THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
054
MA
v.7

LE MAGASIN

PITTORESQUE.

LE MAGASIN PITTORESQUE,

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

SEPTIÈME ANNÉE.

1839.

Prix du volume broché. . . . 5 fr. 50 cent.
relié. 7

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS ENVOYÉES SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS.		LIVRAISONS ENVOYÉES RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.	
PARIS. *Prix :*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*	PARIS. *Prix:*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*
Pour six mois. 3 f. 80 c.	Pour six mois. 4 f. 80 c.	Pour six mois. 2 f. 60 c.	Pour six mois 3 f. 60 c.
Pour un an . . 7 f. 50 c.	Pour un an . . 9 f. 50 c.	Pour un an . . 5 f. 20 c.	Pour un an . . 7 f. 20 c.

PARIS,

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

RUE JACOB, N° 30,

PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/magasinpittoresq7183char

V. 7

MAGASIN PITTORESQUE.

A DEUX SOUS PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1839.

LES BULLES DE SAVON.

(D'après le tableau de Miéris le Jeune, au Musée du Louvre.)

Quoi! dira-t-on, débuter ainsi! De quelle futilité la rédaction du *Magasin* est-elle allée s'aviser pour faire son entrée dans une année nouvelle!

Eh! répondrons-nous, qui, en apercevant l'image de ces bulles légères, ne se rappellera les heures sereines et pures de tout souci, de son jeune âge? Qui ne se rappellera le plaisir maintes fois éprouvé à la vue des jeux naïfs et pleins de joie de quelque bel enfant? Ainsi, quelle corde plus douce pourrions-nous toucher, dès le principe, dans l'imagination de nos lecteurs, que celle qui y réveille à la fois le souvenir des premières fraîcheurs de la vie, et celui des partages les plus désintéressés et les plus instinctifs que nous ayons

723517

jamais faits du contentement d'autrui? Laissez-nous donc, esprits sévères, nous reposer un instant, les yeux fixés sur cet heureux créateur que Miéris nous a représenté occupé à jeter, lui aussi, ses globes éphémères dans l'espace. Naissez, naissez tranquilles, fils brillants de l'haleine! prenez votre essor, et, cédant au vent qui vous emporte, soyez conduits au soleil ou dans l'ombre, dans une zone d'agitation ou dans une zone de calme, au-dessus de votre origine ou au-dessous : vos différences n'ont que la durée d'un clin d'œil, et vous devenez bientôt aussi semblables par votre fin que vous l'étiez par votre commencement; l'enveloppe la plus resplendissante a le même sort que la plus terne, et celle qui semble la plus riche et la plus favorablement portée par le souffle de l'air, celle sur laquelle l'espoir croit pouvoir s'attacher avec le plus d'assurance, est souvent, à notre insu, la plus fragile et la plus périssable! Au moment même où, par son éclat toujours changeant, elle ravissait nos regards, à son sommet paraît le point fatal; le voile de deuil s'étale, vacille un instant, descend toujours... tout s'efface.

Quelle suite profonde de rêveries et de pensées pour une âme mélancolique, comme pour un philosophe, dans le spectacle de la destinée de cette simple goutte d'eau! Mais nous ne voulons point nous égarer si loin de notre but et de notre point de départ. Notre sujet, si futile en apparence, n'a besoin ni des embellissements de l'art, ni de ceux du symbolisme, pour être digne de se présenter devant nos lecteurs, même les plus sérieux, et il est assez grave pour avoir droit à être considéré spécialement et en lui-même. Laissons donc de côté tout vague et toute poésie, et osons introduire, pour juger de la valeur de nos bulles de savon, le physicien le plus froid et le plus positif.

Ainsi il ne s'agit plus d'admirer, il s'agit de comprendre. Et avant tout, il me paraît que le physicien va s'étonner de ces couleurs variées et changeantes qui ne cessent de courir à la surface des bulles. Quoi! les corps ne posséderaient donc point une couleur qui leur soit essentiellement propre? Une goutte d'eau, transformée par le gonflement en une pellicule, de substance incolore qu'elle était, se métamorphose en une substance parée de toutes les nuances les plus riches de la lumière du ciel. Cette simple bulle, s'il nous était possible de la fixer, de la déconper, de l'empêcher de se dissiper en vapeurs, suffirait pour nous donner toutes les couleurs, et constituerait à elle seule toute la palette de la peinture. L'enseignement à tirer de ce jouet, abandonné depuis tant de générations aux enfants comme une chose indigne de l'attention des hommes, serait-ce donc que l'eau devient une substance colorée dès qu'on la réduit en lames minces? que sa couleur varie du violet au rouge, en passant par toutes les teintes intermédiaires, à mesure que l'on fait varier l'épaisseur? Cette propriété est-elle générale, commune à tous les corps de l'univers? Peut-on, sans altérer la nature d'un corps, et par cela seul qu'on le réduit en lames minces, lui faire indifféremment refléter toutes les nuances? Enfin la couleur particulière que nous présentent les corps dépend-elle, non point de leur essence, mais simplement de l'épaisseur de l'épiderme qui les recouvre? Il me semble qu'à la suite de cette bulle de savon, nous voilà déjà bien loin dans le domaine de la science; nous voilà au grand problème de la coloration des corps.

Et quel est le physicien que nous trouvons pour nous aider dans cette investigation importante? Quel est le savant qui donne ainsi l'exemple d'abaisser les plus hautes spéculations de la pensée sur le phénomène modeste de ces bulles dont s'amusent de tout temps les enfants? Ceux de nos lecteurs qui connaissent l'histoire de la physique savent qu'il s'agit ici de l'une des plus belles découvertes de l'immortel Newton. Faisons comme lui, puisqu'il n'a pas dédaigné de nous l'apprendre lui-même, dans son Optique, avec un détail correspondant à la grandeur de la question: faisons comme lui une bulle de savon, en l'abritant soigneusement contre toute cause de dérangement, soit de la part de l'évaporation, soit de celle des mouvements de l'air, et c'est alors seulement que nous verrons paraître le phénomène dans toute sa régularité et toute sa magnificence. Laissons donc la bulle flotter librement à la surface du liquide, afin que sa sphéricité ne soit plus troublée par sa suspension; remplissons le vase à plein bord, afin qu'elle ne vienne pas s'y heurter et s'y rompre; couvrons le fond du vase d'une teinte noire, et que le voile noir soit disposé de telle façon que la bulle ne soit éclairée que par les rayons directs que la lumière du ciel jette sur elle; enfin qu'une cloche de verre s'oppose à l'évaporation et aux mouvements de l'air : cette bulle, tout à l'heure si éphémère, sera susceptible maintenant de demeurer sous nos yeux pendant des heures entières sans s'évanouir; et, tout à l'heure si capricieuse dans les nuances continuellement changeantes de sa parure, elle nous offrira maintenant, dans une série d'anneaux et de couleurs diverses, se succédant horizontalement sur toute sa hauteur, une symétrie non moins parfaite que celle que le monde admire depuis des siècles dans l'arc-en-ciel. Enonçons seulement la loi de ces anneaux, loi fondamentale et au moyen de laquelle l'optique a réussi à pénétrer si profondément dans la connaissance de la lumière. De la partie inférieure de la bulle, où l'épaisseur est la plus grande, à cause de la tendance naturelle du liquide à se concentrer vers le bas, jusqu'à la partie supérieure, on rencontre constamment, dans toutes les bulles, sept systèmes d'anneaux existant, soit simultanément, soit tour à tour, mais toujours dans un même ordre que voici : rouge, bleu; rouge, bleu; rouge, bleu; rouge, vert; rouge, jaune, vert, bleu, pourpre; rouge, jaune, vert, bleu, violet; rouge, jaune, blanc, bleu, noir. Quelle variation! Qui ne conviendra que voilà un nouveau spectacle, bien plus étonnant encore que celui que nous présentait la bulle de savon alors que, s'échappant au hasard des mains de l'enfant, elle voltigeait dans l'air, irrégulièrement diaprée de mille nuances?

Mais la puissance d'esprit qui a fait naître ce curieux phénomène ne le laissera pas stérile pour la science. Toujours plus hardie, elle poussera son interrogation plus avant. Appuyée sur ce principe, véritablement merveilleux quand on y réfléchit, que les couleurs de la bulle sont essentiellement liées à ses épaisseurs et varient en même temps, elle demandera maintenant le moyen de prendre la mesure exacte de l'épaisseur de la bulle dans chacun de ses anneaux, de manière à pouvoir dresser le tableau des épaisseurs qui font prendre à une lame d'eau une couleur quelconque. Mais comment en venir jamais à bout? Comment trouver un compas qui non seulement puisse traverser la bulle sans la crever, mais qui soit assez fin pour répondre à des mesures d'une délicatesse presque infinie? A quelle invention recourir pour ouvrir cette fragile pellicule, l'étaler sur une table, la soumettre sans altération à toutes les expériences; en mesurer, scruter, anatomiser, pour ainsi dire, toutes les parties, et avec une exactitude allant jusqu'à des millionièmes de millimètre? Qui ne serait tenté de reculer devant un problème en apparence si insurmontable, et qui ne se croirait, à cause de cette difficulté, parvenu au dernier terme de ce qu'il est donné à l'esprit humain de tirer de l'étude que nous lui avons proposée? Résolument attaché à sa recherche, Newton ne désespéra point ainsi. Que l'on prenne, en effet, une lentille de verre, et qu'on la pose sur une glace horizontale bien polie : plus la courbure de cette lentille sera faible, moins il s'en faudra qu'en tous points elle ne touche la glace; elle n'y touchera cependant que par son centre, et à partir de ce centre, jusqu'à sa circonférence, elle ira continuellement en s'en écartant de plus en plus. Or, qui n'aperçoit déjà que, pour se procurer une couche d'eau

livrée à demeure à toutes les expériences, fixée, emprisonnée, incapable de s'évaporer, offrant une série régulière d'épaisseurs en décroissance concentrique, depuis les bords où l'épaisseur est la plus grande jusqu'au centre où elle se réduit absolument à zéro; que pour avoir, comme nous nous l'étions proposé, une bulle de savon coupée par moitié, déployée, posée à plat, il suffit de verser un peu d'eau entre la glace et la lentille? Versons-en donc, et voici ces mêmes anneaux colorés que nous admirions tout à l'heure, qui se reproduisent dans un ordre identique, avec les mêmes nuances, dans une succession régulière, depuis le centre de la lentille où le noir est représenté par un point, jusqu'à la circonférence bordée par le système des anneaux rouge et bleu. Vive et ingénieuse manière de soumettre au compas de la science le plus fugitif et le plus délicat phénomène! Ce ne sont plus seulement des bulles d'eau visqueuse que nous sommes en état de créer; nous pouvons, grâce à ce procédé, en créer actuellement de toute espèce de liquide transparent. Que dis-je! ne sommes-nous même pas arrivés à la solution d'un problème qui tout à l'heure nous aurait assurément paru bien étrange : construire une pellicule d'air semblable dans ses proportions à la pellicule d'eau qui constitue la bulle de savon? Il ne faut pour cela que poser simplement la lentille sur la glace : l'air compris entre les deux verres se pare aussitôt des nuances qui correspondent à ses diverses épaisseurs, et, de même que la bulle de savon, répète, selon ses propres lois, la merveilleuse série des anneaux colorés.

Mais nous accuse-t-on d'avoir oublié la grande question de la mesure des épaisseurs? La voilà résolue par la lentille même : il suffit de connaître la courbure de cette lentille pour être en état de calculer par un procédé géométrique, et sans aucune difficulté, la distance qu'il y a entre chacun de ses points et la surface de la glace. De la distance qu'il y a entre le point central et les divers cercles colorés qui l'entourent, on peut conclure, par un simple calcul d'arithmétique, l'épaisseur d'eau correspondant à chacun de ces cercles, c'est-à-dire à chacune de ces couleurs.

Si l'épaisseur de l'eau est inférieure à 2 cent-millièmes de millimètre, il ne se produit que du noir; si elle est de 21 cent-millièmes, il se produit du violet; de 26 cent-millièmes, du bleu; de 28, du vert; de 30, du jaune; de 32, de l'orangé; de 34, du rouge éclatant.

Toutes les substances jouissent, aussi bien que l'eau, de cette singulière propriété; pour que le verre produise le noir, par exemple, il faut que son épaisseur soit moindre d'un cent-millième de millimètre; pour produire le rouge, il demande la même épaisseur qui avec de l'eau donnerait le vert, et qui avec de l'air donnerait le violet.

On entrevoit sans peine toutes les suites de ces magnifiques études. Ainsi, voilà la coloration des corps expliquée; la couleur de chaque corps ne représente autre chose que l'épaisseur de l'épiderme diaphane, excessivement mince, qui, à la surface de ce corps, réfléchit la lumière. Quoi de plus simple en soi-même que cette idée? Quoi de plus riche et de plus fécond en conséquences? C'est en suivant une bulle de savon que Newton s'y est élevé!

Il ne faut pas croire, en effet, que nous ayons tellement épuisé ce sujet que la réflexion persévérante n'en puisse désormais plus rien tirer. Tout ce que nous venons d'exposer n'est encore qu'un commencement, si j'ose le dire; et, en continuant, nous nous verrions conduits, de déduction en déduction, à faire comparaître ici la science de la lumière dans toute son étendue. Mais cela ne s'accorderait pas plus avec l'intention de cet article qu'avec l'esprit général de ce recueil. Contentons-nous donc d'indiquer qu'après avoir constaté par l'expérience comment, selon l'épaisseur des lames qu'elle traverse, la lumière se résout en couleurs diverses, il reste encore à savoir quelles sont les causes de cette métamorphose étonnante. Il y a là, comme en toutes choses, un pourquoi; et dans le pourquoi est la difficulté principale. C'est en s'appliquant, à la suite de Newton, à la découverte de ce pourquoi, que les physiciens, entraînés de phénomène en phénomène, sont arrivés peu à peu à cette belle théorie qui fait de la lumière, non plus une sorte de poussière infiniment ténue lancée dans l'espace par les corps lumineux, mais le simple résultat des vibrations d'un fluide éthéré répandu dans tout l'univers. Nous devons même rappeler ici particulièrement que c'est en s'occupant de son côté de l'étude des bulles de savon que le célèbre Hooke, contemporain de Newton, a émis les premières idées qui soient enregistrées dans l'histoire de la physique relativement à cette grande théorie. Ainsi la bulle de savon doit être considérée comme le point de départ de l'une des sciences les plus importantes dont puisse se glorifier l'esprit humain. C'est en s'appuyant sur cette base, en apparence si légère et de si peu de prix, que l'intelligence est parvenue à conquérir le secret de la nature de la lumière, que depuis l'origine du monde les hommes avaient en vain cherché. C'est encore par les conséquences successives déduites de ce phénomène initial que la physique est arrivée, tout en respectant les expériences de Newton, à renverser toutefois de fond en comble les idées théoriques par lesquelles ce grand homme les avait expliquées. C'est dans cette route que l'école de Descartes, momentanément vaincue sur le chapitre de la lumière par celle de Newton, a trouvé les ressources qui lui ont permis, dans ces derniers temps, de se relever avec tant de splendeur de l'abattement dans lequel elle était tombée à cet égard au dix-huitième siècle. C'est là, en un mot, qu'il faut aller chercher les origines des mémorables travaux par lesquels Young, Fresnel, Poisson, Arago, et tant d'autres, ont achevé la révolution qui s'est opérée dans l'optique, et rendu leurs noms si célèbres.

Il nous semblait tout simple, quand nous avons pris la plume pour commencer cet article, de le conclure en comparant à des bulles de savon ces feuilles légères, toujours semblables pour le fond, toujours variées pour la nuance, où tant de couleurs diverses, irréprochables sinon pour leur éclat, du moins pour leur pureté, viennent se joindre et miroiter ensemble, ces feuilles qui, chaque semaine, partent de nos mains, emportées loin de nous par l'inconnu dans les hasards de leur existence éphémère. Il nous semblait que, dotées, comme les bulles de savon, de l'heureux privilége d'ajouter quelque chose aux joies trop courtes de l'enfance, elles pouvaient, comme elles aussi, fournir aux réflexions des hommes un aliment digne d'eux. Qui sait, en effet, jusqu'où pourrait monter par la méditation un esprit sérieux, en prenant son point de départ dans l'article même où l'enfant, emporté par l'irréflexion naturelle de son âge, n'aurait trouvé qu'une récréation curieuse? Ne venons-nous pas de voir jusqu'où s'étaient avancés, en méditant sur les conséquences d'une simple bulle de savon, le grand Newton et les physiciens qui l'ont suivi dans la voie ouverte par son génie? Mais les bulles de savon, de question en question, nous ont conduits dans des abstractions scientifiques d'un ordre si élevé, se sont parées peu à peu d'un intérêt si rare et si mérité, ont fini par nous paraître quelque chose de si merveilleux et de si considérable, que nous n'osons plus même, tant l'esprit donne de grandeur aux objets en apparence les plus vulgaires, soutenir, en terminant cet article, le parallèle qui, en le commençant, nous avait semblé plutôt modeste qu'ambitieux. Contentons-nous donc de cette conclusion morale, sous la généralité de laquelle nous nous réfugions : qu'il n'est rien de si petit à la vue qui ne devienne grand à la réflexion.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIVERSES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

Nous nous proposons de faire connaître les différents âges et les nombreuses modifications de l'art monumental en France, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours.

Dans une suite d'articles, à l'aide de descriptions et de gravures, nous essaierons de donner aux lecteurs les moins familiarisés avec l'histoire de l'architecture des règles générales qui leur permettront de déterminer, au moins approximativement, à quel siècle, à quel style appartiennent les monuments anciens ou modernes devant lesquels ils ont ou auront occasion de s'arrêter.

Nous n'ignorons pas ce qu'un semblable travail rencontrera de difficultés; mais nous sommes rassurés par la confiance que nous inspirent les deux savants architectes qui, cédant à nos sollicitations, veulent bien l'entreprendre *.

Les études de l'architecture sont liées intimement aux études historiques; elles ne peuvent en être séparées. Sans les témoignages de tous les monuments épars sur notre sol, et qui sont parvenus jusqu'à nous comme un héritage des siècles, combien d'antiques usages, combien de mémorables événements seraient restés ignorés ou incompris? Quelques fragments, un temple, une colonne, un débris de sculpture, épargnés par le temps, servent souvent à marquer la physionomie de toute une phase de la civilisation, à renouer la chaîne des traditions interrompues par le silence des historiens ou la perte de leurs écrits.

Contribuer à répandre le goût de ces études d'art et d'histoire; éclairer et accroître l'intérêt d'un grand nombre de nos concitoyens pour ceux des anciens monuments qui sont des types précieux et utiles à conserver; tel est le but que nous désirons atteindre.

I.

MONUMENTS GAULOIS **.

La France possède un grand nombre de monuments d'une exécution barbare, dans lesquels on ne trouve aucune des conditions de l'art, et qui cependant sont d'un intérêt incontestable, puisqu'ils se rattachent sans aucun doute à la religion et aux mœurs des premiers peuples qui habitèrent la Gaule.

Ces monuments de la période la plus reculée de notre histoire, sont variés dans leurs formes et dans leurs dispositions; les motifs même qui les firent ériger paraissent différents. Nous entreprendrons de les décrire, afin d'apprendre à les distinguer, à la seule inspection, des monuments qui pourraient leur ressembler sans avoir la même valeur, et qui doivent être attribués à une époque plus rapprochée de nous.

Men-hirs (pierres debout).

Le plus simple des monuments gaulois, celui qui dut présenter cependant le plus de difficultés dans son exécution pour un peuple dépourvu des forces données par la mécanique, est le men-hir, peulvan ou haute borne, obélisque brut, monolithe grossier qui s'élève quelquefois à cinquante pieds au-dessus du sol. Les départements de l'ouest de la France sont riches en men-hirs; ils paraissent élevés dans plusieurs intentions. Il en est qu'on peut considérer comme des pierres tumulaires; on y reconnaît quelques traces d'inscriptions ou d'ornements. D'autres men-hirs, représentations informes de quelque divinité, étaient adorés comme les fétiches des sauvages; on en voit dont les sommités sont dégrossies en forme de têtes, et indiquent un premier essai de statuaire; enfin, quelques monuments isolés semblent avoir été destinés, mais peut-être postérieurement, et après avoir été dépouillés de leur caractère religieux, à fixer d'une manière certaine les frontières des peuples. Un men-hir, nommé la Haute Borne, situé dans le département de la Haute-Marne porte une

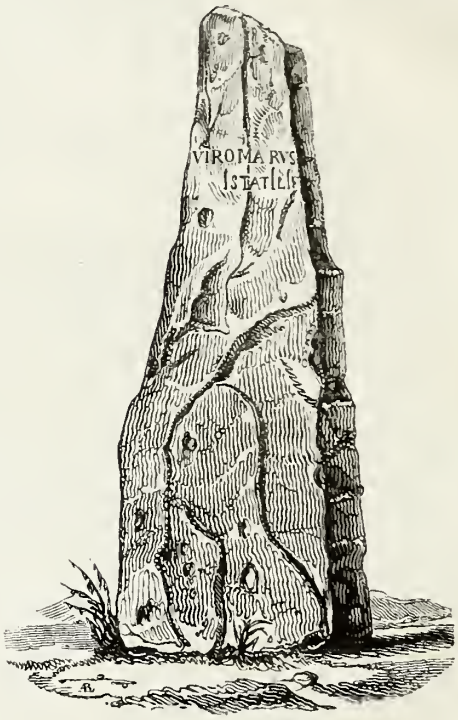

(La Haute-Borne, men-hir élevé sur les limites des *Leuci*, département de la Haute-Marne.)

inscription latine indiquant les anciennes limites des *Leuci*, habitants du Barrois. Ce fait démontre que parmi les men-hirs il s'en trouve qui peuvent guider dans l'étude de la géographie ancienne de la Gaule.

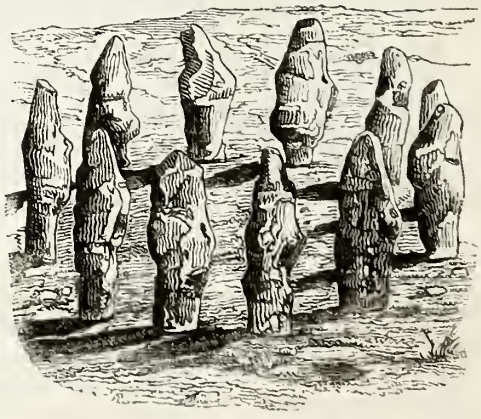

(Cromlech, cercle druidique composé de men-hirs ou pierres debout.)

Alignements.

Les men-hirs ou pierres debout ne sont pas toujours seuls et isolés. On nomme *alignements*, allées non couvertes, de longues lignes formées par des pierres disposées comme des arbres en quinconce. On voit à Carnac la plus vaste de ces réunions de monolithes, trop régulièrement placés pour faire supposer un cimetière, trop nombreux pour laisser croire qu'un culte particulier s'adressait à chacun d'eux, comme aux men-hirs isolés dans la campagne; leur assemblage a plutôt l'aspect d'un temple n'ayant d'autre voûte que le ciel, à l'instar de ceux des Perses, et en géné-

* MM. Albert Lenoir et Leon Vaudoyer.
** Voyez 1833, p. 71 et 97.

ral des adorateurs des astres. Cette espèce de cathédrale présente dix nefs parallèles formées par onze lignes de piliers imparfaits alignés sur une étendue de plusieurs milles, si on y rattache les pierres d'*Ardeven* auxquelles ils se lient par plusieurs points intermédiaires. Un hémicycle occupe une des extrémités; il semble que ce soit le sanctuaire de ce temple gigantesque.

Cromlechs.

Les roches fichées en terre par la main des hommes ne

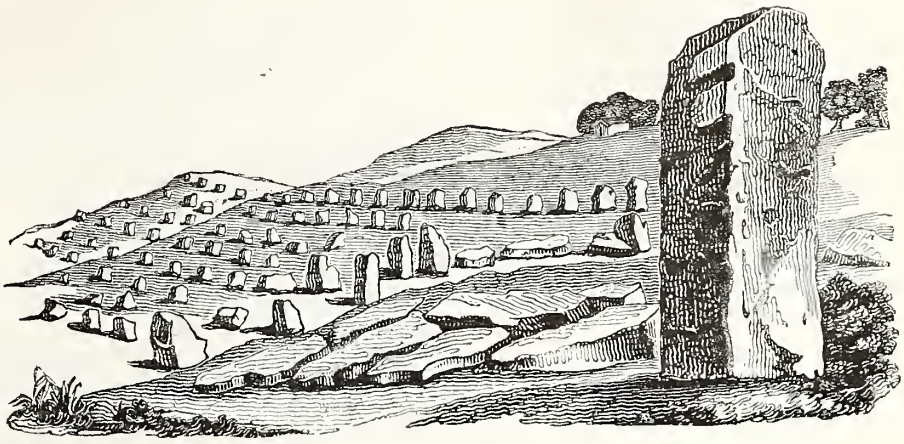

(Alignements de men-hirs ou pierres-debout situés à Ardeven et faisant suite aux alignements de Carnac, département du Morbihan.)

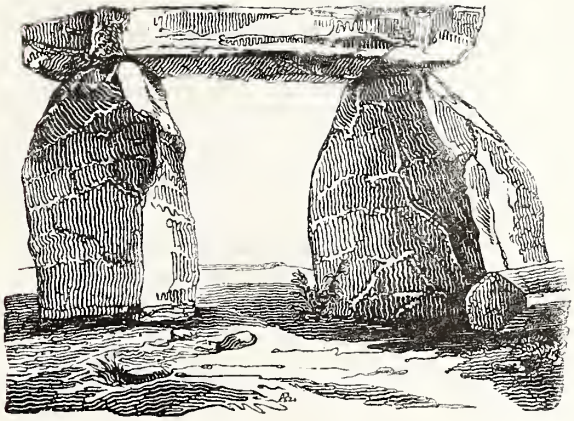

(Dol-men ou table de sacrifice des Gaulois, auprès du bourg de Saint-Nazaire, département de la Loire-Inférieure.)

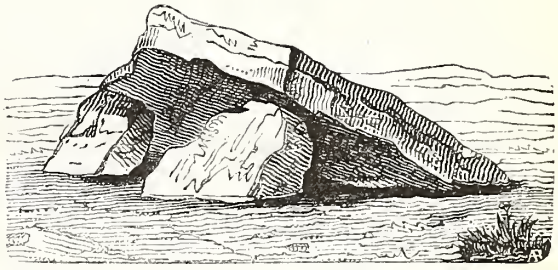

(Demi-dolmen situé dans les environs de Chartres, département d'Eure-et-Loir.)

(Allée couverte ou Roche aux Fées, édifice gaulois, au village de Bayeux, arrondissement de Saumur.)

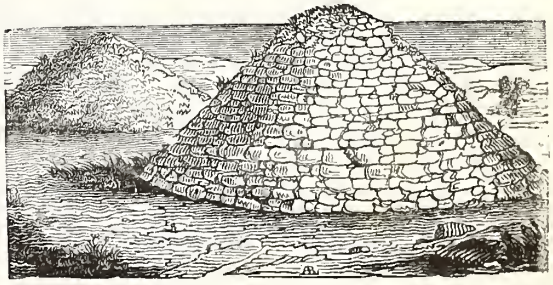

(Gal-gal et barrow, monuments funèbres des Gaulois.)

sont pas toujours disposées en lignes droites; celles de l'île d'Arz forment des sinuosités; plus fréquemment elles suivent les contours d'un cercle ou d'une ellipse. On nomme alors cromlech l'ensemble de ces rotondes ouvertes à tous les vents. Quelques auteurs les regardent comme des sépultures de famille; on y verrait avec plus de vraisemblance une modification des enceintes sacrées ou *temenos* qui précèdent ou environnent complétement dans leurs contours les autels du sacrifice ou les monuments religieux de toute autre nature. Ces périboles sacrés étaient communs chez

les peuples orientaux. Les révolutions les ont fait disparaître de l'Asie. Pour nous, efforçons-nous de conserver au moins quelques uns de ces monuments précieux, sauvés de la ruine comme par miracle, témoins irrécusables de la marche presque uniforme qui caractérise l'enfance de tous les peuples.

Quelquefois les cromlechs, se repliant sur eux-mêmes en spirales plus ou moins serrées dans leurs contours, forment alors des monuments complets, dont le centre ne peut être occupé par un autel, et dont le but est resté jusqu'à ce jour entièrement inconnu.

Lich ven.

Une dernière disposition, enfin, était donnée aux pierres debout : groupées deux à deux à des distances peu considérables, un troisième rocher posé horizontalement les reliait à leur sommet. Une porte rustique, entièrement isolée ou située en avant d'un édifice, résultait de cet assemblage grossier qu'on nomme lichaven.

Dol-men.

Un second ordre de monuments religieux plus nombreux que les précédents, et qui, par conséquent, ont dû être d'un usage plus multiplié, sont composés de deux pierres de quelques pieds d'élévation, d'une épaisseur moindre que leur largeur; elles sont dressées sur la partie étroite, et portent une table ordinairement horizontale, quelquefois légèrement inclinée. On nomme dol-men cet assemblage de roches, que généralement on considère comme des autels de sacrifice; c'est ce que les détails que nous allons faire connaître semblent confirmer. En effet, sur ces tables sont ordinairement creusés à main d'homme des bassins circulaires de petites dimensions, formant en quelque sorte des vases qui communiquent entre eux par des rigoles, et qu'on peut croire avoir été destinés à recevoir les libations ou le sang des victimes. A quelques uns de ces dol-mens ou autels, la table est perforée de telle sorte qu'en se plaçant au-dessous on pouvait être arrosé par les libations faites sur l'autel, ou recevoir le baptême de sang lorsqu'un animal ou une victime humaine y étaient sacrifiés; moyen de purification malheureusement trop accrédité dans ces siècles de barbarie, et dont trop de preuves existent dans les auteurs pour qu'on puisse le révoquer en doute.

Demi-dolmen.

Il peut arriver que le dol-men soit incomplet, c'est-à-dire que l'une des pierres dressées pour porter la table dans une position horizontale manque avec intention ou par accident; alors le monument n'offre plus que l'assemblage de deux roches appuyées l'une contre l'autre, de manière à former une inclinaison rapide; c'est ce qu'on nomme un demi-dol-men.

Allées couvertes.

Le principe de construction simple et durable sur lequel est établi le dol-men, se développe sur une plus grande étendue dans un genre de monuments dont le but n'est pas bien connu, et qu'on nomme allées convertes, coffres de pierres. Ces monuments sont composés de deux lignes parallèles de pierres brutes de peu d'épaisseur, dressées verticalement et contiguës; un toit en terrasse, formé comme la table des dol-mens, couvre cette longue suite de pierres plus ou moins bien jointes; l'une des extrémités est close, l'autre sert d'entrée à la galerie. On entrevoit déjà dans ces édifices, quelque imparfaits qu'ils soient, les principes d'une architecture qui devait se développer plus tard. En effet, pour les établir, on a dû tracer sur le terrain un plan régulier, en distribuer l'intérieur par des cloisons durables et dans des proportions applicables au besoin, calculer les dimensions des pierres destinées à former les faces latérales de l'édifice, aussi bien que de celles qui en composent la couverture; enfin, dans ces constructions on trouve quelquefois la preuve que les Gaulois taillaient les pierres avec des instruments tranchants pour leur donner des formes plus régulières.

Pierres tournantes.

Quelques roches placées en équilibre sur des bases solides peuvent recevoir un mouvement d'oscillation plus ou moins marqué; d'autres pierres tournent sur un pivot. Des traditions superstitieuses sont attachées à ces monuments, que l'on considère comme des pierres probatoires dont on faisait usage pour prouver la culpabilité des accusés. On était convaincu du crime imputé lorsqu'on ne pouvait faire mouvoir la pierre tournante ou branlante.

Barrows et gal-gals.

La plupart des peuples primitifs ont protégé les sépultures par des monticules ou collines factices. On trouve en France une grande quantité de ces monuments élevés en terre ou avec des pierres amoncelées; ils peuvent être attribués aux Celtes, aux Gaulois et aux Romains. On nomme barrows les collines formées par les Gaulois avec de la terre, et gal-gals les cônes composés d'un grand nombre de pierres. Ces tumulus ne sont pas toujours circulaires à leur base; ils sont elliptiques lorsqu'on y a enseveli un grand nombre d'individus, après une bataille, par exemple; ils forment alors des ossuaires étendus, ordinairement orientés de l'est à l'ouest.

Lorsque les barrows forment une sépulture de famille, ils présentent à l'intérieur des dispositions particulières; des chambres sépulcrales, composées de pierres brutes comme les dol-mens, renferment un ou plusieurs individus couchés ou assis; des corridors joignent ces chambres; dans d'autres cas, une seule salle allongée occupe l'étendue de la colline, et forme une galerie couverte; tous les squelettes y sont rangés comme dans une sépulture commune. Enfin, les constructions qui occupent le centre de ces monuments sont quelquefois cimentés; alors on peut généralement considérer la sépulture comme ayant une origine romaine.

Quelques collines factices étaient considérées comme sacrées; il en est d'autres dans lesquelles on reconnaît évidemment un but militaire; elles sont tronquées par le haut pour contenir un certain nombre de combattants; un large fossé les environne; souvent elles se lient à une ligne de défense, à un agger formé par un long talus en terre qui ressemble à nos remparts avancés. Ces constructions militaires sont d'un grand intérêt historique, parce qu'elles font souvent partie de l'enceinte d'un camp, ou d'un de ces *oppida* dans lesquels se réfugiaient les populations gauloises à l'approche de l'ennemi. Au reste les archéologues ne sont point d'accord sur la question de savoir si les Gaulois avaient des villes constamment fortifiées.

Il est impossible de préciser l'époque à laquelle les Celtes et les Gaulois commencèrent à élever des monuments religieux et militaires; toutefois leur grand nombre indique suffisamment que ce fut durant une longue période. On cessa sans doute d'en ériger après la conquête de César, et plus particulièrement lorsque Tibère défendit le culte druidique et persécuta ses prêtres.

On peut voir, pour plus de renseignements sur les monuments gaulois, les ouvrages suivants :

Voyage dans le Finistère, par Cambry, revu par E. Souvestre. — Essai sur les Antiquités du Morbihan, par Mahe. — Archéologie armoricaine, par M. de Penonhet. — Mémoires de l'Académie celtique, aujourd'hui la Société des Antiquaires de France (MM. de Freminville, Mangourit, Legouidec). — Recherches sur plusieurs monuments celtiques et romains (M. Bareillon, 1806). — Les Derniers Bretons, par M. E. Souvestre. — Introduction à l'histoire de France, par MM. de Jouffroy et E. Breton. — Cours d'antiquités monumentales, par M. de Caumont (1830).

LES DEUX MARCHANDS.

NOUVELLE.

Un marchand de Marseille étant mort, ses deux fils, Etienne et Henri, qui avaient été ses commis presque depuis leur enfance, résolurent de s'associer pour continuer son commerce. Leur travail et leur probité eurent tout le succès qu'ils devaient en attendre. Ils se marièrent, et, secondés par leurs femmes, élevées comme eux dans des habitudes d'ordre et d'activité, ils améliorèrent encore leur situation. Chaque jour leur crédit augmentait dans la même proportion que leurs bénéfices. Il était rare qu'ils fissent aucune perte. Si de loin en loin quelque marchandise s'avariait ou passait de mode, ou si un petit débiteur, après maint délai demandé et obtenu, se trouvait insolvable, c'étaient là de ces chances qu'il avait bien fallu prévoir, et le gain d'ailleurs couvrait tout. Henri, en pareilles circonstances, prenait très philosophiquement son parti; mais Etienne avait peine à dissimuler sa mauvaise humeur. Il semblait même impatienté par le calme de son frère, et quelquefois il lui échappait des reproches : « C'est ta faute aussi. Cette caisse pouvait être expédiée le mois dernier : tu n'as pas voulu me croire. J'étais d'avis de ne vendre à Simon qu'au comptant; mais tu en as fait à ta tête. Le premier venu surprend ta confiance avec un air larmoyant et de belles phrases. » Un jour, Henri, blessé de quelques remontrances de ce genre un peu trop vives, lui dit : « Mon frère, pardonne-moi : il n'est pas juste que mes fautes te causent aucun préjudice. Je suis sans doute moins habile commerçant que toi; ne soyons plus associés, et aimons-nous toujours. » Etienne comprit qu'il avait été trop loin. Mais il ne pouvait pas s'engager à être à l'avenir plus maître de lui-même. Il se retranchait derrière cette maxime banale, si commode pour ceux qui se complaisent dans leurs défauts : « Ce n'est pas à mon âge que je changerai mon caractère. » Les deux frères se séparèrent donc avec un peu de froideur. Après tout, c'était encore mieux que de s'exposer, en restant ensemble, à devenir tout-à-fait ennemis.

Etienne était un homme vigilant, laborieux, économe. Il se levait avant le jour; il prêchait d'exemple ses commis, les stimulait sans cesse : il avait l'œil à tout, au magasin, à la boutique, à l'étalage. Il se couchait le dernier, et ne s'endormait que lorsque toutes les lumières étaient éteintes, et qu'on n'entendait plus aucun bruit dans la rue. Il était, comme on dit, tout entier à son affaire. Jamais il n'avait eu qu'un seul désir : faire fortune. Toutes ses pensées, toutes ses actions tendaient à ce but. Quelques personnes lui reprochaient trop de dureté dans les relations de commerce, mais on savait que l'on pouvait compter sur sa parole, et qu'il était incapable de manquer jamais à ses engagements. Si l'on eût dit devant lui que pour être bon marchand il faut être un peu égoïste, il n'aurait peut-être pas donné à cette maxime une complète approbation : le mot égoïste est mal sonnant. Mais il était très prudent, même avec ses meilleurs amis, et il ne se faisait aucun scrupule de dire quand on sollicitait de lui plus de confiance commerciale qu'il ne croyait sage d'en accorder : « Chacun pour soi, Dieu pour tout le monde; on ne sait ni qui vit ni qui meurt. » Il aimait ses parents, et il ne leur eût point pardonné de se fournir ailleurs que chez lui. Il leur montrait même assez de préférence pour écouler avec eux ses marchandises de qualité inférieure; mais on aurait en vain espéré le voir se départir pour eux de sa ponctualité ordinaire, lorsqu'il s'agissait de l'envoi d'une facture ou d'un règlement de compte. Au proverbe : « Les bons comptes font les bons amis, » il ajoutait malicieusement : « et les bons parents. » Le mensonge était un des vices qu'il haïssait le plus; sa franchise était même souvent un peu brutale, mais à son comptoir, vanter la marchandise au chaland, assurer qu'on n'en saurait trouver de pareille chez aucun confrère, qu'elle est à la dernière mode, qu'elle durera autant que le monde, jurer qu'on vend au-dessous du cours, à perte, qu'à se contenter d'un prix si modique il n'y a pas de quoi boire de l'eau, et que si le commerce continue à dépérir ainsi chaque jour, il faudra fermer boutique, en un mot jeter de la poudre aux yeux, et suivant la locution ordinaire « faire l'article, » est-ce tromper? est-ce mentir? N'est-ce pas la sottise et l'exigence des gens qui obligent à ce bavardage? Enfin on ne pouvait pas nier qu'Étienne ne fût bon époux, bon père, bon maître. Il se déridait volontiers le dimanche, et se montrait complaisant pour sa femme, pour ses enfants, familier avec ses commis, surtout le soir lorsque tous étaient assis autour de la lampe pour jouer au loto, à la mère l'oie, au vingt-et-un, ou à l'as qui court. On pouvait alors oser lui parler comme à un égal. Il ne s'offensait même pas de quelques propos peu respectueux. En règle générale, ce qui ne se rapportait pas aux devoirs de la boutique ne le touchait guère; mais dans la semaine, la moindre perte de temps, une négligence, une méprise dans les étiquettes, l'apparence du désordre, lui faisaient monter le sang au visage. Il était inflexible, et tous le craignaient : « Tant mieux, se disait-il, c'est le moyen d'être obéi. »

Henri, en quittant son frère avec sa femme et sa fille, le cœur un peu gros, choisit une boutique d'apparence modeste, dans un quartier éloigné de la ville, car on était convenu de laisser une distance assez considérable entre les deux maisons pour que l'une ne nuisît pas à l'autre. Il se mit au travail avec courage. Comme Etienne il savait le prix de l'économie et de l'ordre. Il aimait le commerce, et ne trouvait pas de profession plus utile et plus estimable que la sienne. Mais l'ardeur du gain ne le possédait pas au même degré; aussi chez lui, l'éloquence du comptoir était moins étourdissante. Simple et vrai dans son langage, il respectait les autres et se faisait respecter. Les reproches d'une pratique étaient-ils fondés, il s'excusait de bonne foi et réparait son tort. Dans ses relations d'affaires, il était liant et humain. Eût-il dû s'exposer à quelque danger, il n'eût pas retiré subitement sa confiance à un confrère menacé d'une crise que pouvaient encore conjurer le courage et une juste réputation de probité. Eût-il dû en éprouver quelque gêne, il était patient à l'égard des débiteurs honnêtes, et jamais il n'eût envoyé l'huissier à un ami malheureux. Plus d'une fois, dans un hiver rigoureux, aux pauvres femmes d'ouvriers qui eussent rougi de demander l'aumône, il donnait, sans rien laisser paraître, plutôt qu'il ne vendait. C'est qu'il ne se considérait pas uniquement comme marchand; il sentait qu'avant tout il était homme, qu'il avait des devoirs de différentes sortes à remplir, et il s'efforçait de les concilier. De même, tous ses désirs n'étaient pas bornés à l'agrandissement de son commerce. Sa journée était bien remplie, et il ne dérobait pas une minute à sa profession; mais tous les soirs il fermait ses contrevents une heure avant son frère, et il se faisait ainsi des loisirs qu'il consacrait à l'étude et à sa famille. Sa correspondance et ses comptes terminés, il oubliait jusqu'au lendemain matin son commerce pour instruire sa fille, écouter une lecture que lui faisait sa femme, ou se perfectionner dans la musique qu'il avait toujours beaucoup aimée. D'ailleurs, il n'était pas très ambitieux; il n'avait jamais été bien convaincu que le but principal et le plus élevé de la vie fût de faire fortune. Persuadé au fond du cœur qu'une honnête aisance suffit pour aider à être heureux, il songea à se retirer du commerce vers sa cinquantième année; il réalisa ses bénéfices, vendit son fonds, et acheta dans un faubourg une petite maison avec un petit jardin. Quelques mille livres de rente étaient tout son avoir, et quoiqu'il eût bien conscience qu'il n'eût dépendu que de lui de gagner davantage, il n'avait aucun regret. Pour ne pas être riche, il ne se croyait pas pauvre.

Et en réalité, il avait la vraie richesse, la tendresse de sa femme et de sa fille. Tous ceux qui le connaissaient se plaisaient à sa conversation, et jamais personne ne l'accueillait sans un sourire d'amitié.

Pendant ce temps, Etienne avait fait fortune. Son projet avait été d'abord de jouir de ses richesses en seigneur de village, et il s'était retiré dans une maison de campagne qu'il possédait depuis plusieurs années. Il n'y demeura qu'une seule saison. Le silence des champs l'endormait. Le tapage de la rue où il avait vécu près de soixante ans était, à son gré, la plus charmante musique qu'il fût possible d'entendre. Il n'imaginait pas de spectacle plus récréatif qu'un encombrement de voitures et de passants. La nature était son antipathie. A la fin de l'été, l'ennui le délogea de son château, et il revint à Marseille. Il choisit une riche habitation sur la place la plus populeuse. Mais, malgré le tumulte des pas, des hennissements, des cris, des voix, les heures de la journée lui semblaient bien longues. Lorsqu'il lui arrivait de passer devant son ancienne boutique, en la voyant animée et pleine de chalands, il portait presque envie à son successeur. S'il n'avait eu quelque honte, il aurait racheté son fonds et il serait mort en vendant comme son père. Son seul plaisir était d'aller à la Bourse se mêler dans les groupes, ou de s'asseoir au comptoir de l'un de ses jeunes confrères, où il retrouvait du moins une image de son ancienne vie. Autrefois, en voyant son frère lire un livre d'histoire ou de voyage, ou en l'entendant déchiffrer un morceau de musique, il s'était dit : « Allons au plus pressé; les affaires avant tout. Gagnons d'abord de l'argent, nous nous instruirons et nous nous amuserons ensuite. » Mais le goût de la lecture et de tous les exercices de l'intelligence était tout-à-fait passé de son esprit : ce qui lui avait paru jadis une jouissance réservée à la retraite et à la vieillesse lui paraissait maintenant une futilité, un fastidieux passe-temps. Il en était de même de sa femme, qu'il avait formée à son exemple, et, par suite, de leurs enfants, qu'il avait envoyés dans des pensions sans surveiller leurs travaux et sans s'intéresser suffisamment à leurs progrès. D'autre part, il n'avait pas contracté d'amitiés très solides. Sa table, quoique bien servie, n'attirait pas de véritables amis, et il se lassa vite de faire manger son bien par des gens qui se moquaient de lui ou qui bâillaient en l'écoutant. A la vérité, il n'était pas très divertissant. Sortait-il du commerce, qui était son sujet ordinaire de conversation, il n'avait guère d'autre ressource que de redire de vieilles anecdotes de son enfance que toute sa famille savait par cœur, et de vieux bons mots qui n'avaient plus depuis long-temps le pouvoir de faire rire personne. Lui-même, quand il voyait autour de lui les figures sérieuses ou à moitié assoupies, il se sentait mal à l'aise, il s'agitait dans son fauteuil, il interpellait tantôt l'un, tantôt l'autre, s'efforçant d'adoucir ses paroles pour enhardir ses enfants et se faire aimer. Il commençait bien; mais le plus souvent il finissait mal. « Ici, Henriette, viens sur mes genoux. A quoi pensais-tu, mon enfant? Eh bien! répondras-tu? — Que voulez-vous que je réponde, mon père? — Sotte! Je te demande à quoi tu pensais là tout à l'heure? — A rien, mon père. — Comment, à rien? Est-ce ainsi que l'on répond? » Et il regardait la mère qui feignait de n'avoir pas entendu de peur de s'attirer une querelle. Il appelait vers lui une autre de ses filles, Honorine ou Charlotte, mais l'enfant, intimidée, devenait rouge, avait envie de pleurer, et il n'en obtenait rien de plus. « Que ces enfants sont bêtes et ennuyeux! s'écriait-il. Vous m'impatientez tous. Laissez-moi. Allez-vous-en. Voyez avec quel empressement ils sortent! C'est un ordre que l'on n'a pas besoin de leur donner deux fois. Restez, je le veux. Oui, regardez-moi en dessous. Faites les hypocrites; ayez l'air d'avoir peur, de trembler. Quel enfer! Les enfants sont des ingrats. On travaille cinquante ans pour leur donner de l'éducation, pour leur amasser des dots, et quand on s'est usé le corps et l'âme dans leur intérêt, voilà comment on est récompensé. Où sont Adolphe et Philippe? Chez leur oncle, je suis sûr. Celui-là a du bonheur; il n'a travaillé qu'à son aise, il a pris du bon temps; c'est à peine s'il laissera à sa fille une chétive rente. C'est égal; on le préfère parce qu'avec lui on fait tout ce qu'on veut, et qu'il est beau parleur. C'est quand je suis absent que l'on se plaît le plus chez moi, que l'on y est joyeux. On voudrait toujours me voir à cent lieues. » La mère cherchait à l'apaiser, une des filles se levait pour l'embrasser, mais il s'était exaspéré en criant, et il les repoussait. « Non, laissez-moi; allez où il vous plaira, chez votre oncle, au diable! Que je n'entende plus parler de vous! Vous êtes tous des égoïstes. »

Ce dernier reproche était presque juste. L'habitude de voir leur père préférer toujours son intérêt personnel à l'intérêt d'autrui menaçait de gagner les enfants : l'exemple est plus fort que les paroles. Ils n'étaient pas cependant si atteints de ce mal que de bons exemples ne pussent encore en triompher. Ainsi, chose remarquable! lorsqu'ils passaient une journée chez leur oncle, ils se montraient réellement plus communicatifs, plus bienveillants, meilleurs. C'était un spectacle agréable de voir les deux familles réunies dans l'humble salle à manger de Henri, ou, à la chute du jour, sous le berceau, dans le jardin. On se parlait avec une douce vivacité; on apprenait sans y songer beaucoup de choses nouvelles. Les cœurs étaient contents; les yeux brillaient. On ne se séparait que le plus tard possible, et toujours à regret. Etienne lui-même à la fin s'habitua à y prendre quelquefois sa part de bonheur. Un jour, après avoir long-temps écouté et regardé son frère en silence, il l'embrassa et lui dit : « Henri, tu es bon comme était notre mère. »

Jean Cousin. — Un article sur ce célèbre artiste du seizième siècle a été publié dans notre premier volume, p. 344. Nous avons omis de dire qu'une maison où il a vécu longtemps, à Soucy, son village natal, existe encore. Un bourgeois de Sens, propriétaire actuel de ce petit manoir, possède aussi un tableau précieux de Cousin, représentant *Pandore* ou *Eve*. On sait que l'admirable rosace du *Paradis*, peinte par ce grand maître dans la cathédrale de Sens, est parfaitement conservée.

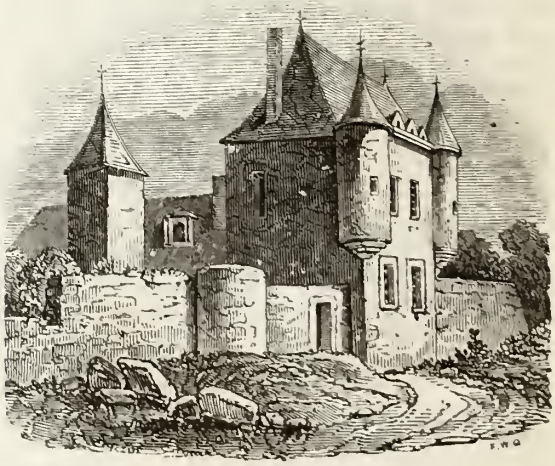

(Maison de Jean Cousin, à Soucy, près Sens.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

TEMPLE D'ADJMIR, DANS LE RADJASTHAN.

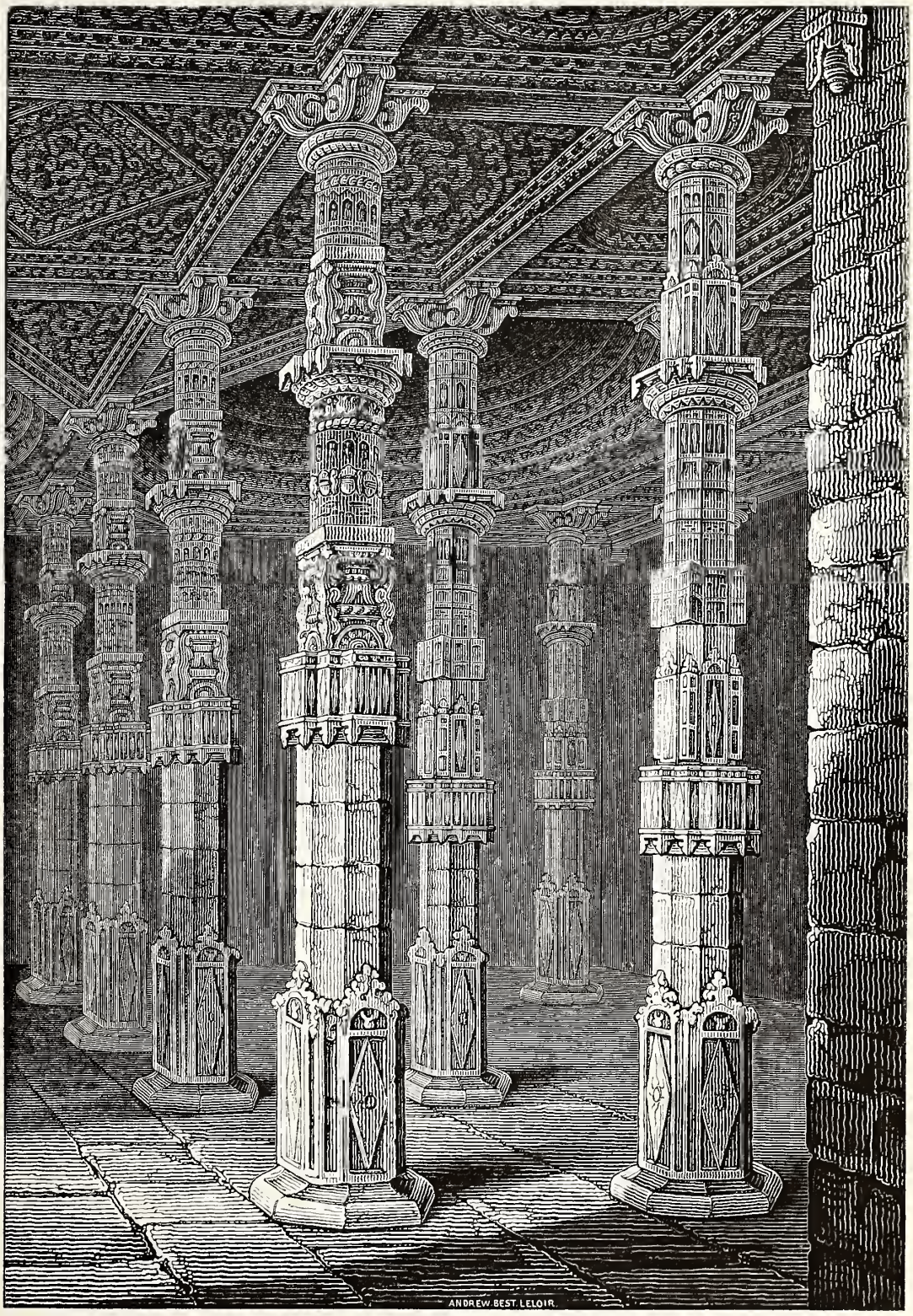

(Intérieur d'un ancien temple de la secte des Djeinas, à Adjmir, dans le Radjasthan.)

Le temple d'Adjmir est l'un des monuments les plus anciens et les plus remarquables de l'architecture hindoue. On suppose qu'il a été construit environ deux cents ans avant l'ère chrétienne. L'intérieur se compose d'une vaste salle ornée d'une quadruple rangée de colonnes. Le plafond n'a de parties voûtées qu'entre les colonnes du centre; aux bas côtés, il est seulement divisé en compartiments richement et délicatement sculptés. Les colonnes méritent surtout l'admiration. Décorées avec une profusion élégante elles n'ont de commun entre elles que les caractères généraux du dessin. Elles sont toutes différentes les unes des autres par les détails qui sont d'un fini précieux. Il n'a été posible de représenter dans la gravure, que d'une manière vague et imparfaite, les charmants caprices des

vieux artistes hindoux. L'extérieur du bâtiment est d'un art plus moderne. L'avant-mur qui règne à l'entour est un magnifique modèle d'architecture sarrasine. La façade entière est couverte d'inscriptions arabes. On reconnaît à droite de la porte les traces d'un minaret. Le plan de cette construction est pur; la pierre est d'une couleur jaune, qui a le poli et l'éclat du *jaune antique*.

Le nom vulgaire de ce temple est *urai din ca jhopra*, c'est-à-dire « l'œuvre de deux jours et demi. » Suivant la tradition populaire, l'architecte n'aurait employé que ce temps pour commencer et achever tout son travail. En changeant les jours en années, il y aurait encore assez lieu de s'émerveiller d'une si rapide exécution.

C'est en l'honneur de l'Être suprême, un et indivisible, spirituel, sans parties ou étendue, que le temple d'Adjmir a été élevé.

Les édifices sacrés les plus remarquables de l'Inde occidentale sont tous bouddhistes ou djeinas.

Les Djeinas forment une secte très importante, qui proteste, depuis une longue suite de siècles, contre les innovations successivement introduites par les brahmes dans la religion primitive de l'Inde. On croit généralement que ces sectaires sont peu nombreux et sans influence, et l'abbé Dubois, dans son ouvrage sur « les mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde, » a contribué à répandre cette erreur. Il est au contraire établi, d'après des renseignements de date récente, que l'autorité religieuse et politique des Djeinas, bien qu'elle ne soit plus ce qu'elle était il y a cinq ou six cents ans, est encore très considérable. On cite le pontife d'une des branches de cette religion, qui seul a onze mille disciples prédicants répandus aujourd'hui dans toute l'Inde. Une simple communauté de Djeinas, l'Ossi ou l'Oswall, se compose de cent mille familles. Plus de la moitié du commerce de l'Inde se fait par les Djeinas, et c'est parmi eux que se trouvent le plus de banquiers et de receveurs des impôts publics.

Les principaux articles de la foi des Djeinas sont les suivants. — Ils croient dans un Dieu unique et spirituel. La vertu étant juste de sa nature, ceux qui la pratiquent dans ce monde seront récompensés dans une autre vie par une *renaissance* heureuse. Le vice étant mauvais et injuste de sa nature, ceux qui s'y livrent subiront leur punition dans un autre monde par une mauvaise *renaissance*.

Ils supposent qu'il existe trois mondes : 1° L'*ourdoua-loca*, ou monde supérieur, est divisé en seize demeures différentes, dans chacune desquelles la mesure de bonheur est graduée en proportion des mérites des âmes vertueuses qui y sont admises; 2° l'*adha-loca*, ou monde inférieur, est divisé en sept demeures, dans chacune desquelles la rigueur des châtiments est proportionnée à la gravité des crimes; 3° le *madhya-loca*, ou monde du milieu, est celui que les mortels habitent, et où règnent la vertu et le vice. La durée du temps se partage en six périodes, qui se succèdent sans interruption de toute éternité. A la fin de chacune, il s'opère une révolution totale dans la nature, et le monde est renouvelé. Dans leurs règles de conduite, les Djeinas sont plus rigoureux que les Brahmes. Ils s'abstiennent non seulement de toute nourriture animale, mais de tous les végétaux où se trouvent ordinairement des insectes : leurs seuls aliments sont le riz, le laitage, et des pois de diverses espèces. La crainte d'ôter la vie à un être vivant est telle, que l'on puise toujours l'eau en la filtrant à travers un linge, pour empêcher qu'aucun animalcule ne s'introduise dans le vase. Si un voyageur se penche au bord d'une fontaine, il n'aspire de même l'eau qu'en se couvrant la bouche. Un Djeina dévot ne tiendrait pas une lampe allumée dans la saison où les mouches et les papillons pourraient venir s'y brûler. Cette horreur de la destruction de la vie n'a pas peu contribué à amoindrir la puissance de la secte. On conçoit, en effet, combien il leur est difficile de se résoudre à commencer ou à soutenir une guerre.

C'est aux *Annales et antiquités du Radjasthan*, publiées par le lieutenant-colonel Tod, que nous avons emprunté la gravure qui précède cet article. Notre intention est de choisir, dans ce splendide ouvrage, quelques autres sujets qui nous donneront l'occasion de faire connaître à nos lecteurs l'une des contrées de l'Inde les plus intéressantes et les plus ignorées.

Cerveau de l'homme comparé à celui des autres animaux. — L'opinion des anciens naturalistes, tels qu'Aristote, était que l'homme avait, absolument et relativement parlant, un cerveau plus considérable que celui d'aucun autre animal. Cette opinion est une erreur. L'éléphant a un poids absolu de cervelle plus considérable; et plusieurs animaux, tels que certains oiseaux (le moineau, par exemple), plusieurs petits singes, des rongeurs, etc., ont, en proportion de leur taille, un cerveau plus volumineux que le nôtre. C'est donc seulement dans la structure du cerveau humain, dans ses rapports avec les nerfs, dans l'organisation de ces derniers, qu'il faudrait chercher l'explication matérielle de la supériorité d'intelligence qui caractérise notre espèce relativement à toutes les autres espèces animales.

La vaccine en Chine. — La petite vérole ravage annuellement les provinces méridionales de la Chine, comme une peste : elle tue ou défigure par centaines les pauvres habitants entassés dans de misérables huttes ou dans des barques étroites sur le rivage. L'introduction récente de la vaccine permet d'espérer la destruction de ce fléau.

Ce fut en 1805 qu'un marchand portugais, nommé Hewet, transporta de Manille à Macao plusieurs personnes inoculées, et invita quelques familles chinoises à faire l'essai de cette découverte. Il rencontra moins d'opposition que les premiers disciples de Jenner n'en ont trouvé dans les pays les plus civilisés de l'Europe. A la vérité, les prêtres, que les malades appellent pour conjurer les mauvais esprits et les médecins, ne négligèrent aucun effort pour tourner en dérision ce qui leur était préjudiciable. Mais le peuple eut confiance : quand il eut commencé à éprouver les heureux effets de l'inoculation, les classes moyennes l'imitèrent : aujourd'hui c'est le tour des grands. On voit qu'en Chine les innovations progressent de bas en haut; chez nous il arrive souvent le contraire. A Canton, les principaux marchands Hong se sont associés pour encourager la propagation de la vaccine; ils allouent de modiques primes aux mères qui portent leurs enfants aux médecins pendant les jours où, d'après la superstition chinoise, on regarde comme dangereux de prendre aucune espèce de remède.

LES KOSAKS DU DON.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE FAIT EN 1837 PAR UN INGÉNIEUR FRANÇAIS, DANS LA RUSSIE MÉRIDIONALE.

(Premier article.) *

En 1814, à cette époque de douloureuse mémoire, où la trahison et des revers inouïs ouvrirent aux étrangers le chemin de la France, on vit apparaître à la suite des armées coalisées de singulières figures qui semblaient appartenir moins à une nation civilisée qu'à des hordes sauvages. Ces barbares avaient été entraînés loin de leurs retraites ignorées par la Russie, qui, leur donnant le pillage pour

* Nous donnons avec d'autant plus d'empressement et de confiance à nos lecteurs ces articles de notre collaborateur L..., que son voyage est le plus récent qui ait été fait dans la Russie méridionale, et que rien n'a été publié depuis un assez grand nombre d'années, dans aucun recueil et dans aucun livre, sur les Kosaks du Don.

solde unique, encourageait par cela même toutes leurs déprédations. Tatars-Nogaï *, Baschkirs, Kalmouks ** et Kosaks ***, bandes fort peu redoutables pour une armée organisée, et toujours prêtes à se dérober par la fuite à une attaque en bataille rangée, avaient déjà acquis un triste renom dans la désastreuse retraite de Moscou, alors que la fatigue, la faim et les rigueurs du froid leur livraient nos soldats sans défense. L'étrange aspect que leur donnaient les peaux de moutons dont ils étaient vêtus, leurs bonnets en pointe, leurs barbes et leurs longues lances, contribuaient aussi à en faire un objet d'effroi pour les habitants des campagnes, et le nom de Kosak, sous lequel on les comprenait tous à peu près indistinctement, acquit bientôt chez nous une véritable célébrité. Il faut bien que l'impression produite par ce nom ait été profonde et générale jusqu'à une époque encore peu éloignée de nous, car on le trouvait dans toutes les bouches, on en faisait pour les enfants un épouvantail; il inspirait au poëte des accents guerriers, à l'homme d'état de sinistres prédictions. Dans son magnifique *Chant du Cosaque*, Béranger prêtait à ces hordes des accents d'une énergie sauvage, mais sublime; et lorsque Napoléon mourant à Sainte-Hélène tournait ses regards vers la vieille Europe, c'était pour lui prédire qu'*avant cinquante ans elle serait république ou cosaque.*

Cependant le jour de délivrance arriva; les troupes étrangères cessèrent de fouler le sol de notre pays, et les bandes indisciplinées qui les avaient suivies regagnèrent les déserts immenses où elles sont comme campées. On cessa bientôt d'en entendre parler, et de ces régions lointaines aucun bruit ne s'éleva qui annonçât le projet de réaliser la prédiction du grand homme. Mais lorsque les envahissements successifs du colosse du Nord viennent parfois troubler le repos où les nations de l'Europe occidentale paraissent comme assoupies, on se figure toujours des nuées de Barbares combattant aveuglément au profit de l'ambition moscovite, et le nom de Kosak rappelle vivement les souvenirs sanglants des trois dernières années de l'empire. Ces craintes sont-elles bien fondées? Ne s'est-on pas complu à exagérer l'importance, le nombre et la barbarie même de ces singuliers auxiliaires des armées russes?

J'ai été assez heureux, dans le courant de l'année 1837, après un voyage rapide au travers de l'Europe centrale, pour pousser mon excursion jusque dans le pays des Kosaks du Don, au milieu desquels j'ai vécu pendant trois mois, et je me trouve à même de donner quelques renseignements sur cette peuplade célèbre. Je dois avertir cependant que je me borne à transcrire ici des notes écrites à la hâte au milieu d'occupations multipliées et de fatigues excessives, qui me laissaient peu de temps pour les observations de mœurs de quelque importance. Peut-être cependant trouvera-t-on dans ces simples souvenirs de voyage des détails complétement inédits sur l'état actuel des Kosaks.

C'est le 15 juillet 1837, une heure avant le coucher du soleil, que nous franchîmes la frontière du pays kosak. Après avoir passé la nuit campés dans une vallée profonde, nous reprîmes notre marche le lendemain, à l'aide d'un renfort de chevaux fournis sur la réquisition du sous-officier qui nous accompagnait, et guidés par un autre Kosak qui devait, au relai suivant, ramener les chevaux à son village. Ce guide était un vieux soldat dont la tenue était assez misérable; mais sur la capote usée qui le couvrait, on voyait briller une longue rangée de ces croix et de ces médailles que l'on distribue en Russie avec tant de prodigalité. Je m'approchai pour examiner ses décorations, et sur la première qui frappa mes regards, je déchiffrai sans peine la courte inscription : *Paris 1814*. Je me livrais tout entier à l'impression douloureuse que cette fatale légende produisait sur moi, lorsqu'une réflexion subite arrêta le cours de mes noires idées. Ces mêmes hommes, qui ont pu se croire nos vainqueurs en 1814, loin de penser à venir attaquer encore chez nous cette civilisation qui fait notre force, nous demandaient de leur en révéler quelques secrets, et nous allions chercher dans leur propre pays les richesses naturelles qu'il renferme sous leur protection et avec leur aide. Faibles instruments d'une mission toute pacifique, nous les voyions s'incliner devant nous; et, cessant de gémir sur les désastres passés, comme s'ils pesaient encore sur notre patrie, nous pouvions lui rapporter toutes les marques de déférence et de respect que ses anciens ennemis nous prodiguaient. Dans ce rapprochement singulier entre quelques Français isolés et les peuplades lointaines qui portent encore les insignes de leurs triomphes passagers, l'avenir semble se peindre d'une manière frappante. La cause de la civilisation est trop juste pour qu'on doive jamais craindre de voir succomber les peuples qui la défendent, et son triomphe définitif aura lieu peut-être encore plus par des moyens pacifiques que par la force des armes, qui ne sera pas toujours, il faut l'espérer, *la dernière raison des rois.*

Territoire des Kosaks. — Le territoire des Kosaks du Don forme, à la partie sud-est de la Russie d'Europe, un vaste ensemble d'environ 2 600 milles carrés géographiques, entouré par les gouvernements d'Ekatérinoslof, des Slobodes d'Ukraine, de Saratof, d'Astrakhan, du Caucase, et par la mer d'Azof. Dans presque toute son étendue, ce pays est plat et sillonné seulement par des vallées et des ravins qui atteignent quelquefois une assez grande profondeur. La configuration du sol a donc cela de particulier que les accidents de terrain se manifestent presque constamment en *profondeur* et nullement en *hauteur*. Aussi, lorsque l'on parcourt les steppes immenses qui en forment la partie élevée, on n'aperçoit à la surface du sol que de faibles ondulations; tandis qu'en s'engageant dans les vallées encaissées qui aboutissent à celle du Don, on s'imaginerait, à voir leurs flancs rocailleux et découpés, que l'on est dans une région montueuse, si l'on ne savait d'avance que ces mouvements du sol s'arrêtent brusquement à peu de distance de la vallée, et sont terminés à leur partie supérieure par un plan à peu près horizontal.

Origine et caractères physiques des Kosaks. — L'origine des Kosaks est fort obscure; mais on sait d'une manière positive que plusieurs races différentes ont concouru à leur formation. Notre poëte national, Béranger, prête au Kosak ces paroles :

Fils d'Attila, j'obéis à sa voix.

Il n'est pas impossible, en effet, que les Kosaks comptent quelques uns de leurs ancêtres parmi les sauvages compagnons du *fléau de Dieu*; mais il est bien certain que le fond est de race slave, et qu'il y a eu en outre des mélanges nombreux avec les Tatars, les Tcherkesses ou Circassiens, et avec d'autres éléments entre lesquels la fusion politique est aujourd'hui complétement opérée, et dont beaucoup de traits caractéristiques se manifestant encore individuellement, ôtent à cette race une apparence complétement homogène. Les Kosaks du Don sont généralement grands, forts et bien constitués : je ne me rappelle pas avoir vu chez eux une seule difformité naturelle; c'est dans les traits du visage seulement que l'on aperçoit la différence d'origine. Le type le plus commun et qui semble appartenir à l'ancienne race slave, est une figure courte ou pleine, à pommettes saillantes, avec les yeux assez écartés ou enfoncés, la bouche moyenne et bien garnie, le nez de médiocre grosseur, généralement court ou relevé, la tête petite. C'est surtout chez les femmes que ces caractères se rencontrent le plus fréquemment. Lorsqu'elles sont jeunes, elles ont une fraîcheur qui n'est pas sans agrément, malgré l'irré-

* Voy. 1835, p. 183.
** *Ibid.*, p. 350.
*** Voy. les Kirghizes-Cosaques, 1835, p. 276.

gularité de ces traits; mais le moment de la première jeunesse passé, leur figure se flétrit, et leurs formes, proportionnellement beaucoup plus massives que celles des hommes, leur ôtent toute espèce de grâce. Au type que je viens de décrire, quand il est exagéré dans quelques uns de ses caractères les plus saillants, tels que l'écartement des yeux, le relèvement du nez et la largeur de la face, se rattache cette repoussante figure que la caricature reproduit quelquefois chez nous, en lui donnant le nom fort impropre de Kalmouk, et que l'on voit très rarement chez les Kosaks du Don. Les cheveux et les yeux sont généralement bruns. Le sous-officier Kravtzof, dont j'ai esquissé le portrait à Kamenskaïa-Stanitza, offre d'une manière assez prononcée tous les caractères qui indiquent une origine slave.

(Portrait d'un sous-officier kosak en grande tenue, dessiné à Kamenskaïa en 1837.)

C'est, je l'avoue, avec étonnement que j'ai rencontré souvent chez eux un autre type remarquable par son expression mâle et par la régularité des traits. On ne saurait en donner une plus juste idée qu'en le comparant à ces belles têtes des vieux soldats de la république et de l'empire, qui ont fourni à nos artistes de si heureuses inspirations. La vieillesse ajoute encore un nouveau caractère de calme et de dignité à ces figures ornées de longues barbes grises. Dans ce type, les yeux sont généralement gris ou brun clair, et les cheveux blonds ou châtains. Enfin, on voit encore un troisième type, mais qui est rare et ne se rencontre guère que parmi les nobles qui habitent l'ancienne ou la nouvelle capitale. Une figure ovale assez longue, un nez droit et aquilin, des yeux noirs et fendus en amande, la peau brune, en sont les caractères les plus essentiels; on y reconnaît évidemment l'influence de l'origine tcherkesse, que tant de traditions, de documents historiques et de noms mêmes, tels que celui de *Tcherkask*, capitale du pays, rendent irrécusable.

INSTITUTS D'HOFWYL,

CANTON DE BERNE EN SUISSE.

Parmi le grand nombre de voyageurs qui parcourent chaque année la Suisse, il en est peu qui ne profitent de leur séjour à Berne pour faire une excursion aux instituts d'Hofwyl. Les uns sont attirés par leurs sympathies pour l'agriculture, d'autres par le désir de tout observer en pays étranger; le plus grand nombre enfin, par la curiosité qu'inspire le fondateur, M. de Fellenberg, dont le nom est devenu européen.

Voici ce que madame de Staël écrivait en 1810 sur M. de Fellenberg.

« Pestalozzi n'est pas le seul, dans la Suisse allemande qui s'occupe avec zèle de cultiver l'âme du peuple; c'est sous ce rapport que l'établissement de M. de Fellenberg m'a frappée. Beaucoup de gens y sont venus chercher de nouvelles lumières sur l'agriculture, et l'on dit qu'à cet égard ils ont été satisfaits. Mais ce qui mérite principalement l'estime des amis de l'humanité, c'est le soin que prend M. de Fellenberg de l'éducation des gens du peuple; il fait instruire selon la méthode de Pestalozzi les maîtres d'école des villages, afin qu'ils enseignent à leur tour les enfants. Les ouvriers qui labourent ses terres apprennent la musique des psaumes, et bientôt en entendra dans les campagnes les louanges divines chantées avec des voix simples, mais harmonieuses, qui célébreront à la fois la nature et son auteur; enfin, M. de Fellenberg cherche par tous les moyens possibles à établir entre les classes inférieures et la nôtre un lien libéral, un lien qui ne soit pas uniquement fondé sur les intérêts pécuniaires des riches et des pauvres. »

Hofwyl est situé à deux lieues au nord de la ville de Berne, à six lieues du Jura, à une distance un peu plus grande de la chaîne des Alpes. Il forme l'extrémité d'un coteau qui s'étend à l'est jusque dans l'Emmenthal; on y arrive de plusieurs côtés en quittant Berne, soit par la porte de Thun, en suivant la route de Soleure, ou par une promenade rendez-vous favori des Bernois le dimanche. On arrive par une délicieuse allée percée dans un bois de sapins, à Reichenbach, ancien séjour d'Ulrich et de Rodolphe d'Erlach, qui se trouve à une faible distance d'Hofwyl. Les bois assez étendus qui environnent Hofwyl donnent au paysage une physionomie agreste et sauvage; mais le panorama change dès qu'on approche du village de Buchsée. On aperçoit alors de vastes plaines, des coteaux légèrement ondulés, couverts de la plus riche végétation. La masse imposante des constructions occupe le centre; c'est une colonie qui peut en quelque sorte subsister sans approvisionnements du dehors. Douze maîtres de corps d'état sont chargés de pourvoir à tous les besoins, et de mettre en œuvre tous les produits du sol. On y voit des ateliers de charron, menuisier, forgeron, charpentier, mécanicien, sellier, bourrelier, cordonnier, boulanger, imprimeur-lithographe, armurier, etc.

Trois cents jeunes gens trouvent là tous les soins dont ils ont besoin en maladie comme en santé. Vingt-cinq à trente professeurs sont chargés de leur donner l'instruction nécessaire; ils sont tous choisis parmi de jeunes hommes qui ont su comprendre la pensée de M. de Fellenberg; ils ont généreusement voué leur existence à la féconder. Il nous a été accordé comme une faveur spéciale de résider un mois parmi eux; nous avons eu par conséquent l'occa-

sion de les voir à toutes les heures de la journée. Pendant leurs repas, leurs études, leurs promenades, toujours leur esprit est dirigé vers cette pensée, qu'en secondant le digne fondateur d'Hofwyl, ils s'inscrivent parmi les bienfaiteurs de l'humanité; elle se traduit d'une manière très significative par leurs actions et leurs paroles. C'est ce qui explique et justifie l'enthousiasme avec lequel tous ces professeurs, jeunes ou vieux, s'entretiennent d'Hofwyl; c'est pour eux l'arche sainte, aux destinées de laquelle ils ont fixé la leur. La plupart d'entre eux auraient trouvé en Allemagne, leur patrie, de plus grands avantages que ceux que peut leur procurer cet établissement. Ailleurs c'eût été le bien-être et les agréments qu'on trouve dans une grande ville, la gloire qui s'attache au nom d'un professeur célèbre, autour duquel se pressent de nombreux auditeurs; ici ce sont les privations et l'isolement de la campagne, l'obscurité qui en est inséparable; et, chose digne de remarque, pendant les vacances, qui sont accordées chaque année aux professeurs d'Hofwyl, on en voit peu s'éloigner de la Suisse; Français, Allemands, Italiens, tous ou presque tous restent dans le pays, attendant avec une sorte d'impatience le moment où ils pourront revoir leurs élèves et reprendre leurs travaux.

C'est en 1799 que M. de Fellenberg s'est placé à la tête des instituts d'Hofwyl : il avait été précédemment associé pendant quatre ans au premier philanthrope de la Suisse, au digne élève de la vertueuse Barbara; nos lecteurs ont déjà nommé Pestalozzi*. Développer l'esprit et le cœur, faire des hommes pour la société et pour la famille, telle a été la pensée de M. de Fellenberg.

Hofwyl comprend quatre instituts : un institut scientifique, une école intermédiaire, une école des pauvres ou école rurale, une école normale trimestrielle pour les maîtres d'école.

L'institut scientifique, ou, comme on l'appelle à Hofwyl, le grand institut, embrasse l'étude des langues mortes et vivantes : latin, grec, français, allemand surtout, sciences mathématiques et physiques, l'histoire, la géographie. Les études y sont poussées jusqu'à la philosophie inclusivement, et pour les sciences mathématiques jusqu'aux matières exigées pour l'admission aux écoles polytechniques de Paris et de Vienne. Ces études sont entremêlées d'exercices gymnastiques, d'arts d'agrément, dessin, musique, équi

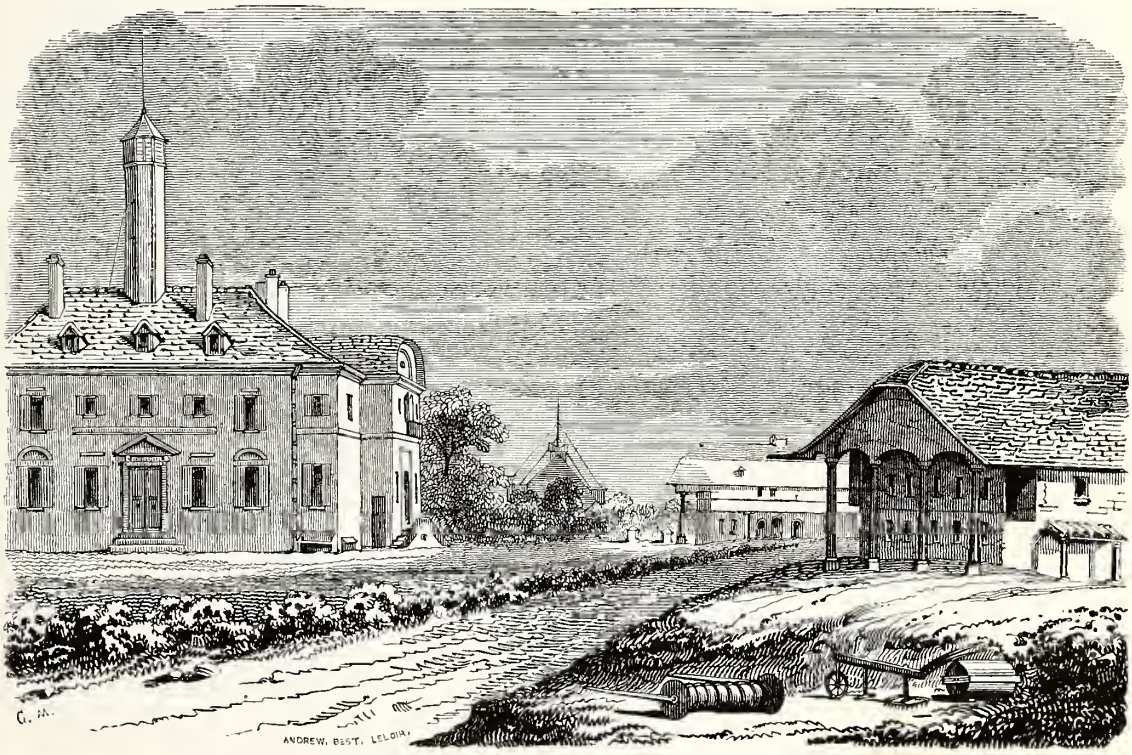

(Hofwyl, près de Berne.)

tation, escrime, etc. Les élèves du grand institut prennent leurs repas à une table présidée par M. de Fellenberg.

Cette division d'Hofwyl est composée de jeunes gens appartenant à tous les pays du monde; ce sont pour la plupart des fils de familles russes, américaines ou anglaises, que les parents y laissent en parcourant la Suisse. Néanmoins la France, la Prusse, l'Allemagne, la Bavière, y figurent depuis quelques années pour une assez forte proportion.

Le deuxième institut, appelé école intermédiaire (*real schule*), est composé en grande partie de jeunes gens appartenant à la classe des petits industriels de la Suisse; ce sont des fils d'aubergistes, boulangers, etc. L'instruction est circonscrite dans des limites plus resserrées que celle qu'on donne au grand institut. Elle a principalement pour but les connaissances qu'exige la direction d'une exploitation rurale ou d'une manufacture. Cette deuxième division habite un corps de logis séparé, et prend ses repas à une able présidée par madame de Fellenberg. Le prix de la pension est peu élevé; il varie, suivant la position des familles, de 30 à 50 louis.

Le troisième institut, école des pauvres, est celui de tous à la prospérité duquel M. de Fellenberg paraît s'intéresser le plus vivement; c'est en effet sa plus belle création. L'idée que la plupart des familles princières de l'Angleterre et de la Russie lui doivent l'éducation de leurs fils, s'efface à ses yeux devant la pensée que, quel que soit l'avenir réservé à Hofwyl, il lui restera toujours dans la postérité le titre de fondateur des écoles des pauvres; voilà ce qui le soutient et l'encourage dans l'accomplissement d'une tâche rendue difficile par le mauvais vouloir et l'ingratitude des hommes.

Les jeunes gens qui composent ce qu'on nomme à Hofwyl l'école des pauvres, et plus ordinairement les *werthy*, du nom du philanthrope thurgovien placé à la tête de cette école jusqu'en 1833, sont choisis parmi de petits vagabonds de

* Voy. le portrait de cet homme célèbre, 1834, p. 59.

sept à huit ans, qu'on rencontre en plus ou moins grande proportion dans tous les pays, et qui, partout, semblent porter en naissant avec eux l'instinct de la paresse et du désordre. Ils sont reçus à Hofwyl dès l'âge de six ans ; ils reçoivent, à part l'instruction, tout ce qui est nécessaire à leur entretien ; leur costume consiste, en été, en une veste et un pantalon de grosse toile ; ils sont toujours nu-tête ; en hiver la toile est remplacée par une étoffe grossière en laine du pays. Ils s'engagent en entrant à rester à l'école jusqu'à l'âge de vingt et un ans ; mais il arrive fréquemment que leur sortie a lieu avant cette époque, si M. de Fellenberg les trouve aptes à exercer les fonctions de régisseurs, ou à occuper des chaires d'instituteurs dans les villages.

Pour que l'entretien des werlhy soit remboursé à M. de Fellenberg, il est indispensable que ces jeunes gens fournissent une somme de travail à peu près semblable à celle qu'on est en droit d'attendre des ouvriers de l'exploitation ; or, il est bien certain que ce n'est que dans les dernières années de leur séjour, lorsque leurs forces et leur aptitude le permettent, qu'on peut les employer indistinctement à tous les travaux. Jusque là leurs occupations se bornent à assister les différents chefs de service ; les plus jeunes ramassent les pierres dans les champs de trèfle, et les conduisent, à l'aide de petites voitures traînées par une ânesse, dans des hangars, où elles sont cassées pour être répandues sur les chemins de l'exploitation. D'autres werlhy étendent le fumier sur les champs ; ils font en un mot le travail qu'on confie partout ailleurs à des femmes.

Ils sont logés dans un corps de logis séparé, ayant chacun leur lit, prenant leurs repas avec leurs professeurs. On ne pourrait se faire une idée des soins que leur prodigue M. de Fellenberg. Indépendamment de leur toilette de propreté qu'ils sont tenus de faire chaque matin, en été ils prennent leurs leçons de natation dans une pièce d'eau parfaitement disposée pour cela, et en hiver fréquemment des bains chauds. Ils se lèvent à cinq heures en été, à six heures en hiver ; ils travaillent en moyenne dix heures par jour. Leurs travaux sont interrompus par leurs repas et le temps consacré aux récréations, qui consistent en exercices gymnastiques dans un vaste manége couvert, où ils trouvent, à l'abri de tout danger, tout ce qui est nécessaire au développement de leur agilité et de leurs forces. En été, on leur fait faire l'exercice militaire chaque samedi, on les habitue au tir des armes à feu. Leurs objets d'enseignement sont la lecture, l'écriture, le dessin, le calcul, le chant, la grammaire, quelques notions de géométrie descriptive, les éléments de physique, la géographie et l'histoire, principalement celle du pays qu'ils connaissent tous parfaitement. Sur le terrain, ils se familiarisent avec l'arpentage et avec quelques notions élémentaires de géologie. Ils travaillent dans les nombreux ateliers d'Hofwyl, afin de connaître certaines règles de mécanique indispensables à l'homme qui se destine à être régisseur d'une vaste exploitation agricole, ou contre-maître dans une manufacture. Les longues soirées d'hiver sont employées à faire des nattes de paille, ou à garnir des chaises, à faire en un mot, pour la maison, une quantité d'objets qu'il faudrait se procurer au dehors. Ils battent aussi en grange.

Pour leur inspirer des idées d'ordre et d'économie, inséparables de l'amour du travail, M. de Fellenberg a concédé aux werlhy une étendue de terrain qu'ils ont divisée en planches de deux et trois mètres. Là ils cultivent des légumes et de la salade, qui leur sont achetés par madame de Fellenberg au taux des marchés voisins. Cet argent est mis en dépôt jusqu'à leur sortie de l'établissement. Il leur est interdit de prendre du fumier destiné aux terres de l'exploitation. L'après-dîner du dimanche est consacrée par eux à explorer les routes voisines et à faire leur provision. Ils élèvent aussi des abeilles dont le miel leur est payé par le ménage.

On ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration lorsqu'on examine la vie laborieuse de ces petits jeunes gens, qui, sans le désintéressement de M. de Fellenberg, grossiraient le nombre de ces malheureux que l'oisiveté et l'inconduite amènent chaque année dans les prisons. C'est un noble exemple qui aurait dû trouver de nombreux imitateurs en France. L'école des pauvres d'Hofwyl fut fondée en 1809. En 1837, c'est-à-dire pendant une période de vingt-huit années, plus de cinq cents enfants ont été nourris, habillés, instruits, et M. de Fellenberg nous disait qu'il se trouve aujourd'hui presque entièrement remboursé de ses frais d'établissement et d'entretien.

En 1835, M. Werlhy, rappelé par son canton, a dû quitter Hofwyl pour se mettre à la tête d'une école des pauvres fondée à Kreuzlingen, près de Constance. Nous avons eu occasion de visiter cet établissement en 1837 ; on peut le considérer comme une digne succursale de celui d'Hofwil. Cet honnête citoyen a reçu du gouvernement de son canton et des pays étrangers les offres les plus flatteuses. Il a tout sacrifié à son ardent désir de soulager l'humanité ; le seul titre dont il se glorifie est celui de coopérateur de M. de Fellemberg. C'est la seule gloire qu'il ait ambitionnée et qu'il apprécie. Il serait difficile en effet d'en rencontrer une plus belle.

C'est à Pestalozzi, à M. de Fellenberg et à M. Werlhy, n'en doutons pas, que les cantons de Vaud et de Berne sont redevables de leur bonne culture ; c'est par leurs soins éclairés qu'on a vu disparaître insensiblement les mendiants et les vagabonds, que les crimes et les délits sont devenus plus rares, et qu'enfin on a pu abolir de fait la peine de mort. Les autres parties de la Suisse ont su apprécier ces résultats, ainsi on a vu se propager rapidement l'exemple donné à Hofwyl. Les cantons de Zurich, Bâle, Soleure, Glaris à Linth-Boden, sur des marais desséchés, sont en possession d'instituts agricoles destinés à l'éducation des pauvres ; et la France, qui compte une population de près de 34,000,000 d'habitants, en est réduite à deux écoles rurales des pauvres sur une très petite échelle. On doit toutefois une grande reconnaissance à leurs dignes fondateurs, à M. Bazin et à M. Rieffel, ancien élève de Roville.

Le quatrième institut, ou école normale trimestrielle pour les maîtres d'école, fut ouverte en 1808. Le zèle que ceux-ci mirent à s'y rendre éveilla la susceptibilité du gouvernement bernois, qui crut voir dans ces instituteurs du peuple, *volks-erzicher*, des agents de révolution. Il leur fut interdit de suivre les cours d'Hofwyl sous peine de déportation. Les maîtres d'école, plus jaloux des intérêts du pays que les membres du gouvernement, jugèrent qu'il était de leur devoir d'encourager les efforts de M. de Fellenberg. Ils se rendirent à Hofwyl comme missionnaires, pendant les vacances d'été des écoles de village ; ils travaillaient avec les élèves de l'école rurale, et dans l'intervalle des travaux champêtres ils suivaient assidûment les cours. Néanmoins M. de Fellenberg, ne voulant pas encourir la responsabilité d'avoir attiré les vengeances du gouvernement sur ces dignes citoyens, crut devoir fermer son école. Elle a été réouverte en 1831. Les maîtres d'école y sont venus en foule ; ils y ont tous reçu gratuitement instruction et entretien. Chaque année, depuis cette époque, M. de Fellenberg continue à faire de ses propres deniers les frais qu'occasionne le séjour des maîtres d'école. Encore quelques années, et le grand arbre qui a pris racine à Hofwyl étendra ses rameaux sur toute la Suisse ; c'est une garantie pour M. de Fellemberg que le bel édifice qu'il a élevé ne peut pas crouler ; tout s'ébranlerait autour de lui, qu'il resterait solidement fixé sur sa base. En mourant, le digne philanthrope d'Hofwyl lèguera à sa patrie un précieux héritage, un admirable système d'éducation pour les pauvres, ses enfants.

MEMORIAL SECULAIRE DE 1839.

An 39. — Caligula vient passer deux ans dans la Gaule, et la tourmente de ses folies. Par exemple, n'ayant point à son gré assez de prisonniers germains pour suivre son char de triomphe lorsqu'il rentrera dans Rome, il lui vient en idée de faire enlever un grand nombre de Gaulois. On les choisit à la taille; on leur teint les cheveux en rouge; on les forme à proférer quelques mots tudesques, puis on les mène à Rome jouer le rôle de captifs germains.

139. — Cette année ne présente aucun événement notable. L'empire est tranquille sous le règne paternel d'Antonin.

239. — Gordien III est empereur depuis un an. Il régna sept ans; long règne pour l'époque, car l'armée, vraie souveraine alors, ne laissait moyennement que deux ou trois ans de vie à ses prête-nom.

339. — Dans un concile tenu à Antioche, un prêtre arien est ordonné évêque d'Alexandrie à la place d'Athanase.

D'autres fois encore, durant sa lutte d'un demi-siècle contre l'arianisme, et pour le triomphe du dogme de la Trinité, cet illustre père de l'Eglise, ce géant du catholicisme, fut banni de son siége épiscopal. Un passage de l'article ATHANASE, inséré par M. Pierre Leroux dans l'*Encyclopédie nouvelle*, montrera l'importance politique de la question qui s'agitait alors dans le monde.

« .... Au troisième concile de Milan, l'empereur Constance se lève avec fureur au milieu des évêques, se fait l'accusateur d'Athanase, ordonne de le condamner; et comme les évêques lui représentaient qu'il ne s'agissait pas d'une affaire temporelle : « Ce que je veux, dit-il, doit passer pour règle. Les évêques de Syrie trouvent bon que je » parle ainsi; obéissez donc, ou vous serez exilés.» Les évêques étonnés levèrent les mains au ciel, et lui représentèrent hardiment que l'empire ne lui appartenait pas, mais à Dieu de qui il l'avait reçu et qui pouvait l'en priver; ils le menaçaient du jour du jugement, et lui conseillaient de ne pas corrompre la discipline de l'Eglise en y mêlant la puissance romaine; mais il n'écouta rien, et, sans les laisser parler davantage, il les menaça, il tira l'épée contre eux, et commanda d'en mener quelques uns au supplice; puis, changeant aussitôt d'avis, il les condamna seulement au bannissement.

» Cette scène de violence, cette lutte de Constance contre le concile de Milan, cette épée tirée, cette menace de mort qui s'interrompt et s'effraie d'elle-même, c'est la lutte de l'empire et de la papauté, qui commence là entre le fils de Constantin et Athanase, le représentant du dogme de Nicée, pour se continuer ensuite dans tout le moyen âge. »

439. — Théodoric Ier, roi des Visigoths, assiégé dans Toulouse par un lieutenant de Valentinien III, empereur d'Occident, remporte une grande victoire. Ce succès, obtenu par les prières de saint Orens, évêque d'Auch, est suivi d'un traité de paix entre l'empereur et Théodoric.

— Le Vandale Genséric, après avoir ravagé et conquis l'Afrique romaine, s'empare de Carthage, et fonde un puissant royaume dont cette cité devient la capitale.

Détruite six siècles auparavant par Scipion, Carthage s'était relevée de ses ruines comme colonie romaine, et dans sa seconde vie elle était si florissante encore qu'on la nommait la Rome d'Afrique.

539. — Bélisaire, général des armées de l'empereur Justinien, entre dans Ravenne, capitale et dernier refuge des Goths en Italie, et achève ainsi de leur reprendre cette contrée, comme il a naguère reconquis l'Afrique et Carthage sur les Vandales; mais ce n'est qu'un point d'arrêt dans la décadence de l'Empire.

639. — Sous le khalifat d'Omar, successeur immédiat de Mahomet, Amrou (ou Amr) Ben-el-as, l'un des plus célèbres généraux musulmans, conquiert Alexandrie et toute l'Egypte.

739. — Alfonse Ier, dit le Catholique, est élu roi des Asturies. Pélasge a naguère arraché cette partie de la péninsule à la domination des Maures; le premier, il a secoué le joug de ces conquérants.

Après Alfonse, le premier roi espagnol surnommé le Catholique fut Ferdinand d'Aragon, mort en 1516; c'est depuis Ferdinand que cette épithète est devenue inhérente au titre de roi d'Espagne.

839. — Vingt-quatrième placite général tenu sous le règne de Louis-le-Débonnaire (Lodevig Ier); sous Charlemagne (Karl Ier), il y en avait eu plus de trente. Ces assemblées étaient loin d'être de véritables représentations nationales; et à cet égard il faut se défier de certaines opinions historiques. Voici comment les placites sont caractérisés par M. Guizot:

« Isolés dans leurs districts ou sur leurs domaines, les ducs, les comtes, les grands bénéficiers, si pesants pour la population qui les entourait, n'eussent été que des étrangers ou des ennemis. Fréquemment rassemblés auprès de Charlemagne, tombant alors dans la sphère de son ascendant personnel, ils étaient ses conseillers, ses alliés, devenaient bientôt ses agents, et reportaient ensuite dans les provinces, après l'avoir acceptée pour leur compte, sa domination qui valait mieux que la leur.

» Mais l'unité du gouvernement avait disparu avec Charlemagne; les assemblées générales, loin de la rétablir sous son débile successeur, ne servirent qu'à révéler la dissolution naissante et à en précipiter le cours. Des inimitiés et des guerres civiles furent presque le seul résultat de ce rapprochement momentané des prétentions et des forces individuelles qu'aucune force supérieure ne ralliait et ne contenait plus. »

— Eginhard, conseil et annaliste de Charlemagne, meurt dans un monastère où il s'est retiré.

Les monastères étaient alors les lieux d'asile, les châteaux-forts de la science et de l'étude.

939. — Ramire II, roi de Léon, remporte sur Abdérame III, khalife de Cordoue, la célèbre victoire de Simancas. 50 000 Musulmans, d'autres disent 70 000, restèrent sur le champ de bataille.

1039. — Fondation du royaume de Portugal. Alfonse Ier Henriquez, dit le Conquistador (le conquérant), descendant de notre roi Robert l'excommunié, sanctionne par une grande victoire le titre de roi de Portugal dont son armée vient de le saluer en présence de l'ennemi. Cinq rois maures sont défaits dans les plaines d'Ourique; leurs cinq étendards figureront dans les armoiries du Portugal.

— Henry-le-Noir succède à Conrad II son père. Indépendamment de la Germanie et de la Bourgogne, les états de l'empereur Henry se composent de la haute et de la basse Lorraine, de l'Alsace, de la Franche-Comté du Lyonnais, de la Provence et du Dauphiné.

La suite à une prochaine livraison.

BAS-RELIEFS PEINTS
DU CHŒUR DE NOTRE-DAME DE PARIS, NOUVELLEMENT RESTAURÉS.

Ces bas-reliefs sont sculptés sur la clôture extérieure du chœur de Notre-Dame. Ils représentent l'histoire de la vie de Jésus-Christ.

On a conservé le nom des artistes à qui l'on doit ce curieux monument. Avant le règne de Louis XIV, on voyait même sur cette clôture la figure en relief d'un homme à genoux, les mains jointes; c'était la statue de l'artiste qui s'était représenté au milieu de son œuvre, et qui avait placé l'inscription suivante au-dessus de sa tête.

« C'est maistre Jehan Ravy, qui fut masson de Nostre-» Dame de Paris, par l'espace de XXVI ans et commença » ces nouvelles histoires; et maistre Jehan le Bouteillier son » nepveu les a parfaictes en l'an MCCCLI. »

Par ce terme de *masson* on entendait alors ce que nous entendons par le mot d'architecte, et presque toujours l'architecte était sculpteur, ou, comme l'on disait alors, *tailleur d'images*.

Cette inscription et beaucoup d'autres encore prouvent que l'on s'est trop hâté d'affirmer que, par humilité, les artistes du moyen âge ne signaient pas leurs œuvres, et qu'ils abdiquaient ainsi leur personnalité afin de prouver que leur ouvrage était celui de toute la société inspirée de Dieu. Ces hypothèses sont réfutées par le grand nombre de ces artistes connus aujourd'hui, et notamment par une inscription dans laquelle un artiste s'appelle *vir non incertus*, c'est-à-dire un homme bien connu, que l'on ne peut confondre avec un autre.

Les arts au moyen âge étaient employés surtout à l'enseignement des fidèles, en couvrant les cathédrales de vitraux, de fresques et de sculptures, qui racontaient dans un langage naïf la vie de Jésus de la Vierge, et de tous les autres personnages du christianisme.

Un curé de Saint-Nizier de Troyes voulut qu'on écrivît sur une verrière de son église: « Moslé, curé de céans, a » fait faire ces vitraux, avec les peintures et escritures, » qui y sont, pour servir de catéchisme et instruction aux » peuples. »

Un peintre italien du quatorzième siècle disait: « Nous » autres peintres, nous ne nous occupons d'autre chose » que de faire des saints et des saintes sur les murs et sur » les autels, afin que par ce moyen les hommes, au grand » dépit des démons, soient plus portés à la vertu et à la » piété. »

Pour rendre ces sujets plus clairs, pour captiver par les sens la multitude, il paraît que les sculpteurs du moyen âge avaient l'habitude de peindre les personnages qui composaient leurs bas-reliefs. C'est cette sculpture peinte que l'on appelle la *sculpture polychrome* (à plusieurs couleurs).

Les bas-reliefs dont nous nous occupons étaient peints et rehaussés d'or. En 1561 ces couleurs brillaient encore de tout leur éclat. Mais vint plus tard le grand siècle de

(La Fuite en Egypte, fragment des bas-reliefs peints du chœur de Notre-Dame de Paris, nouvellement restaurés.)

Louis XIV; pour beaucoup d'hommes de ce temps, trop exclusifs, tout ce qui n'avait point un caractère grec était barbare, et tout ce qui était barbare était impitoyablement détruit. On badigeonna donc ces figures, on couvrit d'une épaisse couche de couleur jaunâtre les teintes d'or et d'azur de leurs vêtements. On perça même deux portes au milieu de plusieurs sujets

Récemment on a enlevé le badigeon, mais avec quelque négligence: on a mutilé plusieurs figures, et on a fait disparaître des détails d'une délicatesse ravissante.

A la gauche du chœur il reste encore treize sujets. — Nous reproduisons le sixième bas-relief, qui est l'un des plus remarquables.

L'attitude de la Vierge et de son fils est d'une vérité et d'un sentiment maternel admirables; Joseph, au contraire, se fait remarquer par son air résolu. Dans une espèce de temple, sont deux statues de dieux païens qui, tombant de leurs bases, vont se briser. Cette allégorie a sans doute pour objet de rappeler que Jésus étant sauvé, sa mission s'accomplira, et que le paganisme sera remplacé par une foi plus pure.

A droite du chœur, on a représenté les diverses apparitions du Christ après sa résurrection; mais toute la Passion n'existe plus. Le Crucifiement, la Sépulture, la Résurrection, ont été brisés.

L'oisiveté ressemble à la rouille: elle use beaucoup plus que le travail.

Le fruit suit une belle fleur, comme l'honneur suit une belle vie.

C'est la plus mauvaise roue du char qui crie toujours.

Vieux péché fait nouvelle honte.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE LAC CATHERINE.

(Le lac Catherine, dans la Haute-Ecosse.)

Le lac Catherine est situé dans l'ouest de la Haute-Ecosse, à peu de distance du lac Lomond. Contrairement à une règle que l'on peut considérer comme presque invariable, la partie inférieure de ce lac est d'un effet beaucoup plus pittoresque que la partie supérieure. Les collines se pressent les unes au-dessus des autres, à des hauteurs inégales, et dans un admirable désordre. Leurs bases plongent dans l'eau qui reflète leurs cimes. Des bouquets verdoyants sont semés sur leurs flancs comme pour en adoucir les transitions et les contrastes. C'est en été, lorsque le ciel est sans nuage, lorsque le soleil brille de tout son éclat, qu'il est préférable de voir le lac Catherine. Les brouillards sont rarement, quoi qu'on puisse dire, une décoration agréable des paysages : leur voile dérobe les horizons et inquiète la vue; ils ne conviennent bien qu'aux plages vastes et tristes. Aujourd'hui la plupart des voyageurs visitent les lacs d'Ecosse en bateau à vapeur; ils accusent à leur retour les poëtes d'exagération. Ce qui a paru grand et sublime à Byron, à Burns ou à Wordsworth, est consigné dans leurs notes comme médiocrement digne de remarque. On conçoit, en effet, qu'après avoir glissé avec la rapidité de l'oiseau sur la surface d'un lac, après avoir à peine effleuré du regard autour de soi quelques premiers plans qui masquent les perspectives, on ne rapporte chez soi que des souvenirs monotones. En Ecosse, comme dans les Alpes ou dans les Pyrénées, un voyageur qui cherche les grandes scènes de la nature pour s'y régénérer, pour y puiser de nouvelles forces, pour y rafraîchir son âme, ne se contente pas de ces promenades paresseuses. Il marche, il brave la fatigue; il est armé d'un bâton; il a un guide, il le suit sur les montagnes, erre avec lui sur leurs crêtes, et ne s'arrête pas seulement aux points de vue qu'on lui montre du doigt, mais il veut en trouver lui-même, et aime à se donner quelques unes des émotions de l'homme qui découvre un monde. Nous sommes tous poëtes lorsque nous nous abandonnons avec simplicité, avec bonne foi, avec recueillement, à nos impressions naturelles en présence des merveilles de la création.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

Sous ce titre, nous publierons une série d'articles où nous chercherons à détruire les erreurs ou les préjugés les plus accrédités dans les sciences, dans l'histoire, ou dans l'art. Nous nous appliquerons en même temps à leur substituer des vérités certaines, reconnues et acceptées par tous les hommes instruits et de bonne foi.

Une semblable entreprise n'était possible qu'avec l'aide d'un assez grand nombre de rédacteurs, engagés dans des études spéciales et diverses. Nous avons attendu que notre rédaction fût organisée de manière à nous permettre d'exécuter ce plan avec assurance. Aujourd'hui nous nous croyons prêts : le public jugera.

I.

COULEUVRES AVALÉES VIVANTES.

Lorsqu'en 1811 la conscription décimait la population et ne laissait derrière elle que les jeunes gens hors d'état,

par suite des misères de leur organisation physique, de tenir un fusil, on vit arriver à l'Hôtel-Dieu de Paris un individu qui fut bientôt un objet d'attention et de pitié, même dans ce vaste établissement où de si grandes douleurs viennent incessamment demander un asile. C'est qu'en effet il était atteint d'une terrible maladie : chaque jour, à de certaines heures, on voyait son corps se gonfler, et l'on eût dit qu'il allait faire explosion par l'effort d'une puissance intérieure. Les médecins s'épuisaient en conjectures sur la nature du mal ; les remèdes de toute sorte n'étaient point épargnés, mais c'était en vain.

Notre homme prétendait avoir avalé une couleuvre, et il racontait lui-même sa pitoyable histoire à peu près en ces termes : « J'étais berger sur les bords de la Loire. Un jour qu'il faisait plus chaud que de coutume, vers l'heure de midi, après avoir rassemblé mes moutons autour de moi, j'eus le malheur de me coucher à l'ombre d'un arbre jeune et peu épais. Je m'endormis, et le soleil, en continuant de s'avancer, eut bientôt fait mouvoir l'ombre qui me protégeait, de sorte que ses rayons tombèrent à plomb sur ma tête et mes épaules. Je n'en dormais pas moins, lorsque je me sentis tout-à-coup réveillé par un étouffement extraordinaire : un animal semblait s'introduire dans mon gosier. Je portai vivement mes deux mains à ma bouche pour le retenir : il était trop tard ; à peine me fut-il possible de saisir l'extrémité de la queue ; dans mon effort pour l'arracher, la douleur me fit bientôt lâcher prise, et la couleuvre, car c'en était une, s'est depuis lors établie dans mon estomac d'où rien n'a pu la chasser. »

A l'appui de son dire, le malheureux exhibait des certificats et des recommandations de toute espèce ; certificats de la préfecture d'Orléans attestant comme quoi on l'avait réformé du service militaire en considération d'une si prodigieuse maladie ; consultations de médecins déclarant le mal incurable ; lettres de curés et de maires, et de l'évêque lui-même, pour recommander le pauvre berger à quiconque avait dans le cœur une fibre prête à vibrer pour compatir au malheur des autres.

Il avait déjà passé plusieurs mois à l'Hôtel-Dieu sous une surveillance sévère, et l'on se disposait à le renvoyer chez lui, sur la demande qu'il en avait faite, en lui accordant un de ces secours que l'on affecte par de rares exceptions à certaines maladies extraordinaires, lorsque deux jeunes médecins, alors internes, et dont l'un occupe maintenant à Paris une des positions scientifiques les plus élevées, résolurent d'étudier cette étrange maladie sous toutes ses faces, et de poursuivre la fraude, si elle existait, jusque dans ses derniers retranchements.

Ils avaient déjà remarqué que le malade était fortement influencé par toutes les personnes qui l'approchaient, à ce point que son corps ne se gonflait jamais que lorsqu'il était seul, ce qui était cause qu'on n'avait jamais pu observer la manière dont commençaient les accès. Ils se placèrent donc en observation, se relevant tour à tour de façon à ne jamais perdre le malade de vue ; et dès lors tous les accidents cessèrent. Ils cessèrent encore lorsqu'après l'avoir enfermé dans une de ces camisoles qui rendent impossible tout usage des bras et des mains, on eut ensuite emprisonné sa tête dans une sorte de casque en toile qui paralysait à l'aide d'une forte mentonnière les mouvements de la mâchoire inférieure et de ses muscles. Bientôt notre homme vit qu'il était découvert, et il consentit à avouer de bonne grâce une supercherie qu'il avait su jusque là cacher avec tant d'art et de persévérance. En exerçant pendant long-temps les muscles de la bouche et de l'arrière-bouche, il était parvenu à avaler l'air comme nous avalons nos aliments, et à le faire passer ainsi peu à peu dans son estomac et dans le circuit de ses intestins grêles qui se distendaient outre mesure, et donnaient ainsi à son abdomen toute l'apparence de l'hydropisie. Voulait-il faire naître ces prétendus accès? il lui suffisait de cacher quelques instants sa tête dans son lit pour exécuter à l'aise sa manœuvre ; quant à la couleuvre, elle n'avait jamais existé, même dans son imagination.

Cet exemple que nous venons de citer n'a jamais été publié. En voici un autre qui est peut-être déjà connu de quelques uns de nos lecteurs.

Un paysan se fit admettre il y a plusieurs années dans un autre hôpital de Paris pour y être traité à la suite d'un accident semblable à celui que racontait le berger des bords de la Loire. Celui-là du moins était convaincu de ce qu'il racontait ; il indiquait positivement le point de son corps où se trouvait la couleuvre, qu'il sentait monter, descendre, aller de droite à gauche, non sans quelques désordres commis, où le pense bien, dans la singulière habitation que l'animal s'était choisie. Vainement essaya-t-on de le désabuser en lui disant qu'il n'y avait là que des coliques bien connues et curables ; le patient tenait à la couleuvre, et, sans cesse livré à l'effroi de cette pensée, il eût péri peut-être victime, comme on l'a vu d'autres fois, d'une imagination fortement saisie. On résolut donc de le sauver de sa folie par sa folie elle-même, et à partir de ce moment chacun abonda dans son sens. On lui dit qu'après tout il avait raison, et que puisqu'une couleuvre était l'auteur de tous ces désordres, il fallait aller chercher la couleuvre là où elle s'était nichée. On le prépara à l'avance, et on le traita comme pour une grande opération ; puis, le jour venu, on le plaça sur un lit, après avoir étalé sous ses yeux tout l'attirail de la chirurgie. Un voile fut jeté sur sa tête. Armé d'un bistouri, le chirurgien fit une incision à la peau sur la région de l'estomac, assez pour faire hurler le malade qui ne demandait pas mieux, assez peu pour qu'aucun résultat fâcheux ne fût à craindre. Puis, l'opération terminée, on agita en l'air une magnifique couleuvre que l'homme, transporté d'aise, et soulagé, reconnut aussitôt pour la bête maudite qui l'avait tant fait souffrir. Elle fut placée dans un flacon d'esprit-de-vin au chevet de son lit, et il put pendant tout le temps de sa convalescence la faire voir triomphalement à ses amis : plusieurs journaux ne manquèrent pas d'enregistrer cette victoire de la crédulité populaire sur le scepticisme médical.

Mais ce n'est point encore là le dénouement de l'histoire. Le malade se rétablissait à vue d'œil, lorsqu'il lui arriva de ressentir quelque reste de coliques. Nouvelles plaintes, nouvelles alarmes. Comment expliquera-t-il maintenant ce nouveau phénomène? — par un incroyable caprice d'imagination : C'est, s'écrie-t-il un jour, c'est la couleuvre qui a fait des petits! On sent que la position des médecins devenait fort embarrassante ; car si l'on admettait que l'engeance maudite pût se reproduire, il n'y avait pas de raison pour voir la fin de la race. Mais un d'eux, homme d'esprit, trouva moyen de trancher la question. Pour que la couleuvre eût fait des petits, dit-il au malade, il faudrait que ce fût une femelle ; or, sortez l'animal de son flacon, c'est un mâle.

Le raisonnement était péremptoire. Cette fois-là le malade fut convaincu, et il ne tarda pas à être rétabli.

De ces faits tirons quelques conclusions.

Si les premières notions de l'histoire naturelle étaient plus répandues ; s'il entrait dans le plan de l'instruction primaire de donner quelques principes généraux sur notre organisation physique et sur celle des êtres animés qui nous approchent de plus près, il ne serait permis à personne d'ignorer :

Que les animaux, même des ordres inférieurs, ont un instinct de conservation trop sûr pour aller se jeter dans la gueule de leur plus cruel ennemi ;

Et qu'en supposant qu'une couleuvre pût traverser la bouche sans y causer une sensation qui amènerait le resserrement forcé des mâchoires, elle ne pourrait traverser

le pharynx ou arrière-bouche, qui vient immédiatement après, qu'en interceptant complétement la respiration, et en causant l'étouffement.

Mais admettons une circonstance inconcevable, impossible; accordons que la couleuvre n'ait point été saisie par les dents à son passage, qu'elle ait pu arriver dans l'œsophage, le traverser dans toute sa longueur, et qu'elle soit enfin parvenue jusque dans l'estomac; trois causes réunies l'y feraient infailliblement périr :

1° L'absence d'air. Les couleuvres ont des poumons comme nous; elles respirent comme nous, et si vous en voulez la preuve, prenez une couleuvre et tenez-la plongée pendant deux ou trois heures dans un vase plein d'eau, vous l'en retirerez morte. Or, il n'y a pas d'air dans l'estomac.

2° La température de l'estomac. Les couleuvres, animaux à sang froid, ne peuvent se tenir long-temps que dans les lieux frais. Leur corps a bientôt pris la température des objets sur lesquels il repose. Or l'intérieur du corps de l'homme est toujours à une température de près de 40 degrés, et cette cause long-temps prolongée suffirait seule pour donner la mort à des animaux de cette nature.

3° L'action destructive de l'organe lui-même. L'estomac, instrument principal de la digestion, est fait pour agir puissamment sur les aliments que nous lui confions. Il les reçoit au sortir de la bouche, et les transforme promptement en une sorte de pâte que l'on nomme chyme, et où tous sont confondus, quelle que soit leur nature. On a vu des jongleurs avaler des crabes vivantes. Les médecins, il y a cinq ou six cents ans, faisaient avaler aux épileptiques des cinques, sortes de lézards, dont ils coupaient préalablement les quatre pattes; et il ne paraît pas qu'aucun accident grave en fût la conséquence. Un grand nombre d'animaux, et nous citerons entre autres la plupart des poissons carnivores, avalent vivante et entière la proie dont ils se nourrissent. On trouve leur estomac rempli de poissons, de mollusques, de zoophytes, qui ont été engloutis sans que les dents fines qui les ont saisis leur aient fait presque aucune blessure appréciable. Mais toujours ces animaux avalés périssent dès qu'ils arrivent dans la cavité stomacale, sans qu'il paraisse en résulter aucun inconvénient pour ceux dont ils ont été les victimes.

Il importe cependant de faire ici des réserves. On aurait tort de se prévaloir de ce qui précède pour nier d'une manière absolue qu'aucun animal puisse être avalé vivant par l'homme, et puisse vivre assez long-temps pour lui causer des accidents fâcheux. Le célèbre Larrey rapporte, dans l'histoire qu'il a faite de ses campagnes, qu'il existe en Egypte, dans les eaux stagnantes de plusieurs localités, une petite espèce de sangsue de la grosseur d'un crin de cheval et d'une longueur de deux lignes environ. Comme sa petitesse, et probablement sa transparence, la dérobent facilement aux yeux, il arriva fréquemment aux soldats français d'en avaler en assez grande quantité pour en être gravement incommodés. Toujours elles se fixaient dans le gosier, d'où on était obligé de les retirer, gonflées de sang, avec une pince. Les chirurgiens qui font actuellement partie de l'armée d'occupation de l'Algérie ont vu se reproduire le même phénomène.

Enfin il y a des animaux qui vivent dans l'estomac et dans les intestins d'autres animaux, et qui y trouvent toutes leurs conditions d'existence; ce sont ceux que l'on désigne sous le nom de vers intestinaux. Si nous les citons à propos des *couleuvres avalées vivantes*, c'est que nous voulons prévenir l'objection qu'ils ne manqueraient pas de fournir à quiconque ne saurait pas qu'entre l'organisation des couleuvres et celle des animaux dont il s'agit la différence n'est pas moindre qu'entre les lieux d'habitation si différents dans lesquels nous les rencontrons.

Statistique judiciaire de la Grande-Bretagne et de la France. — M. Moreau de Jonnès, qui s'est livré à des recherches étendues sur la statistique de la Grande-Bretagne, est arrivé à constater plusieurs faits numériques fort curieux, qu'il a communiqués à l'Académie des sciences, et dont nous lui empruntons le résumé.

Si l'on compare les rapports des crimes à la population moyenne, dans le Royaume-Uni et en France, pendant cinq années récentes, de 1831 à 1836, on est conduit aux différences suivantes :

Le meurtre est au moins quatre fois plus fréquent dans les Iles Britanniques qu'en France, même lorsque ce dernier pays est en état de révolution.

L'assassinat est au moins moitié plus fréquent.

L'incendie est un peu plus rare.

Les vols constatés devant les cours d'assises et la police correctionnelle sont quatre fois aussi nombreux, quand on considère leur nombre d'une manière absolue; et ils sont au moins quintuples comparés à la population des deux pays.

Et cependant cette multiplicité du crime dans la Grande-Bretagne ne peut pas être considérée comme un résultat de l'impunité, car :

Il y a neuf fois autant d'individus condamnés, année moyenne, dans le Royaume-Uni, qu'il y en a en France proportionnellement à la population.

Les condamnations à mort sont vingt-deux fois plus multipliées dans les Iles Britanniques, et les exécutions le sont au-delà de trois fois.

Ces chiffres, qui résultent des documents officiels, prouvent, ajoute M. Moreau de Jonnès, 1° l'inutilité des gibets; 2° l'erreur de ceux qui accusent d'un débordement de perversité, la France, telle que l'a faite la révolution.

LE PHOTOMÈTRE.

On donne le nom de *photomètre* (*photos*, lumière) aux instruments destinés à mesurer l'intensité de la lumière, comme on donne celui de *thermomètre* (*thermos*, chaleur) aux instruments destinés à mesurer l'intensité de la chaleur. La physique n'est pas encore parvenue à créer des photomètres aussi délicats que les thermomètres. Aussi, bien que la quantité de lumière que nous envoie l'atmosphère soit, à cause de la présence des nuages et de l'inégale hauteur du soleil au-dessus de l'horizon, aussi variable que la quantité de chaleur, n'y a-t-il aucun moyen de comparer les jours les uns aux autres sous le rapport de leur degré de lumière, comme nous les comparons habituellement sous le rapport de leur degré de chaleur. Les photomètres que l'on possède ne sont guère propres qu'à la comparaison que l'on peut établir entre deux foyers lumineux, et encore cette comparaison n'est-elle exacte que dans des limites fort peu rapprochées.

Supposons, par exemple, qu'il s'agisse de comparer les quantités de lumière fournies par deux lampes différentes; le photomètre le plus simple consistera à éclairer isolément avec les deux lampes deux disques de papier blanc placés l'un à côté de l'autre, et d'éloigner la lampe la plus brillante jusqu'à ce que les deux disques paraissent également éclairés. En comparant les distances qu'il y aura alors entre chacune des lampes et le disque correspondant, on aura la clef du rapport des intensités lumineuses dans les deux lampes. Ces intensités seront l'une à l'autre dans le rapport du carré des distances, c'est-à-dire que la distance de l'une des lampes à son disque se trouvant double de la distance de la seconde lampe au sien, la première lampe est quatre fois plus lumineuse que la seconde; neuf fois plus lumineuse si la distance est triple, etc. On sent que cette méthode ne peut pas être très exacte, parce que l'œil ne sait pas apprécier la différence qu'il y a entre deux surfaces dont l'éclat

est à peu près le même. L'instrument le plus commode consiste en deux cornets réunis à leur pointe, et terminés à cet endroit par deux disques égaux de papier blanc. On dirige chacun des cornets vers l'une des lampes, après les avoir suffisamment écartées l'une de l'autre pour que leurs rayons ne se confondent pas, et l'on recule la lampe la plus brillante, ou l'on rapproche celle qui l'est le moins, jusqu'à ce que les deux disques paraissent également lumi-

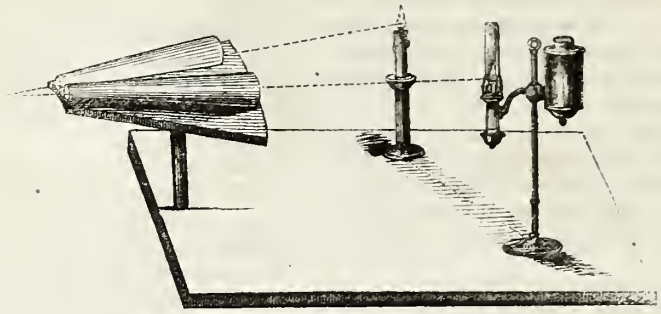

(Photomètre. — Fig. 1.)

neux. On mesure ensuite les distances; on fait le calcul, et l'on conclut. C'est une expérience facile à faire, et qui est souvent utile.

Au lieu de comparer directement de cette manière les deux surfaces éclairées par chacun des foyers lumineux, on peut employer un moyen encore plus simple qui a été indiqué par le célèbre physicien Rumford. On fait tomber l'une à côté de l'autre les ombres d'un écran éclairé par les deux lumières à la fois, et l'on déplace l'une des deux lumières jusqu'à ce que les deux ombres aient exactement la même force. On compare ensuite les distances, et l'on en déduit le rapport des deux intensités lumineuses suivant la règle que nous avons exposée tout à l'heure. Cette méthode est d'une application extrêmement facile, puisqu'elle ne de-

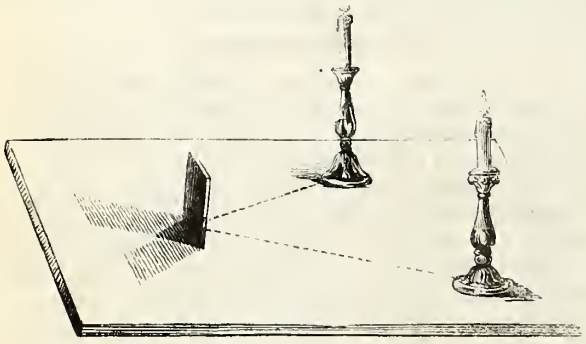

(Photomètre. — Fig. 2.)

mande qu'une grande table, une feuille de papier pour recevoir les ombres, et un petit livre ou tout autre objet de même taille pour servir d'écran.

Rumford a appliqué son photomètre à la mesure des variations de la lumière fournie par une chandelle que l'on abandonne à elle-même. Chacun sait par expérience que le grand inconvénient de ce système d'éclairage naît de ce que, après quelques instants, la mèche se charbonne, gêne la combustion du suif, et diminue la production de la lumière. Or, voici comment décroît successivement l'intensité lumineuse d'une chandelle. En supposant que l'on représente par le nombre 100 la quantité de lumière que donne la flamme au moment où la mèche vient d'être bien mouchée, la lumière qui se développe après 11 minutes n'est plus représentée que par le nombre 59, et celle qui se développe après une demi-heure ne l'est plus que par le nombre 16. En d'autres termes, un appartement se trouve à peu près éclairé de la même manière, soit que l'on y mette seulement deux chandelles bien mouchées, soit qu'on en mette cinq de 11 minutes de combustion, soit que l'on en mette treize d'une demi-heure. On dira qu'il n'y avait pas besoin de la démonstration du photomètre pour apprendre qu'il est utile de moucher les chandelles; mais on conviendra sans doute que sans le photomètre on n'aurait pas su avec une exactitude aussi rigoureuse jusqu'à quel point il est avantageux de le faire.

Lorsque l'on veut comparer l'un avec l'autre deux foyers lumineux que l'on ne saurait mettre en présence, on compare chacun d'eux en particulier avec un troisième foyer dont on a la libre disposition, comme, par exemple, la flamme d'une lampe ou d'une bougie de dimensions déterminées. Il est clair que du rapport de chacun de ces deux foyers à ce terme moyen, on déduit immédiatement leur rapport mutuel. C'est ainsi qu'en tenant compte du nombre et de la distance des bougies dont la flamme équivaut à la lumière, soit du soleil, soit de la lune, on est parvenu à comparer les quantités de lumière qu'envoient à la terre chacun de ces deux astres. Mais ce qui montre combien les photomètres sont imparfaits dès qu'il s'agit de comparer des foyers lumineux très différents les uns des autres, c'est que, malgré l'emploi de photomètres beaucoup plus délicats que ceux dont nous venons de parler, et dont nous ne saurions faire ici la description, les physiciens ne sont pas encore fixés sur cette comparaison que l'on peut vraiment nommer fondamentale.

M. Leslie, avec un photomètre de son invention, mais dont le principe est très contestable, a trouvé que la clarté du soleil est 12 000 fois plus forte, et celle de la lune 8 fois moindre, que celle d'une bougie ordinaire; de façon que le soleil ne serait guère que 9 700 fois plus brillant que la lune. Un autre physicien anglais, dont les résultats paraissent mériter plus de confiance, a trouvé, en se servant d'une autre méthode, que le soleil est 800 000 fois plus brillant que la lune. Ce seul exemple montre combien les photomètres sont intéressants, et combien ils ont besoin d'être perfectionnés. Il n'est pas douteux que la physique ne fasse de très grands progrès quand elle pourra mesurer la lumière comme elle mesure, depuis l'invention des thermomètres, la chaleur *. C'est un sujet dont notre célèbre astronome, M. Arago, en se fondant sur des propriétés toutes particulières de la lumière, a déjà commencé à s'occuper depuis quelques années, et qu'il a promis de ne point abandonner.

« Les photomètres, dit M. Lamé dans son excellent Traité de physique, sont une chose tout-à-fait approximative. La découverte d'un procédé capable de donner la mesure exacte de l'intensité d'une lumière naturelle, même

* L'admirable découverte de M. Daguerre a peut-être fait accomplir ce progrès à la science; mais elle est encore entourée de trop de mystère pour qu'il nous soit permis de rien préciser à cet égard.

aussi faible que celle d'une étoile, serait incontestablement suivie de progrès importants en astronomie; car on pourrait alors classer les étoiles d'après l'intensité de leur lumière, et apprécier les rapports probables de leur distance à la terre; trouver les périodes des étoiles changeantes, etc. L'espoir d'obtenir ces résultats explique assez les nombreuses tentatives faites par les physiciens pour obtenir un photomètre parfait et comparable. »

CHASSES DE RUBENS.

(Voy., sur Rubens, 1835, p. 25; 1836, p. 176.)

C'est surtout dans les tableaux et dans les esquisses où Rubens a représenté l'homme luttant avec les animaux sauvages, que l'on peut admirer toute la fougue et tout l'emportement poétiques de son génie. Là il abandonne sans réserve son imagination à elle-même, et ne contient plus aucune de ses puissantes facultés. Là, il se complaît à réunir dans un cadre unique les plus violentes passions qu'il soit possible de concevoir; elles se mêlent, elles se heurtent, elles se livrent d'effroyables combats. L'énergie tragique est portée à son expression extrême. On sent que le Michel-Ange de l'école flamande devait pousser un cri farouche de liberté lorsqu'il peignait ainsi, en traits nerveux, avec ses couleurs ardentes, le courage ou plutôt la témérité aveugle, l'amour du danger, la fureur, la rage, la soif du sang, la terreur, les angoisses des plus horribles douleurs, les derniers combats de corps déchirés s'étreignant encore et confondant leurs dernières convulsions. Les lions et les tigres sont les animaux qu'il a le plus souvent mis en scène; la dignité et la beauté de leur forme, même dans les mouvements forcés, expliquent cette préférence. Il a peint aussi des chasses

(Episode d'une chasse au lion, par Rubens.)

au sanglier, aux marcassins, aux loups, aux cerfs. La galerie des dessins au Musée du Louvre possède une chasse au crocodile et à l'hippopotame, au crayon noir, lavé, rehaussé de blanc, et retouché par Rubens.

POÉSIES DU NORD*.

I.

LE VIKING.

Traduit du suédois de Geiier

Geiier est né dans la province de Waermelande, en 1783. Il a été nommé professeur à l'université d'Upsal en 1817. C'est le premier historien et l'un des premiers poëtes de la Suède. Son ode de *Viking* est l'une des peintures les plus vraies, les plus poétiques de ces anciens pirates du Nord, de ces soldats aventureux dont toute la vie se passait à errer sur les mers, à piller les côtes étrangères. (Voy. 1837, p. 354.)

J'avais quinze ans. La cabane que j'habitais avec ma mère me parut étroite. Je gardais mes chèvres tout le jour. Le temps me parut long. Mon esprit changea et mes idées aussi. Je rêvais, je pensais à je ne sais quoi. Mais je n'étais plus, comme autrefois, joyeux dans la forêt.

Je m'élançais avec impétuosité au sommet des montagnes. Je regardais vers le vaste océan, et il me semblait entendre les vagues chanter un chant si doux! Les vagues qui se précipitent dans la mer écumante viennent d'une terre loin-

* Ces poésies contemporaines sont traduites ici pour la première fois.

taine. Aucune chaîne ne les retient. Elles ne connaissent aucun lien.

Un matin, debout sur la rive, j'aperçus un vaisseau. Il s'élança dans la baie comme une flèche. Mon âme tressaillit. Ma pensée s'enflamma. Je savais d'où venait ma fatigue. Je quittai ma mère et mes chèvres, et le Viking m'emporta sur un vaisseau à travers l'océan.

Le vent soufflait avec force dans les voiles, et nous fuyions sur le dos des vagues. La pointe des montagnes s'efface dans une teinte bleuâtre; moi, je me sens le cœur si joyeux, si ferme! Je porte dans ma main l'épée rouillée de mon père, et je jure de conquérir un royaume sur la mer.

A seize ans, je tuai le Viking, qui m'appelait homme imberbe et sans force. Je devins roi de la mer. Je m'élançai sur les vagues au milieu des combats sanglants. Je descendis à terre. Je pris des forteresses, des châteaux; et mes compagnons et moi, nous tirâmes les dépouilles au sort.

Dans notre corne, nous buvions le *miod* * à longs traits sur les flots orageux. Du sein des vagues, nous régnions sur chaque côte. Je me choisis une jeune fille dans le pays de Galles. Elle pleura trois jours; puis elle se consola, et notre mariage fut célébré joyeusement sur la mer.

Une fois aussi j'eus des terres, des bourgades. Je vidai ma coupe sous leur toit enfumé. Je gouvernai les riches et le peuple. Je dormis sous un verrou entre des murailles. C'était pendant l'hiver. Le temps me parut long, et quoique je fusse roi, la terre me semblait étroite quand je songeais à l'océan.

Je ne faisais rien. Mais si l'on me parlait d'un homme sans appui, jusqu'à ce que je l'eusse secouru, je n'avais plus de repos. Il fallait que je fusse comme un rempart autour de la demeure du paysan, comme une serrure sur le sac du mendiant. J'étais las des amendes, des vols et des meurtres, et je me disais : Que ne suis-je loin d'ici sur mer!

Ainsi je disais, et le long hiver passa. L'anémone reparut sur le rivage. Les vagues chantèrent leur chant de joie, et ce chant disait : A la mer! à la mer! La brise du printemps souffla sur la colline, dans la vallée, et les torrents affranchis se précipitèrent dans l'océan.

Alors je repris mon existence d'autrefois. Je me laissai entraîner par le bruit des vagues. Je dispersai mon or dans les villes, sur le sol. Je jetai ma couronne par terre, et, pauvre comme auparavant, avec mon navire et mon épée, je m'en allai au-devant d'un but inconnu.

Libres comme le vent, nous courions au loin avec joie sur les flots écumeux. En abordant aux côtes étrangères, nous trouvions des hommes qui vivaient et mouraient à la même place, uniquement préoccupés du soin de s'établir dans une demeure. De tels soucis n'atteignent point le Viking sur mer.

Au milieu des combattants, j'allai de nouveau épier l'approche du navire dans un azur lointain. Si c'était un vaisseau de Viking, le sang devait couler; si c'était un vaisseau de marchand, il pouvait s'éloigner. Mais la victoire sanglante est digne du brave, et pour le Viking, les liens de l'amitié se nouent avec l'épée.

Si, dans le jour, je restais debout sur mon vaisseau, tout mon avenir, tout le temps que je devais passer sur les vagues orageuses me semblait aussi calme que le cygne sur un lac limpide. Tout ce que je rencontrais sur ma route était à moi, et mon espoir était libre comme l'espace sans bornes.

Mais si c'était la nuit, au milieu du murmure des vagues solitaires, j'entendais les Nornes ** tourner leurs fuseaux dans l'orage, au bord de l'abîme. Capricieuse comme les vagues est la destinée des hommes. Le mieux est de se tenir préparé à celle que la mer nous garde.

* Boisson scandinave, hydromel.

** Les Parques du Nord. Elles étaient trois sœurs assises auprès du chêne Esygdrasil, l'arbre du temps.

J'ai vingt ans. La mort viendra bientôt. La mer a soif de mon sang. Elle le connaît; elle l'a bu tout chaud à la suite des combats. Bientôt ce cœur ardent, qui bat encore si vite, dormira dans le froid tombeau des vagues.

Pourtant je ne regrette pas d'avoir si peu vécu. Ma vie fut courte, mais bien remplie. On n'arrive pas par un seul chemin à la salle des dieux *, et le meilleur est d'y arriver promptement. La mer chante mon chant de mort. J'ai vécu sur les ondes; je serai enseveli dans les ondes.

Ainsi jeté par un naufrage sur l'écueil isolé, le Viking chantait au sein des flots orageux. La mer l'entraîne dans ses abîmes; les vagues reprennent leur murmure accoutumé; le vent change sa course capricieuse. Mais la mémoire du brave est restée.

II.

LE RETOUR DU VIEILLARD.

Traduit du suédois de Runeberg.

Runeberg, né en Finlande, professeur au gymnase de Helsingfors. Il a écrit un volume de poésies lyriques pleines d'une grâce naïve et d'une mélancolie touchante, et deux poèmes idylliques qui peignent, d'une manière vraie et intéressante, la vie et les mœurs des habitants de la Finlande.

Pareil à l'oiseau de passage, qui revient après l'hiver visiter son île et son nid, je reviens à toi, ma terre natale, je reviens chercher le repos de ma jeunesse évanouie.

Bien des vagues lointaines m'ont tenu pendant de froides années séparé de ces rives chéries. J'ai goûté plus d'une joie dans les contrées étrangères, mais j'ai versé aussi bien des larmes.

Me voici de retour. Je revois la cabane qui abrite mon berceau. Je revois le lac, le golfe, les champs et les montagnes; tout mon monde des jours passés.

Tout est comme autrefois. L'arbre, revêtu de la même verdure, porte encore la même couronne; et la forêt et les airs retentissent de chants d'oiseaux que je connais.

Les vagues se jouent encore avec les fleurs et les *nck*, et du fond des îles cachées dans le lointain on entend encore l'écho répéter les chants joyeux de la jeunesse.

Tout est comme autrefois. Hélas! moi seul, ô mon pays aimé, je ne suis plus le même. Mes joies se sont éteintes depuis long-temps; mon visage a perdu son incarnat, et le battement de mes artères s'est affaibli.

Je ne sais plus apprécier ni la beauté de ton sol ni la douceur de tes présents. Je ne comprends plus ce que la fleur soupire, ce que le ruisseau murmure.

Mon oreille est fermée aux sons de ces harpes célestes qui retentissaient autrefois sur les vagues, et je ne revois plus les êtres qui dansaient dans les champs et dans les prairies.

Quand je te quittai, ô ma chère demeure, j'étais si riche! si riche! et si plein d'espoir! Les pensées que j'emportais dans l'ombre sainte de la forêt ne me promettaient que des jours d'or.

J'emportais avec moi le souvenir de tes merveilleux printemps, la paix de ces heureuses solitudes, et je marchais guidé par les bons génies de mon enfance.

Et maintenant qu'ai-je rapporté des terres lointaines? Un front blanchi par l'âge, un cœur tourmenté par la passion, fatigué par l'inconstance et l'envie de mourir.

Je ne te demande plus, ô ma douce patrie, ce que j'ai perdu. Accorde-moi seulement un tombeau à l'endroit où le peuplier reverdit, où la source d'eau s'écoule en pleurant.

Là je rêverai dans ton sein, je goûterai le repos de cette

* La salle où les guerriers qui avaient combattu glorieusement étaient admis, après leur mort, pour boire l'hydromel servi par les Valkyries.

retraite fidèle, et je revivrai d'une vie sans tache au milieu des fleurs qui grandiront sur mon cercueil.

La suite à une prochaine livraison.

Exemple remarquable d'apprivoisement chez les poissons. — Le capitaine Hannay raconte que, dans un voyage qu'il a fait récemment de la capitale d'Ava jusqu'aux mines d'ambre de la vallée de Hukong, à la frontière sud-est du pays d'Assam, il fut témoin de l'espèce de domesticité d'un poisson qu'il n'est pas permis de tuer, et qui abonde près du village de Thyadophija. « Si l'on jette du riz dans l'eau, dit-il, une douzaine de poissons, dont plusieurs ont trois et quatre pieds de long, viennent à la surface, et non seulement mangent le riz, mais encore ouvrent la bouche pour se laisser donner de la nourriture avec la main; ils se laissent même caresser la tête, ainsi que j'en ai moi-même fait l'expérience. Ils n'ont point de dents, et leur tête est très large. Ils sont de la même espèce que les Hindous nomment *gurw*. Le matin, à déjeuner, les matelots appelèrent les poissons pour qu'ils participassent à leur repas. » (Extrait du Journal de la Société asiatique de Calcutta.)

LE ROI RENÉ.

Lorsqu'on apprit au roi René qu'il était dépossédé de l'Anjou par Louis XI, il était occupé à peindre une belle perdrix grise, et il n'interrompit pas son travail. Cette anecdote rapportée par M. Michelet, dans son Précis d'histoire de France, est un trait curieux de caractère. René était, par ses dispotitions naturelles, plutôt destiné à faire un artiste qu'un roi. Cependant il eut occasion de montrer, dans le cours de sa vie, que son amour des arts n'excluait pas d'autres qualités plus nécessaires aux princes, par exemple la valeur guerrière et la sollicitude pour le bien public.

René dit le Bon, duc d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, et comte de Provence, naquit à Angers le 6 janvier 1408. Il était fils de Louis II, roi de Naples, et d'Yolande, fille de Jean Ier, roi d'Aragon. Il reçut pour tout apanage en naissant le titre de *comte de Guise*, tandis que son frère, qui fut plus tard Louis III, hérita par droit d'aînesse de toutes les possessions de sa famille. Les historiens n'ont rien recueilli de particulier sur ses premières années. On sait seulement qu'il fut élevé sous les yeux de sa mère à Angers, et à la cour de France, où son goût pour l'étude et les beaux-arts lui gagnèrent l'affection de son grand-oncle maternel, Louis, cardinal-duc de Bar, frère de la reine d'Aragon. Grâces à ses démarches, René obtint, en 1420, la main d'Isabelle de Lorraine, fille et héritière de Charles Ier, duc de cette province. Dix ans après, le cardinal Louis mourut, laissant ses domaines de Bar au jeune comte de Guise, et le duc Charles Ier, ne lui ayant survécu que peu de temps, René se trouva, à l'âge de vingt-deux ans, investi de vastes possessions et d'immenses pouvoirs.

Une fois reconnu duc de Bar et de Lorraine, l'ex-comte de Guise dut songer à se garantir des prochaines attaques du comte de Vaudemont, fils du frère puîné du précédent duc. Ce seigneur prétendait que la loi salique étant en vigueur dans sa famille, la Lorraine, fief masculin, ne pouvait tomber en quenouille. Le différend fut remis, en 1431, à la décision des Pères du concile de Bâle, et à l'empereur Sigismond, qui prononcèrent en faveur de René. Antoine de Vaudemont ne voulut pas s'en tenir à leur jugement, et résolut de terminer la querelle par les armes. Elles furent d'abord favorables à René. Mais ayant été blessé dans les plaines de Bulgneville, près de Neuf-Château, combattant aux premiers rangs, il fut contraint de rendre son épée et de se constituer prisonnier. Le maréchal Toulongeon le fit immédiatement conduire en Bourgogne, d'où il fut transféré au château de Talant près Dijon, puis en cette ville dans une tour du château des ducs, qui porte encore le nom de *Tour de Bar*, et enfin dans la forteresse de Bracon, près Salins. Ce fut là qu'il apprit la perte de Louis III d'Anjou, son frère aîné, mort sans enfants le 24 octobre 1434, en lui laissant tous ses Etats, et peu de temps après celle de Jeanne II, reine de Naples, qui lui transmettait également tous ses droits au royaume de Sicile. Ne pouvant obtenir qu'un élargissement momentané, René prit le parti d'envoyer en Italie, avec le titre de sa lieutenante-générale, la reine Isabelle, son épouse; celle-ci trouva là, comme en Lorraine, un compétiteur qui lui disputa la couronne. Néanmoins, secondée par le duc de Milan et le pape Eugène IV, elle sut bientôt contre-balancer, et même neutraliser l'influence que le roi d'Aragon, Alphonse, avait commencé à acquérir dans le royaume de Naples.

Cependant le roi René, après une captivité de près de six ans, obtint sa liberté, en 1437, sous des conditions fort dures, et moyennant une énorme rançon que sa comté de Provence contribua à payer. Il se rendit d'abord dans cette province, où il fut accueilli avec enthousiasme. Il équipa une flotte, mit, avec les secours des Provençaux, une belle armée sur pied de guerre, et il fit voile vers les plages napolitaines, où il arriva au mois de mai 1438. La capitale de ses nouveaux Etats lui ouvrit ses portes tout d'abord, et le reconnut pour souverain. Son rival Alphonse ne l'y laissa pas long-temps en repos. A la tête d'une armée de quinze mille hommes, il s'avança, en soumettant les villes, dans l'intérieur du royaume. René courut à lui, fit sa glorieuse campagne de l'Abbruze, et regagna pied à pied ses provinces envahies. Ne pouvant le vaincre avec les armes, le roi d'Aragon eut recours à la trahison, qu'il fomenta à force d'argent parmi les alliés de son loyal adversaire. Abandonné de ses meilleurs capitaines, René s'enferma dans la ville de Naples, où les Aragonais et la peste vinrent à la fois l'assaillir. Il faisait face à tout, quand une nouvelle trahison lui fit perdre son dernier boulevard. Introduits de nuit par un aqueduc qui, neuf siècles auparavant, avait servi à Bélisaire dans une semblable occasion, les Aragonais s'emparèrent en silence des principaux postes de la ville assiégée, et tombèrent à l'improviste sur les soldats de René, qui, surpris, ne purent faire une grande résistance. Le roi René s'ouvrit un passage avec son épée, et atteignit le Château Neuf, d'où il s'embarqua deux jours après pour les côtes de Provence. Cette province le reçut de nouveau avec affection. Des troubles survenus dans la Lorraine empêchèrent René d'y faire un long séjour; il vint à Nanci, et eut bientôt à soutenir contre les habitants de Metz une espèce de guerre civile dans laquelle Charles VII le secourut puissamment. Quand la paix eut été conclue, il maria sa fille Marguerite d'Anjou avec Henri VI, roi d'Angleterre. Dans le contrat de mariage, il avait été stipulé qu'Henri rendrait à son beau-père la ville du Mans qui lui appartenait. Au lieu d'exécuter cette convention, le roi anglais fit augmenter les fortifications de la place, et y jeta quinze cents hommes de garnison. Charles VII envoya Dunois qui l'enleva. De là nouveau motif de guerre entre l'Angleterre et la France. Le roi René s'empressa de venir en aide à Charles VII son beau-frère, contre Henri son gendre. Cette nouvelle guerre acheva de chasser les Anglais de Rouen, de Caen, et de toutes les places qu'ils occupaient encore.

Après ces victoires, René crut pouvoir goûter une paix longue et bienfaisante selon ses vues : il n'en fut rien. Le duc de Milan et les Florentins tâchèrent de l'attirer derechef en Italie, en le leurrant de l'espoir de reconquérir avec leurs secours le royaume de Naples. René repassa les Alpes, mais la dissension s'étant mise au camp de ses alliés, il revint en France où il céda, dès son arrivée, la Lorraine à son fils, le duc de Calabre, et épousa en secondes noces Jeanne de Laval, fille du comte Guy et d'Isabelle de Bre

tagne. Dès lors il parut renoncer à toute idée de guerre, et il conduisit sa femme en Provence.

En 1465, il fut appelé à la souveraineté d'Aragon, qui lui revenait légitimement par sa mère Yolande d'Aragon. Le duc de Calabre, son fils unique, alla disputer contre les Navarrais cette nouvelle couronne : il combattit long-temps avec courage et succès, mais il fut atteint de la peste à Barcelone, et il mourut en 1470. René apprit la mort de son fils au moment même où il apprenait les désastres de sa fille en Angleterre. Bientôt il eut à déplorer de nouveaux malheurs

(Le roi René.)

et de nouvelles pertes. Charles d'Anjou son frère, Nicolas d'Anjou son petit-fils, et une de ses filles, descendirent presqu'à la fois dans la tombe. De cet arbre seigneurial si magnifique, dont les rameaux s'étendaient du duché de Lorraine au royaume de Naples, de l'Anjou à la Provence, de l'Aragon à l'Angleterre, les coups de la destinée n'épargnaient que le vieux tronc. Triste vie que celle d'un vieillard qui voit mourir tous les êtres de son affection, et qui demeure seul debout au milieu de fosses refermées ! René faillit succomber sous l'excès de cette immense douleur. Loin de la respecter, ce fut ce moment même que Louis XI choisit pour s'emparer de l'Anjou sur les plus frivoles prétextes. Dépouillé du berceau de ses ancêtres, le malheureux René se fixa définitivement en Provence (1473), où l'amour de ses vassaux parvint à cicatriser les nombreuses plaies qui saignaient au fond de son cœur.

Les lettres et les arts, dit un écrivain, avaient charmé a jeunesse de René, et ajouté un éclat poétique à son illustration guerrière. L'adversité et la vieillesse lui firent encore plus apprécier les avantages de ces études. L'agriculture lui doit une expérience pour naturaliser la canne à sucre, ainsi que l'introduction de plantes inconnues en France, la rose de Provins, l'œillet de Provence, le raisin muscat, et de plusieurs espèces d'animaux rares, entre autres des paons de diverses couleurs. Il donna des soins particuliers à l'art de la verrerie et à la culture des mûriers, à l'art de tisser les draps, à la filature de la laine.

Plus affaissé par ses longs travaux et ses malheurs que par son âge, il mourut à Aix, le 10 juillet 1480, âgé de soixante-douze ans. Son cercueil fut porté à Angers, où on l'ensevelit dans le tombeau d'Isabelle de Lorraine son épouse ; ses entrailles restèrent à Aix, et son cœur fut déposé dans l'église des Cordeliers d'Angers. Une belle statue en marbre lui a été érigée, en 1823, sur la plus belle place de la capitale de la Provence.

On peut dire de ce prince, qu'à une loyauté qui ne se démentit jamais, à la probité la plus sévère, à une admirable résignation dans l'infortune, il joignait un esprit cultivé, une rare instruction pour le temps où il vécut, et des talents variés qu'on est peu habitué à rencontrer dans un souverain. Outre les *Amours du Berger et de la Bergère*, sorte d'idylle pastorale qu'on lui attribue, René a laissé plusieurs ouvrages en vers, tels que rondeaux, ballades, etc., ou en vers mêlés de prose, comme le *Mortifiement de vaine plaisanterie* ou *Traité d'entre l'âme dévote et le cœur*, la *Conquête de la doulce Merci*, et l'*Abusé en cour* qui n'est point resté en manuscrit, mais qui a eu quatre éditions dans le quinzième siècle. On connaît encore de lui son *Traité des Tournois*, et des *Statuts de l'ordre du Croissant*, qu'il avait institué en 1448, et que le pape Paul II supprima en 1464.

La plupart de ces ouvrages existent à la Bibliothèque royale, et sont enrichis de superbes miniatures exécutées par René. Ce prince décora Angers, Saumur, Lyon, Avignon, Marseille et Aix, d'un grand nombre de tableaux ou de portraits qui annonçaient un talent remarquable pour son siècle. Il composa divers motets qu'on a long-temps chantés dans les églises de Provence. Il est également l'auteur des airs de la fameuse procession d'Aix.

René avait travaillé à plusieurs mystères ou pièces dramatiques qu'il se plaisait à faire représenter avec la plus grande pompe.

Ce prince était grand, bien fait, d'un visage ouvert et gracieux, et plein de majesté. Il était d'une excessive simplicité. Il voyageait dans ses Etats sans aucun faste, et passait une grande partie de ses journées à la campagne. L'on désigne encore sous le nom de *cheminée du bon roi René*, ses promenades favorites d'hiver.

Origine du mot HASARD. — Dans un Commentaire fort curieux, publié à Venise en 1477, sur la *Divine Comédie* du Dante, on trouve l'épithète de *azari* appliquée à certains nombres que l'on peut amener avec trois dés. Les expressions *ad azarum*, *ludum azari* se trouvent aussi dans les Statuts de Guastalla, publiés par Affo en 1785, et dans d'autres statuts cités dans le Glossaire de Charpentier, à l'article *Azarrum*. *Azari* désignant précisément les points les plus difficiles à amener, ceux que l'on n'obtient que par *hasard*, il est impossible de méconnaître la liaison entre ces deux mots, dont l'origine vient de l'arabe *asar*, qui signifie *difficile*. L'*h* a été ajouté à notre mot français pour représenter une lettre qui se trouve dans le mot arabe, et qui n'a pas d'équivalent dans notre alphabet. Cet exemple montre quel secours on peut tirer de l'étude des langues orientales pour la recherche des étymologies, même dans les langues modernes dérivées du latin. (Extrait de l'*Hist. des mathém. en Italie*, par M. Libri, de l'Académie des sciences.)

La bonne conscience est une fiche de consolation que le temps, tout habile joueur qu'il est, ne peut nous gagner.

MADAME DE LAMBERT.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE LÆMMER-GEIER,

OU VAUTOUR BARBU.

(Le Læmmer-Geier, ou vautour barbu.)

Le læmmer-geier est le plus grand des oiseaux de proie de l'ancien monde. Il participe à la fois de la nature des aigles et de celle des vautours : c'est ce qu'exprime le nom générique de *gypaëte* que les naturalistes lui ont donné. Sa tête tout-à-fait emplumée; son bec dur, robuste et fortement crochu à son extrémité; ses tarses courts et garnis de plumes jusqu'aux doigts; ses ailes longues et aiguës, le rapprochent du premier de ces deux genres. Il semble appartenir au second par ses yeux à fleur de tête, par ses serres proportionnellement faibles, par la manière dont les ailes se tiennent écartées pendant le repos, par son jabot qui, quand il est plein, devient saillant hors du thorax à la base du cou. Ainsi ce n'est pas sans motifs que quelques naturalistes l'ont appelé *vautour barbu*. Aujourd'hui il est regardé comme formant un genre à part que caractérisent, outre la réunion des divers faits d'organisation que nous venons d'indiquer, le renflement du bec au-dessus du crochet terminal, et le singulier pinceau de soies roides qu'on voit au-dessous de sa mandibule inférieure.

Sa parenté avec les vautours ne se décèle pas moins dans ses habitudes que dans son organisation. Il ne vit point par paires solitaires comme l'aigle, et il n'attend pas qu'un extrême besoin le presse pour se repaître d'animaux morts. Il n'est pas très rare, assure-t-on, que l'on en rencontre plusieurs sur un même cadavre qu'ils déchirent en commun sans s'en disputer la possession exclusive. Cependant c'est un oiseau courageux; sa réputation de férocité a même été singulièrement exagérée, et il en est de lui comme de tous les animaux qui s'offrent rarement aux regards de l'homme, et se distinguent en même temps par leur grande taille ou

par quelques singularités frappantes dans leur conformation : il est devenu le héros d'une foule de récits fabuleux. Les uns ont raconté qu'ils lui avaient vu enlever des bœufs vivants ; d'autres, qu'ils avaient été témoins de ses combats avec des hommes, et que ceux-ci, vaincus et terrassés, étaient restés la proie de l'oiseau vainqueur, qui les avait emportés dans son aire pour les y déchirer à son aise et en distribuer les débris à ses petits affamés. D'aussi absurdes récits n'ont pas besoin d'être réfutés sans doute ; mais peut-être n'en serait-il pas de même de ceux qui dépeignent le læmmer-geier comme assaillant les hommes endormis, et emportant les enfants jusque dans les rochers escarpés où il se réfugie. Rien de positif ne nous autorise à croire à de semblables faits ; il est certain toutefois qu'il enlève les lièvres, les agneaux et les chevreaux ; il poursuit les chamois adultes, les étourdit de ses cris et de ses battements d'ailes, et réussit à les précipiter de leurs rochers escarpés, d'où il plonge lui-même à tire d'aile jusqu'au fond des précipices où il les retrouve brisés.

Le lammer-geier habite, mais en petit nombre, toutes les hautes montagnes de l'ancien monde. Assez rare dans les Pyrénées et dans les Alpes, il est plus commun dans les montagnes du Tyrol et de la Hongrie. Pallas l'a rencontré en Sibérie, Bruce en Abyssinie. Sa taille ordinaire est de quatre pieds du bout du bec à l'extrémité de la queue ; ses ailes étendues ont ordinairement neuf à dix pieds ; on en a vu chez lesquels elles atteignaient jusqu'à douze pieds ; et chez l'individu qui fut tué pendant l'expédition d'Egypte, et mesuré sous les yeux de MM. Monge et Berthollet, les deux ailes déployées dépassaient quatorze pieds.

HIEROGLYPHES.

UTILITÉ DE LA SCIENCE DES HIÉROGLYPHES. HISTOIRE DES ÉTUDES HIÉROGLYPHIQUES.

(Premier article.)

Les hiéroglyphes étaient la langue écrite des anciens Egyptiens.

Nier l'utilité de la connaissance des hiéroglyphes, c'est nier l'utilité de l'histoire.

« On ne devrait jamais oublier, a dit M. Champollion, que si les nations modernes peuvent s'enorgueillir à bon droit de leurs lumières et de leur bien-être matériel, elles le doivent en grande partie aux obscurs et longs travaux des lettrés, infatigables investigateurs des ruines des temps passés. Ce sont eux qui, en étudiant avec constance les écrits et les monuments de l'antiquité, nous ont fait connaître les sciences, les arts et les formes de civilisation des peuples anciens, et ont jeté en Europe les semences de cette industrie si prodigieusement développée depuis. »

Tous les monuments égyptiens échappés aux ravages du temps et de la barbarie musulmane portent des inscriptions hiéroglyphiques ; de quel secours ne seront pas ces inscriptions pour la chronologie et l'histoire générale, si elles peuvent être comprises ?

Les tombeaux égyptiens renferment presque tous des manuscrits hiéroglyphiques ; leur lecture nous fera connaître beaucoup d'usages intimes du peuple, et l'ancienne Egypte sera ressuscitée pour nous.

En 1824, époque à laquelle M. Champollion n'avait pas encore, à beaucoup près, terminé ses travaux, il avait déjà obtenu pour résultat de pouvoir fixer la date du fameux zodiaque de Denderah, une grande partie de la chronologie des rois égyptiens, dont on avait déjà regardé l'existence comme fabuleuse, quoiqu'ils eussent été cités par les auteurs grecs et latins. Il avait pu reconnaître que la Nubie avait, aux époques les plus reculées, participé à la civilisation égyptienne ; que l'Afrique, aujourd'hui presque barbare, en grande partie du moins, avait été, à des époques très anciennes, extrêmement civilisée, et que l'Egypte, considérée comme le berceau des sciences, n'avait été qu'un reste de cette ancienne civilisation venue peut être du centre de l'Afrique.

A ceux qui prétendent qu'il est impossible d'arriver à la lecture des hiéroglyphes et d'en obtenir des résultats, on peut répondre par l'histoire même des études hiéroglyphiques. En suivant pas à pas leurs progrès, ils pourront se convaincre par eux-mêmes qu'on est arrivé à des résultats certains et précis.

Dès le dix-septième siècle, quelques cabinets renfermaient déjà un certain nombre d'objets égyptiens de différents genres, envoyés en Europe par des agents consulaires comme de simples objets de curiosité. La plupart de ces monuments provenaient de fouilles exécutées sur l'emplacement de Memphis : c'étaient des amulettes, un petit nombre de bronzes, beaucoup de petites figurines en terre cuite, enfin quelques momies communes et fort peu remarquables sous le rapport de la décoration et de la richesse des peintures. Plus tard on posséda des lambeaux de manuscrits égyptiens sur toile, des bandelettes couvertes de caractères sacrés, et des cercueils de momie en pierre dure, chargés de longues inscriptions hiéroglyphiques.

Ces divers objets appelèrent enfin l'attention des savants sur le système d'écriture des anciens Egyptiens. Les rares documents épars dans les auteurs grecs et latins, relatifs à la nature des signes graphiques employés par cette nation, excitaient encore plus la curiosité. On commença dès cette époque à rechercher les monuments figurés de l'Egypte, et on étudia les obélisques de Rome récemment exhumés ou relevés par la munificence des papes.

Mais dès le commencement de ces recherches on partit de ce principe, que l'écriture égyptienne dite hiéroglyphique était le signe particulier d'une idée distincte, en un mot que c'était une écriture *idéographique*, qui procédait à la représentation des idées par des symboles et des emblèmes. Telle fut en particulier la méthode du jésuite Kircher, qui le premier se livra avec persévérance à l'étude des hiéroglyphes. Cet infatigable auteur, s'abandonnant aux hypothèses les moins naturelles, prétendit reconnaître dans les textes hiéroglyphiques gravés sur les obélisques, sur les statues, sur les momies et les amulettes du style égyptien, toute la science cabalistique et les rêveries monstrueuses de la démonomanie la plus raffinée. C'est ainsi que pour le mot *autocrator* (empereur), qui se trouve sur un obélisque, le Père Kircher donne la traduction suivante : « L'auteur de » la fécondité et de toute végétation est Osiris, dont la fa- » culté génératrice est tirée du ciel dans son royaume par le » saint Mophta. »

Toutes ces aberrations, tous ces vains systèmes ont eu pour cause première la prétention de parvenir à l'intelligence des hiéroglyphes sans se donner souvent la peine de savoir si les Egyptiens n'avaient pas une langue propre, et s'il ne restait point des débris de cette langue égyptienne, dont les mots et les tournures devaient nécessairement être exprimés dans des textes hiéroglyphiques. On dut à M. Etienne Quatremère l'importante démonstration, rendue complète par une suite de faits et de témoignages contemporains, que la langue copte était la langue égyptienne elle-même transmise de bouche en bouche et écrite en caractères grecs depuis l'établissement du christianisme en Egypte jusqu'à des temps peu éloignés de nous. Cette importante découverte devait nécessairement imprimer une autre direction aux recherches scientifiques, et cependant, défavorablement prévenu qu'on était contre ces recherches, on n'avait généralement qu'une seule opinion bien établie, celle de l'impossibilité d'arriver à cette connaissance, si vainement et si laborieusement poursuivie jusqu'alors.

Pour réveiller l'attention publique et ranimer toutes les

espérances, il ne fallut rien moins que la découverte de la pierre de Rosette.

La suite à une prochaine livraison.

La pureté du goût est une qualité de l'esprit; c'est un tact qui peut, bien que difficilement, s'acquérir par l'affinage de l'intelligence : au lieu que la pureté des mœurs est le résultat d'habitudes sages, dans lesquelles tous les intérêts de l'âme sont entrés et se sont mis d'accord avec les progrès de l'intelligence. C'est pourquoi l'accord du bon goût et des bonnes mœurs est plus ordinaire que l'existence du goût sans mœurs, ou des mœurs sans goût.

RŒDERER.

EXPRESSIONS PROVERBIALES.

C'est la cour du roi Pétaud, dit-on d'une réunion où tout le monde est maître, comme on le voit par ce vers de Molière :

> Chacun y contredit, chacun y parle haut,
> Et c'est tout justement la cour du roi Pétaud.

Nous avons déjà donné ailleurs quelques explications sur la signification primitive du mot *roi* (voyez 1837, p. 22). Dans les idiômes des anciens peuples du nord, ce mot était loin d'avoir le sens absolu de grandeur et de puissance que nous lui attibuons aujourd'hui. Il s'appliquait alors à tout homme exerçant une autorité quelconque si minime qu'elle fût. Ainsi, les Saxons, suivant l'importance du pouvoir confié à un homme, le nommaient *roi*, *demi-roi*, *sous-roi*, etc., et même aujourd'hui les Suédois appellent un commandant de pêche, littéralement, *roi des filets*, sans y attacher le moins du monde l'idée que cette façon de parler réveille actuellement dans notre langue. Les peuples du Nord, lors de leur invasion, importèrent chez nous cette acception du mot *roi*, qui, au moyen âge, signifiait encore le chef d'une réunion quelconque : roi d'armes, le roi des ribauds, le roi de la fève, le roi des noircis, etc. Henri III abolit toutes ces royautés, et ne laissa subsister que le roi de la fève.

Quelques auteurs ont donné au proverbe que nous venons de citer l'étymologie suivante : les mendiants formaient une espèce de communauté qui, comme les autres, avait un roi. Par dérision pour cette prétendue souveraineté, on aurait donné à ce roi le surnom de *Pétaud*, du mot latin *peto*, je demande. — Cette explication, assez satisfaisante pour le sens, ne l'est nullement pour l'orthographe. — En voici une autre : Froissard appelle *Pétauds* (mot formé comme piéton du latin *pes*, pied) une sorte d'anciens soldats. Or, l'époque où il écrivait était précisément celle où la France était dévastée dans tous les sens par ces nombreux brigands, appelés *routiers* et *grandes compagnies*, et qui étaient tous véritablement des pétauds, c'est-à-dire des soldats licenciés que la paix laissait sans moyens d'existence, et sans autres ressources que le vol et le meurtre. On peut juger de l'autorité que leur chef ou roi devait avoir sur de pareils sujets. De là ce proverbe : C'est la cour du roi Pétaud.

PUITS ARTÉSIENS DANS LES OASIS.

AVENIR DU DÉSERT.

C'est un singulier phénomène que celui de l'existence des oasis au milieu des déserts brûlants de l'Afrique. Entourées de tous côtés par des sables mobiles, dépourvues d'habitations, de culture et de végétation, les oasis sont comme des îles où l'homme trouve une subsistance assurée, et où les caravanes peuvent se reposer des cruelles fatigues de leurs courses aventureuses à travers l'immensité du désert. Il serait difficile d'assigner les causes réelles de l'existence de ces oasis; mais les puits artésiens qui s'y trouvent depuis les temps les plus anciens, doivent contribuer sans aucun doute à y maintenir la fertilité des terres. Nieburh cite le témoignage d'Olympiodore, qui florissait à Alexandrie vers le milieu du sixième siècle, et qui rapporte que lorsqu'on a creusé des puits dans les oasis à deux cents, à trois cents, et quelquefois jusqu'à cinq cents aunes de profondeur, ces puits lancent par leurs orifices des rivières d'eau dont les agriculteurs profitent pour arroser les campagnes. Shaw, qui voyageait en Barbarie vers 1727, rapporte que les habitants du désert de Sahara connaissent depuis long-temps les puits artésiens : « Le Wad-Reag, dit-il, est un amas de » villages situés fort avant dans le Sahara.... Ces villages » n'ont ni sources ni fontaines. Les habitants se procurent » de l'eau d'une façon fort singulière. Ils creusent des » puits à cent, quelquefois à deux cents brasses de profon- » deur, et ne manquent jamais d'y trouver de l'eau en » grande abondance. Ils enlèvent pour cet effet diverses » couches de sable et de gravier, jusqu'à ce qu'ils trouvent » une espèce de pierre qui ressemble à de l'ardoise, et que » l'on sait être précisément au-dessus de ce qu'ils appellent » *bahar tâht* ou *la mer au-dessous de la terre*, nom qu'ils » donnent à l'abîme en général. Cette pierre se perce aisé- » ment, après quoi l'eau sort si soudainement et en si » grande abondance, que ceux qu'on fait descendre pour » cette opération en sont quelquefois surpris et noyés, » quoiqu'on les retire aussi promptement qu'il est pos- » sible. »

Ces divers documents, consignés par M. Arago dans la savante notice de l'Annuaire des longitudes pour 1835, ont été confirmés récemment par le témoignage d'un Français, M. Ayme, chimiste manufacturier, qui réside depuis onze années dans les oasis de la haute Égypte, et qui vient d'en être nommé gouverneur civil et militaire. La grande oasis de Thèbes a vingt-cinq lieues de long, sur deux trois et quatre de large. Celle de Garbe, où il y a une fabrique d'alun, a environ vingt lieues de longueur. La configuration en est ovoïde. Ces deux oasis contiennent à peu près vingt-cinq mille arpents de terre de très bonne qualité, propre à la culture du sucre, de l'indigo, de la garance et du coton, d'après les expériences de M. Ayme. Elles sont comme criblées de puits artésiens, en grande partie comblés par les éboulements des boisages, ainsi que par les fragments de roches qui en constituent les parois. A l'aide d'un équipage de sonde de cinq cents pieds de tige, M. Ayme, depuis 1836, a déblayé et nettoyé plusieurs de ces puits qui lui ont donné de l'eau ascendante jusqu'à la surface du sol. L'un d'eux a présenté un fait à peu près analogue à celui du puits d'Elbeuf; c'est qu'à cent huit mètres trente-trois centimètres de profondeur, l'eau a ramené du poisson dont M. Ayme a pu dès lors et depuis alimenter sa table.

La multiplicité de ces puits et leurs différents gisements font croire qu'à quelque endroit que l'on pratique un trou de sonde dans les deux oasis, on est sûr d'avoir de l'eau ascendante, en quantité proportionnée au diamètre du trou.

Ces faits ont d'autant plus d'intérêt pour nous, que par nos possessions en Algérie nous touchons aux vastes déserts qu'il faut traverser pour arriver à l'Afrique centrale. L'époque prédite par Fourier, l'auteur du *phalanstérisme*, est probablement bien éloignée, et les terres incultes qui dans l'ancien continent sont susceptibles de culture sont encore trop étendues pour que l'on doive croire nécessaire aujourd'hui l'expédition pacifique d'une armée de plusieurs milliers de travailleurs, attaquant le désert avec la charrue, et forçant une nature ingrate jusque dans ses derniers retranchements. Mais pour établir avec le centre de l'Afrique un commerce durable, qui puisse nous procurer de grandes

richesses, il faudra que les caravanes, en traversant le désert, y trouvent des lieux de repos habités et cultivés, des stations assez rapprochées pour n'avoir plus à craindre d'être décimées par la fatigue, par la soif et par la famine. Les puits artésiens sont probablement destinés à jouer un grand rôle dans la formation de ces oasis artificielles qui seraient comme des jalons plantés par la civilisation sur un terrain rebelle, en attendant qu'elle y établisse irrévocablement son empire.

UN VAISSEAU-HOPITAL.

Toute pensée dont l'exécution peut contribuer à détruire les antipathies nationales mérite une reconnaissance universelle. Les maximes qui divisent les peuples, qui les supposent naturellement ennemis les uns des autres, sont fausses et immorales, et déjà, pour nous servir des belles expressions de l'un des plus grands écrivains de notre temps, « déjà ils commencent à comprendre que, loin d'être opposés, comme le disent ceux qui les trompent pour les » diviser, et les divisent pour les maîtriser plus sûrement, » leurs intérêts sont identiques; déjà un vif instinct les » porte à se rapprocher, à se reconnaître pour frères. » Bientôt ils s'aideront mutuellement. Ce qui les séparait » chancelle et croule; les distances même s'effacent. On » entrevoit dans le lointain des âges l'époque heureuse » où le monde ne formera qu'une même cité régie par la » même loi, la loi de justice et de charité, d'égalité et de » fraternité. »

Le fait suivant vient à l'appui de ces vérités et de ces espérances; c'est pourquoi nous regardons comme un devoir de lui donner autant de publicité qu'il peut dépendre de nous.

Sur la Tamise, sous les murs de Greenwich, est amarré un ancien vaisseau de 104 canons; il s'appelle le *Sans-crainte* (the Dreadnought). Autrefois il a combattu pour les intérêts de l'Angleterre, et peut-être a-t-il été funeste à notre patrie. Mais sa destination est aujourd'hui entièrement différente. S'il a fait le mal, il fait le bien; s'il a donné la mort, il défend et sauve la vie; s'il a été armé pour la cause d'un seul peuple, il est désarmé pour la cause de l'humanité. De machine de guerre, il s'est transformé en asile de charité, en hôpital ouvert aux marins souffrants de tous les pays.

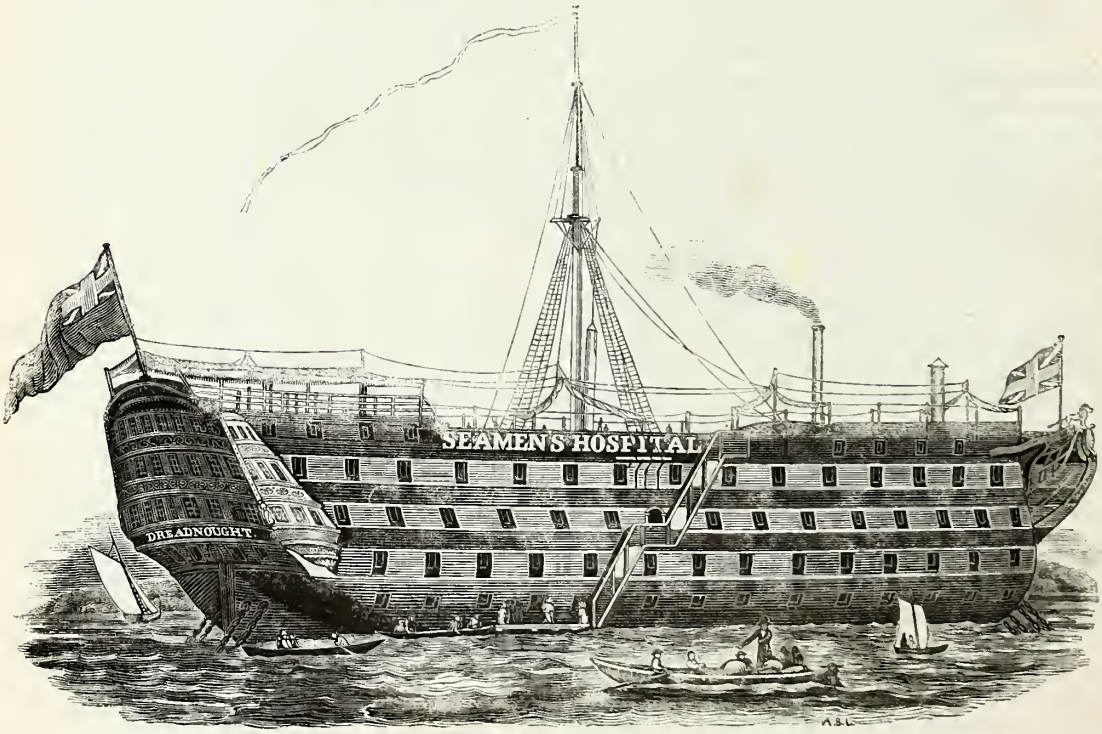

(Vaisseau-Hôpital où sont admis les marins malades de toutes les nations, sur la Tamise, à Greenwich.)

Un marin que la maladie surprend aux bords de la Tamise, quelle que soit la langue qu'il parle, quel que soit le pays où il est né, quels que soient le bâtiment et l'équipage dont il fait partie, est admis et traité gratuitement dans le *Dreadnought*. Il n'a besoin d'aucune lettre de recommandation, d'aucune protection. Il est homme de mer et il a besoin de secours: c'est assez. Il trouve tous les soins que ses souffrances réclament sans être séparé de l'élément qu'il aime, et si l'on connaît bien le caractère des marins, on doit comprendre combien cette pensée lui est douce. Dans son lit, il sent le mouvement des eaux mêlées du fleuve et de la mer; il entend le clapotis des vagues, le souffle des vents: il navigue par les souvenirs et par le désir. Il faut avouer que rarement la bienfaisance moderne s'est montré aussi complétement exempte de préjugés et aussi ingénieuse que dans cette fondation.

Depuis l'année 1821, époque où le service médical avait commencé à être organisé sur un premier navire que le *Dreadnought* a remplacé en 1831, on peut évaluer le nombre des marins secourus à près de trente mille. Un rapport publié il y a deux ans nous apprend que déjà l'on avait admis 111 Français, 564 Allemands, 251 Russes, 495 Prussiens, 90 Hollandais, 583 Danois, 745 Suédois et Norwégiens, 192 Italiens, 252 Portugais, 92 Espagnols, 210 marins des Indes orientales, 466 des Indes occidentales, 299 Américains anglais, 473 Américains des Etats-Unis, 62 de l'Amérique méridionale, 149 Africains, 7 Turcs, 15 Grecs, 21 marins de la Nouvelle-Zélande, 109 de la mer du Sud, 9 du nouveau pays de Galles méridional, 20 Chinois, 66 marins nés sur mer. Les autres malades inscrits étaient Anglais, Irlandais et Ecossais.

A l'aide de souscriptions publiques, de donations et de legs, il est amplement pourvu aux dépenses de l'établissement. Un armateur de la mer du Sud, nommé John

Lidekker, mort en 1852, a laissé au *Dreadnought* une somme de 45 101 liv. sterling en marchandises (plus d'un million), et de plus un vaisseau avec sa cargaison qui a été vendu 10 082 liv. sterling (207 591 fr.).

LA CHASSE DES ROIS MAGES,
A COLOGNE.

La châsse d'or et d'argent connue sous la dénomination de *châsse des rois mages*, est un ouvrage qui appartient à l'art des douzième et treizième siècles. On a des dates précises sur l'époque de l'exécution de ce monument, d'un côté dans les documents historiques, de l'autre dans les portraits des personnages illustres de ce temps qu'on voit représentés parmi les nombreuses figures qui en font l'ornement. Toutefois il est hors de doute que dans les siècles suivants on augmenta les richesses de ce reliquaire, et que parfois on en modifia la décoration. La partie postérieure paraît la plus ancienne et doit avoir été fabriquée vers l'année 1170.

Toute d'orfévrerie, couverte de pierreries d'une richesse

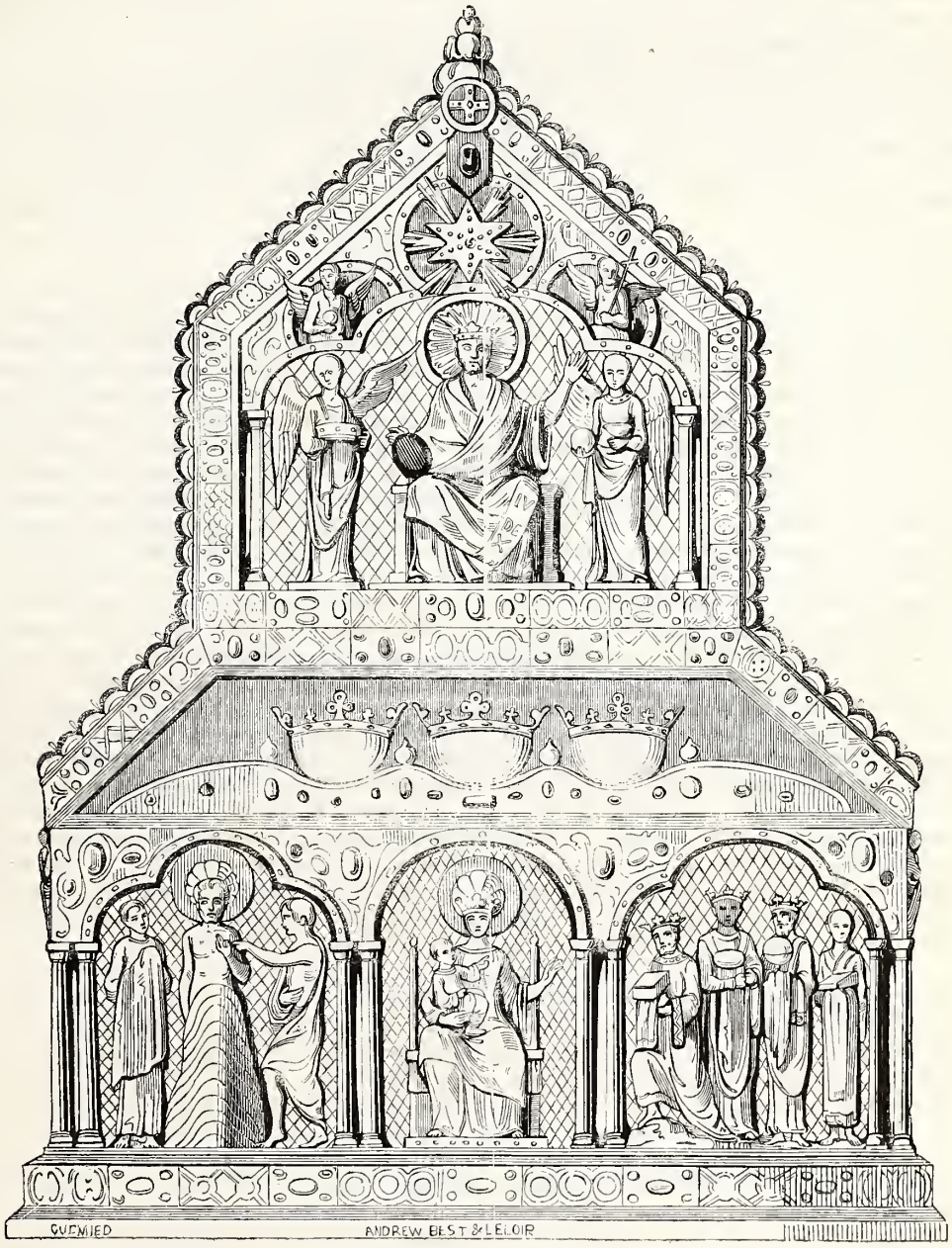

(La châsse des rois Mages, à Cologne.)

éblouissante, cette châsse n'a conservé aujourd'hui qu'une partie de son ancienne splendeur. Elle fut exposée dans le dôme de Cologne *, telle que notre dessin la représente d'après une gravure ancienne **, jusqu'en 1794, époque à laquelle on la porta sur la rive droite du Rhin, pour mettre ses richesses à l'abri du pillage dont elles étaient menacées par les armées françaises qui venaient de s'emparer de Cologne.

Une tradition pieuse prétendait que sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, avait retrouvé les restes des rois Mages qui étaient venus adorer le Christ. L'impératrice avait fait transporter en grande pompe ces reliques à Con-

* Voyez, sur Cologne, 1833, p. 281.

** Cette gravure est tirée d'un livre très rare aujourd'hui, qui fut imprimé à Bonn dans le dernier siècle. On y trouve la châsse gravée sous ses quatre aspects; cinq planches donnent les représentations de toutes les pierres antiques qu'on y voyait encore avant la révolution de 1792.

stantinople où elles étaient restées jusqu'au commencement du quatrième siècle. A cette époque, dit-on, un prêtre nommé Eustorgius, que l'empereur venait de nommer archevêque de Milan, reçut en présent les reliques des rois mages et les porta dans sa ville métropolitaine, où elles furent révérées dans une chapelle de marbre qu'Eustorgius fit élever à cette occasion.

Lorsqu'en 1165 l'empereur Frédéric Barberousse se fut emparé de vive force de Milan, la ville fut détruite de fond en comble pour punir les habitants de leur double révolte contre l'autorité impériale. Les restes des trois rois, selon la piété du temps, étaient ce qu'il y avait de plus précieux dans le butin. Renauld de Dassele, archevêque de Cologne, qui venait de rendre de grands services à l'empereur pendant le siége, obtint les reliques, et voulut ensuite présider lui-même à leur translation; il les accompagna à travers la Suisse jusqu'au Rhin, où il les fit embarquer. Les populations accouraient sur le passage de la procession. Le coffre qui renfermait les reliques fut porté en triomphe et descendit le Rhin jusqu'à Remagen, où l'archevêque le remit à Philippe de Heinsberge, alors prévôt du chapitre de Cologne; Renauld s'empressa de retourner en Italie pour y rejoindre l'empereur. De Remagen, le prévôt porta, le 23 juillet 1164, les reliques dans la ville de Cologne. Là elles furent reçues par l'évêque d'Osnabruck, Philippe de Catzellenbogen, et déposées dans l'ancienne cathédrale dont la construction remontait au siècle de Charlemagne; elle avait été consacrée en 873 par l'archevêque Hildebold; en 1248 un incendie réduisit en cendres cette vieille église, et on songea à bâtir le nouveau dôme qui n'a jamais été terminé.

Dès 1170, Philippe de Hinsberg, successeur de Renauld de Dassele avait fait travailler à la châsse; on y employa l'or, l'argent et les pierreries précieuses; d'habiles ouvriers furent chargés d'exécuter les figures de ronde bosse et les bas-reliefs. La face principale où l'on voit le portrait de l'empereur Othon IV, élu en 1198, doit être considérée comme un don de ce monarque, tandis que la face postérieure, évidemment plus ancienne, doit remonter au successeur de l'archevêque Renauld de Dassele. Depuis le douzième siècle la ville porta dans ses armoiries trois couronnes par allusion aux trois rois dont les dépouilles mortelles furent regardées dès lors comme le palladium de Cologne.

Après la construction du chœur du nouveau dôme, le 27 septembre 1323, la châsse y fut transportée et placée derrière une simple grille de fer où elle resta jusqu'à ce que l'électeur Maximilien Henri, qui occupa le siége archiépiscopal de 1652 à 1688, l'enfermât dans un petit édifice d'ordre conique; cette chapelle, construite en marbre, est placée derrière le maître-autel et existe encore aujourd'hui.

Enfin en 1794, au moment où les armées françaises approchaient de la ville, le trésor de la cathédrale fut porté sur la rive droite du Rhin; le chapitre émigra à Arnsberg en Westphalie, et y mit la châsse en lieu de sûreté. D'Arnsberg ce trésor fut porté en différents asiles, et enfin à Francfort-sur-le-Mein. C'est là que les chanoines prirent le parti de vendre la châsse pour se procurer des moyens d'existence. Le bruit de cette spoliation déjà en partie exécutée parvint aux oreilles d'un habitant de Francfort, qui, alarmé à cette nouvelle, chercha à détourner le sort funeste qui menaçait ce précieux monument. M. Molinari (c'est le nom de ce zélé ami des arts) se rendit auprès du résident français à Francfort, et obtint du premier consul la permission de faire reporter à son ancienne place l'antique reliquaire de Cologne. Ce fut le 4 janvier 1804 que la châsse rentra dans la ville et fut déposée dans la salle du chapitre, où elle resta jusqu'à ce qu'elle eût été convenablement réparée. Le transport avait notablement endommagé le monument; quelques unes des statues étaient brisées, tordues, ou détachées et perdues; un grand nombre de pierres avaient été soustraites; les décorations des couvercles manquaient presque entièrement. Un orfévre, nommé Guillaume Pollack, aidé de ses deux fils, s'occupa pendant plusieurs années de cette restauration, et réussit à mettre la châsse à peu près dans l'état où on la voit aujourd'hui.

Le 23 décembre 1807 la châsse fut publiquement exposée dans la salle du chapitre, et le 8 janvier 1808 elle fut bénie et rétablie dans la chapelle de marbre qui avait été affectée à cette destination dans le dix-septième siècle. Cependant un nouveau désastre devait arriver à ce monument. Un misérable, tenté par la cupidité, eut l'idée de s'emparer de ce trésor, et, dans la nuit du 18 au 19 octobre 1810, il emporta plusieurs ornements en or et en argent et un grand nombre de pierreries. Grâce à l'activité de la police, le voleur et les objets enlevés furent bientôt découverts; les choses les plus précieuses furent rendues au chapitre de la cathédrale, et le 6 juin 1822, la châsse, entièrement rétablie pour la seconde fois, était réintégrée dans le sanctuaire qui lui est consacré. Telle est l'histoire des rois mages à Cologne. Passons maintenant à la description de ce monument.

Derrière le maître-autel, comme nous avons déjà dit, est une chapelle sombre où les vitraux peints ne laissent pénétrer qu'un jour incertain; ce sanctuaire isolé est fermé de toutes parts; ce n'est qu'à la lueur d'une lampe et muni de cierges qu'il est possible de distinguer les riches ornements de la châsse. En dehors on n'aperçoit presque rien, à travers une étroite fenêtre grillée qu'on n'ouvre que les jours de fêtes solennelles. Le fronton du mausolée en marbre montre l'Adoration des Mages; aux angles de la façade sont des statues de marbre blanc représentant les martyrs saint Félix et saint Nabor; ces statues sont dues au ciseau de Michel Van-der-Voorst d'Anvers.

On entre par un des côtés, et après avoir monté une ou deux marches on se trouve en face de la châsse. La forme du reliquaire est celle d'un temple du moyen âge. La longueur du parallélogramme est de 5 pieds et demi (mesure du Rhin), sa largeur de 3 pieds, sa hauteur de 4 pieds 10 pouces et demi : la façade du monument est tournée vers l'ouest: on y voit trois arceaux posés sur des colonnettes accouplées; celui du milieu est à plein cintre tandis que ceux des angles sont découpés. Dans celui du milieu on voit la Vierge assise tenant l'enfant Jésus; dans celui à gauche paraissent les trois Mages qui offrent des présents; ils sont accompagnés de l'empereur Othon IV, désigné par son nom *Otto rex*. Toutes les statues en ronde bosse et en bas-relief sont accompagnées d'inscriptions qui servent à les faire reconnaître. Les petites colonnes sont émaillées et variées de formes; les corniches, les chapiteaux et les linteaux sont surchargés de pierreries et d'émaux. Dans l'arceau à droite est représenté le Christ baptisé par saint Jean, en présence d'un ange. Toutes ces figures sont d'or pur. Au-dessus de ces arceaux est un couvercle en argent doré qui s'enlève; à travers un grillage, on aperçoit les crânes des trois rois; leurs noms *Gaspar*, *Melchior* et *Balthazar* sont tracés en rubis. Trois couronnes de cuivre doré et garnies de perles de Bohême remplacent les couronnes d'or massif qui ont disparu pendant les orages révolutionnaires, ces couronnes pesaient chacune six livres, et étaient enrichies de perles fines et d'une aigrette en diamants. Dans le couronnement qui forme un second corps en retraite posé sur la première rangée d'arcades, paraît le Christ comme juge des hommes, entre deux anges qui portent les instruments de la passion. Au-dessus on voit les anges Gabriel et Raphaël en buste, et au milieu d'une gloire rayonnante une énorme topaze; autrefois cette gloire resplendissait de diamants. Les figures de ce couronnement sont également d'or.

Au lieu de sept arceaux découpés qui se développaient au premier plan sur la face latérale droite de la châsse,

on n'en voit aujourd'hui plus que six, parce qu'il a été impossible de rétablir dans toute la longueur de la châsse les parties ornementales dont plusieurs étaient cassées ou perdues. Sous ces arceaux sont placés des personnages de l'Ancien Testament : Moïse, Jonas, David, Daniel, Amos et Abdias. Toutes ces statues sont en argent doré. Entre chacune de ces arcades on voyait les bustes de huit vertus désignées par leurs noms. Ces bustes n'existant plus sont remplacés par des rosaces.

Au lieu des scènes de la passion, exécutées en orfévrerie, qui se trouvaient sur le recouvrement en biais du premier corps de la châsse, on voit des sujets peints par Beckenkamp. Ce sont des traits du Nouveau Testament, relatifs à la destination de la châsse : la Naissance du Christ annoncée aux bergers ; l'Apparition de l'étoile ; les Trois Mages devant Hérode ; leur arrivée à Bethléem ; les Mages annonçant la venue du Sauveur ; la découverte de leurs corps par sainte Hélène ; le transport des reliques à Cologne ; les hommages que leur rendent les empereurs en passant par la ville de Cologne.

Au-dessus de ces peintures sont les statues de six apôtres placées dans des arceaux à plein cintre : ce sont saint Paul, saint Jean, saint Philippe, saint Thomas, saint Jude et saint Mathias.

Les arceaux dont se composait autrefois la toiture du second corps avec les sujets ciselés en bas-relief qui s'y trouvaient ont été détruits ; ils sont remplacés de chaque côté par des figures d'anges posées sur un fond parsemé d'étoiles dorées.

La face postérieure offre une différence notable avec la face principale, tant pour le style que pour l'ordonnance. Ici on remarque le plus riche travail en filigrane, qui n'est que rarement employé dans les autres parties de la châsse.

La partie inférieure se compose de deux cadres terminés par des frontons à arête aiguë ; entre les compartiments est placé, sous un arceau à plein cintre, le prophète Jérémie ; au-dessus, à la réunion inférieure des deux frontons, est le buste de l'archevêque Renauld de Dassele ; l'inscription le nomme comme ayant présidé à la translation des reliques. A droite, sous une arcade découpée, est le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean. Trois bustes d'anges sont placés au-dessus de cette scène ; l'un porte le soleil, un autre la lune. A gauche, sous une arcade semblable à celle de droite, est représentée la Flagellation. Au-dessus est le buste de la Patience entre deux bustes d'anges.

La partie supérieure représente dans trois arceaux à plein cintre les images du Rédempteur et des martyrs saint Félix et saint Nabor, dont les ossements reposent dans le second corps de la châsse ; les deux martyrs sont représentés sous la forme de guerriers armés de pied en cap. Au-dessus sont trois bustes de femmes, représentant les Vertus théologales.

Toutes les figures de cette partie du monument sont en argent doré avec des ornements d'or.

Sur la face latérale gauche, sont représentés sur le premier rang Ezéchiel, Jérémie, Naüm, Salomon, Joël et Aaron. Les bustes des Vertus sont également remplacés par des rosaces. Sur le recouvrement sont peintes des scènes de l'Ancien Testament : Abraham auquel trois anges annoncent sa nombreuse postérité ; le Buisson ardent ; Moïse devant Pharaon ; le châtiment de Coré, de Dathan et d'Abiron ; l'écroulement des murs de Jéricho ; l'Arche d'alliance dans la maison d'Obédédom ; David dansant devant l'arche ; la Reine de Saba.

Au-dessus, dans des arcades à plein cintre, sont représentés en ronde bosse les apôtres saint Barthélemy, saint Matthieu, saint Jacques le Mineur, saint André, saint Jacques le Majeur et saint Pierre.

Sur le couronnement sont, comme sur le côté opposé, des anges entre des étoiles dorées. Le tout est surmonté d'une crête de cuivre dentelée qui fait l'ornement du faîtage ; quatre boules dorées et émaillées complètent la décoration.

Un nombre prodigieux de pierres précieuses de toutes couleurs, de perles, de camées et d'intailles antiques couvre toutes les faces de ce reliquaire.

Parmi les camées et autres pierres antiques qui méritent une mention particulière, on distingue surtout ceux qui se voient sur la face principale : l'apothéose d'Auguste, grand camée à trois couches ; Vénus armée et Mars avec deux amours, jaspe sanguin intaille ; deux têtes de Méduse, camée ; un buste d'Hercule, camée ; une tête de Minerve, camée ; un Lion d'un très beau travail, camée, etc. Il serait trop long de décrire les sujets de toutes les intailles qui enrichissent ce monument ; le nombre des pierres antiques, camées et intailles s'élevait avant 1794 à 226. Plusieurs ont disparu à cette époque. On en trouve la gravure dans le livre dont nous avons tiré le dessin qui accompagne cette notice.

LE NUAGE ET LA FLEUR.

La plaine est aride, le ciel brûlant et sans nuages. Un seul, fier de ses légers flots d'argent et d'or, vogue nonchalamment dans les airs, comme une grande voile égarée sur l'azur de l'océan.

Pâle et fanée, se mourant de soif, une jeune fleur, dressant au ciel avec effort sa tête suppliante, semble adresser au nuage ces paroles :

« Beau nuage, laisse tomber un peu d'eau dans mon calice. De cette pluie dont tes flancs sont chargés, Dieu m'a réservé quelques gouttes ; répands-les sur moi. Beau nuage, un peu d'eau ! je me meurs, et ma famille aussi !... »

Mais le nuage orgueilleux, méprisant la jolie fleur et les trésors de ses entrailles, s'éloigne et s'empresse de passer outre, lui refusant jusqu'à son ombre.

De long-temps il ne vint pas d'autre nuage, et la jeune fleur mourut de sécheresse.

Ainsi le mauvais riche se riait de Lazare ; mais un jour vint où, changeant les rôles, Dieu le punit de son avarice.

Toutes les occupations intellectuelles des hommes, quelque différentes qu'elles soient par leur objet, leur méthode, ou par les qualités d'esprit qu'elles exigent, ont concouru au progrès de la raison humaine. Il en est, en effet, du système entier des travaux des hommes comme d'un ouvrage bien fait, dont les parties, distinguées avec méthode, doivent être cependant étroitement liées, ne former qu'un seul tout, et tendre à un but unique.

CONDORCET, *Tableau historique des progrès de l'esprit humain.*

COTE ORIENTALE DU SPITZBERG.

Le Spitzberg est une grande île entourée d'une quantité de petites îles, qui en y comprenant celle de Cherry, située à l'écart comme un point de reconnaissance, s'étendent depuis le 74e jusqu'au 82e degré de latitude. Leur nom leur vient des montagnes aiguës qui les parsèment (*Spitz*, pointe ; *Berg*, montagne). Cette contrée polaire, dont on n'a pas encore pu reconnaître les dernières limites, fut découverte en 1553 par le navigateur anglais Willoughby. En 1596, Barentz le Hollandais y fit un voyage et en donna une description. Les récits de cet intrépide marin n'étaient guère de nature à tenter ni la curiosité des voyageurs, ni la cupidité des marchands. Cependant, en 1633, sept de ses compatriotes, entraînés par le désir de voir cette terre

étrange bordée de tant d'écueils, séduits peut-être par le sentiment du péril comme d'autres l'auraient été par l'espoir du succès, entreprirent encore cette redoutable expédition, s'avancèrent jusqu'au 80e degré de latitude, et ne craignirent pas de s'installer sur cette terre aride, au bord de cet océan couvert de glaces, pour y passer l'hiver. Ils ont consigné dans leur journal tous les détails de leur douloureux séjour. C'est une page curieuse à noter dans les Annales des voyages. Au commencement d'octobre, à quatre pas du foyer, leur bière gela complétement dans le tonneau. Il fallut la couper comme un morceau de glace et la faire fondre pour la boire; mais alors elle avait perdu tout son goût, et n'avait pas plus de saveur que l'eau. Le 21 novembre, le froid devint si violent qu'aucun d'eux n'eut le courage de se mettre dans son lit. Ils allumèrent un grand feu et se couchèrent tout autour. Malgré les précautions qu'ils avaient prises, toutes leurs provisions étaient alors complétement gelées, et le lait, la bière, décomposés par le froid, ne valurent même plus la peine d'être brisés en morceaux.

Le 25 décembre, au milieu de leur misère, ils se souvinrent pourtant de la joyeuse fête de Noël, et tentèrent aussi de la célébrer. Le cuisinier fit bouillir un jambon et le contre-maître leur distribua quelques bouteilles de vin et un reste de tabac. Dans ce temps-là, une nuit perpétuelle régnait autour d'eux, et les ours affamés tentaient fréquemment d'enfoncer leur porte. Le froid augmenta encore. Le feu qu'ils entretenaient pouvait à peine les réchauffer. Le vinaigre gela dans leur cabane, et si en buvant ils laissaient tomber quelques gouttes d'eau sur leur barbe, cette eau gelait à l'instant. Le 15 janvier, ils virent reparaître un rayon du jour. A midi, ils voyaient assez clair pour lire dans leur psautier. Le 6 avril, ils se partagèrent encore un peu de vin, et célébrèrent avec joie la fête de Pâques. Mais pendant tout ce mois, le froid fut encore si vif qu'aucun d'eux n'osait sortir de l'habitation. Enfin, au mois de mai la rigueur de la température diminua. Le 17, ils virent arriver un bâtiment hollandais, et s'en retournèrent gaiement dans leur pays.

Dans la même année, sept autres de leurs compatriotes voulurent aussi hiverner au Spitzberg, et leur journal ne fut qu'un journal de mort. Le 2 mars, cinq d'entre eux

(Vue prise sur la côte orientale du Spitzberg.)

étaient déjà gravement malades. Adrien Martens, qui était chargé de noter jour par jour toutes les observations, mourut. Un autre le remplaça, et le 9 avril il écrivait : « Plus nous allons en avant, plus nous sommes malades ; car nous n'avons aucun remède et aucun moyen de soulagement. » Le 13, il ajouta : « Nous sommes tous dans un état à faire pitié, et personne ne peut plus me secourir que moi-même. Je tâcherai d'aider aux autres aussi long-temps que Dieu me le permettra. Aujourd'hui j'ai porté Jacobson dans un autre lit ; mais il est déjà aux prises avec la mort. » Le 20, il écrivit : « Le vent est comme par le passé, le soleil clair. » Ce fut là sa dernière note. Quelques semaines après, le capitaine du bâtiment hollandais qui venait les chercher débarqua sur la côte et les trouva tous morts.

En 1654, nouvelle tentative et nouvelle mortalité. D'autres essais d'hivernage ont eu lieu depuis, quelquefois avec plus de succès; mais jamais un établissement fixe n'a pu être fondé au Spitzberg. C'est une terre où le soleil de l'été peut à peine faire germer quelques plantes sauvages, où l'ours blanc dispute la possession du sol à l'homme audacieux qui tente d'y aborder ; une terre couronnée de rocs menaçants, et fermée souvent de toutes parts par des montagnes de glace.

Depuis une vingtaine d'années, les parages du Spitzberg ont été visités plus fréquemment par les Russes et les Norwégiens, qui s'en vont pêcher là le morse et le phoque. Sur la côte, ces pauvres pêcheurs ont bâti des cabanes en bois pour leur servir de refuge dans les jours d'orage. Ils ont élevé auprès de ces cabanes de grandes croix pareilles à celles que l'on voit parfois à l'entrée des cimetières: car cette terre de désolation a souvent été le cimetière de ceux qui n'ont pas craint d'y conduire leur chaloupe aventureuse ; et la croix est là comme un signe d'avertissement pour ceux qui arrivent, comme un signe de miséricorde pour ceux qui meurent.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

STATUE DE RIQUET,

PAR DAVID D'ANGERS.

(Statue en bronze de Riquet, à Beziers, par David d'Angers.)

Inauguration de la statue de Riquet, à Beziers, le 27 octobre 1838.

Riquet, né à Beziers en 1604, est le créateur du canal du Midi. Nous avons déjà raconté (1836, p. 58) comment il avait conçu, à la vue de la source de Naurouse, le projet gigantesque de la jonction des deux mers, à travers cent cinquante lieues de pays; et comment, à vingt ans, seul, sans fortune, sans protecteur, il était venu à Versailles à pied, avait sollicité une audience de Colbert, et était parvenu à faire partager sa conviction et ses espérances à Louis XIV.

Après la mort de Riquet, Vauban fut envoyé pour visiter le canal des Deux-Mers. Cet illustre ingénieur, saisi d'admiration à la vue des immenses travaux qu'il avait fallu exécuter, et surtout au spectacle imposant du bassin de

Saint-Féréol, s'étonna que l'on n'eût pas encore élevé une statue à l'auteur de semblables merveilles.

Deux siècles se sont écoulés, et la statue que le regard de Vauban cherchait en vain sur les rives du canal est élevée seulement depuis quelques mois.

C'est à la Société archéologique de Beziers qu'il faut rendre grâces de l'accomplissement tardif de ce devoir envers la mémoire de l'un des plus grands bienfaiteurs de l'industrie française. C'est elle qui a provoqué une souscription de 50 000 francs; c'est elle qui a demandé une statue en bronze à M. David d'Angers, assurée que ce généreux artiste s'associerait avec ardeur à une idée aussi patriotique.

L'inauguration de la statue a eu lieu le dimanche 27 octobre. Pour rendre compte de cette cérémonie, nous ne saurions mieux faire que reproduire une lettre écrite, sous l'impression même de l'enthousiasme public, par un des spectateurs, M. Gabriel Azaïs, et adressée à la *Gazette du Midi*.

« Le duc et le comte de Caraman, le prince de Chimay, d'autres descendants de Riquet, David d'Angers, presque toutes les autorités du département, et un grand nombre d'étrangers de distinction, s'étaient rendus dès la veille à Beziers pour assister à la fête. L'arrivée de David et de MM. de Caraman a donné lieu à de brillantes sérénades, exécutées par la musique de la ville. La Société archéologique, qui, d'accord avec l'autorité municipale, s'était chargée de la direction de la fête, a voulu qu'elle commençât par une invocation solennelle à la divinité, se conformant ainsi à cette belle pensée d'un poëte italien : *Chi ben comincia ha metà dell' opera, e non si comincia ben se non dal cielo* (Bien commencer c'est avoir fait la moitié de l'ouvrage, et l'on ne commence bien qu'avec l'aide du ciel).

» En conséquence, le samedi, veille du jour de l'inauguration, elle a fait célébrer, dans l'église cathédrale de Saint-Nazaire, une grande messe en musique qui a été chantée par l'évêque de Montpellier.

» Le même jour, samedi, à une heure, la Société archéologique a tenu, dans la salle de l'hôtel-de-ville, une séance publique pour la distribution des prix aux meilleures pièces de vers français composées en l'honneur de David d'Angers, et aux meilleures pièces de vers patois en l'honneur de Pierre-Paul Riquet. Les prix de vers français ont été décernés à MM. Dubos et Lambert, tous les deux de Compiègne; et ceux de vers patois à MM. Bruno Azaïs, de Beziers, et Davot, de Carcassonne. Ces belles poésies, lues en présence des descendants de Riquet, ont été vivement applaudies.

» Dimanche, à neuf heures et demie du matin, la Société archéologique, le préfet, le corps municipal, les descendants de Riquet, le colonel et les officiers du 4e régiment de dragons, un grand nombre de personnes distinguées qui étaient accourues à la fête, toutes les corporations d'ouvriers ayant en tête leurs musiques et leurs bannières flottantes, se sont réunis à l'hôtel-de-ville. De là, ce cortége, précédé de plusieurs corps de musique et entouré d'une double haie de dragons, s'est rendu sur la place de la citadelle pour l'inauguration. Les rues, les places, étaient tellement encombrées de curieux, que le cortége, parti à dix heures de l'hôtel-de-ville, n'est arrivé qu'à onze au pied de la statue. Des salves d'artillerie se sont alors fait entendre : à un signal donné, l'immense toile qui recouvrait le bronze colossal du grand homme est tombée, et Riquet a montré à ses compatriotes émus sa noble figure et son large front, d'où sa puissante conception est sortie. Les tambours ont aussitôt battu au champ, les corps de musique ont fait entendre leurs plus belles harmonies, le canon a retenti; mais tout ce bruit de canons, de tambours, de musique, a été étouffé par le concert d'applaudissements et d'acclamations d'une population de plus de 50 000 personnes rangées autour de la statue. C'était un magnifique spectacle! d'un côté, notre belle mer avec ses reflets argentés; de l'autre, nos montagnes découpées en festons d'azur; et au centre de ce riche horizon, droite sur son piédestal de marbre, l'immense statue de Riquet, éclairée par un soleil resplendissant, et projetant sa taille grandiose sur un ciel sans nuage; au pied de cette statue, toutes les corporations avec leurs bannières inclinées, les dragons défilant en portant les armes, et tout ce peuple, la tête découverte, et exprimant avec toute l'énergie méridionale sa joie et son admiration.

» A une heure de l'après-midi a eu lieu la célébration de l'antique fête de *Caritach*. La Société archéologique n'avait rien épargné pour lui conserver son originalité primitive. Les vieux parchemins de l'hôtel-de-ville ont été déchiffrés, les vieilles traditions interrogées, pour rechercher toutes les particularités de cette solennité locale. — Jetons un coup d'œil sur le cortége.

» Après un détachement de dragons précédés de leur musique qui ouvre la marche, paraît une grosse machine en bois, recouverte d'une toile peinte, qui excite sur son passage une hilarité générale : c'est le *Chameau*, le vieil hôte de Beziers, cet antique animal qui y porta au troisième siècle saint Aphrodise, notre apôtre de la foi; le Chameau qui, brûlé et détruit dans les temps d'orage, renaît aux jours de calme et de bonheur.

» Voici maintenant les diverses corporations précédées de leurs bannières et de leurs musiques, et groupées autour de grands chariots parés de fleurs et de feuillages, sur lesquels sont placés leurs divers ateliers. Pendant la marche du cortége, des ouvriers ne cessent de travailler à ces ateliers : — les tisserands tissent un mouchoir au chiffre du duc de Caraman; — les typographes impriment, en l'honneur de Riquet et de David, des poésies qu'ils jettent au peuple encore toutes mouillées; — les fourniers répandent sur leur passage des gâteaux qui sortent fumants de leurs fours; — les agriculteurs mènent une charrue attelée d'un grand nombre de mules magnifiquement harnachées; — les maréchaux font retentir l'enclume des coups de leurs marteaux; — les jardiniers, au moyen d'une pompe perfide cachée sous des feuillages, arrosent les dames placées aux fenêtres, qui ne peuvent se plaindre d'être assimilées à une bordure de fleurs; — les distillateurs, enfin, avec leur petit alambic, transforment en eau-de-vie le vin fait de la veille, etc., etc. — Et après les corporations, cinquante couples de jeunes filles et de jeunes gens, dans le costume des bergers de Florian, tenant chacun dans leur main le bout d'un demi-cerceau blanc paré de fleurs, et exécutant, sous ce dôme mobile et fleuri, la jolie danse des *treilles*, si variée, si gracieuse, si pittoresque.

» Ce cortége est terminé par de nombreuses cavalcades de jeunes gens et d'officiers, et par les membres du corps municipal et de la Société archéologique, jetant de leurs calèches découvertes des dragées et des bonbons que le peuple ramasse avec empressement. Bientôt les dames qui sont aux fenêtres font pleuvoir sur les calèches une grêle de dragées; les calèches répondent, et alors l'air est obscurci par les projectiles sucrés, qui se croisent avec rapidité des voitures aux croisées et des croisées aux voitures : le pavé en est couvert, les chevaux les écrasent sous leurs pieds, les voitures sous leurs roues. Jamais la fête du *Caritach* n'avait été célébrée avec autant d'éclat, on pourrait presque dire autant de rage. Les confiseurs avaient préparé une immense quantité de dragées : le soir il n'en restait pas une seule dans leurs boutiques; tout avait été jeté.

» Un soleil aussi brillant que le plus beau soleil de juin a constamment éclairé cette solennité populaire; et malgré l'affluence qui remplissait les rues, sillonnées par les voi-

tures et encombrées de chevaux, aucun accident fâcheux n'est arrivé.

» A six heures du soir, un banquet donné par la Société archéologique a réuni, dans la grande salle de la sous-préfecture, les descendants de Riquet et les autres personnes invitées à la fête. Le chiffre de Riquet, le nom de David, entourés de couronnes d'immortelles et de lauriers, décoraient les murs de la salle. Plusieurs toast ont été portés : ceux en l'honneur de MM. de Caraman et de David ont été accueillis par de grands applaudissements.

» Après le banquet, les convives se sont rendus au bal de la mairie. Les *treilleuses*, avec leurs costumes pittoresques, ont donné à ce bal une physionomie toute particulière.

» Telles ont été ces fêtes, dont notre ville conservera à jamais le touchant souvenir. Elles ont été dignes des personnes à qui elles étaient offertes. La reconnaissance publique envers le fondateur de notre beau canal ne pouvait se manifester d'une manière plus grande et plus noble. »

UN PROTECTEUR.

NOUVELLE.

(Premier article.)

Aux élections de 182..., dans la ville de M..., le candidat ministériel était un riche marchand de fer, et, par un contraste assez singulier, le candidat de l'opposition était le neveu d'un pair de France, le marquis de C...

Pendant un mois, il y eut une grande agitation parmi les électeurs des deux partis. Les presses du vieil imprimeur de la ville furent plus occupées en quelques semaines qu'elles ne l'étaient ordinairement dans toute une année. Chaque matin le facteur, sa femme et leurs enfants, portaient de maison en maison des professions de foi, des lettres, des questions, des réponses, et des réponses aux réponses. Il parut même une pièce de vers : c'était une épître aux électeurs libéraux. Elle ne dut pas divertir beaucoup le marchand de fer : on y faisait allusion avec finesse à différentes preuves qu'il avait données, lorsqu'il avait été maire, de son penchant naturel au despotisme. Le marquis de C..., qui vivait presque toujours à Paris ou à la campagne, et que l'on ne connaissait que sous des rapports honorables, était loué au contraire dans un style noble et sérieux. Cet opuscule excita une vive curiosité. Il était impossible de découvrir l'auteur, et son succès en fut d'autant plus éclatant : le mystère ajoutait au mérite de la poésie. Enfin le jour des votes arriva, et le marquis l'emporta sur son concurrent.

Le lendemain de son élection, le nouveau député, après avoir été remercier, à pied et en tenue de campagne, ses électeurs les plus influents, entra dans la cour d'une manufacture de porcelaine qui s'étend sur l'un des bords de la rivière, et se fit indiquer le logement d'un vieux contremaître nommé Bernard. Le pauvre ouvrier le reçut avec civilité, et attendit, son bonnet à la main, ce qu'on avait à lui commander. Mais le marquis l'invita d'un air bienveillant à se couvrir, le priant seulement d'appeler son fils aîné. Le vieillard en rougissant un peu s'avança au bas d'un petit escalier, et prononça d'une voix émue le nom de Paul : presque aussitôt Paul descendit.

C'était un jeune homme de vingt-deux ans, d'une physionomie douce et honnête. Sa mise n'était pas tout-à-fait celle d'un artisan; et cependant une légère teinte noire répandue sur ses doigts semblait témoigner qu'il venait d'interrompre un travail manuel. — Monsieur, lui dit le marquis, je vous dois en partie mon élection. Vous êtes l'auteur de la pièce de vers que tous les habitants de la ville, excepté mon concurrent, ont admirée et applaudie; faites-moi la grâce de ne pas le nier. Je dois vous avouer que j'ai forcé l'imprimeur à vous trahir.

Paul regarda son père, baissa un instant les yeux, et balbutia quelques mots. Le marquis l'aida à se remettre de son trouble, prit un siége, causa familièrement et longtemps. Il adressa beaucoup de questions à Paul. Il se rappelait parfaitement que le jeune homme s'était distingué dans les classes supérieures du collége, que son nom avait été souvent proclamé aux distributions de prix, et qu'il avait été couronné plusieurs fois par le préfet. Mais depuis qu'il avait achevé ses études, qu'avait-il fait? quel état se proposait-il d'embrasser? — A ces demandes le père répondit sans épargner les détails et les réflexions. Son fils, après son cours de philosophie, aurait désiré aller à Paris, ainsi que la plupart de ses camarades, pour suivre les enseignements de la Sorbonne et du Collége de France, et pour passer son examen de bachelier. Par malheur, l'argent avait manqué : on se serait peut-être résigné à emprunter, mais, une fois bachelier, quelle profession aurait-il embrassée? Comment vivre à Paris, se soutenir, se diriger, sans ressources, sans conseils, sans protecteurs? Paul hésitait à prendre une résolution. Son incertitude durait depuis trois ans. Provisoirement il s'était fait le professeur de ses jeunes frères, et il tirait parti de quelque talent qu'il avait dans l'art du dessin pour seconder le peintre de l'établissement : il traçait des formes de vases, il esquissait des ornements, il s'essayait même à composer de petits tableaux de fleurs et de paysage; son gain, quoique médiocre, était un soulagement pour la famille.

Le marquis se montra touché de ces confidences du brave homme. C'est en effet, dit-il, une chose bien embarrassante aujourd'hui que le choix d'une profession. Et il exprima en termes choisis ce que tout le monde sait et répète sur l'encombrement des carrières, sur le désaccord qui existe entre le système de l'éducation universitaire et les besoins réels de la société. Il ajouta en se levant : — Je veux réfléchir avec vous sur votre avenir, mon jeune ami (me permettrez-vous ce nom?). En même temps il avança une main qu'on ne prit qu'avec confusion. Comme il avait déjà franchi le seuil de la porte : Ah! monsieur Bernard, s'écria-t-il, saisi par une pensée subite, ne me refusez pas une faveur. Les Chambres n'ouvriront pas avant le mois de novembre, et je passerai encore six semaines à Saint-Valery. Permettez-moi d'emmener ce soir notre cher Paul, de le présenter à ma femme et à sa sœur. Elles ont lu ses vers, et elles ont le plus grand désir de le connaître. Nous sommes en famille. A l'entrée du parc, il y a un certain pavillon que personne n'habite et qui semble attendre un poëte. Laissez-le venir. Nous chasserons ensemble, nous causerons. Je sonderai ses pensées les plus secrètes, et nous verrons ensuite.

L'invitation était faite vivement, avec franchise; il fallait accepter ou refuser sur-le-champ. Le père Bernard surprit dans le regard de Paul un éclair de plaisir, et il accepta. Cependant quand le député fut sorti, il remua la tête en signe qu'il ne savait s'il avait eu tort ou raison, et, soit ennui de se séparer de son fils, soit vague appréhension de sa vieille expérience, il se laissa aller à quelque regret. Le soir apparemment, ce nuage était passé, car lorsqu'il vit le cabriolet s'arrêter devant sa porte et Paul s'asseoir à côté du marquis, il ne fut pas maître d'un mouvement d'orgueil paternel, et s'il n'eût recueilli toute sa mâle volonté, il eût pleuré de joie. Un instant il resta immobile, ébloui comme si le char de la fortune eût emporté son fils. Les voisins attirés hors de leurs maisons vinrent le féliciter. La nouvelle de ce départ se répandit le lendmain dans toute la ville; et plus d'un bourgeois porta envie au pauvre Bernard; plus d'une petite marchande se promit que son fils serait poëte. L'opinion fut du reste unanime pour louer la reconnaissance du nouveau député.

La suite à la prochaine livraison.

LA VIE DE PARIS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Une caricature du dix-septième siècle représente un personnage à cheval habillé moitié en femme, moitié en homme : il porte de chaque main un médaillon ou cadran ; l'un représente la vie de la femme parisienne, et l'autre la vie du mari parisien. Une aiguille marque sur la bordure des médaillons la distribution des heures de la journée de la dame et de celle du mari.

La femme dort long-temps : beaucoup de repos et peu de fatigue. Elle donne deux heures à son lever et à sa toilette; un quart d'heure à la messe, plus d'une heure à son premier repas. Ensuite vient le jeu; puis les visites aux amies, où l'on parle toilette et où l'on épargne peu le prochain. Si le temps est beau, on monte en carrosse et l'on se fait conduire à la promenade, de la promenade à la comédie ou à l'opéra. Enfin arrive l'heure du souper, qui se prolonge très avant dans la nuit : quand on est las d'avoir ri et caqueté, on passe encore à la table de jeu ou au bal et l'on y reste jusqu'à ce que le jour soit tout-à-fait levé. « *Paris*, dit l'auteur de la caricature, *est le paradis des femmes.* »

Il en est tout autrement du mari. Sa devise est : « Beaucoup de fatigue et peu de repos. » Il dort quatre heures à peine : il se lève avant le jour, et encore a-t-il fait plus de songes tristes et creux que d'heureux rêves. « Pour soutenir sa famille, il faut dormir peu et travailler beaucoup. » Il épuise son imagination en projets ; il est à l'affut de tous les moyens de gagner de quoi fournir aux prodigalités de sa femme. « Pour faire valoir son talent, il faut suer sang et eau. » S'il sort, ce n'est pas pour jouer et se divertir, mais pour faire antichambre chez ses protecteurs et assiéger les portes des ministres ou des favorites. Que de ruses n'est-il

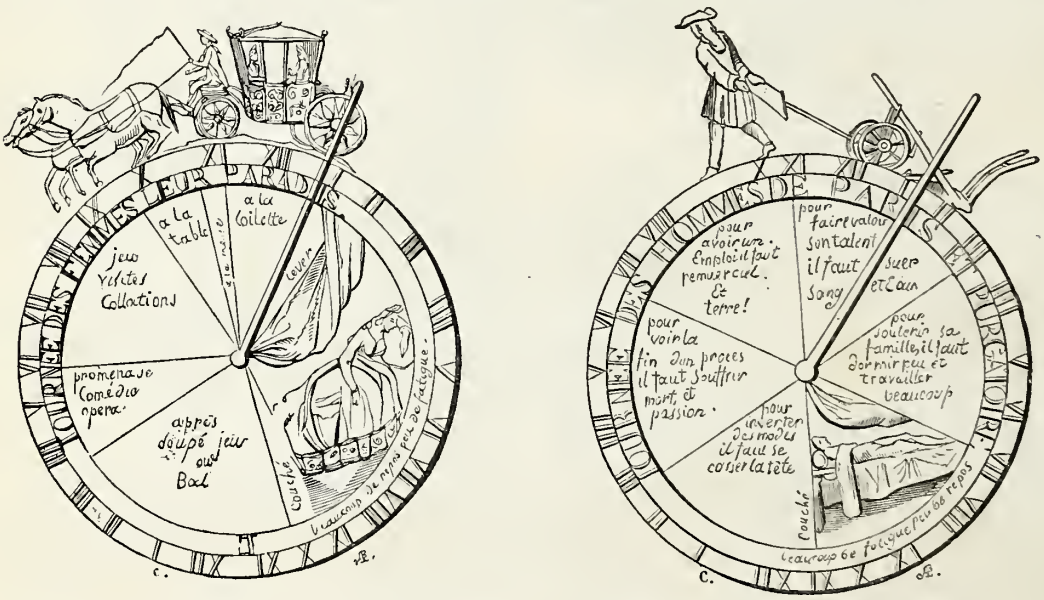

(Caricatures du dix-septième siècle.)

pas obligé d'inventer pour intéresser à ses démarches jusqu'aux portiers et aux valets. « Pour avoir un emploi, il faut remuer ciel et terre. » Puis, ce n'est pas tout de s'évertuer afin d'acquérir du bien : celui qui en a quelque peu est sans cesse vexé, tracassé, menacé de le perdre. On est contraint de le défendre, sinon l'épée à la main, du moins la bourse à la main, et on est condamné à se débattre sous les griffes de dame Chicane. « Pour voir la fin d'un procès, il faut souffrir mort et passion. » Un excellent moyen de s'enrichir serait peut-être de se faire l'instrument des caprices des femmes, et de servir leur amour du luxe pour les aider à ruiner leurs maris. Ce n'est pas là toutefois une chose si facile. « Pour inventer des modes, il faut se casser la tête. » Le mieux serait encore d'envoyer Paris au diable, et d'aller s'atteler à une charrue. « *Paris est le purgatoire des hommes.* »

Dans Paris, il y a cependant une espèce d'êtres plus misérables que les hommes ; ce sont les chevaux. Pour figurer cette dernière partie du proverbe, le dessinateur de la caricature a représenté le pauvre cheval qui porte l'homme-femme avec ses deux cadrans, galopant lourdement, les flancs saignant, la bouche écumante, et prêt à succomber. « *Paris est l'enfer des chevaux.* »

SCULPTURES ANTIQUES DU NOUVEAU-MONDE.

Le chirurgien Nicolas Hortsmann, qui voyageait en 1749 dans l'Amérique méridionale, est le premier qui ait constaté dans son journal l'existence de rochers couverts de figures. Le célèbre M. de Humboldt vit aussi, sur les bords du Casiquiare, des figures imparfaites représentant des corps célestes, des crocodiles, des serpents boas, et des instruments servant à la fabrication de la farine de manioc. Une grande portion de l'Amérique méridionale est ainsi traversée de l'est à l'ouest par une vaste zone de roches sculptées, qui offrent des figures d'animaux et des traits symboliques. Elle a été retrouvée dans ces derniers temps par M. de Schomburgk, de la Société des antiquaires de Londres, sur la rive de l'Essequibo, à la cascade de Warapouta. « Cette cascade, dit-il, n'est pas seulement célèbre à cause de sa hauteur, elle l'est aussi à cause du grand nombre de figures taillées dans la pierre. . . . . Je fis l'impossible pour briser une de ces roches, voulant l'emporter avec moi; mais la pierre était trop dure, et la fièvre m'avait ôté les forces. Ni menaces ni promesses ne pouvaient engager les Indiens à donner un seul coup de marteau contre ces masses pierreuses, vénérables monuments de l'intelligence et de la supériorité de leurs ancêtres. . . . . Les différentes tribus que nous avons rencontrées les connaissaient, malgré l'éloignement des lieux. La terreur était peinte sur la figure de mes compagnons indiens; ils semblaient attendre que le feu du ciel tombât sur ma tête. Voyant que je ne pouvais venir à bout de casser une de ces roches sculptées, il fallut me contenter d'en faire un dessin complet. » Ce dernier parti était le plus sage. Il est à espérer que d'autres ne réussiront pas plus que M. Schomburgk, et qu'aucun voyageur appartenant à une nation civilisée ne mettra la main à la destruction de ces monuments.

Le savant M. de Humboldt, auque. nous empruntons ces

détails (*Nouvelles annales des Voyages*), regarde ces ouvrages comme les traces d'une ancienne civilisation appartenant peut-être à une époque où les races que nous distinguons actuellement étaient inconnues même de nom et de filiation. Aujourd'hui les Indiens n'ont aucune idée de l'exécution de semblables sculptures. Sur les rives de l'Orénoque, elles sont souvent placées à de grandes hauteurs, sur des murs de rochers inaccessibles. Lorsqu'on demande aux indigènes comment elles ont pu être façonnées, ils répondent en souriant, comme rapportant un fait qu'un homme blanc seul peut ignorer, que ce fut jadis, au jour des grandes eaux, lorsque leurs pères naviguaient en canot à cette hauteur.

Cette tradition d'anciennes inondations existe dans presque toute l'Amérique, avec des détails qui rappellent d'une manière frappante la fable de Deucalion et Pyrrha. Les Macusis croient que lors d'un grand cataclysme, qui est l'âge de l'eau des Mexicains, le seul homme qui ait survécu a repeuplé la terre en transformant les pierres en hommes. Les Tamanaques de l'Orénoque prétendent qu'un homme et une femme se sauvèrent à la cime de la haute montagne de Tamanam, et que, jetant derrière eux, au-dessus de leur tête, les fruits du palmier mauritia, ils virent naître, des noyaux de ces fruits, des hommes et des femmes qui repeuplèrent la terre.

CARTHAGÈNE.

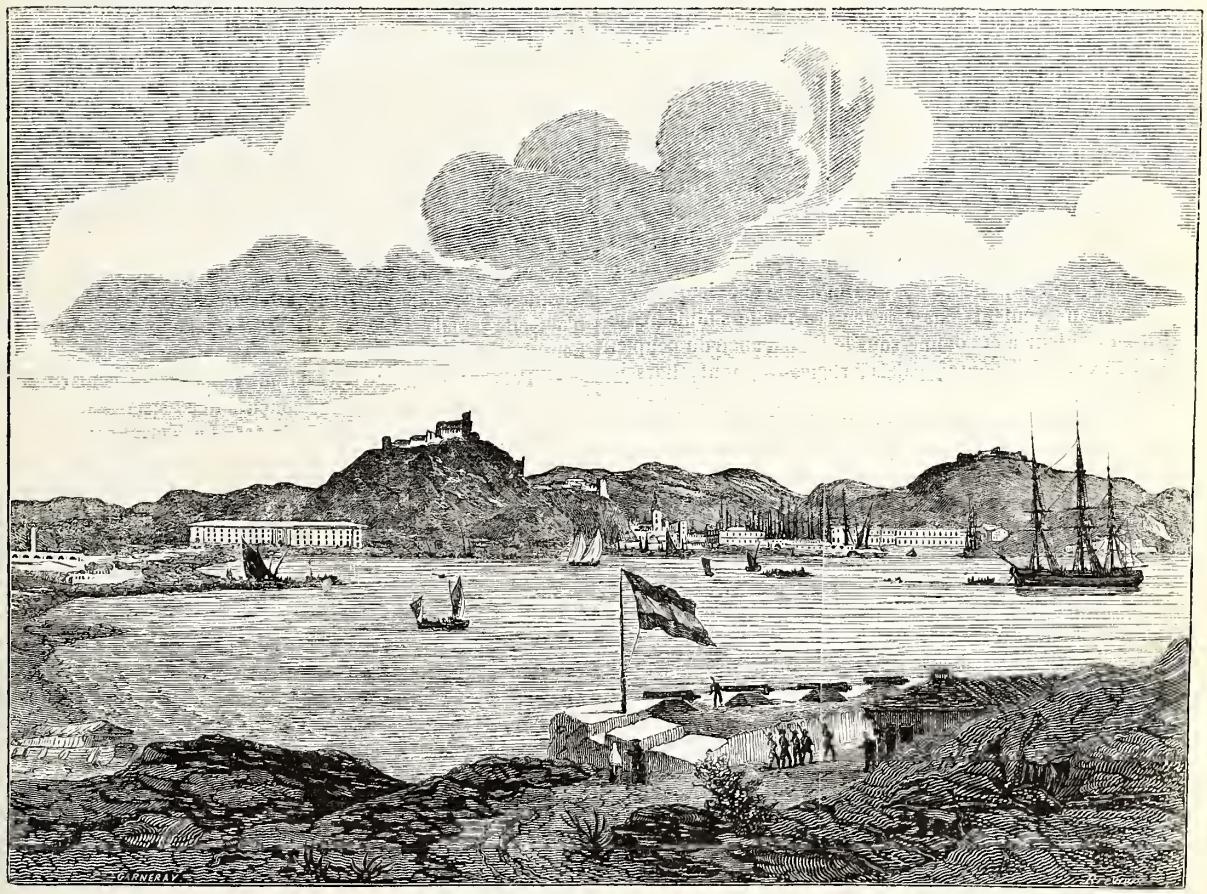

(Ville et port de Carthagène, en Espagne.)

La ville de Carthagène est située dans une baie profonde de la Méditerranée; son port est un des plus grands et des plus sûrs de cette mer; il est abrité de tous les vents par les montagnes voisines. Le fort de San-Julian le commande; les forts de Santa-Anna et de Trincabotyar en protègent l'entrée, et plusieurs petits forts défendent la côte à des distances rapprochées. La ville elle-même est bien fortifiée, elle est défendue par les forts de Cabeza de los Moros et de Galeras, et par celui d'Atalaya, situé sur une des hauteurs voisines. La moitié occidentale de la ville est occupée par l'arsenal de la marine, qui renferme des chantiers de construction de vaisseaux de guerre de tous rangs. On voit le bagne à peu de distance. Parmi les monuments de la ville, nous citerons un observatoire, un ancien cirque, une école de mathématiques et de pilotage, un jardin des plantes, une manufacture d'armes, et des fabriques de toiles à voiles et de cordages. C'est à Philippe II qu'elle doit sa prospérité. Elle avait beaucoup souffert pendant la domination des Maures.

Dans l'Amérique méridionale, une autre ville du même nom est également célèbre par la sûreté de son port. Elle est bâtie sur une petite île sablonneuse. Ce n'était qu'un village au seizième siècle, lorsque les Espagnols, frappés des avantages de sa situation, en firent un centre commercial. Les Anglais s'emparèrent de cette ville en 1585, et la fortifièrent. Les Français à leur tour s'en rendirent maîtres en 1697 et la rançonnèrent. En 1741, les Anglais l'assiégèrent de nouveau, mais en vain. Pendant les guerres des colonies espagnoles contre la métropole, elle fut prise et reprise plusieurs fois par les indépendants et les royalistes. Elle est aujourd'hui chef-lieu de la province dont elle porte le nom dans la république de Colombie.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1839.

(Suite et fin. — Voyez p. 15.)

1139. — Première année du règne de Vsévolod II, grand-duc ou grand-prince de Kiew. Jusqu'ici les ducs de Kiew, véritables suzerains de la féodalité russe, ont difficilement maintenu leur prééminence, et l'héritage des fils de Rurick a été continuellement déchiré par les guerres civiles. Vsévolod essaiera vainement d'établir l'unité du gouvernement; il sera vaincu par les princes apanagés. Le temps de l'unité et de la centralisation, ces conditions premières de toute force réelle et de tout progrès durable, est loin encore pour la Russie.

1239. — La couronne d'épines du Sauveur, cédée à Louis IX par Baudouin II, empereur de Constantinople, est portée processionnellement depuis Vincennes jusqu'à Notre-Dame, et de Notre-Dame à la chapelle de Saint-Nicolas, par le saint roi et par Robert, comte d'Artois, son frère, couverts l'un et l'autre d'une simple tunique, tête et pieds nus.

La chapelle de Saint-Nicolas, qui reçut cette relique, fut reconstruite plus tard par saint Louis, et prit le nom de Sainte-Chapelle (voyez 1834, p. 121). Une couronne d'épines était déjà conservée dans l'abbaye de Saint-Denis.

— Le pape excommunie l'empereur Frédéric II, et offre sa couronne à Robert d'Artois qui la refuse.

1339. — Le gouvernement de la république de Gênes passe des nobles aux plébéiens. Ceux-ci confèrent à Simon Boccanegra la dignité de doge qui n'existe encore qu'à Venise. Ils ne veulent plus être leurrés par le simulacre de tribun qui leur a été donné sous le titre d'abbé du peuple. L'abbé avait honneurs, palais, richesses, tout, hors le pouvoir.

1439. — L'année précédente, l'avant-dernier empereur grec, Jean Paléologue, à qui les Turcs ne laissent plus guère que Constantinople, est venu en Italie soumettre l'église d'Orient au pontife de Rome, dans le vain espoir d'obtenir du secours des chrétiens d'Occident. Le 9 juillet, le concile de Florence prononce la réunion des deux églises, et proclame le pape Eugène IV chef de l'église universelle. Mais cette interruption du grand schisme sera de courte durée; Constantinople désavouera Paléologue.

De son côté, le concile de Bâle, qui ne reconnaît pas celui de Florence, prononce la déchéance d'Eugène, et nomme à sa place, sous le nom de Félix V, Amédée VIII, duc de Savoie, qui n'est pas même prêtre. Une députation de cardinaux vient chercher l'anti-pape sur les bords du lac de Genève, dans son ermitage de Ripaille, où il rentrera dans neuf ans, alors que, fatigué du pontificat, il déposera la tiare.

1539. — François Ier, par un article de l'ordonnance de Villers-Cotterets, décide qu'à l'avenir tous jugements, contrats et actes quelconques de justice seront écrits « en langage maternel françois. »

Ce fut par suite de cette disposition que les tribunaux abandonnèrent généralement l'usage de la langue latine qui déjà leur avait été interdit à différentes reprises. Il était temps que la justice cessât de rendre des oracles mystérieux en parlant une langue incomprise du grand nombre. Cependant les conseillers et gens du roi près le parlement de Paris continuèrent d'employer cette langue dans certaines occasions, si bien qu'en l'année 1563 il fallut, par une disposition expresse de l'ordonnance de Roussillon, leur enjoindre encore de ne se servir que du français.

On peut faire remarquer ici que la magistrature parlementaire, si glorieuses que ses annales puissent être à certains égards, fit souvent preuve d'un esprit routinier et contraire aux mesures les plus utiles; ainsi, en cette même année 1563, le commencement de l'année ayant été fixé au 1er janvier, et les juridictions consulaires établies à Paris et dans les principales villes du royaume (voy. 1836, p. 62, 373), le Parlement n'en continua pas moins, quelque temps, à dater l'année à partir de Pâques, et, d'un autre côté, il s'efforça de renverser la magistrature élective des marchands.

1639. — Sédition à Rouen et dans les campagnes voisines, à l'occasion d'un édit qui déclare les habitants de chaque commune solidaires les uns des autres pour le paiement des taxes. Les paysans prennent les armes, et se donnent eux-mêmes un de ces noms de mépris que les populations soulevées ont acceptés parfois pour les inscrire sur leurs bannières comme signal de vengeance : ils se donnent le nom de va-nu-pieds. Les va-nu-pieds, refoulés dans Avranches par les troupes royales, sont écrasés après une défense désespérée.

— Naissance de Jean Racine.

— Corneille fait représenter *Cinna* et *les Horaces*.

1739. — Un marin nommé Jenkins se présente dans la Chambre des communes d'Angleterre : « Messieurs, » dit-il, quand ils m'eurent ainsi mutilé, ils me menacèrent » de la mort; je l'attendais. Je recommandai mon âme à » Dieu et ma vengeance à ma patrie. » Des Espagnols lui avaient coupé les oreilles et fendu le nez, après avoir saisi le vaisseau dont il était le patron, dans un parage où ils ne voulaient pas souffrir de navires anglais. Il n'y a qu'un cri dans Londres : « La mer libre ou la guerre! » La guerre est déclarée à l'Espagne.

Ce fut la première guerre de l'Angleterre à l'occasion des colonies. L'Angleterre, dans le siècle qui s'est écoulé depuis, n'a-t-elle jamais violé les principes du droit des gens au nom desquels elle arborait alors ses pavillons?

- Paix de Belgrade; les stipulations furent conformes aux grandes vues d'équilibre conçues deux siècles auparavant par la sagesse de François Ier. Le Turc ne laissa à l'Autriche que Temeswar de toutes les conquêtes que lui avait assurées la paix de Passarowitz; la Russie rendit aussi les siennes, et elle renonça à naviguer sur la mer Noire. L'état politique de l'Orient a bien changé depuis cent ans.

La ville des pauvres et la ville des riches. — Le docte et éloquent saint Jean Chrysostome nous propose une belle idée pour connaître les avantages de la pauvreté sur la richesse. Il nous représente deux villes dont l'une ne soit composée que de riches, l'autre n'ait que des pauvres dans son enceinte et il examine ensuite laquelle des deux est la plus puissante.

Si nous consultions la plupart des hommes sur cette proposition, je ne doute pas que les riches ne l'emportassent. Mais le grand Chrysostome conclut pour les pauvres; et il se fonde sur cette raison que cette ville de riches aurait beaucoup d'éclat et de pompe, mais qu'elle serait sans force et sans fondement assuré : l'abondance, ennemie du travail, incapable de se contraindre, et par conséquent toujours emportée dans la recherche des voluptés, corromprait tous les esprits, et amollirait tous les courages par le luxe, par l'orgueil, par l'oisiveté; ainsi les arts seraient négligés, la terre peu cultivée, les ouvrages laborieux, par lesquels le genre humain se conserve, entièrement délaissés; et cette ville pompeuse, sans avoir besoin d'autres ennemis, tomberait enfin par elle-même, ruinée par son opulence.

Au contraire, dans l'autre ville où il n'y aurait que des pauvres, la nécessité industrieuse, féconde en invention et mère des arts profitables, appliquerait les esprits par le besoin, les aiguiserait par l'étude, leur inspirerait une vigueur mâle par l'exercice de la patience, et n'épargnant pas les sueurs, elle achèverait les grands ouvrages qui exigent nécessairement un grand travail. BOSSUET.

HIÉROGLYPHES.

HISTOIRE DES ÉTUDES HIÉROGLYPHIQUES.

(Deuxième article. — Voy. p. 28.)

Un officier du génie, attaché à la division de notre armée d'Egypte qui occupait la ville de Rosette, trouva, en août 1799, dans les fouilles exécutées à l'ancien fort, une pierre de granit noir, dont la face, bien polie, offrait trois inscriptions en trois caractères différents. L'inscription su-

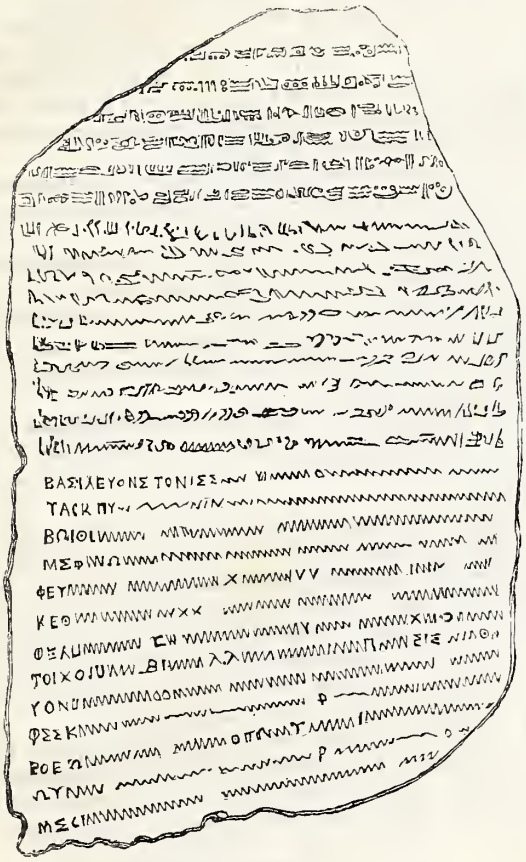

(Croquis de la pierre de Rosette.)

périeure, détruite ou fracturée en grande partie, est en écriture hiéroglyphique ; le texte intermédiaire appartient à une écriture égyptienne cursive, appelée enchoriale ou démotique; et une inscription en langue et en caractères grecs occupe la troisième et dernière division de la pierre. La traduction de ce dernier texte, contenant un décret du corps sacerdotal de l'Egypte, réuni à Memphis pour décerner de grands honneurs au roi Ptolémée Epiphane, donnait la pleine certitude que les deux inscriptions supérieures contenaient l'expression fidèle du même décret, puisqu'il était dit dans les dernières lignes que cette inscription avait été gravée « sur une pierre dure en trois » caractères, caractères hiéroglyphiques, caractères encho- » riaux ou démotiques, et caractères grecs. » Une fois ce point bien établi, voici comme on procéda pour arriver au déchiffrement de l'inscription démotique, la seule sur laquelle on pût s'exercer comme étant bien complète. C'est M. Sylvestre de Sacy qui le premier se donna à ce travail. Il remarqua que certains noms, notamment ceux de Ptolémée et d'Alexandre, étaient répétés un assez grand nombre de fois dans l'inscription grecque; il chercha donc, dans l'inscription démotique, des groupes de caractères semblables, répétés autant de fois et à peu près aux mêmes places que dans l'inscription grecque. On reconnut aussi, par le nombre de caractères, égal à peu près dans les deux inscriptions pour représenter les mêmes noms, que les caractères étaient simplement alphabétiques. Le résultat de ces recherches, publié en 1802 dans une lettre adressée à M. le comte Chaptal, alors ministre de l'intérieur, renferme les premières bases du déchiffrement du texte intermédiaire, par la détermination des groupes de caractères répondant aux noms propres de Ptolémée, Arsinoé, Alexandre et Alexandrie, mentionnés en différentes occasions dans le texte grec.

Bientôt après, M. Akerblad, orientaliste suédois, que distinguaient une érudition très variée et une connaissance approfondie de la langue copte, suivant l'exemple de M. de Sacy, publia une analyse des noms propres grecs cités dans l'inscription en caractères démotiques, et déduisit en même temps de cette analyse un court alphabet égyptien démotique. Mais, si heureux dans la lecture des noms propres grecs, Akerblad échoua lorsqu'il voulut appliquer son alphabet au reste de l'inscription. Une des plus grandes causes de sa non-réussite, c'est qu'il ne pensa point que les Egyptiens avaient pu écrire les mots de leur langue en supprimant une grande partie des voyelles médiales, comme cela s'est pratiqué de tout temps chez les Hébreux et les Arabes. Toutefois il resta prouvé, par les travaux de M. de Sacy et du docteur Akerblad, que les Egyptiens exprimaient les noms propres étrangers par des caractères purement alphabétiques.

Jusqu'alors les recherches ne s'étaient faites que sur le texte démotique de l'inscription de Rosette; le mauvais état de la partie hiéroglyphique en avait empêché l'étude. La question se compliquait encore d'une autre difficulté : la comparaison des textes sur papyrus avec l'inscription intermédiaire de Rosette forçait à reconnaître dans ces papyrus une troisième espèce d'écriture, qui n'était ni hiéroglyphique ni démotique, quoiqu'elle eût beaucoup de rapport avec cette dernière. Pendant plusieurs années on ne vit aucun ouvrage qui fît faire un pas de plus à la science. Enfin, en 1819, M. le docteur anglais Young publia une traduction conjecturale des deux inscriptions égyptiennes de Rosette, accompagnée de l'alphabet du docteur Akerblad accru de quelques signes, et il développa un système duquel il résultait : 1° que l'écriture de l'inscription intermédiaire de la pierre de Rosette était la même que celle des papyrus, corrompue par la main du peuple; 2° que l'écriture égyptienne était purement idéographique, et qu'elle n'employait des caractères alphabétiques que pour la transcription des noms propres étrangers. Ainsi il revenait à cette opinion que l'écriture égyptienne était purement idéographique, et dès lors on courait les risques de retomber dans les explications erronées du Père Kircher, quand parut M. Champollion. Les travaux consciencieux auxquels ce savant se livrait depuis long-temps lui permirent de publier, en 1821 et 1822, deux Mémoires lus à l'Académie, dans lesquels il établit que les Egyptiens avaient trois espèces d'écriture : l'écriture hiéroglyphique pure, employée principalement sur les monuments; l'écriture hiératique ou sacerdotale, celle des papyrus, qui n'était, pour ainsi dire, qu'une tachygraphie des hiéroglyphes, puisqu'on y retrouvait toutes les formes de ces derniers; et enfin l'écriture démotique, qui différait des autres par l'absence ou du moins l'emploi moins fréquent des signes symboliques. La différence de ces écritures ressortira plus nette lorsque nous donnerons l'explication du système graphique. Mais avant d'aller plus loin, nous allons donner des exemples de la lecture faite par M. Champollion de noms grecs écrits en hiéroglyphes, lecture qui l'a conduit à reconnaître que les Egyptiens employaient dans leur écriture des signes purement phonétiques, c'est-à-dire exprimant des sons, et qui fera mieux comprendre à nos lecteurs la certitude et la véracité des résultats obtenus.

C'est à la lettre écrite en 1824 par M. Champollion à M. Dacier, secrétaire de l'Institut, que nous emprunterons

ces exemples, et l'on y verra le résultat de toutes les tentatives faites jusqu'alors

Il avait été reconnu, nous l'avons dit, que les Egyptiens se servaient de caractères démotiques auxquels ils avaient attribué la faculté d'exprimer des sons pour introduire dans leurs textes les noms propres étrangers. En raisonnant par analogie, M. Champollion conclut qu'il devait en être de même pour les hiéroglyphes purs. Pour s'assurer de la vérité de cet aperçu, pour reconnaître l'existence et discerner même la valeur de quelques uns de ces signes, il aurait suffi d'avoir sous les yeux, écrits en hiéroglyphes purs, deux noms propres de rois grecs préalablement connus, et contenant plusieurs lettres employées à la fois dans l'un et dans l'autre, tels que Ptolémée et Cléopâtre. Le texte hiéroglyphique de l'inscription de Rosette donnait celui de Ptolémée; un obélisque trouvé dans l'île de Philœ et transporté à Londres, était lié à un socle portant une inscription grecque qui est une supplique des prêtres d'Isis à Cléopâtre. On avait reconnu depuis long-temps, par l'inspection des papyrus et de l'inscription de Rosette, que les noms des souverains étaient renfermés dans un encadrement elliptique auquel on a donné le nom de *cartouche*. Le cartouche qui se trouvait sur l'obélisque de Philœ devait donc nécessairement renfermer le nom de Cléopâtre. Ce fut sur ce cartouche et sur celui qui, dans l'inscription de Rosette, renferme le nom de Ptolémée, que M. Champollion fit son épreuve. Voici ces deux noms en caractères hiéroglyphiques et en caractères démotiques *.

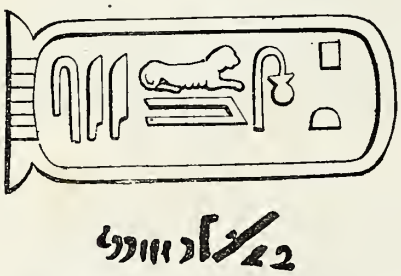

(Nom de Ptolémée en caractères hiéroglyphiques et démotiques.)

(Nom de Cléopâtre en caractères hiéroglyphiques et démotiques.)

Le premier signe du nom de Cléopâtre, qui figure une espèce de quart de cercle, et qui représenterait le K, ne devait point se trouver dans le nom de Ptolémée; il n'y est pas en effet.

Le deuxième, un lion au repos, qui doit représenter le L, est tout-à-fait semblable au quatrième signe du nom de Ptolémée, qui est aussi un L (PTOL).

Le troisième signe, qui est une plume ou une feuille, représenterait la voyelle brève E; on voit aussi, à la fin du nom de Ptolémée, deux feuilles semblables, qui auraient la valeur de deux E brefs ou un E long, le H des Grecs.

Le quatrième caractère du cartouche de Cléopâtre, représentant une espèce de fleur avec une tige recourbée, répondrait à l'O du nom grec de cette reine (CLÉO); il est en effet le troisième caractère du nom de Ptolémée (PTO).

Le cinquième du nom de Cléopâtre, qui a la forme d'un parallélogramme, doit représenter le P (CLÉOP); car il est aussi le premier du nom de Ptolémée.

Le sixième signe, répondant à la voyelle A de Cléopâtre (CLÉOPA), est un épervier, et ne se voit pas dans le nom de Ptolémée, ce qui doit être en effet.

Le septième caractère est une main ouverte représentant le T de Cléopâtre (CLÉOPAT); mais cette main ne se retrouve pas dans le nom de Ptolémée, ou la deuxième lettre T est exprimée par un segment de sphère, et nous sommes conduits à penser que ces deux signes s'employaient pour représenter le même son.

Le huitième signe de Cléopâtre, qui est une bouche vue de face, et qui serait le R (CLÉOPATR), ne se retrouve pas dans le cartouche de Ptolémée, et ne doit pas s'y retrouver non plus.

Enfin le neuvième et dernier signe du nom de la reine, qui doit être la voyelle A (CLÉOPATRA), est en effet l'épervier que nous avons déjà vu représenter cette voyelle dans la troisième syllabe du nom. Ce nom propre est terminé par les deux signes hiéroglyphiques qui sont remarqués comme signe distinctif de tous les noms féminins, et celui de Ptolémée l'est par un autre signe qui consiste en un trait recourbé et répondant au S des Grecs.

Le cinquième caractère du nom de Ptolémée, tous les autres caractères étant déterminés, devait nécessairement être un M; d'ailleurs, dans plusieurs autres noms grecs analysés par MM. de Sacy et Akerblad, on avait déjà eu occasion de le reconnaître.

Ainsi, lecture faite, le nom de Ptolémée donne Πτολμης (*Ptolmès*), nom grec de Ptolémée, et celui de Cléopâtre Κλεοπατρα, nom grec de cette reine.

En faisant le même travail sur les noms en caractères démotiques, M. Champollion a obtenu des résultats à peu près semblables et a retrouvé les mêmes caractères, comme on peut s'en convaincre par la seule inspection de ces noms.

Ainsi M. Champollion a établi d'une manière irrécusable :

1° Que les Egyptiens avaient trois espèces d'écriture, hiéroglyphique, hiératique et démotique;

2° Que les Egyptiens employaient phonétiquement certains signes, c'est-à-dire leur donnaient la valeur de sons, pour exprimer les mots étrangers, et cela dans les trois espèces d'écriture.

Conduit donc à reconnaître à certains signes une valeur toujours la même, M. Champollion a cherché à appliquer l'alphabet qu'il en avait déduit aux autres mots des différentes écritures égyptiennes; et dans un prochain article, suivant ses déductions, nous arriverons naturellement à l'explication entière et satisfaisante du système graphique des Egyptiens.

* Il faut remarquer, pour la lecture de ces caractères, que dans les hiéroglyphes la direction selon laquelle se suivent les caractères n'est pas déterminée : les Egyptiens les inscrivaient tantôt de gauche à droite, tantôt de droite à gauche, ou bien encore de haut en bas. Il n'en est pas de même pour l'écriture démotique, qui procède toujours de droite à gauche.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

RUINES A BAROLLI.

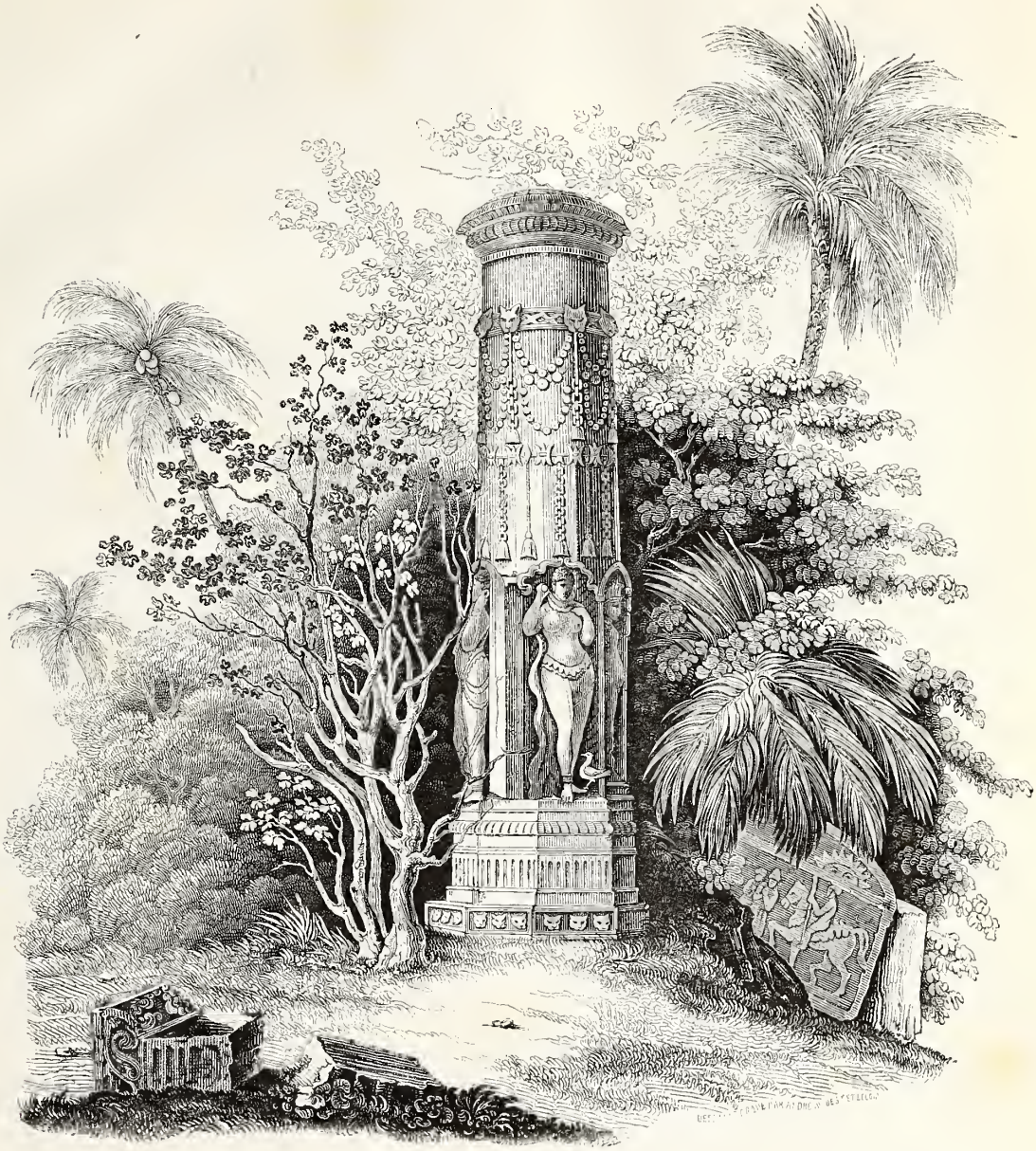

(Une colonne près du temple de Barolli, dans le Radjasthan.)

On appelle Radjasthan ou Radjpoutana la contrée de l'Inde centrale et occidentale gouvernée par les princes radjpoutes. Elle doit à ses montagnes et au courage de ses habitants de n'avoir jamais été complétement soumise par les Mahométans. C'est pourquoi un grand nombre d'anciens monuments de la religion indienne y sont restés debout, et attestent la civilisation puissante qui vivifiait cette partie du monde lorsque l'Europe presque entière était encore plongée dans la barbarie.

Les principaux Etats du Radjasthan sont le Mewar, le Marwar, le Bikaner et le Kisenghur; le Kotah et le Boundi, qui sont deux divisions de l'Haravati ou Harouti; l'Amber, le Djesselmer, et le désert indien qui s'étend jusqu'à la vallée de l'Indus.

C'est dans la principauté de Kotah, près des cascades du fleuve Chomboul, que se trouve le temple de Barolli ou Bal-Rorri. Ce temple est dédié à Siva. Il est entièrement couvert de sculptures d'une délicatesse et d'un fini que l'art n'a surpassés dans aucun autre édifice religieux de l'Inde. De tous côtés, au milieu de ces ornements d'une riche et gracieuse fantaisie où excellent encore aujourd'hui les artistes indiens, on voit des emblèmes du « Soleil-Dieu qui donne la vie. » Les figures mythologiques sculptées au pied du fût des colonnes, aux frises, dans les niches, sont innombrables, et toutes sont remarquables par des qualités d'exquise proportion et de parfaite harmonie. En face du temple s'élève un autre édifice splendide, appelé le Sengar-Chaori, et destiné à la célébration des mariages. Un double rang de colonnes sculptées règne sur les quatre côtés; les entrecolonnements sont à jour. La partie supérieure se termine en pyramide où toutes les pierres, diminuant progressivement de grandeur, représentent des temples en miniature. Autour de ces deux monuments, on voit des autels et des sanctuaires consacrés aux dieux de second ordre, entre autres au dieu de la Sagesse, et à l'Orphée indien, le divin Nareda. Parmi des massifs de verdure qui ombragent des fontaines sacrées, au midi du temple, est la colonne que reproduit notre gravure. Près d'elle, une colonne semblable est renversée à terre. On suppose qu'elles devaient supporter une simple architrave, et former ainsi un *torun* ou arc triomphal. Quoique depuis plus de mille ans elles soient exposées à la pluie et au vent, le poli du travail y est

à peine altéré, tant la pierre dure et brillante dans laquelle elles ont été taillées résiste à la destruction. Les femmes sculptées sur ces colonnes, ainsi qu'à la façade du temple, sont Parboutty, la compagne de Siva, et les Djoginis, filles guerrières en honneur dans la poésie martiale des Radjpoutes.

UN PROTECTEUR.

NOUVELLE.

(Deuxième article. — Voyez p. 35.)

Le château de Saint-Valery, habité sous l'empire par un général anobli, racheté sous la restauration par les héritiers des anciens possesseurs, semble n'avoir rien eu à souffrir de l'orage révolutionnaire. Les donjons sont debout. Les fossés sont pleins d'une eau vive et transparente, où se jouent les carpes dorées et où flotte en liberté une nacelle verte. Le parc est vaste, bien entretenu. Les bassins sont de marbre; des gerbes d'une humide et brillante poussière en jaillissent, et des cygnes s'y promènent. De distance en distance, de blanches statues se montrent à demi au détour des charmilles. Les habitants de ce beau séjour ont conservé le goût, le ton, et sous un langage moderne la plupart des préjugés du dernier siècle. Si populaire que l'on soit, il faut reconnaître qu'il y a des séductions dans cette vie privilégiée; et parmi ceux qui n'auraient pas la force d'y résister, aucun ne serait plus excusable qu'un jeune homme de vingt-deux ans, pauvre, et poëte, ou croyant l'être.

Paul fut accueilli par les dames du château comme un hôte que l'on attendait. On l'encouragea à parler, et pendant les premiers jours on feignit de ne pas s'apercevoir de son embarras. On le mit si parfaitement à son aise, qu'après une seule semaine, il n'eût tenu qu'à lui de s'imaginer être le fils ou le neveu du marquis. A la vérité, il lui était d'autant plus facile de s'habituer à ce genre d'existence que, par ses rêveries de jeunesse, il n'y était pas tout-à-fait étranger. La réalité qu'il avait sous les yeux était même, sous beaucoup de rapports, au-dessous de son idéal. Si, dans la conversation, il ne réussissait pas toujours à trouver les expressions heureuses, nuancées, harmonieuses, qui étaient naturelles à la marquise et à sa sœur, s'il sentait sa roture vaincue par la finesse du regard ou la noblesse des traits qu'il admirait en elles, il avait la conviction qu'il était au moins leur égal par l'intelligence, par les habitudes de l'esprit, par l'élévation de l'âme, par le fonds sérieux de la vie. L'étude et la méditation lui avaient révélé d'autres horizons que celui du pauvre. N'avait-il pas puisé aux sources les plus pures de la pensée? N'avait-il pas agité tous les problèmes les plus délicats du cœur? et, quant à cette différence du rang, que la raison refuse d'ailleurs de reconnaître, n'avait-il pas en lui un avantage naturel qui eût suffi pour rétablir l'équilibre, c'est-à-dire cette sorte de vocation de poëte qu'on encourageait, et qui était aussi une noblesse de naissance? — Il avait peu de goût pour la chasse, et ordinairement le marquis le laissait seul jusqu'à l'heure du déjeuner. Quelquefois, dans ses promenades matinales, il s'inspirait; et le soir, dans le salon, enhardi par la marquise, il lisait ses vers. On le louait sans exagération, en mêlant habilement à l'approbation quelques critiques. On goûtait surtout ses pensées, et on assurait qu'il n'avait plus qu'un peu d'art à acquérir. Ce n'était qu'une affaire de patience et de travail.

Que de nuits exaltées, sans sommeil, le jeune poëte passa dans son pavillon! Quelle violence n'eut-il pas plus d'une fois à se faire pour s'éloigner de sa fenêtre, et dire adieu au spectacle magique du parc, aux lueurs argentées et dormantes sur le miroir des bassins et sur les gazons, au ciel étoilé, aux statues mystérieuses dans les ombres transparentes du bois, aux marronniers immenses éclairés par le faîte, au silence imposant de la nuit! « Vivre ainsi toujours, criait-il en pressant de ses deux bras sa poitrine haletante; ah! ne serait-ce pas la félicité suprême! » Il faut dire cependant, à son honneur, qu'il se mêlait souvent à ses plus vifs transports une secrète honte, comme s'il eût commis presque une apostasie en oubliant trop ou en rabaissant par une comparaison involontaire son père, ses frères, les lieux où il avait vécu, la simplicité de sa vie, et cette pauvreté laborieuse, digne, indépendante, dont jusque là il avait été si fier. Sa poésie même où grandissaient les images, où l'expression était plus solennelle et plus ambitieuse, ne le satisfaisait pas toujours autant que les vers plus modestes où il avait décrit autrefois une humble scène de la famille, la convalescence d'un frère, un anniversaire, une course aux champs avec un ami.

Le marquis ne parlait point de ses projets sur Paul; peut-être lui réservait-il quelque surprise. Une fois la sœur de la marquise, après avoir daigné lire elle-même quelques vers du jeune homme composés sur un site du bois, avait remarqué avec une douce gravité que, pour qu'il cultivât une faculté si heureuse, il lui faudrait à Paris une fonction où il aurait toute liberté de penser et d'écrire, où il serait peu occupé et généreusement rétribué, en un mot une sinécure. — Sans doute, avait répondu le marquis, c'est cela même, et j'y ai déjà pensé.

Le temps s'écoulait cependant. On commença à parler du départ pour Paris, et on s'occupa des préparatifs. On sortit l'équipage; les femmes de chambre très affairées allaient, venaient, remuaient tout, encaissaient les conserves, emplissaient les cartons, veillaient encore à minuit. Le jour fixé arriva. On causait avec Paul comme à l'ordinaire; mais se proposait-on de l'emmener? Quelles étaient en définitive les intentions du marquis? Voulait-il l'attacher d'abord à sa personne en qualité de secrétaire, et ensuite à Paris lui faire obtenir cette place si facile à remplir, où le poëte, libre de toute crainte d'avenir, s'essaierait à prendre son essor.

A sept heures du matin on s'assembla dans la cour. Les chevaux étaient attelés; le cocher était déjà sur son siége. Il y avait quatre larges places dans la voiture. Paul cherchait à lire dans tous les regards. La marquise monta la première, puis la sœur; il restait deux places. Le marquis s'avança vers la portière. — Où donc est Joséphine, demanda l'une des dames? Joséphine accourut chargée de paquets, et monta. — Adieu, mon jeune ami, dit le marquis en prenant la quatrième place. J'aurais voulu vous accompagner moi-même à M...; on se croit toujours plus préparé qu'on ne l'est. Jacques vous reconduira dans le cabriolet. Assurez de mon amitié votre père; croyez bien que nous ne pouvons plus vous oublier. — Paul se baissa pour saluer. — Mesdames, Paul vous fait ses adieux, reprit le marquis en fermant la portière. Mais les dames avaient mille recommandations à répéter au concierge et aux domestiques placés sur le banc derrière la voiture. Le cocher fouetta les chevaux qui se cabrèrent et s'élancèrent avec une impatiente ardeur. Paul crut voir devant lui le château tourbillonner; ses pieds avaient pris racine dans le pavé. Quand il revint de sa douloureuse surprise, la voiture avait déjà tourné l'avenue : on n'entendait plus que le bruit affaibli des roues sur le grand chemin.

Le retour à M... ne fut pas au premier moment si triste qu'il semblait devoir l'être. Le père Bernard embrassa tendrement son fils; les petits frères quittèrent le poêle qu'ils entouraient et remplirent la petite chambre chaude et lumineuse de cris de joie : après tout, la maisonnette avait mille souvenirs qui pénétrèrent Paul d'attendrissement. Mais le lendemain il se sentit repris au réveil par une sourde tristesse, et lorsque son père voulut savoir ce que le marquis lui avait promis, ce qu'il espérait, il éprouva un serrement de cœur inexprimable. Que pouvait-il rappeler? De vagues insinuations; rien de plus. Pour comble d'ennui, ses amis, ou, si l'on veut, tous ceux qu'on

appelle ainsi parce qu'ils ne sont pas nos ennemis, l'assiégeaient, lorsqu'ils le rencontraient, de questions sur son séjour à Saint-Valery! Comment étaient les dames? Les appartements étaient-ils aussi beaux qu'on le disait? De quelle manière se passaient les journées, les soirées? Avait-il chassé à cheval, avec des piqueurs, au son du cor? Faisait-on des promenades sur l'eau, avec de la musique? Peu s'en fallut qu'on ne lui demandât s'il n'avait pas été témoin de joûtes et de carrousels; s'il n'y avait pas une tour du Nord abandonnée où rôdaient des spectres à minuit, et si, au clair de lune, la forêt n'était pas peuplée de sylphes et de fées?

Cette curiosité puérile impatientait Paul comme une raillerie. Il prit la résolution de ne sortir dans la ville que le plus rarement possible. Il se renferma, et se remit à son travail de dessinateur. Il avait perdu près de deux mois, et l'ouvrage s'était accumulé. Il avait d'ailleurs besoin d'appliquer son esprit, et il n'y réussissait pas toujours : le crayon pesait plus à sa main qu'autrefois. Il tombait fréquemment dans de longues distractions. Il s'arrêtait tout-à-coup; ses yeux demeuraient fixés sur la fenêtre. Il voyait passer devant lui toutes les scènes du château. Il était transporté par son imagination à Saint-Valery, et il exagérait encore le bonheur qu'il y avait éprouvé. L'horloge de la manufacture ou la voix de son père venait-elle le rappeler à lui-même, en se retrouvant dans son pauvre réduit, courbé sur quelque fragment de poterie, il lui échappait un soupir : « Je ne suis qu'un pauvre ouvrier, disait-il; ne pensons plus à cela. » Dans cette résignation il se glissait malgré lui un sentiment d'aigreur, une vague jalousie; et en vain il s'accusait et s'indignait contre lui-même, il avait perdu la paix de l'âme. L'hiver passa ainsi, plus malheureux mille fois que tous les hivers précédents. Le père Bernard ne disait rien; mais les souffrances de son fils n'échappaient pas à son regard, et il les partageait. On n'avait aucune nouvelle du marquis. Au printemps, le bruit d'une dissolution prochaine de la Chambre vint à courir. Vers cette époque, un électeur influent, un notable, comme on dit encore en province, entra un jour chez le vieux contremaître avec une lettre qu'il avait reçue du marquis : il y était question de Paul au post-scriptum.

« *P. S.* Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de Paul » Bernard. Ce jeune homme a d'heureuses dispositions. Il » est fâcheux qu'il ne soit pas à Paris. Vous comprendrez » que de si loin il est difficile d'intéresser à lui les personnes » qui pourraient lui être utiles. »

Intéresser! ce mot déplut d'abord à l'hôte de Saint-Valery. Par réflexion, c'était cependant quelque chose. On ne l'avait pas tout-à-fait oublié.

Il y eut entre le père et le fils une longue délibération. Après deux ou trois jours, il fut convenu que Paul ferait le voyage de Paris.

La fin à la prochaine livraison.

L'amour de la patrie conduit à la bonté des mœurs, et la bonté des mœurs mène à l'amour de la patrie. Moins nous pouvons satisfaire nos passions particulières, plus nous nous livrons aux générales.

MONTESQUIEU, *Esprit des lois.*

Principes ou lois dans les sciences naturelles. — « Dans les sciences qui ont pour base l'observation, les faits se multipliant à l'infini, l'esprit a besoin de les coordonner, de les rattacher les uns aux autres pour saisir leur ensemble et leur dépendance mutuelle. Lorsqu'un rapport général et constant a été observé entre plusieurs faits du même ordre, ce rapport devient ce qu'on nomme un *principe*, une *loi*.

» Un fait est expliqué dans ces sciences quand on a rapporté sa manifestation au rapport général dont il dépend, de la même manière que dans les sciences physiques un fait est ramené à l'élasticité, à la gravité, à l'affinité, etc.»

SERRES, *Anatomie comparée du cerveau.*

TRADITIONS CARLOVINGIENNES.

Ce fut vers la fin du onzième siècle que l'on vit paraître les premiers poëmes et les premiers romans composés en mémoire de Charlemagne. Cette série d'épopées qui forme ce qu'on appelle le cycle carlovingien, et à laquelle toutes les langues ont pris part, semble avoir sa source dans la fameuse chronique latine faussement attribuée à Turpin, archevêque de Reims en 780, et qui ne fut écrite que vers l'an 1092 par un auteur inconnu. Suivant toute probabilité, cette chronique n'était elle-même qu'un écho fidèle des traditions populaires, qu'un résumé des nombreuses chansons héroïques qui durent célébrer la puissance du grand empereur des Francs. Quel règne en effet avait dû laisser plus de profonds souvenirs dans l'esprit des nations que celui du prince qui, monté sur le trône en 768, avait passé les vingt-deux premières années de son règne sans remettre son épée dans le fourreau; qui, vainqueur des Lombards, des Sarrasins et des Saxons, avait été, le jour de Noël de l'an 800, couronné empereur d'Occident par le pape Léon III, et qui enfin était mort en 814, glorieux et plein de jours, après avoir reculé les bornes de son empire de l'Ebre à l'Elbe, et des frontières de la Calabre aux rivages de la Hollande? Mais la réalité, quelque belle qu'elle fût, ne pouvait suffire à ce besoin de merveilleux qui excite incessamment l'imagination des peuples, et quelques siècles plus tard, la vie de Charlemagne était tellement défigurée par les poëtes et les romanciers, qu'elle était entièrement méconnaissable. C'est pour donner une idée de ces altérations singulières de l'histoire que nous allons envisager le héros carlovingien sous le point de vue mythologique. La chronique intitulée *I reali di Franza*, un des plus anciens monuments de la langue italienne, nous a servi, avec l'*Orlando innamorato* de Boïardo, à raconter la jeunesse de Charlemagne; ensuite, conservant autant que possible la couleur générale du style, nous avons emprunté plusieurs fragments à la traduction de la chronique de Turpin, insérée dans les grandes chroniques de Saint-Denis, et à quelques poésies en langue romane. Un seul épisode, celui d'Ogier et de Didier, n'appartient pas à un roman; il a été tiré d'une chronique latine à peu près contemporaine, celle du moine de Saint-Gall.

HISTOIRE FABULEUSE ET POÉTIQUE DE CHARLEMAGNE.

Après le sac de Troie, raconte Boïardo, Astyanax, fils d'Hector, alla conquérir la Sicile. Il laissa en mourant la couronne à son fils Polydore, qui eut deux enfants, Clodoaque et Constant. Par une longue suite de princes et de héros,

Da Costante discese Constantino;
Poi Fiovo e il re Fiorello, el Campione;
E Fioravante, e giù sino à Pipino,
Regal stirpe di Francia et il re Carlone.

« De Constant descendit Constantin; puis Fiovo et le roi Fio- » rello, le Champion; puis Fioravante; et ainsi jusqu'à Pépin, » lignée royale de France, et enfin le roi Charlemagne. »

La mère de ce dernier fut *Berthe aux grans piés*, dont nous avons raconté la touchante histoire (voy. 1837, p. 378 et 394).

Dès sa plus tendre jeunesse, Charlemagne eut, au dire des poëtes, de cruelles épreuves à subir. Son père, Pépin, ayant été assassiné par deux fils qu'il avait eus d'une autre

femme que Berthe, il fut obligé de s'enfuir en toute hâte de Paris, où l'aîné des parricides fut proclamé roi. Mais il était poursuivi par la haine de la maison de Mayence, ennemie de sa famille; sa tête fut mise à prix, et le pape Sergius * excommunia d'avance tous ceux qui donneraient asile au fugitif. Caché d'abord dans une abbaye sous le nom de *Maino* ou *Mainetto*, le jeune prince parvint enfin à franchir les Pyrénées, et, sans être connu, entra au service de Galafre, roi sarrasin de Saragosse et de toutes les Espagnes.

Ce roi, outre ses trois fils, Marsile, Baligant et Fulsiron, qui plus tard firent une si rude guerre aux chrétiens, avait une fille nommée Galérane, qui s'éprit d'une vive passion pour le pauvre exilé. Mainetto de son côté l'aima bientôt tendrement, la convertit et l'épousa en secret. Cependant advint une brillante occasion de se signaler. Un roi d'Afrique déclara la guerre à Galafre, qui fut vaincu et fait prisonnier ainsi que ses trois fils. Après d'innombrables prouesses Mainetto les délivra; mais peu s'en fallut que sa gloire ne causât sa ruine : il excita l'envie des fils de Galafre qui résolurent de se défaire de lui. Averti à temps, il s'échappa de Saragosse avec sa fidèle Galérane, et recommença à errer dans le monde. Il parvint enfin à se faire un parti en Bavière, rentra en France à la tête d'une armée, attaqua et tua l'usurpateur, et remonta sur le trône de son père.

C'est ainsi que, dès sa jeunesse, Charlemagne mérita par ses grands et hauts faits d'armes d'être rangé au nombre des preux et vaillants hommes.

Mais passons à son portrait fantastique, tel que les romanciers, d'un commun accord, l'ont tracé. « Il était de belle et grande stature, bien formé de corps, et avait huit pieds de haut; la face d'un espan et demi de long, le front d'un pied de large, le chef gros, le nez petit et plat, les yeux de lion, gros, verts et étincelants comme escarboucles, la barbe large et d'un pied de long. » Il mangeait peu de pain et usait volontiers de la chair de venaison. Il mangeait bien à son dîner le quart d'un mouton, ou un paon, ou une grue, ou deux poulailles, ou une oie, ou un lièvre, sans les autres services d'entrée et issue de table. Il était de si grande force qu'il brisait facilement entre ses mains quatre fers de chevaux, et élevait sur la paume de sa main un chevalier tout armé, de terre jusqu'à sa tête. D'un seul coup de Joyeuse, son épée, il pourfendait de la tête jusqu'aux cuisses un chevalier tout armé, séant sur son cheval. Quand il dormait la nuit, toujours veillaient, autour de lui, cent vingt chevaliers qui se relayaient successivement : il y en avait toujours dix à sa tête, dix à ses pieds, dix à sa droite, dix à sa gauche, et chacun d'eux tenait une épée nue d'une main et une torche ardente de l'autre... Il savait très bien et très éloquemment parler latin, hébreu, arabe, français, écossais, allemand, flamand, et plusieurs autres langages, et était fort instruit aux sept arts libéraux.

(Buste de Charlemagne, sculpté au douzième siècle. — Tiré de Montfaucon.)

(Epée de Charlemagne, conservée autrefois à Aix-la-Chapelle. — D'après Montfaucon.)

De nombreuses expéditions contre les *Sesnes* (Saxons), dans l'une desquelles on lui fait tuer Witikind de sa main, avaient répandu au loin sa renommée. Mais Diaulas, fils du héros saxon, allait partout chercher des vengeurs à son père, et bientôt une guerre éclata entre les Francs et Firamor, roi des Bulgares. Les deux armées en viennent aux mains. Baudouin, un des neveux de Charlemagne, se précipite sur le roi païen, en lui criant : — Fais-toi chrétienner, si tu ne veux périr. — Laisse-là tes contes, et défends-toi, répondit Firamor, qui finit par succomber après une longue lutte. Mais Baudouin était blessé à mort; il brise alors son épée, se confesse à haute voix, arrache trois brins d'herbe *en l'honneur de la Sainte Trinité*, les avale en guise de viatique, et expire au moment où son oncle arrivait près de lui. Ne pouvant que le venger, celui-ci

> A la barbe dont li poils est feranz (piquant),
> Traite ot Joiose où il ot grant fiance,

et fait un affreux carnage des Barbares, jusqu'à ce que Diaulas lui propose de terminer leur querelle par un combat singulier. Les deux chefs se battent donc en présence de leurs soldats. Le jugement de Dieu se prononce ; Charlemagne vainqueur renverse son ennemi, lui met l'épée sur la gorge, et lui dit :

> Prenez loi christiane, amendez votre vie,
> Si crèez à Jésus, lo fil de sainte Marie,
> Car Mahom ne vaut pas une pomme pourrie.

Diaulas demande humblement la vie et se fait baptiser

* A cette époque, le pape Sergius était mort depuis soixante ans. Mais les anachronismes ne coûtent guère aux poetes carlovingiens. Nous croyons avoir suffisamment éveillé la défiance de nos lecteurs. Ceci n'est pas une histoire, mais l'histoire d'un conte.

par l'archevêque Turpin, qui n'avait guère d'autre emploi que d'administrer le baptême aux païens vaincus.

Grâce à de tels exploits, s'étendait dans tout l'univers la terreur du nom *du gentix rois de France*. Jadis, un noble seigneur, nommé Ogier (probablement Ogier-le-Danois), avait encouru sa colère et s'était réfugié auprès de Didier, roi des Lombards, que l'empereur des Francs vint assiéger dans Pavie. Ogier et Didier montèrent alors sur la plus haute tour de la ville pour apercevoir l'armée ennemie du plus loin qu'il leur serait possible. A la vue des bagages : — Charlemagne est sans doute dans cette troupe immense? dit le roi Didier. — Non, dit Ogier; ce n'est pas Charlemagne. Mais voyant arriver le gros de l'armée rassemblée de toutes les régions de son vaste empire : — Charlemagne chevauche au moins parmi ces guerriers? s'écria Didier. — Ce n'est pas lui encore, répondit Ogier, ce n'est pas lui encore. Alors, le roi commença à trembler et à dire : — Que ferons-nous, s'il doit en venir d'autres?... — Tu verras, ô roi, dit Ogier, combien sa venue sera effrayante. Pour nous, j'ignore ce qu'il nous faudra devenir. Et, pendant qu'ils conversaient ainsi, voici venir la jeunesse impétueuse, la jeunesse infatigable. Didier s'écria : — Voilà Charlemagne. — Pas encore, pas encore, dit Ogier. En cet instant apparurent, avec de nombreux compagnons, les évêques, les abbés, les clercs de la chapelle. A leur aspect, Didier, maudissant la mort et la vie, put à peine bégayer en sanglottant : — Descendons, Ogier, descendons, et cachons-nous sous cette terre, loin de la face et de la fureur d'un si terrible ennemi. Mais Ogier, qui, dans des temps meilleurs, avait autrefois appris à connaître la puissance

(Entrevue fabuleuse de Constantin et de Charlemagne *, d'après les vitraux de Saint-Denis.)

de l'incomparable Charlemagne : — O roi, dit-il, quand tu verras la moisson s'effrayer dans les champs, le Pô et le Tésin, ces fleuves de fer, mêlés aux flots de la mer inonder les murs de ta cité, alors seulement tu verras venir Charlemagne.

En ce temps-là, advint en la terre d'Outremer une grande persécution à la chrétienté; car les Sarrasins entrèrent en la terre de Syrie, prirent la cité de Jérusalem, et violèrent le Saint Sépulcre et les saints lieux. Mais, une vision étant venue à Constantin, l'empereur d'Orient, il fut résolu que cette grande douleur serait mandée à Charlemagne; quatre messagers partirent vers lui, et après avoir bien chevauché arrivèrent à Paris. L'empereur les reçut, brisa le sceau des missives, qu'il lut longuement, sans mot dire, et fut si dolent de ce que les mécréants avaient pris la cité de Jérusalem qu'il commença à pleurer; et ceux qui étaient à l'entour de lui se demandaient l'un à l'autre *ce que les chartes pouvaient chanter*. Lors l'empereur leur en fit lire le contenu par l'archevêque Turpin, et tous devinant sa pensée, s'écrièrent qu'ils voulaient partir avec lui délivrer les lieux saints : si bien donc s'assembla le peuple de

* Constantin-le-Grand était mort plus de quatre siècles avant la naissance de Charlemagne, qui n'a jamais été ni à Constantinople, ni en Palestine. Le seul fondement qu'il y ait à cette fiction est le présent des clefs du Saint-Sépulcre que le calife Haroûn-al-Réchid fit par ambassadeurs au monarque franc.

tous côtés, que jamais si grande et si belle armée ne s'était vue.

Nous ne dirons pas toutes les choses merveilleuses qui leur advinrent en ce saint pèlerinage; nous raconterons seulement une aventure bien digne de mémoire. — Sur leur route, il y avait un bois d'environ deux journées de marche. Dans ce bois rempli de nombreuses bêtes sauvages comme griffons, ours, lions, linx, tigres, etc., *qui naturellement désirent sang humain*, l'empereur et ses gens s'enfoncèrent, espérant le traverser en un jour; mais la nuit étant venue à tomber, obscurcit tellement le bois qu'ils s'égarèrent, tous bien las et travaillés d'une forte pluie qui les inondait. Ils campèrent comme ils purent. Une partie de la nuit était déjà passée, quand Charlemagne qui ne dormait pas, sortant de son pavillon, commença à réciter un psaume; et voici que tout-à-coup la voix d'un oiseau fut ouïe de tous ceux qui dormaient, ce dont ils furent bien ébahis et bien épouvantés. L'empereur entonna un nouveau psaume, et l'oiseau parlant derechef plus haut et plus fort, dit: *Français, que dis-tu?* Puis il continua à converser avec eux en latin, et le lendemain, au point du jour, il les remit en leur droit chemin; depuis ce temps, quelquefois encore, suivant le dire des pèlerins, on peut ouïr parler les oiseaux dans ce bois.

Tant chevauchèrent les chrétiens qu'ils arrivèrent à Constantinople, où l'empereur Constantin et le peuple les reçurent avec grande joie; puis de là, les deux empereurs se dirigèrent avec leur armée vers la cité de Jérusalem, chassèrent et occirent les Sarrasins et délivrèrent des mécréants tout le royaume. Après ces victoires, lorsque les Francs voulurent s'en retourner, l'empereur de Constantinople les amena en dehors de la cité, dans une immense place, où se trouvaient réunies des richesses de toutes sortes: destriers, palefrois, oiseaux de proie, brillantes étoffes, et *toute la gloire des pierres précieuses*. Mais sur l'avis des prélats et de ses barons, Charlemagne ne voulut accepter aucun présent; il demanda seulement avec instance qu'on leur accordât quelques reliques qui leur fussent matières d'amour et de dévotion. On envoya donc en quérir des plus précieuses, entre autres la sainte couronne d'épines; une partie de la sainte croix; et le bras droit de saint Siméon. Tous se purifièrent par la confession avant de s'en approcher, et Charlemagne était à faire dévotement son oraison, quand, soudainement, une rosée descendit du ciel qui arrosa la sainte couronne, de telle sorte que les épines fleurirent, et répandirent une si suave odeur que tous ceux qui étaient dans le temple prièrent Dieu que jamais cette odeur ne leur *faussât*. Craignant de voir tomber les fleurs, l'empereur les enveloppa soigneusement dans son gant, qu'il crut remettre à un prélat agenouillé près de lui; mais quelle ne fut point sa surprise quand, au bout d'une demi-heure, sa prière achevée, il vit son gant qui était resté suspendu en l'air. Il ne put parler, tant les larmes et les sanglots étouffèrent sa voix, par la grande joie du miracle que notre Seigneur faisait en sa faveur: tous les assistants firent comme lui et fondirent tous en larmes. Cependant, *après que leurs yeux furent un peu éclaircis*, les Francs se départirent de ces lieux, emportant avec eux les saintes reliques, qui, pendant leur voyage, ressuscitèrent les morts, guérirent les malades et convertirent une foule de païens. Enfin ils arrivèrent sans autre aventure à Aix-la-Chapelle, où le roi de Saint-Denis se reposa pour quelque temps du moins de ses glorieuses fatigues.

Presque aucun des arts de luxe qui puisse atteindre à quelque degré de perfection sans écoles publiques de dessin. Il n'en faut pas une, il en faut un grand nombre. Une nation où l'on apprendrait à dessiner comme on apprend à écrire l'emporterait bientôt sur les autres dans tous les arts du goût. DIDEROT.

LES KOSAKS DU DON.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE FAIT EN 1837 PAR UN INGÉNIEUR FRANÇAIS.

(Deuxième article. — V. p. 10.)

Organisation politique et militaire des Kosaks.—Le pays des Kosaks du Don est régi suivant un mode entièrement différent de celui des autres provinces russes. Un certain nombre de fonctions civiles et militaires y sont électives; mais l'*ataman* ou chef suprême de l'autorité est à la nomination de l'empereur. Aujourd'hui, le césarévitch, héritier présomptif du trône, est ataman en titre; de fait, il est remplacé par un ataman délégué, le vieux général Vlassof. L'influence russe, qui s'accroît tous les jours chez les Kosaks, est parvenue à transformer peu à peu en aristocratie régulière leur ancienne démocratie ombrageuse et turbulente: les assemblées populaires ont perdu presque tous leurs droits, et le pouvoir de la chancellerie, régi par un chef d'état-major russe, s'est accru considérablement. Les nobles, fixés en grand nombre dans la capitale, ont des priviléges que ne partage pas la masse de la nation; ils obtiennent un avancement plus rapide, et traitent avec une certaine morgue les gens de condition inférieure. Cependant tous les Kosaks sont libres de leurs personnes; ils ont le droit de posséder en propre tout ce qu'ils peuvent acquérir; ils sont exempts de la capitation et du monopole impérial sur le sel et l'eau-de-vie. En revanche, ils doivent fournir constamment à l'empire environ 15 000 hommes de cavalerie, et en cas d'urgence, la levée en masse peut donner environ 100 000 soldats. Mais le pays serait alors complétement privé d'hommes; car le nombre total des Kosaks du Don ne surpasse guère 400 000, en ne comptant pas les serfs que les nobles ont amenés du nord et du centre de la Russie. On voit qu'il y a loin de là à ces hordes innombrables qui obscurcissaient l'éclat du soleil par des nuées de flèches, et qui plaçaient aussi leurs frontières à la pointe de leurs piques. Que la civilisation se rassure donc; elle n'a point à craindre ces attaques prochaines dont une politique habile aime à l'effrayer. Mais qu'elle pense à l'avenir, et qu'à tout hasard elle se ménage de longue main les ressources qui lui deviendraient nécessaires pour résister à l'agression.

Tout Kosak est soldat de quinze à cinquante ans, et il n'est pas rare de voir des jeunes gens d'une vingtaine d'années qui ont déjà fait deux ou trois campagnes de service actif. C'est un grand jour, dans une *stanitza*, que celui du départ des hommes destinés à recruter l'armée du Caucase. Ils ont dépouillé les vêtements simples et grossiers qui les recouvraient, et ont pris l'uniforme de rigueur: pantalon large en drap bleu foncé, avec bandes rouges sur le côté; capote légère serrée sur la poitrine et autour de la taille, par une rangée d'agrafes sans un seul bouton; bonnet en forme de cône renversé, recouvert d'astracan ou de feutre noir, avec des ganses nattées et un pompon de couleur blanche, la coiffe rouge, qui forme le fond, ressortant à droite. L'armement se compose d'un sabre, d'un fusil porté en bandoulière, d'une paire de pistolets fixés à la ceinture, et enfin d'une lance de deux mètres et demi à trois mètres de longueur. Le moment fatal arrive: la population entière suit des yeux cette troupe de cavaliers, si pittoresquement équipés, jusqu'à ce qu'ils disparaissent au détour du chemin; alors on s'en retourne tristement chez soi en faisant des vœux pour les absents. Cette terrible guerre du Caucase est pour la Russie une plaie toujours saignante. On a beau chercher à dissimuler les pertes énormes que l'on y éprouve, et à tromper non seulement l'Eu-

rope, mais le pays même qui en supporte le plus lourdement la charge; à chaque échec de l'armée russe, une sourde rumeur se fait entendre dans les montagnes, et de proche en proche elle arrive aux bords du Don. D'ailleurs que les journaux mentent ou se taisent dans un pays où la presse a si peu d'organes, peut-on empêcher que les tristes débris qui échappent au fer des Circassiens ne rapportent dans leurs foyers le récit de leurs campagnes désastreuses. Au mois d'août 1837, sur douze Kosaks partis de l'une de leurs stanitzas, trois seulement revinrent après quatre ou cinq ans d'absence. On conçoit alors ce que les adieux du départ doivent avoir de triste et de solennel.

Malgré cet assujettissement, le Kosak est plus libre qu'aucun autre habitant de l'empire; et c'est un dicton proverbial en Russie que celui de *libre comme un Kosak*. D'ailleurs l'oubli des franchises et des priviléges passés n'est pas tel, chez eux, qu'on n'ait continué à respecter certains usages qui les rappellent; aussi, lors de quelques fêtes publiques, leurs chartes fondamentales sont-elles portées en procession solennelle dans les rues de la capitale, quoique pas un d'eux, peut-être, n'en connaisse bien le contenu. L'empereur lui-même ménage et flatte d'une manière très marquée ces sujets dont les révoltes ont été souvent si formidables. Pendant l'automne de 1837, à Odessa, on l'a vu prodiguer les éloges à une troupe de 300 Kosaks d'Akerman, dont les manœuvres étaient cependant fort peu satisfaisantes, tandis qu'il adressait les reproches les plus sévères, et les plus mérités du reste, à l'infanterie que l'on avait concentrée dans la ville, de différents points de la Russie méridionale.

Industrie et richesses naturelles des Kosaks; Misère au sein de l'abondance. — Les occupations des Kosaks du Don consistent dans l'agriculture, l'éducation des bestiaux et la pêche. Reconverte presque partout d'une terre végétale excellente, la steppe est propre à recevoir la culture la plus variée, et sur les flancs de certaines vallées on pourrait recueillir les productions des climats les plus favorisés. Sous un soleil de plomb qui embrase l'atmosphère pendant deux à trois mois de l'année, et qui l'échauffe, à l'ombre, jusqu'à l'effrayante température de 40° 5 centigrades (32° 4 Réaumur, comme je l'ai observé moi-même le 6 août, des melons exquis, des pastèques ou melons d'eau, des *ogourtzi* ou concombres d'une saveur délicate, viennent à maturité, sans soins et presque sans culture. Les céréales de nature variée, y compris le maïs, viennent aussi parfaitement, et donnent au moins jusqu'à trois grains pour un. La vigne, introduite par Pierre-le-Grand sur les bords du Don, réussit bien, et avec un peu d'habileté et de persévérance, il n'est pas douteux que l'on n'en obtînt des produits remarquables. La volaille abonde autour des habitations: poules, canards, dindons, pintades même, rien n'y manque. Des oies à demi sauvages font de continuelles promenades de la steppe à la vallée, et de la vallée à la steppe, en accompagnant leur vol lourd de ces cris aigus qui sauvèrent le Capitole. Des ruches nombreuses donnent un miel exquis lorsqu'il est bien préparé; des bestiaux de belle race, bœufs, moutons et porcs, trouvent dans les vallées et dans la steppe même une nourriture facile. Le gibier abonde aussi dans la steppe: lièvre, perdrix, canards sauvages, outardes, se rencontrent à chaque pas. Le grand et le petit Don fournissent beaucoup de sterlets et d'esturgeons, poissons délicats d'où l'on retire le caviar, si recherché dans une grande partie de l'Europe orientale et méridionale. Malgré toutes ces richesses naturelles, le Kosak est loin de vivre confortablement. Il conserve la meilleure part de ces denrées pour les vendre aux marchands russes qui viennent les chercher, et il n'en retire que l'argent strictement nécessaire à l'entretien de son établissement et de sa maison. Pendant qu'il vit presque uniquement de pain, d'eau, de melons et de pastèques, s'enivrant parfois avec de mauvaise eau-de-vie, et regardant comme un délicieux régal un mélange torréfié de graines de melon, de maïs et de tournesol, sa volaille et ses porcs vieillissent et ne servent à sa nourriture que lorsqu'ils n'offrent plus qu'un mets indigeste. Ses bestiaux, son miel, son caviar et son poisson alimentent les marchés étrangers; son gibier est la pâture des innombrables oiseaux de proie qui planent sur la steppe; son vin même, d'une qualité moussense, qui rappelle nos crus inférieurs de même genre, est exporté jusqu'en Sibérie, et ce qui en reste se vend aussi cher que les vins mousseux ordinaires en Champagne. Ce régime de vie singulier, qui est adopté par les paysans dans presque tout l'empire, et que l'on ne saurait qualifier du nom de sobriété, puisque l'ivrognerie est un des défauts dominants du Russe, n'est pas sans influence sur le caractère de la nation. La force de ces hommes est plutôt passive qu'active. Ils savent endurer le froid, la chaleur, la fatigue, les privations de tout genre, et résister à des maux que d'autres ne supporteraient pas; mais ils n'ont point cette spontanéité, cet élan qui forment le caractère distinctif de la nation française, et qui l'ont fait triompher si souvent sur les champs de bataille, contre l'Europe coalisée.

La culture des céréales n'est pas faite sur une échelle assez grande pour que des réserves suffisantes soient toujours assurées. Il y a peu d'années, les récoltes ayant manqué par suite d'une sécheresse excessive, une épouvantable famine désola le pays. Des secours furent envoyés de différentes parties de la Russie; mais ils ne furent pas assez efficaces pour empêcher que toute la population ne souffrît horriblement; on en était réduit à manger un pain dont des écorces d'arbres pulvérisées formaient le fond.

Costumes. — L'habillement ordinaire des Kosaks dans les campagnes est des plus simples; il se compose, pour les hommes comme pour les femmes, d'une longue chemise de toile grise serrée autour de la taille avec une ceinture. Les hommes portent au-dessous un pantalon large de même étoffe. Ils marchent nu-pieds dans l'intérieur de leurs villages, et avec des bottes ou des sandales grossières dans leurs chemins rocailleux. Les hommes ont ordinairement la tête couverte d'une casquette d'uniforme, façon prussienne, en drap gros bleu avec bordure et lisière écarlate; les femmes se voilent avec un fichu de couleur pour se garantir de l'ardeur du soleil. Comme à des journées brûlantes succèdent souvent des nuits froides où la rosée est abondante, ils ont presque toujours avec eux, dans leurs excursions, leurs casaques en peau de mouton, qu'ils portent le poil en dedans. Avec cette précaution, ils peuvent très bien s'accommoder de la légèreté de leurs habits de toile, qui conviennent essentiellement aux travaux de la campagne pendant l'été. Ce vêtement, disgracieux pour la plupart des femmes, dont il dessine désagréablement les formes peu académiques, ne messied point aux hommes dont la taille est généralement bien prise. Au milieu des vastes prairies et des bouquets de bois de la vallée du Donetz (petit Don), le retour des chariots chargés d'herbes, lentement traînés par des bœufs accouplés sous le joug et guidés par ces cultivateurs demi-sauvages, offre chaque soir, dans la saison des foins, un tableau plein de charme qu'éclairent le plus souvent les derniers rayons d'un couchant sans nuages.

Stanitzas, khouthors et habitations des Kosaks. Élises. — La population kosake est répartie entre deux villes et cent dix-neuf stanitzas ou stations principales, dont chacune a son ataman particulier, son corps-de-garde, son relai de poste, etc.; il y a de plus une foule de *khoutors* ou hameaux peuplés en grande partie par des serfs qui cultivent les terres environnantes au profit d'un ou de plusieurs nobles kosaks. Des villages en assez grand nombre, que l'on rencontre dans la partie occidentale du territoire, et qui sont exclusivement habités par ces cultivateurs attachés à la glèbe, ont une population qui s'élève quelquefois jusqu'à

trois ou quatre mille habitants.—Irrégulières d'abord dans leur plan et leur disposition, les stanitzas ont pris peu à peu ce caractère d'uniformité qu'une profonde politique et une sage prévoyance impriment à tous les pays soumis à l'empire russe. On n'y voit presque plus aujourd'hui que des rues droites et larges, bien alignées, s'entrecoupant à angles droits, et composées de maisonnettes en bois, entourées chacune d'une cour close de palissades. Ces maisons n'ont qu'un étage élevé d'un à deux mètres au-dessus du

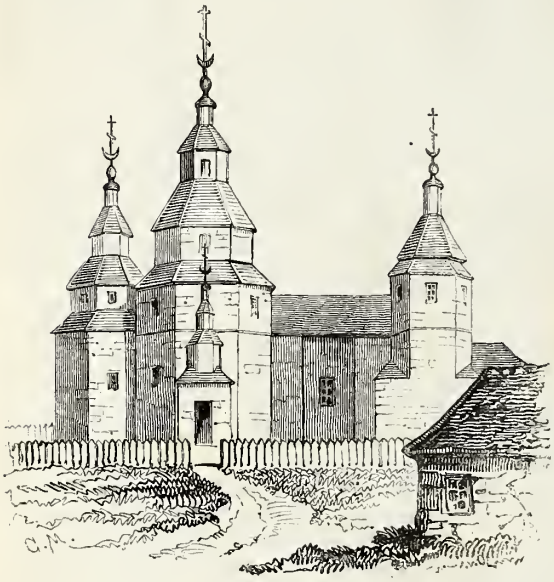

(Eglise kosake. — Ancienne architecture moscovite.)

sol : elles sont carrées, recouvertes d'un toit assez plat, formant pignon sur rue, et se prolongeant au-dessus d'une galerie extérieure qui en fait ordinairement le tour, et sur les bancs de laquelle on dort pendant les belles nuits d'été, enveloppé dans une peau de mouton. Un escalier extérieur sert à monter à la galerie qui est au même niveau que le plancher de l'étage. L'intérieur est divisé en deux, trois ou quatre compartiments; au centre est placé un vaste poêle calorifère en briques ou en argile, recouvert, chez les riches, de petits carreaux de faïence émaillée, et dont la cheminée s'élève peu au-dessus du toit. Quoiqu'en bois ou en argile, et recouvertes de chaume ou de lattes, ces maisons ont toujours à l'extérieur et à l'intérieur une apparence remarquable de propreté. Les planchers sont balayés, lavés même; les poutrelles du plafond sont assemblées et travaillées avec goût; les enduits sont blanchis souvent à la chaux; en un mot, la tenue de la plupart des habitations kosakes ferait honte à un très grand nombre de ces maisons noires et enfumées que l'on tolère dans les faubourgs, au centre même de Paris. Mais, en examinant la chose de plus près, on éprouve bientôt un désenchantement complet. Par une fatalité singulière, le plus insupportable des insectes que la nature ait jetés à la surface du globe pour forcer l'habitant des climats chauds à une exquise propreté, s'il veut vivre tranquille, la puce, puisqu'il faut l'appeler par son nom, fourmille dans ce pays; on la rencontre partout, dans l'intérieur des maisons comme dans les rues des villages, dans des meules de foin isolées comme sur le bord des rivières, et dans la steppe même où des personnes dignes de foi prétendent qu'elle est endémique. Quoique plus d'une observation rende probable ce fait assez étonnant, si les Kosaks donnaient scrupuleusement à leur propre personne les soins qu'ils prodiguent à leur habitation : s'ils reléguaient dans une basse-cour écartée la race immonde des porcs qui rôde jour et nuit sous les fenêtres et jusque sur la galerie de la maison; s'ils étendaient enfin jusqu'à leurs chevaux et à leurs bestiaux cette sollicitude bien entendue qui améliore les races animales d'une manière si remarquable, il ne paraît pas douteux qu'ils ne vinssent à bout de se débarrasser d'un fléau plus terrible pour leurs hôtes que pour eux, mais qui est accompagné chez la plupart d'entre eux de signes encore plus évidents de malpropreté individuelle, comme au temps de l'invasion. Je n'hésite pas à dire que la faim, la soif et la fatigue n'ont rien été pour moi en comparaison de ce que j'ai souffert de ce mal, dont aucune précaution, aucune recette indiquée dans le pays n'a pu me garantir. Avec un régime alimentaire débilitant, après des journées entières passées à marcher sous un ciel embrasé, n'avoir que des nuits sans sommeil! c'était à en perdre la tête. Combien de fois n'ai-je pas été tenté de m'écrier avec l'homme de La Fontaine : *ô Hercule!* — Avis aux voyageurs que la curiosité entraînerait vers ces contrées lointaines.

Au centre de chaque stanitza se trouve ordinairement une grande place carrée propre aux manœuvres militaires, et sur laquelle s'élève l'église. Les vieilles chapelles en planches disparaissent peu à peu, et sont remplacées par d'élégants édifices d'un genre tout-à-fait original, où les frontons et les péristyles d'architecture romaine sont heureusement assortis avec des coupoles arrondies et des flèches élancées. Le plan est en forme de croix, dont les extrémités sont tournées vers les quatre points cardinaux, de sorte que les *popes* regardent l'Orient en célébrant la messe. La brique et le bois sont les matériaux employés à la construction de ces édifices, et ne comportent pas par conséquent beaucoup de perfection dans le fini des détails; mais les enduits dont les colonnes et les parois sont revêtus, à l'extérieur comme à l'intérieur, sont peints en blanc, et font ressortir vivement la couleur verte ou rouge que l'on applique sur les plaques en tôle qui composent la toiture. Avec ces moyens si simples, on obtient les plus heureux effets de polychromie monumentale. La croix, toujours superposée au croissant, s'élève dans les airs au-dessus de tous les points culminants de l'édifice.

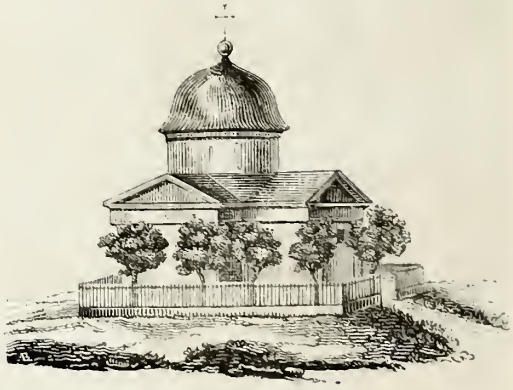

(Eglise russe d'un grand village à peu de distance d'Odessa.)

Des deux églises dont nous donnons ici les dessins d'après nature, la première appartient à l'ancienne architecture moscovite, si pleine de réminiscences orientales. La seconde, que nous avons vue à peu de distance d'Odessa, se rapporte assez bien au genre des nouvelles églises du pays kosak, où l'on ne peut méconnaître l'influence de l'Occident.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CARACTÈRE DES LAPONS.

(Voy. 1833, p. 244; 1834, p. 100.)

(Andreas Henrickson et Marit Martens Datter. — Portraits dessinés d'après nature, dans la Laponie norwégienne, par le capitaine Arthur de Cappel-Brooke.)

La plupart des anciens récits de voyages où il est question de la Laponie paraissent amèrement injustes quand on visite ce pays. Certes les Lapons ne sont ni beaux ni élégants; mais on a singulièrement exagéré leur laideur, leur vice de conformation et leur malpropreté. Nous en avons rencontré plusieurs qui étaient d'une taille très élevée, et presque tous étaient d'une taille ordinaire. Les femmes ont en général la main petite et jolie, la taille bien prise, et la figure douce. Les habitants du pays qui ont les relations les plus fréquentes avec ces familles errantes vantent leur bonté de cœur, leur honnêteté, leur caractère patient et soumis, et ce que Regnard dit de leurs mœurs est complétement faux.

Il existe parmi cette race d'hommes, si curieuse à observer, si intéressante à connaître, et si peu connue, deux classes distinctes, mais provenant de la même souche et appartenant à la même famille : c'est le Lapon nomade et le Lapon fixe *.

* J'emploie ici une expression peu usitée, et peut-être même

Le Lapon fixe est d'ordinaire un pauvre propriétaire de rennes qui, ayant été ruiné par la disette ou l'épidémie et ne pouvant plus continuer sa vie de pâtre errant, abandonne les vastes plaines de mousse blanche où paissait son troupeau, et se rapproche des populations agricoles et industrielles. Si la catastrophe qui est venue le surprendre ne lui a laissé aucune ressource, il entre comme domestique dans la maison du paysan, ou s'en va mendier. L'hiver, on rencontre souvent, dans les villes de Suède, de ces pauvres familles ruinées de Lapons, femmes, enfants, vieillards, converts de vêtements de peaux déchirés, et profitant de la curiosité que leur aspect seul excite pour obtenir l'obole de la pitié.

Si, au contraire, le Lapon possède encore quelques vieilles pièces de monnaie mises à part dans les jours prospères et conservées précieusement, s'il peut vendre quelques rennes, il réunit tous ces humbles vestiges de fortune, toutes ces pauvres planches du navire naufragé, et va s'établir au bord de la mer. Il choisit un emplacement où l'on trouve de l'eau fraîche et du bois, se bâtit une cabane moitié terre et moitié branchages, achète des filets, et devient pêcheur. Avec le capital qu'il a réalisé, il se procure quelques moutons et, s'il se peut, une génisse. Sa femme et ses filles ont un métier où elles tissent la laine, et lui s'en va l'été et l'hiver à la pêche. Bientôt il est inscrit parmi les habitants du district; il est porté sur les contrôles ordinaires de l'administration; il appartient à un village, à une paroisse. Cependant il conserve toujours sa langue, ses mœurs, et même son costume de Lapon; il vit au milieu des hommes d'une autre origine, sans vouloir dissimuler la sienne. Les Norwégiens et les Suédois n'ont pour lui qu'un sentiment de dédain. Il le sait, et ne cherche point à vaincre cette sorte de préjugé qui le rejette dans un état d'infériorité constante. Il a sa cabane à part, ses habitudes à part. Nulle famille du pays ne voudrait s'allier à la sienne. Il n'a d'amis, de parents que parmi les autres Lapons, et quand ils ne sont pas là il reste seul. Les Norwégiens le nomment Lapon de mer (*Sœfinner*), les Suédois, colon (*Nybyggare*).

Le Lapon nomade, dont nous avons déjà parlé et que l'on appelle généralement Lapon des montagnes (*Fieldfinner*), n'a pour tout bien que son troupeau de rennes (v. 1834, p. 102). Sa vie habituelle est tout ce qu'on peut imaginer de plus sobre et de plus pauvre. Une tente composée de lambeaux de vadmel et posée sur quatre piquets, voilà sa demeure d'hiver et sa demeure d'été. Le foyer est au milieu, la fumée sort par une ouverture pratiquée dans le haut de la tente. Cinq ou six peaux de rennes étendues autour du feu servent de lit à toute la famille, et la fumée qui l'entoure lui sert de rideau. Une chaudière et quelques seaux en bois composent tout son mobilier. Chaque Lapon porte lui-même dans la poche qui ne le quitte jamais sa cuillère en corne et son couteau. Souvent, au lieu de seaux de bois, il emploie les vessies de rennes. C'est là qu'il garde le lait mêlé d'eau qui lui sert de boisson.

Cette race nomade a occupé autrefois une grande partie de la Suède; elle a peut-être même, comme certains savants cherchent à le démontrer, inondé tout le Nord. Aujourd'hui elle est considérablement diminuée. En comptant tout ce qu'il en reste dans la Laponie russe, norwégienne et suédoise, on ne trouverait pas plus de 12 000 âmes. La misère, les maladies contagieuses ont produit cette diminution. En calculant les résultats de cette décroissance graduelle, on peut prévoir le temps où il n'y aura plus de Lapons nomades, où toute cette tribu étrange sera comme une de ces anciennes races d'hommes évanouies dont l'histoire a conservé le souvenir, mais dont on ne retrouve plus les traces.

Les Lapons de Norwége ont été convertis au christianisme il y a environ un siècle; ceux de Suède, il y a deux siècles. Il ne faut plus chercher parmi eux les vestiges de leurs anciennes croyances païennes. Il n'y a plus de tambours magiques dont les sorciers se servaient pour conjurer les esprits, plus d'idoles de pierre où le Lapon déposait en s'agenouillant l'offrande d'un jeune renne blanc sans tache. L'enseignement de l'Evangile a dissipé toutes ces erreurs de l'ignorance et de la superstition. Le missionnaire vient chaque hiver apprendre à lire aux enfants Lapons; et quand on entre dans une de ces cabanes en terre humide, ou sous une de ces teutes enfumées, à la place où s'élevait autrefois le symbole d'une grossière idolâtrie, on trouve aujourd'hui une Bible et un livre de psaumes.

Procédé chinois pour la conservation des œufs. — M. Voisin, ancien missionnaire dans la province de *Stétchouen*, à 500 lieues de Canton, aujourd'hui l'un des directeurs des Missions étrangères, a reçu de Chine des œufs de canard qui lui ont été envoyés au commencement de septembre 1837, et qui, suivant lui, auraient pu conserver encore pendant un an ou deux leurs propriétés alimentaires. On les appelle vulgairement *pi-tan*, c'est-à-dire œufs recouverts d'une peau ou enveloppe. Voici le moyen employé pour leur conservation : pour 10 œufs, on prend $\frac{1}{2}$ litre de cendres de cyprès ou de tiges de fèves (quelques personnes remplacent cette cendre par la potasse); $\frac{3}{8}$ de litre de chaux en poudre, et 60 grammes environ de gros sel pulvérisé. On délaie le tout dans une forte infusion de thé, et l'on en forme une pâte dont on enveloppe les œufs jusqu'à l'épaisseur d'une ou deux lignes, et on les dépose dans un vase de terre qu'on ferme hermétiquement. On peut les en retirer au bout de quinze jours, soit pour les manger de suite sans cuisson préalable, soit pour les emporter comme provision de bouche.

Si une admiration déplacée marque de l'imbécillité, une critique affectée marque un vice de caractère. Exposez-moi plutôt à paraître bête que méchant. DIDEROT.

Il y a beaucoup d'esprit à n'en pas montrer quelquefois, et surtout à ne pas voir que les autres en manquent.

MADAME DE PUISIEUX.

Il y a dans la voix d'un homme menacé qui vous appelle quelque chose d'impérieux qui subjugue et qui commande.

M. DE MARTIGNAC.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIVERSES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Deuxième article. — Voyez MONUMENTS GAULOIS, p. 4.)

MONUMENTS GRECS.

A la suite de leurs excursions en Italie, en Grèce et dans l'Asie-Mineure, les Gaulois durent rapporter chez eux quelques notions d'architecture. Mais ce n'était pas assez de ces relations passagères avec les peuples civilisés pour opérer une révolution importante dans le goût d'une nation aussi inculte, et pour l'obliger à renoncer aux monuments informes érigés sous l'inspiration barbare des

peu française dans le sens que je lui donne. Mais c'est celle qui exprime mon idée de la manière la plus concise. X. M.

druides; il fallait que des modèles d'un art avancé fussent élevés sur le sol même des Gaules par des mains étrangères. Cette œuvre nécessaire d'initiation était réservée aux colonies qui s'établirent sur tout le littoral de la Méditerranée, depuis Antibes jusqu'aux Bouches-du-Rhône : elles étaient d'origine grecque et venaient de Phocée, ville située sur les côtes de l'Asie-Mineure, à l'entrée du golfe de Smyrne.

Les Grecs, aussi excellents artistes qu'habiles navigateurs, firent bientôt de Marseille une des plus riches et des plus puissantes villes des Gaules. Strabon, Pline, Pomponius Mela, décrivent les édifices publics que renfermait cette grande cité. Les temples de Diane Ephésienne, de Minerve, d'Apollon Delphien, furent mis au rang des plus beaux édifices de l'architecture grecque. Une académie et des écoles rivales de celles d'Athènes attirèrent à Marseille la jeunesse de l'Italie et des contrées voisines.

Le siége dirigé par César menaça de destruction cette belle ville, qui, néanmoins, conserva encore long-temps sa splendeur sous la domination romaine. Mais les nombreux désastres qu'entraîna la chute de l'empire romain firent disparaître plus tard les édifices grecs; à peine trouve-t-on encore à Marseille quelques débris de tombeaux et d'autels enrichis de sculptures; mais sur les limites de son ancien territoire, à quelques lieues d'Aix, en un lieu nommé Vernègues, on voit les ruines d'un temple d'ordre corinthien dont les détails semblent appartenir à l'art grec, ou au moins aux premiers temps de l'art romain dans les Gaules. Les feuilles qui décorent les chapiteaux sont aiguës comme l'acanthe orientale; les colonnes, d'une proportion grave bien qu'élégante, sont élevées sur des bases dont le profil, ainsi que ceux de l'architrave et du soubassement du temple, portent plutôt le caractère grec que celui de l'architecture romaine.

MONUMENTS ROMAINS.

Voies romaines.

Les Romains succédèrent aux Grecs dans les provinces méridionales, et leur conquête s'étendit sur toute la surface des Gaules. Le premier soin des vainqueurs fut d'établir des camps pour assurer l'occupation, et des routes pour faciliter les transports. Les camps, situés pour la plupart sur des collines d'un accès difficile, n'offrent que quelques retranchements en terre, dépourvus ordinairement de maçonnerie, et présentant peu d'élément à l'étude de l'architecture; mais les voies romaines, au contraire, méritent une attention particulière en raison des moyens qui furent employés pour les rendre durables.

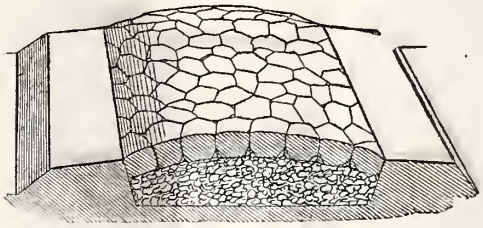

(Coupe d'une voie romaine.)

On trouve des traces de voies romaines dans presque toutes les provinces de la France; elles s'étendent autant que possible sur des lignes droites, ont peu de largeur, et s'élèvent au-dessus du sol dans les pays de plaine, afin d'éviter l'humidité. Lorsque la voie est établie dans une contrée montagneuse, les rochers sont taillés pour ne pas nuire à son passage, les ravins sont traversés par des levées solides.

La construction des voies se compose ordinairement de plusieurs couches d'empierrement superposées et battues dans du mortier. Ces couches sont établies en contre-bas du sol environnant, la couche supérieure seule s'élève au-dessus; elle se compose dans le nord de pierres calcaires de petite dimension; dans le midi de la France, au contraire, ainsi que dans les provinces du centre, le pavé est formé de gros blocs irréguliers, parfaitement joints, et qui sont ordinairement de granit, ou de pierre volcanique de préférence à toute autre matière. Les accotements formés de chaque côté de la voie étaient faits avec la terre qui résultait de la fouille nécessaire à l'encaissement.

Les voies romaines étaient divisées dans leur longueur par des bornes milliaires indiquant les distances qui séparaient les villes; ces bornes, beaucoup plus élevées que les nôtres, étaient des espèces de colonnes sur lesquelles on gravait des inscriptions pour mentionner, indépendamment des distances, les noms et prénoms des empereurs qui avaient fait construire les routes ou qui avaient ordonné leur réparation. La plupart de nos musées de province possèdent des bornes milliaires, et il en reste encore quelques unes sur plus d'une voie romaine. On en voit dans le midi de la France. M. de Caylus, dans son ouvrage, en a publié deux qui de son temps existaient sur la route de Chartres à Orléans. On découvrit à Autun, il y a peu d'années, une pierre carrée indiquant en milles romains les distances qui séparaient cette capitale des Eduens des villes de la Bourgogne. On comprend de quelle importance sont ces monuments pour l'étude de l'ancienne géographie des Gaules.

En Italie, les voies principales étaient bordées des sépultures des citoyens riches. On peut citer pour exemple les tombeaux de la voie Appia auprès de Rome, qui s'étendent à plusieurs lieues. Les Gaulois ne furent pas étrangers à cet usage. La route qui traversait Lutèce du nord au midi, dont on a trouvé des traces sous le pavé des rues Saint-Denis et Saint-Jacques, était ornée de riches sépultures de famille, que l'on a découvertes à diverses époques vers le couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques. Sauval en décrit plusieurs; l'une d'elles était décorée à l'intérieur des statues du défunt et de ses parents. C'était aussi sur les voies publiques que les Romains plaçaient quelquefois leurs arcs de triomphe; en France, celui d'Orange en offre un exemple.

Ponts romains.

Lorsque la voie romaine devait traverser un torrent ou un fleuve, on construisait un pont pour joindre les deux rives. La France est riche en monuments de ce genre, qui, par leur stabilité, par la hardiesse de leur exécution, démontrent combien les Romains étaient habiles dans l'art de bâtir. On voit à Vaison et Saint-Chamas des ponts d'une seule arche jetés sur des torrents, et qui n'ont rien perdu de leur solidité; celui de Saint-Chamas est enrichi de deux arcs de triomphe ou portes qui en occupent les extrémités, et produisent le plus bel effet. (Voyez ce pont, année 1833, p. 296.) Lorsque le cours d'eau était trop large pour qu'un pont d'une seule arche pût suffire, on en établissait un plus grand nombre en raison de la distance à franchir. Dans le département de l'Hérault il existe un pont de trois arches qui n'est plus en état de service. Dans les Basses-Alpes, il y en a de plus étendus; à Boisseron, il en existe un de cinq arches; enfin, le plus beau de ces monuments est à Sommières, département du Gard, sur la Vidourle. Les eaux de cette rivière ne passent aujourd'hui que sous huit arches de ce pont, la ville ayant envahi le reste qui se trouve sous la rue principale; la suite du monument se voit dans les caves des maisons de la rue, et forme de vastes magasins. Chaque pile du pont est

percée d'une petite arcade, afin de laisser un passage plus facile aux eaux durant les grandes crues; disposition heureusement conçue pour éviter les ruptures. Ce pont avait dans l'origine dix-sept arches dans sa longueur; l'arche du milieu était un peu plus grande que les autres; elle avait 9 mètres 75 cent. de large. La voie du pont est de niveau sur les treize grandes arches, et la pente, qui ne commence que vers les extrémités, motive de chaque côté deux arcs plus petits.

Le pont de Sommières a été construit par les Romains pour

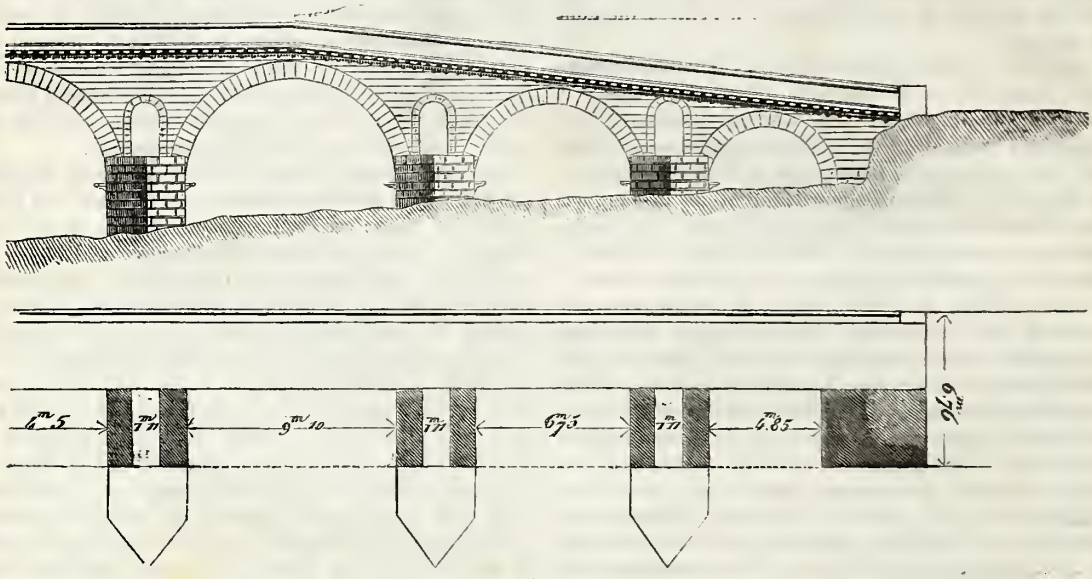

(Dessin d'une partie du pont de Sommières, dans le département du Gard.)

le passage de la voie qui allait de Nîmes à *Lutera*. Bien qu'il soit difficile de fixer précisément l'époque de son érection, on pense qu'elle peut être attribuée à Tibère, qui fit réparer et ouvrir plusieurs voies dans les environs de Nîmes, comme l'indique l'inscription de la première pierre milliaire trouvée sur la voie de Nîmes à Arles.

Ajoutons que le pont de Sommières est entièrement bâti en pierres de taille des carrières de Pondres, qui sont encore exploitées aujourd'hui. On peut s'imaginer l'effet que devait produire ce monument par l'accord de toutes ses parties et la grandeur de son ensemble, lorsqu'il était dans son état primitif, puisque tel qu'il est aujourd'hui il ne laisse pas que de fixer encore l'attention.

Enceintes et portes de villes romaines.

En fondant une ville, le premier soin devait être d'en construire l'enceinte et les portes. Les Romains apportaient dans ce genre de construction ce luxe de solidité et ce style monumental qui caractérisent toutes leurs œuvres.

Les murs qui formaient l'enceinte de leurs villes étaient d'une grande épaisseur, surmontés d'un parapet, garnis de créneaux et flanqués de tours de distance en distance; les portes étaient toujours pratiquées entre deux tours qui servaient à en défendre l'entrée. Le passage d'une tour à l'autre au niveau du parapet des murs motivait toujours, au-dessus des portes, une surélévation qui était pleine dans les portes de peu d'importance, et à jour formant galerie dans celles qui étaient plus étendues, et par conséquent plus ornées. Sur les voies principales, les portes se composaient de deux grandes ouvertures, et souvent même de deux plus petites consacrées aux piétons, dont l'une pour la sortie et l'autre pour l'entrée. Sur les voies secondaires, les portes n'avaient qu'une seule ouverture.

Parmi les villes construites dans les Gaules par les Romains, celles dont les murs et les portes sont les mieux conservés sont Nîmes et Autun.

Portes de Nîmes.

Nîmes, autrefois *Nemausus*, était la capitale des *Arecomiques*; elle dut sa civilisation au voisinage de la colonie phocéenne de Marseille, et ses principaux monuments appartiennent aux premiers temps de l'empire. A dater du règne d'Auguste, le midi de la Gaule doit être considéré comme une seconde Italie, dont Nîmes était une des principales villes.

L'emplacement des murailles de la ville de Nîmes est facile à reconnaître; on peut le suivre dans tout son circuit qui a environ 6 052 mètres. Une inscription qui existe sur une des portes ne permet pas de douter que la construction des murs n'appartienne au siècle d'Auguste.

Les murs ont une hauteur moyenne de 9 mètres 50 cent. au-dessus du sol dont ils suivent les pentes; leur épaisseur varie de 2 mètres 66 cent. à 2 mètres 95; ils sont, ainsi que les tours, parmentés en dehors et en dedans par des assises régulières de moellons smillés et posés au ciment. L'intérieur était composé d'éclats de pierre et de mortier formant un blocage devenu aussi dur que la pierre. Les

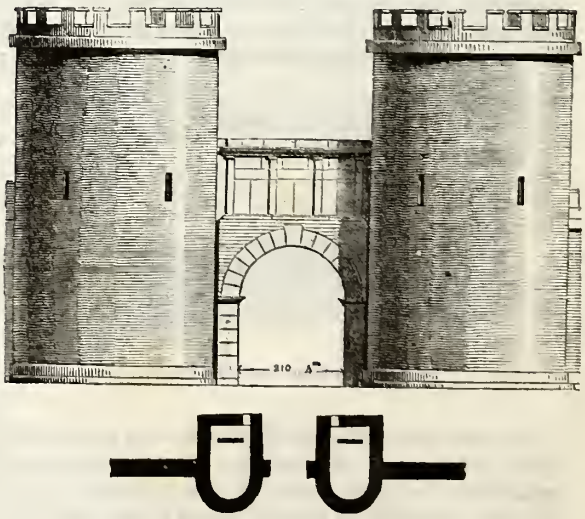

(Restauration de la porte de France, à Nîmes.)

parties inférieures et supérieures étaient construites en pierres de taille, et les portes totalement en pierres de grande dimension.

La porte dite de France à Nîmes est assez bien conservée; les tours seules sont détruites, encore reste-t-il une grande partie de celle de gauche. Nous donnons le dessin de cette porte rétablie dans son état primitif, comme l'exemple le plus simple d'une porte romaine.

Il existe à Nîmes une autre porte composée de quatre ouvertures, deux grandes et deux petites; elle est également dans un état de conservation qui permet de juger de son ensemble. Mais nous nous contenterons de la mentionner, car nous trouvons à Autun une porte plus complète, et qui peut mettre à même de mieux juger l'ensemble d'un monument de ce genre. Remarquons seulement que la porte de Nîmes dite des Casernes porte une inscription qui permet d'en fixer l'érection à l'an 739 de Rome, 15 ans avant Jésus-Christ.

Portes d'Autun.

Autun était la capitale des Eduens. Cette ville était déjà dans toute sa splendeur à l'arrivée de Jules César dans les Gaules, qui l'appelle lui-même *soror et æmula Romæ* (sœur et émule de Rome). Sa fondation précéda de plusieurs siècles celle de Rome, du moins c'est un point sur lequel tous les historiens se sont accordés. Gauloise avant César, la ville d'Autun, qu'on croit être l'ancienne ville de *Bibracte*, changea son nom pour celui d'*Augustodunum*, en reconnaissance des bienfaits qu'elle avait reçus d'Auguste, de concert avec les soixante-quatre principales villes des Gaules, qui toutes, selon Strabon, prirent à l'envi le nom de cet empereur. César détruisit en partie cette ville pour se venger de ce qu'elle ne s'était pas laissée subjuguer à l'exemple des autres provinces des Gaules.

Les murailles de la ville d'Autun présentent un circuit d'environ cinq quarts de lieue; elles avaient 220 tours rondes; leur construction est tout-à-fait la même que celle des murs de Nîmes; leur hauteur a, dans certains endroits, jusqu'à 12 mètres au moins, et leur épaisseur est de près de 3. On s'accorde généralement à rapporter au siècle d'Auguste la construction de ces murailles, et celle des portes qui servaient d'entrée à la ville. Toutefois ces monuments n'offrent aucune inscription qui puisse permettre d'en fixer la date d'une manière précise.

Les deux portes qui existent encore sont, la porte dite

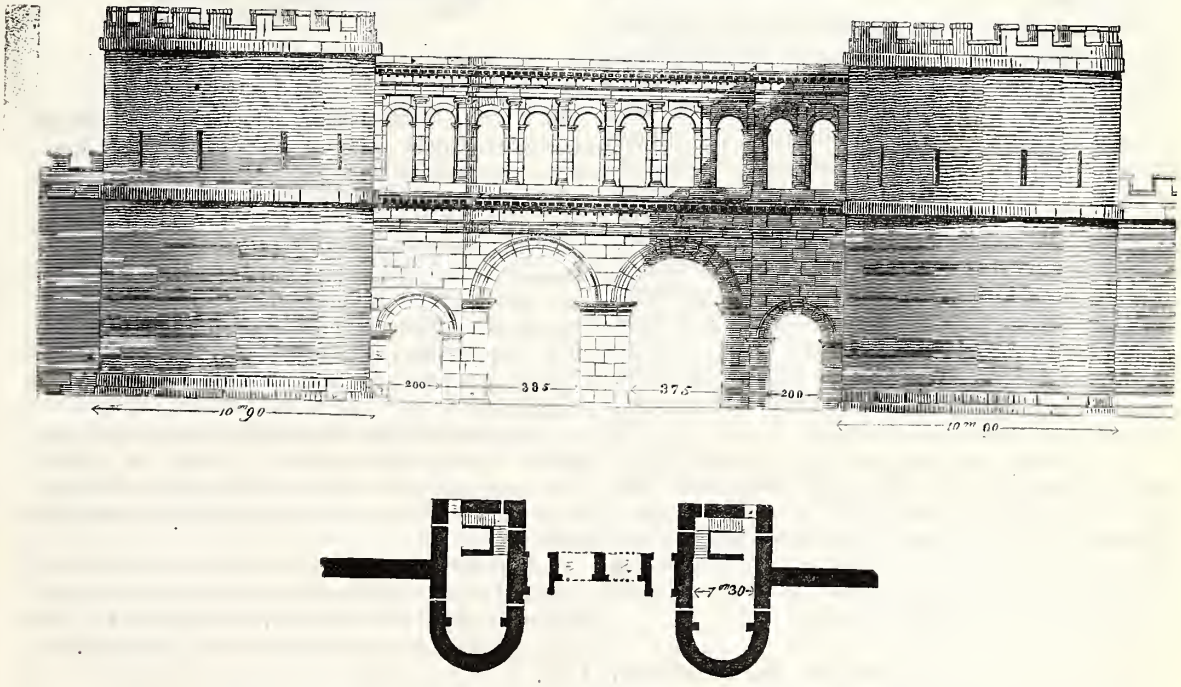

(Ensemble restauré de la porte de Saint-André, à Autun, département de Saône-et-Loire.)

d'Arroux, du nom de la rivière qui coule à peu de distance; l'autre dite de Saint-André, du nom d'une chapelle qui avait été établie au moyen âge dans l'une de ses tours. Cette dernière est la mieux conservée. L'ordonnance de la porte et de la galerie dont elle est surmontée est presque intacte, et la tour de droite, quoique ruinée dans sa partie supérieure, est en assez bon état pour permettre de reproduire l'ensemble de l'édifice. Cette porte, ainsi que celle d'Arroux, est bâtie en pierres de taille posées à sec; le style de son architecture est mâle et sévère, et produit un effet imposant.

La porte d'Arroux est un peu plus ruinée, et le caractère des détails de son architecture pourrait faire penser que sa construction est moins ancienne.

L'étude de ces portes est d'autant plus intéressante que ce sont les seules qui existent, tant en Italie qu'en France, dans un état de conservation aussi complet. Celle de Saint-André, telle que nous la reproduisons, est donc propre à donner l'idée de ce que pouvait être ce genre de monuments, et du degré d'importance que les Romains leur donnaient quand ils s'élevaient à l'entrée des grandes villes.

Arc ou porte de Saintes.

La ville de Saintes était dans la seconde Aquitaine; elle se nommait du temps des Romains *Mediolanum civitas*

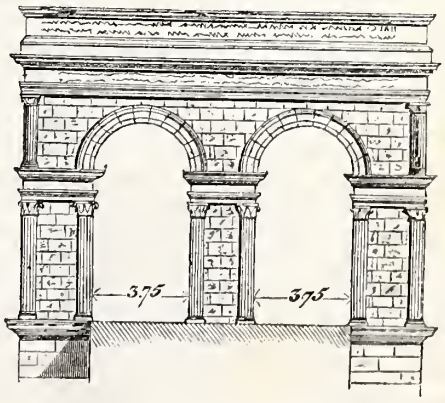

(Arc ou porte de Saintes, département de la Charente-Inférieure.)

santonum. Un pont romain jeté sur la Charente donnait entrée à cette ancienne ville. Ce pont, renouvelé et modifié à diverses époques, était originairement précédé d'une porte qui existe encore, et qui aujourd'hui se trouve au milieu du pont, probablement par suite des changements qui se seront opérés dans le lit du fleuve. Cette porte est à deux ouvertures; elle est décorée de pilastres qui reçoivent la retombée des archivoltes, et au-dessus des impostes il y a à chaque angle une petite colonne engagée qui supporte l'entablement; le tout est surmonté d'un attique; au-dessus on y voit des traces de créneaux. Mais nous sommes portés à penser, comme M. de Caylus, que cette construction est postérieure au reste du monument qui, par sa disposition, ne nous paraît pas avoir dû servir à la défense de la ville, mais qui n'a sans doute été fait que pour décorer l'entrée du pont, comme les arcs qui existent au pont de Saint-Chamas. (1833, p. 296.).

Les parties d'inscriptions qui sont encore lisibles permettent de fixer sa date au siècle d'Auguste.

Ce monument est tout en pierre; il est placé dans une situation des plus avantageuses. Il fut restauré et consolidé par Blondel, qui en parle dans son *Cours d'architecture*, publié en 1698.

Les Romains ont toujours cherché à donner à ce genre de constructions les conditions de la plus grande durée possible. L'extrême solidité était dans ce cas, non pas le seul, mais le principal luxe de l'architecture. Cette idée était éminemment civilisatrice; car les constructions, qui, comme les voies, les ponts, les égouts, les aqueducs, changent et transforment complétement la nature d'un pays, et sont créés pour le bien-être de l'humanité, doivent être faits de manière à durer éternellement, si c'était possible. Il faut, en effet, que ces constructions soient faites de telle sorte que s'il survient dans un pays quelque calamité publique, une guerre ou un désordre dans les finances, ils puissent pendant long-temps se passer de réparations sans cesser de satisfaire aux besoins pour lesquels ils ont été créés. Voilà, ce nous semble, ce dont les Romains étaient bien pénétrés, soit qu'ils eussent à construire en Italie ou dans leurs colonies, et si la ville de Rome existe encore aujourd'hui, si elle a pu résister à toutes les catastrophes qui se sont succédé pendant cette longue suite de siècles, si elle a su justifier le nom d'éternelle que ses fondateurs lui avaient donné, ne peut-on pas en attribuer en partie la cause aux voies, aux ponts, aux aqueducs bâtis par les anciens et qui servent encore à ses habitants actuels?

Divers modes de construction employés par les Romains.

Les divers modes de construction employés par les Romains méritent une étude particulière.

La construction en pierre de taille ou grand appareil dont se composent les ponts et les portes de villes, ainsi que les grands édifices romains dans les Gaules, présente quelques nuances qu'il est important de faire connaître. Lorsque les pierres sont placées de telle sorte que les joints verticaux d'une assise s'élèvent au milieu des blocs qui composent l'assise inférieure, comme nous le faisons aujourd'hui pour les pierres et pour les briques, l'ouvrage se nomme *opus insertum*. Vitruve qualifie d'*opus revinctum* la construction dont les pierres sont cramponnées avec des liens de bois ou de métal. Le même auteur donne le nom de structure grecque aux murailles dont les pierres, dans une même assise, présentent alternativement leur face latérale allongée et leur extrémité, qui est plus étroite. Ce mode était fréquemment employé sous la république. Enfin on nomme *maceria* les murs formés de blocs de pierres assemblés sans ciment et mal joints. Telle est souvent la base des enceintes de villes faites à la hâte. Les Romains, dans toutes leurs constructions en pierres, posaient les assises sans aucun ciment dans les joints. Ce mode de construction, qui exige que les lits de pierres soient parfaitement dressés, afin qu'elles posent bien également sur tous leurs points, est de beaucoup préférable au nôtre, qui, en laissant une épaisseur de mortier sujet à se décomposer, permet à la poussière de s'introduire dans le joint et à la végétation de s'y produire.

Indépendamment de la construction en grand appareil consacrée aux ponts, aux portes, aux temples et à quelques édifices moins importants, les Romains, par raison d'économie, et dans les travaux qui devaient avoir une grande étendue, firent usage du petit appareil composé de moellons piqués qu'ils disposaient de plusieurs manières en y joignant avec beaucoup d'art les petits matériaux fournis par les localités.

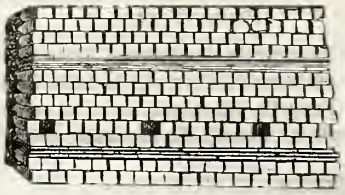

(Exemple de construction romaine en France.)

En France, la maçonnerie antique la plus commune se compose de petits moellons carrés sur leur face apparente, et profondément enfoncés en boutisse dans un blocage de ciment et de débris de pierres qui forment le noyau des murailles. Les murs ainsi composés sont quelquefois divisés, de deux pieds en deux pieds environ, par des lits de briques de grandes dimensions, posées de manière à former une assise de niveau et dont le but est de relier toute la maçonnerie. Vitruve nomme cette construction *ad emplecton* ou par encaissement. Le palais des Thermes à Paris, l'aqueduc d'Arcueil, les murs de Sens, etc., sont établis de cette sorte.

A différentes époques, on multiplia les briques ou autres matières dans les constructions de ce genre, au point de former une décoration composée de losanges, de carrés, de triangles et autres figures géométriques plus ou moins étendues.

Dans les édifices bâtis avec plus de soin, les moellons disposés en losanges figurent sur la muraille un réseau ou filet; l'ensemble prend le nom d'*opus reticulatum*. Les plus beaux exemples de cette maçonnerie sont les aqueducs de Lyon.

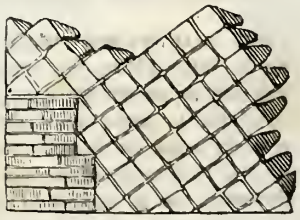

(Autre exemple de construction romaine.)

Si les matériaux employés dans les parties apparentes des murailles sont très irréguliers dans leurs formes, ce travail incertain est qualifié d'*opus incertum*.

Dans les contrées maritimes et près des fleuves qui roulent du galet, les constructions antiques présentent quelquefois la preuve que les Romains ne dédaignaient pas de faire usage des plus petits matériaux pour arriver aux plus grands résultats. Les cailloux roulés sont posés les uns contre les autres dans une direction inclinée, de manière à figurer des

épis ou des arêtes de poissons. C'est l'*opus spicatum*. On en voit des exemples aux aqueducs de Lyon.

Voyez : — sur Nîmes, les Antiquités de Nîmes, par Grangent, ingénieur en chef des ponts et chaussées; 1819.

— Sur Autun, Histoire de la ville d'Autun, capitale de la république des Eduens, par Rosny, capitaine d'infanterie; 1802. — Montfaucon. — Les ouvrages de M. de Caylus et de M. Delaborde.

— Sur Saintes, les Antiquités de Saintes, par M. La Sauvagère. — M. de Caylus. — Elie Vinet, 1684.

Il faut, ou se taire, ou dire des choses qui vaillent mieux que le silence. Jetez plutôt une pierre au hasard qu'une parole oiseuse et inutile; et ne dites pas peu en beaucoup de paroles, mais en peu de paroles dites beaucoup. PYTHAGORE.

UN PROTECTEUR.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 35 et 42.)

Dans la diligence, Paul était placé à côté d'un jeune ouvrier de dix-huit ans à peine, joyeux, un peu bavard, très communicatif, et qui eut bientôt raconté ce qu'il était, d'où il venait, dans quel but il allait à Paris. C'était pour se perfectionner dans sa profession, l'ébénisterie, et, après quelques années, il devait revenir fonder un établissement et se marier avec une de ses parentes à Nogent sa ville natale. Un voyageur lui demanda, en tirant sur ses yeux son bonnet de soie noire pour dormir : — Vous avez sans doute à Paris quelque connaissance, quelque protecteur? — Un protecteur! répondit avec fierté le jeune homme. Mon protecteur c'est mon travail; je n'ai que des amis. — Cette confiance fit beaucoup réfléchir le protégé du marquis, et ne contribua guères à dissiper ses dispositions à la tristesse. Il ne prononça pas une seule parole pendant tout le voyage.

A son arrivée, il loua une petite chambre dans le faubourg Saint-Germain, et, entre onze heures et midi, il frappait à la porte de l'hôtel de C..., rue de Lille. Un valet qui le reconnut l'introduisit dans un salon, et le quitta pour l'annoncer à son maître. Seul au milieu de cette pièce vaste, froide, où la lumière ne pénétrait qu'à travers de triples rideaux, Paul se sentit tout d'abord gêné, mal à l'aise. Il resta debout, sans oser presque remuer. Ces lambris sombres et fastueux semblaient lui faire un accueil glacial. N'était-ce point déjà un mauvais présage? Au moindre bruit qui venait des appartements voisins, il tressaillait. Il souffrait de l'angoisse de l'attente. Comment le recevrait-on? Trouverait-il le même empressement et la même affabilité qu'à Saint-Valery? Si du moins la marquise ou sa sœur venait à passer! On tardait beaucoup. — Plusieurs domestiques traversèrent le salon : Paul involontairement faisait un pas vers eux. Mais ce n'était pas une réponse qu'ils lui apportaient; on ne songeait pas à lui. A une heure, celui qui s'était chargé de l'annoncer vint lui dire que le marquis était désolé; qu'il devait prononcer ce jour même un discours dans une discussion importante; qu'il n'avait pas achevé de dicter ses notes à son secrétaire, et que le moment d'aller à la chambre approchait. Il priait M. Paul de l'excuser, et de revenir sans faute mercredi à onze heures.

— Je le savais bien, murmura Paul en se retirant; je ne suis plus rien pour eux.

Exact au rendez-vous, mercredi à onze heures, il se retrouvait seul, à la même place, dans le même salon. — M. le marquis, lui avait-on dit, rentrerait avant peu d'instants. Comme il rêvait tristement et préparait les premières paroles qu'il prononcerait, il entendit une voiture rouler dans la cour; c'était peut-être celle du marquis : il écarta légèrement un rideau. Sur le péristyle, madame la marquise parut avec sa sœur : un jeune cavalier d'un charmant visage, habillé avec un goût parfait, leur offrit la main pour monter dans un élégant landau; il leur parlait en souriant, et on lui répondait par des sourires. Pourquoi Paul éprouva-t-il un serrement de cœur? Pourquoi laissa-t-il retomber le rideau comme pour éloigner de lui un spectacle pénible? Que lui importait ce qu'il venait de voir? Quel rapport y avait-il de lui à ces gens riches et heureux, à ce jeune homme brillant, aimable, noble sans doute? Ces réflexions lui firent éprouver quelque honte. Il se méprisa pour une faiblesse si ridicule. — Enfin je verrai le marquis, se dit-il; je lui parlerai, je saurai bientôt ce que je dois attendre. — Vaine espérance! on lui apporta du dehors une lettre à son adresse : le marquis lui écrivait à la troisième personne. Il était retenu par un comité; la conférence se prolongeait plus long-temps qu'il n'avait prévu. Son jeune ami ne pouvait pas douter de son souvenir et de son estime. Il avait parlé de lui, de son mérite, à plusieurs de ses collègues qui avaient quelque influence; mais son opposition contre le ministère lui interdisait, du moins dans l'état actuel des choses, de rien solliciter personnellement. Il avait eu en vue une place dans une bibliothèque, et même, par suite de démarches indirectes, il avait été très près de l'obtenir; un député du centre, par malheur, venait de l'enlever pour un de ses parents. Paul apprécierait certainement la difficulté de cette situation. En attendant des circonstances plus favorables, le marquis lui conseillait d'embrasser provisoirement une carrière lucrative, et il l'invitait à se rendre, avec une lettre d'introduction qu'il lui envoyait, près d'un chef de division du ministère des finances. — Il y avait en effet dans la lettre un billet sans cachet. Le premier mouvement de Paul fut de froisser convulsivement ces papiers, et il sortit de l'hôtel d'un pas ferme, en se faisant le serment de n'y plus rentrer de sa vie.

Après avoir erré au hasard dans les rues de ce Paris où il était assuré maintenant de ne pas connaître un seul être qui s'intéressât à son sort, il rentra dans sa chambre, et s'y renferma. Sa douleur avait besoin d'éclater. Il se jeta sur son lit et pleura abondamment. Il s'exhala en plaintes amères : Ah! pourquoi son père l'avait-il envoyé au collége? Pourquoi lui avait-il donné la naissance? Naître sans fortune, sans noblesse, sans relations, sans aucune supériorité, n'est-ce pas être prédestiné dès le berceau au malheur? Etre riche, ou ne rien sentir, ne rien désirer, ce sont les deux seules conditions du bonheur. Que n'était-il ce jeune ouvrier pour qui l'ébénisterie était le premier de tous les arts, et Nogent la première de toutes les villes! — Entraîné dans le cours de ces pensées, épuisé de fatigue, il s'endormit, et ne se réveilla que le lendemain au point du jour. Le sentiment de sa déception se réveilla au même instant dans son cœur. Il chercha le parti le meilleur qu'il eût à prendre : il se demanda s'il ne devait pas oublier toutes ses folles espérances, et retourner sur-le-champ près de son père. Il sentait que cette résolution serait sage; mais aurait-il la force de cacher ses regrets, d'affecter un calme intérieur qu'il désespérait de retrouver jamais? Sa tristesse n'accablerait-elle pas le bon vieillard? Puis, dans la ville, que dirait-on de ce retour? — En ce moment, les regards de Paul tombèrent sur le billet de recommandation écrit par le marquis. — En définitive, poursuivit-il, c'est ma vanité seule qui est coupable. Où étaient mes titres à plus de protection? Quelle pitoyable extravagance, d'avoir fondé de si orgueilleuses prétentions sur quelques mauvais vers d'écolier! En supposant que, lorsque le marquis m'a emmené dans son château, il ait uniquement voulu faire effet sur l'opinion publique, se donner un renom de protecteur, s'assurer pour

l'avenir des suffrages, est-ce à moi de l'accuser et de me plaindre? Ne lui dois-je pas même de la reconnaissance pour tant de prévenances et de bonté? Bibliothécaire! avais-je aucun droit à l'être? Combien de jeunes gens plus dignes et plus capables que moi se trouveraient heureux d'obtenir le plus chétif emploi! A quoi suis-je bon?

Ainsi disposé, il relut l'adresse du billet. — Je me présenterai à cet homme, se dit-il d'une voix ferme, je le veux, j'en aurai le courage, dussé-je éprouver un dernier refus!

Il alla le jour même au ministère. Le chef de division, prévenu par le marquis, avait déjà ménagé une petite place de rédacteur dans l'un de ses bureaux. Il avertit Paul qu'il aurait à faire un surnumérariat, mais assez court. Avant six ou huit mois il pouvait être assuré d'avoir un traitement de huit cents francs. Paul le remercia. On lui demanda dans quel délai il désirait entrer en fonctions. Sur-le-champ, répondit-il. On l'installa au quatrième étage dans une mansarde, au milieu de dossiers poudreux et de vieux cartons.

Voici donc Paul commis au ministère. Heureux? Non, mais résigné. Il se fit une loi de remplir ses devoirs avec le scrupule le plus rigoureux, de ne pas s'exposer au moindre reproche, et il y réussit parfaitement. Aucun employé n'était plus assidu, plus ponctuel, plus laborieux que lui. Il arrivait le premier, s'en allait le dernier, au grand déplaisir du garçon de bureau, et ne sortait jamais au milieu du jour. Il répondait avec douceur aux questions de ses collègues ou de ses supérieurs, mais laconiquement, et il était très rare qu'il leur adressât de lui-même la parole. Il recevait toutes les observations qu'on lui faisait avec une impassible soumission : ni le blâme ni l'éloge n'avaient la puissance de l'émouvoir.

Il avait espéré échapper par cette conduite à l'attention, à l'affection comme à la haine; il se trompait. Ces stoïques figures importunent les indifférents; on veut haïr ou aimer. La vie dans l'intérieur des ministères est beaucoup plus agitée et tracassée qu'on ne le suppose. Les bureaux, dans presque toutes les grandes administrations, sont des espèces de couvents où, de dix heures à quatre, les réclus se tourmentent les uns les autres pour tuer le temps. Un camarade silencieux, morose, est comme un portrait désagréable dans un appartement : contraint à le voir à chaque instant, on a de continuelles tentations de l'enlever et de le mettre dehors. Paul ne tarda pas à s'apercevoir que l'on chuchotait en le regardant. On l'accusait de fierté, d'originalité, et quoiqu'il eût résolu de ne pas s'en soucier, il en était affligé malgré lui. Sa santé en même temps dépérissait : il avait imposé à son esprit un régime trop sévère. Plus de lectures littéraires, plus de poésie. Il avait pris en horreur les vers; il croyait s'être persuadé qu'il n'était appelé à rien de plus qu'à vivre et mourir employé; qu'il n'avait aucune espèce de talent. C'était là de l'exagération. Il avait réellement le sentiment de l'art, une certaine élévation dans l'esprit, de la délicatesse dans le goût; d'ailleurs, eût-il été complétement privé de toute valeur d'artiste, ce n'eût pas été une raison pour qu'il eût les qualités qui font que l'employé est utile ou du moins heureux. Une langueur mortelle le dévorait. Il lutta plusieurs mois avec la détermination de subir jusqu'à la fin cette destinée qu'il avait acceptée.

Pendant ce temps, le père Bernard, loin de soupçonner la situation morale de son fils, pensait avec bonheur à l'avenir qui s'ouvrait devant lui. Cette place modeste lui paraissait un premier échelon d'où Paul s'élèverait rapidement, à l'aide du marquis, vers la considération et la fortune. Il lui écrivait des lettres de félicitation, d'encouragement. Ces beaux rêves furent détruits en un seul instant. Un jour, Paul entra tout-à-coup dans la maisonnette, et se jeta entre les bras du vieillard. Il avait l'œil terne; il était pâle, maigre, dévoré par la fièvre. Pour dire toute la vérité, il avait formé un déplorable dessein. La vie lui était devenue insupportable, et il s'était dit : « J'irai voir mon père; je m'asseoirai quelque temps à son foyer : il a d'autres enfants. Si, après un assez long séjour, j'arrive à la conviction qu'il pourrait supporter ma perte, alors je me considérerai comme libre de disposer de moi. »

Mais le pauvre homme lui témoigna plus d'affection que jamais; il ne lui adressait aucun reproche; il le consolait au contraire, et cherchait à lui rendre de l'espoir. « Que veux-tu, Paul? Nous sommes pauvres; mais si peu de bien nous suffit! Tu es raisonnable, tu n'es pas exigeant; reste avec moi. Remets ta santé. Nous verrons ensuite, plus tard, ce qu'il y aura à faire. Je ne suis pas si vieux que je ne puisse encore travailler. Je t'aime mieux, mon fils, que moi-même. Si tu tombais malade, si je te perdais, je ne te survivrais pas; et, après nous, que deviendraient tes frères? »

Le cœur de Paul se brisait. Aurait-il la cruauté de persévérer dans sa résolution? En laissant voir les ravages que faisait en lui la douleur, remplirait-il les derniers jours de son père d'amertume? Non. Il s'imposa courageusement le devoir d'attendre et de dissimuler sa souffrance; il s'installa dans la petite chambre où s'était passée son enfance, et il reprit ses crayons, ses pinceaux. D'abord il travailla machinalement, sans plaisir et sans goût, mais avec une application opiniâtre qui fut récompensée au-delà de toute attente; car sa pensée, qu'il croyait à jamais éteinte, se ranima insensiblement pour diriger sa main. Quoique son art ne fût que d'un ordre assez inférieur, c'était cependant un art qui admettait de la grâce et de l'esprit dans l'exécution, et comme il avait besoin de s'attacher à une idée fixe qui l'empêchât de regarder dans le passé et dans l'avenir, il commença à étudier plus sérieusement le dessin. S'il faisait une promenade dans la campagne, il s'empressait d'écarter de lui les rêveries vagues et douloureuses, et il observait avec une volonté patiente la forme des arbres, des fleurs, les jeux de la lumière et de l'ombre, les reflets changeants de l'eau, dans l'intention non plus de les décrire avec des mots harmonieusement groupés, mais de les imiter plus réellement au moyen des traits et des couleurs; et cette habitude d'observation minutieuse, qui lui devint de plus en plus agréable, tourna bientôt au profit de son travail. Il comprit plus distinctement que le sentiment poétique peut s'exprimer de mille différentes manières, et qu'être poëte ce n'est pas seulement faire des vers. Sa vocation d'artiste avait assez de force pour admettre cette transformation, et lorsqu'il réussissait dans une composition, lorsqu'il y sentait vivre la nature, il était intérieurement pénétré de ce trouble heureux, de ces émotions délicieuses que lui avaient causés autrefois ses vers les mieux inspirés.

Que dirons-nous de plus? Aujourd'hui Paul Bernard n'est pas poëte, Paul Bernard n'est pas bibliothécaire, Paul Bernard ne rêve plus ni la gloire ni Paris. En 1852 il a remplacé le peintre de la manufacture. Il s'est créé lui-même une position honorable; il vit dans une aisance qui lui permet de soutenir ses jeunes frères au début des carrières qu'ils ont choisies. A ses heures de loisir il lit, peut-être même compose-t-il des vers, mais on n'en sait rien. Son père, affaissé par l'âge, se repose près de lui et jouit de son bonheur. Il peut répéter maintenant avec fierté ces paroles qu'il avait entendues un jour avec confusion : « Mon protecteur, c est mon travail; je n'ai que des amis. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CORDOUE.

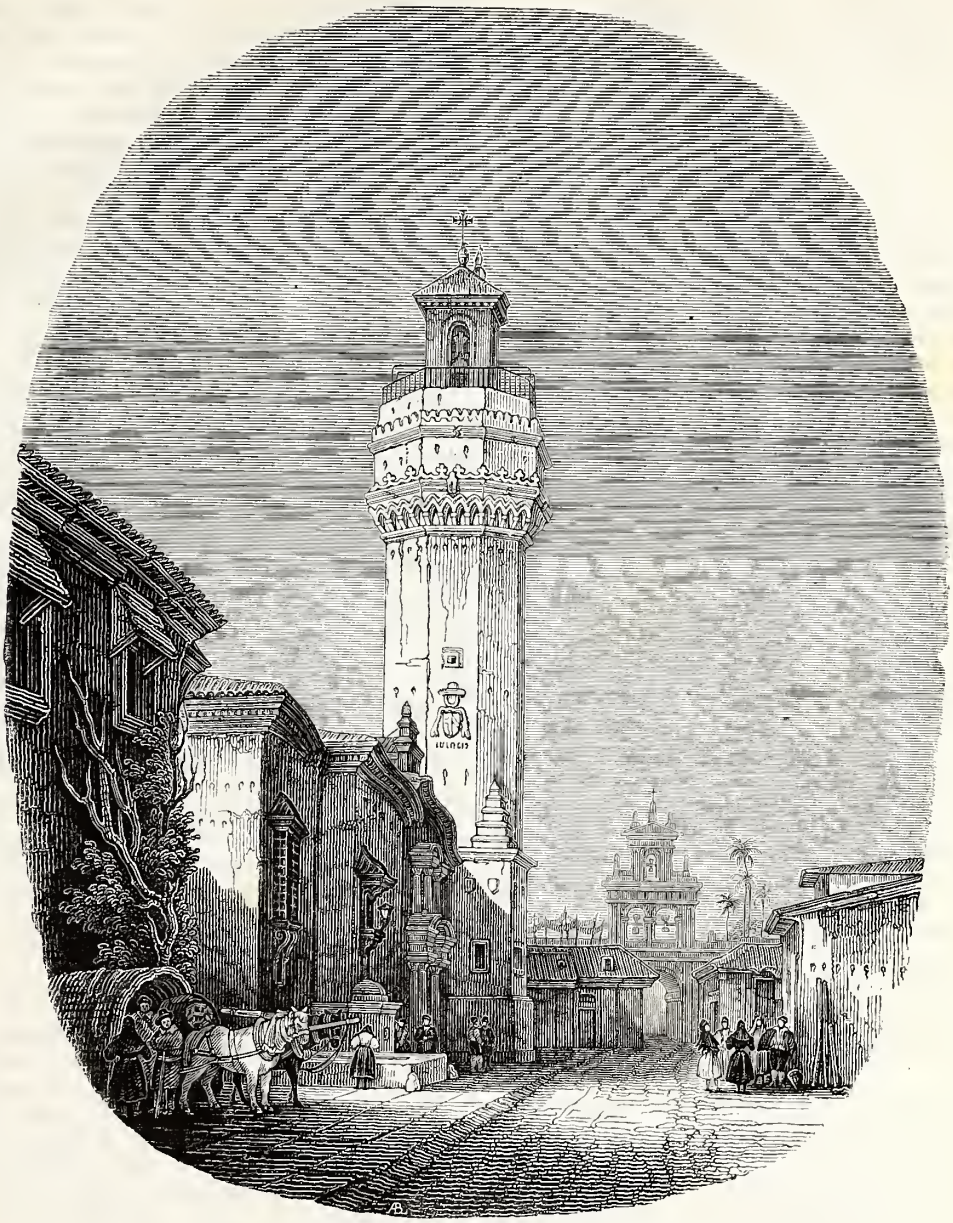

(Une vue de Cordoue, en Espagne. — Tour de l'église Saint-Nicolas.)

La ville de Cordoue, en espagnol *Cordova*, est située dans une belle et riante vallée, arrosée par le Guadalquivir. Sur la rive droite du fleuve, les collines sont entrecoupées de campagnes charmantes que couvrent des jardins, des vignes, des forêts d'oliviers, d'orangers et de citronniers. Ces derniers fruits sont si abondants, dit un voyageur, que leurs fleurs parfument l'air. Les oranges et les citrons sont entassés dans les marchés et s'y vendent à vil prix : on ne sait qu'en faire dans l'arrière-saison ; on les disperse sur les terres comme du fumier.

Fondée par les Romains sous le nom de *Corduba*, envahie ensuite par les Goths, et convertie de bonne heure au christianisme, Cordoue ne tomba au pouvoir des Maures qu'après une longue résistance. Ce fut un berger qui introduisit les assiégeants, à la faveur de la nuit, par un égout. Le prince Abdérame II fixa son séjour dans cette ville, et n'épargna ni l'or ni le temps pour l'embellir. Sous son règne, Cordoue renfermait 200 000 maisons et 900 bains publics. Sa bibliothèque et ses écoles scientifiques attiraient un nombre prodigieux de jeunes étudiants arabes. Son école de musique, instituée par Ali-Xeriab, et où l'on enseignait le luth et le chant, était surtout célèbre dans toute l'Asie. Une mosquée bâtie sur les ruines d'un temple de Janus que les Maures avaient converti en église, et consacrée, depuis l'expulsion des Arabes, au culte chrétien, atteste encore de notre temps la magnificence d'Abdérame. Le peuple l'appelle *Mezquita*. C'est aujourd'hui la cathédrale de Cordoue. L'intérieur présente une forêt de colonnes disposées en quinconce : on en compte 850 de formes différentes, en jaspe, en marbre, en granite, en porphyre. Une grande et belle tour s'élève à côté. Les autres églises, nombreuses comme dans toute ville espagnole, conservent aussi de remarquables souvenirs de l'architecture arabe.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

II.

DE L'INFLUENCE DE LA LUNE SUR LE TEMPS.

Il n'est guère d'opinion plus généralement établie que celle qui attribue aux phases de la lune une influence déterminée sur les changements de temps. Je crois qu'on la re-

trouve par toute la terre, et qu'il y a incomparablement plus de gens qui l'adoptent que de gens qui ne l'adoptent pas. Nous allons chercher à y jeter quelques lumières plus précises que celles dont on se contente ordinairement, en nous aidant, pour y parvenir, des intéressantes recherches dont cette question a été le sujet pour M. Arago.

Qui n'a entendu dire cent fois à des personnes se plaignant du mauvais temps : « Prenez patience, le temps ne va pas tarder à changer ; nous voilà au premier quartier, et si le temps ne change pas demain, ce sera pour sûr après-demain. » J'avoue qu'en prenant la chose comme cela, il y a bien plus de changements de temps tombant vers des changements de quartier, que de changements coïncidant avec des milieux de quartiers. En effet, si l'on admet que le changement, au lieu de se produire à l'instant même où la lune entre dans une nouvelle phase, peut se manifester aux environs de cet instant, soit avant, soit après, jusqu'aux limites du surlendemain ou de l'avant-veille, comme chaque phase est d'environ six jours et dix-neuf heures, il se trouvera que dans la durée totale de chaque phase il n'y aura qu'une durée de un jour et dix-neuf heures, pendant laquelle le changement de temps ne pourra pas être rapporté à un changement de quartier, tandis qu'il y aura une durée de cinq jours pendant laquelle tout changement de temps sera attribué, selon ce système, soit à la phase qui vient de s'accomplir, soit à celle qui se prépare. On peut donc parier avec avantage cinq contre deux que lorsque le temps changera, il changera nécessairement au voisinage d'un nouveau quartier, si ce n'est le jour même, du moins entre les limites assez commodes entre lesquelles on voit bien des prédiseurs de temps ne se faire aucun scrupule d'étendre l'autorité de leur règle. Ils n'auraient qu'à les rendre encore un peu plus élastiques pour ne plus avoir d'exception du tout. En effet, si l'on convient que l'influence du changement de quartier sur le temps s'étend à trois jours en-deçà et trois jours au-delà, il n'y aura plus un seul changement de temps qui ne puisse se rattacher directement à un changement de quartier. Mais il est évident qu'arrivée à ce degré d'extension, la règle ne signifie plus rien puisque c'est dire que lorsque le temps change il change nécessairement dans l'intervalle d'une phase à la suivante, ce qui est assez manifeste de soi-même, et assez peu instructif par conséquent.

Il faut donc en revenir à la règle précise, que, dans le voisinage d'un changement de quartier, comme douze heures avant ou douze heures après, il est plus fréquent de voir le temps changer que de le voir demeurer invariable, ou, comme on le dit communément, que changement de quartier amène changement de temps. Voilà la règle qu'il faut détruire si on ne peut la légitimer ni par l'expérience, ni par la raison. Voilà en un mot le préjugé. On pourrait le combattre en disant que cette prétendue action de la lune sur notre atmosphère ne pourrait vraisemblablement tenir qu'à la variation de la quantité de lumière, ou de toute autre émanation inconnue que l'on voudra imaginer, qu'elle y envoie ; de sorte que si cette variation n'avait lieu qu'au moment des changements de quartier, il serait possible, en supposant la cause admise, de concevoir comment l'effet en question pourrait avoir lieu : mais que, comme la variation est continuelle, y ayant à peu près autant de différence entre la quantité de lumière que la lune envoyait la veille, et celle qu'elle enverra le lendemain, à quelque moment de sa croissance ou de sa décroissance qu'on la veuille considérer, excepté dans le temps de sa fin, et celui de son renouvellement, il n'y aurait pas de raison pour que les variations au voisinage des phases eussent une importance qu'elles n'ont point dans un autre temps, attendu qu'alors encore ces variations sont les mêmes. Mais ce n'est point par des raisonnements de cette espèce que l'on pourrait vaincre absolument le préjugé, puisque ces raisonnements se réduisent à dire que l'on ne voit aucun motif qui puisse rendre compte de la chose ; ce qui n'est pas démontrer que la chose n'existe pas, car il y a dans la nature quantité de choses que nous ne sommes pas capables d'expliquer davantage. Il faut entrer sur le terrain même de ceux qui soutiennent la fausse opinion que nous avons en vue : ils affirment que les changements de temps se font comme ils le disent, en se fondant sur ce que l'expérience le montre. Il faut donc prouver que cela n'est pas, parce que l'expérience ne montre pas que cela soit.

Ici, je l'avoue, il serait très difficile de s'entendre s'il fallait s'en rapporter au témoignage de ceux qui disent avoir observé, mais qui n'ont jamais tenu registre de leurs observations ailleurs que dans leur mémoire. Heureusement il a existé des hommes patients, réguliers, en trop petit nombre, il est vrai, qui, ayant bien voulu inscrire jour par jour, et pendant une suite d'années, l'état de l'atmosphère et les changements de temps, par ce modeste service qui devrait trouver dans nos provinces plus d'un imitateur, ont mis la science en état de traiter, avec une autorité non point suffisante, mais assez décisive cependant, cette intéressante question.

Voici pour vingt-cinq années d'observations faites en Autriche, entre 1763 et 1787, le résultat moyen auquel on est parvenu. Sur 100 nouvelles lunes, il y a eu 58 fois des changements de temps ; sur 100 pleines lunes, il y en a eu 63 fois ; et sur 100 quartiers, 63 fois également, les changements de temps étant comptés, soit le jour même de la phase, soit la veille ou le lendemain. On voit donc qu'il est arrivé un peu plus souvent, mais *un peu* seulement, des changements de temps que des non-changements aux époques des phases principales.

On possède pour Londres un travail analogue, mais qui, embrassant un nombre d'années moins considérable, est, il faut le dire, moins concluant. Il est encore plus défavorable à l'opinion que le temps change nécessairement avec les phases de la lune. Sur 100 nouvelles lunes, il n'y a eu que 24 changements de temps ; sur 100 pleines lunes, il n'y en a eu que 12.

Enfin, à Padoue, la discussion de cinquante années d'observations a conduit à des résultats sensiblement différents des précédents, mais cependant dans un sens analogue, et la différence tient à ce que l'auteur a étendu la limite des changements de temps jusqu'à deux jours en-deçà et deux jours au-delà de chaque phase. Il résulterait de ces observations que, dans cette ville, sur 100 changements de quartiers il y a eu 66 changements de temps ; sur 100 pleines lunes, 85 changements de temps ; sur 100 nouvelles lunes, 85 changements de temps.

Ainsi, il est bien établi par les résultats d'expérience que nous venons d'exposer, que l'on ne peut pas dire à coup sûr que le temps change, soit avec les quartiers, soit avec les lunes ; mais je conviens qu'il n'est pas établi non plus qu'il n'y ait pas plus d'avantage à parier pour un changement de temps à l'époque d'un changement de quartier qu'à toute autre époque de la lunaison. Il faudrait en effet, pour jeter pleine lumière sur cette autre question, avoir des observations comparées, durant une longue suite d'années, des changements de temps correspondant à chacun des jours du mois lunaire. On verrait alors s'il y a un plus grand nombre de changements de temps au commencement ou à la fin des semaines lunaires que dans leur milieu. Il y a donc là un point fort important, et que l'on ne peut résoudre sûrement, faute de données positives. Il y a, nous n'en doutons pas, bien des personnes qui, menant par goût une vie paisible, régulière, peu occupée, ne demanderaient pas mieux que de rendre à la science l'immense service de noter jour par jour les changements de temps, spécifiant bien ce que sont ces changements, soit simplement dans la direction du vent soit dans la sérénité ou l'état nébuleux

et pluvieux de l'atmosphère; il leur coûterait peu d'y joindre sur leur registre les indications du thermomètre et du baromètre, à des heures déterminées; et sans se donner d'autre peine que celle de l'exactitude, ce qui devient souvent un plaisir, elles dresseraient un état météorologique des saisons dans les villes ou dans les campagnes qu'elles habitent. Quel empêchement y a-t-il donc à ce que ces personnes fassent pour la science un travail qui lui serait si profitable, et qui leur serait, à elles, si peu pénible? Et comment se fait-il que l'on soit encore si pauvre en observations de cette espèce, qu'il faille se contenter d'en trouver trois ou quatre séries, faites durant le dernier siècle, à l'étranger? Je ne mets pas en doute que cela ne provienne de ce qu'il n'y a qu'un très petit nombre de personnes qui connaissent tout l'intérêt que de pareils états d'observations auraient pour la science, et toute la reconnaissance que le monde savant porterait au nom de leur auteur. Aussi croirais-je avoir obtenu un bien grand succès si, en composant cet article, je pouvais devenir pour quelqu'un l'occasion déterminante d'une aussi désirable entreprise, à laquelle j'assure à l'avance, sans crainte de m'engager dans une proposition téméraire, la sympathie de nos savants astronomes de l'Observatoire de Paris. Et puisqu'il s'agit de détruire des préjugés, j'avoue qu'il n'en existe aucun que j'aie plus à cœur de combattre que celui d'après lequel on se persuade qu'il n'y a qu'un petit nombre de positions dans lesquelles on puisse se rendre utile aux hommes en général, et même recommander son nom à leur mémoire.

Quand on attaque un préjugé, il faut, à mon sens, user d'un ménagement extrême. Plus il est enraciné, plus il faut éviter de se servir, pour l'extirper, d'un instrument qui ne serait pas bon, et de le laisser debout après une tentative trop vaine pour réussir. Il n'est permis de régenter l'opinion publique que quand on y est parfaitement autorisé par la raison. Et, après tout, il n'y aurait pas grand avantage à renverser un préjugé populaire, si on ne devait le renverser qu'en mettant à sa place un préjugé scientifique. Aussi doit-on remarquer que je n'ai dirigé ma critique que sur les points où elle pouvait frapper à coup sûr. Je me suis bien gardé de prétendre que les phases de la lune n'ont absolument aucune influence sur le temps : j'ai seulement prétendu qu'elles n'avaient pas une influence aussi déterminée que celle qui leur est généralement attribuée. Bien que la science puisse répondre dès à présent que tout changement de phase n'amène pas un changement de temps, elle ne peut pas répondre que le changement de phase n'a pas une certaine action sur le temps, et qu'il n'arrive pas plus souvent de voir le temps changer au commencement et à la fin des semaines lunaires que dans leur milieu. Le problème de l'influence de la lune sur le temps, pris dans toute sa généralité, repose sur deux termes : 1° Sur cent mois lunaires, combien y a-t-il en tout de changements de temps? 2° Sur cette même durée de cent mois lunaires, combien y a-t-il de changements de temps qui correspondent aux pleines lunes, aux nouvelles lunes, aux premiers et aux derniers quartiers? Nous avons vu que les observations faites jusqu'à présent ne permettaient pas de résoudre complétement la première question, et qu'elles se bornaient à donner réponse à la seconde; ce qui ne peut suffire que pour une face particulière du problème général : savoir, s'il est plus fréquent de voir le temps changer avec les phases de la lune que de le voir demeurer constant.

Il paraît, en effet, très certain aujourd'hui que la lune a une certaine influence sur la pluie, et que, si l'on considère le résultat d'une quantité suffisante d'observations, on trouve que le nombre des jours de pluie est plus grand pendant la période de croissance de la lune que pendant celle de son déclin. Il est entendu que cette disposition ne se présente pas toujours, et qu'il se peut fort bien que le ciel soit au contraire constamment serein dans l'intervalle de la nouvelle lune à la pleine, et constamment pluvieux dans celui de la pleine lune à la nouvelle. Mais ce serait là une exception à la règle. D'après vingt-huit années d'observations faites à Munich, à Stuttgard et à Augsbourg, et représentant par conséquent assez bien ce qui se passe dans l'Allemagne occidentale, le nombre de jours de pluie du premier intervalle est au nombre de jours de pluie du dernier comme 6 est à 5. C'est un résultat fort curieux, et qu'il serait bien intéressant de voir confirmer par d'autres pays que ceux auxquels il se rapporte positivement. En suivant de plus près, toujours avec l'appui de ces vingt-huit années d'observations, la variation de la pluie, on trouve qu'elle se fait avec une certaine régularité pendant toute la série du mois lunaire. Le nombre des jours pluvieux va en augmentant depuis la nouvelle lune jusque vers le milieu de la seconde semaine lunaire, où il est le plus grand possible; à partir de ce point, il va en décroissant continuellement jusqu'au milieu de la dernière semaine lunaire, où il est le plus petit possible. Les observations dont il s'agit ici indiquent qu'en vingt-huit ans, il y a eu 148 jours de pluie aux jours de nouvelle lune, 155 aux jours de premier quartier, 165 aux jours de second octant, 161 aux jours de pleine lune, 155 aux jours de dernier quartier, 155 aux jours de quatrième octant.

Le nombre des jours où le ciel est serein, comparé au nombre des jours où le ciel est couvert, montre à peu près, comme on doit s'y attendre, les mêmes rapports avec les variations de la lune. Les jours sereins sont de beaucoup plus fréquents au dernier quartier, qui est aussi le moment du moindre nombre de jours pluvieux, tandis que les jours couverts sont au contraire les plus nombreux vers le second octant. Il en est de même de la quantité totale de l'eau de pluie. Durant ces seize années, il est tombé 220 lignes d'eau pendant les jours de dernier quartier; il en est tombé 501 pendant ceux de second octant. Enfin il en est encore de même, comme on devait aussi le prévoir, relativement aux directions les plus ordinaires du vent. Dans la partie de l'Allemagne à laquelle les observations se rapportent, les vents de sud et d'ouest deviennent de plus en plus fréquents depuis la nouvelle lune jusqu'au second octant; dans le dernier quartier ils se ralentissent, et les vents de nord et d'est sont plus communs que jamais.

Après avoir énoncé ces lois si curieuses, je n'ai pas besoin d'insister sur l'intérêt qu'il y aurait à savoir jusqu'à quel point elles peuvent s'appliquer à nos diverses provinces, et jusqu'à quel point, par conséquent, on peut être sûr de son fait en spéculant à l'avance, en raison de l'état de la lune, sur le beau ou sur le mauvais temps.

Mutuel perfectionnement. — Proposons-nous, quelque heureuse que devienne jamais notre vie, partout où nous verrons une créature en souffrance, de nous efforcer de la ramener vers le bien; partout où nous verrons une créature au-dessous de nous, de nous efforcer de la faire monter jusqu'à nous; et partout où nous en verrons une au-dessus, de nous efforcer de monter à notre tour jusqu'à elle : appuyés sur la foi, sur l'espérance et sur la charité, élançons-nous avec hardiesse dans l'immortalité.

Encyclopédie nouvelle, article Ciel.

Recette de Louis XV contre sa timidité. — Ce roi fut timide toute sa vie, jamais prince n'a été aussi craintif. Un visage qu'il voyait pour la première fois lui causait une sensation inquiétante. Aussi, obligé de reconnaître, par son état de roi, une multitude d'individus, il classait dans sa mémoire les physionomies, et quand on lui présentait un homme qu'il n'avait jamais vu, son premier mot était tou-

jours de dire : *Il ressemble à un tel.* — La vue des robes noires intimidait sa vue, et quand le chancelier Maupeou lui dit : Je vous débarrasserai de ces robes noires, il éprouva un soulagement extrême.

MERCIER, *Tableaux de Paris.*

NIEL KLIM.

Tout le monde a lu les *Voyages de Gulliver*, cette spirituelle satire du monde réel représenté par un monde imaginaire, et peu de personnes connaissent le pendant de l'ouvrage de Swift, le *Voyage de Niel Klim*, écrit par le poëte danois Holberg. C'est aussi une satire, et une satire fine, éclairée, mordante, qui, sous son voile allégorique, cache des traits acérés et des vérités amères. Holberg voulait livrer au ridicule les erreurs de son pays et de son temps, et avec un coup d'œil clairvoyant et sa verve caustique il ne pouvait manquer d'atteindre son but. Les préjugés nobiliaires, les fausses méthodes d'enseignement, le pédantisme des philosophes, les subtiles discussions des théologiens, tout a été pour l'esprit humoristique de Holberg un sujet de raillerie plaisante, mais instructive. Son livre parut d'abord à Leipsig sans nom d'auteur, et souleva en Danemarck une tempête littéraire telle qu'on n'en avait pas vu de mémoire d'homme. Holberg, qui avait été désigné comme l'auteur de *Niel Klim*, se défendit de son mieux contre les invectives de ses adversaires. Il était seul contre

(Niel Klim tombe de la terre sur la planète Nazar. — D'après un dessin d'Abilgaard, peintre danois.)

tout le corps enseignant; mais le public se rangea de son côté, et le livre, écrit d'abord en latin, puis traduit en allemand et en danois, obtint un grand succès.

Niel Klim est un bon et honnête étudiant de Copenhague qui, ayant scrupuleusement suivi les cours universitaires et satisfait aux examens, revient à Bergen avec un magnifique diplôme de bachelier, et un certificat constatant les victoires mémorables qu'il a remportées dans les joûtes scholastiques de Bergen. Il entend parler d'une grotte profonde que l'on dit habitée par les Trollers, et dont on raconte une foule de choses étranges. L'idée lui vient d'y descendre. Il se suspend à une corde, se laisse glisser en bas, et le voilà qui va, qui va, jusqu'à ce qu'il tombe sous notre pauvre globe, au beau milieu d'une planète dont les astronomes n'ont pas encore parlé, et qui s'appelle la planète Nazar.

Dans cette contrée les hommes sont des arbres, des arbres qui marchent et qui parlent, qui ont des écoles, des tribunaux, en un mot tout ce qui compose un ordre social régulièrement organisé. Là ce n'est pas la naissance, le nom qui donne la noblesse, c'est le nombre de rameaux. Celui qui vient au monde avec cinq ou six rameaux est aussitôt placé dans les rangs de l'aristocratie, et plus il a de rameaux plus il est noble. Du reste, les nobles n'ont pas d'autre privilége que celui de porter un titre honorifique.

Les hommes que l'on honore le plus dans cette curieuse planète de Nazar, sont les fonctionnaires non salariés, les artistes, et les ouvriers.

Niel Klim, en tombant tout-à-coup au sein de cette population d'arbres, commet toutes sortes de bévues grossières qui accusent son peu de tact, mais dont les principaux habitants du pays, avec leur bonne et indulgente nature, détournent eux-mêmes les conséquences fâcheuses. Cependant le bruit se répand à travers les diverses provinces qu'il est arrivé un animal extraordinaire qui paraît avoir l'usage de la raison. Le roi veut le voir, et ordonne qu'on lui apprenne la langue du pays et qu'on le fasse élever dans un des principaux gymnases. Là il n'est plus question de thèses philosophiques, ni de grec, ni de latin : le but de l'éducation est de développer les facultés morales et physiques de l'élève. Le cours ordinaire des études étant achevé, les examinateurs font comparaître devant eux le philologue Niel Klim, et le trouvent singulièrement arriéré. Il présente avec orgueil son diplôme de bachelier, et les juges n'en tiennent aucun compte. Cependant, après mûre délibération, le jury scholastique, considérant l'agilité des jambes du jeune Danois, le déclare propre à remplir les fonctions de coureur. Il devient coureur; il porte les messages du roi et visite les provinces. Tous ces voyages sont pour lui une vaste source d'observations : car la planète de Nazar est une contrée immense, et tous ses districts sont occupés par différentes races d'hommes. L'un est la terre de l'intolérance : là il y a des hommes qui voient tous les objets sous la forme oblongue, d'autres sous la forme carrée, et le parti le plus fort condamne sans pitié celui qui ne voit pas comme lui. Dans un district voisin, ce sont les enfants qui gouvernent, et les vieillards sont conduits à la lisière. Ailleurs est la terre des philosophes. Là il n'y a ni chemin ni culture; les habitants sont tous absorbés dans l'abstraction de leurs théories, et cherchent à établir un chemin pour arriver tout droit au soleil. Un peu plus loin, il existe une province où les hommes sont condamnés à filer la laine, à coudre les vêtements, tandis que les femmes plaident, discutent, gouvernent l'état, et signent les traités de paix ou les déclarations de guerre.

(Niel Klim est admis en présence du roi des Arbres. — D'après un dessin d'Abildgaard.)

Au retour de ces expéditions, Niel Klim, pour montrer qu'il a voyagé avec fruit, fait une motion politique, et cette motion, étant radicalement opposée à la constitution du royaume, lui attire un arrêt de bannissement.

Il s'en va dans une autre contrée. Il est seul, pauvre, sans ressource et sans appui; mais il se trouve au milieu d'un peuple léger et frivole que chaque nouveauté enchante. Dans l'état de dénument où il se trouve, il imagine de fabriquer des perruques, et cette merveilleuse invention le fait passer d'un état de misère à une fortune splendide. Le sénat lui donne des lettres de noblesse, et l'État lui vote une pension. Un accident imprévu le force encore à quitter

cette terre, où la fabrication des perruques avait fait de lui un grand personnage. Il arrive dans un pays ignorant, à demi sauvage, où on le prend pour un fils du Soleil. Il est introduit solennellement à la cour, et devient en peu de temps ministre, général en chef, puis souverain absolu des contrées souterraines. Mais alors l'ambition l'aveugle, l'orgueil le rend dur et haineux. Il fatigue ses sujets par ses exactions, il les révolte par ses cruautés. Un beau jour la rébellion éclate. Niel Klim veut la dompter; mais il est vaincu et prend la fuite. En cherchant un refuge contre la colère de ses ennemis, il retrouve par bonheur la grotte par laquelle il est descendu pour entreprendre ses expéditions aventureuses. Il retourne à Bergen, et devient, par la protection d'un de ses amis, sacristain de la cathédrale.

D'après le degré de ta joie en voyant la joie de ton semblable, et celui de ta peine dans ses souffrances, tu pourras présumer le degré de ta bonté. LAVATER.

Le mot indépendance est uni à des idées accessoires de dignité et de vertu. Le mot dépendance est uni à des idées d'infériorité et de corruption. BENTHAM.

FONTE HATIVE DE LA NEIGE

AUTOUR DES ARBRES.

Si l'on examine attentivement ce qui se passe autour des plantes pendant la saison rigoureuse, on ne tarde pas à s'apercevoir que la neige placée près des troncs d'arbres et des touffes de buissons se fond plus vite qu'à une certaine distance, de manière que tout autour de ces corps il se forme bientôt, dans la couche de neige dont le terrain est recouvert, des excavations plus ou moins évasées supérieurement, et plus ou moins profondes. Ces effets sont souvent très marqués; on a vu dans les plaines de la Lombardie, pendant l'hiver de 1830, la terre se montrer entièrement à découvert autour des arbres et des arbustes, tandis qu'il y avait encore deux pieds et demi de neige au milieu des champs.

On serait tenté d'attribuer ce phénomène au rayonnement d'une chaleur produite par les plantes à l'état vivant; mais il suffit d'observer, pour s'assurer du contraire, que des perches plantées dans le sol, ou des branches sèches suspendues à une certaine hauteur au-dessus, produisent le même effet. On peut se convaincre de la même manière que le découvrement du sol n'est pas dû à ce que la neige aurait été moins épaisse ou moins tassée dans l'origine sous l'abri formé par les plantes; car si l'on fait l'expérience dont nous venons de parler au milieu d'une plaine bien couverte de neige et à surface parfaitement unie, on ne tardera pas à voir, au-dessous des corps que l'on aura suspendus au-dessus du sol, la neige se creuser, puis les excavations se dilater graduellement en largeur et en profondeur, et parvenir même jusqu'à la surface du sol, si l'expérience est suffisamment prolongée.

Des brins de paille, des feuilles sèches, des morceaux d'étoffes posés immédiatement sur la neige ou tenus à une certaine hauteur, produisent des effets tout-à-fait semblables, et dont la science ne donnait que des explications incomplètes avant les belles découvertes de M. Melloni. Ce jeune et illustre savant a fait voir que la chaleur, en traversant les corps, y acquiert des propriétés qu'elle n'avait pas, et que celle qui a déja été absorbée une fois devient par cela même plus propre à être de nouveau absorbée par d'autres corps. Sans doute, dans le cas dont il s'agit, la chaleur qui rayonne des plantes après qu'elles l'ont reçue du soleil est bien inférieure en quantité à celle que la neige reçoit directement du soleil lui-même, et si les rayons calorifiques venant de l'une ou de l'autre source n'avaient pas des propriétés différentes, la présence des plantes ou de tout autre objet s'élevant au-dessus du sol n'aurait guère d'autre résultat que de retarder la fonte de la neige là où il y aurait de l'ombre plus ou moins long-temps produite. Or c'est le contraire qui a lieu.

Mais s'il arrive, par exemple, que sur 100 parties de chaleur envoyées directement par le soleil cinq seulement soient absorbées par la neige, et le reste renvoyé par réflexion; et si d'un autre côté l'arbre, après avoir reçu du soleil 100 autres parties, n'en renvoie à la vérité que 20 du côté de la neige, mais que sur ces 20, 15 soient devenues propres à être absorbées, l'effet de l'arbre sera triple de celui du soleil, bien qu'en réalité il envoie à la neige cinq fois moins de rayons calorifiques.

Entre une foule d'expériences extrêmement ingénieuses, faites dans le but d'arriver à une démonstration de cette théorie, nous citerons la suivante.

Après avoir placé à quelque distance l'un de l'autre une forte lampe et un cylindre de cuivre porté jusqu'à la température de 400°, M. Melloni chercha avec beaucoup de soin un point où la chaleur fournie par ces deux sources était parfaitement égale, puis il y plaça deux petits vases parfaitement égaux, pleins de neige, adossés l'un à l'autre, et la face tournée l'un vers la lampe et l'autre vers le cylindre : celui qui regardait la lampe, dont la chaleur se rapprochait le plus par sa nature de celle qu'émet le soleil, employait neuf minutes à se fondre; tandis que la chaleur rayonnée par le cylindre de cuivre, bien qu'elle fût en quantité parfaitement égale à la première, n'employait que quatre minutes à faire fondre la neige contenue dans l'autre vase.

AGRICULTEURS CÉLÈBRES.

OLIVIER DE SERRES.

Cet homme éminent, auquel l'agriculture française a dû ses premières conquêtes, l'industrie agricole ses premiers encouragements, a été oublié jusqu'ici par les *Biographies*. La notice que nous publions montrera si cet oubli est juste.

Olivier de Serres, seigneur du Pradel, naquit, en 1539, à Villeneuve-le-Besg, petite ville de l'ancienne province du Vivarais, département de l'Ardèche. Il était fils de Jean de Serres, sieur du Pradel, et de Louise Leyris. Les circonstances qui contribuèrent à le fixer à la campagne paraissent toutes puiser leur source dans le besoin qu'il éprouvait de se rendre utile à l'humanité. Très zélé calviniste, frère de Jean de Serres, vulgairement appelé, par les chroniques du temps, *Serranus*, l'un des quatre ministres protestants que Henri IV consulta lorsqu'il embrassa la religion catholique, tout semblait devoir l'appeler aux fonctions publiques : Olivier de Serres jugea qu'en se plaçant à la tête des travailleurs dans les campagnes il y avait pour lui plus de bien à faire, et par conséquent plus de solide gloire à acquérir que s'il vivait à la cour.

Quarante années s'étaient écoulées depuis qu'Olivier de Serres avait entrepris l'exploitation de son domaine du Pradel, lorsqu'il publia son grand ouvrage intitulé : *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs.*

Le succès que cet ouvrage obtint à son apparition fut si grand, que les dix premières années virent écouler cinq éditions. Le nombre s'éleva successivement à dix-neuf, dont quatre furent publiées à Genève. De 1675 à 1802, l'ouvrage parut en quelque sorte oublié; soit que la plupart des exemplaires eussent passé à l'étranger, soit qu'au milieu de nos désordres révolutionnaires ils eussent été, comme tant d'autres choses, sacrifiés ou détruits, ils étaient devenus fort rares. Sous le ministère de M. François de Neuchâteau,

partisan éclairé des intérêts agricoles, il fut décrété qu'on publierait une nouvelle édition de l'ouvrage d'Olivier de Serres. Réimprimé tel qu'il avait paru en 1600, il fut enrichi de notes remarquables; les éditeurs lui conservèrent sa physionomie originale en maintenant le vieux style. Cette circonstance, qui lui donne beaucoup de prix aux yeux de tout homme instruit, a bien pu le déprécier aux yeux du vulgaire, et le faire rejeter parmi ce qu'on désigne ordinairement sous le nom de choses surannées.

Lorsqu'on lit attentivement cet ouvrage, on peut se convaincre facilement du zèle qu'avait dû apporter Olivier de Serres à l'examen de tout ce qui se rattache à l'agriculture, à ce qu'elle pouvait être chez les anciens; on voit qu'il avait lu, approfondi et médité Caton, Columelle, Varron, Virgile et Pline. C'est qu'on retrouve en effet dans ces différents auteurs de très bons préceptes, l'indication de certaines pratiques tombées depuis lors en désuétude. L'ouvrage est divisé en huit *lieux*; chaque *lieu* renferme plusieurs chapitres.

L'auteur commence par examiner les conditions indispensables pour acquérir la connaissance des terres; il entre dans des détails pratiques sur la classification des sols; il arrête le lecteur sur l'indication que peuvent fournir les plantes qui croissent spontanément. C'est, comme on voit, un petit traité de chimie, de minéralogie et de botanique.

Dans le deuxième chapitre, il parle de l'élection et de l'acquisition des terres; sujet très important, auquel ont fait très peu d'attention la plupart des auteurs modernes qui ont écrit sur l'agriculture.

Dans les chapitres suivants, il démontre la manière de s'assurer de la contenance des terres, le moyen de les disposer selon leurs propriétés, en prenant en considération le climat; puis il donne de très bons conseils pour les constructions rurales; il entre dans des détails sur les conditions de salubrité. C'est un chapitre que devraient méditer les architectes ruraux et les propriétaires peu soucieux de procurer à leurs fermiers la santé, indispensable néanmoins pour l'accomplissement de leurs pénibles travaux.

Le sixième chapitre aborde la question si délicate des devoirs du père de famille envers ses domestiques et voisins. L'auteur démontre clairement que les bons maîtres font les bons serviteurs.

Le septième chapitre, qui a pour titre: *Des saisons de l'année et termes de la lune pour les affaires de mesnage*, peut être considéré comme une dissertation lumineuse, une savante réfutation des opinions accréditées dans les campagnes.

L'auteur passe successivement en revue, dans les lieux et chapitres suivants, toutes les branches de l'agriculture: les cultures, les engrais, les soins que réclament les récoltes; la manière de conduire les animaux en santé et en maladie; la formation des prairies naturelles et artificielles; il insiste surtout beaucoup sur les avantages qu'offrent au cultivateur le sainfoin et la luzerne. Or il écrivait au seizième siècle; que penser des personnes qui considèrent la culture de ces plantes comme une conquête du dix-neuvième siècle? Comment qualifier l'indifférence qui règne dans certaines provinces, où l'introduction des prairies artificielles est encore une question qu'on rejette dans l'avenir?

Olivier de Serres pose ensuite des règles pour l'exploitation des bois; c'est un petit traité de sylviculture. Après avoir parlé des soins que réclament les vignes, il entre dans quelques détails sur la manière de faire les vins. Par cet aperçu, on peut déjà se convaincre qu'aucune des branches qui s'attachent à l'économie domestique et agricole n'est laissée dans l'oubli.

Le *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* faisait les délices de Henri IV. Au rapport de Scaliger, il en écoutait fréquemment la lecture après ses repas.

Le second ouvrage d'Olivier de Serres, intitulé *Cueillette de la soie*, qui parut en 1599, valut à l'auteur une distinction bien flatteuse. C'était à l'époque où Henri IV s'enquérait des moyens d'introduire la soie en France, comme le dit Olivier de Serres lui-même, « pour qu'elle se vît rédimée de la valeur de plus de 4 000 000 d'or que tous les ans il en fallait sortir pour la fournir des étoffes composées en cette matière ou de la matière même. » Le roi rencontrait une opposition très vive de la part de son ministre Sully, qui ne voyait dans cette introduction qu'un luxe et une dépense inutile. Quoique Henri IV vît son opinion fortifiée des avis du chancelier Pompone de Bellièvre, de Laffemas son surintendant du commerce, de son jardinier Claude Mollet, il crut devoir, dans l'intérêt de la nation, prendre conseil d'un cultivateur expérimenté; son choix tomba sur Olivier de Serres. La réponse aux questions du roi parut dans l'ouvrage intitulé: *Cueillette de la soie*. Voici comment l'auteur s'exprime lui-même à ce sujet: « Le roi ayant très bien recognu ces choses, par le discours qu'il me commanda de lui faire sur ce sujet, l'an 1599, print résolution de faire eslever des meuriers blancs par tous les jardins de ses maisons. »

En effet, le roi, se trouvant à Grenoble en 1600, à l'occasion de la guerre contre la Savoie, écrivit à Olivier de Serres la lettre suivante:

« Monsieur du Pradel, vous entendrez par le sieur de » Bordeaux, par les mains du quel vous recevrez la présente, » l'occasion de son voyage en vos quartiers, et ce que je » désire de vous. Je vous prie donc de l'assister en la charge » que je lui ai donnée, et vous me ferez service très agréa- » ble. Sur ce, Dieu vous ait, monsieur du Pradel, en sa » garde. — Ce 27 septembre, à Grenoble. »

Ce sieur de Bordeaux, baron de Colonces, était surintendant général des jardins de France. Or, il est bon d'observer que, sous le règne de Henri IV, les fonctionnaires publics chargés des intérêts agricoles savaient au besoin se déplacer et aller prendre avis et conseils des cultivateurs. C'est un noble exemple de zèle et d'humilité.

« Par cette mesme voye, dit Olivier de Serres, le roi me fit l'honneur de m'escrire pour m'employer au recouvrement des dits plants, où j'apportai telle diligence, que au commencement de l'an six cens un il en fut conduit à Paris jusques au nombre de quinze à vingt mil, les quels furent plantés en divers lieux dans les jardins des Tuilleries, où ils se sont heureusement eslevés... et pour d'autant plus accélérer et avancer la dicte entreprise, et faire cognoistre la facilité de cette manufacture, Sa Majesté fit exprès construire une grande maison au bout de son jardin des Tuilleries à Paris, accommodée de toutes choses nécessaires, tant pour la nourriture des vers que pour les premiers ouvrages de la soye. »

Olivier de Serres, préoccupé de tous les avantages qu'on pourrait retirer de l'introduction des mûriers, découvrit sur cet arbre une source de richesses à laquelle on n'avait pas songé avant lui. De la seconde écorce du mûrier blanc, disait-il, on peut tirer une filasse propre à remplacer le chanvre. « Plus de trente ans auparavant j'avois employé, » dit-il, l'écorce de tendres rejetons de meuriers blancs à » lier des entes à escusson au lieu de chanvre, dont com- » munément l'on se sert en tel délectable mesnage. » Bien qu'il ne paraisse pas douteux que le mûrier puisse fournir une partie textile, néanmoins la découverte de l'illustre seigneur du Pradel paraît entièrement oubliée. Cependant quelques personnes prétendent avoir rencontré, dans l'ancienne province du Vivarais, des vignerons qui se servent de petites cordes faites avec l'écorce du mûrier pour attacher leurs provins et échalas.

L'ouvrage dans lequel Olivier de Serres a constaté ces premières expériences a pour titre: *La seconde richesse du mûrier*

blanc. Il parut en 1603, et fut réimprimé en 1785. En consignant dans ses écrits les résultats de ses expériences, le noble cultivateur du Pradel fit acte de patriotisme et de bon sens ; il comprit que si la pratique fournit à l'homme les moyens de faire l'application des bons principes, c'est toujours la théorie qui les enseigne. Voici comment il s'exprime dans la préface de son *Théâtre d'agriculture* :

« Il y en a qui se mocquent de tous les livres d'agricul-
» ture, et nous renvoyent aux paysans sans lettres, les quels
» ils disent estre les seuls juges compétans de ceste matière,
» comme fondés sur l'expérience, seule et seule règle de
» cultiver les champs. Certes, pour bien faire quelque chose,
» il la faut bien entendre premièrement. Il couste trop cher
» de refaire une besogne mal faicte, et surtout en l'agricul-
» ture, en la quelle on ne peut perdre les saisons sans grand
» dommage. Or, qui se fie à une générale expérience, au
» seul rapport des laboureurs, sans sçavoir pourquoi, il est
» en danger de faire des fautes mal réparables, et s'esgarer
» souvent à travers champs sous le crédit de ses incertaines
» expériences. »

(Olivier de Serres, cultivateur, seigneur du Pradel.)

Ces lignes peuvent servir à réfuter victorieusement les raisonnements des détracteurs de tous les écrits sur l'agriculture. Olivier de Serres avait dû méditer sur la conduite que tinrent les Romains après la prise de Carthage; ils ne se réservèrent pour eux que les livres qui traitaient d'agriculture, et abandonnèrent le reste au pillage. D'ailleurs, l'homme qui ne travaille que par routine se rapproche de l'être qui n'agit que par instinct. « Ce serait tromper les princes, a dit un habile économiste, que de chercher à leur persuader qu'il ne faut que des bras à la terre. »

La terre du Pradel est située au-dessous de Villeneuve-le-Besg. C'était, au temps d'Olivier de Serres, un château fort, flanqué de hautes tours, entouré de fossés larges et profonds. C'est là que l'illustre patriarche de l'agriculture française s'endormit dans un tranquille repos, le 2 juillet 1619; il était alors âgé de quatre-vingts ans. Il avait été marié à l'âge de vingt ans avec mademoiselle Marguerite d'Arcour; il en avait eu sept enfants, quatre fils et trois filles.

Quelques années après sa mort, son château du Pradel fut assiégé par les catholiques. Malgré la résistance qu'opposa aux assiégeants un de ses fils, le château fut pris et rasé, ses plantations furent détruites; une seule tour fut conservée, elle subsiste encore aujourd'hui; c'est la même que le célèbre Arthur Young, voyageant en France en 1789, vint saluer de ses transports. « Qu'il me soit permis, » dit-il, d'honorer la mémoire d'Olivier de Serres; c'était » un excellent cultivateur et un vrai patriote! »

En 1804, M. Cafarelli, préfet de l'Ardèche, fit élever à Villeneuve-le-Besg, sur une place publique, non loin et en vue de la maison qu'occupait autrefois Olivier de Serres, un obélisque dont la hauteur est à peu près de trente-trois pieds. Cette espèce de pyramide repose sur un piédestal, assis lui-même sur trois marches, et portant sur les quatre faces quatre tables en marbre noir avec inscriptions, surmontées du buste du digne patriarche de l'agriculture.

Sous l'administration de M. Frochet, préfet de la Seine, il fut arrêté que la rue de Charenton, bordée de maraîchers, porterait le nom d'Olivier de Serres. A la Convention nationale, Grégoire réclama pour Olivier de Serres les honneurs du Panthéon. « Il serait sublime, dit-il, le moment où les représentants du peuple français porteraient en triomphe la statue d'un laboureur au Panthéon. »

Exemple remarquable de la finesse de l'ouïe. — Nous sommes quelquefois susceptibles de recevoir des impressions trop faibles pour être distinctement senties, mais suffisantes pour déterminer des actions dont nous ignorons la cause. On raconte à ce sujet l'anecdote suivante, citée par le célèbre mathématicien Laplace. Un négociant de Paris, que des affaires très sérieuses appelaient à Saint-Germain, marchant un jour dans les rues de cette dernière ville en songeant à ses affaires, ne put s'empêcher de moduler tout bas, chemin faisant, l'air d'une ancienne chanson qu'il avait oubliée depuis bien des années. Arrivé à deux cents pas de là, il commença à entendre, dans la place publique, un aveugle qui jouait ce même air sur un violon, et il imagina que c'était une perception légère, une *semi-perception* du son de cet instrument affaibli par l'éloignement, qui avait disposé ses organes à ce chant. Depuis ce temps, il se donna souvent le plaisir de suggérer des airs à son gré à un atelier d'ouvrières, sans pouvoir être entendu d'elles. Lorsqu'il cessait un moment de les entendre chanter, il fredonnait tout bas l'air qu'il voulait qu'elles chantassent, et elles ne manquaient presque jamais de l'imiter, sans qu'elles l'eussent sensiblement entendu, ou qu'aucune d'elles s'en doutât.

A proprement parler ce n'est point aux hommes qu'il faut obéir, et ce n'est point eux qu'il faut regarder dans l'obéissance. Quand ils exercent le ministère avec fidélité ils font régner la loi; et loin de régner eux-mêmes, ils ne font que servir à la faire régner. Non seulement ils deviennent soumis à la loi comme les autres, mais ils deviennent effectivement les serviteurs de tous ceux à qui ils sont obligés de commander BOSSUET.

La vertu pardonne au méchant, comme l'arbre sandal parfume la hache même qui l'a frappé.

Pensée indienne

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ
A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

(Voyez la façade de la cathédrale de Chartres, et la partie supérieure et extérieure depuis l'incendie, 1836, p. 217, 220.

Nous devons à M. Didron, secrétaire du Comité historique des arts et monuments, au Ministère de l'instruction publique, la note qu'on va lire. M. Didron est chargé par le gouvernement de faire la Description de la cathédrale de Chartres, dont M. de Salvandy écrira l'Histoire; c'est lui qui a le premier signalé et presque découvert cette statue de la Liberté, une des trois mille qui, à l'extérieur et à l'intérieur, peuplent Notre-Dame de Chartres. Avant nous, aucun dessin, aucune gravure ne l'avait encore reproduite.

La cathédrale de Chartres est le plus curieux monument chrétien de toute la France, peut-être de toute l'Europe. Notre-Dame de Reims est certainement plus belle que Notre-Dame de Chartres, car elle est d'un jet, et celle de Chartres est d'époques diverses : le douzième, le treizième, le quatorzième, le quinzième, le seizième, et même le dix-septième siècle se sont tour à tour légué la tâche d'élever ce colossal monument. Entre ces mains diverses, sous le souffle d'idées différentes, quelquefois même contradictoires, Chartres n'a pu atteindre l'admirable unité qui fait de la cathédrale de Reims une œuvre aussi harmonieuse, aussi bien proportionnée qu'une statue taillée par un ciseau unique. A Chartres le plan a été notablement changé à un siècle de distance : le douzième siècle avait l'envie de bâtir un monument modeste, étroit en largeur, court en hauteur; et le treizième, ce siècle de grandes choses, de grands événements, comme de grands hommes, comme de grandes constructions, voulut une œuvre appropriée à ses désirs, et sur le petit monument roman greffa un monument gothique colossal, un corps de géant sur les jambes d'un nain.

Cette disgracieuse proportion blesse le regard, les portes du portail royal creusées sur la haute et large nef centrale, font aussi mauvais effet qu'une petite bouche de femme sur la face d'un homme très grand.

(La statue de la Liberté, à Notre-Dame de Chartres, dessinée par M. Paul Durand, gravée par Quartley.)

Au treizième siècle on a sacrifié les nefs latérales, les nefs où se tenait le menu peuple, à la nef du milieu, réservée aux nobles et aux riches bourgeois. Les bas côtés n'ont pas d'issue, s'arrêtent en impasse, tandis que la nef centrale se dégage par trois portes pour elle seule. Le corps du monument a grossi, a grandi outre mesure; les nefs latérales, les bras, sont atrophiés.

Au quatorzième siècle, au sommet de l'abside, on colla une chapelle dite de Saint-Pyat qui produit sur ce chevet de l'église l'effet d'une grosse loupe sur la tête d'un homme.

Puis, au quinzième siècle, on a défoncé la nef latérale du sud pour pousser en saillie, au-delà des contre-forts, une chapelle dite de Vendôme, à cause des seigneurs de ce nom. C'est une excroissance sur le plan ancien, une poche au dedans, une tumeur au dehors.

A Reims le plan est pur, tel qu'il est sorti de la tête du premier architecte; les proportions vous ravissent d'harmonie, comme un bel opéra, œuvre d'un musicien unique. Reims, c'est notre Parthénon du moyen âge, notre Vénus de Milo chrétienne; et plus heu-

reuse que la Vénus de Milo, la cathédrale champenoise est intacte, bien conservée, n'a perdu ni ses bras ni son poli.

Et cependant Chartres est plus intéressant que Reims; ces additions, ces superfétations des différents siècles altèrent sa beauté en effet, mais lui donnent un grand intérêt et avivent la curiosité. L'intelligence de l'antiquaire, si ce n'est l'âme de l'artiste, aime à comparer ces formes diverses, à se rendre compte de ces différentes soudures.

Enfin la cathédrale de Chartres est plus considérable au moins de moitié que toutes les autres cathédrales de France; car c'est une église à double fond, pour ainsi dire. Sous la cathédrale supérieure, dans toute sa longueur, dans toute sa largeur, excepté à la nef, circule une cathédrale inférieure, souterraine, une crypte immense, la plus grande qui existe; ce sont des catacombes bâties, peintes à fresque, percées de fenêtres, décorées de moulures. Cette chapelle Saint-Pyat est toute une petite église que la grande traîne avec elle et derrière elle comme un navire une chaloupe. A l'occident deux flèches gigantesques, modèles complets et parfaits de l'architecture du douzième et du quinzième siècle, se dressent au-dessus du portail, comme deux cornes sur une tête monstrueuse. Les deux porches latéraux qui flanquent le portail du nord et celui du sud sont des avant-corps considérables qui élèvent à trois les portails de Chartres, tandis qu'ailleurs il n'y en a réellement qu'un seul, celui de l'occident. Ajoutez que c'est la seule cathédrale de France, avec celle de Bourges, dont les vitraux soient tous conservés; et sur ces vitraux brillent, remuent, parlent cinq mille personnages à peu près. Enfin, c'est la seule cathédrale de France qui soit aussi riche en sculpture. A l'extérieur seulement il y a dix-huit cent quatorze figures historiques, sans compter toutes les figures d'ornementation, les arabesques, les gargouilles, les corbeaux, les mascarons, les consoles. A l'intérieur, le chœur est fermé par une chaîne de figures, un treillis de statues dont le nombre est considérable. Voilà, en quelques mots, ce qui fait de Notre-Dame de Chartres le plus intéressant monument de la France; monument unique et qu'il faudrait comparer aux gigantesques constructions religieuses de l'Egypte, aux monstrueuses pagodes de l'Inde, pour lui trouver des analogues.

Lorsque après la première vue, une vue à vol d'oiseau en quelque sorte, on étudie en détail la cathédrale de Chartres, qu'on examine cette variété immense d'objets qui la vivifient et la décorent, l'étonnement et l'admiration redoublent. C'est par les vitraux un musée complet de la mythologie chrétienne; tandis que la statuaire est la traduction en pierre de l'encyclopédie de Vincent de Beauvais. La peinture sur verre est au christianisme ce que les métamorphoses d'Ovide sont au paganisme; et les statues allégorisent, personnifient toutes les sciences connues et pratiquées alors. Prenez les in-folio de Vincent de Beauvais, lisez-les devant les portails de Notre-Dame de Chartres, et vous verrez tous les chapitres de l'encyclopédiste passer successivement sous vos yeux, *illustrés* à chaque page par une ou plusieurs statues de la cathédrale.

L'extérieur, ai-je dit, est orné de dix-huit cent quatorze statues qui sont appliquées sur les tympans, dressées sur les parois, accrochées aux voussures. Elles forment un poëme dont chaque statue équivaut à un vers, à une strophe, à une tirade; un poëme dont la conception est plus vaste que celle de l'Enéide ou de l'Iliade, que celle même de la Divine Comédie, puisqu'elle comprend l'histoire religieuse de l'Univers, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, de la Genèse à l'Apocalypse, et que la Divine Comédie n'est qu'un petit épisode, l'épisode final de l'épopée sculptée à Chartres. Ce poëme de Chartres est en quatre chants, ou, pour mieux dire ce cycle épique est en quatre branches.

La première représente la cosmogonie, la genèse des êtres bruts, organisés, vivants et raisonnables.

La seconde est une encyclopédie de toutes les sciences et de leur application à l'industrie et au commerce.

La troisième est un traité de morale, de vices et de vertus.

La quatrième enfin est un manuel complet d'histoire religieuse : de l'histoire du peuple de Dieu avant Jésus-Christ, et de l'histoire moderne jusqu'à la fin du monde. A gauche, au nord, sont sculptés tous les personnages de l'Ancien Testament; à droite, au sud, tous ceux du nouveau.

Voilà l'ordre, le plan, la charpente, l'unité de ce poëme en pierres de taille. C'est dans le second chant, parmi les vices et les vertus, que brille la statue de la Liberté.

L'homme, créé par Dieu, a des devoirs à remplir envers Dieu de qui il sort, envers la société au sein de laquelle il vit, envers la famille qui l'a élevé et qu'il élève à son tour; enfin envers lui-même qui a un corps à conserver un cœur à échauffer, une intelligence à éclairer. De là naissent différents ordres de vertus : les théologales, les sociales, les domestiques, les intimes, toutes opposées aux vices qui leur sont contraires, comme la lumière aux ténèbres. Au moyen âge, c'est la pratique des vertus théologales et intimes surtout que le christianisme encourageait : la famille était vue d'assez mauvais œil; on avait cherché à tuer, ou au moins à remplacer par la famille artificielle et spirituelle la famille naturelle. Quant aux vertus sociales, on les prisait peu dans une civilisation qui exaltait la solitude et dépréciait la vie publique, la vie du monde, comme on disait. Cependant à Chartres, cette ville de fiers bourgeois, de corporations orgueilleuses, comme le témoignent les vitraux et quelques textes, la vie extérieure, la vie publique était en honneur; aussi les Chartrains firent-ils sculpter sur leur cathédrale la personnification des vertus sociales.

Parmi ces vertus qui décorent tout un cordon des voussures, à la baie de gauche du porche septentrional, on distingue la Force, la Promptitude, la Concorde, l'Amitié, la Liberté, nobles qualités, qui font un homme puissant et illustre de l'homme qui en est nourri. Elles sont là quatorze qui montent de la base à la pointe de l'ogive, et s'échelonnent comme les différentes assises d'une pyramide. Toutes sont sous la forme d'une femme le front ceint d'une couronne royale; car les Vertus sont reines; et leur tête est entourée du nimbe, la couronne des saints, car toute Vertu est canonisée. Toutes sont debout, et prêtes à marcher au premier signal. Elles sont jeunes, dans toute la force de l'âge; car la vertu est la jeunesse de l'âme, comme la jeunesse est la force du corps. Une robe leur descend jusqu'aux pieds, les serre étroitement à la taille, étroitement aux bras, pour leur donner toute liberté d'action; et par dessus, un manteau royal leur couvre les épaules. D'une main, elles tiennent ou une croix, ou une pique, ou un étendard, ou un glaive. Avec la croix, Jésus a sauvé le monde; avec la pique et le glaive on triomphe des ennemis; avec l'étendard on rallie à soi tous ses amis pour marcher au combat. Comme dans Samson une longue chevelure dénotait une force surnaturelle, pour ces Vertus les longues et abondantes tresses qui flottent sur leurs épaules annoncent une puissance à chasser tous les vices sans aucun effort. On aime à regarder ces énergiques Vertus comme on aime à contempler les portraits des illustres anciens, ou la face rayonnante des célèbres contemporains; il semble que l'âme s'élève et gagne de la force à voir ces sublimes allégories.

D'une main donc, la main de droite ordinairement, la main puissante, elles tiennent l'arme offensive, la pique, l'épée; de l'autre, l'arme défensive, un bouclier qu'elles

posent fièrement à terre, et sur le champ duquel s'élève en relief un attribut qui les caractérise.

Ainsi, sur le baudrier de la Vitesse ou Promptitude, trois flèches volent et sifflent; l'Amitié et la Concorde regardent avec douceur, avec bienveillance, des colombes adossées, et qui retournent la tête pour se jeter des œillades d'amour et de paix. En face, le Courage ou la Force s'anime aux rugissements d'un lion qui de sa queue se bat les flancs sur son écusson.

La première de toutes ces vertus, la mère qui engendre les treize autres, comme dans l'antiquité Mnémosyne, mit au monde les neuf muses; c'est la Vertu par excellence, *Virtus*, qui tient abaissé un bouclier pointu, sur lequel s'épanouissent quatre roses. Cette Vertu pose elle-même ses pieds sur un rosier tout fleuri de boutons et de roses épanouies. La rose, symbole du mystère, symbole de la vertu, récrée l'âme de ses parfums, comme la rose charme l'odorat.

La fille aînée de cette mère puissante c'est la Liberté elle-même. La Liberté, couronnée, nimbée, reine et sainte comme ses sœurs; comme elles vêtue de la robe et du manteau. C'est une forte femme de vingt-cinq à trente ans, se cambrant avec fierté, à quarante pieds au-dessus du sol. Cette mâle vertu, un peu virile de physionomie et de tournure, tenait de la main droite, ou une pique, ou un étendard, ou un glaive; mais cette partie de la sculpture est brisée. Je préférerais un étendard; car la Liberté rallie plutôt qu'elle ne tue. Peut-être avait-elle une croix, cette croix de résurrection qu'on met entre les mains du Christ lorsque, ayant *tué* la Mort, il descendit aux enfers et en arracha les premiers justes. L'arme serait plus religieuse et plus convenable pour une église, plus conforme au génie chrétien. De la gauche elle tient un écusson où s'étalent deux couronnes royales fleuronnées. Ces couronnes semblent dénoter qu'il ne s'agit pas là de liberté religieuse seulement, de liberté de conscience, mais bien plutôt de liberté sociale et politique. C'est donc le symbole de la liberté que les rois possédaient seuls alors, ou de la liberté dont l'essence est royale, ou de la liberté que les rois octroyaient aux bourgeois. C'est la liberté communale peut-être, la liberté accordée par les rois aux bourgeois de Chartres. Quoi de plus rapide qu'une flèche, de plus fort qu'un lion, de plus amical qu'une colombe, de plus libre que la royauté? La royauté était la source, la cause et l'effet de cette liberté. Tel est le sens que j'attache à cet attribut. On peut contester l'explication que je donne pour ce qu'elle vaut, pour peu ou même pour rien; mais le fait est réel, à savoir qu'au treizième siècle on a sculpté dans une cathédrale la statue, je dirais volontiers de la déesse de la liberté; qu'on l'a placée à la place d'honneur, la seconde de toutes les vertus publiques, immédiatement après la vertu par excellence, et avant le Courage, l'Amitié, la Concorde, qui sont cependant de grandes et magnifiques vertus.

On ne peut contester l'âge de cette sculpture; car l'attitude, la forme des attributs, des couronnes et du bouclier; le costume, la robe et le manteau; les proportions de la figure, son style, toute sa physionomie, indiquent qu'elle est du treizième siècle, deuxième tiers. Puis l'inscription *Libertas* est bien en caractères de cette époque. Cette inscription, pour ôter le moindre prétexte au doute, a été estampée à deux reprises différentes; avant l'estampage, elle avait été dessinée à la chambre claire; le dessin fut comparé ensuite et collationné avec l'estampage par M. Paul Durand, un de nos jeunes antiquaires qui attachent avec raison de l'importance aux plus petites choses, qui portent dans les études archéologiques le scrupule, la minutie, l'exactitude microscopique d'un naturaliste, d'un botaniste, par exemple. Pour le botaniste, l'examen d'une nervure, d'un filament imperceptible à l'œil nu, est d'une grave importance; de même pour un dessinateur archéologue, il n'est pas de petit caractère qui n'ait son importance. Les dimensions du jambage d'une lettre, les plis d'un vêtement, une ride de la peau, ne sont pas sans intérêt, parce que dans une dimension, un pli, une ride, il y a quelquefois un caractère achéologique, une époque, une date. On est donc sûr de la scrupuleuse exactitude du dessin; c'est un calque du monument lui-même, une contre-épreuve, en quelque sorte. J'écris ces dernières lignes, surtout pour rassurer et convaincre les personnes auxquelles la nouveauté de la découverte avait fait naître des doutes, doutes que plusieurs antiquaires ont cherché à fortifier encore tout récemment. — Quoi qu'il en soit de toutes ces incrédulités, il n'en restera pas moins vrai que la déesse de la Liberté se voit à Notre-Dame de Chartres depuis le treizième siècle. Elle fut intronisée là cinq cents ans avant la révolution de 1789, avant qu'on ne donnât dans la cathédrale même un bal en l'honneur de la Liberté renouvelée.

LE BASALTE.

Avant de parler du basalte, nous commencerons, comme à notre ordinaire, par dire ce que c'est, pour ceux de nos lecteurs qui ne le savent pas. Le basalte est une pierre de couleur foncée, et de l'apparence de laquelle le marbre noir donne assez bien l'idée. Elle est néanmoins beaucoup plus dure, et ressemble sous ce rapport à du porphyre ou à de la porcelaine. La substance dont elle se compose est également fort différente de la substance calcaire, se rapprochant de la substance du verre de bouteille plus que de toute autre. En effet, si l'on fond du basalte, car cette pierre est fusible, dans un four de verrerie, et qu'on le refroidisse brusquement, il demeure brillant et à demi transparent comme du verre noir; si bien que l'on pourrait peut-être s'en servir avec avantage, au moins comme ingrédient, pour fabriquer des bouteilles. Au surplus, toutes les pierres qui portent le nom de basalte ne sont pas absolument identiques au fond : elles présentent même, pour le minéralogiste qui les analyse, d'assez grandes différences; mais comme il faut toute la sagacité de la science pour découvrir ces différences, elles nous importent peu, et il suffit, pour donner une idée générale de la nature du basalte, de ce que nous venons d'en dire.

Cette pierre, comme on peut le pressentir d'après le fait de sa fusibilité, appartient à la classe des pierres volcaniques. Elle s'est échappée, comme les laves, des entrailles ardentes de la terre pour venir s'étaler et se consolider à la surface du sol. Elle a même une si grande analogie avec les laves qui découlent du cratère des volcans, que, dans beaucoup d'endroits, les laves se transforment insensiblement en basalte, tellement qu'en considérant un échantillon isolé, on ne saurait dire s'il s'agit d'une véritable lave ou d'un basalte. La différence principale, par rapport à la manière d'être de ces deux espèces de roche, consiste en ce que les laves sortent de cratères, tandis que les basaltes paraissent ordinairement s'être fait jour par de grandes crevasses, et s'être étalés à la surface des campagnes en vastes nappes horizontales, ayant ainsi formé autrefois des lacs de feu qui se sont peu à peu figés et changés en pierre dure. Un de nos plus illustres géologues, comparant la lave et le basalte, disait que la lave s'était répandue par longues traînées sur la terre, du haut des montagnes dont elle sort, comme la cire qui coule le long d'une bougie, tandis que le basalte s'y était mis à plat comme une tache de cire qui tombe sur une table. Cette comparaison si familière est d'une exactitude frappante, et fait de suite comprendre la différence. J'ajoute que l'on s'est assuré que les basaltes étaient sortis des foyers intérieurs, à l'aide de travaux souterrains par lesquels on a pénétré au-dessous de la nappe basaltique dans les terrains qui la supportent, jusqu'à ce que l'on ait rencontré la che-

minée par laquelle cette masse a fait jadis irruption du sein de la terre.

Il n'y a pas de roche primitivement fluide qui, dans les formes que le refroidissement naturel lui a fait prendre, offre plus de singularité que le basalte. On s'en est émerveillé pendant long-temps sans pouvoir comprendre les causes d'un tel arrangement. Et en effet, comme cet arrangement tenait au refroidissement, et que l'on ignorait que les massifs basaltiques eussent été jamais fondus et se fussent par conséquent jamais refroidis, il était impossible que l'on pût se faire une idée claire du phénomène. Mais une vérité en amène une autre; et l'ancienne fluidité du basalte une fois connue, il n'a pas été très difficile de parvenir à déterminer les raisons de la structure que ses masses présentent aujourd'hui. Nous ne pouvons entrer dans l'analyse de ce détail, qui est trop scientifique pour trouver convenablement sa place dans ce recueil. Qu'il nous suffise de dire qu'en faisant fondre et en laissant ensuite refroidir du basalte, sa masse se partage soit en boules arrondies, soit en prismes accolés les uns contre les autres. Cette division naturelle en prismes, qui n'est autre chose que le résultat de fissures qui se croisent dans tous les sens, se présente encore dans quelques autres circonstances comme l'effet d'un refroidissement lent, et notamment dans les constructions de grès ou de sable qui se trouvent dans l'intérieur des fourneaux où l'on fond le minerai de fer.

En un mot, rien n'est plus simple en théorie que ce phénomène, dont les effets ont souvent quelque chose de si prodigieux, et j'oserais presque dire de si magique. Les colonnades basaltiques ont figuré de tout temps parmi

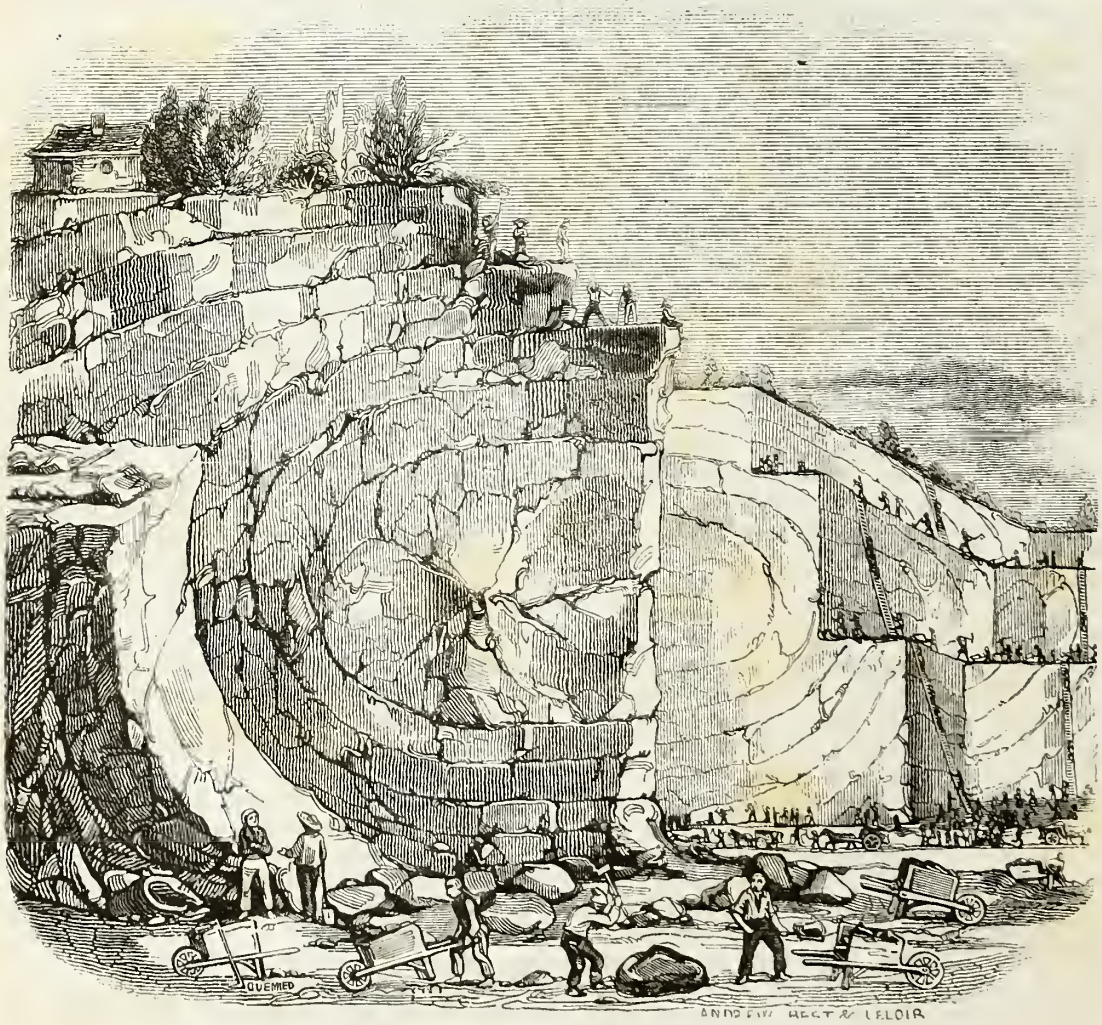

(Carrière de basalte du Langenberg, près de Cologne.)

les merveilles naturelles les plus considérables, et pour montrer avec quelle raison, il me suffit de renvoyer aux deux plus célèbres, la Grotte de Staffa et la Chaussée des Géants, qui toutes deux ont été déjà figurées dans ce recueil (voyez 1833 et 1835). Outre les colonnades prismatiques, on trouve quelquefois des colonnades plus singulières encore, s'il se peut, formées de boules entassées régulièrement les unes sur les autres, et ressemblant un peu à un assemblage de colonnes torses. On voit sur les bords de la Moselle, dans une grotte située près des bains de Bertrich, un exemple très remarquable de cette disposition du basalte. Les habitants ont donné à cette excavation le nom de *Kæse grotte* (grotte des Fromages), nom, je l'avoue, peu poétique, mais qui est fort exact en tant qu'il donne l'idée d'une grande cave remplie de fromages de Hollande empilés.

Une autre disposition, plus extraordinaire encore, et dont je ne connais au monde qu'un seul exemple qui se voit près de Cologne, est la suite d'un refroidissement qui s'est fait concentriquement, sur une grande échelle, autour d'un seul noyau. Il en résulte une sorte de boule immense, composée de couches peu épaisses qui se succèdent régulièrement comme autant d'enveloppes. L'effet de cette masse de basalte, dans laquelle sont ouvertes des carrières animées par une multitude d'ouvriers, est impossible à représenter ni par la parole ni par le dessin.

A force de contempler ce noyau si simple et si régulier dans sa structure, on finit par oublier son énormité; ce n est pas lui qui paraît grand, ce sont les hommes qui le rongent qui paraissent petits; et en se rappelant les boules de basalte de Bertrich, si semblables à celle-ci, sauf la taille, et le nom que leur a donné l'imagination populaire, on croit voir une armée de fourmis se pressant avec avidité sur les restes d'un fromage entamé. Voici ce que je retrouve au sujet de cette carrière dans un Mémoire sur les volcans des bords du Rhin, inséré, il y a quelques années, dans les Annales des mines : « On rencontre, au nord des Sept-Montagnes une grande formation de basalte qui court à peu près parallèlement au Rhin et forme une crête d'environ une lieue de longueur. Elle s'élève à une hauteur bien moindre que les montagnes trachytiques; mais cependant elle forme une colline très sensible, que l'on nomme, par allusion à sa forme, le *Langenberg* (la longue montagne). Le basalte qui la constitue est très dur, très résistant, et il est employé au pavage des routes. La disposition générale qu'il affecte offre une singularité dont on trouverait, je crois, peu d'exemples : tout le Langenberg n'est qu'un fragment d'une vaste boule qui se délite concentriquement autour d'un noyau globuleux, qui se voit dans une carrière située près du village d'*Ober-Cassel*. La carrière offre ce noyau, avec toute son enveloppe, sur une hauteur de plus de 100 pieds; et, au-dessus ou au-dessous dans la montagne, et latéralement à de grandes distances, on voit les strates du basalte présenter les mêmes connexions avec ce centre commun. Il n'est pas inutile de faire remarquer que la courbure générale de la masse n'est pas tout-à-fait celle d'une sphère, mais celle d'un ellipsoïde aplati. »

Les usages du basalte sont les mêmes que ceux de toutes les pierres dures. Il est susceptible d'un beau poli, mais on l'emploie rarement de cette manière. Dans quelques pays on en fait des meules de moulin; dans d'autres des pavés; dans d'autres enfin, ses prismes servent de piliers, de garde-fous, de marches d'escaliers. Ses colonnades ont le grand avantage de fournir des carrières où l'on trouve ainsi les pierres toutes taillées.

ANCIEN CHATEAU DE COUTRAS *.

Coutras, à dix-huit kilomètres au N.-N.-E. de Libourne, est situé sur la rive droite de la Drone, presque au confluent de cette rivière avec l'Ille. Ce bourg, qui prend le nom de ville, s'étend du nord au sud, presque parallèlement au cours de la Drone. La grande route de Libourne à Angoulême par Ribeyrac la traverse, et y forme une longue et large rue à laquelle aboutissent quelques petites rues latérales fort larges aussi. Coutras est bien bâti, dans une situation riante. On s'y arrêtait autrefois pour visiter un château qui avait été habité par Catherine de Médicis, Henri IV, la reine Marguerite, et la belle duchesse de Longueville. (Voyez la Médaille en argent, 1835, p., 308.) Mais aujourd'hui ce vieux monument, dont on vantait l'élégance et la beauté, n'existe plus. Le seul débris qui en marque encore la place est un puits hexagone, recouvert d'une coupole que supportent des colonnes d'ordre dorique, et que couronne une petite lanterne surmontée d'une calotte en écaille et d'un dauphin. L'architrave, sculptée avec goût, offre alternativement dans ses six compartiments des armoiries mutilées et un bras de chevalier. Le bras est armé d'un large cimeterre, et frappe plusieurs nœuds assemblés, au-dessous desquels, sur une banderole jetée avec grâce, on lit ces mots : *Nodos virtute resolvo* (Je délie les nœuds par mon courage). La hauteur totale de ce monument est d'environ sept mètres.

* Cet article est extrait du *Musée d'Aquitaine*

Brantôme rapporte que le château fut construit par un évêque de Tarbes, nommé Menaud, comme édifice funéraire, en commémoration du vicomte de Lautrec, mort à Naples pendant les guerres d'Italie, en 1528.

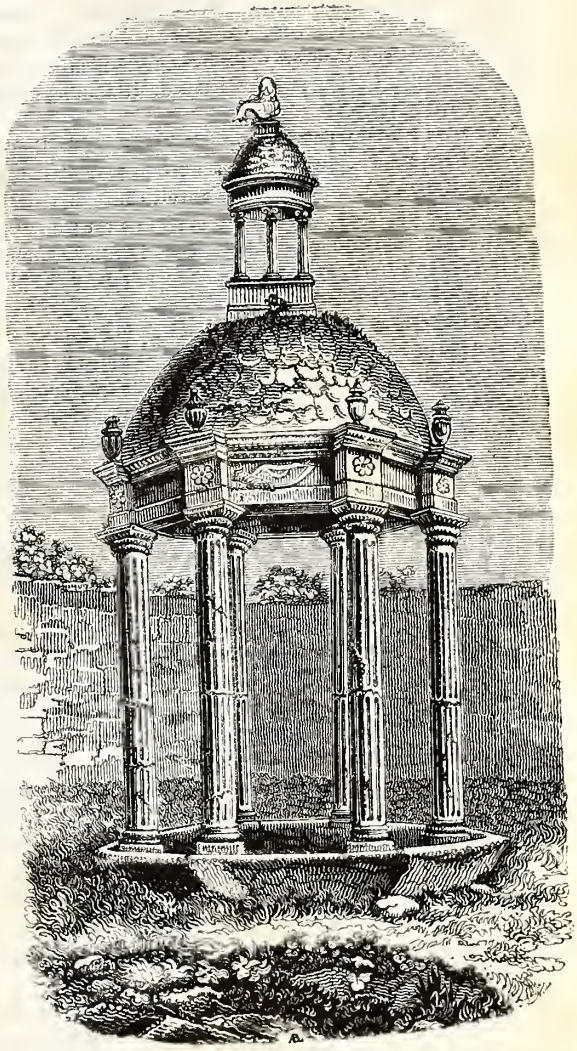

(Puits de Coutras, département de la Gironde.)

C'est dans la plaine de Coutras, entre la rivière de l'Ille et la route d'Angoulême, que se livra, le 8 octobre 1587, la célèbre bataille où Henri IV, qui n'était encore que roi de Navarre, fut vainqueur des ligueurs commandés par le duc de Joyeuse.

SOBRIQUETS DIPLOMATIQUES.

Rien n'est plus frappant que de voir le côté plaisant de la nature humaine se montrer jusque dans les affaires les plus importantes et les plus sérieuses. Il en résulte un contraste de l'effet duquel on ne se peut défendre. Cela se produit surtout lorsque l'on parcourt certaines pièces de l'ancienne diplomatie française. Comme il y fallait un secret que l'on ne pût sûrement lever, lors même que les dépêches auraient été interceptées et le chiffre découvert, on s'y servait pour désigner les personnes de certains noms convenus entre le secrétariat des affaires étrangères et les ambassadeurs, et de cette manière il était facile de correspondre sans crainte. Les Espagnols ou les Allemands pour arriver à ce but auraient sans doute pris des noms d'une certaine gravité; les Français, emportés par la vivacité et la gaieté de leur naturel, n'en ont pris en général que de plaisants, et leur chiffre est ainsi devenu un système de sobriquets

souvent curieux à consulter. L'établissement de la république des Provinces-Unies, un des chefs-d'œuvre de notre diplomatie, a donné lieu à un grand nombre de pièces de ce genre qui, par leur importance, sont devenues historiques, et dont il est impossible de comprendre le sens quand on n'en possède pas la clef. Voici, par exemple, comment s'exprime M. de Villeroy, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, dans une de ses dépêches au président Jeannin, ambassadeur de France près les Etats de Hollande, en date du 1er janvier 1609.

« Je vous prie d'y penser, estant certain, si la Buglose vouloit nous croire, que nous la rendrions jouissante bientost d'un repos très assuré, et n'auroit cause de redouter les coups de pieds de la Jument; mais elle est trop craintive et engagée au Poulain pour franchir ce saut. Néanmoins il faut penser à tout; car certes je n'espère pas que le Mary de l'Estalon change de propos, car il s'est trop avant engagé au sujet de cette souveraineté. L'on dit que le Sicomore doit prendre garde aux pieds et aux mains de Vvinnood, comme celuy qui entretient une entière et fidèle correspondance avec le Charme, et qui sçait les secrets du grand trésorier d'Angleterre qui conduit ces subtilités. Si les autres quittent l'article susdit, nostre sergent ne déclarera les tenir pour libres comme ils désirent; car il a entendu que la promesse que le Sicomore a fait sur cela soit attachée au conseil qu'il leur a donné de sa part, ne voulant en façon quelconque favoriser la proposition du Verger. »

Les lettres de Henri IV à son ambassadeur sont en général d'un style beaucoup plus net, sans ambages, sans circonlocutions, sans énigmes. Les personnes y sont ordinairement nommées par leurs noms; mais cela n'est cependant pas toujours ainsi, et les sobriquets qui y reparaissent de temps en temps n'y font que meilleure marque. Ainsi dans une dépêche du 20 janvier de la même année, écrite par ce monarque lui-même, sur la politique à suivre à l'égard de la Grande-Bretagne et des archiducs d'Autriche, on trouve.

« J'ai esté bien aise de sçavoir que le Charme s'est bien condult en cette résolution, et que l'Orme et luy soient en bonne intelligence pour le faire réussir selon nostre advis. »

Henri IV donne à entendre par là qu'il est bien aise de l'accord qui existe sur ce point entre Barneveld, le Grand Pensionnaire, et le prince Maurice.

M. de Villeroy veut dire que si les archiducs voulaient se fier à lui, il les mettrait bientôt en paix avec la Hollande, sans aucun danger pour eux de la part du cabinet de Madrid. Il regrette qu'ils soient trop fortement sous la dépendance du roi d'Espagne pour oser prendre ce parti, et invite le président Jeannin à veiller sur Barneveld et sur l'Angleterre, déclarant que le roi de France ne reconnaîtra la liberté des Provinces que si les Etats s'obstinent à exiger un article qu'il leur a conseillé et dont l'Angleterre les dissuade. Tout cela est une énigme. Voici au surplus la liste des principaux sobriquets employés dans cette mémorable correspondance, considérée comme classique par tous les diplomates.

Le roi de France. — Le Sergent, le Mari de la Rose, le Père de l'OEillet, le Maître de Bouton, le Maître de l'Espérance, le Père du Rouge, le Père du Blanc, le Père du Gris.

Les Français. — Les Gens du Bouton

Le prince de Condé. — Le Vert.

Monsieur de Villeroy, secrétaire d'Etat des affaires étrangères. — L'Espérance.

Le président Jeannin, ambassadeur de France. — Le Sicomore.

Monsieur de Buzanval, id. — La Ramée

Monsieur de Russy, id. — L'Ecorce.

L'empire d'Allemagne. — Le Bal.

L'empereur — Le Brave.

Les princes d'Allemagne. — Les Gens du Pourpoint.

Le roi d'Espagne. — Le Poulain, le Mari de l'Etalon.

Les Archiducs. — La Buglose (espèce de bourrache).

Le marquis de Spinola. — Luc.

Don Diego d'Ibarra. — Olibrius

Ministres d'Espagne. — Les Gens de la Jument.

L'Infante d'Espagne. — Le Grand Cheval.

Le roi d'Angleterre. — Le Fruit, le Père de la Poire, le Verger.

Les Anglais. — Les Asperges.

Le prince de Galles. — La Poire.

Le comte de Salisbury. — La Framboise.

Le duc de Savoie. — Le Serpent.

Les Etats de Hollande. — Les Antes, les Gens de la Fleur.

Le prince Maurice. — L'Orme.

Le comte Guillaume. — L'Aune.

Barneveld. — Le Charme.

La Ligue avec les Etats. — Le Faro (espèce de bière).

Il faut avouer que ce système n'avait pas au fond de notables avantages, car il n'aurait pas fallu de bien grands efforts d'esprit pour démêler, d'après l'ensemble de la correspondance, la signification de tous ces noms. Il est vrai cependant que sur une pièce isolée et enlevée par surprise, on y aurait vraisemblablement échoué, et c'est assurément quelque chose. Je pense qu'une autre utilité de ces sobriquets était peut-être d'introduire dans la correspondance une certaine familiarité qui, en diplomatie, est souvent un bien, en ce qu'elle se prête à plus d'abandon et de clarté sur des affaires qui, par leur gravité, appelleraient naturellement un style sévère, et souvent trop guindé au gré de ceux qui, étant éloignés du théâtre des discussions, ont besoin d'être parfaitement au courant. Quoi qu'il en soit, cet usage est beaucoup moins commun aujourd'hui qu'il ne l'était autrefois; et bien qu'existant encore dans quelques légations, on peut le regarder comme constituant déjà une curiosité historique.

La bienséance du langage est l'expression naturelle des mœurs honnêtes.

La bienséance du langage serait une loi du goût, quand elle ne serait pas une règle de morale, et c'est par cette raison que la bienséance peut être respectée au plus haut point chez une nation où la corruption des mœurs est portée au dernier excès. RŒDERER.

DERVICHES TOURNEURS.

Dans les premiers temps de l'ère musulmane, les moines mahométans portaient le nom de *safis* et de *fakirs;* ils prirent celui de *derviches* lorsqu'ils commencèrent à s'assembler en communautés. Un *derviche* est donc un religieux musulman d'un ordre quelconque. Le nombre des différents ordres reçut insensiblement une extension considérable, et à l'avénement du sultan actuel on en comptait encore dans l'empire ottoman plus de trente principaux, parmi lesquels se distinguaient les *bektachis*, les *rufaïs*, les *khalvetis*, les *kadris*, les *mewlewis*, etc. Les généraux de chaque ordre, les scheikhs de chaque couvent sont nommés par le grand mufti. Les derviches sont rarement plus de quarante dans un couvent, sous la direction d'un scheikh ou supérieur. Ils n'ont que le logement et la nourriture, qui consiste en deux ou trois plats. Chacun mange dans sa cellule, mais il leur est permis de se réunir quelquefois au nombre de trois ou de quatre. Ceux qui sont mariés ont une demeure en ville, mais ils doivent venir coucher au couvent une ou deux nuits par semaine. La mendicité leur est interdite; aussi beaucoup d'entre ceux qui n'ont pas de fortune exercent-ils un métier afin de pourvoir aux besoins de leur famille.

Quant à leur mission, elle consiste à réchauffer le fanatisme

et l'ardeur guerrière des masses : la religion toute belliqueuse du prophète arabe, qui de chaque croyant a fait un soldat convertissant à coups de sabre non moins qu'à coups d'arguments, ne pouvait leur en imposer une plus élevée. Sous ce rapport, les derviches hurleurs et les derviches tourneurs méritent surtout de fixer l'attention. Ce sont les deux ordres les plus curieux par l'étrangeté de leurs exercices, et qui font le mieux comprendre le caractère de l'institution monacale dans l'islamisme. Ainsi que l'indiquent leurs noms, les uns hurlent et les autres valsent. Les hurleurs peuvent être comparés aux sauvages lorsqu'ils poussent leurs cris et font leurs contorsions abominables avant le combat, ils en appellent au fanatisme sanguinaire. Voilà sans doute pourquoi on en trouve, en temps de guerre, dans presque toutes les armées. Le but des tourneurs, ou mewlewis, est moins grossier, c'est comme une invocation au mysticisme. Voulant triompher un moment des séductions de la matière qui les dominent, et ne pouvant y parvenir par la seule puissance de l'esprit, ils tournent en fermant les yeux pour étourdir leurs sens et penser quelques minutes sans distraction au dieu de Mahomet. C'est du moins à peu près ainsi qu'explique leur tournoiement Djélaleddin, le fondateur de leur ordre.

Les derviches tourneurs sont les plus riches de tous les religieux de l'empire. Leur principal monastère est à Konieh dans l'Asie-Mineure ; mais ils en ont un fort beau à Constantinople dans le faubourg de Péra. C'est là, dans leur *tekké*, que, le mardi et le vendredi de chaque semaine, les Européens peuvent les voir librement. Leurs exercices ont lieu dans une salle ronde autour de laquelle règnent deux galeries circulaires, l'une ouverte pour les hommes au rez-de-chaussée, l'autre grillée pour les femmes au premier étage. La cérémonie est fort simple. Sur un riche tapis étendu à terre, le *scheikh*, le supérieur, se tient assis les jambes croisées, à une place d'honneur au milieu de la circonférence de l'enceinte parquetée, sa tête faisant face à la porte d'entrée, confiée à la garde de deux factionnaires. Les derviches tourneurs arrivent nu-pieds les uns après les autres, baisent respectueusement le bas de la robe de leur scheikh, et vont s'accroupir sur leurs talons autour de la rotonde. Quand ils sont au complet, le supérieur se lève avec eux, et ils procèdent à ce qu'on peut appeler la salutation, cérémonie grave, silencieuse et empreinte au plus haut point de l'esprit de subordination asiatique et d'hiérarchie orientale. Au nombre de vingt tout au plus, ils font trois fois le tour de la salle processionnellement et leur scheikh en tête ; à chaque tour ils s'inclinent jusqu'à terre en passant devant la place vide du supérieur qui, comme nous venons de le dire, précède la marche. Le genre de salut qu'ils exécutent en ce moment est extrêmement curieux : arrivés à l'angle du tapis ils font une première révérence, après laquelle ils glissent d'une façon bizarre et de manière à se trouver tournés vers l'autre angle de ce même tapis dans une posture semblable pour recommencer une nouvelle révérence de la même nature ; après quoi faisant volte-face ils suivent la file. Mais ce qui étonne surtout les étrangers, c'est de voir le supérieur lui-même se prosterner comme tous les autres devant sa propre place, payant de sa personne son tribut d'hommages au siége du commandement, fournissant par sa propre humilité l'exemple de l'obéissance, honorant sa dignité pour que ses subalternes l'honorent.

La procession achevée, chacun se rassied à son poste, et à partir de cet instant le supérieur préside à la solennité sans y prendre une part active. Son costume diffère de celui des simples derviches ; seul il porte le turban, la pelisse et les *terliks*, chaussure de dessous les *babouches*. Les autres ont un grand bonnet de feutre d'un gris jaunâtre en forme de cylindre bombé à l'extrémité supérieure, un peu évasé par en bas et terminé par un léger rebord, une petite veste courte à peu près de la même couleur, et une jupe verte d'une ampleur extraordinaire qui déroule ses innombrables plis quand ils tournent. Le supérieur actuel des derviches tourneurs de Péra est un petit homme d'une cinquantaine d'années, à la physionomie maline et sourieuse. Il possède une immense fortune ; presque tout un quartier de Péra lui appartient. Il jouit d'une grande considération parmi les Turcs de toutes les classes, et le sultan lui-même le traite avec beaucoup d'égards lorsqu'il vient assister aux exercices dans la loge grillée qui lui est réservée.

Quand arrive le moment de la valse, les derviches se lèvent successivement, passent devant le supérieur, lui font une courbette, et se mettent en mouvement avec une gravité et un ordre admirables. D'abord ils tournent faiblement, la tête un peu penchée, les yeux fermés, les bras en l'air, la paume d'une main tournée en haut, celle de l'autre en sens contraire ; peu à peu ils s'animent, leurs grandes robes se gonflent et décrivent autour de chacun d'eux un énorme cercle ; le rhythme qui accompagne leurs pas devient plus pressant, et ils pivotent avec une rapidité surprenante, emportés comme les astres dans un double mouvement de rotation et de translation sans jamais se heurter, sans jamais se toucher ni même s'effleurer. Lorsqu'ils ont un peu tourné, on le conçoit facilement, leur tête s'échauffe, leur pensée s'allume, et il descend pour eux du ciel des visions béates dans lesquelles le Prophète lui-même doit quelquefois apparaître dans toute la pompe de sa physionomie asiatique. La musique aux sons de laquelle ils pivotent est bien adaptée au mysticisme de la circonstance ; champêtre comme le chalumeau du pasteur, elle élève ou abaisse la voix tour à tour avec éclat ou mystère. Alors pour le fanatique qui roule sur lui-même, ce doit être une fée qui lui parle de son dieu et de Mahomet, tantôt bas à l'oreille, et tantôt à voix haute. Il entend en outre le frôlement de la robe de ses frères, et son imagination ouverte communie avec la leur. Si elle n'a pas la force d'évoquer du néant ce qu'elle cherche, elle croit voir ce que les autres voient, entendre ce qu'ils entendent. Il tourne, il tourne, rêve, il s'enivre ; l'air lui-même agité en cadence tournoie et tourbillonne autour de lui en magnétisant son front.... il est ravi en extase.

L'effet de cet exercice serait beaucoup plus grand, si des cris nasillards, discordants et aigus, dans lesquels on a beaucoup de peine à reconnaître des chants religieux, ne venaient déchirer l'oreille et importuner l'attention de ceux qui n'y sont pas habitués dès l'enfance. Après avoir valsé quelquefois pendant un quart d'heure consécutif, à un signal convenu les derviches s'arrêtent brusquement tous ensemble, et les connaisseurs admirent avec un étonnement toujours nouveau la promptitude avec laquelle ils ressaisissent leur aplomb sans chanceler d'une ligne. Ils retournent à leur place où ils retombent sur leurs talons, ne trahissant leur agitation que par quelques secousses nerveuses plus fortes qu'eux. Après deux ou trois reprises du même exercice exactement semblables, le prédicateur qui, pendant la valse, s'était promené gravement entre les tourneurs sans leur causer le moindre dérangement, psalmodie un sermon monotone du ton le plus endormant, et l'assemblée s'écoule. A sa sortie le supérieur trouve souvent à la porte quelques malades qui s'y sont fait apporter sur un brancard pour être guéris par sa présence et par ses prières, moyennant suffisante rétribution, bien entendu. En général, les derviches tourneurs ont une grande réputation de sainteté, et leur intervention auprès de la divinité passe pour très efficace. Ils sont presque tous fort pâles, et leur physionomie fatiguée a quelque chose de doux et de mystique qui est loin de déplaire. Malgré la sévère apparence de leurs vêtements, ils aiment les choses délicates et élégantes. Pour désigner un bel objet, par exemple une jolie pipe, on dira c'est une pipe de derviche tourneur. Il paraît du reste

que leurs statuts sont peu rigoureux, ou les principes de tolérance bien grands chez leurs chefs, car les mardis et les vendredis après leur séance on les rencontre souvent dans les cafés de Péra qui prennent du punch en abondance et sans la moindre gêne. Leur langage est habituellement assez distingué, et plusieurs d'entre eux ne s'expriment qu'en vers, ou du moins qu'en espèce de bouts rimés, surtout entre le quatrième et le cinquième verre de punch. Ils oublient alors tous leurs préjugés contre les Giaours, et leur font des avances avec toute la courtoisie qui distingue les Turcs bien élevés.

Nous nous étendrons moins sur le compte des hurleurs, parce que leurs exercices sont du nombre de ces férocités qu'on ne peut croire qu'après les avoir vues, et qu'on ne saurait voir sans un profond dégoût. Après le massacre des janissaires, le sultan Mahmoud avait aboli leur ordre et

(Un Derviche *tourneur*, d'après un dessin original.)

fermé leurs couvents. Il se sera relâché depuis de sa sévérité envers eux, car il y a un couvent de hurleurs à Scutari, et on en voit maintenant même à Constantinople hurler le nom d'Allah, le nom du Seigneur; vociférer comme des fous; se tordre dans les convulsions les plus monstrueuses jusqu'à ce que les yeux leur sortent de la tête, jusqu'à ce que l'écume leur vienne à la bouche et que leur corps passant à l'état convulsif s'abatte à terre et s'y roule en proie au démon du fanatisme. Tel est leur genre de dévotion. Encore n'est-ce là qu'un culte réformé, puisque jadis ils s'enfonçaient des lames de fer dans différentes parties du corps, et s'infligeaient les plus sots tourments à la manière des Indiens dont leurs pratiques paraissent un emprunt. Les derviches tourneurs étonnent, choquent même quelquefois, mais au moins ils ne révoltent pas les sens par des grimaces frénétiques.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

L'AYE-AYE.

(L'Aye-Aye ou écureuil de Madagascar.)

Nous avons souvent entendu l'un de nos plus savants professeurs insister avec force sur le fait suivant, dont il indiquait ensuite toutes les importantes conséquences. L'île de Madagascar, bien que placée à assez peu de distance de l'Afrique, offre, à en juger par ce que nous connaissons jusqu'à ce jour, une création tout-à-fait à part et bien nettement distincte de ce qui existe sur le reste du globe, du moins sous le rapport des mammifères et des oiseaux. Elle ressemble en cela à la Nouvelle-Hollande, qui paraît être le centre d'existence de ces mammifères si différents de tous les autres que l'on a nommés marsupiaux, quoique tous n'aient pas une poche pour loger leurs petits. Aussi l'embarras des naturalistes est-il grand lorsqu'il s'agit de placer quelque mammifère nouveau venu de cette île encore très peu explorée, dans les cadres que l'on a faits à l'avance pour les habitants des portions de notre planète que nous commençons à bien connaître. Quelque part qu'on les mette, ils semblent n'y entrer que pour rompre une harmonie à grand'peine obtenue, et il est presque toujours arrivé jusqu'ici qu'après leur avoir assigné plus d'une place, on a fini par les réunir à d'autres déjà venus du même pays, et dont on a fait une sorte d'appendice à l'un des ordres déjà établis de mammifères, en attendant probablement qu'on juge qu'ils possèdent par eux-mêmes assez d'éléments pour constituer un ordre à part.

L'aye-aye plus qu'aucun autre est propre à faire ressortir ce que nous venons d'exposer. Il est de la taille d'un lièvre. L'individu du Muséum d'histoire naturelle de Paris, le seul qui existe dans l'Europe entière, fut rapporté en 1781 par Sonnerat au retour de son voyage à la Chine. Voici ce que cet auteur dit de ses habitudes :

« Cet animal paraît terrier; il ne voit pas le jour; son » œil est roussâtre et fixe comme celui du chat-huant; il » est très paresseux et par conséquent très doux. J'ai eu le » mâle et la femelle; ils n'ont vécu que deux mois; je les » nourrissais avec du riz cuit, et ils se servaient pour le » manger de deux doigts grêles des pieds de devant, comme » les Chinois se servent de deux baguettes. Ils étaient » peureux, craintifs, aimaient beaucoup la chaleur, se » tenaient toujours ramassés pour dormir, se couchaient » sur le côté, et cachaient leur tête entre leurs jambes de » devant. Ils étaient toujours couchés; ce n'est qu'en les » secouant plusieurs fois qu'on venait à bout de les faire » remuer.

» Le nom de aye-aye que je lui ai conservé est un cri » d'exclamation et d'étonnement des habitants de Mada- » gascar. Nous ne le connaissons que depuis peu d'années

» parce que nous fréquentons peu la côte de l'ouest, partie » de cette île qu'il habite. Les habitants de la côte de l'est » m'assurèrent que c'était le premier qu'ils avaient vu. »

Les naturalistes qui les premiers s'en sont occupés l'ont classé parmi les écureuils, et l'ont appelé *écureuil de Madagascar*. Il offre en effet, comme ces petits animaux si connus de tout le monde, deux dents incisives seulement à chaque mâchoire; et de plus ses dents sont grandes à l'excès, taillées en biseau, avec un tranchant acéré en avant comme chez tous les rongeurs, qui, comme on le voit, n'ont guère d'autre caractère commun; de même aussi que chez ces derniers, les grandes dents naissent très profondément dans les mâchoires, et ne cessent de croître pendant toute la durée de la vie; elles sont en outre séparées des molaires par un grand espace vide, ce qui complète la ressemblance. Le caractère des écureuils est de les avoir très plates de droite à gauche; or chez les aye-aye elles le sont à un tel point, que les inférieures surtout ressemblent à des socs de charrue. La ressemblance se continue dans les formes générales du corps, dans la queue touffue des uns et des autres, et dans quelques autres points encore; mais elle commence à disparaître si l'on étudie la conformation du crâne et de plusieurs autres parties de la tête, et elle cesse complétement à l'examen des extrémités des membres. Les antérieurs offrent cinq doigts remarquables surtout par leur extrême séparation et par leur longueur; le quatrième est long de quatre pouces; le troisième, qui n'a que trois pouces, est extrêmement grêle. Le premier ou pouce n'est pas opposable aux autres doigts, tandis que le contraire a lieu aux membres postérieurs, qui par conséquent offrent seuls des mains, et sous ce rapport il n'y a que les sarigues et quelques autres marsupiaux qui ressemblent à l'aye-aye. Mais comme, pour de bonnes raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, on ne peut le réunir à ces derniers mammifères, on l'a placé parmi les quadrumanes, où il se trouve réuni aux makis, aux fores, aux galagos, aux tarsiers, et à beaucoup d'autres encore que l'on désigne sous le nom commun de lémuriens, et qui viennent tous de Madagascar. (Voy. 1836, p. 33.)

L'ABBÉ BOIZOT.

SA VIE; — SES TRAVAUX. — MANUSCRITS DU CHANCELIER ET DU CARDINAL GRANVELLE. — UNE LETTRE DE CHARLES-QUINT.

L'abbé Boizot fut un homme de lettres que sa modestie retint dans l'obscurité, et que cette vertu si rare recommande à notre attention. Il vécut au grand siècle, et fut l'ami de quelques uns des écrivains qui marquèrent le plus par leur talent et par leur haute position à la cour de Louis XIV; mais c'est à Besançon qu'il passa la plus grande partie de sa vie, dans une retraite laborieuse, à laquelle on doit des travaux de la plus haute importance.

Il naquit dans cette ville au mois de juillet 1639, alors qu'elle faisait encore partie des domaines de l'Espagne. A dix-sept ans, ayant pris tous ses grades dans les écoles de son pays, il fut envoyé à Paris par son père qui était gouverneur de la province. Il y apprit le grec, se perfectionna dans toutes les délicatesses de la langue française, et y devint l'ami de Pélisson, dont le nom et le crédit furent si grands par la suite. De France il passa en Italie; il s'y fit remarquer, au milieu de tous les voyageurs, par une curiosité pleine d'élévation et de goût. Pendant son séjour à Rome, il devint l'ami plutôt que le protégé du cardinal Azzolini, qui le présenta à la fameuse Christine de Suède. On voulut l'attacher auprès de cette reine par quelque emploi qui l'aurait avancé dans la prélature, mais il se refusa à cet honneur, et n'usa de ses grandes amitiés que pour obtenir du pape de petits prieurés dans la Franche-Comté, où il retourna bientôt après avoir traversé l'Allemagne.

Arrivé dans sa patrie, il jouit de la considération que son savoir et ses voyages devaient lui mériter. Député aux Etats par le clergé de Besançon, il ne profita des relations nouvelles de cette position que pour acheter du comte de Saint-Amour, héritier de la maison de Granvelle, la précieuse bibliothèque du cardinal de ce nom. Chargé de quelques autres missions, dont l'une le retint à Madrid pendant deux ans, ce fut toujours dans les bibliothèques qu'il passa le temps que d'autres auraient dépensé à importuner la cour de sollicitations. On lui fit des instances pour l'entraîner en Danemarck à la suite de l'ambassade espagnole; il les repoussa. Il avait à Besançon un trésor qui occupait toute son ambition, et dont nous parlerons bientôt

Lorsqu'en 1679, par le traité de Nimègue, Louis XIV devint tranquille possesseur de la Franche-Comté, qu'il avait envahie et conquise à deux reprises différentes, il voulut s'attacher la population par des actes de justice et de munificence; il nomma l'abbé Boizot à l'abbaye de Saint-Vincent, un des plus riches bénéfices de la province. Ce surcroît considérable de revenus fut presque entièrement destiné aux pauvres. Loin d'en tirer vanité, et de saisir cette occasion de se produire, l'abbé Boizot vécut avec une modération exemplaire. Les entretiens d'un petit nombre d'amis choisis, et la promenade, étaient les seuls divertissements qu'il prenait. Cependant il entretenait une correspondance active avec les plus savants hommes de son siècle; Pélisson, qui en recevait les plus nombreuses confidences, s'étonnait, ce sont ses propres paroles, qu'un Francomtois semblât vouloir disputer de politesse et de pureté de langage avec toute l'Académie française. On en parla si souvent autour de Louis XIV, que le roi témoigna sa surprise de ce que l'abbé ne paraissait jamais à sa cour. C'était un ordre; l'abbé Boizot vint à Versailles, et y reçut l'accueil le plus flatteur; mais loin d'exploiter cette faveur nouvelle, il se hâta de revenir dans son pays. Il y mourut le 4 décembre 1694, après avoir exercé toutes les vertus qui ont la modestie pour base. Sa mort fut regardée, au dire des contemporains, comme une perte publique.

Quel est donc le monument qu'a laissé cet homme d'un caractère si honorable? Et à quoi a-t-il employé cet esprit qui avait un si haut renom de distinction? Un fait suffirait pour prouver à quel point il était ingénieux. Il avait trouvé un secret qu'il a appliqué plusieurs fois, et par lequel il était parvenu à apprendre à écrire à un enfant en moins de deux heures. Mais nous avons déjà fait allusion à une autre occupation plus grave, qui absorba toute sa vie, et que malheureusement il ne put mener à terme.

La famille de Granvelle est, sans contredit, la plus grande illustration qu'ait produite la Franche-Comté. Nicolas Perrenot, né à Ornans, pauvre village de l'arrondissement de Besançon, d'une famille bourgeoise, avait étudié, dans les premières années du seizième siècle, à l'université de Dôle, sous Mercurin d'Arbois, qui était alors professeur, et qui acquit une si grande réputation dans ce poste, qu'il fut fait comte de Gatinara, chancelier de l'empereur d'Allemagne, et cardinal. Celui-ci dut s'entourer nécessairement de ses élèves; aussi l'année même de l'avènement de Charles-Quint, il fit nommer Nicolas Perrenot maître des requêtes. Son protégé se poussa promptement dans les affaires; et après s'être signalé dans les conférences de Calais en 1521, il acheta la seigneurie de Granvelle dont il prit le surnom, et l'office de maréchal de l'empire à Besançon. Dès lors il fut employé par Charles-Quint dans les négociations les plus délicates. Il fut récompensé du talent qu'il y déploya, d'abord par le titre de garde des sceaux, et, après la mort du cardinal Gatinara, par la dignité de chancelier. Il devint ainsi le plus intime confident de l'em-

pereur, et l'instrument suprême de toutes les affaires de l'Europe; il présida les diètes, ouvrit le concile de Trente, remplit en personne les grandes ambassades, fit tous les traités et tous les arrangements de la vaste monarchie de Charles-Quint.

Mort à la diète d'Augsbourg en 1550, il fut remplacé dans ses fonctions auprès de Charles-Quint par un de ses fils: Antoine Perrenot. que son père avait de bonne heure initié aux affaires, était entré dans les ordres, et avait été comblé de bénéfices, parmi lesquels figurait celui de Saint-Vincent, attribué plus tard à l'abbé Boizot. A vingt-cinq ans il fut fait évêque d'Arras; à trente-trois ans il recueillit le magnifique héritage de son père qu'il avait sans cesse accompagné; au bout de quelques années il fut nommé cardinal. Sa fortune fut peut-être plus extraordinaire encore que celle de son père. Après la mort de Charles-Quint, il administra les Pays-Bas sous le nom de la duchesse de Parme; l'espèce de royauté qu'il y avait exercée excita des ombrages, il se retira; mais Philippe II fut très heureux de l'appeler auprès de lui, et le cardinal Granvelle soutint le poids de cette monarchie espagnole qui était trop forte pour l'esprit du fils de Charles-Quint.

Le chancelier Granvelle et le cardinal Granvelle se présentent donc comme deux des plus grands politiques du seizième siècle; et en songeant au nombre et à l'importance des affaires qui passèrent par leurs mains, on se figure peut-être que leurs papiers furent après leur mort dépouillés avec soin et précieusement conservés. Cependant rien n'est plus contraire à la vérité que cette opinion qui paraît d'abord si vraisemblable.

Le cardinal Granvelle mettait surtout un soin extraordinaire à conserver les lettres qu'on lui écrivait; il recueillait celles de pur compliment, et celles même de ses neveux, jeunes écoliers, qu'il faisait étudier à Louvain, et qu'il obligeait à lui écrire en latin; on peut juger par là de l'exactitude avec laquelle il rassemblait celles qui traitaient d'affaires. Eh bien! après la mort du cardinal, ces riches monuments de son habileté, ces témoins secrets de toute la politique du plus grand des siècles, ces dépôts de la pensée de toutes les têtes couronnées de l'Europe, furent regardés comme des paperasses inutiles; on les transporta dans un galetas, puis on les vendit à un épicier.

C'est l'abbé Boizot qui sauva du naufrage cette magnifique collection; il fit des enquêtes importantes, racheta tout ce qui avait été vendu, acquit des descendants du cardinal ce qu'ils possédaient encore, et passa sa vie à coordonner ce trésor dispersé. Il rangea selon leur date ces pièces importantes venues de toutes les cours, de tous les rois, de tous les ministres, écrites en latin, en français, en espagnol et en italien; il déchiffra avec une patience et un bonheur incroyables celles qui étaient écrites en chiffres. Il forma ainsi plus de cent volumes qu'il fit relier en sa présence pour les fixer une bonne fois; après les avoir sauvés, il en fit un extrait exact et raisonné, afin de pouvoir retrouver sans peine ce dont il aurait besoin. Il acquit dans cette lecture des connaissances immenses qui le mirent à même d'être utile à une foule de savants de son siècle, à Leibnitz, à Fléchier, et à son fidèle Pélisson.

Cette collection, l'une des plus importantes qu'il y ait en Europe, est toujours restée à Besançon. On comprend l'intérêt que cette ville y attache; mais on peut sérieusement se demander si c'est bien la place qui convient le mieux à un recueil qui peut jeter les plus vives lumières sur un siècle si important, et qui, s'il était à Paris, par exemple, serait chaque jour feuilleté par des gens dignes d'en comprendre l'importance, et capables d'en utiliser les renseignements capitaux? Don Prosper Lévêque, religieux bénédictin, qui a pu en prendre connaissance, en a tiré, au milieu du siècle dernier, deux petits volumes intitulés: *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle.* Si court que soit ce livre, il redouble, par ses citations, l'intérêt qui s'attache au recueil que nous devons à l'abbé Boizot. Le gouvernement a pris enfin en considération la valeur de ces manuscrits inappréciables; une commission chargée de les surveiller, sous la présidence du savant M. Weiss, a déjà fort avancé ce travail important; et quatorze volumes in-folio, composés d'extraits ou d'analyses de cette collection, doivent, nous assure-t-on, sortir successivement des presses de l'Imprimerie royale. Dieu veuille que cette œuvre ait été faite avec intelligence! Il s'agit là de toute l'histoire du seizième siècle; et ce serait un livre autrement important que l'*Histoire des ducs de Bourgogne* de M. de Barante, que celui qu'un homme habile pourrait écrire avec ces manuscrits. Pour en donner une idée, nous voulons citer un billet de Charles-Quint qui en fait partie; écrit en français, dans la langue du seizième siècle, d'une manière naïve et noble à la fois, il fera voir comment cet empereur connaissait les hommes; il était adressé au cardinal Granvelle, dont l'ambition était difficilement satisfaite:

« Monsieur d'Arras, j'ay vû votre memorial, et les rai-
» sons y contenues, aucunes desquelles avés autrefois allé-
» gué en autres occasions, et, pour ce, me semble y répon-
» dre. Quant à la premiere que allegués de garde des sceaux,
» vous scavés bien que votre père n'eut jamais que ceux
» que avés, et si par ce bout vouliés pretendre ceux de
» Naples, pourriés pretendre encore ceux de Castille et de
» tous mes autres royaumes, et si le chancelier de Gastuiaire
» eût cet office ce fut pour mercéde et non pour pretendre
» droit; aussi etoit-il lors séculier et non ecclesiastique,
» cet office se donant toujours à seculiers. Et quant à ce
» que dites que avés travaillé en ce du conclave, et que les
» autres ont eu graces et vous non, si selon les négoces que
» avés en charge faudroit à chacun que je vous récompen-
» sasse, il ne seroit en ma puissance de pouvoir y satisfaire.
» Ainsi pour ce du conclave il n'y a chose pour à cette heure
» faire grace n'y bien de quoi l'alleguer. Quant à ce que
» dites de votre père, s'il vous a entretenu ici, ce n'a été
» sans cause n'y ne s'est perdu le fruit de son esperance,
» puisque êtes entré en sa place; et s'il vous eut entretenu
» ailleurs, toujours eut-il fallu faire la dépense et sans telle
» expectation. Et quant aux calomnies dont faites mention,
» il faut bien que je souffre celles qui me touchent, je
» prendrai trop grande charge si je voulois remédier à celles
» des autres. La vérité est celle qui vous purgera de toutes
» icelles, et chacun porte son fardeau. Car il n'y a honneur
» ni faveur sans envie; et mieux vaut envie que pitié.

» Je suis votre bon maître, CHARLES V. »

APPLICATION DE L'ELECTRICITÉ
AU TÉTANOS.

La pile de Volta (voy. 1836, p. 65), cette merveilleuse invention du plus grand physicien des temps modernes, a été appliquée plusieurs fois à la médecine sans que l'on en ait obtenu des résultats bien concluants. Cependant on doit, dans l'intérêt de la science et de l'humanité, signaler toutes celles de ces tentatives qui, faites par des hommes éclairés, paraissent offrir pour l'avenir quelques chances de succès. Nous mentionnerons donc ici l'expérience récente faite par M. Matteucci pour la guérison, ou du moins pour le soulagement des malades atteints du tétanos.

Une personne de Ravenne chez laquelle cette affreuse maladie était déjà développée au plus haut point, fut soumise à l'action d'une pile à colonne de 25, 30 et 35 couples larges de 8 centimètres, et chargées avec de l'eau salée légèrement acidulée. Le courant marchait de l'extrémité de la moelle épinière au cou; son passage était continué pendant une demi-heure, en renouvelant une fois la pile dans cet intervalle. Le courant n'était pas introduit brusquement,

mais bien avec précaution, en humectant peu à peu, avec de l'eau d'abord très peu conductrice, les extrémités des arcs conducteurs, garnis de toile et appliqués sur la peau. L'application du courant fut répétée six fois en deux jours, et chaque fois, aussitôt que le courant était établi, on voyait, à la surprise d'un très grand nombre de médecins présents à cette opération, le malade se tranquilliser, sa bouche s'ouvrir, tous les muscles se détendre, la peau s'humecter, la circulation reprendre son cours naturel. L'influence bienfaisante de l'électricité était si prononcée, que le malade demandait constamment à y être soumis; et une fois satisfait, il remerciait le médecin avec effusion.

Malheureusement le tétanos était causé par la présence, depuis une dizaine de jours, d'un grand nombre de grains de plomb dans les muscles et les tendons d'une jambe, par suite d'un coup de fusil; sous l'influence de cette cause permanente, la violence du mal l'emporta, et le malade succomba le douzième jour.

Cependant il ressort assez des détails précédents que ce sujet mérite toute l'attention des hommes de l'art; et le succès, dans d'autres cas moins défavorables, ne paraît nullement impossible.

LA CLOCHE.

ODE DE SCHILLER.

Une des compositions les plus remarquables de Schiller est celle qui a pour titre : *La Cloche.* C'est une grande et belle ode où les idées philosophiques se marient habilement au mouvement spontané de l'inspiration; c'est un tableau varié où tout se peint sous une forme plastique. Retsch a traduit

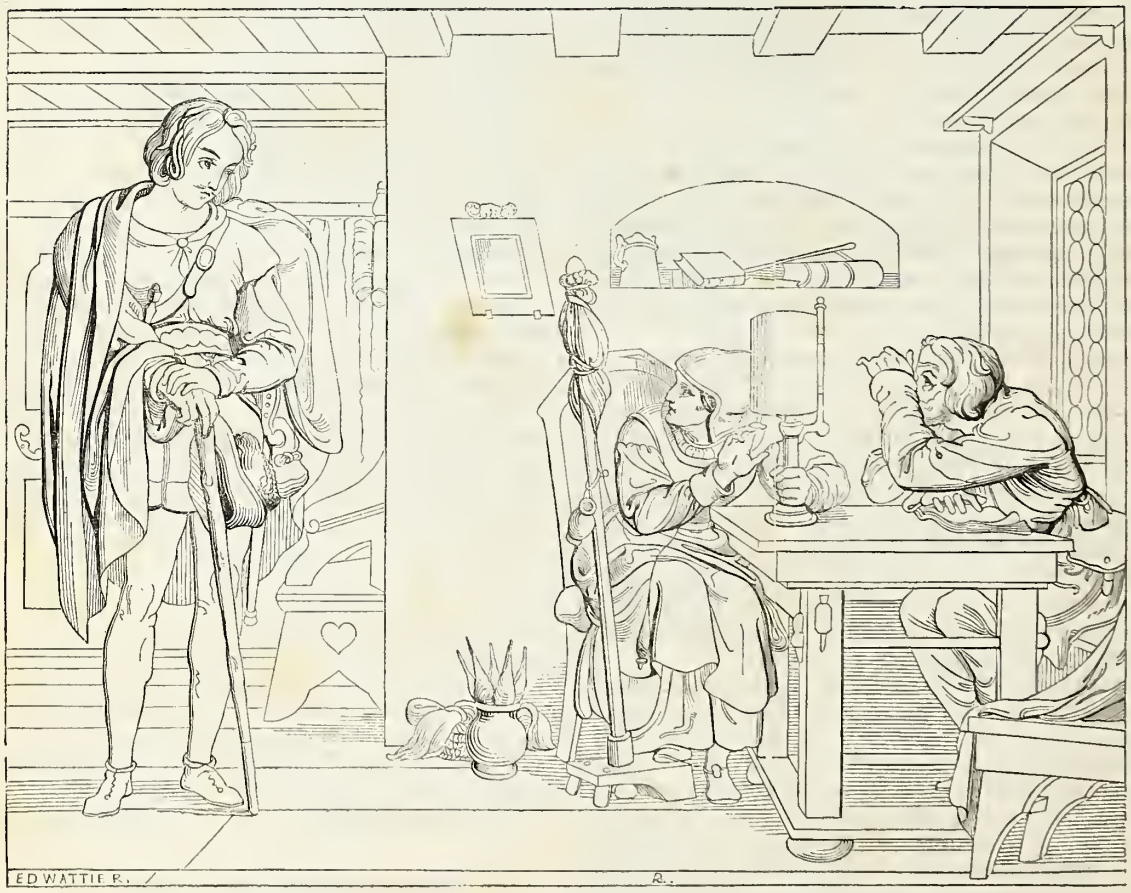

(Retour à la maison paternelle. — D'après un des dessins composés par Retsch sur le poëme de *la Cloche.*)

ce poëme avec son admirable intelligence d'artiste et son ravissant crayon. Mais, à vrai dire, en prenant cette composition, le peintre ne pouvait que traduire; le poëte avait tout inventé.

Autour de la fournaise d'où le bronze va se précipiter dans le moule qui l'attend, le maître rassemble ses ouvriers et les encourage au travail par sa parole pleine d'espoir. A l'aspect de la cloche qui va bientôt être fondue, il se rappelle toutes les émotions que le bruit de la cloche éveille au fond du cœur, et déroule l'une après l'autre les différentes scènes de la vie où la cloche résonne comme un chant de joie ou un hymne de douleur :

« C'est la cloche qui célèbre avec ses sons harmonieux le jour où l'enfant vient au monde et repose encore dans les bras du sommeil. Pour lui la bonne et la mauvaise destinée est encore cachée sous le voile de l'avenir, et la tendresse inquiète d'une mère veille sur son matin doré. Mais les années fuient avec la rapidité de la flèche. L'enfant s'échappe avec fierté du cercle des jeunes filles. Impétueux, il se précipite dans les tourbillons de la vie; il mesure le monde avec son bâton de voyageur; *puis il revient comme un étranger au foyer paternel,* et regarde la jeune fille ornée de tout l'éclat de son âge, la jeune fille timide et rougissante, pareille à une image du ciel. Alors il sent s'élever au fond de son âme un désir vague et sans nom; il erre dans la solitude, pleure à l'écart, s'éloigne des réunions bruyantes pour suivre les traces de celles qu'il vient d'entrevoir. Il la cherche dans la prairie; il est heureux de son regard et fier de son amour. O tendres désirs, doux espoir, âge d'or du premier amour, où l'on voit le ciel entr'ouvert, où le

cœur nage dans la félicité! oh! que ne peuvent-elles fleurir éternellement les belles heures du jeune amour! »

Bientôt il conduit à l'autel celle qu'il s'est choisie. La cloche annonce à ses amis cette union désirée. Le voilà roi de sa maison, époux et puis père de famille. Il a des occupations sérieuses, des soucis de bien-être pour ceux qui l'entourent; il ensemence ses champs; il prépare sa récolte. Pendant ce temps, sa femme élève ses enfants, et d'une main vigilante file la laine de ses brebis ou tisse le lin. Et le succès couronne leurs efforts; le soleil dore les épis de blés; les chevaux ramènent à la grange le chariot de la moisson lourdement chargé, et les arbres ploient sous le fardeau des fruits.

Malheur! malheur! si au milieu de cette prospérité croissante, tout-à-coup la cloche fait entendre un son sinistre; si le tocsin appelle les habitants du village au secours de la ferme que l'incendie consume; si dans les ombres épaisses de la nuit on voit jaillir les longues langues de feu qui ont déjà dévoré toute une habitation, et menacent de s'étendre plus loin. Le pauvre père de famille regarde avec angoisse les débris de sa fortune passée. Cependant, au milieu de son désastre, il lui reste encore une consolation : il compte toutes les têtes qui lui étaient encore chères, et se réjouit de voir qu'il n'en manque pas une.

Mais une nouvelle calamité l'attend encore : « Au haut de l'église la cloche s'ébranle lourdement et sonne un chant de mort : ses sons lugubres accompagnent le pèlerin à son dernier gîte. Hélas! c'est une épouse chérie, c'est une mère bien aimée que la redoutable reine des ombres arrache des bras de son époux et du sein des enfants qu'elle porta sur son cœur, et qu'elle regardait avec une douce joie grandir auprès d'elle. Les liens de cette famille sont à jamais rompus, car

(Il est reconnu par ses parents.— D'après Retsch.)

la mère de famille s'en est allée dans un autre monde; toujours on regrettera et ses soins assidus et son regard vigilant, et l'étrangère qui la remplacera près des enfants orphelins en entrant dans la maison, n'y apportera point de joie. »

Après ces scènes de deuil, la cloche s'ébranle de nouveau et n'éveille au fond de l'âme qu'un sentiment paisible. Qu'il est doux de l'entendre le soir, dans le silence de la vallée, quand vient l'heure du repos, ou le dimanche quand elle appelle les habitants du village à se réunir autour de l'église. « Mais quel bruit sinistre quand le fer de la discorde éclate dans l'enceinte des villes, quand le peuple brisant ses liens veut se défendre lui-même. Alors la rébellion s'empare des cloches et leur donne un son effrayant. L'airain consacré à des accords paisibles devient l'instrument de la force.

» Liberté! égalité tel est le cri qui résonne de toutes parts. Le bourgeois prend les armes; la foule inonde les rues et les places, et des bandes de révoltés s'en vont de côté et d'autre. Dangereux est le réveil du lion; terrible la dent du tigre; mais ce qu'il y a de plus terrible, c'est l'aspect de l'homme dans sa fureur!

» Accourez, accourez, ô mes compagnons! baptisons notre cloche et donnons-lui le nom de Concorde. Qu'elle serve à rassembler la communauté dans des liens affectueux et de paisibles réunions! »

Schiller écrivit cette ode de la cloche en 1799, six ans avant sa mort.

PRÉSENTATION DES ROSES
AU PARLEMENT

Suivant un ancien usage qui paraît s'être établi vers la fin du quatorzième siècle, les ducs et pairs de France qui avaient leur pairie dans le ressort du parlement de Paris, fussent-ils princes, fils de France et roi de Navarre, devaient trois fois par an présenter, en grande cérémonie, une *corbeille de roses* aux membres de cette cour de justice.

Le duc d'Alençon, fils de Henri II, se soumit à cette coutume. En 1586, le roi de Navarre, depuis roi de France, rendit également cet hommage, mais il fut le dernier. Les troubles de la Ligue ayant interrompu les fonctions du parlement et obligé de le transférer à Tours, on ne songea plus à la cérémonie des roses et elle s'abolit.

Cette présentation, qu'on appelait *le bail ou la baillée des roses*, était d'une grande importance auprès des pairs, en ce qu'elle servait à fixer la préséance, par un acte de possession publique et notoire.

Le pair qui devait à son tour présider cette solennité, faisait joncher d'herbes odoriférantes, de fleurs, et surtout de roses, toutes les chambres du parlement. Il réunissait avant l'audience à un déjeuner splendide les présidents, les conseillers et officiers de la Cour; il se rendait ensuite dans chaque chambre, faisant porter devant lui, au son des harpes et des flageolets, un grand bassin d'argent, plein de bouquets de roses artificielles et de couronnes composées des mêmes fleurs et ornées d'armoiries. Le pair qui faisait la *baillée des roses* était reçu dans la grand' chambre, assistait à la messe avec le parlement entier et ordonnait ensuite aux musiciens d'aller faire de la musique chez les présidents avant leur dîner.

Cette coutume avait pour objet, disent quelques jurisconsultes, d'entretenir, par des récréations agréables, les relations de ceux qui se devaient de mutuelles déférences, de leur donner au milieu d'une fête des habitudes courtoises et révérentielles, et en même temps de mêler à l'austérité des devoirs le sentiment du plaisir.

Les registres manuscrits du parlement de Paris renferment le procès-verbal d'une discussion de préséance entre les ducs de Vendôme, de Guise, de Nevers et de Montpensier, relativement à la présentation des roses du 9 juin 1553. Nous y remarquons le passage suivant qui nous paraît curieux :

« Boucherat pour le duc de Guise a dit, que vérité étoit » que l'on n'avoit point entendu presenter aujourd'huy les » roses dudit seigneur duc, pour faire entreprise sur le tour » et ordre du duc de Vendôme; mais étoit advenu qu'il y » avoit assez long-temps que l'on avoit commandé à la ro- » sière de dresser et accoustrer les chapeaux de roses et bou- » quets de roses que l'on entendoit présenter à la Cour de la » part dudit sieur de Guise comme pair de France, ce qu'elle » avoit faict; et pensoit-on que ledit seigneur duc de Ven- » dôme deust plustôt faire presenter les siennes, et pour » l'avertissement qui a été fait par la rosière, que les roses » qu'elle avoit préparées et accoustrées pour ledit seigneur » duc de Guise se gastoient, on avoit advisé de les presenter » ce jourd'huy, ne devoit toutesfois cela être trouvé étrange; » car à ce qu'il a appris, il se trouvera que deux pairs en » mesme jour et mesme heure ont fait presenter leurs roses » au regard de l'ordre de la presentation. Quant aux autres » pairs, hormis le seigneur duc de Vendôme, s'ils enten- » doient être preferez au seigneur duc de Guise pour la » presentation de leurs roses, demandoit jour pour y venir » répondre. »

Cris du castor. — Il arrive quelquefois que lorsqu'un castor est rencontré par un homme, et qu'il sent qu'il ne peut lui échapper, il se pose sur son derrière et se met à crier douloureusement comme ferait un petit enfant. Un homme nouvellement arrivé à Terre-Neuve, et dont le cœur n'était pas encore endurci par la chasse, ayant rencontré sur son chemin un castor qui portait une buche, et le voyant s'arrêter et crier de cette manière, ne put s'empêcher de lui dire : « Rassure-toi, pauvre animal, je ne voudrais pas te faire de mal pour tout au monde : reprends ta buche et va à tes affaires. » — Cartwright dit qu'un nommé Atkins, qui était à son service, ne put se résoudre à manger de la chair de castor, étant persuadé que ce sont des hommes qu'un malin pouvoir a forcés à prendre cette forme.

LES KOSAKS DU DON.
SOUVENIRS D'UN VOYAGE FAIT EN 1837 PAR UN INGÉNIEUR FRANÇAIS *.

(Troisième article. — Voyez pag. 10 et 46.)

Près de la place carrée est une espèce de maison commune où l'ataman passe une partie de la journée pour régler les affaires de la stanitza. C'est là que sont réunis les jeunes gens de garde avec la petite tenue militaire. Qu'un étranger arrive muni d'un *otkrity-prikaze* (ordre ouvert), espèce de recommandation officielle de l'ataman suprême, à l'instant on lui délivre les chevaux dont il a besoin pour continuer sa route ou bien on lui fait donner un logement dans une des maisons du lieu, et un homme de garde qui reste nuit et jour à sa porte. Le plus modique salaire est reçu avec joie par l'hôte et par le gardien, qui n'auraient à la rigueur, le droit de rien exiger.

Dans les environs, se trouve ordinairement une vaste glacière dont les réserves sont partagées entre tous les habitants pendant l'été. Sous ce rapport, de simples hameaux kosaks sont plus avancés que beaucoup de grandes villes en France. Lors même que l'ardeur du soleil a tiédi l'eau des sources et des fleuves, le dernier des kosaks peut se vanter de boire plus frais que la plupart de nos gourmets de province **.

Les Kosaks des stanitza ont presque tous une *maison de campagne* dans les khoutors voisins; ils y passent une partie de l'été pour être plus rapprochés des terres qu'ils cultivent. Les chaumières dont se compose un khoutor sont souvent groupées de la manière la plus pittoresque dans des vallées encaissées, au milieu de beaux bouquets d'arbres dont la fraîcheur et la verdure contrastent avec la sécheresse et la nudité qui sont, pendant l'été, les caractères les plus saillants de la steppe et des ravins qui la sillonnent. Que le hasard seul ou que la main des hommes ait formé ces plantations si rares, leur belle venue montre, de la manière la plus évidente, quel parti l'on pourrait tirer de ces vallées encore presque partout sèches et mornes dont le pays est entrecoupé. Les effets d'un boisement dans la Russie méridionale sont incalculables. Trente ou quarante ans ne s'écouleraient pas sans que l'on vît des filets d'eau s'établir d'une manière permanente dans les ravins, qui ne servent aujourd'hui de déhouché qu'à la fonte des neiges et aux pluies d'orage : le Don et le Donetz, enrichis de ce tribut nouveau, offriraient partout un tirant d'eau convenable à la navigation; les bois étendus successivement du fond au sommet des vallées, et de là dans certaines parties de la steppe, opposeraient un rideau préservateur aux vents brûlants et au souffle glacé qui règnent alternativement chaque année; au lieu d'être soumis à ces variations excessives auxquelles correspondent tantôt plus de 40 degrés au-dessus, tantôt plus de 20 degrés au-dessous du zéro du thermomètre centigrade, le climat deviendrait plus tem-

* La premiere des deux eglises de l'article précédent (voy. p. 48) est celle de Oust-Boustranskaïa-stanitza.

** Voyez les moyens économiques d'établir une glacière, 1837, page 64.

péré; on aurait enfin sur place les bois de construction que l'on fait venir à grands frais de la Russie centrale, et l'on n'en serait plus réduit, pour les besoins du ménage et pour le chauffage des habitations, à brûler un mélange infect de paille, de roseaux et de fumier, façonné en briques et séché au soleil.

Dans la stanitza et au khoutor, la distribution et l'ameublement intérieurs sont à peu près les mêmes pour les propriétaires aisés. Le four où l'on fait le pain et la cuisine aux jours de fête, est établi dans une masure souterraine séparée de l'habitation pour diminuer la chance d'incendie. (V. la fig. p. 80.) Une autre chambre isolée sous terre sert souvent de glacière et de laiterie. Les ustensiles de ménage sont d'une simplicité excessive et en très petit nombre : il y a peu de paysans dans nos hameaux les plus reculés, qui ne soient mieux montés que certains nobles kosaks. On n'a pas souvent occasion de se servir de fourchettes; et l'usage de la *gamelle* existe dans l'intérieur de beaucoup de familles. Quant aux meubles, ce sont des escabeaux, des bancs et des tables du bois le plus simple; la partie supérieure du poêle central sert de lit pendant l'hiver; pendant l'été, on dort sous les bancs de la galerie extérieure. Les peaux de mouton tiennent lieu de matelas et de draps. Jamais on ne se déshabille en se couchant. Il y a loin de là au lit confortable qui est, en général, le meuble le plus précieux du cultivateur français. Au lieu d'armoires, les Kosaks ont des coffres en bois munis de cadenas et de serrures, et peints à l'extérieur en bleu ou en vert, avec des traits noirs en losanges d'un effet agréable.

Croyances et pratiques religieuses. — Un des coins de la pièce principale d'une habitation kosake est toujours consacré aux images des saints. Plusieurs de ces petits tableaux, dont il se fait un commerce considérable dans l'empire, ont un caractère fort remarquable qui les rapproche des œuvres de l'art chrétien au moyen âge. Les *raskolniks* ou sectateurs de l'ancienne croyance qu'ils prétendent avoir été altérée par l'Eglise domiuante, n'admettent chez eux que les images de ce vieux style. Ils regardent comme impies les ornements d'or et d'argent qui brillent sur les tableaux des maisons riches. Une lampe, dans laquelle on brûle de petits cierges en cire jaune, est fixée au-devant de l'image principale. Lorsque l'on entre dans une maison kosake, on doit saluer les saints avant le maître de la maison; les salutations sont toujours profondes et accompagnées de plusieurs signes de croix; on porte d'abord la main à l'épaule droite, contrairement à l'usage des catholiques. C'est tournée vers les saintes images que la famille fait les prières matin et soir, lorsqu'elle habite la chambre; on se tient debout, mais les adorations sont fréquentes; dans la steppe on se tourne vers l'Orient. Au moment de partir pour un voyage, on vient toujours invoquer la protection du patron de la famille et prendre congé de lui. Il est à remarquer que parmi ces images on ne voit jamais de *crucifix* proprement dit; cet emblème n'est pas usité daus les pratiques de la religion greco-russe, et les croix ne se voient guère que dans les églises et à leurs sommets. Cependant le signe de la croix est une des pratiques religieuses les plus usitées. On le fait non seulement dans toutes les actions ordinaires de la vie, en commençant un repas, en allumant du feu, en fermant les portes et les croisées le soir; mais on le fait même dans telle circonstance où il paraît fort peu édifiant. Campé sous une tente dans la sauvage vallée de la Bielinka, je reçus un jour la visite d'un homme dont l'habitation isolée n'était pas éloignée de nous, et je lui offris un verre de rhum suivant l'usage. Quelle ne fut pas ma surprise de le voir bénir la liqueur comme s'il s'agissait d'une consécration, et l'avaler ensuite d'un trait avec un air de componction comique.

Le Kosak accomplit fidèlement les pratiques que lui prescrivent ses crovances. Il subit plusieurs fois dans l'année de longs jeûnes qui rappelleraient ceux de la primitive Eglise, s'il ne se permettait d'en adoucir la rigueur en s'adonnant à la boisson. Pendant ces trois ou quatre carêmes de deux à trois semaines chacun, il s'abstient de viande, de poisson, et même de laitage, d'œufs et de beurre. Ce n'est donc que par extension poétique que notre Béranger le fait penser à

Humilier et le sceptre et la croix.

La croix et le sceptre n'ont pas de défenseur plus zélé.

Les Popes. — Les popes ou prêtres exercent une influence très prononcée, mais qui serait plus grande encore si, par leur conduite et leurs lumières, ils étaient à la hauteur de leur mission. Malheureusement ils ne sont pas, en général, moins ignorants que le peuple, ni même moins adonnés aux liqueurs fortes. On leur reproche aussi d'être avides et d'exiger sans scrupule, des plus pauvres familles, des redevances en nature ou en argent. Ils ont le monopole de la vente de la cire, et les marchands qui vendent des bougies, même pour des usages ordinaires, s'exposent aux peines les plus rigoureuses. Malgré tous leurs torts, les popes reçoivent partout des marques de respect, et leur extérieur ne manque pas de cette noblesse qu'inspire l'habitude du commandement. Vêtus d'amples robes noires, portant des barbes épaisses, appuyés sur de longs bâtons, ils marchent au milieu de la stanitza avec cette dignité théâtrale que toutes nos vieilles gravures attribuent aux personnages orientaux : on ne les aborde jamais qu'avec des signes de vénération, et en baisant la main qu'ils présentent.

Comme étrangers et hérétiques, nous n'étions pas regardés de très bon œil par les popes des Kosaks. Cependant l'un d'eux, à Kalitvenskaïa-stanitza, le lendemain de notre arrivée dans ce bourg, nous envoya son fils (les popes se marient) pour nous complimenter et nous offrir le gâteau en pâte grossière, qui sert, dit-on, à la consécration. Ce jeune homme était un ivrogne fort sale et fort bavard, qui buvait sans sourciller toute l'eau-de-vie qu'on lui présentait, et qui, après s'être mouché dans ses doigts, nous baisa la main en prenant congé de nous; ce dont nous l'aurions dispensé.

Orgueil national. — Des armes et des estampes grossières sont encore supendues aux parois de la chambre en guise d'ornement. Dans les unes et dans les autres, j'ai quelquefois retrouvé le souvenir amer des malheurs de notre pays. Il paraît qu'il y a peu d'années rien n'était plus commun que de trouver enfouis dans les habitations des Kosaks des objets de fabrique française que le pillage leur avait procurés. Ces restes sont plus rares aujourd'hui; mais on rencontre partout des dessins enluminés, destinés à rappeler leurs triomphes passagers, et où la fiction dépasse parfois toutes les bornes. C'est ainsi que sur l'un d'eux on voit les Kosaks de Platof exécutant une charge à fond, et perçant d'outre en outre avec leurs lances toute une ligne de nos immortels cuirassiers de l'empire. Les paladins de l'Arioste ne faisaient pas mieux! — Il faut donc reconnaître chez les Kosaks un sentiment de nationalité très prononcé qu'entretient constamment le pouvoir suprême en cherchant à leur faire oublier leurs nombreuses défaites, et en ne leur rappelant que leurs succès. Ils se souviennent à peine que nous avons été à Moscou, ou du moins ils croient que nous y avons été attirés comme dans un piége, après avoir subi plusieurs échecs; mais le nom de Paris est encore dans toutes les bouches. J'en ai rencontré en grand nombre qui ont fait contre nous les dernières campagnes de l'empire : du reste, ils ne parlaient jamais de Paris qu'avec une espèce de vénération, et comme tout étonnés de s'y être trouvés. Les promenades des boulevards et du Palais-Royal paraissent avoir vivement frappé leur imagination; et j'ai bien souvent été questionné par eux sur les

changements que notre capitale a subis depuis vingt ans.

Caractère et détail de mœurs. — Le Kosak se recommande par quelques qualités privées; il vit dans une grande union conjugale, et pousse l'amour de ses enfants jusqu'à se rendre l'esclave de leurs moindres caprices; il est hospitalier par caractère, et sa défiance seule pour l'étranger l'empêche de se livrer à son inspiration naturelle; il exerce la charité envers les pauvres et les prisonniers qui traversent son pays, mais il est enclin à l'ivrognerie et au vol comme le Russe; pendant la guerre on en fait un barbare, parce qu'on ne l'assujettit à aucune discipline, et qu'on ne lui donne pas une solde suffisante.

L'ignorance des Kosaks est très grande, et à cet égard il y a peu de différence entre les nobles et la classe inférieure. La science des plus fortes têtes des stanitza ne consiste que dans la lecture, l'écriture et le calcul le plus simple. Ils n'ont guère d'autres livres que des livres d'église, qui ne sont pas intelligibles pour tous, parce que l'on y emploie le slavon qui s'écrit avec d'autres caractères que le russe, et qui offre des dissemblances notables avec cette dernière langue. L'imprimerie, qui est établie dans leur capitale, ne publie que des documents officiels relatifs à leur administration, et nul auteur kosak ne donne d'occupation aux presses de son pays. Ils n'exercent aucun art mécanique qui mérite véritablement ce nom. Des moulins à eau, grossièrement installés, et des moulins à vent à huit ailes leur donnent la quantité de farine nécessaire à la consommation locale. On rencontre rarement parmi eux des forgerons et des charpentiers; moins souvent encore des maçons; aussi la plupart de leurs habitations et de leurs églises sont-elles

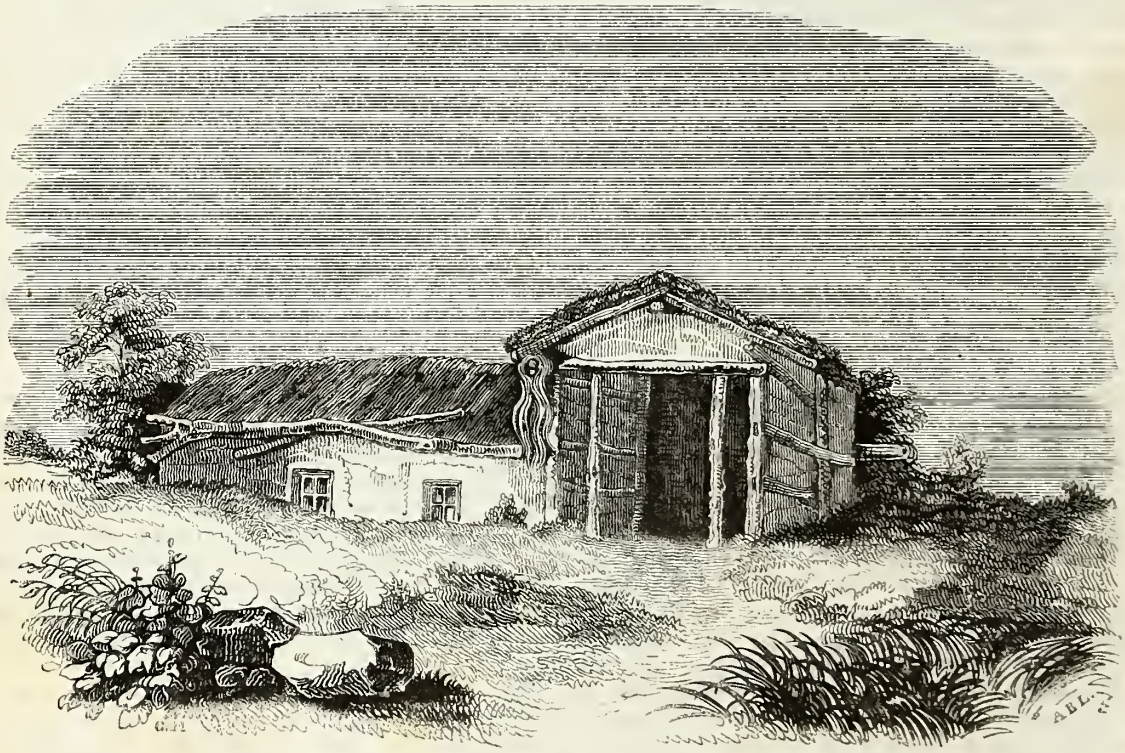

(Cuisine sous terre dans la steppe, au relai de poste de Javorovo. — Voy. p. 79.)

construites par des ouvriers russes. Ils bâtissent des maisons de bois et des églises de brique et d'argile dans des endroits où abondent les pierres propres à bâtir et à donner de la chaux; et si on leur demande pourquoi ils n'usent pas de ces matériaux placés à proximité, ils s'en excusent sur ce que la nature de la pierre ne leur permet pas de la tailler *à la hache;* car la hache est l'instrument favori du Russe, qui la manie avec dextérité; et c'est littéralement parlant que j'ai vu parementer à la hache les édifices en pierre calcaire tendre que l'on bâtit à Odessa.

Malpropreté. — Nous n'eûmes ni le temps ni l'occasion de voir dans leur intérieur beaucoup de familles de l'aristocratie du pays; mais, à en juger par les relations que nous avons eues, les Kosaks auraient encore de nombreux emprunts à faire aux formes de notre civilisation occidentale. Ils brossent bien leur uniforme, mais ils se soucient peu d'étendre la propreté jusqu'à eux-mêmes. Croirait-on qu'ils en sont encore à se moucher avec leurs doigts dans l'intérieur des appartements? C'est pour eux chose aussi simple que pour nous l'usage des mouchoirs.

L'usage antique de boire dans un même verre s'est conservé chez eux dans toute sa rigueur, et quelquefois j'ai été obligé, sous peine de passer pour un incivil, de porter à ma bouche l'eau-de-vie que le maître de la maison avait goûtée avant moi *par politesse.* On mange souvent dans la même assiette, et l'on se contente, à la fin d'un repas, d'essuyer les plats avant de les faire servir de nouveau. Dans les petites auberges russes on paraissait fort étonné de l'insistance avec laquelle nous réclamions un verre et une assiette pour chacun de nous; et j'excitai presque l'indignation d'une de mes hôtesses du pays kosak en refusant de manger dans un plat non lavé, où le matin même je venais de trouver un peigne, et quel peigne! — Ces gens, si peu dégoûtés les uns des autres, poussent la délicatesse à l'excès pour certaines choses. Jamais ils ne se serviraient d'un vase où un chien aurait bu, même après l'avoir nettoyé à plusieurs reprises. Les chiens sont très nombreux chez les Kosaks; chaque famille en possède deux ou trois; cependant ils passent pour impurs. On en fait des gardiens; jamais des amis de la maison. Aussi avons-nous remarqué avec quelle facilité ces animaux à demi sauvages s'attachaient à nous quand nous leur avions donné deux ou trois fois à manger.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

VICENCE.

(Une Place de Vicence, en Lombardie.)

Chaque ville en Italie a une physionomie particulière. Ce n'est pas seulement la nature, c'est l'art aussi qui change d'aspect à mesure qu'on passe de l'une à l'autre; en sorte qu'on trouve dans les monuments des moins importantes quelque chose d'expressif et d'original qui vous avertit qu'une civilisation caractéristique a passé par là. Vicence est située à moitié chemin de Vérone et de Padoue, au pied du versant méridional des Alpes tyroliennes; quoiqu'elle ne soit séparée que par quelques lieues de ses deux voisines, elle ne leur ressemble point.

Elle est bâtie sur une petite élévation, entre deux collines qu'elle unit, et dont la verdure couronne admirablement ses monuments: sur celle qui s'avance au midi, comme le dernier cap des Alpes, au milieu des plaines de la Lombardie, on aperçoit de loin la chapelle de la *Madona del Monte*, célèbre en Italie; une rampe conduit du bas de la colline jusqu'au seuil de cette église, qui est, pour ainsi dire, l'acropole de Vicence.

La ville, cachée entre ces deux collines comme dans une corbeille, est petite, mais digne du plus haut intérêt. Il est impossible de voir plus d'architecture assemblée sur un pareil espace. Cette architecture a un type spécial. Ce qui domine à Vérone, ce sont les basiliques de briques antérieures à l'invasion du style allemand; ce qui distingue Vicence entre toutes les villes italiennes, ce sont ses palais. On dirait une pépinière de gentilshommes qui, retranchés dans cette forteresse, ont voulu exprimer par des constructions particulières la noblesse de leur rang et la fierté de leurs pensées.

On voit bien vite que ces constructions peuvent se diviser

en deux séries parfaitement tranchées. Les unes appartiennent au style que les Italiens appellent allemand; c'est le gothique marqué bien souvent d'un fort accent de style arabe ou oriental. Les palais qui en portent l'empreinte sont antérieurs à la Renaissance, et datent pour la plupart du quatorzième et du quinzième siècles. Les autres constructions sont au contraire de l'époque de la Renaissance, et elles lui ont donné ses modèles les plus élégants et les plus riches. Palladio, qui est, à bien prendre, le dernier régulateur du mouvement classique de l'architecture, était né à Vicence dans le cours du seizième siècle; ses compatriotes mirent son talent à profit. On rencontre à tous les coins de rue de sa ville natale des œuvres signées de son nom. A côté du sien, on en remarque un autre, celui de Vincent Scamozzi, autre Vicentin dont les ouvrages offrent une sévérité qui est l'effet de l'austérité de son goût, si elle n'est le signe de son défaut d'imagination. Au même siècle Vicence produisit le Trissin, qu'on peut regarder comme le premier poëte classique de l'Italie, en ce sens que ce fut lui qui, par sa tragédie de *Sophonisbe*, donna le premier exemple de la scrupuleuse imitation des anciens. Vicence est donc une des villes où, sous les deux formes de l'architecture et de la poésie, la Renaissance a produit ses résultats les plus rigoureux.

Les livres et les guides qu'on trouve dans cette ville ne veulent parler que de ce qui a rapport à cette époque. Mais il faut se garder de les croire et de les imiter. Les palais du quatorzième et du quinzième siècles ont de quoi suffire à l'enthousiasme le plus légitime; ils sont dessinés avec une naïveté ravissante et ornés avec le goût le plus exquis. Voici la description rapide de la façade de l'une de ces habitations, qui est située près de l'auberge du Chapeau-Rouge. Rez-de-chaussée très haut, sans fenêtre, comme pour dire qu'il n'était habité par personne; une grande porte, dont le plein cintre est admirablement jeté, et dont les chambranles sont ornés d'arabesques très déliées sur pierre vive. Cette porte n'est point placée au milieu de l'édifice; on va en voir la raison. Au premier étage, à gauche, une fenêtre isolée; les chambranles en sont formés par des colonnettes engagées, dont le chapiteau touffu sert lui-même de base à une ogive: le petit balcon qui l'accompagne répète le dessin et les colonnettes de la fenêtre; il est de la plus belle forme rectangulaire, et porte à ses encognures des sculptures grotesques posées sur son entablement. Après cette fenêtre, vient une galerie composée de trois fenêtres qui se touchent, dont les colonnettes sont aussi surmontées d'ogives, et dont un grand balcon reproduit aussi la donnée. Après la galerie, une autre fenêtre isolée avec un petit balcon, pour faire pendant à la première. Arrivé à ce point on se trouve à plus de la moitié de la largeur de l'édifice, et précisément au-dessus de la grande porte; l'axe véritable de la maison passe par là; ici une mesure morale a été en quelque sorte substituée à la mesure matérielle, qui est la seule qu'on reconnaisse aujourd'hui. Toute la partie du premier étage que nous venons de décrire servait à la vie publique de ses hôtes; elle contenait leurs salles de réception. Sur l'autre côté, qui est beaucoup plus étroit et plus simple, leur vie intime se dessine avec une égale transparence: deux fenêtres très rapprochées, une fenêtre un peu plus éloignée vers l'angle droit, toutes trois à colonnettes engagées et à ogives, mais sans balcon, indiquent la chambre à coucher, et un cabinet attenant. Le second étage répète entièrement le premier. Indépendamment de la beauté des proportions, du fini de l'exécution, et du caprice du travail, il faut admirer dans ce plan la traduction du dedans par le dehors, qui est le véritable but des arts plastiques. Ce charmant palais que je viens de décrire, et qui avait dû passer autrefois pour un modèle de majesté et d'élégance, avait l'air inhabité; et sous sa belle porte, par où tant de grands seigneurs avaient sans doute passé, travaillait un savetier.

Quelquefois les palais du quinzième siècle reposent sur des portiques, qui sont, pour ainsi dire, la livrée indispensable des habitations populaires de l'Italie. Les colonnes du portique et celles des galeries du premier étage présentent alors un ensemble plein de grâce. D'autres fois encore les ogives qui surmontent les chapiteaux des fenêtres dessinent des trèfles, forment des rosaces composées, ou s'enlacent d'une fenêtre à l'autre, de manière à devenir des compartiments d'arcades cintrées; toutes ces figures remplacent par leurs broderies la partie de mur qui existe ordinairement entre le premier et le second étage. Mais c'est surtout à Venise qu'on voit des exemples nombreux de cette espèce de décoration.

Le caractère le plus général de tous ces palais, c'est la beauté de leurs fenêtres, qui ont quelque chose de particulièrement svelte: elles doivent cet élancement à l'ogive qui les élève; mais on retrouve avec plaisir le souvenir de ces charmantes proportions dans les fenêtres classiques dessinées pour les palais voisins par Palladio, Scamozzi et leurs successeurs; on en reconnaît les traces jusque dans les maisons les plus ordinaires, comme on le pourra voir dans la gravure qui accompagne cet article. Si j'avais une maison à faire bâtir, je voudrais que les portes en fussent dessinées à Vérone, et les fenêtres à Vicence.

Les palais que Palladio a dessinés dans sa ville natale sont de grandes masses d'architecture, d'un aspect imposant, mais où règne toujours la plus riche élégance. Ce qui les distingue essentiellement, c'est l'emploi habile des colonnes que l'artiste a fait servir à déguiser les murs. De belles fenêtres, appuyées sur de beaux entablements, ouvertes entre de belles colonnes, qui sont tantôt colossales dans les monuments publics, tantôt fines, élégantes et courtes dans les habitations privées, telle est la forme dominante des œuvres de Palladio. N'est-ce pas dans les colonnes des anciens portiques de Vicence, et de ses galeries gothiques, qu'il a puisé ce goût? Il a certainement ennobli son modèle; mais n'en laisse-t-il pas regretter la simplicité, la finesse et la sincérité?

La place que notre gravure représente est en quelque sorte le sanctuaire de Vicence. Les deux colonnes qui s'offrent sur le premier plan ne se rattachent à aucun souvenir important; elles sont d'une seule pièce, de pierre vive des carrières du pays, et posées sur un piédestal octogone, orné de bas-reliefs. A gauche, sur les derniers plans, s'élève le plus bel ouvrage de Palladio. La basilique où l'on rendait la justice, et qui datait de l'invasion des Goths en Italie, eut besoin au seizième siècle d'une enveloppe qui soutînt les constructions intérieures. Le projet de Palladio l'emporta sur ceux de Jules Romain et d'une foule d'autres architectes; il fonda sa réputation. La salle qu'il s'agissait de conserver était au premier étage, et fort semblable à la salle des Pas-Perdus de notre palais de justice. Au-dessous d'elle se trouvaient des passages, des marchés, des maisons d'une élévation considérable; et il fallait respecter toutes ces servitudes. La hauteur de l'édifice était donc partagée en deux parties immenses, qu'il était très difficile de lier; Palladio les a entourées de deux étages de portiques gigantesques où il a proportionné la largeur des arcs avec leur grandeur au moyen de colonnes qui en dissimulent l'étendue. La difficulté est admirablement vaincue; mais alors même qu'on ne saurait rien des conditions de la construction, la perspective qu'elle offre serait encore un sujet d'étonnement et d'enthousiasme; elle respire une hardiesse pleine de richesse et de luxe, à laquelle on ne peut refuser son hommage. Le portique s'arrondit merveilleusement par derrière; un escalier immense conduit à la grande salle de la basilique. Toute la bâtisse est en pierre vive, dont la couleur et la solidité le disputent au plus beau marbre.

A droite, en face de la basilique, on aperçoit, à l'angle d'une rue, un petit hôtel dont Palladio a su agrandir la figure par d'immenses colonnes jetées de la base au sommet de l'édifice.

POÉSIES DU NORD.

(Voy. p. 21.)

III.

LE PETIT CHARBONNIER.

Traduit du suédois de G. Geiier

Dans le bois, mon père est assis près de son four à charbon. Ma mère est à la maison et file. Attendez; je deviendrai grand aussi, et je me choisirai une fiancée selon mon goût. Mais tout est si sombre au loin, au loin dans la forêt.

J'ai quitté notre cabane de bonne heure. Tout va bien tant que le soleil brille. J'apporte à mon père ce dont il a besoin. Mais voici l'heure du soir. Tout est si sombre au loin, au loin dans la forêt.

Je n'ai pas peur dans le sentier vert que j'ai suivi tant de fois pour aller à la forêt. Mais les sapins sont si obscurs; les montagnes projettent de grandes ombres. Tout est si sombre au loin, au loin dans la forêt.

Tra la la. Soyons gai comme l'oiseau qui vole. Je veux chanter, danser. Hélas! j'entends dans les montagnes un murmure si triste, et les mots de ma chanson me semblent si lourds. Tout est si sombre au loin, au loin dans la forêt.

Que ne suis-je auprès de mon vieux père! J'entends les ours mugir. L'ours est un être terrible. Il n'épargne ni grands ni petits. Tout est si sombre au loin, au loin dans la forêt.

La nuit est si épaisse. Elle tombe sur le chemin désert comme un manteau. J'entends bruire et gémir entre les pierres et les broussailles, et les trolles * s'avancent à travers le feuillage. Tout est si sombre au loin, au loin dans la forêt.

Ah! mon Dieu! en voilà un, en voilà deux qui m'attendent. Ils me regardent et se balancent l'un près de l'autre. Que Dieu me protège! Pauvre enfant! Il faut courir; il y va de ma vie. Tout est si sombre au loin, au loin dans la forêt.

Le visage enflammé, le cœur tremblant, le petit charbonnier arrive auprès de son père et tombe devant lui. — Sois le bienvenu, dit le vieillard, sois le bienvenu, mon fils. — Hélas! s'écrie l'enfant, j'ai vu des trolles; j'en ai vu une quantité. Tout est si sombre au loin, au loin dans la forêt.

— Mon fils, j'ai été ici pendant de longues années, et, avec l'aide de Dieu, je m'y suis trouvé bien. Celui qui peut lire son *Pater noster* ne craint ni trolles ni diable, quand même tout serait très sombre dans la forêt.

IV.

NOSTALGIE.

Traduit du suédois de Wahlin

Wahlin, né en 1805, prédicateur de la cour en 1828, archevêque d'Upsal et primat du royaume en 1836, a publié un recueil de psaumes et un volume de poésies qui lui assurent une place distinguée parmi les poëtes de la Suède. La pièce que nous publions ici a souvent été citée comme une de ses meilleures compositions. Elle a pour titre *Hemsürckan* (Nostalgie). C'est la nostalgie de l'âme fatiguée de ce monde qui aspire à retourner dans les sphères éternelles dont elle pressent le bonheur.

Où s'en va le soupir de mon sein agité? O mon cœur, où s'en va ta voix suppliante? Etranger sur le rivage désert, je sens en moi un désir, un désir si ardent! Je voudrais m'en aller au-delà des mers dans le monde inconnu.

J'ai marché assez long-temps par la voie de l'expérience, par la bonne et par la mauvaise. Je sais comme les jours s'écoulent pareils à des vagues qui se suivent l'une et l'autre, et meurent sur la grève avec un son lourd et uniforme.

J'ai entendu le cri de la joie et le cri de la douleur, avec toutes leurs vieilles accentuations que chacun connaît. Leur voix est la même. Elle n'offre que des variations arrangées par les hommes comme un passe-temps.

En été, la terre reprend sa parure de fiancée; en hiver, elle se revêt d'un voile de deuil. C'est ce qu'elle a fait auparavant, c'est ce qu'elle fait encore. En automne, elle pleure; au printemps, elle essuie ses larmes avec une joie d'enfant.

La paix et la guerre traversent tour à tour cette terre tremblante. Les sages ont parlé en termes pompeux de liberté, de vertus et d'âge d'or. Ils ont apporté leur flambeau devant les rois qui, dans une heure de fatigue, ont juré une paix éternelle.

Ce qu'ils ont dit une fois, ils le redisent aujourd'hui; ce qu'ils ont juré, ils le jurent encore. Pendant ce temps, la terre continue à rouler, et l'âge d'or et la paix éternelle ne peuvent poser un pied ferme sur un sol mouvant.

Je vois comme les saisons se suivent sur ce globe; mais je ne vois rien de nouveau sous le soleil. Sous cent formes différentes, ce qu'on observe ici est toujours la même chose. La surface de la terre varie, mais la terre tourne comme de coutume sur son axe.

Je sais comment les habitants de cette île du monde naissent et comment ils meurent, et comment ils s'agitent pareils aux moucherons qui voltigent aux rayons du soleil, jusqu'à ce que la nuit mette fin à leurs alliances, à leurs combats.

Jusqu'à présent mes années ne sont pas nombreuses. Je suis loin encore de l'âge de mes pères. Mais j'ai vu à satiété ce qui se passe dans le monde. Il est ce qu'il a été. Voilà ce que l'expérience m'a démontré; voilà ce que j'ai compris.

A présent je dépose mon bâton de pèlerin. Je porte mes regards sur cet océan paisible et parsemé d'étoiles. Je ne peux cesser de vous contempler, îles brillantes, mers qui gardez encore l'azur du jour quand le jour nous a quittés.

Oh! laissez-moi suivre le flambeau que vous montrez à mes yeux. Rien ne m'attire plus dans ce monde que je connais. Sur ce sol orageux je ne respire pas en liberté. Je voudrais m'en aller au-delà des mers dans le monde inconnu.

* Les lutins du Nord.

La loy d'un plaisir qu'un amy fait à l'autre, c'est que l'un, tout incontinent, oublie d'avoir donné, et l'autre se souvienne éternellement d'avoir reçu.

SÉNÈQUE, *Des Bienfaits.* — Trad. de Malherbe.

La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est confusion; l'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie.

PASCAL.

CHARLES X,

CARDINAL DE BOURBON.

(Voyez, sur les Monnaies frappées à son nom, 1835, p. 109, fig. 53, et p. 303.)

Le personnage dont nous donnons ici le portrait n'est célèbre dans l'histoire que par le rôle passif qu'on lui fit jouer dans les troubles de la Ligue, ou plutôt par celui qu'on fit jouer à son nom; car pendant le peu de durée de son règne illusoire, le prétendu Charles X était malade et prisonnier.

Charles de Bourbon, cinquième fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon; frère puîné d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père de Henri IV, était né à la Ferté-sous-Jouare, le 22 septembre 1523. C'était un homme fort ordinaire, à qui sa haute

naissance avait valu de bonne heure les plus éclatantes dignités de l'Eglise. Evêque de Nevers à treize ans, de Saintes à dix-neuf, créé cardinal du titre de Saint-Sixte à vingt-trois ans, par le pape Paul III; en 1548, archevêque de Rouen, deux ans après il posséda en outre plus de vingt abbayes, parmi lesquelles on comptait les plus éminentes et les plus riches de la France; celles de Saint-Denis, de Saint-Ouen de Rouen, de Jumiéges, de Corbie, etc. Cette accumulation de bénéfices en faisait l'un des princes les plus riches de l'Europe; disposant d'aussi énormes revenus, il aurait pu, dans des temps de troubles comme ceux où il vécut, se mettre en réalité à la tête des affaires, s'il avait eu une véritable ambition et la capacité nécessaire pour la soutenir. Loin de là, le cardinal de Bourbon mena une vie très ordinaire, visitant quelquefois ses abbayes, faisant le voyage de Rome pour l'élection de Paul IV, sans jamais saisir aucune occasion de déployer des talents ou d'acquérir une importance personnelle. Aussi l'histoire de sa vie peut-elle se borner à quelques dates.

En 1551, sous Henri II, il fut nommé lieutenant-général au gouvernement de Paris et Ile-de-France; en 1561, il assista au colloque de Poissy; il prit part aussi aux états-généraux d'Orléans et de Rouen, et accompagna, en 1565, le roi Charles IX dans un voyage à Bayonne. La même année, Pie IV le fit son légat à Avignon, où il asista à un concile provincial tenu en cette ville en 1569, et en 1580 il présida l'assemblée générale du clergé de France à Melun.

En 1572, il fut élevé à l'évêché, comté-pairie de France, de Beauvais. Le jour de la fête de l'Ascension, le 30 avril 1575, la voûte qui soutenait le clocher de la cathédrale, élevé à 48 toises de hauteur au-dessus de la maçonnerie, élevée elle-même de 24 toises depuis le sol, tomba entièrement. Charles IX contribua à la réparation de cet édifice, et le cardinal de Bourbon vendit à cet effet, moyennant 30 000 livres, l'hôtel que les évêques de Beauvais avaient à Paris rue des Billettes, et les bois de haute futaie appartenant à l'évêché.

(Le cardinal de Bourbon, Charles X, roi de la Ligue.

En 1588, à la seconde assemblée des états de Blois, Henri III, ayant appris qu'il s'était laissé entraîner dans le parti de la ligue, et craignant qu'on se servît de son nom contre lui, comme on le fit plus tard contre Henri IV, le fit conduire prisonnier d'abord à Tours, puis à Fontenay-le-Comte en Poitou.

Henri III mourut assassiné en 1589. Aussitôt le duc de Mayenne proclama le cardinal roi de France, sous le nom de Charles X. C'était en effet le meilleur choix que pût faire la maison de Lorraine pour gagner du temps et se préparer, à l'ombre de ce fantôme de royauté, à placer un de ses membres sur ce trône, dont le roi de Navarre, aîné de la branche des Bourbons et héritier de la branche de Valois, était exclu par son protestantisme. Dans l'ordre naturel de succession, le cardinal venait après son neveu, qui n'avait pas d'enfants; ce terme moyen pouvait donc gagner à la ligue ceux des catholiques qui, tout en craignant l'avénement au trône d'un prince protestant, ne voulaient pas d'un roi qui ne fût point légitime. Les Lorrains, à la faveur du nom de Charles X, pouvaient donc continuer de saper la puissance du Béarnais, et préparer les voies à l'avénement de leur maison. Le 5 mars 1590, le parlement rendit un arrêt imprimé la même année, dans lequel il reconnaissait Charles X pour vrai et légitime roi de France. La ligue fit en conséquence graver un sceau et des monnaies à l'effigie du prétendu Charles X; on parla même d'obtenir une dispense du pape pour faire épouser à ce prélat de soixante-six ans la veuve du duc de Guise. Pendant ce temps, le cardinal souffrait de la gravelle dans sa prison de Fontenay, que le duc de Mayenne ne songea pas un instant à lui ouvrir. Il craignait trop ce projet de mariage, qui n'aurait profité qu'aux enfants de son frère qu'on voulait faire adopter par le vieux cardinal, afin que l'aîné devînt son successeur. Du reste il paraît que le cardinal, loin d'approuver tout ce qui se fit en son nom, adressa une lettre à Henri IV pour le reconnaître comme son roi légitime. Au milieu de ce conflit d'ambitions, le roi de la ligue mourut dans sa prison, le 5 mai 1590. Les chefs de la ligue ne voulant pas reconnaître Henri IV, et n'osant se déclarer entre le roi d'Espagne et les Guises, continuèrent d'inscrire le nom du cardinal sur les monnaies après sa mort.

En 1594, l'année même de l'entrée d'Henri IV, le même parlement qui avait proclamé Charles X rendit un autre arrêt solennel contre la royauté de ce prince. Il fut ordonné de rayer son nom sur tous les registres et actes publics où il avait été inscrit.

Notre gravure a été faite d'après une petite peinture sur bois, qui a fait partie du cabinet du grand Colbert, et au bas de laquelle on lit : CHARLES, CARDINAL DE BOURBON. Cette peinture, précieuse comme document historique, est en même temps remarquable sous le rapport de l'exécution; elle appartient aujourd'hui à l'un de nos plus célèbres peintres, M. Paul Delaroche.

Il y a eu un autre cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, qu'il ne faut pas confondre avec le roi de la ligue.

TOMBEAU DE SIXTE IV

A SAINT-PIERRE DE ROME.

Le pape Sixte IV était fils d'un pêcheur du village de Celle, à cinq lieues de Savone, dans l'Etat de Gênes. Il avait une grande réputation de science, et il professa dans les universités de Padoue, de Bologne, de Pavie, de Sienne, de Florence et de Pérouse. Il devint ensuite général des Cordeliers, et enfin il succéda au pape Paul II, le 9 août 1471. Les souvenirs historiques de son pontificat sont peu nombreux : il arma une flotte contre les Turcs; il enrichit de beaucoup d'ouvrages rares et précieux la bibliothèque du Vatican. On lui reproche d'avoir montré trop de passion contre Venise et contre les Médicis, et d'être entré dans la conspiration des Pazzi à Florence. Il mourut, suivant son épitaphe, le 13 août 1483, à soixante-dix ans. Son successeur fut Innocent VIII.

Son tombeau, que l'on voit à Saint-Pierre de Rome, dans la chapelle du Saint-Sacrement, est tout entier en bronze

sa hauteur est de trois palmes et demie, sa largeur de quinze palmes, et sa longueur de vingt *. Le style de ce monument n'est pas d'un goût très pur et très sévère. Il est plus remarquable par la grâce et par la richesse que par la simplicité ou la grandeur. Sixte IV est couché sur le dos, les mains jointes sur la poitrine; il est revêtu des plus somptueux vêtements pontificaux; sa tête, ornée de la triple couronne ciselée et incrustée de pierres précieuses, repose sur deux coussins. Autour de lui, et sur les quatre côtés du tombeau, sont des figures allégoriques qui représentent les arts et les vertus. Derrière la tête du pape est la Charité avec une corne d'abondance et des enfants, dont l'un est suspendu à son sein; à ses pieds la Force, qui d'une main brandit une lance, et de son bras gauche s'appuie contre une colonne; aux côtés, la Foi qui porte une croix et un calice; la Prudence avec le miroir et le serpent; la Justice,

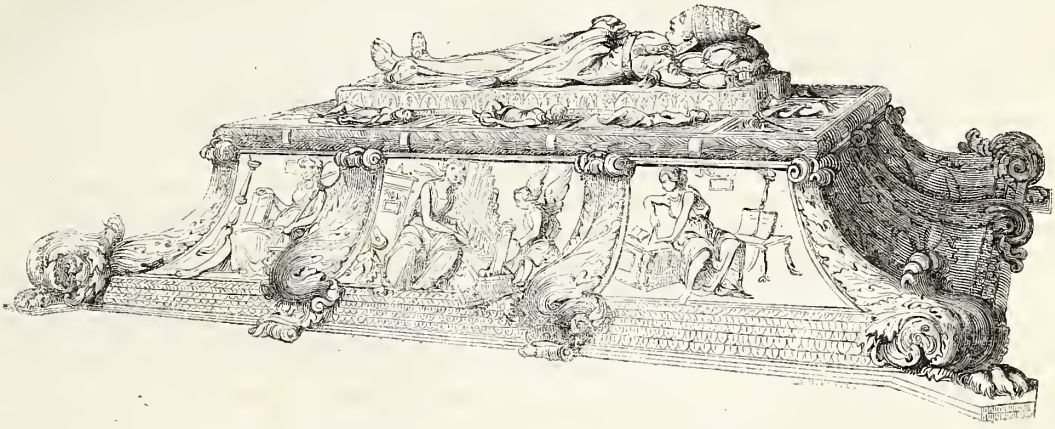

(Tombeau de Sixte IV, à Saint-Pierre de Rome, par Antoine Pollajolo.)

l'Espérance, etc. Dans les encadrements latéraux sont la Philosophie, la Théologie, la Géométrie, la Rhétorique, la Dialectique, l'Astrologie, l'Arithmétique, la Musique, la Perspective, et la Grammaire. Il y a dans ces bas-reliefs, ainsi que dans les bordures qui les séparent, une profusion extraordinaire de détails et d'ornements. Quatre griffes de lion sont figurées en relief aux quatre coins.

Antoine Pollajolo était Toscan. Il exécuta ce tombeau en 1493, par ordre de Jules II. Cet artiste est plus célèbre encore par le monument funéraire d'Innocent VIII, qui est aussi à Saint-Pierre.

LE TRAITÉ DES DELITS ET DES PEINES DE BECCARIA.

Le *Traité des délits et des peines* de Beccaria est un des livres auxquels les amis de l'humanité doivent de la reconnaissance. Sans être d'une portée philosophique transcendante, précisément peut-être parce qu'il se trouvait à la portée de tous les esprits, et mieux encore de tous les cœurs, il a eu une immense influence sur cet adoucissement général de la législation criminelle, qui se trouve si bien en harmonie avec l'état actuel de nos mœurs. Le but de Beccaria fut de tempérer la rigidité excessive des peines qui faisait que la loi, au lieu de se présenter aux yeux des peuples comme une puissance impassible, semblait au contraire une puissance cruelle, passionnée, pleine d'amour, non pour la justice, mais pour la vengeance. Le chapitre dans lequel Beccaria traite de la torture est un chef-d'œuvre: il ne nous semblerait aujourd'hui qu'un tissu de lieux communs, tant les idées qu'il renferme sont devenues vulgaires. Cette vulgarité fait leur éloge. Il faut songer que, il y a un siècle à peine quand ce livre parut, malgré le progrès des lumières, les magistrats ne se faisaient aucun scrupule de faire torturer, et torturer affreusement, les innocents, dans le seul but d'arriver à la découverte de la vérité. Il leur coûtait peu de commettre eux-mêmes une suite d'iniquités pour se mettre en état d'en punir une seule. « La torture, disait Beccaria, est un sûr moyen de condamner les innocents faibles et d'absoudre les scélérats robustes. » On a renoncé presque chez tous les peuples à la torture dans les instructions criminelles. Là où la torture existe encore, elle se cache dans la profondeur des cachots; elle sait qu'elle est criminelle, et que désormais condamnée par l'opinion du monde, elle n'a pas le droit de s'étaler comme autrefois aux yeux des hommes. Le chapitre dans lequel Beccaria traite de la peine de mort conserve aujourd'hui plus d'intérêt, et convient peut-être mieux encore pour donner une idée de son style et du tour ordinaire de sa parole. Je laisse de côté ce qu'il dit du droit qu'ont les hommes de donner la mort à l'un de leurs semblables, comme étant sujet à plus de contestations que ce qu'il dit de l'utilité de cette peine. Voici sa comparaison entre l'effet de la peine de mort et celui de la servitude perpétuelle, autrement dit des travaux forcés à perpétuité:

« Ce retour fréquent du spectateur sur lui-même, *Si je commettais un crime, je serais réduit toute ma vie à cette malheureuse condition*, fait une bien plus forte impression que l'idée de la mort que les hommes voient toujours dans un lointain obscur. La terreur que cause l'idée de la mort a beau être forte, elle ne résiste pas à l'oubli si naturel à l'homme, même dans les choses les plus essentielles, surtout lorsque cet oubli est appuyé par les passions. Règle générale: les impressions violentes surprennent et frappent, mais leur effet ne dure pas... La peine de mort infligée à un criminel n'est, pour la plus grande partie des hommes, qu'un spectacle, ou un objet de compassion ou d'indignation. Ces deux sentiments occupent l'âme du spectateur bien plus que la terreur salutaire que la loi prétend inspirer. Mais pour celui qui est témoin d'une peine continuelle et modérée, le sentiment de la crainte est le dominant, parce qu'il est le seul. Dans le premier cas, il arrive au spectateur du supplice la même chose qu'au spectateur d'un drame; et comme l'avare retourne à son coffre, l'homme violent et injuste retourne à ses injustices. Afin qu'une peine soit juste, elle ne doit avoir que le degré d'intensité qui suffit pour éloigner les hommes du crime. Or, je dis qu'il n'y a point d'homme qui avec un peu de réflexion, puisse balancer entre le crime, quelque avantage qu'il s'en promette, et la perte entière et perpétuelle de sa liberté. Donc l'intensité de la peine

* La palme (*il palmo*) est une mesure italienne qui est égale à 8 pouces 3 lignes et demie.

d'un esclavage perpétuel a tout ce qu'il faut pour détourner du crime l'esprit le plus déterminé, aussi bien que la peine de mort. J'ajoute qu'elle produira cet effet encore plus sûrement. Beaucoup d'hommes envisagent la mort d'un œil ferme et tranquille; les uns par fanatisme, d'autres par cette vanité qui nous accompagne au-delà même du tombeau, d'autres par un dernier désespoir qui les pousse à sortir de la misère ou à cesser de vivre. Mais le fanatisme et la vanité abandonnent le criminel dans les chaînes, sous les coups, dans une cage de fer; et le désespoir ne termine pas ses maux, mais les commence. »

Remarquons ici combien Beccaria est éloigné de cette fausse philanthropie qui, prenant de préférence sous sa protection les citoyens les plus criminels, voudrait adoucir une à une toutes leurs souffrances, et embellir autant que possible leur existence, parce qu'elle les considère comme des victimes. La justice, quand elle frappe sur le coupable, n'en fait point sa victime : elle le réduit au sort que sa conduite a mérité, et lui donne la vraie place dont il est digne. Ne serait-il pas scandaleux que des hommes qui ont mérité par leur méchanceté la réprobation de la société, rencontrassent dans la tranquillité des prisons une vie plus opulente et plus heureuse que le malheureux qui gagne péniblement son pain à la sueur de son front? Non seulement un tel ordre ne serait pas juste, mais il pourrait devenir d'un exemple funeste. Quelle amorce jetée au crime qu'une prison qui, loin d'être un objet d'effroi, deviendrait, dans les impatiences de la misère, un objet de convoitise ! Quelle terrible leçon à la justice sociale que celle que lui donnent ces malheureux qui se décident à devenir criminels, dans le seul espoir d'être privés de leur triste liberté et condamnés à vivre dans la servitude plus heureuse des prisons ! C'est là sans doute ce qui inspirait Diderot lorsqu'il faisait sur le passage de Beccaria que nous venons de citer la remarque suivante :

« J'observe que l'auteur renonce ici, et avec raison, au principe de douceur et d'humanité envers les criminels. « Dans les chaînes, sous les coups, dans une cage de fer, » le désespoir ne termine pas ses maux, mais il les com- » mence. » Ce tableau est plus effrayant que celui de la roue, et le supplice qu'il présente est en effet plus cruel que la plus cruelle mort. Mais parce qu'il donne des exemples fréquents et durables, son efficacité le rend préférable au dernier supplice qui ne dure qu'un instant, et sur lequel les criminels déterminés prennent trop souvent leur parti. Voilà, selon moi, la bonne raison pour préférer à l'homicide un long et douloureux esclavage. »

Quel homme fut plus humain que celui qui écrivait ces lignes ! Quel cœur plus ardent et plus tendre que le sien ! Quelle âme plus enthousiaste du bonheur des hommes ! C'est lui cependant qui trouvait, comme Beccaria, l'avantage de la peine de la servitude sur la peine de mort, en ce qu'elle est plus cruelle et plus terrible. Mais c'est qu'il ne faut point voir l'intérêt de la société dans ce qui est l'intérêt du petit nombre, ni vouloir conserver du bien-être à une poignée de criminels, au risque de compromettre la sécurité de tous les honnêtes gens. C'est par amour de l'humanité qu'il faut être sévère envers ses ennemis. La seule grâce vraiment sage, humaine, bien entendue pour eux comme pour tout le monde, qu'il y ait à faire aux criminels, est leur amélioration morale. C'est là un des devoirs de la justice humaine, devoir plus impérieux encore que celui de la punition. C'est de quoi ni Beccaria ni Diderot ne semblent s'être assez préoccupés. Quoi ! ce scélérat, en égorgeant un de ses semblables pour s'enrichir à ses dépens, s'est excommunié lui-même de la famille des hommes, et vous ne songez qu'à le maintenir dans cet état sacrilége d'excommunication ! Oui, sans doute, demandez que l'on ne s'applique pas à lui rendre moins dure la privation de sa liberté, en le déchargeant du poids de ses fers, en lui adoucissant les horreurs de sa prison : l'expiation du crime n'est point un mal; elle est un bien, non seulement pour la société à qui elle sert d'exemple, mais pour le coupable lui-même qui, dans son repentir, s'il est sincère, doit être le premier à la bénir. La condition essentielle pour que la peine cesse d'être inhumaine n'est donc pas qu'elle cesse d'être durement frappée, mais qu'elle cesse d'être inutile au redressement moral du coupable. L'histoire de l'Eglise est pleine de criminels convertis, qui, d'eux-mêmes, par la seule inspiration de leur conscience, ont été dans l'austère servitude des cloîtres, vêtus de la bure, portant le cilice aux pointes de fer, dans le jeûne, dans les veilles, sous les coups de la sanglante discipline, demander à Dieu par toute une vie de souffrance, de contrition, d'abnégation, le rachat de leurs fautes et la réhabilitation morale. Ce n'est pas le criminel saintement repentant qui se plaindra jamais que sa prison soit trop cruelle; mais c'est lui qui se plaindra peut-être que le pain du corps soit trop doux et trop abondant, et celui de l'âme trop rare.

Je reviens à Beccaria. Je veux encore citer, pour donner une idée de la manière éloquente qu'il possède quelquefois, le tableau qu'il fait du méchant, s'enhardissant, par le mépris du dernier supplice, dans la carrière du crime qu'il médite déjà de s'ouvrir. Voici le raisonnement plein de vigueur et véritablement effrayant qu'il lui met dans la bouche :

« Quelles sont donc ces lois, dit l'assassin, qu'on veut que je respecte, et qui mettent une si grande différence entre moi et un homme riche ? Il me refuse un léger secours que je lui demande, et il me renvoie à un travail qu'il n'a jamais connu. Qui les a faites, ces lois ? les riches et les grands qui n'ont jamais daigné entrer dans la chaumière du pauvre, et qui ne lui ont jamais vu partager un morceau de pain moisi à ses enfants affamés et à leur mère éplorée. Rompons ces conventions funestes au plus grand nombre des hommes, et utiles à quelques tyrans. Attaquons l'injustice dans sa source. Je retournerai à mon état d'indépendance naturelle, et je vivrai libre et heureux des fruits de mon industrie et de mon courage. Il arrivera peut-être un temps de douleur et de repentir; mais ce temps sera court, et pour un jour de peine j'aurai plusieurs années de plaisir et de liberté. Roi d'un petit nombre d'hommes déterminés comme moi, je corrigerai les méprises de la fortune, et je verrai ces tyrans pâlir à la vue de celui que leur faste insultant mettait au-dessous de leurs chevaux et de leurs chiens. »

Ce discours est véritablement effrayant ! Comment y couper court, si l'éducation a été impuissante pour l'empêcher de naître dans la pensée, sinon en le prenant par sa base, et en enlevant au criminel, qui s'accommode de la peine de mort comme d'une sorte d'impunité, l'espoir dont il se berce ? « Non, faut-il pouvoir lui répondre, ne te » flatte pas qu'un dernier jour de peine, que ce jour » suprême, commun d'ailleurs à tous les hommes, suf- » fira pour expier ces années de plaisir et de liberté dont » tu veux jouir. Contemple ces malheureux, objets de com- » misération ou d'opprobre, qui chaque jour, sous tes » yeux, traversent nos villes. Comme tu médites de le faire, » ils ont entrepris de chercher dans le crime l'aisance de » leur vie. Vois ce qu'il leur en coûte. Compare les souf- » frances qu'ils ont endurées depuis tant d'années qu'ils gé- » missent dans les fers; celles qu'ils endureront pendant » tant d'années qu'ils y passeront encore avant que la mort » ne vienne terminer leur long supplice; compare, te » dis-je, ce sort dont tu ne saurais t'empêcher d'avoir toi- » même pitié, avec les faibles biens que leur a procurés leur » crime. Réfléchis mûrement, et vois s'il te convient de » changer la position, toute modeste qu'elle soit, que ton » travail peut te donner dans les rangs de la société, pour » une position dont la fin presque certaine est, non point

» la mort qne tu sais mépriser, mais une servitude éternelle, devant laquelle, malgré ton orgueilleux courage, » je te défie d'oser lever la tête. Il ne manque pas d'hom- » mes qui osent se jouer de la mort, et tu prends sans doute » exemple sur eux : en as-tu jamais vu qui osassent se » jouer de l'esclavage ?

C'est à peu près à ce langage, que nous avons cherché à rendre le plus concis possible, que reviennent les raisons alléguées par Beccaria, dans plusieurs chapitres, contre le discours que nous avons cité plus haut. On sent que nous ne pouvons nullement entrer ici dans tous les développements de cette grande question : nous ne traitons point de la peine de mort; nous cherchons seulement à donner quelques indications sur l'esprit d'un ouvrage célèbre. Au reste, son but général se résume parfaitement dans le dernier chapitre qui sert en quelque sorte de conclusion.

« De tout ce que nous avons vu, on peut tirer ce théorème général, très utile, mais peu conforme à l'usage reçu qui est le législateur ordinaire des nations

» *Pour qu'une peine ne soit pas une violence d'un seul ou de plusieurs contre un citoyen, elle doit être publique, prompte, nécessaire, la moindre qui soit possible dans les circonstances données, proportionnée au délit, fixée par la loi.* »

Le livre de Beccaria, écrit à Milan et en italien eut en France le plus grand succès, et y fit aussitôt la réputation de son auteur. On sentit l'avantage de lui donner la plus grande publicité possible, et l'abbé Morellet en fit sur-le-champ une traduction française. Ce fut le respectable Malesherbes qui l'encouragea à cette œuvre, non seulement de littérature, mais d'humanité. Il existe, dans une lettre de l'abbé Morellet à Beccaria, d'intéressants renseignements sur cette publication et sur l'effet qu'elle produisit à Paris; on nous saura peut-être gré d'en donner ici quelques extraits comme complément de ce que nous voulions dire sur le livre *Des délits et des peines.*

« C'est M. de Malesherbes, avec qui j'ai l'honneur d'être lié, qui m'a engagé à faire passer votre ouvrage dans notre langue. Je n'avais pas besoin d'être beaucoup pressé pour cela. C'était une occupation douce pour moi de devenir, pour ma nation et pour les pays où notre langue est répandue, l'interprète et l'organe des idées fortes et grandes, et des sentiments de bienfaisance dont votre ouvrage est rempli. Il me semblait que je m'associais au bien que vous faites aux hommes, et que je pourrais prétendre à quelque reconnaissance aussi de la part des cœurs sensibles à qui les intérêts de l'humanité sont chers. Je traduisis donc, et je lus ma traduction à M. d'Alembert et à quelques hommes de lettres qui connaissaient et admiraient l'original. Elle fut goûtée, et je la donnai à l'imprimeur au commencement d'août. . . . Il y a aujourd'hui huit jours que ma traduction a paru : je n'ai pas voulu vous écrire plus tôt, parce que j'ai cru devoir attendre que je pusse vous instruire de l'impression que votre ouvrage aurait faite. J'ose donc vous assurer, monsieur, que le succès est universel, et qu'outre le cas qu'on fait du livre, on a conçu pour l'auteur même des sentiments qui peuvent vous flatter encore davantage, c'est-à-dire de l'estime, de la reconnaissance, de l'intérêt, de l'amitié. Je suis particulièrement chargé de vous faire les remerciements et les compliments de M. Diderot, de M. Helvétius, de M. de Buffon. Nous avons déjà beaucoup causé avec M. Diderot de votre ouvrage, qui est bien capable de mettre en feu une tête aussi chaude que la sienne. M. de Buffon s'est servi des expressions les plus fortes pour me témoigner le plaisir que votre livre lui a fait, et il vous prie d'en recevoir ses compliments. J'ai porté aussi votre livre à M. Rousseau qui a passé par Paris en se retirant en Angleterre où il va s'établir. Je ne puis pas vous en dire encore son sentiment parce que je ne l'ai pas revu. M. Hume, qui vit avec nous depuis quelque temps, me charge aussi de vous dire mille choses de sa part. »

Le concert d'éloges, comme on le voit, était unanime. Beccaria fut vivement touché. Encore fort jeune (il n'avait que vingt-huit ans), totalement inconnu, il ne s'était point attendu à une si prompte récompense. Il se vit tout-à-coup transporté parmi ces hommes illustres de la France du dix-huitième siècle, qu'il n'avait jusqu'alors admirés que de loin, et avec la timidité d'un disciple devant ses maîtres. Il n'avait pas trente ans que son nom était européen et faisait partout autorité : gloire d'autant plus belle qu'elle n'était pas due seulement au talent, mais à la tendre et profonde humanité de celui qu'elle était venu couronner !

Beccaria mourut d'apoplexie en 1793. Une chaire d'économie politique avait été fondée en sa faveur à Milan, en 1768.

DU STCHOTE

OU MACHINE A CALCULS USITÉE EN RUSSIE.

ORIGINE DE NOTRE SYSTÈME DE NUMÉRATION ÉCRITE.

Au commencement de son Histoire de Charles XII, Voltaire, traçant le tableau de l'état de la Russie vers la fin du dix-septième siècle, et peignant sous les couleurs les plus sombres la nation des *Moscovites*, cite le trait suivant au nombre de ceux qui peuvent le mieux faire juger de leur barbarie profonde : « Ils ignoraient jusqu'à l'usage des chif- » fres; ils se servaient pour leurs calculs de petites boules » enfilées dans des fils d'archal. Il n'y avait pas d'autre » manière de compter dans tous les bureaux des recettes et » dans le trésor du czar. » Trente ans plus tard, lorsqu'il écrivit l'Histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand, Voltaire revint encore sur ce fait qui paraît l'avoir frappé. « Fergusson, Ecossais, bon géomètre, dit-il, se mit à son » service : c'est lui qui a établi l'arithmétique en Russie » dans les bureaux des finances, où l'on ne se servait aupa- » ravant que de la méthode tartare de compter avec des » boules enfilées dans du fil d'archal; méthode qui sup- » pléait à l'écriture, mais embarrassante et fautive, parce » qu'après le calcul on ne peut voir si on s'est trompé. Nous » n'avons connu les chiffres indiens, dont nous nous ser- » vons, que par les Arabes, au neuvième siècle; l'empire » de Russie ne les a reçus que mille ans après; c'est le sort » de tous les arts; ils ont fait lentement le tour du monde. »

Il ne faut pas croire cependant que les Russes ne comptent plus maintenant avec des boules glissant le long d'un fil métallique : ils n'ont pas plus renoncé à cet usage qu'aux longues barbes auxquelles Pierre-le-Grand avait déclaré une guerre si acharnée, et l'on serait tenté de prendre en pitié les efforts du grand homme qui n'a pas su triompher de ces habitudes enracinées, si l'accroissement prodigieux de l'étendue et de la puissance matérielle de son empire n'attestait pas d'une manière éclatante la force de son génie et l'habileté des principes politiques qu'il a transmis à ses successeurs. — Toujours est-il que le *stchote* ou machine à compter est encore aujourd'hui d'un usage général dans tout l'empire russe; nous l'avons vue sur le bureau du gouverneur de province comme sur le comptoir du marchand, dans les mains du *moujik* (paysan) lorsqu'il vend les produits du sol, comme dans celles du maître de poste qui calcule le prix d'un relai. La figure que nous en donnons, exécutée au tiers de la grandeur naturelle du plus petit modèle en usage, en fera comprendre la description sans difficulté.

Plusieurs fils métalliques parallèles sont fixés dans un cadre solide en bois, et portent chacun dix boules en os ou en ivoire, parfaitement mobiles le long de la tige sur laquelle elles sont enfilées. Lorsqu'on veut se servir de l'in-

strument, on l'incline de manière à faire glisser toutes les boules d'un côté ; puis, en le redressant horizontalement, on prend, à partir de la droite et en allant vers la gauche, autant de boules qu'il y a d'unités de chaque espèce. Ainsi, par exemple, pour représenter le nombre 7 541 682, on abaissera successivement, de droite à gauche, 2, 8, 6, 1, 4, 5 et 7 boules, et cette opération étant effectuée comme l'indique la figure, rien ne sera plus facile que de reconnaître la quantité proposée dans l'ensemble des boules abaissées, puisque leur nombre, sur le bas de chaque fil métallique, est précisément égal au nombre d'unités qui occupe le même rang que ce fil dans le nombre écrit. On figurerait de même 59 en abaissant 9 boules sur le fil extrême à droite, et 5 sur le fil qui le suit immédiatement à gauche.

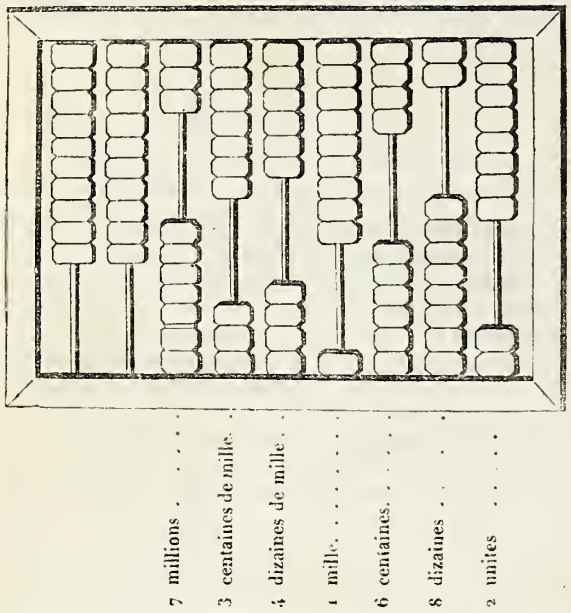

(Stchote ou Abaque, machine à calculs encore usitée en Russie.)

Il n'est pas plus difficile de concevoir comment on peut opérer avec cet instrument l'addition de plusieurs nombres. Veut-on, par exemple, ajouter 3 217 759 à 4 125 923, on figurera d'abord avec les boules le premier de ces deux nombres, comme nous venons de le montrer ; mais ensuite on ne peut abaisser 5 boules en plus des 9 qui sont à droite, puisqu'il n'en reste qu'une de libre en haut du premier fil, et il s'en faut de deux ; on relèvera donc toutes les boules à droite, hors deux, et on en abaissera, sur les 5 du second fil, une nouvelle qui représente la valeur des 10 que l'on a relevées sur le premier fil ; puis, sur les 6 boules, on en abaissera 2, ce qui donnera 8. En continuant de la même manière, il est facile de voir que l'on obtiendra, pour résultat de l'addition proposée, le nombre 7 541 682 que représente la figure. Ce mécanisme se réduit à remplacer toujours *dix* unités par *une* dixaine, *dix* dixaines par *une* centaine, et ainsi de suite ; ce qui équivaut aux *retenues* que nous faisons dans les calculs de ce genre, lorsque nous opérons sur des chiffres écrits. — La petite machine arithmétique dont nous venons de donner la description remonte à une haute antiquité. C'est probablement dans l'Inde, ce berceau de toutes nos connaissances scientifiques, qu'il en faut chercher l'origine. Les Grecs la connurent sous le nom d'*abax*, et les Romains sous le nom d'*abacus*, que l'on traduit par le mot d'*abaque*. Cependant l'usage s'en était perdu dans nos pays occidentaux, lorsque les terribles Mongols de Genghiskan, qui, après avoir menacé l'Europe de la replonger dans la barbarie, finissaient par favoriser le développement des lumières en y introduisant l'élément chinois, donnèrent aux Russes et aux Polonais cette machine arithmétique ; ils l'avaient eux-mêmes trouvée en Chine, où elle est encore populaire sous le nom de *souan-pan*, mots qui expriment probablement la même idée que le grec *abax* (comptoir), et le russe *stchote* (compte, calcul).

Quelle que soit l'habileté des Russes à se servir du stchote, cet instrument est fort imparfait, et n'offre dans aucun cas un avantage réel sur l'emploi de nos chiffres. Nous n'avons donc pas à regretter que l'usage n'en soit pas répandu dans notre pays, où, grâce aux bienfaits de l'enseignement primaire, les enfants des campagnes les plus reculées savent effectuer aujourd'hui toutes les opérations de l'arithmétique usuelle. Mais nous ferons observer que, dans ce petit appareil si simple, on retrouve le principe sur lequel est fondée toute notre numération écrite, c'est-à-dire la valeur de position des chiffres, chaque chiffre placé à la gauche d'un autre marquant des unités d'une valeur dix fois plus forte que ce dernier.

La figure fait ressortir d'une manière palpable cette valeur de position, et en la voyant, on comprend difficilement comment les Grecs et les Romains, qui employaient l'abaque, n'ont pas connu notre système de numération écrite, d'autant plus que le système décimal existait dans leurs langues comme dans toutes celles qui dérivent du sanscrit. Il est vrai que l'on a cru trouver dans un obscur passage de Boëce l'indication de la valeur relative des chiffres ; et cette thèse a été reprise récemment par un habile géomètre, M. Chasles. Mais elle a rencontré de vives contradictions ; et lorsqu'on se rappelle qu'Archimède avait composé un traité spécial (l'*Arénaire*) pour prouver, contrairement à une opinion émise de son temps, que l'on pouvait écrire un nombre, quelque grand qu'il fût, au moyen d'un système de numération assez semblable au nôtre, mais beaucoup plus compliqué, on a peine à concevoir que la trace d'un système que sa simplicité aurait dû rendre populaire, existât seulement dans les ouvrages d'un philosophe, où il serait comme enseveli sous une grande obscurité d'expression.

Intelligence chez les animaux. — Les animaux les plus parfaits sont infiniment au-dessous de l'homme pour les facultés intellectuelles, et il est cependant certain que leur intelligence exécute des opérations du même genre ; ils se meuvent en conséquence des sensations qu'ils reçoivent ; ils sont susceptibles d'affections durables ; ils acquièrent par l'expérience une certaine connaissance des choses, d'après laquelle ils se conduisent, indépendamment de la peine et du plaisir actuels, et par la seule prévoyance des suites. En domesticité, ils sentent leur subordination, savent que l'être qui les punit est libre de ne pas le faire, prenant devant lui l'air suppliant quand ils se sentent coupables, ou quand ils le voient fâché. Ils se perfectionnent ou se corrompent dans la société de l'homme ; ils sont susceptibles d'émulation et de jalousie ; ils ont entre eux un langage naturel, qui n'est à la vérité que l'expression de leurs sensations du moment ; mais l'homme leur apprend à entendre un langage beaucoup plus compliqué, par lequel il leur fait connaître ses volontés, et les détermine à les exécuter.

En un mot, on aperçoit dans les animaux supérieurs un certain degré de raisonnement avec tous ses effets bons ou mauvais, et qui paraît être à peu près le même que celui des enfants lorsqu'ils n'ont pas encore appris à parler.

CUVIER.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

HISTOIRE DE LA MANUFACTURE DE SEVRES.

(Vue extérieure de la manufacture de Sevres, département de Seine-et-Oise.)

La porcelaine a été fabriquée en Chine et au Japon dès l'antiquité la plus reculée. Elle ne commença à être connue des Européens que lorsque les Portugais eurent découvert les Indes. Ils l'importèrent en Europe avec d'autres produits de l'industrie orientale. Le nom de porcelaine vient de leur mot *porçolana* (vaisselle de terre). Cette précieuse poterie fut bientôt universellement recherchée, surtout à cause de cette propriété qu'elle a de supporter une très haute température sans se briser.

Pendant long-temps les Européens se contentèrent d'aller acheter en Chine la porcelaine; mais dès 1695 il y eut à Saint-Cloud, Chantilly, Orléans, Villeroy, des manufactures où l'on fabriquait une imitation de la porcelaine chinoise, qui de fait n'était qu'un verre dur et translucide, composé de nitre, sel, alun, soude, gypse et sable, mais fondant au feu. Cette imitation est connue sous le nom de porcelaine tendre, frittée ou vitreuse. Bientôt de nouvelles fabriques s'élevèrent à Arras, Tournay, Saint-Amand-les-Eaux, etc.

En 1718, Piganiol citait les produits de ces manufactures comme remarquables.

En 1757, dans son *Histoire du Diocèse de Paris* (t. VII, p. 57), Félibien cite « la manufacture de porcelaines fines » et faïences qui fut établie à Saint-Cloud, sur la fin du der» nier siècle, par le sieur Chicaneau, d'autant que ces por» celaines sont presque aussi belles que celles de la Chine. » Madame la dauphine vint visiter cette manufacture le » 5 septembre 1700. Les sieurs Chicaneau ont fait renou» veler de temps en temps la continuation de leur privi» lége. »

D'Expilly (Description de la France, tome VI, p. 802, en 1770), cite, en parlant de Sèvres, la manufacture de porcelaine et de bouteilles de verre. Il dit que « cette ma» nufacture de porcelaines établie à Sèvres, jouit avec raison » de la plus grande réputation. Il en est sorti des ouvrages » de la plus grande délicatesse, et supérieurs pour la cor» rection du dessin, la beauté et l'élégance des couleurs » à ceux de cette espèce qui viennent de la Chine. »

En 1702, un chimiste saxon, Bœttcher, essaya de doter sa patrie de cette importante industrie. Il était enfermé dans la forteresse de Kœnigstein par ordre de l'électeur de Saxe, Auguste II : ce prince, connaissant ses talents en chimie, lui ordonna de chercher le moyen de faire de l'or; Bœttcher trouva une pâte imitant la porcelaine, mais qui n'était pas celle de la porcelaine chinoise. En 1710 on établit une manufacture à Meissen, et Auguste II anoblit Bœttcher. Cependant, en 1710, un autre chimiste allemand découvrit la composition de la véritable porcelaine. Cet homme s'appelait Tschirnhausen; il fonda la manufacture de Vienne.

L'Allemagne est riche en gisements de kaolin; c'est avec cette argile que l'on fabrique la porcelaine. Après la découverte des gisements de kaolin, on vit s'élever les manufactures de Hœchst-sur-le-Mein, Frankenthal, Furstemberg, Copenhague, Nymphenbourg, Louisbourg, Berlin.

« Il fut créé en 1738 au château de Vincennes, une ma» nufacture de porcelaine, par les soins du marquis de

» Fulvy, gouverneur de ce château, qui consacra toute sa » fortune à ce bel établissement. Aidé des frères Dubois et » de Henri Bulidon, sculpteur, il parvint à fabriquer de » belle porcelaine imitant parfaitement celle du Japon. Des » fermiers généraux en devinrent propriétaires vers 1750; » ils firent bâtir l'édifice qu'on voit aujourd'hui à Sèvres, et » y transportèrent l'établissement de Vincennes. En 1759, » Louis XV acquit cette manufacture, qui depuis a tou- » jours fait partie du domaine de la couronne. Boileau » en fut alors nommé directeur. (Dulaure, *Histoire des » Environs de Paris*, t. I, 102). » On ne fabriquait cependant à Sèvres que de la porcelaine tendre. Mais le secret de la porcelaine dure fut apporté en France par un Strasbourgeois; alors on fit venir du kaolin du Palatinat et on produisit de la vraie porcelaine. Cependant il était difficile d'obtenir la matière première, et les produits de la manufacture de Sèvres étaient fort chers.

En 1768, on trouva à Saint-Yrieix, près Limoges, une argile que l'on envoya à un habile chimiste, nommé Macquer. Ce savant homme eut bientôt reconnu que c'était le kaolin; et dès que la France fut en possession de cette précieuse matière, la manufacture de Sèvres prit une activité nouvelle; dès 1774 elle produisait une foule de services de table et d'ustensiles de toute espèce, d'un grand luxe surtout; car alors les manufactures royales étaient destinées exclusivement à l'ameublement et à l'ornement des maisons princières et des grands seigneurs.

De nombreux artistes furent réunis dans l'établissement royal; parmi ceux qui s'y distinguèrent sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, nous citerons *comme peintres de fleurs :* Bouillat, Parpette, Micaud, Pithou.

Peintres d'oiseaux : Armand, Castel.

Peintres d'arabesques : Chulot, Laroche

Peintres de paysages : Rosset, Evans.

Peintres de figures : Dodin, Caton.

Doreurs : Vincent, Girard, Leguay.

Le chef de ces nombreux artistes était Genest.

La porcelaine de Sèvres de cette époque (ou ancien Sèvres) est aujourd'hui fort recherchée des curieux et des amateurs. Elle est en effet fort belle, très riche, et affecte des formes gracieuses. Le style des vases, des statuettes et du dessin de tous les ornements est analogue au style des Boucher, des Natoire, des Restout, en un mot, de tous les peintres de l'époque de Louis XV, fidèles représentants des mœurs efféminées du temps. La révolution de 1789 arriva, et devant elle disparurent les fabriques d'objets de luxe.

En 1801, le gouvernement réorganisa la manufacture de Sèvres. On mit à sa tête un habile chimiste, M. Brongniart, qui lui donna une impulsion convenable et qui la dirige encore aujourd'hui. Ce savant a compris qu'une manufacture royale, pour être à la tête de l'industrie nationale, devait faire tous les essais, toutes les expériences qui peuvent agrandir le domaine de l'industrie, répandre les découvertes, et conserver les bonnes méthodes et les traditions.

A cette époque, David avait fait une révolution dans les arts. Un style sévère, noble, avait remplacé l'afféterie et la négligence des écoles précédentes. L'école de peinture sur porcelaine suivit le mouvement général qui emportait les arts, et adopta les caractères et le faire de l'école de David. Cependant Isabey, Swéback et Parent, dans les beaux travaux qu'ils firent à Sèvres sous l'empire, portèrent l'art du peintre en porcelaine à un degré trop élevé pour qu'il pût s'y maintenir long-temps. En effet, on vit, vers la fin du règne de Napoléon et pendant la restauration, les élèves formés à l'école de David exagérer les principes de leur maître; du style sévère et philosophique de David ils passèrent à un style froid, roide, théâtral et monotone. Sèvres se ressentit des défauts de l'école; le genre de décoration grecque, qu'adoptèrent trop exclusivement les artistes de la manufacture, fut assez généralement peu goûté. Dans ces dernières années, M. Chenavard, dont on déplore la perte récente, et M. Fragonard, ont rendu la vie à l'art de la décoration. Le premier avait adopté et propagé une espèce de style byzantino-gothique, et l'influence qu'il exerça sur l'application de l'art à la décoration des monuments et des meubles eut comme conséquence la ruine de l'école d'ornementation de l'empire. Seulement, en présence de l'imitation de tant de styles d'époques et de pays divers, on a été peut-être en droit de reprocher aux productions de Sèvres de manquer de caractère.

Les événements qui amenèrent la chute de Napoléon n'arrêtèrent l'essor de la manufacture de Sèvres que peu de temps.

Dulaure rapporte dans son Histoire que « lorsque les Prus- » siens pillèrent le village de Sèvres, pendant les guerres de » l'invasion en 1815, la manufacture de porcelaine fut seule » respectée. Elle devint même un lieu d'asile pour la plupart » des habitants qui se retirèrent dans les souterrains immenses » qui en dépendent, et échappèrent aux soldats de Blucker. »

Cependant la paix rendit bientôt la vie aux arts, et Sèvres continua sous la restauration à soutenir sa réputation.

Nous citerons parmi les artistes qui ont peint à Sèvres, depuis la restauration jusqu'à nos jours; parmi les *peintres d'histoire :* Leguay, élève de l'ancien établissement et chef de l'école de peinture sur porcelaine pendant la restauration; Constantin, Béranger, Georget, Parent, mesdames Ducluzeau et Jacotot.

Peintres de paysage : J. F Robert, Langlacé, Lebel Poupart.

Peintres de fleurs et de fruits : Drouet, Schilt, Van-Os Jacobber.

Peintres de camées : Degault, Parent.

Peintre de coquillages : Philippine.

Peintre de genre : Develly.

Décorateurs : Huard, Barbin, Didier.

Doreurs : Boullemier frères.

Dans une des salles de la manufacture, que l'on appelle du titre modeste de magasin, les principales œuvres des artistes que nous venons de nommer sont exposées. On y remarque l'Entrée de Henri IV à Paris, d'après Gérard; la Fornarina, et plusieurs copies des fresques du Vatican, d'après Raphaël, par Constantin; la Maîtresse du Titien, par Béranger; le Paysage du Poussin représentant Diogène brisant son écuelle, par Langlacé; la Psyché de Gérard, la Jeanne d'Aragon de Raphaël, l'Atala de Girodet, par madame Jacotot; un Paysage de Carl Dujardin, par Robert; des Fleurs, par Jacobber, d'après Van-Spandonck, etc.

Dans les expositions des dernières années, on a aussi remarqué, en 1835, la Vierge au voile, de Raphaël, par madame Jacotot, et la Table chinoise; et l'année passée, le beau Vase de M. Parent, etc.

L'aspect du bâtiment où est établie la manufacture de Sèvres est plus sévère qu'élégant; son architecture est du reste bien appropriée à son but. Le fronton représente l'écusson de France, entouré d'enfants qui soutiennent des guirlandes de fleurs; aux côtés sont la sculpture et la peinture. Ce bas-relief est dû au sculpteur Dumont.

L'ancienne manufacture de Sèvres possédait une belle collection de vases étrusques; mais elle fut dispersée en 1793. En 1806 M. Brongniart essaya de la recomposer, de l'augmenter, de fonder en un mot une réunion complète des produits de l'art céramique; dès 1824 il avait atteint son but. Nous devons ajouter que cette collection n'a pas été entreprise comme collection d'objets d'art ou de curiosité, mais dans le but de rassembler tout ce que l'art céramique avait produit ou produit encore; c'est une collection technologique. La collection est divisée en sept classes d'après la nature de la pâte de chaque poterie. Puis chaque classe est divisée en régions géographiques, et les produits de chaque région classés suivant leur âge. Voici la liste des sept classes de poteries admises par M. Brongniart. (Voyez

son article *Poterie* dans le Dictionnaire technologique).

1. Les terres cuites, renfermant la plastique des anciens.
2. Les poteries communes.
3. Les faïences communes ou italiennes.
4. Les faïences fines ou anglaises.
5. Les grès cérames ou poteries de grès.
6. Les porcelaines dures ou chinoises.
7. Les porcelaines tendres ou françaises.

Tels sont les différents produits de l'art céramique ou de la poterie. M. Brongniart appelle poterie tout objet façonné en pâte argileuse cuite, quelque faible que soit le degré de cuisson qu'il ait éprouvé. Les poteries formées d'argile et la porcelaine sont les plus anciennes que l'on connaisse, et leur origine, comme nous l'avons déjà vu, est tout orientale. Chez les Grecs et les Romains l'art de la céramique fut rendu très important par les belles peintures dont les artistes ornaient les vases destinés aux usages religieux et même aux usages domestiques. Chez les Grecs plusieurs peintres ont laissé un nom célèbre dans cette branche des beaux-arts; on cite Talus, neveu de Dédale; Coræbus d'Athènes; Thériclès d'Athènes, et Téléphanus de Sicione. Il nous resterait bien peu de produits de l'art céramique chez les peuples de l'antiquité, si ces peuples n'eussent eu l'habitude de placer dans les sépulcres une certaine quantité de vases pour contenir les huiles et les parfums. Nous donnons (p. 92) deux gravures représentant, la première un tombeau germain découvert à Unterveeden, et la seconde un tombeau grec. On y verra comment étaient placés les vases dans les tombeaux. Nous renvoyons nos lecteurs à nos volumes précédents où nous avons réuni un assez grand nombre de renseignements sur les tombeaux et les vases des anciens.

Au moyen âge l'art céramique ne produisit que des ustensiles assez grossiers. Parmi les productions les plus curieuses de cette époque, on cite de grandes coupes d'argile recouvertes d'un vernis vitrifié, que l'on plaçait sur les frontispices des églises. Ces sortes de disques recueillaient dans leur partie concave les rayons du soleil, et les réfléchissaient au loin. On en remarque encore un à Pesaro (Italie), sur la façade de l'église de Saint-Augustin, coloré d'un jaune éclatant.

Chez les Arabes l'art de la poterie fut cultivé avec plus de succès que chez les Chrétiens pendant le moyen âge. Ils ont probablement inventé la faïence, et l'ont fait servir avec talent à la décoration de leurs appartements (voir plus loin la description des *azulejos*). Dès le treizième siècle l'Italie avait des fabriques de faïence. Au quinzième et au seizième siècle, l'art céramique a plus gagné en beauté de forme et en richesse de décoration qu'en invention de nouvelles espèces de poteries.

Au dix-huitième siècle on inventa les grès fins, les faïences fines, on fabriqua de la porcelaine; et, de nos jours, on s'est surtout occupé à perfectionner les procédés, à produire à bon marché pour donner à tous les individus les moyens de se procurer de bons et de beaux ustensiles domestiques. Nous ferons à chaque section l'historique de leurs produits, et ces descriptions particulières compléteront cet aperçu de l'histoire de l'art céramique.

Il ne sera pas inutile de dire quels matériaux on emploie dans la fabrication de la poterie. Les anciens se servaient seulement d'argile, de marne et d'ocre; les modernes emploient de plus la craie, la magnésie, le quartz, le talc, le feldspath, le kaolin (ou feldspath décomposé et passé à l'état argileux), plusieurs sels, et quelques métaux, comme le fer, le plomb, l'étain, etc. Les anciens se sont contentés de cuire leurs poteries sans les couvrir d'un vernis qui les rendît imperméables. On ne cite (Caylus, II, pl. 100, n° 7) qu'une lampe antique, présentant le dessin assez mal fait d'un prêtre près d'un autel; la terre dont elle est composée est vernissée avec du plomb. Chez les peuples modernes les vernis des poteries sont de trois espèces : les *vernis*, enduits vitrifiables transparents et plombifères; les *émaux*, enduits vitrifiables opaques, ordinairement stannifères; les *couvertes*, enduits vitrifiables transparents, terreux.

1re classe. — *Terres cuites.*

La pâte de toutes les terres cuites est composée d'argile figuline ou de marne argileuse. L'industrie produit avec la terre cuite les briques, tuiles, carreaux, fourneaux de laboratoire, réchauds et fourneaux domestiques, pots à fleurs, tuyaux de conduite pour la fumée, etc. Les anciens ont également fabriqué les briques avec la terre cuite. On sait que l'usage de bâtir avec des briques et du bitume était adopté dans tout l'Orient à une époque fort reculée. Sèvres possède une brique babylonienne. Les peuples romains, grecs et étrusques ont fait avec la terre cuite des corniches, des entablements, des mausolées, des tombes ornées de bas-reliefs, et même des statues. Parmi les curiosités que renferme cette partie de la collection de Sèvres, nous reproduisons (p. 92) une statue gauloise, d'une antiquité assez respectable, et qui donnera une idée de l'état barbare dans lequel se trouvaient les beaux-arts dans la Gaule avant l'introduction de la civilisation romaine.

La collection de Sèvres renferme aussi un bas-relief étrusque, autrefois peint en rouge et en bleu, représentant le combat d'Etéocle et de Polynice. Ce bas-relief a été trouvé, en 1624, à Volterre. Les auteurs anciens et les découvertes modernes ont fait connaître plusieurs statues d'une dimension considérable. Pline parle d'un Jupiter, d'un Hercule, et, il y a quelques années, on a trouvé à Rome une Bacchante.

2e classe. — *Poteries communes.*

La pâte des poteries communes se compose d'argile figuline ou plastique, de marne argileuse, et de sable. Dans les poteries modernes, l'enduit est un vernis coloré par le cuivre et le manganèse. Partout maintenant on fabrique de la poterie; en France, les principales manufactures sont : Paris, Epernay, Magnac-Laval.

C'est dans cette classe qu'est comprise toute la poterie des anciens. La collection de Sèvres présente une suite de vases, statuettes, lampes, etc., égyptiens, tyriens, grecs, étrusques, gaulois, scandinaves, romains, mexicains, péruviens, etc. Parmi les objets curieux qu'on y remarque, nous citerons de beaux vases étrusques, deux beaux vases grecs dans le style si mal à propos appelé étrusque, et surtout un fragment de l'un de ces vases, faisant voir comment les Grecs procédaient dans la peinture des vases. On sait que Téléphanus de Sicyone est l'inventeur de ce genre de peinture, dans lequel les Grecs ont excellé. Ces vases ont long-temps passé pour des vases étrusques; cependant ils en diffèrent complétement. On trouve encore des vases et statuettes découverts à Palenqué; puis une suite de tous les produits de la poterie dans le monde entier. Parmi les vases les plus remarquables nous signalerons les alcarazas de Valence. Ces vases destinés à faire rafraîchir l'eau sont en général d'un beau dessin et ornés de fleurs avec beaucoup de goût. Nous donnons deux de ces vases (p. 93).

L'intérieur du second de ces vases renferme un bouquet de fleurs.

3e classe. — *Faïences communes ou italiennes.*

La pâte de cette espèce de faïence est composée d'argile figuline, de marne argileuse ou calcaire, de sable; l'argile a été lavée. C'est un émail qui forme l'enduit de la faïence commune. Les Arabes sont les inventeurs de ce genre de poterie. Parmi les produits des fabriques arabes d'Espagne pendant le moyen âge, on cite les *azulejos*, ou briquettes carrées, émaillées d'un côté, peintes de diverses couleurs, et qui, par leur réunion, peuvent former toutes sortes de

dessins et de figures, avec lesquelles on décore les pièces ou les planchers des appartements. Les ouvriers arabes peignaient ces azulejos ou *zulaja* (comme on les appelle en arabe) d'après des cartons peints par d'habiles artistes : on conserve quelques uns de ces cartons à l'Alhambra. On dit

(Tombeau germain, d'après un dessin de la manufacture de Sèvres.)

que les azulejos tirent leur nom de ce que d'abord la seule couleur que l'on employait pour les peindre était le bleu ou *azul*. Des Arabes, la fabrication des azulejos a passé aux Espagnols chrétiens, et la ville de Valence a acquis de bonne heure une grande renommée pour ses azulejos. Vers l'an 1300, la fabrication de la faïence fut importée de l'île Maïorque dans l'Italie, à Faënza. Les

(Tombeau grec, d'après un dessin de la manufacture de Sèvres.)

Italiens appelèrent cette poterie *majolica*, du lieu d'où ils l'avaient tirée. Vers le milieu du quinzième siècle, un sculpteur florentin, Luca della Robbia, imagina de peindre sur ces poteries, et de fixer par le feu les couleurs dont il se servait : c'est ce qu'on appelle la peinture sur majolica. Luca della Robbia eut bientôt de nombreux imitateurs, et de 1450 à 1574 les villes de Faënza, Rimini, Gubio, Castel-Durante, Urbin, Pesaro, produisirent une foule de vases, plats, bassins, aiguières, services de table, etc., ornés de peintures faites d'après les dessins des plus grands maîtres italiens, de Raphaël et de Jules Romain surtout. Depuis 1574, après la mort du duc Guidobaldo della Rovere de Pesaro, amateur et protecteur de cet art, la peinture en majolica devint un simple métier et ne produisit rien de remarquable.

Luca della Robbia est aussi l'inventeur de la sculpture en faïence colorée, recouverte d'émail. Il employa la terre comme plus facile à manier que le marbre, et la revêtit d'un émail pour rendre solide et la pâte et la couleur. On peut voir au Musée du Louvre un très beau bas-relief représentant la Vierge et l'Enfant Jésus, exécuté par cet artiste.

En France, pendant le règne de Henri II, Bernard de Palissy faisait aussi des vases, des plats, des services en faïence émaillée, avec bas-reliefs représentant des animaux et des plantes, d'une variété et d'une richesse de couleur vraiment remarquables. (Voir, 1833, p. 384, le portrait de cet artiste et plusieurs poteries.)

(Statue gauloise en terre cuite, conservée à la manufacture de Sèvres.)

De l'Italie, la fabrication de la faïence passa en France vers 1605. L'historien de Thou dit que c'est une personne de la suite du duc de Gonzague qui établit cette industrie à Nevers. Aujourd'hui les principales fabriques de faïence en France sont à Paris, Sceaux, Rouen, Nevers, Lunéville, Saintes, Forges-les-Eaux, Tours, Uron ; en Espagne, à Talaveyra; en Hollande, à Delft; en Italie, à Savonne Docéia, Naples; la Perse en produit aussi de fort belle.

4e classe. — *Faïence fine ou anglaise.*

La pâte de cette faïence est formée d'argile plastique lavée, et de silex broyé fin. L'enduit est vitreux, siliceux et plombifère. Pour obtenir la terre de pipe, on ajoute à la pâte indiquée de la craie.

On faisait déjà de cette faïence en Angleterre, dans le Staffordshire, dès 1686. Mais en 1763, Wedgwood, fabricant de poterie de ce comté, perfectionna la pâte et le vernis des poteries du Staffordshire. Il obtint une faïence fine à biscuit dense, fin, recouvert d'un vernis transparent et dur. Aujourd'hui les fabriques françaises de Creil, Montereau, Choisy-le-Roi, Sarreguemines, Paris, rivalisent avec les manufactures anglaises.

5e classe. — *Grès cerames ou poteries de grès.*

La pâte de cette poterie est composée d'argile plastique dégraissée par du sable, du silex ou du ciment de grès. L'enduit est vitreux, salin ou plombifère. La cuisson demande une très haute température.

On divise les grès en deux parties : les *grès communs* et les *grès fins*. Les grès communs se fabriquent principalement, en France, à Saveignies, Saint-Amand, Briare, Martin-Camp, Sartpoterie, le Montet; en Angleterre, au Wauxhall; à Elsenborg, en Suède ; à Cologne et à Coblentz, dans les provinces rhénanes. Au seizième siècle,

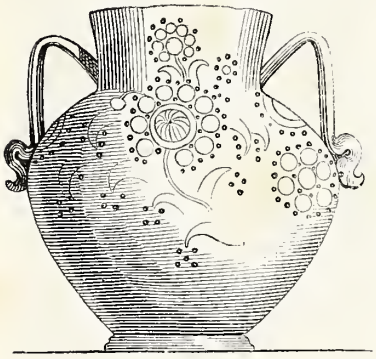

(Alcarazas de Valence, conservé à la manufacture de Sèvres.)

(Autre alcarazas de Valence, conservé à la manufacture de Sèvres.)

(Intérieur du vase précédent.)

(Luca della Robia, inventeur de la peinture en majolica, d'après le portrait de la manufacture de Sèvres.)

(Wedgwood, du Staffordshire, d'après le portrait de la manufacture de Sèvres.)

l'Allemagne a fabriqué de fort belles pièces de grès, ornées de peintures émaillées. Sèvres en renferme plusieurs d'un assez joli style.

Les grès fins se fabriquent surtout en Angleterre. C'est à Wedgwood que l'Angleterre doit cette poterie. Le véritable inventeur en est Bœttcher, qui s'imagina, comme nous l'avons dit plus haut, avoir trouvé la porcelaine en fabriquant une poterie de grès fin. Cependant au Japon et en Chine on en fabrique depuis les temps les plus reculés, et ces grès sont ordinairement décorés d'ornements émaillés, fleurs, arabesques, d'un fini, d'une richesse de couleur vraiment admirables. En France, les principales fabriques sont à Saint-Uze et au Montet.

6e classe. — *Porcelaine dure.*
7e classe. — *Porcelaine tendre.*

La porcelaine dure a une pâte translucide, composée de kaolin, de feldspath ou de sable siliceux, de craie et de

gypse. La couverte consiste en feldspath quartzeux, ou seul ou mêlé avec du gypse, ou avec de la pâte cuite et broyée.

La porcelaine tendre est vitreuse, dure, translucide, a une pâte composée de nitre, de sel, d'alun, de soude, de gypse et de sable. L'enduit est un vernis de cristal.

Sèvres renferme une collection assez belle des produits de ces deux espèces de porcelaine : services de prinçe et ustensiles bourgeois ; une collection complète de toutes les matières premières employées dans la fabrication de la porcelaine ; une suite de tous les modèles de vases, de bustes, de services, etc., qui ont été fabriqués à Sèvres ; une collection de dessins, de cartons, de tableaux relatifs à la fabrication de la porcelaine ou à son histoire.

Enfin, nous terminerons en donnant le total des produits de l'art céramique en France en 1825, produits qui ont beaucoup augmenté depuis cette époque.

Porcelaine	5 000 000 fr.
Poterie fine	6 000 000
Poterie commune	15 000 000
Terre cuite (briques, carreaux, tuiles)	17 500 000
	43 500 000 fr.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

III.

DES ACTIONS DÉLÉTÈRES ATTRIBUÉES A LA LUMIÈRE DE LA LUNE.

On attrïoue communément à la lune un assez grand nombre d'actions dont elle n'est réellement point capable, et on lui fait ainsi jouer dans une foule de circonstances un rôle qui n'est pas dans sa nature. Comme la plupart du temps ce rôle est pernicieux, il résulte de là que cet astre, placé par la Providence dans le voisinage de la terre afin d'y exercer une influence salutaire, est rendu responsable de dommages qui ne dépendent point de lui, et maudit par le préjugé, quand il ne mérite au fond que des bénédictions. En examinant avec attention la plupart de ces imputations, on voit en effet qu'elles proviennent en général de ce que la lune est considérée comme la cause de ce dont elle est tout uniment le témoin. Un dégât est commis durant la nuit, l'auteur de ce dégât est silencieux, invisible : il n'a laissé aucunes traces qui le puissent faire reconnaître, et se dérobe à nos recherches, laissant à sa place la lune, qui, complétement désintéressée dans ce qui s'est fait, mais saisie par nous sur le lieu du délit, saisie seule, est aussitôt accusée, convaincue, condamnée, sans qu'aucun avocat se soit présenté pour la défendre. Il semble que ce soit aux astronomes que revienne de droit cette mission ; et c'est d'après eux aussi que nous allons entreprendre la justification de la lune.

Je commence par la célèbre *lune rousse*. On donne ce nom, dans plusieurs provinces, à la lune qui, commençant en avril, devient pleine, soit à la fin de ce mois, soit dans le commencement de mai, parce que l'on prétend qu'elle jouit de la malencontreuse propriété de roussir, c'est-à-dire de geler les fleurs et les premières pousses exposées à l'influence de sa lumière. Il y a un fait certain, c'est que dans cette saison où les diverses parties des végétaux, commençant à se développer, sont encore dans un état de grande délicatesse, et où la température de l'atmosphère n'est guère que de six à sept degrés au-dessus de celle de la glace fondante, les plantes gèlent fréquemment pendant la nuit, quand le ciel est découvert, et que la lumière de la lune parvient librement jusqu'à elles ; tandis que s'il y a des nuages, et que cette lumière soit ainsi arrêtée naturellement ; ou si l'on couvre les plantes, ainsi que cela se fait communément, par des paillassons, produisant, quant à l'interception des rayons lunaires, le même effet que les nuages ; bien que la température de l'atmosphère conserve exactement le même degré que durant les nuits où il y avait eu de la gelée, les plantes ne gèlent plus. Or, comme on n'aperçoit au premier abord, entre les deux nuits, aucune différence, sinon que, pendant la première, les rayons de la lune sont tombés sur les plantes, et que, pendant la seconde, ils en ont été empêchés, on en conclut simplement que ces rayons sont la cause du mal, et un cri unanime de réprobation s'élève du sein de tous les jardins contre la lune rousse, froide meurtrière de tant de bourgeons et de fleurs.

Mais comment la lune peut-elle avoir commis ce crime ? comment peut-elle avoir ainsi glacé les objets soumis à ses rayons ? Son rôle se borne à nous envoyer de la lumière ; et elle ne nous envoie jamais, comme il est aisé de s'en assurer par les plus délicats thermomètres, ni chaleur ni froid. Non seulement le thermomètre ne bouge pas, soit qu'on l'expose aux rayons de la pleine lune, soit qu'on le mette dans l'ombre ; mais, bien plus, en prenant une des plus fortes lentilles, une de ces lentilles qui mises devant le soleil en concentrent la chaleur au point de fondre les métaux, cette lentille, mise entre la lune et le thermomètre, ne fait monter ni baisser celui-ci de l'épaisseur d'un cheveu. Donc la lune n'a aucune vertu frigorifique, et c'est à tort qu'on lui attribue la propriété de geler les plantes.

Mais si ce n'est à la lune, à qui donc la faute ? Ici, le procès se complique, et appelle pour arriver à sa fin les ressources de la haute physique. J'essaierai néanmoins d'en marquer ici l'ensemble par quelques mots. Il faut savoir que la température des régions célestes est de 50 à 60 degrés au-dessous de zéro, tellement que si une de nos montagnes s'élevait au-delà des limites de notre atmosphère jusque dans l'espace vide, ce serait là la température qui règnerait au sommet à l'abri du soleil. L'atmosphère, considérée de haut, fait donc l'effet d'une vaste couverture qui enveloppe la terre et l'empêche de se mettre, pendant la nuit, au même degré de froid que l'espace vide. Mais, malgré l'interposition de cette couverture, certains corps, mauvais conducteurs de la chaleur, comme du coton, de la laine, des feuilles, suspendus dans l'air, peuvent, par le fait de leur exposition au rayonnement de cette froide voûte qui les entoure, descendre à une température beaucoup plus basse que celle de la couverture, la différence allant quelquefois jusqu'à 6 ou 7 degrés, ainsi que le montre un thermomètre dont la boule est enveloppée par ces substances. Donc si la température de l'atmosphère dans la nuit, comme cela est ordinaire à la fin d'avril et au commencement de mai, n'est que de 5 ou 6 degrés au-dessus de zéro, la température des objets en question pourra, par suite du rayonnement réciproque, descendre à 1 ou 2 degrés au-dessous de zéro ; et par conséquent, si ces objets sont susceptibles de se geler, on les trouvera, au matin, frappés par la gelée, sans que la gelée ait cependant été générale.

Mais supposons que le ciel soit chargé de nuages, ou qu'il y ait entre le ciel et les objets un châssis quelconque, le libre rayonnement vers l'espace sidéral, cause unique du refroidissement des objets, ne pourra plus avoir lieu ; ce rayonnement sera remplacé par le rayonnement, soit vers les nuages, soit vers les châssis, dont la température, quelque basse qu'elle soit, est toujours bien supérieure à celle de 60 degrés au-dessous de zéro, qui appartient à l'espace sidéral. Donc la température des objets ne descendra plus à 6 ou 7 degrés au-dessous de celle de l'atmosphère. Donc ils ne gèleront plus.

Ainsi, en résumé, les objets sont frappés par la gelée quand le ciel est serein ; ils ne le sont plus quand le ciel est couvert. Mais quand le ciel est serein, les rayons de la lune tombent sur les objets ; quand il est couvert, ces rayons n'y tombent plus. Donc il est vrai de dire que les objets sont gelés quand ils sont touchés par les rayons de la lune, et qu'ils ne le sont plus dès que ces rayons ne les atteignent plus. Mais il faut remarquer qu'il n'est pas vrai de dire que ce soit en vertu de l'action de ces rayons que le phénomène se produise : les rayons lunaires accompagnent le phénomène,

mais ne le causent pas. La lune est donc seulement le témoin des dégâts que font dans les jardins les gelées nocturnes du printemps, mais n'en est pas l'auteur. Et en effet, en y regardant avec plus d'attention, on voit les phénomènes se manifester sur des pousses exposées au rayonnement de l'espace sidéral et préservées de quelque manière de celui de la lune, tout aussi bien que sur les pousses qui sont exposées en même temps à la lune et à l'espace sidéral. C'est donc sur le vide de l'espace sidéral, et non point sur la lune, que les victimes de la fabuleuse lune rousse doivent faire porter leurs récriminations et leurs reproches. La blanche divinité des nuits, dirait là-dessus un poëte, n'est point sujette à la méchanceté et à l'inconstance; et loin de nuire jamais à Pomone et à Flore, les déesses ses sœurs, elle demeure unie avec elles dans un inaltérable accord.

Il est aisé de reconnaître que plusieurs autres phénomènes attribués à l'influence de la lune ont la même cause que celui dont nous venons de parler, et que la lune ne fait également que les éclairer sans les produire. Les anciens, comme on le voit par le témoignage de Pline et de Plutarque, étaient persuadés que les objets exposés à la lumière de la lune étaient couverts par elle d'une humidité abondante, et c'est une opinion que l'on retrouve encore aujourd'hui dans plusieurs pays. Ce phénomène est au fond le même que celui de la gelée. On sait que lorsqu'un objet est beaucoup plus froid que l'atmosphère, comme, par exemple, une bouteille à l'instant où on la sort de la cave, un jour d'été, il s'y dépose une partie de l'eau qui était en dissolution dans l'atmosphère. Or si le ciel est serein, si la lune brille par conséquent, en vertu des lois du rayonnement sidéral, les objets se refroidissent; donc aussi ils se couvrent d'humidité. Mais cette humidité leur est donnée par l'atmosphère; son dépôt est occasionné par l'effet de la température de l'espace sidéral; la lune n'y est pour rien.

Il faut en dire autant de l'opinion suivant laquelle la lumière de la lune aurait la propriété de gâter la viande. Quand la viande est à l'humidité elle ne tarde pas à se gâter. Or nous venons de voir qu'exposer la viande à un ciel serein, c'est l'exposer à l'humidité; donc la viande exposée à un ciel dans lequel brille la lune tend effectivement à se gâter

On accuse aussi quelquefois la lune de noircir le teint. Il est certain que le visage de ceux qui passent la nuit en plein air, comme les soldats en temps de guerre et les matelots, ne tarde point à se hâler beaucoup plus qu'il ne le ferait s'il n'était exposé qu'à l'influence du soleil. Il suffit quelquefois, si le temps est découvert, d'une seule nuit de bivouac pour brunir la peau de tous les hommes du poste d'une façon remarquable. Mais, ici encore, il est probable que c'est au froid, ou, si l'on veut, au serein, qu'il faut attribuer cet effet, et non point à l'inoffensif rayonnement de la lune. Il y a dans nos provinces du midi un dicton relatif aux inconvénients des promenades nocturnes, et qui paraît plus juste envers la lune que le préjugé ordinaire, car il la met hors de cause dans cette affaire:

Lou sol y la sereine
Fan veni la gent mouraine.

Ce qui veut dire que le soleil et le serein hâlent également.

Nous en finirons avec ce sujet, en indiquant succinctement quelques effets spécialement attribués à la lune dans la première partie de son cours, et dont des expériences précises ont démontré la fausseté.

On a cru pendant long-temps, et l'on croit encore dans bien des endroits, que le bois, abattu pendant la première moitié de la lunaison, est de moins bonne qualité, et se conserve moins long-temps que lorsqu'il est abattu dans la seconde moitié. Ce préjugé était autrefois si bien établi que les ordonnances qui réglaient, avant la révolution française, l'exploitation des forêts, enjoignaient de ne couper les arbres qu'*après que la lune avait passé son plein*. Un des plus célèbres agronomes dont s'honore la France, Duhamel du Monceau, a soumis cette opinion au contrôle d'observations positives; il a comparé des échantilons de bois pris sur un grand nombre d'arbres situés dans les mêmes conditions d'âge et de terrain, et il a reconnu que la qualité du bois était la même, que l'abattage se fût fait dans la lune croissante ou dans la lune décroissante. La légère différence constatée par les expériences aurait même été en faveur des bois coupés pendant la période sur laquelle le préjugé jette au contraire la défaveur. Toutefois, comme l'a fait remarquer M. Arago, s'il est vrai que la pluie soit plus abondante pendant la lune croissante que pendant la lune décroissante, il pourrait être plus avantageux, en général, de couper les arbres pendant la lune décroissante, puisque, suivant la probabilité, le temps étant alors plus sec, le bois doit être moins chargé de sève et par conséquent moins poreux. Il faudrait donc pour décider complétement la question opérer sur une quantité d'expériences beaucoup plus grande que ne l'a fait Duhamel, et arriver ainsi à un résultat moyen dépendant, non pas simplement de la lumière de la lune, mais de la proportion relative de la pluie dans les deux périodes.

Quelques agriculteurs pensent que pour avoir des fruits précoces, des fleurs doubles, il faut planter, tailler, semer pendant le décours de la lune; que pour avoir des arbres et des plantes qui poussent avec vigueur, il faut planter, semer, tailler pendant la lune croissante. Des expériences suivies avec grand soin par La Quintinie et par Duhamel n'ont manifesté aucune différence entre la croissance des végétaux traités conformément ou contrairement à ces aphorismes du jardinage. Au Brésil on est dans l'usage, à ce que rapporte M. Auguste de Saint-Hilaire, de planter pendant la première moitié de la lunaison les végétaux à racines alimentaires; et pendant la seconde moitié, les végétaux à graines alimentaires, comme le riz, le maïs, les haricots. Les anciens, au témoignage de Pline, étaient encore plus scrupuleux sur leurs semailles : ils avaient pour règle, assure ce grand naturaliste, de semer les fèves dans le temps de la pleine lune, et les lentilles dans celui de la nouvelle. « Ne faut-il pas en vérité, dit à ce propos M. Arago, une foi bien robuste pour admettre, *sans preuves*, qu'à quatre-vingt mille lieues de distance, la lune dans une de ses positions agisse avantageusement sur la végétation des fèves, et que dans une position opposée ce soient les lentilles qu'elle favorise! »

Pline recommande encore, au nom de l'expérience des anciens, de mettre les œufs à couver quand la lune est nouvelle; et, en France, on retrouve dans les campagnes une opinion analogue. Cette croyance, qui, selon les observations faites à ce sujet par M. Girou de Buzareingue, ne serait pas tout-à-fait sans fondement, ne devrait cependant pas se rapporter à une influence mystérieuse de notre satellite sur le développement des jeunes poulets dans l'intérieur des œufs. L'avantage de l'éclosion pendant le temps où la lune est au-dessus de l'horizon pendant la nuit, tiendrait simplement à ce que les couveuses se remuent plus volontiers quand la nuit est claire que quand elle est obscure; et l'on sait que les couveuses, lorsqu'elles se tiennent trop immobiles, font manquer la couvée par trop de chaleur.

Des expériences très précises et très concluantes, poursuivies pendant plusieurs années par Rohault, ont montré qu'il n'y avait aucune espèce de fondement dans un préjugé, qui avait déjà cours chez les bouchers de l'antiquité, qui se conservait de son temps chez ces industriels, et que vraisemblablement on retrouverait encore aujourd'hui dans plus d'une localité, savoir qu'il y a plus ou moins de moelle dans les os des animaux, suivant qu'ils sont tués dans telle ou telle phase de la lune. Les expériences de ce même savant ont également ruiné par des preuves authentiques cette autre opinion, très ancienne aussi, puisqu'on

la retrouve dans les écrits de Lucilius et d'Aulu-Gelle : que les écrevisses, les huîtres, et en général les coquillages, sont plus gros dans la première moitié de la lunaison que dans la seconde. Il y a quantité d'autres préjugés dans le genre de ceux-ci, dont tous les raisonnements du monde ne viendraient pas à bout, qui dureraient par conséquent éternellement par la seule raison qu'ils existent, et qui cèdent définitivement et sans aucune difficulté devant quelques expériences bien faites. Mais encore pour avoir le droit de repousser ces préjugés, est-il nécessaire que ces expériences soient faites par des personnes compétentes, et que leur résultat soit connu.

Il nous resterait à parler de l'influence que l'on a attribuée à la lune sur diverses maladies. Mais comme c'est une question qu'il est impossible de traiter en connaissance de cause, attendu que les médecins n'ont pas encore réuni une assez grande quantité d'observations pour la décider clairement, nous aimons mieux nous en abstenir entièrement que de la discuter pour finir par ne rien conclure de nos paroles. Qu'il nous suffise de dire que dans l'antiquité Hippocrate et Galien, ces deux génies classiques, ont cru à cette influence; que parmi les modernes, de très illustres médecins, entre autres Herard, Hoffmann, Sauvage, y ont cru également. Sans doute, des noms, quelque célèbres qu'ils soient, ne font rien pour la solution dans une recherche scientifique, quand ils y interviennent sans l'accompagnement d'aucune preuve; mais, dans le cas présent, ils peuvent servir du moins à montrer qu'en attendant des preuves positives de l'inefficacité de la lune dans les maladies, on peut, sans crainte de se trouver, par le fait de son opinion, en trop ignorante compagnie, croire, si on y est disposé par quelque raison, à cette action singulière de notre satellite. « Celui qui, *à priori*, ose traiter un fait d'absurde manque de prudence, dit M. Arago, qu'une juste reconnaissance me porte à citer en terminant cet article. »

RECETTE CONTRE L'IRRÉSOLUTION.

« Il n'y a rien de si difficile, en des affaires importantes, a dit le cardinal de Retz, que de prendre sur-le-champ une dernière résolution, parce que la quantité de considérations qui se détruisent l'une l'autre, et qui viennent en foule dans l'esprit, font croire que l'on n'a jamais assez délibéré. » (*Conjuration du comte de Fiesque.*)

Contre ces perplexités, Franklin avait un procédé, un peu lent, il est vrai, et inapplicable s'il faut une résolution soudaine, mais dont on peut user dans le plus grand nombre des cas. Voici comment ce grand homme, de qui nous tenons tant et de si bons exemples et conseils *, s'exprime dans une lettre écrite de Londres au docteur Priestley, le 19 septembre 1772 :

« Lorsqu'il s'offre à nous des circonstances où nous avons à prendre, sur des affaires importantes, une détermination qui nous embarrasse, la difficulté vient principalement de ce que, dans notre examen, toutes les raisons pour et contre ne sont pas présentes en même temps à notre esprit, et de ce que nous avons en vue tantôt l'une, tantôt l'autre, la dernière nous arrivant lorsque la première est disparue. De là les différentes dispositions ou résolutions qui l'emportent alternativement en nous, et l'incertitude qui nous tourmente. Pour la fixer, ma méthode est de partager une feuille de papier en deux colonnes, écrivant en tête de l'une Pour, et en tête de l'autre Contre. Donnant ensuite à cet objet trois ou quatre jours d'examen, je place sous chacun de ces titres de courtes indications des différents motifs qui se présentent par moments à moi pour ou contre la mesure à prendre. Quand j'ai ainsi rassemblé en un tableau tous ces motifs contradictoires, je tache de peser leur valeur respective, et si j'en trouve deux (un de chaque côté) qui me semblent égaux, je les efface tous les deux. — Si je trouve une raison pour égale à deux raisons contre, j'efface les trois. — Si je juge deux raisons contre égales à trois raisons pour, j'efface les cinq; et, par ce procédé, je trouve enfin de quel côté la balance l'emporte; et si, en donnant encore une couple de jours à la réflexion, il ne se présente d'aucun côté aucun aperçu de quelque importance, je fixe ma détermination. Ces raisons ne peuvent sans doute être évaluées avec la précision des quantités algébriques; cependant, quand chacune d'elles est examinée séparément et comparativement, et que tout est là devant mes yeux, il me semble que je puis mieux juger, et que je me trouve moins exposé à faire une démarche inconsidérée.

» J'ai souvent recueilli un grand avantage de cette espèce d'équation, que l'on pourrait appeler une algèbre morale, ou algèbre de circonspection. »

* Voy. 1836, Signature et Epitaphe de Franklin, p. 212; — 1837, Notice sur Franklin, p. 212; — 1838, Plan de Franklin pour hâter son amélioration morale, p. 230, 237. — Pensées et Maximes diverses, voir nos Tables

---

La Paulette. — C'est sous François Ier que l'on commença à vendre les charges de judicature. Un grand nombre de gens riches, affamés de rang et d'emploi, unirent là leur argent comptant. Ces charges devinrent une mine d'or qui dans la suite a produit des sommes immenses, sans qu'il en ait coûté au roi rien de plus que des gages plus ou moins forts, dont il s'est remboursé par le moyen de la *Paulette.* C'est ainsi que l'on appela, du nom de Charles Paulet qui en fut l'inventeur et le premier fermier, le droit que l'on obligea les gens de robe et de finance de payer au roi tous les ans, pour pouvoir, dans l'année, disposer de leurs charges, et être dispensés de la règle dite *des quarante jours.* Auparavant, il fallait que les résignants survécussent de quarante jours à leurs démissions : autrement leurs charges étaient dévolues au fisc.

L'abbé Legendre, *Mœurs et coutumes des Français.*

Comment s'accréditent quelques erreurs en géographie. — Les erreurs les plus singulières, les préjugés les plus incroyables sont occasionnés souvent par des causes de minime importance, parmi lesquelles de simples ressemblances de mots jouent parfois un grand rôle. On peut citer à l'appui de cette assertion un exemple remarquable, qui se rapporte à une des erreurs géographiques les plus accréditées, avant que l'illustre voyageur M. de Humboldt en eût fait justice. Toutes les cartes françaises, anglaises et allemandes de l'Amérique méridionale, qui ont paru pendant quarante ans, donnaient à la chaîne des Andes ou Cordilières une largeur considérable qu'elle n'a pas; cela tient à ce que la carte de La Crux Olmedilla, qui leur a servi à toutes de modèle, portait en quelques endroits l'inscription suivante mal interprétée : *Aqui hay montes de cacao* (Ici croît le cacao sauvage.) De célèbres géographes ont placé au lieu désigné par la fatale inscription, des montagnes de neige, prenant pour montagne (*cerros, serranias*) le mot *monte* (forêt), généralement usité dans les colonies espagnoles, et oubliant ainsi que le cacao ne réussit que dans des plaines brûlantes, sous une température moyenne de 25° Réaumur. Dans le dialecte espagnol le plus pur d'Europe, une forêt de hautes futaies s'appelle aussi *monte alto.*

Extrait d'un mémoire publié en allemand, sur le plateau de Quito.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES TRUFFES.

(Le *vieux Chasseur de truffes* du comte de Sussex.)

Les truffes sont un genre de tubercules sans tiges ni racines, toujours et entièrement cachés dans la terre. Plusieurs espèces sont comestibles, et quelques unes en si haute faveur auprès des gourmets, qu'on a sans doute exagéré leur éloge et ceux des mets qu'elles assaisonnent. Si l'on en croyait les Apicius modernes, l'ambroisie serait fade en comparaison de la saveur d'une truffe parvenue à son point de maturité, et si les dieux d'Homère avaient été bien conseillés ils auraient transporté leur Olympe dans le Périgord. Quelques amateurs encore plus fervents affirment que l'espoir d'attraper une truffe qu'ils auraient continuellement en vue les ferait courir jusqu'au bout du monde; comme l'épreuve serait difficile, il est probable qu'on ne l'a pas faite.

Les truffes sont les plus mystérieux de tous les végétaux; on ignore même comment ils se nourrissent et croissent. Aucune forme constante ne les caractérise, parce que durant leur végétation ils s'étendent dans la direction où ils trouvent le moins de résistance, et sont arrêtés par les obstacles que leur oppose l'inégalité du sol natal. Il est probable que dans un terrain d'une consistance uniforme ils prendraient ou conserveraient la figure globuleuse que l'on soupçonne être celle de leurs embryons; plusieurs naturalistes conjecturent, mais se gardent bien d'affirmer, que des globules extrêmement petits, mais très apparents dans les truffes, surtout lorsqu'elles commencent à se décomposer, ne sont autre chose que des tubercules prêts à remplacer celui qui les a produits, et qui, par conséquent, serait vivipare. Ce commencement d'instruction ne fournit pas encore les moyens d'aller plus loin; comme les faits se présentent constamment sous le même aspect, on est réduit à cette seule observation qu'il serait inutile de multiplier, puisqu'elle est suffisamment constatée.

On classe les truffes parmi les champignons; en effet, un petit nombre de caractères communs justifient ce rapprochement. Mais tous les champignons vivent dans l'air,

tous ont des racines, et ils affectent une forme qui les fait reconnaître; rien de tout cela n'appartient aux truffes. Il est vrai que, comme les champignons, ces tubercules souterrains ne craignent point de s'approcher des pôles et bravent les chaleurs de la zone torride. On en trouve près de la mer Glaciale, en Afrique, dans toute l'étendue de l'ancien continent, et l'Amérique en possède certaines espèces d'une grosseur démesurée; quelques uns de ces tubercules gigantesques atteignent le poids de quarante livres. La France n'en produit pas d'aussi volumineux, mais on ne lui conteste point l'avantage d'offrir aux tables somptueuses les espèces les plus exquises, et de seconder par ce présent de la nature l'habileté de ses artistes en cuisine. Ces truffes, d'une qualité supérieure, ont fondé la renommée gastronomique du Périgord où elles abondent plus que partout ailleurs, quoique d'autres parties de la France, d'autres contrées de l'Europe n'en manquent pas non plus. L'ancienne Rome tirait de la Lybie cet assaisonnement dont elle avait reconnu le mérite; des recherches plus attentives l'ont fait découvrir en Italie, et successivement dans toute l'Europe. On ignore si les Asiatiques ont suivi, relativement à ce végétal, l'exemple des Européens.

Les terrains les plus fertiles en truffes sont ceux qui contiennent des substances ligneuses décomposées. L'ombrage des vieux chênes en couvre souvent une grande quantité, pourvu qu'il livre quelques passages aux rayons du soleil; car, quoique ces végétaux soient essentiellement *lucifuges*, ils fuient cependant les lieux où la surface du sol est constamment dans l'ombre ou trop rarement éclairée. La lumière exerce donc encore une assez puissante influence sur la couche où les tourbes végètent, c'est-à-dire à plus de trois pouces au-dessous de la surface. Mais un autre mystère de cette singulière végétation, qu'il ne faut croire qu'à demi, c'est que les truffes *voyagent*, prennent possession de terrains où elles étaient absolument inconnues, loin de leurs anciennes habitations, sans qu'on les trouve dans l'intervalle. Ces migrations n'ont peut-être que des causes accidentelles; mais jusqu'à présent rien n'a mis sur la voie pour les faire découvrir.

L'odeur des truffes est assez pénétrante pour se manifester au dehors, malgré la couche de terre interposée. Le cochon, dont l'odorat est plus subtil qu'on ne l'imaginerait d'après les apparences extérieures, reconnaît sur-le-champ les lieux qui recèlent cet aliment dont il est très avide, et l'homme, qui ne l'estime pas moins, profite de l'instinct de cet animal pour découvrir ce que ses propres sensations ne lui auraient point révélé. Aujourd'hui encore les Italiens vont à la recherche des truffes en menant avec eux un cochon qu'ils mettent en liberté sur les lieux à exploiter. Dès que l'animal se met à fouiller, son maître, qui observe tous ses mouvemens, se dispose à lui enlever sa trouvaille. Ailleurs on dresse des chiens pour cette *chasse*, et l'homme se procure ainsi des aides moins habiles peut-être, mais plus dociles, plus sociables. Quelques chiens s'adonnent d'eux-mêmes à la recherche des truffes, et ils y deviennent très experts sans instructions ni exercices préalables. Cette capacité spéciale appartient surtout aux barbets, et plus particulièrement encore à la race de ces chiens en France. Dans tous les cas, ceux que l'on destine à la recherche des truffes doivent réunir deux qualités presque opposées : qu'ils aient bon nez et qu'ils soient mauvais chasseurs; qu'ils voient passer le gibier avec indifférence, sans le poursuivre. L'instructeur leur apprendra d'abord à déterrer et rapporter un objet enfoui; chaque fois qu'ils se seront bien acquittés de leur tâche, on les récompensera par un petit morceau de pain. Après ce premier apprentissage, on fera flairer par les jeunes élèves des truffes qu'ils auront à découvrir par l'odorat et à rapporter à leur maître; puis le petit morceau de pain, gratification habituelle. L'éducation est alors terminée, on peut aller sur le terrain en comptant sur le zèle et la sagacité des petits explorateurs dont on aura l'assistance. Mais que l'on soit muni d'un bon nombre de petits morceaux de pain, si la récolte des truffes doit être abondante, car chacun de ces tubercules apporté par le chien qui l'a trouvé est accompagné de la demande du salaire accoutumé. La gravure placée en tête de cet article est le portrait d'un vieux *chasseur de truffes* dans le comté de Sussex. Cet homme acquit dans son temps une célébrité que ses successeurs n'atteindront point; chacun voulait avoir des chiens qu'il eût instruits, et il savait trouver des truffes en des lieux que l'on en croyait tout-à-fait dépourvus. Il fit faire d'importantes découvertes dans les contrées où, d'après sa renommée, il avait été appelé. En France, où cet art est beaucoup plus ancien et plus répandu qu'en Angleterre, il n'attire pas l'attention sur ceux qui l'exploitent avec succès.

De nombreux rivaux disputent à l'homme la possession exclusive des trésors gastronomiques enfouis dans la terre. Le plus redoutable de ces maraudeurs est sans contredit le sanglier; s'il était moins rare dans nos contrées, nous serions peut-être condamnés à nous passer de truffes. Le blaireau vient ensuite; toutefois les dommages causés par cet animal sont à peine sensibles en comparaison de ceux qu'on impute avec raison au grand consommateur de racines succulentes et de tubercules. Mais eût-on soupçonné que le cerf, le daim, le chevreuil, et sans doute l'élan et le renne, réclament aussi leur part de cette friandise, et savent l'extraire avec l'arme qu'ils portent sur la tête, et que la nature ne leur a pas précisément donnée pour cet usage? Des chasseurs très dignes de foi racontent qu'ils ont surpris dans cet exercice quelques uns des hôtes de nos forêts, et ceux que l'on entretient dans les parcs s'y livrent avec la sécurité qui leur est garantie. A ces pillards de grande taille, il faut joindre la tourbe menue des rats, des taupes, des loirs, etc., etc.; enfin l'écureuil, qui passe presque toute sa vie sur les arbres, vient de temps en temps, comme les autres rongeurs, gratter la terre et en tirer quelques truffes dont il se régale avec l'air de satisfaction qui sied si bien à sa physionomie vive et lutine. On voit que l'abondance des fruits dont les arbres forestiers se chargent quelquefois autant que ceux des vergers, peut seule préserver les truffes d'une destruction totale, et c'est principalement à cette cause qu'il faut attribuer la grande quantité de ces tubercules que l'on trouve dans les futaies de chênes et de châtaigniers.

L'espèce de truffes dont on a parlé jusqu'à présent est celle qui porte le nom de *comestible;* ce qui ne la caractérise point, car il en est plusieurs autres que l'on mange aussi. Celle-ci est grise à l'extérieur et parsemée de points noirs; l'intérieur est aussi d'un gris veiné de noir. La *truffe musquée* exhale effectivement une odeur de musc et ne plait pas à tout le monde; elle trouve pourtant des amateurs; c'est la plus noire de toutes. Les *truffes blanches* sont assez bonnes lorsqu'elles sont fraîches et bien mûres. La truffe gigantesque de l'Amérique du Nord est peu savoureuse, et ne remplacerait nullement l'excellente truffe comestible de l'Europe tempérée, quoique l'échange des deux espèces entre l'ancien et le nouveau monde nous fît gagner beaucoup en quantité de substance alimentaire. Il ne serait point sans intérêt ni superflu d'essayer cet échange; soit qu'il réussît, soit que l'Océan interdise absolument les migrations des végétaux de cet ordre, on trouverait probablement l'occasion d'ajouter quelques faits à ceux qui composent actuellement tout notre savoir en physiologie végétale.

Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes. VOLTAIRE.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIVERSES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Troisième article. — Voy. MONUMENTS GAULOIS, p. 4; MONUMENTS GRECS, p. 50; MONUMENTS ROMAINS, p. 51.)

MONUMENTS ROMAINS.

(Suite.)

MONUMENTS CIVILS.

Aqueducs.

Les aqueducs étaient une des merveilles de Rome. Pline les mettait au nombre de celles de l'univers. On comptait à Rome neuf aqueducs qui avaient treize mille cinq cent quatre-vingt-quatorze tuyaux. Trois de ces aqueducs suffisent aujourd'hui abondamment pour la consommation de la ville moderne. Les Romains ont toujours attaché une grande importance à ce genre de construction auquel ils ont su imprimer un caractère grandiose et monumental. Parmi les débris des aqueducs antiques qui existent encore, tant en Italie que dans les provinces conquises par les Romains, aucun n'est peut-être plus propre à confirmer ce que nous venons d'avancer, que la magnifique ruine qui existe en France dans le département du Gard, et qui est connue sous le nom de *Pont du Gard*. Cette construction gigantesque n'est cependant qu'une partie d'un immense aqueduc qui avait 41 000 mètres de longueur. L'effet que produit le pont du Gard sur ceux qui le voient pour la première fois est toujours au-dessus de ce que l'imagination avait pu prévoir. C'est ce qui faisait dire à Rousseau en présence de cette ruine imposante : « Ce que je vois et ce que j'éprouve est fort au-dessus de ce que je m'étais figuré. » (voyez 1833, p. 352.)

La colonie de Nîmes, protégée par Auguste, devint bientôt assez populeuse pour que les eaux de sa belle source ne lui fussent plus suffisantes. Chez un peuple qui ne connaissait pas d'obstacles, ce besoin croissant devait être promptement satisfait. Des recherches furent ordonnées, et les sources d'Eure et d'Airan qui se perdaient dans le vallon sauvage d'Uzès fixèrent l'attention de la colonie : l'abondance et la qualité de leurs eaux en déterminèrent le choix. On ne fut arrêté ni par la longueur du trajet ni par les difficultés que présentaient et les vallées à franchir et les rivières à traverser. Il fut décidé que les courants d'Eure et d'Airan seraient conduits à Nîmes pour servir aux cérémonies religieuses, aux bains et à la consommation ordinaire des habitants.

Le pont du Gard franchit une vallée profonde et inculte au fond de laquelle coule la rivière du Gardon, tantôt lentement, tantôt avec fracas au travers des rochers.

Aucune inscription n'a pu permettre de fixer d'une manière certaine l'époque de la construction de cet aqueduc. Aussi les auteurs ne sont-ils pas d'accord à cet égard; mais nous pensons avec quelques uns qu'il peut être attribué à Agrippa, gendre d'Auguste, qui, par suite de son goût particulier pour ce genre de constructions, portait à Rome le titre de *Curator perpetuus aquarum*, et qui vint à Nîmes l'an 735 de Rome, 19 ans avant Jésus-Christ, pour apaiser les troubles des Gaules.

Le pont du Gard est composé de deux rangs de grands arcs et d'un troisième rang de petits arcs; tous ces arcs sont à plein cintre et portent sur des impostes; c'est au-dessus du troisième rang qu'est établi l'aqueduc ou canal pour le passage des eaux qui franchissaient ainsi la vallée du Gardon, à plus de 48 mètres au-dessus du niveau de cette rivière. Le grand arc qui forme le centre de l'ordonnance générale et sous lequel passe la rivière, a 24^m 50 d'ouverture. La hauteur du premier étage, depuis le niveau des basses eaux jusqu'au-dessus de la première cimaise est de 20^m 12; celle du second étage jusqu'au-dessus de la seconde cimaise est la même, 20^m 12; et celle du troisième jusqu'au-dessus des dalles du couronnement, de 8^m 53.

L'épaisseur du monument, d'un parement à l'autre, est de 6^m 36 au premier rang, 4^m 56 au deuxième, et 5^m 6 au troisième. Chaque étage forme ainsi une retraite qui est de 0^m 90. De chaque côté au premier étage, cette retraite augmentée de la saillie de la cimaise formait une largeur totale de 1^m 27, qui pouvait permettre aux piétons de traverser la rivière.

Les deux montagnes qui forment la vallée du Gardon n'étant pas également hautes, d'un côté l'aqueduc continuait à être supporté sur des arcades de la grandeur de celles du troisième rang, et de l'autre il s'engageait de suite dans les flancs de la montagne, devenait souterrain, et ne reparaissait suspendu sur de nouveaux arcs que dans la traversée des gorges et des vallées qui divisent et coupent l'espace qu'il devait traverser.

Le pont du Gard est fondé sur le rocher même. Les pierres employées à sa construction sont de la plus grande dimension; leurs lits et leurs joints sont faits avec la plus grande perfection; elles sont toutes posées à sec. Les parements n'étaient que grossièrement épanelés, comme les Romains avaient coutume de le faire dans les constructions de ce genre *. On avait laissé subsister les corbeaux de pierre qui ont dû servir à la pose des cintres et des échafauds; la partie au-dessus de l'imposte des arcs du troisième rang est seule en moellons smillés.

Les parois du canal des eaux sont de même en moellons, revêtus d'un enduit de ciment de 5 centimètres d'épaisseur. Ce ciment, composé de chaux vive, de sable fin et de briques pilées, est devenu avec le temps plus dur que la pierre; il était de plus recouvert d'une couche d'un mastic ou stuc très fin qui lui-même était peint d'une couleur rouge aussi unie que le marbre le mieux poli.

On reconnaît sur les parois de cet aqueduc un dépôt de tartre considérable formée par les eaux qui ont coulé pendant plus de quatre siècles dans cette conduite. La pente des eaux était de 4 centimètres pour 100 mètres.

Il est vraisemblable que le pont du Gard fut rompu peu de temps après la première invasion des Barbares, qui, vers 406, durent chercher à priver la ville de Nîmes des eaux qui lui étaient apportées par cet aqueduc.

Lors des malheureuses guerres de religion dans le Languedoc, l'existence du pont du Gard fut gravement compromise par les ordres du duc de Rohan, qui fit couper un tiers de l'épaisseur des piles du second rang pour faciliter le passage de son artillerie. Ce fut seulement en 1699 que ce dommage fut réparé par le conseil du célèbre Daviler, architecte, et de l'abbé Laurens.

Enfin en 1745, M. Pitot, directeur des travaux du Languedoc, fit adosser un pont moderne contre la face orientale de l'aqueduc antique, auquel il fit faire en même temps d'importantes réparations qui en assurent pour long-temps la durée.

D'après ce qui en a été dit plus haut, on comprend que le pont du Gard n'était qu'une partie, mais sans doute la plus remarquable, de cet immense aqueduc qui s'étendait avant et après la vallée du Gardon, depuis la vallée d'Uzès jusque dans la ville de Nîmes.

On voit dans plusieurs provinces de la France des ruines d'aqueducs qui, s'ils ne sont aussi remarquables que celui du Gard pour l'aspect et la conservation, ne sont pas moins importants par leur étendue. A Fréjus, département du Var, auprès de la petite ville de Luynes en Touraine, dans les vallées avoisinant Saintes; à Jouy, village situé à deux lieues de Metz sur la vallée de la Moselle, sont des

* La dimension de la gravure ne nous a pas permis d'indiquer les assises de pierre, qui eussent été trop petites. Nous avons dû nous contenter de figurer l'ensemble du monument.

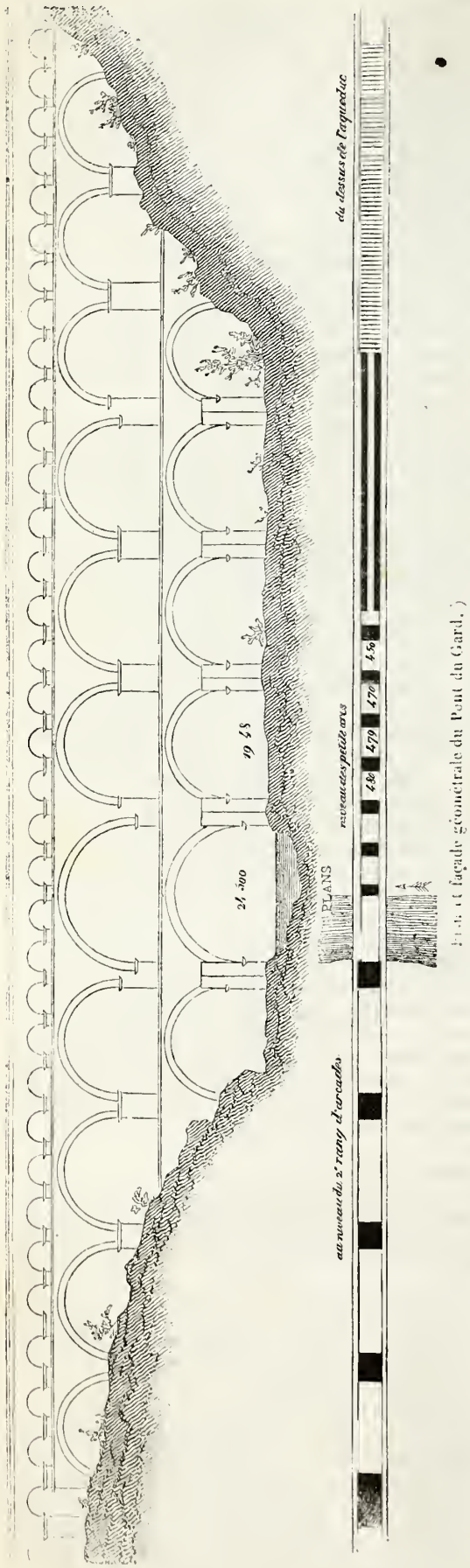

ruines imposantes d'aqueducs construits par les Romains.

Mais parmi nos villes anciennes dotées de monuments publics de ce genre, Lyon doit occuper la première place. En effet, les eaux, recueillies par les canaux à la distance de 30 ou 40 milles, traversaient le mont Pilate, de longues plaines et plusieurs vallées arrivaient au sommet des montagnes, qui dominent la cité dans des réservoirs d'une construction admirable, et, de là, se distribuaient au moyen d'un système de siphons ingénieux dont aucun exemple ne se présente ailleurs.

Enfin à deux lieues de Paris un bel aqueduc, dont un fragment est encore debout, traversait la vallée d'Arcueil et transportait les eaux de la source de Rungis, village situé à quatre lieues de la capitale. Cette eau limpide et abondante alimentait le palais situé au midi de Lutèce, et les Thermes ou bains publics qui n'étaient qu'une dépendance de ce palais.

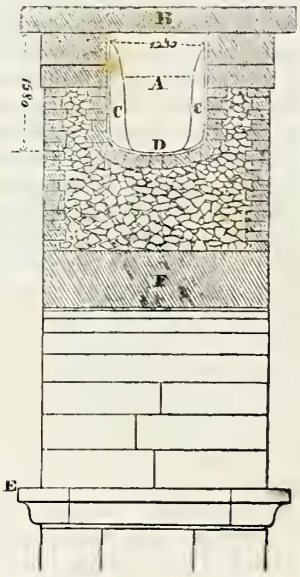

Coupe de l'Aqueduc de Nîmes au sommet du monument.

A Canal servant au passage de l'eau.
B Grandes dalles de recouvrement.
C Dépôt de tartre.
D Enduit de mortier.
E Centre des petits arcs du troisième étag
F Clef des arcs.

Thermes.

Les nombreuses modifications introduites par la conquête dans les mœurs gauloises ont laissé des traces profondes, et des monuments encore debout nous permettent de suivre ces importations de l'Italie dans tous leurs détails. L'usage des bains, si communs au-delà des Alpes, qu'il était devenu un des besoins de la vie, pénétra bientôt dans les Gaules, et des thermes, vastes édifices consacrés à tous les genres de bains, s'élevèrent dans les villes, auprès des sources d'eaux minérales, et jusque dans les maisons des riches citoyens. Les villes d'Aix en Provence, et de Néris, département de l'Allier, le Mont-d'Or en Auvergne, et beaucoup d'autres localités renommées par les propriétés salutaires de leurs eaux minérales, virent s'élever des établissements de bains, dont quelques fragments conservent le souvenir.

Les plus belles ruines de thermes qu'on connaisse en France sont situées à Paris, dans la rue de La Harpe, entre les numéros 61 et 65. Ces bains n'étaient qu'une dépendance du palais dans lequel Julien fut élevé à l'empire par ses soldats, et dont les souterrains se voient dans toutes

les caves des maisons situées entre les rues du Foin-Saint-Jacques et des Mathurins. Nous donnons un plan et une coupe longitudinale de la partie de ce vaste édifice qui était exclusivement consacrée aux bains. (Voir la vue publiée en 1834, p. 305.)

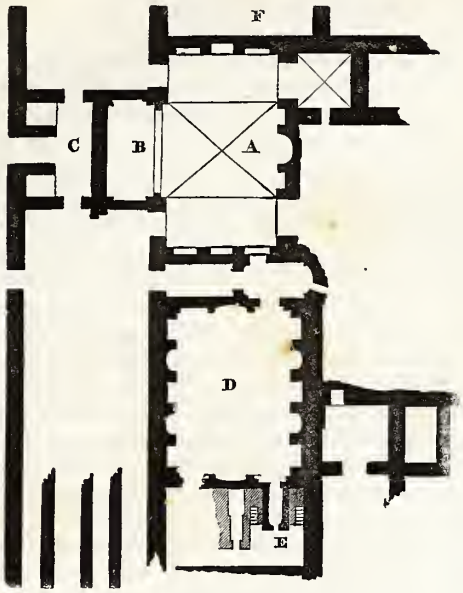

(Plan des Thermes antiques à Paris.)

La salle marquée A sur le plan était le *frigidarium* ou bain froid; les eaux de l'aqueduc d'Arcueil y étaient introduites par quatre tuyaux en terre cuite qui se voient encore dans le fond des trois niches situées au midi du monument; la coupe fait connaître leur position indiquée par quatre points noirs, deux dans la niche du milieu, un dans chacune des deux autres. Les trois conduits supérieurs donnaient certainement de l'eau dans autant de cuves séparées qui ornaient les niches. Le tuyau inférieur placé au bas de la niche du milieu alimentait le grand bassin situé en B, qui était le *baptisterium*, piscine où les baigneurs pouvaient se plonger entièrement, et même se livrer à la natation, le bassin offrant une longueur de trente pieds. Après le service des bains froids, l'eau s'écoulait par des conduits encore visibles, dans un aqueduc de dégagement et dans un réceptacle situé en C; de là elle sortait de l'édifice en traversant un grand mur qu'on reconnaît dans toute l'étendue des caves des maisons de la rue du Foin. Une partie des eaux d'Arcueil était dirigée de la grande salle ou *frigidarium* sous le sol de la salle D, qui est aujourd'hui la cour des thermes, vers la rue de La Harpe, et qui, dans l'origine, était le bain tiède ou *tepidarium*. Reprenant son niveau après être passée sous cette salle, l'eau arrivait au-dessus du fourneau ou hypocauste situé en E, pour y prendre la température convenable, et se distribuer dans les baignoires qui devaient meubler la salle D.

Des deux côtés du fourneau, on voit de petits escaliers de service qui permettaient d'approcher des chaudières ou vases en métal destinés à chauffer l'eau. Dans cette partie du plan, voisine de la rue de La Harpe, un réservoir et un petit aqueduc de dégagement complètent les détails nécessaires à l'établissement; les ruines s'étendent de ce côté sous la rue et dans les maisons situées au-delà. Entre le *frigidarium* ou grande salle et le bain tiède on traverse deux petites pièces, dont l'une pouvait servir de vestiaire, l'autre de salle des parfums; dans la partie méridionale de l'édifice, sont deux autres salles secondaires situées, l'une auprès du *tepidarium*, et qui se voit dans la maison n° 65 rue de La Harpe, l'autre séparée du bain froid par un mur moderne qui bouche la porte de communication, et qu'on peut visiter dans la maison située rue des Mathurins, n° 22. Au point F commence le fonds de l'hôtel de Cluny, où se voient encore de belles ruines romaines et de vastes souterrains qui semblent avoir fait partie du palais impérial, et n'offrent rien qui puisse les rattacher aux bains. L'espace n'a pas permis de les faire graver ici; ils seront publiés pro-

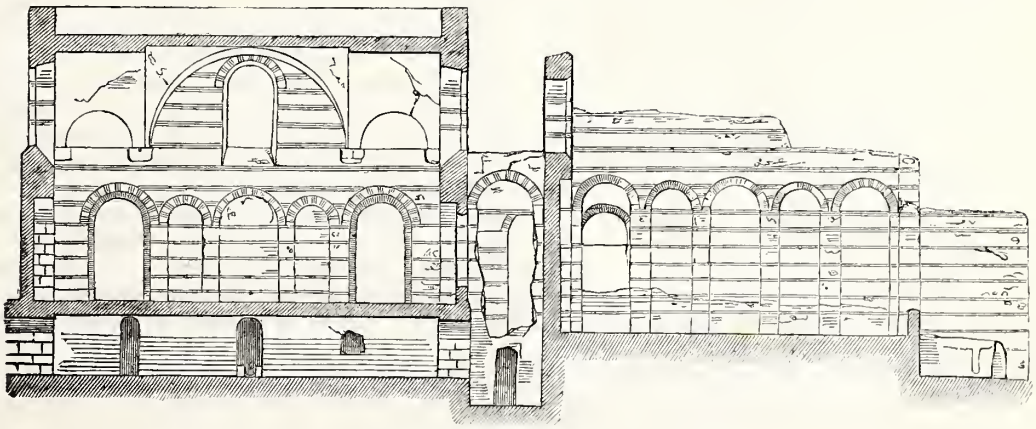

(Coupe des Thermes antiques à Paris.)

chainement dans la Statistique monumentale de Paris, ordonnée par le ministre de l'instruction publique.

La coupe que nous joignons au plan fait connaître la forme et la construction de l'édifice; elle apprend en outre que le *frigidarium* seul a conservé sa voûte, qui s'élève à quarante-cinq pieds au-dessus du pavé de la salle, et qui, malgré cette hauteur considérable et son immense étendue, est construite avec une solidité telle, qu'un jardin contenant de grands arbres fut porté par elle pendant plusieurs siècles.

Les retombées de cette voûte, admirée par tous les connaisseurs, sont soutenues par des proues de navire sculptées en pierre, et qu'on peut considérer comme les plus anciens emblèmes de la ville de Paris.

Au-dessous de cette salle, de vastes souterrains voûtés formaient des dépendances du bain; l'un d'eux contient encore un bel aqueduc. Sous la petite salle qui sert de communication entre le bain froid et le bain chaud, est un caveau dont la voûte est plate, et ne se soutient que par la force du béton qui la compose. Cet exemple est unique dans l'antiquité.

Enfin, la même coupe indique quelle était la décoration du *tepidarium*, entouré de tous côtés de niches élevées alternativement rondes et carrées. A l'extrémité de cette

salle qui n'a plus de voûte, et vers la rue de La Harpe, le dessin fait voir les ruines de l'hypocauste ou fourneau.

Dans le golfe de Fréjus, à l'occident de la ville, il existe un établissement thermal assez complet pour présenter encore plusieurs salles de bains, et particulièrement l'étuve de forme circulaire et surmontée d'une voûte conique. C'était le *sudatorium* ou bain de vapeur. Les baigneurs étaient placés autour de la salle sur des gradins disposés en cercle; au centre, un poêle en métal, nommé *laconicum*, et chauffé par-dessous, était arrosé d'eau froide, dont l'évaporation chauffait le bain; une ouverture pratiquée au sommet de la voûte permettait de renouveler la vapeur.

Enfin, Nîmes, si riche en monuments de l'époque romaine, possède aussi des bains remarquables par leur vaste disposition; une fouille opérée dans le siècle dernier les mit à découvert auprès de la belle source dont les eaux alimentent les fabriques de cette ville manufacturière. On reconnut que les eaux de la fontaine, passant d'abord sous un pont, arrivaient par un aqueduc dans un grand *atrium* formé de plusieurs colonnades qui donnaient accès à des grottes ou salles de bains, alternativement carrées et demi-circulaires. Au centre de l'*atrium* s'élevait un stylobate considérable sur lequel on arrivait par des ponts; il était décoré de statues et de quatre colonnes isolées du plus beau style.

Au-delà de cette première division de l'édifice s'élevait un portique corinthien ouvert de toutes parts, et dont la face orientale donnait sur un bassin qui, après avoir réuni toutes les eaux, les distribuait dans la ville par cinq grands aqueducs. Toutes ces dispositions, l'*atrium* excepté, furent modifiées lorsqu'on créa le jardin actuel de la fontaine.

A l'ouest des bains on voit encore une salle richement décorée de colonnes, de niches et de sculptures, et qu'on nomme le temple de Diane. La forme singulière de cet édifice, qui ne ressemble en rien à un temple, son voisinage de l'*atrium*, les aqueducs qui l'environnent, tout semble contribuer à le faire envisager comme une des salles des bains, ou au moins comme un nymphée. Plusieurs petits établissements du même genre que ceux qui viennent d'être décrits ont été découverts en Languedoc, en Auvergne; dans la commune de Mauves, aux environs de Mortagne, on en a reconnu un, il y a peu d'années, qui est publié dans les Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie.

On peut consulter les ouvrages suivants : — Clérisseau, *Antiquités de Nîmes*. — Grangent, *Monuments antiques du midi de la France*. — Ménard, *Histoire de Nîmes*.

BOUFFONS POPULAIRES.

NASREDDIN HODJA.

Les Turcs ont plusieurs bouffons historiques, et entre autres *Bekri-Mustapha*, l'ivrogne au vin joyeux et frondeur; *Tériaki*, la caricature du fumeur qui s'enivre de tabac, de tombek et d'opium; *Karagueuz* et *Hadji Haïvath*, les deux héros inévitables du théâtre musulman, si l'on peut décorer du nom de théâtre de misérables scènes d'ombres chinoises par moment égayées de saillies spirituelles et populaires, il est vrai, mais presque toujours si viles et si répugnantes, que la plus mordante satire qui pût être imaginée des mœurs mahométanes en serait assurément la traduction littérale dans une langue européenne.

Le personnage burlesque dont nous voulons esquisser ici le caractère, et qui est tout-à-fait inconnu en France, Nasreddin Hodja, partage bien la réputation de ceux que nous venons de nommer; mais il n'est ni buveur comme *Bekri-Mustapha*, ni consommateur d'opium comme *Tériaki*, ni dissolu comme *Karagueuz* et son compagnon le pèlerin *Haïvath* : c'est tout simplement un pauvre et modeste professeur *hodja* dont les mœurs sont plus niaises que corrompues; ce qui domine dans sa manière d'être, c'est la bêtise naïve, ou, si l'on veut, l'à-propos de la sottise, ainsi qu'on peut le voir par les exemples détachés qui suivent.

Devant un jour prononcer un discours en présence d'une assemblée nombreuse et choisie, le professeur Nasreddin, avant d'entrer en matière, demanda à ses auditeurs s'ils savaient de quoi il allait leur parler. Ceux-ci avouèrent naïvement qu'ils ne le savaient pas. — Eh bien! ni moi non plus, dit Nasreddin Hodja s'esquivant à toutes jambes. Après un certain intervalle de temps, se trouvant de nouveau en face de la même réunion, Nasreddin débuta par ce même exorde : — Savez-vous de quoi je vais vous parler? — Oui, nous le savons, dit l'auditoire, espérant par cette réponse différente de la première le contraindre à prendre la parole. — Puisque vous en êtes instruits, répliqua le professeur, à quoi bon vous le répéter? et il s'en alla. Une troisième et dernière fois, l'année suivante, à la même question de la part de Nasreddin, un membre de l'assemblée qui avait eu le temps de la réflexion, répondit : — Une partie de nous le sait, et l'autre l'ignore. Pour le coup, Nasreddin était pris au dépourvu; de gré ou de force il fallait qu'il s'exécutât. Mais après quelques minutes de recueillement pour prendre haleine : — Eh bien! dit l'intrépide orateur, que ceux qui le savent veuillent se donner la peine de l'apprendre à ceux qui l'ignorent, et tout le monde sera satisfait. Et il se retira majestueusement, plus fier et non moins admiré que Cicéron après une de ses harangues.

Nasreddin Hodja était moins spirituel avec les animaux qu'avec les hommes, et surtout moins bon mathématicien que grand parleur. Chargé, non pas sans doute en sa qualité de professeur, de conduire une troupe de vingt ânes à un village assez éloigné de Constantinople, Nasreddin suait sang et eau pour s'acquitter dignement de cette importante mission, courant après celui-ci qui fuyait à droite alléché par l'herbe tendre qui croît sur les places publiques et souvent même dans les rues de Stamboul; courant après celui-là qui s'échappait à gauche pour aller prendre ses ébats dans la cour de quelque mosquée où paissaient librement des vaches sans gardien, où caracolaient et se vautraient plus librement encore d'autres aliborons. Harassé, n'en pouvant mais, Nasreddin ne fut pas plus tôt sorti de la ville qu'il sauta en croupe sur un baudet, non sans avoir la précaution de s'assurer pour la centième fois qu'aucune des rétives créatures confiées à ses soins ne manquait à l'appel. Après un quart d'heure de marche sur sa monture, il recommença machinalement l'énumération de ses ânes. Quel fut son étonnement, grand Dieu! lorsqu'il n'en trouva plus que dix-neuf! Quoi! il m'en manque un, dit-il en sautant à terre; passe si c'était dans la ville, mais ici, sur la grande route. Ai-je dormi ou serais-je en état d'ivresse? Tout en parlant ainsi, il comptait..... Dix-sept, dix-huit, dix-neuf..... vingt; mais oui, c'est bien cela..... vingt, il n'en manque pas; non; je m'étais trompé. A peine remonté sur sa bête, même compte..... dix-neuf, un de moins; aussitôt redescendu grand complet..... vingt comme auparavant. D'où un pareil phénomène pourrait-il provenir, sinon d'un sortilége? A la suite de plus de vingt répétitions de la même expérience toujours aboutissant aux deux mêmes résultats inexplicables pour son esprit, Nasreddin rencontra un vieillard vénérable auquel il soumit la difficulté, et qui eut beaucoup de peine à lui faire comprendre que si dans un cas il n'en trouvait que dix-neuf, c'était parce qu'il oubliait de mettre en ligne de compte, sinon lui-même, du moins celui qui lui servait de palefroi.

Bien que le bois ne soit pas coûteux en Turquie, Nasreddin Hodja, pour plus d'économie, allait lui-même en couper dans les forêts d'alentour. Un jour, ennuyé de faire de trop fréquents voyages et de ne recueillir que de faibles fagots, aussitôt brûlés qu'allumés, notre maraudeur se

prit d'amour pour une magnifique branche, plus grosse à elle seule que beaucoup d'arbres voisins. Grimper après le tronc séculaire sur lequel elle appuyait sa base, se poser solidement sur cette branche horizontale, la hache à la main, frapper à coups redoublés comme un vigoureux bûcheron, tout cela fut l'affaire d'un instant. Seulement, dans sa précipitation, Nasreddin ne s'apercevait pas qu'il était mal tourné, et que s'il continuait de cogner entre lui et le tronc, sa chute était aussi inévitable que celle de la branche sur laquelle il pesait de ses deux pieds. Bien plus, prévenu par un passant du danger qu'il courait, il n'en voulut rien croire, et s'entêta à frapper avec plus d'ardeur jusqu'au moment où lui et la branche descendirent ensemble, au grand détriment de ses reins meurtris. A peine revenu à lui-même, Nasreddin Hodja courut tout éclopé après l'individu qui l'avait en vain averti, et, le prenant pour un prophète, il lui dit sur le ton d'un illuminé : Vous qui savez toutes choses, apprenez-moi donc quand je dois mourir !

Nasreddin Hodja était contemporain de Timour-Lenk, ce fléau de Dieu du quinzième siècle, que nos historiens désignent sous le nom travesti de Tamerlan. Lorsque le conquérant mongol triompha du sultan Bajazid Ildérim dans les plaines de l'Asie-Mineure, Nasreddin Hodja, originaire et habitant de cette contrée, résolut, en sa qualité d'ulema, d'aller déposer ses hommages aux pieds du vainqueur ; entre personnages célèbres c'est bien le moins qu'on se visite. Mais quel présent offrir? Voilà de quoi embarrasser un homme qui n'était riche que de bonnes intentions, mais qui savait tout comme un autre qu'on n'aborde jamais les mains vides un potentat asiatique. Faute de mieux, Nasreddin fixa son choix sur les richesses de la nature, celles qui ont le plus de prix par elles-mêmes et qui coûtent le moins à l'acheteur. Restait à se décider sur l'espèce de fruit dont il ferait emplette ; car pour des fleurs, outre que c'était trop fade pour un odorat fait au parfum du sang, la saison en était passée. Serait-ce du raisin, des pastèques, ou des figues? Là dessus grande consultation entre lui et sa femme, qui lui conseilla, s'il s'en tenait aux fruits, de porter au moins une belle corbeille de ces admirables coings, jaunes comme de l'or, qui ne se rencontrent que dans l'Asie-Mineure. Malgré ce sage avis, ce fut un panier de figues que présenta à Timour-Lenk le professeur Nasreddin, jaloux sans doute de prouver à sa moitié qu'il pouvait se passer de ses conseils. Le foudre de guerre accueillit l'humble savant avec faveur, et, acceptant son offrande, daigna porter une figue à sa bouche impériale. Ce qui se passa alors dans le cœur de Nasreddin serait difficile à décrire : en moins d'une seconde il s'applaudit d'avoir résisté à la mauvaise influence d'un être aussi peu sensé que la femme, et se vit brusquement l'homme le plus riche de la terre ; car, après avoir fait un pareil honneur à son cadeau, le monarque ne pouvait se dispenser de lui rendre en échange au moins un diamant par fruit. Malheureusement, la première figue à laquelle Timour-Lenk avait mordu se trouva si mauvaise, qu'il la jeta dédaigneusement à la tête encore chaude d'illusions de Nasreddin Hodja ; et il fit ainsi de toutes, qui vinrent s'aplatir les unes après les autres sur la figure déconfite du pauvre visiteur, encore fort heureux, dans son infortune, que le despote eût pris la chose en riant. De retour au logis, Nasreddin raconta franchement sa mésaventure à sa compagne ; mais il s'en consola en lui disant : Hein ! si je t'avais écouté, dans quel état j'aurais le visage ! car auprès des figues les coings sont durs comme des pierres.

C'est par une foule d'aventures de ce genre et de reparties de cette force que Nasreddin a légué son nom à la postérité ottomane, qui ne séparera probablement jamais sa mémoire de celle du dévastateur d'empires qui l'a traité avec autant de mépris qu'un roi vaincu. Une des causes qui contribueront le plus à l'associer au partage de l'immortalité avec les grands hommes, c'est que, sous cette épaisse enveloppe, sa stupidité apparente recèle quelquefois un sens profond, une critique clairvoyante, et des instincts de philosophie. Ainsi, la manière dont il goûte l'opinion de sa femme, l'obstination aveugle avec laquelle il persévère à lui donner tort, même après que l'expérience lui a donné raison, ses réflexions morales sur la gent féminine, tout cela est une peinture satirique du peu de cas que les musulmans font de la moitié la plus délicate du genre humain. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les docteurs de la loi ont mis à l'index le livre dans lequel sont consignés ses faits et gestes, ses demandes et répliques sur toutes choses, même sur la vie future qu'il traite quelquefois presque aussi cavalièrement qu'un philosophe du dix-huitième siècle. Malheureusement il est difficile de se procurer ce livre, qui d'ailleurs n'a pas encore été traduit en français.

On prétend que le tombeau de Nasreddin Hodja existe encore aujourd'hui en Asie-Mineure, près de la ville d'Angora qui le vit naître. La disposition de ce tombeau fut sa dernière bizarrerie. Suivant son désir il fut inhumé dans un terrain carré d'une assez grande étendue : sur un côté de cette enceinte sans murailles, s'élève une vaste porte à deux battants fermés par un énorme cadenas de fer, en sorte que ses cendres moqueuses reposent dans un enclos auquel, pour être bien fermé, il ne manque précisément que les quatre murs.

Poltron. — Voici l'étymologie que Saumaise donne de cette expression : elle vient, dit-il, de *pollice truncus* (qui a le pouce coupé). A l'époque du Bas-Empire, les priviléges des soldats vétérans passaient à leurs enfants mâles qui se destinaient à la profession des armes. Mais les empereurs Valentinien et Valence furent obligés de publier une loi qui condamnait à la peine du feu ceux qui, pour éviter le service militaire, se mutilaient les doigts. En effet, beaucoup de jeunes hommes, à cette époque, enrôlés malgré eux, se coupaient les pouces par lâcheté, pour se rendre inhabiles au service.

Singulières erreurs typographiques. — La Bible, étant le livre qui a été imprimé l'un des premiers et le plus souvent, a dû être celui où il s'est glissé le plus d'erreurs. Il y a en Angleterre une Bible, publiée en 1717, et connue des bibliomanes sous le nom de *Bible vinaigre*, parce que dans le vingtième chapitre de Saint Luc la parabole de *vineyard* (la vigne) est intitulée parabole de *vinegar* (vinaigre). — En Allemagne, la femme d'un imprimeur s'introduisit une nuit dans son atelier, au moment où il s'y imprimait une nouvelle édition de la Bible, et voulant probablement se venger de quelque altercation domestique, elle altéra d'une manière assez plaisante la sentence d'obéissance conjugale prononcée contre Ève dans le verset 6e du chap. III de la Genèse. Elle enleva les deux premières lettres du mot *herr* (maître), et y substitua la syllabe *na*, de manière qu'au lieu de : Ton mari sera ton *maître*, l'arrêt de Dieu devenait celui-ci : Ton mari sera ton *fou*. Quelques exemplaires de cette Bible ont été payés par des amateurs un prix exorbitant.

Soirée d'une famille pauvre dans la campagne le dimanche. — On s'assied au bord de quelque ruisseau ou à l'ombre d'un grand arbre, et l'on savoure tous ensemble les délices indéfinissables attachées à ce qui sort directement des mains de Dieu. Qui peut alors décrire le bonheur qui s'accumule dans un seul moment pareil sur une famille obscure ! L'ombre après la chaleur, une herbe verte, le

dais brillant des cieux, le silence de la campagne ou sa musique divine, le bourdonnement d'une abeille, le chant passionné de l'alouette, éperdue de joie à mesure qu'elle monte plus haut, les accents plus savants du rossignol, le cri d'un grillon, le vol d'une mouche, les chars au lointain, tout remplit de bonheur la famille momentanément délivrée des fardeaux de la société... Peut-être a-t-on pris son repas avec soi ; plus il est sobre, plus il est délicieux ; car il y a une espèce de perfectionnement, de bon goût dans la simplicité, et elle révèle des jouissances que la profusion eût étouffées.— Et si ce tableau, si inférieur encore à la réalité, n'est, en quelque lieu que ce soit, que la simple vérité, que sera-ce pour nous, Suisses, à qui Dieu a donné le plus beau des pays du monde, nous qui vivons au bord des lacs enchanteurs, dans les plus riantes vallées, ou sur de sublimes hauteurs ! Quoi de plus propre à ennoblir toutes les pensées et à donner à l'âme de l'élévation que le spectacle qui nous entoure ? Quel roi dans sa gloire a devant lui des tentures comme le moindre de nos artisans ! Quelle grandeur et quelle douceur à la fois ! Des dimensions gigantesques avec des teintes d'une douceur virginale ! des montagnes de granit colorées comme des roses quand le soleil se couche ; quand il se lève, un tapis de gaze couvert de diamants. Pendant le jour, le firmament d'un bleu tendre, répété dans le doux miroir des eaux, et ainsi une mince ligne de terre, inondée de beautés entre un double ciel.

Revue suisse.

LA LEGENDE DE BOUDDHA.

Bouddha descendit du séjour céleste dans le sein de Mahamaya, épouse de Soutadanna, roi de Magadha, au nord de l'Hindoustan, et membre de la famille *Sakia*, la plus illustre de la caste des brahmanes. Il naquit au pied d'un arbre et ne toucha pas la terre. Brahmâ se trouva là pour le recevoir sur un vase d'or, et des dieux, ou des rois

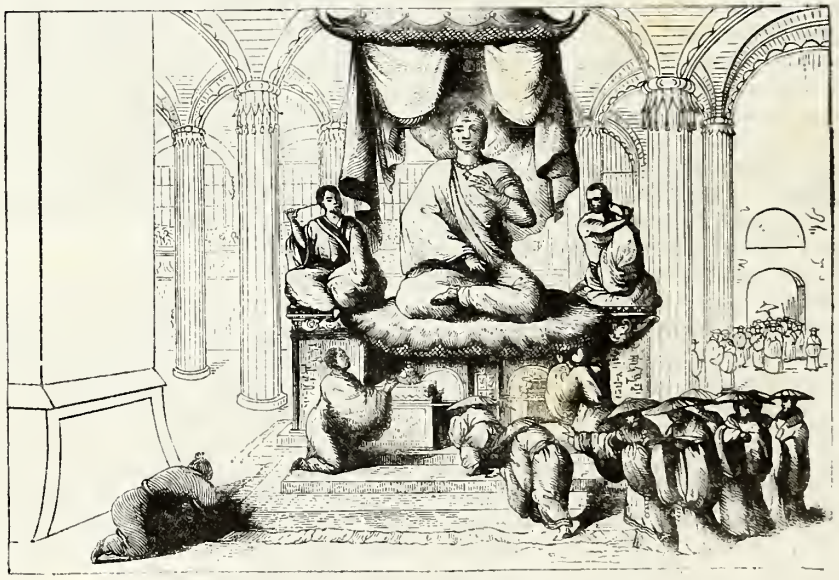

(Idoles de Sakia ou Bouddha, et de ses deux favoris Mogala et Saribout.)

incarnations des dieux, assistèrent à sa naissance. Des mounis et des pandits (prophètes et savants) reconnurent dans ce merveilleux enfant tous les caractères de la divinité, et à peine avait-il vu le jour qu'il fut surnommé Devata-Deva (Dieu des Dieux) ; son nom, du reste, était celui de sa famille, c'est-à-dire *Sakia*. Très jeune encore, il fit des progrès incroyables dans les sciences. Sa beauté comme sa sagesse était plus qu'humaine, et, lorsqu'il s'asseyait sous un figuier, le peuple assemblé autour de lui ne se lassait pas de l'admirer. Parvenu à la fleur de la jeunesse, il se maria avec une princesse de sa famille, non moins belle et non moins parfaite que lui ; il en eut un fils, et plus tard une fille. Mais son noble cœur, déchiré des maux de ses semblables, ne respirait que pour les en délivrer. Un jour il s'échappe du palais de son père, et s'en va dans le désert où doit commencer sa mission divine. Là il s'ordonne prêtre, se rase la tête de ses propres mains, et, entouré de ses cinq disciples de prédilection, se livre à la vie la plus austère pendant plusieurs années. Ce fut alors qu'il changea son nom en celui de Gautama, et que le lait de cinq cents vaches lui rendit sa vigueur première, épuisée par le cours non interrompu de ses méditations. Enfin, après des épreuves diverses dont il était sorti toujours triomphant, ses pénitences terminées, il déclare à ses disciples que le temps est venu de porter au monde le flambeau de la vraie croyance. Il se rend à Varanasi (Bénarès) pour y occuper le trône des saints qui avaient enseigné la loi dans les âges précédents. Alors son oncle Devadati, jaloux de ses succès, lui suscita toutes sortes d'obstacles, et lui opposa même des adorateurs du feu venus de Perse. Mais *Sakia* confondit les faux docteurs autant par sa science que par sa force, et les contraignit à lui rendre hommage. Alors le bruit de sa vocation commença à s'étendre, et la doctrine de salut qu'il apportait, prêchée de toutes parts, prévalut peu à peu dans l'Hindoustan. On dit qu'avant sa mort, arrivée à l'âge de quatre-vingts ans, il annonça que sa doctrine en durerait cinq mille, mais qu'elle serait proscrite dans l'Inde, son berceau ; que ses disciples souffriraient de nombreuses persécutions, et qu'ils se verraient forcés de fuir sur une terre étrangère, d'où la vraie croyance sortirait ensuite, plus puissante que jamais, pour faire le tour du monde. Il prétendit aussi qu'au bout de cinq mille ans un nouvel homme-dieu paraîtrait sous le nom de Maidari. Puis il alla se réunir à la divine essence dont il était émané, et fut adoré chez les mortels comme *Bouddha*, c'est-à-dire comme sage inspiré, ou prophète, ou Dieu même.

On représente souvent Bouddha élevé sur un trône d'or au milieu des nuages, ayant à ses côtés ses deux favoris, Mogala et Saribout.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

STATUE D'HERMAN FRANKE A HALLE,

PAR RAUCH.

(Statue en bronze d'Herman Franke, à Halle, par Rauch.)

En 1663, naquit à Lubeck Auguste Herman Franke, qui devait, par sa charité pieuse et éclairée, être pour l'Allemagne ce qu'avait été pour la France saint Vincent de Paul, mort trois ans auparavant. Ses parents, d'une famille honorable, l'envoyèrent étudier au gymnase de Gotha, où ses rapides progrès le firent bientôt distinguer. Admis, en 1679, à l'université d'Erfurt, il obtint, la même année, une bourse dans celle de Kiell, où il cultiva principalement la métaphysique, la philosophie morale et la théologie, sans négliger l'étude des sciences naturelles. Après s'être adonné avec ardeur aux langues orientales, il apprit le français, l'anglais et l'italien ; et ayant obtenu à vingt-deux ans le degré de maître ès-arts, il ouvrit des cours, entre autres celui de *philobiblique*. Mais il était le disciple zélé de ce Spener qui fut le chef de la secte des *piétistes*, appelés par le grand Frédéric *les jansénistes du protestantisme*, et son mysticisme exalté lui attira de nombreuses persécutions, qui le forcèrent de se réfugier à Leipzig. Nommé peu de temps après diacre d'une église d'Erfurt, ses prédications le firent encore bannir de cette ville en 1690. La cour électorale de Brandebourg lui fit dire, le jour où lui fut signifié l'arrêt de son exil, qu'elle le prenait sous sa protection. Franke se rendit à Halle en 1692, et contribua à l'organisation de l'université qui venait d'être fondée dans cette ville. Ce fut par ses soins et ceux de Spener qu'il débarrassa les études théologiques de tout ce qu'elles avaient conservé de la barbarie scolastique. Pour récompenser son zèle, on le nomma à la cure de Glaucha, et c'est là qu'il fonda les établissements d'humanité qui font bénir son nom. En arrivant dans cette ville, Franke fut profondément affligé d'y voir régner la corruption des mœurs et la fainéantise. Persuadé, et avec raison, que l'ignorance est la principale cause de tous les vices, il ne négligeait aucune occasion d'instruire les malheureux dont ses aumônes soulageaient la misère. Mais ses moyens n'étant pas en proportion avec sa bienfaisance, il fit placer un tronc dans sa chambre avec cette inscription : « Si quel-» qu'un, possédant les biens de ce monde, voit son frère

» mourir de faim et lui ferme son cœur, comment peut-il » être aimé de Dieu? » Ayant trouvé un jour sept florins dans ce tronc, il forma le projet de fonder avec une somme aussi modique une école en faveur des pauvres. Il acheta des livres pour les enfants, et il chargea un pauvre étudiant de leur donner des leçons dans une salle de sa maison. Une petite aumône qu'il donnait trois fois par semaine à ses élèves contribua à en augmenter le nombre. Bientôt cette institution grandit et se développa, grâce aux secours des particuliers et aux encouragements du gouvernement, et fut divisée en deux établissements, dont l'un prit le nom de *Waisen haus* maison des orphelins, et l'autre celui de *Pedagogium*. Leur importance croissant de jour en jour, força enfin Franke, qui jusqu'alors n'avait instruit ses élèves que dans des maisons particulières, à poser la première pierre d'un vaste bâtiment qui, commencé en 1698, fut terminé l'année suivante. Dans ce local fut établie l'imprimerie de Canstein, qui avait imaginé une espèce de stéréotypie, au moyen de laquelle il donnait au peuple des exemplaires de la Bible à des prix peu élevés. Peu à peu les ressources de cette pieuse fondation s'augmentèrent, grâce à quelques donations faites par des particuliers, et on la vit s'enrichir d'une bibliothèque de vingt mille volumes, d'un cabinet d'histoire naturelle, et de collections d'arts; puis d'un jardin de botanique, d'une pharmacie, et de différents ateliers pour les arts mécaniques; on y institua même un gynécée qui devait être pour les filles ce que le pédagogium était pour les garçons. Lorsque des commissaires du gouvernement furent envoyés pour examiner l'établissement, malgré leurs préventions, ils ne trouvèrent que des éloges à donner à son pieux fondateur, mais aucun secours ne lui fut accordé par le pouvoir. Des améliorations furent apportées successivement à l'institution qui avait été l'unique rêve et l'occupation constante de toute la vie de Franke. Ainsi on créa plus tard une école normale pour les personnes qui voulaient se consacrer à l'éducation, et une table pour les étudiants qui n'avaient pas le moyen de pourvoir à leur subsistance. — Après avoir passé son existence entière à se dévouer à ses semblables, Franke, âgé de soixante-trois ans, devint sujet à des infirmités douloureuses, auxquelles il succomba le 8 juin 1727. Il a publié un certain nombre d'ouvrages estimés sur l'éducation, et sur quelques sujets théologiques.

La statue dont nous donnons ici le dessin est du célèbre sculpteur Rauch (voir 1838, p. 137), et peut passer pour une des œuvres les plus remarquables de ce grand artiste. Pendant que les jeunes enfants, auxquels il a donné la nourriture de l'âme et du corps, le regardent avec une expression touchante de reconnaissance, le digne ministre leur montre le ciel qui lui a inspiré ses plus nobles actions. La statue est en bronze, de 6 pieds 5 pouces (du Rhin) en hauteur, sur un piédestal de 7 pieds 7 pouces; la figure a été modelée d'après un portrait fort ressemblant peint par Antoine Pesne. Ce monument de la reconnaissance nationale a été érigé à l'aide d'une souscription à laquelle le roi et la famille royale de Prusse ont pris part.

Térébinthe sacré. — Lorsque les Romains, peu de temps après la fondation de leur ville, eurent chassé les Etrusques-véïens des plaines qui s'étendent du Tibre aux monts Vatican et Aurée, ils trouvèrent, sur l'emplacement où s'élèvent aujourd'hui Saint-Pierre de Rome et le palais pontifical, un térébinthe ou pistachier sauvage, qui, d'après la tradition, rendait des oracles. Cet arbre était déjà fort ancien. Des caractères de bronze, incrustés dans sa rude écorce, et formant des mots étrusques, témoignaient qu'il avait été consacré aux dieux à une époque très reculée. Il continua à être pour les vainqueurs l'objet d'une sorte de culte; la terre qu'il couvrait de son ombre était sacrée; des prêtres prenaient soin de sa conservation, et prolongeaient de tous leurs efforts sa décrépitude; c'était leur temple. A certains jours on récitait des prières publiques sous le térébinthe; et tous les soirs, au coucher du soleil, des jeunes filles, des jeunes gens, des mères éplorées, venaient consulter les auspices sous son feuillage.

Le penon royal et la chappe de saint Martin. — Les drapeaux de l'infanterie française n'étaient jadis que de toile peinte; les guidons de la cavalerie étaient de velours ou de taffetas; et selon que les banerets étaient plus ou moins qualifiés, les guidons de leurs compagnies étaient plus ou moins brodés. Le plus grand étendard, et le plus orné, était le penon royal. On s'avisa, vers l'an 1100, d'attacher ce penon au haut d'un mât ou gros arbre, planté sur un échafaud qui posait sur un chariot tiré par des bœufs couverts de housses de velours, ornées de devises ou des chiffres du prince régnant; au pied du gros arbre, un prêtre disait la messe tous les jours de fort grand matin; dix chevaliers, jour et nuit, montaient la garde sur l'échafaud, et autant de trompettes qui étaient au pied du gros arbre ne cessaient de jouer des fanfares afin d'animer les troupes. Cette embarrassante machine, dont la mode venait d'Italie, ne fut en usage en France qu'environ cent vingt ou trente ans; elle était au centre de l'armée; c'est là que se donnaient les plus grands coups pour enlever le penon royal ou pour le défendre, car on n'était pas censé vainqueur si on ne s'en rendait le maître, ni vaincu si on ne l'avait perdu.

Outre cette bannière, qui était proprement la bannière de France, nos rois faisaient encore porter celle du saint le plus célèbre dans leurs états. Il n'est mention dans nos histoires de la première et de la seconde race que de la chappe de saint Martin, qui était un voile de taffetas sur lequel le saint était peint, et qui avait posé un jour ou deux sur son tombeau. Ce voile était gardé avec respect sous une tente. Avant d'en venir aux mains, on le portait comme en triomphe autour du camp.

A la chappe de saint Martin, qui fut en vogue six cents ans, succéda au douzième siècle une autre bannière que l'on a appelée l'*oriflamme*, et dont nous avons parlé ailleurs avec beaucoup de détails (1837, p. 296).

LE ROI DE THULÉ.

BALLADE DE GŒTHE.

Il était un roi de Thulé, fidèle jusqu'au dernier soupir, à qui sa bien-aimée en mourant avait laissé une coupe d'or.

Il ne prisait rien tant que cette coupe; il s'en servait à chaque repas; et chaque fois qu'il y buvait ses yeux se remplissaient de larmes.

Et quand il fut près de mourir, il compta les villes de son empire, laissa tout à son héritier, tout, hormis sa coupe.

Il prit place au banquet royal, ses chevaliers autour de lui, dans la haute salle de ses aïeux, à son château sur les bords de la mer.

Alors le vieux buveur se ranima une dernière fois en buvant, et lança la coupe sainte là-bas dans les flots.

Il la vit tomber, se remplir, et creuser la mer profonde; ses yeux se fermèrent, et depuis il ne but une seule goutte.

FAITS CURIEUX

RELATIFS AUX MŒURS ET A L'HISTOIRE DE L'ITALIE AU MOYEN AGE.

Gouvernement au rabais. — Au temps des guerres sanglantes des *Guelfes* et des *Gibelins*, la plupart des villes qui appartenaient à la première de ces factions, quoique

tout-à-fait démocratiques, n'en étaient pas moins gouvernées, et très souvent tyrannisées par des podestats, des capitaines de justice ou des barigels étrangers; car c'était un principe fondamental de politique, dans ces temps de troubles et de guerres civiles, de ne pas confier le pouvoir exécutif à un citoyen de la ville. Ce pouvoir était donné à des étrangers qu'on payait, et qui, arrivant avec leurs juges et leurs employés, prenaient pour ainsi dire *à bail* le maintien de la tranquillité publique et de la constitution, pendant un temps plus ou moins long. Les *novellieri* italiens se sont plus d'une fois égayés sur ces *juges au rabais* que les podestats menaient avec eux. A chaque page de l'histoire, on rencontre de grandes cruautés exercées par ces chefs des républiques démocratiques. Cependant la violence du pouvoir exécutif, ses haines, ses passions, étaient contenues par la courte durée des fonctions politiques, par le droit d'émeute, si facile à exercer alors, et enfin par le syndicat : car lorsqu'un *podesta* ou un *capitano* quittait ses fonctions, il devait rester un certain nombre de jours dans la ville pour rendre compte de sa gestion devant des syndics nommés pour cela, et, pendant ce temps, tout le monde avait le droit d'accuser le magistrat sortant.

Copies et diverses éditions de manuscrits. — Le célèbre Léonard de Pise, qui, le premier, introduisit l'algèbre chez les chrétiens, écrivit en latin, en 1202, le traité de l'*Abbacus*, où il exposait les principes de cette science. En 1228, il donna une *seconde édition* de ce livre avec des additions. Car ce n'est pas seulement depuis l'invention de l'imprimerie que les écrivains ont donné différentes éditions de leurs ouvrages. Ce sont ces diverses éditions qui ont produit souvent ces variantes qu'il est presque impossible d'attribuer à la faute des copistes, et qui font le désespoir des éditeurs modernes, lorsqu'ils partent de ce principe faux, que les anciens écrivains n'ont pas pu corriger leurs ouvrages après les avoir publiés.

Pendant plusieurs siècles, c'est par les voyages que se firent les communications littéraires : les professeurs qui changeaient d'université, arrivaient dans leur nouvelle résidence riches du savoir de la ville qu'ils venaient de quitter, et dont ils étaient comme les représentants; tandis que les élèves, forcés de parcourir de grandes distances pour entendre les maîtres les plus célèbres, rapportaient chez eux des copies des ouvrages les plus récents, et servaient de véhicule à la propagation des lumières. On ne saurait s'imaginer aujourd'hui la rapidité avec laquelle les ouvrages des hommes célèbres étaient copiés et répandus dans des contrées éloignées, à une époque où il n'y avait ni journaux, ni imprimerie, ni poste, ni aucun moyen régulier de communication. On suppléait à cela par des voyages; et les faits positifs annoncent que les communications littéraires étaient alors bien plus promptes qu'on ne pourrait le croire; aussi, après l'invention de l'imprimerie, ces voyages devinrent plus rares, et les universités cessèrent d'être peuplées par des milliers d'étudiants, qui jusqu'alors n'avaient eu presque d'autre moyen de s'instruire que d'aller écouter le maître... Depuis l'invention de l'imprimerie, le professeur se fait entendre de plus loin, mais son immense auditoire a disparu.

Influence des médecins ; abonnement médical. — Dès le milieu du treizième siècle, à la renaissance des lettres en Italie, les médecins furent influents et célèbres, et ils arrivèrent souvent au faîte des grandeurs. Ils ont beaucoup contribué à faire revivre la méthode d'observation si longtemps abandonnée, et à ranimer l'étude de l'histoire naturelle et des autres sciences accessoires à la médecine. Les médecins de renom étaient peu nombreux, et tous les pays se les disputaient. Dans les républiques, ils formaient une des castes les plus influentes, jouissaient de grands priviléges, d'un titre d'honneur, et se distinguaient par un costume plus riche que celui des autres citoyens. Plusieurs d'entre eux amassèrent des richesses prodigieuses. Philippe Villani raconte que Taddeo de Florence, appelé à soigner le pape Honorius IV, demanda et obtint cent ducats d'or par jour pendant toute la durée du traitement, et qu'après sa guérison, le pape lui fit de plus cadeau de dix mille ducats. Un autre médecin, Pierre d'Abano, qui fut aussi appelé auprès du pape en cette occasion, fut payé et récompensé de la même manière. Une telle somme, qui serait très forte même de nos jours, devient énorme si l'on songe au prix de l'argent à cette époque. A la mort d'un médecin du pape, à Avignon, les cardinaux et les ambassadeurs assistèrent à ses funérailles. Un document conservé dans les archives de Bologne prouve qu'au treizième siècle on avait l'habitude, en Italie, de s'abonner avec les médecins; car Guillaume de Plaisance s'était engagé à soigner pendant deux années un étudiant allemand, moyennant trente-six livres de Boulogne, dans le cas où il serait atteint d'une maladie déterminée.

Rapports littéraires entre la France et l'Italie. — Depuis le jour où Charlemagne appela Pierre Diacre de Pise pour professer en France, où il attira aussi des maîtres de Pavie et de Rome, les écoles françaises ont toujours compté des Italiens parmi leurs professeurs. Fulbert, Lanfranc de Pavie, saint Anselme, Pierre Lombard, Lanfranc de Milan, Passavanti, Taddeo et Torrigiano de Florence, illustrèrent les écoles françaises. Aux treizième et quatorzième siècles, on trouve peu d'Italiens célèbres qui ne soient venus en France, et qui n'y aient professé. Vers le milieu du treizième siècle, saint Thomas fut professeur à l'université de Paris; c'est surtout à son influence et à ses commentaires que la philosophie péripatéticienne doit son rétablissement; et lorsqu'en 1271 il rentra en Italie, ce fut un professeur romain qui lui succéda. Un autre Italien, frère Gilles Calonne, professeur de théologie à Paris, fut le précepteur de Philippe-le-Bel, et écrivit pour lui le traité *De regimine principis.* Ce savant moine s'était acquis une telle célébrité, que, lors du sacre du roi, l'Université de Paris le choisit pour assister en son nom à la cérémonie, où il prononça son discours en français. Dans ces temps où la charge de chancelier de l'Université de Paris était une des plus importantes du royaume, nous voyons deux Italiens, Prépositif Lombard et Robert de Bardi, l'occuper à peu d'intervalle. Les Italiens étaient alors appelés indistinctement Lombards par les Français ; établis en grand nombre dans la capitale de la France, ils donnèrent leur nom à la *rue des Lombards*, ce qui, à cette époque, ne voulait dire que *rue des Italiens.*

Non seulement les Italiens vinrent professer à Paris, mais plusieurs y furent appelés aussi par la célébrité de l'école parisienne ; parmi ceux-ci nous citerons spécialement Pierre d'Abano, Dante, Pétrarque et Boccace. Les voyages de ces hommes illustres prouvent irrécusablement que la France leur offrait des moyens d'instruction, et qu'ils y trouvaient un accueil qui fait honneur aux Français ; mais l'on ne saurait s'empêcher de reconnaître que des hommes comme Dante, Pétrarque et Boccace, qui ont passé une partie de leur vie à Paris, et qui y ont écrit et publié des ouvrages, n'aient contribué, même sans y professer, à y répandre les lumières.

Puissance prodigieuse de Florence; sa démocratie. — Pour se faire une idée de l'influence vraiment incroyable que la république commerçante et démocratique de Florence avait acquise, il suffira de se rappeler que *tous les ambassadeurs* que reçut le pape Boniface VIII, pour le jubilé de l'an 1500, étaient des Florentins. Voltaire a supposé que ces ambassadeurs étaient au nombre de dix-huit, et qu'ils n'étaient envoyés que par les différentes villes d'Italie. Le fait est qu'ils n'étaient que *douze*, mais qu'ils représentaient tous les princes qui envoyaient des ambassadeurs au pape. Le roi de France, ceux d'Angleterre et de

Bohême, l'empereur d'Allemagne, le grand-khan des Mongols, choisirent tous des ambassadeurs florentins. Le pape stupéfait s'écria « que les Forentins, qui régissaient et gouvernaient ainsi le monde, formaient un *cinquième élément* aussi puissant que les autres. »

Florence était alors une république démocratique, où le peuple seul exerçait des droits politiques que l'on refusait aux magnats ou nobles. Aussi la noblesse devenait-elle *une punition* réservée aux familles que l'on voulait abaisser; et d'après les statuts on devenait magnat *pro homicidio*, *pro veneno*, *pro furto*, *pro incestu* (pour homicide, pour empoisonnement, pour vol, pour inceste). Jamais l'instruction n'a été aussi répandue, et l'on voit par le récit d'écrivains contemporains, que là, comme à Athènes, des âniers, des serruriers et des pâtres se délassaient de leurs rudes travaux en chantant les vers des poëtes contemporains, tandis que d'autres, plus hardis, quittaient leur humble profession pour donner un libre essor à leur génie dans la poésie et dans les arts, ou pour se mettre à la tête de la république. On voit avec étonnement que la plupart des meilleurs manuscrits italiens que l'on conserve encore dans les bibliothèques ont appartenu à de simples ouvriers florentins. Aussi Florence a-t-elle produit une foule d'hommes illustres : Dante, Pétrarque, Boccace, Giotto, Brunelleschi, Michel-Ange, Andrea del Sarto, Léonard de Vinci, Machiavel, Galilée, sont autant de noms qu'elle a légués à l'admiration de la postérité.

— Les faits curieux que nous venons de citer sont extrits d'un ouvrage récent de M. Libri, membre de l'Académie des sciences, sur l'histoire des mathématiques en Italie. Ce savant a élevé ainsi à la gloire de sa patrie un monument remarquable où brillent à la fois l'érudition et la clarté, et qui renferme une foule de documents précieux complétement inédits jusqu'à ce jour.

ARMÉE CHINOISE.

(Groupe de soldats chinois.)

Au dix-septième siècle les Tartares mandchous ont conquis la Chine, mais on peut dire que, bientôt après, au sein de la paix, les Chinois ont conquis leurs vainqueurs.

En effet, la civilisation avancée du céleste empire, sa religion, sa morale, sa science, ses arts, ont conservé aux indigènes une prédominance marquée sur les soldats tartares. L'autorité civile est restée supérieure en force et en influence à l'autorité militaire; les lettres l'ont emporté sur les armes.

On voit souvent, dit Davis, un mandarin militaire du grade le plus élevé marcher à pied, tandis qu'un officier civil d'un rang ordinaire serait considéré comme dégradé s'il paraissait autrement que dans une chaise à quatre porteurs. Les mandarins militaires n'ont pas même la permission de se faire transporter ainsi.

Du reste, rien n'est épargné pour encourager l'instruction dans l'armée. La dynastie actuelle a fondé des examens où les candidats militaires sont classés par catégories d'avancement, comme les candidats civils, bien qu'ils n'entrent jamais en concurrence les uns avec les autres.

Tous les militaires de l'empire sont soumis au tribunal spécial de Képing, qui, lui-même, est soumis aux autres tribunaux. Le conseil des revenus fournit les fonds nécessaires à l'armée, et le conseil des travaux publics le matériel.

Les meilleures troupes tartares sont rangées sous huit étendards jaunes, blancs, rouges et bleus, avec chacune de ces couleurs bordée par l'une des autres. Le drapeau vert distingue les troupes chinoises. La division placée sous chaque étendard tartare est forte, dit-on, de 10 000 hommes, ce qui donne un effectif de 80 000 soldats. Il y a de plus une milice locale dans les provinces; mais cette troupe n'est employée qu'à un service de police.

Les degrés des officiers militaires (comme ceux des officiers civils) sont distingués en partie par la couleur de la boule qui surmonte leurs bonnets coniques; ces boules sont rouges, bleu clair, bleu foncé, en cristal, en pierre blanche ou en or, et, avec quelques modifications, ils servent à marquer ce que l'on appelle les « neufs rangs. »

Chaque boule est accompagnée de son signe correspondant, savoir : deux morceaux d'étoffe de soie brodée, d'un pied carré, et représentant un oiseau ou autre chose; tous deux se mettent par dessus l'habit de cérémonie, l'un sur la poitrine, l'autre sur le dos. On y joint un collier à gros grains, descendant jusqu'à la ceinture.

Le plus haut grade militaire est celui de tsiang-kiun ou général Tartar. C'est un tsiang-kiun qui commande les troupes régulières de la province de Canton. Ce poste ne peut jamais être rempli par un Chinois, mais un Chinois peut occuper un poste secondaire. Au-dessous de ces chefs supérieurs sont des officiers subordonnés, promus régulièrement depuis le grade le plus bas, selon leur force physique et leur adresse à tirer de l'arc, jointes à l'activité et au zèle qu'ils déploient en cas de dissension intestine ou de révolte.

En y comprenant la milice locale, le nombre total des combattants à la solde du gouvernement a été estimé à 700 000, dont la plupart résident dans leur district natal, cultivent la terre ou suivent d'autres professions. Cette

coutume, dans un pays ami de la paix, rend la carrière militaire un objet digne d'envie, parce qu'elle procure aux soldats un bien-être au moins égal à celui des autres citoyens.

Le dixième du produit des terres suffit pour la solde entière de l'armée.

Un courage audacieux n'est point considéré comme un mérite dans la tactique chinoise; c'est même une maxime populaire que : « Les soldats téméraires et arrogants doivent » être vaincus. »

La stratégie se fait surtout remarquer par une extrême circonspection unie à beaucoup de ruse et même à beaucoup de perfidie.

La Chine est en résumé moins organisée pour la guerre que pour la paix : ce n'est pas un pays conquérant. Mais elle a une force puissante de résistance qu'elle doit à l'admirable jeu de son organisation administrative, à son unité, à ses préjugés contre les autres nations du globe, à l'unanimité du respect religieux des citoyens pour les traditions et pour les lois.

SAINTE-CHAPELLE DE PARIS.

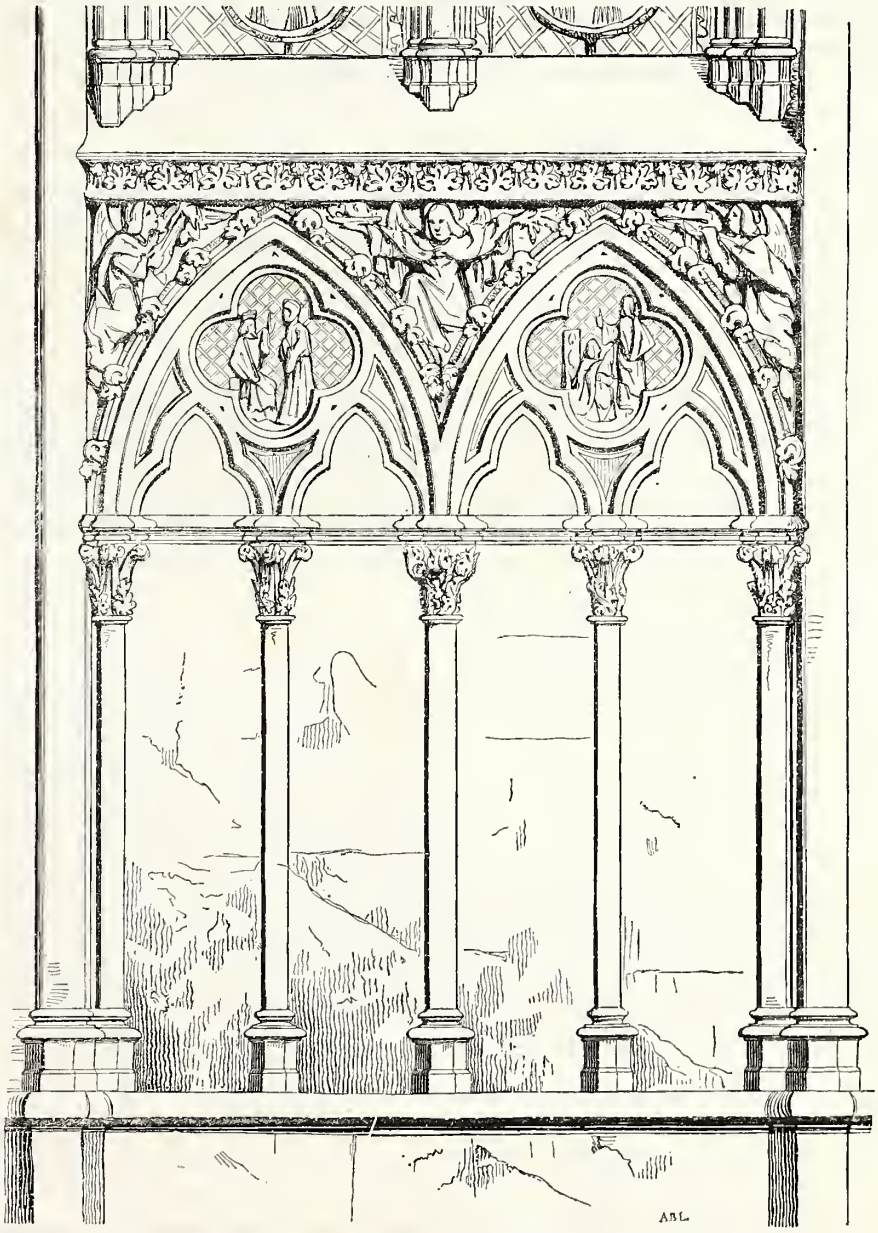

(Décoration peinte, récemment découverte dans la Sainte-Chapelle de Paris.)

Nous avons donné, en 1834, p. 121, une description de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, construite par Pierre de Montreuil, architecte de saint Louis, et consacrée par le roi en 1248. Depuis cette époque, on a étudié de nouveau ce chef-d'œuvre de l'architecture du treizième siècle, et on a reconnu qu'une belle décoration peinte enrichissait l'édifice à l'intérieur. Nous donnons ici un détail de la partie du temple qui offre le plus d'intérêt. Ce détail est remarquable par les peintures délicates qu'on voit encore derrière les armoires appuyées contre les parois intérieures pour contenir les archives du Palais. Les murs de la nef sont divisés par de grandes colonnes qui s'élèvent depuis le sol jusqu'à la naissance des voûtes; de belles croisées ornées de verrières peintes sont établies entre ces colonnes. Dans la partie pleine, située au-dessous des croisées, règne autour de la frise une décoration d'arcades figurées que suppor-

tent de petites colonnes ; les chapiteaux sont dorés ; les moulures qui forment les ogives et les trèfles sont peintes de diverses couleurs, et produisent le plus bel effet ; les quatre feuilles ou médaillons à quatre lobes qui occupent le centre des arcs sont décorées d'un fond bleu, en verre émaillé et argenté par derrière, sur lequel se découpent des sujets de l'Histoire sainte, exécutés en demi-relief et peints des plus vives couleurs. Dans les triangles formés par la courbure des ogives et la belle corniche dorée qui couronne le soubassement, des anges, sculptés avec art et rehaussés de peintures et de dorures, soutiennent des offrandes et des encensoirs. Au bas de cette riche décoration, qui s'alliait admirablement bien avec les belles peintures sur verre situées au-dessus, un banc en pierre faisait le tour de la nef pour recevoir les fidèles, qui ne connaissaient point encore au treizième siècle l'usage des siéges tarifés.

TRADITIONS CARLOVINGIENNES.

HISTOIRE POÉTIQUE ET FABULEUSE DE CHARLEMAGNE.

(Deuxième article. — Voyez p. 43.)

Après sa victorieuse expédition en Terre-Sainte, une nuit que, se promenant sur les terrasses de son palais d'Aix-la-Chapelle, l'empereur Charlemagne regardait le ciel, il vit soudain un chemin d'étoiles qui lui semblait commencer à la mer de Frise et se dirigeait tout droit vers la Galice, où le corps de monseigneur saint Jacques reposait sans nom et sans mémoire. Lors commença l'empereur à penser fortement en son cœur ce que cela pouvait signifier. Comme il était en cette pensée, un homme plein d'une grande beauté lui apparut, et lui dit : « Beau fils, que fais-» tu ? » Et Charlemagne répondit : « Sire, qui es-tu ? — Je suis, dit l'envoyé du ciel, saint Jacques l'apôtre, disciple de Jésus-Christ. » Puis, sans plus tarder, il lui commanda de s'apprêter à aller en Galice retirer son corps des mains des mécréants, lui promettant pour récompense les joies du paradis. Et il lui apparut ainsi par trois fois. Ne pouvant méconnaître la volonté divine, Charles, comme dit le roman de Roncevaux (voy. 1836, p. 10),

> Charles, li rois à la barbe griffaigne,
> Six ans toz plens a esté en Espaigne,
> Conquis la terre jusqu'à la mer alteigne (profonde);
> En ma n estor (combat) fut véu ses enseigne.

La plupart des cités galiciennes furent conquises sans combat ; mais quelques unes le furent seulement par grand engin et grande bataille. Entre autres celle de Luiserne, forte et bien garnie, lui résista vigoureusement. Il l'assiégea en vain pendant quatre mois. Voyant finalement qu'il ne pourrait la prendre par force, il fit sa prière vers Dieu et monseigneur saint Jacques. Soudain tombèrent les murailles de la ville ; les habitants disparurent ; et l'on ne découvrit plus à la place de la cité qu'une immense nappe d'eau noire et infecte, dans laquelle on distinguait de grands poissons tout noirs que l'on peut y apercevoir encore aujourd'hui. — Partout étaient détruites les idoles des païens ; une seule ne put l'être en la terre de *Landulur*. Les Sarrasins racontaient que leur dieu Mahomet avait fait cette image en son honneur quand il vivait, et avait scellé dedans une légion de diables par l'art de magie et de *négromance*, de telle sorte que rien ne la pouvait briser. Tout Chrétien qui s'en approchait tombait mort incontinent, tandis qu'au contraire les infidèles s'en revenaient toujours sains et joyeux. La pierre qui servait de base à l'idole était merveilleusement travaillée, voûtée d'ingénieuse façon, et s'élevait dans les airs aussi haut que le vol d'un corbeau. Sur cette pierre était posée la grande idole, toute en ivoire : sa face était tournée vers le midi, et en sa main droite elle tenait une clef que l'on savait devoir tomber quand naîtrait en France un roi qui convertirait à la foi chrétienne toute la terre d'Espagne. Or cette clef lui chut de la dextre lorsque l'empereur très chrétien franchit les Pyrénées, et quand les païens le surent, ils mirent leurs trésors en terre et s'en allèrent dans des régions lointaines, sans attendre la venue de leur terrible ennemi.

Cependant que Charlemagne était ainsi occupé à occire et à chrétienner les Sarrasins, un traître, Macaire, neveu de Ganélon, duc de Mayence, conspirait contre lui. Fort heureusement survint alors au camp des Chrétiens le neveu de l'empereur, le comte Roland, qui, à la suite d'une querelle assez vive avec lui, ne l'avait pas suivi en Espagne, et était allé de son côté conquérir l'Asie. Il instruit son oncle des dangers qui le menacent, et, pour les prévenir, ouvre un livre de grimoire que lui avait donné un soudan qu'il avait baptisé,

> « Fece un cerchio e poscia gitto le carte. »

> Il fit un cercle, et puis jeta les cartes.

Ensuite il lut la formule d'évocation. Aussitôt apparaissent en foule des démons prêts à lui obéir. Il les chasse tous, à l'exception d'un seul, qu'il interroge, et qui lui apprend que Macaire, ayant persuadé à la reine que son époux a péri en Espagne avec toute son armée, doit l'épouser le lendemain même, et se faire couronner empereur. Mais, sur l'injonction de Roland, à l'instant le diable se change en un grand cheval noir. Charlemagne l'enfourche, et, chevauchant ainsi toute la nuit dans les airs, arrive le matin à Paris. Déjà il planait au-dessus de la cour de son palais, quand il lui prit la malencontreuse idée de faire le signe de la croix pour remercier le ciel ; aussitôt sa monture disparaît sous lui et le laisse choir rudement à terre.

> « Ma, come volle il padre celestiale,
> » Lo imperatore non si fece male. »

> Mais, comme le voulut le Père céleste, l'empereur ne se fit pas de mal.

Relevé de sa chute, il pénètre, sous l'habit d'un pèlerin, dans les cuisines du palais, se prend de querelle avec les valets qu'il rosse, et qui pourtant finissent par le chasser. Après mille mésaventures, il parvient à se faire conduire auprès de la reine, à qui, dit-il, il doit donner des nouvelles de Charlemagne et de son armée. Pendant qu'ils conversaient ensemble, une petite chienne que l'empereur aimait beaucoup se mit subitement à le caresser et à lui lécher les pieds et les mains, en donnant, comme autrefois le chien d'Ulysse, tous les signes de la joie la plus vive. La reine surprise lui demande s'il a autrefois servi l'empereur dans ce palais. Une juste indignation s'empare de ce dernier. — Eh quoi ! s'écrie-t-il,

> « E pure mi conosce una fiera,
> » E non tu che sei mia vera mogliera !
> » Io son Carlo, figliuol de re Pipino,
> » Imperator di Roma, re di Francia. »

> Eh quoi ! une bête me reconnaît, et toi qui es ma vraie femme tu ne me reconnais pas ! Je suis Charles, fils du roi Pépin, empereur de Rome et roi de France.

Mais les maux de la guerre l'ont tellement défiguré que la reine se refuse encore à le reconnaître. Il faut qu'il lui montre son anneau nuptial et la marque d'une croix qu'il avait sur l'épaule droite. A ces signes, elle implore son pardon, et avise avec lui aux moyens de se venger de Macaire. C'est au milieu de la cérémonie du mariage que tout-à-coup apparaît Charlemagne suivi d'une troupe de fidèles. Le traître est égorgé ainsi que tous les Mayençais. Puis le monarque retourne promptement en Espagne poursuivre le cours de ses succès.

Seule au milieu de l'Espagne conquise, Saragosse, la puissante Saragosse, lui résistait encore. Son roi Marsile,

effrayé de se voir sans alliés, députe vers Charlemagne pour lui demander la paix. Des propositions sont faites de part et d'autre; il n'y a plus qu'à renvoyer un ambassadeur au roi Marsile; mais bien des messagers sont allés déjà vers le traître païen, et aucun n'est revenu. En vain, au milieu du conseil des barons français, les preux se lèvent et briguent cette mission périlleuse, l'empereur ne veut pas exposer à une mort presque certaine la fleur de sa chevalerie; il les refuse tous. Alors Roland propose le Mayençais Ganélon, second mari de sa mère. L'assemblée entière approuve son choix, et le lâche Ganélon, que les menaces terribles de Charlemagne peuvent seules forcer à obéir, part en jurant de se venger.

Si j'en repaire (reviens) grand dommage i aurez
Qui durera en treslot votre aez (vie).

A peine est-il arrivé à Saragosse, que les présents des Sarrasins, la peur de la mort, et sa haine contre Roland, le décident à une infâme trahison. Il enseigne à Marsile comment il pourra faire périr Roland et l'arrière-garde des Français en les attaquant au passage des Pyrénées. D'après son avis, un traité mensonger est conclu avec les chrétiens; la guerre est terminée, et l'empereur

à la barbe meslée
Vers douce France a sa grant ost tournée.

Dans sa route, il est assiégé de rêves menaçants. Il voit en son sommeil un ange lui briser sa lance entre ses poings, et s'éveille le cœur rempli de sombres pressentiments. Les douze pairs, Roland à leur tête, et vingt mille hommes d'élite, forment l'arrière-garde. Déjà le gros de l'armée avait franchi les Pyrénées, et était déjà descendu dans les plaines de France, quand tout-à-coup retentit le son lointain d'un cor. Chefs et soldats, tous s'arrêtent pour écouter. Le bruit s'entend de nouveau. Il n'y a plus à en douter: Roland est trahi, Roland est en péril de mort; c'est le son du cor d'ivoire que ce valeureux paladin ne sonne jamais que dans les plus grands dangers. Les troupes repassent les défilés en toute hâte, et bientôt aux sons expirants du cor répondent les trompettes de la grande armée chrétienne qui accourt à travers les montagnes. Il n'est plus temps; le cor de Roland a sonné pour la dernière fois, et quand Charlemagne arrive sur le champ de bataille de Roncevaux, il ne trouve plus que les cadavres des douze pairs et de leurs vingt mille compagnons. Une rage indicible et un insatiable désir de vengeance saisissent alors son cœur. Ganélon, justement soupçonné, est désarmé et mis aux fers. Les Sarrasins sont atteints sur les bords de l'Ebre et complétement exterminés. Mais voici qu'au secours de Marsile on voit venir le plus puissant des rois sarrasins, Baligand, *amiral de Babylone*. Il s'engage une nouvelle bataille de Roncevaux. Les païens ont d'abord l'avantage. Malgré les prodiges des Français, ils les font reculer jusqu'à l'endroit où gisent les corps des douze pairs. En ce moment,

Li dus Ogier a Monjoie escriée:
Ferez, baron, sor la gent deffaée,

et, par une nouvelle charge des chrétiens, les mécréants sont refoulés et fuient à leur tour. En vain

Li amirax s'écrie en son latin:
Que faites voz, païen et sarrazin?

Dieu a prononcé; le bon droit triomphe. Ne voulant pas survivre à sa défaite, Baligand se précipite sur Charlemagne, et d'un coup désespéré lui brise sa cotte de mailles, son haubert, et lui met le corps à nu. Le vieil empereur allait succomber, quand

Seins Gabriel est à lei descendu.
Si li a dist: Rois magnes, que fais-tu?

Cette voix ranime *li gentix roi de France;* il se dresse sur ses étriers, et de sa fidèle Joyeuse il pourfend la tête de son ennemi. La déroute des païens devient complète; on en fait un épouvantable carnage. Marsile, grièvement blessé, expire dans Saragosse d'effroi et de douleur en apprenant l'approche de l'armée chrétienne.

Bien trente diables l'ont en enfer porté.

Saragosse, qui avait résisté six ans, est prise d'assaut et saccagée impitoyablement. Ensuite les Français reviennent à Roncevaux, et là grand deuil fut mené pendant plusieurs jours dans toute l'armée chrétienne. Ganélon, atteint et convaincu de félonie et de haute-trahison, expie son crime par le dernier supplice: il est tiré à quatre chevaux. Puis Charlemagne, couvert de lauriers, mais le désespoir dans le cœur, s'en retourne tristement au doux pays de France.

Cependant une vie aussi glorieuse devait avoir son terme comme les autres, et plusieurs signes l'annoncèrent longtemps auparavant. Ainsi le soleil et la lune perdirent leur lumière pendant trois jours; son nom, *Kallemaine princes*, qui était écrit en la paroi de l'église de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, s'effaça de lui-même; puis un porche tomba entre son palais et l'église, le jour de l'Ascension; un pont qu'il avait fait bâtir sur le Rhin s'écroula; une fois qu'il chevauchait, le jour devint tout noir, et un grand globe de feu courut de sa droite à sa gauche, ce dont il fut si ébahi qu'il en tomba à terre. Le moment suprême arriva enfin, et voici ce qu'en raconte l'archevêque Turpin, le fidèle compagnon de tous ses dangers. « Avant, dit-il, que » l'empereur se départît de moi en la cité de Vienne où » j'étais, il me promit que, s'il mourait avant moi, il me » le ferait savoir par certain message. Un jour advint qu'après avoir chanté messe de *requiem* pour les féaux » de Dieu, je disais les psaumes du Psautier que j'avais » accoutumé de dire après la messe, quand je vis une légion de diables trépassant soudainement par-devant moi. » J'en appelai un qui allait derrière, noir comme un Ethiopien, et je le conjurai par la vertu de Dieu qu'il me dît » où ils allaient; et il me dit qu'ils allaient à la mort de » *Kallema ne*, qui en cette heure devait mourir, pour emporter son âme en enfer. Je n'eus pas fini le psaume que » j'avais commencé, que je les vis revenir et passer devant » mon siége. Je demandai au dernier à qui j'avais parlé ce » qu'ils avaient fait, et il me répondit qu'un Galicien décolé et sans chef (saint Jacques de Galice) avait mis tant » de fûts et de pierres de moûtiers en la balance, que les » aumônes et le bien qu'il avait faits pesèrent plus que le » mal, et pour cette chose les anges leur avaient arraché » l'âme et l'avaient mise en la main du souverain roi. » Quand le diable eut dit cela, il s'évanouit tantôt. Lors je » compris et entendis certainement que Kallemaines était » trépassé de la joie en paradis à cette heure même. »

Son corps fut déposé à Aix-la-Chapelle, dans l'église de Notre-Dame qu'il avait fondée. On l'embauma et on le remplit de parfums et de précieuses épices. Il fut assis en un trône d'or, le livre des Evangiles entre les mains. Il était un peu incliné en avant, la face dressée vers le ciel. Sa couronne, qui était attachée à sa tête par une chaîne d'or, renfermait une partie de la sainte croix.

Pendant long-temps ce tombeau fut un lieu de pèlerinage, et la chronique latine de Novalis nous fait un récit curieux d'une visite qui lui fut faite par l'empereur Othon III, en l'an 1000, à cette année mystérieuse du moyen âge où tous les peuples croyaient que le monde allait finir. Voici la traduction de ce passage: — « L'empereur Othon III, » passant dans la contrée où reposait le corps de Charlemagne, se dirigea vers le lieu de sa sépulture, accompagné de deux évêques et du comte Othon, et ce dernier » racontait ainsi leur visite: Nous sommes entrés dans le » tombeau de Charles. Loin d'être couché, suivant l'usage

» des morts, le vieil empereur siégeait dans une espèce de » trône comme s'il eût été encore vivant. Une couronne » d'or ceignait sa tête, et il tenait un sceptre dans ses mains » revêtues de gants, que ses ongles avaient percés en crois- » sant. Il était placé dans une sorte de cellule solidement » bâtie en chaux et en marbre, que nous avons été obligés » de briser dès le commencement pour pénétrer jusqu'à lui; » et dès que nous nous sommes approchés, nous avons » senti une très forte odeur; puis, fléchissant le genou, » nous nous sommes prosternés, et nous l'avons adoré. Im- » médiatement après l'empereur Othon le revêtit de vête- » ments blancs, coupa ses ongles, et remit tout en ordre » autour de lui. Rien dans les membres du mort n'an- » nonçait la corruption, seulement l'extrémité de son nez » s'était un peu amoindrie. Mais l'empereur fit à l'instant » remplacer par de l'or la partie qui manquait; puis, lui » enlevant une dent, après avoir fait réparer la cellule, il » s'en alla. »

Nous terminons ici ce que nous avons appelé la vie fabuleuse de Charlemagne. La chronique de Turpin, le poëme italien *la Spagna*, et le roman de Roncevaux, nous ont servi à composer cette deuxième partie. Comme dans la première, histoire, géographie, tout y est confondu, tout y est défiguré. Ainsi, bien que les Musulmans aient en horreur toute représentation figurée, on n'a pas craint de leur faire adorer la statue gigantesque en la terre de *Landulur*, qui n'est probablement qu'un souvenir de la fameuse statue d'Irmensul, l'idole des Saxons. Charlemagne semble être confondu avec son aïeul Charles-Martel, et ne plus être pour les Français un vainqueur, un étranger, mais le roi national de la troisième race. — Pendant plusieurs siècles, ces fables ont eu, dans l'esprit des nations, presque l'autorité de l'histoire.

ACIDE NITRIQUE.

Il est peu de personnes qui n'aient entendu parler de l'*eau-forte*, dont l'usage est fréquent dans une foule de manipulations des arts. Cette *eau-forte* du commerce est appelée, dans la chimie, acide *nitrique*, parce qu'on la retire du *nitre* ou *salpêtre* (nitrate de potasse). L'acide nitrique est formé d'oxigène et d'azote; M. Thénard lui a donné le nom d'acide *azotique*.

La fabrication de l'acide nitrique se fait en versant de l'acide sulfurique sur du nitre et chauffant le mélange. L'acide nitrique se dégage en vapeurs que l'on recueille, et l'acide sulfurique forme du sulfate de potasse. L'appareil suivant indique les détails de l'opération.

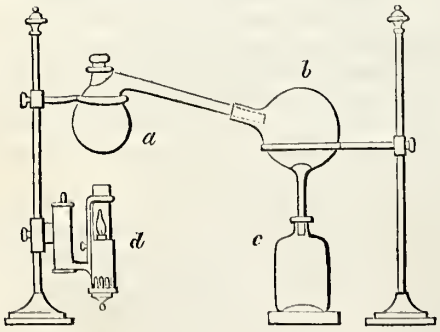

a Cornue en verre dans laquelle on verse du nitre d'abord, et ensuite de l'acide sulfurique. — *b* Ballon où se rendent les vapeurs d'acide nitrique. — *c* Flacon où ces vapeurs coulent après être redevenues liquides. — *d* Lampe servant à chauffer le mélange contenu dans la cornue *a*.

L'acide nitrique ne peut exister sans eau; lorsqu'il est bien concentré, c'est-à-dire lorsqu'il ne contient plus que l'eau nécessaire à son existence, il est extrêmement énergique. Ses émanations sont très piquantes; il est corrosif à l'excès. Un fou, il y a une dizaine d'années, en lança sur un tableau du Musée, auquel il causa de graves dommages (une Joûte, par Rubens); des misérables se plaisaient, plus récemment, à en jeter, le soir, sur les vêtements des dames. — Il colore la peau en jaune pour peu qu'il se trouve en contact avec elle, et opère ainsi une décomposition rapide du tissu cutané; on fait usage de cette propriété pour détruire les verrues.

L'acide nitrique se combine vivement avec les oxides métalliques; il attaque et dissout promptement un grand nombre de métaux; dans ce cas une portion d'acide cède d'abord au métal une certaine quantité de son oxigène, et se transforme en acide hypo-nitrique dont les vapeurs rutilantes se dégagent; l'autre portion d'acide nitrique s'unit alors à l'oxide métallique formé et donne un *nitrate*.

Le procédé de *gravure à l'eau forte* est fondé sur la propriété qu'a l'acide nitrique de dissoudre les métaux. On couvre la planche de cuivre de cire; avec une pointe on trace ses dessins sur cette cire, en ayant soin de pénétrer jusqu'au métal; puis on verse dessus une certaine quantité d'acide nitrique étendu d'eau, qui n'a pas d'action sur la cire, mais qui mord peu à peu dans les parties métalliques mises à nu par la pointe à dessiner.

Essais d'or à la pierre de touche. — L'acide nitrique est employé par les orfèvres pour vérifier les objets d'or ou soi-disant d'or qu'on leur propose d'acheter. Ils frottent le bijou avec une pierre noire qui est très dure, sur laquelle s'attache une couche extrêmement mince du métal; ils passent ensuite un peu d'eau-forte par-dessus : si la petite couche est d'or pur, elle se maintient sans altération; elle pâlit plus ou moins si l'or est allié au cuivre; enfin, elle disparaît complétement si l'objet est entièrement en cuivre ou en composition. C'est ce que l'on comprend de suite si l'on observe que l'eau-forte n'a aucune action sur l'or et qu'elle dissout très bien le cuivre. La pierre usitée dans ce cas est un silex schisteux, ou du jaspe, ou du basalte.

Encre à marquer le linge. Pierre infernale. — L'acide nitrique dissout très bien l'argent. Lorsque le métal a disparu, l'on chauffe assez fortement la liqueur afin de chasser l'acide qui pourrait rester. Le vase ne contient plus alors que du nitrate d'argent, qui donne avec l'eau une dissolution très limpide. Si l'on écrit avec ce liquide, on obtient des lettres, d'abord invisibles, mais qui, exposées à la lumière solaire, noircissent promptement et sont ineffaçables, même par la plus forte lessive.

En chauffant davantage la dissolution du nitrate d'argent, et chassant ainsi toute l'eau qui servait à la former, on obtient une masse solide que l'on peut fondre et couler en petits lingots. Ces lingots ne sont autre chose que la *pierre infernale*, employée par les médecins à cautériser certaines plaies, et à détruire les excroissances de chairs rebelles (*Éléments de chimie;* Bibliothèque du Magasin pittoresque).

Trois *beaucoup* et trois *peu* sont pernicieux à l'homme : beaucoup parler et peu savoir; beaucoup dépenser et peu avoir; beaucoup présumer et peu valoir.

Proverbe espagnol.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE NOUVEL OBSERVATOIRE DE BERLIN.

MM. DE HUMBOLDT ET ENCKE.

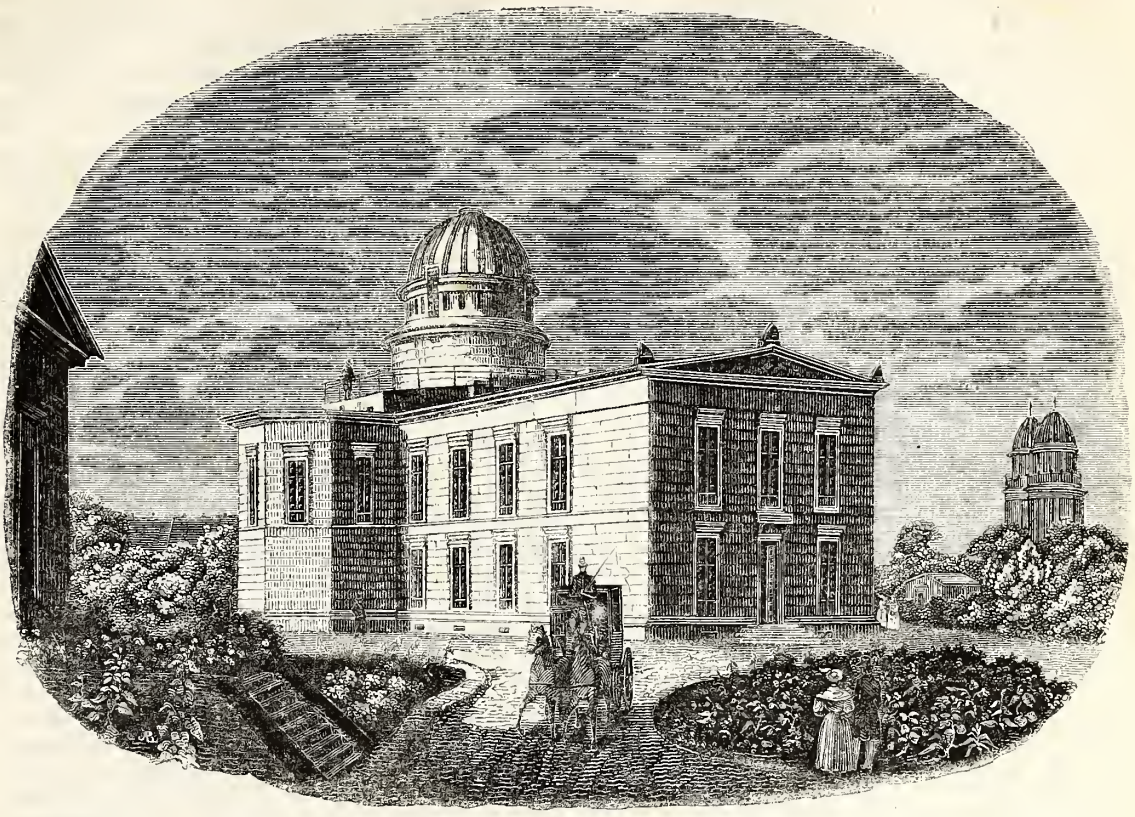

(Le nouvel observatoire de Berlin.)

Dans l'intervalle des années 1700 à 1711, on avait érigé à Berlin un observatoire (qui porte aujourd'hui un télégraphe). Mais cet édifice, destiné seulement à offrir aux membres de l'Académie des sciences la possibilité de suivre les principaux phénomènes astronomiques plus exactement qu'ils ne l'auraient fait dans leurs demeures particulières, ne se prêtait nullement aux exigences de l'astronomie moderne, et l'on souhaitait vivement à Berlin que l'Etat fît les sacrifices nécessaires à la construction d'un nouvel établissement plus utile. Cependant comme la Prusse possède déjà un observatoire du premier ordre à Kœnisberg, il se serait certainement encore passé bien du temps avant que Berlin n'obtînt un local convenable pour les observations astronomiques, sans une circonstance fortuite où l'on vit tout ce qu'un homme supérieur peut avoir d'influence sur son siècle quand il s'adresse aux masses, et qu'il sait profiter de leur curiosité naturelle pour les grands mystères du monde physique. Nous ne pouvons mieux faire que de citer ici les paroles d'un juge compétent en pareille matière, du savant M. Encke, directeur du nouvel observatoire. « M. Alexandre de Humboldt, dit-il, après une absence d'un grand nombre d'années, signala, en 1828, » son retour dans sa ville natale d'une manière aussi brillante que riche en succès, par une suite de leçons sur les » rapports physiques de la terre considérée de la manière la » plus générale ; il y fit preuve d'une multiplicité et d'une » profondeur de connaissances qui ne se trouvent peut-être » réunies maintenant que chez lui, et y déploya une élégance de diction bien rare aujourd'hui dans les cours » publics en Allemagne. » L'enthousiasme produit par ces leçons fut général; et comme l'illustre voyageur montrait une prédilection particulière pour l'astronomie qui lui avait été d'un si puissant secours pour toutes ses découvertes géographiques, le goût de cette science sublime se répandit promptement parmi ses auditeurs. De simples amateurs firent des sacrifices pour l'achat et l'installation d'instruments. C'est de l'observatoire particulier d'un riche banquier, M. Beer (frère du célèbre compositeur Meyer Beer), qu'est sortie, sous les noms de MM. Beer et Mœdler, la plus belle carte de la lune qui ait encore paru. Enfin le désir de posséder des instruments d'un pouvoir amplificatif considérable et des moyens d'observation précis devint si vif et si général, parmi les gens du monde comme parmi les savants, que M. de Humboldt put obtenir du gouvernement l'achat d'une grande lunette de Franenhofer (au prix de 30 000 francs), et d'un grand cercle méridien, puis enfin la construction d'un nouvel observatoire, dont nous donnons ici la figure.

Cet édifice, construit sur les dessins de M. Schinkel, réunit l'élégance à la simplicité des formes. Le plan offre l'apparence d'une croix latine dont les courtes branches auraient été tronquées sur les angles, de manière à présenter cinq faces au lieu de trois. A la rencontre des deux branches s'élève une tour cylindrique surmontée d'une coupole tournante en fer forgé. La force d'un enfant appliquée à un système d'engrenage très simple suffit pour faire mouvoir la coupole, de manière que l'observateur puisse diriger ses regards vers les différentes parties du ciel. Au centre de la coupole même est placée la grande lunette, sur un énorme massif prismatique en maçonnerie qui s'élève sans interruption depuis la fondation jusqu'au troisième étage, et qui est séparé par 3 mètres d'intervalle au moins de tous les murs de clôture. Telle est l'importance, pour des observations délicates, d'avoir un massif inébranlable, que l'on n'a mis nulle part en contact avec le prisme central ni l'escalier ni le plancher de la tour.

Le directeur de l'observatoire, M. Encke, s'est acquis une réputation européenne par l'importance de ses travaux

dans l'astronomie théorique et pratique. Les étrangers admis à visiter l'établissement trouvent en lui cette obligeance et cette exquise urbanité qui caractérisent les savants de l'Allemagne, et en particulier ceux de la Prusse. Nous vîmes avec plaisir, il n'y a guère plus d'un an, qu'il a donné une place honorable dans les archives au quart de cercle dont Maupertuis se servit autrefois pour la mesure d'un arc du méridien dans le voisinage du pôle, et dont il fit présent à l'Académie des sciences de Berlin qu'il présidait sous Frédéric II. Notre amour-propre national fut aussi agréablement flatté lorsque nous l'entendîmes parler avec éloge des beaux travaux des astronomes français. Pourquoi donc faut-il que nous ayons à déplorer aujourd'hui l'état d'infériorité relative où se trouve placé notre pays pour la culture de la plus belle des sciences? Tous les observatoires que nous possédions vers la fin du siècle dernier ont disparu successivement, et il ne nous reste plus que ceux de Paris et de Marseille; encore ce dernier n'est-il pas pourvu de tous les instruments convenables. Cependant l'Angleterre envoie aujourd'hui des astronomes, et installe des observatoires permanents jusqu'aux extrémités du monde, au Cap de Bonne-Espérance, dans l'Inde, à la Nouvelle-Hollande. Il y a peu de petits Etats en Allemagne qui ne présentent un établissement de ce genre. La Russie même semble vouloir se mettre sous ce rapport à la tête de la civilisation européenne, et, non contente de ce qu'elle possède déjà à Dorpat, elle élève aujourd'hui près de Saint-Pétersbourg un édifice immense qui doit être pourvu de tout ce que l'art peut produire de plus beau et de plus parfait pour servir aux progrès de l'astronomie. La France veut-elle donc déchoir de ce rang élevé qu'elle a occupé dans le monde savant depuis le siècle de Louis XIV? A-t-elle renoncé à imprimer à ses œuvres scientifiques ce caractère de grandeur et de majesté que l'on remarque chez les nations qui ont foi dans l'avenir? Nous ne le pensons pas. Les préoccupations du moment ne l'ont point assez aveuglée pour qu'elle n'ait pas senti tout l'intérêt, toute la portée de certaines questions scientifiques, et pour qu'elle n'ait pas compris que nul progrès matériel n'est stable s'il n'est accompagné de ces études graves qui agrandissent le domaine de la pensée et qui élèvent l'âme. Le temps n'est pas éloigné, sans doute, où tout le monde sentira chez nous le besoin de développer les moyens d'action qui manquent encore à tant de nobles intelligences qui vivent ignorées au fond de la province. Chez nous aussi un savant illustre aura contribué pour la meilleure part à amener des résultats que nous appelons de tous nos vœux. Sans entrer ici dans aucun détail scientifique, il m'aura suffi de demander à qui l'on doit les notions saines d'astronomie et de physique qui commencent à se répandre dans les masses, pour que chacun nomme à l'instant l'auteur des notices qui terminent chaque année l'*Annuaire des longitudes*, et où les questions de l'ordre le plus relevé, traitées avec autant de clarté que de profondeur, sont mises à la portée de tous.

LE MENETRIER DE GERMUND,

LÉGENDE D'ALLEMAGNE.

C'était jadis une église sans pareille, une église consacrée à sainte Cécile, la céleste musicienne. C'était la communauté de Germund qui l'avait bâtie. Aujourd'hui il n'en reste plus qu'une pierre.

Dans cette église, des lis d'argent répandaient sur la tête des saints une douce lueur; des roses couronnaient l'autel, fraîches et riantes comme les clartés de l'aurore.

La sainte avait des souliers d'or pur et une robe d'argent étincelante; car alors c'était encore le bon temps.

Le temps où, non seulement dans la terre d'Allemagne, mais bien loin de par-delà les mers, on admirait les œuvres ciselées des artistes de Germund.

Et les pèlerins venaient des contrées lointaines visiter cette église, où l'on entendait sans cesse résonner les chants pieux et les sons de l'orgue solennel.

Un jour, un ménétrier y vint aussi. Hélas! il était dans une profonde misère. Il s'avança les joues pâles, les jambes lasses, et la besace vide.

Il s'incline devant l'image de la sainte, et chante sa chanson. Ses plaintes vont jusqu'au cœur de celle qu'il implore, et la robe d'argent tressaille.

Sainte Cécile s'incline en souriant vers le pauvre musicien, et lui donne son soulier d'or.

Ivre de joie, il se précipite dans la maison du premier orfèvre qu'il rencontre, et se moque de sa misère passée, en changeant le soulier contre de beaux écus.

Mais l'orfèvre reconnaît la dépouille de la sainte, injurie le ménétrier, et le conduit devant le juge.

Bientôt le procès est instruit et terminé. Le vol est évident. Personne ne croit au récit du pauvre chanteur.

Malheur! malheur! profane ménétrier! tu as chanté ton dernier chant, et bientôt ton cadavre sera pendu au gibet.

Déjà la sonnette des convois funèbres retentit, et l'on voit se dérouler le long convoi noir, avec le coupable que l'on mène à l'échafaud.

Les psaumes de la pénitence résonnent, les moines et les religieux murmurent des prières lamentables; mais à travers ces paroles de mort, on entend aussi les sons joyeux d'un violon.

C'était la dernière prière du musicien. — Puisque tant d'autres doivent chanter, avait-il dit, laissez-moi chanter aussi.

Le convoi passe devant la chapelle de sainte Cécile; la porte est ouverte, et le violon fait entendre un douloureux gémissement.

Alors ceux qui avaient condamné le ménétrier prennent pitié de lui. Plus d'un assistant soupire et dit: — Le pauvre chanteur! Et lui s'écrie: — Permettez-moi de m'approcher encore une fois de la sainte!

Le juge le permet. Le condamné entre, s'agenouille, répète sa chanson; et la sainte s'émeut, et sa robe d'argent tressaille.

Elle se penche en souriant vers le pauvre musicien, et lui donne son second soulier d'or.

La foule étonnée regarde, et chaque chrétien peut voir combien le chanteur du peuple est cher aux saints du ciel.

A l'instant les chaînes du prisonnier tombent; on lui apporte de l'argent et du vin; on le reconduit en chantant et en dansant à l'hôtel-de-ville.

Toutes les angoisses de la veille sont oubliées. La grande salle de l'hôtel est décorée comme pour une fête, et le ménétrier occupe la place d'honneur au banquet.

Mais quand la fête est finie, il prend ses souliers d'or à la main, et s'en va le soir chanter gaiement dans un autre pays.

Depuis ce temps, le chanteur le plus pauvre est sûr d'être bien accueilli à Germund, et dès qu'il arrive, on le salue et on se met à danser.

SINGULARITÉS DE LA CUISINE CHINOISE.

Nous avons déjà donné, sur les insectes comestibles (voy. 1858, p. 191), des détails qui prouvent à quel point le régime alimentaire peut varier à la surface du globe, et différer de celui qui est adopté par les nations civilisées de l'Occident. Mais la cuisine chinoise dépasse en originalité toute limite croyable, et se compose de mets dont les noms seuls, pour la plupart, excitent la répugnance des Euro-

péens. Sans parler des nids de salangane, qui forment le fonds des potages les plus recherchés des gourmets chinois, ni des vers de terre salés, cuits et séchés, ni du cuir de Japon macéré dans l'eau, ni des fricassées de grenouilles, de chenilles salées et de nageoires de requin assaisonnées à l'essence de cloporte, nous empruntons à une lettre récente de M. Favand, missionnaire en Chine, les détails suivants sur l'usage qu'on y fait du ver à soie comme aliment.

« Il y a des siècles que nos cultivateurs du Midi se livrent à l'éducation des vers à soie; mais je ne sache pas qu'ils aient jamais songé à en tirer parti pour leur nourriture. Il n'en est pas de même en Chine. Pendant le long séjour que j'ai fait dans ce pays, j'ai souvent vu manger, et j'ai mangé moi-même des chrysalides de vers à soie. Je puis affirmer que c'est un excellent stomachique, à la fois fortifiant et rafraîchissant, et dont les personnes faibles font surtout usage avec succès.

» Après avoir filé les cocons, on prend une certaine quantité de chrysalides; on les fait bien griller à la poêle, pour que la partie aqueuse s'écoule entièrement. On les dépouille de leur enveloppe, qui s'enlève d'elle-même, et elles se présentent alors sous forme de petites masses jaunes, assez semblables aux œufs de carpe agglomérés. On les fait frire au beurre, à la graisse, ou à l'huile, et on les arrose de bouillon (celui de poulet est le meilleur). Lorsqu'elles ont bouilli pendant cinq ou six minutes, on les écrase avec une cuiller de bois, en ayant soin de remuer le tout, de manière qu'il ne reste rien au fond du vase. On bat quelques jaunes d'œuf, dans la proportion de 5 pour 100 chrysalides; on les verse dessus, et l'on obtient par là une belle crème d'un jaune d'or et d'un goût exquis.

» C'est ainsi qu'on prépare ce mets pour les mandarins et les gens riches. Quant aux pauvres, après avoir bien fait griller les chrysalides et les avoir dépouillées de leur enveloppe, ils les font frire au beurre ou à la graisse, et les assaisonnent avec un peu de sel, de poivre, ou de vinaigre; ou, enfin, ils les mangent telles qu'elles sont, avec le riz, après s'être contentés de les dépouiller. »

NICOLAS HOUEL.

Nicolas Houel, dont le nom manque dans les *Biographies universelles*, est le fondateur de la Maison de la Charité chrétienne dont il a été question page 55 de notre volume de 1838. Il exerçait à Paris, sa ville natale, la profession d'apothicaire. N'ayant pas une fortune égale à son ambition du bien, il fut soutenu dans sa fondation par Henri III, par la reine et plusieurs personnes éminentes. L'établissement se composait d'une chapelle; — d'un enclos nommé le *Jardin des simples*, où l'on cultivait des plantes médicinales; — d'une apothicairerie complète; — d'une école pour les jeunes orphelins; — enfin, d'un hôpital contigu à la Maison de la Charité chrétienne.

Les jeunes orphelins étaient initiés aux bonnes lettres et instruits dans l'art de l'apothicairerie; on les employait à administrer à domicile toutes sortes de médicaments aux pauvres honteux de la ville et des faubourgs, sans qu'il leur en coûtât rien.

Ce fut à l'imitation du Jardin des simples que l'on fonda, environ un demi-siècle plus tard, le Jardin des plantes, à quelque distance de la Maison de la Charité.

L'hôpital était une espèce d'hôtellerie de passage, aussi pour les pauvres honteux. — Tous les soirs, avant le coucher, une cloche, tintant un demi-quart d'heure, appelait les hôtes à la prière; tous se mettaient à genoux, chantaient un *Miserere*, et priaient Dieu pour ceux qui faisaient des dons à l'établissement.

Après la mort de Houel, une ordonnance du roi décida que les pauvres soldats et gentilshommes blessés à la guerre seraient traités et médicamentés gratuitement, comme les pauvres honteux; puis ils furent logés à l'hôpital à l'exclusion des pauvres voyageurs; puis, plus tard, tout l'établissement leur fut affecté sans partage : c'est ainsi que l'institution des Invalides se trouva créée. L'apothicaire parisien Nicolas Houel, dont la pensée reçut ce développement, a droit sans doute à une parcelle de la gloire que Colbert et Louis XIV ont absorbée tout entière comme fondateurs de l'Hôtel royal des Invalides.

Houel trouvait le temps d'écrire au milieu des travaux de son état et des soins réclamés par son établissement; il a laissé plusieurs ouvrages dont M. Paulin Pâris a donné le détail dans le deuxième volume de son catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque royale; mais ce n'est pas pour l'écrivain que nous demandons une place dans la mémoire de nos lecteurs, c'est pour l'homme ingénieusement charitable.

Des intérêts matériels. — Nous ne faisons pas un crime à la civilisation de procurer à l'homme beaucoup de jouissances et de lui en rendre l'acquisition plus facile; mais comme ces jouissances et la facilité que nous trouvons à les obtenir attachent chacun de nous à la position qui les lui assure, il est évident que nous éprouvons plus de répugnance à risquer cette position, quand même le devoir nous y invite.....

Ainsi, en favorisant la civilisation de tous nos efforts, tâchons de conserver au sein de la civilisation les idées nobles, les émotions généreuses que ses jouissances tendent à étouffer. Repoussons ces systèmes étroits qui n'offrent pour but à l'espèce humaine que le bien-être physique. Ne nous renfermons pas dans cette vie si courte et si imparfaite, monotone à la fois et agitée, et qui, circonscrite dans ses bornes matérielles, n'a rien qui la distingue de celle des animaux. Honorons et encourageons cette puissance de sacrifice, cette faculté de dévouement, objets des moqueries de quelques esprits subalternes qui se croient justes parce qu'ils sont abjects, et piquants parce qu'ils poursuivent de plaisanteries, dont l'invention ne leur appartient pas, tout ce qui s'élève au-dessus de leur nature ignoble et de leurs conceptions rétrécies. De la sorte nous servirons la civilisation elle-même. Car si, tout en profitant de ses bienfaits, nous nous laissons amollir par elle, nous ne saurons pas la défendre au besoin, et sa cause sera trahie et abandonnée par les sybarites qu'elle aura formés.

BENJAMIN CONSTANT, *Revue encyclopédique.*

ERREUR QUE L'ON COMMET SOUVENT
DANS L'USAGE DES NOUVELLES MESURES.
Centimètre carré. — Centième de mètre carré.

Il y a fort peu d'années, une méprise singulière eut lieu dans une discussion importante de la Chambre des députés. Il s'agissait, si notre mémoire nous sert bien, de fixer le droit de timbre et le port des journaux et écrits périodiques, d'après les dimensions de la feuille, et l'on vota un article où il était question de journaux ayant trente ou quinze *centimètres carrés*. Or, si l'on se donne la peine de découper carrément deux bandes de papier de 5 centimètres de largeur, ayant l'une 10 et l'autre 5 centimètres de longueur, et qu'en les pliant toutes deux en trois dans leur largeur, on plie encore la plus grande en dix, la plus petite en cinq dans le sens de la longueur, il sera facile de constater que la première renfermera trente et la seconde quinze petits carrés d'un centimètre de côté, trente et quinze *centimètres carrés*. Au lieu des immenses journaux que nous avons aujourd'hui, on nous en supposait donc de la dimension

d'une carte à jouer! Hâtons-nous d'ajouter que l'erreur fut bien vite signalée; que l'on avait voulu parler d'un *centième de mètre carré* et non pas d'un *centimètre carré*, et que dans la loi du 14 décembre 1850 la trace même de l'erreur a disparu, puisque l'on parle seulement de feuilles de trente et de quinze *décimètres carrés*.

La plus légère attention fera reconnaître la justesse et la nécessité de la distinction à établir entre deux expressions qui semblent identiques au premier abord. Considérons en effet un carré A B C D d'un mètre de côté : partageons chacun des côtés en dix parties égales qui seront des décimètres ou des dixièmes de mètre, et joignons tous les points de division correspondants sur les côtés opposés. Notre carré primitif se trouvera décomposé en *cent* petits carrés d'un décimètre de côté chacun, en *cent décimètres carrés*, et non pas en *cent centimètres carrés*. Si nous faisons dans chacun des cent petits carrés la même construction que dans le grand, chacun d'eux contiendra cent carrés du troisième ordre d'un centimètre de côté, et le grand carré renfermera donc cent fois cent ou dix mille. En un mot,

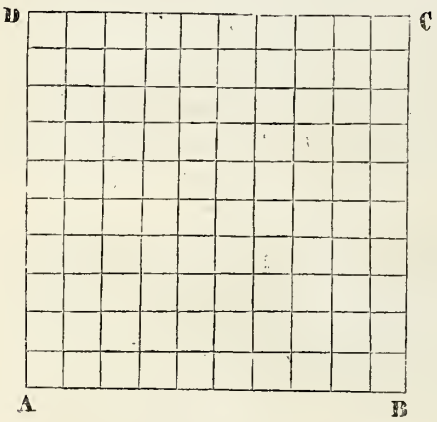

(Fig. 1.)

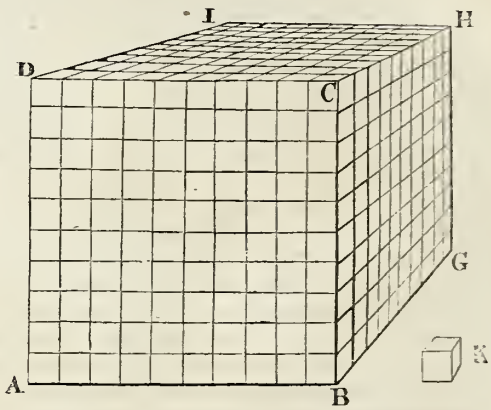

(Fig. 2.)

il est palpable que, lorsqu'une ligne est divisée en 2, en 4..... en 10..... en 100 parties égales, le carré qui a pour côté cette ligne entière renferme 2 fois 2 ou 4, 3 fois 3 ou 9, 4 fois 4 ou 16..... 10 fois 10 ou 100, 100 fois 100 ou 10 000 des carrés construits sur les subdivisions de cette ligne.

Mais d'un autre côté, un tout peut être considéré comme partagé en dix dixièmes, en cent centièmes, en mille millièmes, etc. Personne ne confondra donc plus un dixième de mètre carré, c'est-à-dire une surface équivalente à l'une des dix bandes A B E F qui composent le carré A B C D, avec un décimètre carré, l'un des cent petits carrés contenus dans le grand. Tout le monde comprendra que le décimètre carré vaut cent centimètres carrés, que le centimètre carré vaut cent millimètres carrés, de même que le mètre carré vaut cent décimètres carrés.

Pour les mesures cubiques la distinction à établir n'offre pas plus de difficulté. Soit en effet A B G H I un cube d'un mètre de côté. Si l'on décompose chacun des carrés qui forment les six faces en cent petits carrés, comme on l'a fait tout à l'heure, et que par toutes les lignes de séparation correspondantes sur les faces opposées on imagine des plans, le cube total sera partagé en *mille* cubes K d'un décimètre de côté. Chacun de ceux-ci pourra, de la même manière, être divisé en mille petits cubes d'un centimètre de côté, de sorte que le mètre cube contiendra mille fois mille ou *un million* de centimètres cubes. En un mot, quand une ligne est 2, 3, 4..... 10, 100 fois plus grande qu'une autre, le cube construit sur la première est 8 fois, 27 fois, 64 fois,..... 1000 fois, 1 000 000 de fois plus grand que le cube construit sur cette autre. On ne saurait donc confondre le décimètre cube avec le dixième de mètre cube, qui vaut cent fois autant; ni le centimètre cube avec le centième de mètre cube, etc.

Nous pouvons citer, pour l'usage des mesures cubiques, une erreur analogue à celle dans laquelle la Chambre était tombée pour les mesures de superficie. Il s'agissait de travaux à exécuter sur des chemins vicinaux d'un département de l'Ouest, en 1856. Le devis rédigé sous la surveillance et avec l'approbation des autorités locales et administratives, et qui devait devenir la loi du marché imposé à l'adjudicataire, renfermait la condition « que toutes les pierres destinées à la chaussée auraient tout au plus *neuf centièmes cubes*. » Cette clause étrange était imprimée en toutes lettres sur les affiches placardées dans l'arrondissement. Que l'on eût trouvé un entrepreneur malintentionné et de mauvaise foi, et au lieu de moyens cailloux de 9 centimètres de côté, il aurait été en droit de fournir d'énormes blocs de pierre dont il n'aurait fallu que 11 pour composer un mètre cube! Quelle cause de perte d'argent ou de procès pour l'Etat!

La règle pour énoncer correctement un nombre qui renferme des parties décimales du mètre carré ou du mètre cube, est des plus simples. Ainsi le nombre 3,6248 (mètres carrés) s'énonce 3 mètres carrés 6248 dix millièmes de mètre carré, ou 3 mètres carrés 62 décimètres carrés 48 centimètres carrés : le nombre 39,872314 (mètres cubes) s'énonce 39 mètres cubes 872314 millionièmes de mètre cube, ou 39 mètres cubes 872 décimètres cubes 314 centimètres cubes.

Les exemples que nous avons cités montrent assez l'attention que mérite ce sujet, auquel s'attache d'ailleurs un intérêt particulier, depuis la promulgation de la loi qui ordonne l'usage exclusif du système métrique à partir du 1er janvier 1840.

LE PODARGUS

DE LA NOUVELLE-GUINÉE.

Le genre d'oiseaux que représente notre gravure fut réuni d'abord à celui des *tette-chèvres* (caprimulgi), et des analogies nombreuses et remarquables paraissaient autoriser cette association; mais un examen plus attentif a fait apercevoir des différences caractéristiques assez importantes pour justifier la formation d'un genre nouveau.

L'oiseau qui a reçu en France les noms vulgaires d'*engoulevent*, *crapaud volant*, *tette-chèvre*, est à peu près de la grosseur du merle; sa tête est large, ses yeux très grands à proportion de sa taille, le bec court en apparence lorsqu'il est fermé, mais lorsqu'il est ouvert on le voit se prolonger

au-delà des yeux, et cette fente démesurée est bordée de poils roides et serrés. La forme des pieds dénote clairement que cet oiseau n'est pas coureur, qu'il se pose rarement à terre, et que dans l'état de repos il se tient perché sur une branche qu'il serre fortement avec son long doigt du milieu. Les ailes sont longues et terminées en pointe, le vol rapide, léger, silencieux; on admire l'aisance et la grâce des évolutions exécutées en l'air par cet oiseau. Mais peu de spectateurs sont à portée de les voir : les tette-chèvres passent tout le jour dans les bois les plus épais, et ne commencent que le soir leur chasse aux insectes; ils la prolongent durant la nuit, et au point du jour ils vont se cacher de nouveau sous un feuillage épais qui les couvrira jusqu'à la nuit. En raison de ses habitudes nocturnes, les Anglais l'ont assimilé aux chouettes, et dans quelques provinces de l'Angleterre il porte le nom de *chouette de la fougère* (forn-owl). Il se nourrit d'insectes de nuit qu'il attrape en volant, car il est toujours en l'air pendant ses chasses. Son large gosier engloutit sans peine de gros scarabées et les autres insectes de grande taille qui volent la nuit. De temps en temps, il interrompt ses

(Podargus de la Nouvelle-Guinée, *Podargus papuensis.*)

chasses, et prend un peu de repos sur une branche; il fait entendre alors des sons ou plutôt un bruit que l'on a comparé à celui du rouet des fileuses. La femelle dépose ses œufs dans un trou en terre, sans autre précaution que de le choisir assez large pour qu'elle s'y trouve à l'aise, assez sec pour qu'elle puisse y entretenir une chaleur suffisante. Les œufs sont ordinairement au nombre de deux, et rarement trois, ce qui explique pourquoi cette espèce n'abonde nulle part. Son plumage est agréablement tacheté de noir, de blanc, de gris et de fauve, sillonné de raies en zigzag. Les nombreuses espèces américaines sont encore plus ornées; des couleurs plus éclatantes y sont associées au blanc, au noir, au gris, au fauve; d'ailleurs, toutes ces espèces ont les mêmes habitudes, les mêmes mœurs dans l'Ancien et le Nouveau Monde, et chaque zone a les siennes, pourvu que les insectes de nuit puissent leur offrir une nourriture suffisante. Celles des climats froids émigrent pendant l'hiver; quant à celles des pays chauds, on ignore encore si elles entreprennent des voyages annuels. Cette question peut être résolue facilement dans la Guyane française, où l'on a trouvé ces oiseaux en très grand nombre et d'espèces différentes.

Le nom générique *caprimulgus* est une accusation dont tous les oiseaux compris dans ce genre demeureraient chargés, si on ne prenait soin de la réduire à ce qu'elle est réellement, à l'expression d'une ancienne erreur populaire que la science ne devait pas accréditer par les traces qu'elle en conserve. On croit en effet et depuis très long-temps, quoique l'on ne cite aucune observation, aucun témoignage moderne à l'appui de cette croyance, que l'espèce européenne des *tette-chèvres* est passionnée pour le lait de ces animaux, que des oiseaux entraînés par ce penchant irrésistible pénètrent pendant la nuit dans les étables, s'attachent aux pis des chèvres et les sucent avec une si grande avidité qu'il en résulte des blessures, la perte du lait et quelquefois de la vie de ces animaux. Personne n'a vu nulle part rien de semblable, mais l'opinion se maintient, et l'oiseau chasseur d'insectes de nuit est encore un *tette-chèvre*, même dans les ouvrages sur l'histoire naturelle.

Entre les hirondelles et les oiseaux dont nous parlons,

les analogies et les différences ne pouvaient rester inaperçues; on serait tenté de regarder ces derniers comme des *hirondelles de nuit*. Les *chasseresses de jour*, avec leur bec moins fendu et proportionné à leur petite taille, vivent aux dépens des myriades de petits insectes qui se répandent dans l'air éclairé par le soleil : les gouffres promenés dans l'air par les *chasseurs de nuit* engloutissent des proies d'un volume plus considérable. Comme ces destructions sont à notre profit, les oiseaux qui s'en chargent mériteraient de notre part plus de protection qu'ils n'en obtiennent. Le vol de l'hirondelle est continué plus longtemps; mais il ne trace pas à nos yeux, par un beau clair de lune, ces courbes si variées, si gracieuses, dont l'oiseau de nuit nous offre le spectacle.

Venons enfin au genre *podargus*. Les oiseaux qui y sont compris ont les pieds assez solides; ils ne sont plus réduits à se tenir perchés sur une branche dès qu'ils cessent de voler; ils peuvent se poser à terre, y chercher des aliments, etc. Leur bec est plus fort et d'une fente encore plus démesurée; mais ils ne sont pas aussi garnis de poils roides et serrés. Leurs grands yeux paraissent entouré d'un cercles de plumes peu saillantes, et, sur la base du bec, des plumes décomposées imitent assez bien celles qui entourent la face d'une chouette. Dans les pieds, le doigt du milieu n'est pas aussi long que dans le genre *caprimulgus*, et n'a plus cette structure particulière propre à mieux serrer les branches, à multiplier les points d'attache sur leur contour. On voit que le *podargus* n'est pas destiné à une existence presque toute *aérienne*, qu'il doit passer une partie de sa vie sur la terre; aussi ses ailes sont un peu raccourcies.

Au reste, les deux genres d'oiseaux qui nous occupent ont été l'objet de plus de dissertations que d'observations. En nous bornant aux faits, nous dirons que le genre podargus est confiné dans les archipels érigés en cinquième partie du monde et dans ceux de l'Inde. Notre gravure reproduit un individu de l'espèce trouvée dans la *Nouvelle-Guinée* ou *terre des Papou*. Il diffère peu de l'espèce javanaise décrite par M. Harsfield, comme propre à cette île où elle est très rare. On connaissait déjà le podargus de Sumatra (*podargus cornutus*), plus semblable à une chouette qu'aucune autre espèce. L'Australasie n'a pas obtenu le droit d'imposer son nom aux espèces qui l'habitent; l'une est le *P. Stanleyanus*, et l'autre le *P. Cuvieri*. Ce dernier n'est pas moins aveuglé que les chouettes par l'éclat de la lumière, en sorte que le temps du crépuscule et de l'aube lui est interdit pour ses chasses, et qu'il lui faut une retraite plus sombre pendant le jour.

Si l'on souscrit légèrement à certaines réputations de probité, on en flétrit souvent avec une témérité encore plus blâmable, par passion, par intérêt. On abuse du malheur d'un homme pour attaquer sa probité. On s'élève contre la réputation des autres, uniquement pour donner opinion de sa vertu. DUCLOS, *Considérations sur les mœurs.*

Nous avons plus de force que de volonté; et c'est souvent pour nous excuser à nous-mêmes que nous nous imaginons que les choses sont impossibles.

LA ROCHEFOUCAULD.

LES KOSAKS DU DON.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE FAIT EN 1837 PAR UN INGÉNIEUR FRANÇAIS.

(Quatrième article. — Voy. p. 10, 46, 78.)

Repas chez un noble kosak. — La sobriété du régime de vie ordinaire empêche que les repas ne se fassent avec cette espèce d'apprêt que l'on rencontre en France, même dans les familles les plus pauvres. Cependant, passant un jour dans un khoutor, j'ai reçu d'un noble kosak une invitation à dîner, qui peut donner une idée de la manière dont vivent les familles aisées. Pour prendre patience en attendant le repas, on se passa à la ronde un verre d'eau-de-vie (de grain), où le maître de la maison, fort laid personnage, avait bu le premier. Après une heure et demie d'attente, on nous fit placer à une table où nous trouvâmes d'abord une poule bouillie très dure et peu appétissante. Il n'y avait sur la table ni verres ni caraffes, mais simplement une bouteille de *vinaigre*. Désespérant d'achever sans boire le morceau indigeste que l'on m'avait servi, je me hasardai à demander de l'eau; alors on m'en apporta un verre dans lequel on me versa quelques gouttes de vin du Don. Après la poule bouillie, vint une soupe aux choux; puis un poulet et un canard rôtis. Tout cela était si dur, si coriace, si mal préparé, que je pus à peine en goûter, et cependant je n'étais pas difficile. En vérité, le miel rouge, les œufs durs et les pastèques, qui composaient mon ordinaire, étaient une nourriture tout aussi fortifiante que ces viandes sans saveur. Nous étions cinq personnes à table, et seul je jouissais du privilége d'un verre et d'une serviette à moi. Ce dernier accessoire était d'autant plus indispensable que la nappe était sale, tout aussi bien que les assiettes et que les couverts. Les autres convives burent dans le même verre une bouteille de vin du Don, et se servirent de la nappe en guise de serviettes. Un peu de café au lait, le seul que j'aie pris pendant tout le temps de mon séjour chez les Kosaks, termina ce singulier repas. Il faut ajouter que la maîtresse de la maison y assistait avec une toilette apprêtée, qui n'était certainement pas celle de tous les jours. En sortant de table, les maîtres de la maison se donnèrent une contenance exprimant leur satisfaction intérieure, pendant que les convives les saluaient l'un et l'autre : c'est un remerciement que l'on doit, dans ce pays, aux personnes chez lesquelles on a dîné.

Au moment du départ, le jeune Kosak qui nous accompagnait prit la main de la dame et la baisa en tendant la joue, afin qu'on ne manquât pas de l'embrasser; ce qui fut fait. Ce vieil usage russe s'est conservé, dit-on, dans les anciennes familles, au sein même des capitales de l'empire.

Moyens curatifs. — Il n'existe, je crois, de médecins ou de chirurgiens que dans la capitale, et je ne sais pas même si nous aurions trouvé dans le pays un *rebouteur* en cas d'accident. Aussi des indispositions et des blessures, qui n'auraient aucune gravité avec des soins convenables, peuvent-elles devenir mortelles chez des gens qui n'ont pas la plus légère idée d'hygiène et de thérapeutique. Les peuples sauvages supposent toujours des connaissances médicales aux étrangers plus instruits qu'eux; une de nos hôtesses nous apporta un jour sa nièce, belle enfant de trois ans, qui paraissait en proie à un mal violent : l'inflammation et l'enflure de la gorge lui permettaient à peine de respirer. Malgré mon ignorance absolue dans l'art de guérir, j'essayai quelques ventouses sèches; mais que pouvait ce faible dérivatif contre la violence du mal? Les parents ne voulant pas se résoudre à faire prendre à l'enfant des bains de pieds à l'eau chaude, trouvèrent plus simple, malgré mes conseils, de lui administrer de l'eau-de-vie, cette panacée universelle du Kosak; et la pauvre petite fille ne résista pas long-temps à ce rude régime.

Arts et poésie. — L'ignorance des Kosaks ne les rend point insensibles aux charmes de la poésie et des arts. Essentiellement musiciens comme les Russes, ils expriment dans leurs antiques *Doumka* les pensées mélancoliques qui émeuvent l'homme à l'état sauvage comme dans le tourbillon d'une civilisation avancée. Ils n'ont, dans les campagnes, qu'un instrument de musique, la *Balhalhaïca*, espèce de guitare grossière à trois cordes (voyez p. 120); mais ils

suppléent à l'imperfection de l'instrument par des chœurs pleins d'expression, que l'on entend surtout les jours de fête et dans les belles soirées d'été. Les femmes et les jeunes filles, après avoir occupé leurs journées aux soins du ménage, aiment à charmer par ces accents simples et naïfs les ennuis de leur existence monotone.

Les arts du dessin sont à peu près inconnus des Kosaks. Cependant les formes extérieures de leurs églises nouvelles et de leurs habitations prouvent qu'un certain goût règne chez eux. Une seule fois, il m'est arrivé de rencontrer sur les murs d'une maison, au sein d'une vieille stanitza, une peinture étrange, d'une exécution fort imparfaite, mais qui se rattache d'une manière très remarquable aux idées du moyen âge en Occident. Elle représente un homme revêtu d'un uniforme militaire et portant une tête de mort couronnée de laurlers. Une inscription slavonne explique le sens de cette singulière figure : c'est un guerrier que la mort a surpris au milieu de la victoire, et qui exhale ses plaintes sur l'instabilité et le néant des prospérités humaines que la mort vient frapper sans pitié. Il paraît que la maison entière était couverte naguère encore de peintures analogues, et offrant toutes le même scns sous des formes différentes; elles avaient été faites par l'ancien ataman de la stanitza, homme d'une imagination sombre. L'injure du temps les a peu à peu effacées, et le possesseur actuel de la maison se proposait de faire disparaître bientôt ce dernier emblème. On ne saurait méconnaître dans la fiction kosake une inspiration tout-à-fait semblable à celle de la fameuse *danse macabre*. (Voyez 1837, p. 323.) N'est-il pas étonnant que cette idée originale du moyen âge ait été reproduite à plusieurs siècles d'intervalle et à mille lieues de distance, dans un pays où l'on n'en avait certainement jamais eu connaissance ?

Nouvelle capitale des Kosaks du Don. — Après avoir parcouru pendant deux mois et demi le pays voisin du Donetz inférieur, nous dirigeâmes notre course vers la capitale Novo-Tcherkask, où nous arrivâmes dans la journée du 23 septembre. Cette ville est établie de la manière la plus pittoresque sur le sommet d'un long coteau dont les flancs sont fort escarpés, et dont le pied est arrosé par l'Aksaï, affluent du Don. La campagne que l'on traverse pour y arriver n'est ni moins inculte ni moins sauvage que celle qui entoure les simples stanitza; seulement, un grand nombre de moulins à vent, établis sur le sommet du coteau, annoncent le voisinage d'une agglomération assez considérable de population. Après avoir traversé l'Aksaï sur un pont de planches flottantes, les seuls que les Kosaks emploient, on gravit la pente roide qui conduit à la ville, à l'entrée de laquelle s'élève un arc de triomphe consacré au souvenir de la campagne de 1812 et de l'empereur Alexandre. C'est une construction en briques, recouverte d'un enduit blanchi à la chaux, et qui, malgré des proportions lourdes, produit assez bon effet à quelque distance ; mais la Victoire et la Renommée, sculptées en demi-bosse sur les tympans de la voûte, la déparent complétement. Un autre arc de triomphe, à peu près semblable au premier, s'élève à l'autre extrémité de la ville pour rappeler le souvenir de la campagne de 1814. Quoique je commençasse à m'endurcir contre les pénibles impressions que la vue de ces trophées réveillait toujours en moi, je ne pus m'empêcher de remarquer avec une certaine satisfaction intérieure que cette construction était mal entretenue, et qu'une bonne partie de l'inscription s'était détachée de l'attique avec l'enduit calcaire sur lequel on l'avait tracée.

Novo-Tcherkask, peuplé déjà d'environ 20 000 habitants, renferme beaucoup de maisons, mais n'offre encore que l'aspect d'une ville naissante. Exagérant les idées d'avenir qui doivent présider à la fondation de tous les établissements d'un grand empire, les Kosaks l'ont tracée sur un plan si vaste, que bien des années s'écouleront encore avant que ses rues et ses places désertes se soient garnies de maisons. Cet espacement considérable entre les habitations, si convenable sous bien des rapports dans un simple village, devient incommode quand il s'agit d'une ville; car alors il faut faire des courses fatigantes seulement pour la traverser; l'éclairage nocturne et l'entretien même des chaussées restent à jamais impossibles comme beaucoup trop coûteux. Il y a donc aujourd'hui peu de rues achevées à Novo-Tcherkask. Les habitations, presque toutes en bois, sont mieux construites et mieux tenues qu'en aucun autre endroit du pays. Au lieu de réclamer un logement particulier, nous préférâmes, pour être plus libres, nous installer dans la meilleure *traktire* ou auberge, où nous occupâmes une chambre assez propre en apparence, avec des bancs de bois pour lits. Nous étions habitués depuis long-temps à ce rude coucher, et nous nous estimâmes fort heureux de trouver des aliments un peu plus substantiels que ceux dont notre nourriture était composée depuis plusieurs mois. Les Kosaks ont pris de notre civilisation le beefsteake aux pommes: il faut bien commencer par quelque chose.

La ville possède un assez grand nombre d'édifices publics en briques ou en pierre. Leurs formes étranges et quelquefois prétentieuses, les maisonnettes isolées en bois peint, les clochers verts qui surmontent les églises, la tour centrale destinée à l'inspection de la police de sûreté, lui donnent un aspect dont aucune ville de nos contrées occidentales ne peut rappeler le souvenir, mais qui a quelque ressemblance avec celui des autres villes de la Russie méridionale. Pour promenade publique, on a planté dans un des ravins qui sillonnent le coteau un jardin fort petit, assez mal tenu, mais qui n'en est pas moins une rareté pour le pays.

Grande foire de Novo-Tcherkask. — Pendant les quatre jours que nous passâmes à Novo-Tcherkask, nous le parcourûmes dans tous les sens, à l'aide des rapides *drojki* ou petits cabriolets de louage que l'on rencontre sur la place principale. Le moment de notre voyage avait été bien choisi; c'était celui d'une grande foire annuelle, la plus importante du pays, et où l'on se rend de contrées fort éloignées. Le champ de foire offre l'aspect le plus bizarre et le plus attrayant; dans les rues qui le composent, on voit s'agiter une foule tumultueuse et affairée de Kosaks, de grands et de petits Russiens, de Juifs, de Grecs, d'Arméniens, de Tatars et de Kalmouks, réunissant dans un petit espace les langues et les coutumes d'une partie notable de l'ancien monde. Au milieu des uniformes kosaks, les robes grises ou brunes des Russes, les jaquettes serrées, recouvertes de petites plaques d'argent que portent les Arméniens, les turbans jaunes et les longues robes écarlates des Tatars et des Kalmouks, le vêtement tout noir des Juifs, les rudes aspirations des langues d'origine asiatique, qui heurtent les accents plus sonores des langues européennes; les physionomies variées de ces peuples d'origine différente; tout cela forme les plus étranges contrastes qu'il soit possible d'imaginer. De longues banderolles de couleur, agitées par le vent, sont attachées à des mâts élevés, et attirent de loin les yeux de l'étranger. La troupe hideuse des Kalmouks range derrière les tentes qui abritent les marchands les *kibitka* ou charriots dans lesquels ils passent une partie de leur existence nomade. La variété des marchandises n'est pas moins remarquable que celle des hommes et des costumes. Les armes et les habillements de toute espèce, la pique du Kosak comme le sabre élégant du Tcherkesse, la peau de mouton du paysan russe comme les broderies réservées aux filles des nobles kosaks, les ustensiles les plus simples d'intérieur et les instruments de précision nécessaires à l'arpentage; en un mot tous les produits importants de l'Europe et de l'Asie y sont représentés. J'y ai vu même une modiste française et un marchand de gravures

dont l'étalage n'aurait pas déparé nos boulevards. On peut se procurer des divertissements analogues à ceux qui se rencontrent chez nous en pareille occasion. Des courses de chevaux s'exécutent à peu de distance; l'orgue de Barbarie fait entendre les airs nationaux les plus gais; des jeux de bagues sont installés avec les chevaux de bois tournants; il n'est pas jusqu'à l'impérissable Polichinelle qui n'ait établi là le théâtre de ses prouesses; c'est bien lui avec sa double bosse, son chapeau pointu, sa figure d'ivrogne, son rire sardonique et sa voix nazillarde. Au lieu d'un bâton, il porte la hache classique des Russes, et s'en sert avec une rare prestesse. Là comme partout, son auditoire est nombreux, sinon choisi.

A peu de distance du champ de foire sont dressées les tentes des Bohémiens, qui, sous prétexte de raccommoder les ustensiles brisés, de faire le maquignonage et d'exercer d'autres petites industries de ce genre, suivent tous les grands mouvements de population, et n'y vivent le plus souvent que de rapine. C'est un spectacle étrange que celui de cette population couverte des haillons les plus sales, accroupie à côté de toiles en lambeaux, et portant encore quelques traits d'une beauté remarquable, malgré la dégradation héréditaire dans laquelle elle vit depuis plusieurs siècles. J'ai vu de ces hommes dont la stature, la peau basanée, les cheveux d'ébène et les yeux noirs annonçaient la vigueur, demi courbés vers la terre, demander l'aumône en tendant une main dont ils avaient coupé d'index pour n'être pas astreints au service militaire.

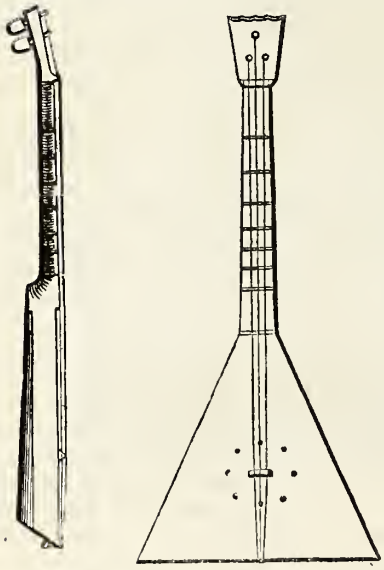

(Guitare kosake, au dixième de la grandeur naturelle.)

Une messe à Novo-Tcherkask. — Avant l'ouverture de la foire, on célébrait une grande fête religieuse : nous nous rendîmes avec la foule des fidèles dans l'église métropolitaine, où l'évêque de Novo-Tcherkask officiait lui-même. Cet édifice, qui est en bois, est inférieur à plusieurs églises de la ville; il est tenu proprement; mais il n'a aucun caractère monumental, et l'on devait, peu après, le remplacer par un autre plus conforme à sa destination. Tous les assistants se tenaient debout, tournés vers le fond où se célébrait la messe. Un chœur composé de voix d'hommes et d'enfants faisait entendre un chant monotone, mais grave et prêtant à de beaux accords. L'évêque, assisté de deux diacres, couverts comme lui de riches vêtements sacerdotaux, et portant de longues barbes, bénissait souvent le peuple qui s'inclinait profondément. L'office fut interrompu par un sermon fort remarquable, me dit-on, que prononça l'un des popes qui assistaient l'évêque, et par la lecture publique du pacte de la Sainte-Alliance dont on célébrait le vingt-troisième anniversaire (24 septembre 1814). Aujourd'hui même que la mort a frappé deux des signataires de cet acte fameux, Alexandre et François, une politique persévérante a maintenu cet usage. — Pendant cette interruption et pendant la consécration, on ferme des portes qui cachent le sanctuaire aux assistants, comme aux temps de la primitive église. L'office terminé, les cloches s'ébranlèrent de toutes parts, et les popes, précédés d'officiers de police, sortirent les premiers, tandis que la foule se précipitait sur les pas de l'évêque pour baiser ses mains et recevoir sa bénédiction. On voyait à la porte quelques équipages à deux et même à quatre chevaux, qui entraînèrent rapidement leurs riches possesseurs. Cette foule, quoique plus homogène, au fond, que celle du champ de foire, présentait aussi l'apparence la plus variée dans ses costumes. On y remarquait l'ancien vêtement national des femmes, une robe courte et lacée par devant, qui recouvre un long jupon, avec une coiffure tressée en longues nattes qu'enveloppe par derrière un fichu de soie; puis, à côté, des chapeaux, des robes et des manteaux *à l'instar* de Paris. La destinée de nos modes sera la même que celle de la cocarde tricolore : elles feront le tour du monde.

La fin à une prochaine livraison.

TAILLE ET POIDS DE L'HOMME
ET DE LA FEMME.

On a quelquefois besoin de connaître la taille et le poids de l'homme aux différentes époques de la vie. Le tableau suivant offre le résumé de recherches statistiques étendues faites à ce sujet par le savant M. Quetelet, de Bruxelles.

AGES.	HOMMES.		FEMMES.	
	TAILLE.	POIDS.	TAILLE.	POIDS.
Ans.	Mètres.	Kilogr.	Mètres.	Kilogr.
0	0. 500	3. 20	0. 490	2. 91
1	0. 698	9. 45	0. 690	8. 79
2	0. 791	11. 34	0. 781	10. 67
3	0. 864	12. 47	0. 852	11. 79
4	0. 928	14. 23	0. 915	13. 00
5	0. 988	15. 77	0. 974	14. 36
10	1. 275	24. 52	1. 248	23. 52
15	1. 546	43. 63	1. 499	40. 37
20	1. 674	60. 06	1. 572	52. 28
25	1. 680	62. 93	1. 577	53. 28
30	1. 684	63. 65	1. 579	54. 33
40	1. 684	63. 67	1. 579	55. 23
50	1. 674	63. 46	1. 536	56. 16
60	1. 639	61. 94	1. 516	54. 30
70	1. 623	59. 52	1. 514	51. 51
80	1. 613	57. 83	1. 506	49. 37
90	1. 613	57. 83	1. 505	49. 34

Les mais des orfèvres. — Jadis, le premier jour de mai, le corps des orfèvres de Paris faisait hommage d'un tableau à la Vierge. Les *mais*, on nommait ainsi ces offrandes, étaient généralement dus aux maîtres les plus en renom. Celui de 1649 fut d'Eustache Lesueur; c'est le saint Paul prêchant à Ephèse, qui est passé de l'église Notre-Dame à la galerie du Louvre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1839. — SCULPTURE.

PETITE PAYSANNE BRETONNE

PAR M. GRASS.

(Salon de 1839. — Sculpture. — Petite paysanne bretonne, par M. Grass.)

Cette jolie statue, qui fixe l'attention du public à l'exposition, a été inspirée par un passage des *Derniers Bretons*, de M. Emile Souvestre. L'auteur raconte comment, dans une excursion au bord de la mer, il rencontra une petite paysanne assise sur les ruines d'une chapelle, et jouant avec des ossements. M. Grass a reproduit avec un grand bonheur la délicieuse description que l'écrivain breton a donnée de cette enfant : « Ses cheveux noirs, dit-il, retombaient par mèches onduleuses jusque sur son cou ; une simple chemise serrait sa taille frêle, et sa courte jupe, que le temps avait frangée par le bas, laissait voir tout entières ses jambes brunes que terminaient deux petits pieds lutins et gracieux. Ce n'était plus une enfant, ce n'était pas encore une jeune fille. A notre approche, elle avait laissé éclater ce rire moqueur et frais, habituel aux adolescents, rire sans cause qui sort du cœur à cet âge comme les boutons sortent de l'arbre au printemps. Elle nous regardait, la tête élégamment penchée, comme un oiseau qui écoute, et ses deux petites mains posées sur une baguette blanche ; un de ses pieds était replié sous elle, et l'autre pendait dans une gracieuse nonchalance. Assise ainsi sur son mur écroulé, au milieu de ronces fleuries et avec un ciel limpide sur sa tête, cette enfant était charmante. Il y avait dans sa figure, dans son costume, dans sa pose, tant d'élégance agreste, tant de sève, tant d'harmonieuse vitalité, que l'œil s'y reposait avec délices. C'était une étude pour le pinceau de Robert. »

Ce contraste d'une enfant pleine de force et de vie, qui touche du pied, en souriant, une tête de mort, a quelque chose de philosophique et de touchant à la fois. C'est une image telle que les affectionne Shakspeare, ce grand peintre des oppositions inspiratrices.

M. Grass était déjà connu par une *Suzanne au bain* et un *Icare*, qui lui valut une médaille à l'une des expositions précédentes. Il est encore auteur d'une statue en bronze de Kléber, destinée à la capitale de l'Alsace, et qui n'attend que son piédestal.

C'est également à M. Grass qu'ont été confiés tous les travaux de sculpture de l'admirable cathédrale de Strasbourg.

FOIRE DE RIEBACK,

VALLÉE DE FRUTINGEN.

(Canton de Berne.)

C'était dans la deuxième quinzaine de septembre; nous suivions la route qui traverse la délicieuse vallée de Frutingen; nous marchions enveloppés de cette atmosphère de brouillards inséparables des courses matinales en Suisse, lorsque arrivés à Mullinen, nous rencontrâmes de longs convois de bêtes à cornes: on les voyait accourir de tous côtés par les divers embranchements de la route. Avec les guides qui les conduisaient, marchaient les propriétaires, tous revêtus de leurs habits de fête. Une pareille rencontre à six heures du matin excita notre curiosité : nous sûmes bientôt que le lieu du rendez-vous était un petit village de la vallée où allait se tenir une des foires les plus importantes de la Suisse, celle où on distribue les prix aux propriétaires des plus beaux animaux du canton. D'abord nous voulûmes combattre l'instinct qui nous portait à suivre la foule, qui semblait vouloir nous éloigner des lieux que nous n'avions pas encore visités, pour nous ramener vers ceux que nous avions tout récemment parcourus ; mais comment résister au désir de passer encore une journée dans cette délicieuse vallée de Frutingen, une des plus belles parmi toutes celles qu'on va admirer en Suisse? La nature semble avoir pris plaisir à lui prodiguer tous ses trésors. Cette vallée s'étend sur une longueur de quatre à cinq lieues. Ses riches pâturages entrecoupés de ruisseaux sur les bords desquels se balancent la tulipe sauvage, la grande marguerite, la coriandre, lui donnent à une certaine distance la physionomie d'une corbeille de fleurs. Les monts latéraux auxquels elle est adossée sont couverts jusqu'au sommet de charmantes habitations. Entre le village de Frutingen et celui de Mullinen, on voit s'ouvrir à l'est les vallées de Scharnachtal et de Kienthal. L'entrée de la première présente une gorge très sauvage, presque entièrement fermée par les ruines du château de Scharnachtal, devenu célèbre par le séjour qu'y fit le vainqueur de Grandson. Du sein de la vallée de Kienthal s'élève la gigantesque montagne surnommée dans le pays la Femme *die Frau*, ou *Blümlis-Alpe*). Le sommet est toujours couvert de neige. Le glacier du Gamschi, qu'on aperçoit de Berne, descend de la Blümlis-Alpe, et semble flotter au-dessus de la vallée du Kienthal comme une robe de femme.

Nous voulûmes jouir encore pendant une journée du spectacle imposant de toutes ces beautés de la nature ; nous suivîmes le cortége. Après deux heures de marche, nous arrivâmes à un petit village jeté en dehors de la route dans un des lieux les plus pittoresques de la vallée. Les places, les rues, l'intérieur des maisons, tout avait pris un air de fête. Partout on rencontrait des groupes d'hommes et de femmes des divers cantons de la Suisse. La variété de leurs costumes formait le spectacle le plus singulier. Les hommes, suivant la coutume, portaient leur parapluie fixé sur l'épaule en sautoir. La gravité de leur démarche, la coupe sévère de leurs habits à larges basques, contrastaient avec l'abandon joyeux des femmes, dont l'admirable fraîcheur était relevée par la coquetterie d'un riche costume. C'était la jolie Bernoise dont la taille emprisonnée dans un gilet de velours noir, tout parsemé de paillettes d'or et d'argent, ressemble au corset d'une abeille ; la Fribourgeoise, qui relève l'originalité de son costume national par un grand chapeau de paille dont les immenses bords suffisent à peine pour abriter de grosses tresses de cheveux auxquelles sont venues en aide certaines étoupes ; l'habitante de Zurich, qui porte sur le sommet de la tête une petite calotte dorée, qu'à distance on prendrait pour une ciselure du travail le plus fin et le plus délicat.

Du haut d'une colline sur laquelle nous nous étions placés pour jouir du coup d'œil de la foire, nous apercevions la Jungfrau, surnommée la Vierge, la plus imposante de toutes les montagnes de la chaîne septentrionale des Alpes; appelée aussi dans l'Oberland la Pointe d'Argent, à cause des neiges éternelles qui l'enveloppent, cette montagne s'élève du sein de la vallée de Lauterbrunn jusqu'à la hauteur de 12 852 pieds au-dessus de la mer, et près de 10 500 pieds au-dessus de la vallée ; la Gemmi ou Ghemmi, d'un aspect sauvage, située entre le haut Valais et le canton de Berne; les glaciers du Grindelwald, d'où l'on découvre la vallée de glace; la Wenger-Alpe, où les étrangers ont si souvent l'occasion de vérifier l'exactitude de tout ce qu'on raconte sur les avalanches (ou lavanges, comme ou les appelle dans le pays qui se précipitent dans la vallée avec le fracas du tonnerre.

Nous contemplions dans un recueillement extatique ces scènes imposantes de la nature, lorsque tout-à-coup nous fûmes avertis par le son bruyant du tambour qu'on allait procéder à la distribution des prix. Nous suivîmes la foule vers une vaste enceinte dans laquelle se trouvaient réunis les animaux désignés d'avance pour être les héros de cette fête. Il serait difficile de rencontrer ailleurs d'aussi nombreuses qualités réunies chez le même individu. A part le principe le plus généralement observé parmi les éleveurs suisses, la beauté de la forme, on retrouvait aussi ce que les Anglais appellent la proportion des parties ou l'utilité de la forme. On distinguait chez les taureaux, la tête courte, le museau légèrement rejeté en avant, l'œil grand, brillant et saillant, les oreilles charnues, les cornes légèrement petites et dans une position presque horizontale, l'épaule saillante, le corps à peu près cylindrique, les côtes bien dégagées de l'épine, les jambes courtes. Quant à la couleur de la robe, chez le plus grand nombre d'individus, elle était baie cerise dans toutes ses parties ; chez d'autres, le bai était frappé de grandes taches blanches. La peau était généralement d'une grande finesse et très douce au toucher. Les génisses présentaient à un degré de perfection extraordinaire ces qualités précieuses qu'on remarque dans les espèces suisses: la tête belle et pure de forme, l'œil plein et vif, le cou fin, la poitrine large, l'épaule saillante, la cuisse plate, la charpente osseuse généralement petite, la peau d'une grande finesse.

On avait disposé une estrade sur laquelle prirent place les membres du jury. Ils appelaient les animaux suivant l'ordre dans lequel ils se trouvaient placés sur le rapport des inspecteurs ruraux, et après avoir constaté l'identité, le propriétaire recevait la récompense que lui avait méritée son zèle pour le bien public; elle consiste en médailles et sommes d'argent. On ne saurait se faire une idée du prix que les propriétaires attachent à cette distinction ; c'est un honneur auquel ils ne renoncent pas, malgré tous les sacrifices de temps et d'argent qu'il leur en coûte souvent pour conduire leurs bêtes des diverses extrémités du canton. Il est inutile de dire, qu'à moins de prix très élevés, ces animaux ne sont jamais vendus.

C'est à ces sortes d'encouragements qu'on doit attribuer une grande partie des résultats vraiment extraordinaires qu'obtiennent les éleveurs suisses. Certes, nous possédons en France, dans les Vosges principalement, des localités qui offrent une grande analogie avec la Suisse. Là comme dans l'Emmenthal, comme dans les cantons de Berne et de Schwitz, on rencontre de riches vallées, des montagnes qui offrent toute espèce de ressources pour développer la force et l'agilité des animaux; et néanmoins nous sommes encore loin de nos voisins, bien que nous leur ayons souvent emprunté leurs meilleurs types reproducteurs. Maintenant, si de l'élève nous passons au bétail de vente ; si nous examinons les résultats des fréquentes importations de vaches suisses qui sont faites chaque année dans les riches pâturages de la Normandie, nous remarquons avec peine qu'une campagne a suffi pour les d[illegible]

et cependant à quoi attribuer cette prompte transformation, si ce n'est à ce qu'on ne leur donne pas tous les soins dont elles sont l'objet en Suisse? Ainsi nous pourrions citer l'établissement de M. de Fellemberg (voyez p. 12), où nous avons pu nous convaincre que les vaches, au nombre de quarante ou cinquante, ne vont jamais au champ; tout l'été elles sont nourries au trèfle vert qu'on leur apporte à discrétion dans leurs rateliers. Préalablement, on s'assure, par un examen fréquent, qu'il n'y a pas symptôme de météorisation. Enfin le pansement à la main a lieu plusieurs fois par jour comme pour les chevaux. Aussi ces bêtes sont-elles toutes pleines de santé et de vigueur; leurs ressources en lait sont prodigieuses. Dans un voyage de huit mois à travers les divers cantons de la Suisse, nous n'avons pas eu occasion de voir de plus beau bétail que celui que nous avions admiré à Hofwyl. Nous en donnerons peut-être une idée à nos lecteurs en indiquant le poids d'une vache prise au hasard parmi celles de M. de Fellemberg, et pesée cinq jours avant le part sur une bascule semblable à celles dont on se sert pour constater le poids des voitures publiques: il était de quinze quintaux et une fraction. Pour expliquer ce résultat, quelques personnes promptes à signaler la cause de tous les effets, diront peut-être qu'il existe une différence dans la valeur nutritive du trèfle qu'on récolte en Suisse, ou dans l'atmosphère des étables. Quant à nous, qu'il nous soit permis de dire avec les cultivateurs suisses que nous avons rencontrés à la foire de Rieback, qu'il est impossible de ne pas attribuer à quelque incurie la prompte dégénération que subissent en France leurs races de bêtes à cornes.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Quatrième article. — Voy. MONUMENTS GAULOIS, p. 4; MONUMENTS GRECS, p. 50; MONUMENTS ROMAINS, p. 51, 99.)

MONUMENTS ROMAINS.

(Suite.)

Des temples

Les Romains en empruntant aux Grecs leurs croyances et leurs pratiques religieuses adoptèrent également les monuments de leur culte.

La forme, la disposition et l'ensemble du temple romain sont semblables à celles du temple grec, et dans ce genre d'édifices nous devons dire que les Romains n'ont été qu'imitateurs.

L'architecture grecque, qui avait pour origine la construction de bois, est particulièrement caractérisée par la plate-bande portant sur des points d'appui plus ou moins distants. L'architecture romaine, dans ce qui lui est propre, a pour caractère distinctif l'arcade et les voûtes construites à l'aide de petits matériaux.

La première de ces architectures était simple dans ses formes comme les besoins auxquels elle était appelée à satisfaire.

La seconde, au contraire, se composait d'éléments complexes comme les usages multiples et variés qui en avaient successivement développé les formes.

C'est vraiment à l'art romain qu'appartiennent les monuments triomphaux, les mausolées somptueux, les théâtres, les cirques, les amphithéâtres, ainsi que les grands travaux d'utilité dont nous avons déjà parlé. Mais quant au temple, ils l'ont trouvé tout fait par les Grecs et l'ont à peine modifié; seulement ils en ont varié la décoration selon le goût qui dominait aux différentes époques où ces monuments étaient érigés.

La pratique de la religion païenne dont toutes les cérémonies étaient extérieures n'exigeait qu'un sanctuaire de peu d'étendue, et le principal luxe architectural se déployait beaucoup plus au dehors qu'au dedans des temples.

Les colonies romaines élevèrent sur le sol des Gaules des édifices en l'honneur des grandes divinités du paganisme, des demi-dieux, des empereurs et de leurs familles. Ceux de ces monuments qui survécurent aux dévastations du Bas-Empire et au zèle hostile des premiers chrétiens sont aujourd'hui fort rares, et si l'on épargna quelquefois les temples consacrés à des personnages historiques, il n'en fut pas de même de ceux qui rappelaient plus positivement le culte remplacé par la nouvelle croyance.

Le plus ancien temple romain qui soit encore en France est celui de Vernègues, que nous avons déjà signalé, et qui semble indiquer la transition de l'art grec à celui qu'apportèrent les vainqueurs des Gaulois. Le plan de ce monument est un parallélogramme; des quatre colonnes qui ornaient la façade, une seule subsiste aujourd'hui: un perron dont on voit encore la place occupait toute la largeur du portique et permettait d'arriver au sol élevé du sanctuaire. Une enceinte demi-circulaire, taillée dans le roc, laissait un large et libre espace derrière l'édifice qui se trouvait ainsi entièrement isolé. De belles assises de pierre forment le soubassement destiné à supporter l'aire du temple; les deux murs latéraux de la nef ou cella sont encore debout; les détails des moulures, la base de la colonne, les feuilles du chapiteau, indiquent évidemment une alliance du style grec et de l'architecture romaine. Ce monument fut converti en chapelle, comme l'atteste un fragment chrétien qui s'appuie sur la face septentrionale de la ruine.

Un second temple non moins intéressant que celui de Vernègues, pour l'histoire de l'architecture en France, existe dans la ville de Vienne en Dauphiné. Il était consacré à Livie. Ce monument est complet quant à l'ensemble des constructions; mais les détails n'en ont jamais été terminés; la face postérieure offre seule l'achèvement des moulures et des modillons qui, sur les trois faces principales, ne sont qu'ébauchés. Au-dessous du fronton du *Porticum*, les chapiteaux corinthiens sont décorés de feuillages aigus analogues à ceux du temple de Vernègues, c'est-à-dire qu'on y reconnaît encore l'influence de l'art grec, ce qui peut tenir à la présence d'artistes orientaux établis dans les colonies de la côte méridionale des Gaules.

Le temple de Vienne est construit sur un parallélogramme. Le plan de la *cella* est fort restreint relativement à l'étendue générale de l'édifice, et n'occupe qu'une superficie égale à celle du portique ouvert qui formait la partie antérieure du temple. Aujourd'hui le mur qui séparait ces deux parties importantes de l'édifice n'existe plus et les entre-colonnements extérieurs sont murés. L'enceinte intérieure, ainsi agrandie par cette mutilation, renferme une des plus riches collections d'antiquités de la France.

Un troisième temple existe dans la ville de Nîmes, département du Gard; c'est le mieux conservé de tous les temples romains, non seulement sur notre sol, mais encore dans l'étendue entière des nombreuses provinces romaines; on le désigne vulgairement par le nom de *Maison carrée*. On est autorisé à croire qu'il était consacré aux petits-fils d'Auguste, d'après les traces de l'inscription interprétée par Séguier en 1738, et qui, selon lui, aurait été: *C. Cæsari Augusti. F. Cos. L. Cæsari Augusti. F. Cos designato principibus juventulis;* ce qui fait remonter l'érection du monument à l'an 754 de Rome et à l'an 1er de l'ère chrétienne. Sa forme est celle d'un rectangle. Palladio le met au nombre des temples périptères, bien qu'il ne soit pas environné d'une galerie attenante à l'édifice, comme notre église de la Madeleine par exemple, mais parce qu'une suite de colonnes engagées décorent l'extérieur de la cella et en soutiennent la muraille. Un porche composé de dix colonnes

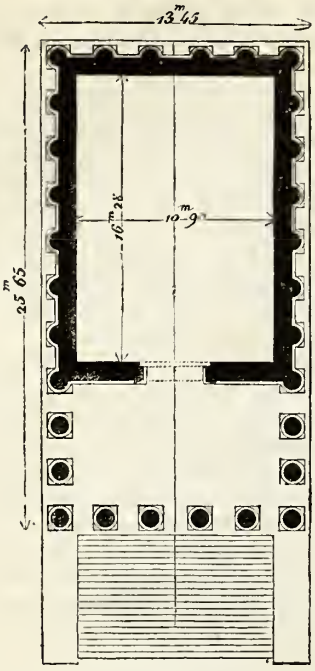

(Plan de la Maison-Carrée à Nimes, departement du Gard.)

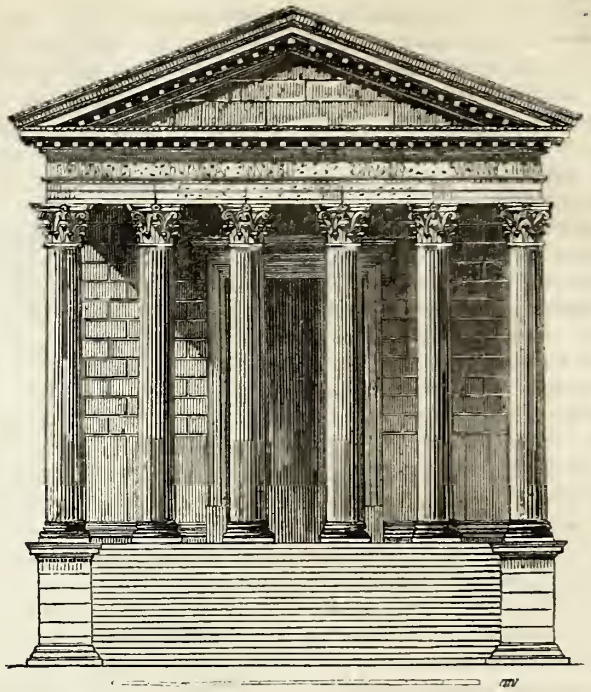

(Façade de la Maison-Carrée à Nimes, département du Gard.)

corinthiennes isolées précède le sanctuaire auquel on arrive par un bel enmarchement.

Les détails d'architecture sont tous dans le style romain le plus riche ; l'ordonnance est corinthienne ; la frise est composée de feuillages et d'enroulements d'une excellente exécution. Les modillons seuls offrent une particularité qui ne se voit nulle part ailleurs : ils sont sculptés dans le sens inverse de ceux qui décorent tous les entablements antiques, c'est-à-dire que leur partie la plus saillante, au lieu de s'appuyer contre la corniche pour former une console, est au contraire voisine du larmier; disposition, du reste, fort rationnelle, si l'on considère ce genre de décoration comme issue de la construction en bois, et comme l'expression des extrémités pendantes des chevrons qui supportent les tuiles. Malgré cette singularité, qui ne se reconnaît qu'après un examen minutieux, le temple présente les proportions les plus harmonieuses. D'après les règles de Vitruve, il est *prostyle*, c'est-à-dire n'ayant de portique que sur une face; *hexastyle*, c'est-à-dire décoré de six colonnes sur la façade; l'entre-colonnement du genre *pycnostyle* a moins de deux diamètres de la colonne. Un fronton de belle proportion et tracé suivant les préceptes de Vitruve surmonte la façade et détermine l'inclinaison du toit moderne qui couvre l'édifice. En 1673 la propriété de ce temple fut accordée à des religieux augustins qui en firent une église chrétienne, et compromirent un instant sa solidité en surchargeant les murs d'une charpente trop lourde. (Voyez Fronton de la Madeleine, 1834, p. 92, et Fronton du Panthéon, 1837, p. 320.)

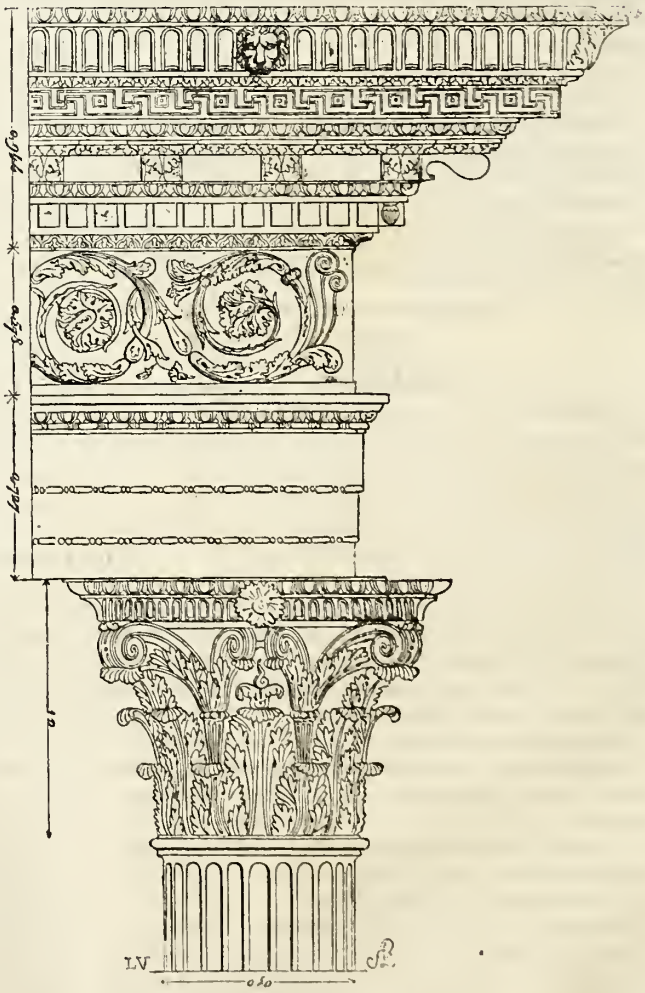

(Detail de l'entablement corinthien de la Maison-Carrée à Nimes.)

Lorsqu'en 1821 et 1822 on ordonna des travaux pour restaurer ce beau monument, les fouilles firent découvrir de longues murailles parallèles au temple et une suite de bases de colonnes encore en place; des fûts renversés, des fragments de chapiteaux et d'entablements, mêlés à du charbon de bois et à des tuiles romaines, donnèrent lieu de présumer qu'un incendie avait détruit une vaste galerie à colonnes qui formait autour du temple une enceinte sacrée qu'on appelait

péribole; des recherches dans les maisons voisines démontrèrent que cette colonnade s'étendait de manière à former une place ou forum. Les détails d'architecture de cette partie environnante ne sont pas d'un moins beau travail que ceux du monument principal. Aujourd'hui l'intérieur et l'extérieur du temple sont convertis en musée; le tout est entouré d'une grille qui le protège contre les dégradations, et permet cependant de jouir de la vue de ce beau reste d'antiquité romaine.

Il existe aussi à Nîmes un monument connu sous le nom de temple de Diane; mais nous avons déjà eu occasion de dire que nous le considérions plutôt comme une salle dépendante des bains, que comme un édifice sacré.

La France possédait de nombreux édifices religieux analogues à ceux qu'on vient de décrire; ils ont disparu pour la plupart. Les villes de Riès, d'Arles, d'Autun, d'Avallon, sont à peu près les seules qui en aient conservé quelques traces; Sauval a vu sur Montmartre un fragment du temple de Mars ou de Mercure, mais il n'en reste plus aucun vestige.

Tombeaux.

Le respect des Romains pour les tombeaux permet de classer ces constructions parmi les monuments sacrés.

L'usage d'inhumer les corps remonte aux époques les plus reculées, et c'est dans cette pratique toute naturelle que nous devons chercher l'origine des tombeaux.

En effet, lorsqu'on avait enterré un corps, la terre, nouvellement remuée et nécessairement déplacée, formait au-dessus du sol une surélévation qui permettait pendant quelque temps de reconnaître l'endroit où reposaient les restes précieux d'un parent ou d'un ami; mais le souffle du vent, l'eau de la pluie, détruisaient promptement cette dernière trace, et le sol reprenait son ancien niveau. On conçoit donc qu'on ait cherché à prolonger la durée de ce signe passager; et pour cela on se sera sans doute contenté d'abord d'ajouter au *tumulus* de terre quelques pierres apportées et amoncelées en tas, de manière à bien marquer la place qu'on voulait retrouver (voyez p. 5); puis enfin on aura voulu perpétuer ce souvenir par une construction solide, et moins exposée encore à subir les ravages du temps. Cet amas de pierres sera devenu un monument. Tels furent les premiers tombeaux dans les pays de plaine: il n'y avait alors ni composition, ni recherche, ni luxe; c'étaient des constructions massives plus ou moins élevées, affectant la forme conique ou pyramidale, parce qu'elle est la plus simple et la plus naturelle pour exprimer la pensée unique qui avait présidé à leur érection. Cette forme primitive, qu'on retrouve aussi bien en Asie et en Italie qu'en Afrique et même au Mexique, est évidemment le type du genre de monument appelé tombeau, et qui n'a d'autre but que de marquer de la manière la plus durable possible la place où se trouvent inhumés un ou plusieurs corps. Dans les pays de montagnes, les sépultures furent creusées dans les flancs de la terre ou des rochers, et devinrent le type du genre de tombeaux composés de plusieurs chambres sépulcrales, comme ceux qui abondent sur le sol de l'Egypte. A d'autres époques, ces deux formes de tombeaux furent réunies en une seule: on creusait la chambre sépulcrale au-dessous du sol, et on élevait au-dessus un monument plus ou moins somptueux qui en marquait la place, ainsi qu'on le voit aux environs de Corneto en Etrurie. Aux époques moins reculées où l'on adopta l'usage de brûler les ossements, les chambres sépulcrales contenaient un certain nombre de niches où étaient placées les urnes cinéraires: ce genre de monument, très commun du temps de l'empire romain, avait reçu le nom de *columbarium*, sans doute à cause de l'analogie qu'il présentait avec l'intérieur d'un colombier. Aux époques où l'usage de brûler les corps fut abandonné pour les embaumer, on déposait les restes mortels dans des cercueils de pierre ou de marbre. Nous citerons ceux trouvés à diverses époques sur tout le sol de la France; à Paris, sur le revers occidental de la montagne Sainte-Geneviève; à Arles, dans un vaste cimetière antique nommé Elyscamp, sur l'étendue duquel on voit encore aujourd'hui un nombre considérable de sarcophages en pierre décorés de sculptures.

Mais le genre de tombeaux dont on trouve le plus d'exemples dans les Gaules est celui dont nous avons parlé en premier, et qui est encore en usage dans nos cimetières.

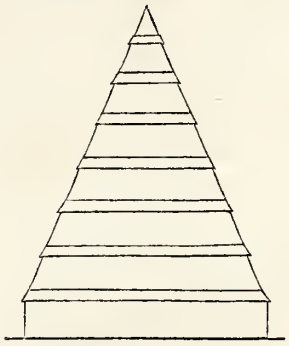

(Pyramide de la Pène, départ. des Bouches-du-Rhône.)

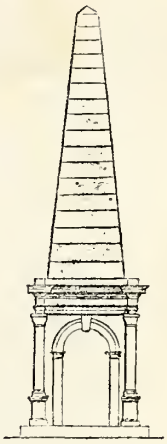

(Tombeau de Vienne, départ. de l'Isère.)

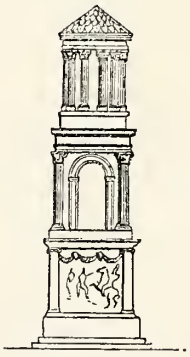

(Tombeau de Saint-Remy, dép. des Bouches-du-Rhône. — Voy. 1835, p. 168.)

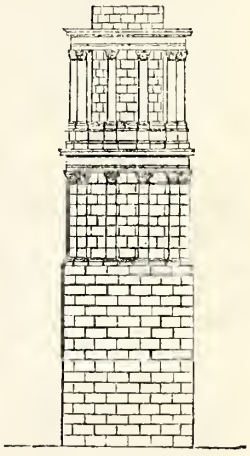

(Tombeau d'Aix, départ. des Bouches-du-Rhône.)

On a vu, à l'article des monuments gaulois, combien sont nombreuses en France les tombelles ou collines factices qu'on peut attribuer à ce peuple: celles que les Romains élevèrent à leurs guerriers, à leurs concitoyens morts sur notre sol, ne sont pas moins communes; on peut les distinguer des premières par la nature des ustensiles, tels que vases de terre, fragments d'armes romaines, qu'on y rencontre mêlés à des restes de constructions en pierres cimentées.

A la proximité des grandes villes, et généralement le long des voies, lorsque la fortune des citoyens et les moyens d'exécution le permirent, on éleva, de préférence à des tombelles coniques, des monuments importants et d'une durée plus grande en apparence. Auprès d'Autun, dans le champ des Urnes, déjà signalé précédemment, on voit un monument funèbre nommé pyramide de *Couart*. Elle est formée d'un blocage de pierres liées avec du ciment; sa hauteur est

encore aujourd'hui de 6 mètres environ, malgré les nombreuses mutilations opérées par le temps et par les hommes; il est certain que ce blocage n'était que le noyau d'un monument en pierre de taille.

On voyait encore, dans le siècle dernier, sur le territoire de Marseille, au hameau de la Pène, entre Saint-Michel et Aubagne, une pyramide bâtie avec des quartiers de roche irréguliers et bien cimentés. Le monument était divisé en zones horizontales par des assises de pierre offrant une légère saillie dans leur partie inférieure; une inscription, qui malheureusement n'a pas été recueillie, occupait le milieu d'une des faces de cette pyramide, dont nous donnons (page 125) une représentation d'après l'ouvrage de Grosson sur les antiquités marseillaises, publié en 1773.

La France possède quelques monuments composés de massifs de construction, sans évidement et sans escaliers à l'intérieur; ils offrent ordinairement l'aspect d'une pile ou tour carrée surmontée d'une pyramide, quelquefois d'un cône. On n'est point d'accord sur la destination de ces édifices : mais leur position ordinaire auprès d'une voie romaine peut les faire considérer comme des tombeaux, et leur forme permet de supposer cette destination, puisque nous avons vu que le cône et la pyramide furent consacrés par les Romains, comme de nature à bien exprimer la pensée de durée qui doit accompagner une sépulture.

Une de ces piles existe dans le département de la Charente-Inférieure, à trois lieues de Saintes, sur la route de Rohan, dans la commune de Saint-Germain de Benais : elle est massive, construite en moellons liés avec du ciment; la base, carrée, a 6 mètres de face; la hauteur totale est de 25 mètres; à 18 mètres du sol s'élève un cône de 7 mètres d'élévation qui couronne le monument; il est composé de sept assises de grosses pierres de taille.

Les monuments de formes simples qu'on vient de décrire peuvent être considérés comme appartenant à la première époque de la conquête romaine; mais lorsque l'occupation des Gaules fut établie sur des bases durables, les fortunes s'accrurent, et le luxe de l'architecture vint contribuer à la décoration des tombeaux. A peu de distance de la ville de Vienne en Dauphiné, sur la voie qui suivait le cours du Rhône, on découvre, en sortant par la porte du Midi, une sépulture antique remarquable par ses dimensions et par l'alliance de l'architecture et des formes pyramidales. Dans un soubassement quadrangulaire, couronné d'un entablement complet que supportent quatre colonnes engagées aux angles du plan, s'ouvrent quatre arcades sous lesquelles on passe facilement aujourd'hui en raison de la surélévation du sol moderne, mais qui furent sans doute inaccessibles dans l'origine et seulement destinées à laisser voir une statue placée au centre; une voûte très solidement construite couvre cette partie à jour. Sur cette première construction, haute de 7 mètres 12 centimètres, s'élève une pyramide dont la hauteur totale est de 15 mètres 50 centimètres; l'une des planches de la page 125 fait connaître l'ensemble de ce tombeau.

L'architecture du soubassement est sévère; les colonnes, portées par des piédestaux, sont couronnées de chapiteaux seulement ébauchés qui n'ont jamais été terminés; les arcades, dont la largeur est de 2 mètres 50 centimètres et de 5 mètres sous clef, sont décorées d'archivoltes reposant sur les chapiteaux d'étroits pilastres.

Si de Vienne on se dirige vers la Provence, on trouve à peu de distance de Saint-Remy, l'antique Glanum, département des Bouches-du-Rhône, un magnifique tombeau voisin d'un arc de triomphe que nous ferons connaître dans le prochain article.

La partie inférieure de ce monument est élevée sur deux gradins et ornée aux angles de pilastres auxquels sont attachés des festons et entre lesquels sont sculptés quatre bas-reliefs de la plus belle exécution, représentant des combats à pied et à cheval; une belle moulure, en forme de talon, couronne ce soubassement. Quatre colonnes corinthiennes engagées encadrent les faces du premier étage, dans chacune desquelles s'ouvre une arcade richement ornée : cette seconde division de l'édifice est surmontée d'un entablement complet, dont la frise représente de petits génies marins et des tritons; on y voit les restes d'une inscription qui depuis long-temps est illisible. Enfin la partie supérieure du tombeau se compose d'une colonnade circulaire dont les chapiteaux sont du meilleur goût; au milieu des colonnes sont deux statues encore assez bien conservées; un cône, orné d'imbrications en forme d'écailles, couronne tout l'édifice et sert de couverture à la partie supérieure. Ce monument est exécuté avec beaucoup d'art, et les détails d'architecture démontrent la coopération d'artistes grecs.

La ville d'Aix en Provence, colonie romaine fondée 124 ans avant Jésus-Christ par Sextius, sous le nom d'*Aquæ Sextiæ*, possédait encore dans le siècle dernier trois tombeaux remarquables, consacrés par le fondateur de la ville aux membres de sa famille; ils avaient la forme de tours élevées, décorées de colonnes et de pilastres. Le plus riche de ces monuments, dont nous donnons une représentation, était composé d'un soubassement carré en pierres de taille; le premier étage, orné de colonnes engagées, portait une colonnade composée de fûts en granite qui formaient en quelque sorte un temple périptère, dont la cella était une tour circulaire d'un diamètre beaucoup moins considérable que celui du premier étage du tombeau. Les gravures qui nous ont conservé le souvenir de ce bel édifice ne font pas mention de la forme donnée à son sommet, qui pouvait être couronné d'un cône ou d'une coupole. Une inscription décorait une des faces du soubassement; elle était ainsi conçue :

SEX. ACVTIVS VOL
AQVILA PRAETOR
ACVTO PATRI
INGENVAE MATRI
SEVERAE SORORI
RVFO FRATRI
H. M. H. N. S.

Lorsqu'on détruisit ce monument pour l'agrandissement du palais de la ville d'Aix, on trouva des urnes funéraires et une bulle en or qui fut transportée à Paris, au Cabinet des médailles, à la Bibliothèque du roi, où elle est encore aujourd'hui. L'idée que les anciens avaient de la mort les portait à déposer dans les tombeaux les objets les plus précieux et la reproduction des ustensiles usuels. Aussi est-ce toujours dans ces monuments qu'ont été retrouvées les antiquités les plus remarquables et les mieux conservées, telles que vases, médailles, armures, etc.

Les sépultures romaines étaient fréquemment surmontées de tombeaux moins dispendieux que ceux qu'on vient de décrire; ils se composaient de stèles ou de cippes cubiques de petites dimensions, encadrés de moulures, et quelquefois décorés de pilastres et d'un fronton. Nos musées de province sont riches en monuments de ce genre; on en voit encore un à la place où il fut consacré dans le cimetière antique de la petite ville de Vaison, l'antique Vasio, département de Vaucluse. Les tombeaux de ce genre étaient, dans l'antiquité, comme chez nous aujourd'hui, fabriqués à l'avance et vendus tout faits pour être consacrés à la mémoire de tel ou tel individu, dont il ne restait qu'à graver le nom.

On peut consulter pour plus de développement les ouvrages suivants :

Antiquités de Nîmes, par Ménard, Clerisseau, Grangent; — *Antiquites de Vienne*, par Rey; — *Histoire littéraire de Lyon*; *Antiquités marseillaises*, par Grosson; — *Voyage en France*, par M. le comte Alexandre de Laborde.)

CAPTIVITÉ ET ETRANGE DÉLIVRANCE
DU SEIGNEUR DE CHIMAY.

Extrait inédit d'un manuscrit écrit en 1500, et déposé dans les archives de la ville de Chimay.)

Jean, seigneur de Chimay, épousa dame Marie de Lalaing, baronnesse de Quieurain.

Ledit Jean fut créé premier comte de Chimay par Charles-le-Hardi, à Bruges, l'an 1473. Au mois de février, le même Jean fut gouverneur du Luxembourg, grand-bailli de Hainaut. — Il résidoit ordinairement à Chimay, où son séjour estoit fort brillant, accompagné de toutes sortes de jeux et divertissements. Le jeu de cartes étoit en vogue à Chimay, puis il fut défendu aux ecclésiastiques par un synode.

Tous ces jeux et divertissements si ordinaires au château de Chimay furent changés en pleurs par l'emprisonnement du comte au château de Couvin.

Ledit Jean se nommoit communément le comte de La Houssette. Il se récréoit souvent à la chasse, portant des bottines, courant sur les terres et bois d'autrui, ce qui fut à son grand malheur, car, par ces causes, fut pris sur les terres et bois de Couvin par les principaux de la bourgeoisie de cette ville, qui le jettèrent dans une profonde fosse et hideux cachot d'une tour du château, et si secrettement que personne n'en savoit rien; et chaque jour on lui jettoit en cachette quelque peu de pain et d'eau pour le faire lentement mourir plutôt que pour le substanter. Il fut là sept ans sans que madame sa femme, ni aucun de ses gens, en eussent aucunes nouvelles; un chacun se persuadant qu'il pouvoit être assassiné par des voleurs ou dévoré par des bêtes féroces; lui-même ne savoit en quel lieu il étoit détenu, ni pour quelle raison, s'imaginant être bien loin de Chimay, et ne l'étant pourtant que de trois petites lieues. Au bout de sept ans d'une si cruelle prison, Dieu eut pitié de lui, lui donnant occasion de sa délivrance en cette sorte. — Dans le dit cachot, qui estoit le nœud d'un rocher, il y avoit une fente et un petit trou et ouverture par où tant seulement il recevoit quelque peu de lumière, et au pied du dit rocher étoit une plaine. Là, un jeune garçon faisant paître ses moutons tiroit avec une arbalaite après la ditte fente du rocher. Il arriva qu'après plusieurs coups il tira droit au dit trou, du quel s'étant approché, et y ayant mis son bras pour reprendre et retirer son trait ou flèche, le comte se saisit de sa main, la tint ferme; le garçon épouvanté crie, hurle; le comte l'appaise, le fait taire, lui parle doucement, et s'informe là où il étoit; et ayant entendu du dit garçon qu'il étoit à Couvin, il le prie qu'il voudroit appeler son père secrettement, et que personne ne puisse le savoir, lui promet de le faire riche lui et son père à toujours, moyennant que son père apporteroit avec lui plume, papier et encre; ce qui fut fait. Le comte donc écrivit à madame son épouse le mieux qu'il put à la faveur d'un peu de lumière qu'il recevoit par le dit trou commandant qu'incontinent, à force d'armes, elle viendroit le délivrer de cette cruelle prison; ordonne au messager de partir pour être à Chimay au lever de madame, à laquelle seule et à nulle autre il montreroit et donneroit la lettre. Estant arrivé à Chimay d'un bon matin, comme il lui avoit ordonné, à la porte du château, il demanda au portier de pouvoir parler à madame; le portier lui refusa; le messager insiste et dit qu'absolument il devoit parler à madame et lui délivrer quelques lettres. Le portier demanda pour la porter; l'autre persiste dans son refus, protestant qu'il ne la pouvoit donner ni même la montrer à d'autres qu'à elle. Le portier voyant la constance du messager qu'il croyoit rempli d'une opiniâtreté invincible, lui dit tout en colère : « Attends icy, madame sortira pour aller à la messe. » Il attend donc madame; venue sur le pont-levis du château, il lui donna la lettre, laquelle n'eut pas sitôt vu la souscription, qu'elle reconnut incontinent la main de son seigneur et mari, tomba en pamoison entre les bras de sa suite, d'où relevée et revenue à soi, elle lut la lettre, envoya d'abord à la ville et aux dix-sept villages de la terre de Chimay, ordonnant à tous et un chacun en état de porter les armes de venir et se rendre à Chimay sans délai aucun, avec toutes sortes d'armes, pour aller délivrer leur seigneur détenu depuis sept ans dans un horrible cachot, pas trop éloigné de Chimay. Aussitôt Chimay et ses environs fourmillèrent de monde armé; le zèle d'un chacun étoit si grand pour une prompte délivrance de leur seigneur, que ceux de l'un et l'autre sexe qui n'avoient pu trouver des armes à feu, se hâtèrent de se joindre à la troupe nombreuse bien armée, se munissant de toutes sortes d'instruments de combats; tous marchèrent en diligence et en bon ordre, traînant avec eux une quantité de pièces d'artillerie, pour assiéger Couvin. — Les bourgeois, épouvantés d'un si grand appareil de guerre, et ne sachant la cause du siége de leur ville, vinrent au camp, lesquels ayant entendu le sujet s'excusèrent et firent connoître qu'ils n'étoient aucunement coupables pour n'avoir jamais entendu parler de cet emprisonnement. Ils retirèrent le comte du cachot, et le renvoyèrent à ses gens. Il était si changé à cause de la pauvreté et de la misère qu'il avoit endurée si long-temps, qu'à peine pouvoit-on le reconnoître. Ses habits étoient tellement pourris qu'ils tomboient en lambeaux au moindre attouchement. Il pardonna généreusement aux bourgeois par un esprit de religion; mais il fit renverser le château, qui dès lors n'a été rebâti. Les ruines existent encore cependant. Le comte dit, faisant allusion par le nom de la ville que le vulgaire de ce pays appelle, non pas Couvin, mais Couvé : « Couvé! Couvé! tu m'as couvé, mais tu ne me » couveras plus! » — Le petit messager, nommé Bazelaire, demanda pour sa récompense, pendant toute sa vie et celle de ses enfants à venir, un plat servi chaque jour de la cuisine du comte, ce qui lui fut accordé; et depuis cette récompense a été changée en une petite rente dont jouit encore la famille de Bazelaire.

— La dissection du corps humain a passé pour un sacrilége jusqu'au temps de François Ier. L'empereur Charles-Quint fit faire une consultation aux théologiens de Salamanque, pour savoir si en conscience on pouvait disséquer un corps pour en connaître la structure.

De nos amis dans la vie future. — Si nous avons eu la sagesse de ne vouer nos affections qu'à des personnes dignes de cette prédilection par l'harmonie de leurs sentiments avec les nôtres, notre destinée, indissolublement unie à celle de ces êtres chéris par l'effet de cette conformité, ne court aucun risque d'en être violemment distraite par une scission éternelle : en mourant avant nos amis, nous ne faisons que les précéder, nous ne les perdons pas; nous nous éloignons de la terre avec la certitude d'aller rejoindre les amis déjà disparus, et l'espérance d'être bientôt rejoints par tous ceux dont nous avons fait choix pour cette sainte et impérissable parenté. Rien n'est vraiment bon sur la terre qui ne soit immortel comme nous-mêmes. Sachons donc, après avoir vécu avec honneur, mourir avec joie; n'essayons point de nous cramponner à toute force à la vie quand nous sentons qu'elle ne peut plus être utile ni à notre perfectionnement ni à celui des autres; car c'est là ce qui cause tant de vieillesses misérables et de morts honteuses; ne nous attachons pas outre mesure à notre corps ni à tous ces autres biens matériels qui pèsent vers la terre et dont l'âme ne saurait rien emporter dans son céleste voyage : car c'est là ce qui attache sur le chevet des mourants tant de désolations et de regrets.

Soyons prudents dans nos amitiés, et ne contractons d'amitiés sérieuses que pour ceux que nous savons capables de demeurer fidèles à notre mémoire, et de nous suivre un jour au-delà des abîmes. C'est ainsi que nous chasserons toute tristesse de notre lit funéraire, et que, malgré l'obscurité qui couvre l'horizon au-delà du tombeau, nous nous préparerons à franchir avec ravissement les portes désirées que la mort nous ouvre!

JEAN REYNAUD.

Nafa. — Le nafa est un instrument de musique en usage dans les îles Tonga (Océanie). C'est une espèce de tambour d'un seul bloc de bois, de deux à quatre pieds de longueur, sur une épaisseur proportionnée, à demi évidé par une fente centrale qui occupe les deux tiers de la longueur. Les naturels frappent ces instruments avec deux baguettes d'un bois dur, cylindriques, et longues de deux pieds. Un orchestre se compose ordinairement d'une vingtaine de musiciens, dont la moitié frappe la terre de bambous creux et sonores, tandis que l'autre moitié frappe avec vivacité des nafas.

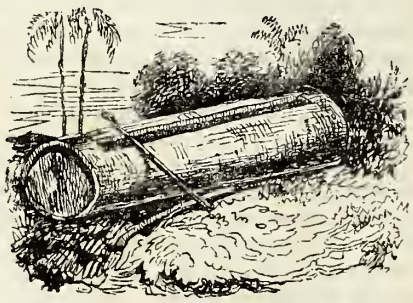

(Le Nafa.)

EMPLOYÉS D'UNE MAISON DE JEU A LONDRES

AU DERNIER SIÈCLE.

Un ancien journal anglais, *the Daily* (le Quotidien), dans un numéro du mois de janvier 1751, donne une liste curieuse des personnes attachées à cette époque aux maisons de jeu les plus fameuses de Londres. Voici cette liste :

« 1° Un *commissaire*, qui est toujours un des co-propriétaires de la banque du jeu, et passe une nuit sur trois; les comptes sont réglés par lui et par deux autres propriétaires. — 2° Un *directeur*, qui a la surintendance de la salle. — 3° Un *tailleur*. — 4° Deux *croupiers* qui observent les cartes sortantes et ramassent l'argent. — 5° Deux *truands* ou compères payés pour engager les autres joueurs. — 6° Un *commis* chargé de surveiller les truands, et d'avoir l'œil à ce qu'ils ne fassent pas un mauvais emploi de l'argent qu'on leur donne pour jouer. — 7° Un *avorton*, c'est-à-dire un vaurien d'un rang inférieur, qui ne reçoit que demi-paie pendant tout le temps qu'il apprend à tailler. — 8° Un *météore*, espèce de hableur chargé d'attester le nombre de fois que la banque a sauté. — 9° Un *grippe-sou* dont l'emploi est de ramasser l'argent dû à la banque. — 10° Un *procureur* chargé de solliciter l'élargissement des détenus de la banque à Newgate. — 11° Un *capitaine* prêt à se battre avec le premier particulier qui montrera de l'humeur pour avoir perdu son argent au jeu. — 12° Un *garçon de chambre*, qui sert à boire, mouche les chandelles, et reste constamment dans la salle de jeu. — 13° Un *valet*, qui éclaire les gens sur l'escalier et donne le signal au portier de tirer le cordon. — 14° Un *portier*, lequel est ordinairement un soldat aux gardes à pied. — 15° Un *homme prudent et sage*, qui se tient sur le seuil de la porte pour avertir le portier de prévenir la banque de l'approche d'un constable. — 16° Un *coureur*, fait pour prendre des renseignements sur l'époque de l'assemblée des juges. — 17° Des *falots*, des *cochers*, des *porteurs de chaise*, et autres gens, chargés de prendre les mêmes informations, et de s'assurer de l'absence des constables; ces espions reçoivent une demi-guinée par chaque rapport. — 18° Des gens qui se rendent cautions pour les détenus; d'autres qui servent de témoins, des bandits, des bravaches, des assassins, *cum multis aliis.* »

LE CARNET DE L'OUVRIER.

On vient de publier en Suisse, sous ce titre, un recueil de pensées morales, ingénieusement choisies, et en partie empruntées à Franklin. L'extrait suivant nous a paru pouvoir être inséré avec utilité dans notre recueil.

Celui qui bâtit sa maison avec l'argent des autres ne prospérera point.

Celui qui ne travaille pas est tout prêt à mal faire; l'homme laborieux n'a pas cette chance.

A chaque affaire son moment, et à chaque chose sa place.

Si nous prenons un verre de vin de trop, nous retranchons une semaine de notre vie.

L'habit rapiécé fait honneur à la femme de celui qui le porte.

On se croit excusable en disant : *J'ai oublié!* c'est cet oubli-là qui est une faute.

Celui qui ne se lève pas assez tôt est tout le jour en retard pour ce qu'il doit faire.

La vie de celui qui se suffit à lui-même est pleine de douceurs.

Si les parents n'oubliaient jamais que près de leurs enfants ils représentent Dieu, leur autorité serait douce, ferme, tendre, et lente à la colère. L'autorité de Dieu n'est pas autre.

Le pauvre n'est pas autant qu'il le croit privé du bonheur de faire du bien; car il a plus de pouvoir que le riche pour s'opposer au mal.

On aime à vivre avec des gens contents; chacun peut se donner ce bonheur en s'oubliant pour les autres.

Que tout ce qui est véritable, bienséant, juste, pur, aimable, vertueux et digne de louanges, soit l'objet de vos pensées.

Celui qui ne se rend pas de plus en plus habile dans son état recule au lieu d'avancer dans la vie.

Si vous ne pouvez récompenser un bon office rendu, soyez-en du moins reconnaissant.

Ne tenez pas pour vrai tout ce qu'on entend dire.

Il n'est pas de pauvre ou d'affligé qui ne puisse secourir et consoler un plus malheureux que lui.

Il n'y a point d'événement si petit duquel on ne puisse tirer de sages réflexions.

N'ayez pas d'inquiétudes exagérées. Dieu ne nourrit-il pas les petits oiseaux? Ils n'ont pourtant ni greniers, ni armoires fermant à clef.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

GROENLAND.

(Intérieur d'une habitation d'Esquimaux, à Frederikshaab, sur la côte occidentale du Groenland.)

Dans notre cinquième volume, p. 229, nous avons donné, sur les mœurs des Esquimaux au Groenland, sur leur physionomie, leurs habitations, et leurs costumes, quelques renseignements empruntés au rédacteur du Voyage de la corvette *la Recherche* en 1836. La gravure curieuse que nous sommes assez heureux pour pouvoir publier aujourd'hui confirme et exprime d'une manière plus saisissante notre première description. Les femmes, disions-nous, ont des cheveux noirs, relevés à la chinoise; leur figure est douce, souvent jolie. Les hommes et les femmes portent le même costume : une camisole en double peau de phoque ou de renne, le poil en dedans et le poil en dehors; des culottes en peau de phoque, et de grandes bottes fourrées en peau de lièvre ou de renard. Tous ces vêtements sont cousus avec des boyaux de poisson, taillés avec art, ornés de petites bandes de peaux de différentes couleurs, quelquefois de grains de verre. Celui des femmes surtout est fait avec une sorte de coquetterie.— La plupart de ces détails sont reproduits fidèlement par notre croquis. Un certain air de propreté, d'aisance, de bonheur, règne dans cette modeste hutte; mais il ne faut pas croire que toutes les habitations offrent un aspect aussi satisfaisant. Le dessinateur avait devant les yeux une famille convertie au christianisme, rangée, économe, et heureuse à la pêche des phoques et des baleines : l'intérieur d'une tanière de pauvres serait un spectacle affligeant. Le nombre des indigènes qui sont en relation de commerce avec les Européens est évalué à 6 000; on en compte environ 1 200 qui se sont convertis. Ceux-ci sont corrigés des habitudes de ruse et de rapine que leur reprochaient les anciens voyageurs; ils perdent les mauvais instincts de leur race, et ils développent ce qu'elle avait primitivement de bonnes qualités. En leur créant de nouveaux besoins, ce que l'on eût considéré au dernier siècle comme un mal, on leur a fait aimer davantage le travail. De leurs efforts mieux dirigés et plus constants, de leur émulation et de leur prévoyance, il est résulté d'abord un peu plus de bonheur, par suite un peu plus d'intelligence, et déjà ils témoignent quelques désirs de s'instruire. C'est ainsi que commencent toutes les civilisations. Si quelquefois la transition de l'état de nature à l'état policé est accompagnée de souffrances; si l'on a remarqué que souvent quelque mélancolie pénètre dans les cœurs de ces malheureuses peuplades à la vue de la première lumière intellectuelle; si même des défauts qui leur étaient inconnus remplacent momentanément leurs vices, ce n'est pas une raison pour se lamenter, comme l'ont fait des philosophes qui ont peint la barbarie avec les riantes couleurs de l'âge d'or. Quel bien est jamais sorti du mal

sans douleur? Nous-mêmes n'éprouvons-nous point ce que cause de déchirements chaque progrès nouveau dans notre éducation nationale?

LE GUEUX DE VERNON,

OU LE JEUNE MENDIANT.

En 1649, un notaire au Châtelet de Paris, se sentant près de mourir, fit venir sa femme au chevet de son lit, et lui dit : « Jeanne, voici que je vais trépasser. Je vous recommande nos enfants Pierre, Jacques et Louis. Par mon testament que vous trouverez en mon étude, je vous désigne pour leur tutrice. Je ne désire pas qu'aucune autre que vous administre leurs biens, car ce serait leur ruine. Embrassez-moi, chère épouse, pour la dernière fois, et souvenez-vous que mon testament est votre plus bel éloge. »

Cela dit, Lancelot Lemoine mourut.

La femme du défunt exécuta religieusement les volontés de son mari. Elle donna à ses enfants une éducation convenable à leur rang dans le monde, et veilla attentivement à ce que leurs biens fussent régulièrement administrés. Elle attendait ainsi l'époque de leur majorité pour leur dire solennellement : « Mes enfants, voici l'état de vos affaires, voici vos comptes, voici ma conduite envers vous; voyez et jugez maintenant si, d'après les vœux de votre père, je n'ai pas toujours été pour vous une bonne mère et une tutrice fidèle. »

Tandis qu'elle rêvait à cet avenir qui la délivrerait de toute responsabilité, ses enfants grandissaient, et en eux grandissait aussi une disposition remarquable pour le plaisir, les jeux, les dissipations et les sottises de tout genre. Pierre et Jacques étaient les aînés. Un jour que leur mère, accompagnée de Louis, le plus jeune, était allée à Vernon pour quelques affaires, il leur prit une fantaisie de quitter la maison paternelle et d'aller voir du pays. Ce projet une fois conçu, ils se dérobent à la surveillance des domestiques, courent chez un de leurs compagnons de plaisir nommé Coussard, et le décident à les suivre. Voici donc nos trois voyageurs, dont les âges réunis formaient à peine quarante ans, en train de chercher des aventures sur la grande route.

Bientôt la mère revient et apprend l'évasion de ses enfants. Elle se livre aux transports de la plus vive douleur; elle demande ses enfants à tout le monde et promène partout son affliction. Coussard avait été ramené à son père par un exempt du grand-prévôt. On n'avait eu aucune nouvelle des autres fugitifs.

Jeanne Vacherot était inconsolable; chaque jour elle allait demander à Dieu le retour de ses enfants. Une fois elle voit sur les degrés de l'église un pauvre qui cherchait à exciter la commisération publique en traînant avec lui un jeune enfant. Elle trouve des rapports entre le fils du mendiant et Jacques Lemoine. Cette ressemblance la frappe, elle regarde plus attentivement; mais à des signes certains elle reconnaît bientôt qu'elle s'est trompée. Cependant elle récompense généreusement le pauvre, par reconnaissance pour les souvenirs qu'il a réveillés dans son cœur. Elle le prie de s'informer dans ses voyages des enfants qu'elle a perdus; elle lui en donne le signalement, et se retire en versant des larmes.

Cette mère désolée, après s'être adressée inutilement à plusieurs personnes, porta plainte, le 18 mai 1655, devant un commissaire et fit informer de l'évasion de ses enfants.

Au mois de juillet suivant, elle est rappelée à Vernon. Elle se rend à l'église; c'était un dimanche. Tout-à-coup elle aperçoit à quelque distance un jeune garçon dont les traits fixent son attention. Elle se retourne et reconnaît le fils du mendiant Jean Montrousseau; le pauvre s'appelait ainsi, et était venu à Vernon dans le même temps qu'elle. Avait-il l'intention de profiter d'une ressemblance dont il avait découvert le secret, ou bien est-ce au hasard qu'il faut attribuer cette double rencontre? c'est ce que la suite nous démontrera.

Quoi qu'il en soit, Jeanne Vacherot n'était déjà plus la seule qui eût remarqué les traits du fils de Montrousseau. Plusieurs personnes de la ville qui connaissaient Jacques Lemoine, séduites par la ressemblance que le jeune mendiant avait avec cet enfant, crurent que c'était Jacques lui-même. Ce bruit se propage rapidement, la malice publique l'interprète d'une manière défavorable à la malheureuse mère. Bientôt on l'accuse hautement de s'être défait d'un enfant qu'elle ne pouvait souffrir.

Elle, cependant, ignorait les bruits absurdes qui circulaient dans la ville; aussi quel ne fut pas son étonnement, lorsqu'elle vit subitement sa maison investie par des hommes d'armes qui l'arrachèrent brutalement de son lit pour la conduire chez le juge. Ce n'était pas tout : le peuple, averti de cette arrestation, s'était attroupé autour de la demeure de Jeanne Vacherot; et quand elle sortit, elle fut obligée de passer au milieu d'une haie de gens courroucés dans les yeux desquels elle pouvait lire l'indignation, le mépris et la haine.

On l'enferma jusqu'à la nuit dans l'appartement du juge chez lequel elle avait été conduite : le soir, on la confronta avec le pauvre qui déclara être le père de l'enfant; on la confronta avec l'enfant, qui l'appela sa mère.....

On a accusé le juge d'avoir mis tout en usage pour engager Jeanne Vacherot à se dire la mère du fils de ce mendiant, et il y a apparence qu'il employa les menaces ou les prières dans le but seulement de forcer cette mère à reconnaître un enfant qu'il supposait lui appartenir; mais Jeanne Vacherot ne fut point ébranlée, et repoussa toujours cette qualité de mère qu'on lui donnait si gratuitement.

Dès qu'elle fut hors du pouvoir du juge, elle pourvut à sa sûreté en prenant, la même nuit, le chemin de Paris. Lorsque le peuple de Vernon sut qu'elle s'était évadée, il courut à la maison où elle demeurait, cassa toutes les vitres et se livra à mille désordres. La prudence de Jeanne lui avait donné un conseil salutaire et lui inspira de prendre la fuite; car, dans sa fureur aveugle, le peuple l'aurait immolée.

Nous passons sous silence les différentes informations qui furent faites ensuite tant à Vernon que dans le parlement de Paris. Nous ne dirons rien des arrêts, appels et discussions de tout genre qui signalèrent cette affaire mémorable. Arrivons promptement à la conclusion de cette histoire.

Montrousseau et son enfant furent conduits au fort l'Evêque. Des enquêtes précédentes avaient semblé démontrer que Montrousseau usurpait le titre de père; et une sentence du 21 août avait accordé à l'enfant, sur les biens de Jeanne Vacherot, une provision de cent livres. Huit jours après le dernier arrêt du conseil, on vit revenir à la maison de Jeanne un jeune homme défait, pâle, les habits déchirés, couverts de la poussière du voyage : c'était Pierre Lemoine, l'aîné des enfants. Qu'on juge de la joie de la pauvre mère! Pourtant son bonheur fut bien mêlé d'amertume, quand elle apprit qu'elle ne reverrait jamais son second fils Jacques, celui qui depuis un an était la cause de ces funestes démêlés : il était mort. L'aîné produisit des certificats signés d'un curé, d'un gentilhomme nommé Monteau, et de plusieurs habitants de l'endroit où Jacques avait succombé; enfin des frères de la charité qui l'avaient accompagné à son dernier asile.

En cet état la cause fut portée devant le parlement de Paris. L'avocat qui défendit Jeanne Vacherot fut Pousset de Montauban, auteur de quelques pièces de théâtres oubliées, et mort le 5 janvier 1655. Il n'eut pas de peine à

convaincre d'imposture le jeune mendiant, et les arrêts des premiers juges furent annulés *.

RÉSULTATS CURIEUX DE STATISTIQUE

SUR LA POPULATION FRANÇAISE.

Nombre d'habitants. — La population de la France serait de 1 038 709 000 habitants; si elle était partout aussi agglomérée que dans le département de la Seine, et de 12 029 000 seulement si elle était partout aussi dispersée que dans celui des Basses-Alpes.

L'accroissement de la population a été, de 1825 à 1833, de 46 pour 10 000, moyennement. Dans le département de la Moselle, où il a été le plus rapide, il s'est élevé à 96 pour 10 000. Dans un seul département, celui de l'Eure, il y a eu diminution de 2 pour 10 000.

Durée de la vie. — La longueur de la vie moyenne en France est de 36 ans et 7 mois.

Le département où elle est la plus longue est l'Orne, (49 ans et 4 mois).

Celui où elle est la plus courte est la Seine, (28 ans et 8 mois).

Les centenaires sont fort rares en France. Le département de l'Ariège est celui où l'on en compte le plus (247 pour 10 000 000 d'habitants).

Le département de Vaucluse est celui où l'on en compte le moins.

C'est dans la Seine que la mortalité est la plus grande avant 21 ans; c'est dans le Gers qu'elle est la plus faible.

Mariages et enfants. — C'est dans la Seine qu'il se fait le plus de mariages, et dans les Hautes-Pyrénées qu'il s'en fait le moins.

Le département de la Seine est celui où il y a plus d'enfants trouvés (159 sur 1 000), et la Haute-Saône celui où il y en a le moins (1 sur 1 000, ou 11 seulement pour la totalité des naissances de 1824 à 1832).

Avant la révolution de 1789, on ne comptait que 40 000 enfants trouvés à la charge de tous les hospices de France; à la fin de 1833 il y en avait 129 000.

Recrutement. — Dans la Seine, il faut 180 habitants pour fournir un inscrit au recrutement; dans la Vendée il n'en faut que 95.

C'est dans la Haute-Vienne qu'il y a le plus d'exemptions du service militaire pour défaut de taille; c'est dans le Doubs qu'il y en a le moins.

Le département des Vosges est celui où il y a le plus d'exemptions pour toutes causes, et le Morbihan celui où il y en a le moins.

C'est dans la Meurthe qu'il y a le plus d'exemptions pour cause de faible constitution; c'est dans les Pyrénées-Orientales qu'il y en a le moins.

Le département du Cantal est celui qui compte le plus de réfractaires, et les Ardennes celui qui en compte le moins.

Sur 1 000 recrues, c'est dans l'Ardèche qu'il y a le plus d'agriculteurs, et dans la Seine qu'il y en a le moins.

Sur 1 000 recrues, c'est dans la Lozère qu'il y a le plus d'étudiants ecclésiastiques, et dans la Seine qu'il y en a le moins.

Instruction. — Le département du Jura est celui où l'instruction est le plus répandue. Il ne présente que 170 ignorants sur 1 000 recrues. C'est dans la Corrèze qu'elle l'est le moins; on y compte 819 ignorants sur 1 000 recrues.

Il y a un rapport direct, incontestablement prouvé par les chiffres, entre les lumières morales de l'esprit, et la lumière du jour qui pénètre dans les maisons; ce rapport entre l'instruction et le nombre des ouvertures est parfait, c'est-à-dire que plus il y a de portes et fenêtres, plus il y a d'instruction, et réciproquement; de sorte que toutes les fois qu'en traversant un pays on voit les maisons bien aérées, ayant beaucoup de portes et de fenêtres, on peut en conclure que l'instruction est répandue, et que la civilisation est avancée.

Résultats divers. — Le département de la Seine est celui où il y a le plus d'industrie, et c'est dans la Creuse qu'il y en a le moins.

Le département du Nord est celui qui a le plus de pauvres; le département de la Creuse est celui qui en a le moins.

Le département de la Seine est celui où il se commet le plus de crimes, et le département de l'Ain celui où il s'en commet le moins.

C'est dans la Lozère que l'on voit le plus de procès, et dans le Finistère que l'on en voit le moins.

Le département de la Charente est celui où les impôts rentrent le plus difficilement, et le département de Maine-et-Loire celui où la perception offre le plus de facilité.

C'est dans les départements où il y a le moins de propriétaires que la perception des impôts offre le plus de difficultés.

Presque toujours les départements où le peuple se nourrit le mieux sont ceux où il y a le plus d'industrie et d'instruction répandue.

Le département de l'Aube est celui où il y a le plus de zèle électoral, et le département d'Ille-et-Vilaine celui où il y en a le moins.

Ces résultats curieux sont extraits d'un ouvrage fort remarquable de M. le comte d'Angeville; cet ouvrage a été, devant l'Académie des sciences, le sujet d'un rapport approbatif de M. Héricart de Thury.

Anciennes défenses des jeux de hasard. — Les jeux de hasard n'étaient point à la mode sous la première race; ils firent fureur sous Charlemagne, et encore plus sous son fils Louis-le-Débonnaire, quoique l'un et l'autre les défendissent sous des peines très rigureuses. Saint Louis condamna à une amende les gens qui jouaient aux échecs. Charles V défendit la boule, la paume, les quilles, le palet, et tous les autres jeux qui ne contribuent pas à apprendre le métier des armes. Mais plus tard les rois donnèrent eux-mêmes l'exemple de l'amour du jeu. Ainsi, pour citer seulement quelques exemples: Louis XI était joueur, son fils davantage, Louis XII peu, François Ier encore moins; le plaisir de Henri II était de courir la bague, celui de Charles IX de forger et de battre un fer; la passion de Henri III était le jeu de hasard; il y perdit des sommes immenses; Henri IV jouait et gagnait beaucoup.

Un coq, ayant trouvé une perle, dit qu'un grain de mil lui vaudrait mieux. — Vous rassembleriez en monceau toutes les richesses matérielles, que l'homme vous demanderait sa perle, c'est-à-dire le beau.

PIERRE LEROUX.

SAINT-EMILION.

La petite ville de Saint-Emilion, connue par l'excellence des vins qui mûrissent au pied de ses murailles, mérite aussi de l'être par les monuments qu'elle renferme. Bâtie à trois mille pas du confluent de l'Ille et de la Dordogne, sur le revers méridional d'un tertre commun aux deux vallées, elle commença, vers le huitième siècle, à se former autour de l'ermitage Saint-Emilion, et elle n'a été régulièrement fortifiée que trois cents ans plus tard.

* Des fragments de la plaidoirie ont été publiés dans les *Leçons et modèles d'éloquence judiciaire*, par M. Berryer, d'où nous avons extrait le récit qu'on vient de lire.

Lorsqu'en 1152 l'Aquitaine passa au pouvoir des Anglais, Saint-Emilion fut une des villes dont ils cherchèrent particulièrement à se concilier l'affection. Henri II, Henri III, Jean-Sans-Terre et les Edouard accordèrent à Saint-Emilion des priviléges, des immunités, dont on a retrouvé les chartes dans les archives de la commune. Ils y érigèrent aussi divers monuments; mais assiégée plusieurs fois, souvent réparée, et enfin presque oubliée, la ville a considérablement souffert des ravages de la guerre et du temps.

Les principaux monuments de Saint-Emilion étaient l'antique ermitage, une petite rotonde et un temple monolythe dédiés au pieux solitaire; la belle église agrandie au douzième siècle par Arnaud Guéraud de Cantenac, archevêque de Bordeaux et cardinal; le palais de ce prélat, différents monastères, les murs et un château dont les débris ont conservé jusqu'à ce jour le nom de *château du roi*. De quel roi? on l'ignore; peut-être de quelqu'un de ces princes anglais qui ont trop long-temps possédé l'Aquitaine. Nous passons sous silence plusieurs maisons particulières et quelques tourelles enjolivées de ces sculptures

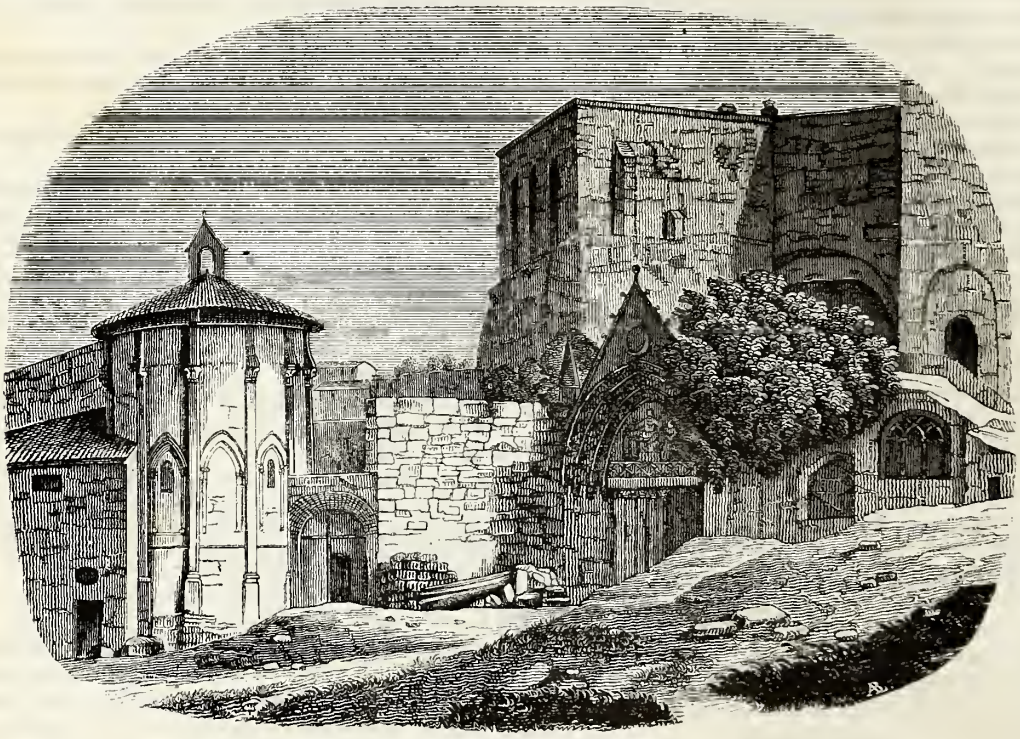

(Entrée de l'église souterraine de Saint-Emilion, département de la Gironde.

délicates dont les Goths et les Maures nous apprirent à décorer nos édifices; décorations parfois un peu bizarres, mais presque toujours légères, élégantes et gracieuses.

Aujourd'hui la plupart de ces monuments tombent en ruines: les remparts sont à moitié démantelés; le palais du Cardinal n'a conservé qu'une partie de sa façade; il ne reste du château qu'une espèce de donjon quadrilatère, dont l'appareil annonce une construction du dixième siècle; les monastères n'existent plus, ou ils ont été convertis à un autre usage. L'ermitage, la rotonde, le temple monolythe et l'église embellie par Arnaud Guéraud, ont moins souffert: l'ermitage surtout paraît n'avoir rien perdu. Creusé dans le roc à vingt pieds au-dessous du sol de la place publique, il a vu se former la ville actuelle. Le territoire environnant a été successivement habité par les Maures, les Francs, les Normands et les Anglais; tout s'est renouvelé plus d'une fois autour de cet humble asile; seul, il est resté à peu près tel qu'il était le premier jour. On y voit encore le lit du solitaire, son siége et sa table sculptés dans le rocher. La fontaine où se désaltérait saint Emilion a conservé son abondance et sa limpidité.

Comme l'ermitage, le temple monolythe, taillé dans le roc, était pour ainsi dire indestructible. La pierre unique qui le forme est longue de 80 pieds et large de 50. Dans le douzième siècle on décora sa porte, qui regarde l'Orient, d'une arcade gothique, à plusieurs cintres en retraite les uns sur les autres, avec des personnages entre les arcs. Ces arcs servent de bordure à un bas-relief représentant le jugement dernier. On y voit le Fils de l'Eternel assis sur un trône; près de lui saint Emilion à genoux, et plus bas les morts soulevant la pierre de leurs tombeaux. L'intérieur répond à cette lugubre entrée. On y pénètre par une galerie latérale que bordent à gauche des sépulcres pratiqués dans le massif du rocher; ces sépultures se prolongent même hors du temple.

Le temple se compose d'une nef et de deux bas-côtés. La voûte repose sur huit piliers énormes qui laissent voir, à la naissance de la courbe, quelques traces de moulures en échiquier. Sur la voûte, presque à l'entrée de ce qui fut jadis un sanctuaire, planent deux anges portés chacun sur quatre ailes, et vêtus d'une tunique étroite à longs plis. Des quatre ailes, les deux plus petites s'arrondissent autour de la tête comme pour former une auréole. Les têtes sont affrontées; les corps un tiers plus grands que nature, se développent sur la même ligne en travers de la nef. Ce bas-relief paraît du même temps que ceux de la porte.

Mais au fond du temple, sous la voûte même, il existe d'autres sculptures d'un âge plus reculé. Là un long cadre qui occupe la largeur de la nef, offre, à travers l'obscurité qui l'environne, une figure ailée prenant l'essor, et jouant d'un instrument à cordes, qui a quelque ressemblance avec un violon. A droite de cette première figure, on en distingue une autre à moitié courbée, dans l'attitude de la peine ou de la fatigue; elle tient un long bâton, et semble se diriger vers un massif de rocher en saillie. Sur le rocher veille un monstre au corps allongé, à l'air menaçant. C'est probable-

ment encore une image du jugement dernier. L'ange qui s'envole en faisant entendre des accords célestes, ouvre aux élus la route des cieux; l'infortuné qui s'avance péniblement vers l'abîme gardé par un monstre, indique le chemin que vont suivre les coupables. Du moins telle est l'opinion de l'archéologue distingué qui dirigeait autrefois le *Musée d'Aquitaine*, et auquel nous empruntons ces détails.

A gauche et à deux pas du temple monolythe, se trouve l'humble rotonde dédiée à saint Emilion. L'élégante simplicité de sa forme et la pureté de ses profils la feraient

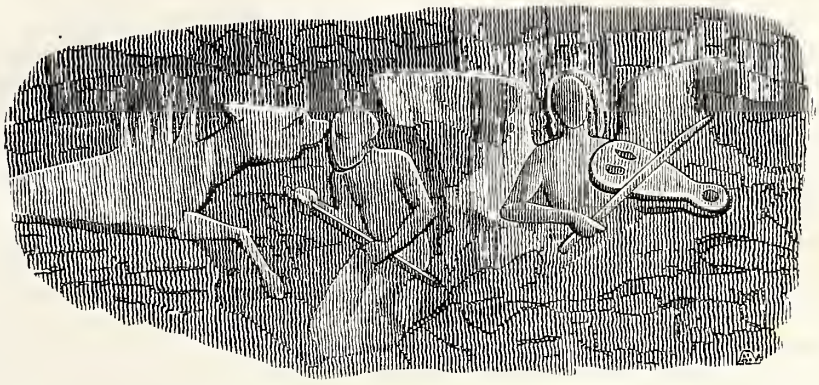

(Sculptures dans l'église de Saint-Emilion.)

prendre pour un petit temple grec, si ses fenêtres gothiques et ses colonilles un peu grêles n'indiquaient que ce joli monument appartient au moyen âge.

Au-dessus du rocher s'élève l'église d'Arnaud Guéraud; cette église, qui devint collégiale sous Clément V, datait du règne de Pepin. On a trouvé dans le temple quelques sous d'or du règne de ce prince.

(Sculpture dans l'église de Saint-Emilion.)

L'ancien palais du Cardinal n'offre plus que des ruines. Ce qui reste de la façade se recommande par une ligne d'élégantes croisées, composées chacune de deux croisillons séparés par de petites colonnes, et embrassés par une même arcade à plein cintre.

Quelques autres monuments dignes d'intérêt sont situés hors des murs de la ville : un men-hir, nommé *pierre-fite* (c'est-à-dire, suivant quelques auteurs, *pierre de la fuite*); une villa romaine que l'on croit avoir été celle d'Ausone, et la petite église de Sainte-Marie-Madeleine de Lugagnac.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'INDE.

(L'histoire de nos colonies, et en particulier de nos établissements dans l'Inde, est généralement peu connue. Cependant ces terres lointaines conquises par l'industrie de nos pères, au prix de leurs sueurs et de leur sang, et où des Français vivent sous la protection de notre drapeau, ont droit à toute notre sollicitude. Comme le sol que nous foulons et qui nous nourrit, elles sont notre patrie. Il y a de notre part ingratitude et oubli de nos devoirs, à ne pas nous intéresser à leur prospérité et à leur agrandissement.

Dans cette conviction, nous avons formé le dessein de donner quelques articles où seront réunis et résumés les documents les plus précis et les plus indispensables sur nos possessions dans les diverses parties du globe. Aujourd'hui nous commençons par l'analyse d'un travail officiel récemment publié à un petit nombre d'exemplaires, et qui offre un tableau complet de nos établissements indiens.)

Histoire. — Le premier établissement des Français dans l'Inde remonte à 1668. De 1503 jusqu'à cette époque, diverses tentatives avaient été faites pour procurer à la France le commerce de cette partie du monde, mais elles étaient demeurées sans succès.

Colbert ne se laissa pas décourager par les résultats infructueux d'efforts prolongés pendant plus d'un siècle et demi. En 1664, il reconstitua sur de meilleures et de plus larges bases *la Compagnie des Indes orientales*, que le cardinal de Richelieu avait créée vingt-deux ans auparavant. Le monopole du commerce de l'Inde pendant cinquante ans fut accordé à cette compagnie, qui réunit bientôt un fonds de 15 millions. Dans le commencement elle déploya une grande activité. Deux expéditions successives furent entreprises dans le but de renouveler les tentatives de colonisation précédemment faites à Madagascar; mais ces expéditions n'ayant pas réussi, on renonça aux projets qu'on avait formés sur Madagascar, et le commerce fut repris et continué avec ardeur.

En 1668, un ancien négociant, d'origine française, nommé Caron, homme actif et expérimenté, devint chef de la Compagnie des Indes orientales. Il choisit d'abord Surate pour en faire le centre de toutes les affaires du commerce français dans l'Inde. Mais cette ville, bien que florissante, bien que située entre la Perse et l'Inde, ne répondit point à l'idée qu'il s'était formée pour un établissement principal. Il voulait un port indépendant au centre même de l'Inde, dans l'un des lieux où croissent les épiceries : la baie de Trinquemale, dans l'île de Ceylan, lui ayant paru réunir les conditions qu'il recherchait, il enleva ce point de vive force aux Hollandais, en guerre alors avec la France; ceux-ci ne tardèrent pas à le lui reprendre; et Caron passa

alors à la côte de Coromandel. Il s'y empara, en 1672, de Saint-Thomé, ville portugaise, depuis douze ans au pouvoir des Hollandais; mais, en 1674, les Hollandais contraignirent encore les Français à leur restituer cette conquête.

Cet événement aurait porté le dernier coup à la Compagnie, dont les affaires étaient d'ailleurs en mauvais état, si l'un de ses agents, nommé François Martin, n'eût recueilli les débris de Ceylan et de Saint-Thomé, composés d'une soixantaine de Français, pour en peupler la petite bourgade de Pondichéry, qu'il avait récemment achetée au souverain du pays, ainsi que le territoire environnant, avec les fonds de la Compagnie. Martin fortifia Pondichéry, et, grâce à son excellente administration, la petite colonie s'accrut et donna bientôt les plus belles espérances.

En 1693, la ville de Pondichéry fut attaquée et prise par les Hollandais. Le traité de Riswick, conclu en 1697, la rendit aux Français, et le gouvernement en fut de nouveau confié à Martin. L'an 1699, elle devint le chef-lieu des possessions françaises dans l'Inde; la sage et habile administration de Martin réussit à en faire le centre d'un riche commerce, et l'une des villes les plus importantes que les Européens possédassent en Asie.

Une foule d'Européens accourut bientôt sur le continent indien, et de nouveaux comptoirs s'y formèrent. Dès 1688, Chandernagor avait été cédé par Aurengzeb à la Compagnie Française des Indes orientales; en 1727, cette Compagnie obtint la cession de Mahé; en 1739, elle acheta Karikal du roi du Tanjaour; et, en 1752, Yanaon et Mazulipatam, dont les Français s'étaient emparés deux ans auparavant, lui furent définitivement cédés.

Les gouverneurs généraux des établissements français de l'Inde, Dumas et Dupleix, concoururent puissamment, de 1735 à 1754, à leur prospérité. Ce fut sous le gouvernement du second de ces administrateurs, que notre influence dans les Indes orientales atteignit son plus grand accroissement. En 1748, il repoussa les Anglais qui étaient venus assiéger Pondichéry. La paix d'Aix-la-Chapelle, conclue la même année, fit cesser les hostilités. Elle permit au commerce de reprendre son essor, et à Dupleix d'étendre la domination française dans l'Inde. En 1758, outre les comptoirs de Mahé, de Yanaon et de Chandernagor, avec leurs annexes, la Compagnie des Indes orientales possédait sur les côtes de Coromandel et d'Orixa : 1° Pondichéry, dont le territoire, occupant un littoral de 10 lieues sur une profondeur à peu près égale, renfermait environ 500 000 habitants, et dont les revenus s'élevaient à 5 millions; 2° Karikal, dont le domaine était à peu près égal en étendue; 3° Mazulipatam avec le Condovir, l'île de Divy, et les quatre provinces de Montanagar, d'Ellour, de Râjâmandri et de Chicakol, c'est-à-dire une étendue de pays de 130 lieues de longueur, sur 15, 20 et 25 lieues de largeur, dont les revenus s'élevaient en totalité à 10 247 550 livres tournois en 1757; 4° enfin l'île de Séringam, formée par deux bras du Cavéry, que sa situation et sa fertilité rendaient extrêmement précieuse. Ces différents établissements, qu'une armée nombreuse et bien disciplinée faisait respecter, donnaient annuellement un revenu total de 18 millions.

Malheureusement ils étaient trop éloignés les uns des autres et ne pouvaient se prêter un mutuel secours; aussi, lorsqu'en 1758, la guerre se ralluma entre la France et l'Angleterre, deux ans à peine suffirent pour les faire tomber tous au pouvoir des forces britanniques. Le 6 janvier 1761, les Anglais s'emparèrent de Pondichéry. Jaloux d'étouffer dans l'Inde toute domination rivale de la leur, ils commencèrent par démanteler entièrement la place, puis ils firent embarquer pour l'Europe, non seulement les troupes de la garnison, mais tous les Français attachés au service de la Compagnie. La perte de Pondichéry et celle de nos autres établissements mirent fin dès lors à la prépondérance que nous avions jusque là exercée dans l'Inde.

La paix de 1763 fit rentrer Pondichéry sous la domination française, mais avec un territoire moins étendu. Mahé Karikal, Chandernagor et nos autres comptoirs du Bengale nous furent également restitués. La reprise de possession réelle de ces divers établissements n'eut lieu toutefois qu'en 1765.

Quinze années de paix permirent à la ville de Pondichéry de recouvrer une partie de son ancienne splendeur. La suppression du privilége exclusif accordé à la Compagnie des Indes, prononcée au mois d'août 1769, et la faculté en même temps accordée à tout sujet français de naviguer et de trafiquer au-delà du cap de Bonne-Espérance, contribuèrent surtout à cette prospérité nouvelle, dont le cours ne devait pas être de longue durée.

Prise de nouveau le 18 septembre 1778 par les Anglais, la ville de Pondichéry nous fut rendue par le traité de paix du 20 janvier 1783, ainsi que nos autres établissements, dont l'Angleterre s'était également emparée. Mais dix ans plus tard ces divers établissements tombèrent encore une fois au pouvoir des Anglais. La prise de Pondichéry eut lieu le 21 août 1793. Vainement les victoires navales du bailly de Suffren, les succès du marquis de Bussy, et les glorieux efforts de Tippô-Sâhib et de Haidar-Ali, son père, tous deux successivement rois du Maïssour, balancèrent un moment la puissance britannique dans l'Inde : la valeur de nos troupes et celle de nos fidèles et malheureux alliés furent forcées de céder au nombre et à la politique habile de leur commun ennemi.

La paix d'Amiens rétablit, il est vrai, en 1802, les Français dans leurs possessions de l'Inde; mais elle fut de si courte durée, que, le 11 septembre 1803, Pondichéry, dont la garnison ne se composait alors que de 152 soldats français, fut contrainte de capituler, et passa pour la quatrième fois sous la domination anglaise.

Les traités de paix de 1814 et de 1815 ont restitué définitivement à la France ses établissements de l'Inde, mais réduits aux limites restreintes que leur avait précédemment assignées le traité de paix de 1783. La reprise de possession n'en a été effectuée qu'à la fin de 1816 et au commencement de 1817.

Ces établissements se bornaient alors et se bornent encore maintenant à des fractions de territoires, isolées les unes des autres, et disséminées sur les côtes de Coromandel, d'Orixa, du Malabar, et dans le Bengale. Leur population totale s'élève à environ 167 700 individus, dont 980 Européens. La superficie de leurs territoires réunis peut avoir 25 à 26 lieues carrées.

La suite à une prochaine livraison.

PARTICULARITÉS CURIEUSES

RELATIVES A L'ART DE PESER LES CORPS.

Méthode simple et méthode de retournement. — Quoique la construction de la balance ordinaire ait été portée depuis plusieurs années à un haut degré de perfection, les résultats obtenus avec cet instrument ne peuvent être considérés comme exacts que si l'on a pris certaines précautions en l'employant à peser un corps. Jusque vers la fin du siècle dernier, on ne connaissait de rigoureux que le procédé de *retournement*, qui consiste à peser successivement le corps donné dans chacun des deux plateaux de la balance, et à prendre une *moyenne proportionnelle* entre les deux poids légèrement inégaux, qui ont servi à établir l'équilibre. Mais quelle que fût la simplicité du calcul, il ne se prêtait guère aux habitudes commerciales, et tandis que les physiciens employaient la méthode de retournement, les pesées ordinaires se faisaient exclusivement, par la *méthode simple*, dans un seul plateau de la balance. Cependant, lorsque les

bras du fléau sont inégaux, ce qui a lieu presque toujours, il est facile de prouver que si, à l'aide d'une surcharge appliquée à l'un des plateaux, on a réglé la balance, les marchandises pesées n'auront jamais le poids qui les aura équilibrées ; ce poids sera trop fort si on l'a placé dans le plateau qui correspond au bras le plus court.

Méthode des doubles pesées. — Cet inconvénient grave disparaîtra totalement quand on s'y prendra de la manière suivante : Commencez par équilibrer soigneusement le corps à peser avec de la grenaille, du plomb, du fer ou toute autre matière susceptible de charger l'autre plateau de la balance ; puis retirez le corps du plateau où il est posé, et remplacez-le par des poids, de manière à rétablir l'équilibre ; le poids total qui aura remplacé le corps dans le plateau mesurera rigoureusement le poids de ce corps.

Ce procédé, aussi simple qu'exact, n'exige pas le moindre calcul, et peut être employé avec avantage dans les opérations commerciales comme dans les laboratoires : il est applicable même aux balances fausses, à celles dont les fléaux sont inégaux ; et pourtant il est généralement trop peu répandu, et l'on doit s'étonner qu'il ait été, pour la première fois seulement, proposé par Borda, célèbre physicien, mort à la fin du siècle dernier. Il a fallu près de six mille ans à l'esprit humain pour trouver une application si facile, si évidente, qui semble indiquée par le seul bon sens ! Tant il est vrai que les idées les plus simples ne se présentent presque jamais les premières, et que l'on peut attendre encore des découvertes nouvelles dans les parties des sciences qui semblent aujourd'hui complétement explorées.

Moyen de peser avec le moins de poids possible. — C'est une question curieuse et d'une assez grande utilité dans la pratique, que l'on peut résoudre en prenant une série de poids dont chacun est le double du précédent. Ainsi avec des poids de 1, de 2, de 4, de 8, de 16, de 32 grammes, nous pourrons évaluer tous les poids entiers depuis 1 jusqu'à 63 grammes ; car 3 sera formé avec 2 et 1 ; 5 avec 4 et 1 ; 6 avec 4 et 2 ; 7 avec 4, 2 et 1 ; 9 avec 8 et 1 ; 10 avec 8 et 2 ; 11 avec 8, 2 et 1, etc., etc. Mais si l'on suppose que les poids ne doivent pas être mis d'un seul côté de la balance, et qu'ils peuvent être distribués entre les deux plateaux, de manière à détruire en partie l'effet, au lieu de la série précédente on prendra la série triple 1, 3, 9, 27, 81, dans laquelle chaque poids est le triple du précédent. Avec les cinq premiers seulement, on pourra mesurer les poids entiers compris entre 1 et 121 : 5, par exemple, se formera en mettant 9 dans un plateau, 3 et 1 dans l'autre ; avec 9 d'un côté et 3 de l'autre, on aura 6 ; avec 9 et 1 d'une part, 3 d'autre part, on aura 7, et ainsi de suite.

La progression triple est donc celle qui permet de peser les fardeaux les plus lourds avec le moins de poids différents ; mais elle suppose une balance parfaitement exacte, ce qui n'est pas nécessaire pour l'usge de la progression double.

La propriété curieuse dont jouissent ces deux progressions, de reproduire tous les nombres entiers possibles par l'addition et la soustraction de leurs différents termes, et cela d'une seule manière, a exercé la sagacité de plusieurs grands mathématiciens, entre autres de Leibnitz et d'Euler, qui l'ont rattachée à un ordre d'idées fort relevé dans la science. Nous ne prétendons pas pour cela qu'ils en soient les inventeurs ; nous sommes même certain que, bien avant les savantes méditations de ces grands hommes, beaucoup d'honnêtes commerçants, semblables en cela à M. Jourdain, avaient fait, *sans le savoir*, un usage fréquent de ce procédé, fondé, en dernière analyse, sur une belle propriété des nombres.

Celui qui a trouvé sur sa route une prospérité récente conçoit au milieu de sa splendeur l'espérance de monter plus haut encore par son audace ; il a des soucis qui dépassent les richesses acquises. Le bonheur des mortels s'élève vite ; il tombe de même ; une pensée malencontreuse suffit à le renverser. L'homme ne brille qu'un jour. Qu'est-il ? que n'est-il pas ? C'est le rêve d'une ombre. PINDARE.

MOEURS ET COUTUMES EN FRANCE
AU MOYEN AGE.

ANCIEN CÉRÉMONIAL DES MARIAGES.

Voici comment le cérémonial des mariages est décrit dans un manuscrit du milieu du quinzième siècle (traduction du Missel à l'usage de Paris, Bibl. roy. msc. n° 6845.) :

.... Lorsque l'époux et l'épousée seront devant les portes de l'église, le prêtre orné « d'aulbe, et d estoille, et de fanon » bénisse l'anneau d'argent en disant : « Dieu mande à ta vertu... »

Alors soit l'anneau arrosé d'eau bénite, et soient encensés l'époux et l'épouse, puis le prêtre dise : « Bonnes gens, » nous avons fait les bans trois fois, en sainte église, de » ces deux personnes, et encore facions-nous le quart d'a- » bondant ; et sé il y a nul né nulle qui y sache lignage » comparage ou affinité aucunes, par quoi le mariage ne » soit bon et loyal, si le die maintenant sus peine d'excom- » muniement. » — Et les personnes respondent : « Nous n'i » savons sé bien non... »

Après le prêtre doit prendre la main droite de l'épousée, et la mettre en la main droite de l'époux, et dire ces paroles : « Vous N., et vous N., vous prometés... »

Alors le prêtre doit donner l'anneau à l'époux, et l'époux passer l'anneau au pouce de l'épouse, et dire : « Marie, de » cest anel t'espous, et te doue du douaire qui est divisé » entre mes amis et les tiens. »

Après il passe l'anneau au second doigt, puis au troisième doigt. Après ce, le prêtre, la main étendue sur eux, dit les oraisons : « Dieu d'Abraham, d'Isaac... »

« Lors le prestre, tenant l'espous par la main destre et l'espouse, les mette en l'église, et les seigne du signe de la croix. Après soit la messe célébrée.

» La messe célébrée, l'espous et l'espousée s'en aillent ; et eus estant devant l'uis (la porte) de leur maison, le pain et le vin présens soient benéis du prestre... Lors l'espous morde au pain, et après l'espouse. *Item*, benéiçon sur le vin. Lors l'espous boit, et puis l'espouse.

» Laquelle chose faite, le prestre les maine par la main en la maison, disant : « In nomine patris... » — *Item*, la benéiçon de la chambre. Lors il doit encensier la chambre, et puis doit benéir l'espous et l'espousée séans ou gésans en leur lit : « Sire, benéis ces jouvenciaulx si comme tu » benéis Thobie et Sarre fille de Raguel, si que ils vivent » et envieillissent en ton nom et soient moutepliés en lon- » gueur de jours. »

Le poêle que l'on suspend aujourd'hui au-dessus des mariés pendant la messe a remplacé symboliquement cette dernière partie de l'ancien rite. (Poêle, en vieux français, signifie ciel de lit.)

POETES POPULAIRES DE L'ALLEMAGNE
AU QUINZIÈME SIÈCLE.

LES MEISTERSAENGER ET LES SPRUCHSPRECHER.

L'institution allemande des *maîtres chanteurs* (meistersaenger) est surtout remarquable en ce qu'elle est unique dans l'histoire des peuples. Nul autre pays n'a offert un spectacle aussi extraordinaire que cette association d'ouvriers, unis dans le but de conserver les traditions d'une poésie nationale. Au quinzième siècle, l'Europe entière

n'aurait pu compter dans ses villes autant d'hommes de lettres qu'il s'en trouvait alors parmi les cordonniers, les tailleurs, les forgerons, et les tisserands de Mayence, de Strasbourg, de Prague, de Francfort et de Nuremberg. La droiture et la gravité qui caractérisaient les membres de cette association, ne contribuèrent pas peu à la rendre célèbre. Sa considération s'augmenta encore par le décret de l'empereur Charles IV, qui lui accorda un blason semblable à celui des princes et des chevaliers.

(Un *Meistersaenger* de Nuremberg, d'après une vieille gravure allemande.)

Parmi ces poëtes artisans, on distingue les *meistersaenger* et les *spruchsprecher*.

Des convenances sociales, que les maîtres chanteurs se faisaient un devoir de respecter, les éloignaient des *spruchsprecher*, sorte d'improvisateurs qui s'en allaient dans les châteaux et les villes, rimer et faire des bouffonneries pour quelque mince salaire. Jamais un meistersaenger ne chantait à prix d'argent; fût-il le compagnon le plus jovial, il s'abstenait toujours d'entretenir la gaieté à ses propres dépens. Mais à part cet esprit de gravité bourgeoise, les maîtres chanteurs n'avaient nul sujet de mépriser leurs confrères en Apollon; chez les uns et les autres, la poésie se bornait presque seulement à la rime. Si la versification des improvisateurs était plus négligée, plus facile, il leur fallait en compensation, pour exercer leur art, une vivacité d'esprit et une imagination dont les maîtres chanteurs pouvaient à la rigueur se dispenser. Un véritable spruchsprecher était tenu de répondre en vers, et d'une manière piquante, à chacun des convives qui, dans les noces des grands et dans les festins, lui adressait une question, ou le défiait de traiter un sujet de son choix.

A considérer d'un peu haut la poésie allemande, il est certain qu'elle gagna tout aussi peu aux saillies des improvisateurs qu'aux froides mélodies des honorables maîtres chanteurs, composées presque mécaniquement à l'aide d'une méthode écrite ou *tabulatur;* mais on ne saurait nier que ces pauvres ouvriers, en s'étudiant à soumettre le langage à la rime, et à jeter quelque variété dans les formes du discours, n'aient dû adoucir l'esprit encore fort rude des seigneurs de ce temps. L'Allemagne, au quatorzième siècle, était en arrière de cent ans de la France. Les arts et les sciences n'y avaient pas encore pénétré, et l'élégance des mœurs, qui s'épuraient chez nous aux premières lueurs de la renaissance, était entièrement inconnue aux princes et aux nobles allemands. C'étaient pour la plupart des ivrognes à têtes lourdes, qui passaient leur vie à guerroyer, à voler, à chasser et à boire. Les fous et les improvisateurs ambulants répandirent parmi eux le goût des jouissances intellectuelles, et commencèrent à les rendre moins sauvages et moins cruels.

Au seizième siècle, Guillaume Weber, fils d'un improvisateur, effaça tous les spruchsprecher qui l'avaient précédé, et laissa quelques poésies, les seules de ce genre qui soient parvenues jusqu'à nous. Elles ont été publiées par M. Wagenseil, et, à vrai dire, elles donnent une faible idée des improvisations anciennes; cependant il en est deux que l'on a particulièrement remarquées. La première est une grossière raillerie dirigée contre quelques habitants de Nuremberg, qui, pour se venger des satires du poëte, l'avaient plongé nuitamment dans une pièce d'eau, nommée l'Etang aux Poissons; la seconde fut écrite à l'occasion de la réception plaisante de Weber parmi les docteurs d'Altorf. Il paraît que ce petit poëme fit long-temps les délices des contemporains de l'auteur.

L'histoire des maîtres chanteurs n'est pas beaucoup moins obscure et incomplète. On sait seulement que les règlements de cette société poétique furent d'abord établis à Mayence, où chantaient, au commencement du quatorzième siècle, le docteur Henri Frauenlab et maître Barthel Regenbogen le forgeron. L'institution paraît avoir prospéré plus tard à Strasbourg, à Francfort, à Wurzbourg, à Zwickau, à Prague, à Augsbourg et à Colmar. Les maîtres cordonniers s'adonnèrent, dit-on, en plus grand nombre que les autres artisans à la poésie. Du moins ce fut dans les archives de leur corporation que l'on retrouva le Code des maîtres chanteurs et ménestrels, dit *de Colmar*, recueil qui ne renferme du reste que des poésies très médiocres. Mais nulle ville de l'empire ne compta dans son sein plus d'artisans troubadours que celle de Nuremberg, où les séances de l'assemblée des maîtres chanteurs, composée de deux cent cinquante membres, se tenaient, à l'issue du service divin, dans le chœur même de l'église cathédrale de Saint-Sébald. Cette circonstance seule prouverait qu'ils avaient pris leur vocation tout-à-fait au sérieux. En d'autres villes, les maîtres chanteurs, moins nombreux et moins estimés peut-être, tenaient leurs assemblées dans les hôtelleries.

Les noms des maîtres chanteurs du quatorzième siècle qui ont échappé à l'oubli sont ceux de Conrad Harder, de Henri de Mugelin, de Muscatblut, de Moench de Salzbourg, de Kunz Zorn et de Kunz le tailleur. Hans Folz, barbier à Nuremberg, qui vivait vers 1390, est le plus connu. Outre quelques poésies dramatiques, on a de lui des pièces fugitives et des contes comiques. Ce chanteur mérite surtout de fixer l'attention par le zèle qu'il mit à propager l'art de l'imprimerie; on assure même qu'il possédait un établissement typographique.

De tous les maîtres chanteurs que l'Allemagne a vu naître, le plus célèbre, sans contredit, est Hans Sachs, surnommé le Prince des maîtres chanteurs. Nous donnerons sa biographie et son portrait dans une prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MIROIR DE LA VANITÉ.

(Le Miroir de la vanité, sculpture en bois, par mademoiselle Félicie de Fauveau.)

La glace d'un miroir rappelle naturellement la surface limpide de l'eau. Si, pour l'encadrer, l'art figure en relief une bordure de fleurs, dont quelques unes réfléchissent leur image comme dans une source pure, c'est une idée simple et ingénieuse; si, plus ambitieux, l'art s'inspire de la Fable, et nous montre Narcisse couché, se regardant avec passion, et s'anéantissant dans son égoïsme : c'est la critique de l'amour de soi-même, c'est une idée morale. Mais la mythologie païenne est bien vieille, et une civilisation de dix-huit siècles devrait savoir quelquefois puiser en elle-même ses inspirations.

L'allégorie de mademoiselle de Fauveau est aussi morale que celle de Narcisse, et elle a l'avantage d'être moderne et d'être plus gaie. C'est une jolie épigramme contre la coquetterie, sculptée dans le style de la renaissance.

Le paon, emblème de la vanité, est perché sur le miroir et étale glorieusement son plumage; au-dessous sont différents attributs de parure. Deux personnages, un jeune homme d'un côté, une jeune femme de l'autre, dans le brillant costume du règne de Louis XIII, achèvent leur toilette et se regardent avec complaisance dans la glace. Mais cette satisfaction frivole a ses dangers. Le malin esprit, sous la forme d'un petit satyre espiègle, caché au bas du miroir, est à l'affût; il profite de la distraction des deux mondains : il saisit les pieds de la dame dans un lacet, et attend l'effet d'un piége à loup qu'il a placé sur les pas du gentilhomme. Les vers suivants, inscrits dans les deux cartouches, ne laissent aucun doute sur l'intention :

Parfois en ce cristal maint galant qui s'admire

Va droit au trébuchet que lui tend un satyre ;
Et la coquette aussi, trop facile aux appeaux,
Livre son pied mignon au lacet des oiseaux.

Enfin, aux angles du cadre sont de pauvres allouettes mortes qui s'étaient laissé prendre, hélas! comme les belles, à la séduction du miroir.

On voit que l'auteur de cette spirituelle composition a rendu tous les détails que comportait son idée principale avec clarté, avec goût et avec mesure. On n'est pas étonné que ce soit une femme qui ait trouvé le secret de traduire cette innocente critique sous une forme si charmante et si fine.

L'une des plus agréables preuves que le peintre ou le sculpteur puisse donner de l'excellence de son art est d'imprimer ainsi ses inspirations jusque sur les objets de l'usage le plus ordinaire de la vie, pour en tirer poétiquement quelques sens allégoriques en rapport avec leur destination, ou même pour faire revivre en eux de gracieux enseignements, mais en évitant de tomber dans des raffinements excessifs et dans des affectations puériles. Nous n'avons pas toujours occasion de voir des sculptures et des tableaux ; et nous resterions souvent bien des jours sans ressentir aucune des douces jouissances des beaux-arts, si, dans notre intérieur, dans notre ameublement, il ne se glissait quelques unes de ces élégantes fantaisies qui animent et embellissent tout ce que vient à caresser leur souffle. Sans doute des œuvres comme celle de mademoiselle de Fauveau sont à la portée de peu de monde ; elles sont réservées aux palais et aux châteaux; mais il en passe tôt ou tard quelque imitation des riches salons dans les maisons aisées, et de là insensiblement plus loin encore. Le modeste artisan qui les remarque seulement en passant, emporte à son insu des souvenirs qui occupent son imagination, la fécondent, et donnent à sa main plus d'habileté, de grâce et d'esprit. Qui ne sait qu'on peut mettre de l'art jusque dans le renflement et la courbe d'un pied de table ou d'un marteau de porte.

On doit à mademoiselle de Fauveau plus d'un modèle dans cette utile direction. Elle a composé des gardes d'épée, des bagues, des colliers, des agrafes de manteau. On cite surtout une sonnette dont la poignée représente celui qui s'en saisit habituellement, c'est-à-dire le maître qui appelle ses gens. Puis sur la clochette est un escalier en spirale sur lequel s'empressent tous les domestiques, petits et grands, majordome, sommelier, pannetier, cuisinier, palefrenier, et le reste, avec les attributs de leur service.

Le *Miroir de la vanité* n'a pas été exposé au Musée du Louvre parmi les sculptures, comme l'espérait mademoiselle de Fauveau : le jury l'a considéré comme n'étant rien de plus qu'un meuble. Un ami des arts, M. Gabriel Falampin, a donné à l'œuvre rejetée l'hospitalité dans son salon, et un grand nombre de personnes ont été admises à la voir. Nous avons été assez heureux pour obtenir la faveur de la reproduire.

Mademoiselle de Fauveau n'a étudié l'art sous aucun maître; personne ne lui a appris à se servir du ciseau du sculpteur. Son atelier est à Florence, d'où elle envoie presque tous les ans à la France, sa patrie, des compositions dont se feraient honneur nos plus grands artistes. Parmi ses œuvres les plus considérables, on admire des bas-reliefs représentant l'*Assassinat de Monaldeschi*, le *Duel de Jarnac*, *Françoise de Rimini*, un *Saint Michel*, un *Saint Georges*, un *Saint Louis*, un *Bénitier*, une *Lampe*. Elle achève actuellement une grande statue de *Judith*.

Salomon et la reine de Saba.—Les rabbins, qui ont transmis tant de commentaires sur chaque passage de la Bible, font le récit suivant de l'entrevue de Salomon et de la reine de Saba. D'après eux, lorsque cette princesse se présenta devant le Roi, elle tenait à la main deux bouquets, l'un de fleurs naturelles, l'autre de fleurs artificielles parfaitement imitées; puis elle lui proposa de désigner les fleurs véritables. La question était difficile, et la sagacité de Salomon allait se trouver en défaut, quand il commanda soudain d'ouvrir une des fenêtres de son palais; alors un essaim d'abeilles, qu'il avait aperçu auprès, se précipita dans la salle, et vint résoudre la question en se posant sur le bouquet de fleurs naturelles.

HIÉROGLYPHES.

(Troisième article. — Voy. p. 39)

EXPOSITION DU SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE.

Nous avons dit, dans notre dernier article, à l'aide de quels moyens M. Champollion était parvenu à lire les noms propres écrits en caractères hiéroglyphiques purs et démotiques. C'est en suivant les mêmes principes, et en comparant les diverses inscriptions recueillies sur les monuments égyptiens avec les papyrus découverts dans les fouilles, que ce savant distingué put enfin saisir tous les anneaux de la chaîne du système graphique des Egyptiens, et, après de longues études, exposer d'une manière certaine les bases de ce système.

Il est indubitable qu'un des premiers moyens qui se présentèrent à l'esprit de l'homme, soit pour perpétuer le souvenir d'un objet, soit pour communiquer certaines idées à ses semblables, fut de tracer sur une matière quelconque une grossière image des objets dont il voulait conserver la mémoire, ou sur lesquels, quoique absents, il voulait fixer l'attention d'autres individus de son espèce. Mais cette méthode si simple ne saurait jamais être rigoureusement appliquée qu'à la notation seule de quelques idées isolées, et ne peut, dans aucun cas, et sans un secours étranger, exprimer les nombreux rapports de l'homme avec les objets extérieurs, ni tous les divers rapports de ces objets entre eux. Les circonstances de temps, parties intégrantes des objets de nos idées, et comprises dans tous nos rapports avec ces objets, ne sauraient être indiquées figurativement. Si l'on voulait, avec le seul secours de cette représentation, perpétuer le souvenir d'un événement, on ne produirait jamais qu'un vrai tableau, qui laisserait toujours ignorer soit le nom des personnages, soit l'époque, soit la durée de l'action.

Nous ignorons quels furent, dans ce prétendu genre d'écriture, les premiers essais des Egyptiens. Il faudrait avoir sous les yeux quelques produits de l'enfance des arts en Egypte; or c'est ce qui n'est point. Les monuments qui subsistent encore sur ce sol antique sont les résultats d'une sculpture avancée et d'une architecture parfaite. Les bas-reliefs qui les décorent sont tous accompagnés de légendes hiéroglyphiques absolument semblables, dans les formes, les combinaisons et l'arrangement de leurs signes, aux légendes qui accompagnent, sur les derniers produits de l'art égyptien, les images des rois grecs et celles des empereurs romains. Ainsi l'écriture égyptienne ne se présente jamais que dans son état de perfection, quelque anciens que soient les textes dans lesquels nous pouvons l'étudier.

L'histoire de la formation du système hiéroglyphique ne peut donc être connue que par déduction; et sans examiner maintenant si les Egyptiens ou leurs ancêtres, quelle que soit la contrée qu'ils aient habitée, se servirent primitivement d'une simple peinture, contentons-nous de reconnaître que dans leur écriture il existe une classe de caractères qui sont une image des objets mêmes dont ils sont destinés à rappeler l'idée : ces signes sont ceux qu'on appelle *figuratifs*.

Quand on a reconnu la valeur purement figurative d'un certain nombre de signes, on est loin d'avoir une idée exacte de ce singulier système; car les signes de cet ordre se trouvent pour ainsi dire perdus au milieu d'une grande quantité d'autres, dont un certain nombre montrent par

leur forme seule qu'ils tiennent à une méthode d'expression fort différente de celle des premiers. Des observations de M. Champollion, appuyées sur les témoignages des auteurs grecs, il résulte qu'une partie de ces caractères sont *symboliques* et *énigmatiques*.

Les caractères figuratifs suffisaient pour rappeler, même avec plus de précision que la langue la mieux faite, le souvenir des êtres purement physiques, mais aucune idée abstraite ne pouvait être directement représentée par cette méthode.

Le procédé suivi pour exprimer ceux des objets de nos idées qui ne tombent point sous les sens, fut et devait être forcément semblable à celui qu'on mit primitivement en pratique pour la création des mots.

Le principe des langues, comme celui des écritures véritablement idéographiques, est un et identique; c'est l'imitation. La langue parlée des Egyptiens, malgré la longue carrière de civilisation qu'ils ont parcourue, conserve toujours de nombreuses traces de cet état primitif. La plupart des noms d'animaux ne sont autre chose que l'imitation plus ou moins exacte pour notre oreille du cri propre à chacun d'eux : âne se prononçait *iô;* chat, *chaou;* serpent, *hfa* ou *hof*, et ainsi de suite. D'après les mêmes principes, ils cherchaient à rappeler, par certaines articulations, le souvenir des objets inanimés et des actions qu'ils voulaient peindre : cracher se prononçait *thofthef;* tomber goutte à goutte, *teltel;* avaler, *omk*, etc. On s'aperçoit aisément, en effet, que ces mots ont une relation de son avec celui qui est produit par les objets, ou qui résulte des actions et des manières d'être physiques dont ces mots sont devenus le signe oral.

De la même manière, les écritures hiéroglyphiques, n'ayant plus le pouvoir de donner aux signes de certains objets les formes mêmes de ces objets, s'efforcèrent de les peindre par l'image d'autres objets physiques, dans lesquels se trouvent des qualités analogues. Ils s'appliquèrent à exprimer les idées d'objets tout-à-fait intellectuels et sans formes sensibles par les images corporelles présentant des rapports plus ou moins éloignés avec l'objet de l'idée qu'il s'agissait de noter. Ces signes sont nommés symboliques et énigmatiques.

Dans la détermination des signes symboliques, les Egyptiens procédèrent principalement :

1° En se contentant de peindre la partie pour exprimer le tout : ainsi deux bras tenant un arc et un trait signifiaient une bataille; deux bras élevés vers le ciel, une offrande, etc.

2° En peignant la cause pour l'effet : ainsi, dans l'inscription de Rosette, l'idée mois est exprimée par l'image du croissant de la lune. Nous trouvons également sur la pierre de Rosette l'idée écriture rendue par l'image du pinceau ou du roseau au moyen duquel on traçait les signes, groupé avec la palette qui portait la couleur noire et rouge.

3° En employant l'image d'un objet pour exprimer autre chose que cet objet lui-même : ainsi les parties antérieures d'un lion signifiaient la force; le crocodile, la rapacité, etc.

4° Enfin une foule de signes symboliques étaient, à proprement parler, de véritables énigmes, les objets dont ces caractères présentaient les formes n'ayant que des rapports excessivement éloignés et presque de pure convention avec l'objet de l'idée qu'on leur faisait exprimer. C'est ainsi que le scarabée était le symbole du monde, de la nature mâle, ou de la paternité; le vautour, celui de la nature femelle, ou de la maternité.

On doit principalement comprendre, parmi ces signes symboliques énigmatiques, ceux qui, dans les textes égyptiens, tiennent la place des noms propres des différentes divinités.

Les noms divins symboliques sont de deux espèces. Les uns se forment d'un corps humain avec ou sans bras, assis, mais dont la tête est remplacée par celle d'un animal quelconque. Ces têtes d'animaux ainsi ajoutées au corps d'un homme ou d'une femme caractérisent spécialement chaque divinité égyptienne. Un homme à tête de bélier exprime l'idée d'Ammon-Cnouphis; un homme à tête d'épervier surmontée d'un disque, celle du dieu Phré, etc. Ces caractères ne sont, en réalité, que les images symboliques des dieux eux-mêmes. Ces alliances monstrueuses étaient motivées sur les similitudes que les Egyptiens avaient établies entre certains dieux et certains animaux, dont les qualités dominantes ou les habitudes leur parurent propres à rappeler à la pensée les qualités ou les fonctions des personnages mythiques. C'est comme si les Grecs et les Romains, qui consacrèrent aussi divers animaux à chacun de leurs dieux, eussent représenté Jupiter avec une tête d'aigle, Junon avec celle d'un paon, Minerve avec celle d'une chouette, etc., au lieu de placer simplement ces animaux aux pieds de la statue de chacune de ces divinités.

La deuxième espèce de caractères symboliques divins consiste simplement dans la représentation entière de l'animal consacré à chaque dieu ou déesse, avec les insignes propres à la divinité dont ils sont les emblèmes. Ainsi un épervier ayant un disque sur la tête exprime symboliquement le dieu Phré; un bélier les cornes surmontées de longues plumes, Ammon-Ra, etc.

Voici plusieurs divinités égyptiennes ainsi représentées.

L'épervier, dans cette représentation, exprimait l'idée générale *Dieu;* et, modifié par les coiffures ou les insignes particuliers à chaque divinité, il précise leur nom propre.

L'épervier coiffé du disque solaire entouré d'un aspic, Phré. — L'épervier la tête surmontée du disque et du croissant lunaire, Chons. — L'épervier décoré du fouet signe de la domination, Horus. — L'épervier décoré de la coiffure appelée *otf*, Socharis. — L'épervier coiffé du disque et de deux longues plumes, Month. — L'épervier coiffé du pschent, ou grande couronne royale, Harsiesi. — L'épervier accroupi, coiffé de la partie supérieure du pschent, Haroeris. — L'épervier accroupi, coiffé de la partie supérieure du pschent, et décoré du fouet, Haroeris.

On voit ici que le fouet n'est en quelque sorte qu'une superfétation, et il confirme seulement la désignation Dieu. L'épervier décoré du fouet et placé sur une enseigne servait souvent à exprimer l'idée Dieu.

Les caractères symboliques de l'écriture égyptienne ne se combinant point entre eux, et fort rarement avec des signes figuratifs, il est bien difficile de comprendre par quel moyen, si ce n'est par l'adoption de quelque autre classe de signes d'une nature particulière, l'écriture des Egyptiens se compléta et devint capable d'exprimer clairement toutes les conceptions de la pensée humaine.

M. Champollion avait démontré, et les témoignages des anciens étaient venus encore appuyer sa démonstration, que le système hiéroglyphique égyptien renferme une classe nombreuse de signes destinés, comme les lettres de nos alphabets modernes, à peindre les sons et les articulations des mots de la langue égyptienne. On a vu aussi que ces caractères, que nous avons appelés caractères *phonétiques*,

furent des images de divers objets physiques tout aussi précises et aussi exactes que les caractères figuratifs eux-mêmes.

Par la méthode symbolique, l'Egyptien avait déjà contracté l'habitude de représenter les idées dont les objets n'ont point de forme, par l'image d'objets physiques ayant certains rapports vrais ou faux avec les objets des idées purement abstraites. On dut donc trouver également facile, convenable, et même naturel d'exprimer tel ou tel son par l'image d'un objet physique auquel le son à peindre se rapportait plutôt qu'à tout autre dans la langue parlée; et le but se trouva atteint en figurant chaque son de la langue par l'image d'objets matériels dont le signe oral, ou mot qui les exprimait dans la langue égyptienne, *contenait en première ligne le son qu'il s'agissait de peindre.* Ainsi le signe représentant un lion, en langue égyptienne *laboi*, fut le signe de la lettre L; le signe représentant une main, *tot*, fut le signe du T; une bouche, *ró*, fut le signe de la lettre R, et ainsi de suite.

Tel fut en effet le principe qui présida au choix des images destinées à représenter les voix et les articulations des mots introduits dans le système hiéroglyphique. Accrue de ce nouvel ordre de signes, l'écriture hiéroglyphique resta parfaitement homogène quant à ses formes matérielles. Elle n'employa toujours que des signes images d'objets physiques: mais les uns, *caractères figuratifs*, exprimant directement les objets mêmes dont ils retraçaient l'image; les autres, *caractères symboliques* ou *énigmatiques*, exprimant indirectement des idées avec lesquelles l'objet qu'ils imitaient dans leur forme n'avait que des rapports fort éloignés; et enfin les *caractères phonétiques*, n'exprimant que des sons et des articulations simples.

Mais tous ces signes étaient les représentations d'objets physiques; ainsi ils employaient comme caractères·

(Le Soleil. — La Lune. — Une Etoile. — Le Ciel.)

Employés symboliquement, ces signes exprimaient : — Le soleil: l'idée jour, comme en étant l'auteur et la cause. — Le croissant de la lune les cornes en bas, tel qu'il se montre à la fin du mois. l'idée mois; quelquefois on y ajoutait une étoile. — Le ciel et l'étoile combinés: l'idée nuit. — L'étoile seule: l'idée d'une essence divine.

L'homme de tout âge, de tout rang, et dans les diverses attitudes que le corps est susceptible de prendre. — Un homme sans tête et marchant exprimait l'idée de l'aveuglement moral, de la folie.

(Tête d'homme. — Tête de femme. — Un œil. — Une oreille. — *Ró*, la bouche. — *On*, un bras. — *Tot*, la main. — La cuisse et la jambe. — Les pieds. — La jambe.)

L'œil tout seul exprimait souvent symboliquement le soleil, qui est l'œil du monde; les deux yeux exprimaient l'action de voir; l'oreille, l'idée d'entendre; etc.

(Le taureau. — La vache. — Le veau. — Le cheval. — *Labó*, le lion. — La girafe. — La gazelle. — Le cynocéphale.)

Les parties antérieures du lion exprimaient symboliquement l'idée priorité, prééminence, et supériorité; et le lion tout entier était le symbole de l'inondation, parce que c'est lorsque le soleil entre dans le signe du Lion qu'a lieu la plus grande crue du fleuve. — Le veau courant sur l'eau exprimait l'idée soif.

(Le vautour. — L'aigle. — L'épervier. — La chouette. — Un gallinacé. — L'hirondelle. — L'oie. — L'ibis. — La demoiselle de Numidie.)

Le vautour exprimait souvent l'idée mère, parce qu'on supposait à cet oiseau une telle tendresse pour ses enfants, qu'il les nourrissait, disait-on, de son propre sang. — L'épervier, outre l'idée Dieu, signifiait aussi symboliquement la sublimité; et l'œil de cet oiseau, à qui on attribuait la faculté de fixer ses regards sur le disque du soleil, indiquait la contemplation ou la vision.

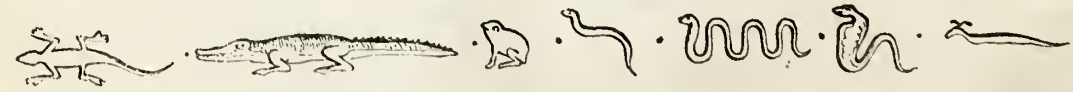

(Le lézard. — Le crocodile. — La grenouille. — La couleuvre. — Le serpent. — L'aspic. — Le céraste.)

Le crocodile exprimait la rapacité. L'aspic affecté de certains signes représentait plusieurs déesses; la grenouille, la tranquillité.

(Le latus. — Le lépidote. — L'oxyrhinchus.)

(*Thoré*, le scarabée. — Le scorpion. — La mante. — Une espèce d'abeille. — La mouche.)

Le scarabée était, nous l'avons dit, le symbole du monde; l'abeille, le symbole du roi, du chef du peuple, parce que les abeilles sont soumises à un gouvernement régulier. La mouche était le symbole de l'impudence.

(Lotus.—Houppe de roseau.—Bouquet de lis.— Bouquet de papyrus. — Fleur. — Arbre. —Bouton de lotus.—Palme.)

Le bouquet de lis exprimait l'idée de la région haute ou Egypte supérieure, et le bouquet de papyrus était le symbole de la region d'en bas ou Egypte inférieure chacune de ces deux plantes se trouvant particulièrement dans la partie de l'Egypte qu'elle représentait.

Coiffure égyptienne.—Autre, *la couronne rouge.—La couronne blanche.*—Un collier.— Un bracelet. — Des sandales.)

La couronne blanche servait aussi à indiquer la Haute-Egypte, et la couronne rouge la Basse-Egypte

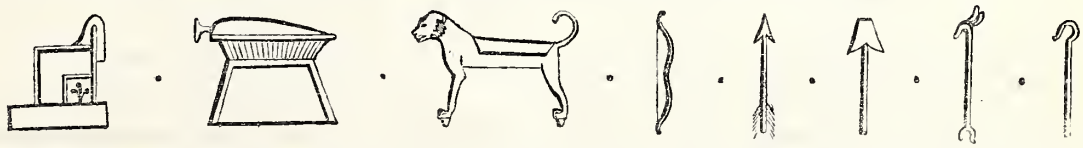

(Un trône.— Un coffre.— Un lit funèbre.— Un arc.— Une flèche.— Un trait.— Sceptre à tête de coucoupha.— Autre sceptre.)

Le sceptre à tête de coucoupha exprimait l'idée de vertu, piété ou pureté, parce qu'on croyait que cet animal nourrissait avec tendresse ses parents devenus vieux.

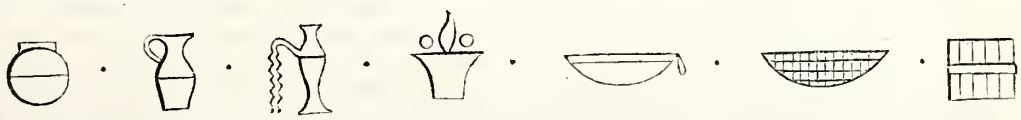

(Outre à mettre le vin ou l'huile.—Vase.—Vase à libation.—Vase à parfums.—Bassin. — Corbeille. — Natte.)

La corbeille tressée en jonc exprimait symboliquement l'idée maître ou seigneur.

(Un théorbe.—Instruments pour écrire.—Un volume de papyrus.—Un couteau.—Une scie.—Une hache, etc.)

Le troisième de ces instruments est composé d'un roseau ou pinceau uni à une palette où le scribe mettait le noir ou le rouge pour ecrire, et exprimait symboliquement l'idée écriture. — Le théorbe était le symbole de la bonté, parce que toutes les pensées de l'homme bon sont harmonieuses. — Le quart de cercle est une mangeoire. Long-temps on ne put déterminer la valeur de ce signe, employé symboliquement dans le nom hiéroglyphique de la ville de Thèbes. M. Champollion, en remontant le Nil avec la petite flottille qui portait l'expédition scientifique en Nubie, aperçut sur le rivage une suite de hautes mangeoires, formées d'un torchis de paille et de limon, lesquelles présentaient sur le profil la forme du symbole affecté au nom de Thèbes. Ces crèches étaient destinées à de grands troupeaux de bœufs. On se souvint alors que dans les textes richement développés on voyait souvent un taureau placé devant le symbole de la ville de Thèbes. On reconnut dès lors une crèche dans ce symbole, empreinte naïve de la simplicité qui a présidé aux premières combinaisons graphiques des Egyptiens.

(Un propylon.—Un naos.—Une barque sacrée. —Un obélisque.—Une statue.—Une stèle.— Des autels.)

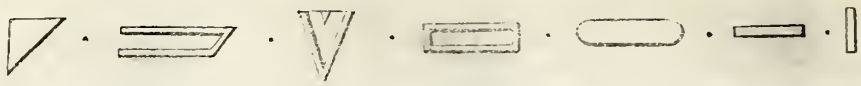

(Diverses figures géométriques.

(L'âme humaine. — Le phénix. — Le sphinx. — Cnouphis. — Horus. — Sévek.)

Le phénix était le symbole des esprits purs, exempts de souillure, et au dernier période de transmigration. Le sphinx, qui, par la combinaison de la tête d'homme avec le corps du lion, désignait la force morale unie à la force physique, servait aussi à exprimer l'idée maître ou seigneur. L'épervier à tête d'homme était employé pour désigner l'âme humaine.

Outre les acceptions symboliques que, seuls ou combinés, chacun de ces signes pouvait avoir, ils étaient tous employés phonétiquement d'après le principe que nous avons émis. Ainsi l'étoile (*cion*) avait le son S; le lion (*labô*) avait, comme nous l'avons vu dans le nom de Ptolémée, le son L; le scarabée (*thorê*), le son TH; l'aigle (*ahôm*), le son A; l'oie (*sar*), le son S; la houppe de roseau (*aké*), le son A; la coiffure égyptienne (*hlatt*), le son K; la bouche (*rô*), le son R; la main (*tot*), le son T, etc.

On voit par là que le même son pouvait s'exprimer par différents caractères, ce qui permettait cette variété qui rend si riche la représentation graphique égyptienne.

Or, dans l'usage tous ces caractères étaient mélangés suivant leur valeur, et composaient ainsi une écriture aussi claire pour les Egyptiens, habitués à connaître la valeur de chaque signe, que le sont pour nous des mots tracés avec nos lettres.

L'on conçoit aussi que chaque nom pouvait s'écrire de deux manières, ou par la représentation pure et simple de l'objet, ou par le nom, l'appellation écrite en caractères phonétiques. Ainsi un bœuf pouvait s'écrire simplement en représentant un bœuf, ou bien en écrivant, avec des caractères devenus phonétiques, le nom de la langue parlée, *eh*. Nous allons donner un exemple d'une petite phrase empruntée par M. Champollion à une stèle funéraire, et composée presque tout entière de signes figuratifs.

Qu'il donne des bœufs, des oies, des vins, du lait, de la cire.

Nous ne nous arrêterons pas aux deux premiers caractères, auxquels est affectée la signification *qu'il donne;* il faudrait entrer, pour l'explication de la formation du verbe, dans des détails que ne comporterait pas cet article, et qui sont de l'essence d'une grammaire. Mais on voit que pour le reste les signes figuratifs sont exclusivement employés : ainsi *des bœufs, des oies*, sont exprimés par plusieurs animaux de ces deux espèces; *des vins* sont exprimés par des outres à mettre le vin, placés au-dessus du signe caractéristique du pluriel; il en est de même pour le mot suivant; le caractère qui exprime *de la cire*, et qui est un vase à renfermer de la cire, est, on le voit, dépourvu du signe de la pluralité. Comme nous venons de le dire, cette phrase, ainsi exprimée sur un grand nombre de stèles, l'est aussi, sur d'autres, tout-à-fait phonétiquement, c'est-à-dire qu'au lieu d'y retrouver la représentation des bœufs, des oies, etc., on y retrouve leurs noms exprimés avec d'autres caractères, mais qui n'ont alors qu'une valeur phonétique.

C'est dans l'emploi de ces deux systèmes différents que consistait principalement la différence des écritures hiéroglyphique pure, hiératique, et démotique. L'écriture hiéroglyphique employait presque toujours les caractères figuratifs et symboliques; l'écriture hiératique les employait moins fréquemment; et dans l'écriture démotique ils disparaissaient presque entièrement pour faire place aux caractères phonétiques.

Telle est la marche du système égyptien, que nous espérons avoir expliquée aussi clairement que le permettait un abrégé aussi succinct. On conçoit à présent que pour quelqu'un qui possèderait la langue copte, et *qui serait initié aux mœurs, aux habitudes et à l'histoire des anciens Egyptiens*, il est possible de pénétrer le sens de toutes les inscriptions égyptiennes, et même d'arriver à une lecture parfaite, puisque chaque mot égyptien se retrouve, à quelque variation près, dans la langue copte.

SPIRIDION LE FOU.

(Fragment inédit d'un Voyage en Grèce.)

A côté des Marco-Botzaris, des Tsamados, des Canaris, des Petro-Bey, des Miaoulis, des Karaïskaki, des Colocotroni, des Mavrocordato et des Coletti, la Grèce moderne a produit un héros grotesque, un fou mendiant qui, à sa manière, a travaillé avec eux au succès de l'insurrection contre les Turcs. Cette célébrité en guenilles, c'est Spiridion, complétement inconnu en Europe, mais aussi populaire en Grèce que les grands noms que je viens de citer.

Spiridion est un assemblage bizarre de folie et de sagesse, et pour qui a vu ses petits yeux inquiets, hagards, ironiques et scintillants, entendu sa parole doctorale et piquante, allégorique et saccadée, c'est un mystère de savoir s'il est plus fou que sage. A la première impression, on le prendrait volontiers pour un de ces charlatans de bas étage, spéculant sur l'intérêt qu'est toujours sûre d'inspirer l'insanie aux populations de l'Orient; mais lorsqu'on le voit aimer la misère comme un peintre ou un musicien aime son art, et faire aux autres pauvres l'aumône de la pièce de monnaie qu'il vient de demander pour lui, et quelquefois d'exiger impérieusement, on reste confondu, et on le range involontairement au nombre de ces êtres incompréhensibles qui jouent dans notre monde à peu près le même rôle que les comètes dans le firmament.

Pendant la guerre, Spiridion suivait les armées et animait les Palikares, tantôt par son éloquence décousue, mais riche de citations évangéliques, tantôt par sa poésie de bouts rimés. Beaucoup de paysans prirent les armes à sa voix, et lorsque, moins heureux que Tyrtée, Spiridion rencontrait quelques campagnards froids à ses dithyrambes, en appelant de la lyre au bâton, il achevait sur leurs épaules l'improvisation irrésistible qui les poussait au combat.

Mais s'il se montrait dur envers les petits, Spiridion ne manquait pas de courage en face des grands, et sa parole

de fou rappela à plus d'un chef vainqueur, et tenant encore à la main son yatagan ensanglanté, que Dieu ne l'avait pas fait triompher des Turcs dans son intérêt personnel, mais dans celui de la nation et du christianisme. Quand l'œuvre de l'affranchissement fut consommée, quoique partisan des Russes par affinité religieuse, et, à ce qu'il affirme, proche parent de l'empereur Nicolas, qui le traite avec autant d'égards qu'un roi, toujours à ce qu'il affirme, il faisait en pleine rue à Capo d'Istria, qu'il aimait cependant beaucoup, de si vertes remontrances, que ce dernier le contraignit de s'embarquer pour Corfou, sa patrie.

A la mort de Capo d'Istria, Spiridion revint en Grèce, toujours patriote, toujours sermonneur, toujours fou. Depuis ce temps, Athènes le voit, comme auparavant Egine et Nauplie, menant une vie vagabonde, frondant les vices, citant les philosophes de l'antiquité et les pères de l'Eglise, haïssant les despotes étrangers, qu'ils soient allemands ou turcs; s'attaquant sans relâche aux Bavarois qu'il accuse de s'enrichir aux dépens de la pauvre Grèce; rôdant de café en café avec son chapeau noir surmonté d'un bouquet de plumes rouges, sa large écharpe de toutes couleurs et son énorme poignard de bois à sa ceinture; fumant des cigarettes grosses comme des pièces de quatre, et qu'il bourre en chemin avec le tabac du premier venu; assemblant les passants autour de lui, excitant leur fanatisme, les faisant rire par la singularité de son accoutrement, de son langage, de ses manières: commençant à leur raconter quelque histoire intéressante; puis, quand ils sont captivés, s'arrêtant tout-à-coup pour leur demander avec mépris ce qu'ils font là, stupides et la bouche béante, à l'écouter pendant que les voleurs dévalisent leurs maisons. Alors, comme si l'allusion n'était pas comprise de la foule, qui sait fort bien de quels voleurs il veut parler, Spiridion s'enveloppe dans le silence ou même dans le sommeil, au grand déplaisir de ceux qui ont perdu leur temps à attendre le retour de sa verve endormie, et la fin de la *nouvelle* interrompue.

Il n'est pas de mauvaise plaisanterie que Spiridion ne se permette contre les Bavarois. Un jour, il va chez le restaurant que la plupart de leurs officiers fréquentent, et commande un dîner pour deux personnes. Le dîner servi, Spiridion prend le chien de l'auberge, l'asseoit gravement sur une chaise à sa droite, lui passe une serviette autour du cou, le sert et le fait manger comme un enfant. Lorsque le chien eut vidé son plat, sa convoitise s'en prit à celui de Spiridion, qui détourna malignement la tête et attendit l'entière consommation du crime pour feindre un violent courroux. « Quoi! dit-il alors en le battant, être ingrat et rapace! je t'invite à partager mon pain, et tu ne m'en laisses pas même une miette! » Les officiers bavarois qui se trouvaient là mangèrent plus vite que d'habitude, et Spiridion, toujours furieux, alla dénoncer la gloutonnerie de son commensal sur les places publiques à qui voulut l'entendre.

Cependant la manière dont vit Spiridion lui-même est tant soit peu cynique. N'ayant ni lieu ni feu, dédaignant tout autre couvert que le ciel, tout autre lit que la terre, il se couche et s'endort partout où le surprend le sommeil. Quand il a faim, il se dirige vers la cuisine de quelque grande maison, et s'y fait servir à manger par les domestiques, ou bien il entre dans une auberge quelconque, se place à côté de l'individu qui lui paraît le plus riche, et dit au garçon : « Apporte-moi tel plat aux frais de mon voisin. » Rarement la personne ainsi mise à contribution se récuse; mais si elle le fait par malheur, Spiridion entre dans une telle indignation qu'il est guéri de la faim pour plusieurs jours. Il ne comprend pas qu'on puisse refuser la nourriture à lui Spiridion, gendre et ami de l'empereur Nicolas, à lui Spiridion qui a chassé les Turcs de la Grèce, qui fait la leçon aux peuples et aux rois, et qui converse avec Dieu même. Vainement le maître de l'hôtellerie lui offre en son nom ce qu'il désire, Spiridion n'en veut plus d'une autre main que de celle qu'il avait d'abord désignée.

Lorsque tout succède à ses souhaits et qu'il est bien repu, il va faire sa digestion au soleil, assis sur quelques décombres de maison ruinée par les boulets turcs, ou perché sur quelque reste de colonne antique. De là il harangue le peuple ou interroge les passants qu'il appelle tous par leur nom. A l'un, il demande comment ont dormi les conseillers du roi Othon? à l'autre, pourquoi Démosthènes ne tonne plus à la tribune du Pnyx? à celui-ci, s'il a jamais vu un Turc chaste, un Bavarois désintéressé ou un Fanariote honnête homme? à celui-là, de quel droit il s'imagine qu'il n'y a plus de Grecs esclaves ailleurs qu'à Constantinople, où ils portent l'ignoble kalpak (énorme bonnet noir en forme de ballon), et si la calotte rouge et la foustanelle blanche suffisent pour faire des hommes libres? A chaque réponse, il riposte par une répartie nouvelle jusqu'à ce que l'exaltation envahisse son cerveau malade, au point de le faire délirer complétement.

Tel est à peu près Spiridion, ce fou dans lequel il y a du Diogène et du Thersite, mais chez qui dominent les passions politiques et profondément religieuses; ce mendiant bizarre qui a fait de sa démence un usage utile à son pays, tandis qu'un grand nombre d'hommes n'usent de leur bon sens que pour commettre des extravagances.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'INDE.

(Deuxième article.— V. p. 133.)

Les établissements français de l'Inde sont tous situés dans la presqu'île en-deçà du Gange. Ces établissements sont: — 1° Sur la côte de Coromandel : Pondichéry et son territoire, composé des districts de Villenour et de Bahour; Karikal et les maganoms, ou districts, qui en dépendent. — 2° Sur la côte d'Orixa : Yanaon, son territoire, et les aldées, ou villages, qui en dépendent; la loge * de Mazulipatam. — 3° Sur la côte du Malabar : Mahé et son territoire; la loge de Calicut. — 4° Au Bengale : Chandernagor et son territoire; les cinq logès de Cassimbazar, Jougdia, Dacea, Balassore et Patna.

La superficie totale des territoires réunis de ces différents établissements est de 48 962 hectares.

La France possède en outre le droit d'établir des factoreries à Surate, ainsi qu'à Mascate et à Moka.

La ville de Pondichéry est aujourd'hui, comme autrefois, le chef-lieu de ces établissements. Elle est située sur la côte de Coromandel, dans la province du Carnate.

Pondichéry est régulièrement bâti, et se divise en deux parties, la ville blanche et la ville noire, qui sont séparées par un large canal. A l'est, et sur le bord de la mer, est la ville blanche, habitée par les Européens, dont le nombre s'élève à 700 environ; elle renferme 400 maisons, la plupart élégantes et bien entretenues. A l'ouest est la ville noire, habitée par les indigènes, dont le nombre peut s'élever à 18 000. Celle-ci contient 3 800 habitations, dont 3 000 environ sont construites en briques; les autres habitations ne sont que des cases en terre recouvertes de paille. Les rues de cette partie de la ville se coupent à angle droit; elles sont presque toutes tirées au cordeau et bordées d'arbres.

Il n'existe à Pondichéry qu'un petit nombre d'édifices dignes d'être cités. De ce nombre sont l'église des Missions étrangères, les deux pagodes situées dans la rue de Madras, et l'hôtel du gouvernement : on remarque, du côté de la façade de cet hôtel, une fort belle place, et autour de la ville de fort beaux boulevards plantés d'arbres. Les bazars

* Le nom de *loge* était donné, sous le régime de la Compagnie des Indes, à des factoreries ou établissements isolés, comprenant une maison avec un terrain adjacent, où la France avait le droit de faire flotter son pavillon et de former des comptoirs, etc.

du marché central qui ont été construits en 1827, et le khan qui a été élevé en 1836, méritent aussi d'être mentionnés. La ville de Pondichéry n'a point de port, mais une rade ouverte où la mer brise sans cesse, et forme une barre qui rend le débarquement difficile.

Ainsi que la côte d'Orixa, celle de Coromandel est extrêmement basse; parsemée d'écueils et de bancs qui s'étendent à plusieurs milles au large, l'approche en est souvent dangereuse la nuit, lorsque rien sur la côte n'indique les passages dangereux ou les points que les navigateurs ont intérêt à connaître pour rectifier leur marche ou s'arrêter. Il y a quelques années encore, Pondichéry était souvent dépassé de nuit par les navires venant au mouillage; et il est arrivé aux navigateurs qui se sont trouvés ainsi trop éloignés de rester plusieurs jours sous le vent de la rade avant de pouvoir s'en rapprocher.

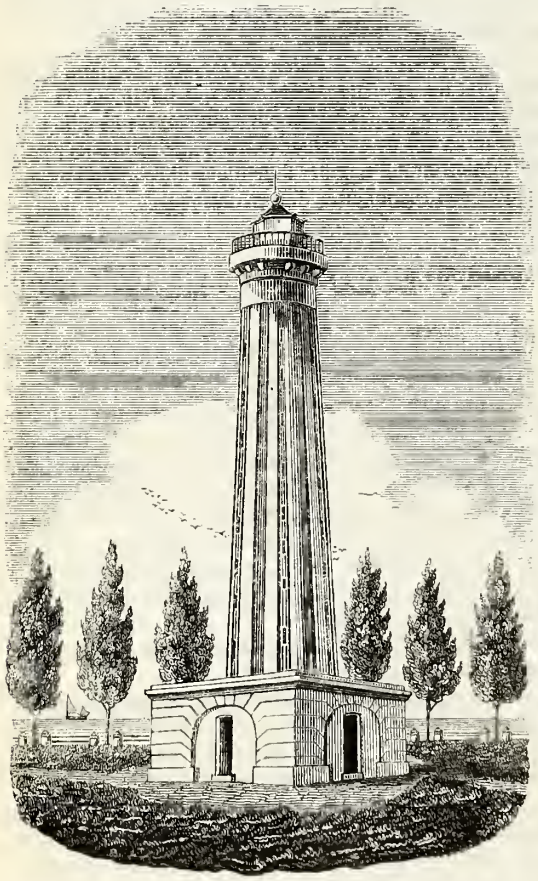

(Phare de Pondichéry, construit en 1835.)

C'est cette dernière considération qui a déterminé plusieurs capitaines au long-cours et les principaux négociants de Pondichéry à demander, en 1834 et 1835, l'établissement d'un phare. Comme feu de troisième ordre, celui de Pondichéry est destiné à indiquer le mouillage aux navires venant du large; mais par sa position élevée et l'éclat de sa blancheur, il peut être aperçu de 12 à 15 milles du pont d'un navire.

Ce phare, dont nous donnons le dessin, s'élève en forme de colonne cannelée au-dessus d'un soubassement rectangulaire, dans lequel sont pratiqués l'entrée de l'escalier circulaire qui conduit jusqu'au sommet, ainsi que le logement du gardien et le magasin nécessaire au service.

Sa hauteur au-dessus de sa base est de 25 mètres 75 c.; sa distance du point le plus rapproché de la mer est de 65 mètres; la hauteur du feu au-dessus du niveau de la mer, est de 28 mètres 45 cent.

Construit en maçonnerie de briques, et avec le plus grand soin, ce phare peut rivaliser avec ce que les Anglais ont produit de mieux en fait de constructions de ce genre dans l'Inde.

La promptitude et la simplicité des moyens employés pour sa construction sont dignes de remarque. Commencés en 1836, les travaux étaient entièrement terminés avant la fin de la même année; cependant toute la charpente avait été confectionnée, ainsi que 654 mètres cubes de maçonnerie, pour la construction des neuf puits sur lesquels repose le soubassement de la tour, et des autres parties en élévation. La dépense qu'ont occasionnée ces travaux, en y comprenant les enduits avec stuc dont les murs sont revêtus, ne s'est élevée qu'à la somme de *sept mille sept cent deux francs.*

Ces travaux, dirigés par M. Louis Guerre, chargé en 1836 du service des ponts et chaussées dans nos établissements de l'Inde, ont été exécutés d'après son projet et ses dessins.

La ville de Karikal est située sur la côte de Coromandel, dans la province de Tanjaour, à un mille et demi environ de l'embouchure d'une des branches du Cavéry, qui prend le nom d'Arselar. Le territoire de Karikal se divise en cinq districts, renfermant 108 aldées. Le sol est très fertile; il est arrosé par six petites branches du Cavéry, qui débordent périodiquement et fertilisent les terres.

Le comptoir d'Yanaon est situé dans la province de Golconde. La ville est bâtie à l'endroit où la rivière de Coringuy se sépare du Godavéry. Le sol de cet établissement est assez fertile, et l'on y cultive surtout le riz.

Des vastes domaines français dont la ville de Mazulipatam était autrefois le chef-lieu, il ne reste plus aujourd'hui à la France, dans cette ville, dont les Anglais sont en possession depuis 1769, qu'une loge où réside un préposé indigène, avec un Indien subalterne, pour la garde de notre pavillon. Une aldée et deux terrains, habités par 283 noirs indiens, dépendent de cette loge.

Le comptoir de Mahé est situé sur la côte du Malabar. La ville de ce nom se trouve à l'embouchure d'une petite rivière navigable pour les bateaux de 60 à 70 tonneaux. La reprise de possession n'a pas été complète, en 1817, à l'égard des dépendances de Mahé : le territoire dont la France revendique en vain la possession comprend dix-sept aldées, une population de 4 250 Indiens, et un revenu de 20 000 fr.

La loge de Calicut, à 13 lieues S.-E. de Mahé, n'est occupée que par un gardien.

La ville de Chandernagor est située dans le Bengale, à 7 lieues au-dessus de Calcutta. Elle est bâtie sur la rive droite de l'Ougly, l'un des bras du Gange, au fond d'une belle anse. La ville est grande; ses rues sont larges et alignées, et ses maisons bien construites et même élégantes.

Le territoire de Chandernagor ne renferme que quelques petites aldées. L'une d'elles, nommée Goretty, possédait autrefois un beau château, résidence du commandant de Chandernagor. Ce château est détruit aujourd'hui, et il ne reste plus que le parc, ou jardin, qui est affermé pour une modique somme.

Les loges de Balassore, de Dacea, de Cassimbazar, de Patna et de Jougdia, situées dans le Bengale, consistent chacune en une maison, avec un petit territoire habité par les Indiens; elles ne sont plus occupées.

La factorerie de Surate, située dans la ville indo-anglaise de ce nom, a été occupée, à dater de 1819, par un agent français qui y est mort en 1823, et qui n'a point été remplacé, attendu la cessation absolue des relations commerciales que la France entretenait autrefois avec ce pays. Un gardien et un pion l'occupent seuls aujourd'hui.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1839. — PEINTURE.

LES EXPERTS, PAR DECAMPS.

(Salon de 1839; Peinture. — Les Experts, par Decamps.)

Ce spirituel tableau de Decamps est l'une des œuvres de la dernière exposition qui ont obtenu à la fois les suffrages de la foule, des connaisseurs et des artistes. La foule était attirée et intéressée par la vérité comique de la scène; les connaisseurs et les artistes admiraient de plus l'exécution, la finesse du dessin, la puissance du coloris. On se pressait pour le voir, et en approchant tous les fronts s'épanouissaient, toutes les bouches souriaient. On s'associait de bon cœur à la verve maligne du peintre, et chacun, en regardant ses voisins, fermait l'œil à demi et secouait la tête d'un air intelligent. Cependant on pouvait entendre plus d'un spectateur demander tout bas, en se dégageant du groupe et s'éloignant : Quels sont ces gens-là que Decamps a travestis en singes? Savez-vous de qui nous venons de rire?

Un artiste m'assura un jour que ces quatre hommes-singes, si ridiculement graves, étaient autant de membres du jury d'examen qui, en souverain arbitre, admet ou refuse, quelquefois avec peu de justice, les tableaux envoyés pour être exposés. Je cherchai le nom de cet artiste sur le livret, il avait été omis, par mégarde sans doute. Un autre soutenait que la satire de Decamps n'avait rien de personnel; il supposait qu'elle était dirigée en général contre ces prétendus amateurs de peinture qui, devant un tableau, n'ont jamais cédé aux libres mouvements d'un véritable sentiment de l'art; qui ne tiennent nul compte de l'inspiration, négligent l'ensemble, s'attachent seulement aux détails, et, se retranchant avec une imperturbable confiance dans une érudition pédante, prononcent hautement des jugements sans appel, froids, sentencieux, hérissés de mots techniques, de noms de maîtres et d'écoles. C'est ainsi qu'on voit maint critique littéraire se jeter sur une pièce de poésie nouvelle comme sur une proie, détacher les vers par lambeaux, et, appliquant sur eux tour à tour sa loupe avide, en mesurer la longueur, peser les syllabes, noter les enjambements, contrôler la césure ou la rime, suivre chaque trope à la piste, invoquer Richelet, Dumarsais ou Bolleau, et n'oublier qu'une seule chose : lire la pensée sous les mots, et pénétrer le sens poétique.

Une troisième conjecture, qui devrait se présenter la première, est que Decamps n'a pas eu d'autre intention que celle indiquée sur le livret. Pourquoi ses singes ne seraient-ils pas simplement des experts?

Les commissaires-experts, ou experts-appréciateurs qui ont la réputation méritée d'être habiles et probes, sont la providence des riches amateurs, des artistes et des héritiers : on prétend qu'ils sont rares. Ceux qu'on accuse d'être présomptueux, ignorants, hâbleurs, sans conscience, orateurs de ventes, certificateurs partiaux et cupides, se rencontrent à ce qu'il paraît plus souvent, et l'ironie peut les percer de ses traits sans qu'ils excitent grande compassion.

Il y a quelques années, vivait encore à Paris le type des vrais appréciateurs; il se nommait Henri. Quel ami des

arts n'a pas connu ce petit vieillard maigre, sévère, à l'œil vif, à la parole ferme, au jugement prompt et sûr? Il avait été peintre; il avait beaucoup voyagé, beaucoup lu; sa mémoire était la bibliothèque de catalogues de peintures la plus vaste et la plus complète qui ait jamais existé. On l'avait nommé expert-appréciateur des musées royaux. Les fraudes des brocanteurs, la vanité des propriétaires, n'avaient pas d'ennemi plus dangereux que lui. Un tableau original était signalé, exposé : c'était un Raphael, un Corrége, un Titien; on produisait sa généalogie, des certificats, des textes; on voulait le vendre cent mille francs. Les peintres accouraient et restaient en contemplation. On s'extasiait, on se récriait : c'était une honte à la liste civile de ne point l'acheter; il fallait craindre qu'un étranger ne l'enlevât à la patrie. On appelait Henri, et on attendait son jugement avec une curiosité impatiente. Il arrivait, redressait la tête, je le vois encore, se découvrait, regardait d'un air calme, impassible, mais absorbé, et à bien l'observer, deux étincelles brillaient sous ses paupières. Cet examen durait quelques minutes; puis d'une voix nette et claire, sans hésitaion, il disait : Ce tableau n'est pas un original; c'est une copie de N... par tel élève; voici une touche, un ton, un trait qui ne permettent pas le doute. L'original d'ailleurs est dans la ville de..., chez M. de...; il y était il y a quinze jours; je suis sûr qu'il n'en est pas sorti. — Les indications étaient précises, les critiques invincibles : malheur au téméraire qui eût osé mettre en doute son jugement; il l'accablait sous le poids des preuves.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'utilité de ces courtiers des beaux-arts, lorsqu'à l'honnêteté ils joignent des connaissances si précieuses. Nous avons esquissé de souvenir un modèle à imiter; l'admirable pinceau de Decamps a fixé sur la toile le portrait achevé des modèles à éviter : il ne serait possible à aucune plume de mettre si parfaitement en relief ce qu'il y a de lourd, de roide, de suranné, d'étroit, de minutieux, d'imperturbable orgueil dans les juges, experts ou autres, qui n'ont rien d'artiste dans l'imagination et dans le cœur.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

IV.

A-T-IL JAMAIS EXISTÉ SUR LA TERRE DES RACES DE GÉANTS?

S'il était toujours permis de mesurer la solidité des opinions sur leur ancienneté, et s'il n'y avait pas d'importantes restrictions à faire à cet égard dans l'étude de l'histoire, il faut avouer que l'on ne trouverait guère de vérité plus inébranlable que le fait de l'existence des géants dans les premiers temps de la terre. Il est impossible de dire où cette opinion a pris naissance, tant l'antiquité à laquelle elle remonte est reculée. Elle régnait probablement parmi les hommes bien avant que ceux-ci eussent songé à transmettre à leurs successeurs, par des annales régulières, les souvenirs des temps passés; et de même que les enfants se divertissent encore aujourd'hui à entendre raconter des aventures fabuleuses attribuées à des hommes d'une taille extraordinaire, il en aura été de même des hommes des premières sociétés, encore enfants par la crédulité et l'amour désordonné du merveilleux. Quoi qu'il en soit, on retrouve des histoires de géants dans la tradition de tous les peuples, comme on en retrouverait dans la mémoire de tous les hommes, si tous les hommes se rappelaient ce qu'ils ont entendu autrefois de la bouche de leurs bonnes et de leurs nourrices. Il semble que les races humaines, élevées toutes ensemble dans le même berceau, y aient appris les mêmes contes en même temps que les mêmes vérités, et que plus tard s'étant séparées, elles aient arraugé chacune à sa manière ces contes comme ces vérités, le fond en demeurant toujours le même malgré toutes les variations de la forme.

Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait une multitude de personnes qui s'imaginent qu'il a existé autrefois des races de géants; car non seulement dans notre enfance, mais dans notre jeunesse, nous sommes continuellement nourris d'histoires de géants. En premier lieu ce sont les ogres et les ogresses qui dévorent tout vivants les petits enfants, qui ont des royaumes sans fin, passent les rivières et les montagnes d'une seule enjambée; c'est Gargantua qui suspend au cou de sa mule, comme deux clochettes, les cloches de la ville; ce sont les géants de Gulliver, qui sont obligés de mettre leurs lunettes pour apercevoir les hommes. Après le temps des contes amusants vient celui des études, et là encore, malgré le sérieux du collége, les histoires de géants continuent. Vient d'abord le combat des Titans contre les dieux; ces Titans sont des géants qui pressent les montagnes entre leurs bras, et les posent les unes sur les autres pour escalader le ciel; c'est l'un d'eux qui, enseveli tout vivant par Jupiter, cause les tremblements de terre quand il se remue, et fait jaillir le feu des volcans quand il souffle. Après les Titans viennent les Cyclopes, ces autres géants plus curieux encore, et dont il est si souvent question chez les Grecs; les Lestrigons, chez lesquels il semblerait qu'Ulysse eût véritablement voyagé ainsi que chez les Cyclopes, tant Homère en parle avec assurance. Les traditions du Nord sont d'accord là-dessus avec celles du Midi, car il y est également question de géants qui habitaient la terre dans les premiers temps, géants ennemis des dieux, et que ceux-ci ont combattus et relégués aux extrémités du monde habitable. La mythologie scandinave est pleine de fables dans lesquelles les géants, comme dans celles des Grecs, jouent un grand rôle. Dans les traditions de l'Orient, les géants reparaissent encore. Il n'y a pas jusqu'aux Siamois qui prétendent que les hommes des premiers temps étaient d'une taille colossale, et à laquelle rien de ce qui se voit de nos jours ne saurait se comparer. On connaît aussi les rêveries des rabbins sur la taille d'Adam, qui, suivant quelques uns d'entre eux, s'élevait à plusieurs centaines de pieds, et tout ce qu'il leur a plu de débiter sur les patriarches. Les mahométans ont adopté presque toutes ces fables, et elles ont couru parmi eux comme des vérités certaines. En un mot, de quelque côté qu'on se tourne, on est sûr d'apercevoir des géants dès que l'on veut remonter, en se fiant aux traditions vulgaires, vers les premiers âges du monde. Ainsi, comme je le disais en commençant, nourris dès le bas âge avec l'idée de l'existence des géants, rencontrant plus tard cette idée adoptée pour ainsi dire chez tous les peuples, il est bien naturel que nous en restions pénétrés si nous ne cherchons pas, par une étude attentive, à nous faire une idée plus nette de cette question. Dans le siècle dernier, ce sujet étant bien moins éclairci qu'il ne l'est aujourd'hui, il y avait des personnes très instruites qui croyaient complétement aux géants; il ne serait donc pas impossible qu'il y en eût encore aujourd'hui dans le même cas. En 1718, un académicien, nommé Henrion, publia un travail très consciencieusement fait, dans lequel, d'après une certaine loi de décroissance continuelle assignée à la taille de notre espèce, se trouvaient déterminées, avec une exactitude supposée rigoureuse, les variations de la taille de l'homme depuis l'époque de la création. Il résultait de ces calculs qu'Adam avait dû avoir cent vingt-trois pieds neuf pouces, Noé cent trois pieds, Abraham vingt-sept à vingt-huit pieds, Moïse treize, Hercule dix, etc. Certes, d'après les raisonnements de cet académicien, il faudrait convenir que les géants n'ont pas été une chose rare dans les anciens temps! Mais on voit du moins par cet exemple jusqu'où peut conduire l'esprit de système quand il part d'un principe faux.

Nous allons d'abord faire voir qu'il n'y a aucune preuve

qu'il ait jamais existé sur la terre des races de géants, et ensuite quels sont les exemples les plus remarquables de haute taille dont il y ait dans l'histoire des témoignages certains. Nous prendrons pour nous guider dans ce sujet les intéressantes recherches publiées par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dans son *Traité de Tératologie*, et ce ne sera que sur l'autorité de ce savant distingué que nous combattrons le préjugé dont il s'agit en ce moment.

Nous commencerons par remarquer que parmi les auteurs de l'antiquité qui parlent de l'existence des races de géants, il n'en est aucun qui prétende en avoir jamais vu, ni même qu'il en existât encore de son temps. Ils se bornent tous à dire qu'il en existait à l'origine des temps, et que cette connaissance s'est conservée par la tradition poétique qui est venue de ces premiers âges. Mais on sait quel compte on doit faire des traditions poétiques, et combien il y a peu de vérité dans le détail de ce qu'elles renferment. Que serait-ce s'il fallait prendre au sérieux tout ce qu'on trouve dans la mythologie des Grecs, dans celle des Orientaux, dans celle des peuples du Nord, et leur ajouter foi sur tous les points comme sur celui des géants? D'ailleurs on le voudrait qu'on ne le pourrait; car s'accordant en général les uns avec les autres sur les articles les plus fondamentaux, elles se démentent mutuellement sur les détails, de sorte qu'on ne peut croire l'une sans nier l'autre, et réciproquement. Enfin, en deux mots, on trouve dans ces traditions tous les caractères de la fable, et aucun des caractères de l'histoire.

Mais ce n'est là qu'un argument indirect; car bien qu'il n'y ait au sujet des géants que des traditions fabuleuses, il se pourrait qu'ils eussent cependant existé; des preuves qui ne suffisent pas pour démontrer qu'une chose est vraie, pouvant être, comme dans le cas présent, toutes différentes de celles qu'il faudrait pour démontrer qu'elle est fausse. J'arrive donc à un argument direct et décisif. Si ces géants ont réellement existé en chair et en os, leurs restes n'ont pas pu disparaître complétement de la terre ; leurs parties osseuses sont nécessairement demeurées enfouies dans le sol des pays qu'ils habitaient; et de même que nous trouvons, dans les anciennes sépultures qui se découvrent tous les jours, des squelettes de Romains, d'Egyptiens, de Gaulois, nous devons, s'il a existé des géants, trouver aussi des squelettes de géants dans des gisements analogues. Or, bien que la terre ait déjà été fouillée de tous côtés et à toutes sortes de profondeurs, on n'y a jamais pu observer un seul squelette de cette nature. Et il n'y a pas à dire qu'étant beaucoup plus anciens que ceux dont nous venons de parler, ils ont pu se détruire par l'effet du temps, tandis que ceux-ci sont comparativement trop nouveaux pour ne pas subsister encore; car la géologie nous montre que des restes d'animaux d'une excessive délicatesse et d'une antiquité bien supérieure à celle qui appartiendrait à ces prétendus géants, se sont parfaitement conservés dans les entrailles de la terre, depuis les premiers âges jusqu'à notre époque. Et il n'y a pas à dire non plus que les révolutions qui ont bouleversé le globe depuis le siècle des géants en ont pu si bien effacer toutes les traces qu'on n'en voie plus rien; car ces mêmes révolutions auraient dû effacer immanquablement du même coup les traces des petits animaux, plus anciens que les géants, et que malgré cela on aperçoit encore distinctement dans les entrailles de la terre, toutes les fois qu'on y creuse. Donc, la conclusion que les géants n'ont jamais existé est légitime, puisqu'on démontre que l'effet nécessaire de leur existence n'existe pas.

Je n'ignore pas que l'on a prétendu à plusieurs reprises avoir exhumé des ossements de géants, et que c'est même là une des raisons dont on s'est long-temps autorisé pour affirmer l'authenticité de ce qu'on débite sur ces races extraordinaires. Mais la science moderne a fait justice de cet argument fondamental, en montrant, par des caractères certains et irréfragables, à quelles espèces d'animaux doivent positivement se rapporter ces divers ossements, trop légèrement attribués par la crédulité ignorante à des hommes d'une taille gigantesque. On connaît le bruit que fit au dix-septième siècle la découverte du tombeau de Teutobochus, roi des Cimbres défaits par Marius, qui, disait-on, d'après la mesure de ses ossements, devait avoir eu trente pieds de haut, ainsi que la célèbre discussion de laquelle il résulta que le prétendu Teutobochus était tout simplement un éléphant dont le fossile s'était rencontré en Dauphiné (1837, p. 383). C'est là au fond l'histoire de tous les ossements de géants. Telle échine attribuée à Polyphème ou à Antée, s'est trouvée être une épine dorsale de baleine; tel autre géant s'est changé en un mastodonte, en un rhinocéros, en un hippopotame; il y en a même dont la poitrine est devenue en dernière analyse une carapace fossile de tortue. Le prestige s'en est allé devant l'œil sévère de l'anatomie comparée, et s'il est resté manifeste qu'il a existé dans les premiers âges de la terre des races gigantesques, au moins a-t-il été reconnu en même temps que c'étaient des races d'animaux plus ou moins analogues aux animaux de grande taille qui existent encore aujourd'hui, et non pas des races humaines.

Au reste, bien qu'il n'ait jamais existé des races de géants, on ne saurait disconvenir que la taille de l'homme ne puisse, dans certains cas exceptionnels, s'élever bien au-delà de sa mesure ordinaire. On rencontre à cet égard des témoignages trop positifs, dans les auteurs les plus dignes de foi, pour qu'il puisse être permis d'y avoir aucun doute. Pline rapporte que de son temps on amena à Rome un Arabe nommé Gabbara, dont la taille était de neuf pieds neuf pouces romains, ce qui revient à huit pieds dix pouces français. Deux autres géants dont parle Pline, mais sans les avoir vus, attendu qu'ils vivaient sous Auguste, avaient même eu plus de neuf pieds. Il existe encore divers autres témoignages relatifs à des hommes dont la hauteur s'élevait à neuf pieds. Tel aurait été le fameux Goliath, dont la taille, d'après le livre des Rois, aurait été de six coudées et une palme, c'est-à-dire d'environ neuf de nos pieds. Au seizième siècle, on vit à Rouen, selon del Rio, un géant qui avait aussi cette taille. On peut donc croire sans difficulté que la grandeur de l'homme, dans le *maximum* de son développement, et dans des cas extrêmement rares, peut s'élever jusqu'à neuf pieds. Quant à des tailles de huit pieds ou huit pieds et demi, il y en a un assez grand nombre de témoignages, recueillis dans les annales de la science, et parfaitement authentiques : ainsi l'on sait que l'un des gardes-du-corps du roi de Prusse, Guillaume Ier, avait huit pieds et demi de hauteur, et le squelette d'une jeune fille, observé par Uffenbach, avait la même taille.

Quoique l'on ne puisse refuser d'ajouter foi à la réalité des géants, si l'on consent à donner le nom de géants à des hommes de huit à neuf pieds de hauteur, il faut donc reconnaître que ces géants ne constituent dans l'espèce humaine que des exceptions singulières, apparaissant isolément à des intervalles très éloignés, et qu'en même temps leur taille, même dans les cas extrêmes, ne va seulement pas jusqu'au double de la taille moyenne. Il faut également remarquer que ces exceptions ne sont point particulières à un peuple déterminé, et qu'elles se manifestent chez tous à peu près de la même manière, aucune race ne paraissant avoir une propension sensiblement plus marquée que les autres à donner naissance à des géants. Ainsi il y a, dans les registres de la science, des exemples de géants nés au Congo, chez les Hottentots, en Arabie, en Syrie, en Italie, en Suisse, dans les Pays-Bas, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Danemarck. Enfin, ce qui est encore plus digne de remarque, il n'y a pas de familles de géants. Il arrive quelquefois que tous les enfants d'une

même mère sont d'une grande taille, et on n'a peut-être jamais vu un géant frère d'un nain. Mais la singularité de la taille ne s'étend pas au-delà d'une génération. Ce sont, à ce qu'il paraît, des conditions propres à la mère qui en sont la cause, et ces conditions ne se transmettent point aux enfants. Les fils de géants rentrent dans les lois communes de la taille humaine. Il arrive même, la plupart du temps, que les géants meurent sans enfants. On se fait généralement une idée très fausse de leur force. Comme sur tant d'autres sujets, on se laisse séduire par l'apparence, et l'on se trompe. Loin d'être des guerriers redoutables, les géants sont d'ordinaire faibles et pusillanimes, et ils sont bons, tout au plus, à servir d'épouvantails à l'égard de ceux à qui une grande taille fait peur. La mort de Goliath fait bien plus d'honneur au jeune pâtre qui le renversa, parce que celui-ci sut se mettre au-dessus de la terreur que ce géant inspirait à toute l'armée des Hébreux, que par la force qu'il eut à déployer dans la lutte. L'étude des géants explique parfaitement comment l'énorme Goliath fut mis à terre d'un seul coup de fronde. On peut même rapprocher de ce fait célèbre un autre fait moins solennel, mais très curieux, et qui est rapporté par Gui-Patin ; c'est qu'à Vienne, où l'on avait réuni des géants et des nains pour servir d'amusement à la cour, la prééminence avait fini par appartenir aux nains, qui ne craignaient pas de molester et de provoquer leurs compagnons, et même d'en venir aux prises avec eux. Il faut donc voir dans les géants, non point des êtres favorisés d'une supériorité réelle sur le reste des hommes, mais des êtres maladifs, et dont le développement, s'effectuant d'une manière lâche et languissante, n'a pu recevoir son temps d'arrêt au moment où il l'eût fallu pour déterminer une organisation solide.

M. Isidore Geoffroy, outre les raisons que nous avons déjà données pour prouver que la taille de l'espèce humaine n'a pas décru depuis les anciens temps, en a découvert une que l'on doit admirer comme très ingénieuse, et qui entre dans le fond même de la question. Elle repose sur les comparaisons que l'auteur a faites entre la taille des animaux qui vivent à l'état sauvage et la taille des mêmes espèces qui sont réduites en domesticité, et desquelles il résulte que cette différence de vie, soutenue pendant des siècles, n'a eu sur la taille qu'une influence presque nulle. Mais cette preuve est si importante, si neuve, si digne d'intérêt, et d'ailleurs remarquablement exposée dans le savant ouvrage dont nous nous sommes aidés, que nous ne pouvons résister au plaisir de clore cet article en citant textuellement l'auteur lui-même. — « Si l'on se rappelle, dit-il, que les changements produits chez l'homme par la civilisation sont en tout point analogues à ceux que la domesticité produit chez les animaux ; si l'on ajoute que l'homme a nécessairement eu la volonté constante, et qu'il a presque toujours eu le pouvoir, dans l'état de civilisation, de se procurer une nourriture meilleure, de se défendre mieux contre les intempéries des saisons, enfin de se placer dans des conditions plus favorables que dans la vie sauvage; si l'on remarque que le fait général que je viens de rappeler au sujet des animaux domestiques (la parité de leur taille et de celle des espèces sauvages) a été vérifié dans un grand nombre d'espèces, les unes rapprochées de l'homme par leur organisation, d'autres beaucoup plus éloignées, et d'autres enfin appartenant à une classe très différente, celle des oiseaux; si de là on conclut, comme on le doit, que ce fait tient à des causes très générales et d'un ordre très élevé; et si l'on ne veut pas établir en faveur de l'homme une exception qui serait peu vraisemblable, puisqu'elle serait unique, on sera conduit à admettre la conséquence suivante, confirmée d'ailleurs par tout ce que nous savons sur les peuples encore sauvages. La taille moyenne des hommes civilisés de nos jours ne diffère pas, ou ne diffère que très peu, non seulement de celle des hommes civilisés des temps anciens, mais même de celle des hommes vivant encore à l'état sauvage, avant toute civilisation. — Plusieurs voyageurs, et principalement Péron, ont constaté que les peuples sauvages, loin d'être plus forts que les peuples civilisés, sont ordinairement plus faibles. L'homme, en se civilisant, n'a donc rien perdu de sa force. En montrant qu'il doit aussi avoir conservé sa taille primitive, j'apporte un argument, qui n'est pas non plus sans quelque valeur, contre cette philosophie plus ingénieuse qu'exacte qui nous montre ce qu'on a nommé *l'état de nature* comme un état véritable de perfection physique dont l'homme doit chercher à se rapprocher. Non, l'homme n'a pas déchu en se civilisant; il n'est pas devenu faible en devenant intelligent; il n'a rien perdu de sa force réelle et de sa grandeur première en les multipliant par l'adresse et l'industrie, et ce n'est pas en retournant sur ses pas qu'il avancera plus rapidement vers le but où ses efforts n'ont cessé de tendre, quelquefois à son insu : le développement moral, intellectuel et physique du genre humain. »

SALON DE 1839. — SCULPTURE.

VELLÉDA, PAR MAINDRON.

« Elle portait une faucille d'or suspendue à une ceinture d'airain, et elle était couronnée d'une branche de chêne. La blancheur de ses bras et de son teint, ses yeux bleus, ses lèvres de rose, ses longs cheveux blonds qui flottaient épars, annonçaient la fille des Gaulois, et contrastaient, par leur douceur, avec sa démarche fière et sauvage.... Cette femme était extraordinaire. Elle avait, ainsi que toutes les Gauloises, quelque chose de capricieux et d'attirant; son regard était prompt, sa bouche un peu dédaigneuse, et son sourire singulièrement doux et spirituel. Ses manières étaient tantôt hautaines, tantôt voluptueuses; il y avait dans toute sa personne de l'abandon et de la dignité, de l'innocence et de l'art. »

C'est ainsi que, dans ses *Martyrs*, M. de Chateaubriand a dépeint Velléda, archi-druidesse, l'une de ses plus belles créations. Pour fixer les souvenirs de nos lecteurs, nous rappellerons seulement les principaux traits du commencement de l'épisode où elle figure, aux livres IX et X.

Le héros du poëme, Eudore, païen converti, est nommé par César commandant des contrées armoricaines. Il part pour ces provinces où florissait encore la religion des druides, et s'établit dans une ancienne forteresse gauloise du pays des Rhedons (peuples de Rennes, etc.). Il est averti par des soldats que l'on a vu pendant plusieurs jours une femme sortir des bois à l'entrée de la nuit, monter seule dans une barque, traverser le lac, descendre sur la rive opposée, et disparaître. Il n'ignore pas que les Gaulois confient aux femmes les secrets les plus importants, et souvent soumettent à un conseil de leurs filles et de leurs épouses les affaires qu'ils n'ont pu régler entre eux. Il prend la résolution d'observer cette femme mystérieuse. Vers le soir il se revêt de ses armes, qu'il recouvre d'une saie, et va se placer sur le rivage du lac, dans l'endroit que les soldats lui avaient indiqué. Laissons-le raconter lui-même les scènes dont il fut témoin.

« Caché par les rochers, j'attendis quelque temps sans rien voir paraître. Tout-à-coup mon oreille est frappée des sons que le vent m'apporte du milieu du lac. J'écoute, et je distingue les accents d'une voix humaine ; en même temps je découvre un esquif suspendu au sommet d'une vague ; il redescend, disparaît entre deux flots, puis se montre encore sur la cime d'une lame élevée; il approche du rivage. Une femme le conduisait; elle chantait en luttant contre la tempête, et semblait se jouer dans les vents; on

eût dit qu'ils étaient sous sa puissance, tant elle paraissait les braver. Je la voyais jeter tour à tour, en sacrifice dans le lac, des pièces de toile, des toisons de brebis, des pains de cire, et de petites meules d'or et d'argent. Bientôt elle touche à la rive, s'élance à terre, attache sa nacelle au tronc d'un saule, et s'enfonce dans le bois, en s'appuyant sur la rame de peuplier qu'elle tenait à la main. Elle passa tout près de moi sans me voir. »

(Salon de 1839; Sculpture. — Velléda, par M. Maindron.)

Cette femme est Velléda. Eudore la suit à quelque distance. Ils traversent d'abord une châtaigneraie dont les arbres, vieux comme le temps, étaient presque tous desséchés par la cime. Ils marchent ensuite plus d'une heure sur une lande couverte de mousse et de fougère. Au bout de cette lande ils trouvent un bois, et au milieu de ce bois une autre bruyère de plusieurs milles de tour. Jamais le sol n'en avait été défriché, et l'on y avait semé des pierres pour qu'il restât inaccessible à la faux et à la charrue. A l'extrémité de cette arène s'élevait un dolmen *. La jeune fille s'arrête non loin de cette pierre, et frappe trois fois des mains, en prononçant à haute voix une formule sacrée. A l'instant mille lumières brillent dans la profondeur du bois. Chaque chêne, dit l'auteur, enfante pour ainsi dire un Gaulois; les Barbares sortent en foule de leurs retraites, les uns complétement armés, les autres portant une branche de chêne dans la main droite, et un flambeau dans la gauche.

Eudore assiste à une cérémonie religieuse présidée par Velléda, qui tient la place de l'archi-druide dont elle est descendue. Elle prononce, d'une voix inspirée, un discours pour exciter les Gaulois à se rallier aux tribus des Francs et à combattre les Romains. La foule fanatisée approuve ses paroles, et demande à grands cris le sacrifice d'une victime humaine, afin de mieux connaître la volonté du ciel. On apporte un bassin de fer, sur lequel on s'apprête à égorger un vieillard; mais le jour qui se lève arrête la consommation de l'homicide. Eudore se hâte de retourner au château, convoque les tribus gauloises, leur déclare qu'il connaît leurs complots, les menace de la vengeance de Rome, et exige qu'on lui livre la druidesse Velléda et son père Ségenan, le premier magistrat des Rhédons. Dès le soir même on lui amène les deux otages, et il leur donne le château pour asile.

La seconde partie de l'épisode ne se rattache point par un lien nécessaire à la première. L'analyse rapide que nous venons de donner suffira pour indiquer le caractère idéal que M. Maindron avait à traduire dans son art, et pour permettre d'apprécier comment il y a réussi. Il n'avait pas à représenter une beauté absolument sauvage : si Velléda, par ses superstitions, appartient à une race arriérée, elle n'est cependant pas étrangère aux bienfaits de la civilisation avancée du temps. Elevée pour être attachée à l'ordre savant des prêtres gaulois, elle a une connaissance approfondie des lettres grecques et de l'histoire de son pays. « L'orgueil dominait chez cette Barbare, dit le poëte, et l'exaltation de ses sentiments allait souvent jusqu'au désordre. » M. Maindron paraît avoir reproduit avec bonheur la lutte des ténèbres et de la lumière dans l'expression du visage, tandis que la force du corps et l'élégante fierté de l'attitude marquent l'énergie indomptée de la vie libre et farouche des Gaulois. Cette sculpture, qui fait remonter la pensée aux sources les plus lointaines de nos traditions nationales, et qui est un hommage rendu à l'un des chefs-d'œuvre de notre langue, attire à double titre l'attention, et est dans une direction que l'approbation publique a justement encouragée.

* Voyez p. 4.

LES KOSAKS DU DON.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE FAIT EN 1837 PAR M. L. L... INGÉNIEUR FRANÇAIS.

(Dernier article. — Voy. p. 10, 46, 78, 118.)

La plaine du Don. — Nous avions trop entendu parler de l'ancienne capitale des Kosaks pour ne pas chercher à la voir. Nous partîmes donc un matin de Novo-Tcherkask dans notre kibitka attelé de trois chevaux, et après être descendus dans la vallée, nous nous dirigeâmes vers les dômes et les clochers élevés de Staro-Tcherkask, qu'un soleil éclatant dorait à l'horizon. Mais à peine étions-nous engagés dans la plaine immense où nous croyions n'avoir pas plus de cinq à six lieues à franchir, que nous fûmes complétement égarés au milieu des canaux et des dérivations innombrables qui la sillonnent dans tous les sens. Nous marchions sur un terrain d'une horizontalité parfaite, couvert de roseaux élevés de plus de deux mètres, asile de reptiles nombreux, et au milieu desquels nous ne trouvions que d'étroits sentiers moins larges que le kibitka. Des centaines d'oiseaux de proie planaient à différentes hauteurs.

Aux bords des cours d'eaux qui nous bornaient à chaque instant le passage, on voyait des troupes de hérons qui s'envolaient effrayés en poussant des cris aigus, luttant avec leurs longues ailes contre les raffales du vent de mer.

Quoique le fond en soit souvent vaseux, les eaux de tous ces canaux sont d'une transparence parfaite; on y aperçoit de jolis coquillages parmi lesquels dominent les planorbes et les lymnées. Après avoir traversé plusieurs fois les parties guéables des bras de rivière que nous rencontrions, nous nous trouvâmes arrêtés devant une dérivation plus large et plus profonde que les autres, dont nous suivîmes en vain les sinuosités pendant près d'une heure sans y voir de passage. La matinée s'avançait; nous étions encore presque au pied du coteau que domine Novo-Tcherkask, dont nous apercevions parfaitement les maisons, tandis que nous avions peine à distinguer les clochers lointains de Staro-Tcherkask au milieu des brouillards qui s'étaient levés sur la plaine. Nous fûmes sur le point de renoncer à aller plus loin. Cependant, comme il aurait été non moins difficile de trouver un chemin pour revenir que pour continuer notre voyage, nous nous décidâmes à faire halte au milieu des touffes épaisses de roseaux où nous étions engagés, et à envoyer notre domestique à la découverte. En un clin d'œil un des chevaux fut dételé, et le fidèle Stépane disparut au galop derrière la muraille verdâtre de ces hautes tiges herbacées.

Une disposition naturelle à l'esprit humain le porte à chercher des contrastes qui rendent plus vives les émotions qu'il éprouve; et le souvenir de la vie civilisée, loin d'affaiblir les images grandioses que présente la nature dans les régions incultes, leur donne des couleurs plus frappantes encore. Rien ne peut rendre l'impression profonde que j'ai ressentie au milieu de ce désert immense, antique séjour des peuplades scythiques; et cependant, là comme partout, l'image de notre pays était sans cesse devant nos yeux, et dans nos causeries intimes mille circonstances nous le rappelaient lorsque nous paraissions être le plus absorbés dans la contemplation des objets environnants. Perdu dans cette sauvage contrée, comme dans un labyrinthe sans issue, j'entendais mon bon compagnon de voyage, M***, faire allusion à notre position en chantant le beau motif du chœur des chasseurs d'Euryanthe : je pensais par avance aux réunions musicales que me promettait le retour; et ce fut avec une indéfinissable émotion que, quelques mois après, dans un des brillants concerts du Conservatoire, j'écoutai cette sublime inspiration de Weber. Jamais je n'entendrai cette phrase : *Nous sommes égarés dans les bois !* sans me rappeler la plaine du Don et de l'Aksaï, et mon pauvre ami, M***, que sa destinée retient encore dans ces pays lointains au milieu des fatigues, des privations et des dangers.

Cependant, après une heure d'attente, Stépane revint nous annoncer qu'il avait fini par trouver un gué, et au-delà, des traces frayées qui semblaient se diriger vers le but de notre voyage. Nous partîmes donc, et en effet, nous traversâmes un gué profond d'où nous ne sortîmes pas sans peine; et peu de temps après nous marchions sur un terrain moins marécageux où nous rencontrâmes un chemin battu, qui nous conduisit enfin à Staro-Tcherkask.

Staro-Tcherkask, ancienne capitale. Le Don. — C'est vers 1570 que cette ville fut bâtie; elle fut formée de différentes stanitza qui se réunirent, tout en conservant leurs divisions primitives. Placée sur la rive droite du Don, bien au-dessous des hautes eaux du fleuve, elle est presque complétement inondée tous les ans depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juin, ainsi que la plus grande partie de la plaine immense qui la sépare du coteau sur lequel est établi Novo-Tcherkask. Clarke, le grand panégyriste des Kosaks, la vit au moment de l'inondation, et la compare à Venise, l'ancienne reine de l'Adriatique. Prise de la rivière, dit-il, cette ville offre le plus singulier spectacle. On y entre par de grands canaux qui la coupent dans tous les sens. Des deux côtés, des maisons de bois élevées sur pilotis paraissent flotter sur l'eau. Les habitants traversent ces canaux dans des barques ou sur des ponts étroits formés seulement de quelques planches appuyées sur des piliers, et garnies de barrière. Tout indiquait dans ce lieu, ajoute-t-il, une race amphibie; on n'y distingue pas un pouce de terre sèche : une partie très nombreuse de la population vit dans les eaux, une autre dans l'air.

Lorsque Pallas visita Tcherkask en 1793, il le trouva en voie d'accroissement. Quelques maisons de pierre s'étaient élevées, et les onze stanitza dont la ville était composée renfermaient de 15 à 20 000 habitants.

Aujourd'hui que le siége du gouvernement a été transféré ailleurs, Tcherkask n'est plus qu'une capitale déchue, dont la ruine s'est accomplie bien promptement, puisque la fondation de sa rivale ne remonte qu'au 18 mai 1805. Quelques bouquets d'arbres et d'assez belles prairies en rendent les abords agréables du côté de la plaine. Mais ses rues désertes, et le mauvais état de la plupart de ses maisons lui donnent un aspect fort triste. Notre premier soin en y arrivant fut de courir au fleuve, dont le cours majestueux s'étend le long de la ville. Nous saluâmes cet antique Tanaïs, dont le nom réveille de si imposants souvenirs, et nous nous y plongeâmes les mains et la figure. Aussi loin que la vue peut s'étendre au-delà, on n'apercevait que des plaines immenses et incultes. Pallas dit que, par un temps serein, on peut distinguer de Tcherkask les montagnes septentrionales antérieures au Caucase, et parfois même, confusément, les sommets neigeux qui se rattachent à la chaîne principale : mais le ciel s'était couvert, et nous ne vîmes à l'horizon aucun indice de montagnes. Le Don offrait un spectacle assez animé : des barques à voiles chargées de vin, de melons, de pastèques, de céréales et de bois, le sillonnaient en sens différents. Sur la rive est établi le bazar ou marché, où règne aussi quelque mouvement; mais quand on rentre dans l'intérieur de la ville, on n'en aperçoit pas plus que dans une stanitza ordinaire. La population peu nombreuse, que la célébration des offices du dimanche avait réunie dans les églises, se dispersa silencieusement, en nous offrant le spectacle tranché des anciens costumes nationaux, moins altérés là que partout ailleurs; et nous pûmes parcourir les rues de la ville sans y rencontrer de curieux importuns.

La plupart de ces rues sont sinueuses et étroites, entrecoupées à chaque instant par les ponts de bois dont parle Clarke. Dans les cours des maisons encore habitées on voit autant de bateaux pour le temps de l'inondation que de traîneaux pour les gelées. Au-dessus de chaque porte est fixé un écriteau qui indique par un symbole parlant le secours que le maître doit porter en cas d'incendie : c'est un seau, une hache, une échelle, ou une corde, etc. Ce simple détail d'organisation intérieure prouve que nous aurions parfois d'assez bons exemples à prendre chez les Kosaks. Du reste, le danger des incendies pour des villes bâties en bois, rend la prévoyance indispensable. En 1744, Tcherkask fut entièrement réduit en cendres.

Les six ou sept églises qui y subsistent encore, sont de différents genres d'architecture. La plus grande et la plus remarquable rappelle par son dôme et par sa forme générale celles que l'on adopta en France, à partir de Louis XIV, en imitation de l'Italie. Une autre porte ces nombreux clochetons en forme de turbans, dont l'origine est essentiellement orientale; dans la plupart, il n'y a aucune homogénéité de style. Les réminiscences les plus disparates y figurent, et des ornements dans le goût Pompadour s'y voient à côté de dispositions dont les unes rappelleraient la renaissance, et d'autres même l'époque romane, quoique le plus ancien de ces édifices ne remonte pas au-delà de Pierre-le-Grand.

Presque toutes les maisons en briques et en pierre sont d'une forme semblable à celle de nos habitations du temps de Louis XV. Abandonnées aujourd'hui par les riches qui les avaient fait élever, elles présentent pour la plupart un aspect aussi misérable que les constructions en bois.

Malgré la hauteur de l'inondation périodique dont les traces se dessinent distinctement sur tous les murs, il m'a semblé qu'avec des travaux bien dirigés les Kosaks auraient pu s'en préserver, ou du moins en diminuer les inconvénients, en donnant partout aux eaux un écoulement facile. Ils ont quitté les bords d'un fleuve qui aurait été, pour les habitants intelligents d'une grande ville, une source intarissable de richesses, et ils ont relégué leur nouvelle capitale sur un coteau inaccessible. Ce changement contraste de la manière la plus frappante avec celui qui a eu lieu pour la monarchie entière, lorsque Pierre-le-Grand renonça à une ancienne et riche capitale pour en établir une nouvelle au milieu des marais presque inabordables de l'Ingrie. Quels qu'en aient été les motifs réels, il a été plus désastreux encore pour le vieux Tcherkask, toute proportion gardée, qu'il ne le fut autrefois pour Moscou. Aujourd'hui les batteries qui commandaient le cours du fleuve sont détruites, et sur les remparts ruinés nous n'avons aperçu qu'une vieille pièce de fonte sans affût et hors de service.

Les Tatars. — On chercherait en vain à Staro-Tcherkask les Tatars mahométans que Pallas y vit, et qu'il regarde comme les plus anciens habitants du pays. Ils ont suivi les Kosaks dans leur émigration, et, quittant les bords du Don, ils ont été s'établir à peu de distance de Novo-Tcherkask, dans un village qui porte le nom de *Tatarskaïa-Stanitza.* Nous allâmes visiter ce village, tout composé de maisons en bois, et d'un aspect fort misérable, qui contraste avec l'air de propreté des habitations de la capitale. Nous le parcourûmes rapidement en drojki, et nous n'aperçûmes que peu d'habitants; les hommes, enveloppés comme les Russes dans de longues robes en drap gris; les femmes, la tête voilée avec une mantille blanche, portant de longs jupons que recouvre une tunique plus courte, ouverte par devant et de couleur différente. Nous fûmes introduits dans la mosquée par un des principaux personnages du lieu, bon vieillard dont la figure offrait une ressemblance frappante avec le type que reproduisent si souvent les modelages en porcelaine de Chine. Cette mosquée ne se distingue des autres maisons, à l'extérieur, que par ses plus fortes dimensions, et par un petit écriteau de papier collé à la porte, et sur lequel sont inscrits en langue tatare des versets du Coran. A l'intérieur, c'est une espèce de grange, sans ornements, sans symboles religieux. Nous y remarquâmes cependant une particularité curieuse qui peint l'esprit de conservation et d'immobilité de cette peuplade qui, au milieu des Slaves chrétiens, a conservé sans altération la religion de ses pères. Lorsque l'on abandonna Staro-Tcherkask, on transporta pièce par pièce, et on reconstruisit sur l'emplacement du nouveau village cette mosquée qui existait dans l'ancienne capitale. Le scrupule pour le maintien des formes de l'édifice sacré fut tel, que l'on rétablit à l'intérieur une galerie élevée, dans laquelle on s'assemblait ordinairement lorsque les débordements du Don envahissaient l'étage inférieur, et qui devenait pourtant d'une complète inutilité. Cet étage supérieur, où l'on ne monte jamais, subsistera aussi long-temps que la mosquée entière.

Enfin, le 28 septembre, après avoir poussé ma course, presque sans interruption depuis cinq mois, toujours vers l'Orient, je quittai la capitale des Kosaks, et je marchai vers la direction opposée. Ce fut avec une inexprimable joie que je saluai cet Occident où, par la pensée, j'entrevoyais mon pays. J'avais encore bien des déserts à franchir, bien des fatigues et des misères à supporter; mais du moins chaque pas me rapprochait de la France, où je revenais avec des souvenirs que le temps ne saurait effacer.

Les battus paient l'amende. — Ce proverbe est fort ancien, et fait allusion à un article de la *Coutume de Lorris,* relativement aux duels. Après toutes les dispositions nécessaires pour régulariser ce mode de procédure grossière, concession faite par la jurisprudence à la barbarie de l'époque, la *Coutume* ajoute que les ôtages de celui des deux combattants qui sera vaincu paieront *cent douze sols.* De là vint tout naturellement ce vieux dicton:

C'est un proverbe et commun dis
Qu'en la Coustume de Lorris,
Quoiqu'on ait juste demande,
Le battu paie l'amende.

Adorateurs de Xaca. — Ils forment une des trois principales sectes du Japon. Ils vivent en communauté; se lèvent à minuit pour chanter des hymnes; s'assemblent tous les soirs pour écouter le discours que leur supérieur leur fait sur quelque sujet de morale, puis leur donne des points à méditer. Quelquefois il leur représente un homme mourant, et leur rapporte les reproches que le corps et l'âme se font mutuellement en ce dernier moment. La méditation dure une heure. Quand elle est finie, chacun rend compte au supérieur des pensées qui lui sont venues dans l'esprit et des résolutions qu'il a prises. *Journal des savants.*

EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE.

(Voyez, sur l'exposition de 1834, t. II, p. 138.)

C'est aux Champs-Elysées, dans l'espace désigné sous le nom de carré Marigny, que s'élève l'édifice où sont exposés cette année les produits de l'industrie française. Les richesses de l'intérieur s'annoncent à l'extérieur par un dallage en mosaïque d'asphaltes. Des inscriptions placées au-dessus des portes indiquent la destination de chaque partie des bâtiments. Quatre côtés forment quatre divisions ayant des attributions distinctes.

Dans la vaste salle qui règne au nord, sur tout le prolongement de la façade principale, on remarque des meubles, des marqueteries, de riches billards, des glaces de dimensions gigantesques, des stores où se déroulent avec leurs vives couleurs et leur lumière magique les plus beaux paysages de la Suisse et de l'Italie. A l'extrémité de cette salle, on voit de petits plans en relief des antiquités romaines que possède la partie méridionale de notre belle France: l'arc de triomphe d'Orange, le pont du Gard, le cirque d'Orange, l'amphithéâtre d'Arles, la Maison-Carrée de Nîmes, les bains d'Auguste, les Arènes. Les dégradations, la couleur imprimée à la pierre par le temps, tout a été rendu avec une vérité et une intelligence des beautés de l'antiquité qu'on ne saurait trop louer.

Quatre salles perpendiculaires à celle dont nous venons de parler, renferment les merveilles de la sellerie, de riches harnais tout couverts d'or et d'argent; les parfums les plus exquis; la poterie, à laquelle la mode a su donner les formes les plus gracieuses et les plus variées; les fleurs artificielles, qui semblent des tributs des horticulteurs de l'univers entier. L'orfévrerie a mis en dépôt ses ciselures, ses pierreries fines, des bouquets de diamants qui scintillent et éblouissent la vue. Toutes les villes manufacturières de la France sont représentées par leurs produits: Reims, Sedan, Elbeuf, Louviers, Darnetal, Lisieux, Lodève, Albi, Carcassonne, par leurs draps; l'Alsace, Rouen, Troyes, Cholet, Roanne, Saint-Quentin, par leurs cotonnades; Lille, Laval, Mayenne, Valenciennes, par leurs toiles; Arras, Caen, Bayeux, Alençon, Cambray, par leurs dentelles; Saint-

Etienne, par ses armes; Lyon, la reine de nos cités industrieuses, par ses soieries, ses tissus, qui font envie à toute l'Europe.

La librairie et l'imprimerie occupent aussi dignement leur place. L'époque où l'on citait la Henriade qui fut présentée au roi Louis XVIII comme la dernière limite que pût atteindre l'art typographique est déjà bien loin de nous par les années et par les progrès que nous avons faits. Nous avons vu des ouvrages qui exciteront l'admiration : le choix des auteurs, l'élégance et la perfection des caractères, les illustrations dues au crayon de nos meilleurs artites, tout concourt à plaire aux regards et à satisfaire le goût; de l'avis des étrangers eux-mêmes, l'imprimerie française n'a plus aujourd'hui de rivalité à redouter.

De ces quatre salles perpendiculaires à la première, la plus curieuse est celle qui est consacrée à la mécanique. On aperçoit en entrant un beau buste en marbre blanc qui reproduit les traits du célèbre Vaucanson, voué dès sa plus tendre enfance à l'étude de la mécanique (voy. 1833, p. 159 et 296, ses deux automates et son portrait). Cet homme extraordinaire, après avoir doté l'industrie d'une foule de machines utiles, s'occupait encore dans les dernières années de sa vie à faire exécuter la machine pour composer sa chaîne sans fin. On ne peut se rappeler sans émotion cette recommandation qu'il faisait aux ouvriers quelque temps avant sa mort : « Ne perdez pas de temps, » mes amis; je ne vivrai peut-être pas assez long-temps » pour expliquer toute mon idée. » Cette idée, en effet, demeurée incomplète (au point de vue où la concevait Vaucanson), a laissé une lacune immense dans la mécanique. Parmi les machines exposées dans cette pièce, affectée en quelque sorte à la partie scientifique de l'exposition, nous citerons les métiers à la Jacquard; les machines à tondre les draps, qui permettent d'employer à la fabrication des draps de luxe la deuxième qualité de nos laines indigènes; les devideuses; les cylindres à impression, qui assurent à nos toiles et cotonnades une préférence sur tous les marchés de l'Europe; le levigateur de M. Pelletan, et autres beaux appareils destinés à venir en aide à l'industrie du sucre indigène, sur laquelle la France fonde de si grandes espérances; le modèle d'un phare à lentille, dû à notre savant Arago

(Vue extérieure des salles de l'exposition des produits de l'industrie, aux Champs-Élysées, carré Marigny.)

Dans une salle adossée au prolongement de la façade sud, on remarque de riches vitraux de couleur; des orgues, des pianos de toutes les formes, de toutes les dimensions; des cristaux, des cylindres, des cornues destinées aux expériences de chimie et de physique, et une multitude d'objets divers, connus dans l'industrie et dans le monde entier sous le nom d'articles de Paris. Enfin, dans une salle intermédiaire, placée en quelque sorte dans la cour de l'édifice, se trouvent réunis les machines locomotives, les instruments aratoires, ces auxiliaires puissants de l'agriculture; dans le voisinage des charrues, des herses, des rouleaux, des machines à battre, invention merveilleuse d'Andrew Meikle, sont venus prendre place les plans des magnaneries, où l'on élève les vers à soie; les ruches où les abeilles laborieuses distillent leur miel; les moulins destinés à convertir les grains en farine. Là se trouvent aussi réunis les pompes et appareils à incendie; les scieries; les divers systèmes de machines mises en mouvement par les trois agents que la Providence a placés sous la domination de l'homme : l'eau, la vapeur, et le vent. Ajoutez à cette nomenclature de nombreux appareils culinaires; des pièces en fer de toutes formes et de toutes dimensions; des modèles de toitures et de charpentes d'une hardiesse, d'une légèreté et d'une solidité extraordinaires.

L'exposition de 1839 atteste les ressources immenses que possède la nation, et les progrès rapides qu'elle ne cesse d'accomplir malgré son labeur politique. Avant Louis XIV, la Hollande nous fournissait les toiles; l'Italie les étoffes de soie, l'Allemagne les armes et les instruments d'agriculture, l'Angleterre la bonneterie, Venise les glaces, la Saxe les porcelaines, le Brabant les dentelles, l'Espagne les draps. Aujourd'hui tous ces pays sont tributaires de la France. Les arts sont venus au secours de notre industrie; désormais le cercle du possible s'agrandit de manière à restreindre chaque jour celui des obstacles considérés jusqu'ici comme insurmontables. Les Egyptiens et les Chinois, peuples essentiellement industrieux, ont consacré des siècles à la recherche de silos destinés à la conservation des grains. Tacite parle avec éloge du système adopté par les Romains, qui consistait à confier les grains aux entrailles de la terre: on connaît tous les inconvénients attachés à cette méthode. Un Français vient de résoudre la difficulté par l'invention du « grenier mobile. »

La fonte, jusqu'ici rebelle aux désirs de l'art, s'offre à l'exposition sous la forme de charmants petits bustes, de gracieuses statuettes; l'argile présente l'imitation la plus parfaite des pierres antiques; la pierre elle-même, au moyen d'une taille particulière, est venue soutenir la comparaison avec les plus beaux marbres, qui, à leur tour, se recommandent à notre admiration. Nous avons vu à l'exposition des colonnes de plus de 10 pieds de haut, de plus de 15 pouces de diamètre, tirées du bloc en soixante-quinze heures, façonnées au tour, comme s'il s'agissait de petites baguettes en bois destinées à des jeux d'enfants.

Dans ce premier article, nous avons voulu donner un aperçu général de l'exposition. Il nous restera à publier quelques détails sur les objets dont la description peut entrer naturellement dans le cadre de notre recueil.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA COMPAGNIE DES MARCHANDS DE POISSONS,
A LONDRES.

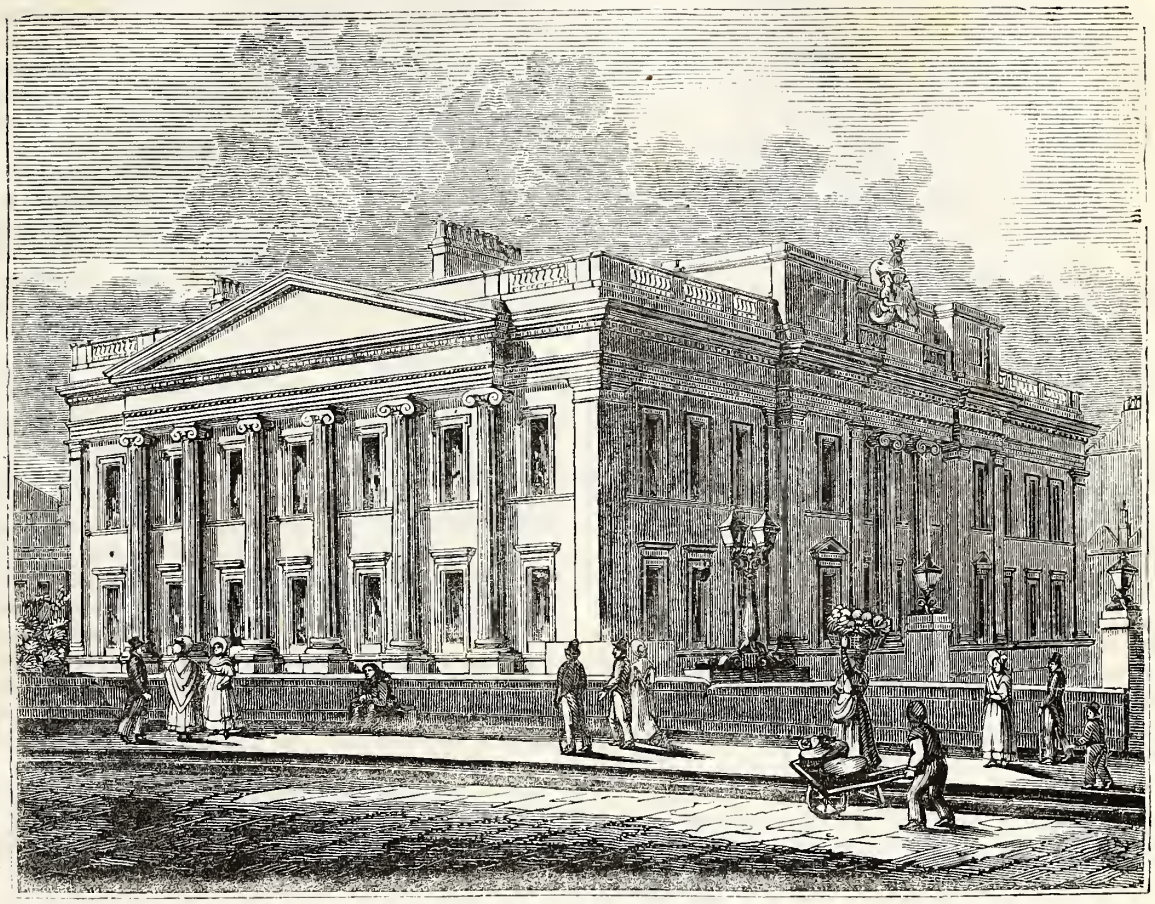

(La Fondique des Poissonniers, à Londres.)

Pour juger à quel degré l'industrie est honorée en Angleterre, il suffit à l'étranger qui parcourt les rues de la capitale de jeter les regards autour de lui. Les édifices consacrés au commerce, les maisons communes des marchands, y ont un air de grandeur qu'on ne donne dans la plupart des autres pays qu'aux temples, aux musées, ou aux demeures des souverains. Quel Français ou quel Italien devinerait, par exemple, à la première vue, la destination du beau monument dont nous reproduisons deux côtés. Il faut dire, à la vérité, qu'à Londres la compagnie des marchands de poissons a une importance considérable. Dans l'origine, on distinguait deux compagnies, celle des marchands de poissons salés (salt-fishmongers), et celle des marchands de poissons desséchés (stoch-fishmongers); elles ont été réunies sous le règne de Henri VIII, en 1536. Avant la réforme, la vente du poisson était plus productive qu'elle ne l'a été depuis. Le catholicisme, en perdant sa prédominance, entraîna une décroissance sensible dans le commerce de la poissonnerie, ressource presque unique du carême et des jours maigres. L'activité maritime eut aussi à en souffrir. Les ports de mer élevèrent des plaintes. Le mal fut si généralement senti que l'on avisa aux moyens de rétablir, à l'aide de la loi, les anciennes prescriptions de l'Eglise. Un acte curieux, émané du parlement pendant le règne d'Elisabeth, en 1563, défend à tous les citoyens de manger de la viande les vendredi et samedi, sous peine d'une amende de 3 livres sterling, sauf les cas de maladie dont on devra justifier, ou d'autres motifs légitimes de dispense. Les dispenses sont taxées de la manière suivante, pour un pair d'Angleterre, 1 livre 6 sous 8 deniers; pour un chevalier et sa femme, 13 sous 4 deniers; pour tout autre citoyen, 6 sous 8 deniers. Le produit des dispenses est destiné au soulagement de la classe pauvre. Au reste le bœuf est interdit même à ceux qui paient ces taxes. A la suite de cet acte, un article explique en termes formels que ces mesures ne sont prises que dans un intérêt purement civil, et des punitions sévères sont prononcés contre quiconque osera prêcher, enseigner, écrire ou dire publiquement que la prohibition de la viande a été inspirée par aucun motif religieux. Vingt-deux ans plus tard, la défense fut limitée aux samedis. Insensiblement l'édit tomba en désuétude. Mais, soit habitude d'obéir à la loi, soit plus naturellement le goût national, le poisson est encore aujourd'hui à Londres un des mets les plus ordinaires à la table du riche comme à celle du pauvre.

L'ancienne maison commune des poissonniers fut consumée par le grand incendie de 1666. Peu d'années après, on en éleva une autre sur le même emplacement, d'après les dessins du célèbre architecte de Saint-Paul, Christophe Wren. Enfin, celle qui existe aujourd'hui fut bâtie plus tard à peu de distance, entre le fleuve et Thames-street, près du nouveau pont de Londres. L'intérieur du bâtiment, divisé en plusieurs étages, est occupé dans la partie inférieure par les magasins et les boutiques, et dans la partie supérieure par les bureaux et les salles réservées aux réunions de la compagnie. Le revêtement extérieur est en pierre de Portland. Sur la façade qui regarde la Tamise règne une colonnade de granite; au-dessus est une terrasse. Deux autres côtés du bâtiment sont également décorés, mais dans un goût différent, ce qui est un défaut suivant quelques artistes, un avantage suivant beaucoup d'autres.

FABRE,

OU L'HONNÊTE CRIMINEL.

Après la révocation de l'édit de Nantes, les huguenots, chassés de leurs temples, transportèrent dans les champs le léger matériel de leur culte, et donnèrent le nom de *désert* aux lieux écartés qui leur servaient de sanctuaire. Le 1er janvier 1736, Jean Fabre, né à Nîmes en 1717, se rendit avec son père au désert, où se trouvaient déjà quelques réformés de cette ville. Tout-à-coup un détachement de troupes envoyé à leur poursuite se présente : tous cherchent le salut dans la fuite. Les premiers moments de cette terreur panique passés, Fabre regarde autour de lui et n'aperçoit pas son vieux père; il rétrograde vers le lieu de la scène, et le voyant aux prises avec les soldats, il se jette à leurs genoux, les supplie de pardonner au vieillard, et leur offre de se charger lui-même des chaînes qu'on lui prépare.

Touché du dévouement de Fabre, le commandant du détachement consent à l'échange, et Fabre est traduit à Montpellier devant le duc de Mirepoix, commandant en chef la province de Languedoc. C'était une bien pénible tâche pour le duc que d'envoyer aux galères un homme qu'un acte héroïque recommandait à sa bienveillance; et pour mettre à l'abri sa conscience, sollicitée en même temps par le sentiment du devoir et celui de l'humanité, il offre à Fabre de lui rendre la liberté, si le ministre Paul Rabaut consent à sortir du royaume. Mais Fabre, aussi bon huguenot que bon fils, ne sacrifia pas moins à sa foi qu'à son père; et le voilà endossant la livrée du crime pour prendre sa place dans la sentine impure de la France, au bagne de Toulon.

Là, de nouvelles épreuves attendent le vertueux forçat; car M. le comte de Saint-Florentin, alors ministre de Louis XV, donne les ordres les plus sévères contre lui, et menace d'une disgrâce ceux des officiers de la marine qui s'étaient empressés d'adoucir le sort de ce malheureux.

Le duc de Choiseul, ministre de la marine, est enfin instruit de l'histoire de Fabre, et, ne partageant pas la prévention de son collègue, il s'empresse de présenter sa grâce à la signature du roi.

Ce fut le 21 mai 1762, et après avoir passé plus de six ans au bagne, que Fabre fut rendu à sa famille. Son père en éprouva une joie si vive, qu'il en mourut quelques jours après.

Le mauvais vouloir de M. de Saint-Florentin poursuivit Fabre jusqu'après sa libération ; car ce ne fut que quelques années après que ce dernier obtint sa réhabilitation par l'intervention de M. le prince de Beauvais, qui, lassé des refus du ministre, mit lui-même sous les yeux du roi les preuves authentiques du dévouement de Fabre, et le fit ainsi réintégrer dans tous ses droits. Dans cet intervalle, Fabre se maria avec une de ses parentes qu'il était sur le point d'épouser au moment de son entrée au bagne, et qui, fidèle à l'homme qu'elle aimait, rejeta toutes les propositions qui lui furent faites en son absence, et n'hésita pas à s'unir à lui avant qu'il eût repris son rang dans la société.

Sur l'indication que Marmontel en avait donnée dans sa *Poétique*, Fenouillot de Falbaire fit, en 1767, des malheurs de Fabre le sujet de son premier ouvrage, *l'Honnête criminel*, drame en cinq actes et en vers. Joué d'abord chez madame la duchesse de Villeroi, ce drame fut représenté ensuite à Versailles en 1778, à Paris en 1790, et bientôt après dans toute la France; traduit même en italien, en hollandais et en allemand, il obtint un triomphe presque universel. Ayant appris plus tard que le héros de son drame existait encore, Falbaire lui écrivit pour recevoir de lui-même des renseignements exacts, que Fabre lui donna en effet dans une lettre jointe à l'édition de 1767. On a prétendu que ce poëte dramatique ne fut pas étranger à l'entière réhabilitation de son héros.

Le comte de Saint-Florentin arrêta les représentations du drame de Falbaire; il empêcha en même temps le développement d'une souscription de 100 000 livres proposée en faveur de Fabre.

Plus tard, la duchesse de Grammont, sœur du duc de Choiseul, ayant prié son frère de le dédommager de la persécution dont son collègue l'avait accablé, Fabre reçut de ce ministre une invitation de se rendre à Paris. Mais le surlendemain de son arrivée, une intrigue de cour précipita M. de Choiseul de sa haute position, et ainsi fut perdu pour Fabre tout le fruit d'un voyage commencé sous de si favorables auspices.

De retour à Ganges, qu'il habitait depuis son mariage, il chercha dans le commerce et les revenus de son patrimoine les ressources nécessaires au soutien de sa famille. Après la mort de sa femme, il se retira auprès de son fils aîné, à Cette, où il mourut le 31 mai 1797, à l'âge de quatre-vingts ans.

Jeu de Dames à Alger. — De tous les jeux connus à Alger, le jeu de dames est le plus usité. Les Arabes ne sont joueurs que pour passer le temps, et non pour l'appât du gain; car le bénéfice de nombreuses victoires se réduit le plus souvent à une tasse de café d'un sou. Quelquefois on attache, pendant le jeu, une branche d'asperge ou d'arbre au turban du vaincu, comme chez nous les soldats, au jeu de la drogue, enfourchent leur nez avec une épingle de blanchisseuse. Leur manière de jouer aux dames est la même que la nôtre, à l'exception qu'ils ne prennent pas les pions en arrière.

Voyage pittoresque dans la régence d'Alger.

ASTRONOMIE.

(Voyez 1838, p. 306 et 387.)

MOYENS FONDAMENTAUX DE L'OBSERVATION. — NIVEAU. — FIL A PLOMB.

En toutes choses, nous ne pouvons connaître ce qui est variable, mobile, irrégulier, que par comparaison avec ce qui est régulier, stable, permanent. — Un premier coup d'œil nous fait voir tout le ciel en mouvement, au lieu que le sol qui nous porte semble immobile. Emparons-nous donc de cette immobilité réelle, ou seulement apparente, des objets terrestres, afin de lui comparer le mouvement des astres. — Mais d'abord, qu'y a-t-il autour de nous que nous puissions regarder comme vraiment immobile? Les arbres changent de forme, périssent et disparaissent; les édifices les plus solides éprouvent des dégradations continuelles, et les grandes lignes qui accusent à l'horizon les accidents du sol ne sont pas à l'abri elles-mêmes de toute altération. Sans doute ces divers objets ont pu servir dans l'origine, et ils peuvent encore nous servir à nous-mêmes de repères très utiles pour une première appréciation des phénomènes. Cependant leur fixité n'est point assez réelle, ni surtout assez durable pour procurer à la science des fondements assurés. Il faut, pour que la science ne soit pas à refaire à chaque génération nouvelle, pour qu'elle puisse au contraire se développer sans cesse, il faut lui trouver des bases aussi durables que l'humanité elle-même; il faut, dis-je, trouver pour l'observation astronomique des repères qui soient particuliers à chaque lieu, et qui en même temps soient liés de telle sorte à la constitution totale du globe terrestre, qu'on puisse toujours les retrouver identiques à eux-mêmes, aussi long-temps du moins que cette constitution ne sera pas troublée.

De tels moyens nous sont donnés dans la permanence du *niveau* des eaux tranquilles, et dans la direction non moins invariable du *fil à plomb*. Ces directions constantes et toujours faciles à retrouver nous permettront en effet de

rectifier à chaque instant les repères que nous aurons une fois choisis, et de rétablir toujours les instruments de nos observations dans leur position primitive. Mais quelques mots ne seront pas déplacés ici sur la cause de cette permanence du *niveau* et du *fil à plomb*.

Tous les corps voisins de la surface de la terre sont sollicités par une force dont l'effet constant est de les faire *peser* sur leurs appuis lorsqu'ils sont soutenus, et les faire *tomber* avec une vitesse accélérée aussitôt qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes. Cette force, quelle que soit sa nature, est ce qu'on appelle la *pesanteur*. — Si un fil bien flexible portant à l'une de ses extrémités un corps pesant, une balle de plomb, par exemple, est attaché par son autre extrémité à un point fixe, un pareil fil se tendra ; de plus, il ne pourra demeurer en repos que dans la situation unique où sa direction coïncidera avec celle de la pesanteur, c'est-à-dire avec la direction du *poids* ou de la *chute des corps*. — Examinons aussi l'effet de la pesanteur sur une masse liquide, c'est-à-dire sur une masse dont toutes les parties sont parfaitement mobiles les unes à l'égard des autres, quoique d'ailleurs elles ne laissent entre elles aucune solution de continuité, car telle est la constitution des corps à l'état liquide. Une pareille masse soumise, comme nous le supposons, à la seule pesanteur, ne peut demeurer en repos qu'autant que chacune de ses parties est soutenue par toutes celles qui lui sont contiguës ; et pour cela il faut que la surface supérieure ne présente nulle part une inclinaison quelconque à l'égard de la pesanteur. Autrement les molécules les plus élevées ne seraient pas soutenues ; elles glisseraient sur les molécules moins élevées. On se rendra parfaitement compte de ce résultat si on observe les effets de la pesanteur sur des masses, non pas liquides, mais dont les parties soient seulement désaggrégées, comme une terre meuble ou un sable plus ou moins fin. De telles masses abandonnées à elles-mêmes *s'éboulent*, c'est-à-dire qu'elles présentent sur leurs côtés des *talus* dont la direction est d'autant plus inclinée à la direction de la chute des corps que leurs parties acquièrent une plus grande fluidité. Tant que ces parties ont entre elles une certaine adhérence, tant qu'elles éprouvent dans leur déplacement mutuel un certain frottement, il existe toujours, quelque faible qu'elle soit, une certaine inclinaison sous laquelle cette adhérence et ce frottement suffisent pour maintenir le talus, c'est-à-dire pour empêcher les molécules placées à la partie supérieure de glisser sur les molécules inférieures. Mais comme la fluidité est parfaite dans les liquides, le talus y est nul, c'est-à-dire que toutes les parties de la surface supérieure forment un plan continu dont la direction est perpendiculaire à celle de la pesanteur *.

De ces conditions de l'équilibre du fil à plomb et de l'équilibre des masses liquides, il résulte deux conséquences évidentes.

La première conséquence est que la direction du fil à plomb, comme représentant celle de la pesanteur, doit être en chaque lieu perpendiculaire à la surface des eaux tranquilles, et en général à tout plan qui aura été dressé à l'aide du niveau. C'est ce qu'il est facile de vérifier par la considération que si le fil à plomb était incliné, quelque peu que ce fût, à la surface des eaux tranquilles, on verrait ce fil former, avec l'image qu'en donne la réflexion, un certain coude, un angle, relatif à cette inclinaison. Cependant, de quelque côté qu'on se place, on voit l'image du fil réfléchie par la surface de l'eau former le prolongement rigoureux du fil lui-même.

L'autre conséquence est que le fil à plomb et le niveau des eaux tranquilles auront en chaque lieu une situation constante, si la pesanteur elle-même conserve toujours en chaque lieu une direction immuable. Or, que la chute des graves conserve toujours en un même lieu absolument la même direction, c'est un fait qu'il faut accepter ici et ériger en principe, quoique sa démonstration ne nous soit pas encore acquise. Plus tard nous verrons que la direction de la pesanteur est liée à la constitution totale du globe ; et comme cette constitution, dès avant les temps historiques, se trouve arrivée à un état de parfait équilibre, il s'ensuit que la direction de la pesanteur est invariable, et par suite celles aussi du fil à plomb et du niveau des eaux tranquilles.

Nous avons dit que la surface des eaux tranquilles est plane, mais cela doit s'entendre d'une surface dont l'étendue est limitée ; autrement, et par exemple si la surface des eaux que l'on considère a des dimensions comparables à celles de la terre, on y aperçoit une courbure sensible, résultant de la forme générale du globe terrestre. C'est pour cela que du rivage de la mer on commence à voir à l'horizon les parties supérieures de la mâture d'un vaisseau, avant que le corps même du vaisseau soit visible, ce qui n'aurait pas lieu évidemment si la surface de la mer, abstraction faite de l'irrégularité des vagues, était plane dans toute son étendue. Mais il n'en est pas moins vrai que, dans les limites toujours très circonscrites d'un observatoire, la surface des eaux est réellement plane ; et il est vrai aussi d'une manière absolue que le fil à plomb est en chaque lieu perpendiculaire à cette surface. Seulement, comme la direction de la surface de l'eau change d'un lieu à l'autre, il en est de même de celle du fil à plomb.

Si on conçoit que le plan déterminé en chaque lieu par la surface des eaux tranquilles soit prolongé de toutes parts jusqu'à la rencontre de la voûte céleste, on aura l'idée de ce que les astronomes appellent l'*horizon sensible*. Un plan mené par le centre de la terre parallèlement à l'horizon sensible d'un lieu en détermine l'*horizon rationnel*, et on verra qu'en raison du grand éloignement des étoiles ces deux plans se confondent sensiblement en un seul, qui est l'*horizon astronomique*. Ce qu'on appelle vulgairement horizon, c'est-à-dire la limite irrégulière où s'arrête la partie visible de la surface terrestre, reçoit le nom d'*horizon naturel*, qu'il ne faut pas confondre avec la conception purement idéale de l'horizon astronomique. Dans tous les pays plats, et à plus forte raison au-dessus de la mer, l'horizon naturel est toujours au-dessous de l'horizon astronomique, et cela d'une quantité qui dépend de l'élévation de l'observateur lui-même au-dessus du sol. On place les observatoires sur de hauts édifices précisément pour que la vue se puisse étendre sans obstacles tout autour de l'horizon astronomique.

On appelle *verticale* la ligne perpendiculaire à l'horizon ; c'est donc une ligne qui coïncide avec la direction de la pesanteur, ou, ce qui est la même chose, avec le fil à plomb. La verticale prolongée de part et d'autre jusqu'à la voûte céleste la rencontre en deux points, dont le supérieur porte le nom de *zénith* *. — Chaque lieu a donc son horizon, sa verticale, son zénith, et ce sont là ces repères fixes dont nous avions besoin, et qu'on pourra toujours retrouver à l'aide du fil à plomb et du niveau. Bientôt nous apprendrons à construire sur l'horizon et hors même de ce plan certaines lignes dont la situation n'est pas moins invariable que celle de l'horizon lui-même ou de la verticale, et qui nous fourniront de nouveaux repères, également très utiles. Mais dès ce moment, il convient de se rendre compte de la marche à suivre pour comparer la situation variable des astres avec ce plan et ces lignes immobiles.

Quand il s'agit de déterminer la situation de plusieurs objets accessibles, on y parvient en mesurant leurs distan-

* Une ligne est dite *perpendiculaire* à une autre ligne lorsqu'elle ne penche sur elle d'un côté ni d'autre. Pareillement on dit qu'une ligne est perpendiculaire à un plan lorsqu'elle ne penche d'aucun côté sur ce plan.

* Le zénith est précisément au-dessus de l'observateur ; on appelle nadir l'autre point, celui qui est situé sous ses pieds, et par conséquent dans une partie toujours invisible de la sphère céleste.

ces à certains objets accessibles aussi, mais essentiellement fixes, et dont la situation est bien connue. Le problème à résoudre ici est tout-à-fait différent : les objets qui nous occupent sont tout-à-fait inaccessibles; nous ne pouvons pas nous transporter d'un astre à un autre, ni mesurer directement la distance qui nous en sépare. — Afin de bien comprendre les conditions dans lesquelles l'astronome se trouve placé à cet égard, et par suite la nature des observations qu'il est appelé à faire, nous approfondirons le procédé que suit l'industrie humaine dans le premier cas que nous avons supposé, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de fixer la position de plusieurs objets accessibles.

LE RHINOCÉROS.

CHASSE AU RHINOCÉROS.

Le rhinocéros, de même que l'éléphant et l'hippopotame, est un lien qui rattache la création dont nous faisons partie à d'autres créations qui nous ont de long-temps précédés dans l'ordre chronologique : il rappelle comme eux l'époque des grands pachydermes dont les débris nombreux remplissent nos carrières. Il semble qu'en conservant jusqu'à nos jours quelques uns de ces colosses dans toute la plénitude de leur existence, la nature ait voulu faire preuve que ses ressources ne se sont point épuisées, que sa fécondité pourrait être la même, et que si, dans les créations actuelles, nous admirons plus de fini dans les détails, plus de développement dans les facultés intellectuelles, elle n'en est pas restée moins propre aux combinaisons grandioses de la matière.

Les rhinocéros, leurs mœurs, leur distribution sur le globe, et celle qu'affectent ceux de leurs débris qui se sont conservés à quelques pieds plus bas que la surface du sol que nous habitons, sont autant de sujets de méditations dignes d'occuper un naturaliste. Mais sous tous les autres rapports l'homme civilisé n'a point à leur demander de services, il n'a pas davantage à redouter leurs attaques. Retirés dans les déserts ou les forêts les plus reculées des contrées les moins habitées, ils y vivent de végétaux que nul autre animal ne leur dispute, et s'il en est que leur chair pourrait tenter comme pâture, aucun même parmi les plus puissants n'aurait de dents ni de griffes assez robustes pour percer l'impénétrable armure dont leur corps est revêtu; aucun ne triompherait de la défense acharnée que ces bêtes monstrueuses sauraient lui opposer; un petit nombre seulement pourraient leur échapper par la fuite.

Car ce n'est pas un des moindres sujets d'étonnement que l'on rencontre dans l'histoire des rhinocéros, que le récit que font de leur vitesse et de leur agilité les personnes qui ont été à même de les observer. S'ils sont irrités, ils vont renversant tout sur leur passage avec la furie d'un ouragan, avec l'irrésistible impétuosité d'un torrent. Le côté d'où leur est venue l'alarme, celui d'où est partie la balle qui les a blessés est aussi celui vers lequel ils s'élancent. Les chariots, ils les renversent, ou les entraînent avec eux dans leur course furieuse; les taillis et les arbres, ils les brisent, ils les écartent, et leur ennemi tomberait toujours victime de leur rage si la nature n'eût refusé à leurs yeux toute l'étendue de vision qu'elle a mise dans ceux d'une foule d'autres animaux.

Voici ce que raconte un voyageur qui a parcouru la pointe méridionale de l'Afrique : « Dans la matinée, nous avions à peine déharnaché nos bœufs et dessellé nos chevaux, qu'un gros rhinocéros passa à cinquante pas de notre chariot, probablement sans nous apercevoir; s'il nous eût vus, disaient les Hottentots, il n'aurait pas manqué de venir pour le moins renverser notre chariot. Il fuyait alors, comme je l'ai su après, deux chasseurs de notre compagnie qui le poursuivaient. Il était déjà loin de nous avant que nous eussions sorti nos fusils du chariot, en sorte que deux coups de feu que nous lui tirâmes n'eurent peut-être aucun effet. Nos chiens, qui d'abord le suivaient de fort près, formaient un contraste assez frappant avec la taille colossale de l'animal. Le rhinocéros, de son côté, ne paraissait pas faire la moindre attention à eux; il conservait un pas égal, en élevant un peu et baissant successivement la tête. Ce n'était qu'une espèce de pas, mais il était vif, et l'animal faisait du chemin; cependant lorsqu'il entendit le bruit des deux coups de feu il prit un galop très rapide et laissa en un instant les chiens fort loin derrière lui. Il me parut qu'un chasseur qui serait poursuivi par cet animal, fût-il monté sur le meilleur coursier, serait inévitablement perdu, et que les tours et détours qu'il pourrait faire pour le soustraire à la vue et au flair de l'animal ne le sauveraient pas. En cela, m'a-t-on dit, le rhinocéros ressemble à l'éléphant, court comme lui l'espace de plusieurs lieues sans s'arrêter à partir de l'endroit où il a été vivement chassé ou molesté de quelque autre manière.

» En revenant à notre chariot, nous rencontrâmes un rhinocéros femelle avec son petit. Ces animaux avaient été chassés de leur gîte, probablement par la fraîcheur du soir, et ils allaient paître durant la nuit. L'enfant était déjà gros comme un petit bœuf, quoique ses cornes fussent fort petites en comparaison de celles de sa mère. Il suivait tous ses mouvements, et semblait s'abandonner totalement à sa conduite. Je me serais volontiers arrêté pour voir de quelle manière l'animal fouit les racines, les mange, etc.; mais la nuit approchait, et il eût été trop dangereux de la passer seul avec mon Hottentot dans ces plaines si peuplées de lions et de rhinocéros, et n'ayant pas même de quoi allumer un feu. D'ailleurs le bruit assez retentissant que faisait l'équipage de nos deux chevaux avait déjà découvert notre présence aux deux rhinocéros, qui s'étaient arrêtés à écouter en remuant leurs oreilles, à l'entrée d'une vallée étroite par laquelle il nous fallait nécessairement passer si nous voulions rejoindre notre chariot avant la nuit. Dans cette situation critique, nous n'avions d'autre ressource que de faire feu sur eux, ou au moins de les forcer à s'éloigner en les effrayant. Nous prîmes le parti de les tirer, quoique nous eussions des armes trop petites, et que la charge qu'elles contenaient ne fût nullement proportionnée à la grosseur de la bête. Mon Hottentot n'avait qu'un fusil bon pour des oiseaux, et nous ajoutâmes à sa charge une balle de plomb. Le mien était chargé d'une balle d'étain, mais qui n'était pas à beaucoup près assez grosse pour un rhinocéros. Cependant nous mîmes pied à terre, et nous nous glissâmes en rampant derrière un buisson large et touffu qui, par sa grosseur et l'étendue de ses branchages, ressemblait à un grand arbre. Alors nous nous trouvâmes à seize pas tout au plus des rhinocéros.

» Mon fusil, qui avait à mon insu pris l'humidité la nuit précédente, fit entendre en partant une espèce de sifflement, et fit long feu. Au lieu de frapper la vieille femelle au cœur, où je l'ajustais, je ne la blessai, comme je l'ai vu depuis, qu'à l'angle postérieur de la mâchoire de dessous. Cependant le coup la fit renifler en baissant la partie antérieure de son corps et élevant le nez, comme pour découvrir au flair où était l'ennemi. Comme nous la tenions sous le vent, elle ne nous découvrit point; mais elle avança, et son petit la suivait, directement vers l'endroit où elle avait entendu du bruit, d'un pas lent, mesuré, et avec un air d'attention sérieuse. Elle semblait surtout en vouloir au buisson qui la séparait de nous. Alors le sang commença à nous monter au visage. Avec un seul rhinocéros, un chasseur passablement habile peut encore se hasarder à jouer à colin-maillard; mais ils étaient deux, et nous avions à craindre qu'en cherchant à éviter l'un nous n'allassions nous jeter sous les pieds de l'autre. Mon compagnon hottentot, qui avait fait quelque temps auparavant une pauvre figure en présence des Caffres, garda hardiment son poste, comme il

me l'avait promis, et ne fit feu que lorsque les animaux furent très près de nous. Tous deux alors prirent l'alarme, et se précipitant avec une violence extraordinaire, dépassèrent en un instant l'endroit où nous étions; alors le Hottentot fit un saut à travers le buisson, et moi je me sauvai par un des côtés.

» Les Hottentots qui étaient le plus au fait de cette chasse nous dirent après que nous aurions beaucoup mieux fait de tuer le jeune rhinocéros, sur lequel les petites balles auraient eu plus d'effet. Ils étaient persuadés que la mère serait restée jusqu'au lendemain matin près du corps de son petit, et qu'alors on eût pu y aller et la tuer aussi. Ils supposaient encore que le petit serait de même resté près du corps de sa mère si elle eût été tuée la première. »

Notre voyageur, comme on le voit ne désespérait pas de tuer les rhinocéros en les visant au cœur avec un fusil chargé même de balles assez faibles, ou au moins de leur faire assez de mal pour les forcer à la retraite. Leur peau ne serait donc pas aussi impénétrable aux coups que tant d'auteurs l'ont répété; mais il s'agit ici de l'espèce d'Afrique, dont la peau est plus molle que celle d'aucune autre espèce.

Pendant fort long-temps on n'a reconnu en Europe comme espèce certaine que celle des Indes, qui n'a qu'une seule corne, située sur le museau, et supportée par des os naseaux d'une épaisseur et d'une solidité que l'on ne rencontre dans aucun autre animal. Il est vrai que Pausanias cite l'espèce africaine à deux cornes, sous le nom de taureau d'Ethiopie; que des médailles de Dioclétien le représentaient avec une seconde corne sur le front, plus petite que

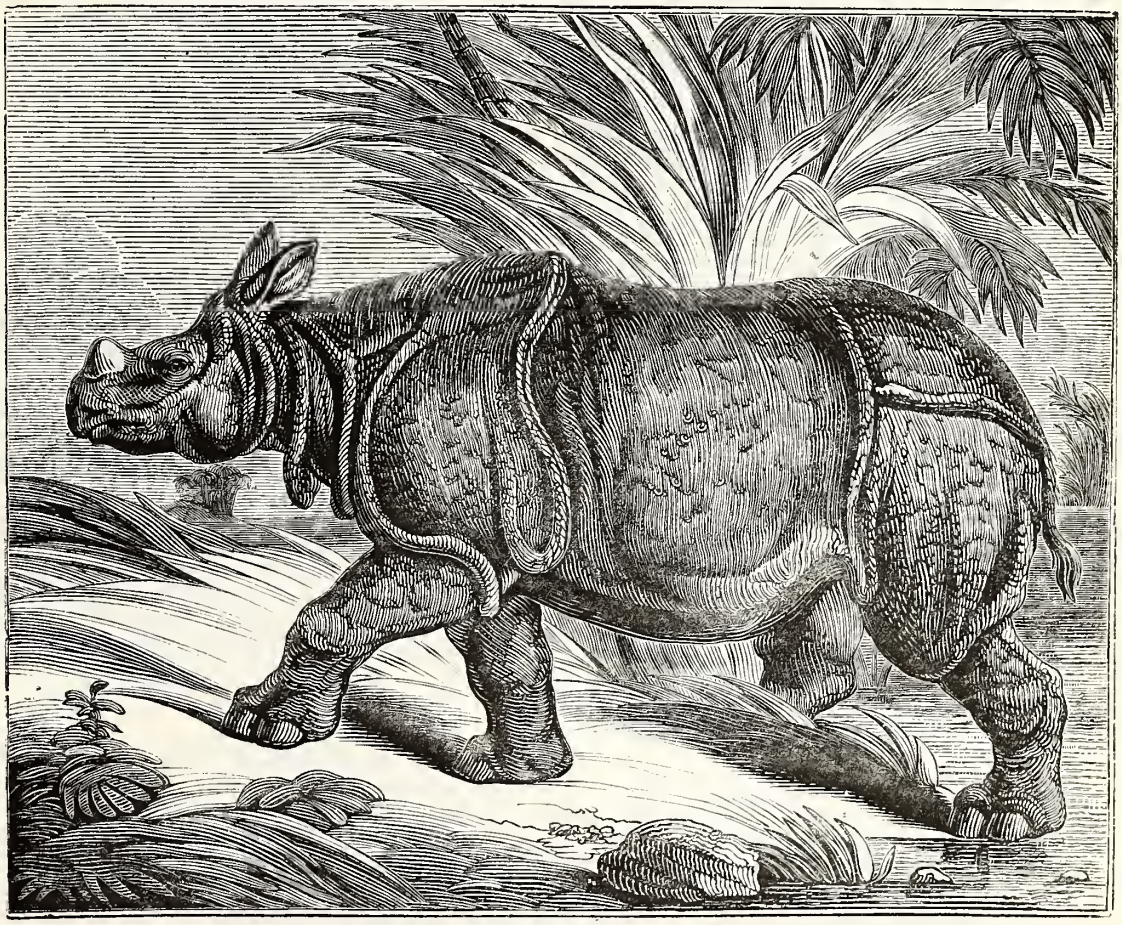

(Le Rhinocéros.)

la première; qu'Aldrovande en parle; et que Parson avança, dès la première moitié du siècle dernier, que c'étaient là deux espèces différentes : le doute des savants n'en persista pas moins, et Buffon regarda encore pendant long-temps l'existence d'une seconde corne comme une circonstance de trop peu de valeur pour établir une distinction spécifique. C'est qu'à cette époque peu de personnes avaient été à même de pouvoir faire la comparaison. Les Romains en firent venir quelques uns pour leurs combats du cirque; mais ils les tiraient des Indes en même temps que les éléphants; et c'est seulement en 1760 qu'un rhinocéros bicorne a été amené à la Ménagerie de Versailles, et que son existence comme espèce paraît avoir été définitivement reconnue.

On a vu peu de rhinocéros vivants en Europe, et la raison en est facile à concevoir. Par terre, ce sont de mauvais compagnons de voyage, d'un caractère intraitable, ne faisant œuvre de leurs jambes, et d'une inégalité d'humeur qui ne permettrait pas de songer à les transporter autrement que dans les cages les plus solides et les plus lourdes; ajoutez à cela leur propre poids, qui va jusqu'à cinq milliers. Par mer, l'embarras n'est pas moindre : un éléphant se laisse conduire, il se prête aux arrangements qu'on veut lui faire prendre; un rhinocéros ne se prête à rien; il faut le porter à bord, et lorsqu'il y est, lui donner, s'il est adulte, près de deux cents livres de vivres par jour. Les bruits l'excitent, le roulis le met en fureur, et il n'est presque pas un instant où sa brutalité ne puisse compromettre le salut du navire et de l'équipage.

Sumatra possède, comme l'Afrique, un rhinocéros bicorne, de la taille d'un petit bœuf seulement, avec deux incisives à chaque mâchoire. Une quatrième espèce, plus petite encore, habite Java et les îles de la Sonde. Elle est unicorne comme celle des Indes, dont elle reproduit en petit toute la physionomie. Elle n'a que trois pieds de hauteur; mais elle est loin encore d'égaler, sous le rapport de l'exiguïté des proportions, celle dont les débris se trouvent

dans le département de Tarn-et-Garonne : sa taille ne paraît pas avoir excédé celle d'un cochon ordinaire.

LE BRUN.

Ponce-Denis-Econchard Le Brun, l'un de nos plus célèbres poëtes lyriques, naquit à Paris en 1729. Il fit des vers dès l'enfance. Cet art fut l'occupation de toute sa vie, et il y dirigea l'usage de toutes ses facultés. Dès ses premiers pas dans la carrière, il eut pour guide Louis Racine, poëte lui-même, et littérateur savant et plein de goût. Il avait à peine vingt-six ans que déjà sa place était marquée parmi les poëtes contemporains par son ode *sur le désastre de Lisbonne*, et par celle non moins belle qu'il composa sur *les Causes des tremblements de terre*.

En 1760, Titon du Tillet, avec qui il était lié, lui fit connaître un descendant du grand Corneille qui était réduit à la plus extrême pauvreté, et ne pouvait pas même nourrir sa fille unique. Le Brun, indigné de cette ingratitude, s'adressa à Voltaire, et, dans une ode digne du sujet, il fit parler à l'ombre de Corneille un langage qui fut entendu de l'illustre vieillard de Ferney. On sait que l'auteur de Mérope adopta la petite-fille de l'auteur du Cid, et ce fut avec les plus grands égards, avec un respect délicat pour tant d'infortune, avec des formes aimables et polies qui renvoyaient, pour ainsi dire, à Le Brun tout le mérite de cette action, et ne montraient en lui-même que le soin de remplir un devoir.

L'ode, l'élégie, l'épître, l'épigramme appelaient Le Brun tour à tour. Il n'excellait pas moins dans l'épigramme que dans l'ode, et c'est un rapport de plus qu'il a avec J.-B. Rousseau. Son trésor poétique grossissait d'année en année. Répandu dans des sociétés choisies, partagé entre le monde et des études de son choix, sa vie était heureuse, occupée et libre, lorsque la mort du prince de Conti, son protecteur, qui l'avait soutenu de son crédit et de sa fortune, le réduisit presque à la misère. Sa position devint aussi triste qu'elle avait été brillante. Son esprit s'aigrit, mais sans s'avilir. Il avait toujours été orgueilleux à l'excès; il le devint s'il se peut davantage. Mais ce défaut, qui sied peut-être à certaines infortunes, tout en éloignant de lui ses amis, lui conserva leur respect. On aime l'entendre s'écrier, dans une ode où il fait sentir *qu'une pauvreté mâle est l'aiguillon de la gloire et du génie* :

Noble et fière indigence! aux revers aguerrie,
Amante de l'Honneur et mère des Vertus,
C'est toi qui sus former, sous le nom d'Egérie,
Le successeur de Romulus.

En vain l'or de Carthage et s'indigne et menace;
La pauvreté de Rome a mis Carthage aux fers :
Les sceptres d'or tombaient sous l'indigente audace
Des conquérants de l'univers.

. . . . . .

Plutus, un jour, trouvant une lyre égarée,
Une corde rompit sous l'effort de ses doigts;
Il en mit une d'or : riche et déshonorée,
Cette lyre perdit la voix!

Malheureusement la plupart des hommes de lettres, jaloux des succès de Le Brun, ne se laissèrent pas désarmer par la position où il était réduit. Il avait souvent attaqué le goût fade de la poésie de son temps, et ils avaient, eux, plus d'une raison pour n'être pas de son avis. Ils se coalisèrent en quelque sorte contre lui, et plus de huit cents épigrammes échappées à sa plume sont là pour attester qu'il fut sensible à leurs attaques et qu'il y répondit trop souvent. Cependant ses compositions lyriques se succédaient sans interruption, et la plupart de ses plus belles odes datent de cette époque. Celle qu'il adressa à Buffon, après une maladie dangereuse à laquelle celui-ci avait failli succomber, fit presque autant de sensation que son ode à Voltaire. Elle fut suivie d'une autre ode à Buffon sur ses détracteurs. Celle-ci, mise en musique, fut chantée par madame de Genlis devant l'illustre naturaliste, qui ne put retenir ses larmes; elles coulèrent en abondance à ces belles strophes qui la terminent :

Buffon, dès que, rompant ses voiles,
Et fugitive du cercueil,
De ces palais peuplés d'étoiles
Ton âme aura franchi le seuil,
Du sein brillant de l'Empyrée,
Tu verras la France éplorée
T'offrir des honneurs immortels,
Et le Temps, vengeur légitime,
De l'Envie expier le crime,
Et l'enchaîner à tes autels.

Moi, sur cette rive déserte
Et de talents et de vertus,
Je dirai, soupirant ta perte :
Illustre ami, tu ne vis plus!
La Nature est veuve et muette!
Elle te pleure, et son Poëte
N'a plus d'elle que des regrets.
Ombre divine et tutélaire,
Cette lyre qui t'a su plaire,
Je la suspends à tes cyprès.

Ainsi le nom de Le Brun s'associait aux plus grands noms du dix-huitième siècle. Ce qui domine dans ses vers, c'est un fier et énergique sentiment d'indépendance, plein de dédain pour les petitesses de son temps et de dégoût pour sa corruption. Cet homme avait une haute idée de la mission du poëte; l'art était pour lui comme un sacerdoce, et il l'exerça avec une piété qu'on ne saurait trop admirer. Il soutint de sa voix toutes les nobles infortunes; il eut des larmes pour tous les malheurs publics, des cris d'enthousiasme pour tous les dévouements, des palmes pour toutes les vertus. Toutes les belles découvertes, toutes les grandes inventions du génie humain, il les a chantées. Il l'a fait surtout avec bonheur dans une ode intitulée : *les Conquêtes de l'homme sur la nature*, dont nous voulons citer quelques vers trop peu connus. Le poëte parle de l'homme.

Son art, sur des voûtes solides,
Traverse des fleuves rapides;
Les monts altiers sont aplanis;
Et par une route nouvelle,
A travers les flancs de Cybèle,
Les deux Neptunes sont unis.

C'est peu de l'antique merveille
Des sons qui peignent à l'oreille
L'âme invisible en notre sein :
Par lui la parole est tracée;
Il éternise la pensée
A l'aide d'un mobile airain*.

Il lit sur le front des étoiles;
Il emprisonne dans ses voiles
Eole aux souffles inconstants;
L'Heure même, si fugitive,
Vient, dans un or qui la captive,
Lui révéler les pas du Temps

A son gré le marbre respire;
La toile pleure ou va sourire
Sous des pinceaux ingénieux.
Il chante, et ma lyre qu'il aime
Soumet le Temps et la Mort même
A son empire harmonieux.

Par une savante culture,
Il semble inventer la nature;
Il dompte l'air et les climats.
Aux yeux étonnés de Pomone,

* L'imprimerie.

L'arbre avec orgueil se couronne
De fruits qu'il ne soupçonnait pas.

Franklin a pu dire au Tonnerre:
« Cesse d'épouvanter la terre;
» Descends de l'Olympe calmé! »
Soudain la foudre obéissante
A reconnu sa voix puissante,
Et Jupiter fut désarmé.

Renommée, abaisse tes ailes;
Ferme tes bouches infidèles;
Cesse tes rapports indiscrets!
Vois cette active vigilance
Des signaux qui, dans le silence,
Vont saisir au loin tes secrets *.

Que vois-je? ô merveille suprême!
Un air plus léger que l'air même
Ravit l'homme au ciel le plus pur;
La Seine en frémissant admire
Le cours de ce premier navire
Qui des airs fend le vaste azur **.

Jadis un vulgaire crédule
Rêva les Colonnes d'Hercule,
Ces bornes du monde et des mers.
« Et moi, dit un homme intrépide,
» Au-delà du gouffre liquide
» Je vous jure un autre univers.

» Plus immortels que ces Achilles,
» Fiers conquérants de quelques villes,
» Votre nom ne saurait périr!
» Amis, que l'ombre d'Alexandre
» Désormais frémisse d'apprendre
» Qu'il fut un monde à conquérir. »

L'autre hémisphère se révèle;
O Colomb, une autre Cybèle
Court au-devant de tes vaisseaux.
Et toi, si long-temps ignorée,
De tes vastes bois entourée,
Amérique, tu sors des eaux.

O Terre, assemble ta famille;
Cesse enfin de chercher ta fille,
Dont Neptune fut ravisseur!
L'Europe, et l'Asie et l'Afrique,
Aux bornes de l'onde Atlantique,
Ont trouvé leur dernière sœur

Quand la révolution française éclata, on n'eut pas lieu d'être surpris de voir Le Brun se ranger parmi ceux qui en approuvèrent les principes et en embrassèrent les espérances. En 1790 il avait plus de soixante ans; mais, reconnaissant bien ses enfants dans l'héroïque génération qui grandissait si vite à ses côtés, il comprit leur enthousiasme et chanta tous leurs triomphes. L'ode sur le vaisseau *le Vengeur* est sans contredit la plus belle qu'il ait faite dans les dernières années de sa vie. Nous en avons cité quelques strophes dans ce recueil (voyez 1836, p. 82). L'un des premiers soins de la commission d'instruction publique qui succéda, en l'an III, au régime révolutionnaire, fut de loger gratuitement le vieux poëte, toujours pauvre, et alors aveugle et infirme. A la naissance de l'Institut national, en l'an IV, Le Brun fut l'un des deux membres choisis par le Directoire pour former la section de poésie dans la classe de littérature et beaux-arts. Le premier consul fut si content de son *Ode nationale contre l'Angleterre*, qu'il fit accepter à l'auteur plusieurs gratifications à titre de récompense nationale. Devenu empereur, il lui accorda une pension annuelle de six mille francs. Napoléon, qui disait que si Corneille avait vécu de son temps il l'aurait fait ministre de la guerre, avait senti sans doute qu'il y avait dans Le Brun une étincelle du génie de l'auteur d'Horace.

* Le télégraphe, inventé par M. Chappe en 1794.
** L'aérostat, substitué en 1785 aux montgolfieres.

Le Brun mourut le 2 septembre 1807, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Parmi ses mélanges poétiques, on distingue les fragments d'un grand poëme de *la Nature*, en quatre chants, qui semble avoir été son ouvrage de prédilection, mais qui malheureusement était loin d'être fini quand l'auteur mourut. La division de ce poëme est brillante : *la Sagesse, la Liberté, le Génie, l'Amour*; mais elle semble indiquer des idées philosophiques bien confuses. Nous citerons quelques vers du début du second chant, *la Liberté*, qui nous semblent admirables. On n'a jamais plus dignement parlé de Dieu.

Mortel, connais l'abîme où la raison s'égare!
De cet être infini l'infini te sépare.
Du char glacé de l'Ourse aux feux du Syrius
Il règne; il règne encore où les cieux ne sont plus.
. . . . . .
Ni l'aveugle hasard, ni l'aveugle matière,
N'ont pu créer mon âme, essence de lumière.
Je pense : ma pensée atteste plus un Dieu
Que tout le firmament et ses globes de feu.
Voilé de sa splendeur, dans sa gloire profonde,
D'un regard éternel il enfante le monde;
Les siècles devant lui s'écoulent, et le Temps
N'oserait mesurer un seul de ses instants.
Ce qu'on nomme Destin n'est que sa loi suprême;
L'immortelle Nature est sa fille, est lui-même.
Il est, tout est par lui : seul être illimité,
En lui tout est vertu, puissance, éternité.
Au-delà des soleils, au-delà de l'espace,
Il n'est rien qu'il ne voie, il n'est rien qu'il n'embrasse;
Il est seul du grand Tout le principe et la fin,
Et la Création respire dans son sein.

Après cela oserons-nous parler des épigrammes de Le Brun? Parmi celles que nous pourrions citer dans ce recueil, la plupart sont entachées d'injustice ou manquent de finesse. Beaucoup sont dirigées contre des littérateurs plus ou moins estimables, notamment contre La Harpe. En voici une assez plaisante et d'un tour assez original, mais qui manque de naïveté :

O méchant coup! acte vraiment pervers!
Un maudit rat croquer mes *Barmécides* *!
Maître Gilbert était là, mais ses vers
Au maudit rat parurent trop acides.
Là reposaient aussi vers de Roucher,
Se défendant mieux que fer ni rocher.
Las! que je plains mes pauvres Barmécides!
Pour eux, La Harpe, il n'est donc point d'abris!
De la vengeance il faut que tu décides;
Le traître est là qui dort sur tes débris.

Fontaine de Lectoure, département du Gers. — On voit à Lectoure, département du Gers, une fontaine bâtie par les Romains. Ce monument est passablement conservé; il était consacré, selon les uns, à Diane de Délos; suivant les autres, au Soleil. Le nom patois de cette fontaine, *Hondelia*, donne quelque apparence de vérité à ces deux hypothèses; ce mot peut également provenir de *Fons Deliæ*, fontaine de Délos, ou de *Fons Helios*, fontaine du Soleil. Quelques auteurs prétendent que l'édifice qui forme le réservoir de la fontaine était un temple de Diane. Ce bâtiment est d'une belle étendue et d'une construction portant tout le cachet antique. Sa forme extérieure et sa grandeur sont à peu près celles des anciennes chapelles rurales; l'intérieur est habituellement rempli d'eau jusqu'à la hauteur de 5 à 6 pieds; elle se répand au-dehors par des mascarons figurant des têtes de béliers. La voûte est peinte à fresque; mais la vapeur de l'eau en a tant obscurci le dessin, qu'il est impossible de reconnaître le sujet qu'il représente. La fontaine Hondelia est placée sur le penchant d'une

* Tragédie de La Harpe.

colline au sommet de laquelle est bâtie Lectoure et du côté du Midi. Un peu plus bas se trouve une autre petite fontaine, dont le nom *Hydrone* est évidemment d'origine grecque.

NOUVELLE-GUINÉE.

PAPOUS *.

Les villages papous sont des hangars d'une grande longueur, fabriqués avec des ais et des perches grossièrement taillés, se soutenant sur des pieux à huit ou dix pieds au-dessus du niveau de la mer. D'autres pieux fortement entaillés servent d'escaliers à ces demeures, et sont retirés au-dedans au milieu de la nuit, comme à l'approche de l'ennemi. Cette coutume des Papous de n'avoir des demeures que sur les eaux n'a pas été bien expliquée. Les uns y ont vu une pensée religieuse; d'autres, le simple désir de se tenir à l'abri d'insectes et de fourmis importunes qui ravagent le pays; d'autres, enfin, un motif de sécurité contre les attaques de leurs adversaires.

J'entrai dans une de ces cases, dit un voyageur; c'était un vrai château branlant, percé à jour de tous côtés. Un couloir long et étroit, pratiqué dans le milieu, séparait une rangée de cellules, chacune habitée par un ménage. Ces cellules n'avaient pour tous meubles qu'une natte ou deux,

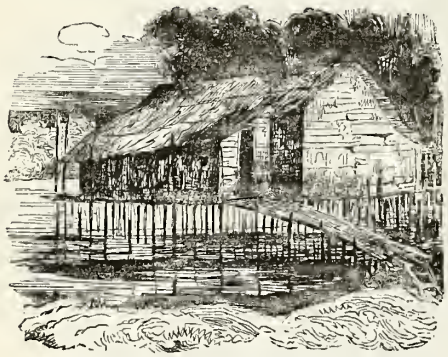

(Nouvelle-Guinée. — Village d'Aïambo.)

un pot de terre, un vase ou deux en faïence, et des sacs de farine de sagou. Les appartements des chefs avaient de plus quelques caisses ou corbeilles en feuilles de bananier ou de pandanns, où ils déposent leurs marchandises et leurs richesses. Dans une autre cabane, qui semblait une sorte de harem ou de gynécée, je vis plusieurs femmes rassemblées dans une salle commune et travaillant à divers ouvrages. Les unes tissaient des nattes, les autres pétrissaient de l'argile et en fabriquaient des vases de diverses grandeurs; une d'elles chantait, pendant que les autres semblaient prendre plaisir à cette mélodie. L'un des marins venus avec nous dans cette tournée avait un flageolet en poche; il se mit à en jouer. On ne saurait dépeindre quel effet produisit cette harmonie inattendue. Toutes ces femmes quittèrent leur ouvrage et vinrent se gouper autour de l'exécutant; ensuite elles recommencèrent leurs chants qui me semblèrent ne pas manquer de goût. Nous voulûmes leur offrir quelques bagatelles, elles rougirent et refusèrent d'abord; puis étant allées chercher quelques corbeilles de bananes, elles les échangèrent avec nous contre des verroteries. Ce n'était plus alors accepter un don, mais faire un troc. Au lieu d'emporter les bananes à bord, nous les distribuâmes aux petits enfants qui peuplaient la maison; ils les reçurent d'une manière modeste, réservée, sans avidité et sans gloutonnerie, en élevant chaque fois leurs mains sur leurs têtes en guise de remerciement. Des enfants ainsi élevés ne pouvaient manquer de faire des hommes sociables et doux.

Au milieu de toutes ces maisons alignées le long de la plage, il en est une qui frappa ma curiosité; elle se com-

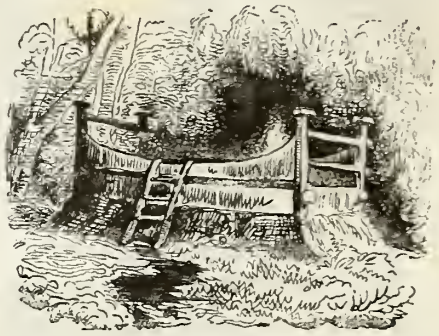

(Nouvelle-Guinée. — Tombeau d'un chef papou.)

posait d'une seule pièce avec un toit triangulaire, ayant pour plancher six grosses poutres transversales, soutenues chacune sur quatre pieux solides. Il en résultait une sorte de colonnades de quatre rangs, dont chacune se composait de six poteaux. Tous ces pieux étaient sculptés en figures humaines d'un travail grossier, surmontées d'un turban ou shako formant chapiteau, de sorte que leur assemblage avec les poutres supérieures présentait un ensemble d'architecture régulière. Tout ce que nous pûmes savoir de nos guides au sujet de cet édifice, c'est qu'il avait une destination religieuse. Aucune perche entaillée ne semblait donner accès jusqu'à lui.

Les naturels ont une religion dont les hommages aux restes des morts semblent faire essentiellement partie. Ils prennent le plus grand soin de l'entretien des tombeaux, et déposent sur le tertre des offrandes et des statuettes bizarres. Quelques uns de ces tombeaux, sculptés en bois, ont des formes symétriques, et ressemblent à des lits.

On peut remarquer que la précaution prise par les Papous dans un but de sûreté pour leurs habitations, est employée par d'autres peuples sauvages pour assurer le repos aux morts. On trouve à la Nouvelle-Zélande des tombeaux consistant en de larges coffrets ornés de sculptures et supportés sur des pieux à trois ou quatre pieds soit du sol, soit de l'eau.

(Nouvelle-Zélande. — Un Tombeau.)

* Extrait du Voyage autour du monde par M. Dumont d'Urville.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1839. — PEINTURE.

VISION DE GODEFROY DE BOUILLON,

PAR M. FRÉDÉRIC DE MADRAZO

(Salon de 1839 — Vision de Godefroy de Bouillon, par M. Frédéric de Madrazo.)

En 1099, lorsque les Chrétiens se furent enfin emparés de Jérusalem, leur premier soin fut de choisir parmi eux le chef le plus digne de régner sur les saints lieux, et de monter sur le trône de David et de Jérusalem. Les candidats désignés par l'opinion étaient Tancrède, le duc de Normandie, le comte de Flandre, et Godefroy. Mais Tancrède ne recherchait que la gloire des armes, et mettait le titre de chevalier beaucoup au-dessus de celui de roi. Robert de Normandie était naturellement porté à l'indolence; il avait dédaigné le royaume d'Angleterre, il devait peu rechercher celui de Jérusalem. Le comte de Toulouse avait beaucoup d'ennemis, et on redoutait son ambition. Le comte de Flandre n'aspirait qu'à revenir en Europe vivre en paix au milieu de sa famille. Tous les regards se tournaient donc du côté de Godefroy; cependant d'autres compétiteurs pouvaient se déclarer.

« Il fut décidé, dit notre célèbre historien des croisades, que le choix d'un roi serait fait par un conseil composé de dix hommes les plus remarquables du clergé et de l'armée. On ordonna des prières, des jeûnes et des aumônes pour que le ciel daignât présider à la nomination qu'on allait faire. Les dix électeurs mirent le plus grand soin à étudier l'opinion de l'armée sur chacun des chefs. Guillaume de Tyr rapporte qu'ils allèrent jusqu'à interroger les familles et les serviteurs de tous ceux qui avaient des prétentions à la couronne de Jérusalem, et qu'ils leur firent prêter serment de révéler tout ce qu'ils savaient sur les mœurs, le caractère et les penchants les plus secrets de leurs maîtres. Les

serviteurs de Godefroy de Bouillon rendirent le témoignage le plus éclatant à ses vertus domestiques, et, dans leur sincérité, ils ne lui reprochèrent qu'un seul défaut : celui de contempler avec une vaine curiosité les images et les peintures des églises, et de s'y arrêter si long-temps, même après les offices divins, « que souvent il laissait passer l'heure » des repas, et que les mets préparés pour sa table se re- » froidissaient et perdaient leur saveur. » Il est facile, ajoute en note M. Michaud, de reconnaître ici le témoignage particulier du cuisinier et du maître-d'hôtel.

» En outre, on racontait les exploits du duc de Lorraine dans la guerre sainte : on se rappelait qu'au siége de Nicée il avait tué le plus redoutable des Sarrasins, qu'il pourfendit un géant sur le pont d'Antioche, et que dans l'Asie-Mineure il exposa sa vie pour sauver celle d'un soldat poursuivi par un ours. On racontait de lui plusieurs autres traits de bravoure qui, dans l'esprit des croisés, le plaçaient au-dessus de tous les autres chefs.

» Godefroy avait ainsi pour lui les suffrages du peuple et de l'armée; et pour que rien ne manquât à ses droits au rang suprême, pour que son élévation fût en tout point conforme à l'esprit du temps, il se trouva que des révélations miraculeuses l'avaient annoncée d'avance. Le duc de Lorraine était apparu en songe à plusieurs personnes dignes de foi : à la première, assis sur le trône même du soleil, environné des oiseaux du ciel, image des pèlerins; à la seconde, tenant à la main une lampe semblable à une étoile de la nuit, et montant par une échelle d'or dans la Jérusalem céleste; *une troisième avait vu sur le mont Sinaï le héros chrétien salué par deux messagers divins, et recevant la mission de conduire et de gouverner le peuple de Dieu.* »

C'est cette dernière vision que M. de Madrazo, jeune peintre espagnol, a représentée dans le tableau dont nous publions l'esquisse; des qualités estimables de couleur et de lumière recommandent cette peinture qui est d'une grande dimension et a été placée dans le grand salon carré. Il nous a paru juste et convenable de donner dans notre recueil une place à un talent étranger, qui vient avec une si digne confiance se soumettre au jugement français.

Personne n'ignore que les dix électeurs proclamèrent le nom de Godefroy. Cette nomination causa la plus vive joie dans l'armée. On conduisit le roi en triomphe à l'église du Saint-Sépulcre, où il prêta serment de respecter les lois de l'honneur et de la justice. Il refusa le diadème et les marques de la royauté, en disant qu'il ne voulait « porter corosne » d'or là où le roy des roys, Jésus-Christ, le Fils de Dieu, » porta corosne d'espines le jour de sa passion. » Une chronique d'Italie dit que Godefroy fut couronné de paille.

Il se contenta, poursuit M. Michaud, du titre modeste de défenseur et de baron du Saint-Sépulcre. On a prétendu qu'il ne fit en cela qu'obéir aux insinuations du clergé, qui craignait de voir l'orgueil s'asseoir sur un trône où l'esprit de Jésus-Christ devait régner. Quoi qu'il en soit, Godefroy mérita par ses vertus le titre de roi que l'histoire lui a donné, et qui lui convenait mieux sans doute que le titre de royaume ne convenait à ses faibles états

---

Le goût est en quelque sorte le microscope du jugement.
J.-J. Rousseau.

Marché de domestiques à Colding. — Colding est un bourg sans importance dans le nord du Jutland (royaume de Danemark). Le singulier marché dont nous voulons parler, et qui rappelle tout-à-fait nos marchés de louage dans la Vendée (1854, p. 155), a lieu tous les ans au commencement d'octobre. Des valets et des servantes y accourent en foule des paroisses occidentales, afin de trouver du service pour l'hiver. Ils se mettent en rang le long des maisons. Les gens qui ont besoin de domestiques viennent les regarder et faire leur choix; on les examine de tous les côtés, on les fait marcher et retourner, on observe leurs mains. Si les sujets leur conviennent, les amateurs marchandent; les valeurs des stipulations consistent en vêtements ou en argent. Pour la conclusion du marché, on met un *denier à Dieu* entre les mains du valet ou de la servante dont on vient de louer le service pour l'hiver. Cet argent ne reste pas long-temps dans la possession des individus engagés; il se consomme ordinairement le soir dans les cabarets du lieu; on boit et on danse, et le lendemain matin chaque maître emmène les gens qu'il a retenus la veille.

SIMON RENARD.

M. Victor Hugo a l'habitude de citer dans ses ouvrages, et surtout dans ses pièces de théâtre, des noms historiques qui sont inconnus à la plupart des personnes qui ont même une instruction suffisante. Ce n'est pas la chose même, mais la manière dont il la présente qui étonne. Sans doute un poëte doit se proposer non seulement d'émouvoir le public, mais encore, si c'est possible, de l'instruire. C'est ainsi que Cicéron, tout en soutenant l'accusation contre Verrès, prenait occasion des vols de statues et d'objets précieux que ce proconsul s'était injustement appropriés, pour initier les Romains à la connaissance des arts de la Grèce; mais pour faire l'éducation du goût public, il avait soin de mettre la plus grande clarté dans ses définitions. M. Victor Hugo, qui a voulu populariser certaines parties de la civilisation du moyen âge, ne s'y est pas toujours pris avec la même convenance; et souvent, lorsqu'il fait de l'érudition, il semble avoir à tâche d'embarrasser le public, et non pas de l'éclairer.

C'est ainsi que, dans les premières scènes de son drame de *Marie Tudor*, il fait revenir à différentes fois le nom de Simon Renard comme celui d'un épouvantail mystérieux, sans s'expliquer sur l'origine et la nature de la puissance qu'il lui prête. Simon Renard était un agent diplomatique de l'Espagne au seizième siècle; et il mérite que nous lui consacrions quelques lignes, pour que l'imagination des lecteurs de M. Hugo ne le confonde pas avec un ogre des contes des fées.

Simon Renard était né à Vesoul, ville qui, au seizième siècle, faisait partie du comté de Bourgogne. Le chancelier Granvelle (voy. p. 71), qui l'y connut, lui ayant trouvé de l'esprit et du savoir, et voulant aussi sans doute s'entourer de compatriotes au milieu d'une cour où il était pour ainsi dire étranger, le fit nommer maître des requêtes de l'empereur Charles-Quint. Très adroit, fort beau parleur, Simon Renard convenait parfaitement à la carrière diplomatique. Il y fut lancé de bonne heure : il fut d'abord honoré d'une ambassade à la cour de France, et ensuite à celle d'Angleterre; c'est en cette qualité qu'il fit signer le traité de Vaucelles entre Henri VIII et l'Espagne. Mais le plus fameux de ses actes politiques, ce fut le mariage de Philippe II avec cette Marie d'Angleterre dont M. Victor Hugo a si étrangement dénaturé le caractère : des obstacles en apparence insurmontables s'opposaient à cette union, qui devait troubler l'équilibre de l'Europe; Simon Renard sut les aplanir. Il ne fut pas récompensé selon son attente de ce service signalé rendu à Philippe II, qui à la vérité ne fut pas assez prudent pour en tirer tous les fruits. Ce prince fut obligé de quitter l'Angleterre, où il s'était rendu odieux en provoquant le fanatisme des catholiques, et en introduisant l'inquisition chez un peuple qui avait appris de ses ancêtres à estimer sa dignité. Il passa de là dans les Pays-Bas qui lui appartenaient aussi, et il les quitta bientôt pour aller s'enfermer en Espagne, où son humeur sombre et despotique se trouvait plus à l'aise. Lorsqu'il partit des Pays-Bas, il en laissa l'administration à sa sœur naturelle Marguerite,

duchesse de Parme, à laquelle il adjoignit un conseil dont le cardinal Granvelle était le personnage le plus influent, et en quelque sorte le directeur suprême.

Outré de n'avoir rien obtenu du maître qu'il avait si bien servi, Simon Renard conçut une rancune implacable contre les favoris qu'il lui avait préférés; et ne se souvenant plus qu'il devait sa première élévation au père du cardinal Granvelle, il commença contre ce ministre des cabales qui eurent de terribles conséquences. Les historiens qui jugent tous les événements au point de vue biographique donnent à croire que l'insurrection des Flamands, si féconde en grands résultats politiques, ne fut que l'effet des passions froissées de Simon Renard. C'est effectivement lui qui commença à ameuter le comte d'Egmont, le comte de Horn et le prince d'Orange contre le cardinal Granvelle et les autres ministres de Philippe II. Il poursuivit son plan par toutes sortes de moyens, et il usa même des plus plaisants : au baptême du fils du comte de Mansfeld, il donna l'idée d'une mascarade où un homme habillé en cardinal serait chassé par un diable qui aurait des queues de renard.

Granvelle, comme on pense bien, se défendit aussi de tout son pouvoir. Pendant le séjour de Simon Renard en Angleterre, son maître-d'hôtel avait été accusé et condamné pour vol; on impliqua l'ambassadeur dans le crime de son domestique. On alla plus loin, on l'accusa lui-même d'avoir volé à la reine Marie d'Angleterre les chaînes d'or que le roi lui avait envoyées, et ensuite d'avoir reçu de l'argent des Flamands soulevés, pour plaider en leur faveur au cas où ils auraient été découverts. Ce fut à grand' peine qu'on décida Philippe II à faire poursuivre Simon Renard : il lui donna d'abord l'ordre de s'exiler en Bourgogne; mais comme le condamné désobéit formellement, il ne voulut pas faire exécuter son arrêt par la violence. Simon Renard partit, au bout d'un certain temps, pour l'Espagne, moins, à ce qu'il paraît, pour se justifier que pour accuser ses ennemis. Il ne trouva dans Philippe II ni grande haine, ni la moindre ouverture à rentrer en faveur; et il mourut à Madrid le 8 août 1573, après y avoir langui quelques années. A cette époque, ce qui n'avait pu paraître d'abord que la dispute de quelques ambitieux était devenu, par la force même des choses et des idées, la révolution de tout un peuple. Granvelle, incapable de maîtriser des mouvements si inattendus, s'était prudemment retiré devant eux. Le duc d'Albe, qui avait eu la mission de les anéantir dans le sang, avait fait décapiter les comtes d'Egmont et de Horn, et des milliers de citoyens. Mais le prince d'Orange était déjà parvenu à fonder un Etat libre dans les provinces hollandaises; et le duc d'Albe lui-même, avec ses extrêmes rigueurs, était devenu un instrument insuffisant de répression.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Cinquième article — Voy. p. 4, 50, 99, 123.)

MONUMENTS ROMAINS.

(Suite.)

Théâtres.

(Il a été publié dans notre troisième volume, pages 265 et 329, des articles illustrés sur la construction des théâtres et des amphithéâtres anciens. Pour éviter des répétitions, nous nous bornerons ici à la description particulière des monuments de ce genre que possède la France.)

On voit à Orange, département de Vaucluse, les restes d'un théâtre romain, digne en tout point de fixer l'attention. Ce théâtre est d'autant plus intéressant que toutes les constructions de la scène y sont mieux conservées que dans aucun autre théâtre d'Italie. Etudiées avec soin, ces ruines ont permis d'éclaircir plusieurs points importants pour arriver à la recomposition des théâtres anciens. Par exemple, on a reconnu que la scène devait avoir été couverte par une construction solide, et que sur la totalité du théâtre était étendu un velarium (voyez 1833, p. 333). De semblables observations, faites récemment à un théâtre romain découvert dans l'Asie-Mineure par M. Ch. Texier, permettent de supposer qu'il en était de même, si ce n'est à tous les théâtres, du moins au plus grand nombre. La partie supérieure des gradins du théâtre d'Orange a été adossée au rocher qui domine la ville, de manière à épargner des substructions considérables. C'était un usage généralement observé.

Quant à la disposition générale, elle est conforme à celle de tous les théâtres, et elle comprend : 1° le *théâtre* proprement dit, c'est-à-dire les gradins en hémicycle pour les spectateurs, divisés en plusieurs précinctions ayant leurs vomitoires et leurs escaliers distincts *; 2° l'*orchestrum*, espace compris entre le demi-cercle des gradins et la scène, quelquefois réservé pour les danses; 3° le *pulpitum*, ou mur servant de ligne de démarcation entre la scène et l'orchestre; 4° le *proscenium*, le lieu où agissaient les acteurs; 5° la *scena*, qui se composait de l'ensemble des constructions qui s'élevaient autour et au-dessus du *proscenium;* 6° le *postscenium*, ou lieu situé derrière la scène, qui comprenait les différentes pièces destinées au service des acteurs. A chaque extrémité du proscenium étaient placées les salles des mimes; près de ces salles on remarque des restes d'escaliers qui sans doute servaient à monter dans des étages supérieurs, et probablement à des planchers établis pour le jeu des machines.

Pendant long-temps le théâtre d'Orange est resté encombré de constructions particulières qui empêchaient de jouir de la vue de son ensemble; mais depuis quelques années ces constructions ont entièrement disparu, et les parties les plus intéressantes ont été dégagées d'après les indications de M. Caristié, inspecteur-général du conseil des bâtiments civils, qui a été récemment chargé d'une mission spéciale pour arriver à la conservation de ce précieux reste d'antiquité. C'est aussi à cet artiste distingué que l'on doit les découvertes qui ont permis de rattacher les restes de l'ancien cirque à ceux du théâtre.

A Vienne, à Arles, il existe aussi des restes de théâtres, mais très incomplets. A Autun il y avait un théâtre qui fut détruit dans le dernier siècle.

Cirques.

On sait que les cirques étaient destinés aux courses de chevaux, aux courses de chars, et à différents exercices gymnastiques. Ce fut de la part des Romains une imitation de l'hippodrome des Grecs auquel ils donnèrent un grand développement. Les cirques comprenaient un espace beaucoup plus long que large, terminé à l'une des extrémités en demi-cercle, divisé dans le milieu par une construction appelée *spina*, et entourée de gradins, excepté du côté opposé à l'hémicycle, où se trouvaient placés les *carceres* ou loges pour les chars. Les théâtres, les cirques et les amphithéâtres sont des monuments qui, comme on doit le comprendre, avaient une grande analogie entre eux.

Amphithéâtres.

La France est riche en amphithéâtres; elle en possède surtout deux qui, quoique moins vastes et moins somptueux que le Colysée, n'en sont pas moins aussi intéressants à étu-

* Voy., à l'article *Amphithéâtres*, des détails analogues.

dier quant aux usages qui s'y rattachent et aux formes bien conservées de leur architecture.

L'un de ces amphithéâtres est à Arles; long-temps encombré de constructions particulières, il est maintenant déblayé, et sera, nous l'espérons, prochainement restauré.

Le second, beaucoup mieux conservé, est à Nîmes; c'est de ce dernier que nous nous occuperons particulièrement, ce que nous dirons de ses distributions pouvant également s'appliquer à l'amphithéâtre d'Arles.

L'amphithéâtre de Nîmes (connu vulgairement sous le

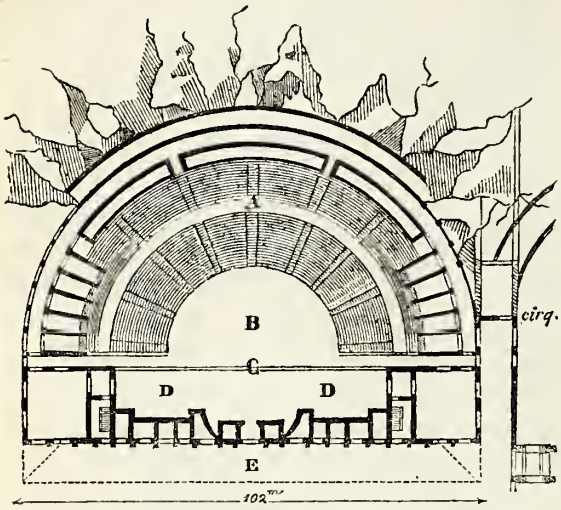

(Plan du théâtre d'Orange, département de Vaucluse.)

A Theatrum. — B Orchestrum. — C Pulpitum, — D Proscenium. E Postscenium (cette partie est détruite.)

nom des *Arènes*) est situé au midi de la ville, non loin de l'enceinte antique.

On n'a aucun moyen de fixer l'époque de sa construction. Quelques auteurs veulent qu'elle remonte au règne de Vespasien ou de Titus; d'autres au règne d'Agrippa, d'autres enfin à celui de Domitien qui avait achevé le Colysée.

Le plan de l'amphithéâtre de Nîmes, comme celui de tous les amphithéâtres, a la forme d'une ellipse, dont le grand axe a une longueur de 133 mètres 38 cent., et le petit axe de 101, 40.

L'extérieur de l'amphithéâtre se compose de deux rangs de portiques à arcades: dans celui du rez-de-chaussée, il y a sur chaque pied droit un pilastre saillant formant contrefort, et dans celui du premier étage autant de colonnes

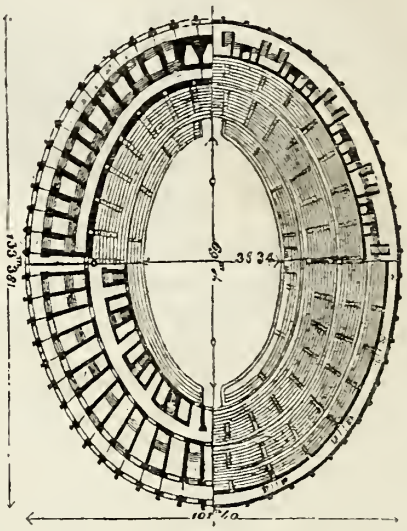

(Plan de l'amphithéâtre de Nîmes, à quatre hauteurs différentes.)

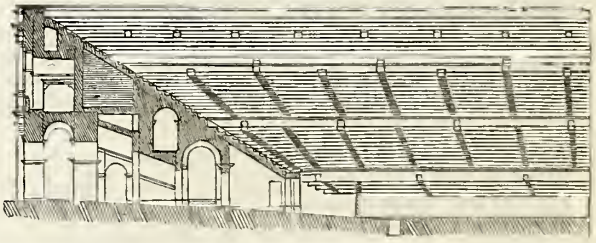

(Coupe sur le petit axe de l'amphithéâtre de Nîmes.)

engagées; ces deux ordonnances sont d'une grande fermeté et en même temps très simples; quoique se rapprochant par leur caractère de l'ordre dorique, elles en diffèrent essentiellement sous plus d'un rapport, et nous prouvent que

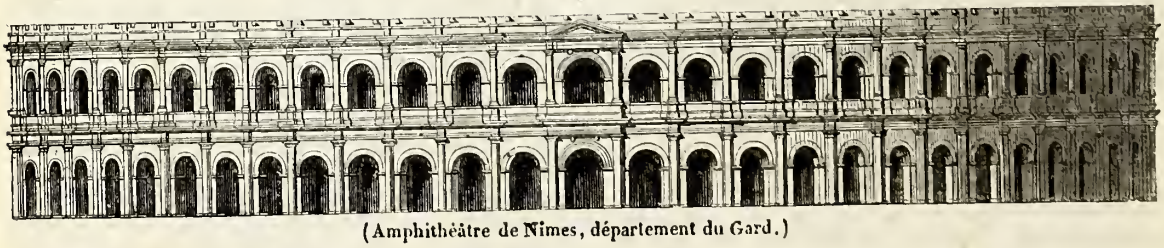

(Amphithéâtre de Nîmes, département du Gard.)

les Romains n'avaient pas, comme on le pense trop communément, adopté des règles fixes pour les éléments de leur architecture, dont ils variaient les formes à l'infini, selon l'effet qu'ils voulaient produire.

Quatre entrées placées à l'extrémité de chaque axe donnaient accès dans l'intérieur de l'amphithéâtre; deux seulement, celles à l'extrémité du grand axe, servaient d'entrée à l'*arène:* on désignait sons ce nom l'espace libre qui occupait le centre de l'amphithéâtre en dedans des gradins. On appelait *podium* la partie qui s'élevait autour de l'arène, et qui comprenait les gradins réservés aux familles des principaux personnages, comme l'attestent des traces d'inscriptions gravées sur les murs du podium. C'était aussi sur le podium, et au milieu, sur le petit axe de l'ellipse, qu'était placée la loge de l'empereur ou des consuls.

Il y avait en tout trente-cinq rangs de gradins, divisés en quatre *précinctions*, ayant chacune leurs issues, leurs escaliers et leurs *vomitoires* particuliers. On entend par précinction plusieurs rangs de gradins séparés des rangs inférieurs et supérieurs par des murs peu élevés, mais empêchant toute communication. La première précinction comprenait donc les gradins élevés au-dessus du podium, ainsi que nous l'avons dit; la deuxième, qui avait onze rangs de gradins, était réservée aux chevaliers; la troisième et la quatrième, de dix rangs chacune, étaient pour le peuple. C'est aussi dans cette partie élevée qu'on avait l'usage de reléguer les femmes, pour les éloigner de la vue, et peut-être aussi des scènes de carnage qui souvent ensanglantaient l'arène.

La distribution des nombreux escaliers des galeries, des vomitoires, etc., était telle que ce vaste monument avait

toutes les issues et dégagements nécessaires à la circulation du concours immense de citoyens qui s'y réunissaient les jours de spectacle. Il fallait bien qu'il en fût ainsi, puisque ce nombre n'était pas moindre de 20 000 *.

Sur les gradins de pierre, on avait l'usage d'apporter des coussins, usage qui sans doute a fait donner à la loge impériale le nom de *pulvinaris*, de *pulvinus*, coussin. Les gradins supérieurs étaient revêtus de bois.

A Nîmes, province éloignée du centre de l'empire, il eût été très difficile et très dispendieux de se procurer comme à Rome des bêtes féroces, qui étaient toutes apportées d'Afrique ou d'Asie; aussi sommes-nous disposés à adopter l'idée de quelques auteurs qui pensent que les animaux introduits dans l'arène de Nîmes n'étaient autres que des taureaux et des sangliers; cette opinion du reste se trouve confirmée par le peu de hauteur du mur du podium, qui eût été très insuffisant pour garantir les spectateurs des atteintes d'autres espèces d'animaux, et par les têtes de taureaux sculptées au-dessus des deux portes servant d'entrée à l'arène. De plus, le goût des habitants de ces contrées pour les combats de taureaux ne s'est-il pas perpétué jusqu'à nos jours; et ces combats n'ont-ils pas même lieu dans l'amphithéâtre romain?

Il paraît que l'amphithéâtre de Nîmes, comme le Colysée, pouvait être transformé en naumachie: d'après le canal qui conduisait l'eau de la fontaine de Nîmes dans l'arène, et d'après l'abaissement du sol de l'arène au-dessous de celui des portiques, on ne saurait en douter. On se servait pour les jeux nautiques, dans cette étroite enceinte, de petites galères conduites à la rame **.

Il existe en France quelques autres restes d'amphithéâtres plus ou moins ruinés. Celui de Fréjus, département du Var, offre encore un certain intérêt à l'étude des architectes et des archéologues. Celui découvert à Lillebonne, en Normandie, est beaucoup plus dévasté. En 1700 on voyait encore à Autun les gradins, les escaliers et les portiques d'un vaste amphithéâtre, mais depuis on en a tiré comme d'une véritable carrière une si grande quantité de pierres et de moellons que quelques années ont suffi pour faire disparaître jusqu'aux derniers vestiges de ce monument remarquable.

Il nous reste, pour compléter la série des monuments romains répandus sur le sol de la France, à nous occuper des arcs de triomphe.

Arcs de triomphe.

On est à peu près d'accord pour faire honneur aux Romains de l'invention des arcs de triomphe; cependant voici comment Pline l'Ancien s'exprime dans le XXXIVe livre de son Histoire naturelle: « L'érection d'une colonne dé» signe un homme élevé en gloire au-dessus de ses sem» blables; c'est aussi ce que désigne l'érection d'un arc, in» vention récente, et cependant due aux Grecs. » Ce mot

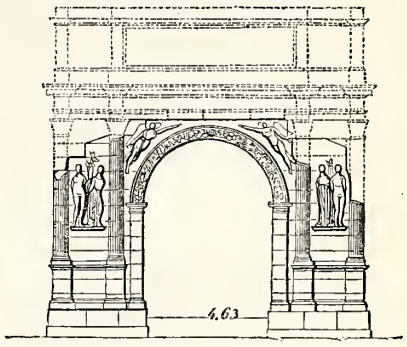

(Arc de Saint-Remi, département des Bouches-du-Rhône.)

récente tendrait à faire croire que ce n'était que depuis peu que les Romains avaient commencé à élever des arcs de triomphe; or, bien avant Pline, il en existait déjà depuis long-temps, non seulement à Rome, mais dans les provinces. Il est donc difficile de tirer une conclusion bien positive de ce passage de l'historien romain, quand surtout, d'une

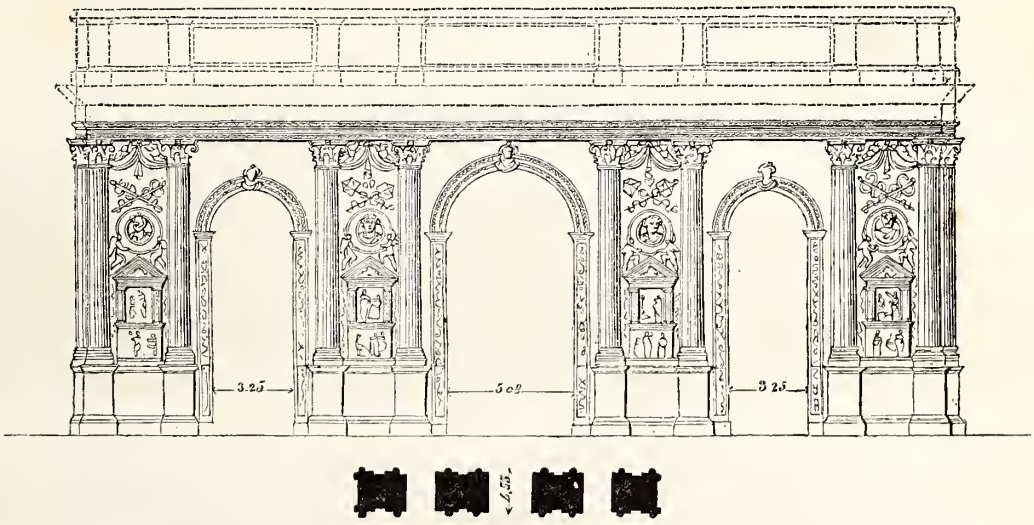

(Arc de triomphe romain à Reims, département de la Haute-Marne.)

autre part, Pausanias, historien grec qui parle de presque tous les monuments répandus sur le sol de son pays, ne mentionne pas un seul arc de triomphe, et que parmi les ruines nombreuses qui existent en Grèce, il ne reste aucune trace de ce genre de monument, si ce n'est de ceux qui ont été élevés par les Romains.

Il paraît certain qu'il faut rechercher l'origine des arcs de triomphe dans des constructions de bois et de toile peinte qu'on élevait momentanément sur le passage des vainqueurs. On y suspendait les trophées provenant de la dépouille des vaincus, et on plaçait au-dessus des joueurs d'instruments. Ce sont ces constructions éphémères qu'on aura voulu tra-

* Le Colysée contenait 87 000 spectateurs.

** Nous ne pouvons terminer l'historique du dernier monument de Nîmes, sans signaler ici et recommander aux amateurs qui visiteront cette antique cité les modèles en liége que fait M. Pelée. Ces modèles, qui représentent sur une même échelle tous les monuments du Midi, sont faits avec la plus grande exactitude et beaucoup d'intelligence. Il serait à désirer qu'ils pussent faire partie de la collection de l'Ecole des beaux-arts.

daire en pierre et en marbre, afin de perpétuer ainsi le souvenir de la solennité pour laquelle elles avaient été élevées, et honorer la mémoire du général ou de l'empereur qui en avait été l'objet. C'est ordinairement sur les grandes voies publiques, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des villes, que les arcs triomphaux étaient placés; quelquefois aussi on en élevait à l'entrée des ponts ou du *forum*.

La France possède plusieurs arcs de triomphe : ce sont ceux de Saint-Remi, d'Orange, de Cavaillon, de Carpentras et de Reims.

L'arc qui existe près du village de Saint-Remi, et à côté du tombeau dont nous avons eu occasion de parler pag. 125, était probablement situé sur une voie antique. La partie supérieure de ce monument n'existe plus; mais on peut juger par la partie inférieure ce que devait être son ensemble ; et par l'exécution des détails, il est permis de croire que sa construction appartient à une époque florissante de l'art. Il est percé d'une seule arcade dont l'archivolte est supportée sur de petits pilastres, comme à tous les arcs de triomphe qui existent en France ; cette archivolte est décorée de feuillages sculptés, empruntés à la végétation du pays; les deux piles de l'arc sont ornées aux angles de colonnes engagées, entre lesquelles sont représentées en bas-relief des figures de prisonniers, hommes et femmes, liés à des arbres auxquels sont suspendus des trophées d'armes. Les tympans de l'arc conservent la trace de Renommées; la voûte est richement décorée de caissons. Faute de documents, nous nous abstenons de toute conjecture sur le personnage auquel il était dédié. Dans le dessin que nous en donnons, on a rétabli par des lignes ponctuées la partie qui est détruite. (Voyez le monument dans son état actuel, 1835, p. 168).

L'arc qui existe à Orange (*Arausion*), est situé en dehors de la ville, sur la route de Vienne. Ce monument est complétement isolé et a été récemment restauré. Il est percé de trois arcades, dont une grande au milieu et deux petites de chaque côté : celle du milieu est surmontée d'un fronton, et le tout est couronné d'un attique dans lequel profilent des piédestaux destinés sans doute à supporter des trophées de bronze. Les sculptures qui décorent les différentes parties de cet arc représentent des armures, des agrès et des attributs nautiques. Malgré la difficulté qu'on éprouve à fixer l'époque de l'érection de ce monument qui ne porte aucune inscription, on peut du moins affirmer que l'opinion suivant laquelle il avait été dédié à Marius, est la moins admissible de toutes; tandis qu'au contraire l'imperfection de la sculpture, la superfluité et le style des ornements, tendent à faire croire que cet édifice appartient à la décadence de l'art.

On voit à Carpentras, dans l'intérieur d'une cour, les restes très incomplets d'un arc de triomphe, où l'on distingue des sculptures représentant des trophées d'armes et des figures d'esclaves. Ce monument était composé de deux piles décorées de colonnes engagées, et d'une seule arcade qui est ruinée un peu au-dessus de l'imposte. On peut juger, d'après l'exécution des sculptures et des ornements, qu'il appartient à la décadence de l'art romain. Ménard pense qu'il a été élevé en l'honneur de Septime-Sévère; mais nous croyons qu'il est bien postérieur à cette époque.

L'arc qu'on voit à Cavaillon appartient également aux derniers temps de l'empire. Ménard en attribue l'érection à Constantin, mais sur de simples conjectures. Ce monument est très intéressant en ce qu'il est percé sur ses quatre faces, disposition tout-à-fait inusitée dans les arcs de triomphe, et qui pourrait peut-être faire croire que c'était plutôt un monument honorifique situé en dehors d'une voie. Les angles des piles sont ornés de pilastres dont les faces sont décorées d'ornements; sur les tympans de l'arc sont sculptées des figures de Renommées d'un travail très imparfait. La partie inférieure de l'arc de Cavaillon est tout-à-fait enterrée.

Reims, dont le nom vient de *Remus*, qui était celui d'un roi gaulois, était une des villes les plus importantes des Gaules. Lorsque César vint y porter ses armes, c'était une des principautés de cette contrée ; ce titre lui fut confirmé par ce général, qui lui donna le second rang après la capitale des Autunois.

Il y avait anciennement onze grands chemins qui aboutissaient à Reims : c'est sur l'une de ces voies qu'était élevé l'arc de triomphe qui existe encore aujourd'hui sous le nom de *porte de Mars*, dans les murs même de la ville. Ce monument, qui servait encore de porte à la ville au neuvième siècle, a été depuis enterré, et n'est encore qu'en partie découvert. Il se compose de trois ouvertures en arcades à plein cintre reposant sur le même imposte, quoique celle du milieu soit un peu plus grande que les deux autres; c'est le seul exemple qu'on connaisse dans l'antiquité d'une semblable disposition. Entre chaque arcade sont deux colonnes engagées qui supportent une architrave non interrompue; entre ces deux colonnes sont des médaillons avec des têtes sculptées en saillie; l'entre-deux des colonnes, au-dessous de ces médaillons, est occupé par une décoration architecturale qui figure des espèces de niches à fronton, dans lesquelles sont sculptées diverses figures en bas-relief; parmi les attributs encore visibles, on remarque des caducées et des enseignes. Au milieu des voûtes formées par les trois arcs, on remarque trois sujets intéressants : l'un représente Romulus et Rémus allaités par la louve ; l'autre, Jupiter et Léda; et le troisième, les Saisons. La partie supérieure étant détruite, on l'a supposée rétablie par des lignes ponctuées.

Quelques auteurs ont prétendu que ce monument triomphal avait été élevé en l'honneur de César; mais il suffit, pour démentir cette assertion, qui n'est d'ailleurs basée sur aucun fondement, d'examiner l'exécution des détails de cet édifice : il porte évidemment le caractère de la décadence complète de l'art : aussi sommes-nous bien plus près d'adopter l'opinion de ceux qui pensent qu'il fut élevé en l'honneur de l'empereur Julien, lorsqu'en 360 il revint à Reims après avoir défait les Germains. Quelques uns l'attribuent à Probus, qui donna une paix générale en 277.

Il existait à Reims un autre arc de triomphe à l'entrée de la rue Barbastre : il était connu sous le nom de *porte Basée;* il a été démoli.

Les derniers monuments que nous venons de décrire, quoique intéressants dans leur ensemble, sont loin d'être parfaits dans l'exécution de leurs détails; ils appartiennent évidemment à cette époque où, la puissance romaine commençant à décroître, les arts étaient tombés dans une décadence complète. Les productions de cette époque sont reconnaissables par le peu de soin apporté dans la construction et dans le choix des matériaux d'une part, et de l'autre par la profusion des ornements et des sculptures, dont l'exécution, confiée sans doute à des artistes du pays, était généralement imparfaite.

Colonnes historiques.

Les arcs de triomphe ne sont pas les seuls monuments commémoratifs que les Romains aient laissés sur le sol de la France. On trouve aussi des colonnes historiques dont le but était de perpétuer le souvenir d'un fait isolé, ou d'honorer la mémoire d'un citoyen illustre. — Dans le siècle dernier à Suel, département du Nord, on en a trouvé une qui a été détruite. En Bourgogne, à peu de distance de Beaune, près d'un village nommé *Cassy-la-Colonne*, on voit encore un monument de ce genre. Cette colonne s'élève sur deux piédestaux superposés, de forme prismatique; le piédestal inférieur est simple et couronné de moulures; le second est richement sculpté; sur chaque face est une figure entière, et le couronnement est très riche; le fût de la colonne est divisé en losange dans sa partie inférieure, et

décoré de feuilles dans sa partie supérieure; un chapiteau orné de têtes allégoriques surmontait le tout; il a été enlevé et se trouve dans une ferme des environs.

Auteurs à consulter : — Vitruve. — Millin, *Hist. des beaux-arts*. — Quatremère de Quincy, *Dict. d'architecture*. — Grangent, *Antiquités de Nîmes*. — Frary, *Monaments de l'ancien Comtat Venaissin*. — *Encyclopédie nouvelle*, Amphithéatre, Cirque.

CHANSON D'UN PAUVRE,

PAR UHLAND.

Je suis un pauvre homme, et vais tout seul par les chemins. Plût à Dieu que je fusse encore une fois franchement de joyeuse humeur!

Dans la maison de mes bons parents, j'étais un gai compère; les soucis amers sont devenus mon partage depuis qu'on les a portés en terre.

Je vois fleurir le jardin des riches, je vois la moisson dorée. Mon sentier, à moi, est stérile; c'est celui où l'inquiétude et la peine ont passé.

Je traverse en rongeant mon mal la troupe joyeuse des hommes; je souhaite à chacun le bonjour de toute l'ardeur de mon âme.

O Dieu tout puissant! tu ne m'as pas cependant laissé tout-à-fait sans joie; une douce consolation se répand pour tous du firmament sur la terre.

Dans chaque petit bourg ton église sainte s'élève; tes orgues et les chants des chœurs retentissent pour chaque oreille.

Puis le soleil, la lune et les étoiles m'éclairent avec tant d'amour! Et quand tinte la cloche du soir, alors, Seigneur, je cause avec toi.

Un jour, pour tous les bons s'ouvrira la vaste salle de béatitude; alors je viendrai en habit de fête m'asseoir au festin.

MEURTRE DE IEZDGERD.

CONQUÊTE DE LA PERSE PAR LES ARABES.

Au moment où les Arabes, exaltés par les idées fanatiques d'une religion nouvelle, s'élançaient à la conquête du monde que leur avait promis Mahomet, la dynastie des Sassanides, après une glorieuse période de 417 ans, n'avait pour représentant qu'un prince à peine sorti de l'enfance.

Dans ces circonstances difficiles, où les armées d'Omar enlevaient la Syrie et la Palestine à Héraclius et envahissaient l'Egypte, le sceptre de Khosroës était trop pesant pour la main de cet adolescent qui se nommait Iezdgerd: le grand peuple qu'il commandait, jouissant de ses victoires et des bienfaits d'une civilisation avancée, devait se retremper par son contact avec les Arabes.

L'an 15 de l'hégire (636 de J.-C.), le lieutenant du calife Saad, fils d'Abou-Vacaz, envahit l'Irac. Les armées persanes, rassemblées sous les ordres de Rustem-Terokhzad, soutinrent pendant trois jours, près de Cadésie, un combat furieux. Il fallut aux Arabes, pour triompher, toute l'énergie sauvage du désert, et tout ce fatalisme qui les faisait courir à la mort comme aux délices du paradis. Les noms qu'ils ont donnés à ces trois journées de combat sont caractéristiques : la première est celle *du Secours*, parce que les Syriens vinrent secourir les Arabes; la seconde, celle *de l'Ebranlement*, parce que la monarchie des Perses fut soulevée de ses fondements; la troisième enfin est celle *du Rugissement*, parce qu'à l'entrée de la nuit ils s'élancèrent en rugissant à la charge qui décida la victoire.

Rustem perdit la vie dans cette horrible mêlée; et Iezdgerd, réfugié à Holwan, tenta une seconde fois le sort des armes. Battu à Djalulah, puis à Nehavend, dans cette journée que les Arabes proclamèrent *la Victoire des Victoires*, il ne put défendre les approches de l'ancienne Persépolis.

Vaincu, fuyant devant des ennemis implacables, Iezdgerd errait au hasard dans les provinces de Kerman, du Sedgestan et du Khorasan. Croyant trouver encore des sujets fidèles dans les habitants de Merw, il entra dans cette ville. Ici nous laisserons parler l'historien Ahmed de Coufa. Sa narration nous offre, sur la fin malheureuse du prince Sassanide, des détails précieux que l'on chercherait inutilement ailleurs.

« Lorsque les habitants de Merw apprirent que Iezdgerd, abandonnant la Perse, était arrivé dans leur ville, ils accablèrent d'injures ce malheureux prince; ils voulaient même se saisir de sa personne et le massacrer. Mais ils écrivirent à Thendjathakh, roi des Turks. « Le roi de Perse, lui man- » daient-ils dans leur lettre, fuyant devant les Arabes, est » arrivé auprès de nous. Loin de favoriser son parti, nous » préférons ton amitié à la sienne. Nous désirons que tu te » rendes auprès de nous, afin que nous puissions nous dé- » barrasser de lui et te livrer la ville. »

» Aussitôt que Thendjathakh eut reçu la missive des habitants de Merw, il se dirigea de ce côté, et arriva près de Merw suivi d'une armée nombreuse. Iezdgerd, informé de son approche, s'échappa seul, pendant la nuit, du palais où il s'était réfugié. Aucun de ses pages et de ses serviteurs ne l'accompagnait, aucun ne savait la route qu'il avait prise. Errant au hasard, le malheureux monarque aperçut enfin une lumière sur les bords de la rivière qui arrose Merw. Il y dirige ses pas, et voit un meunier occupé à faire marcher son moulin. Il s'approche de lui : — Je suis un homme malheureux, s'écrie-t-il; poursuivi par un ennemi! Accorde-moi un asile chez toi pendant une nuit, et demain je te comblerai de tant de richesses que tu deviendras pour jamais libre de soucis. — Entre dans cette maison, lui répond le meunier, et restes-y. Iezdgerd se rendit au moulin, et éloignant de son esprit toute réflexion et toute inquiétude, il s'endormit. Les esclaves du meunier, le voyant reposer et sommeiller si imprudemment, levèrent sur lui le bâton, et l'en frappèrent jusqu'à la mort. Puis ils le dépouillèrent de tous ses ornements d'or et d'argent, de sa couronne et de ses vêtements, et, le saisissant par les pieds, ils le traînèrent jusqu'au Mourgâb, où ils le précipitèrent. Le lendemain, jour de l'entrée de Thendjathakh dans Merw, les habitants de cette ville se mirent à la recherche de Iezdgerd, et se répandirent de tous côtés pour le trouver. Par hasard ils arrivèrent au moulin, et demandèrent au meunier s'il avait vu Iezdgerd le roi. — Je n'ai point eu de ses nouvelles, répond cet homme. Un esclave vêtu d'une robe de laine se présente alors pour répondre : un habitant de Merw s'aperçoit qu'il exhale une bonne odeur. On se saisit de lui, on le dépouille, et on découvre sur ses épaules le vêtement d'or parfumé d'essences précieuses que portait Iezdgerd. On fouilla ses compagnons, et l'on découvrit sur chacun d'eux une preuve manifeste de leur crime. La bastonnade qui leur fut appliquée leur arracha des aveux.

Par ordre de Thendjathakh, des plongeurs explorèrent le Mourgâb; le corps de Iezdgerd fut retrouvé et porté devant le roi. A cette vue, il versa des larmes abondantes, et donna ordre d'embaumer ce cadavre avec les plantes les plus rares, et de l'ensevelir avec les honneurs dus aux personnes de sang royal. Iezdgerd, placé dans un cercueil, fut porté en Perse, au lieu où reposent les cendres des rois Keians. Quant au meunier et ses esclaves, tous furent mis à mort par ordre du roi des Turks. »

Telle fut la fin tragique du dernier rejeton des rois adorateurs du feu. Avec lui finit la race des princes de famille persane, jusqu'à ce qu'Ismaël-Sofi fût monté sur le trône.

Pendant ces déplorables événements, les Arabes, pour-

suivant le cours de leurs succès, s'étaient emparés de Madaïn, la capitale des Sassanides. Ignorants et grossiers, ils détruisirent aveuglément tous les monuments d'art que renfermait le *Dôme*, ou le palais de Khosroës : le tapis des rois de Perse, brodé de perles et de pierreries, fut coupé en morceaux pour égaliser le butin ; la couronne, le trône, subirent le même sort. L'étendard national, le tablier de cuir du forgeron Gao, que Feridoun avait fait couvrir de pierres précieuses, fut envoyé au calife, à Médine. Les immenses dépôts de camphre qui servaient à éclairer et parfumer le palais furent pillés, et les Arabes détruisirent impitoyablement cette drogue, qu'ils avaient prise pour du sel. Mais ce que nous devons surtout regretter, c'est la dispersion de ces chroniques conservées dans les archives de Perse et de Médie, qui avaient échappé en partie aux soldats d'Alexandre, et dont il est fait souvent mention dans la Bible (Esdras, IV, 6-12. Esther, II, 23; VI, 1; X, 3); perte irréparable, et qui laisse couverte de ténèbres la plus grande partie de l'histoire de l'ancienne Perse.

Le Régent et le Sancy. — Le diamant de la couronne de France dont on voit ici la face en grandeur naturelle pèse 136 carats.

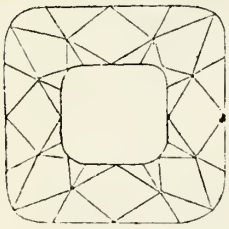

On le connaît sous le nom de *Pitte* ou de *Régent*, parce qu'il fut acheté, durant l'enfance de Louis XV, par le régent, à un Anglais nommé Pitte. Il fut payé 2 500 000 fr.; les connaisseurs l'estiment au double. Il pesait 410 carats avant d'être taillé; mais il a été réduit de beaucoup. Sa forme est en brillant; elle a coûté deux années de travail.

Nous donnons encore ici la vue de profil, et en grandeur naturelle, d'un autre diamant célèbre appartenant à la couronne de France : c'est le *Sancy*, du poids de 55 carats.

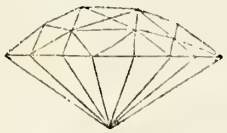

On trouvera des détails étendus sur le diamant, années 1833, p. 263; 1835, p. 136; 1838, p. 20;— et sur les perles, 1833, p. 89; 1838, p. 399.

CHOIX DE PROVERBES TURCS.

Qui donne aux pauvres donne à Dieu.

Ne meurs pas, ô mon âne ! le printemps viendra, et avec lui croîtra le trèfle.

Que désire l'aveugle? deux yeux.

Qui court trop vite reste en chemin.

On prend souvent le lièvre avec l'*araba* (chariot traîné par des bœufs).

Tout ce que tu donnes, tu l'emporteras avec toi.

On prend plus de mouches avec un rayon de miel qu'avec un tonneau de vinaigre.

Vinaigre donné est plus doux que miel acheté.

Sage ennemi vaut mieux que fol ami.

Quand l'imam s'oublie, l'assemblée perd le respect qui lui est dû.

Qui est destiné à se pendre ne se noie pas.

Ce que Dieu écrivit sur ton front t'arrivera.

Bois et mange avec ton ami; ne traite point avec lui d'affaires d'intérêt.

Fais du bien à qui te nuit, tu seras aimé de Dieu et de ton ennemi lui-même.

Quiconque veut vivre en paix doit être sourd, aveugle et muet.

L'œuf d'aujourd'hui vaut mieux que la poule de demain.

La femme fait la prospérité ou la ruine d'une maison.

Qui pleure pour tout le monde finit par perdre les yeux.

La poule du voisin nous paraît une oie.

On peut donner sa tête, mais son secret, jamais.

Mille amis, c'est peu; un ennemi, c'est beaucoup.

Tiens pour un éléphant ton ennemi, ne fût-il pas plus gros qu'une fourmi.

Avant d'en avoir reçu l'ordre de sa mère, une fille ne doit point enlever les plats de dessus la table.

Celui-là est véritablement aveugle qui tombe deux fois dans la même fosse.

L'homme trop prudent finit par se blesser l'œil contre une poutre.

Il y a des paroles qui ressemblent à des confitures salées.

Le voleur de miel se lèche les doigts.

Bien que la langue n'ait point d'os elle les brise.

Rien de plus inutile que les conseils à un fou, et le savon à un nègre pour se blanchir la peau.

Nul ne profite de ce que le destin réserve à un autre.

Le fou tient son cœur sur sa langue, le sage tient sa langue dans son cœur.

Donner aux riches, c'est porter l'eau à la mer.

Demander quelque chose à l'avare, c'est vouloir creuser un puits dans la mer.

Le paresseux dit : Je n'ai pas la force.

Pour un sage, on trouve deux fous.

Qui sait beaucoup se trompe souvent.

N'accepte aucun présent, car on te le redemandera, soit aux jours de noce, soit aux jours de fête.

O moine! ô derviche! avec de l'or on vient à bout de tout.

Prends l'étoffe d'après la lisière, et la fille d'après la mère.

La patience est la clef de la joie

Allonge tes pieds proportionnellement à la longueur de la couverture.

Lorsque tu visites un aveugle, ferme les yeux.

Mille cavaliers ne sauraient dépouiller un homme nu.

Ne te fie pas aux discours des grands, à la durée du calme de la mer, à la clarté du jour qui fuit, à la vigueur de ton cheval.

On couvre de mets la table de l'imam... Que t'importe!

L'homme à tête légère perd son bonnet dans la foule.

La face du mendiant est noire, mais souvent sa besace est pleine.

Le voleur qui ne se laisse pas surprendre passe pour le plus honnête homme.

Quelquefois le vaisseau s'incline, mais la route n'en est pas moins droite.

Le coup d'œil du maître vaut pour le cheval un pansement.

Qui apprend à jouer d'un instrument à quatre-vingts ans se fera entendre au jour du jugement dernier.

Le cœur est un enfant, il espère ce qu'il désire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE. (Voyez 1835, p. 35; 1836, p. 408; et 1837, p. 273.)

(Le Départ, ou 92, bas-relief par M. Rude. — Côté de Paris.)

Dieu nous garde de la guerre! Grâces soient rendues à ceux qui ont la puissance et la volonté de maintenir la concorde entre les peuples! Rien n'est beau comme la paix. Quel insensé oserait aujourd'hui mettre la gloire des armes au-dessus de la gloire des sciences et des arts, de l'agriculture et de l'industrie? Autant vaudrait avouer que l'on préfère le mal au bien, la colère à la sérénité, la haine à l'amour, et les jours embaumés du printemps où toute la nature est calme et riante, où tous les êtres respirent et semblent heureux, à ces jours sombres et terribles où le vent déracine les moissons, où le tonnerre tue et incendie, où les fleuves débordés inondent les vallées, et portent dans la cabane du pauvre la désolation et la mort.

Soyons justes cependant envers le passé, et ne nous faisons pas d'illusions sur l'avenir. De même que dans la vie de tout homme, il y a des heures où il est nécessaire, indispensable, d'être prêt à se dévouer et à défendre sa conviction ou son honneur; de même il y a dans la vie des peuples des époques où la cause de la civilisation et celle de la nationalité commandent impérieusement la guerre. En de telles circonstances, un opiniâtre attachement à la paix est à la fois une lâcheté et une imprudence souvent suivies de plus de désastres que les guerres les plus désastreuses. Honte et malheur au pays qui laisse outrager devant lui l'humanité sans élever la voix, qui voit ses alliés opprimés et ne prend pas les armes, qui est menacé dans sa liberté et sa dignité, et ne marche pas au combat.

En 92, la France, au milieu des funestes dissensions qui la déchiraient, entendit tout-à-coup à ses frontières frémir les armes de l'étranger. C'était le sacrifice qu'elle s'imposait pour la cause de la civilisation que l'on voulait punir; c'était sa noble confiance dans les destinées nouvelles qu'elle annonçait au monde, que l'on voulait noyer dans son sang; c'était sa liberté que l'on voulait étouffer au berceau. Elle comprit, et jeta un cri qui souleva en un seul jour tous ses enfants. Demi-nus, demi-armés, sans s'inquiéter du nombre et de l'habileté de leurs ennemis, ils s'élancèrent en chantant, se précipitèrent sans art, sans discipline, et furent vainqueurs.

Celui des bas-reliefs de l'arc de l'Etoile que nous reproduisons aujourd'hui figure ce généreux élan, ce sublime enthousiasme de nos pères. La scène se décrit d'elle-même; l'expression est belle, le mouvement entraîne, la pierre crie et marche. On a seulement à regretter que l'artiste ne soit pas resté fidèle à la vérité du costume, et ait cru qu'il était besoin d'ajouter des ornements d'invention à la grandeur simple et poétique du sujet. Ce n'est pas impuissance, sans doute; c'est erreur.

Un jour, si le temps, qui n'épargne rien, mutile et disperse l'arc gigantesque, si les débris en sont jetés et enfouis pêle-mêle dans la poussière des siècles, et si un homme appartenant à une civilisation que nous ne saurions prévoir, retrouve par hasard des restes de cette sculpture parmi les ruines, que pensera-t-il en voyant ces casques, ces cottes de maille, ces riches fragments d'armures ciselées? Pourra-t-il imaginer que ce sont des Français du dix-neuvième siècle que l'on a voulu représenter, ou, en admettant que la tradition historique du monument soit conservée et ne lui laisse aucun doute, n'aura-t-il pas du moins une idée singulière et fausse de nos mœurs, de notre manière de nous vêtir et de notre climat? Habiller en Romains ou en chevaliers du moyen âge nos pauvres conscrits de la république, n'est-ce pas aussi étrange que si un historien prêtait aux généraux de 92 des harangues mêlées de mots empruntés aux Latins ou aux ménestrels?

Double nom des villes de l'antiquité. — La plupart des villes, dans l'antiquité, avaient deux noms, dont l'un était tenu secret et n'était confié qu'à très peu de personnes, et l'on n'osait pas le proférer en public; car c'était alors une superstition universellement répandue, que toutes les invocations des ennemis contre une ville n'avaient de force et de puissance qu'autant que son véritable nom y était exprimé. Le nom propre et secret de Rome était *Valentia*, mot latin qui signifie force, comme le mot grec *Roma*. C'est à cet usage que se rapporte le passage suivant de Macrobe: « Les Romains voulurent conserver secrets le nom du Dieu » sous la tutelle duquel était Rome, et le nom latin de la » ville. » Les peines les plus sévères étaient portées contre quiconque violait ce secret. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*)

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

(Voyez les tables de 1837 et 1838.)

LES PLUMES.

(Premier article.)

Les plumes sont la plus riche parure que la nature ait donnée aux animaux. Il n'y a que les écailles dont certains poissons sont revêtus qui puissent leur disputer la supériorité pour l'éclat et la magnificence des couleurs. Mais tandis que ces écailles n'ont qu'une durée éphémère, se ternissent dès qu'on les sort de l'eau, et demeurent pour l'ordinaire, durant toute la vie de l'être qui les porte, dans des profondeurs inaccessibles aux rayons de la lumière, et où nul regard humain ne les peut aller chercher pour les contempler et les admirer, les plumes au contraire, teintes par le soleil de ses plus vives nuances, semblent faites pour les conserver éternellement. Non seulement, semblables à des fleurs mouvantes répandues en tous lieux, dans les bois, dans les campagnes, sur les rivages, elles circulent incessamment en pleine lumière, tant que vit l'oiseau qu'elles décorent; mais lors même que celui-ci n'existe plus, ou qu'on les lui a enlevées, elles ne perdent rien de leur fraîcheur native, résistent au temps qui fane si promptement toutes les fleurs, et jouissent comme l'or d'une richesse impérissable. Il est donc tout simple que les hommes se soient emparés pour leur profit des plumes des oiseaux, en faisant, bien entendu, leur choix parmi les plus belles. C'est un goût si naturel, qu'on le trouve en vigueur, non seulement dans les anciens temps, surtout chez les peuples du Midi, mais chez toutes les tribus sauvages qui habitent des pays où il y a des oiseaux à plumes brillantes. Lorsque l'industrie n'a pas encore développé toutes les ressources de la teinture pour la création des belles couleurs, il n'y a pas de meilleur dédommagement de cette pénurie que les objets teints par la nature elle-même; et parmi ceux-là, les plumes, à cause de la solidité de la couleur, sont au premier rang. Aussi n'est-il pas douteux que leur rôle dans la parure des populations civilisées ne fût beaucoup plus considérable qu'il ne l'est, s'il n'y avait tant de moyens de remplacer leur effet. C'est pourquoi, et on a peut-être tort, on ne fait usage que des plus belles; de sorte que les plumes sont toujours une chose de luxe, et ne servent qu'aux toilettes opulentes, quand elles pourraient sans peine embellir, par une ornementation élégante, celles de toutes les classes.

Outre ce service, qui a certainement sa valeur, puisqu'il se rapporte en quelque façon au principe du beau, les plumes en rendent un autre plus modeste, mais plus utile. Données par la nature aux animaux pour les préserver du froid, les hommes n'ont pas manqué de se les approprier pour en tirer le même avantage; joint à cela que leur souplesse et leur élasticité les rendent merveilleusement propres à former des couches moelleuses. Aussi l'art de la literie trouve-t-il dans les plumes les plus précieux éléments. Depuis celles de premier choix que le commerçant va lui chercher jusque sous les cercles du pôle, jusqu'aux plus communes, dépouille des oiseaux de basse

cour, soigneusement ménagée par l'habitant de la campagne, leur usage pour cet objet est pour ainsi dire universel.

Enfin, il me reste à faire mention d'un dernier usage des plumes, et c'est assurément celui par lequel j'aurais commencé s'il appartenait aussi exclusivement aux plumes que les deux précédents: je veux parler des plumes à écrire. L'élasticité, le degré de consistance, l'épaisseur de certains tuyaux de plumes, les rend éminemment propres à tracer les caractères usités dans les écritures européennes, et il est même probable que l'emploi des plumes pour l'écriture, emploi inconnu aux anciens, a exercé sur la physionomie de nos écritures modernes une certaine influence. Mais non seulement il y a un grand nombre de peuples, tels que les Chinois, les Arabes, les Indiens, qui ne se servent pas de plumes pour écrire; non seulement les Grecs et les Romains, et nos pères eux-mêmes pendant une partie du moyen âge, ne s'en sont pas servi non plus; mais, aujourd'hui même, les plumes métalliques tendent de tous côtés à déposséder, pour le service de l'écriture, les plumes naturelles.

Il y aurait encore bien à dire sur la nature des plumes, organes qui ne sont au fond que des poils dentelés, ainsi que sur le mode de leur production et de leur croissance, qui a aussi la plus grande analogie avec celui des poils; mais cela nous ferait demeurer trop long-temps dans les généralités, le but de cet article étant de considérer spécialement les diverses espèces de plumes qui servent aux usages domestiques.

Tout le monde sait que les plumes les plus employées pour la parure sont celles des autruches (voyez 1833, p. 124); il s'en fait en Europe une grande consommation; et comme l'autruche n'est pas un oiseau commun, ni dont il soit facile de s'emparer; comme ces plumes viennent en général de fort loin, et passent par bien des mains avant d'arriver à leur destination finale, il en résulte que leur prix est ordinairement assez élevé, surtout quand elles sont de belle qualité. On les recherche surtout pour la grâce de leur forme et leur légèreté; car la plupart, avant d'être employées, sont ou blanchies ou mises dans la teinture qui leur fait prendre toutes sortes de nuances. Les plumes brutes se distinguent en blanches, en noires et en grises.

Les plumes blanches sont les plus estimées; dans leur état naturel, elles sont rarement d'un blanc pur, et elles ont besoin d'être traitées avec beaucoup de soins et de précautions pour prendre ce bel éclat qu'on leur connaît. Les plus belles viennent des ailes de l'autruche mâle; on en tire aussi quelques unes de la queue, mais elles ont beaucoup moins de souplesse et sont aussi moins soyeuses que celles des ailes. Les connaisseurs font tant de différence entre ces plumes, que dans les usages du commerce une plume de première qualité en vaut deux de seconde qualité, quatre de troisième, dix de quatrième, qui sont justement les dernières dont nous venons de parler.

Les plumes noires et grises ont infiniment moins de valeur; elles sont plus courtes, moins flottantes, et sont fournies par les femelles principalement.

L'autruche étant un oiseau particulier aux contrées sablonneuses de l'Afrique et de l'Arabie, c'est par le commerce de ces pays que les plumes parviennent en Europe. Les plumes d'Arabie sont les plus estimées à cause de leur forme gracieuse. On les désigne sous le nom de plumes d'Alep, parce que c'est surtout à Alep que les caravanes, venant d'Arabie, les apportent. Mais la caravane de la Mèque en apporte aussi en Egypte, et elles nous arrivent alors par Alexandrie, jointes à celles qui se tirent de l'intérieur de l'Afrique, et qui valent bien moins. L'intérieur de l'Afrique en envoie cependant de fort belles, mais par les côtes de Barbarie, et principalement par Tripoli, Tunis et Alger. Enfin, il en sort encore de ce continent par le cap de Bonne-Espérance; mais on se plaint que celles-ci, quoique d'un beau blanc, manquent d'élégance à cause de la trop grande largeur de leurs barbes. C'est sur Paris que sont dirigées presque toutes ces plumes; c'est à Paris qu'on les prépare, qu'on les perfectionne, qu'on les met en état d'être portées, et qu'on les expédie, non seulement dans toute la France et dans toute l'Europe, mais dans tout l'univers civilisé, rendu tributaire de nos modes.

L'autruche d'Amérique, nommée par les naturalistes le *nandou* (voy. 1833, p. 181), fournit quelques plumes que l'on utilise aussi pour la parure; mais elles ne sont point à comparer à celles de la véritable autruche; aussi sont-elles en général dédaignées par les dames, et excepté celles de première qualité, on ne les emploie guère que pour les plumets militaires. Les plus communes servent à faire des plumeaux.

Il faut dire en passant que les plumassiers désignent ces plumes sous le nom de *plumes de vautour*, ce à quoi elles ne ressemblent guère.

Le casoar voyez 1834, p. 355), que l'on pourrait nommer l'autruche de la Nouvelle-Hollande, a des plumes fort régulières. Elles sont d'un beau noir, mais composées de longues barbes si fines et si lisses, qu'on les prendrait pour des bouquets de crins soyeux plutôt que pour des plumes. La mode n'ayant pas encore pris ces plumes sous sa faveur, et l'oiseau étant d'ailleurs peu commun, cette parure est non seulement un objet de luxe, mais une rareté.

Les *oiseaux de paradis* (voyez 1833, p. 225) sont originaires de la Nouvelle-Guinée et des îles voisines. Il y en a de diverses espèces. Celles dont les plumes sont le plus recherchées pour la toilette, sont le grand et le petit émeraude, surtout le petit. On sait que ces oiseaux, qui pour la forme générale du corps ressemblent assez aux corbeaux, ont les flancs garnis de plumes longues et soyeuses qui, se mêlant avec celles de la queue, composent des panaches d'une élégance extraordinaire et d'un éclat non moins admirable. Les panaches du petit émeraude sont d'un jaune vif à la base, blancs aux extrémités, parfaitement soyeux et flexibles, très fournis et surmontés de deux longs fouets qui sont les plumes du croupion. C'est un objet fort beau, mais de grand luxe.

La plume de *marabou*, cette plume si blanche et si légère, qu'on la prendrait pour une transparente vapeur, capricieusement fixée autour d'une tige onduleuse, appartient à l'un des plus lourds et plus vilains oiseaux que l'on puisse voir. C'est une espèce de cigogne de couleur grise, qui a au milieu du cou une sorte de goître nu et rouge, de la taille d'un gros saucisson, la tête lourdement enfoncée entre les deux ailes, et un bec épais et énorme. Ces plumes si délicates se trouvent sous l'aile et à la queue où elles sont protégées par les plumes plus fortes qui les recouvrent. Il y en a de blanches et de grises, et les blanches, bien entendu, sont les plus estimées. Leur longueur varie de trois ou quatre pouces à un pied. Les cigognes en question habitent les bords du Sénégal ainsi que du Gange et des autres fleuves de l'Inde. C'est surtout à celles de l'Inde que l'on fait une chasse assidue, et presque tous les marabous que l'on trouve dans le commerce viennent de ce pays.

Les *aigrettes*, plumes droites, effilées, garnies de deux rangs de barbes soyeuses et fines, réunies ordinairement pour la parure en bouquets d'une forme évasée, qui portent proprement le nom d'aigrette, nous sont fournies par des hérons. Ces hérons sont blancs, et il y en a de deux espèces, la grande et la petite. Les plumes en question viennent à ces oiseaux, non pas sur la tête, comme on le croit communément, mais au bas du dos. Les grandes aigrettes sont principalement recherchées pour les plumets de grande tenue des officiers supérieurs. Les princes asiatiques sont aussi dans l'usage d'en décorer leurs turbans. Leur roideur même contribue à leur donner un certain caractère de grandeur. Les plus petites sont plus souples et par conséquent plus gracieuses: elles sont employées pour la toilette des dames. Les

hérons à aigrettes paraissent quelquefois en Europe : la grande espèce en Allemagne, la petite en Italie et dans le midi de la France; mais ils y sont rares, et ils demeurent ordinairement dans les autres parties du monde. Le commerce tire leurs plumes de la Guyane, du Brésil, de la Nouvelle-Orléans, du Sénégal et de la Russie orientale.

Enfin on tire aussi du héron, non plus du dos, mais de la huppe qui pend derrière la tête, quelques plumes fort estimées; elles sont longues de six à huit pouces, très étroites et garnies d'un duvet lisse et très serré. Il y en a de blanches, de noires et de rayées.

Les oiseaux de la famille des gallinacés, quoiqu'il y en ait de fort beaux, et par exemple les paons, les coqs et les faisans, ne fournissent cependant qu'un petit nombre de plumes de parure. On les emploie plus volontiers pour faire soit des plumeaux, soit des éventails.

Les plumes les plus précieuses de cette catégorie sont celles du *faisan argus*, oiseau de Sumatra et de quelques autres îles de l'océan Indien. Elles ont peu de flexibilité, et ne se distinguent même par aucune nuance vive; mais la régularité de leurs bigarrures, et les taches en forme d'yeux dont elles sont couvertes, les rendent d'un effet assez agréable. Elles sont du reste fort peu employées.

Les *plumes de coq* sont susceptibles, lorsqu'elles sont bien choisies, de former de fort beaux panaches; et comme il est certain que le coq serait un des oiseaux les plus admirés, s'il était plus rare, il n'est pas douteux non plus que ses plumes, dans cette supposition, ne fussent des plus estimées et des plus précieuses. Mais leur vulgarité est cause que l'on s'en soucie en général fort peu. Toutefois on ne peut nier que les plumets que l'on en compose ne soient des plus fins en même temps que des plus élégants; et il n'y en a point dont l'effet soit plus convenable pour la parure d'une armée. Il semble même que la France, ayant fait à l'image du coq tant d'honneur, pourrait par analogie en faire autant à ses plumes en leur donnant dans l'uniforme militaire plus de place qu'elles n'en ont. Il est bien entendu que je parle de ces belles longues plumes de la queue, qui flottent si bien : car c'est justement avec des plumes de coq, prises sur le collet et sur la croupe, que l'on compose tous ces plumets droits et roides qui ornent les casques et les shakos de nos soldats. Mais dans ces sortes de panaches rien ne rappelle le coq; et si ce n'était l'abondance et le bon marché de ces petites plumes, on pourrait en fabriquer de pareils avec des plumes d'une tout autre origine. Quant à l'emploi des plumes de coq pour la toilette des dames, c'est à la mode qu'il appartient de prononcer.

Il y a encore bien des espèces d'oiseaux dont les plumes, si la mode les prenait en faveur, seraient susceptibles de servir à l'embellissement des costumes des hommes ainsi que des femmes. Il y a même quelques espèces dont il ne nous a pas paru nécessaire de faire spécialement mention, attendu qu'on ne les emploie que très rarement, mais dont on se sert cependant quelquefois et dont on pourrait peut-être se servir davantage. En général, on doit penser que ce qui entrave l'emploi des plumes, c'est que leur effet est si magnifique qu'il ne s'accorde point avec une toilette médiocre. Les plumes une fois posées sur la tête, il faut que tout le reste se mette en harmonie avec elles, et cette condition ne va guère avec nos habitudes, qui, sauf en ce qui concerne les femmes, et encore celles des classes opulentes seulement, poussent de tous côtés à une extrême simplicité dans le costume. Il est vrai que l'on pourrait aussi donner aux plumes dans l'ameublement plus de place qu'on ne le fait ordinairement aujourd'hui; et il en a été ainsi dans plusieurs temps. Mais il me semble qu'en voilà bien assez sur le parti que les hommes peuvent tirer des plumes en ce qui touche la beauté, et qu'il est temps de tourner maintenant les yeux du côté de l'utilité proprement dite : c'est ce qui fera le sujet d'un autre article.

PROBLÈME CURIEUX

SUR LA MARCHE DU CAVALIER AUX ÉCHECS.

Il existe un certain nombre de jeux où les esprits attentifs peuvent découvrir des combinaisons curieuses et des questions intéressantes. Le jeu d'échecs est toujours cité en première ligne parmi ces délassements, qui sont parfois nécessaires aux intelligences les plus fortes, et qui ont agréablement occupé les loisirs d'une foule d'hommes illustres. Nous nous contenterons de donner ici, relativement à ce jeu, l'explication d'une seule question qui a attiré l'attention du célèbre mathématicien Euler. Elle consiste à faire parcourir successivement au *cavalier* les 64 cases de l'échiquier sans passer plus d'une fois par la même case. Le cavalier est, comme chacun sait, une pièce dont la marche oblique s'effectue de trois en trois cases, en sautant d'une case blanche sur une case noire. La figure ci-dessous indique la solution lorsque l'on veut partir d'une case située à l'un des quatre angles. Les numéros sont placés sur les différentes cases de l'échiquier dans l'ordre où elles doivent être successivement parcourues à partir de la case 1. Ainsi le cavalier, posé d'abord sur la case à l'angle 1, sautera sur la case 2, puis de là sur la case 3, et ainsi de suite jusqu'à la case 64 où se termine sa course. Il est facile de voir que la marche inverse pourrait être suivie en partant de la case 64 et en parcourant successivement 63, 62... jusqu'à la case 1

42	59	44	9	40	21	46	7
61	10	41	58	45	8	39	20
12	43	60	55	22	57	6	47
53	62	11	30	25	28	19	38
32	13	54	27	56	23	48	5
63	52	31	24	29	26	37	18
14	33	2	51	16	35	4	49
1	64	15	34	3	50	17	36

Mais cette solution n'est applicable qu'au cas où l'on veut commencer, soit par l'un des quatre angles, soit par l'une des cases voisines sur les côtés, et elle ne s'étend qu'à douze cases prises pour point de départ sur l'échiquier. La difficulté du problème consiste à trouver une route où la case marquée 64 soit éloignée de la case marquée 1 d'un saut de cavalier, de manière qu'il puisse sauter sans interruption de l'une quelconque des cases sur celle qui porte le numéro d'ordre qui vient immédiatement après ou avant. La seconde figure représente une des solutions qu'Euler a données pour cette seconde espèce de route, qu'il a désignée sous le nom de *rentrante en elle-même*, et qui est beaucoup plus difficile à trouver que la première.

42	57	44	9	40	21	46	7
55	10	41	58	45	8	39	20
12	43	56	61	22	59	6	47
63	54	11	30	25	28	19	38
32	13	62	27	60	23	48	5
53	64	31	24	29	26	37	18
14	33	2	51	16	35	4	49
1	52	15	34	3	50	17	36

Ce qui distingue cette marche de la précédente, c'est que l'intervalle de la case 64 à la case 1 étant d'un saut de cavalier, on pourra la suivre dans un ordre direct ou rétrograde, en partant de l'une quelconque des cases de l'échiquier. Ainsi, par exemple, on pourra commencer à la case marquée 22, et aller à 23, à 24, à 25, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on revienne à 21 en passant par 64 et par 1; ou bien

encore on pourra suivre l'ordre 22, 21, 20... jusqu'à ce que l'on soit arrivé à 23 en passant par 1 et 64.

Si quelque censeur sévère trouvait ces jeux d'esprit indignes d'une intelligence élevée, nous justifierions par l'imposante autorité de Leibnitz la mention que nous avons accordée ici à un problème qui a été fort célèbre dans le siècle dernier. Dans sa lettre VIII adressée à de Montmort, ce grand philosophe s'exprime ainsi : « Après les jeux qui » dépendent uniquement des nombres, viennent les jeux où » entre encore la situation, comme dans le trictrac, dans les » dames, et surtout dans les échecs. Le jeu nommé solitaire » m'a plu assez. Je l'ai pris d'une manière renversée, c'est-» à-dire, au lieu de défaire un composé de pièces selon la » loi de ce jeu, qui est de sauter dans une place vide et » d'ôter la pièce sur laquelle on saute, j'ai cru qu'il serait » plus beau de rétablir ce qui a été défait, en remplissant » un trou sur lequel on saute; et par ce moyen on pourrait » se proposer de former telle ou telle figure donnée si elle » est faisable, comme elle l'est sans doute si elle est défai-» sable. *Mais à quoi bon cela? dira-t-on. Je réponds:* » *A perfectionner l'art d'inventer.* Car il faudrait avoir » des méthodes pour venir à bout de tout ce qui peut se » trouver par raison. »

NEWGATE.

Lorsque la ville de Londres était encore entourée de murailles, une porte (*new* nouvelle, *gate* porte), construite à la fin du onzième siècle, servit long-temps à la fois de forteresse

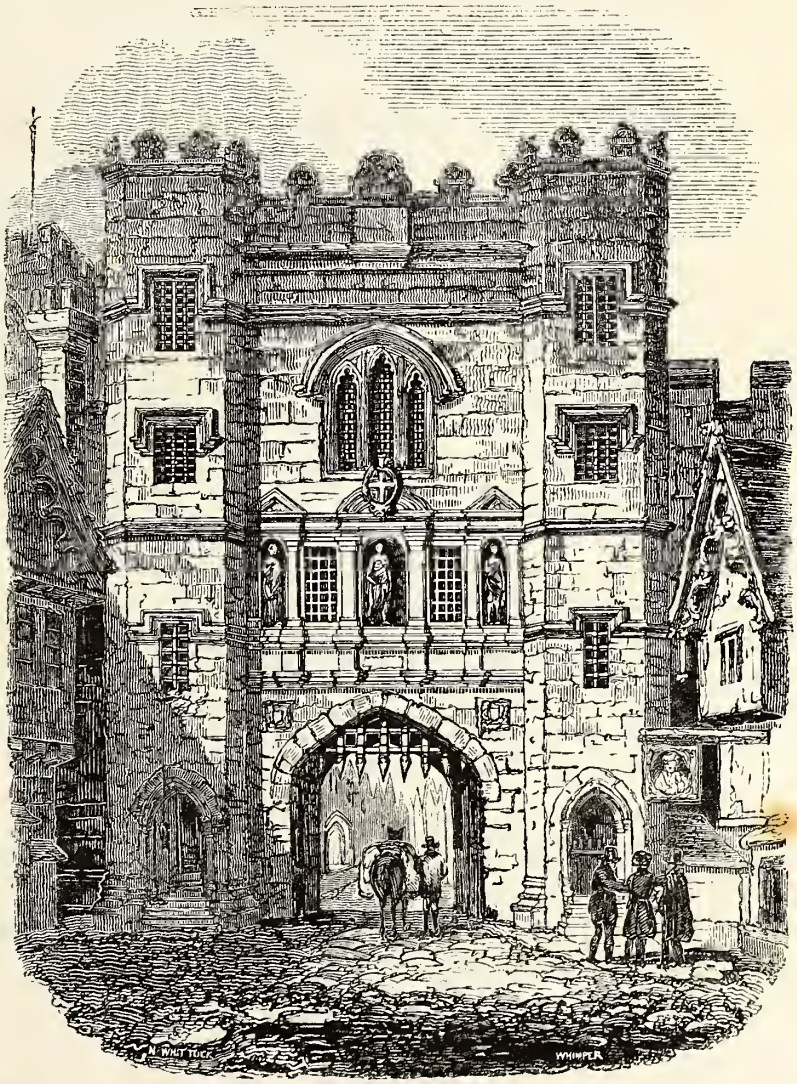

(L'ancienne porte de Newgate, à Londres.— Façade de l'est.)

et de prison; on y enfermait des criminels d'état. C'est dans un de ses cachots que mourut misérablement Robert Baldock, chancelier d'Edouard III. En 1419, elle fut réparée par ordre du lord maire Richard Whittington, dont nous avons raconté ailleurs la singulière histoire (voyez 1855, page 22). C'est ce dernier édifice que notre gravure représente. Il était décoré des armes de la Cité, de celles de Whittington et de sa corporation. Sur la façade de l'ouest, on voyait les quatre figures emblématiques de la Liberté, la Paix, la Sévérité et l'Abondance; et sur la façade de l'est, trois figures dans des niches : la Justice, le Courage et la Prudence. Cette prison fut ruinée par l'incendie de 1666: rebâtie sur le même plan quelque temps après, elle a été depuis remplacée par les bâtiments actuels, construits de 1778 à 1780, et réparés en 1852.

Adieux de Brutus et de Porcie. — Brutus, prêt à s'embarquer pour quitter l'Italie, se promenant sur le bord de la mer avec Porcie qu'il allait quitter, entra avec elle dans un temple; ils y adressèrent ensemble leur prière aux dieux protecteurs. Un tableau qui représentait les adieux d'Hector à Andromaque frappa d'abord leurs regards. La fille de

Caton, qui jusqu'alors avait réprimé les expressions de sa douleur, en voyant ce tableau, ne put contenir l'excès de son émotion. Brutus, alors attendri sur lui-même, dit, en s'approchant de quelques amis qui l'avaient accompagné : « Je vous confie cette femme, qui unit à toutes les vertus » de son sexe le courage du nôtre. » Et il s'éloigna.

Je ne sais, dit madame de Staël en rapportant ce fait d'après Plutarque, je ne sais si nos troubles civils, où tant d'adieux ont été les derniers, ajoutent à mon impression en lisant ce récit; mais il me semble qu'il en est peu de plus touchants. L'austérité romaine donne un grand caractère aux affections qu'elle permet. Le stoïcien Brutus, dont la farouche vertu n'avait rien épargné, laissant voir un sentiment si tendre dans ces moments qui précèdent et ses derniers efforts et ses derniers jours, surprend le cœur par une émotion inattendue. L'action terrible et la funeste destinée de ce dernier des Romains, entourent son image d'idées sombres qui jettent sur Porcie l'intérêt le plus douloureux.

Elle vint sur ce seuil accompagner ses pas,
Et les infortunés ne se revirent pas.

De Guibert.

HANS SACHS,

CORDONNIER, POETE ALLEMAND DU SEIZIÈME SIÈCLE, SURNOMMÉ LE PRINCE DES CHANTEURS.

(Voyez, sur les Meistersaenger et les Spruchsprecher, p. 135.)

Un poëte du seizième siècle, Puschmann, a raconté dans trois chants lyriques, qui ne sont autre chose qu'une biographie rimée, la vie de Hans Sachs.

Il naquit, dit Puschmann, à Nuremberg en 1494. A l'âge de sept ans il entra à l'école, et y resta jusqu'à quinze ans. Alors il apprit la profession de cordonnier, et voyagea pendant cinq ans, selon la coutume des compagnons ouvriers qui aspiraient à avoir un jour une maîtrise.

Pendant qu'il était à l'école, il avait étudié avec zèle et avait même appris un peu de latin. Il essaya d'écrire des vers, et l'un des maîtres chanteurs les plus connus de Nuremberg lui donna des conseils. A l'âge de vingt ans, il se signala par une composition poétique, et cette première œuvre de l'écrivain qui devait un jour célébrer l'œuvre de Luther et de la réformation, était une ode en l'honneur de la sainte Trinité.

En 1519 il fut reçu maître, et se maria la même année avec une jeune fille du peuple, qui lui donna sept enfants. On ignore complétement s'il entendait bien son métier de cordonnier; mais il était à coup sûr un poëte d'un immense talent. Il dit dans la *Somme de toutes ses chansons*, imprimée à la fin de l'édition complète de ses œuvres, que la vie pour lui consiste à chanter, et qu'il ne peut s'abstenir de composer des vers. Il est pour son pays aussi grand réformateur dans la poésie, que Luther le fut dans la religion, et Ulrich de Hutten dans la politique. Jouissant d'une grande considération auprès de ses contemporains, et estimé encore long-temps après sa mort, Hans Sachs devint, vers le milieu du dix-septième siècle, un objet de raillerie et de mépris, jusqu'à ce que, de nos jours, Goethe et Wieland rétablirent sa mémoire, et associèrent son nom aux représentants célèbres de la réforme.

La jeunesse de Hans Sachs se passa dans les premières années du mouvement religieux qui entraîna l'Allemagne à s'affranchir de l'autorité de Rome. Le poëte prit place volontairement dans les rangs des novateurs; mais il ne se laissa pas emporter par le tourbillon des événements et des partis. Il vit tranquille et retiré dans sa boutique, d'où il observe tout ce qui se passe : rien ne lui échappe, rien ne lui est indifférent; mais rien ne peut lui ravir l'indépendance de ses opinions. Il voit très bien les vices nombreux de l'empire, mais il ne veut pas les réformer; seulement il fait sentir souvent qu'il est citoyen d'une ville libre qui rivalisait à cette époque avec les républiques d'Italie en puissance, en richesse et en génie. Toutes les craintes, toutes les espérances de ces temps si agités se retrouvent dans les innombrables écrits du cordonnier poëte.

Lorsque la nouvelle doctrine de Luther pénétra dans sa ville natale, Hans Sachs publia un pamphlet rimé, intitulé : *Une curieuse prophétie sur la papauté*, livre devenu très rare, parce que le conseil municipal de Nuremberg le fit saisir et brûler à cause des injures qu'il renfermait contre le pape et l'empereur. Le magistrat réprimanda sévèrement l'auteur, et lui enjoignit de faire des bottes et de cesser désormais tout commerce littéraire, soit en vers, soit en prose. Hans Sachs ne se conforma point aux ordres de l'autorité : il rima encore une foule de pamphlets en faveur du protestantisme. Ces dernières productions sont d'un style plus calme, et on y trouve moins d'extravagances dans la forme et dans les idées. Il ne prêche pas avec la passion fougueuse du moine de Wittenberg; il n'a ni l'humeur belliqueuse de l'auteur des *Epistolæ obscurorum virorum*, ni la turbulence et la grossièreté de langage des théologiens de cette époque. Dans sa plus grande indignation, Hans Sachs ne jure jamais comme les princes souverains eux-mêmes en avaient l'habitude. Son style est sans doute celui de son temps, rude et incorrect, mais plein de vigueur, d'énergie et de bon sens. Les œuvres de Hans Sachs ont une très grande importance pour tous ceux qui veulent étudier la littérature allemande.

Il nous serait impossible de faire connaître au lecteur l'œuvre poétique de Hans Sachs dans tous ses détails. Ce maître cordonnier a été un des poëtes les plus féconds qui aient jamais existé : le nombre de ses différentes pièces en vers se monte à *six mille quarante-huit*. Il s'est essayé dans tous les genres de poésie qu'on cultivait de son temps : nous nous bornerons à faire une analyse rapide de son œuvre prise dans sa généralité.

Deux périodes bien distinctes se font remarquer dans ses poésies : l'une est consacrée à la vie publique, à l'Etat et à l'Eglise; l'autre à la vie privée, aux fêtes populaires et au théâtre. Dans les prémices de sa muse, il chante presque exclusivement la sainteté du mariage; c'est le sujet ordinaire de ses inspirations : soit qu'il médite sur lui-même, soit qu'il écoute aux fenêtres des voisins, soit qu'il nous ouvre l'intérieur de la vie de famille, soit qu'il accompagne Ulysse chez Calypso et Circé, il ne manque jamais de chanter les louanges du mariage, et de maudire les mauvais ménages à la ville et à la campagne.

En 1523, Hans Sachs écrivit son fameux poëme *le Rossignol de Wittenberg*. C'est un panégyrique de Luther : on y voit combien le tiers-état en Allemagne sympathisait de prime-abord avec les idées nouvelles, ou, pour parler le langage de notre poëte, « comment cette classe laborieuse » saluait l'aurore du jour avec le rossignol, et quittait le » désert et les ténèbres où l'avait entraînée le lion rusé. » Le maître chanteur rappelle en même temps aux serviteurs de la foi protestante la morale pure et simple de l'Evangile, et il ne peut se dissimuler que la lumière nouvelle commence déjà à pâlir; il fait pleurer la théologie accablée sous le poids des sectes religieuses, et empoisonnée par les disputes et les querelles dogmatiques sans fin et sans nombre. L'intuition poétique, qui dans un seul incident découvre un monde entier, révèle au maître chanteur le mal intérieur qui ronge le protestantisme.

Au milieu du seizième siècle, nous voyons le poëte uniquement occupé d'affaires politiques, qui avaient pris une tournure peu favorable à la réforme :

« Tout est fini, s'écrie Hans Sachs, tout est accompli. » Le saint empire romain germanique touche à son moment

» suprême; la Turquie s'élève, l'éclat de la royauté s'é-
» clipse, et presque de tous côtés on entend un craquement
» du monde comme s'il voulait se rompre et s'abîmer. Car
» de ce que l'empire germanique, sous notre empereur
» Charles-Quint, s'élève un peu et devient plus puissant
» qu'il n'a été depuis long-temps, je n'en vois pas moins
» l'imminence de sa ruine; on dirait, aux yeux de Dieu,
» un flambeau ou un brin de paille qui, au moment de s'é-
» teindre, jette une flamme éclatante, comme s'il voulait
» brûler toujours, et meurt avec elle. »

L'unité d'action et d'esprit est aux yeux du poëte le seul moyen de sauver la patrie : il dépeint sous les plus vives couleurs les tristes effets de l'anarchie et du désordre. Les dieux tiennent un conseil sur les affaires de l'empire, où la discorde et la guerre ne veulent pas cesser malgré les diètes. Mars veut tout mettre à feu et à sang; Junon veut gagner les princes avec de l'argent, mais Pluton est d'avis que ce serait encore pis; il est question de les rendre malheureux et pauvres, mais il est à craindre qu'ils ne deviennent plus oppresseurs qu'auparavant. Mercure est chargé d'employer tous ses moyens de persuasion pour faire renaître la paix et la concorde, mais il est à considérer que chacun veut avoir raison et ferme l'oreille à toute remontrance; Phébus doit éclairer les aveugles, mais ils connaissent très bien la vérité et n'aiment que le mensonge; Minerve conseille d'envoyer la République, mais Mercure ne peut la rencontrer nulle part : elle n'est plus dans les villes de l'empire; Luna l'a vue jadis à Athènes; à présent elle s'est enfuie dans les cavernes et dans les rochers. On la trouve enfin, mais dans un état pitoyable : Esculape va la soumettre à une cure douteuse. Le poëte croit que la dissolution s'est mise dans toutes les parties du corps social; il se débat en vain pour ne pas croire à cette décomposition générale. Dans une vision de 1550 le diable lui apparaît; il vient à Nuremberg embaucher des ouvriers pour l'agrandissement de l'édifice infernal. Hans Sachs lui dit de renoncer à ce projet, parce que tout allait pour le mieux dans ce monde; mais Satan ne le veut pas croire, à moins qu'il ne produise dix témoins qui attestent la même chose : malheureusement ces dix témoins ne se trouvent pas. Le poëte promène la Paix à travers toutes les provinces de l'empire et toutes les classes de la société; il ne trouve que guerre et division : guerre dans l'Etat, guerre dans la famille, guerre partout. Dans sa *Wolfshlage* (plainte du loup), il dit que les bêtes déposeraient un jour contre les hommes pour les convaincre d'avoir mené une vie contraire à toutes les lois de la nature, de la raison et de la morale. Le retentissement de cette sensation est souvent un anathème, une imprécation, un cri de rage ou de désespoir. Tous les poëmes de Hans Sachs, qui datent de 1540-1550, sont empreints d'une austérité énergique et presque farouche.

Peu à peu cette indignation véhémente fait place à un sentiment plus doux. Dans les productions postérieures à celles de 1552, nous voyons régner un ton joviál et même un peu grivois. Le poëte ne compose que des farces, des contes comiques, et des pièces amusantes pour le carnaval et les fêtes populaires. Il se moque du vice au lieu de s'en effaroucher; ses mercuriales sévères se changent en causeries spirituelles et railleuses, et ses poésies, qui ordonnaient autrefois de s'endurcir dans l'adversité, cherchent maintenant à adoucir la tristesse et les malheurs.

On trouve, il est vrai, dans ces poésies bouffonnes de Hans Sachs un peu de cette uniformité et de cette régularité mécaniques qui rappelle les travaux manuels de son métier; mais on ne saurait contester que Hans Sachs n'ait excellé dans ce genre littéraire. Ses légendes comiques peuvent passer pour des modèles sous le rapport de la naïveté et du bon sens; ses descriptions du monde renversé ou du *Schlaraffenland* offrent encore beaucoup d'intérêt, même après Boccace et la création du pays de Cocaigne. Les plaisanteries de ses lansquenets, que saint Pierre ne veut pas admettre au ciel, et que Lucifer ne veut pas non plus recevoir dans l'enfer, sont singulières; et quant à ses pièces de carnaval, il suffit de dire que Gœthe les a trouvées dignes d'être imitées et d'être mises en scène de nos jours. Le mouvement et la fidélité des descriptions, la variété des objets qu'il représente, la sûreté et la vigueur de son pinceau, entraînent le lecteur. Hans Sachs se plaît à peindre les mœurs populaires, et les tableaux des scènes burlesques qui s'offrent à ses yeux dans les foires ou dans les kermesses sont pleins d'animation et de vie, et peuvent être comparés aux meilleures toiles des maîtres flamands. On se croit transporté avec le poëte cordonnier au milieu des lansquenets, des paysans, des compagnons, des clercs et des étudiants; on croit entendre les cris de joie sauvage poussés par les convives d'un bal champêtre : on suit le poëte sur les montagnes du mensonge et de l'ivrognerie, ou dans les pays de la paresse et de la folie, ou dans un tournoi de buveurs de bière où les champions boivent, dit-il, *comme des vaches*

Pendant les dix dernières années de sa vie, le poëte change encore une fois de ton. A la fin de sa carrière, il se plaint que l'art jadis si florissant paraît avoir atteint l'époque de sa décadence; que tout le monde court après la fortune et l'argent, et que ceux qui, emportés par une générosité naturelle, négligent ce qu'on appelle leurs affaires pour des spéculations d'une nature large et élevée, se voient accusés de folie et mis au ban de la raison et du siècle.

Ses poésies lui avaient fait beaucoup d'ennemis; il voulut souvent déposer sa lyre; mais après avoir chanté pendant quarante-quatre ans de sa vie, il ne lui fut pas possible de cesser de louer la vertu et de gourmander le vice. Vers la fin, il ne composa que des drames. Bien que l'art de faire un plan dramatique et d'ébaucher un dialogue fût encore dans l'enfance, les drames postérieurs à ceux de Hans Sachs, et même ceux qui furent composés en Allemagne dans un siècle plus cultivé, ne sauraient soutenir la comparaison avec ces pièces dépouillées d'art, mais pleines de verve, de franchise et d'imagination.

L'une de ses comédies les plus célèbres est celle qui a pour titre : *les Enfants d'Eve*. Elle caractérise parfaitement la naïveté du poëte allemand, et nous cédons au désir de la citer en avertissant toutefois qu'il ne faudrait pas la prendre sérieusement pour mesure du génie de Hans Sachs.

LES ENFANTS D'ÈVE,

COMÉDIE EN CINQ ACTES.

Au lever du rideau apparaît le prologue, ou plutôt le hérant, comme le nomme Hans Sachs, qui s'adresse ainsi au public :

« Salut et joie de Notre Seigneur à tous ceux qui, de près et de loin, sont rassemblés ici pour entendre chaque parole d'une agréable comédie, composée d'abord en latin par Philippe Malanthon, et traduite en allemand pour le plaisir du peuple. »

Le hérant raconte ensuite le sujet de la pièce : — La condamnation qui chasse Adam hors du paradis terrestre, et les douleurs qu'il éprouve à gagner son pain à la sueur de son front; le caractère doux et religieux d'Abel, et les mauvais penchants de Caïn; le meurtre commis par ce dernier, et la punition de Dieu.

Puis Eve s'avance sur la scène, et s'écrie : — Je suis la femme la plus malheureuse, livrée à la souffrance du corps et de l'âme depuis que j'ai prêté l'oreille aux douces et flatteuses paroles du serpent satanique qui m'a trompée! Me voilà maintenant chassée du Paradis, condamnée à enfanter avec douleur et à rougir devant mon mari. Oh! Seigneur Dieu, j'ai commis une grande faute.

Adam s'approche, et se plaint des fatigues qu'il éprouve à labourer une terre ingrate, qui ne produit que des ronces et des chardons. Mais une pensée le console : — Je viens d'apprendre, dit-il, par l'ange Gabriel, que le Seigneur doit nous visiter demain, afin de voir comment va notre ménage et comment nous élevons nos enfants, et si nous leur apprenons à croire en Dieu, à le craindre et à l'honorer. S'il est content d'eux, il nous accordera sa clémence. Ainsi occupe-toi de les laver, de les habiller, de les parer. Balaie la maison, et jette sur le sol une herbe fraîche, afin qu'elle paraisse propre et bien tenue demain, quand le Seigneur y entrera avec ses anges.

Puis il demande où est Abel.

— Il est dans les champs à garder les brebis. C'est un enfant sage et craignant Dieu, qui me cause une grande joie.

— Et où est Caïn, ce sauvage garçon, ce gibier de potence?

— Oh! quant à celui-là, s'écrie Eve, je suis tout effrayée quand je songe à lui. C'est un enfant de Bélial. Il devait apporter du bois à la maison, et m'a fait long-temps attendre. Il court maintenant je ne sais où, et peut-être se bat avec d'autres enfants. Il n'y a pas de jour qu'on ne porte quelque plainte sur son compte.

Abel entre. Sa mère lui dit d'aller chercher Caïn pour se préparer à la visite du Seigneur.

— Ah! je me réjouis, s'écrie Abel, de voir le Seigneur dont on m'a tant parlé, et je vais en toute hâte chercher mon frère.

— Oui, va, dit Adam; et pendant ce temps nous voulons nettoyer la maison, nous voulons mettre de beaux mai verts à chaque coin, afin qu'elle soit agréable et riante à voir.

Au second acte, Abel, après avoir long-temps erré de côté et d'autre pour trouver son frère, finit par l'apercevoir courant à travers la campagne. Il l'appelle; mais Caïn menace de le battre. — Viens, lui dit Abel, viens; notre Seigneur doit nous visiter demain, et notre mère veut te parer pour ce jour de fête. — Que m'importe cette fête? répond Caïn; j'aime mieux retourner auprès de mes camarades, et jouer avec eux.

— Mais viens, répète encore Abel. Ma mère t'attend, et Dieu doit entrer dans notre demeure.

— J'aimerais autant, répond Caïn, qu'il restât chez lui.

Abel, ne pouvant vaincre la dure obstination de son frère, retourne auprès de ses parents. Adam sort de sa maison pour l'appeler, et Caïn qui l'entend s'écrie : — Tu peux bien m'appeler trois fois encore avant que je réponde. — Ecoute, dit Adam, il faut qu'on te peigne, qu'on te lave, qu'on t'habille comme pour un jour solennel; car le Seigneur va venir. Il faut que tu le pries, que tu lui offres un sacrifice, et que tu écoutes ses conseils. — Ah! ne venez pas ainsi m'importuner. Je voudrais qu'on n'eût jamais parlé de sacrifice, de prière et de sermon. J'aime mieux chasser les lièvres et les renards ou courir avec mes camarades que d'entendre toutes ces choses-là.

Toutes ces scènes, que nous abrégeons, sont fidèlement calquées sur la vie bourgeoise du temps de Hans Sachs. L'apparition de Dieu dans la maison d'Adam est comme la visite d'un grave maître d'école dans une demeure d'ouvrier. Au moment où le Seigneur arrive accompagné de deux anges, les cinq petits enfants obéissants d'Eve, ayant à leur tête Abel, sont rangés d'un côté, et les cinq petits enfants désobéissants sont de l'autre, comme des écoliers qui vont subir un examen. Eve leur recommande encore d'être polis envers le Seigneur, d'ôter leur chapeau quand il s'avancera, et de lui présenter la main; mais Caïn lui tend la main gauche.

Dieu examine d'abord les enfants obéissants, et leur fait réciter à tous leur prière, laquelle prière n'est autre chose qu'une paraphrase du Pater. Il les interroge ensuite sur leur acte de foi. — Que signifie, dit-il à Abel, le mot *Amen?* — Il signifie que nous croyons sincèrement que tu nous accorderas ce que nous demandons. Il leur adresse encore d'autres questions et dogmes auxquels les enfants répondent comme des théologiens. Puis il leur fait réciter les dix commandements, et quand ils les ont tous cités et expliqués : — Vous avez très bien répondu à toutes mes questions, dit le Seigneur; maintenant dites-moi les articles de la foi. Et les enfants alors récitent le *Credo.*

Au quatrième acte apparaît Caïn avec ses cinq fils, qui tous représentent quelque mauvaise passion : celui-ci l'esprit de révolte, celui-là le vol, cet autre l'ambition. Satan s'approche d'eux pour leur donner ses méchants conseils; mais il se cache en voyant le Seigneur qui s'approche, toujours accompagné de ses deux anges et suivi d'Eve et d'Adam. — Viens ici, Caïn, dit le Seigneur, et fais-moi ta prière. — Caïn veut réciter le *Pater;* mais au lieu d'invoquer le ciel il prononce une malédiction; il dit : O notre Père qui es au ciel, fais que ton royaume ne nous arrive jamais. Laisse-nous nos péchés. Donne-nous beaucoup de pain quotidien, et le mal, et l'angoisse, et la douleur. Dieu s'adresse ensuite à Dathan, qui ne peut dire que quelques paroles du *Credo;* puis à Nabal, qui n'en sait aucune. Ensuite il interroge Achan, le représentant de la passion du vol, qui lui répond avec le paradoxe du fataliste : — Je vois bien comment le monde est fait; mais je ne sais ce qui s'y passe. Si Dieu a décidé que je serais sauvé, je le serai quoi que je fasse. Quant à Nemrod, l'esprit de l'ambition, il répond avec dédain : — Mon cœur croit ce que mes yeux voient, je ne cherche pas à m'élever plus haut. Je veux avoir l'honneur, la richesse, la puissance, et je t'abandonne ton paradis.

Après ce double examen, Dieu bénit la race d'Abel, et lui prédit qu'elle prospèrera, qu'elle donnera aux différentes nations des princes, des prélats, des prédicateurs. — Quant à celle de Caïn, elle ne produira, dit-il, que des paysans, des pâtres, des garçons de bains, des faiseurs de balais, des manœuvres, des charrons, des charretiers, des valets de police, et des bourreaux.

Le pauvre Hans Sachs, en traduisant ce passage de la comédie de Philippe Malantbon, faisait un acte d'humilité; car, par son métier de cordonnier, il entrait nécessairement dans la catégorie maudite par le Seigneur, et devait appartenir à la race de Caïn.

Au cinquième acte, Caïn est en grande conversation avec le Diable. — Il me paraît, dit-il, que mon frère Abel est assez bien en cour. Il deviendra évêque. Le Seigneur a de la considération pour lui, et méprise tout le reste.

Satan lui montre qu'il est, par droit de naissance, au-dessus de son frère puisqu'il est son aîné, et l'engage à ne pas souffrir de sa part la moindre marque de dédain.

Abel vient offrir un sacrifice au Seigneur. La flamme de son holocauste s'élance vers le ciel, et Caïn le tue, et Dieu maudit le fratricide.

A la fin de la pièce, on voit reparaître le héraut, qui explique le mouvement de chaque acte, le caractère des différents personnages, et la moralité du dénouement.

(Hans Sachs, cordonnier, poëte du seizième siècle.)

La première femme de Hans Sachs mourut jeune. Il se remaria à l'âge de soixante ans.

Il mourut en 1576.

Duel sous Gontran. — Gontran, roi de Bourgogne, ayant vu dans une forêt un buffle ou taureau sauvage nouvellement tué, s'en prit au garde du bois, qui en accusa un chambellan. Le chambellan niant le fait, Gontran voulut que la querelle se décidât par le combat, et obligea le chambellan, qui était âgé et infirme, de mettre un homme en sa place. Le champion du chambellan fut un de ses neveux, qui, voulant désarmer le garde après l'avoir blessé, se tua lui-même sans le vouloir avec le poignard de son ennemi. Le neveu mort, l'oncle s'enfuit; mais on courut après, et, par ordre du roi, il fut lapidé sur-le-champ. C'était une conséquence du principe que le vaincu dans le duel était réputé le coupable. *Mœurs des Français.*

La nature des hommes et celle des dieux est la même : hommes et dieux, nous avons reçu la vie de la même mère. La différence est tout entière dans la puissance : l'homme n'est rien, tandis que le ciel d'airain est toujours inébranlable. Mais nous ressemblons aux dieux par la grande intelligence et la grande vertu. Seulement les hommes ignorent à quelle heure, dans la nuit ou dans le jour, sera suspendue leur course à travers la vie. PINDARE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

L'ÉCOLE D'ATHÈNES, PAR RAPHAEL.

(L'École d'Athènes, fresque du Vatican, par Raphaël.)

L'admirable peinture à fresque, célèbre sous le nom d'*École d'Athènes*, a été exécutée par Raphaël en 1512, dans l'une des salles du Vatican, où se trouve aussi la *Dispute du Saint-Sacrement*.

Le lieu de la scène est un gymnase superbement décoré, et dont le plan a beaucoup de ressemblance avec celui que Bramante et Buonarotti avaient d'abord proposé pour l'ordonnance intérieure de Saint-Pierre de Rome. Les statues d'Apollon et de Minerve occupent deux niches : celles des Muses sont indiquées en perspective entre les pilastres.

A gauche du spectateur, du côté de la statue d'Apollon, au-dessus des gradins, on reconnaît Socrate à son profil et à son front chauve : il instruit Alcibiade qui porte un casque.

Au centre du tableau, et à droite de Socrate, on voit Platon et Aristote, ses deux élèves les plus illustres, conversant ensemble au milieu d'une foule qui écoute avec respect ces deux grands génies de la philosophie grecque.

Sur les gradins, au milieu, Diogène le cynique, presque nu, à demi couché, lit une tablette. Il est isolé, sans disciples.

Au premier plan, sur la base d'une colonne, Epicure enseigne sa doctrine.

A sa droite, au-dessous du groupe de Socrate, Pythagore (le plns ancien de ces philosophes) écrit au milieu de ses disciples. On croit que celui qui est devant lui et qui appuie sur le sol nne tablette, est le portrait de Francesco Maria della Rovere, duc d'Urbin, neveu de Jules II.

Les trois personnages que l'on voit debout entre ce groupe et les gradins sont Empédocle, Epicarène et Archytas.

De l'autre côté, et de même au premier plan, Archimède trace avec un compas un hexagone sur une tablette : c'est le portrait de Bramante. Le jeune homme qui a nn genou en terre est le portrait du duc de Mantoue, Frédéric II; les deux autres, à gauche de Ptolomée et de Zoroastre, roi des Bactriens, qui tiennent des globes, sont les portraits de Pierre Pérugin et de Raphaël.

Le nombre des figures est de plus de cinquante.

Le carton original de cette peinture se trouve dans la bibliothèque Ambrogine à Milan.

Outre toutes les qualités supérieures de composition et de dessin réunis dans ce chef-d'œuvre, dont notre gravure ne peut indiquer que l'ordonnance, on ne saurait assez admirer le caractère profond de puissance intellectuelle imprimé sur les figures principales. Raphaël a donné à chaque Maître l'expression propre qui personnifie sa doctrine. Il fallait qu'il les eût étudiés ou devinés, pour écrire ainsi matériellement sur leur front, sur tous les traits de leur physionomie, l'essence même de leurs pensées. Ce tableau est inspiré à la fois par l'art et par la science ; il proclame dans son auteur le plus grand artiste philosophe qui ait jamais existé.

« Avant *l'Ecole d'Athènes*, dit M. Quatremère de Quincy, la connaissance de l'antiquité n'etait pas plus entrée dans les conceptions de la peinture, que le goût ou la science de l'antiquité (chose assez différente) n'avait influé sur le dessin des peintres, en exceptant sous ce dernier point Michel-Ange. Les plus belles scènes de l'antiquité, soit religieuse, soit profane, n'étaient généralement reproduites que sous le travestissement routinier des costumes de chaque pays. On cherche et l'on a de la peine à

citer, dans les deux siècles précédents, quelques sujets qui aient appartenu à ce qu'on appelle l'histoire profane. Si toutefois il s'en présentait à l'imitation de l'art, nul artiste ne soupçonnait que les Grecs ou les anciens Romains eussent eu des costumes particuliers, et qu'un guerrier, par exemple, un philosophe, un consul, aient été vêtus autrement qu'un chevalier, un moine ou un podestat. — Raphaël n'eut donc aucune espèce de modèle pour le genre, le style et l'invention de sa peinture de l'Ecole d'Athènes. Nul, parmi ses prédécesseurs, n'avait pu lui en inspirer la moindre idée; et, chose remarquable, nul, depuis lui, ne s'est encore élevé à son niveau, dans ce qu'on peut appeler l'idéal d'un pareil sujet. »

Nous croyons que l'on ne nous accusera pas de nous écarter de notre sujet, si nous réunissons ici quelques brèves notices sur les hommes illustres dont nous venons de citer les noms en décrivant l'*Ecole d'Athènes*. C'est une occasion qui nous semble s'offrir naturellement de résumer en quelque sorte, sous la forme biographique, l'histoire de la philosophie grecque pour ceux de nos lecteurs auxquels elle ne serait pas très familière. Quelques uns des extraits suivants sont en partie empruntés au Manuel de Tenneman.

Pythagore était né à Samos; il dut en partie ses progrès dans les sciences à ses voyages en Grèce et en Egypte, et sans doute aussi aux leçons de Thalès et de Phérécyde, dont on assure qu'il fut le disciple; enfin à celles d'Anaximandre. Il fonda une école et une sorte de congrégation philosophique à Crotone, en Italie (de là le nom d'école italique), après avoir inutilement tenté de l'établir à Samos. Cette association, outre son but de perfectionner les habitudes intellectuelles, religieuses et morales, avait encore un but politique secret. Cette dernière prétention causa la ruine de la société vers 500 av. J.-C. et la mort du fondateur. En général, Pythagore nous apparaît comme un homme extraordinaire par ses talents, ses inventions, ses desseins élevés et son influence; mais les anciens Grecs et Romains révérèrent en lui, par diverses causes, un homme merveilleux et surnaturel.

Pythagore trouva les éléments des sciences mathématiques, particulièrement de l'arithmétique, de la géométrie, de la musique et de l'astronomie, et ses découvertes dans ces diverses parties suffiraient pour consacrer son nom à l'immortalité. Il considérait les mots et les nombres comme les inventions les plus salutaires. La science des nombres, à laquelle il rendit de nombreux services et qu'il regardait comme la clef des mathématiques, lui paraissait aussi, à cause de sa nature énigmatique, pouvoir devenir la source de toute connaissance en philosophie. Par là, il donna naissance à une philosophie mathématique, et son école est souvent appelée l'école mathématique. Il ne nous en reste que des fragments où il est difficile de bien discerner l'œuvre du maître de celle des disciples.

La doctrine de Pythagore eut une grande influence sur les plus éminents philosophes de la Grèce, en particulier sur Platon, par le mouvement qu'elle imprima à la pensée, par la direction de ses vues et le choix de ses objets. Mais plus tard on attribua à l'ancienne doctrine pythagorique tout ce que Platon, Aristote et d'autres après eux y ajoutèrent, et on rattacha à ce mélange une foule de superstitions.

Archytas de Tarente, qui suivit la doctrine de Pythagore, est né vers l'année 500 avant J.-C. Il eut parmi ses disciples Philolaüs de Crotone ou de Tarente, qui devint célèbre par son système astronomique, et composa le premier traité de son école qui ait été écrit.

Empédocle, né à Agrigente, se distingua par ses connaissances en histoire naturelle et en médecine, et par son talent pour la poésie philosophique. On sait qu'il trouva la mort dans le cratère de l'Etna. Quelques uns le croient disciple de Pythagore et d'Anaxagore. Sa doctrine, qu'il exposa dans un poëme didactique sur la Nature, dont il ne nous reste que des fragments, réunit les éléments de divers systèmes; celui avec lequel elle a le plus de rapports est le système d'Héraclite.

Socrate, né à Athènes en 470 ou 469 av. J.-C., fils d'un pauvre sculpteur nommé Sophronisque et d'une sage-femme, Phenarètes, se forma un esprit complétement opposé à la frivolité et aux habitudes sophistiques de l'époque où il vécut, en se livrant surtout au commerce de la société et en se proposant sans cesse à lui-même l'idée imposante d'un sage, dont la vie entière, et comme homme et comme citoyen, offrit sous tous les rapports un modèle de ce que l'humanité peut devenir. Il fut le précepteur du genre humain comme celui de ses compatriotes, non pour l'amour du gain ni de la réputation, mais en vertu d'une vocation intérieure; il se proposa surtout de contenir l'essor de la spéculation par la force d'un bon sens imperturbable; de soumettre les prétentions scientifiques à une obligation d'un ordre plus élevé, savoir la vertu, et de rattacher la religion à la morale. Sans fonder proprement une école ni établir un système philosophique, il attira autour de lui, par la dignité et l'urbanité de ses entretiens, une foule de jeunes gens et d'hommes faits, inspira à la plupart d'entre eux des sentiments et des idées plus nobles, et fit d'un certain nombre de ses auditeurs les plus affectionnés, des hommes d'un mérite supérieur. Il combattit les sophistes en leur opposant son sens droit, son ironie et son caractère. Adversaire constant de l'esprit d'obscurité et du charlatanisme scientifique, même dans la vie commune, il s'attira des ennemis et finit par succomber à leurs intrigues. Il fut condamné à mort comme ennemi des institutions, et il but la ciguë en l'année 400 av. J.-C.

Les doctrines de Socrate avaient exclusivement pour objet les idées de l'ordre moral et religieux, la destination et la perfection de l'homme considéré comme un être raisonnable, et enfin ses devoirs qu'il exposait, d'une manière simple et vraie, à mesure que l'occasion s'en présentait, invoquant à l'appui le témoignage du sens moral de l'humanité. On trouve chez Socrate pour la première fois l'idée d'un droit ou d'une justice naturelle. Selon lui, la vertu et la vraie félicité, la perfection morale et le bonheur, sont inséparablement unis. La religion est un hommage rendu à Dieu par la pratique des bonnes actions, et un effort assidu pour réaliser tout le bien que nos facultés nous permettent de faire. Le Dieu suprême est le premier auteur et le premier garant des lois morales : son existence est attestée par l'ordre et l'harmonie de la nature, soit au dedans de l'homme soit au dehors. L'âme se rapproche de Dieu par la raison et par sa force invisible, et par conséquent elle est aussi immortelle.

Parmi les élèves de Socrate qui s'adonnèrent principalement à la science philosophique, on remarque Antisthène, Athénien, fondateur de l'école cynique, ensuite Aristippe chef de l'école cyrénaïque, et plus tard Pyrrhon. Ces trois philosophes portèrent exclusivement leur attention vers la partie morale ou pratique. Euclide de Mégare, Phœdon d'Elis, Ménédème d'Erétrie, s'occupèrent davantage de la partie théorique ou métaphysique. Le génie plus vaste de Platon embrassa ces deux parties à la fois, et rapprocha les branches divisées du socratisme.

Platon est né à Athènes en 430 ou 429 avant Jésus-Christ; son nom véritable était Aristocles. Il était fils d'Ariston et de Périctione, de la race de Codrus et de Solon. Il avait reçu de la nature des talents éminents pour la poésie et la philosophie. Socrate le détermina à suivre cette dernière vocation. Ses talents furent heureusement cultivés par son activité laborieuse, par ses travaux en poésie et en mathématiques, par beaucoup de voyages, particulièrement en Italie et en Sicile, enfin par ses rapports habituels avec les esprits les plus distingués d'Athènes, surtout avec Socrate, dont il suivit les entretiens pendant huit années, et avec les pythagoriciens de la grande Grèce. Ainsi se forma ce

grand et puissant philosophe, unique peut-être pour l'étendue et la profondeur de ses vues et l'exposition toute vivante de ses doctrines, en même temps que par son caractère. Il se plaça dignement à côté de Socrate. Il fonda dans l'*académie* une école philosophique qui, pendant longtemps, fut une pépinière d'hommes vertueux et de penseurs éminents. Platon mourut 348 ans avant Jésus-Christ.

Ses ouvrages, la plupart sous la forme de dialogues, chefs-d'œuvre de l'esprit poétique et de l'esprit philosophique réunis, sont les seules sources incontestables où l'on puisse trouver quelques résultats positifs de ses travaux.

Platon attira autour de lui une foule de disciples et d'admirateurs, parmi lesquels se trouvaient des hommes d'Etat célèbres et beaucoup de femmes, entre autres Oxiothée de Phliante et Lasthénie de Mantinée.

Aristote naquit à Stagire 384 avant Jésus-Christ. Le goût des études naturelles lui fut transmis par son père Nicomaque, médecin et ami d'Amyntas, roi de Macédoine. Depuis l'année 368 il fut pendant vingt ans disciple de Platon, et exerça les forces de son rare talent d'analyse sous ce grand maître, dont pourtant il s'éloigna peu après. Il devint, en 343, le précepteur d'Alexandre, et dans la suite ce dernier favorisa son zèle pour les sciences en lui donnant des collections d'objets d'histoire naturelle, et des sommes d'argent pour acheter des livres. Il fonda en 334 une école nouvelle dans la promenade du *Lycée*, d'où vint à cette école le nom de *Péripatétique* (*péri*, autour; *patein*, se promener). Il mourut en 322 à Chalcis en Eubée, probablement après avoir pris du poison, ayant été forcé de quitter Athènes comme suspect d'athéisme. Il a laissé des ouvrages précieux sur toutes les parties de la science des Grecs, et en particulier sur la philosophie.

Long-temps le système d'Aristote se soutint à côté de celui de Platon; plus tard on chercha à les associer, soit comme identiques, soit comme subordonnés l'un à l'autre. Dans le moyen-âge, le premier, transformé en une science de formules, devint exclusivement dominant, jusqu'à ce qu'il fût à son tour vaincu par le platonisme : il ne laissa pas néanmoins d'exercer encore par la logique une grande influence.

Diogène le Cynique est né à Sinope, ville du Pont. Son père était banquier. On les accusa tous deux de fabrication de fausse monnaie. Coupable ou innocent, Diogène prit la fuite, et vint à Athènes où il étudia la philosophie sous Antisthène.

Les cyniques méprisaient la science physique, ils n'avaient en vue que la réforme morale de la Grèce, dont les mœurs dégénéraient d'une manière sensible. Ils proclamaient la vanité du luxe et des richesses, et ils prêchaient d'exemple. Beaucoup d'entre eux, instruits et habiles, auraient pu s'enrichir, d'autres étaient riches par héritage; mais pour pratiquer les principes qu'ils enseignaient, ils abandonnaient les professions lucratives et leurs héritages, se couvraient de vêtements misérables, se nourrissaient de peu, et couchaient en plein air. Le fameux tombeau de Diogène était fait d'argile, et était placé ordinairement à la porte du temple de la Mère des dieux. On rapporte qu'un jeune homme l'ayant mis en pièces, les Athéniens le condamnèrent pour cette insulte à la peine du fouet.

En allant à l'île d'Egine, Diogène fut pris par des pirates qui l'emmenèrent dans l'île de Crète, et le vendirent à un riche Corinthien appelé Xéniades. Cet homme comprit la valeur de son esclave et lui confia l'éducation de ses enfants. Diogène les éleva très bien, leur enseigna les sciences, les divers exercices du corps, et s'en fit tendrement aimer. Il était très instruit et très éloquent. Quand Alexandre vint à Corinthe, il ne voulut pas, comme les autres philosophes, aller courtiser ce puissant monarque, et il attendit sa visite dans un tonneau semblable à celui qu'il avait eu à Athènes. On connaît leur entretien. « Alexandre, dit Costar, offrit à Diogène ses richesses et son crédit, et ce sage, tout déchiré, lui demanda pour toute faveur qu'il se retirât un peu de son soleil, comme s'il eût voulu dire : Ne m'ôtez point les biens de la nature, et je vous laisse avec ceux de la fortune, que je tiens au-dessous de moi. Alexandre comprit admirablement la vigueur et la fermeté d'une âme si haute; et se tournant vers les seigneurs de sa cour : Ne vous moquez point, leur dit-il, de cet homme là : si je n'étais pas ce que je suis, je voudrais être ce qu'il est; c'est-à-dire, si je ne possédais tous les biens et tous les honneurs, je me tiendrais bienheureux de les savoir mépriser comme fait ce philosophe. » Alexandre eut d'autres conférences avec Diogène, qui le reçut toujours sans plus de cérémonies.

On croit que ce philosophe, que l'on a appelé un *Socrate fou*, mourut d'un débordement de bile ou d'un suicide dans un accès de fièvre, sur une route, en se rendant aux jeux olympiques. Saint-Jérôme, Marc-Aurèle, Sénèque en font un grand éloge.

Epictète a tracé le portrait suivant du philosophe cynique : « C'est un homme envoyé de Dieu pour réformer les hommes, et pour leur apprendre par son exemple que nu, sans bien, sans autre couvert que le ciel, et sans autre lit que la terre, on peut être heureux. Un homme qui traite les vicieux, quelque grands qu'ils soient, comme des esclaves; un homme qui, maltraité, battu, aime et bénit ceux qui le battent et le maltraitent; un homme qui regarde tous les hommes comme ses enfants, qui fait la ronde pour eux, qui les avertit avec bonté et avec tendresse, comme un père, comme un frère, et comme le ministre de Dieu même qui est le père commun; un homme enfin que, malgré sa bassesse, les rois et les princes ne peuvent voir sans respect. Et c'est ainsi qu'Alexandre a regardé Diogène. »

Epicure est né en 337 avant Jésus-Christ, dans le bourg de Gargettos près d'Athènes. Ses parents étaient pauvres; son père, colon à Samos, gagnait sa vie comme maître d'école, et sa mère comme devineresse. Avec un corps faible et maladif, Epicure possédait un esprit supérieur; mais il reçut une mauvaise éducation. Un vers d'Hésiode et les ouvrages de Démocrite éveillèrent en lui, dès son jeune âge, le génie philosophique. Bientôt il suivit à Athènes, mais d'une manière superficielle, les leçons de l'académicien Xénocrate, de Théophraste et d'autres. Dans sa trente-deuxième année, il ouvrit lui-même une école à Lampsaque, et la transporta cinq ans après à Athènes; là, il enseigna, dans son jardin, une philosophie qui se recommandait par son indulgence pour les besoins des sens, par le goût des agréments de la vie sociale, par son dédain pour toute superstition, et par son esprit d'élégance et d'urbanité. Il professait que la philosophie est l'art de conduire l'homme au bonheur par le moyen de sa raison. Il est mort 270 ans avant Jésus-Christ.

Voyez, sur Archimède, 1838, p. 149.

UNE CONVERSATION

ENTRE CHARLES-QUINT ET DON CARLOS.

Voici un trait de la vie de Charles-Quint, qui n'est pas connu et qui mérite de l'être. Lorsque cet empereur se fut retiré en Espagne pour y mourir dans un couvent de moines, il ne se montra point si détaché des choses de ce monde qu'il ne prît encore une grande part à tout ce qui intéressait sa race. Curieux de connaître l'esprit de son petit-fils don Carlos, que Philippe II fit égorger plus tard, il aimait à converser avec lui, alors que ce prince n'avait encore que dix ans. Il se plaisait surtout à lui raconter les principales actions de sa vie pour voir quel effet elles produiraient sur ce jeune cœur. Don Carlos l'écoutait avec une grande attention; l'empereur enchanté lui dit un jour :

« Eh bien! mon fils, que vous semble de mes aventures?

» Trouvez-vous que je me sois comporté en brave? — Je » suis assez content de ce que vous avez fait, répondit le » prince; il n'y a qu'une chose que je ne saurais vous par- » donner. — Et quoi? lui dit Charles-Quint. — C'est de vous » être sauvé d'Inspruck devant le duc de Maurice. — Ah! » ce fut bien malgré moi, répliqua l'empereur; il me sur- » prit, et je n'avais que ma maison. — Et moi, dit don » Carlos, je n'aurais pas fui. — Mais il fallait bien fuir, je » ne pouvais lui résister. — Pour moi, je n'aurais pas fui, » répéta le jeune prince. — Il aurait donc fallu me laisser » prendre? ç'aurait été une grande imprudence dont j'au- » rais encore été plus blâmé. — Pour moi, je n'aurais pas » fui, répondit encore don Carlos. — Dites-moi donc ce que » vous auriez fait en une semblable occasion; et pour vous » aider à me répondre, que feriez-vous actuellement si je » mettais une trentaine de pages à vos trousses? — Ce que » je ferais, dit alors ce jeune prince d'un ton fier et assuré, » je ne me sauverais point. »

L'empereur admirant cette fermeté, l'embrassa tendrement, et pendant long-temps il ne pouvait s'empêcher de sourire toutes les fois qu'on lui parlait de don Carlos.

Origine du mot mérinos. — Le Dictionnaire de l'Académie de Madrid donne l'étymologie suivante de ce mot. *Merino* est le titre d'un fonctionnaire rural qui équivaut à peu près à notre maire. De là on a appelé *merindad* le nom du district qu'il administre. Plus tard on a transféré ces deux noms aux conducteurs en chef des troupeaux qui voyagent dans toute l'Espagne pour trouver leur pâture, et aux districts assignés à chacun d'eux. Ensuite, par une sorte d'ellipse, on a dit *ganado merino*, pour un troupeau conduit par un merino; puis successivement *ovejas merinas* (brebis mérinos), *lana merina* (laine mérinos), et enfin *merino* tout seul, pour désigner cette race remarquable qui doit une partie de sa beauté à un croisement avec une race importée d'Afrique.

ÉTÉ D'UN TROUVÈRE.

(Nous empruntons ce délicieux tableau de mœurs du moyen âge à l'ouvrage de M. Edgar Quinet intitulé *Allemagne et Italie*.)

Pendant six mois d'hiver, le château féodal était resté enveloppé de nuages. Point de tournois, point de guerre; peu d'étrangers et de pèlerins; de longs jours monotones, de tristes et interminables soirées mal remplies par le jeu d'échecs. Enfin le printemps avait commencé; la châtelaine avait cueilli la première violette dans le verger. Avec les hirondelles on attendait le retour du troubadour ou du trouvère. Par un beau jour du mois de mai, ce dernier envoyait ses chanteurs et ses jongleurs réciter ses anciens romans aux bourgeois et au menu peuple dans l'intérieur des petites villes. Pour lui, il suivait la rampe escarpée qui menait au château. Sans demeurée, dès le soir de son arrivée, les barons, les écuyers, les demoiselles se réunissaient dans la grande salle pavée pour entendre le poëme qu'il venait d'achever pendant l'hiver. Le trouvère, au milieu de l'assemblée, ne lisait pas, il récitait. Mais quand son récit s'élevait, il chantait par intervalle, en s'accompagnant de la harpe ou de la viole. Son début était plein de fierté et de naïveté; c'était en même temps un tableau de l'assemblée.

Seigneurs, or, faites paix, chevaliers et barons,
Et rois et ducs, et comtes et princes de renoms,
Et prélats et bourgeois, gens de religions,
Dames et damoiselles, et petits enfançons.

Souvent il avait composé son poëme par l'ordre du seigneur, qui lui avait prêté la chronique dans laquelle était contenue la tradition du sujet; souvent les ancêtres de son hôte y figuraient. D'ailleurs, les lieux voisins, les petites villes, les bourgs, les moustiers, les monastères y étaient désignés par leurs noms. Celui de France n'était jamais prononcé sans être accompagné d'un titre d'honneur : c'était *la douce*, ou *la plaisante*, ou *la louée*, ou *l'honorée*. Le trouvère parlait à ses auditeurs de ce qu'ils aimaient et connaissaient le mieux, de joutes et de batailles. Les qualités qu'il donnait à ses héros étaient peu variées, mais singulièrement frappantes et énergiques. A *la fière pensée*, hardi *comme lion*, à guise *d'homme fier*, à guise *de sanglier;* ces expressions et d'autres semblables revenaient souvent dans ses descriptions. Il racontait ainsi les grands faits d'Olivier, qui, navré à mort, se relève de son lit pour défier le géant, chef des Sarrasins; ou les larmes du chevalier Bayard, que les écuyers saignent pour boire son sang, pendant que la famine est au château de Renaud; ou la prise de Barbastre, ou la bataille d'Alichamp, ou l'arrivée de la fille de l'émir dans la prison des chevaliers, ou la plainte de Charlemagne en entendant le cor de son neveu Roland. Au milieu des traditions qui se mêlent, il était souvent impuissant à régler ce désordre. Il se contentait alors de répéter à la bruyante assemblée : « Oyez, seigneurs! » et cette formule féodale suppléait à presque toute autre combinaison d'art. Les idées du poëte étaient fécondes, ses sujets innombrables; sa langue seule était pauvre et pliait sous le faix. Du moins elle ne détonnait jamais, et c'est une question de savoir si cette rudesse inculte ne valait pas bien souvent l'affectation de l'élégance moderne. L'accent et le rhythme, auxquels la foule est surtout sensible, se marquaient par des procédés qui nous semblent aujourd'hui barbares, mais qui étaient alors tout-puissants. En frappant vingt, quarante, soixante fois de suite la même rime, le vers finissait par graver la mesure dans l'oreille endurcie des vieux barons; il retentissait ainsi, dans ces assemblées guerrières, comme l'épée sur l'écu dans un tournoi. A la voix du chanteur, chaque objet rendait un écho sonore. Le château crénelé, le vent qui soufflait dans les salles, les aubades des guettes sur les tourelles, le bruit des chaînes des ponts-levis, tout cela faisait en quelque sorte partie de son poëme. Ce qu'il ne disait pas, les choses et les souvenirs des auditeurs le disaient à sa place. Quand l'automne approchait, le trouvère était à la fin de son récit; il partait enrichi des présents de son hôte : c'étaient des vêtements précieux, de belles armes, des chevaux bien enharnachés. Quelquefois il était fait chevalier, si déjà il ne l'était. Puis, lui absent, le manoir avait perdu sa voix : tout retombait, jusqu'à la saison nouvelle, dans le silence et la monotonie accoutumés.

ÉGLISE NOTRE-DAME A DIJON.

L'origine et la première construction de l'église Notre-Dame de Dijon ne sont pas bien connues. Il est seulement certain qu'elle existait avec le titre de paroisse dans le douzième siècle, et que l'église actuelle fut rebâtie entre les années 1252 et 1334. La partie la plus remarquable de l'extérieur est le portail principal; sa forme est celle d'un parallélogramme rectangle qui a 88 pieds d'élévation, 60 de largeur et environ 19 de profondeur; il est divisé en trois étages, dont le premier est occupé par trois grandes arcades entièrement ouvertes et servant d'entrée au vaste péristyle ou porche; le porche a deux rangs de piliers qui soutiennent ses voûtes. Les deux autres étages sont deux galeries ou colonnades superposées, composées chacune de dix-sept colonnes fuselées, d'un seul morceau, très délicates, couronnées d'un chapiteau et d'un petit arc ogive, dont les retombées s'appuient sur des figures saillantes d'animaux chimériques en forme de gargouilles. Les bandeaux ou frises

qui partagent chaque étage présentent dans leur développement une suite d'animaux ailés; des lions, des griffons en fort relief, placés à l'aplomb des colonnes et rappelant les triglyphes de l'architecture antique. Ces sculptures sont malheureusement presque entièrement ruinées par la vétusté. Des contre-forts, dont la portée supérieure prend la forme d'une petite tourelle en encorbellement, flanquent les deux angles de cette façade.

Près de l'une de ces tourelles, à droite de celui qui regarde, on voit s'élever l'horloge de la famille Jacquemart que nous avons représentée séparément dans notre second volume page 80. La vue a été prise ici sur une trop petite échelle pour qu'il ait été possible de la répéter avec ses quatre personnages grotesques qui sonnent les heures, les demies et les quarts. Si curieuse que soit cette machine, ce n'est point d'ailleurs comme œuvre de goût qu'elle se recommande.

La tour qui domine le chevet s'élève à la hauteur de 244 pieds. Les dimensions principales de l'église sont de 142 pieds de longueur non compris le porche, 55 de largeur et 56 de hauteur dans œuvre. Au nombre des monuments qui décorent l'intérieur, l'auteur du texte des *Vues des cathédrales de France* cite le groupe de l'Assomption de la Vierge au fond du chœur, en pierre de Tonnerre, chef-d'œuvre du sculpteur Dubois; le maître-autel et les bas-reliefs du chœur, par le même; le buffet d'orgue, d'une

(Façade principale de l'église Notre-Dame, à Dijon.)

composition et d'une exécution charmante dans le style de la renaissance; quelques tableaux par Revel; enfin une statue de Notre-Dame de Bon-Espoir, image en bois très singulière et qui doit être du onzième siècle; la tête est entièrement noire, le menton pointu et les yeux très saillants. Sur le front est une espèce de bandeau où l'on voit trois cavités, probablement jadis remplies par des pierres précieuses. Les bords du manteau sont dorés et la robe est parsemée de larges mouches. Cette statue fut long-temps placée dans une chapelle particulière, voûtée et construite au sud du transept de 20 pieds d'élévation. Une foule de luminaires, de cierges et de flambeaux brûlaient jour et nuit, et garnissaient une galerie qui régnait autour de cette chapelle, dont l'intérieur et l'extérieur étaient remplis de tableaux votifs, de jambes, de bras, de pieds de cire, d'argent, de bois, de béquilles de toute espèce, d'épées, d'étendards, appendus aux murs comme monuments de reconnaissance. Les maires de Dijon avaient coutume autrefois, à leur installation, de venir prêter serment dans cette église. Pierre de Beaufremont, comte de Charni, et les douze chevaliers qui avaient tenu avec lui le pas d'armes de Marsannay, en 1443, vinrent offrir et déposer leur écu et leur lance dans la chapelle de la Vierge, où on les voyait encore suspendus avant la révolution.

LES CIGOGNES D'IBICUS.

TRADUIT DE SCHILLER

Les peuples de la Grèce vont se réunir sur la terre de Corinthe pour le combat des chariots et le combat du chant. Ibicus, l'ami des dieux, vient de se mettre en route. Apollon lui a donné le génie poétique et l'harmonie des vers; i.

part de Rhegiam avec un bâton de voyage, sentant déjà vibrer dans le cœur la voix qui l'inspire.

Déjà ses regards contemplent Acrocorinthe sur la montagne, et il s'avance avec joie à travers les mystérieuses forêts de Poseidon. Nul être humain n'apparaît; il ne voit que des cigognes qui s'en vont chercher la chaleur des contrées méridionales et l'accompagnent sur son chemin.

— Salut à vous, dit-il, oiseaux chéris, qui avez traversé la mer en même temps que moi. Ma destinée ressemble à la vôtre : nous venons de loin, et nous allons chercher une retraite hospitalière. Soyons fidèles à l'hôte qui préserve de l'injure l'étranger.

Puis il continue sa marche. Il arrive au milieu de la forêt; tout-à-coup des meurtriers s'avancent et l'arrêtent. Il veut combattre; mais bientôt sa main retombe fatiguée, car elle est plus habituée à tendre les cordes légères de la lyre que celles de l'arc vigoureux.

Il appelle à son secours les hommes et les dieux : ses cris sont inutiles. Aussi loin que sa voix peut s'étendre, il n'existe pas un être humain. Hélas! s'écrie-t-il, il faut donc que je meure ici de la main de deux misérables, sur le sol étranger où personne ne me pleurera, où personne ne viendra me venger.

A ces mots il tombe couvert de blessures. Au même moment les cigognes passent, il entend leurs cris aigus et ne peut plus les voir; mais il leur dit : — Si nulle autre voix ne s'élève pour venger ma mort, la vôtre du moins accusera mes meurtriers. Il dit et meurt.

On retrouva un cadavre dans la forêt; et quoiqu'il fût défiguré, celui qui devait recevoir Ibicus à Corinthe reconnut ses traits chéris. — Est-ce donc ainsi, dit-il, que je devais te retrouver, moi qui espérais te voir porter glorieusement la couronne de lauriers?

Tous les étrangers réunis à Poseidon déplorent la perte d'Ibicus; toute la Grèce en est émue. Chaque cour le regrette, et le peuple se rassemble au Prytanée et demande avec colère à venger la mort du poëte, à satisfaire ses mânes par le sang de ses meurtriers.

Mais comment reconnaître les traces du crime au milieu de cette foule attirée par l'éclat de la fête? Ibicus a-t-il été frappé par des voleurs, est-il victime d'un lâche ennemi? Hélios seul peut le dire, Hélios qui connaît le secret des choses.

Peut-être tandis que la vengeance le cherche, peut-être le meurtrier s'en va-t-il d'un pas hardi à travers l'assemblée des Grecs, jouissant des fruits de son crime? Peut-être insulte-t-il aux dieux jusque sur le seuil de leur temple; peut-être se mêle-t-il à la foule qui se dirige maintenant vers le théâtre?

Les bancs sont serrés l'un contre l'autre; les colonnes de l'édifice chancellent presque sous ce lourd fardeau. Les peuples de la Grèce accourent, et la vague rumeur de cette foule ressemble au mugissement de la mer. Tout le monde se presse dans le vaste circuit de l'édifice et sur les gradins de l'amphithéâtre qui s'élève audacieusement dans les airs.

Qui pourrait compter tous ces peuples? Qui pourrait dire les noms de tous ceux qui ont trouvé ici l'hospitalité? Il en est venu de la ville de Thèbes, des bords de l'Aulide, de la Phocée, de Sparte, des côtes éloignées de l'Asie et de toutes les îles. Et tous ces spectateurs écoutent la mélodie lugubre des chœurs qui, selon l'antique usage, sort du fond du théâtre, avec une contenance grave et sévère, s'avance à pas mesurés et fait le tour de la scène. Aucune femme de ce monde ne ressemble à celles de ce chœur; jamais la maison d'un mortel ne montra une figure pareille; leur taille est comme celle des géants.

Un manteau noir tombe sur leurs flancs, et dans leurs mains décharnées elles portent des flambeaux qui jettent une lueur sombre; au lieu de cheveux, on voit se balancer sur leurs têtes des serpents et des couleuvres enflées par le venin.

Ce chœur épouvantable s'avance et entonne l'hymne fatal qui pénètre dans l'âme et enlace dans ses propres liens la pensée du coupable. Les paroles de ce chant lamentable retentissent et agitent ceux qui les écoutent, et nulle lyre ne les accompagne.

Heureux, disent-elles, heureux celui qui n'a point senti le crime détruire la naïve innocence de son âme! Celui-là nous ne le poursuivrons pas; il peut poursuivre librement sa route. Mais malheur, malheur à celui qui a volé ou commis un meurtre! Nous nous attacherons à ses pas, nous filles terribles de la nuit!

Qu'il ne croie pas nous échapper! Nous avons des ailes; nous lui jetterons un lien au pied et il tombera par terre. Aucun repentir ne nous fléchit; nous poursuivrons sans relâche le coupable, nous le poursuivrons jusque dans l'empire des ombres, et là, nous ne l'abandonnerons pas encore.

En chantant ainsi, les Euménides dansent leur ronde funèbre. Un silence de mort pèse sur toute l'assemblée comme si la divinité était là présente; et le chœur, poursuivant sa marche, s'en retourne à pas lents et mesurés dans le fond du théâtre.

L'âme de chaque spectateur semble flotter entre la vérité et le mensonge, et chacun rend hommage à cette puissance invisible et inexplicable qui veille dans l'ombre, mêle les fils de la destinée humaine, se révèle parfois au cœur inquiet, s'enfuit avant le jour.

Tout-à-coup on entend sur un des gradins les plus élevés une voix qui s'écrie : — Regarde, regarde, Timothée, les cigognes d'Ibicus. Au même instant un nuage sembla passer sur l'azur du ciel, et l'on voit la troupe de cigognes qui poursuit son vol.

Ibicus! ce nom ravive les regrets de tous les spectateurs, et ces paroles volent de bouche en bouche : — Ibicus que la main d'un meurtrier égorgea et que nous avons pleuré. Qui parle de lui? Quel rapport y a-t-il entre lui et ces cigognes?

Et les questions redoublent; un triste pressentiment rapide passe dans tous les esprits. — Faites attention, s'écrie la foule, à la puissance des Euménides. Le poëte religieux sera vengé; l'assassin vient de se trahir lui-même. Saisissez celui qui a parlé d'Ibicus et qu'il soit jugé.

Celui qui avait prononcé ces paroles imprudentes aurait voulu les retenir; mais il était trop tard; ses lèvres pâles, son visage effrayé, révèlent son crime. On l'arrache de son siége, on le traîne devant le juge. La scène est transformée en tribunal, et l'éclair de la vengeance frappe le meurtrier.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'INDE.

(Dernier article. — V. p. 133 et 143.)

Au 1er janvier 1826, la population totale des établissements français de l'Inde s'élevait à 167 736 individus, composés 1° d'Européens et de descendants d'Européens; 2° de *Topas* ou *gens à chapeaux*, population mixte; 3° d'Indiens ou aborigènes libres; 4° de quelques esclaves, dont le nombre diminue chaque jour.

Le commandement général et la haute administration des diverses possessions françaises en Asie sont confiés à un gouverneur qui réside à Pondichéry. Il a sous ses ordres deux chefs d'administration, savoir, un ordonnateur et un procureur-général du roi. Un conseil privé assiste le gouverneur; mais il n'est que consultatif, excepté lorsqu'il se constitue en conseil du contentieux administratif, pour le jugement des matières analogues à celles qui sont déférées en France aux conseils de préfecture.

Le personnel civil et militaire salarié par le gouvernement dans les établissements français de l'Inde présente, pour l'année 1838, un total de 192 Européens et de 1 325 Topas, ainsi répartis par nature de services :

1° Gouvernement colonial	6 Europ.	31 Topas ou Ind.
2° Troupes.	6	276
3° Administration de la marine. .	16	59
4° Service des ports.	1	22
5° Service de santé.	4	11
6° Administrations financières. . .	5	549
7° Culte	4	1
8° Justice	27	64
9° Police.	2	258
10° Ponts et chaussées	4	30
11° Instruction publique	23	19
12° Agents divers	4	15
TOTAL.	102	1 335

Le budget des dépenses du *service colonial* des établissements français de l'Inde, pour l'exercice 1838, est en totalité de 989 524 fr.— Les recettes totales de l'exercice 1838 sont de 899 158 fr.

Le riz et les menus grains sont le principal et presque l'unique objet de la culture sur le territoire des établissements français de l'Inde. Les terres basses, où l'on peut conduire les eaux des étangs et celles des sources, sont consacrées aux rizières; sur les terres hautes, on cultive les menus grains. Dans les années ordinaires, les récoltes du territoire suffisent à la consommation locale.

Après le riz et les grains nourriciers, la culture de l'indigo est celle à laquelle les Indiens s'adonnent de préférence : une partie des produits des indigoteries est employée dans le pays même pour les teintures en bleu. La récolte des fruits du cocotier forme aussi une partie remarquable de l'industrie agricole de Pondichéry et de Mahé. Parmi les cultures accessoires du territoire de Pondichéry et de Karikal, on peut citer celles du manioc et du bétel; celle de plusieurs plantes oléagineuses, telles que le gingely et le palma-christi; et enfin celles de quelques plantes qui fournissent des substances narcotiques, telles que le ganja et le bang. La terre y produit en outre un grand nombre de plantes médicinales. Il existait autrefois des salines très productives; mais l'exploitation en est interdite par suite d'arrangements faits avec la Compagnie anglaise des Indes.

Les seules industries qui aient aujourd'hui quelque importance dans les établissements français de l'Inde sont la filature du coton, et surtout la fabrication des tissus de coton.

En 1835, les mouvements de la navigation commerciale ont eu pour résultats, dans ces établissements, l'entrée dans leurs ports de 555 bâtiments, dont 84 français, et la sortie de 519, dont 92 français.

Il existe à Pondichéry un hôtel des monnaies, dont l'établissement date de 1736. On y convertit les piastres d'Espagne en roupies et en fanons, monnaies courantes qui sont très recherchées dans l'Inde, leur titre n'ayant jamais été altéré à Pondichéry. Le cuivre y est aussi converti en caches.

Le nombre des établissements d'instruction publique existant dans les possessions françaises de l'Inde est de dix; savoir : — A Pondichéry, une institution d'enfants de langues, où l'on enseigne les langues anglaise, hindoustane et malabare aux jeunes Européens, qui sont plus tard admis, au concours, dans les emplois publics; un collége, où l'on compte huit professeurs et trente ou quarante élèves; un pensionnat de demoiselles et une école primaire gratuite pour les filles de Topas; une école gratuite pour les Malabares; une école régimentaire d'enseignement mutuel pour les Cypahis, et une école gratuite pour les Parias. — A Karikal, une école primaire gratuite pour les Malabares. — A Chandernagor, une école primaire gratuite. — A Mahé, une école primaire.

Une Bibliothèque publique a été créée, en 1827, à Pondichéry.

PENSÉES

EXTRAITES DES ŒUVRES DE SHAKSPEARE.

Sois pour toi-même ce que tu voudrais être pour ton ami.

Un homme vil s'enorgueillit de peu de chose.

Dieu est le meilleur faiseur de mariages.

Les liens d'amitié que n'a pas formés la sagesse sont aisément rompus par la folie.

Une bonne conscience vaut mille épées.

Il est des chutes qui servent de point de départ pour monter plus haut.

Tous les nuages n'engendrent pas des tempêtes.

La fortune a souvent ramené au port plus d'un navire sans pilote.

Il est moins dangereux de jouer avec un lionceau qu'avec un vieux lion mourant.

Il vaut mieux tomber devant le lion que devant le loup.

Le temps est un vieux juge qui appelle tôt ou tard à son tribunal tous les coupables.

Livrez-vous à vos occupations journalières; interrompre une habitude, c'est déranger toute l'existence.

Le moment est venu de trembler lorsque les tyrans s'embrassent.

Il y en a qui vendent leur pâturage pour acheter un cheval.

L'hérétique n'est pas celui que brûle le bûcher, mais celui qui l'allume.

Les puissantes raisons font les puissantes actions.

Honte à celui dont l'âme ne peut pas s'élever plus haut que le vol d'un oiseau.

On trouve aisément un bâton pour battre un chien.

Tous ceux qui suivent leur nez sont conduits par leurs yeux, excepté les aveugles.

Que celui qui ne sait pas commander sache obéir.

Il y a aussi des vers dans les tombes de marbre.

L'autorité fondée sur la crainte n'est pas sûre. La crainte avec le temps se change en haine.

Ne vous faites pas une prison de vos pensées.

La douce charité sait passer à travers les portes de fer.

Ne trouble pas la source qui t'a désaltéré.

Ne tentez pas un homme au désespoir.

Les blessures secrètes sont les plus profondes.

L'alouette joyeuse est l'horloge du laboureur.

Nous savons ce que nous sommes, mais nous ne savons pas ce que nous pouvons être.

Nous sommes de l'étoffe dont sont faits les rêves, et notre petite vie est tout enveloppée de sommeil.

Il y a des sourires qui blessent comme des poignards.

LE DRAPEAU DE NAPOLÉON,

A L'ILE D'ELBE.

L'île d'Elbe, anciennement *Œthalia*, et plus tard *Iloa* ou *Ilva*, est située dans la Méditerranée, sur la côte du grand-duché de Toscane et de la province de Pise, dont elle dépend aujourd'hui, et vis-à-vis Piombino dont elle n'est séparée que par le canal de ce nom, d'environ deux lieues de large. Elle a six lieues de longueur et deux lieues un quart dans sa moyenne largeur. Sa superficie est d'environ vingt lieues et sa population de 15700 habitants. Fréquentée par les Romains pour ses riches mines de fer, elle appartint dans la suite aux souverains des Deux-Siciles et fit partie de la principauté de Piombino. Après avoir changé plusieurs fois de maîtres, elle faisait partie de l'empire français, lorsque, par le traité de Paris du 11 avril 1814, elle fut donnée en toute souveraineté à Napoléon, qui, avec tous les membres de la famille impériale, conserva ses titres et ses qualités. Le 10 avril, le jour même où Louis XVIII fit

son entrée à Londres, Napoléon partit de Fontainebleau pour sa nouvelle souveraineté, après avoir fait à sa garde les mémorables adieux que l'histoire a recueillis. Jusqu'à Lyon, partout, sur son passage, il fut reçu aux cris de *vive l'empereur*. Le reste du voyage ne fut pas exempt de périls, et ses jours furent menacés par quelques populations fanatisées du Midi. Il échappa aux tentatives d'assassinat organisées sur sa route, et s'embarqua enfin au port de Saint-Rapheau. Une frégate anglaise se chargea de transporter le maître du continent dans l'étroite domination que la fortune lui laissait.

Le 3 mai, entre trois et quatre heures du soir, à peu près à la même heure où Louis XVIII entrait solennellement dans Paris, la frégate arriva devant le port de Porto-Ferrajo. A cinq heures, les généraux Bertrand et Drouot débarquèrent avec les commissaires des puissances alliées, et se rendirent directement au fort l'Etoile, chez le général Dalesme, commandant supérieur de l'île. Là fut sur-le-champ dressé et signé le procès-verbal de la prise de possession faite par le général Drouot, au nom de sa majesté l'empereur Napoléon, de l'île d'Elbe, de ses places, forts, batteries, établissements, magasins militaires, munitions, et de toutes les propriétés qui dépendaient du domaine de la couronne. Le lendemain 4, Napoléon débarqua, à quatre heures du soir, au bruit du canon et au son de toutes les cloches. La garde nationale et la garnison bordaient la haie du port à l'église, où fut chanté un *Te Deum*, auquel assista l'empereur. Le maire de Porto-Ferrajo lui remit les clefs de la ville, et la mairie devint le palais. Le même jour, le

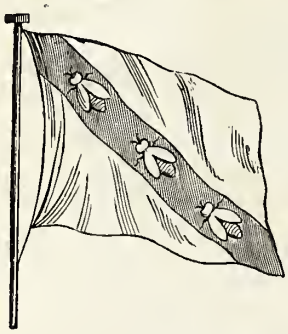

(Le drapeau de Napoléon à l'île d'Elbe. — L'original de la gravure que nous publions fait partie de la collection de dessins historiques et d'estampes de M. Hennin.)

général Drouot, gouverneur de l'île au nom de l'empereur, fit arborer sur les forts le pavillon de l'île, fond blanc, traversé diagonalement d'une bande rouge, semée de trois abeilles d'or. Le pavillon fut salué de vingt-un coups de canon par les batteries des forts de la côte, de la frégate anglaise l'*Undantée*, et des bâtiments de guerre français qui se trouvaient dans le port. Un nouveau procès-verbal fut rédigé à cette occasion et signé par les commissaires des puissances alliées, le général Drouot et le général Dalesme. Ainsi s'accomplit l'inauguration de cette éphémère souveraineté, que dix mois après Napoléon délaissa volontairement, pour reconquérir à la tête de quelques centaines d'hommes, la France.

Marchand maure à Alger. — Les boutiques sont de petites pièces carrées. Des planches établies alentour, quelques coffres pour serrer la menue marchandise, un tapis ou une natte servant de parquet, tel en est l'ameublement. Les marchands, d'ordinaire, ont peu de spécialité : ils vendent également du poivre, du sel, des étoffes, des légumes, des tapis, et font toutes les petites fournitures de la vie usuelle. Assis sur le bord de son établissement, qui est presque au niveau du pavé, ou bien accroupi sur sa natte, le Maure, homme paisible et de peu d'ambition, attend le chaland, fumant sa pipe ou buvant du café; il provoque rarement à la vente; son prix est fixe; il ne se donne par l'embarras de la tenue des livres, car le commerce se fait de bonne foi entre Musulmans. Aux heures de ses repas et le soir, le marchand ferme sa boutique à l'aide d'un auvent qu'il baisse, et retourne à sa maison dans quelque quartier éloigné de la ville.

Voyage pittoresque dans la régence d'Alger.

Je n'ai jamais cru que l'amitié imposât l'obligation de haïr ceux que vos amis n'aiment plus, et je me croirais plutôt obligé d'aimer tous ceux qu'ils aiment.

MORELLET.

Tableau historique de la découverte des métaux. — Nous empruntons à M. Thénard ce tableau intéressant.

NOMS DES MÉTAUX.	AUTEURS DE LEUR DÉCOUVERTE.	ÉPOQUES de leur découverte
Or	Connus de toute antiquité.	
Argent		
Fer		
Cuivre		
Mercure		
Plomb		
Etain		
Zinc	Indiqué par Paracelse, qui mourut en	1541
Bismuth	Décrit dans le traité d'Agricola, qui parut en	1520
Antimoine	Basile-Valentin décrivit le procédé d'extraction	XVe siècle.
Arsenic	Brandt	1733
Cobalt		
Platine	Wood, essayeur à la Jamaïque	1741
Nickel	Cronstedt	1751
Manganèse	Gahn et Schéele, à peu près vers	1774
Tungstène	MM. Delhuyart, à peu près vers	1781
Tellure	M. Muller de Reichenstein	1782
Molybdène	Soupçonné par Schéele et Bergmann, constaté par Hielm en	1782
Titane	Grégor	1788
Urane	Klaproth	1789
Chrôme	Vauquelin	1797
Columbium	M. Hatchett	1802
Palladium	Wollaston	1803
Rhodium		
Iridium	Par Descotils, et constaté par Fourcroy, Vauquelin et Smithson-Tennant en	1803
Osmium	Tennant, en	1803
Cérium	MM. Hisinger et Berzelius	1804
Potassium	Découverts par Davy en	1807
Sodium		
Barium	Indiqués par Davy en	1807
Strontium		
Calcium		
Cadmium	M. Herman ou M. Stromeyer	1818
Lithium	M. Arfwedson	1818
Aluminium	Isolés par M. Wohler en	1827
Yttrium		
Glucynium		
Magnesium	Isolé par M. Bussy en	1828
Vanadium	Entrevu par del Rio en	1801
	Découvert par M. Sefstrom en	1830

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

HOSPITALITÉ DANS L'ASIE-MINEURE.

(Jeune fille turque donnant à boire à un voyageur, d'après Decamps.)

L'Asie-Mineure, l'un des pays les plus favorisés de la nature, est justement renommée pour les mœurs patriarcales de ses habitants. Dans cette charmante péninsule qui s'avance entre la Méditerranée et la mer Noire, comme pour aller à la rencontre de l'Europe avec laquelle elle semble prête à se confondre au détroit des Dardanelles, et surtout à celui du Bosphore; dans cette petite Asie en miniature, la douceur du climat, la beauté des paysages auxquels rien ne peut être comparé que les plus admirables sites de l'Italie et de la Grèce, la molle influence du beau ciel de l'antique Ionie, toujours aussi pur, toujours aussi riant, agissent sur les caractères les plus sauvages qu'elles portent aux idées gracieuses et aux sentiments de bienveillance. Les Turcs de l'Asie-Mineure sont plus superstitieux, plus ignorants mille fois que les Turcs de l'Europe, et cependant ils vivent en bien meilleure harmonie avec les chrétiens, qui s'accordent à leur reconnaître une foule de bonnes qualités.

Cette différence devient frappante lorsque l'on compare Smyrne avec Constantinople. Pour la sociabilité et l'aménité, l'avantage est complétement en faveur de la ville ionienne. Plus que toute autre cité, Constantinople a quelque chose de solennel et de grandiose qui convient merveilleusement à une capitale; mais la physionomie de ses habitants est loin de respirer le bonheur. Une dureté superbe et quelque peu sauvage chez les Turcs; l'inquiétude et la peur chez les Arméniens et les Juifs; l'inquiétude encore, mais avec une arrière-pensée de vengeance, chez les Grecs; un air malveillant mêlé d'arrogance et de basse envie chez les Francs du pays, voilà ce qui domine sur tous les visages. La gaieté, l'esprit de société, y sont presque inconnus. *Chacun chez soi, chacun pour soi*, est la devise de toutes ces races juxta-posées qui se pressent, se coudoient et se heurtent dans les rues, dans les bazars de Stamboul, sans jamais s'y confondre.

A Smyrne, les Turcs sont aussi graves, aussi majestueux, mais moins durs et moins sauvages, les Juifs et les Arméniens moins dominés par la crainte, les Grecs à leur aise comme devaient être leurs ancêtres ioniens sous la domination plus apparente que réelle des Perses; les Francs pas le moins du monde arrogants, mais au contraire engageants et aimables. L'air de fête qui est répandu dans la nature se reflète sur tous les visages, et, à défaut d'autres liens, la gaieté rapproche les membres épars d'une population non moins variée que celle de Constantinople.

Il en est de même de toute l'Asie-Mineure par rapport à la Turquie d'Europe. Les Turcs, les Grecs et les Arméniens, qui en composent la population, s'y rendent

la vie plus facile, plus agréable qu'en Roumélie; les étrangers y sont accueillis avec cette hospitalité qui fut toujours la vertu caractéristique de l'Orient, et sans les brigandages des Turkomans et des Kurdes, peuplades nomades et sauvages que la Porte ne peut parvenir à dompter, les voyages de l'Asie-Mineure seraient aussi sûrs que peu coûteux.

Tout homme qui voyage est par cela seul un être sacré pour les Turcs de l'Anatolie. Leur maison, leur table, leur cœur, tout lui est ouvert, et, si pauvres qu'ils soient, ils trouvent toujours dans leur *pilaf* quelques grains de riz de trop à lui offrir. Naturellement moins hospitaliers que les Turcs, les Grecs et les Arméniens de l'Asie-Mineure le sont cependant devenus beaucoup plus que ceux de la Roumélie; en sorte que dans ce beau pays l'hospitalité se retrouve dans toutes les conditions, dans toutes les races, dans tous les âges. Chez les Musulmans, c'est surtout une vertu religieuse; chez les rayas, c'est en outre une habitude et un devoir auquel l'autorité turque les astreint; car chaque commune grecque et arménienne est tenue d'avoir un *sorbadji*, c'est-à-dire un hôte en chef qui est chargé de pourvoir aux besoins du voyageur. La nature a été prodigue envers l'habitant de l'Asie-Mineure; celui-ci se montre bienfaisant envers ses semblables. Il donne de bon cœur une partie des productions savoureuses qu'une terre fertile rend à son travail avec usure.

UTOPISTES CÉLÈBRES.

(Voyez 1838, pag. 46, 298.)

ÉMERIC DE LA CROIX. — LE NOUVEAU CYNÉE.

Emeric de La Croix est un écrivain à peu près inconnu, et cependant, de tous les penseurs qui occupèrent leurs loisirs philosophiques à constituer hypothétiquement un avenir de paix, d'ordre et de bonheur pour les États, aucun peut-être n'a vu plus loin et plus sûrement que lui. C'est déjà dire qu'Eméric de La Croix n'est pas, à proprement parler, un utopiste; mais ses contemporains l'ont jugé tel. Pour l'immense majorité des hommes de tous les temps, le présent seul n'est-il pas une réalité?

L'ouvrage qui recommande Emeric de La Croix au souvenir parut en 1623, à Paris, sous le titre : LE NOUVEAU CYNÉE, ou *Discours des occasions et moyens d'établir une paix générale et la liberté du commerce par tout le monde.* Nous prions de remarquer la date; elle est importante : en 1623, Henri IV était mort; mais l'abbé de Saint-Pierre, qui, nous le verrons, a seulement commencé sous son nom les hautes hypothèses d'Emeric de La Croix, n'était pas encore de ce monde. Le fameux *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* ne parut à Utrecht qu'en 1713, près d'un siècle après *le Nouveau Cynée.*

L'argument du livre dont nous allons donner l'analyse n'est pas présenté par l'auteur sous une forme dogmatique, et cela est à regretter; toutefois il est philosophique. La loi naturelle, suivant de La Croix, n'est pas l'instinct de l'appropriation et de la guerre, mais un sentiment de fraternité, de bienveillance universelle et de bon accord. Les passions des chefs ayant introduit la discorde dans la société, il les conjure de rendre la paix au monde dont la Providence les a constitués souverains. Après avoir réfuté sans peine tous les motifs allégués en faveur de la guerre, l'auteur se demande, par manière d'objection, à quoi l'on emploiera pendant la paix les hommes de métier, ces braves en moustache « qui ne peuvent sentir que la poudre à canon, ny » mettre la main que sur le pommeau de leur espée, ny le » pied que sur un champ de bataille? » On sait de quelle espèce de gens il est ici question. Depuis deux siècles l'Europe était désolée par une milice vénale qui, se mettant tour à tour au service du prince le plus offrant, ajoutait à la solde convenue le produit d'une rapine facile sur l'habitant des campagnes. De La Croix proposa de substituer à ces corps indisciplinés une armée régulière rétribuée au moyen de l'impôt : même sous le règne de la paix, il est nécessaire que les rois aient une protection contre des tentatives coupables. Quel sera le contingent de cette armée? De La Croix pense qu'il faut diminuer le nombre des soldats enrégimentés; le surplus rentrera dans la vie civile et pourra se consacrer aux travaux industriels. A ce propos, l'auteur fait une apologie du commerce qui mérite d'être citée : « Le labourage nourrit un Etat, et le trafic l'agrandit. C'est » un abus de penser que les mestiers soient mescaniques et » qu'ils dérogent à la noblesse. Ce qui rapporte des commo- » ditez à une monarchie, ce n'est point la multitude des » prestres, ministres, ny religieux, iaçoit que leur dignité soit » grande et nécessaire pour attirer la faveur du ciel; ce ne » sont point aussi les praticiens et officiers de justice qui ne » devroient estre en aussi grand nombre comme ils sont » en quelques endroitz. Bref, il n'y a mestier comparable en » utilité à celuy de marchand, qui accroist légitimement » ses moyens aux despens de son travail, et souventefois au » péril de sa vie, sans endommager ny offenser personne : » en quoy il est plus louable que le soldat, dont l'avance- » ment ne despend que des despouilles et ruines d'autruy. » Voilà des principes tout-à-fait nouveaux à l'aurore du dix-septième siècle; ce qui suit l'est encore davantage. L'auteur, zélé pour les intérêts du commerce dont il comprend si bien l'importance, propose de diminuer l'impôt sur le négoce, « principalement, dit-il, et cela est notable, pour le fait » des marchandises nécessaires à la vie, comme bled, vin, » sel, chair, poissons, laines, toiles et cuirs, afin que les » marchands y trafiquent plus librement et que le peuple » les aye à meilleur pris. » Ce sont là les conseils d'un sage économiste; combien de fois, depuis 1623, n'ont-ils pas été adressés à tous les gouvernements, soit monarchiques, soit constitutionnels? et pourtant ils sont encore à suivre. Cette réforme dans la répartition de l'impôt n'est pas, au reste, le seul bienfait que le commerce puisse attendre d'un gouvernement soigneux des intérêts populaires. Creuser des canaux, établir des grandes routes, faciliter l'échange en multipliant les voies, tel doit être le principal soin de l'administration publique. Sur ce point, de La Croix ne se contente pas de formuler des principes; il propose un canal de l'Océan à la Méditerranée, « en tirant une tranchée de » l'Aude jusques à la Reige, qui se mêle avec la Garonne. » On avait déjà parlé de cette jonction du temps de François Ier, mais on ne l'avait pas exécutée. Il conseille aussi « d'acconcrir le chemin de la mer Caspienne à la mer Maiour, » en coupant une petite espace de terre, depuis le Tane, » tombant au marais Méotide, jusques à Volga, qui se rend » à la mer Caspienne. » Un autre projet, qui est plus personnel à de La Croix, est celui de réduire les corsaires d'Alger et d'établir sur la côte d'Afrique une colonie de marchands européens. Ce n'est pas qu'il demande une guerre d'extermination contre les pirates, mais il appelle la conquête au secours de la civilisation, et prétend que pour adoucir ces peuplades barbares, quand elles seront soumises, il suffira de leur enseigner à jouir de la paix, à échanger une vie régulière contre les vicissitudes d'une existence tourmentée. On ne saurait avoir des intentions meilleures et les mieux exprimer qu'il le fait.

La conquête d'Alger pourrait, dit-il, avoir des conséquences aussi heureuses pour la civilisation que toutes les guerres de religion en ont de funestes depuis un siècle. Cette antithèse est remarquable; il la développe en se demandant à quoi peut profiter tant de sang répandu pour de misérables querelles de sacristie; c'est à peu près ainsi qu'il traite les controverses religieuses qui ont si long-temps entretenu la discorde entre les États catholiques et les protestants. Notre auteur, on l'a déjà compris, est un philo-

sophe ; il se défend du péché d'éclectisme en professant une croyance ; il n'est pas moins tolérant à l'égard des croyances contraires ; aussi réclame-t-il la liberté des opinions : c'est là son principe ; il en accepte d'ailleurs toutes les conséquences. La vérité pour lui, c'est le bonheur, la paix. « Quel plaisir seroit-ce, s'écrie-t-il avec enthousiasme, » de veoir les hommes aller de part et d'autre librement, » et communiquer ensemble sans aucun scrupule de pays, » de cérémonies ou d'autres diversitez semblables, comme » si la terre estoit, ainsi qu'elle est véritablement, une cité » commune à tous ! » Rappelons-nous l'époque où ces lignes ont été écrites. Il est vrai que François Ier a déjà contracté des alliances avec les musulmans ; mais de quel œil les peuples ont-ils vu ces contrats ? La nécessité ne l'a pas même fait absoudre : il faudra deux siècles de réformes et de progrès avant que les Etats chrétiens se croient permis de traiter avec les infidèles. Il ne faut pas d'ailleurs trop s'étonner de lire ces nouveautés sous la plume de de La Croix : c'est, comme nous l'avons dit, un logicien qui ne transige pas. Partant de ce principe que le bonheur de la société doit être le but de la politique, il ne s'inquiète pas des préjugés contemporains. De toutes les sciences, il n'estime que les sciences utiles ; dédaigne la théologie qui « surpasse » notre capacité ; » regarde la rhétorique comme superflue ; déclare la poésie, la grammaire et l'histoire plus spécieuses que profitables ; n'épargne pas même la jurisprudence qui, dit-il, ne vaut pas le sens commun, et ne respecte que la médecine et les mathématiques. C'est là, nous n'avons pas besoin de le faire remarquer, une fausse qualification des sciences ; mais plus l'opinion de l'écrivain est exclusive, mieux on la comprend. Tout ce qui n'importe pas au bonheur est frivole ; tout ce qui s'y oppose est condamnable : si la diversité des religions se trouve un obstacle à la paix universelle, que l'obstacle soit renversé ; que tous les cultes se concilient ; que tous les hommes se respectent et s'aiment : dans ce mutuel amour est la vie normale de la société.

De La Croix ne s'arrête pas d'ailleurs à l'universalité de la paix, il veut en assurer la perpétuité. Pour que les dissidences entre les chefs ne deviennent pas des causes de guerre toujours nouvelles, « il serait, dit-il, nécessaire » de choisir une ville où tous les souverains eussent perpé- » tuellement leurs ambassadeurs, afin que les différends » qui pourroient survenir fussent vuidés par le jugement » de toute l'assemblée. Que si quelqu'un contrevenoit à » l'arrest d'une si notable compagnie, il encourroit la dis- » grâce de tous les princes, qui auroient beau moyen de le » faire venir à la raison. » Il propose ensuite Venise, comme centre de tous les Etats européens, pour siége de ce congrès perpétuel.

Cette première partie du *Nouveau Cynée* est sans doute la plus importante ; cependant la seconde n'est pas sans intérêt. Après avoir établi la nécessité et la possibilité d'une paix internationale, de La Croix cherche les moyens d'assurer la paix intérieure dans chaque Etat séparément. Comme tous les théoriciens de son temps, il reconnaît la souveraineté du monarque ; comme eux, il ne suppose aucune limite à son autorité, ce qu'il exprime en disant que le gouvernement royal ne peut avoir pour règles, pour maximes que *les lois de la raison naturelle*. C'est, en d'autres termes, l'opinion de Jean Bodin ; car on ne saurait distinguer la loi naturelle de la loi divine. La vertu première d'un monarque est la bonté, la miséricorde ; il doit regarder comme un de ses devoirs les plus importants de prendre sous sa tutelle le menu peuple, et de le protéger contre les grands, ces tyrans véritables qui ont leur cour et leurs gens d'armes, et ne ruinent pas moins le pays par le mauvais exemple d'un luxe improductif, que par les rapines des gendarmes attachés à leur service. Dans la plupart des Etats de grandes réformes sont nécessaires : une des plus pressées est l'éducation de tous les enfants aux frais de l'Etat. Si le plan d'éducation proposé par de La Croix n'est pas acceptable, ce qu'il dit contre l'enseignement libre et privé nous paraît digne d'attention. Il demande aussi que le gouvernement s'occupe de contrôler les poids et les mesures en usage, et donne à la monnaie un prix invariable.

Nous ne pouvons terminer cette analyse un peu longue d'un livre ignoré qui méritait l'examen, sans dire quelques mots sur les mérites de l'auteur. Comme écrivain, il a de Montaigne le laisser-aller de la phrase et la vigueur de l'expression ; comme philosophe, il partage avec Grotius la gloire d'avoir affranchi la science en fondant le droit sur la loi naturelle, et en montrant l'identité de cette loi et de la faculté morale appelée sociabilité ; comme politique, il devance ses contemporains de plusieurs siècles en révélant un avenir d'ordre et de paix que n'ont encore accompli ni les traités de Westphalie ni le congrès de Vienne.

ASTRONOMIE.

(Voy. p. 154.)

CERCLES GRADUÉS.

Imaginons, par exemple, que, placé à l'une des extrémités d'un vaste terrain, comme serait le Champ-de-Mars à Paris, quelqu'un voulût connaître exactement les dimensions de ce terrain, la forme de son contour, la situation des objets les plus saillants qui en marquent les limites. Si le procédé que nous allons décrire n'est pas le plus simple à suivre dans la pratique, chacun au moins, sans être ingénieur, accordera sans peine que ce procédé conduirait immanquablement au but. D'abord on ferait tracer sur le terrain des lignes droites dirigées de l'extrémité prise pour centre des observations à chacun des objets dont on veut déterminer la place ; ensuite on mesurerait ces lignes par les moyens connus, en y transportant, par exemple, à la suite d'elle-même, une mesure fixe, comme une chaîne de dix mètres, et comptant combien de fois une telle chaîne est contenue dans chacune des distances ; enfin on mesurerait l'écartement de ces différentes lignes entre elles, ou plutôt l'écartement de chacune d'elles avec une autre ligne établie à demeure sur le terrain et prise pour terme de comparaison. — De ce moment le problème serait résolu, et on posséderait la connaissance exacte du terrain en ce sens qu'on en pourrait tracer la figure, soit réduite sur un papier à dessin, soit dans sa vraie grandeur sur un autre terrain. Dans ce dernier cas, on se servirait des écartements mutuels pour marquer sur le second terrain des lignes droites semblables à celles qu'on a tracées sur le premier, et on mesurerait ensuite sur chacune de ces nouvelles lignes une longueur égale à la ligne qui lui correspond. — Cependant l'arpenteur-géomètre qui aurait aussi *levé le plan* du Champ-de-Mars n'aurait fait qu'employer avec précision, et sur une grande échelle, le moyen que nous employons tout naturellement quand nous étendons les bras devant nous pour atteindre aux objets qui nous entourent, et juger par là de leur situation entre eux et par rapport à nous. Quand ces objets, sans être encore très distants, sont déjà hors de la portée du bras, nous nous aidons, pour pouvoir les toucher, de quelque bâton ou règle dont la longueur nous est familière. Eh bien ! notre arpenteur a disposé en réalité de règles immenses dont il connaissait la longueur, et avec lesquelles il allait toucher les extrémités de son terrain.

L'astronome est à l'égard des astres dans la condition où serait placé un tel arpenteur, si celui-ci ayant fait tracer, comme nous avons dit, des lignes droites dirigées vers tous les objets de son observation, était réduit à mesurer l'écartement de ces lignes sans pouvoir en mesurer la longueur. L'astronome aligne, vers l'astre qu'il observe, une petite règle de métal ; le rayon visuel sert de prolonge-

ment à cette règle; et ainsi l'astronome est comme pourvu d'un organe à l'aide duquel il va toucher tous les astres, de même que l'arpenteur en avait un pour toucher tous les contours du terrain. Mais de plus l'arpenteur connaissait la grandeur de chacune des règles idéales qu'il projetait devant lui. L'astronome n'a pas cette connaissance; tout ce qu'il peut faire, c'est de comparer les directions du rayon visuel porté successivement sur des astres divers, ou successivement sur les positions diverses du même astre; c'est, dis je, de comparer ces directions successives, soit entre elles, soit avec quelque direction invariable prise pour repère; avec la verticale, par exemple.

La comparaison de deux directions se fait en mesurant l'écartement, l'inclinaison, l'*angle* de ces directions. Les *angles* sont donc les seules grandeurs que l'astronome puisse mesurer pour atteindre au but que nous avons ci-dessus défini, c'est-à-dire pour déterminer la situation apparente des astres à l'égard des repères fixes dont nous l'avons déjà mis en possession. Je dis pour déterminer la *situation apparente*, et non pas encore le *mouvement apparent* des astres, car, pour connaître le mouvement d'un corps, il faut ajouter à la détermination de ses positions successives celle de ses vitesses successives, ce qui donne lieu, comme nous le dirons à l'instant même, à un autre genre de mesure. Mais nous devons auparavant établir au moins le principe théorique de la *mesure des angles*.

Imaginons deux règles métalliques solidement unies, et toutefois ayant la liberté de se mouvoir autour d'un pivot commun, comme les deux branches d'un compas. Si, l'une d'elles étant placée dans une direction fixe, on veut aviser avec l'autre quelque objet, il faudra écarter celle-ci de la première d'une quantité plus ou moins considérable. C'est un tel écart qu'on appelle *angle* et qu'il faut savoir mesurer. On y parvient en unissant à la première règle supposée fixe un cercle également fixe sur le limbe duquel glisse la règle mobile et dont le centre coïncide avec le pivot commun des deux règles. Alors la règle mobile interceptera sur un tel cercle un arc dont la grandeur dépendra à la vérité de la dimension du cercle, mais dont le rapport avec la circonférence entière sera indépendante de cette même dimension. De plus, ce rapport de l'*arc partiel* avec l'*arc total* (ou circonférence entière) est précisément égal au rapport qui existe entre l'écart ou angle des deux règles et l'angle total qui correspondrait à une révolution complète de la règle mobile. Un tel rapport est donc très propre à nous fournir la mesure des angles, et il suffira d'ailleurs, pour qu'on puisse le constater, que la circonférence du cercle fixe adapté à nos deux règles ait été préalablement divisée en un certain nombre de parties égales.

On divise communément le cercle en trois cent soixante parties appelées *degrés* (360°); le degré est subdivisé en soixante *minutes* (60), et la minute en soixante *secondes* (60″). Ainsi la grandeur d'un angle est définie par le nombre de degrés, minutes, secondes et fractions de seconde qu'il comprend. L'angle de 90°, par exemple, comme mesuré par un arc égal au *quart* de la circonférence, répond au cas où la ligne mobile ferait, avec la ligne fixe prolongée, deux angles égaux; en supposant alors que celle-ci soit horizontale, la ligne mobile ne *pencherait* sur elle d'un côté ni de l'autre; c'est pourquoi on dit qu'elle lui est *perpendiculaire*. L'angle de 90° s'appelle aussi *angle droit*. Au-dessous de cette valeur, l'angle est *aigu*; au-dessus, il est *obtus*, et lorsqu'il atteint la valeur de 180°, c'est-à-dire quand il répond à un arc égal à la demi-circonférence, la ligne mobile vient se coucher sur le prolongement de la ligne fixe. — Il est utile que le lecteur se familiarise avec ces notions élémentaires *.

Nous ne pouvons pas exposer ici les difficultés nombreuses qui se présentent dans la construction et dans l'usage des instruments propres à mesurer les angles, non plus que les procédés ingénieux à l'aide desquels ces difficultés ont été presque entièrement surmontées. Il suffira qu'on sache que les astronomes exercés peuvent répondre de la mesure d'un angle à quelques dixièmes de seconde près.

A l'aide des directions invariables qu'on saura trouver en chaque lieu, et auxquelles, par le moyen des instruments basés sur la *graduation du cercle*, on comparera toute direction, variable ou non variable, il sera évidemment possible de définir en chaque instant la position apparente, et par suite, l'ensemble des positions successives d'un astre, c'est-à-dire la courbe qu'il paraît décrire dans le ciel. Mais, comme nous l'avons déjà donné à entendre, cela ne suffit pas pour déterminer ce qu'on appelle le *mouvement* d'un astre; car une même courbe peut être décrite avec des vitesses très diverses, et par conséquent appartenir à des mouvements également divers; en d'autres termes, comme le mouvement s'accomplit à la fois dans l'espace et dans le temps, sa détermination complète suppose celle de deux éléments distincts, dont l'un se rapporte à l'espace, c'est la courbe (apparente ou réelle) décrite par le mobile; l'autre se rapporte au temps, et c'est la durée pendant laquelle le mobile demeure sur chacune des parties de cette courbe. Nous avons exposé, sinon les moyens, au moins les principes de la détermination du premier de ces deux éléments; nous nous occuperons du deuxième dans un autre article.

LE SANGLIER.

L'espèce à laquelle cet animal appartient est la souche du cochon domestique et de ses nombreuses variétés. L'ancien continent l'a répandue partout, même en des lieux où d'autres espèces aussi anciennement asservies par l'homme ne l'ont pas suivie dans ses migrations. Les peuples d'origine malaise, établis dans les îles de l'Océanie, y avaient transporté le cochon, laissant dans le berceau de leur race la brebis, la chèvre, la vache, etc. Il est probable que cette sorte de préférence ne fut pas le résultat d'un choix, et que des obstacles empêchèrent les Malais émigrants de se faire accompagner par d'autres animaux, auxquels ils attachaient certainement plus de prix qu'à celui-là. En effet, de toutes les espèces soumises à l'homme, c'est celle du cochon qui a le plus dégénéré. Dans l'état où l'esclavage l'avait réduite, même avant les temps historiques et traditionnels, il ne lui restait rien de ce qui peut intéresser; elle n'était pas alors au-dessus de ce qu'elle nous paraît aujourd'hui : elle avait de même des goûts immondes, des habitudes conformes à ces goûts et aux sensations qu'ils manifestent, une physionomie brute, des yeux petits et sans nulle expression, etc.; il n'est donc pas étonnant que le cochon n'ait jamais obtenu les bonnes grâces du maître, comme ses autres compagnons de servitude. La brebis et la chèvre sont fréquemment traitées par l'homme avec une familiarité caressante; la vache et le bœuf obtiennent les égards que méritent une nourrice, un aide pour le travail; le cheval est l'objet de soins encore plus attentifs. Pour embellir l'image de la vie pastorale, le peintre et le poëte placeront dans leurs tableaux tous les animaux soumis à la surveillance du pasteur, le cochon excepté. Quelques religions l'ont proscrit, aucune croyance populaire ne lui est favorable. A cette partie d'une espèce dégradée par des causes qui proviennent de l'homme seul, comparons celle qui n'a pas éprouvé ce funeste pouvoir, qui a conservé son indépendance et son instinct caractéris-

* Nous emploierons cette division du cercle, qui est la division *sexagésimale*. Mais on emploie aussi la division *centésimale*, qui est de 400 degrés au cercle, 100 minutes au degré, et de 100 secondes à la minute. Alors l'angle droit est mesuré par 100°.

tique. Suivant le rapport des chasseurs, confirmé par tous les traités de vénerie, le sanglier est fier, plein de confiance dans ses forces; inoffensif quand on ne l'attaque pas, redoutable dans le combat, quel que soit l'ennemi qui l'a provoqué; lorsqu'il est en marche, nulle rencontre ne le détermine à s'écarter de son chemin; sur l'Atlas, il vit en pleine sécurité dans les forêts fréquentées par des lions: si l'intelligence accompagnait ces qualités, on serait tenté de les assimiler à la bravoure des guerriers. Quelles que puissent être l'origine et la nature de l'affection de la mère pour sa progéniture, de ce dévouement qui la porte à s'environner d'une troupe de petits de plusieurs portées, à les garder près d'elle jusqu'à ce qu'ils se sentent assez forts pour n'avoir plus besoin de protection, ce qui suppose que ces jeunes animaux ont atteint leur troisième année; cet instinct qui réunit les *marcassins* (petits sangliers) en troupes, dites *bêtes de compagnie* dont la *laye* est le chef et le guide, ressemble beaucoup à du raisonnement, ou tout au moins il en opère les bons effets. Le père aide ordinairement la mère dans les travaux et les périls de cette longue éducation; mais la mère en est souvent chargée seule, et toujours les postes dangereux sont occupés par les plus forts de la troupe, et l'enfance placée au centre est en sûreté, si les assaillants ne sont que des animaux carnassiers dont le nombre ne soit pas trop supérieur à celui des défenseurs. Une meute de chiens pourrait essuyer une défaite très désastreuse, si elle attaquait des bêtes de compagnie rangées en ordre de bataille.

Le marcassin est distingué du sanglier adulte par son pelage, qui n'est pas d'une couleur uniforme comme celle

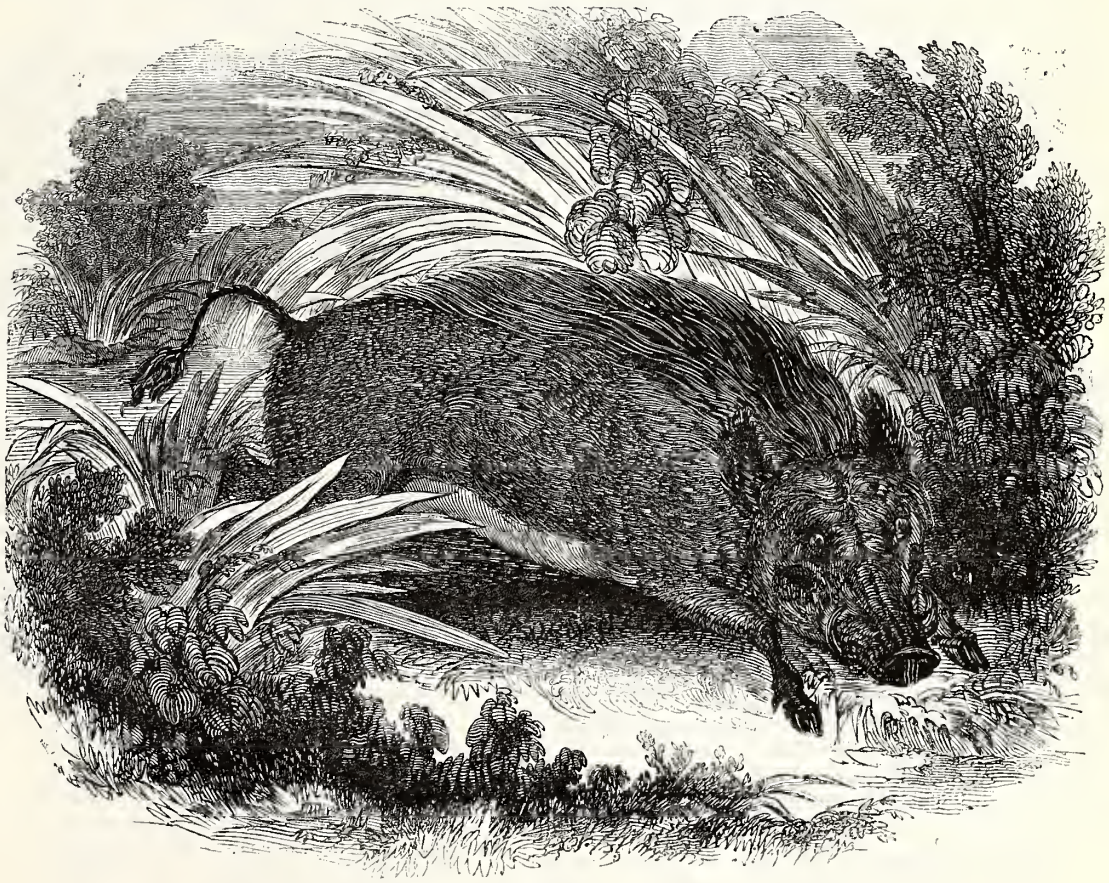

(Le Sanglier.)

qui doit le revêtir un jour, mais rayé de fauve plus foncé ou plus clair; les raies s'étendent sur toute la longueur du corps, et paraissent moins distinctes à mesure que l'animal grandit et prend des forces; il est tout-à-fait dépouillé de sa *livrée* lorsqu'il atteint l'âge qui le place au premier rang pour la défense de sa troupe. Mais ses armes, dents saillantes nommées *défenses*, n'ont pas encore la longueur qu'elles atteignent par la suite; le coup de boutoir du jeune sanglier est beaucoup moins redoutable qu'il ne le devient lorsque la taille, les armes et la vigueur de l'animal ont complété leur accroissement; c'est alors que ce fier quadrupède s'enorgueillit de son indépendance, sans prétendre à aucune domination sur les autres habitants des forêts. Mais qu'on se garde bien de le provoquer, si l'on n'est pas pourvu de tout ce qu'il faut pour le terrasser; plus d'un chasseur imprudent a connu trop tard la prodigieuse puissance de son boutoir.

Heureusement pour l'agriculture, les sangliers deviennent rares, et ne bouleversent quelques champs que dans les migrations auxquelles ils sont forcés par la disette ou par les poursuites obstinées des chasseurs. On s'aperçoit partout de la diminution progressive de cette espèce, qui finira peut-être par délaisser entièrement l'Europe, à l'exemple du castor. Elle abondait autrefois en Italie, où elle fournissait au luxe de la table des mets dont les Apicius modernes feraient moins de cas que ceux de l'ancienne Rome; il est vrai que l'on n'a pas conservé l'art du cuisinier tel qu'il était à cette époque de la gastronomie; les Trimalchions d'alors faisaient préparer des sangliers tout entiers avec une célérité et des recherches d'assaisonnement dont les artistes de nos jours se déclareraient incapables.

Si les sangliers sont contraints à quitter l'Europe, ils trouveront long-temps encore des refuges en Asie et en Afrique. Quoiqu'ils soient déjà répandus sur tout le continent asiatique et dans ses îles, à l'exception des contrées d'une trop haute latitude, ils n'y ont éprouvé ni l'influence

des températures diverses ni celle des climats; la forme, la taille, les habitudes sont celles du sanglier d'Europe. En Afrique, on aperçoit d'assez grandes différences entre le sanglier du cap de Bonne-Espérance et celui du cap pour que Cuvier ait cru devoir en faire deux espèces. Malgré l'autorité de l'illustre naturaliste, si on tient compte de toutes les analogies, de l'exacte conformité des habitudes, etc., on pensera que les sangliers du Caucase diffèrent moins de ceux de l'Afrique méridionale que le Géorgien du Hottentot, et que si toutes les races humaines proviennent d'une souche commune, rien ne vient à l'appui de l'opinion qui en assignerait plus d'une à des animaux entre lesquels il est difficile d'assigner une distinction spécifique. Quant au *babiroussa* d'Afrique et au *pécari* d'Amérique, on les rapprochera des sangliers sans tenter une réunion forcée; on se contentera de les déclarer *congénères*, et sur ce point tout le monde sera d'accord.

Cuvier a réuni sous la dénomination de *pachidermes* des animaux tellement dissemblables, qu'on ne peut admettre ce classement sans quelque répugnance. Réunir l'éléphant au cochon! Buffon s'y serait opposé, et il commençait par contempler la nature dans son état de vie et de mouvement, avant de disséquer son cadavre, suivant la méthode des nomenclateurs. La science peut exiger ces détails sans attraits; mais pour éprouver les délicieuses impressions que produit la vue de ces beautés sublimes, il faut les voir à la manière de Buffon.

JOURNAUX EN VERS.

LA GAZETTE DE LORET.

Jean Loret, né au commencement du dix-septième siècle, à Carentan, ville de la Basse-Normandie, de parents fort pauvres, qui avaient à peine pu payer le maître d'école où il apprit à lire et à écrire, était venu assez jeune à Paris. La tournure de son esprit, l'agrément de sa conversation, et plus encore les habiles flatteries qu'il savait adroitement distribuer, lui attirèrent les bonnes grâces de plusieurs grands seigneurs qui l'admettaient à leur table; quelques uns le pensionnaient, entre autres le maréchal Schomberg. Le cardinal Mazarin, que Loret n'avait cependant pas ménagé lors de sa disgrâce, fit plus tard 200 écus de pension à ce poëte courtisan, qui trouva dès lors dans le ministre ample matière à la louange et à l'adulation. Le cardinal Mazarin fit même conserver cette pension par son héritier le duc de Mazarin; ce fut une clause de son testament. Mademoiselle de Longueville, la principale protectrice de Loret, lui faisait une pension de 1 400 livres par an, à en juger par ces vers, insérés dans sa lettre du 25 juillet 1650:

Princesse, enfin votre ordonnance
M'a fait toucher quelque finance.
On m'a payé pour un quartier,
A cause du présent métier.
. . . . . .
Vous aurez du contentement
Pour vos trois cent cinquante livres,
Ou bien j'y brûlerai mes livres.

Cette princesse lui ayant ensuite accordé un logement dans son hôtel de la place du Carrousel, Loret, pour la remercier

De tant d'honneur et d'allégresse,

entreprit d'écrire chaque semaine, en vers, tout ce qu'il pourrait ramasser dans les salons de piquant et de curieux, quelquefois même de scandaleux.

On ne faisait d'abord qu'une seule copie de ces vers, qui n'étaient lus que par la bienfaitrice de l'auteur et par le cercle fort rétréci de ses amis. Mais quelques personnes en ayant indiscrètement fait faire d'autres copies qui circulèrent, et ces copies écrites à la hâte se trouvant pleines de fautes et de faits ajoutés ou altérés, l'auteur volé prit le parti de les faire imprimer sous le titre de *Lettres en vers à mademoiselle de Longueville.* De cette manière, Loret jouit du double avantage de n'être pas morcelé par l'ignorance ou la malice, et de tirer de l'argent, qu'il aimait beaucoup, du petit nombre de seigneurs auxquels il envoya ses Lettres en vers. Quoi qu'il en soit, son journal, qui paraissait depuis le 4 mai 1650, ne fut imprimé qu'après deux années d'existence. La première lettre imprimée est du samedi 29 décembre 1652 : à la fin de cette lettre, l'auteur avertit ses lecteurs de cette innovation. On était loin alors des tirages à 80 000 exemplaires, car on apprend par cet avis que ces Lettres en vers n'étaient tirées qu'à douze exemplaires seulement.

Il doit (l'imprimeur) observer cette loi,
De n'en tirer chaque semaine
Qu'une unique et seule douzaine,
Tant pour mes amis que pour moi.
Après cela point de copie,
En dût-on avoir la pépie.

Depuis cette époque, sous le titre de *Gazette burlesque*, les Lettres à mademoiselle de Longueville parurent régulièrement tous les samedis. En 1663, on réunit la première année du recueil de Loret, et le titre prétentieux de *Muse historique* remplaça les autres titres trop humbles au gré de l'auteur. Les quinze années de ce journal, de 1650 à 1665, forment trois gros volumes in-folio assez rares aujourd'hui. Il ne manque à ce recueil rien de ce qui alors accompagnait toute édition de longue haleine: Portrait de l'auteur avec ce quatrain :

C'est ici de Loret la belle ou laide image.
En France, bien ou mal, il eut quelque renom,
Et lecteur et lectrice, en voyant son ouvrage,
Jugeront s'il avoit un peu d'esprit ou non.

Eloges en vers par les amis de l'auteur; préfaces, épîtres dédicatoires, avant-propos, avis aux lecteurs, avis de l'éditeur, introduction par un ami de l'auteur : tout ce fatras de louanges qu'on se renvoie les uns les autres était le charlatanisme du temps, remplacé depuis par l'annonce, la réclame et l'affiche gigantesque.

Quant au style de cet ouvrage, on ne doit pas s'attendre à le trouver bien remarquable. Loret nous apprend lui-même qu'il n'avait reçu aucune instruction, qu'il était

D'un esprit fort peu relevé,
Qui ne fut jamais cultivé,

et qu'il faisait ses vers

. . . par l'instinct et le zèle
D'une lumière naturelle,
Et non point par capacité,
Puisque je n'ai jamais hanté
Ces colléges scientifiques,
Où, par d'admirables rubriques,
De grimaut on devient autheur,
Et de simple écolier docteur.
Ainsi pour la thèse et le thème
Je suis dans l'ignorance même.
Mais le ciel, qui prévoyoit bien
Que je ne serois bon à rien,
M'inspira dans la fantaisie
Quelque rayon de poésie.

Toutefois il nous apprend qu'il s'est formé par la lecture de nos poëtes français; mais malheureusement pour lui ni Racine ni Boileau n'avaient encore paru, et Loret, qui en fait de poëtes français paraît chérir beaucoup M. Colletet, n'a pas un style très heureux; souvent même, quand sa facilité ne trouve pas la rime assez vite, il y supplée par quelque mot barbare qu'il forge à cet effet.

Néanmoins, toute bizarre qu'elle est sous le rapport du style, sa Gazette n'en reste pas moins précieuse, en ce qu'elle nous a conservé des faits particuliers qui auraient été probablement perdus à jamais sans cela, et les hisot-

riens modernes ont plus d'une fois puisé à cette source. On y retrouve mentionnés beaucoup d'usages de cette époque. C'est ainsi que Loret parle des feux de la Saint-Jean, qui tous les ans se faisaient sur la place de Grève, et auxquels le roi mettait le feu après en avoir fait trois fois le tour. Il paraît que sur le bûcher on mettait ordinairement des personnages allégoriques qui faisaient quelque allusion aux affaires du temps. En 1650, on avait mis sur le bûcher

. . . quatre hommes grands et gros,
Qui portoient des monts sur leur dos:
Typhon, Mimas, Othe, Encelade,
Qui prétendoient par escalade
Du ciel en bas précipiter
Le bonhomme Jupiter.
Mais lui, prenant en main son foudre,
Les réduisit tous quatre en poudre.
. . . . . .
Dont le badaut fit des huées
Qui montèrent jusqu'aux nuées.

Au dire de Loret, ces quatre personnages représentaient les provinces qui s'étaient soulevées en faveur des princes de Condé et de Conti contre la cour, et Jupiter, c'était le roi qui en triomphait. Plus loin, Loret nous apprend, d'un style plein du mépris que lui valet de grands seigneurs devait avoir pour le peuple, que

Du marché neuf les harengères,
Et même quelques boulangères,
S'assemblant toutes en un tas,
En chaperon de taffetas,
Remontrèrent l'autre semaine,
A Sa Majesté la Reyne,
Qu'elles tiendroient à grand honneur
Si le roi leur faisoit l'honneur
D'aller ouïr vêpres ou messe
Dans l'église de leur paroisse.
A quoi la reyne promptement
Apporta son consentement.
Le lendemain, voulant donc plaire
A cette tourbe populaire,
Le roi à leur église fut.

On y retrouve aussi certains usages qui sont encore en pleine vigueur de nos jours; car, décrivant la cavalcade qui se fit dans Paris lors de la majorité de Louis XIV, Loret dit

. . . . . que pour voir
Avec plus de commodité,
Les bourgeois avoient ajusté
Maint échafaut et maint théâtre,
Jusqu'à sept cent soixante et quatre.
Un tel bailloit son quart d'écu,
L'autre cent sols, l'autre un écu,
Selon la valeur de la place,
Et le taux de la populace.

La garde nationale, qui existait déjà, paraît n'avoir pas été beaucoup plus habile au maniement des armes qu'elle ne l'est maintenant; car Loret, dans sa lettre du 5 avril 1651, dit que

Les Parisiens remerciez,
Et tout-à-fait licenciez,
N'auront plus le soin ni la peine
De garder le roi ni la reyne,
Et ne feront plus les argus.
. . . . . .
Outre qu'ils étoient inutiles,
C'étoient guerriers très malhabiles,
Et des gens qui savoient si peu
Gouverner les armes à feu,
Que trente en ont perdu la vie.
. . . . . .
Encore mercredy dernier,
Un certain soldat tavernier,
Ainsi qu'il retournoit de garde,
Son fusil tira par mégarde
Et donna dans le pectoral
De son malheureux caporal,
Qui, comme d'un coup de tonnerre,
En tomba roide mort par terre.

Il paraît, du reste, que, dès ce temps pas plus qu'à présent, la garde nationale n'effrayait pas les voleurs; car Loret se plaint souvent de leur grand nombre, et il raconte que même

La sœur du chevalier du guet,
Fut l'autre jour dévalisée
Et tout entière dépouillée
Par des barbares inhumains.

Loret rendait compte à sa protectrice de tous les ballets qui se donnaient à la cour, où son nom le faisait admettre, bien qu'il se plaigne à ce propos d'avoir attendu trois heures à la porte,

Quoiqu'un brave exempt de la rime
Eût crié, d'un ton haut et net:
Ouvrez tôt, c'est mousieur Loret.

Il finit cependant par se placer; car il dit y avoir vu des merveilles. Il décrit tous les divers déguisements dans lesquels parurent les seigneurs et dames de la cour, et principalement ceux du roi.

Quand le roi parut dans sa sphère,
S'il dansoit avec les ardans,
Il charmoit tous les regardans;
Si c'étoit en qualité d'Heure,
Il plaisoit si fort, où je meure,
Que, quoique on fut mal debout,
L'heure n'ennuyait pas du tout.

Loret, on le voit, usait aussi de ces jeux de mots bien dans le goût du style de ce temps, que Molière a ridiculisés dans sa *Critique de l'Ecole des femmes*. Cependant Molière est traité avec beaucoup de faveur par Loret, qui, dans le compte-rendu d'une autre fête, rapporte que, sur un théâtre dressé à cet effet,

Fut, avec grande melodie,
Récitée une comédie
Que Molière, d'un esprit pointu,
Avait composée in-promptu.

Mais ce n'était pas seulement aux récits de ces nobles fêtes que se bornait la Gazette de Loret: il faisait l'office des annonces et affiches; et auprès de la *Nithétis* de mademoiselle Desjardins et de la *Sophonisbe* de Corneille, il annonce que Fagotin est arrivé, et que

Cet homme de taille si grande,
Que le mauvais temps en Hollande
Avoit si long-temps retenu,
Est enfin aujourd'hui venu,
Et je crois que demain dimanche,
Ayant mis sa chemise blanche,
On le verra vêtu de neuf,
Dans sa chambre, au bout du Pont-Neuf.

En résumé, en comparant cette Gazette avec nos journaux d'aujourd'hui, on y trouve presque les mêmes éléments: nouvelles de ville, nouvelles de cour, nouvelles étrangères, anecdotes risibles, quelquefois scandaleuses: rien n'y manque, pas même la politique, dans une partie du moins; car le parlement, qui s'effarouchait probablement de la manière quelquefois triviale dont il parlait de ses actes, lui fit défense

D'écrire politiquement.

Ce dont il se plaint à sa protectrice, lui disant:

Désormais mes tristes gazettes
Ne seront plus que des sornettes.

Loret composait ces gazettes non seulement en recueillant lui-même

Les bruits qui courent quelquefois
Parmi la cour et les bourgeois,

mais aussi, comme il le dit, d'après

. . . . . les billets divers
Dont, pour discourir dans mes vers,
De sages gens prennent la peine
De m'envoyer chaque semaine

Quand il avait affublé de rimes tous ces on-dit et ces nouvelles, il décorait sa lettre d'un titre plus ou moins grotesque ou prétentieux, tel que *la Séduisante*, *la Sévère*, *l'Intempérante*, *la Mixionnée*, *la Longuette*, *l'Innocente*, etc., et signait toujours en vers, dans ce genre :

Fait aujourd'hui par moi Loret,
Au nez couleur de vin clairet.

Telle était cette gazette burlesque, l'ouvrage le plus considérable de Loret, qui a laissé aussi quelques pièces de vers, et entre autres un recueil de poésies adressées à plusieurs personnes de la cour.

Son exemple ne resta pas sans imitateurs, et son journal trouva deux continuateurs, Du Laurens et Hauteville.

HABITATIONS DE LA NOUVELLE-ZELANDE.

(Voyage de M. Dumont d'Urville. — Voy. 1835, p. 191 et 219.)

(Nouvelle-Zélande. — Sculptures.)

Les cabanes des Nouveaux-Zélandais ont rarement plus de sept ou huit pieds de long sur cinq ou six de large et quatre ou cinq de hauteur. Des pieux plantés les uns près des autres, avec des branches entrelacées, en forment les parois : elles sont recouvertes à l'intérieur et à l'extérieur d'espèces de paillassons en plantes fluviatiles, surtout en feuilles flexibles de typha ou massette. Le toit se compose d'une pièce de bois et d'une couverture en chaume. Quelques cases de chefs ont des dimensions doubles, et leur toit est alors soutenu intérieurement par une rangée de pieux. A l'une des extrémités se trouve une porte de trois pieds de hauteur sur deux de large, qui se ferme au moyen d'une sorte de battant en planches ou en nattes épaisses. Une seconde ouverture, à côté et un peu au-dessus de la porte, tient lieu de fenêtre, et se ferme au moyen d'un treillis de jonc. Sur le côté où se trouve la porte, le toit se prolonge de trois ou quatre pieds en saillie extérieure, de manière à former une sorte d'auvent. Là se tiennent les maîtres de la maison; là ils prennent leurs repas, puisqu'il leur est interdit de le faire dans l'intérieur de leurs cases. Parfois les habitations des chefs sont ornées de figures sculptées et de montants décorés de bas-reliefs, le tout rougi ensuite avec une peinture d'ocre. Certains voyageurs prirent d'abord ces effigies pour des statues de dieux, pour de vraies idoles; mais il est prouvé aujourd'hui qu'elles n'ont jamais eu cette destination. Ce sont de simples ornements, auxquels les insulaires ne rendent aucune espèce de culte. Rutherford prétend toutefois que ces statues sont placées aux portes des chefs pour en interdire l'accès aux esclaves, qui seraient punis de mort s'ils violaient cette défense.

Le plancher de la case est une aire en terre, bien battue et peu exhaussée. Le foyer est un petit carré creux, entouré de pierres, et la fumée s'échappe par la fenêtre, ou par la porte quand il n'y a point de fenêtre. Aussi ces cases sont-elles constamment enfumées, et, pour peu qu'il y ait du feu, leur température est toujours fort élevée.

Le mobilier des cabanes consiste en instruments en pierre ou en os, en corbeilles de jonc, courges et nattes. Les objets plus menus, tels qu'aiguilles, poinçons, hameçons en os ou en coquilles, sont réunis dans de petits coffrets ovales,

(Nouvelle-Zélande. — Coffret ciselé.)

taillés en bloc de bois massif, et très ingénieusement ornés de ciselures et de bas-reliefs. Sous le vestibule sont déposés la pierre et le maillet pour écraser la racine de fougère. Les bâtiments destinés à contenir les provisions, les armes, les instruments de la tribu, sont construits avec plus de luxe et de solidité que les simples cases. Ils atteignent quelquefois de vingt-quatre à trente pieds de long sur douze ou quinze de large et dix ou douze de hauteur. On les exhausse parfois de trois ou quatre pieds au-dessus du sol, et on les décore de bas-reliefs. Sur les bords de la baie Shouraki, M. Nicholas observa un bâtiment de quatre-vingts pieds de long, que divisait en deux une cloison régnant dans toute sa longueur; il conjectura qu'il était destiné à loger des cochons.

Outre les cabanes disséminées dans la campagne, et que ces naturels occupent en temps de paix, chaque tribu possède son *pâ* ou forteresse, dans laquelle tous les membres se réfugient en temps de guerre. Ces pâs sont ordinairement construits sur des collines ou des rochers naturellement fortifiés, et rendus presque inexpugnables par la main de l'homme. Dans ces pâs, les cases de chaque famille, disposées en gradins sur la pente du terrain, présentent un coup d'œil très pittoresque. Celle du chef principal est toujours située au sommet même du pâ, et celles des principaux ranga-tiras sont placées à l'entour. Dans les cantons fréquentés par les Européens, ce système de construction s'est déjà un peu modifié. Aux environs de la baie des Iles, quelques chefs se sont bâti des maisonnettes en planches, avec des portes, des fenêtres et des toits véritables. Pour meubles, ils ont des chaises, des bancs, des malles, des tables, des buffets, quelquefois même des couchettes.

(Habitations des chefs Zélandais aux environs de la baie des Iles.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE LAC MAJEUR.

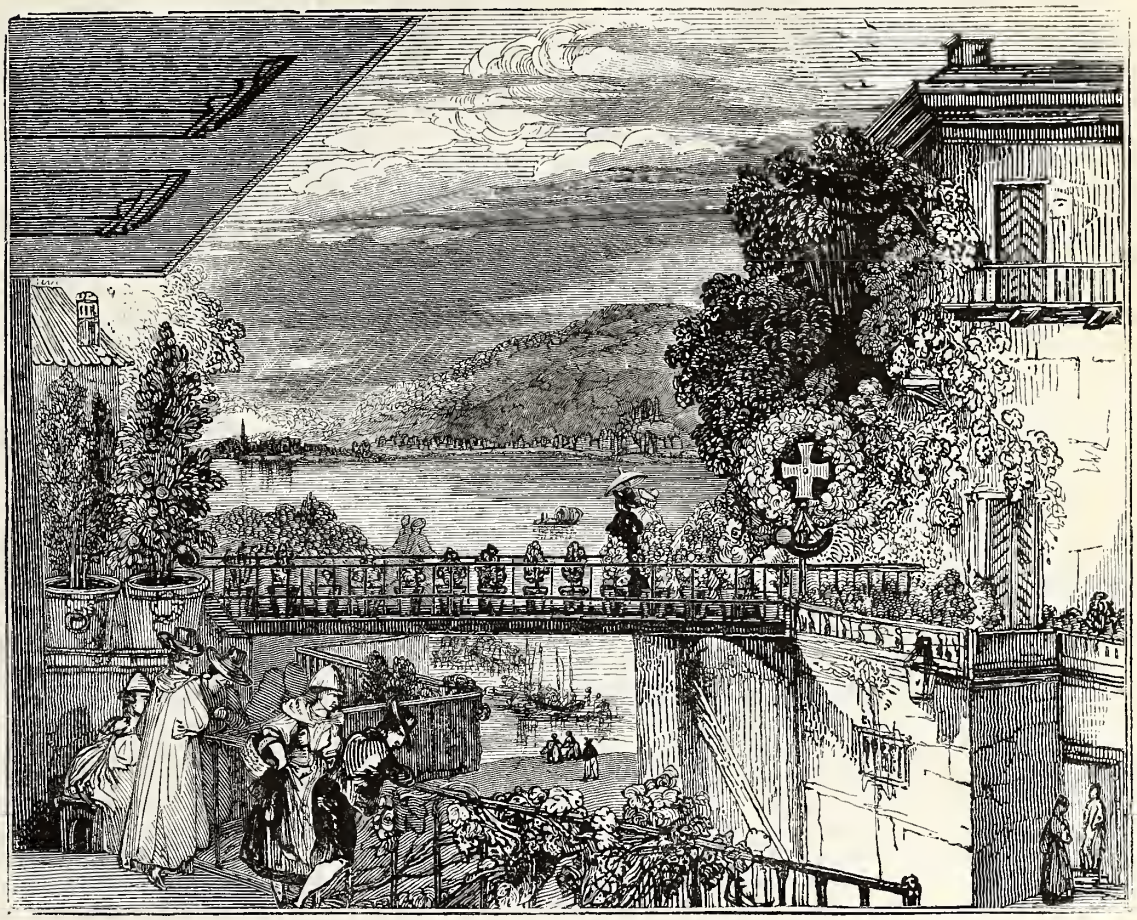

(L'auberge de Baveno, sur le lac Majeur.)

Le lac Majeur (lago Maggiore) est l'un des plus beaux lacs qui s'offrent au voyageur à l'entrée de l'Italie autrichienne. Il a quinze lieues en longueur, mais dans sa largeur ordinaire il n'a guère jamais plus d'une lieue et demie, en sorte que, du pont des bateaux à vapeur qui le traversent, l'on peut toujours apercevoir ses bords charmants où fleurissent les orangers et les lauriers-roses. Sur les marges de cette brillante nappe d'eau qui réfléchit un ciel si pur, sont bâties en face l'une de l'autre les jolies villes de Baveno et de Laveno. Des îles, des montagnes, des accidents de terrain délicieux, des perspectives ravissantes, se déroulent au regard devant les terrasses de l'auberge que nous représentons. Au sortir des scènes gigantesques de la Suisse, si l'on se trouve transporté dans ce paysage qui a toutes les proportions de la miniature, on se sent saisi subitement d'impressions plus calmes et plus douces. En aucun autre lieu du monde peut-être, le contraste entre les deux natures septentrionale et méridionale n'est plus soudain et plus heureux; il semble qu'en cet endroit elles aient voulu, pour nous charmer, lutter avec toutes leurs séductions diverses; la première avec ses plus magnifiques spectacles, ses pics audacieux déchirés, couverts de neige, ses abîmes, ses plaines glacées, ses cascades sans cesse écumantes et mugissantes; et la seconde avec son silence, ses fleurs, ses exhalaisons parfumées, ses eaux dorées, ses délicats contours, sa lumière souriante. Baveno, qui s'appuie sur le flanc de montagnes de granit, est comme le gradin le plus favorable de cet amphithéâtre. De là on voit les quatre îles Borromées: cette *isola Bella*, que nous avons décrite (voyez 1836, p. 369); l'*isola de' Pescatori* (île des Pêcheurs), dont l'on découvre au loin le clocher dans notre gravure; l'*isola di San-Giovani* ou l'*Isolino;* et l'*isola Madre* (l'île Mère), qui est au milieu du groupe. Tout est poétique et enchanté aussi loin que se promène la vue. Les étrangers s'arrêtent quelques jours, parcourent le lac, restent en contemplation aux fenêtres de l'auberge; puis ils partent avec un soupir. Que n'est-il possible de se fixer pour toute la vie dans ce beau séjour! Mais la curiosité attire ailleurs; et l'amour religieux du pays natal murmure sourdement contre ce profane désir.

LES SOUPERS DE MA TANTE.

Les heures du soir paraissaient bien lentes à ma tante Bergeot. Elle les passait toujours seule, assise devant son feu en hiver, près de sa fenêtre en été. Elle n'avait plus de vieux mari à soigner, plus de petits enfants à gâter. Les livres l'ennuyaient, et elle n'avait jamais eu beaucoup de goût pour le travail. Sa seule distraction était de gronder ses domestiques; c'était sans doute une grande ressource, mais le plus souvent elle avait tant crié pendant le jour contre leur négligence et contre leur sottise, qu'elle était enrouée et ne trouvait plus rien à leur dire quand la nuit était venue. Ma pauvre tante était vraiment une femme à plaindre.

Elle avait des parents, des amis. Avec sa fortune et ses soixante ans, elle ne pouvait pas manquer d'en avoir. Je ne sais pourquoi ils la visitaient si rarement. On l'avait quelquefois invitée à des soirées et à des soupers, car c'était encore l'usage des familles, dans ce temps-là, de se réunir à la fin de la journée, pour prendre le dernier repas en commun et causer. Bonne coutume qui resserrait les liens de la pa-

renté et de l'amitié, faisait oublier les soucis des affaires et préparait à un sommeil tranquille! Mais ma tante avait judicieusement réfléchi que si elle acceptait ces invitations, il faudrait tôt ou tard les rendre; et comme elle avait pour l'économie une dévotion toute particulière, elle avait refusé en s'excusant sur la faiblesse de ses jambes et sur le danger des rhumes.

Cependant, après plusieurs années de veuvage, l'ennui fut plus fort que l'amour de l'économie, je n'ose dire l'avarice : la solitude lui devint tout-à-fait insupportable. Elle se dit un jour : Personne ne vient plus me voir. Tous ces bons compères qui, du vivant de mon mari, arrivaient à l'heure du dîner ou du dessert, et, sans se faire prier, goûtaient nos fruits et buvaient nos liqueurs, m'ont entièrement abandonnée. Après tout, il ne tient qu'à moi de les ramener. Je connais le moyen de leur rappeler leurs anciennes habitudes; et puisqu'on ne peut les attirer que comme les souris, avec le lard, puisqu'ils ne veulent parler et protester de leur attachement que la bouche pleine, puisqu'une malheureuse veuve ne saurait avoir la société de ses proches et de ses amis d'autrefois qu'en leur donnant son bien à manger, j'aurai des soupers comme tout le monde.

La nouvelle de cette résolution fit sensation dans la ville; d'autant plus que la curiosité excitée par la convocation de l'assemblée des notables commençait à s'affaiblir. — Il faut qu'elle ait fait quelque grand héritage, disaient les uns. — C'est mauvais signe, disaient les autres, lorsque l'on change ainsi subitement de caractère dans un âge avancé. — Voudrait-elle se remarier? pensait un vieux petit tabellion, son voisin, toujours en fin jabot et coquettement poudré. — Puis on se demandait quelles personnes elle admettrait à sa table. On s'épuisait en conjectures.

Ma tante, de son côté, dressait sa liste de candidats; et ce n'était pas sans peine. La société des femmes ne lui plaisait pas : les vieilles lui paraissaient toutes gourmandes et radoteuses; les jeunes attiraient à elles tous les regards et tous les compliments. Après mûre réflexion, elle arrêta qu'elle n'inviterait que des hommes. Mais encore tous les hommes ne pouvaient pas également lui convenir. Elle prétendait bien n'avoir que des gens qui eussent pour elle toute la déférence possible et qui lui fissent honneur. Elle passa en revue les célibataires, les veufs, tous les notables de la ville, comparant leurs titres, leurs caractères, leurs figures; tenant un compte exact de leurs politesses, de leurs saluts, de leurs égards pour elle, avec plus de soin et de scrupule qu'une reine régnante n'en met à choisir un conseil de ministres. Enfin elle se détermina à donner la préférence à six d'entre eux : le procureur du roi au bailliage, le receveur des tailles, deux anciens marchands (qui avaient prescrit l'humilité de leur profession par dix années d'oisiveté aisée), un professeur du collége, et un vieux cousin. C'était vraiment là, pour une petite ville de huit mille âmes, et à part l'aristocratie qui ne se mêlait jamais aux bourgeois, une belle société, honorable, bien choisie. Tous les six invités avaient été les amis de mon oncle.

Un dimanche, ma tante sortit en robe de soie, et, à la vue de toute la ville, elle alla faire ses invitations pour le jeudi. Elle rentra parfaitement satisfaite, et dès le lendemain matin elle commença ses préparatifs. Pendant quatre jours il y eut dans la maison un mouvement inaccoutumé. Il s'agissait de disposer convenablement la salle à manger où ma tante ne dînait plus depuis qu'elle était seule, d'en chasser l'humidité, de remettre les meubles en état, d'assurer les pieds de la table, les dossiers des chaises à tapisserie, et de faire reluire la vaisselle. Les deux domestiques allaient, venaient, lavaient, frottaient, époussetaient, donnaient à tort et à travers des coups de marteau. Ma tante présidait à toutes ces évolutions, surveillait tous ces travaux, changeait vingt fois d'idée, se créait des difficultés pour avoir le plaisir de les résoudre. Le soir, les domestiques étaient harassés, rendus; ma tante elle-même tombait de lassitude et elle s'endormait avec délices : l'ennui était déjà délogé.

Enfin le jeudi soir arriva : quatre bougies étaient allumées sur la cheminée et se reflétaient dans les trois glaces du salon; l'orme petillait dans l'âtre; six fauteuils étaient rangés en cercle. Ma tante s'était galamment parée; elle avait mis sa robe chèvrefeuille et son bonnet orné de nœuds jaune safran. Elle était assise dans sa causeuse de velours d'Utrecht et elle comptait les minutes. Huit heures sonnèrent; huit heures et demie, neuf heures sonnèrent à la pendule : mais les invités ne sonnaient pas à la porte. A neuf heures et un quart, on frappa timidement : c'était le vieux cousin. On attendit en vain jusqu'à dix heures. Aucun autre ne parut. Quelle disgrâce! Tante infortunée! Il y avait de quoi rendre folle une femme plus sage qu'elle.

Le vieux cousin était précisément celui auquel elle tenait le moins. Elle ne l'avait même inscrit sur sa liste que parce qu'il fallait bien que la famille fût représentée aux soupers, et aussi par une pitié secrète : il était pauvre.

Il s'appelait Thomas Hardouin. Son costume, qui depuis dix ans ne changeait pas plus que son visage, se composait d'une culotte noire luisante, d'un habit bruu tout blanc sur les coutures, et d'un chapeau poudré sur les bords. Il avait la figure maigre, les jambes osseuses; sa poitrine et ses épaules étaient larges. Quand il parlait, j'étais toujours étonné d'entendre sa voix à la fois forte et douce.

Il avait la réputation d'être un original. On assurait qu'autrefois il avait eu une belle fortune. Dans sa vieillesse il ne lui restait plus qu'une rente de quelques centaines de livres. Les enfants l'aimaient parce qu'il avait toujours de nouveaux jeux à leur apprendre, et qu'il leur enseignait de petites expériences de physique presque sans autres apprêts qu'un peu de papier, une lumière et les verres de ses lunettes. Je me souviens aussi, entre autres singularités, qu'avec des lames d'or et d'argent adroitement découpées et des œufs de chardonneret et de fauvette, il savait faire de charmants petits vases, des tasses et leurs soucoupes, des théières, des pots à fleurs. Les grandes personnes le regardaient travailler avec un sourire de complaisance, mais dès qu'il était parti, on nous enlevait, sans souci de nos larmes, le joli ménage doré pour le placer sur les socles de pendule.

Ma tante savait qu'il n'était pas d'humeur à supporter qu'on prît avec lui aucun air de supériorité. Ce soir-là, plus encore qu'à l'ordinaire, elle fut attentive à ne le point blesser; elle lui confia même avec bonté tout son dépit. Par réciprocité, le cousin Hardouin s'efforça de la consoler, excusa de son mieux les retardataires, et mit leur absence sur le compte du brouillard, de la sciatique, de la goutte, et de tous les maux et inconvénients qui peuvent assiéger des convives dont le plus jeune était déjà vieux. Il promit d'aller les voir, et s'avança jusqu'à assurer qu'il les ferait venir le jeudi suivant. Ma tante n'avait aucune foi dans son crédit; elle le remercia, mais en haussant légèrement les épaules, et quand il fut parti elle exhala son ressentiment en murmures et en censures contre la décadence du bon ton, de la délicatesse et des mœurs. Il n'était pas surprenant, disait-elle, que l'on eût tant de difficultés à gouverner et que l'on parlât même de réunir les états-généraux. Il se passait des choses inouïes, et on ne pouvait plus rien comprendre aux usages du siècle. Bien certainement elle ne recommencerait plus ses invitations. Puisque ces messieurs n'étaient pas plus empressés à venir, ils n'avaient désormais qu'à souper tous chez eux.

Cependant le jeudi suivant, elle avait préparé un souper plus raffiné et plus séduisant encore que le premier. Cette fois le procureur du roi au bailliage et le professeur furent

exacts au rendez-vous. Ma tante fut à demi consolée. Un mois après, sa société était au grand complet. Elle ne se sentit pas d'aise, ses yeux brillaient comme ceux d'une jeune fille; elle écouta les excuses avec une grâce infinie, les accepta toutes comme sincères, mais ne songea pas le moins du monde à remercier le cousin.

On s'imaginera peut-être que ces soupers devaient être peu divertissants, qu'ils étaient monotones ou ridicules; on se tromperait. Ces vieillards étaient gais, et ils avaient à se dire de bonnes anecdotes. La conversation ne tarissait pas. Des flacons entourés de paille tressée, et qui avaient eu le temps de vieillir autant qu'il convenait dans la cave de ma tante, égayaient la fin du repas. On chantait au dessert, et les oreilles ne s'offensaient pas de quelque fausse note, si les paroles étaient joyeuses et spirituelles. A dix heures, le passant attardé, en entendant le choc des verres, le bruit animé des voix et les retentissements du rire, pouvait croire qu'il y avait là une partie de jeunes gens, ou que ma tante était défunte et que ses héritiers célébraient sa mémoire.

Loin de songer à mourir, ma tante rajeunissait; je crois même qu'elle se corrigeait du péché d'avarice. Il y avait dans le service, non seulement de la coquetterie, mais du luxe : le cristal, la porcelaine du Japon, l'argenture ciselée, étaient sortis comme par enchantement des armoires vermoulues. Les chandeliers dorés à branches portaient des bougies roses ornées à leur base d'un feston de papier. Une couche de couleur avait rafraîchi sur les boiseries les baguettes sculptées des panneaux, ce qui contrastait un peu, à vrai dire, avec le vieux papier chamarré de guirlandes printanières qui, depuis cent hivers au moins, aspirait l'humidité des murailles.

Ces joyeux soupers durèrent deux saisons, sans malencontre.

Un mot fatal y mit fin, et replongea ma tante dans sa solitude mortelle.

Le procureur du roi au bailliage était un gros homme, très jovial et très aimable. Sa fonction lui donnait une sorte de préséance dans le cercle. C'était visiblement le favori de ma tante. Depuis qu'il avait renoué son ancienne amitié avec elle, il lui rendait mille petits services; il la conseillait; son nom seul la protégeait. Quand elle nommait « M. le » procureur du roi, son ami, » quel débiteur de mauvaise foi, quel fermier en arrière de ses paiements, eût osé lui tenir tête? Insensiblement elle s'était habituée à ne voir et à n'admirer que le procureur parmi ses convives, à les lui subordonner tous. Il avait le siége du milieu, il était servi le premier. Lorsqu'il s'apprêtait à parler, ma tante lui assurait aussitôt le silence par un *chut* solennel ou par un léger mouvement de la main, et long-temps avant qu'il eût achevé elle se déclarait tout-à-fait de son avis. Le portrait de mon oncle, suspendu à la muraille, semblait en être jaloux.

Depuis le commencement des soupers, le vieux cousin se trouvait toujours placé, par hasard ou volontairement, à côté du procureur du roi. Ils parlaient, ils chuchotaient souvent ensemble. Ma tante remarquait cela avec déplaisir. Elle trouvait que le vieux cousin était beaucoup trop familier avec le procureur du roi; elle fronçait le sourcil en songeant qu'il devait l'importuner, l'ennuyer. Et cette supposition lui paraissait d'autant plus fondée, que le plus ordinairement ce qu'elle entendait de ces conversations était trop sérieux et sans intérêt pour elle, ce qui l'obligeait en outre à garder le silence. Les sujets que mettait en avant le pauvre Thomas étaient des citations d'anciens poëtes, des relations de voyageurs, une découverte dans les sciences, ou quelque discussion sur un point d'histoire ou de morale. Plus d'une fois, pour prévenir le retour de ces épisodes du repas, à son gré fort peu récréatifs, elle avait marqué à l'avance la place d'un convive entre les deux interlocuteurs, soit un des marchands, soit le receveur; c'était en vain : le procureur et le vieux cousin se rapprochaient toujours l'un de l'autre. Bien plus, les autres convives, surtout le professeur, imitaient l'exemple du procureur, laissaient causer le cousin, et semblaient même prendre plaisir à l'écouter.— Ce vieux pénard, disait ma tante, ce vieux *roquentin* (le mot me frappa beaucoup) devient tout-à-fait insupportable.

La jalousie de ma tante était chaque jeudi plus alarmée. Bientôt il lui fut impossible de déguiser sa mauvaise humeur, et elle ne parlait plus toujours avec la même circonspection au pauvre Thomas Hardouin, qui, du reste, ne paraissait en rien s'en apercevoir. Vint-elle à penser qu'on lui supposait de la fortune, qu'il le croyait du moins, et qu'il voulait en abuser pour usurper une partie des priviléges de la maîtresse de la maison? C'est ce que j'ignore; mais elle était certainement décidée à lui donner, si l'occasion s'en présentait, une verte leçon.

Une fois, en effet, comme elle partageait en sept parts égales certain mets délicat, l'honneur du festin, quand ce fut le tour du cousin, qui était toujours le dernier servi, à sa grande surprise il refusa. Elle insista assez brusquement : nouveau refus. — Allons, allons, cousin Thomas, dit-elle les dents un peu serrées, ne soyez pas si difficile; vous n'en avez pas souvent chez vous d'aussi bon, je pense.

Le cousin s'empressa d'accepter sans répondre un seul mot. Il parla très peu le reste de la soirée.

Huit jours après, il manquait un convive. — Où est le cousin Thomas? Pourquoi le cousin Thomas n'est-il pas venu? demanda plusieurs fois le procureur du roi. Ma tante répondit d'un air distrait et indifférent qu'elle l'ignorait. La conversation ne fut pas aussi animée qu'à l'ordinaire.

Les deux jeudis suivants, le procureur répéta ses questions; le quatrième, il ne vint point. On se regarda les uns les autres avec surprise. Un des marchands voulut prendre le premier rôle, raconter, plaisanter : on le trouva lourd, maladroit, grossier; on bâilla. Le professeur s'esquiva avant la fin du souper. Ma tante trouva cette conduite fort impertinente. Elle songea sérieusement à arrêter cette décadence : elle essaya d'un sourire perpétuel, elle déploya toutes les richesses de son esprit, elle recueillit et livra à ses auditeurs tous ses souvenirs de jeunesse; et comme ce n'était pas encore assez, elle mit en usage ses derniers moyens de séduction : elle doubla son dessert, elle tira des profondeurs obscures du petit caveau les meilleurs flacons. Frais inutiles! le dîner d'amis ressemblait à un dîner de famille mal unie. Ma tante commença à penser à part soi qu'elle aimerait presque autant être seule que d'avoir d'aussi ennuyeux convives. De quoi s'était mêlé le cousin Thomas lorsqu'il avait été les chercher!

On eût dit qu'une méchante fée avait entendu son souhait. Un mois après, les soupers finissaient faute de convives, sauf un marchand qui s'obstinait à rester fidèle, ne parlait pas, mais mangeait comme six; il fallut presque le pousser dehors par les épaules.

— Quel vertigo les a tous saisis? murmurait ma tante avec une colère à demi réprimée, en se vengeant à coups de pincettes sur ses tisons. Ma cuisine était-elle moins bonne, mon vin moins vieux?

Et cet ingrat procureur qui l'avait abandonnée, qui la laissait sans conseils, sans protection!

Elle ne pouvait imaginer aucune cause de ce triste dénouement.

Si on lui avait dit que l'âme de ces réunions était le pauvre vieux cousin Thomas; que son esprit solide et orné était l'aimant qui avait attiré, retenu, puis emmené après lui le procureur du roi, lequel à son tour était celui que les autres invités, simples figurants, étaient venus chercher par intérêt ou par vanité; si on avait ainsi tenté de lui démontrer que ce seul mot désobligeant dit au cousin avait entraîné ces désertions successives, et qu'une conversation ingénieuse, variée, instructive, était après tout le meilleur assaisonnement d'un repas, certes elle n'aurait pas compris,

ou elle aurait positivement refusé de croire qu'une telle influence pût se cacher jamais sous l'habit râpé d'un vieux sot qui n'avait pas même su conserver sa fortune.

Après la clôture des soupers, ma tante ne trouva plus rien à inventer pour tromper son ennui, et elle redevint seule et triste comme devant.

Charles Martel.— Malgré l'immense service que Charles Martel avait rendu à la cause du christianisme et de la civilisation en arrêtant les progrès des sectateurs de Mahomet qui menaçaient d'envahir l'Europe, sa mémoire fut, pendant plusieurs siècles, en mépris parmi les fidèles. On racontait qu'après sa mort quatre démons étaient venus enlever son corps, et l'on montrait en témoignage son cercueil vide et tout noirci intérieurement. On peut indiquer pour motifs de cette animadversion religieuse dont il fut l'objet, outre ses vices, sa conduite impolitique à l'égard du clergé. Il s'empara des évêchés et des abbayes les plus riches, et livra la plupart des autres à ses principaux capitaines; les petits officiers eurent des cures pour leur part. Les uns et les autres n'eurent d'abord ce bien qu'à vie; mais plus tard ces différents bénéfices passèrent du père aux enfants lorsque, dans la décadence de la famille de Charlemagne, les fiefs devinrent héréditaires. Les biens d'église entrèrent alors dans le commerce. On voit dans les Cartulaires des ventes d'églises et d'autels, avec les cloches, les ornements, calices, croix et reliques. Mariait-on une fille, on lui donnait en dot une cure, dont elle affermait la dîme et le casuel. Cet état de choses continua pendant la seconde race, et quelques années dans la troisième.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIVERSES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 4, 50, 99, 123, 163.)

MONUMENTS CHRÉTIENS. — STYLE LATIN *.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

La Gaule qui, comme nous l'avons vu, avait adopté la religion, les mœurs et les arts des Romains, devait subir les vicissitudes de l'empire comme elle en avait partagé la gloire, et ce pays qui avait vu fleurir des cités riches et puissantes, comme Marseille, Narbonne, Nimes, Lyon, Autun, Reims, Trèves, Saintes, etc., fut envahi sur la fin du quatrième siècle par les populations barbares qui, du fond des forêts de la Germanie, vinrent ravager son territoire et le dépouiller de ses richesses.

Ce fut vers le cinquième siècle que les Francs traversèrent le Rhin et vinrent s'installer dans le Nord pour y établir leur domination.

Le christianisme qui, dès l'an 150, avait pénétré dans les Gaules, remplaça bientôt le culte des idoles et acquit une grande puissance sous le règne de Clovis, qui se fit publiquement baptiser avec un grand nombre de ses soldats.

Pendant tout le temps que les chrétiens avaient été persécutés ils n'avaient pu songer à construire des édifices; leurs cérémonies religieuses restèrent ensevelies dans les catacombes. Un grand nombre de villes anciennes de la Gaule renferment comme l'Italie des souterrains consacrés par le sang des martyrs. Creusés dans les rochers ou dans le sol, ces temples mystérieux n'ont d'autre apparence que celle d'une grotte obscure de petite dimension; c'est ainsi que sont celles qu'on voit à Lyon, à Agen, etc. Auprès d'Arles, à Montmajour, on en voit une qui présente deux nefs parallèles. On ne peut rien citer de plus

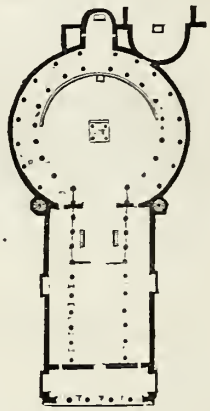

(Restauration de l'église de Saint-Martin, d'après la description de Grégoire de Tours.)

intéressant en ce genre que la primitive église de *Sutrium* en Etrurie, qui, quoique entièrement creusée dans le rocher, se compose d'un vestibule, d'une nef divisée par des piliers, de manière à former des bas-côtés, et d'un sanctuaire.

Les chrétiens, devenus libres de se livrer publiquement aux pratiques de leur religion, voulurent avoir des temples et des autels; ils ne pouvaient s'accommoder des temples

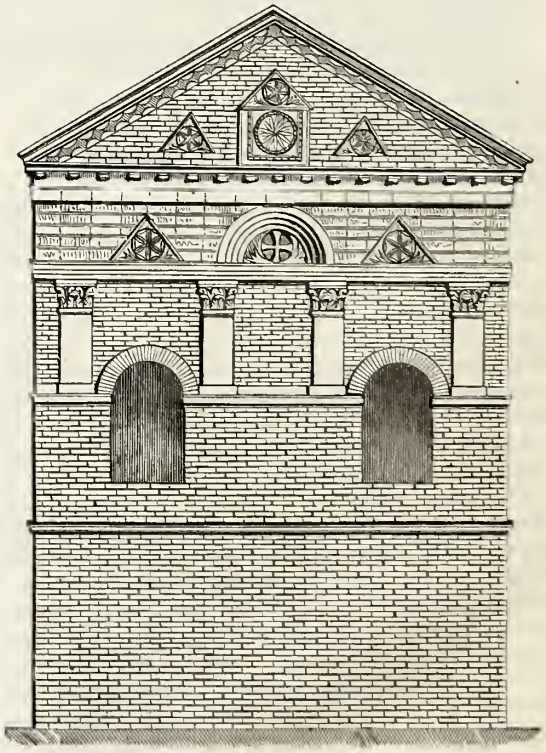

(Eglise Saint-Jean, à Poitiers. — Ancien baptistère du sixième siècle.)

païens qui, ainsi qu'on a pu le voir par le plan de la Maison carrée de Nîmes, n'offraient que d'étroits sanctuaires formés par d'épaisses murailles. Les pratiques du christianisme étant tout autres que celles du paganisme, devaient

* Nous avons appliqué la dénomination de *style latin* à tous les monuments imités directement de l'architecture romaine, et qui sont compris entre le cinquième et le douzième siècle, c'est-à-dire avant que le goût byzantin se fût introduit dans l'Occident de manière à produire de notables modifications dans le style primitif de l'art chrétien.

donc nécessairement produire des changements importants dans la disposition, le style et la décoration des monuments affectés à son culte.

Les fidèles qui se réunissaient en grand nombre dans un lieu clos et couvert pour entendre la parole évangélique, avaient besoin d'élever des édifices propres à cet usage. Mais cette société à demi-barbare et dans l'ignorance, incapable qu'elle était de créer un monument nouveau, dut chercher parmi ceux que lui avait légués la civilisation romaine celui qui put le mieux s'appliquer aux besoins de la nouvelle religion : ils choisirent la basilique.

Les basiliques civiles des Grecs et des Romains, dans lesquelles s'assemblait le peuple pour traiter les affaires commerciales ou se faire rendre justice, et les synagogues

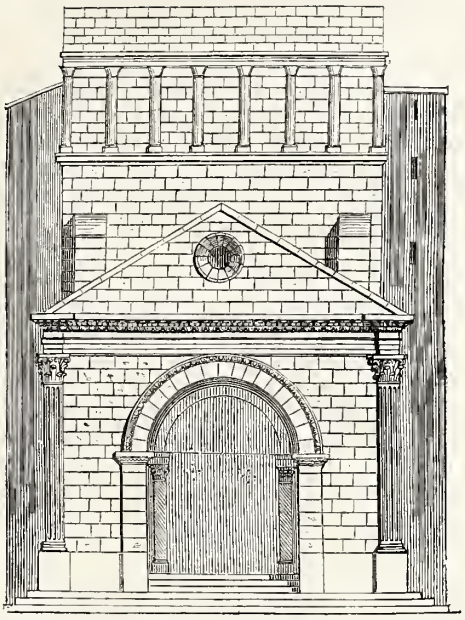

(Portail de Notre-Dame des Dons, cathédrale d'Avignon. — Architecture du onzième siècle.)

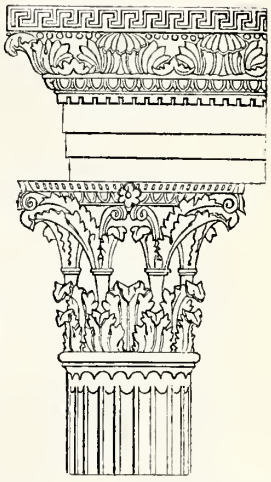

(Détail de l'ordre du porche de la cathédrale d'Avignon.)

des Juifs dans lesquelles les apôtres avaient opéré les premières conversions, offraient la disposition la plus convenable aux premiers besoins du christianisme; aussi furent-elles d'abord utilisées et plus tard imitées à Rome, à Constantinople ensuite, et enfin dans tous les pays chrétiens.

Fortunat et Grégoire de Tours décrivent plusieurs basiliques primitives construites à Paris, à Tours, à Clermont, et dans d'autres villes de la Gaule. Il est facile de reconnaître à leur disposition que ces monuments d'une vaste étendue étaient de forme allongée, divisés en plusieurs nefs par des rangées de colonnes de marbre sans doute enlevées aux monuments païens, et disposées parallèlement aux murs latéraux des édifices : au fond, dans l'hémicycle qui servait de sanctuaire, était placé l'autel. La cathédrale de Parenzo en Istrie, construite au sixième siècle, offre un type de la disposition de ces basiliques primitives. Néanmoins les descriptions des auteurs chrétiens nous apprennent que plus d'une basilique primitive fut construite sur un plan circulaire. L'ancienne église de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, surnommée Saint-Germain-le-Rond, en serait une preuve suffisante si l'Italie n'en présentait encore de nombreux exemples. Constantin lui-même en consacra plusieurs en Occident et en Orient. Il arriva quelquefois aussi que la forme circulaire se combina avec les nefs carrées précédemment décrites. Le temple élevé par Perpétuus sur le tombeau de saint Martin, auprès de Tours, fut sur le sol des Gaules le plus bel exemple de cette disposition curieuse, inspirée sans doute par un souvenir du Saint-Sépulcre. Le plan n° 1 joint à cet article est une restauration du tombeau de saint Martin, faite d'après la description de Grégoire de Tours.

Le mode de construction adopté par les premiers chrétiens présente une grande analogie avec celui dont les Romains avaient fait usage dans les derniers siècles de l'empire : des briques d'une forme et d'une fabrication semblables à celles de l'antiquité, trouvées à plusieurs époques voisines de nous dans les substructions de l'église royale de Saint-Denis et de Sainte-Geneviève de Paris fondées au cinquième siècle; quelques édifices, tels que l'église de la Basse-OEuvre à Beauvais et le Baptistère de Poitiers, dont la façade est jointe à cet article, démontrent à l'évidence que les premiers chrétiens firent un usage fréquent

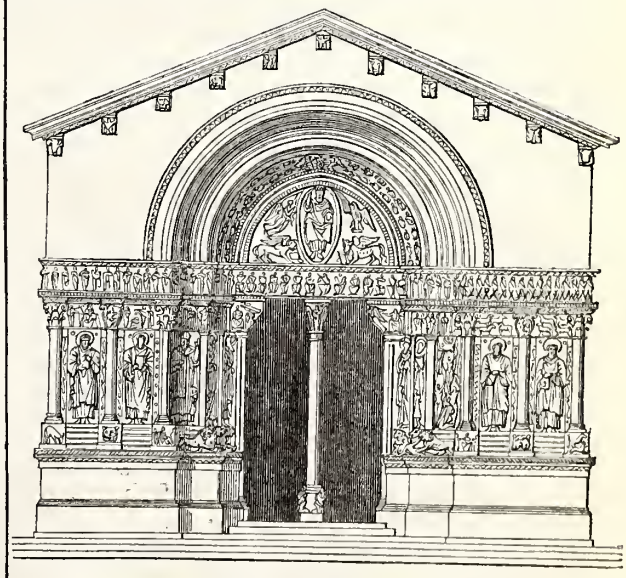

(Portail de l'église de Saint-Trophime, à Arles.)

de la brique jointe à la pierre, principe consacré dans les constructions romaines.

Avec ces matériaux, les chrétiens élevèrent les façades de leurs premières basiliques, qui d'abord très simples, devaient bientôt s'enrichir de mosaïques dorées, de marbres

précieux et de nombreuses sculptures. Etienne de Tournai, décrivant la basilique de Sainte-Geneviève construite par Clovis, et détruite par les Normands lorsqu'ils firent le siége de Paris, dit qu'elle était couverte de mosaïques à l'intérieur et à l'extérieur. Fortunat, poëte du sixième siècle, appelle la basilique de Saint-Germain-des-Prés élevée par Childebert, la maison dorée de Germain ; elle était décorée de mosaïques d'or et sa couverture était en métal brillant. Quant aux formes de l'architecture adoptée par les premiers chrétiens, elles devaient se tenir dans la voie tracée par l'antiquité. Trop peu de monuments de ces premiers âges de la civilisation moderne se sont conservés en France pour qu'on puisse suivre pas à pas l'histoire de l'art ; il nous en reste assez cependant pour nous convaincre que l'imitation plus ou moins sévère de l'architecture antique caractérisa la première période chrétienne ; et lorsque les architectes du moyen âge, dans leurs inventions variées à l'infini, s'éloignèrent de plus en plus des types classiques, ils ne purent cependant se défendre de conserver encore dans leurs compositions quelques principes établis par l'architecture romaine.

L'église de Saint-Jean à Poitiers, dont nous reproduisons la façade, peut être attribuée au sixième ou au septième siècle ; c'était originairement un baptistère, comme on a pu s'en convaincre par la découverte d'un grand bassin octogone situé au centre, et destiné au baptême par immersion ; l'édifice ayant été dénaturé depuis plusieurs siècles par de nombreuses additions, nous n'examinerons que la partie ancienne. Un fronton dans les proportions antiques surmonte la façade ; des moulures d'un profil simple l'encadrent complétement ; celles qui, par leur inclinaison, indiquent la pente du toit, sont accompagnées d'incrustements en forme de demi-cercles. De grandes pierres gravées en creux, ornées de rosaces, occupent le milieu du tympan. L'entablement horizontal qui supporte le fronton est complet, c'est-à-dire qu'il se compose d'une architrave, d'une frise et d'une corniche ; des modillons enrichissent ce dernier membre du couronnement. Au-dessous de l'entablement règne une zone composée de grandes pierres et de briques alternées ; au milieu est un cintre en pierre formé de plusieurs cercles concentriques, et en saillie les uns sur les autres ; une croix grecque occupe le milieu de ce cintre qui repose sur un bandeau soutenu par des pilastres de courte proportion couronnés de chapiteaux dans le goût antique. Deux triangles en pierre, semblables à ceux qu'on voit dans le tympan, sont placés à droite et à gauche du cintre. Entre les pilastres, et en contre-bas de leurs bases il y a deux fenêtres aujourd'hui circulaires mais qui avaient autrefois la forme d'arcades, donnant du jour à l'édifice. Un bandeau divise en deux zones inégales la partie inférieure de cette façade, dans laquelle on n'a pratiqué aucune porte, parce qu'elle était opposée à l'entrée.

Les édifices chrétiens construits dans le midi de la France, depuis les premiers temps de la liberté religieuse jusqu'au onzième siècle, ont conservé une physionomie antique qu'on peut attribuer à la présence des beaux monuments romains qui existent dans nos provinces méridionales ; ce n'est guère qu'au douzième siècle que ces formes s'altèrent, comme on le verra dans la suite de ces études. La cathédrale d'Avignon est précédée d'un porche dont la date n'est pas bien connue, mais qu'on peut attribuer au commencement du onzième siècle par la disposition de la porte de l'église qui est située au fond, et par la place qu'occupe le clocher qui le surmonte. Ce porche est surmonté d'un fronton, dont l'inclinaison indique encore les traditions antiques. Les moulures des corniches rampantes ont disparu ; au milieu est une ouverture circulaire que les auteurs chrétiens nomment *oculus* (œil ; un entablement, étudié dans de mauvaises proportions, mais décoré de détails imités servilement de l'architecture romaine, soutient le fronton, et est supporté lui-même par deux colonnes corinthiennes engagées dans les angles du porche, et qui présentent une imitation si exacte des monuments romains de cette province, qu'on pourrait croire, sans un examen sérieux, qu'elles sont d'origine païenne, ainsi qu'on peut en juger par les dessins joints à cet article. Enfin, la porte en arcade présente une grande analogie avec celles des arcs de triomphe d'Orange et de Saint-Remy. Le soubassement du clocher est décoré d'un ordre de colonnes tout-à-fait dans le style romain.

A Vaison, au pied du mont Ventoux, à Cavaillon, à Saint Paul-trois-Châteaux, et dans beaucoup d'autres villes du midi de la France, on voit des églises ou de simples chapelles dans lesquelles il est aisé de reconnaître qu'au moyen âge se forma une école d'architecture qui resta longtemps imbue des principes antiques ; et si nous ajoutons qu'à l'église royale de Saint-Denis, fondée au cinquième siècle par sainte Geneviève, et à Montmartre où était une chapelle dédiée à saint Denis, on trouve des chapiteaux en marbre provenant de ces édifices, décorés de croix et d'emblèmes évidemment chrétiens, et cependant exécutés dans la forme et le caractère des chapiteaux romains, on pourra croire avec quelque raison que toutes les églises primitives des Gaules présentaient, comme celles de l'Italie, une filiation de l'art romain, et que la tradition des formes classiques ne se perdit qu'après un certain nombre de générations, et que par l'influence de l'art byzantin importé d'Orient.

Au commencement du douzième siècle, s'élevait la belle église de Saint-Trophime à Arles, dont nous publions le portail, et qui se trouve en quelque sorte sur les limites fixées à l'influence que l'art antique devait avoir sur celui du moyen âge. Un fronton peu aigu la surmonte ; les moulures qui l'enrichissent sont encore, ainsi que la plupart de celles qui sont répandues dans les diverses parties de ce porche, ornées de feuillages dans le style romain ; plusieurs détails rappellent encore les traditions antérieures ; mais déjà la représentation de figures singulières, quelques chapiteaux, des bases décorées de lions et de chimères indiquent que l'imagination des artistes chrétiens les éloignait des règles établies par les Grecs ; l'histoire sacrée reproduite par la sculpture commence à se répandre sur toutes les zones de cette façade, pour apprendre aux fidèles quels sont leurs devoirs, quels doivent être leurs châtiments et leurs récompenses. Les images bannies de l'intérieur des temples commencent à se répandre sur les faces extérieures. Au milieu du tympan formé par les cintres surhaussés des arcades est le Père éternel entouré des emblèmes des évangélistes, au-dessous, dans le linteau, on a figuré les apôtres, à la droite de Dieu les élus, à la gauche les damnés. Entre les colonnes de marbre qui décorent les parties antérieures de la porte sont sculptés des saints et des évêques, une résurrection et d'autres sujets religieux. On remarquera que les derniers cintres qui encadrent le bas-relief affectent déjà un principe ogival à peine sensible. Suivant Grégoire de Tours, cette église, qui, au sixième siècle, était sous l'invocation de saint Etienne, ne prit le nom de Saint-Trophime qu'en 1152, époque où les reliques du premier évêque d'Arles y furent déposées. Au cinquième siècle, cette cathédrale avait été enrichie des marbres du théâtre d'Arles, que saint Hilaire fit servir à la décoration des temples chrétiens.

Le cloître de l'église de Saint-Trophime est un des plus beaux que l'on connaisse ; les arcades de ses portiques sont supportées par des colonnes légères surmontées de chapiteaux d'un beau style, et tous les piliers saillants qui forment les principales divisions des galeries sont décorés de statues de grandeur naturelle et de nombreux bas-reliefs qui forment un ensemble admirable.

Deux des galeries du cloître sont de la même époque

que le portail, les arcades en sont à plein cintre; les deux autres appartiennent au quatorzième siècle.

Dans cette première période de siècles qui suivit l'anéantissement de la puissance romaine dans les Gaules, et qui fut signalée par le triomphe du christianisme, on conçoit que l'art se soit uniquement concentré dans les monuments religieux; car quelles autres constructions cette société à demi barbare et toujours guerroyante pouvait-elle songer à entreprendre? Quant aux monuments d'utilité, elle s'appropria sans doute ceux dont les Romains avaient abondamment pourvu ses riches provinces. Enfin les monuments de luxe lui étaient inconnus. Ainsi ne faut-il pas s'étonner si, moins riches que dans l'époque romaine, les exemples que nous sommes maintenant obligés de choisir se réduisent à peu près aux édifices consacrés au culte.

Celui qui apprend les règles de la sagesse sans y conformer sa vie, est semblable à un homme qui labourerait son champ et ne le sèmerait pas.

Poëte persan

EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE.

(Suite. — Voy. p. 151.)

Dans la salle nord, dite *entrée du Roi*, parallèle à la grande avenue des Champs-Elysées, on remarque d'abord une profusion de cristaux. Non seulement les difficultés de la taille ont été vaincues, mais la couleur ou plutôt les diverses couleurs combinées avec art se sont fixées d'une manière indélébile dans la matière vitreuse; la peinture, la gravure s'est emparée avec hardiesse du cristal le plus dur comme du verre fin et fragile, auquel la mode a donné le surnom de verre mousseline. A côté de ces riches cristaux, nous trouvons la poterie, cette branche d'industrie que Raynal appelle la propreté du luxe.

L'industrie française tend chaque jour à entrer dans le domaine de l'art; on peut le dire surtout de la poterie. Les soins que nous prenons aujourd'hui de reproduire les formes gracieuses empruntées à l'antiquité font pressentir une transformation complète dans la coupe de nos vases. Nous imitons en cela la Grèce, où le goût semblait être un besoin de toutes les classes. Là, il ne suffisait pas qu'une chose fût adoptée par l'usage, qu'elle fût utile et commode, il fallait encore qu'elle fût agréable à l'œil. Cette élégance dans la forme se faisait remarquer en toute chose, dans la coupe qu'on servait sur les tables les plus somptueuses, comme dans le vase d'argile grossière destiné à l'esclave.

A côté des poteries et des porcelaines, on voit des prodiges en coutellerie, et l'on ne sait trop ce qu'on doit le plus admirer ou du bon marché ou du luxe. Des couteaux de formes délicieuses avec de charmantes incrustations, sont livrés au consommateur pour 1 fr. 50 c.; des rasoirs qui supportent l'épreuve difficile de couper un cheveu sans le faire ployer, sont vendus 75 c., et à côté sont de charmantes petites inutilités en tout genre, bizarres, élégantes, curieuses, qui se multiplient à l'infini en se réfléchissant dans des glaces d'une dimension extraordinaire. On n'a pas oublié que c'est au grand Colbert que la France est redevable de cette dernière industrie. Avant lui, la fabrique de Moura, près de Venise, fournissait des glaces à toutes les parties du monde civilisé. La première fabrique fut fondée à Tour-la-Ville, près Cherbourg. C'est là que l'on fit les premières glaces soufflées : cette fabrique a cessé d'exister en 1808. Déjà depuis long-temps on avait substitué aux glaces soufflées les glaces coulées, les seules qui permettent d'atteindre de grandes dimensions. Malgré tous les efforts de l'industrie, soutenue, encouragée alors par un ministre habile et dévoué, les glaces françaises avaient à peine dépassé, vers le milieu du dix-septième siècle, 48 pouces de hauteur sur des largeurs proportionnées; limites que l'on ne semblait jamais pouvoir franchir. Aujourd'hui, à l'exposition, il y a une glace d'un grain magnifique portant les dimensions suivantes : 399 centimètres sur 267, et près de celle-là d'autres également fort belles, qui ne le cèdent à la première que de quelques centimètres.

Après avoir parlé des glaces, nous sommes naturellement portés à nous arrêter devant un autre produit de la même matière plus étonnant encore. Un industriel, encouragé par les prédictions de Réaumur, a conçu, non pas l'idée de faire des objets d'art en verre, ce qui a été exécuté tant bien que mal dans le dix-huitième siècle, mais, chose plus extraordinaire, de fabriquer des tissus, de faire glisser sous la main de l'ouvrier le fil délicat qui doit remplacer le brillant de la soie, et non pas seulement sur un échantillon grand comme la main, mais sur des pièces dans lesquelles on peut tailler de grands rideaux ou de riches tentures. L'exposant n° 2 présente entre autres merveilles un ornement en tissu de verre, destiné au culte catholique de l'Amérique du Sud, un surtout sous lequel pourra se mouvoir un corps d'homme, et qui résistera aux impressions du geste. La plupart de ces tissus sont montés sur soie ou coton. Il se trouve néanmoins dans le nombre deux pièces dans lesquelles la chaîne et la trame sont en verre. Au moment où l'admiration était concentrée sur ce point, M. Gaudin, jeune chimiste qui a importé à Paris la lumière solaire ou stellaire, est venu présenter à l'Académie des sciences, non pas du fil de verre, mais du fil de cristal, des échantillons de 4 pieds de long, d'une telle flexibilité qu'on peut le plier en écheveaux, le mettre en bobines, le rouler sur une carte. Pour obtenir ce résultat, M. Gaudin fait entrer le cristal en fusion, en ayant soin d'éviter la volatilisation. Encore quelques efforts, et nous aurons résolu le problème de la malléabilité, sans compromettre la transparence.

Dans cette première galerie, nous distinguons encore les incrustations de métaux sur marbre; chacun sait la difficulté que présente cette opération, puisque le marbre fait moule. Nous devons aussi mentionner un procédé à l'aide duquel on parvient à fixer la peinture sur pierre et sur marbre. On avait bien essayé l'application de la peinture ordinaire à l'huile, mais l'on conçoit le mauvais effet que présentaient son empâtement, son épaisseur, choses fort belles sur la toile, qui s'harmonisent avec les tons du tableau, et qui sur la pierre présentent l'effet d'un travail grossier et purement mécanique. Par d'ingénieuses combinaisons, M. Ciceri est arrivé à peindre sur la pierre et sur le marbre sans laisser d'épaisseur, sans que son travail reçoive la moindre altération par suite du polissage qu'on fait subir après. La pierre de liais, le plâtre lui-même, conservent en caractères indélébiles cette peinture qui s'infiltre dans les pores des minéraux par le moyen des acides, qui la fixent d'une manière si intime, que ce n'est qu'en détruisant la pierre qu'on peut altérer la peinture. On retrouve sur ces marbres factices les effets des plus riches couleurs; ce sont autant d'ingénieuses mosaïques dont l'inventeur peut tirer un très grand parti pour la décoration des monuments publics et l'embellissement des maisons particulières.

Près de là sont venus prendre place à l'exposition les marbres squirroïdes, compositions minérales destinées à imiter les différentes espèces de marbres; nous y retrouvons les mêmes couleurs, les mêmes caprices de veines qui courent au travers du poli du marbre. Ces pierres squirroïdes ne coûtent à surface égale que le quart du prix des marbres, et elles peuvent les remplacer pour une foule d'usages.

Des produits minéraux, on passe aux jolies petites inventions des fabricants de malles. Jusqu'ici la classique malle en cuir carrée, accompagnée de sept à huit articles indis-

pensables à l'homme le plus simple et le plus modeste dans ses goûts, formait le bagage ordinaire du voyageur français. Ce cortége incommode le faisait reconnaître dans tous les pays. L'exposition de 1839 présente des objets en ce genre qui semblent avoir atteint les limites du perfectionnement. Les malles destinées aux personnes qui font le tour du monde renferment dans un espace assez resserré depuis la table de travail et la table à manger jusqu'à la tente et au lit; des malles de grandeur moyenne offrent indépendamment des tiroirs pour serrer le linge, les habits, depuis la toilette de propreté, avec tous les objets qu'elle comporte, jusqu'aux portefeuilles, cartons à dessins, pupitre pour écrire.

C'est encore dans cette salle nord que sont exposées les belles épreuves du procédé de M. Colas, ses bronzes et ses sculptures faites à la mécanique, son admirable copie réduite de la Vénus de Milo.

La fin à la prochaine livraison.

LE CAP NORD

A l'extrémité du Finmark, au sein de l'océan Glacial, il existe une île rocailleuse et nue, déchirée sur ses bords par la mer impétueuse qui la bat sans cesse On l'appelle l'île Maigre (*Mageræ*). Là jamais nul épi de blé ne mûrit dans les sillons, nul rameau d'arbre ne se balance au vent du soir, nul chant d'oiseau ne résonne sur la bruyère. Là jamais on n'a vu les douces matinées du printemps sourire aux champs semés de fleurs, ni les beaux jours d'automne répandre sur la terre leur riche moisson. Un long hiver enveloppe dans un voile de deuil toute cette côte désolée, et quand parfois un rayon de soleil vient à surgir à travers les brouillards humides, c'est un soleil si pâle et si froid qu'à peine réjouit-il le regard qui le contemple. Quand on erre sur la grève, on n'entend que le cri plaintif du goëland, qui du bout de son aile blanche effleure en passant la vague agitée. Quand on pénètre dans l'intérieur de l'île, on n'aperçoit que des cavités sombres, des rocs escarpés dont les cimes aiguës et déchirées semblent porter encore les traces d'une violente commotion, et au pied de ces rocs un sol de pierre, parsemé seulement çà et là de quelques touffes de lichen.

Dans cette retraite sauvage, où nulle plante vigoureuse ne trouve assez de sucs pour se développer, où quelques races d'animaux ont peine à se propager, l'homme pourtant s'est encore bâti une demeure. Au bord d'une des baies nombreuses formées par les déchirements des vagues, s'élève une cabane en terre. Une famille norwégienne habite

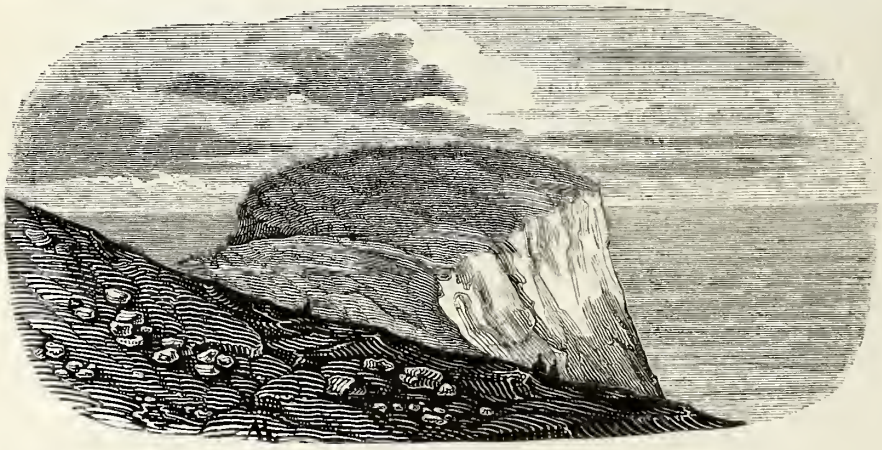

(Pointe extrême du cap Nord.)

là, une famille de pêcheurs qui, au milieu des sombres nuits de l'hiver, s'en va jeter ses filets dans l'Océan, et plus tard abandonne aux marchands russes qui passent le produit de ses rudes travaux pour un peu de farine, d'eau-de-vie, de tabac. Dire tout ce qu'il y a d'isolement, d'abandon, d'oubli, dans la vie de ces pauvres gens, est chose impossible. Pendant les trois quarts de l'année le monde entier est fermé pour eux. Aux mois de juin et de juillet, ils voient flotter quelques navires; ils se retrouvent avec des hommes; ils entendent prononcer le nom d'un autre pays, et raconter les révolutions d'un autre peuple. Leurs jours s'en vont ainsi dans cette Thébaïde, plus terrible que celle des premiers solitaires chrétiens. Ils vivent ignorés et meurent ignorés, comme la mouette à qui la grève déserte et silencieuse sert de nid et de tombeau.

A l'extrémité de cette île est le cap Nord, la pointe la plus septentrionale de l'Europe, si toutefois on peut regarder comme appartenant encore à l'Europe cette île lointaine dont la mer, et la nuit, et les orages, semblent seuls se disputer la possession. Le cap Nord est une longue muraille de rocs, élevée là comme une citadelle pour briser l'effort des vagues fougueuses. Il ne s'élève pas à plus de 970 pieds au-dessus du niveau de la mer; mais il a un aspect imposant, car il est taillé à pic, droit comme un rempart, et en certains endroits flanqué d'une autre masse de rocs arrondie comme une tour. Sa cime plate ressemble à une immense terrasse. Elle est couverte d'un lichen qui a la couleur du soufre, et parsemée çà et là de débris de quartz blanc comme la neige.

On n'arrive au pied de ce cap formidable que par une petite anse fort étroite. On ne le gravit qu'avec les plus grandes difficultés; mais une fois parvenu à son sommet, si c'est un jour d'été, une heure où l'horizon se découvre sous le voile flottant des brouillards, oh! nul spectacle au monde ne peut être aussi grandiose, aussi magnifique. Derrière vous est la vieille Europe, le monde de la pensée et de l'intelligence; devant vous, l'espace sans bornes, l'océan; et sur les contours lointains de l'abîme, le disque jaune du soleil, qui pendant trois mois de l'année ne quitte pas l'horizon. La parole seule du génie pourrait exprimer toutes les émotions qui saisissent l'âme en face de ces scènes solennelles, au milieu de cette solitude infinie. Byron peut-être eût exhalé alors un chant sublime; mais la plupart de ceux qui, du haut de cette forteresse de l'océan, ont plongé leurs regards dans l'immensité, n'ont pu que se recueillir en eux-mêmes, courber la tête, et s'écrier, dans l'humilité de la foi : Seigneur! Seigneur!

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

L'HÉRITIER DE LINNE
ET JEAN DES ÉCHELLES.

(« Voici mon denier à Dieu, » dit l'héritier de Linne. — D'après une ancienne gravure sur bois.

Le vieux seigneur de Linne laissa en mourant tous ses biens, son or, ses champs, ses étangs, ses bois, son beau château à son fils unique. Autant le père avait été économe et prudent, autant le fils, ainsi qu'il arrive presque toujours, était imprévoyant et prodigue. Il ne songeait qu'aux plaisirs. Jour et nuit, il jouait aux cartes et aux dés; il buvait, il chantait, il courait à cheval, il jurait et se querellait. Dès qu'il fut en possession de son héritage, il se livra avec plus d'extravagance encore à ses penchants. Pour se consoler et se ruiner plus vite, il se fit aider par ses amis, et sa réputation de générosité lui en attira de tous les côtés. C'étaient de bien bons compagnons qui aimaient les festins, le vin et la joie. Au train de vie que l'héritier de Linne menait avec eux, il aurait eu les trésors d'un roi qu'il en eût bientôt vu la fin. Aussi quelques mois après la mort de son père, ses coffres étaient déjà à sec. Il eut beau chercher dans toutes les chambres, ouvrir tous les tiroirs, fouiller dans tous les habits du vieux seigneur, frapper à toutes les boiseries, il ne trouva plus rien, pas une seule pièce d'or, pas un seul écu, pas un sou de cuivre. S'il avait eu un peu de raison, c'était le moment de réfléchir sérieusement et de s'amender; mais l'heure de la sagesse n'était pas encore sonnée pour lui. Il se souvint de l'ancien intendant de son père, Jean des Echelles, et il alla lui rendre visite.

Jean des Echelles était un gros homme, au visage jovial, au nez rouge et bourgeonné. Il s'était enrichi au service du vieux seigneur de Linne, et maintenant il avait l'air d'un seigneur lui-même.

— Soyez le bienvenu, héritier de Linne, soyez le bienvenu, dit-il en voyant entrer le jeune homme. On assure que vous n'engendrez pas de mélancolie et que vous êtes toujours un bon vivant. Tant mieux, mon cher enfant, tant mieux. Amusez-vous; c'est de votre âge : il faut que jeunesse se passe. Quand vous n'aurez plus d'argent, j'espère que vous songerez à Jean des Echelles, votre vieux serviteur.

— Sans doute, mon bon Jean des Echelles, répondit l'héritier de Linne; et la recommandation n'était pas nécessaire : vous voyez que j'ai pensé à vous. Tout mon argent, mon cher ami, est au diable!

— Que me dites-vous là, mon excellent ami? plus d'argent! Et auriez-vous aussi déjà vendu vos terres et vos forêts?

— Pas encore, Jean des Echelles. Mais que voulez-vous que je fasse de mes terres et de mes forêts, si je n'ai pas d'argent? Vous savez que je n'ai pas envie de me faire fermier ou bûcheron.

— Voilà ce qui s'appelle un raisonnement, s'écria Jean des Echelles. Il serait beau de voir un gentilhomme de votre façon, bien tourné et galant, s'atteler comme un manant à une charrue. Défaites-vous de ces terres-là, mon cher enfant, et le plus tôt possible. C'est une sotte propriété, embarrassante et onéreuse. Pour mon compte, je n'ai déjà que trop de biens fonds; si vous y tenez cependant, pour vous obliger et par reconnaissance pour la mémoire de votre père, nous nous arrangerons ensemble.

— Achevez, brave Jean, *et le plus tôt possible*, comme vous dites. Prenez le château, les terres, les bois, les étangs.

A moi votre or, et à vous l'héritage de Linne pour jamais.

Le marché fut bientôt conclu. Jean des Echelles ne donna au jeune fou que le tiers au plus de ce que valait le riche patrimoine. Aussitôt le contrat signé, il lui compta en écus sonnants le prix de la vente et ils se quittèrent très bons amis.

— « L'argent est à vous, l'héritage est à moi, et c'est » moi qui suis maintenant le seigneur de Linne. »

Cependant le jeune homme, avant de signer, s'était rappelé une recommandation que son père lui avait faite avant de rendre le dernier soupir. Le vieillard l'avait appelé près de son lit, et lui avait dit d'une voix mourante : « Mon fils, si jamais vous êtes dans la nécessité de vendre tous vos biens, réservez-vous seulement la maisonnette isolée qui est dans le bois, à côté de la Roche Blanche. Cette pauvre retraite sera pour vous une amie sûre et fidèle. »

Et sans attacher aucune importance à ce souvenir, par respect seulement pour la volonté de son père, l'héritier de Linne avait exigé de Jean des Echelles qu'il lui laissât la maisonnette isolée.

Puis il alla chercher ses amis et recommença ses prodigalités. Les courses, les chasses, les danses, les festins, se suivaient sans interruption ; tout le pays semblait en fête. Mais comme la bourse la mieux garnie se vide à la fin, si ce n'est celle de Fortunatus ou celle du Juif errant, un jour arriva où il fallut encore s'arrêter. Cette fois, l'héritier de Linne était tout-à-fait ruiné; ses amis s'en aperçurent en même temps que lui, et un soir ils se dispersèrent et retournèrent chez eux sans lui dire adieu, sans lui serrer la main.

L'héritier de Linne passa une triste nuit. Il songea le lendemain qu'il avait pour ressource d'emprunter à quelques uns de ceux qui avaient vécu pendant tant de jours à ses dépens. Il alla visiter ses meilleurs camarades; mais partout il fut mal reçu. L'un prétexta une affaire et ne lui laissa pas le temps de placer une parole; un autre lui fit dire par ses domestiques qu'il était absent ; celui-ci était désolé, mais il était lui-même dans la gêne ; celui-là enfin le regarda avec mépris, lui reprocha durement sa dissipation, et le mit à la porte.

Honteux, indigné, l'héritier de Linne délibéra sur le parti qu'il avait à prendre. Il rejeta loin de lui avec dégoût l'idée de mendier son pain. Sa conduite, si condamnable qu'elle eût été, n'avait pas altéré sa probité, et il ne pouvait lui venir à l'imagination aucun moyen déshonnête de gagner sa vie; mais enfin il n'était en état de suffire à ses besoins par aucun travail. Il n'avait rien appris, et ses membres délicats, affaiblis d'ailleurs par l'abus des plaisirs, n'auraient pas supporté les fatigues d'une profession manuelle. Que devenir ?

Tandis qu'il marchait à grands pas en agitant ces tristes pensées dans son esprit, il se trouva près de la Roche Blanche, à peu de distance de la maisonnette isolée. « Eh bien, se dit-il, puisque le hasard m'a conduit ici, c'est pour que j'obéisse au dernier devoir de mon père; je ne dois pas aller plus loin »

La porte de la maisonnette était vermoulue ; il la poussa du pied ; elle céda. L'intérieur était humide et obscur; il s'avança le cœur serré. Une seule fenêtre donnait sur le bois, et on ne l'avait pas sans doute ouverte depuis plusieurs années Des branches de lierre et d'églantier la couvraient au dehors comme pour empêcher les rayons du soleil d'entrer, on la brise de venir murmurer doucement aux vitres. Les murailles étaient nues et délabrées. Il n'y avait pas un seul meuble, pas une chaise, une table ou un lit. L'héritier de Linne promena un regard désolé dans cette misérable demeure ; la seule chose qu'il aperçut après quelques instants fut une corde qui pendait au-dessus de sa tête : « Ah! s'écria-t-il, voilà cet ami sûr et fidèle dont voulait parler mon père. » C'était déjà une tentation bien forte pour un homme au désespoir que la vue de cette corde qui semblait l'attendre ; mais, comme si ce n'était pas encore assez pour le décider, le vieux seigneur avait tracé lui-même sur la muraille quelques lignes tremblantes où il reprochait à son fils d'être réduit à la pauvreté par sa propre faute, et lui conseillait de demander à cette corde la fin et l'oubli de ses maux. Après avoir lu ces paroles, le malheureux jeune homme n'hésita plus. Il se hissa à la hauteur du nœud de la corde et passa sa tête... Mais il était à peine suspendu qu'il retomba lourdement à terre. En reprenant ses sens, il vit avec surprise à ses pieds une clef attachée à la corde, et un papier qui lui indiquait un endroit de la muraille où il trouverait en creusant une somme assez forte pour racheter ses biens. Cet heureux avertissement se terminait par la menace de la corde, pour unique et dernière solution, s'il vendait ses biens une seconde fois.

L'héritier de Linne creusa la muraille à l'endroit indiqué, et trouva en effet deux coffres qu'il ouvrit à l'aide de la clef ; l'un était plein de bourses d'argent, et l'autre de bourses d'or. Mon Dieu, dit-il, à haute voix, je fais ici le serment de ne plus retomber à l'avenir dans mes fautes passées.

Ensuite il prit avec lui une partie de l'or et se dirigea vers le château de Linne, en se promettant d'agir avec beaucoup de prudence; car il connaissait le caractère du nouveau seigneur.

C'était un jour de réjouissance au château. Jean des Echelles donnait un banquet à ses voisins. Les flacons et les coupes circulaient autour des tables. Jean étalait son embonpoint à la place d'honneur : sa femme, toute orgueilleuse du titre de châtelaine, était assise à sa gauche, et aux rangs inférieurs les convives semblaient leur rendre hommage.

— Jean des Echelles, dit le jeune homme en entrant avec le ton de l'humilité, je suis pauvre, je viens vous prier de me prêter quelques pièces de monnaie.

— Que demande cet écervelé, ce prodigue, ce mendiant ? dit Jean des Echelles en se tournant vers ses domestiques. Pourquoi l'a-t-on laissé entrer ici ? Prêtez donc de l'argent à ce mange-tout. Hors d'ici, hors d'ici sur-le-champ. Sur mon ventre, tu n'auras pas un sou de moi.

C'était probablement la réponse que l'héritier de Linne désirait, et qu'il attendait. Mais, se dit-il, toutes les femmes sont ordinairement compatissantes lorsqu'elles ont devant les yeux un être malheureux. Il se tourna vers la châtelaine de Linne et répéta sa prière encore avec plus de douceur et de respect : — Madame, ayez pitié de moi au nom de la sainte charité ! — Hors d'ici ! cria l'orgueilleuse femme ; délivre-nous de ta présence. Nul ne sait mieux que toi que nous avons droit de haute et basse justice, et par mes ancêtres, si nous condamnions au fouet les prodigues et les fous, c'est par toi que je voudrais commencer !

Un convive qui avait écouté avec peine ces refus injurieux, prit la parole :

— Héritier de Linne, vous avez agi avec imprudence, et votre conduite a mérité le blâme des personnes sages ; mais vous n'avez jamais agi avec méchanceté. J'ai autrefois servi votre famille, et quoique je ne sois pas riche, acceptez de moi les secours que vous demandez. Quand vous les aurez épuisés, venez me trouver, et je ferai pour vous tout ce que je pourrai. Et vous, Jean des Echelles, ne soyez pas si sévère, je vous prie. Laissez ce jeune homme s'asseoir à un bout de cette table avec nous. Après tout, ce patrimoine que vous possédez lui a appartenu, et vous avez fait un bon marché en l'achetant.

— Un bon marché ! s'écria Jean des Echelles dont le visage était devenu rouge comme un brasier. Vous appelez cela un bon marché ! Vous parlez, monsieur, en homme qui n'entendez rien aux affaires, et je ne m'étonne pas si vous n'êtes point riche. Que je sois maudit, que je sois damné, si je n'ai pas au contraire perdu sur le marché.

Plût à Dieu que je n'eusse jamais songé à cette mauvaise acquisit on. C'est une ruine, mes voisins, une ruine! et cela est si vrai, que si ce gueux n'avait pas joué et bu jusqu'à son dernier sou, je le dis hautement, je le jure sur mon honneur, je le jurerais sur l'image du Christ, je lui aurais rendu terres, bois, étangs et château, à moitié perte!

— Messieurs, je vous prends tous à témoin des paroles que cet homme vient de prononcer, dit d'une voix forte et grave l'héritier de Linne.

Et relevant le front, il jeta un pièce d'or sur la table :

— Jean des Echelles, je rachète mon héritage. Voici mon denier à Dieu.

Toute l'assemblée demeura stupéfaite. On n'aurait pas entendu un souffle dans la salle.

— Oui, dit le jeune homme, je rachète mon héritage en restituant à cet homme tout l'argent que j'ai reçu de lui.

Il tira les bourses pleines d'or qu'il avait cachées dans sa ceinture et les versa devant l'ancien intendant et sa femme; puis il pria le convive qui s'était montré bienveillant pour lui d'être à l'avenir le garde de ses forêts.

Jean des Echelles et sa femme parurent hésiter un moment; mais un murmure général les avertit qu'il ne leur était pas possible de conserver la seigneurie de Linne. Il fallut signer l'acte de restitution et déguerpir. C'était grand dommage, et madame Jean des Echelles surtout avait une mine bien longue; elle ne savait quelle contenance prendre et où poser ses regards; elle avait dans le cœur une sourde colère qu'elle se réserva vraisemblablement le plaisir de faire éclater plus tard sur la tête de son mari.

Depuis ce jour, l'héritier de Linne fut un homme sage, rangé, laborieux, bienfaisant. Il ne voulut jamais que l'on démolît la maisonnette. Quand il passait près d'elle, il entrait et se recueillait pendant quelques instants, élevant son âme vers son père et vers Dieu.

Ainsi finit l'ancienne ballade de *l'Héritier de Linne*. Les contes et les romans d'aujourd'hui ont assurément plus d'intérêt, sont incomparablement plus adroitement conçus et mieux écrits; mais sont-ils toujours aussi honnêtes, et offrent-ils cette bonne simplicité du vieux temps?

La justice est le pain du peuple; il en est toujours affamé.
CHATEAUBRIAND.

EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE.

(Fin. — Voy. p. 151, 199.)

Dans l'une des salles perpendiculaires à la salle Nord, sont toutes les machines; entre autres le beau métier du célèbre Jacquard, où tout est si bien combiné que l'ouvrier le plus grossier, en promenant machinalement sa main sur un canevas, le couvre des plus belles fleurs; l'appareil de Faivret pour la fabrication du sucre indigène; le grenier mobile de M. Vallery, destiné à recevoir le grain et à le défendre contre les ravages des charançons. (Voy. sur le charançon et sur le grenier mobile, 1838, n° 58.)

Non loin du grenier Vallery, on remarque une collection des meilleurs instruments d'agriculture, petits modèles exécutés par ordre du gouvernement pour les cours du Conservatoire. Le public agricole examine avec attention le rouleau squelette de M. Dombasle. Dans la cour voisine de cette salle, on a exposé les habitations destinées au précieux animal qui produit la soie. On s'arrête avec curiosité devant ces jolies magnaneries, créations ingénieuses dues au zèle infatigable et éclairé de M. d'Arcet; et tout à côté, la foule se presse autour du semoir Hugues et de la machine à battre. Ces trois objets paraissent captiver l'intérêt des cultivateurs, aux regards desquels on a exposé des charrues de toutes les formes, depuis l'araire Dombasle jusqu'aux charrues à deux et trois socs parallèles; on a aussi exposé un charmant petit modèle de chariot s'enrayant de lui-même par la simple pression qu'un instinct naturel porte le cheval à exercer dans toutes les descentes.

Les salles n°s 3 et 5 renferment les soieries, mousselines, dentelles, tissus brodés en or et argent; les gazes, les tulles les blondes, les châles, les draps, les indiennes.

Les salles n°s 4 et 6 renferment l'orfévrerie, la bijouterie, les instruments de musique. C'est là que nous avons pu admirer la chromo-lithographie. Depuis long-temps la lithographie, qui a rendu de si grands services à l'art, semblait condamnée à rester stationnaire; elle avait subi quelques légères modifications, mais c'était toujours le même procédé de la reproduction en noir des objets empruntés à la gravure et à la peinture. Telle l'avait inventée Sénéfelder de Munich, telle l'avaient importée en France MM. Lasteyrie et Engelmann. Tous nos bons lithographes sentaient l'inconvénient qu'il y aurait à immobiliser ce procédé ingénieux au milieu des mêmes idées et des mêmes résultats; tous travaillaient dans le silence à trouver le moyen de reproduire par la lithographie le paysage avec ses sites animés, ses teintes chaudes, ses riantes couleurs. Allemands et Français se sont rencontrés dans cette lutte d'émulation. Hildebrand était parvenu déjà depuis quelque temps à obtenir des ornements coloriés. Son procédé consistait à reproduire séparément chaque couleur; pour cela il fallait nécessairement avoir autant de pierres qu'il y avait de couleurs dans le sujet. On conçoit tous les détails que comportait une semblable opération, qui d'ailleurs, quelque soin et quelque intelligence qu'on y apportât, avait toujours une physionomie mécanique; car les diverses couleurs n'étant pas fondues entre elles, il en résultait nécessairement des lignes dures à l'œil. M. Engelmann poursuivit le même but par des moyens différents, en ayant soin d'éviter le principal obstacle, c'est-à-dire l'application successive des couleurs qui s'oppose à toute dégradation dans les tons de lumière. L'exposition constate un perfectionnement remarquable. On voit huit chromo-lithographies renfermées dans le même cadre, représentant toutes le même sujet; c'est une Descente de croix, reproduite par la même pierre. On conçoit tout l'intérêt que peut avoir pour la librairie et les manufactures le procédé de la chromo-lithographie.

C'est ici le lieu de dire un mot de nos pierres lithographiques. On sait que la majeure partie des pierres lithographiques employées en France provenaient de Munich. C'est à Solenhofen, village peu distant de la ville, que se fait l'exploitation la plus considérable de ces pierres. En France, on était bien parvenu à en découvrir sur plusieurs points: à Châteauroux, à Pielle et dans la commune de Marchamp, département de l'Ain; mais, outre qu'on rencontrait rarement des morceaux d'une assez grande étendue, dont le grain fût partout d'une contexture homogène pour les grands dessins, le grain de pierre, en général, était dur et ingrat pour le crayon. Est-ce à la découverte de meilleures pierres ou aux perfectionnements qu'a subis l'art lithographique en France, qu'il faut attribuer les beaux résultats que nous obtenons? Cette dernière supposition paraît plus admissible. Quoi qu'il en soit, on voit à l'exposition de superbes épreuves tirées sur des pierres de Châteauroux.

On admire encore dans cette salle des bronzes d'une ciselure charmante; de jolies petites merveilles en verre soufflé; de petits palais, des voitures, des animaux; et tout cela confondu avec des fantaisies d'un genre exquis; de riches buvards, des bronzes, des cristaux, des ivoires artistement travaillés, convertis en encrier, en presse-papier, en cachets de toutes formes.

Parmi les riches tentures en papier peint, nous devons

signaler comme un progrès l'impression sur feuille d'étain ; ce genre de tenture dispense des frais de toiles, et les effets des couleurs sont bien plus extraordinaires, puisqu'ils empruntent le secours des effets de l'étain ; des armes à feu d'après tous les systèmes ; des vitraux qui, par la finesse du dessin et l'éclat des couleurs, confondent des personnes qui supposaient de bonne foi que l'ancien art des vitraux peints était perdu.

Il resterait beaucoup de choses à dire sur cette riche exposition. Si nous voulions mentionner chaque objet remarquable, il ne faudrait pas seulement une encyclopédie méthodique, mais bien des monographies très étendues. Nous avons dû nous borner à signaler quelques unes des choses les plus dignes d'attention.

ELISABETH, REINE D'ANGLETERRE.

Elisabeth, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn, est née en 1533 ; elle est montée sur le trône en 1558, à l'âge de vingt-cinq ans, et elle est morte

(Portrait d'Elisabeth, d'après une peinture de Zucchero. — Son autographe, d'après un ms Harleien, n° 285.)

en 1602, âgée de soixante-dix ans, après quarante-cinq ans de règne

Une grande partie de la jeunesse de cette femme célèbre s'était passée à la campagne dans la retraite, et avait été consacrée à l'étude de la philosophie, de l'histoire, de la politique et des langues anciennes et modernes. On prétend que lorsqu'elle fut reine elle répondit en grec, et sans y être préparée, à un discours que l'université de Cambridge lui avait adressé dans cette langue. Il est certain qu'elle répondit en latin sur-le-champ avec beaucoup de

véhémence à l'ambassadeur de Pologne, qui lui avait manqué de respect. Après avoir fini de parler, elle se tourna vers les seigneurs de sa cour, et dit : « Mort Dieu, messieurs, j'ai été forcée aujourd'hui de décrasser mon vieux latin que j'avais laissé rouiller depuis long-temps. » Dans ses moments de loisir, elle composa divers ouvrages anglais en vers et en prose; elle écrivit un commentaire sur Platon ; elle traduisit du grec deux des Harangues d'Isocrate, une pièce d'Euripide, le Hiéron de Xénophon, et le Traité de Plutarque sur la curiosité; et du latin, elle traduisit le *De bello Jugurthino*, de Salluste ; l'Art poétique d'Horace, le *De consolatione philosophiæ*, de Boëce ; un Fragment de l'Hercule OEtæus, de Sénèque ; une Epître de Cicéron, et une autre de Sénèque. Elle s'exprimait en italien avec une grande pureté, et elle parlait aussi avec facilité le français et l'allemand. Elle était assez bonne musicienne pour le temps où elle vivait. Cette instruction solide et variée, qui aujourd'hui même n'est pas le partage d'un grand nombre d'hommes, n'était pas, du reste, un sujet d'étonnement en Angleterre, à la fin du seizième siècle. Toutes les jeunes filles nobles recevaient cette éducation classique, et l'ignorance où sont relativement la plupart des jeunes femmes de notre temps, qui ont la prétention d'être le mieux élevées, eût été alors une chose honteuse. Cependant les moyens de s'instruire étaient beaucoup moins répandus. Les progrès accomplis depuis dans toutes les séries des sciences et des beaux-arts, les livres innombrables à la portée de tout le monde, les méthodes actuelles d'enseignement, permettraient aux femmes de la classe aisée d'acquérir facilement des connaissances qui seraient mieux choisies, plus exemptes de pédantisme et d'affectation, plus réellement utiles dans la pratique de la vie, mais qui certainement devraient être en proportion de beaucoup supérieures à celles de ces générations aristocratiques déjà si éloignées de nous.

L'histoire a donné à Elisabeth le titre mérité de grande

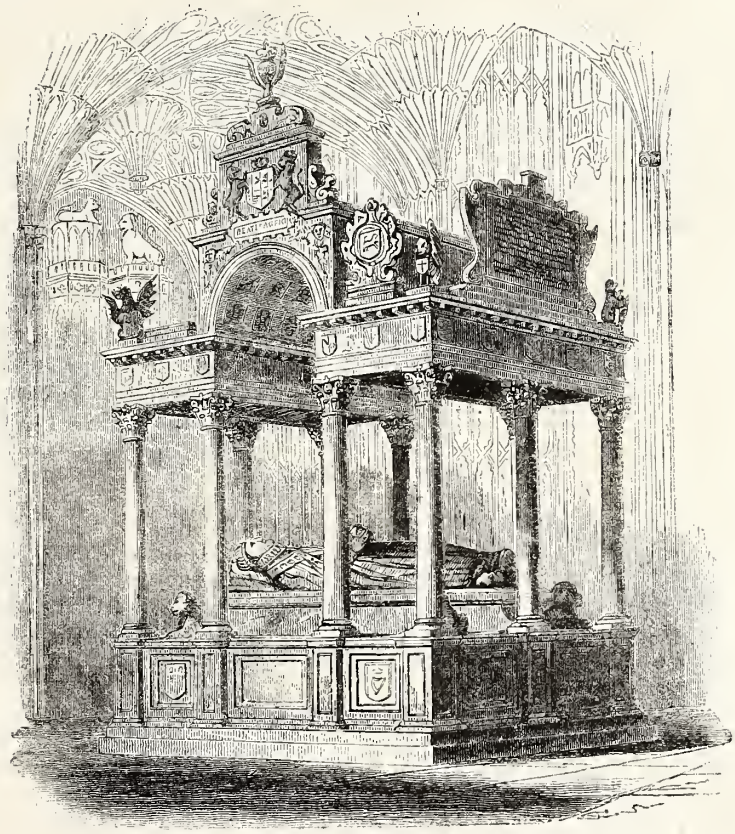

Tombeau d'Elisabeth, dans la chapelle de Henri VII, à l'abbaye de Westminster.

reine. Dès les premiers actes de son administration, il fut facile de juger l'élévation et la force peu ordinaires de son intelligence. Elle était entourée d'obstacles qui s'abaissèrent devant son courage et son adresse. Ses ennemis et ses admirateurs ont loué d'un commun accord la constance et la fermeté de son caractère, la pénétration, la vigilance et la dextérité de son esprit; mais aussi ils se sont accordés à blâmer l'irascibilité de ses passions, que ne déguisait pas toujours sa prodigieuse dissimulation, sa sévérité excessive, sa jalousie prompte à s'irriter sur des motifs frivoles et sa vanité souvent puérile.

Le rétablissement du protestantisme en Angleterre est le fait le plus remarquable du commencement de son règne. L'habileté extraordinaire qu'elle mit ensuite à conjurer les inimitiés puissantes que cet événement d'une si haute influence avait suscitées contre son gouvernement, est le second titre qu'elle ait eu à sa haute renommée que consacre le jugement de la postérité. L'exécution de Marie Stuart (1587) et la défaite de la flotte de Philippe II, célèbre sous le nom de *l'invincible Armada* (1588), sont le dénouement de la lutte opiniâtre qu'elle soutint pendant plus de trente ans contre les réactions du catholicisme. La reine d'Ecosse et le roi d'Espagne doivent en effet être considérés, l'un aussi bien que l'autre, comme les représentants des intérêts et de la politique de Paul IV. C'était autour de Marie que les défenseurs de l'unité de la foi et les ennemis personnels d'Elisabeth se ralliaient dans l'intérieur du royaume ; cette malheureuse princesse fut jusqu'à son dernier jour leur espérance et le prétexte de leurs conjurations. A l'extérieur, le fils de Charles V était, entre tous les rois catholiques de l'Europe, le champion de la cour de Rome le plus déterminé et le plus redoutable. Il fallait vaincre ces deux adversaires ou succomber. En deux années, Elisabeth triompha de Marie par l'échafaud avec

honte, et de Philippe par les armes avec gloire. La nécessité politique ne sera jamais une excuse qui lui fasse pardonner la condamnation de Marie. Ce sang versé a jailli comme une tache ineffaçable sur sa couronne. Il est d'ailleurs impossible de ne pas attribuer en partie cet acte de vengeance à des motifs particuliers de haine et de jalousie.

On trouve un témoignage curieux des faiblesses de coquetterie que tous les historiens ont reprochées à Elisabeth dans les Mémoires de lord Melville. Ce gentilhomme avait été député près d'elle, en 1564, par Marie Stuart, quelque temps avant son mariage avec lord Darnley. Il devait essayer de se concilier les bonnes grâces de la reine d'Angleterre, et il lui avait été expressément recommandé dans ses instructions de ne pas garder toujours la contenance grave d'un ambassadeur, de laisser quelquefois les sujets sérieux, et de s'approcher le plus souvent possible du ton de la conversation familière. « C'est pourquoi, dit-il, je n'oubliai pas de mêler à mes observations sur les mœurs des Allemands, des Polonais et des Italiens, des remarques sur les femmes de ces divers pays, et sur les costumes qui me paraissaient les plus agréables. La reine dit qu'elle avait des costumes de tous les pays; et en effet, chacun des jours suivants, jusqu'à mon départ, elle parut sous un habillement nouveau. Un jour, elle était vêtue à l'une des modes anglaises, le lendemain à la française, le surlendemain à l'italienne, et ainsi de suite. Elle me demanda quel était celui de tous ces costumes qui lui allait le mieux. Je répondis qu'à mon gré c'était l'italien, et je vis que cette réponse lui avait fait plaisir; car elle aimait à laisser voir sa chevelure dorée, et elle portait volontiers la coiffe et le bonnet italien. La couleur de ses cheveux était plutôt rouge que jaune, et s'échappait en boucles qui, en apparence, étaient naturelles. Elle désira savoir de moi quelle était la plus belle d'elle ou de Marie. Je répondis que leur beauté à l'une et à l'autre n'était pas leur plus grand défaut. Mais elle me pressa de dire positivement quelle était celle dont je préférais la beauté. Je dis qu'elle était la plus belle reine qu'on eût encore vue en Angleterre, comme la mienne en Ecosse. Ce n'était pas assez pour la satisfaire, et elle insista. Je répondis qu'elles étaient toutes deux les plus belles femmes de leurs royaumes, que Sa Majesté était plus blanche mais que ma reine était très agréable. Elle s'informa quelle était des deux la plus grande. Je dis que c'était ma reine. Alors, dit-elle, elle est trop grande, car moi je ne suis ni trop grande ni trop petite. Ensuite elle me demanda quels étaient ses divertissements ordinaires. Je répondis que dans ma dernière dépêche on m'apprenait que ma reine avait été dernièrement à la chasse dans la haute Ecosse; que lorsque ses affaires lui laissaient du loisir, elle lisait des histoires; que quelquefois elle se récréait en jouant du luth et des *virginals* (espèce d'épinette). Elle demanda si elle jouait bien de ces instruments. Je dis, assez bien pour une reine. » — Peu d'instants après cette conversation, lord Melville fut appelé dans la chambre de la reine pour l'entendre jouer des *virginals;* et la reine choisit quelques airs légers, afin que l'ambassadeur ne quittât pas la cour avec l'opinion que Marie était la seule qui sût quelquefois mettre de côté la gravité royale. Mais elle ne pouvait pas être long-temps sans revenir à la tentation d'établir des comparaisons entre ses talents et ceux de Marie. — « Elle me demanda, continue Melville, qui de ma reine ou d'elle jouait le mieux. Je me trouvai obligé de donner à son jeu la préférence. Elle me dit que mon français était bon, et me demanda si je parlais l'italien qu'elle-même parlait assez bien. Je lui fis remarquer qu'étant resté deux mois environ en Italie, je n'avais pas eu le temps d'apprendre à fond le langage. Alors elle me parla en allemand sans grande correction, et voulut savoir quel genre de livres j'aimais le mieux : la théologie, l'histoire ou les sujets d'amour. Je répondis que je les aimais de toute sorte; et je pris occasion de ce qu'elle ajouta pour la presser de me donner mon congé. Elle dit que je m'étais plus vite ennuyé de sa compagnie qu'elle de la mienne. Je dis à Sa Majesté que, bien que je n'eusse aucun motif d'ennui, les intérêts de ma maîtresse me rappelaient près d'elle. Toutefois il me fallut rester deux jours encore pour la voir danser, comme je l'appris plus tard. Après le bal, elle me demanda laquelle de ma reine ou d'elle dansait le mieux. Je répondis que ma reine ne dansait pas avec autant de vivacité et de légèreté qu'elle. Elle exprima ensuite le désir qu'elle aurait eu de voir incognito ma reine dans quelque assemblée. Je lui offris de la conduire secrètement en poste, déguisée en page, afin que, sous ce déguisement, elle pût voir la reine. Je lui rappelai que Jacques V s'était ainsi déguisé avec son ambassadeur pour voir la sœur du duc de Vendôme qu'il devait épouser. J'ajoutai enfin que pendant son absence on répandrait le bruit qu'elle était indisposée et qu'elle gardait la chambre; que personne n'avait besoin d'être dans la confidence, excepté lady Strafford et un des domestiques. Elle parut ne pas entendre sans agrément cette proposition, et elle répondit avec un soupir : « Ah! si cela se pouvait! »

La préoccupation jalouse qui perce dans tous ces détails suffirait seule pour prouver qu'Elisabeth, en signant l'arrêt de Marie, n'avait pas dans le cœur tout le deuil qu'elle affecta dans la suite, et l'on ne peut songer sans indignation aux misérables instincts qui lui persuadèrent, en cette déplorable circonstance, à sacrifier pour jamais d'un trait de plume son honneur et le repos de sa conscience. Quoi qu'il en soit, les Anglais ont conservé une grande vénération pour sa mémoire : c'est que, malgré ce crime et quelques autres, elle a élevé l'Angleterre à un degré de puissance et de prospérité inconnu avant elle. L'état de tous les arts, de l'industrie et de la marine fut plus florissant sous son règne que sous aucun de ses prédécesseurs. Robert Cécil, son chancelier, a dit d'elle avec beaucoup de justesse : « Elle était plus qu'un homme, et quelquefois moins qu'une femme. »

Femmes pairs. — Au sacre de Philippe V, en 1506, la comtesse d'Artois prit place en qualité de pair, et y soutint avec les autres la couronne du roi, qui était son gendre. Une autre comtesse d'Artois fit encore fonction de pair, en 1564, au sacre de Charles V.

Variations de la valeur des céréales.

Feu M. Say, dans son *Traité d'économie politique*, a estimé la valeur de l'hectolitre de blé en grains d'argent pur pour quelques époques marquantes; voici les valeurs qu'il a obtenues par ses calculs :

A Athènes, au temps de Démosthènes	303 gr.
A Rome, au temps de César	270
En France, au temps de Charlemagne	245
au temps de Charles VII	219
en 1514	333
en 1536, sous François Ier	731
en 1610, à la mort de Henri IV	1130
en 1640	1280
en 1789	1342
en 1820	1610

M. Say a conclu de ces résultats que la valeur propre de l'argent a décliné dans la proportion de 6 à 1.

M. Quételet, directeur de l'observatoire de Bruxelles, a comparé les valeurs du froment, du seigle, de l'orge et de l'avoine, de dix en dix ans, depuis 1500 jusqu'à 1820. Il a trouvé que le rapport des valeurs respectives de ces céréales à une même époque a très peu varié, tandis que leur valeur en argent a subi des variations considérables. Cependant l'orge et le seigle ont un peu perdu de leur prix

comparativement au froment; mais pour l'avoine la constance du rapport est rigoureuse. En désignant par 100 la valeur du froment dans chaque siècle, on trouve :

	Seigle	Orge	Avoine.
Pour le seizième siècle	72	61	38
Pour le dix-septième	72	60	37
Pour le dix-huitième	68	59	39
Pour le dix-neuvième	65	54	37

MONUMENTS ANTIQUES
DE L'EUROPE ORIENTALE.

Kourganes. — Tous les voyageurs qui ont visité les régions sauvages comprises entre le Dniéper d'un côté, le Tereck et l'Oural de l'autre, ont été frappés de la prodigieuse multitude d'élévations coniques en terre que l'on rencontre au nord de la mer Noire et de la mer d'Azof. Ruysbock Rubruquis) en parlait déjà, au treizième siècle de notre ère, dans la curieuse relation dont nous avons donné des extraits (1854, p. 42, 66, 126). Clarke, voyageur anglais, les indique en ces termes : « On voit semées çà et » là, sur ces plaines immenses, des élévations de terre cou- » vertes d'un beau gazon. Ce sont les sépultures d'un ancien » monde. »

Connues sous le nom de *kourganes* dans toute la Russie méridionale, ces élévations offrent une analogie frappante avec les *tumulus*, les *barrows* et les *gal-gals* (voy. p. 5 et 6) que l'on rencontre encore sur quelques points de notre territoire. Leur forme est généralement celle d'un cône à base circulaire, un peu arrondi au sommet par l'influence des intempéries atmosphériques, et recouvert de la même végétation herbacée que la steppe environnante. Placés dans une région dont la configuration topographique ne saurait être mieux définie que par l'expression de « plaine immense » légèrement ondulée et sillonnée par des ravins, » les kourganes ne doivent évidemment leur existence qu'à la main de l'homme, et n'ont pu être formés qu'au moyen de déblais empruntés au sol qui les entoure. Nulle part, cependant, il n'est possible de reconnaître une dépression provenant de l'emprunt des terres qui ont été employées à leur confection; ils s'élèvent sur la steppe sans qu'à leur base on aperçoive la moindre trace du fossé à parois plus ou moins inclinées qui devait les enceindre primitivement. Or le comblement de ce fossé, de cette *chambre d'emprunt*, par l'influence des variations atmosphériques, n'a pu s'effectuer, dans les plaines où sont placés les kourganes, qu'après une longue suite de siècles. Il est donc probable que l'existence de ces monuments remonte à une haute antiquité.

Dans leur position topographique, les kourganes présentent une loi constante et régulière, soumise à des exceptions très rares, et qui paraît avoir échappé à tous ceux qui les ont vus avant nous, aussi bien que la preuve de leur ancienneté fournie par leur configuration. Lorsque l'on parcourt rapidement ces contrées sauvages, où pendant des journées entières on n'aperçoit que terre et ciel, sans le moindre vestige d'habitation, de culture ni de bois, et où la monotonie d'un horizon sans bornes n'est interrompue que par les kourganes, on peut croire d'abord que ces pointements coniques ont été clairsemés au hasard par le caprice des hordes qui campaient autrefois dans la steppe. Mais si l'on vient à suivre l'espace angulaire compris entre deux vallées qui se coupent, jusqu'à leur point de rencontre, on ne tarde pas à reconnaître que les kourganes compris dans cet espace sont disposés suivant une ligne qui est exactement celle du partage des eaux entre les deux vallées, celle du faîte qui les sépare. La difficulté de saisir cette loi de prime-abord tient au peu de relief de la surface du sol, qui présente une horizontalité presque parfaite, et qui rend insensible le faîte de séparation entre les eaux des deux vallées.

Cette disposition singulière et remarquable des kourganes jette un grand jour sur la question controversée de leur destination et de leur origine. Ils n'étaient donc pas seulement consacrés à la mémoire des morts, et ce n'est qu'accidentellement qu'ils ont servi de monuments funéraires. Il est plus probable qu'ils étaient élevés aux lieux de campement, de manière à dominer autant que possible les flancs des vallées où pouvaient s'avancer des ennemis par lesquels on craignait d'être surpris. Ils devaient aussi faire reconnaître la route à suivre au milieu des déserts, dans un pays où les neiges tombent en abondance pendant une partie de l'année. Leur groupement, leurs dimensions et des marques particulières les faisaient distinguer; même encore aujourd'hui les indications des chemins à travers ces plaines incultes sont données d'avance, au voyageur qui les traverse, d'après les alignements et les caractères de certains kourganes. Tantôt ils sont surmontés de petites pyramides ou de colonnes en pierres sèches, ruinées pour la plupart; tantôt ils sont accolés par groupes de trois, celui du milieu étant plus grand que les deux autres.

A quelques kourganes se rattachent des traditions locales parfois fort singulières. Sur le versant droit du bassin du Donetz, à peu près à la hauteur de Goundoroskaïa-Stanitza, il en existe un fort considérable, connu sous le nom de *kourgane du Garde-Manger*. On prétend qu'il a été construit sur l'emplacement d'un gouffre si profond, que l'on n'entendait pas le son produit par le choc des pierres que l'on y jetait. Dans la steppe, tout à l'entour, on aperçoit encore des ruines de clôture en pierres sèches, dernières traces, disent les Cosaques, d'un château tatare ou tchérkesse.

Les habitants de la Russie méridionale supposent aussi que des trésors considérables sont cachés sous les kourganes, et il est facile de reconnaître que des fouilles ont été pratiquées dans la plupart de ces monuments. On y a rarement trouvé des débris appartenant aux peuples qui les ont élevés : quelques pierres en forme d'œuf et forées suivant l'axe comme un grain de collier, et d'autres ornements aussi grossiers; des statues informes, etc.; mais nulle part des trésors qui n'existaient que dans l'imagination du peuple.

Les kourganes ne sont donc point une source de richesses; mais, à part l'intérêt qu'ils offrent sous le rapport archéologique, ils seront fort utiles lorsque l'on voudra lever des cartes exactes du pays par des procédés géodésiques, et ils serviront à reconnaître les lignes de partage des eaux.

Il est rare que la hauteur de ces tertres soit au-dessous de 5 mètres et au-dessus de 8 à 10 mètres. Cependant, au nord de la mer d'Azof, dans la partie la plus déserte du district de Marioupol, il nous est arrivé de rencontrer, au nord et à l'est du village grec de Stilha, des espaces qui n'ont pas moins d'une lieue carrée entièrement recouverts d'une prodigieuse quantité de petites élévations coniques, dont la hauteur varie de 50 centimètres à un mètre et demi ou deux mètres, et qui sont placées de la manière la plus irrégulière, à des distances variables de 10 à 51 mètres. Sur un terrain inculte, mais qui offre toutes les apparences de la fertilité, et que recouvre un beau gazon, cette multitude de petits kourganes offre l'aspect d'une vaste *taupinière* qui aurait été l'ouvrage de taupes géantes. Nous n'avons pu recueillir aucune tradition sur leur origine; mais il nous semble probable qu'ils indiquent l'emplacement d'un champ de bataille, ou du moins d'un campement de hordes innombrables.

Tombeaux et statues d'origine mongole. — Il existe dans les mêmes contrées une autre espèce de monuments qui commencent à devenir plus rares aujourd'hui, et qui dans l'origine accompagnaient les kourganes : nous voulons parler des statues grossières que l'on rencontre dans les mêmes régions que ceux-ci, et jusque dans le Caucase, mais

principalement aux environs de Bakhmout. C'est encore au vieux Rubruquis que nous devons les premiers renseignements à ce sujet. « Pour les Comans, dit-il, ils ont coutume » d'élever une motte de terre sur la sépulture du mort, et » lui dressent une statue, la face tournée vers l'Orient, et » tenant une tasse à la main vers le nombril. Aux riches et » grands ils dressent des pyramides ou petites maisons » pointues; et j'ai vu en des endroits de grandes tours de » briques, et en d'autres des maisons bâties en pierre, en- » core qu'en ces quartiers-là on n'y en trouve point. J'ai » vu aussi une sépulture où ils avaient suspendu seize peaux » de cheval sur de grandes perches, quatre à chaque face » du monde; puis ils y avaient laissé du cosmos (*kumyss*, » liqueur alcoolique provenant de la distillation du lait de » jument fermenté) pour boire, et de la chair pour manger. » *Cependant ils disaient que ce mort avait été baptisé.* » J'y ai remarqué d'autres sépultures vers » l'Orient : c'étaient de grands carrés de » pierre, les unes rondes, les autres car- » rées; puis quatre pierres longues dressées » aux quatre coins à l'entour de cet espace. » (Trad. de Bergeron, p. 19.)

Pallas, célèbre voyageur de la fin du siècle dernier, auquel nous empruntons la plupart des détails qui vont suivre, confirme la description de Rubruquis. Le costume et les traits, dit-il, indiquent pour ces statues une origine mongole. Toutes ont le visage tourné vers l'Orient, et sont placées sur des tombes de moyenne grandeur. Il est probable qu'elles sont l'ouvrage d'un peuple beaucoup plus ancien que les Comans, et les tombeaux dont parle Rubruquis doivent être attribués à diverses nations. Dans les contrées les plus orientales, toutes les figures, grossièrement taillées, n'offrent le plus souvent qu'un simple masque; mais dans les plaines qui bordent la mer d'Azof, et surtout dans celles du nord, elles sont déjà sculptées avec assez d'art pour qu'on y puisse reconnaître le type de la face, les proportions des membres, une partie du costume, et les ornements des deux sexes. Elles y sont assez multipliées pour faire présumer que la nation qui les y a placées a dû faire un long séjour dans ces lieux. Celles des hommes sont toutes coiffées d'un petit bonnet rond qui ne couvre que le sommet de la tête, et semblable à celui que les peuples mongols portent encore aujourd'hui. Le contour de la tête est rasé; les cheveux du sommet forment trois tresses qui se réunissent et tombent sur le dos. L'habit court, les courroies passées par-dessus l'épaule, et les bottes, n'ont cependant pas les formes usitées aujourd'hui chez les Mongols. Les figures des femmes ont des bonnets qui ne ressemblent en rien à ceux des peuples du nord de l'Asie; mais les colliers de coraux et les tresses de cheveux appartiennent aux Mongols : les statues des deux sexes ont aussi, comme ces peuples, des figures larges et plates. Toutes ces statues tiennent des deux mains, sur le ventre, une tasse ou petit vase, comme on représente certaines idoles du Thibet, et il serait très difficile d'en donner au juste l'explication. Si l'on en juge par les traits caractéristiques de ces figures, elles doivent provenir d'une nation mongole; et si les Huns ont fait partie de la même race, comme l'analogie de quelques mots de leur langue avec celle des Mongols, et la description de leurs caractères physiques par les écrivains grecs, semblent l'indiquer, on pourrait à juste titre leur attribuer ces monuments. Peut-être même pourrait-on désigner en particulier la tribu des Oelets, qui doit s'être retirée anciennement à l'ouest, suivant la tradition des Kalmouks. Ammien Marcellin fait déjà mention de ces statues sur les bords du Pont-Euxin, et compare la forme de leurs visages à celle des Huns. Elles ne portent jamais d'inscription. On peut les attribuer aux anciens Huns avec d'autant plus de vraisemblance, qu'elles remontent au temps où le christianisme florissait parmi les peuples du Caucase, qui au lieu de statues élevaient des croix de pierre encore clairsemées dans ces contrées.

Il est rare aujourd'hui de trouver, à l'ouest du Don, des figures de ce genre sur la place même où elles ont été érigées. La plupart ont été renversées, et gisaient à la surface du sol ou aux bords des routes, jusqu'à ce que le gouvernement russe eût donné l'ordre de réunir les plus remarquables dans un musée qu'il se propose, dit-on, de former à Ekatherinoslaf. Cependant nous en avons encore rencontré

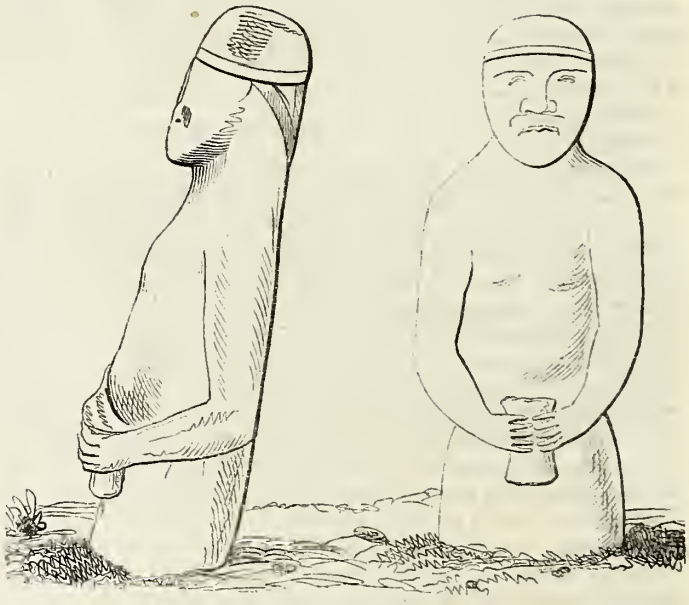

(Statue d'origine mongole, aux environs de Bakhmout.)

un certain nombre aux environs de Bakhmouth, en 1837; quelques unes se trouvent au milieu même des bourgades. Nous donnons la figure de l'une d'elles, que nous avons esquissée à Petropavlofka, entre Ekatherinoslaf et Bakhmout, et qui était fichée en terre en face de la maison de poste. On peut y reconnaître la plupart des caractères mentionnés dans la description qui précède, moins les vêtements et les courroies dont il n'y a pas trace. Mais de plus on y remarquera une certaine obésité qui caractérise plusieurs nations d'origine mongole.

Vers le sud de Bakhmout, on voit les restes d'une ancienne muraille élevée par les Tatars lorsqu'ils dominaient sur ces vastes plaines; cette muraille était distribuée en trois lignes sur un espace de près de six kilomètres.

Le cochon de Troie. — On appelait ainsi un mets fort estimé dans l'ancienne Rome, sous les empereurs. On faisait cuire dans le ventre d'un cochon plusieurs animaux, et le nom qu'on lui donnait faisait allusion au cheval de Troie, qui, suivant l'expression de Bayle, était farci de soldats.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SÉVILLE.

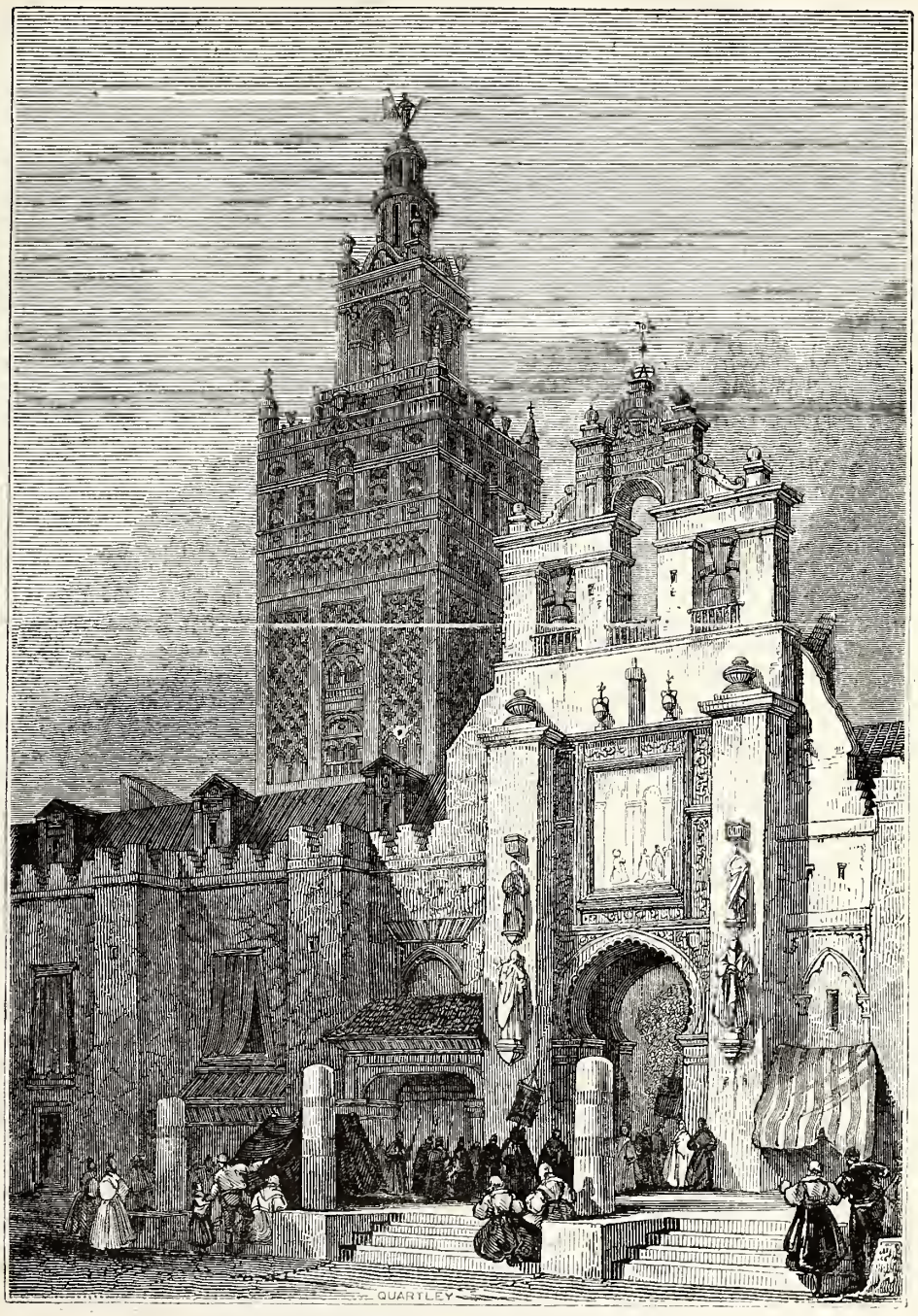

Cathédrale de Séville. — Entrée de la cour des Orangers.)

Séville, capitale de l'Andalousie, est une des villes les plus remarquables de l'Espagne. Elle possède un beau port et une université célèbre. Située à 18 lieues seulement de la mer, elle est traversée par le Guadalquivir qui baigne ses murs, bâtis par les Romains. La belle plaine où elle est assise présente à l'œil du voyageur l'aspect, ravissant et douloureux à la fois, de la plus riche nature et d'une solitude autrefois peuplée.

Possédée tour à tour par les Romains, les Goths, les Maures et les Chrétiens, elle se constitua en république après la mort d'Aben-Hut, et demeura en cet état jusqu'au jour où Ferdinand II la réunit à la couronne de Castille.

Les rues de Séville sont étroites, tortueuses, mal pavées; mais ses maisons prises isolément sont intéressantes, surtout à l'intérieur, par leur caractère d'étrangeté. Ses nombreux édifices publics, l'Aqueduc, l'Hôtel-de-Ville, la Manufacture de tabac, l'Alcazar, la Maison de Pilate, la Tour d'Or, la Lonja, l'Eglise de Salvador autrefois mosquée mauresque, attirent l'attention par la physionomie distincte et variée qu'ils ont reçue des peuples différents qui les ont élevés.

En 1246, il y avait à Séville un si grand nombre d'habitants, qu'il en sortit, dit-on, plus de 300 000 quand Ferdinand s'en rendit maître. On assure aussi qu'en 1760 les manufactures de soieries occupaient seules 150 000 ouvriers des deux sexes. Pendant plusieurs siècles ce fut la ville la plus somptueuse de l'Espagne, et l'une des plus riches du monde. Nulle part, en effet, on n'aurait pu rencontrer réunies en si grand nombre des manufactures de soieries, de toile d'or et d'argent, de magnifique faïence. Aucune navigation n'offrait tant de facilité; et le Guadal-

quivir apportait journellement sur ses rivages les flottes et les galions de l'Amérique du Sud.

Aujourd'hui tout est bien changé; les Maures ont porté depuis long-temps à Grenade et en Afrique leurs trésors, leurs talents et leur industrie, qui a dégénéré. De nos jours la fièvre jaune est venue joindre son fléau à celui de l'exil, et décimer cette population déjà si affaiblie. En 1800, trente mille citoyens furent mortellement atteints, et douze mille bohémiens dans le seul faubourg de la Triana, partagèrent le même sort. Enfin, les révolutions et les guerres modernes ayant donné à Cadix l'exploitation de presque tout le commerce maritime de cette partie de la péninsule, Séville réduite à 96 000 citoyens, domine tristement sa riche plaine sans mouvement, et son Guadalquivir sans voiles.

Ce ne fut pas seulement à la richesse commerciale que prétendit autrefois son ambition. Ses académies, ses colléges, ses bibliothèques la placèrent long-temps à la tête du mouvement scientifique; comme sa littérature, sa puissante poésie, son école de peinture, la firent briller entre toutes les nations.

C'est en effet de l'école de Séville, formée à l'époque de la renaissance, que sortirent Zurbaran, Herrera, Fernandez, Velasquez, Polanco, Martinez, Alonzo Cano. Ce fut la patrie de Louis de Vargas; de Paul de Los Roëlas, élève du Titien; celle de l'immortel Murillo, réclamé aussi par la petite ville de Pilos. C'est là que naquirent le fameux astronome arabe Mohamed Geber, l'inimitable Cervantès, le gracieux La Cueva, Safia La Maure, Marie Asfaisall, la Sapho espagnole; Félicienne-Henriquez de Gusman. Enfin c'est dans Séville que l'un des apôtres de l'humanité, le vertueux Barthelemy Las Casas, reçut le jour; Las Casas dont le nom à lui seul est déjà toute une illustration pour la patrie qui l'a vu naître.

La cathédrale de Séville a été bâtie au quinzième siècle. Il est impossible de renfermer de plus riches ornements pour le service divin, plus de trésors de toute espèce. Ses nombreuses chapelles, presque toutes ornées de sculptures, renferment des tableaux précieux. Malheureusement beaucoup d'entre eux ont été enrichir les palais étrangers. Avant la guerre d'Espagne, on remarquait dans la chapelle de la Visitation un beau Pierre Villegas, représentant un Baptême de Jésus, et plusieurs Murillo. Les uns et les autres appartiennent ou ont appartenu au maréchal Soult. On y trouvait aussi quelques remarquables pages de Paul Los Roëlas, de Jean Valdès, Louis de Vargas, Jean Martinez, Herrera; mais si l'Espagne regrette ces chefs-d'œuvre enlevés au sol de la patrie qui les avait inspirés, elle peut au moins admirer encore les belles peintures à fresque dont Martinez et Rovera ont couvert les voûtes et les murs de la cathédrale.

Cette église, la plus régulière de toutes celles de l'Espagne, est d'un aspect imposant. Elle a 262 pieds de longueur. La nef du milieu a 115 pieds 7 pouces d'élévation, et 41 pieds 9 pouces de largeur. Chacune des nefs collatérales (elles sont au nombre de quatre), ont 86 pieds 6 pouces d'élévation et 20 pieds 6 pouces de largeur. Le chœur, couvert de très beaux marbres, a 51 pieds 8 pouces sur 34 pieds 5 pouces.

Le maître-autel est d'un très grand effet : sculpté en bois de cèdre d'Espagne, et orné de quatre ordres d'architecture, il s'élève jusqu'à la voûte, supporté sur un piédestal de pierre noire. Sur son tabernacle en argent on remarque un tableau de même métal.

Les fenêtres s'ouvrant dans les voûtes, sont au nombre de quatre-vingt-dix. Leurs vitraux, peints par Arnault de Flandre, en 1640, sont d'un fini et d'une délicatesse remarquables. Chacune d'elles a coûté 1000 ducats.

Comme nous l'avons déjà dit, les chapelles en très grand nombre, sont remplies d'ornements admirables, tant en peinture qu'en architecture et en objets ciselés avec un travail infini. Mais c'est dans la grande sacristie surtout que l'on peut trouver cette magnificence des arts, unie à d'innombrables trésors en or et en argent travaillés.

On montre dans la petite sacristie, placée près du maître-autel, une urne d'argent enrichie de pierres précieuses venant du roi Alphonse-le-Sage. Quelques vieilles traditions rapportent que cette urne fut envoyée à Alphonse par un prince maure dont il avait protégé la fille dans le sac d'une ville. Dans la même sacristie, on voit aussi quatre tableaux anciens assez curieux.

La chapelle de Nuestra Senora la Antigua renferme deux mausolées en marbre, celui de Louis Salado, archevêque de Séville, mort en 1741, et celui d'un autre archevêque de Séville, Pierre Hurtado Mendoza, mort en 1502.

Les mausolées des rois Alphonse X, Alphonse-le-Sage, de la reine Béatrix, ceux de plusieurs princes et princesses de la maison royale, sont dans la chapelle de *los Reys;* on y conserve aussi, dans une châsse d'argent, le corps du roi saint Ferdinand. Les fameuses tables données par le roi Alphonse sont dans le trésor de la cathédrale avec beaucoup d'autres objets précieux par leur valeur intrinsèque et surtout par leur ancienneté. Les tables, hautes d'environ trois pieds et demi de haut, sont d'or à l'intérieur, et à l'extérieur d'argent doré.

Pendant long-temps on a dit que deux hommes à cheval pouvaient monter la rampe de la tour de la Giralda; mais on a démenti cette assertion. Il paraît certain que, si même un seul cavalier parvenait à gravir jusqu'à la moitié de la rampe, il ne pourrait en descendre sans grand danger, à cause de la rapidité de la montée, mais surtout à cause de la difficulté des tournants. La Giralda, au surplus, est bien assez merveilleuse en elle-même, sans qu'elle ait encore besoin de cette particularité. Mahomet Geber, en construisant cette tour, ne l'éleva d'abord que jusqu'à 172 pieds; elle en a aujourd'hui 258. Elle est divisée en trois tours élevées les unes sur les autres. Le tremblement de terre de 1755 renversa tout ce qui était au-dessus de la première galerie, mais ce désastre est aujourd'hui réparé.

Séville en résumé, par son climat, sa position, l'urbanité de ses habitants, la fertilité de son territoire, est un des plus délicieux pays du monde. Aussi l'Espagnol, fier de la posséder, a-t-il un proverbe dans lequel il dit : *Quien no ha visto Sevilla, no ha visto maravilla.*

Curieuses prières à l'occasion des naufrages. — Le jurisconsulte Valin rapporte que, dans certaines parties de l'Allemagne, on priait Dieu publiquement pour qu'il y eût beaucoup d'échouements sur les côtes. Le journal de Verdun témoigne aussi de cette coutume impie; on lit dans ce journal (août 1721) : « Il s'était glissé un abus assez singu-» lier dans les églises protestantes de l'électorat de Hanovre : » on y faisait des prières publiques, surtout dans les temps » orageux et tempêtueux, pour demander au ciel que les » marchandises et les autres effets des vaisseaux qui font » naufrage dans l'océan Germanique fussent jetés sur les » côtes de cet électorat plutôt qu'ailleurs, afin d'en pouvoir » profiter. Le Conseil chargé de la régence de cet état en » l'absence du roi Georges, son souverain, a défendu, sous » de rigoureuses peines, de continuer ces prières. »

NOTIONS DE DROIT USUEL.

(Voy. 1834, De la Prescription, p. 11; — 1836, Régime hypothécaire, p. 399; — 1837, Des Péremptions, p. 23; Individus nés en France de parents étrangers, p. 75; Des Tutelles, p. 343; — 1838, le Timbre, p. 163.)

DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

Lorsqu'une naissance, un mariage ou un décès surviennent dans une famille, personne n'ignore qu'un acte doit être dressé à la mairie; mais comme on ne sait pas toujours

bien le détail de ce qu'il convient de faire, quelques instructions à cet égard pourront avoir leur utilité : ce sera notre excuse pour l'aridité du sujet. Au reste, nous ne nous proposons pas de traiter à fond cette partie du droit, et nous écartons, pour plus de simplicité, ce qui se rapporte aux cas exceptionnels.

L'état civil, dans la plus large acception du mot, est l'organisation civile de la société, l'ensemble des lois qui règlent les droits et les devoirs de ses membres. Dans une acception plus restreinte, c'est la position légale résultant pour chacun des circonstances qui lui sont personnelles; ainsi les droits et les devoirs civils se modifient suivant que l'on est majeur ou mineur, d'un sexe ou d'un autre, en faillite ou à la tête de son commerce, sain d'esprit ou en état d'interdiction, etc.

Cependant le code a réservé le nom d'actes de l'état civil aux seuls actes ou procès-verbaux dressés par les maires de chaque commune pour constater la naissance, le mariage et la mort.

Si les actes d'adoption, qui sont aussi enregistrés par les maires, ne sont pas mentionnés également dans le titre du code où il est traité des actes de l'état civil, c'est parce que ce titre a été rédigé avant que l'adoption ne fût admise dans la législation nouvelle.

Les règles qui sont communes aux actes de naissance, de mariage, de décès et d'adoption, font l'objet de ce premier article; une autre livraison contiendra celles qui concernent particulièrement les naissances, les mariages et les décès. Pour ce qui est des adoptions, comme elles doivent être accompagnées de formalités judiciaires, le meilleur guide et conseil est l'avoué que l'on charge de remplir ces formalités.

Règles générales.

Les actes de l'état civil s'inscrivent sur des registres tenus doubles. Le texte ne doit contenir aucun blanc, nulle abréviation, nulle date en chiffres; les renvois et l'approbation des ratures doivent être signés de la même manière que le corps de l'acte, c'est-à-dire qu'il ne suffirait pas de les parapher.

Nous avons vu, dans certaines mairies, faire signer en blanc l'un des registres que l'on remplissait ensuite : c'est un abus sujet à de graves inconvénients. Les parties devraient exiger toujours que la lecture simultanée, ce qu'on appelle la collation des deux registres, fût faite devant elles, afin d'être certaines d'une parfaite conformité. Elles devraient notamment vérifier avec soin, surtout dans les campagnes, où l'on rencontre encore un grand nombre de maires illettrés, si les prénoms et les noms sont écrits avec leur orthographe et dans leur ordre sur l'un et l'autre registre.

A la fin de chaque année, un des registres est déposé au greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement dans lequel la commune est située; on y dépose en même temps les procurations et autres pièces qui, dans certains cas, doivent être annexées aux actes de l'état civil; l'autre registre reste à la mairie : c'est un moyen de prévenir la perte totale de ces précieux documents; mais comme cette perte, par incendie ou tout autre accident, pourrait arriver avant le dépôt au greffe, il est prudent de lever tout de suite la copie des actes que l'on fait dresser. D'un autre côté, si l'on attendait l'occasion de s'en servir, on perdrait du temps pour se les procurer, surtout s'il fallait écrire au loin. Il y a encore un avantage à avoir sous la main ces archives de la famille : lorsqu'on fait dresser un autre acte de l'état civil ou un contrat quelconque, on peut les consulter pour éviter toute erreur dans l'orthographe des prénoms et des noms, dans leur nombre, dans leur ordre. Sans avoir été dans la pratique, on ne peut s'imaginer combien les erreurs de cette nature, dont la rectification est coûteuse, se renouvellent fréquemment.

Les copies ou expéditions sont délivrées par le maire si on les demande avant le dépôt du double registre au greffe du tribunal, dépôt qui a lieu dans le courant de janvier; elles le sont ensuite soit par le maire, soit par le greffier, au choix de celui qui les requiert.

Lorsqu'on veut faire usage, hors de la commune, des copies délivrées par les maires, ou bien, hors de l'arrondissement, de celles délivrées par les greffiers, il faut les faire légaliser par le président du tribunal. Observez qu'en pareil cas on simplifie les démarches en levant les copies, non pas à la mairie, mais au greffe du tribunal dont on veut avoir la légalisation. Nous recommandons de veiller à l'apposition du sceau de la mairie et de celui du tribunal, l'oubli très fréquent de cette formalité étant une cause de rebut lorsqu'on fait usage de la pièce.

Les actes de l'état civil sont rédigés gratis, mais les expéditions sont payées; en voici le tarif :

Coût de l'expédition d'un acte de naissance, de publication de mariage, ou d'un acte de décès.

1° Dans les communes ayant moins de 50 000 habitants : droit, 30 c.; timbre, 1 f. 25 c.; total . . . . . 1 f. 55 c.
2° Dans les communes ayant plus de 50 000 hab. : droit, 50 c.; timbre, 1 f. 25 c.; total . . . . . 1 f. 75 c.
3° A Paris : droit, 75 c.; timbre, 1 f. 25 c.; total. . . 2 f. » c.

Coût de l'expédition d'un acte de mariage, d'adoption ou de divorce.

1° Dans les communes au-dessous de 50 000 hab. : droit, 60 c.; timbre, 1 f. 25 c.; total . . . . . 1 f. 85 c.
2° Dans les communes au dessus de 50 000 hab. : droit, 1 fr.; timbre, 1 f. 25 c.; total . . . . . 2 f. 25 c.
3° A Paris : droit, 1 f. 50 c.; timbre, 1 f. 25 c.; total. 2 f. 75 c.

Nota. La loi accordant 25 c. aux greffiers pour chaque légalisation, il faut ajouter 25 c. aux totaux ci-dessus si la copie est légalisée. Il est défendu d'exiger d'autres taxes et droits à peine de concussion.

Chacun peut lever copie des actes de l'état civil sans avoir à justifier ni de l'intérêt que l'on peut avoir à les connaître, ni d'aucun lien de parenté avec les personnes qu'ils concernent.

Pour faciliter les recherches, une table alphabétique des registres de chaque commune est faite annuellement, et tous les dix ans les tables annuelles se fondent en une seule table. Les tables décennales sont dressées triples; l'une pour la commune, la deuxième pour le greffe du tribunal, et la troisième pour la préfecture du département.

Les actes de l'état civil, à l'exception des actes d'adoption, se font en présence de témoins qui doivent être mâles et majeurs; la loi n'exige pas qu'ils soient Français. — Quelquefois on consent à servir de témoin à des inconnus; c'est s'exposer par obligeance à concourir à un faux.

La fin à une autre livraison.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

IV.

LE SECRET DU CIMENT ROMAIN EST-IL PERDU ?

Si les Romains avaient un secret pour la fabrication de leurs mortiers. — Le caractère de grandeur et de solidité que l'on remarque dans la plupart des monuments qui ont traversé des siècles, depuis l'époque de la domination romaine jusqu'à nos jours, ne pouvait manquer de frapper l'esprit des peuples; et l'on conçoit comment, à la vue de ces ouvrages impérissables qui contrastent d'une manière si frappante avec les frêles édifices de la plupart de nos villes, a pu naître le préjugé que nous allons combattre. Ce n'est pas seulement parmi les personnes étrangères à l'art des constructions que cette erreur s'est répandue; les

antiquaires, les artistes, les architectes même ont cru longtemps, et quelques uns croient encore, que les Romains possédaient un secret infaillible pour la composition de leurs ciments; que c'est à l'emploi de ce procédé inconnu qu'il faut attribuer la longue durée de leurs ouvrages, et que les modernes s'épuiseraient en vains efforts pour donner à leurs édifices cette incomparable solidité, tant qu'ils n'auront pas retrouvé ce secret perdu, avec tant d'autres merveilles, lors des invasions des barbares.

Nous allons examiner en détail la valeur de cette assertion, et faire voir d'abord que les Romains n'avaient réellement aucun secret, aucun procédé constant pour la fabrication de leurs mortiers; ensuite, que les modernes, loin de leur être inférieurs sous ce rapport, ont au contraire poussé la science des constructions à un degré que l'antiquité n'a jamais atteint; enfin, que la France peut revendiquer la priorité et presque toute la gloire dans la création d'une branche nouvelle d'industrie, aussi remarquable par la simplicité des lois qui la régissent que par l'importance des résultats.

Il est bien vrai de dire que l'existence seule des monuments antiques est une preuve de l'art qui a présidé à leur confection. Mais, pour que l'on pût en conclure logiquement qu'il y avait un procédé particulier dans la mise en œuvre des matériaux, ne faudrait-il pas avoir des preuves certaines qu'on réussissait également bien dans l'achèvement de toutes les entreprises de ce genre? Or, l'examen des mortiers antiques prouve précisément le contraire; car leur dureté varie de la manière la plus prononcée, et les meilleurs sont six fois plus durs que les plus mauvais. D'ailleurs les ingrédients, chaux, sable et brique, toujours en évidence dans ces mortiers, sont absolument les mêmes que ceux du pays où les monuments existent, ainsi qu'on pouvait le prévoir d'après ce passage de Vitruve (liv. I, ch. V): « Je ne détermine pas quelle doit être la matière des mu- » railles, parce que l'on ne trouve pas partout ce que l'on » pourrait désirer; mais il faudra employer ce qui se trouvera, » etc. » Enfin, la preuve tirée de l'existence actuelle d'édifices qui ont subsisté dix-huit siècles et au-delà, serait réduite à sa juste valeur, si l'on compare entre eux des monuments du même genre. Or, non seulement un grand nombre de monuments modernes paraissent offrir une certitude de durée tout aussi considérable, mais encore les constructions particulières des anciens ne valaient guère mieux que les

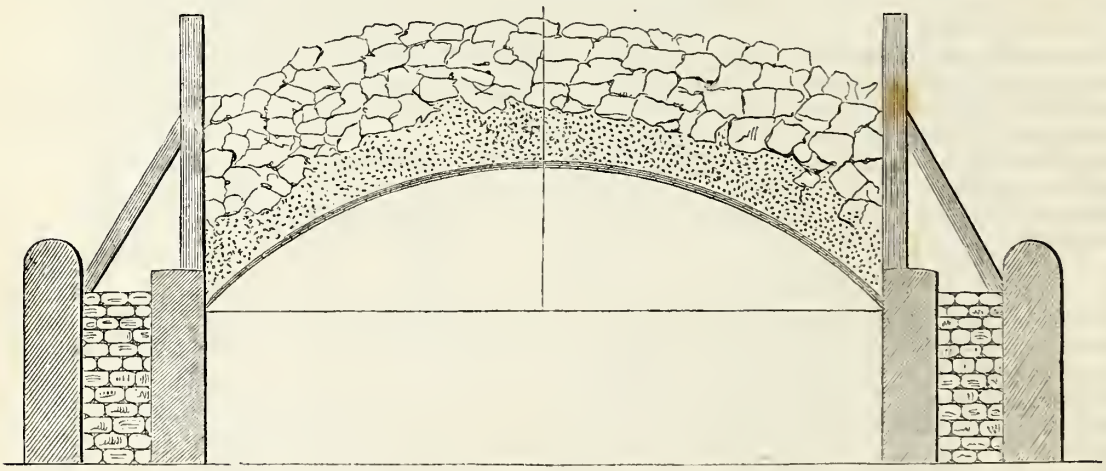

(Fig. 1. — Epreuve subie par une voûte mince en briques et en ciment de Vassy. — Un centième de grandeur naturelle.)

nôtres, et le témoignage de Pline nous apprend qu'au sein même de Rome on voyait s'élever de frêles habitations tout aussi peu solides que celles dont des spéculateurs ont couvert les environs de Paris. « La cause principale des ruines » de la ville provient, dit-il, de ce que, pour épargner la » chaux, on compose des ciments sans force (liv. XXXVI.) » Les mortiers de nos vieux remparts, et en général des grands édifices du moyen âge, pourraient aussi être opposés, même avec avantage, aux mortiers antiques. Les massifs de la Bastille, à Paris, ne purent être détruits qu'à la mine. On voyait, il y a peu d'années encore, à Agen, près de la porte du Gravier, les ruines d'un pont que l'on croyait antique à cause de la dureté des mortiers; il fallut employer aussi la poudre pour faire disparaître un reste de pile qui gênait la promenade. Ce pont, dont les amis du merveilleux auraient volontiers fait remonter la construction jusqu'aux Pélasges, fut bâti en 1189 en vertu d'une charte de Richard Ier, roi d'Angleterre, alors maître d'une partie de la France. Le mortier du pont de Valentré, bâti à Cahors en 1400, ressemble en tout point pour la qualité de la chaux, les proportions et la grosseur du sable, à celui d'un théâtre antique dont les ruines subsistent dans la même ville, à cinq ou six cents pas de la rivière. Des épreuves, répétées plusieurs fois, n'ont donné qu'une très petite différence entre la résistance du mortier antique et celle du mortier du pont: et cette différence est toute en faveur du dernier.

Il est bien établi maintenant que les Romains n'avaient pas de secret particulier pour la confection de leurs mortiers. Toutes les prétendues découvertes qui furent proclamées à différentes époques, et notamment vers la fin du siècle dernier, comme faisant revivre ce secret, n'aboutirent à rien de sérieux, et l'art de composer les ciments calcaires se réduisait encore, il y a peu d'années, à la connaissance d'un petit nombre de faits et à l'observation de certaines règles admises depuis long-temps sans examen, sur l'autorité de Vitruve. Celui-ci prescrivant pour les proportions du mélange trois parties de sable de mine, ou deux parties de sable de rivière, avec une partie de chaux éteinte provenant d'un marbre blanc très dur, on cherchait partout la chaux la plus grasse, se rapprochant autant que possible de celle que fournit le marbre pur, et les mortiers que l'on obtenait ainsi, tout au plus bons à être employés dans les constructions ordinaires, étaient de qualité inférieure pour les ouvrages exposés aux infiltrations des eaux.

Chaux hydrauliques. — Cependant il existe certaines variétés de chaux très différentes de celle que tout le monde connaît sous le nom de chaux grasse, et qui, au lieu de doubler ou même de tripler de volume par l'extinction, foisonnent à peine, et avec un développement moins considérable de chaleur; et parmi ces chaux, auxquelles on donne le nom de *maigres*, il y en a qui, mélangées au sable pur, donnent des mortiers qui durcissent promptement à

l'air, ou mieux encore sous l'eau; aussi appelle-t-on ces chaux *hydrauliques*. Les Romains employèrent souvent cette matière. Les aqueducs, amphithéâtres, thermes, etc., que l'on trouve à Cahors, à Vienne et en d'autres lieux, les anciens remparts de Viviers, les ruines de Césarée en Syrie, étaient cimentés avec de la chaux hydraulique. Mais le silence de Vitruve prouve assez qu'ils n'en connaissaient pas la vertu. Il serait assez difficile de déterminer l'époque précise où la propriété remarquable de durcir sous l'eau a été observée dans certaines chaux; toujours est-il qu'elle était déjà reconnue au commencement de notre siècle dans plusieurs chaux en Europe, notamment dans celles de Metz,

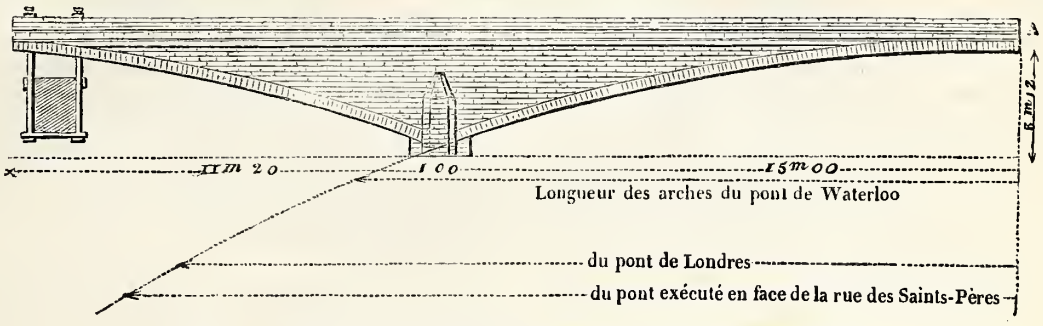

(Fig. 2. — Demi-arches en briques et en ciment Parker, élevées sans cintres.)

de Senonches, de Viviers, de Nîmes, en France; de Læa en Uplande, d'Alberthaw' en Angleterre.

Pouzzolanes. — Une certaine substance volcanique, appelée *pouzzolane*, parce qu'elle fut exploitée pour la première fois près de Pouzzol, non loin du Vésuve, jouit aussi de la propriété de donner, par son mélange avec la chaux grasse, un mortier qui durcit dans l'eau mieux encore qu'à l'air libre. Les Romains connaissaient parfaitement cette propriété remarquable, et ils l'employaient dans ceux de leurs ouvrages qui exigeaient le plus de solidité. Les environs de Rome, les volcans éteints du Vivarais, et presque tous les terrains travaillés par le feu, fournissent également de la pouzzolane. Les modernes ont toujours connu la vertu de la pouzzolane, et ils avaient même imaginé d'en fabriquer d'artificielles par la calcination de quelques schistes et de quelques argiles ocreuses, dès le milieu du siècle dernier.

Malgré la connaissance de l'hydraulicité naturelle à certaines chaux et à certains mélanges de chaux et de pouzzolane, la pratique des mortiers et ciments calcaires n'offrait encore récemment que des contradictions inexplicables en apparence. Un ingénieur vantait l'efficacité de la poudre de tuileau *bien cuit* comme pouzzolane; un autre regardait comme ingrédients par excellence le mâchefer, les laitiers de hauts-fourneaux, etc.; ceux-là assuraient, au contraire, que ces matières sont dépourvues d'énergie. Chaque méthode avait ses partisans, et s'appuyait sur des expériences et des témoignages dont il n'était guère possible de contester l'authenticité.

Découvertes principales de Vicat. — Tel était encore en 1822 l'état de la science, lorsqu'un homme au mérite duquel l'avenir rendra pleine justice, M. Vicat, ingénieur au corps des ponts et chaussées, entreprit de débrouiller ce chaos. Après une longue série d'expériences et de recherches délicates où l'analyse chimique lui fut d'un grand secours, il parvint enfin à poser les lois fondamentales de convenance mutuelle des mortiers et ciments calcaires. Ses premières recherches, publiées en 1818, furent singulièrement perfectionnées et étendues par les travaux du savant chimiste M. Berthier, et de plusieurs ingénieurs, tous français; on trouve à peine un ou deux noms étrangers associés aux grandes et utiles découvertes, encore trop peu

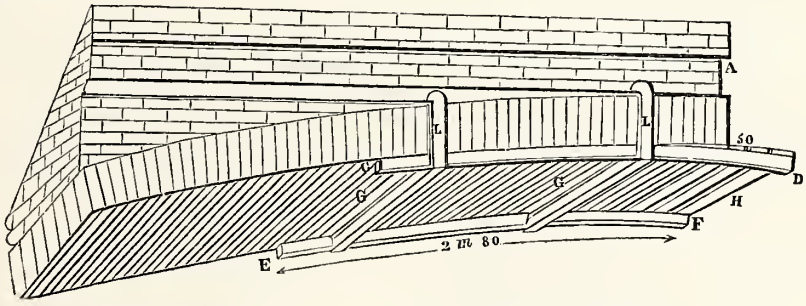

(Fig. 3. — Petit échafaud mobile pour la construction des demi-arches.)

connues, qui ont changé la face de l'art de bâtir. Depuis 1828, époque à laquelle a paru la nouvelle édition de l'ouvrage de M. Vicat, quelques détails se sont perfectionnés; mais les principes posés par ce grand ingénieur ont été plutôt confirmés qu'ébranlés. Ils sont aussi simples que lumineux.

1° L'hydraulicité de la chaux tient à l'argile qu'elle renferme : quand sur 100 parties il y en a 10 d'argile, la chaux est peu hydraulique; elle l'est bien pour 20 d'argile; elle acquiert la plus grande hydraulicité pour 30 parties d'argile sur 100. Il est donc possible de fabriquer de toutes pièces des chaux artificielles susceptibles de durcir sous l'eau. C'est ce que M. Vicat a fait le premier, et c est une de ses plus brillantes découvertes. Les canaux Saint-Martin et de Saint-Maur en ont fait un usage presque exclusif; il en a été employé plusieurs milliers de mètres cubes au port de Toulon; elles ont servi dans les fondations de divers ponts, et la consommation s'en accroît tous les jours dans Paris et aux environs.

2° La vertu de la pouzzolane réside dans la *silice* qu'elle renferme, et est d'autant plus énergique que la silice est plus divisée. Aussi fabrique-t-on une pouzzolane artificielle d'excellente qualité en calcinant la vase chargée de substances siliceuses et calcaires, et de débris organiques que

l'on rencontre dans plusieurs de nos ports de mer, à Lorient, par exemple. L'énergie de la pouzzolane se mesure à la promptitude de la prise d'un mortier composé de son mélange avec une chaux très grasse; elle est d'autant plus grande, en général, que la pouzzolane est plus facilement attaquée par les acides; mais ce caractère n'est pas absolu, et le moyen le plus sûr d'apprécier une pouzzolane consiste à en faire l'essai direct par le mélange de deux parties avec une partie de chaux grasse éteinte. Le mélange placé sous l'eau durcit dans un intervalle de temps variable suivant l'énergie de la substance. Ce temps n'est parfois que de vingt-quatre heures; il peut aller jusqu'à dix et vingt jours.

3° La convenance réciproque des chaux et des pouzzolanes varie suivant la nature de la construction où on les emploie, aussi bien que selon l'énergie de ces substances. Dans notre climat pluvieux et humide, il arrivera le plus souvent que les proportions les meilleures pour un ouvrage immergé seront aussi bonnes pour une construction en plein air. Or, les deux ingrédients, chaux et pouzzolane, se conviennent d'autant mieux, ils donnent un mortier d'autant plus hydraulique, que leurs propriétés sont plus différentes, la pouzzolane la moins énergique (ou le sable pur) convenant à la chaux éminemment hydraulique, et réciproquement la chaux grasse (ou la moins hydraulique) donnant le meilleur mortier possible avec la pouzzolane la plus active. Si l'on mélangeait, soit de la chaux grasse avec du sable, soit une chaux fortement hydraulique avec une pouzzolane énergique, on n'aurait qu'un détestable mortier, incapable de durcir dans l'eau. Ainsi se trouvent expliquées toutes les anomalies, tous les résultats contradictoires que présentait l'emploi des pouzzolanes avec des chaux de différente nature. Il n'est pas étonnant que la poudre de tuileaux fortement cuits, pouzzolane peu énergique, ait donné de mauvais résultats à ceux qui l'ont employée avec de la chaux grasse, et d'excellents à ceux qui l'ont mélangée à des chaux moyennement hydrauliques.

Sans entrer dans les détails technologiques que ce recueil ne comporte pas, nous en avons dit assez pour que chacun puisse reconnaître maintenant l'importance des découvertes récentes sur la pratique des mortiers et ciments calcaires, et la possibilité où l'on est de fabriquer de bons mortiers partout où l'on a de la chaux et de l'argile, quelles que soient leurs qualités.

Plâtres-ciments. — Il y a des substances calcaires qui, renfermant plus de trente parties d'argile, ne donnent plus de chaux par la cuisson; mais elles fournissent alors une espèce de *plâtre-ciment* naturel, qu'on peut employer à la manière du plâtre commun en le pulvérisant et le gâchant avec une certaine quantité d'eau, et dont le durcissement, même sous l'eau, s'opère quelquefois en moins d'un quart d'heure. Les plâtres-ciments peuvent, comme les chaux hydrauliques, être fabriqués de toutes pièces; mais aucun des produits artificiels obtenus jusqu'à ce jour n'a pu égaler en dureté les bons plâtres-ciments naturels. C'est à cette dernière classe qu'appartiennent les substances connues si improprement en France et en Angleterre sous le nom de *ciments romains.* Il est inutile, sans doute, de répéter que jamais les Romains n'ont rien employé de semblable dans leurs constructions.

L'usage de ces ciments offre parfois des avantages remarquables, par la force singulière de cohésion, et par la dureté qu'ils acquièrent en peu de temps, et nous ne terminerons pas sans citer quelques exemples propres à faire juger des progrès récents de l'art de bâtir.

Prodiges de construction. — On a construit une voûte mince (représentée dans la figure page 212), composée de deux rangs de briques posées à plat et liées entre elles par un mortier formé de deux parties de chaux et de trois de sable. L'épaisseur totale de la voûte n'était que de 12 centimètres, y compris deux enduits, l'un inférieur, l'autre supérieur; la corde était de 9 mètres, et la flèche de 1 m 87, de sorte que le surbaissement était compris entre $\frac{1}{5}$ et $\frac{1}{6}$; la largeur était de 2 mètres.

Tout étant disposé comme l'indique la figure, on chargea cette voûte de sable, puis de moellons, pour essayer de la rompre. Les pierres, posées d'abord avec précaution, furent bientôt jetées avec force, et la hauteur de la charge atteignit les bords supérieurs des parois de la caisse qui servait à la maintenir, sans que la voûte éprouvât le moindre indice d'affaissement. Cependant la charge était de 3 029 kilogrammes par mètre carré. Pour en finir, on affaiblit graduellement le mur d'appui qui soutenait la voûte du côté du sud, et qui n'étant plus assez fort pour résister à la poussée, fut renversé; alors la voûte s'écroula, *mais en une seule masse.*

Cette épreuve décisive, constatée par des documents authentiques, a été faite, en 1834, à Vassy, près Avallon, (Yonne), pour prouver l'excellente qualité du ciment naturel de cette localité. Le ciment de Pouilly (Côte-d'Or) ne le cède en rien à celui de Vassy : tous deux sont employés avec avantage à la restauration des détails architectoniques les plus délicats, comme on peut le voir au magnifique portail de l'église Saint-Merry.

Le ciment de Parker a fourni en Angleterre, à notre célèbre compatriote Brunel, le sujet d'une expérience encore plus curieuse peut-être que la précédente. Il a établi *deux demi-arches* en briques réunies par ce ciment, sur une pile de 1 m 50 de largeur; ces deux demi-arches se font équilibre comme les deux branches d'une grue sur son pivot. Elles sont d'inégales amplitudes; et pour rendre leurs poids égaux on a chargé de lingots de fonte l'extrémité de la demi-arche la plus courte. On les a construites simultanément des deux côtés de la pile, sans autres cintres ou échafauds qu'un petit appareil mobile composé de deux règles de sapin CD, EF, courbées suivant la forme que l'on veut donner à la voûte, maintenues par deux autres règles transversales G G, et fixées au cordon saillant formé par le premier rang de briques, à l'aide des crochets L L. L'ouvrier qui travaille est porté sur la partie même de la voûte qu'il vient d'achever, et qui, par suite de la solidification du ciment, est comme composée d'une seule pièce avec la pile. M. Brunel pense que son système est applicable à des ponts dont les arches auraient 90 mètres d'ouverture. Ce mode de construction n'interromprait point la navigation, et présenterait, sous le rapport de la durée, une garantie que les ponts suspendus n'offrent pas.

Croira-t-on maintenant que les modernes aient à envier aux Romains quelque secret pour la fabrication de leurs ciments?

LA PIERRE BORNALE.

TRADITION BRETONNE.

(Avant que l'organisation de la justice ne fût aussi complète que nous la voyons aujourd'hui, les moyens de constater la propriété étaient moins certains, et les usurpations par conséquent plus faciles. On n'avait point toujours des titres qui prouvassent la légitimité d'une possession, et lors même que ces titres existaient, ils étaient le plus souvent rédigés de manière à laisser beaucoup de doutes. Aussi a-t-on eu recours de toute antiquité à des signes extérieurs et apparents qui pussent constater perpétuellement les droits de chacun. La pierre bornale est un de ces signes; elle servait à indiquer les limites respectives des héritages qui se touchaient. Malheureusement sa destruction ou son déplacement étaient faciles; aussi comprit-on vite que ce moyen de démarcation deviendrait illusoire si les mœurs ne venaient pas au secours du droit en rendant les pierres bornales sa-

crées, et notant d'infamie quiconque oserait y toucher. La superstition populaire, qui se compose non seulement de croyances, mais aussi d'intérêts, se chargea en outre d'inventer des punitions divines toutes spéciales pour ceux qui se rendaient coupables de ce crime. Nous croyons curieux de citer ici une tradition bretonne relative à ce sujet, et qui fera comprendre ce que nous venons de dire mieux que tous les développements.)

Il y a de cela plusieurs siècles ; on voyait encore souvent des miracles, et l'on ne parlait point ici la langue du haut pays. Cette pierre n'était point au bord de la lande, comme vous la voyez maintenant, mais plus bas, dans la terre labourable qu'elle séparait en deux parts inégales ; la plus petite appartenait à un homme appelé Ivon, la cabane se trouvait ici près sur la bruyère ; l'autre, comprenant presque tout le coteau, était cultivée par Claude Perrin de la paroisse de Trégénest.

Si le pauvre eût envié le riche, les chrétiens auraient soupiré en disant : C'est la misère qui le fait pécher. Toutefois ils l'eussent compris ; mais ce fut le riche qui envia le pauvre. Voyez la folie humaine !

Claude récoltait une gerbe quand son voisin cueillait un épi ; ses greniers étaient combles, lorsque la femme d'Ivon remplissait son tablier ; et cependant il jeta un regard de jalousie sur ce coin de terre où Dieu avait mis le pain du pauvre. Il le haïssait d'être son voisin, comme s'il ne fallait pas toujours en avoir un, puisqu'il n'y a que Dieu qui ait tout !

Perrin chercha long-temps les moyens de prendre pour lui seul le coteau entier. Il eût bien voulu trouver un tort à Ivon ; malheureusement celui-ci était un homme de paix, priant soir et matin, travaillant sans se plaindre, et soignant sa femme qui avait été belle et qui maintenant se mourait. Ce courage lui tenait lieu de richesse, la patience de bonheur ! Claude l'entendait chaque jour conduire son maigre attelage dans les sillons en chantant des noëls, tandis que lui, qui était riche et sans malades au foyer, il ne pouvait chanter ; tant il est vrai que la joie ne vient qu'aux bons cœurs !

L'envie du fermier de Trégénest s'en augmentait de plus en plus ; son avarice d'ailleurs allait croissant avec l'âge. Il ne pensait qu'au champ du voisin, il y rêvait ; toute son âme était attachée à ce morceau de terre qui ne pouvait être à lui. Il avait bien consulté des avocats et leur avait fait lire ses titres pour savoir si la loi ne lui donnerait pas les moyens de voler Ivon ; mais les avocats lui avaient dit : Il faut y renoncer, bonhomme. Alors la rage le prit.

— Puisque les gens de robe n'y peuvent rien, dit-il, il n'y a plus que le démon pour m'aider.

Il y avait alors à Landehen un carrefour hanté. Claude Perrin se décida à y aller au coup de minuit.

En arrivant, il trouva sous le vieux chêne un homme vêtu d'un manteau rouge, et qui avait une plume noire ; cet homme lui dit :

— Claude, je sais ce qui t'amène.

— Qu'est-ce donc? demanda l'avare.

— Tu viens demander les moyens de prendre le champ d'Ivon pour l'ajouter au tien.

Claude commença à trembler, car il comprit qu'il était devant le roi du mal.

— Je ferai selon tes désirs, continua l'homme rouge, mais à une condition.

— Laquelle ?

— C'est que tu ne pourras défaire ce que tu auras fait.

Claude accepta.

— Eh bien, reprit le démon, va demain pendant la nuit arracher la pierre bornale qui sépare tes sillons de ceux de ton voisin, et plante-la sur la lisière de la lande : les bruyères sont longues et les épis mûrs, on ne s'apercevra de rien ; seulement, quand le jour de la moisson sera venu, et qu'Ivon arrivera avec sa faucille, renvoie-le en disant que tout le blé t'appartient. Les gens de justice chercheront la pierre bornale pour savoir la vérité, et comme on la trouvera en dehors des terres labourables, ils décideront que celles-ci sont à toi et les bruyères à ton voisin.

A ces mots, le démon disparut. Claude Perrin retourna chez lui, et dès la nuit suivante, comme il lui avait été recommandé, il déplaça la pierre bornale sans être vu de personne. Quelques jours après, lorsque Ivon voulut moissonner, il s'y opposa en prétendant que la moisson lui appartenait. Les gens du roi furent appelés pour décider : ils trouvèrent la pierre bornale sur la limite des terres labourables, et déclarèrent en conséquence que celles-ci appartenaient tout entières à Claude Perrin.

Ivon dépouillé de ce que son père lui avait laissé ne montra ni colère ni désespoir. Il enterra sa femme que l'arrêt des juges avait fait mourir ; remercia Dieu de ne lui avoir point donné d'enfants pour partager sa misère ; coupa dans les landes un bâton de genêt, et disparut sur la route déserte.

Cependant les remords ne tardèrent pas à saisir Richard de Trégénest. Depuis qu'il était maître de tout le coteau, il ne pouvait goûter une heure de repos. Ce champ d'Ivon, qui l'avait tant tourmenté lorsqu'il ne lui appartenait pas, le tourmentait encore davantage depuis qu'il le possédait. Il trouvait un goût de mort au pain récolté dans ces sillons volés ; il lui semblait, quand il passait contre, que la pierre bornale allait parler pour l'accuser.

Il vécut ainsi sous le poids de son repentir et dans la terreur du jugement de Dieu, jusqu'à ce qu'il mourut un jour subitement et sans confession.

Or, Claude avait un fils aussi généreux et aussi charitable de cœur qu'il était, lui, avare et dur. Olivier passait sa vie à assister les mourants, à soulager les pauvres et à parler de Dieu aux petits enfants. Soupçonnant son père d'avoir fait le mal, il tâchait de racheter son âme par le bien qu'il accomplissait en son intention.

Un jour qu'il revenait de quelque bonne œuvre, la nuit le prit dans les chemins abandonnés. Aucune étoile ne brillait au firmament ; le vent soufflait à travers les vieux chênes, et les ruisseaux débordés jetaient des murmures tristes dans la vallée. Le cheval d'Olivier suivait un chemin creux où l'eau coulait comme dans le lit d'une rivière. Ils arrivèrent ainsi jusqu'à la croix de saint Glen.

Là Olivier aperçut un homme étendu sur les marches du Calvaire ; il était immobile et faisait entendre un râle d'agonisant. Le fils de Claude descendit de cheval et s'approcha.

— Que faites-vous là, pauvre homme ? demanda-t-il.

Le mendiant ne répondit rien. Olivier prit ses mains ; elles étaient froides. Il toucha son front et le trouva brûlant. Tirant aussitôt une gourde de pèlerin qu'il portait toujours, il l'approcha des lèvres de l'inconnu, et lui fit boire un peu de *vin de feu* qui le ranima. Il ouvrit alors les yeux, aperçut Olivier et voulut parler ; mais deux mots seulement purent sortir de sa bouche :

— J'ai froid ! j'ai faim !

Le jeune homme se sentit remué jusqu'au fond des entrailles.

— Est-ce vrai, dit-il, que dans un pays de chrétiens une créature de Dieu puisse mourir faute d'un toit et d'un morceau de pain !

Et en parlant ainsi, il sentait les larmes qui lui montaient du cœur sous les paupières.

— Pauvre homme, reprit-il ; un peu de courage, et bientôt vous n'aurez plus ni faim ni froid !

En même temps il le souleva dans ses bras, le posa sur le cou de son cheval, puis il monta derrière lui, et continua sa route.

Il y avait déjà long-temps qu'ils marchaient ; ils venaient

de dépasser les bruyères du coteau; ils allaient atteindre la terre labourable, lorsque le cheval s'arrêta tout-à-coup avec un hennissement d'effroi. Olivier leva les yeux !.... Un fantôme, vêtu seulement de son linceul, était debout près de la pierre bornale qu'il cherchait à arracher avec des gémissements; mais à ces gémissements répondait un rire terrible venant on ne savait d'où, car on ne voyait personne !

— Laisse-moi la remettre à sa place, disait le spectre en pleurant.

— Non, répondait l'invisible; tu as promis de ne point défaire ce que tu as fait.

— Mais je brûlerai tant que la terre usurpée n'aura point été rendue au pauvre.

— Et tu ne peux plus la lui rendre, observait la voix ironique, car tu es mort !

— Quand donc alors serai-je sauvé ?

— Jamais !

Le fantôme se tordit les mains.

— Ivon ! Ivon ! s'écria-t-il, viens reprendre ton bien.

A cet appel le mendiant se dressa sur le cheval.

— Me voici, Claude Perrin, dit-il; restitue-moi ce que tu m'as dérobé, et je prie Dieu qu'il te fasse miséricorde !

A ces mots, deux grands cris retentissent dans la nuit; le spectre se retourna, et Olivier reconnut son père !

Le lendemain, le notaire de Trégénest rédigeait un acte par lequel le mendiant Ivon était déclaré légataire de tous les biens d'Olivier Perrin, qui entrait en religion.

DANVILLE.

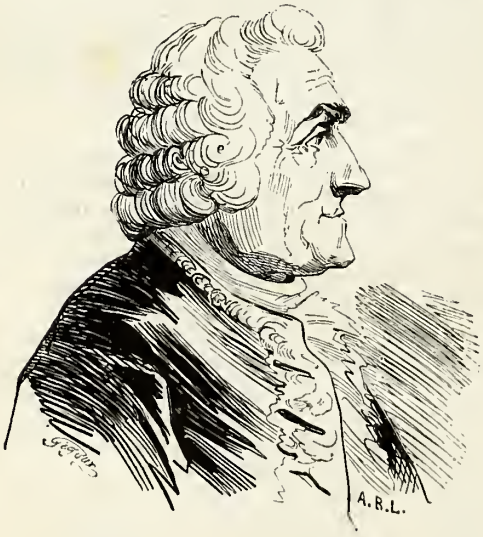

(D'Anville, géographe français)

Jean-Baptiste-Bourguignon d'Anville est né à Paris le 11 juillet 1697. Son goût pour la géographie se manifesta presque dès l'enfance. Il n'avait encore que douze ans lorsqu'une carte géographique, tombée par hasard entre ses mains, et la lecture de quelques historiens latins décidèrent de sa vocation. Au collége, il consacrait les heures de ses récréations à dessiner la carte des pays décrits par ces auteurs. Après avoir achevé ses classes, il rechercha les personnes qui pouvaient le diriger dans ses études de prédilection, et il eut le bonheur d'être admis dans la société de l'abbé de Longuerue, dont la conversation fut pour lui une source inépuisable d'instruction, et dont les conseils fortifièrent encore son attrait naturel pour la géographie ancienne. Avec ce guide éclairé, il remonta à l'origine de la science géographique; et à la lecture des ouvrages spéciaux des anciens, il joignit celle des philosophes, des orateurs, des poëtes, pour y découvrir uniquement des noms et des positions de peuples et de villes. Quand il eut suffisamment exploré l'antiquité, il tourna ses regards vers la géographie du moyen âge et ensuite vers la géographie moderne. Il mit à contribution les journaux des navigateurs, les voyages, les relations de tout genre, et les cartes de toute espèce qu'il put se procurer. Comme il n'y a que très peu de points déterminés par des observations astronomiques, le géographe ne peut avoir recours, pour fixer la position des autres points dont le nombre est infini, qu'aux mesures itinéraires; il doit les connaître toutes, afin de pouvoir les comparer et les rapporter à la mesure commune qu'il juge à propos de choisir. D'Anville se livra donc à des recherches profondes sur les mesures itinéraires en usage chez les anciens et chez les modernes; mesures qui varient sans cesse suivant les différents siècles et les différents pays. Ce n'est encore là qu'une partie de la tâche qu'il avait à remplir : ces études auraient suffi sans doute pour en faire un savant en géographie, mais elles ne suffisaient pas pour en faire un géographe utile dans la pratique. Il fallait mettre en œuvre les matériaux qu'il avait ainsi rassemblés, les discuter, les apprécier, les combiner de mille manières, les arranger pour ainsi dire sur le terrain, dans la place qui leur convient, et en construire l'édifice immense de la géographie de tous les âges. Il fallait en composer le tableau le plus exact de la terre actuelle dans son ensemble et dans tous ses détails. Un grand courage, une mémoire prodigieuse, soutinrent d'Anville dans ces longs et pénibles travaux. Sa réputation grandit très rapidement. Avant l'âge de vingt-deux ans, il était géographe du roi, quoiqu'il n'eût encore paru aucun ouvrage de lui. Il fut choisi par les jésuites pour rédiger les cartes de la Chine, levées par leurs missionnaires, et en former l'atlas de cet empire, qui accompagne l'histoire du Père du Halde. Le nombre des cartes gravées d'après les dessins qu'il traça pendant sa longue et laborieuse carrière s'élève à plus de deux cents. Il publia en outre beaucoup d'ouvrages et de mémoires, parmi lesquels nous citerons seulement les suivants : la *Géographie ancienne abrégée*, 3 vol.; un *Traité des mesures itinéraires anciennes et modernes;* les *Considérations générales sur l'étude et les connaissances que demande la composition des ouvrages de géographie.* Les Anglais rendirent hommage au mérite des travaux de d'Anville en appelant le major Rennel, le plus célèbre de leurs géographes, le *d'Anville de l'Angleterre.* Un fait remarquable de la vie de d'Anville est qu'il n'avait aucun goût pour les voyages. Personne ne connaissait la terre mieux que lui, et il ne l'avait pas vue. Il n'était pour ainsi dire jamais sorti de Paris, car il ne s'en était pas éloigné de plus de quarante lieues. A soixante ans, il fut reçu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et, en 1773, membre de l'Académie des sciences. Cette même année, il fut nommé à la place de premier géographe du roi sans l'avoir sollicitée. Depuis long-temps toutes les nations le regardaient comme le premier géographe de l'Europe. Il est mort le 28 janvier 1782, âgé de près de quatre-vingt-cinq ans. Il avait toujours été d'une constitution faible et délicate; mais une extrême sobriété et la régularité constante de sa manière de vivre le mirent en état de résister, depuis sa jeunesse jusqu'à l'âge le plus avancé, à un travail d'environ quinze heures par jour. Il s'était marié en 1730 : sa femme mourut un an avant lui. Il n'a laissé que deux filles; l'une d'elles était religieuse.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

BERGERS ÉCOSSAIS.

(Un Berger des montagnes d'Ecosse. — Dessin d'apres nature.)

Tel est le berger des montagnes d'Ecosse. Voilà son manteau gris quadrillé, sa toque verte et rouge, sa houlette de cytise. Enveloppé de son haillon poétique, le visage à moitié voilé par ses longs cheveux, les yeux fixés sur la terre ou sur la vaste étendue des plaines qui se déroulent à ses pieds, il reste ainsi des heures entières, immobile, rêveur, tandis que son chien hurle à son côté, et surveille pour lui le troupeau dispersé aux flancs des rochers. On ne saurait imaginer une vie plus solitaire et plus contemplative que la sienne. La nature, autour de lui, est belle et imposante, mais le plus souvent triste et sombre. Quelquefois des vents terribles s'élèvent, des nuages épais s'amoncellent aux pics élevés et tout-à-coup fondent en eau; des torrents se précipitent, entraînent, ravagent, et ne laissent derrière eux que la ruine et la mort. L'homme ne peut tenter qu'une défense désespérée contre cette fureur des éléments conjurés. Il y a quelques années, les journaux ont annoncé que dans un seul orage sept bergers avaient péri avec leurs troupeaux.

Le caractère de ces pauvres pâtres, toujours isolés, et exposés à de si grands périls, est en harmonie avec le paysage qui les voit naître et mourir. Rarement communicatifs, ils paraissent indifférents et froids, quoiqu'ils soient réellement sensibles et passionnés. Ils aiment la musique, et se plaisent à moduler des airs simples et mélancoliques; leurs instruments sont une espèce de chalumeau, ou la corne sonore. Les ballades qu'ils chantent leur sont transmises de génération en génération, ou parfois sont composées par quelques uns d'entre eux sur des événements de date récente : les sujets les plus ordinaires sont un amour malheureux, une dispute entre deux villages, une apparition mystérieuse, ou un crime qui a jeté l'épouvante dans le pays.

Un des meilleurs poëtes écossais de ce siècle était berger. Il est mort depuis peu de temps. Son nom était James Hogg. Ses premiers essais furent publiés en 1805. Le succès qu'il obtint lui donna de l'ambition, et il abandonna un jour sa solitude et ses brebis pour venir à Edimbourg. Il écrivit en prose et en vers, devint journaliste, et acquit bientôt une réputation d'esprit original. Parmi ses ouvrages les plus esti-

més, on cite : *le Miroir des poëtes*, recueil de pièces en vers attribuées par lui à Byron, Scott, Campbell, Southey, Crabbe, Wordsworth, etc.; un poëme intitulé *la Veillée de la reine;* et plusieurs ballades, entre autres la *Ballade de Mackinnon*, qui lui a été inspirée par une tradition populaire. Nous essaierons de l'analyser de mémoire.

Un abbé d'Iona et ses moines mènent dans leur cloître une vie d'impiété et de scandale. Les vieillards du pays se détournent quand ils passent près des murailles, et prédisent que le ciel punira ces violations des règles monastiques. Une nuit, en effet, saint Colombat apparaît au prieur, et lui ordonne d'aller en pèlerinage avec ses jeunes moines dans la grotte merveilleuse de Staffa *, et d'y sacrifier à l'esprit invisible de l'Océan. L'abbé et ses moines s'embarquent. La voix d'une syrène sort du sein des eaux, et leur fait entendre que les abîmes de la mer les attendent. Ils sont saisis d'effroi. Le navire glisse sur les flots avec une rapidité surnaturelle. Tout-à-coup on voit un vieillard sur le tillac. D'où vient-il? quel est son nom? On l'interroge; il ne répond pas : il regarde la mer, et pleure. Les moines, un moment interdits, s'enhardissent bientôt, et lui adressent des paroles railleuses. Mais l'abbé pâlit et tremble : il lui semble qu'il a déjà vu cet homme. Sa terreur s'accroît à chaque instant. Enfin, au retour de l'île Staffa, le vieillard mystérieux se lève, et, debout à la proue, il s'écrie : Malheur! malheur! car le sacrifice doit égaler le péché. Il porte ensuite ses regards de la mer au ciel, et dit : L'heure est sonnée. En même temps il étend le bras, et montre un point qui brille à l'occident. Les moines découvrent alors sur la cime du Ben-More une espèce de spectre, qui a une ceinture d'éclair bleuâtre et un casque lumineux; c'est un héraut qui crie : Préparez-vous à recevoir l'abbé d'Iona! Le ciel gronde, la foudre éclate, les vagues s'agitent et se courbent en voûtes monstrueuses; le vaisseau craque et s'engloutit.

On désigne presque toujours James Hogg sous le nom de *Berger d'Ettrick*. Dans les dernières années de sa vie, il s'était malheureusement adonné au wiskey, et son intempérance a contribué à hâter sa fin. Parmi ses anciens frères, d'autres poëtes sont restés sur leurs montagnes, inconnus, incultes, plus heureux peut-être. Leurs chants, moins corrects, ont pour auditeurs les pauvres familles enfermées dans ces huttes bâties de pierres inégales, sans ciment, et recouvertes de bruyères, que l'on rencontre de loin en loin dans les Highlands.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

LES PLUMES.

(Voy. p. 170.)

La principale utilité des plumes est pour les lits. Il n'y a pas d'oreiller plus doux pour la tête de l'homme que celui qui est fait avec des plumes. Les matelas les plus tendres sur lesquels il repose, les couvertures les plus chaudes et les plus légères qui, durant son sommeil, le préservent du froid, sont aussi faits de plumes. Les plumes ne servent pas seulement à sa vie nocturne; il les emploie encore dans plusieurs occasions où elles lui rendent à peu près les mêmes services, soit qu'il en fasse une doublure pour ses vêtements, soit qu'il en remplisse l'intérieur des coussins sur lesquels il s'assied. Cet emploi est général, car il s'applique à tous les temps et à tout le monde. Il y a une sorte de plume qui y convient tout particulièrement; c'est celle que l'on nomme le *duvet*. Ce sont des plumes ordinairement très courtes, composées de barbules soyeuses, fines, non dentelées, et qui semblent former le passage entre les poils et les plumes proprement dites. Ce duvet se trouve au-dessous des plumes chez un assez grand nombre d'espèces d'oiseaux, mais principalement d'espèces aquatiques, et il forme une partie notable du revenu que l'on retire de ceux de ces oiseaux que l'on élève en domesticité. L'industrie de l'homme a même trouvé moyen d'aller s'en emparer jusque sur les espèces qui vivent à l'état sauvage.

Le duvet des oies est le plus estimé à cause de sa douceur, de sa légèreté, et surtout de son élasticité. Le meilleur est celui que l'on prend sur l'oiseau vivant. Cette opération, quand elle est faite avec l'attention convenable et au moment de l'année où le duvet est le plus disposé à tomber, ne paraît pas aussi douloureuse qu'on pourrait le craindre. On sait que ces oiseaux, dans le temps où ils couvent, se dépouillent eux-mêmes de cette partie de leur plumage pour en couvrir leurs œufs, ce qu'ils ne feraient sans doute pas s'il en résultait pour eux quelque douleur. Quoi qu'il en soit, les agriculteurs qui entretiennent des oies leur enlèvent le duvet à deux ou trois reprises dans le cours de chaque été. Ce duvet se prend sur le col, sur le ventre et sur le dos. Dans quelques pays on a l'habitude d'enlever le duvet beaucoup plus fréquemment, à mesure pour ainsi dire qu'il se forme, et cette méthode paraît très propre à ménager à l'oiseau la souffrance. On élève dans quelques unes de nos provinces une quantité d'oies immense. L'Alsace, la Normandie, le Maine, la Bretagne, le Languedoc, paraissent être celles qui en nourrissent le plus. C'est un genre de bétail à l'éducation duquel il y a beaucoup d'avantage, car il coûte fort peu, vivant de pâture dans les mauvais herbages, sur le bord des étangs et des marais, ainsi que dans les champs, après la récolte, et donnant, outre le profit de son duvet, celui de sa chair et de ses œufs, qui n'est pas non plus à dédaigner. Il est certain qu'il y a encore une très grande partie de nos campagnes où l'on n'élève pas toutes les oies que l'on pourrait y faire vivre, et où il se perd par conséquent de la richesse. On ne doit pas oublier qu'il y a, au point de vue de l'économie agricole, une différence que l'on pourrait presque nommer capitale entre un oiseau qui se nourrit d'herbe, comme l'oie, et un oiseau auquel il faut du grain, comme la poule.

Le duvet des canards s'emploie comme celui des oies, mais il est de qualité inférieure et moins abondant. Aussi ne joue-t-il qu'un faible rôle dans les circonstances qui déterminent les agriculteurs à entretenir des troupes de cette espèce d'oiseau. D'ailleurs le canard étant beaucoup plus aquatique que l'oie, n'étant pas aussi herbivore, ayant, en un mot, un besoin d'eau plus impérieux, demande, pour pouvoir être nourri avec avantage, des conditions de localité plus spéciales.

Ce que nous disons de l'infériorité du duvet de canard ne se rapporte qu'à l'espèce ordinaire; car c'est précisément d'une espèce particulière de canard que l'on tire le duvet le plus recherché pour certains usages et le plus léger qu'il y ait au monde. On comprend que nous avons eu vue l'édredon. Ce précieux duvet provient d'un canard de mer, nommé l'*eider*, qui habite les régions polaires, où les nombreux mollusques qui peuplent les eaux lui servent de pâture. En Amérique, on fait à l'eider une chasse active, et quand on l'a tué, on le plume; mais cette plume prise sur l'animal mort ne vaut jamais celle qui est arrachée de l'animal vivant. Dans les régions septentrionales de l'Europe, en Laponie, en Norwége, au Spitzberg, en Islande, on agit plus sagement, car on évite de rien faire qui puisse tendre à la destruction de cette race si utile. Loin de tuer les eiders, on évite même de les effaroucher; on les apprivoise, pour ainsi dire, et l'on se contente d'aller glaner sur leurs nids une partie du duvet dont les femelles se sont dépouillées pour entourer leurs œufs. On parvient de cette manière, en faisant de temps en temps une récolte discrète, à obtenir de chaque nid près d'une demi-livre d'édredon par saison, ce qui est incomparablement supérieur à ce que l'on aurait pu tirer d'un seul oiseau en le tuant. On dit qu'il

* 1833, p. 36.

sort tous les ans de l'Islande seule jusqu'à deux mille livres d'édredon, revenu qui n'est pas sans valeur dans une contrée aussi pauvre, et qui suffit pour expliquer le respect des Islandais pour les eiders. Les naturalistes qui s'occupent des applications de leur science aux besoins généraux de la société, ont proposé de tenter d'acclimater les eiders en France, et de transformer leur race sauvage en une race domestique, ce qui pourrait vraisemblablement s'effectuer dans l'espace de quelques années, si l'on y mettait les soins convenables. Cette proposition n'est certainement point à dédaigner, et la richesse de nos campagnes aurait peut-être à y gagner beaucoup; car, où l'on a du profit à élever des canards, on en aurait vraisemblablement davantage à élever des eiders. Au surplus, il n'est pas inutile de faire remarquer, pour terminer ce sujet, que le duvet des eiders ne convient pas tout-à-fait aux mêmes usages que celui des oies. Son excessive délicatesse est cause qu'il supporte très mal la compression; de sorte qu'il est loin de valoir le duvet ordinaire pour la confection des lits, lui étant préférable, au contraire, quand on recherche dans la plume, non point l'élasticité, mais le préservatif contre le froid.

Enfin, dans les campagnes, où les membres plus durs et plus fatigués ne demandent pas pour leur repos une couche aussi délicate que dans les villes, on remplace fréquemment le duvet, objet toujours coûteux, par les petites plumes qui proviennent de la volaille et du menu gibier, et que les bonnes ménagères ont ordinairement grand soin de mettre à part. Il est certain que l'on en peut faire des lits et des couvre-pieds très passables. Mais il faut pour cela des précautions que malheureusement l'on ne suit pas toujours exactement. Je n'entends pas seulement parler du soin de retirer toutes les plumes dont le tuyau est trop dur et pourrait produire dans le coucher un effet désagréable : ce n'est là qu'un mince inconvénient, et je veux en désigner un bien plus grave, qui regarde non pas le plus ou moins d'agrément du repos, mais la santé. Le tuyau des plus petites plumes, aussi bien que celui des plus grandes, renferme toujours dans son intérieur une certaine quantité de matière animale, qui, lorsque les plumes sont réunies en masse et s'échauffent les unes les autres, finit par entrer en effervescence, suinter par l'extrémité du tuyau, et causer une véritable fermentation putride. Si cette fermentation est très active, elle se décèle par une odeur insupportable, et c'est en quelque sorte un avantage, car il est impossible de coucher plus long-temps sur un lit aussi fétide, et de prendre son repos sur un amas de puanteur et de putréfaction. Mais souvent il arrive que la fermentation étant lente ne produit qu'une odeur faible, et à laquelle, surtout avec l'habitude qui tend à rendre toutes choses supportables, il semble que l'on puisse s'accoutumer sans difficulté. On se trompe, car l'odeur que dégagent les substances animales en fermentation, quelque faible qu'elle soit, est toujours funeste. Peu à peu la santé s'en ressent, la figure pâlit, les forces tombent, et quelquefois même de sérieuses maladies en sont la suite. Ces inconvénients peuvent être complétement évités : il suffit pour cela, après avoir enlevé, comme nous l'avons dit, les plus grosses tiges, celles dans lesquelles la matière animale est le plus abondante, de faire bien sécher toute la masse de plumes dans une étuve, ou tout simplement dans un four modérément chauffé. Les matières animales se cuisent et deviennent incapables de nuire; ce qui se trouvait adhérent à l'extrémité des tuyaux se racornit et se sépare; et en soumettant les plumes à un léger battage après cette opération, on parvient à les purifier complétement. Quelquefois on mêle aux plumes, pour arriver au même résultat, de la chaux en poudre; mais cette pratique est vicieuse en ce qu'elle gâte la plume qui demeure toujours poudreuse en dépit du battage, et en ce qu'elle ne détruit pas aussi bien que la chaleur la cause de la fermentation putride.

Il n'est pas besoin d'ajouter que les plus fins duvets demandent, aussi bien que les plumes dont il vient d'être question, les soins que nous avons indiqués. Mais comme le duvet est rarement employé de première main, et qu'il passe toujours par le commerce avant d'arriver au consommateur, toutes les précautions nécessaires sont prises à son égard; tandis que les plumes communes ne sont que trop souvent, dans nos campagnes, mises en service dans leur état brut. Aussi est-ce à leur sujet que nous avons jugé utile d'insister spécialement sur ce point d'hygiène.

Il nous reste à dire un mot des plumes à écrire. Les plumes rémiges, qui se trouvent à l'aile des oies, sont les plus recherchées, et pour ainsi dire les seules dont on fasse usage. Elles seules, en effet, réunissent toutes les conditions qu'il faut. Celles du cygne sont trop grosses pour être tenues commodément entre les doigts; celles du canard sont trop petites. Non seulement celles des oies ont la grosseur convenable, mais elles ont justement aussi le degré convenable d'épaisseur, de force et d'élasticité. Enfin lorsqu'elles sont bien choisies, leur tuyau est parfaitement rond, et c'est un grand avantage, car alors la plume demeure entre les doigts sans avoir aucune tendance à y tourner. Pendant long-temps les Hollandais ont fait un grand commerce de plumes à écrire, et le nom de *plumes hollandaises* est encore célèbre aujourd'hui à cause d'un secret que possédaient, pour la préparation des plumes, les manufactures de Hollande. Les plumes naturelles, avant de pouvoir servir à l'écriture, ont effectivement besoin d'une certaine préparation qui les débarrasse de l'humeur graisseuse dont elles sont tapissées à l'intérieur et à l'extérieur, et qui empêche l'encre d'y adhérer et d'y couler comme il faut. Pour arriver à ce résultat, les Hollandais se contentaient de plonger les tuyaux pendant quelques instants dans un bain de cendres chaudes. On comprend que dès que leur méthode a été connue, il n'a pas été difficile de fabriquer partout des plumes hollandaises, et de se dispenser ainsi de tirer de l'étranger un objet de consommation aussi important. On a essayé dans quelques fabriques de traiter les plumes, pour les dégraisser, par la potasse ou par les acides; mais ce procédé a l'inconvénient de les détériorer, et généralement on se contente aujourd'hui de les plonger dans un bain de sable chaud. Comme la qualité des plumes s'améliore à mesure qu'elles vieillissent, et comme leur couleur devient en même temps de plus en plus jaune, on est quelquefois dans l'usage, afin de séduire l'œil du consommateur, de tremper les plumes dans l'acide hydrochlorique qui leur communique en peu de temps une teinte aussi jaune que l'on veut. Mais ici la teinte jaune, au lieu d'être la marque d'un bien, comme lorsqu'elle est naturelle, est au contraire la marque d'une très mauvaise qualité; car l'effet de l'acide est de rendre les plumes sèches et cassantes.

Les plumes se tirent des oies, non seulement après leur mort, mais durant leur vie, à chaque fois que se fait leur mue. On en distingue dans le commerce un assez grand nombre de variétés; mais ce détail est trop particulier pour avoir place ici. On conçoit que dans un pays comme la France, où tant de milliers d'hommes écrivent continuellement, la consommation des plumes à écrire doit être un objet d'une haute importance. En effet, malgré les immenses troupeaux d'oies que nourrissent plusieurs de nos provinces, la France est encore loin de produire tout ce qu'elle use de plumes. Les registres de la douane font foi que l'on importe chaque année en France de quatre-vingt à cent mille kilogr. de plumes à écrire, brutes, venant de Russie, de Belgique, d'Angleterre. Il est vrai que nous en exportons aussi une certaine quantité, mais c'est après les avoir apprêtées.

On trouve aussi dans le commerce des plumes de corbeau et de canard; mais il ne s'en fait qu'une très médiocre

consommation, attendu qu'on ne les emploie guère que pour le dessin ou pour les écritures très fines.

Malgré l'excellence des plumes d'oies, car MM. les maîtres d'écriture, qui sont l'autorité compétente sur cette matière, ont décidément prononcé leur arrêt en faveur de ces plumes, malgré, dis-je, cette excellence que l'on ne saurait plus contester, il est permis de se réjouir de la concordance entre l'invention des plumes métalliques et le besoin universel de l'art d'écrire qui se manifeste en France. Il n'y a pas à craindre que l'augmentation du nombre des consommateurs fasse élever le prix des plumes à l'instant même où il serait à désirer qu'il pût s'abaisser, ni que la quantité d'encre qui demande à se verser sur le papier, perdant toute proportion avec les troupes d'oies que nos campagnes nourrissent, soit ainsi gênée dans son mouvement. Le marteau des forgerons saura donner, sans se lasser, à tous ceux qui veulent écrire, l'instrument dont ils ont besoin, et d'autant mieux que ces plumes de fer, toujours nettes, ne se taillent point. L'industrie peut dès à présent livrer les plumes métalliques à un sou la douzaine : quelle économie en comparaison des plumes naturelles! on peut bien la payer par une légère différence dans la bonté.

LES FLORINS.

(Le florin que nous publions ici est un des plus rares qui existent. Il est du célèbre prince Noir, avec le titre de duc d'Aquitaine, cette contrée ayant été long-temps occupée par les Anglais.)

Le mot *florin* est devenu un nom générique qu'on a donné en divers pays à des monnaies réelles, tantôt d'or, tantôt d'argent, et à des monnaies fictives ou de compte.

Son étymologie vient, selon quelques auteurs, des *fleurs* de lys qu'offraient les pièces de monnaie; selon d'autres, de la ville de *Flor*ence.

Dès la fin de la deuxième race, on commença à donner le nom de florins aux sols d'or (ainsi nommés des *solidi* des Romains). On l'appliqua par la suite aux deniers d'or.

Les ordonnances, les actes publics et particuliers, et les auteurs donnent à nos pièces d'or, tantôt le nom de deniers d'or, tantôt celui de florins d'or à l'agnel, à l'écu, aux fleurs de lys, à la masse; mais plus souvent encore le nom général de florins sans distinction de leur espèce. Cependant les ordonnances se servent de préférence du nom de deniers d'or : ainsi le roi Jean, lorsqu'il fit frapper des moutons d'or, les nomma deniers d'or à l'agnel, tandis que l'historien Froissard, parlant des mêmes espèces, les désigne sous le nom de florins de fin or à l'agnel, et il ajoute : Le roi défendit le cours de tout autre florin.

L'histoire de Normandie fait mention de florins d'or en l'an 1007 : « Le duc de Normandie donna à celui qui vint lui dire de la part de Hérald de sortir de l'Angleterre, un coursier, une robe et quatre florins. »

Dans un titre de 1068, relatif à la donation d'une maison faite à la confrérie des clercs de Pontoise, on trouve aussi mentionnés les florins.

On frappa sous Louis VI ou Louis VII (de 1108 à 1180) des pièces d'or appelées *florins de Florence*, parce que leur type ressemblait à celui des pièces d'or de Florence

On continua à fabriquer en France de cette monnaie d'or jusque sous le règne de Charles V.

L'on a donc attribué à tort à Jean-le-Bon les premiers florins d'or frappés en France (vers 1360), auxquels on donna le nom de deniers d'or aux fleurs de lys, ou simplement de florins d'or.

Un manuscrit (qu'on croit du temps de Charles VII) porte, qu'au commencement du règne de Charles V, on fit fabriquer des florins d'or fin (vers 1364), qu'on appelait aussi *florences d'or;* mais les Etats étant assemblés à Paris, Philippe, duc de Bourgogne, leur représenta qu'il n'était pas de la dignité de la couronne d'imiter les monnaies étrangères, et qu'il fallait cesser la fabrication des florins semblables à ceux de la république de Florence, et qu'on la discontinua.

Néanmoins on a continué d'appliquer le nom de florins à diverses monnaies différentes de celles dont il s'agit.

Jean Villani assure que les premiers florins ne furent frappés à Florence qu'en 1252.

La liste des magistrats qui ont présidé à la fabrique des monnaies de la république de Florence, dressée par l'historien Jean Villani, ne remonte qu'à 1281. — Elle a été continuée jusqu'en 1533 par Ignace Orsini. (*Storia delle monete della rep. fiorentina*, in Firenze, 1760, in-fol.)

Il a certainement été frappé à Florence des pièces d'or au type de la fleur de lys et de saint Jean-Baptiste, antérieurement à 1281; mais comme elles ne portent ni le millésime ni le nom du magistrat, on ne peut en assigner la date exacte.

On trouve dans l'ouvrage des Médailles du cabinet de Vienne un grand nombre d'empreintes de sequins de Florence, antérieurs à la liste des magistrats de Villani, et de ceux qui sont attribués à ces magistrats, d'après le *différent* qu'elles présentent.

Sous Louis VI et Louis VII, ainsi qu'on l'a dit ci-dessus, on avait fait frapper en France des pièces d'or offrant une grande fleur de lys d'un côté, et de l'autre un saint Jean-Baptiste, patron de la ville de Florence, et par conséquent semblables aux florins qu'on a fabriqués si long-temps et en si grande quantité à Florence; monnaie qui est devenue si célèbre et si répandue en Europe qu'il n'y a guère de souverain qui n'en ait fait fabriquer de semblables.

Pierre IV (Pedro) en fit frapper en 1326 à Perpignan, qui faisait alors partie du royaume d'Aragon. Ce qui eut lieu aussi sous ses successeurs Jean I, Martin-Alphonse Ferdinand, et Alphonse V.

Si le nom de *florin*, donné d'abord aux monnaies d'or, n'est pas originaire de la ville de Florence, il paraît au moins certain 1° que, bien antérieurement à l'époque assignée par Villani, la ville de Florence avait adopté pour type de ses monnaies d'or la fleur de lys d'un côté, et de l'autre la figure en pied de saint Jean-Baptiste; 2° que la France et plusieurs autres pays ont imité cette monnaie sous le nom de *florin de Florence*. Quoique cette ville n'ait pas eu à cette époque ni depuis de monnaie portant spécialement le nom de florin, il est possible qu'on donnât vulgairement ce nom, même en Toscane, aux pièces d'or, soit à celles du type qu'on a décrit, soit à d'autres d'un autre type et d'une fabrication antérieure.

N'éveille pas l'esclave qui dort; il rêve peut-être qu'il est libre. WALTER SCOTT.

Les trois Apicius. — Il y eut à Rome trois Apicius renommés pour leur gourmandise. Le premier vivait avant l'extinction de la république, le second sous Auguste et sous Tibère, et le dernier sous Trajan.

Le second est le plus célèbre des trois. Athénée dit qu'il dépensa des sommes énormes pour son ventre. Il ajoute qu'il y avait diverses sortes de gâteaux qui portaient son

nom. C'est de lui que parle Sénèque dans sa lettre XCV, dans le chap. XI du livre *De Vitâ beatâ*, et dans le Traité de consolation qu'il écrivit à sa mère Helvia sous l'empereur Claude. On trouve dans ce dernier ouvrage que cet Apicius tenait école de gourmandise dans Rome; qu'il dépensa deux millions et demi à faire bonne chère; que, se voyant fort endetté, il songea enfin à compter avec lui-même; et qu'ayant trouvé qu'il ne lui restait que deux cent cinquante mille livres, il s'empoisonna, comme s'il avait craint de mourir de faim avec un bien si médiocre. Pline fait souvent mention des ragoûts qu'il inventa. On écrivit un livre sur sa gourmandise, et Athénée l'a cité.

Le troisième Apicius avait un secret admirable pour conserver les huîtres. Il en envoya de Rome à Trajan, au pays des Parthes, et elles étaient encore fraîches quand ce prince les reçut. Le nom d'Apicius avait fait comme une espèce de secte parmi les cuisiniers.

ANCIEN FORT DE BARBASTE,

PRÈS NÉRAC.

(Lot-et-Garonne.)

Jean d'Albret, roi de Navarre, avait épousé Catherine de Foix, qui lui avait apporté en dot, entre autres domaines, Nérac et le haut Agénois. Ses successeurs, dépossédés comme lui de la plus grande partie de leurs États par la royauté espagnole, aimaient à descendre de leurs *gaves* dans cette province de France qu'ils avaient conquise par alliance : c'est un pays de grandes landes ombragées de bois de pins et de chênes verts. A quelques lieues de Nérac, à Castel-Jaloux, sur l'Avame, on voit encore les restes d'un vieux manoir des seigneurs d'Albret; mais ils résidaient surtout à Nérac, que baignent les eaux de la Baïse. Ils y avaient un château dans l'enceinte fortifiée de la ville, et la tour carrée de *Barbaste*, dont nous offrons une vue, en était comme un poste avancé.

L'Agénois fut plus tard le théâtre des luttes de la ligue et du calvinisme. Henri, fils de Jeanne d'Albret (depuis Henri IV), occupa Nérac, et y soutint un siége contre l'armée de Henri III. Mais il était impossible qu'il y fût long-temps en sûreté : il réussit par de fausses sorties à tenir les assiégeants en haleine. Une nuit, la tour de Barbaste se couronna de feux; tout y paraissait disposé pour une sortie prochaine; les assiégeants portèrent leurs forces sur le point menacé; Henri en profita pour sortir de la ville et se diriger sur le Poitou avec de nouvelles troupes. L'armée de Mayenne leva le siége de Nérac. On sait les fortunes diverses du Béarnais; elles ressemblent à ce météore commun dans la contrée agénoise, qu'on nomme *le brouillard*, et qui consiste en

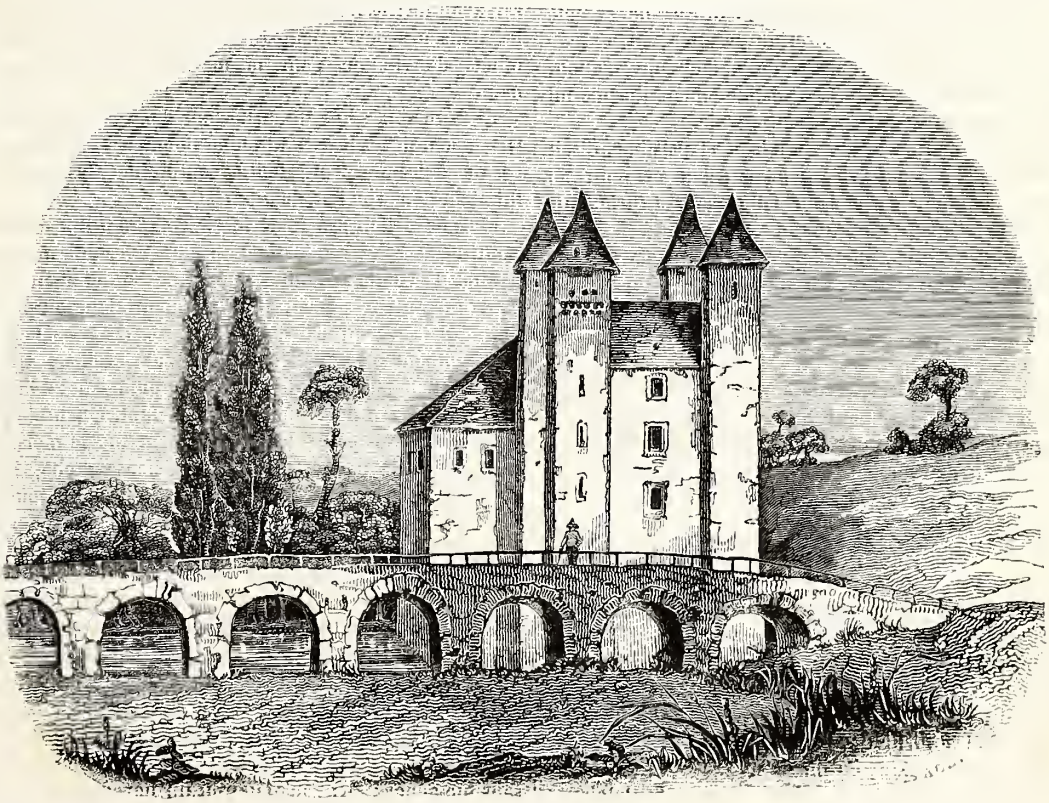

(Ancien fort de Barbaste, près Nérac, département de Lot-et-Garonne.)

des brumes légères et fréquentes, suivies de coups de soleil vifs et pénétrants.— Quant à la vieille tour de Barbaste, elle est debout encore, mais rien d'illustre ne s'y rattache depuis cette dernière nuit. Ce n'est plus une place forte : un meunier l'habite; où étaient son arsenal et sa poudrière est entassée la farine. Il est difficile d'imaginer une métamorphose plus complète et plus heureuse. Vienne le jour où l'on pourra, sans inconvénient, changer toutes les forteresses en moulins!

QUATRE ÉTAGES AU-DESSUS DE L'ENTRESOL.

Dans une petite chambre à l'entresol d'une maison de la rue Taranne, un jeune homme venait de fermer un livre et d'éteindre sa lampe. Il était près de minuit. On n'entendait plus aucun bruit dans la rue, si ce n'est le roulement des équipages qui rentraient et les cochers qui criaient d'une voix lente et creuse : « La porte, s'il vous plaît. » Les portes s'ouvraient avec un sourd gémissement; les voitures s'éloignaient sous les voûtes, et tout retombait dans le silence. Le jeune homme, blotti sous sa couverture, songeait tris-

tement. Il n'enviait pas la richesse de ses voisins, mais l'avenir l'inquiétait. Il se transportait en esprit vers sa pauvre famille qui vivait en province; il cherchait quel état il devait préférer. Pousuivre ses études au barreau, il n'y fallait pas penser. Comment arriver à se faire une clientelle sans être à charge à ses parents, et sans dévorer une part de ce qui devait être la dot de sa sœur? Son cœur se serrait douloureusement. Le découragement attirait presque des larmes à ses paupières. Il se disait : Me voilà seul dans cette grande ville, sans protecteurs, sans amis, sans conseils. Qui pense à moi? Dans cette maison même où je suis, qui sait que j'existe? Si je tombais malade, qui viendrait près de mon lit? Si je souffrais de la faim, qui m'offrirait un peu de pain? A cette heure ils dorment tous; tous sont heureux. Moi seul je gémis; moi seul je ne puis trouver le sommeil. Et il se plongea dans une suite d'amères réflexions. Cependant peu à peu ses sens s'engourdirent; sa pensée plus vague flottait entre la veille et les songes; il murmurait ses dernières paroles : « Ils dorment tous, ils sont tous heureux. » L'angoisse accablait ses membres; il était sous l'oppression d'une espèce de cauchemar; il lui semblait que les quatre étages au-dessus de son entresol pesaient sur sa poitrine, et qu'étendu sur ce grabat il portait tout le poids de la maison.

Ses yeux étaient fermés, et sa pensée, lasse de la lutte, était tout-à-fait assoupie.

Or, il entendit ou crut entendre au-dessus de sa tête deux voix : c'étaient les locataires du premier, M. et madame Verdier qui causaient ensemble, et leur conversation, faiblement voilée, arrivait assez distinctement jusqu'à lui pour qu'il n'en perdît pas une seule parole.

— C'est vraiment heureux qu'il soit si paisible, disait M. Verdier; j'étais contrarié qu'on eût loué cet entresol à un jeune homme. Ils sont pour la plupart si turbulents aujourd'hui; et quand on a une fille...

— Tu as bien raison, mon ami, répondait madame Verdier. Mais ce jeune homme est d'une timidité extraordinaire; il semble même nous fuir, et quand nous passons, il ne lève pas seulement les yeux. La vieille dit de lui beaucoup de bien.

— Oui, reprit le mari, celui-là peut avoir les qualités essentielles qu'il faudrait pour faire un bon gendre; mais il est pauvre; point de place; point d'avenir. Nous rencontrerons quelque jeune homme qui réunira tous les avantages. Allons, ma chère, c'est assez causer. Dormons, il est temps.

Un léger soupir était sorti d'une petite chambre voisine de celle de M. et madame Verdier. Mademoiselle Julie Verdier avait peut-être entendu les réflexions de son père.

Le jeune homme fit un demi-tour dans son lit, et soupira comme mademoiselle Julie.

Comment il arriva qu'une nouvelle voix vint jusqu'à lui, et comment cette voix descendait du second étage, c'est ce qu'il nous serait difficile d'expliquer. C'était ou la réalité, ou un jeu d'imagination, ou un rêve.

Au second, un homme de cinquante ans, M. Deloir, se promenait seul avec agitation dans son cabinet de travail. Il avait une plume sur l'oreille, il croisait ses bras, s'arrêtait devant sa glace, revenait à son bureau, saisissait une plume, la laissait retomber sans avoir écrit, et se reprenait à marcher : — Sot! extravagant! disait-il. C'est sa fortune qu'il manque, et il me fera manquer la mienne. Aurais-je accepté cette direction si je n'avais compté qu'il resterait près de moi pour me conseiller, pour m'aider, pour faire le travail. Mais monsieur ne veut pas se contenter d'une place en second? Il aime bien mieux bouder, ne rien avoir et crever de faim. Eh bien, crève! crève! Je n'irai pas donner ma démission et me faire ton secrétaire. Je saurai bien moi-même... (Il s'approchait du bureau et feuilletait un dossier.) Mais c'est que je n'y entends rien du tout. Commencer un cours de droit à mon âge, est-ce possible? Cette vieille qui me disait : Oh! je connais un jeune avocat qui ferait bien votre affaire. Est-ce que l'on peut se confier ainsi au premier venu? Serait-il prudent d'avouer à un inconnu que je ne suis pas capable de remplir cette place? Et cependant ce rapport presse; il faut qu'il soit livré avant la fin du mois. Ah! j'aurais donné mille écus, la moitié de mon traitement à Théodore; je les donnerais encore à une personne discrète, habile...

Le jeune homme n'entendit plus rien, et revint à sa première position.

Quelques minutes après, des sons plus faibles, plus sourds, descendirent encore vers lui. La dame du troisième étage parlait à sa femme de chambre : — Cent francs de glaces et de rafraîchissements, soixante francs pour les violons et le cornet à piston, quatre-vingts francs pour les tapisseries, les banquettes et les lustres; total : cent écus, c'est le moins. Mais depuis quinze jours je n'ai pu m'ôter cette idée de la tête; il faut que je m'en passe l'envie. C'est une chose insupportable de vivre ainsi sans connaître ses voisins. Un bal arrange tout; d'ailleurs je regagne cela sur mon loyer; c'est une fois pour toutes. J'apprendrai en même temps mon changement de logement à toutes mes anciennes connaissances. J'inviterai M. Deloir, un veuf fort agréable et qui a une belle place; M. et madame Verdier et leur fille; j'inviterai aussi le jeune homme de l'entresol; il paraît avoir de très bonnes manières; la vieille dit qu'il danse : les danseurs deviennent rares. J'écrirai moi-même les billets d'invitation pour la maison : c'est plus convenable.

Et cette voix se perdit à son tour dans la nuit. Un sourire effleurait les lèvres du jeune homme. Les violons, les pas des danseurs bruissaient à son oreille, les lustres reluisaient dans son imagination.

Mais ce n'était pas la dernière voix qu'il dut entendre. Tout-à-fait à l'extrémité de l'escalier, dans une mansarde, habitait la vieille : c'était le nom que l'on donnait à une pauvre femme très âgée, ancienne domestique du propriétaire qui la logeait par charité. Elle s'était couchée à la nuit tombante, et elle commençait à s'éveiller. Un gros chat ronflait au pied du lit. Elle grommelait : — Pauvre chéri, comme il dort! on dirait le défunt. Quand je pense que ces mauvais polissons me l'auraient tué le mois passé si M. Adolphe n'avait pas pris sa défense et chassé toute cette marmaille. Aussi M. Adolphe est mon homme à moi; je le porte dans mon cœur. Brave jeune homme! Il a l'air triste; il n'est pas heureux. Dame! vivre tout seul, ne connaître personne, n'avoir pas même la société d'un animal; ce n'est pas gai. Moi, je dis du bien de lui à tout le monde. Pas plus loin qu'hier, devant madame Verdier et sa fille, je disais, sans avoir l'air de rien : « C'est un bien bon jeune homme que M. Adolphe, qui aime bien sa mère et sa sœur. Quand il reçoit une lettre de son pays, il pleure de joie et il m'embrasserait presque. Ah! c'est celui-là qui sera un bon mari; » et à M. Deloir j'ai dit sans me gêner : « Il vous faudrait un neveu comme celui-là, monsieur Deloir, au lieu de votre mauvaise tête de Théodore. C'est là un jeune homme instruit et modeste, qui étudie toujours et ne fait pas monsieur l'embarras »; et à la nouvelle locataire du troisième j'ai dit aussi : « C'est un joli cavalier qui ne joue jamais; il danserait toute une nuit sans se faire prier : c'est son goût. Si vous donnez votre bal, il vous fera honneur. » Eh! qui sait? Si tout cela ne lui fait pas de bien, cela ne lui fera pas de mal.

Après ces paroles de la vieille, il y eut un silence profond. Le jeune homme rêva à sa mère, à sa sœur, aux vacances. Il y avait du bonheur et de la lumière dans ses songes. La fin de la nuit fut pour lui calme et bienfaisante. Il était grand jour quand il se réveilla.

On frappa à sa porte. Il s'habilla à la hâte. C'était la

vieille : — Monsieur Adolphe, voici un billet pour vous. — Pour moi ? — Et pour qui donc ? C'est une invitation de bal chez la dame du troisième. Adolphe lut le billet, et se frotta les yeux pour s'assurer qu'il ne dormait plus. — Je vous avais dit hier, ajouta la vieille, qu'il y en aurait un pour vous.

Le jeune homme écrivit une pétition pour la vieille qui sollicitait une chambre à l'hospice.... ; ensuite il acheva de s'habiller et sortit.

C'était un dimanche matin. Deux dames en manteau, et les mains cachées dans leurs manchons, descendaient l'escalier en même temps que lui. La plus âgée regarda fixement Adolphe, la plus jeune avait les yeux baissés. Involontairement, il les salua, ce qu'il n'avait pas osé jusqu'alors. On lui rendit deux demi-révérences très gracieuses. — Mademoiselle Julie Verdier est bien jolie, observa la vieille. — C'est étrange, pensa le jeune homme en cherchant à rassembler ses souvenirs de la nuit.

Six jours après, le bal eut lieu. Adolphe dansa deux contredanses avec mademoiselle Verdier. Il causa plusieurs fois avec son père, et beaucoup plus souvent avec M. Deloir qui lui serra la main en le quittant et le pria de venir le voir le lendemain. A deux heures du matin, lorsqu'il fut rentré dans son entresol, il se jeta dans son fauteuil devant la cheminée, et resta quelques instants à rêver avant de se coucher. — Il faut avouer, pensait-il, que ce sont de bonnes gens. Ils m'ont très bien accueilli et encouragé. Mon hiver ne sera pas triste comme je le craignais. Avec le désir de me rendre utile, avec du courage et du travail, pourquoi n'arriverai-je pas comme un autre au bonheur ? A le voir de près, le monde n'est pas si mauvais qu'on l'imagine. C'est la solitude qui rend défiant et misanthrope.

LA GOUTTE D'EAU,

FABLE ARABE.

Une goutte d'eau tomba des nues dans les abîmes de la mer; mais en voyant les flots s'agiter dans leurs gouffres béants, elle se dit, saisie de honte et de tristesse: Hélas! que suis-je en face de cette immensité? Hier, je brillais dans les nuages, aujourd'hui la feuille légère qui flotte sur ces flots est beaucoup plus que moi.

Mais le roi des cieux, touché de sa douce plainte, la revêtit d'une robe de noblesse, et la déposa dans une coquille où elle fut changée en perle précieuse; elle finit par briller sur la couronne d'un roi.

Cette fable, ami, est la fleur des préceptes. Dieu élève les humbles.

CODE PÉNAL CHINOIS*.

Quelques dessins grossiers, vendus à Canton et figurant les tourments des damnés dans l'enfer des bouddhistes, ont été très mal à propos désignés comme des représentations de supplices chinois.

Le code pénal de la Chine renferme une définition très exacte de toutes les peines légales.

L'instrument de punition le plus usité est le bambou, dont les proportions ont été minutieusement fixées. Le nombre de coups infligés pour chaque délit est l'objet d'une échelle de proportion qui correspond à tous les degrés du crime; et comme ce châtiment est très souvent commué en une amende, il s'ensuit que la quantité apparente des flagellations est beaucoup plus grande dans le code que dans la réalité. Un petit cylindre creux, plein de chevilles en bois, est placé devant le juge, il en prend un certain nombre et les jette sur le plancher de la Cour. Elles sont ramassées par les gens de service, et l'on inflige nominalement cinq coups, mais, en réalité, quatre seulement par chaque cheville, conformément à cette maxime chinoise : « Lorsqu'on fait des lois, la » rigueur est nécessaire; et, lorsqu'on les exécute, la mi- » séricorde ne l'est pas moins. »

Le châtiment qui vient ensuite est le kia ou cangue, que l'on a appelé le collier de bois; c'est une espèce de pilori mobile dans lequel le prisonnier est renfermé, avec son délit écrit dessus. On le laisse chargé de ce lourd fardeau quelquefois pendant un mois; et comme il ne peut porter ses mains à sa bouche, il faut qu'on lui donne à manger. Après cette punition vient le bannissement, puis ensuite l'exil au-delà de la frontière, soit à temps, soit à perpétuité. Les Tartares sont punis d'un nombre de coups qui égale celui distribué aux Chinois; mais au lieu d'être frappés avec un bambou, c'est avec un fouet. Dans les cas ordinaires, on leur applique la cangue en place de l'exil.

Les trois peines capitales sont: 1° la strangulation; 2° pour de plus grands crimes, la décollation ; 3° pour la trahison, le parricide, le sacrilége, etc., le mode d'exécution appelé *ling-tchiaou*, mort ignominieuse et lente, et que les Européens ont nommée un peu inexactement l'action *de couper en dix mille morceaux*. Les têtes des voleurs et des meurtriers sont exposées publiquement dans une cage suspendue à une perche.

Le système pénitentiaire des Chinois est extrêmement sévère. Rien ne contribue plus à détourner du crime que la perspective d'un emprisonnement dans ces affreux cachots, que les Chinois appellent emphatiquement *ty-yo* (enfer), et où les détenus sont entièrement séparés les uns des autres.

Les femmes, dans les cas ordinaires, jouissent du privilége d'être placées sous la garde de leurs plus proches parents qui répondent d'elles sur leurs têtes. C'est ainsi qu'elles échappent au danger de devenir encore plus vicieuses dans les prisons.

Le moyen légal de torture, pour arracher des aveux, est de presser les ongles ou les doigts entre trois bâtons attachés triangulairement. On ne serre les ongles qu'aux hommes. Le serment n'est jamais exigé, ni même admis en justice; mais des châtiments très sévères sont infligés aux faux témoins.

Tout individu capable d'expliquer la nature ou de comprendre le but des lois obtient le pardon des délits qu'il a commis involontairement par accident (et non par méchanceté), ou qui ne lui sont imputables que par la faute des autres, pourvu que ce soit la première fois, et qu'il ne s'y joigne aucun acte de trahison ni de rébellion.

Une partie considérable de la sixième division du code établit des règles de justice pour l'exécution des châtiments légaux et la sécurité des individus. Des peines sont infligées aux officiers du gouvernement pour détention arbitraire, pour retard dans l'administration de la justice, pour cruauté, etc. On accorde à ceux qui ont commis de très minimes délits le privilége de recouvrer la liberté en fournissant une caution. Il est défendu de mettre à la torture les individus qui ont atteint leur soixante-dixième année par commisération pour leur âge avancé, ceux qui n'ont que quinze ans par indulgence pour leur jeunesse, et ceux qui ont une infirmité permanente par pitié pour leurs souffrances.

Le code sévit contre les émeutes avec une rigueur particulière. Un homicide commis dans un trouble et avec une arme ordinaire est puni de la strangulation; l'homicide purement accidentel, c'est-à-dire qui n'a été commis ni pendant des troubles ni avec une arme, n'est puni que d'une amende d'environ quatre livres sterling, payable au profit des parents de la victime. Toutefois on a posé des limites à l'étendue de la responsabilité, dans le cas où l'homicide n'a pas été prémédité. Lorsqu'on a blessé quelqu'un seulement

* Extrait de Davis.

avec les mains ou avec un bâton, la durée de la responsabilité est de vingt jours, après lesquels, si le malade meurt, on n'encourt plus la peine capitale. Si l'on a fait usage d'un instrument tranchant, de feu ou d'eau bouillante, la durée de la responsabilité est de trente jours. Si l'on s'est servi d'un fusil, quarante jours. Si l'on a eu le malheur d'occasionner quelque fracture ou des blessures trop graves, cinquante jours.

Les pères ont virtuellement droit de vie et de mort sur leurs enfants; car s'ils les tuent, même avec préméditation, ils ne sont passibles que de la peine du bambou et d'une année de bannissement : mais s'ils ont été frappés les premiers, ils n'encourent aucun châtiment. La loi chinoise, comme celle de Moïse (Exode, XXI), prononce la peine de mort contre les enfants qui frappent leurs parents. Dans la pratique, il ne paraît pas que le moindre inconvénient résulte de ce pouvoir absolu conféré aux pères de famille.

La loi se montre si désireuse de maintenir l'ordre et de prévenir jusqu'à la possibilité de l'homicide par la suite de querelles, qu'un châtiment est infligé à ceux qui ont frappé leurs semblables avec la main ou le pied; ce délit n'est pas considéré comme une offense personnelle, mais comme un délit public. Cette particularité explique, dans beaucoup de cas, pourquoi deux Chinois qui se disputent vocifèrent de part et d'autre et s'accablent de reproches ou d'injures pendant un temps infini sans jamais se toucher. Dans ces sortes d'occasions, l'ancien du village ou du district interpose souvent son autorité et rétablit la paix avec d'autant plus de zèle qu'il en est responsable.

La loi condamne aussi les expressions outrageantes, parce qu'elles tendent à produire des querelles et du tumulte.

(Le kia ou la cangue, punition chinoise.)

Il est accordé au débiteur un délai passé lequel il est passible du bambou, s'il n'a point acquitté le montant de ses obligations. Quelquefois un créancier s'établit avec sa famille chez son débiteur; pourvu qu'il agisse sans violence, sans exciter de tumulte, l'autorité le laisse faire et n'intervient point. Un des marchands hong insolvable, eut à entretenir de cette manière plusieurs de ses créanciers Chinois, jusqu'au moment où des Européens qui avaient aussi des réclamations à exercer contre lui le firent exiler en Tartarie. C'est une chose plus grave de devoir à un étranger qu'à un concitoyen.

Quand on passe des absurdités du Zend-Avesta et des Pourana, a dit un savant orientaliste, au style plein de sens et de raison des lois chinoises, il semble que l'on sorte des ténèbres et que l'on arrive à la clarté. Elles sont sans doute parfois redondantes et minutieuses; cependant nous ne connaissons pas de code européen qui soit en même temps aussi étendu et aussi positif, ni qui soit aussi exempt d'inutilités et d'emphase. Il est défectueux, il est vrai, surtout ce qui a rapport à la liberté politique ou à l'indépendance individuelle; mais quant à ce qui a trait à la répression du désordre et au maintien dans le devoir d'une immense population, il nous paraît en général doux autant qu'efficace.

Ecaille. — C'est le test de la tortue qui constitue l'écaille, et principalement celui d'une espèce nommée *caret*, qu'on trouve dans toutes les mers des pays chauds, surtout dans celles d'Afrique d'où le commerce les tire. La pièce de dessus est bombée; on l'appelle *carapace*. On enlève la partie extérieure, on la ramollit à l'eau bouillante, et dans cet état elle se laisse mouler sous toutes les formes; on en soude les bords ensemble par la chaleur et la pression; ensuite on en fait des peignes, des tabatières, des éventails, et autres meubles de luxe. L'écaille se travaille au tour, à la lime, au rabot; on en fond les fragments.

Pour faire perdre à l'écaille la forme bombée qui lui est naturelle, on la met chauffer quelque temps dans l'eau bouillante; puis on la serre peu à peu, à l'aide de coins, entre deux plaques chaudes de fer ou de cuivre. On dispose une série alternativement en écailles et en plaques de métal entre deux plans d'arrêt, et on approche l'une de l'autre insensiblement en y chassant des coins. (*Eléments de technologie*, par M. Francœur.)

La messe des agents de change. — Avant la révolution, les agents de change de Paris étaient tenus d'assister en corps, le jour de Sainte-Geneviève, à une messe haute dans l'église des Petits-Pères, afin d'appeler les grâces du Saint-Esprit sur leurs travaux de l'année. Chaque membre qui arrivait avant l'Evangile recevait un jeton en récompense de son zèle. (Délibération de la Compagnie des agents de change, en date du 24 novembre 1786, homologuée par arrêt du Conseil, du 2 décembre suivant.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1839. — PEINTURE.

UNE PÊCHE EN HIVER,

PAR M. PEHR WICKENBERG.

(Salon de 1839. — Une Pêche en hiver, par M. Pehr Wickenberg.)

Ce tableau donnait le sentiment du froid à ceux qui le regardaient. La glace était imitée à faire illusion. On ne se lassait pas d'admirer avec quelle patience infinie, avec quelle finesse de pinceau, l'artiste avait su reproduire tous les détails de cette scène d'hiver, triste et nue. On se plaisait à étudier tour à tour les reflets pâles et bleus de la surface unie, les blanches fêlures, les petits morceaux détachés, brisés, transparents, à facettes irrégulières, brillant à des points différents suivant la manière différente dont les frappait la lumière. Les lointains sévères et harmonieux attiraient aussi la vue et servaient de transition pour monter à un ciel mélancolique et glacial comme le fleuve.

Les personnages étaient de peu d'importance; mais ils avaient eux-mêmes beaucoup de naturel. Le vieux pêcheur, sa pipe à la bouche, les mains enfermées dans ses gants épais, était bien absorbé et bien appliqué. Les enfants et le chien attendaient avec une curiosité bien sentie leur repas qui se jouait autour de l'hameçon.

Cette pêche, souvent la seule ressource pendant l'hiver de beaucoup de pauvres familles de nos contrées septentrionales, est si simple qu'elle n'a besoin d'aucune explication. On la pratique avec un peu plus d'art dans le nord de l'Amérique. Le pêcheur indien suspend dans l'eau, à l'extrémité d'une ficelle, un morceau de bois, taillé et coloré de manière à figurer un poisson, et orné d'une queue et de nageoires véritables. C'est un piége tendu aux habitants du lac à peu près semblable à ces faux pigeons que l'on voit placés en sentinelle sur les toits. De l'autre main, l'Indien tient sa ligne. Il reste quelquefois des jours entiers dans cette occupation. Si le froid est tellement rigoureux que la surface du trou se congèle avec trop de rapidité, il dresse une petite tente en toile, percée d'un trou au sommet pour laisser pénétrer la lumière sous l'eau; c'est de plus un moyen de garantir ses yeux de l'éclat éblouissant de la neige ou de rayons du soleil répercutés par la glace.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS EN AMÉRIQUE.

(Voyez, sur les Etablissements français de l'Inde, p. 182.)

Nous avons déjà donné une notice statistique sur les établissements français dans l'Asie; nous continuons la tâche que nous nous sommes proposé de remplir en essayant de présenter à nos lecteurs un tableau de nos possessions coloniales en Amérique. Il nous restera à parler en dernier lieu de nos établissements en Afrique. Tous les renseignements qui entreront dans ce résumé sont puisés à des sources officielles.

Depuis la révolution de Saint-Domingue en 1791; depuis le traité de paix de 1814, qui a enlevé à la France Sainte-Lucie et Tabago, l'Ile-de-France et les Seychelles, nos possessions coloniales en Amérique sont réduites aux établissements ci-après :

La Martinique, — la Guadeloupe, — Marie-Galande, — la Désirade, — les Saintes, — une partie de l'Ile Saint-Martin, — la Guyane française, — Saint-Pierre et Miquelon.

LA MARTINIQUE.

Histoire.— L'île de la Martinique est située dans l'océan Atlantique, à l'entrée du golfe du Mexique, et fait partie du groupe des *Iles du Vent.* On évalue approximativement sa distance du port de Brest à 1 270 lieues marines de 20 au degré. En calculant sur 40 lieues par jour, la traversée de France à la Martinique est de trente-deux jours environ.

C'est en 1495 que l'île de la Martinique fut découverte par les Espagnols, qui n'y firent aucun établissement. La race caraïbe la peuplait alors. Vers le milieu de l'année 1635, M. d'Enambuc, gouverneur français de Saint-Christophe, fit choix de cent hommes de cette dernière colonie, braves, bien acclimatés et pourvus de tout ce qui était nécessaire pour former des habitations. Il prit possession de l'île au nom de la *Compagnie des îles de l'Amérique*, qui, dès le 31 octobre 1626, avait obtenu du gouvernement la propriété et le commerce exclusif, pendant vingt années, de toutes les îles du Nouveau-Monde qu'elle mettrait en valeur. Les Caraïbes combattirent plusieurs années pour la défense de leur territoire; mais en 1658 ils étaient presque tous expulsés. En 1664, il en restait à peine quelques uns dans l'île.

La Compagnie n'ayant pas retiré de l'exercice de son privilége les avantages qu'elle en attendait, se vit obligée de vendre ces îles. M. Duparquet, qui avait été nommé, en 1657, gouverneur particulier et sénéchal de la Martinique, acheta cette dernière île en 1651, avec Sainte-Lucie, la Grenade et les Grenadins, pour une somme de 60 000 louis, et il en devint le possesseur absolu, sans cesser pourtant de reconnaître l'autorité souveraine du roi. Après sa mort, le gouverneur métropolitain racheta la Martinique seule au prix de 120 000 louis, céda ses droits à la *Compagnie des Indes orientales*, qu'un édit venait de créer; mais qui mécontenta les colons, et par suite fut supprimée.

A dater de 1675, la Martinique fut définitivement réunie au domaine de l'État, et tous les Français sans distinction eurent la liberté de s'y fixer.

Les colons de l'île formaient alors deux classes : la première se composait de ceux qui étaient venus de France à leurs frais; on les appelait *habitants;* le gouvernement local leur distribuait des terres en toute propriété, moyennant une redevance annuelle en tabac ou en coton, laquelle fut plus tard convertie en un impôt payable en sucre. L'autre classe se composait d'Européens attirés aux îles par l'espoir d'y faire fortune, et qui, sous le titre d'*engagés*, étaient contraints de travailler pendant trois années consécutives sur les plantations des colons qui avaient payé les frais de leur passage. A l'expiration de l'engagement, les engagés recevaient pour la plupart des concessions gratuites de terres, dont l'étendue (réduite plus tard à moitié) était de mille pas de longueur sur deux cents de largeur. Tout entretien d'engagés cessa en 1738.

L'introduction des noirs d'Afrique à la Martinique, par le moyen de la traite, avait suivi de près l'occupation de l'île, et créé une nouvelle classe de cultivateurs, dont l'esclavage remplaça la servitude des engagés blancs.

Les colons de la Martinique s'étaient d'abord uniquement occupés de la culture du tabac et du coton. Bientôt ils y avaient joint celle du roucou et de l'indigo. La culture de la canne à sucre ne commença que vers l'an 1650. Quant à celle du cacao, entreprise dix ans plus tard, elle ne reçut quelque développement qu'à partir de 1684; mais en 1727 un tremblement de terre ayant fait périr presque tous les cacaoyers, la culture de cet arbre ne s'est jamais relevée depuis lors à la Martinique. Elle fut remplacée par celle du caféyer, dont la colonie doit le premier plant à M. Desclieux, qui l'y introduisit en 1725.

La colonie n'avait fait encore que peu de progrès à la fin

du dix-septième siècle; mais après le traité d'Utrecht, conclu le 11 avril 1713, et qui enleva à la France le Canada, Terre-Neuve, l'Acadie et la baie d'Hudson, la sollicitude du gouvernement se porta sur les colonies qui lui restaient. La Martinique, grâces à son heureuse situation et à la sûreté de ses ports, devint le chef-lieu et le marché général des Antilles françaises. Durant plus d'un siècle, la Guadeloupe et les autres îles françaises de l'archipel demeurèrent dans sa dépendance. En 1736, le montant des exportations de la colonie en denrées coloniales ne s'élevait pas à moins de 16 millions de livres tournois; à la même époque, les ports de France expédiaient jusqu'à 200 bâtiments par an pour la Martinique; et les rapports commerciaux de la colonie avec les autres îles du Vent, avec les côtes de l'Amérique espagnole et avec les colonies du nord de l'Amérique, jetaient annuellement une somme de 18 millions dans la circulation de l'île.

La guerre de 1744 porta tous les capitaux des colons de la Martinique vers l'armement des corsaires, et fit négliger considérablement les cultures et le commerce. Les sept années de paix qui suivirent le traité d'Aix-la-Chapelle, conclu en 1748, ne suffirent point pour réparer les pertes qui en étaient résultées, et l'île était obérée de dettes lorsque la guerre de 1755 éclata. Le 13 février 1762, les Anglais s'en rendirent maîtres et la gardèrent seize mois. Le traité de Versailles, de juillet 1763, en stipula la restitution à la France; mais il réserva aux Anglais l'île de la Dominique, et cet abandon eut pour le commerce de la Martinique les conséquences les plus fâcheuses.

Vers 1765, le gouvernement fit élever le fort Bourbon sur un morne, à 1200 mètres du fort Royal. Ces constructions, nécessaires pour la défense de la colonie, ne coûtèrent pas moins de 10 millions

La guerre de l'indépendance américaine fut favorable à la Martinique. La baie du fort Royal devint, en 1778, le centre des opérations maritimes des flottes françaises, et l'île participa ainsi à la gloire de nos armes sans avoir à souffrir des calamités de la guerre.

La paix de 1783 donna un nouvel essor à sa prospérité agricole et commerciale. En 1790, le mouvement commercial était de plus de 44 millions de livres tournois, et la population libre et esclave se composait, au 1er janvier de la même année, de 99 284 individus, et sur ce nombre, il y avait 83 414 esclaves.

La révolution de 1789 et les événements qui la suivirent eurent leur contre-coup à la Martinique. Des divisions s'élevèrent entre les blancs, les hommes de couleur et les noirs. Les Anglais en profitèrent pour attaquer l'île, et ils s'en emparèrent, malgré le courage de fer du général Rochambeau, le 22 mars 1794. La domination anglaise dura huit années; elle fut interrompue par la paix d'Amiens en 1802; mais la colonie dut encore la subir depuis le 24 février 1809 jusqu'au traité de Paris du 30 mai 1814. Les Anglais évacuèrent l'île du 2 au 9 décembre de cette année. Ils y reparurent un instant en 1815; mais le traité de novembre 1815 fit rentrer définitivement la Martinique sous la domination française.

A dater de cette époque, l'agriculture et le commerce de la colonie entrèrent dans des voies de progrès que constate la statistique. De 1818 à 1835 l'augmentation du mouvement du commerce avec la France est de 8 355 313 fr.

La suite à une autre livraison.

PROBLÈME CÉLÈBRE

DE LA DUPLICATION DU CUBE.

Philiponus, auteur grec de l'école d'Alexandrie, raconte que, l'Attique étant ravagée par une terrible épidémie, on envoya des députés à Délos pour consulter l'oracle sur les moyens d'apaiser la colère céleste. Le dieu se borna à une demande bien modeste : il voulait seulement que l'on doublât son autel, qui était de forme cubique. La chose parut si facile à réaliser, que le soin de l'exécution fut abandonné à des agents subalternes : ceux-ci ne manquèrent pas de tomber dans une erreur analogue à celle que nous avons déjà eu l'occasion de signaler (1839, p. 115), et crurent bien faire en doublant chacune des trois dimensions du cube primitif, ne voyant pas que l'on obtient ainsi un cube, non pas double, mais octuple du cube primitif, comme il est facile de s'en assurer avec la plus légère attention, et en se reportant aux figures de la page 116. Cependant la peste continuait ses ravages; car Apollon voulait que sa demande fût exactement accomplie : une nouvelle députation envoyée à Delphes reçut pour réponse qu'il avait demandé un autel double et non point octuple. On comprit alors le sens véritable de la question, et l'on s'adressa aux géomètres les plus célèbres de la Grèce pour en obtenir une solution rigoureuse.

Telle est, suivant Philiponus, qui vivait au septième siècle de notre ère, l'origine des recherches auxquelles donna lieu le problème de la duplication du cube, et de la célébrité qui s'attache à l'énoncé de ce problème. Eratosthène, géomètre antérieur à l'ère chrétienne, raconte une histoire toute différente, et qui ne paraît pas moins fabuleuse. Quoi qu'il en soit de la cause réelle qui attira l'attention des géomètres grecs sur la construction d'un cube double d'un autre, on vit les plus célèbres d'entre eux poursuivre cette recherche avec ardeur, et consacrer de longues veilles à l'examen d'une question qui n'avait d'abord paru que puérile. Platon, ce philosophe illustre auquel la vénération unanime des siècles a donné le nom de *divin*, et qui avait fait placer à la porte de son école l'inscription : *Nul n'entre ici s'il n'est géomètre;* Platon inventa un instrument composé de règles mobiles, à l'aide duquel il donna une solution du problème. Ménechme, l'un de ses disciples, en trouva une autre au moyen des *sections coniques*, courbes dont les propriétés furent démontrées pour la première fois par l'école platonicienne.

Il faut bien se garder de croire que ces spéculations, si futiles en apparence, n'aient pas exercé d'influence sur les progrès de l'esprit humain. Lorsque Platon et Ménechme considéraient les figures des sections coniques, on était bien loin de prévoir que, deux mille ans après eux, leurs découvertes guideraient Kepler et Newton, et conduiraient, par une suite de raisonnements logiques, à démontrer les véritables lois des mouvements des corps célestes, et le principe de l'attraction universelle.

En présence d'un exemple aussi frappant, quel homme serait assez hardi, ou plutôt assez insensé, pour mépriser une science quelconque ou ceux qui la cultivent par le motif qu'elle n'offrirait pas dès maintenant d'utilité pratique? Que d'applications surprenantes tirées de principes connus aujourd'hui l'avenir ne recèle-t-il point! et quelle serait notre surprise, s'il venait à nous être dévoilé tout-à-coup!

Au reste, le résultat de toutes les recherches des géomètres anciens n'aboutit point à déterminer le côté d'un cube double d'un autre à l'aide de la règle et du compas. Le problème est du nombre de ceux qui n'admettent point une solution où l'on n'emploie que ces deux instruments, sans lesquels les anciens pensaient à tort qu'il n'y a point de solution rigoureuse. Pour la géométrie des modernes, cette question n'est qu'un jeu. Nous ne pourrions, sans sortir des bornes de ce recueil, donner les détails des constructions qui ont été proposées à différentes époques; mais pour en venir à une application numérique facile à graver dans la mémoire, nous dirons que, dans un cube double d'un autre, les côtés du premier sont égaux à un peu plus d'une fois et un quart les côtés du second (plus exactement, dans le rapport de 1260 à 100) : ainsi, un cube de 1 mètre 260 millim,

de côté sera, à fort peu de chose près, le double d'un mètre cube.

ANDRÉ,

LE SCULPTEUR EN BOIS.

(Le palais de justice de Bruges a été bâti en 1722 sur les ruines d'un vieux bâtiment qui avait été jadis le palais des comtes de Flandre, et que Philippe-le-Bon avait donné à la ville. On a conservé dans l'édifice moderne quelques parties de cet ancien palais, notamment une cheminée sculptée en bois et d'un travail très curieux. Les bas-reliefs de la frise sont en marbre blanc et représentent l'histoire de Suzanne. Des statues en bois figurent Charles V portant le globe et l'épée; Maximilien et Marie de Bourgogne, Charles-le-Hardi et Marguerite d'Angleterre, sa troisième femme; l'artiste a aussi sculpté des écussons aux armes d'Espagne, de Bourgogne, de Brabant, des Flandres, etc. Quel est le nom de cet artiste? on l'ignore. Cependant l'auteur d'un *Guide dans Bruges*, et d'un *Album pittoresque de Bruges*, a écrit sur ce sculpteur, qu'il suppose être du seizième siècle, une histoire qui nous a paru assez intéressante pour trouver place dans ce recueil.)

En 1527, vivait à Bruges un sculpteur en bois, nommé André. C'était un artiste habile, et ses ouvrages lui avaient acquis un grande réputation dans plusieurs villes des Flandres. Il était veuf. Toutes ses affections s'étaient concentrées sur une jolie petite fille, Marie, son unique enfant, alors à peine âgée de dix ans. Une vieille tante, presque aveugle et sourde, demeurait aussi avec lui. Elle avait quelque bien; on le savait; et comme elle était économe, on prétendait dans le voisinage qu'elle amassait des sommes considérables d'argent. Il y avait même des gens qui assuraient que son mari, de son vivant syndic de la corporation des maçons, lui avait laissé des trésors qu'elle cachait par avarice.

André était aimé par tous ses confrères; un seul le haïssait, mais c'était un ennemi dangereux. Cet homme, qui se nommait Jacques Van der Pitte, avait un talent très inférieur à celui d'André; c'est pourquoi la jalousie le dévorait, et il saisissait avec empressement toutes les occasions de médire de son rival ou de déprécier ses travaux. Ces méchancetés n'avaient pas le résultat qu'il en espérait. La réputation d'André croissait de jour en jour, et pour toutes les commandes importantes on pensait à lui. Par exemple le prévôt de Saint-Donat lui avait récemment confié l'exécution d'une table de communion, et avait dédaigné Van der Pitte, qui, le premier, avait offert de s'en charger. De même, la ville d'Ypres avait demandé à André une superbe chaire pour l'église de Saint-Martin, et cette fois encore les offres de Van der Pitte avaient été repoussées. Aussi la haine de ce dernier s'était-elle changée en rage, et il avait résolu de perdre son rival, dût-il exposer lui-même sa vie pour satisfaire sa vengeance.

C'était le 30 novembre 1527. La cuisine de l'humble maison d'André, qui servait aussi de salle à manger, avait un air de fête. Tout était en ordre et brillant de propreté : on se serait miré dans la vaisselle étalée au dressoir. Un fagot flambait et pétillait dans l'âtre. Le couvert était mis sur une table de chêne sculptée, et un déjeuner, un peu moins frugal qu'à l'ordinaire, était déjà servi. Ce jour était l'anniversaire de la naissance d'André. Marie, pour surprendre son père, s'était levée de bon matin, et de ses petites mains avait fait tous ces préparatifs. La vieille Marguerite, faible et à peu près impotente, avait suivi quelque temps tous les mouvements de sa nièce avec une expression visible de joie; ensuite elle s'était tournée vers le foyer et elle tisonnait machinalement.

Le temps était froid, et dans les rues de Bruges il y avait un brouillard si épais qu'on ne voyait pas à cinq pas devant soi. Neuf heures étaient sonnées : André, qui partait le lendemain pour Ypres, était allé acheter des outils; il ne devait pas tarder à rentrer. Marie attendait son retour avec impatience. Après avoir prêté l'oreille quelques instants près de la porte, elle entendit des pas au dehors; elle sauta de joie, et il lui vint une fantaisie d'enfant : elle posa un doigt sur ses lèvres avec mystère, et passant avec la légèreté d'un oiseau près de la chaise de sa tante, elle se cacha derrière un des rideaux de la fenêtre. Au même instant la porte s'ouvrit, et un homme entra. Son pas rapide, ses yeux étincelants, les traits de sa figure contractés, montraient qu'il était agité par quelque violente passion; c'était Jacques Van der Pitte. Marie ne le connaissait pas, et elle fut si effrayée en le voyant qu'elle n'osa pas sortir de sa cachette. Jacques jeta un regard farouche autour de la chambre, et demanda d'un ton brusque à la vieille Marguerite où était son neveu. Marguerite croyant que c'était un ami d'André qui venait se joindre à sa nièce et à elle pour le fêter, le remercia par quelques paroles bienveillantes, et se laissant entraîner à un peu de bavardage, elle ajouta que si André avait de vrais amis, c'était un bonheur qu'il devait à sa bonté et qu'il méritait bien. « Femme, s'écria Jacques, je n'ai pas de temps à perdre; que m'importe son bonheur quand j'ai le désespoir dans l'âme. » Elle n'entendit que la moitié de cette réponse, et elle continua : « Oui, oui, André est heureux; on commence à l'apprécier tout ce qu'il vaut, et ce n'est pas un petit honneur pour lui d'avoir été choisi pour sculpter, de préférence à tous les autres, la chaire de Saint-Martin d'Ypres. C'est le prévôt de Saint-Donat, le chancelier héréditaire des Flandres qui nous protège! — Maudite soit votre langue! dit Jacques en serrant les dents; j'aimerais autant un coup de poignard dans le cœur! — Oui, oui, reprit la vieille, que ce dernier mot seulement avait frappé, oui il a du cœur, un très bon cœur, et Dieu sait qu'il ne veut de mal à personne; aussi personne ne lui en veut. » — Jacques se tordait les mains et ne pouvait plus se contenir : « Je saurai bien troubler cette joie insolente, » dit-il; et en s'élançant pour sortir, il poussa rudement la vieille Marguerite. Elle chancela et tomba.

Marie toute tremblante courut vers sa tante et essaya de la relever. La pauvre femme s'était heurté la tête contre un des chenets de fer, et elle s'était fait une blessure profonde d'où le sang ruisselait. La petite fille pleurait et jetait des cris perçants. André entra, vit cette scène affreuse, prit la vieille femme dans ses bras et chercha à la ranimer : elle était morte. Les cris de Marie avaient attiré des voisins. Le spectacle qui s'offrit à eux les fit frémir d'horreur : Marie évanouie, André pâle et égaré, soutenant le corps inanimé de Marguerite, le sang sur le plancher; toutes ces circonstances leur donnaient lieu à soupçonner un crime. Les trésors supposés de la vieille femme leur revinrent à la mémoire. Il était possible que, dans un moment de gêne, André eût voulu lui arracher son secret; elle avait sans doute résisté; de là une lutte et le coup qui l'avait tuée. Ces conjectures hasardées par une ou deux personnes furent bientôt admises par toutes comme une vérité incontestable. En vain Marie s'efforça de raconter ce qu'elle avait entendu et vu : elle ne pouvait dire le nom de l'homme qui avait causé la chute de la vieille femme; elle le désignait trop mal pour le faire reconnaître; elle rapportait d'une manière obscure ses paroles. On n'ajouta pas foi à son témoignage. A peine une demi-heure s'était-elle passée depuis l'événement que des gens de justice vinrent arrêter André au nom de la loi.

André eut à subir un long emprisonnement avant d'être jugé. On l'interrogea plusieurs fois, et chaque fois il fit les mêmes réponses simples et vraies. Le brouillard avait empêché que personne ne vît entrer et sortir Jacques, et tous les voisins déclaraient qu'ils avaient trouvé André seul avec Marguerite et Marie. André avait quelques pièces d'or sur lui au moment de son arrestation; d'où lui venait cet or? Il

répondait que sa tante le lui avait prêté, afin qu'il pût acheter des outils pour travailler à Ypres. Cette réponse ne paraissait pas satisfaisante. Jacques Van der Pitte, de son côté, animait sourdement l'opinion contre le pauvre André, rassemblait les probabilités qui l'accusaient, et mêlait méchamment de la compassion à son horrible calomnie. Le jour du jugement arriva enfin; André fut condamné à mort. Mais comme son mérite et sa probité plaidaient en sa faveur, on ajourna l'exécution. Le prévôt de Saint-Donat obtint un délai d'une année; il espérait que, pendant ce temps, quelque

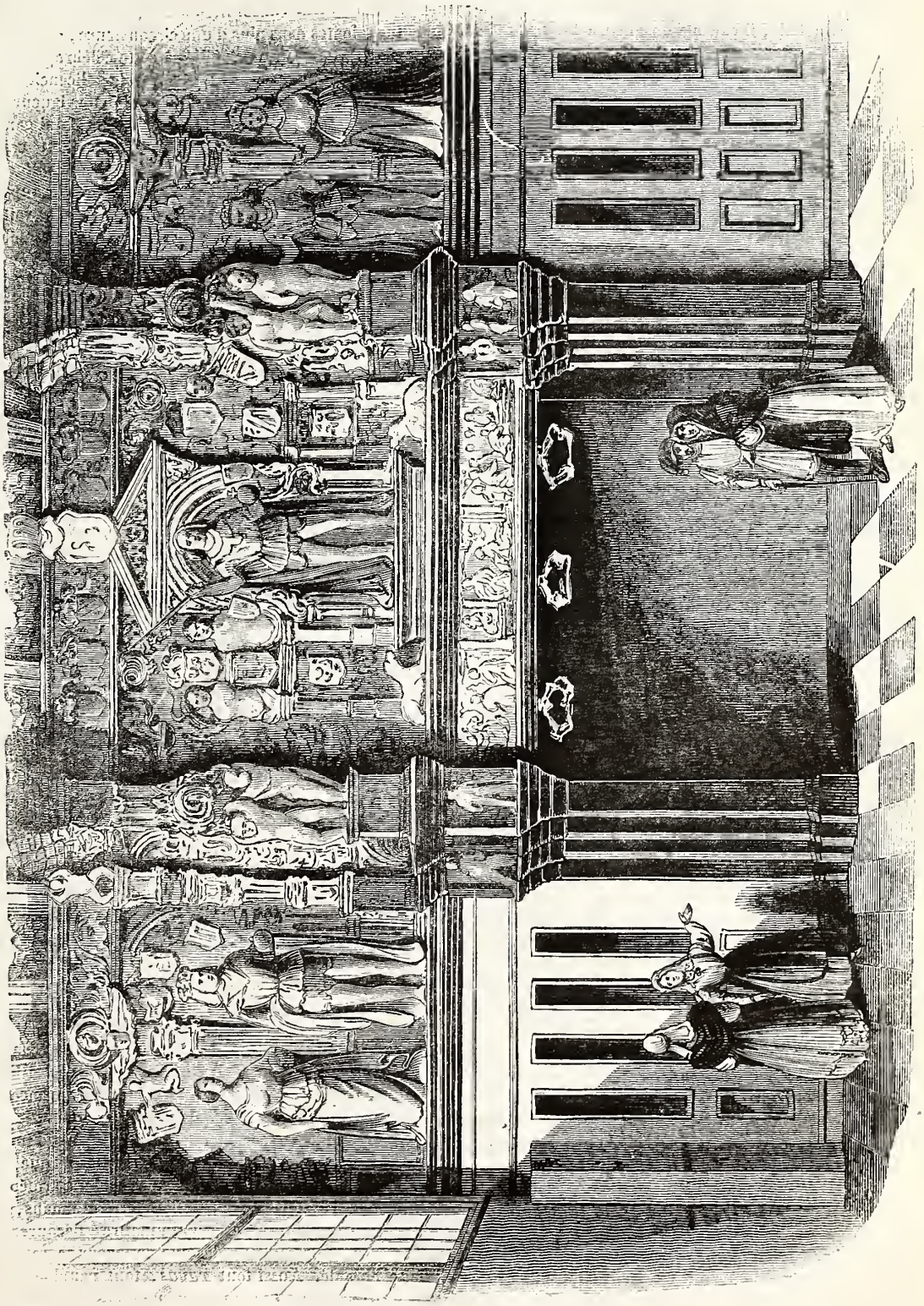

(Cheminée du palais de justice, à Bruges.)

incident heureux découvrirait le coupable. On ordonna à André de consacrer cette année à quelque travail de son art à son choix dans le palais de justice. La sombre salle où il avait été jugé avait fait une impression profonde dans son esprit; il résolut d'y laisser une œuvre qui perpétuât sa mémoire : peut-être aussi espérait-il que le talent dont il ferait preuve dans cette entreprise vaudrait un protecteur à sa fille quand il n'existerait plus.

Il commença donc son travail. Chaque matin, des gardes le conduisaient au palais de justice, et chaque soir ils le ramenaient dans son cachot. Plus d'une fois le découragement s'empara de lui et il jeta son ciseau avec la résolution

de ne plus le reprendre; mais la présence de sa chère Marie, qui avait la permission de passer plusieurs heures chaque jour avec lui, lui rendait des forces et du courage. Il sculpta sur la cheminée des statues, des écussons, des ornements de toute sorte. Il déploya une adresse et une imagination extraordinaires dans ces détails. Ensuite il voulut se surpasser lui-même; et quoiqu'il fût moins exercé à sculpter la pierre que le bois, il exécuta en albâtre les bas-reliefs de la frise, où il représenta l'histoire de Suzanne. Le sujet lui avait sans doute été inspiré par le sentiment de l'injuste accusation dont il était victime, et qu'un autre Daniel, hélas! ne venait pas convaincre de fausseté.

L'année était écoulée et l'œuvre accomplie. On annonça à André que les magistrats, et avec eux le prévôt de Saint-Donat, viendraient examiner son travail. Ils vinrent en effet et furent frappés d'admiration; mais le changement qu'ils virent dans les traits d'André confirma quelques uns d'eux dans leur funeste conviction. Il s'était appliqué avec tant d'ardeur à sa tâche, il avait tant souffert, que ses yeux étaient égarés, sa figure décharnée; il ressemblait plus à un spectre qu'à un homme. Cependant on lui adressa quelques consolations et on lui laissa entrevoir la possibilité d'une commutation de peine. Il remercia d'une voix affaiblie, en protestant de son innocence et il recommanda son enfant à la pitié de ses juges, parce que la vie n'avait plus aucun prix pour lui. Ses paroles étaient touchantes; elles furent écoutées avec émotion. En se retirant, les magistrats lui promirent que le lendemain on prononcerait sur son sort, et qu'il devait plutôt espérer que craindre.

Le lendemain, un des magistrats vint à la prison et annonça au geôlier que le jugement d'André était réformé et qu'il était complétement acquitté, les preuves ayant paru insuffisantes. Le geôlier, transporté de joie, courut ouvrir la porte du cachot; le magistrat le suivait; mais André était mort.

Le testament d'un menteur. — Hazlitt rapporte, dans son *Table-Talk* Propos de table, un trait curieux de sotte méchanceté. Un Anglais qui avait une telle habitude de mentir que depuis son enfance on n'avait pu croire à aucune de ses paroles, ayant échappé à un naufrage, mais sans espérance de survivre aux impressions violentes qu'il avait souffertes, passa les derniers jours de sa vie à composer son testament. Il légua à ses parents et à ses amis de très grands biens dans divers comtés de l'Angleterre, de l'or, des pierreries, des bijoux, et toutes sortes de valeurs. On ne pouvait croire que la force du naturel l'eût induit à pousser le mensonge si loin. Les parents et les amis cherchèrent, s'informèrent, écrivirent de tous côtés. Le malheureux était mort insolvable.

Il faut, pour bien faire, joindre la force avec la justice; mais avec ceste différence, que la force obéysse à justice comme à la dame de fief et maîtresse soubveraine, et ne face rien que soubs son authorité, vouloir et commandement.

MICHEL L'HOSPITAL,
Traité de la réformation de la justice.

ARMÉNIENS DE CONSTANTINOPLE.

C'est à la race arménienne que Constantinople emprunte ses *hamals* et ses *sérafs*, c'est-à-dire ses portefaix et ses banquiers. Les Arméniens exercent bien une foule d'autres métiers dans la capitale de l'empire ottoman, dont ils sont les commerçants le plus actifs, notamment ceux de bijoutiers, d'orfèvres, de tisserands, de marchands en détail, de négociants, de manœuvres, et même d'architectes; mais c'est surtout à transporter des fardeaux et à manier des fonds qu'ils excellent, et il semble que la nature les a taillés exprès pour ces deux sortes d'opérations. A une forte constitution musculaire ils joignent un esprit industrieux et calculateur, un caractère économe et froid pour tout ce qui n'est pas le gain.

Jadis les portefaix étaient Turcs; mais comme du temps des janissaires leur corporation avait manifesté des dispositions turbulentes dans plus d'une circonstance, et que presque tous d'ailleurs étaient affiliés à cette célèbre société de prétoriens mahométans, le sultan actuel les a licenciés, et a été chercher des remplaçants, dignes de leur vigueur proverbiale, dans les basses classes arméniennes, qui gardent avec fierté le souvenir de cette distinction. C'est cependant une rude tâche que celle de hamal à Constantinople, dans une ville aux rues mal pavées, tortueuses, grimpantes sur les flancs de sept collines, par conséquent sans voitures de roulage; et il ne faut rien moins que la force athlétique des Arméniens pour ne pas succomber sous les énormes ballots qu'ils portent d'un bout de la cité à l'autre; faisant de fréquentes haltes, il est vrai, mais arrivant toujours à bon port, à demi-nus et tout ruisselants de sueur. Par exemple, malheur aux objets fragiles, et surtout malheur à vous si, vous trouvant sur leur chemin et n'écoutant pas leurs cris sauvages, vous tardez trop à vous garer; l'extrémité d'une de ces longues barres de bois rond après lesquelles est suspendue la charge et qui pèsent sur leurs grosses épaules, pourrait bien vous atteindre et vous endommager un membre; car la cohorte laborieuse, ils sont quelquefois une dizaine attelés ensemble, crie gare sans jamais se déranger ni dévier de la ligne droite. Dans ce genre, rien n'est plus à redouter que les pompiers, qui sont aussi Arméniens; ils renversent et foulent impitoyablement aux pieds tout ce qui se rencontre devant eux, lorsque, par bandes de huit à dix, ils courent au feu avec leur pompe portative sur le dos; mais au moins, pour avertir du danger, ils poussent des hurlements à pénétrer le tympan d'un sourd, et, par surcroît de prudence, des *kavass* turcs, espèce de gens d'armes, les précèdent le fouet à la main, stimulant avec zèle, et de la façon la plus positive, les passants en retard : de toutes les manières d'éviter les accidents, celle-ci est la plus en usage à Constantinople. Il va également sans dire que, si les pompiers arméniens se dépêchent autant, c'est qu'un aiguillon tout-à-fait semblable les ranime et les relance au besoin, quand par hasard ils se ralentissent. La seule chose qui doive étonner après un pareil déploiement d'*activité*, c'est que très fréquemment l'incendie n'en dévore pas moins des rues entières.

Quant aux banquiers, depuis la déconfiture des juifs, dans lesquels ils avaient autrefois de dangereux concurrents, ils se trouvent en ce moment les dépositaires de presque toute la fortune monétaire de l'empire. Il n'est pas un grand Turc à Constantinople, pas un pacha dans les provinces les plus reculées, qui n'ait un Arménien pour bailleur de fonds. C'est même une des plaies de l'Etat, parce que, pour rembourser les banquiers des avances au moyen desquelles ils ont obtenu leur gouvernement, les pachas sont contraints d'accabler leurs administrés d'impôts exorbitants et de taxes vexatoires; d'autant plus que rien n'égale l'habileté avec laquelle les banquiers arméniens spéculent sur l'ambition des fonctionnaires ottomans, l'art avec lequel ils savent prêter sans se mettre à découvert, et rentrer dans leurs capitaux dès que la faveur se retire du titulaire ébranlé. Aussi tout *rayas*, tout peuple conquis qu'ils sont, les Turcs de la plus haute volée les traitent-ils avec une grande considération, et, chose vraiment étonnante, ne craignent-ils pas, lorsqu'ils les rencontrent dans les rues de Constantinople, d'arrêter leur cheval et leur escorte de piétons pour se laisser baiser la main par eux et les entretenir quelques minutes avec une affabilité dont ces derniers comprennent parfaitement le sens. Les Arméniens sont

aussi très versés dans la fabrication et même dans l'altération des monnaies. Le directeur de l'hôtel de la monnaie est un de leurs compatriotes, nommé Duz Ogklou, qui jouit de la faveur particulière du sultan ; une foule d'autres sont employés dans cet établissement sous ses ordres. Après avoir fait décapiter, il y a une vingtaine d'années, plusieurs membres de sa famille qui remplissaient le même emploi, Mahmoud a rappelé près de lui Duz Ogklou, que la crainte avait exilé en Europe.

Généralement, les Arméniens de Constantinople possèdent la confiance des Turcs, qui cependant méprisent souverainement les rayas, surtout les Grecs et les juifs. Il faut attribuer cette faveur à plusieurs causes : d'abord les Arméniens sont maîtres de la fortune publique ou à peu près, comme nous l'avons déjà dit; et quoique ignorants dans la science d'acquérir des richesses, les Turcs n'en adorent pas moins le métal précieux sans lequel il n'est pour eux ni luxe, ni dignités, ni kiosques, ni harems. Ensuite les Arméniens ont des qualités sérieuses, éminemment propres à rassurer leurs dominateurs et à perpétuer leur esclavage ; ils sont laborieux, paisibles, honnêtes gens, dociles, avides de bien-être, mais non de liberté, à la différence des Grecs, chez qui la dépravation même n'a pu étouffer l'amour inné de l'indépendance. Enfin, les idées, les mœurs et les usages des Arméniens se rapprochent infiniment des idées, des mœurs et des usages turcs : comme leurs conquérants, ils sont asiatiques; comme eux, ils tiennent leurs femmes voilées; leur genre de nourriture est à peu près le même; leur tempérament, leur physionomie, ne sont pas sans rapports, et c'est injustement que les Grecs leur font un crime de tant de ressemblances, dans lesquelles ils ne voient que l'effet d'une servile imitation. De tous les chrétiens, les Arméniens sont ceux qui, par les précédents historiques, la patrie, et peut-être aussi les principes religieux, touchent de plus près aux mahométans. Placés entre l'Arabie, la Perse et l'Asie-Mineure, ils forment une race intermédiaire entre le monde chrétien et le monde islamite, et l'on peut même ajouter qu'ils procèdent de l'un comme de l'autre : chrétiens par l'esprit, par la foi; musulmans, asiatiques par la naissance et par la chair.

Prenant en considération la probité, la gravité, l'aptitude financière, qui les caractérisent, et encore plus sans doute l'analogie que leur terre natale offre avec l'Helvétie, un de nos grands poëtes modernes a comparé les Arméniens aux Suisses. Pour être dignes de ce nom une grande vertu leur manque, une vertu de race helvétique, l'amour de la liberté. Dans tous les cas, ce seraient des Suisses peu belliqueux, et s'ils s'expatrient facilement, car on en rencontre facilement dans toutes les grandes villes de l'Orient, depuis le Gange jusqu'au Danube, c'est pour vendre leurs marchandises et non leur sang. D'un autre côté, les Turcs, faisant allusion à leur singulier costume, à leur allure lourde et empesée, au rôle commercial qu'ils remplissent, les ont surnommés les chameaux de l'empire. Des Suisses aux chameaux la différence est grande; eh bien ! malgré cela il y a du vrai dans le jugement du poëte français comme dans celui des Turcs; car enfin, comme les Suisses, les Arméniens sont posés, probes, bourgeois, passionnés pour la vie domestique et patriarcale, riches d'enfants, économes, laborieux, financiers avant tout, et même en partie initiés aux mœurs républicaines par le régime municipal sous lequel les Turcs les laissent vivre et s'administrer.

Si vigoureux qu'ils soient, les Arméniens de Constantinople (et ce ne sont certes pas ceux-là qu'il faudrait assimiler aux descendants de Guillaume Tell) se distinguent par une timidité, disons le mot, par une lâcheté sans exemple ailleurs que parmi les juifs; à ce point qu'un enfant turc armé d'un *courbach* (nerf de chameau) en dispersera quelquefois toute une bande, tout un troupeau : il est vrai que derrière le courbach de l'enfant est en perspective la bastonnade sous la plante des pieds, supplice barbare dont ils sont peu friands. Après l'absence de courage, leur plus grand défaut, c'est la jalousie envieuse qui chez eux dégénère en vice. Ils le savent sans pouvoir s'en corriger, et avouent qu'elle a été et qu'elle est encore la principale source de leurs infortunes et de l'asservissement de leur race; les Turcs qui sont aussi fixés à ce sujet, en profitent pour les tenir toujours divisés. Pour ce qui est de leur finesse d'esprit, elle disparaît complétement lorsqu'il s'agit d'autre chose que d'affaires d'argent; sortis de leurs comptoirs ils tombent dans le pathos le plus pesamment oriental. Quand ils plaisantent, ce qui arrive de temps à autre, ils rappellent tant soit peu l'ours qui veut badiner, et qui, de sa patte légère, écrase dans ses ébats ce qu'il croit caresser. La servitude a eu de fâcheux résultats sur leur caractère; elle a desséché en eux les sentiments de sociabilité, et mis à la place un égoïsme phlegmatique qui touche de près à la malveillance, aussitôt que la crainte cesse de les retenir. Ainsi, pour ne nous occuper que des détails, qu'un voyageur nouvellement débarqué à Constantinople qualifie du titre de monsieur un marchand arménien à qui il demande poliment sa route ; l'Arménien restera muet et immobile comme une statue ou lui fira impertinemment au nez. Pour qu'il réponde, il faut qu'on le tutoie et qu'on lui parle sur le ton d'un grand seigneur d'autrefois à un faquin. Dans la rue, un Arménien se dérange rarement pour faire place avant qu'il ait été apostrophé de quelque parole menaçante, sinon d'un geste plus que comminatoire. Il fait beau les voir à Péra, rentrer chez eux au déclin du jour six ou sept de front dans la rue qu'ils encombrent, marchant à pas lourds et comptés, et n'ouvrant leur ligne de bataille qu'aux Turcs ou à ceux des Francs qui connaissent les us du pays. Néanmoins il serait injuste de ne pas faire une exception en faveur d'une bonne partie de la jeunesse sur laquelle le contact des Européens exerce une salutaire influence, et nous prendrons occasion de ceci pour dire que beaucoup de jeunes gens arméniens savent déjà ou étudient les langues de l'Occident et particulièrement le français; quelques uns viennent en Europe puiser aux sources mêmes les trésors de nos sciences et de nos arts dans l'espoir d'être utiles un jour à leurs compatriotes. Sous ce rapport ils rivalisent avec les Turcs et les Grecs, laissant loin derrière eux les juifs que l'esprit de caste condamne toujours à l'isolement de l'ignorance et du malheur. L'intelligence des Arméniens est peu créatrice, mais ils possèdent une grande mémoire et une facilité prodigieuse à tout imiter : ce qui, dans un certain cercle, les rend éminemment aptes aux sciences exactes et aux travaux d'érudition. Par une analogie frappante, qui montre que telle est bien la tournure naturelle de leur esprit, leur littérature nationale, ancienne et moderne, qui est fort riche et remarquable à beaucoup d'égards, compte néanmoins bien plus d'ouvrages d'histoire, de philologie, de discussion religieuse, de patience et d'érudition enfin, que d'œuvres d'inspiration créatrice et d'invention plastique.

Depuis le massacre des janissaires et la réforme qui en fut la suite, le sort des Arméniens s'est beaucoup amélioré. On se ferait difficilement une idée des avanies dont ils avaient à souffrir avant le nouveau régime. Une fois, c'était un pacha au nom duquel on les menaçait de la bastonnade sous la plante des pieds, s'ils ne consentaient à lui payer une somme de tant. Un autre jour, les choses allaient plus loin encore ; après un commencement d'exécution sous un prétexte quelconque, la bastonnade n'était interrompue que lorsque la souffrance arrachait au patient les offres les plus généreuses. Loin de les protéger, le gouvernement lui-même spéculait contre eux : muni de son droit de confiscation, il les faisait décapiter comme coupables d'un crime inventé à plaisir quand les coffres étaient vides, et, de la sorte, les remplissait à son aise avec le fruit de leur succession va-

cante. Aussi, bien que le sultan Mahmoud ait eu hâte de mettre un terme à de pareilles infamies et y soit parvenu, grâce à sa rare inflexibilité de caractère, les Arméniens riches, difficiles à rassurer après tant de déceptions, n'en continuent pas moins à dissimuler leur opulence et à jouer la médiocrité sinon la misère, de peur de réveiller la rapacité de leurs dominateurs qu'ils ne croient qu'endormie. Les plus osés se risquent dans des tentatives de luxe, mais seulement au dedans de leurs maisons, dont l'extérieur affectant une apparence de tristesse et de délabrement est toujours peint en gris de fer. Le gris était jadis et est encore aujourd'hui la seule couleur permise aux chrétiens pour

(Un Arménien de Constantinople.)

cet usage; aux Turcs seuls sont réservées les couleurs éclatantes, surtout le jaune, le rouge et le vert. Même simplicité, même éloignement de toute recherche dans leur costume dont, au reste, la loi prescrit la forme et la couleur : pour coiffure le *kalpak*, immense bonnet noir en astracan par en haut rebondi, un plutôt gonflé comme un ballon ; pour vêtement de dessous la pelisse orientale, mais de couleur noire; pour chaussures des bottines et des babouches rouges, insigne marque de faveur refusée aux Grecs qui n'en ont que de noires. La partie la plus originale de cet accoutrement est sans contredit la coiffure; figurez-vous une tête rasée, imparfaitement recouverte par un énorme paquet noir, une figure ordinairement pourvue d'un très grand nez et sans barbe (les rayas n'ont le droit de laisser croître que les moustaches), enfin un long cou nu se dessinant au-dessus du collet d'une ample robe noire : c'est la réunion comique de la bizarrerie dans la forme et du contraste le plus cru dans les couleurs. Les hommes du peuple, entre autres les domestiques et les *hamals* qui ne pourraient travailler avec l'édifice de chapellerie qui sert de couvre-chef aux bourgeois, aux négociants et aux banquiers, s'entourent la tête avec un morceau d'étoffe noire roulée en turban ; ils remplacent également la longue pelisse par une espèce de veste fourrée et ornée de parements. Les individus qui remplissent quelque fonction auprès du gouvernement turc ont le privilége de revêtir le nouvel uniforme administratif, composé d'une capote militaire à la russe, d'un pantalon à la cosaque et d'un grand bonnet rouge surmonté d'un flocon de soie bleue. Seulement depuis deux années les *ulémas* (prêtres et magistrats musulmans), indignés de ce qu'ainsi des chrétiens pouvaient être pris pour des Turcs de pure race, ont obtenu que les employés rayas seraient astreints à porter sur leur bonnet rouge un signe de servitude; et ce signe est une petite bande d'étoffe noire longue d'un doigt : humiliation cruelle et maladroite à laquelle le sultan n'a dû souscrire qu'à regret.

Comparativement les vêtements des femmes arméniennes se rapprochent davantage de ceux des femmes turques. Dehors elles portent comme elles le *yasmak* (le voile) et le *féredjé* (manteau de femmes); mais ni l'arrangement du yasmak, ni la forme ni la couleur du féredjé ne sont identiquement les mêmes; la loi les restreint de plus aux nuances sombres et aux bottines rouges, tandis que les musulmanes qui tiennent beaucoup à ne pas être confondues avec elles, emploient toutes les couleurs vives et se chaussent avec des babouches jaunes. Grandes, fortes, un peu lourdes, les Arméniennes sont loin de briller par le bon goût. Chez elles où il leur est loisible de s'ajuster comme bon leur semble, elles se chargent d'atours et de brimborions de toutes les couleurs plutôt qu'elles ne se parent. A l'instar des Suissesses, avec lesquelles elles ont de commun un teint frais, une belle carnation et une santé robuste, elles laissent pendre sur leurs épaules leurs cheveux nattés.

En définitive, les Arméniens de Constantinople sont de braves gens qu'un sobriquet malicieux a pu ravaler aux chameaux pour les charges que les Turcs font peser sur eux, et l'indulgence poétique d'un illustre voyageur élever jusqu'aux Suisses pour quelques unes de leurs vertus patriarcales; auxquels on pourrait trouver des points de contact avec les juifs pour la pusillanimité et la passion du gain, mais qu'à notre avis il est plus juste de considérer comme une race d'hommes à part offrant de nombreuses ressemblances avec les orientaux dont ils ont les mœurs, et avec les occidentaux dont ils partagent les croyances; Asiatiques par l'origine, Européens par une partie de la vie morale; moitié mahométans, moitié chrétiens, mais pressentant déjà qu'ils sont à la veille d'entrer dans le mouvement de la civilisation moderne qui les affranchira de l'esclavage et ouvrira, dans l'intérêt de tous, une immense carrière à leur génie commercial, jusqu'à ce jour comprimé par un joug de fer.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA SAVOIE *.

(Vue de Chambéry, en Savoie.)

Le voyageur qui, en passant le Guiers, limite de la France et de la Savoie, au pont Beauvoisin, s'imaginerait entrer en Italie, ne tarderait pas à être désabusé; car, dans la Savoie entière, jusqu'aux divers sommets des Alpes qui servent de limites à ce duché, il ne trouvera d'autre langue que le français et d'autres mœurs que celles des villes de France de même grandeur, avec des différences réellement imperceptibles.

Mais le passage lui apprend qu'il a changé de pays. Après une petite demi-lieue de chemin, il se trouve engagé dans une horrible gorge de montagnes, où le chemin est bordé d'un côté par un roc taillé à pic, et de l'autre par un précipice dans le même genre, au fond duquel le Guiers bouillonne et se tourmente à 1 000 pieds de profondeur; c'est le défilé de Chailles dont parle J.-J. Rousseau.

Deux lieues plus loin, et pour initier complétement le voyageur au pays dans lequel il va pénétrer, la route le conduit à travers une montagne qui s'élève à 550 pieds au-dessus de lui, et que Napoléon fit percer sur une longueur de 280 mètres; c'est le passage de la Grotte. Avant que Napoléon eût l'idée de trouer cette montagne, on suivait un chemin assez difficile, taillé en partie dans le roc par le roi de Sardaigne Charles-Emmanuel II, en 1670; et ce chemin était déjà lui-même un progrès, car auparavant on traversait une grotte naturelle, et l'on descendait dans la plaine, à près de 165 pieds de profondeur, au moyen d'échelles qui ont laissé leur nom au bourg qui se trouve près de là.

Au sortir de ce passage merveilleux, qui sert de porte à la Savoie, la route traverse un pays désolé, stérile, et comme bouleversé par quelque grande catastrophe. Enfin, avant d'arriver à Chambéry, le voyageur rencontre la cascade de Couz, dont a aussi parlé J.-J. Rousseau, et il traverse un bassin qui s'élargit par degrés et au bout duquel il découvre, au milieu d'une végétation puissante, le lac du Bourget. Cette première journée lui fera connaître la Savoie entière; c'est partout la même variété de sites riants et sauvages, la même transition brusque de rochers arides à des plaines fertiles, et de déserts à des villes pittoresques. Il n'y a peut-être pas de pays au monde qui ressemble plus à l'Ecosse; et, sauf la différence du climat, on croirait reconnaître tous les sites dont parle le grand romancier, ressemblance que rend encore plus frappante le grand nombre de ruines de châteaux féodaux qui couronnent presque tous les monticules un peu considérables.

Le duché de Savoie était divisé avant la révolution française en sept provinces : la Savoie propre, le Génevois, le Faucigny, le Chablais, la Maurienne, la Tarentaise, et la province de Carouge. Après les traités de 1815, elle fut rétablie dans son état primitif, sauf Carouge et quelques villages environnants qu'on a donnés à la Suisse. Seulement on forma la province de Haute-Savoie en grande partie d'un démembrement de la Savoie propre; de plus on a, en 1857, supprimé la province de Carouge qu'on a fondue dans deux provinces voisines.

La Savoie est bornée au nord par le lac de Genève et le canton du même nom; à l'ouest, par les départements de l'Ain et de l'Isère; au midi, par ceux de l'Isère et des Hautes-Alpes; et à l'est, par le canton de Valais et les provinces d'Aoste, d'Ivrée, de Turin et de Suze, dont elle est séparée par la grande chaîne des Alpes, qui l'entoure également dans presque toute sa partie méridionale. L'élévation de son sol au-dessus du niveau de la mer est de 204 mètres dans la partie la plus basse, à Saint-Genix, au confluent du Rhône et du Guiers, et de 4 799 mètres au sommet du Mont-Blanc, la plus élevée des montagnes de l'Europe. Le sol de la Savoie contient 1 011 552 hectares. La population était en 1806 de 458 549 habitants, et en 1818 de 467 115.

La Savoie est presque entièrement couverte de montagnes qui la divisent en quatre bassins principaux : celui de l'Arc, qui forme la Maurienne; celui de l'Isère, qui comprend la Tarentaise et la Haute-Savoie; celui de l'Arve qui constitue le Faucigny; et celui du Chéran dans le Génevois; sans parler d'une foule d'autres bassins déterminés par des torrents moins importants. Le Chéran roule une assez grande quantité de paillettes d'or.

* En 1837, nous avons publié une gravure représentant les environs de Chambéry, mais donnant à peine une idée vague de l'ensemble de la ville. Nous devons le croquis plus arrêté et l'article que nous insérons aujourd'hui à l'obligeance de M. Chapperon, avocat au sénat de Chambéry.

La chaîne des Alpes est tout entière de roche primitive; les autres montagnes qui s'y rattachent sont des calcaires secondaires et de transition. Le terrain y est en général fertile, du moins dans les bassins qui reposent sur ces dernières.

Les richesses minérales de la Savoie sont considérables; il n'y a peut-être pas de pays au monde qui présente une collection aussi complète et qui mérite plus d'attirer l'attention des géologues. Sans parler des mines d'or et d'argent, le fer et le cuivre y sont d'une qualité supérieure. On y trouve des carrières de marbre, de grès, d'ardoises remarquables, de pierres à bâtir, de lignite, etc., etc.

Les sommets de ses montagnes les plus élevées au-dessus du niveau de la mer sont : le mont Blanc (d'après Saussure), 4 775 mètres ; — le mont Goléon, 3 794 mèt. ; — le mont Iséran (d'après Verneilh), 3 508 mèt. ; — le mont Saint-Michel, 3 487 mèt.; — le mont Valaisan, 3 242 mèt.; — le petit Saint-Bernard, 2 203 mèt.; — le mont Cenis, au point culminant de la route (d'après Saussure), 2 065 mèt.; — le mont Grenier, 1 849 mèt.; — le mont du Chat, 1615 mèt. ; — la Dent de Nivolet, 1 399 mèt.

Le plus beau lac de la Savoie est celui du Bourget : il a quatre lieues de long, et il fournit beaucoup de poissons recherchés, entre autres le lavaret. Le lac d'Annecy a deux lieues et demie de long. On rencontre en outre une foule de petits lacs. Ce pays est traversé par plusieurs grandes routes : celle de Lyon à Turin, qui le parcourt en largeur; celle de Grenoble à Genève, qui coupe l'autre à Chambéry, et celle de Genève au Simplon qui côtoie le lac Léman.

Les villes principales, sont : Chambéry, capitale, 15 000 habitants; Annecy, 7 000; Rumilly, 5 000; Aix-les-Bains, 3 200. Cette ville reçoit une certaine importance d'un nombreux concours d'étrangers, dans la saison des eaux, surtout maintenant qu'un service de bateaux à vapeur les amène jusqu'à ses portes.

L'industrie a pris dans ce pays de grands accroissements surtout depuis quelques années : on y remarque des fabriques de soie, de draps, de chapeaux, de papiers, de liqueurs, de verre, des filatures de soie, de coton, des fonderies de fer, de cuivre, etc. Cependant jusqu'à présent les exportations sont assez peu importantes.

La Savoie était habitée, lors de l'invasion des Romains, par divers peuples isolés les uns des autres : les Garocèles, les Bramovices, les Nantuates; les Centrons, qui s'insurgèrent tant de fois contre les armées romaines avant que la domination de celles-ci fût incontestablement établie; et les Allobroges, qui s'étendaient bien au-delà des limites de la Savoie en descendant le cours du Rhône. Sous la domination romaine, la Savoie portait déjà le nom de *Sabandia* ou *Sapandia;* elle est désignée sous ce nom dans Ammien Marcellin et dans d'autres auteurs.

Vers le milieu du cinquième siècle, la Savoie tomba pour la première fois entre les mains des Bourguignons. Après avoir été mainte et mainte fois envahie et dévastée par les peuples du Nord qui se succédaient sans interruption, cette province échut, après la mort de Charlemagne, à Lothaire, et fut ainsi censée faire partie de l'empire germanique. Au commencement du dixième siècle, elle fut de nouveau incorporée au royaume de Bourgogne. Après l'extinction de cette monarchie, en 1034, la Savoie, presque entièrement dépeuplée par les ravages de la guerre, et dont le gouvernement était partagé entre divers seigneurs particuliers, au nombre desquels se trouvait l'archevêque de Tarentaise, fut de nouveau réunie à l'empire germanique.

C'est vers la même époque que commence à paraître dans l'histoire la famille des comtes de Savoie, dont le premier membre authentiquement connu fut Humbert, dit aux blanches mains, et dont l'origine fait encore un sujet de discussion parmi les historiens. Ils n'étaient en ce temps-là que seigneurs d'un ordre secondaire. Peu à peu ils agrandirent leur territoire; et, à l'aide de la confusion qui régnait alors dans l'administration des gouvernements, et de la fermentation qui armait les feudataires les uns contre les autres, ils finirent par se rendre indépendants. Ce n'est guère que vers le commencement du quinzième siècle que ces seigneurs se trouvèrent posséder la Savoie tout entière. En 1416, ce pays fut érigé en duché par l'empereur Sigismond, et le titre de duc appartint à ses souverains jusqu'en 1720 : ce fut alors que Victor-Amédée II reçut celui de roi de Sardaigne. La branche directe et masculine s'est éteinte en 1831, dans la personne de Charles-Félix, en faveur de qui son frère, Victor-Emmanuel, avait abdiqué à l'occasion de la révolution de 1821. Le trône fut depuis occupé par Charles-Albert, le roi actuel, de la branche de Savoie Carignan, dont l'origine remonte à Charles-Emmanuel I, mort en 1630.

La branche aînée n'a laissé que quatre filles, dont l'une, mariée au roi de Naples, est morte en 1836; les trois autres sont mariées, l'une au duc de Lucques, l'autre au duc de Modène, et la dernière à l'empereur d'Autriche actuellement régnant. Toutes quatre sont filles de Victor-Emmanuel.

La Savoie fut envahie à différentes reprises par les puissances voisines : en 1536 elle fut occupée en entier par les Suisses et les Français, et le célèbre duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, dépossédé de tous ses Etats, s'engagea en qualité de volontaire au service de Charles-Quint; il contribua beaucoup par sa valeur à la victoire de Saint-Quentin, et rentra en possession de la Savoie et de ses autres provinces de Piémont en 1559, au traité de Cateau-Cambrésis.

Les Français, après diverses invasions partielles, entrèrent en Savoie le 22 septembre 1792, le jour même où la Convention décrétait l'établissement de la république. Cette province fut réunie à la France, conformément au vœu de l'assemblée des députés des communes, connue sous le nom d'Assemblée générale des Allobroges, par un décret de la Convention du 27 novembre suivant. Elle forma dès lors le département du Mont-Blanc. La loi du 8 fructidor an VI (25 août 1798), en détacha plusieurs districts qu'elle joignit au territoire de Genève et au pays de Gex pour former le département du Léman.

Après la première abdication de Napoléon, on en rendit une partie à ses anciens souverains; mais, en 1815, elle rentra tout entière sous leur domination.

CHAMBÉRY.

La capitale du duché de Savoie est Chambéry, ville de 15 000 habitants. Un des faubourgs de la ville actuelle est bâti en partie sur l'emplacement de la ville romaine citée sous le nom de Lemencum dans l'Itinéraire d'Antonin et dans celui de Peutinger. Diverses antiquités trouvées dans ce quartier, et entre autres un caducée de bronze et quelques fragments d'une statue de même métal, découverts il y a quelques années, ont fait penser qu'un temple de Mercure avait existé sur le lieu même où est maintenant l'église de Lémenc, dont quelques auteurs font remonter la fondation au sixième siècle.

Le nom de la ville actuelle paraît pour la première fois vers le commencement du onzième siècle, et tout porte à croire qu'elle ne consistait alors qu'en un château et un bourg peu considérable. Thomas I, comte de Savoie, acheta, en 1232, tous les droits que les seigneurs de Chambéry possédaient sur le bourg seulement pour le prix de 32 000 sols forts de Suze, soit environ 85 000 francs, et la cession du fief de Montfort. Amé V acheta en 1288 le château, qui appartenait alors aux seigneurs de la Rochette. Dès lors Chambéry fut le séjour des comtes, puis des ducs de Savoie jusqu'en 1484, que Charles I transporta le siége du gouvernement à Turin.

Les Français occupèrent Chambéry de 1536 à 1559; ils s'en emparèrent de nouveau en 1600, en 1630, en 1690 et en 1703. Les Espagnols en prirent possession en 1742. Enfin il tomba de nouveau au pouvoir des Français en 1792. Ce fut la première de ces conquêtes qui promenèrent triomphant le drapeau français dans toutes les capitales de l'Europe : Chambéry devint le chef-lieu du département du Mont-Blanc. Les événements de 1814 l'avaient laissé à la France; mais il fut rendu aux rois de Sardaigne après les traités de 1815.

Comme toutes les villes du moyen âge, Chambéry était entouré de remparts qui furent démolis sous la république. Il s'est depuis considérablement agrandi; et sa population, qui avait subi une diminution notable lors de l'entrée des Français par suite de l'émigration, a suivi depuis une marche croissante. Cette population était en 1789 de 15 375 habitants; en 1801, de 11 715; et en 1806, de 11 931.

Chambéry est placé dans un bassin de montagnes très rapprochées, et dont l'une vient même soulever un de ses faubourgs en amphithéâtre. L'emplacement qu'il occupe a été, selon toute apparence, à une époque plus ou moins reculée, compris dans l'enceinte du lac du Bourget, distant aujourd'hui de près de deux lieues, ce qui fait qu'on ne peut guère creuser à quelques pieds dans le sol sans trouver de l'eau.

L'intérieur de la ville offre encore des traces de l'ancienne manière de bâtir par ses rues étroites et tortueuses et ses maisons irrégulièrement accouplées; mais la *rue Couverte* dont parlent quelques ouvrages récents a été entièrement démolie depuis plus de douze ans. On a percé à la même époque une rue qui traverse la ville de part en part, dont les maisons sont faites sur un modèle qui paraît devoir devenir commun à la ville entière, et dont une partie est bordée de portiques qui ne seraient pas déplacés dans une ville plus importante.

Parmi les monuments, on doit remarquer le château dans l'enceinte duquel se trouve une chapelle du quinzième siècle, à vitraux colorés, dont l'architecture est d'un très beau gothique; la cathédrale, qui date du même siècle, et dont on vient de badigeonner l'intérieur; la caserne d'infanterie que Napoléon avait fait construire pour servir d'entrepôt aux troupes qu'il envoyait en Italie; les hôpitaux au nombre de cinq et qui sont tenus d'une manière exemplaire; le bâtiment du collége; la fontaine monumentale que l'on vient d'élever à M. de Boignes, qui a légué à la ville 3 417 850 fr. pour des fondations et des établissements divers; et le théâtre, reconstruit il y a quelques années.

Chambéry possède une bibliothèque publique, fondée en 1785, qui compte actuellement seize mille volumes, dont un grand nombre sont précieux; elle contient aussi une collection de tableaux qui méritent l'attention de l'amateur, une collection considérable de médailles, quelques antiquités, et un cabinet de minéralogie indigène assez complet.

On trouve à Chambéry une académie royale des sciences, une société d'agriculture et de commerce, un séminaire et un collége royal tenu par les jésuites; de plus, on y enseigne les trois premières années de droit et de médecine, les deux dernières devant être suivies à Turin. L'imprimerie a été de bonne heure cultivée à Chambéry; car Antoine Neyret y imprima, en 1484, *le Livre de Baudoin, comte de Flandres, et de Ferrant son fils, au roi de Portugal.* L'année suivante, le même typographe publia *le Livre du roi Modus et de la royne Ratio sa femme, devisant de toutes matières de chasse*, in-4°, caractères gothiques, avec figures; par le comte de Farcainville. La même année, un autre libraire y édita *le beau Livre de Bonnerie qui est appelée Madevie, tant en rimes qu'en prose, par Jehan Dupin :* petit in-folio. On a fondé depuis quatre ans bientôt une caisse d'épargnes, qui avait reçu à la fin de novembre 1838 près de 120 000 fr. Les remboursements demandés n'avaient pas dépassé 26 000 fr. Chambéry paraît depuis quelques années vouloir prendre quelque développement industriel. Outre la fabrique de gazes connues sous le nom de *gazes de Chambéry*, fondée en 1773, et qui s'accroît tous les jours, on a établi plusieurs fabriques, principalement de draps, qui, quoique ne fournissant de produits que pour la consommation du pays, n'en méritent pas moins d'être citées. On a fondé en 1837 une fabrique de sucre de betteraves, dont les produits sont assez satisfaisants. Depuis quelques mois la ville est éclairée au gaz hydrogène. Enfin, par l'établissement du pont de fer de Belley, qui ouvre une nouvelle communication directe avec Paris, au moyen des bateaux à vapeur qui, depuis l'année dernière, viennent régulièrement de Lyon à Aix, et avec le chemin de fer qu'on établit de Chambéry au lac du Bourget, l'industrie du pays ne peut que prendre de nouveaux accroissements.

Chambéry est entouré de promenades, établies en partie sur l'emplacement qu'occupaient les remparts. Celle dite *le Verney* fut plantée par la ville sur un terrain que lui donna Amé VI sur la fin du quatorzième siècle. C'est là qu'eurent lieu les joutes exécutées à l'occasion de l'érection de la Savoie en duché par l'empereur Sigismond, en 1416.

Les environs de la ville sont très variés, comme tous les pays semés de montagnes et de collines. M. de Chateaubriand a écrit dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, que c'étaient les seuls qu'il pût comparer à ceux de Lacédémone. On peut citer entre autres les Charmettes, illustrées par le long séjour de J.-J. Rousseau; les cascades du Bout-du-Monde, celle de Jacob, le bois de Candie, la cascade Couz, le passage de Saint-Saturnin, et les mines du château du Bourget.

Chambéry s'honore d'avoir vu naître Favre de Vangelas, l'abbé de Saint-Réal; Albanis Beaumont, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques sur la Savoie; de Maistre (Xavier), auteur du Lépreux de la cité d'Aost et du Voyage autour de ma chambre; Frézier, auteur du Traité de stéréotomie, etc.

La Savoie a en outre produit saint François de Sales, Bernard Menthon, le chimiste Berthollet, l'astronome Bouvard, le médecin Fodéré; elle a de plus fourni une quantité considérable d'officiers supérieurs à la république et à l'empire.

Chambéry est le siége d'un archevêque, d'un gouverneur militaire et d'un sénat, dont la juridiction s'étend sur la Savoie tout entière.

Au lieu de répéter sur chaque sou que George III est roi d'Angleterre, de France et d'Irlande, nous voulons y inscrire quelque proverbe utile. Ainsi il faudrait graver, par exemple : L'amour de Dieu conduit à la sagesse; — Un sou épargné est un sou gagné; — Celui qui veut s'enrichir par le travail doit mettre la main à l'œuvre; — Se lever et se coucher de bonne heure amène santé et sagesse, etc.

FRANKLIN.

LES FOULONNIERS, A ROME.

Quelques peintures anciennes découvertes dans les fouilles de Pompéi ont donné des indications curieuses sur différentes professions dans l'antiquité, entre autres sur celle du foulonnier.

L'art du dégraissage était peut-être encore plus important chez les anciens qu'il ne l'est de nos jours. Les matières des vêtements étaient alors beaucoup moins variées qu'aujourd'hui : presque tous les Romains étaient uniquement vêtus de laine; la soie ne fut introduite à Rome que très tard, et la toile fut toujours d'un usage peu commun. On comprend combien les vêtements de laine, surtout dans

un climat aussi chaud, devaient avoir souvent besoin d'être purifiés et blanchis. La toge, partie principale de l'habillement, était d'une seule pièce, et les citoyens d'une fortune ordinaire n'en changeaient pas fréquemment : pour lui conserver sa propreté et sa fraîcheur, il fallait donc avoir souvent recours au foulonnier

D'après une description de Pline, et d'après les peintures découvertes dans une maison qui devait être une foulerie, voici quel devait être le procédé pour le blanchiment des laines. On lavait d'abord la laine dans des cuves contenant de l'eau et une sorte de terre savonneuse. Les ouvriers la foulaient avec leurs pieds, comme on le voit dans la pre-

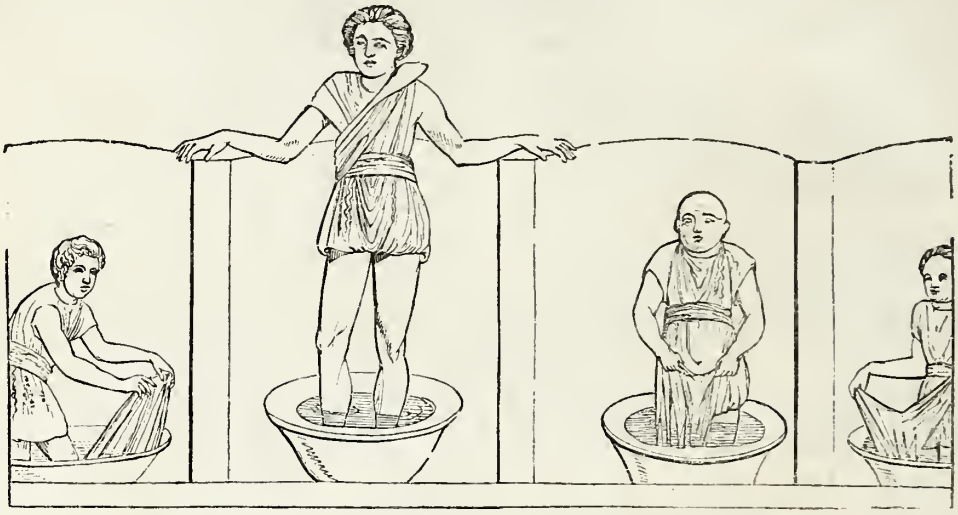

(Peinture du Musée de Naples. — Foulonniers anciens foulant la laine.)

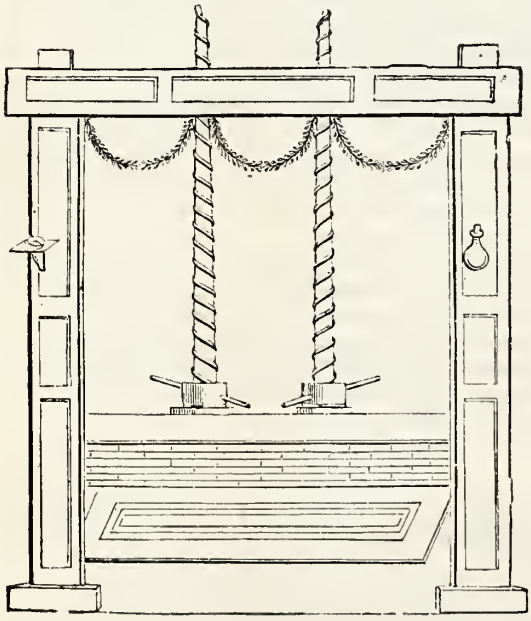

(Peinture du Musée de Naples. — Une presse à foulon.)

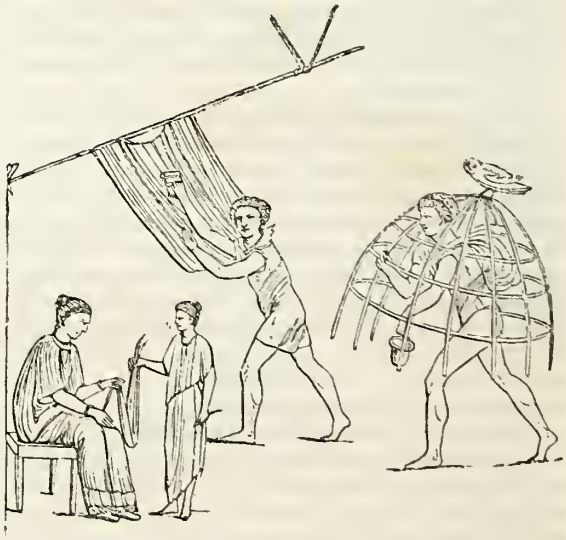

(Peinture du Musée de Naples. — Un ouvrier cardant la laine.)

mière gravure ; on la faisait ensuite sécher ; on la brossait et on la cardait, d'abord avec des cardes de métal, ensuite avec des chardons. Enfin la laine était soumise à une fumigation de soufre, et exposée au soleil sur un égouttoir ; on l'arrosait d'eau de temps à autre. Il paraît aussi que l'on se servait d'une presse à peu près semblable à celles qui sont en usage actuellement.

Dans la troisième peinture, un ouvrier est occupé à carder une pièce de laine étendue ; un autre ouvrier lui apporte un pot et une cage de bois ou d'osier, qui doivent probablement servir à la fumigation. Une jeune fille présente une bande d'étoffe à une femme qui est ou la maîtresse du logis, ou *une pratique*. Elle a des bracelets, un collier, et sur la tête un réseau qui était coloré en or.

On voit que notre procédé moderne diffère peu de celui des anciens. Après les dégraissages nécessaires, nos ouvriers passent aussi la laine à la vapeur soufrée, ou dans un bain chargé de gaz sulfureux.

RAUBER.

SA BARBE. — LE COMBAT AU SAC. — DUEL A COUPS DE POINGS.

Rauber, gentilhomme allemand, se rendit fort célèbre au seizième siècle par sa grande force, par la hauteur de sa taille, et surtout par sa barbe, qui était d'une longueur si extraordinaire, qu'elle lui descendait jusqu'aux pieds et remontait de là jusqu'à la ceinture, de manière qu'il était

obligé de la rouler autour d'un bâton. Il en était si glorieux qu'il allait rarement en carrosse, mais presque toujours à pied, afin de l'étaler avec plus d'avantage, la portant quelquefois déployée comme un drapeau, et la laissant flotter au gré du vent. Lorsqu'il mourut elle fut coupée en deux parties et conservée précieusement.

Rauber.)

Il demanda en mariage à Maximilien II une fille noble, Hélène Sharseginn; mais il avait pour rival un cavalier espagnol, aussi recommandable par sa naissance que par sa bravoure, et d'une taille encore plus avantageuse que celle de Rauber. L'empereur déclara que le plus fort des deux épouserait Hélène; et voici à quelle épreuve bizarre il soumit leur vigueur. Il les fit lutter chacun un sac à la main; les sacs étaient proportionnés à la grandeur de l'ennemi : la victoire devait être pour celui qui enfermerait le premier son adversaire. Les deux rivaux s'engagèrent donc, en présence de l'empereur, dans un combat où ils déployèrent leurs plus grandes forces. Rauber l'emporta, et mit l'Espagnol dans le sac.

Rauber cassait avec ses mains les plus gros fers de cheval. Voici une aventure qui se passa à Gratz, en présence de l'archiduc. Il y avait à la cour de ce prince un Juif converti au christianisme qui, par la grandeur de sa taille et par sa force, ressemblait à un géant. L'archiduc, voulant savoir s'il était aussi vigoureux que Rauber, l'engagea à lutter avec ce gentilhomme à coups de poings. Ils tirèrent au sort à qui donnerait le premier coup, et le Juif eut la préférence. Il frappa si rudement Rauber, que celui-ci fut obligé de garder le lit pendant huit jours; mais à peine fut-il rétabli qu'il alla trouver son Juif pour lui rendre la pareille, suivant qu'on en était convenu. Il le prit par sa longue barbe qu'il entortilla de la main gauche, et frappant dessus avec le poing droit, il lui donna un si rude coup que la barbe et la mâchoire lui restèrent à la main. Le Juif en mourut. — Que penser des princes qui prenaient plaisir à provoquer de pareils jeux?

Une fontaine à Bâle. — Cette fontaine a été construite au seizième siècle. Holbein vivait encore (voy. 1836, p. 313); on élevait l'arsenal de Bâle. Tous les jours un joueur de cornemuse venait chanter et jouer d'anciens airs villageois devant les travailleurs. La musique, bonne ou mauvaise, était pour eux une bienfaisante distraction, presque un encouragement. Son nom devint populaire. L'arsenal achevé, lorsque le moment fut venu de s'occuper de la petite fontaine, le pauvre barde était mort. Le sculpteur, ou plutôt le *tailleur d'imaiges*, chargé des ornements, imagina de placer sur une espèce de colonne torse la statue du vieux musicien. La ressemblance était parfaite. Les murmures de l'eau jaillissante semblaient sortir, comme des sons affaiblis, de la cornemuse de pierre. Le peuple applaudit à la pensée naïve et pieuse de l'artiste. Au-dessus de la base on voit un petit bas-relief représentant un chœur d'ivrognes.

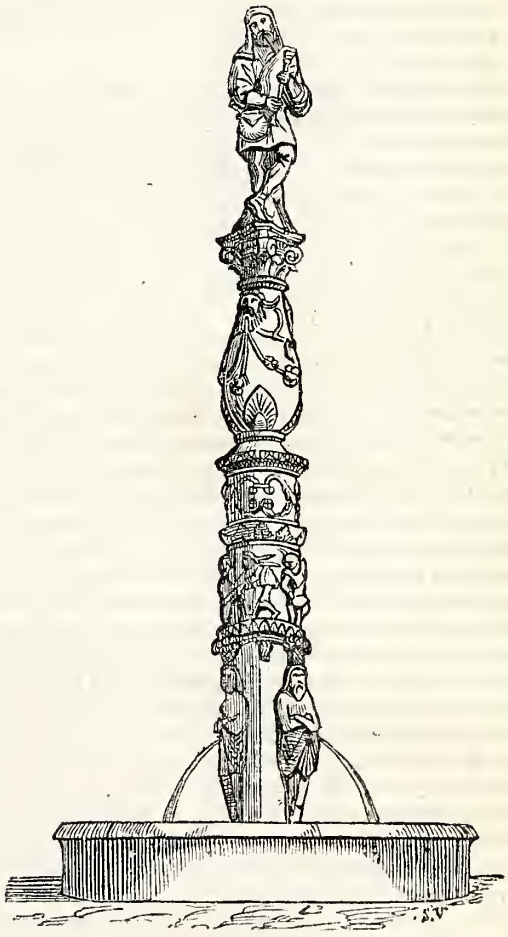

(La Fontaine du joueur de cornemuse, à Bâle.)

CARACTÈRE DE PHILIPPE II.

Philippe II, qu'on a surnommé *le Démon du Midi*, et qui n'est guère connu que comme un des plus farouches tyrans de l'histoire moderne, avait quelques traits de caractère qui ne sont pas assez connus, et qui modifient singulièrement sa physionomie. Il avait l'esprit vif, pénétrant, éclairé, et il écrivait parfaitement bien; mais pour un prince

il aimait trop à écrire. Toutes ses lettres sont d'une prolixité qui marque le peu de résolution de son esprit; il les écrivait presque toujours de sa main : on en conserve qui n'ont pas moins de dix-huit pages de longueur, toutes de son écriture. Il se faisait rendre compte chaque jour de tout le travail de l'administration de ses vastes états, et il prenait plaisir à apostiller de sa main les lettres et les mémoires de ses secrétaires. Mais ces apostilles ssnt ordinairement des discussions interminables sur des bagatelles, et rarement des ordres précis et une claire décision.

Dans une lettre qu'on écrivait en son nom à l'empereur Maximilien, uniquement pour lui recommander un ancien officier qui avait servi avec distinction, il remarqua qu'on donnait à l'empereur la qualité de duc et comte de Bourgogne; il en fut aussi alarmé que si c'eût été un acte fait exprès pour lui céder la souveraineté de ces provinces; et il écrivit à la marge qu'il savait bien que l'empereur avait coutume de prendre ces titres, mais qu'il doutait fort s'il fallait qu'un roi d'Espagne les lui donnât. En conséquence, il ordonna des recherches pour savoir ce qui avait été convenu là-dessus dans le partage des deux branches de la maison d'Autriche. Puis il ajouta : « Que cela se fasse avec » le plus grand secret, parce que si la chose est d'usage, je » ne voudrais pas que personne sût que j'y eusse hésité un » moment. »

Si ombrageux pour des niaiseries, il était dans les grandes affaires d'une négligence inexplicable. Il lui arrivait de passer cinq à six mois sans écrire un seul mot aux gouverneurs de ses Etats et à ses ambassadeurs, lors même qu'il s'agissait de choses qui ne souffraient pas de retard; on lui dépêchait courriers sur courriers, il retenait les courriers et ne répondait rien; les ministres se désespéraient et se plaignaient, il restait muet. Il y a des personnes qui ont pris pour du génie cette indolence, qui était le fruit de l'indécision de son esprit. Il était naturellement timide, et cependant hautain à l'excès; mais on a soupçonné que cet orgueil même n'était que le masque de sa faiblesse. Initié de bonne heure par son père au plaisir d'être obéi, il enviait par-dessus tout les signes du commandement. A peine eut-il reçu de Charles-Quint la cession du royaume de Naples et du duché de Milan, qu'il lui fit signifier qu'il allait destituer tous ceux qui possédaient des charges dans ses Etats pour en revêtir ses propres créatures; les remontrances de son père ne purent rien changer à sa résolution, qui fut exécutée. Charles-Quint, excédé par ses longs travaux et par toutes sortes de maladies, troublait son repos pour accroître le bonheur et la prospérité de son fils. A cette époque, il essayait d'arracher l'investiture de la dignité impériale à son propre frère Ferdinand pour la lui transmettre, et en même temps il négociait pour lui un mariage avec Marie d'Angleterre, qui devait achever de le rendre maître de l'Europe. A tant de bienfaits, Philippe II ne répondit que par la plus noire ingratitude. Il refusa même d'aller trouver son père à Bruxelles, à moins qu'on ne réglât d'avance quelle autorité il y aurait, et de quelle manière l'empereur serait obligé de le traiter. Il poussa la dureté si loin, qu'on a pensé que ce fut une des causes qui déterminèrent Charles-Quint à faire son abdication. On sait qu'il fut le bourreau de son fils et de sa femme, mais on ignore communément qu'il fut le persécuteur de son père. On peut voir dans Brantôme et dans Bayle que lorsque Charles-Quint fut mort, il eut la pensée de faire déterrer son cadavre, et de le livrer à l'Inquisition comme entaché du soupçon d'hérésie. Ce qu'il y a de certain, c'est que le confesseur qui reçut les dernières paroles de Charles-Quint fut brûlé vif comme hérétique, et que l'archevêque Casranza, qui avait sa confiance intime, fut poursuivi pour le même sujet, et ne dut sa libération qu'à ses hautes dignités et à la protection spéciale du Saint-Siége.

Ainsi ce prince, chargé par la postérité de tant de forfaits politiques, était à la fois un homme médiocre et un caractère pervers. Ses crimes étaient bien plus l'effet de la faiblesse que celui de la force.

PUITS ARTÉSIENS ABSORBANTS.

(Voyez Puits artésiens, 1833, p. 304 et 415; Cavernes, 1837, p. 254 et 266.)

La ville de Paris, dans le but de supprimer l'ancienne voirie de Montfaucon, en a fait établir depuis peu d'années une nouvelle dans la forêt de Bondy. Quoique cette dernière ne reçût encore, en 1833, que le quart des matières que la ville fournit journellement, elle présentait déjà à cette époque de graves difficultés pour l'extraction et la dessiccation, à cause de l'existence d'une nappe d'eau dont la hauteur, variable suivant les saisons, atteint souvent le niveau de ses bassins. On pouvait, il est vrai, faire écouler une partie des liquides en excès en les dirigeant vers de petits ruisseaux qui prennent leur source à peu de distance; mais, comme ces ruisseaux se rendent tous dans des courants plus considérables qui traversent des villages, des propriétés particulières, et enfin la ville de Saint-Denis, ce moyen extrême aurait soulevé de justes réclamations de la part d'une population manufacturière de dix à douze mille âmes, pour laquelle l'eau ne saurait être trop pure.

C'est pour vaincre ces difficultés que les adjudicataires de la voirie de Bondy, stimulés par des exemples que nous citerons bientôt, pensèrent à verser dans le sol, à une grande profondeur, le trop plein de leurs bassins. En conséquence, l'ingénieur civil, M. Mulot, fut chargé du forage d'un puits artésien, destiné non point à amener de l'eau à la surface du sol, mais à absorber celle qu'on dirigerait sur l'orifice. Le succès le plus complet couronna cette entreprise. Le forage, poussé jusqu'à la profondeur totale de 74^{m},71, fit reconnaître deux couches absorbantes, l'une, depuis 40^{m},95 jusqu'à 47^{m},66 dans les calcaires siliceux, et l'autre, depuis 65^{m},31 jusqu'à 74^{m},71 dans les sables argileux, les sables verts et gris renfermant des lignites et des débris de coquilles pulvérisées. Par la première on perdit 50 à 60 mètres cubes en vingt-quatre heures, et la seconde absorba 120 mètres cubes dans le même temps.

Mais le préfet de police, effrayé des suites que pouvait avoir, pour la salubrité des eaux souterraines, une masse aussi considérable d'eaux vannes qui allaient s'y mêler, donna l'ordre de faire suspendre l'écoulement, jusqu'à ce qu'une commission du conseil de salubrité eût examiné cette affaire. C'est du rapport fait, au nom de cette commission, par M. Parent-Duchatelet, que nous avons extrait les détails qui précèdent et une partie de ceux qui vont suivre.

Il existe dans le bassin de Paris plusieurs nappes d'eau distinctes, séparées les unes des autres par des couches imperméables de nature diverse. La première, c'est-à-dire la plus superficielle de ces nappes, n'existe pas sous la ville de Paris; on ne la rencontre que sur le sommet des collines et des plateaux qui l'entourent de toutes parts; elle est retenue par un banc épais d'argile qui se trouve au-dessus des masses exploitées comme pierre à plâtre, ce qui fait que sur ces plateaux, à 200 mètres au-dessus du niveau de la Seine, les puits n'ont souvent que 2 à 3 mètres de profondeur; elle est évidemment formée par la filtration des pluies et par la condensation des vapeurs à la surface du sol des plateaux qui la supportent.

La seconde nappe, qui dépend probablement de la même cause, mais qui, s'étendant sous Paris et dans toute la vallée de la Seine aux environs, recueille les eaux d'une surface de pays beaucoup plus considérable, coule au travers des sables qui sont entre l'argile plastique et le calcaire à bâtir; elle alimente tous les puits de Paris, dont le nombre s'élève à vingt-cinq ou trente mille.

Les nappes d'eau inférieures aux deux premières ne peuvent être atteintes qu'au moyen de la sonde ; leur nombre et la profondeur à laquelle on les rencontre varient singulièrement; elles manquent quelquefois complétement, elles ne sont pas toujours ascendantes, et si elles remontent jusqu'au sol par le trou de sonde, leur écoulement n'est pas le même dans des localités très rapprochées. Il est fort important de remarquer que ces nappes sont d'autant plus abondantes qu'elles se trouvent à une plus grande profondeur, et qu'elles ont un courant impétueux qui les rend assimilables à des fleuves souterrains.

Mille faits au contraire démontrent, de la manière la plus évidente, que les deux premières nappes n'ont point de courant et sont complétement stagnantes. La première, celle qui domine Paris, est peu abondante, et on court risque de l'infecter si l'on y envoie des eaux sales en quantité notable. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer que les eaux qui sortent du flanc du Mont-Valérien sont excellentes, et que celles de Montmartre ne sont pas potables, par suite des vacheries nombreuses et des trous à fumier qui y perdent toutes leurs parties liquides. La seconde nappe, celle qui alimente les puits de Paris, jouissait autrefois de qualités excellentes, et servait de boisson aux habitants des maisons et des bourgs disséminés, qui plus tard ont été enfermés dans l'enceinte de Paris; ce n'est que depuis la multiplication des puisards, et surtout depuis l'introduction des fosses d'aisances dans les maisons, c'est-à-dire à partir de François Ier, que ces eaux se sont détériorées, et qu'il a fallu recourir pour la boisson à l'eau de la Seine. On ne doit pas croire cependant que l'influence des eaux sales et infectes s'étende au-delà d'un périmètre fort circonscrit. Ainsi, l'on a constaté qu'autour des grandes voiries à boues que la ville de Paris avait établies auprès des barrières de Montreuil et des Fourneaux, l'eau des puits n'était jamais altérée au-delà d'un rayon de 150 à 200 mètres. Le village de La Chapelle, près Paris, ne pouvant, à cause de sa situation dans un terrain déprimé, se débarrasser de ses eaux sales et ménagères, a été obligé, pour les perdre, de creuser d'immenses puisards qui boivent et absorbent tout ce qu'on leur envoie : outre une population de quatre mille âmes, le village de la Chapelle contient une énorme quantité de chevaux, de vaches, de porcs, etc., et cependant les puits voisins de ces puisards n'ont pas été infectés à une distance de plus de 200 mètres. Un fait encore plus décisif que les précédents nous est fourni par l'histoire de la voirie de Montfaucon. Vers la fin du siècle dernier, avant qu'on eût établi la conduite qui décharge dans la Seine, en amont de Paris, le trop plein des bassins, un adjudicataire de cette voirie imagina de creuser dans la partie tout-à-fait inférieure une série de puits de grand diamètre, dont le fond était en contre-bas de la nappe alimentaire des puits voisins. Il réussit par ce moyen à perdre les eaux qui l'incommodaient : les puits du voisinage furent infectés, *mais jamais au-delà d'un rayon de 200 mètres !* Il faut un laps de temps très long pour que le renouvellement graduel des eaux, au moyen de la nappe alimentaire, fasse perdre ses mauvaises qualités à un puits qui en a contracté. Un manufacturier du faubourg Saint-Marceau, voulant se débarrasser à peu de frais de l'eau chaude fournie par une machine à vapeur, imagina de l'envoyer dans un puits différent de celui qui servait à alimenter sa chaudière. Pendant quelques mois cette méthode n'eut pas d'inconvénients; mais peu à peu l'eau des puits voisins s'échauffa, et elle parvint à un tel degré de température qu'elle ne pouvait plus être employée dans une foule de circonstances; on fut obligé de donner aux eaux chaudes de la fabrique une nouvelle direction ; mais il fallut *dix-huit mois* pour ramener les puits à la température primitive. Cependant, ajoutons en passant que le renouvellement graduel des eaux des puits de Paris, par suite de la consommation toujours croissante nécessaire à l'industrie ; que la suppression des puisards dont la police ne tolère plus l'existence dans les maisons, et que surtout l'établissement des fosses mobiles ou du moins des fosses à parois étanches, seront autant de causes qui enlèveront probablement d'ici à peu d'années les mauvaises qualités de ces eaux.

Quant aux nappes inférieures, leur abondance et la rapidité des courants qui y règnent empêchent qu'on puisse les assimiler à celle des puits, et que la déperdition d'eaux vannes, même fort abondantes, y exerce une influence fâcheuse. En 1789, chargé par l'administration des hôpitaux de débarrasser Bicêtre des eaux pluviales et ménagères, ainsi que des urines et matières fécales fournies par une population de plus de quatre mille âmes, l'architecte Viel imagina de diriger l'écoulement vers de vieilles carrières assez profondes pour atteindre la nappe des puits voisins. Mais voulant avoir une infiltration permanente, il alla chercher la *seconde nappe* au moyen d'un puits de 15 mètres de profondeur à partir du sol de la carrière; ce puits, terminé inférieurement par un trou de sonde fort large, a, dans la moitié supérieure, 2 mètres de largeur, et forme de cette manière un véritable entonnoir auquel aboutissent différentes galeries de la carrière. C'est au mois de novembre 1790 que les eaux de toute nature provenant de Bicêtre ont été introduites dans le puisard, et depuis ce jour elles n'ont jamais cessé d'y trouver un écoulement facile. Il est vrai que les puits situés sur la rive droite de la Bièvre, à 150 ou 200 mètres de ce puisard, ont été infectés; mais cela tient à une circonstance purement locale, à ce que les pluies d'orage s'accumulant dans les galeries qui aboutissent au trou de sonde, exercent une pression énorme qui doit faire remonter les infiltrations jusqu'à la première nappe. Dans le but de remédier à ce grave inconvénient, l'administration des hospices a ordonné le forage d'un nouveau puits d'absorption mieux disposé, qui, dès l'année 1835, absorbait 100 mètres cubes de liquide en vingt-quatre heures. Au reste, l'infection produite par l'autre ne s'est pas étendue à une grande distance; car tous les puits de la rive gauche de la Bièvre et celui de Bicêtre lui-même qui sert à la boisson de la population de l'établissement, n'ont jamais cessé de fournir de bonne eau.

Malgré le succès remarquable obtenu à Bicêtre dès 1789, un laps de temps considérable se passa avant que le forage des puits artésiens fût employé ailleurs à la déperdition des eaux qui n'ont point d'écoulement à la surface du sol. Il y a fort peu d'années, un puits artésien ayant été foré sur la place de la poste aux chevaux à Saint-Denis, on reconnut que les eaux, privées d'un écoulement facile, produisaient pendant les gelées des glaces nuisibles à la circulation. Cet inconvénient avait presque fait renoncer à creuser une nouvelle fontaine sur la place aux Gueldres, lorsque M. Mulot s'engagea envers la ville *à faire perdre à volonté dans l'intérieur de la terre les eaux amenées à la surface du sol, après qu'elles auraient produit au dehors l'effet qu'on pouvait désirer.* Le nouveau puits fut foré à la profondeur de 65 mètres, et l'on disposa dans l'intérieur trois tubes concentriques semblables à ceux d'une lunette d'approche, avec cette différence qu'au lieu d'être à frottement, ils sont séparés les uns des autres par un espace de $0^m,054$. L'eau fournie par la nappe la plus profonde est amenée à la surface du sol par l'intérieur du plus petit des tuyaux; l'eau d'une nappe située à 55 mètres est recueillie de la même manière par l'espace compris entre le plus petit tuyau et l'intérieur du moyen; enfin, le troisième tuyau, enveloppant tous les autres, ramène et fait perdre dans la troisième nappe non ascendante les eaux en excès fournies par les deux autres.

Un fabricant de fécule de pommes de terre établi à Villetaneuse, petit village à une lieue de Saint-Denis, s'est débarrassé, à l'aide d'un puits absorbant, des eaux infectes qui donnaient lieu à des plaintes par suite desquelles il

aurait été probablement forcé de fermer son établissement. La sonde a été enfoncée à une profondeur de 64 mètres; et depuis l'hiver de 1832 à 1833 le puits a reçu 80 mètres cubes de liquide par jour. Après qu'il eut fonctionné pendant cinq mois, une sonde garnie d'une cuiller,

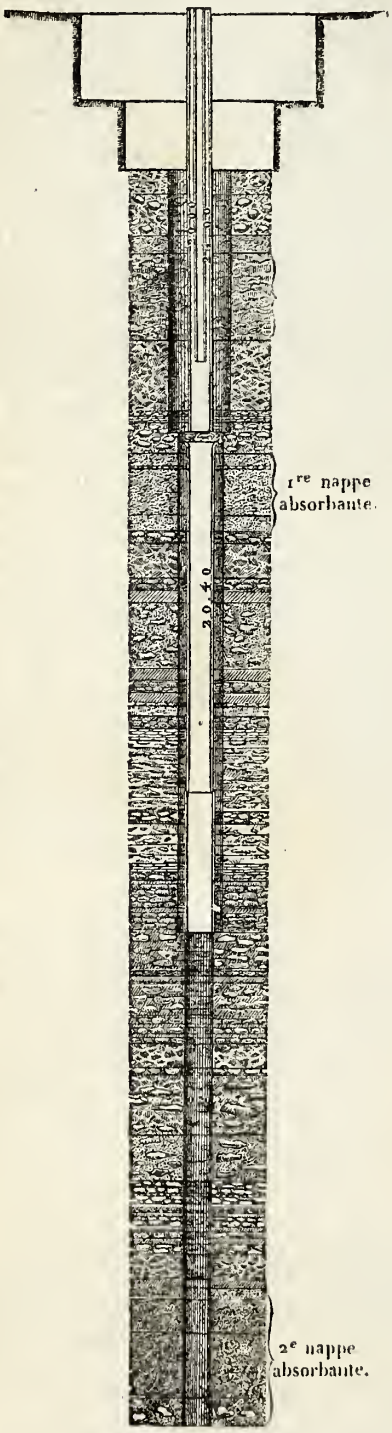

(Coupe du puits absorbant de la barrière du Combat. — L'échelle est d'environ $\frac{1}{10}$ pour les largeurs, et $\frac{1}{100}$ pour les hauteurs.)

portant une soupape à son bout, n'a ramené, au grand étonnement du fabricant et de l'ingénieur, que du sable et de l'eau blanchâtre. Ce fait, qui peint d'une manière si frappante la rapidité des courants inférieurs, suffit pour dissiper complétement toute crainte sur les inconvénients que pouvait entraîner la déperdition d'une aussi grande quantité d'eau infecte au milieu de ces courants.

En s'appuyant sur les exemples que nous venons d'énumérer, le conseil de salubrité a décidé l'administration à laisser toute liberté aux adjudicataires de la voirie de Bondy; et toutes les vingt-quatre heures 100 mètres cubes de liquide chargé d'une quantité notable de matières solides sont perdus dans le puits absorbant.

L'invention des puits artésiens absorbants n'est pas moins merveilleuse que celle des puits jaillissants, et notre pays peut en revendiquer l'honneur. Suivant M. Arago, le roi Réné fit creuser un grand nombre de trous ou puisards nommés en provençal *embugs* (entonnoirs), près de Marseille, dans la plaine des *Paluns*, grand bassin marécageux qu'il paraissait impossible de dessécher à l'aide de canaux superficiels. Ces trous jetèrent et jettent encore aujourd'hui dans des couches perméables, situées à une certaine profondeur, des eaux qui rendraient toute la contrée improductive. On assure que ce sont les eaux absorbées aux *embugs* des Paluns, qui, après un cours souterrain, forment les sources jaillissantes du port de *Mion* près de *Cassis*. C'est le plus ancien exemple qui nous soit connu de puits absorbants, de *fontaines artésiennes négatives*, comme les appelle M. Arago.

Ce genre d'ouvrages est destiné à prendre chez nous un immense développement. Il doit servir à faire disparaître complétement la voirie de Montfaucon, dont le hideux voisinage est si révoltant pour une des plus belles villes du monde; on lui devra la suppression désirée de l'écoulement honteux des eaux vannes qui proviennent de ces réservoirs infects dans la Seine, en amont de Paris. Des marais immenses qui enlèvent des terrains précieux à l'agriculture, et en dehors desquels les eaux ne pouvaient trouver aucun écoulement, seront desséchés. En un mot, les puits artésiens absorbants offrent à l'industrie une de ces ressources précieuses que la Providence a préparées pour l'homme, et qu'il rencontre au moment même où il semble arrêté dans l'essor de son développement par un obstacle majeur.

Nous terminerons en donnant la coupe du puits absorbant que la ville de Paris a fait forer, en 1833, sur l'accotement nord du boulevard extérieur, à 200 mètres de la barrière du Combat et à 290 de la barrière de Pantin. Le forage a été poussé jusqu'à 81 m, 25 de profondeur. On a creusé d'abord une première excavation carrée de 4m, 95 de profondeur sur 3m, 80 de large, et à la suite, en descendant, un puits de 4m, 00 de profondeur sur 1m, 66 de diamètre. Le sondage a été entrepris sur un diamètre de 0m, 33 de la partie supérieure jusqu'à 24m environ au-dessous du sol; ce diamètre a ensuite été réglé à 0m, 25 jusqu'à 44m, 70, puis à 0m, 20 jusqu'à 52m, 52, et enfin il s'est trouvé réduit à 0m, 15 au fond du percement. La figure montre la disposition adoptée pour les tubes métalliques qui maintiennent les parois du trou de sonde, afin que les eaux se perdent dans les deux nappes absorbantes, entre des sables de différente nature. Les dépenses de cet ouvrage ont été ainsi réglées :

1° Pour forage jusqu'à 60 mètres au-dessous du sol, avec tous les accessoires, à forfait.	5 500 fr.
2° Pour forage de 60 à 80 mètres, à raison de 120 fr. par mètre, prix convenu, également à forfait. . .	2 400
3° Prime en cas de réussite.	500
	8 400

C'est encore M. Mulot qui a été chargé du forage de ce puits, où l'on peut perdre jusqu'à *cent mètres cubes de liquide par heure.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

KARA HISSAR.

(Afioum Kara Hissar, ou le Château noir de l'Opium.)

Kara Hissar est une ville importante de l'Anatolie. Elle est située presque au centre de cette péninsule qu'on appelle l'Asie-Mineure. Traversée par la route qui conduit de Smyrne en Arménie, en Géorgie, en Perse, et à tous les pays voisins de l'Euphrate, elle doit à cet avantage une grande partie de sa prospérité; les caravanes venant de Constantinople s'y donnent rendez-vous. La plupart des produits exportés des manufactures européennes et coloniales s'accumulent dans son enceinte avant d'aller se répandre à l'est et au midi de l'Asie. Les habitants sont actifs, industrieux; les boutiques riches et fournies de marchandises variées. Les maisons en pierre, suivant Niebuhr, y sont plus nombreuses que dans les autres villes de cette partie de l'Asie-Mineure. Au dernier siècle, on estimait beaucoup dans toute la Turquie les armes à feu, les sabres, les étriers, les selles, les brides, le cuir rouge et les tapis de Kara Hissar. Dans la campagne environnante on cultive l'opium en grande abondance, et c'est de là que la ville a reçu le surnom d'*Afioum*. Niebuhr affirme que lorsqu'il la visita, la quantité de l'opium qu'il y vit préparé pouvait égaler la charge de cent quatre-vingts mules.

Le paysage de Kara Hissar est d'une beauté remarquable. D'un côté s'élèvent à une grande hauteur des rochers nus et sombres; de l'autre côté, des collines couvertes de vignes et d'arbres à fruits. La circonférence de la ville est d'une lieue. On y compte dix mosquées, et la population est de plus de cinquante mille âmes. Une petite rivière traverse les rues. Le château est bâti sur les hauteurs d'un rocher aride. Il est mal entretenu; s'il était fortifié, ce serait une place presque inexpugnable.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS EN AMÉRIQUE.

LA MARTINIQUE.

(Suite. — Voy. p. 225.)

La plus grande longueur de l'île de la Martinique est de 16 lieues, et sa largeur moyenne d'environ 7 lieues. L'île est de forme irrégulière; elle offre l'aspect de deux péninsules unies par l'isthme qui est entre le cul-de-sac français et le cul-de-sac royal; le terrain s'élève graduellement depuis le rivage jusqu'au centre où sont les montagnes. Chacune de ces péninsules paraît avoir été formée par les éruptions de plusieurs volcans. On compte six volcans éteints, qui sont : les pitons du Carbet, la montagne Pelée, les roches Carrées, la Montagne du Vauclin, le cratère du Marin, et le morne de la Plaine. On appelle *pitons* les reliefs des hauteurs qui ont gardé la forme conique, et *mornes* les collines formées par les courants de lave que les volcans secondaires ont projetés autour d'eux, et qui sont aujourd'hui couvertes de forêts. Les rivières de la Martinique sont au nombre de 75; celles qui sont navigables sont la rivière Pilote, la rivière Salée, la rivière du Lamentin, la rivière Monsieur, la rivière Madame.

Les terres cultivées forment près des deux cinquièmes du territoire de la colonie. La zone des cultures s'étend

depuis le rivage jusqu'à une hauteur de 400 mètres. Les caféiers forment des quinconces qui occupent ordinairement la crête des mornes et la pente supérieure de leurs versants; les cotonniers s'élèvent en taillis sur les terrains qui se refusent à de plus riches productions; enfin les champs de cannes à sucre couvrent les plaines d'alluvions, le fond des vallées et les coteaux les moins escarpés.

Il y a à la Martinique deux villes : le Fort-Royal et Saint-Pierre; quatre grands bourgs : la Trinité, le Marin, le Lamentin et la rivière Salée ; vingt petits bourgs ou villages, presque tous situés sur le bord de la mer. La ville du Fort-Royal est le chef-lieu de la colonie; la ville de Saint-Pierre est le centre du commerce de l'île ; elle est à 7 lieues de Fort-Royal. Le bourg de la Trinité a un bon port.

La température moyenne de la Martinique, à l'ombre, à 2 mètres au-dessus du niveau de la mer, est de 21 degrés 79 cent. de Réaumur. L'ardeur du climat est, du reste, tempérée chaque jour par deux brises régulières : l'une qui dure depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, et qui s'accroît ou décroît selon que le soleil est plus ou moins élevé sur l'horizon; l'autre qui commence entre six et sept heures du soir, et qui souffle pendant la plus grande partie de la nuit : la première s'appelle *brise de mer*, la seconde *brise de terre*. L'humidité de l'atmosphère est excessive; les mois les plus chauds sont juillet, août et septembre; les moins chauds, décembre, janvier et février. Les jours sont à peu près égaux aux nuits.

Les vents d'est soufflent pendant les trois quarts de l'année environ; ils ne règnent toutefois avec constance que durant les mois de mars, avril, mai et juin. Ce sont ces vents qui portent le nom de *vents alisés*, et d'où dérivent les expressions *au vent* et *sous le vent*, qui servent à désigner dans les Antilles l'orient et l'occident.

Quelquefois, au milieu du plus grand calme de l'atmosphère, les eaux de l'Atlantique, soulevées par un mouvement subit et précipitées violemment vers le rivage, entraînent avec elles les bâtiments mouillés sur la côte, malgré leurs ancres, et les lancent sur les rochers ou les jettent sur la plage. C'est cette perturbation que l'on nomme dans les Antilles *raz de marée*. On donne le nom d'*ouragans* ou *coups de vent* à des tempêtes violentes qui éclatent quelquefois dans les pays situés entre les tropiques, et durant lesquelles le vent acquiert un tel degré de force qu'il renverse les constructions, déracine les arbres et arrache les moissons. Les rivières, grossies subitement par des pluies diluviales, débordent malgré la profondeur de leurs encaissements, et entraînent avec leurs eaux les arbres des forêts, les plus gros rochers, les plants et les plantations. Les bâtiments qui sont sur les rades et qui n'ont pas eu le temps de gagner la pleine mer, sont brisés ou engloutis. Les désastres qui résultent de ces tourmentes sont incalculables : dans les villes on a vu quelquefois la majeure partie des édifices détruits. Pour remettre en valeur les plantations que le fléau a ravagées, il faut, outre des frais et des travaux considérables, un an, si l'habitation produit des vivres; dix-huit mois, si c'est une sucrerie; trois ans, si elle est cultivée en cacao, et cinq ans, si c'est une caféyère. Les plus affreux ouragans de ce siècle à la Martinique sont ceux de 1813 et de 1817. Le tremblement de terre de 1839 est le plus désastreux qu'on y ait ressenti depuis 1757. Il ne se passe guère d'années où il ne s'y fasse sentir quelques secousses. La chaleur et l'humidité du climat exercent une funeste influence sur la santé des habitants. La mortalité y égale et quelquefois même y excède la reproduction.

Au 31 décembre 1835, la population de la Martinique s'élevait à 116031 individus, dont 37 955 libres et 78 076 esclaves. Dans ce chiffre, il y avait environ 9000 blancs et 29 000 personnes appartenant à l'ancienne classe de couleur. Les hommes libres de couleur ne possèdent guère qu'au delà du neuvième des propriétés immobilières de la colonie.

La valeur moyenne d'un esclave cultivateur est de 1200 fr., et la valeur moyenne de son travail est en général fixée à un franc par jour. Le prix moyen de sa nourriture et de son entretien est évalué à 40 centimes par jour.

Le nombre des affranchissements accordés dans la colonie depuis la fin de 1830 jusqu'au 1er janvier 1837 s'est élevé à 17 579.

La loi du 24 avril 1833, qui a créé à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Guyane française et à Bourbon, une institution législative sous le nom de conseil colonial, a déterminé la part respective du pouvoir législatif de la métropole, du pouvoir royal et des conseils coloniaux, dans la législation des colonies.

Le conseil colonial de la Martinique se compose de trente membres élus pour cinq ans par les six colléges électoraux de la colonie, comprenant 819 électeurs, dont 128 appartenant à l'ancienne classe de couleur libre. Le nombre des éligibles s'élevait en 1836 à 507, dont 44 appartenant à l'ancienne classe de couleur libre. Les délégués de la Martinique près du gouvernement, résidant à Paris, jouissent d'un traitement qui est fixé par le conseil colonial, et qui est de 20 000 fr. pour chacun d'eux.

La justice est rendue à la Martinique par quatorze tribunaux de paix, deux tribunaux de première instance, une cour royale et deux cours d'assises. Le nombre des affaires jugées par les deux cours d'assises de la Martinique a été de 57 en 1833, et le nombre des condamnés s'est élevé à 64, dont 5 libres d'origine européenne, 15 libres appartenant à l'ancienne classe de couleur, 44 esclaves. En 1836, aucune condamnation à mort n'a été prononcée.

Les dépenses publiques de la Martinique sont divisées en deux catégories principales : l'une comprend les dépenses de souveraineté et de protection auxquelles il est pourvu au moyen de fonds alloués par le budget de l'état; l'autre se compose de dépenses d'administration intérieure, à l'acquittement desquelles est employé le produit des contributions publiques et autres revenus locaux. Le total général des dépenses en 1837 a été de 4 387 866 fr. Le total des dépenses a été de 2 265 711 fr.

Les écoles et institutions élémentaires existant à la Martinique s'élevaient en 1826 à 52. Parmi ces écoles, on en compte trois consacrées à l'enseignement mutuel, et exclusivement fréquentées par des élèves de couleur. Deux imprimeries sont établies à Saint-Pierre. Un jardin colonial des plantes a été créé en 1803 dans le but de naturaliser les plantes des Indes-Orientales, et principalement les épiceries, et de former un dépôt de plantes médicinales pour l'usage des pauvres. Deux comités de vaccine ont été fondés en 1819. Les bureaux de bienfaisance sont au nombre de trois : des asiles spéciaux sont ouverts aux aliénés, aux orphelins et aux enfants trouvés.

SUR L'APPLICATION A L'ÉTUDE

La paresse est le plus souvent une preuve d'incapacité.

Il est naturel d'aimer à faire ce que l'on se sent en état de bien faire. La conscience de la puissance que l'on a sollicite au travail et rend les efforts plus faciles.

Plus on produit, plus on est capable de produire. L'exercice de nos facultés, au lieu de les fatiguer, les fortifie.

Il y a des artistes qui semblent craindre de prodiguer leur invention, d'épuiser leur talent. Sans doute ceux qui isolent leur intelligence, qui veulent ne rien devoir à l'observation et prétendent tout tirer d'eux-mêmes, sont exposés à voir en peu de temps la source de leurs idées se tarir : ils s'enferment volontairement dans un cercle étroit où ils tournent continuellement sans avancer ; après quelques pas, ils ne font plus que marcher sur leurs propres traces; pour le reste de leur vie, ils sont condamnés à imiter leurs premières pro-

ductions, en les affaiblissant de plus en plus. Il n'en est pas ainsi de ceux qui savent combien l'homme est peu de chose par lui seul, qui ne se creusent pas volontairement un cachot dans leur égoïsme, qui restent en libre communication avec le monde entier, et laissent toute leur âme ouverte aux impressions de la société et de la nature. La société change incessamment et élargit toujours de plus en plus son horizon; à mesure qu'elle s'élève, les perspectives se multiplient sous les regards de l'homme et reculent leurs limites. La nature, qui paraît immuable, est encore plus vaste et plus variée que la société. Quand l'humanité serait tout entière composée de génies comme Homère, Raphaël ou Shakspeare, on n'épuiserait pas la nature : elle est pour nous infinie comme Dieu.

L'inspiration naturelle la plus merveilleuse n'exempte pas du travail. Cette espèce de seconde vue que l'on se complaît quelquefois à accorder aux hommes de génie, ce don miraculeux qu'on leur suppose de deviner, outre les lois générales, les faits eux-mêmes, est un préjugé. Quand on regarde de près dans la vie de quelques hommes d'une intelligence sublime dont l'on s'est imaginé exalter la gloire en les proclamant dénués de connaissances positives, on découvre bientôt ce que c'était, au fond, que cette prétendue ignorance. Il se trouve seulement qu'ils n'avaient pas suivi la route commune pour s'instruire.

On n'excelle dans aucun art sans un travail opiniâtre et soutenu. Tout art renferme une science dont il faut avant tout connaître les principes, et qui veut de l'exercice et de l'application.

Ce n'est pas être complétement juste entre les grands artistes que d'admirer leur supériorité d'esprit, sans leur tenir compte de leur amour persévérant de travail. Il semblerait qu'ils n'ont eu d'autre peine que celle de naître, et que leurs chefs-d'œuvre se sont produits presque sans aucun effort de leur part, et pour ainsi dire malgré eux-mêmes. Cependant on sait que parmi les plus renommés d'entre eux, beaucoup se sont aussi appliqués aux sciences exactes et abstraites, ou à plusieurs arts très différents. Léonard de Vinci n'était pas seulement le plus grand peintre de son temps, il était encore mathématicien, musicien, poëte et anatomiste. On ne peut douter que Raphaël, si fécond et mort si jeune, ne se soit livré à des études sérieuses en histoire, en philosophie, et même en théologie : on sait qu'il eut l'ambition de devenir cardinal. Michel-Ange était un prodige de variété de connaissances : architecte, sculpteur, peintre, poëte, mathématicien, ingénieur, etc. Salvator était satiriste et bon joueur de luth en même temps que peintre. Titien écrivait très élégamment. Rubens, dont les œuvres rempliraient un musée grand comme toute une ville, était habile dans tous les exercices du corps, et s'acquitta de hautes fonctions publiques. Dans d'autres ordres de travaux, on citerait de même beaucoup d'exemples semblables. Pascal était grand mathématicien, physicien, mécanicien, admirable écrivain, et très profondément versé dans les sciences philosophiques. Goethe, le plus grand poëte de l'Allemagne, a aussi fait preuve d'une aptitude supérieure en histoire naturelle. La variété du savoir et la puissance intellectuelle n'étaient pas moins remarquables dans les Cuvier, Sylvestre de Sacy, Ampère, Abel de Rémusat, etc. S'il était permis de proposer pour exemple des contemporains, nous en nommerions plusieurs qui, dans la science à la fois et dans les lettres, dans l'enseignement et à la tribune, n'ont pas moins de titres divers à notre admiration.

Sur la même ligne que les esprits paresseux, on peut placer, quant au résultat, ceux qui, actifs et vigoureux au début, manquent de force et d'énergie pour poursuivre et achever. Il ne manque pas de personnes de ce genre qui dépensent toute leur vie en plans, en préparatifs, en essais. Elles tracent un cercle immense pour atteindre un but qui reste au centre et qu'elles n'atteignent jamais; elles accumulent péniblement des matériaux de toute sorte, et en encombrent tellement leur chemin qu'elles se trouvent à la fin arrêtées et découragées; elles ajournent sans cesse le jour de l'exécution, sous prétexte qu'il leur est encore nécessaire d'ajouter à leurs études une étude préliminaire; leurs espérances sont magnifiques, mais elles sont éloignées et fuient toujours devant elles; elles ressemblent à certain personnage des poëmes chevaleresques qui tourne le dos à ses compétiteurs pour se donner plus de carrière, mais qui s'éloigne d'eux de plus en plus et ne revient jamais à la charge.

C'est une observation vulgaire, que *plus on a à faire et plus on fait*. Les hommes laborieux ont toujours plus de projets qu'ils ne peuvent en exécuter; et c'est aussi une preuve que l'imagination est une richesse qui s'accroît par la dépense, tandis qu'elle s'appauvrit par trop d'économie. Dans le grand nombre de projets qu'on a en réserve, on choisit les meilleurs et les plus séduisants. Au moment même où l'on exécute l'un d'eux, il en est un autre que le désir entrevoit, et en suivant cette chaîne sans fin on échappe à l'ennui, à l'incertitude, au vide de la pensée. Il se faut un peu accabler pour se tenir toujours en haleine. La faculté du travail est comme le fer aimanté, auquel on peut suspendre des poids de plus en plus forts.

SOUVENIR D'UN COSAQUE.

Un voyageur français qui parcourait dernièrement les steppes, entre la mer Caspienne et la mer Noire, avait pour guide un vieux Cosaque, dont la barbe blanchie et le visage marqué de cicatrices indiquaient assez qu'il avait sans doute pris part aux grandes guerres. Il avait figuré en effet dans cette nuée de cavaliers asiatiques qui, traversant l'Europe à la suite de notre arrière-garde, sont venus camper jusque dans nos jardins, au milieu de nos statues étonnées de ce contraste sauvage. — Eh bien! hetman, lui dit le voyageur, vous avez vu bien des peuples : vous étiez d'une grande armée, et vous avez eu bien des frères d'armes; de tant de gens que vous avez vus sur les champs de bataille, quels sont ceux dont vous vous souvenez le plus volontiers? Sont-ce les Prussiens? — Oh! non, dit le vieux Cosaque en remuant la tête, ce ne sont pas ceux-là. — Ce sont donc vos compatriotes, les soldats russes? — Non, non. — Il faut donc que ce soient les Autrichiens? — Oh! oh! fit le vieux cavalier; ceux-là je les aime autant que les Turcs. — Mais pour qui donc enfin, dit le voyageur, avez-vous ce long souvenir? — Ah! dit alors le vieillard, c'est pour les hussards français! Ce sont ceux-là que je n'oublierai jamais : quand nous étions là-bas, en Allemagne, aux avant-postes, et quelquefois, le matin, il y faisait frais, je vous jure, les hussards s'en venaient à nous vers le point du jour : « Ohé! Cosaques, Cosaques! venez donc par ici. » Et alors, monsieur, ils avaient du schnaps, les hussards, et ils nous faisaient boire la goutte avec eux; après cela, nous retournions de notre côté, et, après un quart d'heure, les coups de carabine commençaient. »

Ce souvenir me semble empreint d'un profond caractère, et je ne m'étonne pas de le voir religieusement enfermé dans le cœur de ce vieillard, perdu maintenant, si loin de la France et de ses hussards, dans la solitude sauvage de la steppe. Voilà la guerre telle que la sentent les soldats civilisés : point de ces colères féroces et de ces haines aveugles contre les individus, seul soutien du courage chez les barbares. Aux yeux de ces nobles gens, il s'agit bien moins de causer du mal, de verser du sang, de faire des blessures à son ennemi, que de marcher en avant. Marcher en avant, peu importe la mort donnée ou reçue; faire triompher le nom français; soutenir l'honneur du régiment, c'est à quoi se borne toute leur passion : aussi demeure-t-elle digne,

élevée, sans rien qui la tache ou qui la déshonore. On combat l'ennemi parce qu'il est en face, qu'il s'oppose ou qu'il menace, et qu'il faut que le sort de la guerre, enfin, se décide; non parce qu'on oublie que l'ennemi est homme jusqu'au point de le détester absolument. On déteste le drapeau contraire, parce qu'on le connaît, et qu'on sait qu'il marque l'hostilité à la patrie : on ne déteste pas les personnes, parce qu'on ne les connaît pas, et qu'au fond le sentiment de la fraternité subsiste secrètement dans les cœurs généreux même au milieu de la désolation des luttes meurtrières. Combien d'exemples, dans nos guerres, de blessés tombés côte à côte dans le choc des rangs opposés, et devenant amis en même temps que désarmés ! Je conçois donc bien que ce bon cœur des hussards, touchés, en se réveillant au matin, de voir dans la neige ces pauvres diables de Cosaques demeurés là toute la nuit, et ne voulant pas boire la goutte d'eau-de-vie sans leur en faire part, ait étonné ceux-ci, et les ait remplis, à l'égard de leurs anciens ennemis les hussards, d'une admiration ineffaçable. « Ils nous faisaient boire la goutte, » répètent-ils encore après trente ans. Une personne à qui je racontais cette anecdote comparait le trait de nos hussards à celui de cette compagnie des gardes françaises qui, à la bataille de Fontenoi, tira courtoisement le chapeau aux Anglais, les priant de vouloir bien faire feu les premiers. Il y a, sans doute, dans le coup de l'étrier, bu en commun aux avant-postes, quelque chose de chevaleresque aussi; mais j'y trouve quelque chose de moins galant, de moins affecté, de plus humain, de plus naturel, de plus grand; quelque chose qui irait à merveille, si je ne me trompe, au tour poétique et profond de notre chansonnier national.

GÉRARD.

(Voyez : Léopold Robert, 1835, p. 360; Gros, 1835, p. 372; Sigalon, 1838, p. 205.)

(François Gérard.)

François Gérard, peintre d'histoire, est né à Rome en 1770. Son père était Français et sa mère Italienne; à douze ans on l'amena à Paris. Il manifestait déjà un goût très prononcé pour les arts et aurait souhaité entrer dans l'atelier d'un peintre, mais le peu de fortune de ses parents les obligea à le placer chez le statuaire Pajou, les sculpteurs n'étant point en France dans l'usage d'exiger de leurs élèves une rétribution.

Ce genre d'étude fut d'ailleurs loin de lui être inutile dans le reste de sa carrière, et plus tard il se félicitait d'avoir été ainsi contraint d'apprendre de bonne heure à modeler.

Au bout de deux ans il passa dans l'atelier de Brenet, peintre de l'Académie; là il donna une première preuve de talent dans une esquisse peinte tout-à-fait remarquable, mais pour laquelle il fut vertement tancé par son maître, qui ne souffrait pas que l'on peignît avant d'avoir fait de longues études de dessin.

En 1786 il entra chez David, et bientôt on le compta parmi les premiers élèves de ce grand peintre.

En 1789 il fut admis à concourir pour le grand prix de Rome, et il obtint le second prix. L'année suivante il concourut de nouveau; mais la mort de son père vint l'interrompre au milieu de son travail. Son tableau, qui fut terminé quelques mois plus tard, représente *Daniel justifiant la chaste Suzanne.* On y trouve déjà très développées les qualités qui plus tard ont illustré le talent du peintre, particulièrement l'entente de la composition et l'exécution, qui dans certaines parties est tout-à-fait celle d'un maître.

A la fin de 1790 il conduisit à Rome sa mère dont la santé déclinait, et ses deux jeunes frères dont il était le seul soutien. Mais peu de temps après il fut forcé de les ramener en France afin de conserver un modique revenu que les événements, du reste, ne tardèrent point à leur enlever.

Ce voyage ne fut donc d'aucune utilité pour son talent L'époque à laquelle il revint en France n'était non plus guère favorable aux études, et la mort de sa mère, arrivée en 1795, retarda encore l'époque à laquelle il put reprendre son travail. Il avouait lui-même avoir perdu complétement quatre de ses plus belles années.

Cependant, à l'exposition de 1795, il se fit connaître au public par un ouvrage important, le *Bélisaire*, qui fut bientôt suivi de la *Psyché.* Ces deux ouvrages, si divers d'esprit et de facture, montrèrent tout d'un coup l'étendue des ressources du peintre et furent accueillis avec une extrême faveur.

Néanmoins le tableau de *Psyché* resta trois ans dans son atelier sans trouver d'acquéreur. On lui acheta enfin pour une somme de 6 000 francs ce tableau qui douze ans plus tard fut revendu 30 000 francs.

Pendant tout ce temps, Gérard n'eut pour subsister que le produit des dessins qu'il faisait pour le Virgile et le Racine des frères Didot.

Sa position s'améliora en 1800 par le succès qu'obtinrent quelques portraits dans lesquels il avait montré cette supériorité de talent qu'on lui connaissait déjà, et ce goût exquis que le genre de ses premiers travaux ne lui avait pas fourni l'occasion de manifester au même degré. A partir de ce moment, tout ce qu'il y avait à Paris d'hommes illustres et de femmes belles et distinguées voulut être peint par lui.

Plus tard la restauration lui permit de connaître toute l'étendue de la réputation dont il jouissait au dehors.

Louis XVIII fut le premier à lui ordonner son portrait; puis l'empereur de Russie, le roi de Prusse et la plupart des princes et des hommes marquants que les événements avaient amenés à Paris, vinrent se faire peindre dans son atelier. Au milieu de cette foule de travaux, il fit marcher en première ligne l'exécution de la *Bataille d'Austerlitz*, l'*Entrée d'Henri IV*, du *Sacre de Charles X*, et de dix autres tableaux du genre historique moins grands, mais fort importants. On compte parmi ceux-ci les *Trois Ages*, *Corinne*, *Sainte Thérèse*, *Daphnis et Chloé*, *Thétis portant les armes d'Achille*, etc.

En 1830, Gérard fut chargé par le roi de peindre deux tableaux, l'un représentant *la Patrie en danger* (1791), et l'autre *les Députés à l'Hôtel de Ville offrant la lieutenance-générale du royaume à Louis-Philippe.* A cette époque il s'occupa aussi des quatre compositions destinées à orner les

pendentifs du Panthéon, les sujets qu'il avait arrêtés pour l'église de Sainte-Geneviève et qui avaient même reçu un commencement d'exécution ne convenant plus à la nouvelle destination que venait de recevoir le monument.

Les peintures qui existent aujourd'hui ont été faites de 1832 à 1836. Il est bien à regretter que ces belles conceptions, où se montre la maturité d'un talent dans toute sa force, soient encore aujourd'hui, et pour long-temps peut-être, voilées aux regards du public.

Dans le nombre des ouvrages qui occupèrent les dernières années de l'artiste, on doit citer comme un des plus remarquables celui de la *Peste de Marseille*. Ce tableau, dont il a fait hommage à l'Intendance sanitaire de Marseille, est connu par une belle lithographie d'Aubry-le-Comte. Le dessin que nous donnons ici est une des variantes de cette touchante scène.

La carrière de Gérard a été sans contredit l'une des plus belles et des plus longues que présente l'histoire des peintres, puisqu'on peut la résumer ainsi : quarante-deux années de travail connu du public, qui ont produit vingt-hui tableaux du genre historique, un nombre considérable de compositions diverses, quatre-vingt-sept portraits en pied,

(Croquis d'un groupe projeté pour le tableau de *la Peste de Marseille*.)

et environ deux cents portraits en buste et à mi-corps, presque tous d'un intérêt historique : le général Moreau, Napoléon et sa famille, madame de Staël, madame Récamier, le roi de Saxe, etc.

Gérard a joui de son vivant d'une réputation méritée, et c'est la faveur du public qui, à différentes fois, l'a désigné aux récompenses du souverain.

Il avait été nommé membre de la Légion-d'Honneur à la fondation de l'ordre.

Pus tard, après le succès qu'avait obtenu le tableau de *l'Entrée de Henri IV*, Louis XVIII le nomma son premier peintre, et quelque temps après le fit baron.

Des témoignages d'estime qui le touchèrent peut-être plus encore furent ceux que lui donnèrent à diverses reprises ses collègues ; par exemple, sa nomination à l'Institut, qui eut lieu à l'unanimité; le choix que fit de lui la commission d'artistes, chargée en 1830 de désigner un peintre pour l'exécution du portrait du roi destiné à l'Hôtel-de-Ville; l'empressement que mettaient à le visiter tous les artistes de quelque célébrité qui vinrent à Paris, les West, les Lawrence, les Canova, etc.

Au reste, ce n'était pas seulement chez les hommes dont la vie était consacrée aux arts que se montrait un pareil empressement. Pendant trente-cinq ans, la maison de Gérard a été l'un des points de réunion les plus fréquentés par les hommes distingués dans les sciences et dans les lettres, soit nationaux, soit étrangers, qui tous, quelle que fût leur carrière, trouvaient en lui un homme capable de les entendre, et dans la conversation duquel ils avaient toujours quelque chose à apprendre. Son salon était ouvert le mercredi de chaque semaine. Le 4 janvier 1837 la réunion avait été nombreuse; le 11, les personnes qui se présentèrent apprirent que Gérard était mort.

Origine du jury. — Ce n'est point dans les forêts de la Germanie, comme l'ont dit quelques auteurs, qu'il faut re-

chercher exclusivement l'origine du jury, l'une des plus belles conquêtes de la liberté moderne. Nous le retrouvons, sinon complétement, du moins en germe, dès le quatrième siècle de la fondation de Rome, dans la création de juges appelés *recuperatores*, qui offrent la plus grande analogie avec nos jurés. C'étaient de simples citoyens que le préteur choisissait d'avance pour toute l'année de sa magistrature, et dont on tirait au sort un certain nombre pour chaque cause, absolument comme on le fait pour les jurés chez nous. Ils prononçaient dans les causes où il s'agissait de recouvrement de biens ou d'argent, et dans les contestations de fait, comme en matière d'injures, etc., c'est-à-dire au civil comme au criminel, tandis que dans notre législation la décision des affaires criminelles est seule réservée au jury. Une autre différence consistait en ce que, à l'inverse de ce qui se pratique chez nous, le préteur, avant que le point de fait ne fût jugé, commençait par discuter le point de droit, et, s'il y avait lieu, la peine à infliger. Les débats terminés, les *recuperatores* prononçaient eux-mêmes la sentence, que le préteur se chargeait de faire exécuter. Les races germaniques apportèrent, de leur côté, à cette institution l'idée qui lui manquait, celle du jugement de l'accusé par ses pairs, idée qui prenait sa source dans leur profond mépris pour les vaincus. Dans la société antique, l'individu était toujours sacrifié à la masse; et pour créer la liberté moderne, il fallut, aux souvenirs laissés dans les esprits par le code romain (qui avait atteint sa plus belle expression de science et de perfection, à l'époque où il devenait inutile, à la chute de l'empire), il fallut que les peuples barbares vinssent mêler ce sentiment profond de liberté individuelle et ce besoin impérieux d'indépendance, qui les caractérisaient à un si haut degré.

FEMMES POETES.

MARIE DE FRANCE, POETE ANGLO-NORMAND.

On présume que c'est vers le milieu du treizième siècle que florissait Marie de France, poëte anglo-normand, la première femme dont il nous soit parvenu des poésies en langue romane. On ne peut que former des conjectures sur les événements de sa vie, d'après quelques rares passages de ses œuvres où, contre l'usage de ses contemporains, elle fait à peine mention d'elle. Son surnom indique assez clairement qu'elle était née en France : on pense que c'était en Normandie, d'où plus tard elle passa en Angleterre, et que ce fut dans ce dernier pays qu'elle composa ses lais et ses fables. Outre la langue dans laquelle elle écrivit, elle savait le latin, l'anglais et le bas-breton; et lorsqu'elle est embarrassée ou par le choix d'une expression, ou par la quantité, elle se sert de mots anglais pour compléter soit son idée, soit la mesure du vers. Elle dédia à un roi que l'on croit être Henri III, roi d'Angleterre, ses *Lais*, qui forment un total d'environ six mille vers, et dont la plupart des sujets ont été empruntés aux traditions bretonnes. Denys Pyramus, son contemporain, fait un grand éloge de Marie de France en plusieurs endroits de sa Vie de saint Edmond. Voici un de ses passages :

> Kar mult l'ayment, si l'unt mult cher,
> Cunte, barun et chevaler,
> Et si en ayment mult l'escrit.

Ses œuvres ont été publiées en 1832, en 2 vol. in-8°, par M. de Roquefort; les lais seuls ont une traduction en regard. Pour donner une idée du talent de Marie, nous joignons ici la traduction de quelques unes de ses fables. Nous avons eu soin de choisir celles qui ne se retrouvaient dans aucun des fabulistes anciens ou modernes. On ne peut faire un plus grand éloge de Marie de France qu'en citant l'opinion de quelques savants qui présument que La Fontaine avait eu connaissance de ses poésies.

D'un cheval qui s'estropia dans un pré.

Un cheval vit l'herbe fleurie d'un pré sans apercevoir la haie qui le défendait, et quand il s'élança pour y entrer il se blessa grièvement.

Morale. Ainsi, vous le savez, agissent la plupart des hommes. Avant tout ils veulent satisfaire leurs désirs, et ne savent pas prévoir la fin dure et cruelle qui les attend.

L'Homme riche.

Un homme riche voulut un jour se rendre dans un autre pays, et pria Dieu de l'y conduire sain et sauf. Mais à peine arrivé, il lui prit fantaisie de s'en retourner, et il demanda au ciel de le préserver des dangers du voyage. Quand il fut embarqué et qu'il se vit en pleine mer, il conjura encore une fois le ciel de le mener à terre, ne requérant de lui que cette seule chose; mais plus il priait, plus sa nef s'éloignait du rivage. Lorsqu'il vit que sa prière n'était pas écoutée et qu'il ne pouvait arriver à terre, alors il se résigna, et bientôt après aborda dans le port.

Morale. Le sage doit avec raison prier le Dieu tout-puissant de faire de lui sa volonté, et il peut lui en advenir grand bien; car Dieu sait mieux ce qu'il lui faut que son cœur, qui sans cesse change et varie.

L'Arpenteur.

On raconte qu'un arpenteur, qui mesurait un jour un champ, se prit à maudire durement sa perche; car, disait-il, il ne pouvait mesurer droit par aucun moyen. La perche lui répondit : Laisse-moi en repos! tu as beau t'emporter; on sait bien que je ne fais rien par moi même. Mais tu es plein de mauvaise foi, et tu rejettes sur moi ta maladresse.

Morale. Ainsi font les gens pervers, quand leur méchanceté est découverte. Ils veulent accuser les autres, et rejeter leurs fautes sur eux.

Le Coq et le Renard.

On raconte qu'un coq était à s'ébattre sur un fumier. Près de lui vint un renard qui l'engeôla de douces paroles. Sire, dit-il, que vous êtes gentil! jamais ne vis plus bel oiseau. Tu as surtout une voix sonore; jamais oiseau ne chanta mieux, si ce n'est ton père, que je connus bien autrefois. Il est vrai qu'il fermait les yeux en chantant. — Oh! ainsi puis je faire, dit le coq, qui bat des ailes et ferme les yeux pour rendre son chant plus mélodieux. A l'instant le renard s'élance, le saisit, et va droit vers la forêt. Il passe par un champ où chiens et bergers se mettent à sa poursuite; malheur à lui s'il les laisse approcher! — Va, dit le coq, crie leur: Ce coq est à moi, vous n'en aurez rien. Le renard veut parler en toute hâte; mais il lâche le coq, qui s'envole sur le haut d'un arbre. Le renard stupéfait et confus s'arrêta, se tenant pour juste et mystifié d'avoir été ainsi engeigné par le coq. Aussi, plein de colère et de rage, il s'écria : — Maudite soit la bouche qui parle quand elle devrait se taire! — Maudit soit, répondit le coq, l'œil qui se ferme quand il devrait veiller!

Morale. Ainsi, Seigneur, voit-on agir les fous et la plupart des hommes. Ils parlent quand ils devraient se taire, et se taisent quand ils devraient parler.

LE VERITABLE INVENTEUR

DU TÉLESCOPE A RÉFLEXION.

Nous avons donné (1838, p. 91) la description du télescope à réflexion, instrument d'optique à l'aide duquel les plus brillantes découvertes en astronomie ont été faites dans le siècle dernier. Mais nous avons omis d'attirer l'attention de nos lecteurs sur une circonstance importante à ce sujet; c'est que l'invention du télescope est due à l'un de nos compatriotes, au P. Mersenne, ami de Descartes, et l'un des plus savants hommes du commencement du dix-septième siècle. Comme les étrangers ont une propension marquée à s'approprier des découvertes qui nous appartiennent, il n'est pas hors de propos de donner ici un sommaire des faits qui établissent notre priorité dans cette belle conception.

Ce fut en 1666 seulement que le grand Newton commença à penser au télescope, comme il le dit lui-même.

Trois ans auparavant, c'est-à-dire en 1663, Jacques Gregory, habile géomètre écossais, avait donné la description d'un télescope de cette espèce. Cassegrani, en France, avait eu aussi, à peu près dans le même temps, une idée semblable; et vingt-quatre ans auparavant, dès 1639, le Père Mersenne écrivant à Descartes, lui avait communiqué son invention. Les lettres originales du P. Mersenne sont perdues; mais celles de Descartes, datées de 1639, répondent d'une manière catégorique qui ne peut laisser aucun doute à ce sujet. Du reste, notre grand philosophe ne croyait pas que les télescopes à réflexion pussent offrir quelque avantage sur les lunettes de l'époque, et en cela il se trompait. Il est probable que ses objections empêchèrent le P. Mersenne de réaliser son invention. Cependant, en 1651, c'est-à-dire douze ans avant Gregory, Mersenne publia une Catoptrique, où il voulut consigner le résultat de ses méditations, et où l'on trouve ces paroles remarquables (proposition septième) :

» On compose un grand miroir concave parabolique, » avec un petit convexe, ou concave aussi parabolique, y » ajoutant, si on veut, un petit miroir, le tout à dessein de » faire un miroir ardent qui brûlera, à quelque distance, » aux rayons du soleil. La même composition peut aussi » servir pour faire un *miroir à voir de loin, et grossir » les espaces comme les lunettes de longue vue.* » Si l'on pouvait se méprendre sur le sens et la portée de ce passage, nous ajouterions qu'immédiatement après, Mersenne dit encore la même chose, en supposant seulement qu'au lieu du petit miroir parabolique on en substitue un hyperbolique. Dans sa Balistique, il donne la figure de son télescope, presque entièrement semblable à celle que nous avons donnée nous-mêmes (1838, p. 92).

Il n'est donc plus permis de dire aujourd'hui que nous devons à l'Angleterre le télescope à réflexion. Déjà, grâce à M. Arago, le monde civilisé sait quelle part honorable la France peut revendiquer dans l'invention de la machine à vapeur (1838, p. 405). Nous pensons qu'une étude approfondie des sources originales rendrait à notre pays des droits sur lesquels il a été trop souvent disposé à fléchir, peut-être autant par négligence que par engouement pour l'étranger.

ELECTION D'UN ROI DE POLOGNE.

(Extrait des Mémoires du chevalier Pasck.)

Après la mort du roi Jean-Casimir, monseigneur l'archevêque de Prazmow, chef de l'Etat pendant l'interrègne, envoya des circulaires aux Etats de la république. Il était d'avis que l'on envoyât seulement des députés; mais on n'en tint compte : chacun se hâta de monter à cheval et d'accourir; car on savait que monseigneur était du parti de Condé, et qu'il intriguerait jusqu'au dernier moment. Aux premiers jours du mois de juillet nous étions déjà presque tous réunis dans les plaines qui entourent Varsovie : c'était une nombreuse assemblée; Radziwil seul avait amené 8 000 hommes bien équipés et bien armés. — Chaque palatinat formait un cercle à part qui avait son président : les palatinats ainsi groupés entouraient un bâtiment, ou plutôt un portique en bois élevé à la hâte, où siégeaient les nonces, les sénateurs, les ambassadeurs étrangers, et autres personnages de distinction. — Il y avait plusieurs partis; mais les plus considérables étaient : celui du prince de Condé, qui n'était pas en bonne odeur en Pologne, attendu sa qualité d'hérétique et ses intrigues en France; celui du prince de Neubourg; celui du duc de Lorraine, et enfin celui qui voulait un roi polonais. — Ce dernier parti était le moins brillant : tandis qu'ailleurs l'on remplissait les coupes, que l'on faisait des promesses et des cadeaux, dans ses rangs tout était calme et réservé. — Après le plaidoyer des ambassadeurs en faveur de leurs maîtres, le duc de Lorraine parut avoir gagné le plus de partisans; c'était un seigneur jeune et guerrier, et son envoyé avait déclaré « qu'il promettait de combattre tous les ennemis de la république, n'importe quel fût leur nombre. » — Pendant qu'on délibérait et que chacun vociférait pour son candidat, un noble du palatinat de Sandomir cria de toutes ses forces : « Voulez-vous vous taire, messieurs les condéens (partisans du prince de Condé), ou bien vous entendrez siffler nos balles. » Un sénateur lui répondit quelque chose de brutal, et à l'instant même plusieurs balles frappèrent la toiture du bâtiment.—Les sénateurs ne pensèrent alors qu'à s'esquiver adroitement, et le désordre devint tel qu'on fut obligé de clore la séance.— Le lendemain, la foule bouillonnait de nouveau dans la plaine : on voyait peu de sénateurs; mais comme on paraissait vouloir se passer d'eux, ils accoururent en hâte. — Le silence établi, tout était morne et taciturne; quelqu'un de la foule s'écria : « Messieurs et frères! nous ne sommes pas venus ici pour méditer; comme monseigneur l'archevêque ne paraît pas disposé à remplir ses fonctions, prions le Castellan de Cravovie, qui est le doyen des sénateurs, de nous présider. Il ne s'agit pas ici de l'élection d'un pape. » Sur ces paroles, monseigneur déclara être prêt à ouvrir la séance. — Les délibérations commencèrent; dans quelques groupes, on entendait crier : « Vive le duc de Lorraine ! » Ce fut alors que le parti polonais donna preuve d'existence; il répandit çà et là ses raisons : « Nous n'avons pas besoin que le roi soit millionnaire, il sera assez riche étant roi de Pologne; nous n'avons pas besoin qu'il soit en parenté avec les autres rois, cela est dangereux pour la liberté. Choisissons dans notre propre sein. On sait quels services a rendus à la république le feu prince Jérémie Wisniowecki; il serait beau et juste de s'en montrer reconnaissant en appelant son fils au trône. » — Tandis qu'on parlait ainsi, je vis le jeune prince Michel qui se tenait blotti dans un coin sans proférer une parole. — Peu à peu les choses changèrent de face, et les cris Vive le Piast! vive le roi Michel! retentirent et dominèrent de tous les côtés. — L'élection fut dès lors assurée : mais les opposants furent encore long-temps à vociférer. Dans notre groupe, M. Bieski, nonce à la diète, homme à tête blanche comme une colombe, eut le malheur de dire seulement : « Il ne tiendra pas. » Aussitôt mille sabres brillèrent dans l'air. « Qui t'a dit, fils de païen, qu'il ne tiendrait pas? lui criait-on de toutes parts; c'est nous qui le soutiendrons. — Jetez sur nos sabres cet ami du Français; nous enverrons sa tête en cadeau au prince de Condé. » — Le vieillard sauta avec l'agilité d'un chevreuil vers le président, qui se prit à crier : « L'infanterie! vite de l'infanterie! » Aussitôt 600 fantassins entourèrent le fauteuil du président, les mousquets tournés vers l'assemblée, et le tumulte s'apaisa. — Un instant après le nouvel élu était introduit au milieu des sénateurs, et recevait les félicitations plus ou moins sincères de tout le monde. — Comme il s'avançait, on aperçut un essaim d'abeilles voltiger au-dessus de sa tête, puis se poser sur sa chevelure et sur toute sa personne sans lui faire aucun mal. L'air retentit de cris d'allégresse. — Monseigneur l'archevêque fit tout ce que prescrivait le cérémonial, toutefois avec la mauvaise grâce d'un loup attelé par ruse à la charrue et forcé de labourer la terre.

Changement de nom des papes à leur avènement. — Les historiens ne sont pas d'accord sur l'époque où les papes ont commencé à changer de nom à leur exaltation, ni sur les motifs qui les y déterminèrent. Suivant l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, ce fut Sergius IV qui, en 1009, changea le premier son nom. Fra Paolo pense que cet usage a été introduit par les Allemands élevés au pontificat, et dont les noms étaient rudes et mal sonnants aux oreilles italiennes. « Les papes, ajoute-t-il, l'ont continué depuis pour marquer qu'ils échangeaient leurs

» affections privées contre d'autres plus nobles. » Onuphre l'attribue à Jean XII, qui, élu en 956, quitta son nom d'Octavien qui lui parut réveiller des souvenirs de paganisme. Cette dernière opinion nous semble la plus probable; car ce dut être un pareil motif qui, long-temps avant que l'usage ne fût admis pour les souverains pontifes, dès la fin du septième siècle, avait déterminé les évêques à changer de nom à leur ordination. On sait que de nos jours encore les religieux et les religieuses, une fois leurs vœux prononcés, quittent leurs noms de famille pour prendre celui d'un saint ou d'une sainte en signe de renoncement au monde. Depuis Benoît IX, c'est-à-dire depuis l'an 1033, Adrien VI, élu en 1522, est le seul qui ait conservé le nom qu'il portait auparavant.

UN APOTHICAIRE AU SIÈCLE DERNIER.

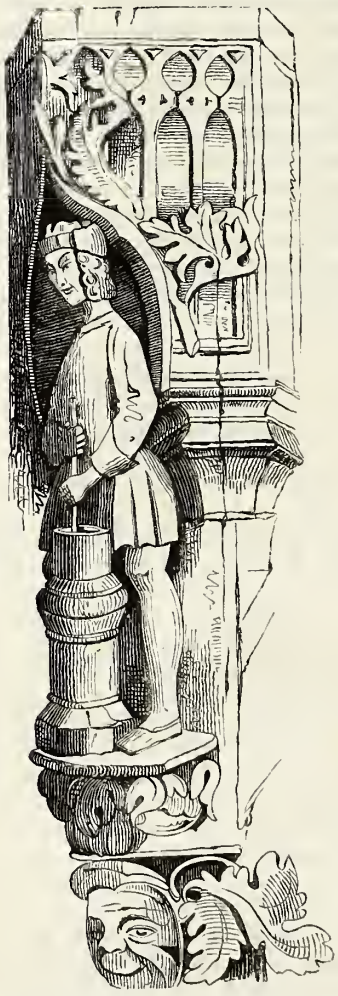

(Musée de Nantes.—Un Pileur, enseigne d'une ancienne boutique d'apothicaire.— Ce dessin est extrait de l'*Histoire de Nantes*, par le docteur Guépin.)

Notre gravure représente la statue en bois d'un pileur qui formait l'angle d'une maison aujourd'hui détruite, située autrefois près de la place Sainte-Croix, à Nantes. La construction de cette maison était postérieure au règne de la duchesse Anne. Le rez-de-chaussée était une apothicairerie, à laquelle le pileur servait d'enseigne.

Les anciens habitants se rappellent encore parfaitement l'aspect de cette boutique d'apothicaire. Le devant de la maison n'était pas plus fermé que celui de beaucoup de petits magasins d'épiceries en province. Une demi-porte de deux pieds de large, s'ouvrant en dedans, donnait accès dans une chambre un peu noire. Des deux côtés il y avait deux comptoirs se faisant face. De grands pots en terre bleue, consacrés à la thériaque et à l'électuaire appelé mithridate, ornaient la devanture. L'un des comptoirs était entouré d'un châssis vitré; c'était là que se tenait la maîtresse de la maison. Au-dessus de l'autre se trouvait suspendu un étui tel qu'il en existe encore un de cette époque dans la ville de Nantes : il contenait une seringue, des canules et des pistons de rechange. Cet instrument, qu'une bandoulière suspendait au cou, était celui que l'apothicaire emportait en ville. Les poutres de la boutique étaient garnies de pièces curieuses d'histoire naturelle, telles que lézards empaillés, œufs d'autruche, serpents de toute espèce. Les poteries n'avaient aucune ressemblance avec nos poteries actuelles. Le fond était garni de burettes à anche; elles servaient à mettre les sirops. Les étiquettes étaient peintes sur faïence; on y lisait : *Syrop alexandrin*, *Syrop de rhubarbe*, *Syrop de tortue;* celui-ci avait beaucoup de vogue. A cette époque, le sirop de Maloët était très employé contre les toux, les catarrhes; il a été ressuscité depuis, après un oubli de longue durée, sous le nom de *sirop antiphlogistique.*

Des deux côtés de l'apothicairerie on voyait des bocaux semblables à ceux qui garnissent actuellement l'intérieur de nos pharmacies; seulement, au lieu des nouvelles étiquettes, on lisait sur les bocaux : *Yeux d'écrevisses*, *Ecailles d'huîtres*, *Coquilles d'œufs*, *Vipères*, *Cloportes*. Ces bocaux étaient les uns très petits, et les autres très grands. L'un d'eux était étiqueté *Fragments précieux*, et contenait des grenats, des émeraudes, des topazes, le tout en fragments assez petits pour ne pas être employés en bijouterie. Ces substances entraient dans la composition d'un fameux électuaire, qui, si notre mémoire est fidèle, s'appelait *électuaire d'Hyacinthe*. Il est encore employé aujourd'hui, mais réformé.

L'apothicaire était un vrai caméléon. On le voyait tantôt dans sa boutique, le tablier vert passé devant lui, une paire de ciseaux pendue au côté, le gilet rond sous le tablier. Il était l'homme important du quartier : c'était lui qui mettait le voisinage au courant des nouvelles du château et de l'évêché, ainsi que des décisions de la communauté des bourgeois. Tantôt en frac noir, l'épée au côté s'il avait l'honneur d'être l'apothicaire du gouverneur de Bretagne, ayant dans la poche le petit poêlon d'argent à manche d'ébène, il allait dans les maisons qui la veille l'avaient fait prévenir, pour préparer sur place la fameuse médecine noire, indispensable à la santé de nos pères, et dont ils regardaient l'usage comme devant être éternel.

Cette sculpture en bois du *Pileur* avait été d'abord donnée comme bois à brûler à un ouvrier; elle fut ensuite offerte à M. Lesant, pharmacien, qui en a fait don au Musée de Nantes.

Ne vous affligez pas si, en visant à une grande fortune, vous n'en avez atteint qu'une médiocre. Jugez-la, non par l'éclat qu'elle vous prête, mais par le bonheur qu'elle vous donne. Vous êtes plus loin du soleil, mais plus loin des tempêtes. C'est en haut que se forment les orages; vous êtes plus bas, mais à l'ombre et parmi les fleurs. Répétez ce que disait Horace à Cellus : « Qu'importe que mon bateau soit petit ou grand, pourvu que j'y sois sûrement et doucement porté. »

M. DE SÉGUR.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

ARCHIVES DU ROYAUME.

(Voyez 1834, p. 95.)

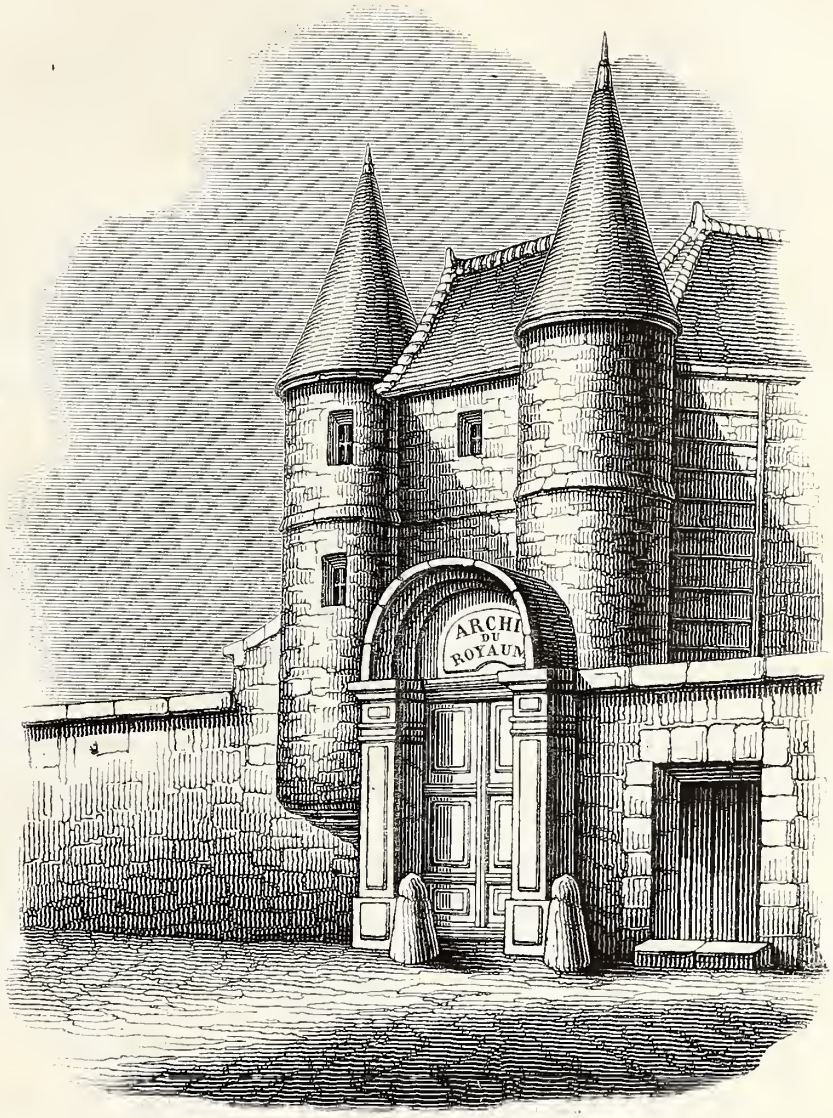

Vue extérieure de l'entrée des Archives du royaume, hôtel Soubise, rue du Chaume, à Paris.

C'est au règne de Charlemagne qu'il faut rapporter l'origine du premier dépôt de documents relatifs à l'histoire de France. Charlemagne ordonna, en 813, que les originaux des règlements faits par les conciles seraient conservés dans le palais impérial. Cet usage ne paraît pas avoir eu beaucoup de durée; car, au douzième siècle, le roi menait avec lui les archives, lorsqu'il allait à la guerre; on sait en effet que Philippe-Auguste, surpris en 1194 à Bellefoge par Richard Cœur-de-Lion, se sauva et perdit les archives et le sceau royal dans la déroute. Les papiers qui les composaient étaient des rôles d'impôts, des états des revenus du fisc, des redevances des vassaux, des priviléges et des charges des particuliers, enfin un dénombrement des serfs et des affranchis des domaines du roi. Pour prévenir une nouvelle perte aussi préjudiciable aux intérêts de la couronne, le chancelier de France Garin fut chargé, en 1220, de rassembler toutes les chartes émanées du roi depuis 1195, et de les copier sur des registres par ordre de matières. Telle est l'origine du *Trésor des Chartes*. Tout le monde comprit plus tard la nécessité de ces sortes de collections si importantes et pour l'histoire et pour l'administration, et, bientôt, les monastères, les abbayes, les églises, les prélats, les seigneurs, les communes, les corporations, etc., eurent leurs archives; jusqu'à saint Louis les archives du roi furent placées au Temple, et depuis ce prince elles restèrent à la Sainte-Chapelle où il les avait fait transporter. En 1782, il y avait 1 225 dépôts d'archives en France, que l'on s'occupait à dépouiller depuis 1765. Le gouvernement secondant l'impulsion de beaucoup d'hommes sérieux vers les études historiques, avait chargé plusieurs savants d'extraire de tous les dépôts tout ce qui pouvait servir à l'histoire de France. Ce travail produisit environ 50 000 pièces déposées actuellement à la Bibliothèque royale.

Nous avons déjà donné quelques détails sur l'histoire de la formation du dépôt actuel des archives (voy. 1834, p. 94). Il doit son origine à l'Assemblée nationale, qui décida le 29 juillet 1789, qu'il y aurait un dépôt où l'on placerait tous les papiers de l'Assemblée, les pièces originales qui lui seraient remises, et l'une des deux minutes du procès-verbal de ses séances. Le 12 septembre 1789, le décret fut sanctionné par Louis XVI. En 1790, la Constituante ordonna le dépôt des caractères de l'imprimerie du Louvre, des machines de l'Académie des sciences, etc.; elle décida que l'on construirait une armoire de fer destinée à contenir les objets les plus pré-

ceux: entre autres choses, l'on y plaça l'acte constitutionnel.

En 1793 (12 brumaire an II), la Convention résolut de faire de ce dépôt le centre de toutes les archives particulières existant en France, de toutes les pièces relatives à l'histoire de France, à l'administration et à la justice; on supprima les dépôts particuliers et on les fit venir à Paris, où, comme ceux de cette ville, ils furent réunis au dépôt des archives. Jusqu'alors les archives avaient été placées dans le local des assemblées législatives. En 1808, on décida qu'on les déposerait à l'hôtel Soubise, que l'Etat venait d'acheter. De 1810 à 1812, Napoléon ajouta aux archives françaises 102 435 liasses, volumes ou registres enlevés au Vatican, 12 049 au Piémont, 35 239 à l'Allemagne, une partie des archives de Simancas. On allait apporter celles de Hollande, Gênes, Parme, Florence, Pise, Plaisance, Sienne, Spolette, Pérouse, Genève, lorsque survinrent les événements de 1814 et 1815. Les Bourbons rendirent aux souverains étrangers les pièces relatives à leur histoire, et aux émigrés une partie des papiers relatifs à leurs familles. Les ministères, l'université, reprirent plusieurs collections. En 1821, Louis XVIII comprenant enfin l'utilité d'une institution qu'il avait été sur le point de détruire, créa l'Ecole des chartes, destinée à former des hommes capables de mettre en ordre les pièces contenues à l'hôtel Soubise.

Nous avions indiqué autrefois la division du dépôt des archives en deux sections, aujourd'hui il est divisé en six sections: législative, administrative, historique, topographique, domaniale et judiciaire.

La première section comprend la collection des lois, les procès-verbaux des assemblées nationales, et les papiers des comités et des députés envoyés en mission. Elle renferme près de 7 000 cartons.

La section administrative comprend tous les papiers relatifs à l'administration générale du royaume, au gouvernement, à la maison du roi, aux administrations spéciales et locales, et surtout le recueil des arrêts du conseil, depuis 1593 jusqu'en 1791. Elle est renfermée dans 40 000 cartons.

La section historique comprend le trésor des chartes, les actes des rois de France, dont le plus ancien document remonte à 620 et porte la signature du fameux saint Eloi (voyez 1834, p. 95). Les monuments ecclésiastiques, les pièces relatives aux ordres militaires et religieux, à l'instruction publique, les généalogies, etc.; en tout 5 436 cartons, et une fort belle collection de portraits d'hommes célèbres. Cette section possède aussi l'armoire de fer. On y a renfermé des sceaux et des bulles d'or, les clefs de la Bastille, les clefs de Namur remises à Louis XIV; les livres rouges de Versailles, où Louis XV et Louis XVI inscrivaient leurs dépenses secrètes, surtout les sommes données aux espions dans les cours étrangères; les testaments de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le journal de Louis XVI; des traités, des médailles, la matrice de la médaille du serment du Jeu de Paume, les étalons du mètre et du gramme, des monnaies, des lettres de Napoléon, etc.

La section topographique comprend 4 616 articles, savoir: des cartes géographiques, hydrographiques, astronomiques et historiques, plans, mémoires de statistique. Les cartes originales des départements, signées des commissaires nommés pour établir leurs limites sont une des curiosités de cette section.

La section domaniale renferme dans 26 000 cartons, tout ce qui provient de la Chambre des comptes, les titres domaniaux, les titres spéciaux des domaines des princes, les titres des biens des communautés religieuses, les papiers du séquestre, c'est-à-dire ceux confisqués sur les émigrés.

La section judiciaire, actuellement à la Sainte-Chapelle, contient dans 65 000 cartons les actes de la grande chancellerie et des conseils, du parlement de Paris, du Châtelet, des diverses cours et juridictions des tribunaux criminels extraordinaires. On construit en ce moment à l'hôtel Soubise de nouveaux bâtiments où l'on placera cette section.

Le premier directeur des Archives fut Camus, mort en 1804. Son successeur fut M. Daunou, remplacé en 1816 par M. Delarue; depuis 1830, M. Daunou a repris sa place.

Origine du nom des chevaliers de la Table-Ronde. — Après le *pas d'armes*, dit un auteur, les combattants soupaient à la même table: on avait soin qu'elle fût ronde, pour éviter toute dispute sur le rang et la préséance; de là est venu le nom de *chevaliers de la Table-Ronde.*

PÊCHE DE LA MORUE.

(Voyez 1834, p. 122.)

On pêche un peu de morue au nord de l'Islande, mais on en trouve davantage sur les côtes méridionales et occidentales de cette île, comme aussi sur celles de Norwége, dans la Baltique, et à la hauteur des îles Orkney et des Hébrides. Elle devient ensuite plus rare à mesure qu'on descend vers le sud, et semble cesser tout-à-fait avant d'atteindre à l'entrée du détroit de Gibraltar.

Dans le principe, les plus grandes pêcheries de morue étaient situées dans les mers du Nord, et à la hauteur des îles occidentales anglaises, où se rassemblaient les navires de toutes les nations commerçantes; mais c'était principalement vers l'Islande que la pêche abondait. Les Anglais s'y rendaient avant l'année 1415, car on trouve dans leur histoire que Henri V était disposé à donner au roi de Danemarck satisfaction pour quelques irrégularités commises dans ces mers par ses sujets. Sous le règne d'Edouard IV, ils furent, par traité, exclus de la pêche. Dans des temps plus rapprochés, on voit encore que la reine Elisabeth consentit à Christian IV, roi de Danemarck, l'autorisation de pêcher dans ces parages, et que, sous son successeur, 150 navires anglais, au moins, étaient employés à la pêche d'Islande, faveur due probablement au mariage de Jacques avec une princesse de Danemarck.

La morue n'habite donc que les parties septentrionales du globe; on n'en rencontre guère, avons-nous dit, dans la Méditerranée. Mais son principal rendez-vous est sur les côtes de Terre-Neuve et les autres bancs à la hauteur du cap Breton, de la Nouvelle-Ecosse et de la Nouvelle-Angleterre. Elle affectionne particulièrement ces latitudes tant à cause de la grande quantité de vers qui se forment dans ces fonds de sable et dont elle se nourrit, que pour le voisinage des mers polaires où elle retourne déposer son frai, mais d'où le défaut de nourriture l'oblige à redescendre aussitôt que les mers plus méridionales s'ouvrent de nouveau par la fonte des glaces.

Terre-Neuve fut découverte par Jean ou Sébastien Cabot, en 1497. Le grand banc est situé à environ quarante lieues de l'île, et pourrait être appelé une vaste *montagne sous-marine.* Son riche approvisionnement est sans aucune rivalité, et la pêche s'y exploite à un point inusité dans toute autre partie du monde. Quoique depuis plus de trois siècles, toutes les nations de l'Europe y soient allées prendre des chargements, on n'y a remarqué aucune diminution sensible. On ne s'étonnera point de ce fait si l'on pense que la morue est tellement prolifique, que Leevenhoeck a compté 9 384 000 œufs dans un poisson de moyenne taille. Il semble que ce moyen immense de reproduction rende son extermination totale impossible.

L'avantage de Terre-Neuve a été si promptement reconnu, qu'en 1517, à peine vingt ans après le premier voyage,

plus de 50 bâtiments de différentes nations s'y employaient à la pêche. En 1578, la France avait sur les bancs 150 navires; l'Espagne, de 120 à 130; le Portugal, 50; l'Angleterre, de 30 à 50. Pendant la moitié du dix-huitième siècle, la pêche fut exploitée surtout par les Français, les Anglais et les Américains. Mais la perte du cap Breton et de nos autres possessions au nord de l'Amérique portèrent un coup fatal à la nôtre. On sait que le traité d'Utrecht dépouilla la France de ses colonies, mais lui réserva le droit de pêche. Il fallait donc, pour que cette réserve ne devînt point illusoire, qu'une possession quelconque lui fût allouée; le traité de 1763 y pourvut; il lui concéda les seules petites îles de Saint-Pierre et de Miquelon, pour sécher son poisson. Pendant les guerres de la révolution et de l'empire, ces îlots nous furent enlevés, mais la paix de 1814 nous les a restitués.

La guerre de l'indépendance en Amérique divisa la pêche anglaise, c'est-à-dire que celle qui était auparavant opérée par la Nouvelle-Angleterre devint la propriété des Etats-Unis. Au moment de la révolte de ces derniers, la Grande-Bretagne tenta de les en exclure; mais comme ils avaient la faculté de retenir des provisions et d'autres articles indispensables à la pêche, ce projet n'eut point de suite. Les Américains sont aujourd'hui autorisés à prendre du poisson à trois milles du rivage, et à le sécher sur telle côte voisine que ce soit, hors de l'occupation de l'Angleterre; moyennant ces conventions, ils exploitent une pêche très étendue; néanmoins les Anglais en ont conservé la plus grande part. D'après un terme moyen de trois années finissant avec 1789, il paraît que 402 navires, 1 911 bateaux et 16 856 marins étaient occupés à la pêche américaine. Dans une des dernières années qui viennent de s'écouler (1852), son exportation a été de 125 257 quintaux métriques de poissons secs, et de 102 770 barils de morue verte, dont la valeur totale est estimée à environ 5 482 500 francs.

Un relevé des neuf années commençant avec 1823 et finissant avec 1831, a établi la part moyenne que la France a prise aux pêches de Terre-Neuve dans les proportions suivantes:

541 navires jaugeant 38 680 tonneaux, montés par 7 085 matelots, ont exporté 25 718 466 kilog. dont 8 974 238 de poisson salé, 16 744 228 de morue verte, et 1 217 008 kilog. d'huile. En estimant à 20 francs le quintal métrique de poisson et à 100 francs celui d'huile, nous trouverons que cette industrie a donné lieu à un mouvement de fonds qui ne s'élève pas à moins de 6 360 746 francs par année moyenne.

Pendant la dernière guerre, la France ne participant point à la pêche, celle des Anglais atteignit un degré extraordinaire de prospérité, la valeur totale du produit de Terre-Neuve ayant, en 1814, excédé 70 millions de francs. Mais depuis la paix, la pêche anglaise sur ce point, a rapidement décliné. Elle se borne presque à celle du rivage ou de bateaux qui emploie cependant 40 000 tonneaux de navigation et 3 000 matelots; mais quoiqu'elle ne soit pas pour les marins une pépinière aussi féconde que la pêche sur les bancs, on la regarde comme la plus abondante en poisson et en huile. Le produit annuel moyen des pêches de toute espèce, y compris le veau marin, le saumon, etc., exporté de Terre-Neuve pendant les trois années finissant avec 1851, est évalué à 12 910 425 francs.

Les ports de la Nouvelle Ecosse, de New-Brunswick, etc., exploitent aussi une pêche considérable; mais après celle de Terre-Neuve, la plus importante pour les Anglais a lieu le long des côtes de Labrador. Voici à cet égard, des renseignements authentiques.

Durant la saison, 280 à 300 schooners se rendent de Terre-Neuve aux différentes stations de pêche sur la côte du Labrador, où sont occupés à peu près 20 000 sujets anglais. Environ un tiers des schooners retournent deux fois par été à Terre-Neuve chargés de poissons secs, tandis que plusieurs navires marchands partent du Labrador avec leurs chargements pour se rendre directement en Europe, après avoir généralement encore empli des bateaux pêcheurs de Terre-Neuve. Une grande partie du poisson de ce dernier voyage est verte ou marinée, et séchée après son arrivée dans l'île. Huit ou neuf schooners de Québec fréquentent la côte, ayant à bord environ 80 marins et 100 pêcheurs. Une partie du poisson qu'ils prennent est envoyée en Europe, le reste va à Québec; ils importent, en outre, annuellement au Canada, pour environ 150 000 francs de fourrures, d'huile et de saumon.

100 à 120 navires de la Nouvelle-Ecosse, et surtout de New-Brunswick, se rendent aussi au Labrador. Ces navires peuvent monter à 6 ou 700 tonneaux, portant environ 1 200 marins et pêcheurs. Ils remportent généralement chez eux la plus grande partie de leur chargement après l'avoir mariné.

Un tiers des habitants résidant au Labrador sont des domestiques anglais, irlandais ou de Jersey, chargés de garder les établissements qui servent à la pêche, et ils s'occupent, au printemps et à l'automne, à prendre des veaux marins au filet. Les deux autres tiers restent constamment au Labrador pour leur propre compte, dans le but de pêcher des veaux marins, et surtout de se procurer des fourrures pendant l'hiver. L'été, ils s'engagent pour la pêche; la moitié d'entre eux se compose de naturels de Jersey et du Canada.

Au commencement de l'hiver et pendant le printemps, on prend au Labrador de 16 à 18 000 veaux marins. On dit que les Canadiens et autres qui y résident pendant l'hiver aiment à se nourrir de cette chair. Environ 4 000 de ces animaux sont tués par les Esquimaux. La totalité de ceux que l'on pêche produit environ 550 tonnes d'huile d'une valeur de 200 000 francs.

La pêche du Labrador a été plus que sextuplée depuis 1814, parce que les marins anglais ont dû se retirer des lieux aujourd'hui occupés par les Français sur les côtes de Terre-Neuve.

Le produit total des pêcheries anglaises dans les différentes mers et rivières d'Amérique, y compris l'huile et les peaux de veaux marins, est estimé, terme moyen, à 21 450 250 fr.

La pêche anglaise s'opère principalement au moyen de plates-formes élevées le long du rivage, et de chacune desquelles sortent, à la chute du jour, plusieurs embarcations de deux à quatre hommes qui travaillent jusqu'à ce que leur barque soit remplie; puis ils regagnent leurs plates-formes, y déposent leur récolte, et sortent de nouveau pour en chercher une autre. Il y a deux manières de préparer la morue; dans l'une, on vide le poisson, on le sale, et on le met en baril; c'est ce qu'on appelle la *morue verte;* dans l'autre, le poisson, avant d'être conditionné, passe par plusieurs mains. Autour d'une table, sont assis trois hommes, armés de couteaux, et ayant chacun leur fonction. Le premier entame le poisson, et sépare presque entièrement la tête du corps; puis il le passe à son voisin qui enlève entièrement la tête, extrait les entrailles et jette le foie dans un baril pour en faire de l'huile; le troisième fend la morue et en retire l'arête. Ces opérations s'exécutent avec une telle rapidité que souvent dix poissons sont préparés en une minute et demie. Le saleur dispose ensuite les morues en pile, et place un lit de sel entre chacune d'elles; on les laisse quelques jours dans cet état, puis on les lave, et on les expose au soleil pour les sécher; c'est ce qu'on appelle la *morue sèche;* mais pour cette dernière méthode, il est indispensable de déposer promptement le poisson sur le rivage après sa sortie de l'eau.

Le gouvernement anglais avait jugé à propos d'encourager par des primes la pêche et la préparation de la morue; mais depuis 1850, ces primes ont totalement cessé.

Parmi les ports français qui arment pour cette périlleuse et intéressante industrie, les principaux sont : Marseille, Granville, Dunkerque, Bordeaux, La Rochelle et Nantes. Bayonne et Saint-Jean-de-Luz ont perdu la part qu'elles y prenaient autrefois.

Terminons ces détails par une seule réflexion : la pêche lointaine, en même temps qu'elle est une source abondante de travail lucratif pour les localités maritimes, a encore l'inappréciable avantage de former et d'aguerrir les matelots au rude apprentissage de la mer. Plus un Etat l'exploite, plus il peut compter sur une armée navale capable de soutenir au besoin l'honneur de son pavillon. Vers 1789, à cette époque où notre marine était florissante, 8 000 Français allaient, chaque année, braver les ouragans et l'intempérie des climats brumeux de Terre-Neuve. Quelques années après, on sait trop à quelle situation déplorable nos guerres presque exclusivement continentales avaient réduit notre puissance maritime. Nos vaillants matelots, sortant joyeusement de nos ports, ne rêvaient que la gloire ; mais bientôt, hélas! presque toujours, écrasés par le nombre, ils ne rencontraient que la mort ou ces prisons si affreusement connues sous le nom de *pontons*. Cet état de choses a changé. Depuis la paix, notre marine a été replacée sur un pied respectable, et nos pêcheurs de Terre-Neuve ont déjà atteint et parfois dépassé le chiffre de 1789. En vain les économistes anglais prétendent, et tout en blâmant leur gouvernement de nous avoir rendu Saint-Pierre et Miquelon, que nous ne tirons aucun avantage de nos pêches ; il est incontestable que leur produit s'est constamment amélioré, bien que les primes d'encouragement, qui dans le principe s'élevaient jusqu'à 1 500 000 francs, soient aujourd'hui considérablement réduites.

ARMÉE JAPONAISE.

(Voyez, sur le Japon, 1838, p. 379.)

Cette peinture, qui nous est communiquée par M. le docteur Koreffe, est l'un des plus curieux tableaux de mœurs japonaises qui soit encore parvenu en France. Nous ignorons en quel temps elle a été exécutée ; mais cela a moins d'intérêt que s'il s'agissait d'une œuvre d'art d'Occident. Les costumes ne varient pas au Japon comme en Europe. Deux siècles n'apportent dans l'équipement de l'armée aucune différence sensible. Les rapports des voyageurs sur l'aspect extérieur et intérieur du pays, sur la physionomie et sur l'habillement des habitants, civils ou militaires, s'accordent presque en tout point depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours. Aussi est-il permis de croire que l'étrange composition dont nous donnons l'esquisse réduite, peint à la fois le présent et le passé.

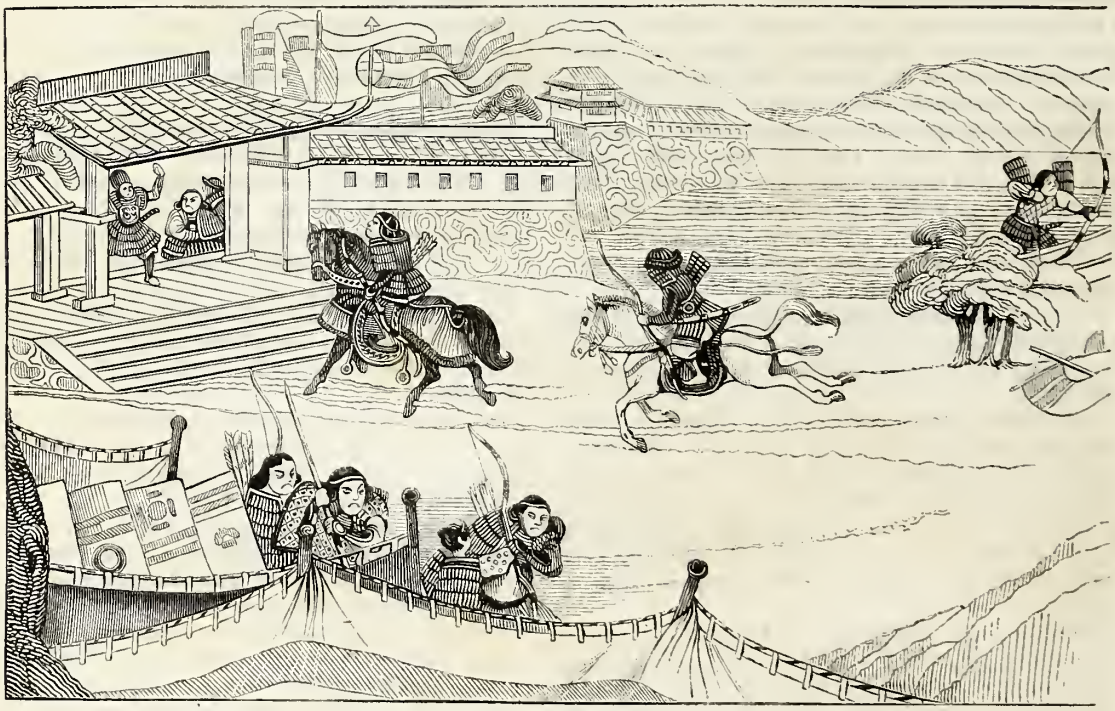

(Peinture japonaise sur soie, tirée

L'armée, disent les voyageurs, n'a point d'uniforme ; les habits des soldats sont bigarrés et de différentes étoffes. Les officiers, cependant, sont vêtus à peu près de la même manière. Dans les grades supérieurs, ils portent des cuirasses ou des cottes de mailles, et sont coiffés de casques ornés d'un soleil, d'un croissant, ou de tout autre emblème, selon leurs grades respectifs.

Les cavaliers sont armés de pied en cap. Ils ont des carabines fort courtes, une longue lance, un arc, des flèches, et un sabre. Les soldats d'infanterie portent deux sabres au côté gauche, une espèce de pique, et un mousquet.

Les arcs sont très forts, et les flèches fort longues. Les fusils à batterie sont très rares dans l'armée ; ils n'appartiennent qu'aux personnes de distinction, et dans les appartements des grands on donne à ces armes de luxe une place près des objets précieux.

Le sabre est l'arme favorite des Japonais. Toute personne qui s'élève au-dessus de la classe des paysans en porte un à sa ceinture, long d'environ trois pieds, un peu courbe, et à dos très large. La lame est d'une trempe excellente : les plus vieilles sont les plus estimées ; on les préfère aux meilleurs damas, et elles coupent, dit-on, un gros clou sans s'émousser. Un bon cimeterre se vend quelquefois jusqu'à cent rixdallers. La poignée est garnie d'une garde ronde et très forte, longue de six pouces. Le fourreau est plat, épais, et souvent en belle peau de chagrin. Il n'y a point de ceinturon ; le sabre est passé à gauche dans la ceinture, le tranchant en-dessus, au lieu d'être en-dessous comme il est d'usage en Europe. La chaussure de l'infanterie est une

espèce de sandale, le plus ordinairement faite de paille tressée.

La selle des cavaliers ressemble beaucoup à celle des mamelouks. La bride et le bridon sont fixés d'une manière très solide.

L'infanterie et la cavalerie se divisent par compagnies. Cinq soldats ont un homme qui les commande. Le grade qui correspond à celui de sergent s'appelle *koumiso-kaschra*, ou commissaire au riz. C'est, en effet, ce sous-officier qui va recevoir au magasin les rations de riz, et qui en fait la distribution à la troupe.

Cinq de ces escouades sont à leur tour commandées par un sous-lieutenant. Une compagnie de deux cent cinquante hommes a un capitaine, deux lieutenants, et quatre sous-lieutenants. Un colonel commande la réunion de toutes les compagnies. Une partie de la solde se paie en riz.

Pour les occasions solennelles, les officiers de l'armée impériale ont des costumes magnifiques de satin ou de velours, avec des broderies d'or et d'argent. Ces vêtements sont plus courts que leurs habits ordinaires, mais faits de la même manière avec de larges manches. Après les solennités, on replace ces costumes de gala dans les magasins impériaux.

On attribue à l'absence de toute guerre étrangère le peu de progrès qu'ont faits les Japonais dans l'artillerie. Ils ne fondent point de canons; leurs remparts sont armés de vieilles pièces conquises sur les Portugais, ou de nouvelles pièces achetées aux Hollandais. A l'approche des navires étrangers, on voile avec des tapisseries les murailles fortifiées et les pièces d'artillerie; des planches peintes figurent de fausses embrasures et de faux canons. L'intérieur des forteresses est couvert de toiles de coton.

Le métier des armes est fort honoré au Japon. Quand un homme du peuple adresse la parole à un soldat, il l'appelle *sama* (seigneur ou monsieur). Dans notre gravure, on voit deux paysans qui sont dans une sorte d'admiration respectueuse devant les vainqueurs.

L'armée japonaise, du temps de Kœmpfer (1690-91), se composait de cent trente-huit mille hommes d'infanterie et de trente mille huit cents de cavalerie, tous fournis à l'empereur laïque ou coubo par les princes et les seigneurs. On comptait en outre cent mille hommes de pied et vingt mille chevaux, formant les garnisons des forteresses impériales,

du cabinet de M. le docteur Koreffe.)

la maison du coubo, et ses gardes, Toute cette seconde armée était à la solde de l'empereur.

LE ROI ARABE ET LE POETE.

Un roi arabe avait une mémoire extraordinaire. Il lui suffisait d'entendre réciter une seule fois une ode, quelle que fût sa longueur, pour qu'il la sût aussi bien que l'auteur de l'ode lui-même. Il avait à son service deux personnes douées de cette faculté à un degré presque aussi remarquable. Un de ses mamelouks pouvait répéter sans hésitation une pièce de vers qu'il avait entendue deux fois; une de ses esclaves pouvait répéter avec autant de facilité ce qu'elle avait entendu trois fois.

Lorsqu'un poëte se présentait au palais, et demandait à offrir au trône ses hommages et à faire preuve de son art, le roi avait coutume de lui promettre que, s'il trouvait que ses vers fussent une composition vraiment nouvelle et originale, il le récompenserait en lui donnant un poids d'or égal à celui du manuscrit. Le poëte, certain de n'avoir emprunté ses poésies à personne, les déclamait avec confiance; mais à peine avait-il achevé, que le roi lui disait : « Cela n'est pas nouveau. Je » connais ce que vous venez de nous débiter depuis plu- » sieurs années; je savais même cette poésie par cœur. » Et il la répétait mot par mot, à la grande surprise du poëte. Il ajoutait : « Ce mamelouk les connaissait aussi, et il va les » répéter. » Et le mamelouk, qui les avait entendu réciter une fois par le poëte, une fois par le roi, les répétait. « J'ai » même une esclave, poursuivait le roi, qui doit les savoir » comme nous; qu'on me l'amène! » Et l'on faisait paraître l'esclave. Elle s'était tenue cachée derrière des tentures : elle avait entendu le poëte, le roi et le mamelouk réciter tour à tour la poésie, et elle la répétait comme si elle l'eût apprise dès son enfance. Le poëte restait confondu, ne pouvait comprendre comment d'autres que lui savaient si bien ses vers, et se croyait la victime de quelque mauvais génie; mais enfin il n'avait rien à opposer, et il était bien forcé de se retirer les mains vides.

Un fameux poëte, El-Asmaée, frappé de l'infortune de tous ses confrères, soupçonna la ruse du roi, résolut de subir l'épreuve, et se promit d'en sortir vainqueur. Il composa une ode où, sans sacrifier les pensées, il fit entrer, avec une grande patience d'érudition, les mots poétiques de la langue arabe les plus difficiles à prononcer et à retenir. Ensuite il se revêtit d'un costume étranger, et se couvrit le visage, hors les yeux, d'un litham (morceau de drap), suivant la coutume des Arabes du désert. Ainsi déguisé, il vint à la cour du roi, et se fit conduire devant lui.

— O frère des Arabes, lui dit le roi, d'où viens-tu, et que désires-tu de moi?

Le poëte répondit : — Dieu accroisse le pouvoir du roi! Je suis un poëte de la tribu de ...., et j'ai composé une ode en l'honneur de notre seigneur le sultan.

— O frère des Arabes, reprit le roi, sais-tu à quelle condition tu obtiendras une récompense?

— Je l'ignore, dit le poëte. Quelle est cette condition, puissant roi?

— Si l'ode que tu vas réciter n'a pas été composée par toi, tu n'obtiendras de moi aucun prix. Mais si elle est nouvelle et si tu en es réellement l'auteur, je te donnerai autant d'argent que pèsera le manuscrit auquel tu as confié tes inspirations.

— Comment oserais-je, s'écria El-Asmaée, me prétendre l'auteur de vers composés par un autre? Aucun sujet ignore-t-il que mentir devant un roi est une des actions les plus viles qu'on puisse commettre? Mes vers sont à moi, et je me soumets sans aucune crainte à la condition qu'il vous plaît de m'imposer, ô notre seigneur le sultan!

Il récita son ode. Le roi, troublé, incapable de retenir un seul vers, fit signe au mamelouk; mais le mamelouk n'avait rien retenu. Il fit paraître l'esclave : elle était encore bien moins en état de jouer son rôle.

— O frère des Arabes, dit le roi, tu as dit vrai! L'ode est de toi sans doute; c'est la première fois que je l'entends. Montre-nous donc ton manuscrit, afin que je te donne la récompense promise.

— Veuillez, répondit le poëte, ordonner à deux de vos serviteurs d'apporter aux pieds de votre trône ce que vous me demandez.

— Que faut-il apporter? s'écria le roi. Le manuscrit n'est-il pas de papyrus, et ne le portes-tu pas sur toi?

— Non, notre seigneur sultan. Je suis pauvre : lorsque je composai cette pièce de vers je n'avais pas de papyrus, et je fus obligé de la graver sur un tronçon de colonne que mon père m'avait laissé en héritage. Ce morceau de marbre est sur le dos de mon chameau à la porte du palais.

Le roi était pris dans son propre piége; le tronçon de colonne écrasait le pauvre chameau. Pour tenir sa promesse, il fallut qu'il épuisât son trésor. Mais cette leçon ne fut pas perdue : dans la suite il renonça à se servir d'une ruse aussi peu digne de lui contre les poëtes; il les récompensa, suivant leur mérite, avec la générosité qui convient à la richesse et à la puissance souveraines.

ACCROISSEMENT DE LA COURONNE DE RUSSIE.

La persévérance de la couronne de Russie à augmenter l'étendue des terres soumises à sa domination est un des phénomènes historiques les plus remarquables et les plus dignes d'attention des temps modernes. Rien ne ressemble plus à ce système réfléchi d'agrandissement que poursuivirent de siècle en siècle les Romains, jusqu'à ce qu'ils furent enfin arrivés à effrayer le monde par le développement exorbitant de leur empire. Il ne s'agit point ici de ces conquêtes rapides qui passent et se dissipent en un clin d'œil comme elles sont venues; qu'un caprice ambitieux fait naître, qu'un coup de main fait perdre; qu'un même règne voit souvent commencer, achever, disparaître : ce sont de ces conquêtes solides qui s'additionnent régulièrement, qui se cimentent en quelque sorte les unes par les autres, se consolidant mutuellement, et constituant, si je puis ainsi dire, un édifice composé de pierres d'origines différentes, mais sûrement équilibrées et assemblées même, où il le faut, par des liens de fer. Ce mouvement continuel de développement de la couronne de Russie remonte au quinzième siècle; et depuis ce temps, quelquefois incertain ou ralenti, il ne s'est cependant jamais interrompu. C'est au règne d'Ivan III Vassiliévitch, monté sur le trône en 1462, qu'il faut en rapporter le commencement. Ce prince parvint à s'affranchir de la domination des khans de Kaptchak, qui depuis plus de deux siècles arrêtaient l'essor de la Russie et la réduisaient à un rang politique tout-à-fait secondaire. Il donna l'exemple de se lier avec l'Europe, et fit venir à sa cour des artistes grecs et italiens. Moscou vit pour la première fois, sous son règne, des ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne, du pape, de la république de Venise, de la Porte, des rois de Danemarck et de Pologne. Enfin, ayant épousé la nièce du dernier empereur de Constantinople, il se considéra comme l'héritier de ce potentat, transporta à la Russie, comme symbole politique, l'aigle de l'empire d'Orient chassé de Constantinople par les Turcs, et demanda enfin à l'empereur d'Allemagne, héritier des Césars, à être traité par lui sur le pied de l'égalité l'un tenant l'Orient, et l'autre l'Occident. C'est à ce grand prince qu'appartient à proprement parler la fondation de l'empire russe, dont Pierre-le-Grand s'est fait plus tard le réformateur.

En 1462, à l'avénement d'Ivan III, l'empire russe ne comptait que 18 000 milles géographiques carrés de superficie. A sa mort, en 1505, il en comptait de 37 à 38 000.

En 1584, à la mort d'Ivan IV Vassiliévitch, monté sur le trône en 1534, âgé seulement de dix-sept ans, la Russie, accrue par la conquête des principautés de Kasan, d'Astrakhan, du territoire des Tatars Nogaïs, enfin de la Sibérie, avait une étendue d'environ 140 000 milles carrés.

A l'avénement de Pierre-le-Grand, en 1696, l'étendue de l'empire était de 264 000 milles carrés. A sa mort, en 1725, l'empire, accru, principalement du côté de la mer Baltique, par la conquête de la Livonie, de l'Esthonie, de l'Ingrie, de la Carélie, comptait environ 275 000 milles carrés.

A la mort de Catherine II, en 1796, par suite de la conquête de la Crimée, du partage de la Pologne, de la soumission de la Courlande, en un mot aux dépens des Turcs et de l'Europe occidentale, l'étendue totale de l'empire était de 330 000 milles carrés.

Enfin, à la mort d'Alexandre Ier, en 1825, l'empire, augmenté par l'accession de la Pologne, de la Grousinie, de la Finlande, de la Bessarabie, du Chirvan, s'élevait à 372 000 milles carrés, superficie près de *quarante fois plus grande que celle de la France.* Depuis ce temps il s'est encore accru du côté de la mer Noire, aux bouches du Danube en particulier, et il tend tous les jours à s'y accroître davantage par la guerre de la Circassie.

Jamais on n'a vu dans l'histoire du monde un territoire aussi vaste réuni sous une même couronne. Il est vrai qu'une grande partie de ce territoire se compose de déserts glacés où l'on ne rencontre que quelques hordes errantes; mais beaucoup de provinces, aussi, sont riches et peuplées, et l'on conçoit sans peine qu'appuyés sur des forces aussi considérables, et aussi disposées à obéir aveuglément aux ordres qui leur viennent d'en haut, les czars de Russie soient portés à nourrir les plus ambitieux desseins et à se flatter, pour leur postérité, de cette domination universelle, qui, depuis le temps des Romains, a déjà tant de fois troublé la paix du monde. Heureusement pour l'avenir de l'Europe et du genre humain tout entier, les territoires sur lesquels sont établies les belles et puissantes nations de l'Occident ne sont point aussi faciles à conquérir que ceux qui appartiennent aux peuplades encore à demi-barbares de l'Asie

centrale et septentrionale. Il y a là une digue que le torrent moscovite, s'il est bien et prudemment maintenu, ne franchira jamais. Il faut le comparer à ces fleuves qui ne font que du bien quand ils se portent, dans une certaine direction, sur des terrains marécageux qu'ils assainissent peu à peu par leurs dépôts, mais qui deviennent funestes dès qu'ils sortent de leur lit naturel pour inonder des parties de la campagne qu'ils auraient dû respecter. La Russie est bienfaisante en ce qui touche l'Orient; elle est malfaisante en ce qui touche l'Occident.

Cet incroyable accroissement de la couronne de Russie, dans l'espace de trois siècles, se marque d'une manière trop frappante par les titres officiels que prennent les souverains, pour que je puisse résister à l'envie de le mettre en évidence au moins par deux termes.

Voici le titre de Vassili IV, fils d'Ivan III, en 1505, tel qu'on le trouve dans les Commentaires d'Herberstein, ambassadeur en Russie sous le règne de ce prince :

« Vassili, Grand-Prince, par la grâce de Dieu, tzar et seigneur de toutes les Russies, grand prince de Vladimir, de Moscou, de Novogorod, de Pskoff, de Smolensk, de Tver, de Iougrie, de Permie, de Viatka, de Bulgarie et d'autres pays; seigneur et grand prince de Novogorod des terres inférieures, et de Tchernigof, de Riaisan, de Volotnie, de Rjef, de Beloï, de Rostof, de Iaroslavl, de Béloséro, d'Oudorie, d'Obdorie, de Kondinie et autres pays. »

Voici, par suite des accessions de territoire, le titre actuel des empereurs de Russie.

« Nicolas Ier, par la grâce de Dieu, Empereur et Autocrate de toutes les Russies, de Moscou, Kief, Vladimir et Novgorod, tzar de Kasan, tzar d'Astrakhan, tzar de Pologne, tzar de Sibérie, tzar de la Chersonnèse cimbrique; seigneur de Pskof et grand prince de Smolensk, de Lithuanie, de Volhynie, de Podolie et de Finlande; prince d'Esthonie, de Livonie, de Courlande et de Sèmegalle, de Samogitie, de Bialystok, de Karélie, de Tver, de Iougrie, de Perm, de Viatka, de Bolgarie, et de plusieurs autres pays; seigneur et grand prince du territoire de Novgorod inférieur, de Tchernigof, de Riaisan, de Polotsk, de Rostof, de Iaroslavl, de Biéloséro, d'Oudorie, d'Obdorie, de Kondinie, de Vitebsk, de Mstilaf, et dominateur de toute la région hyperboréenne; seigneur du pays d'Ivérie, de Kartalinie, de Grousinie, de Kabardinie et d'Arménie; seigneur héréditaire et suzerain des princes Tcherkesses, de ceux de montagnes et d'autres encore; héritier de la Norwége, duc de Schlesvic-Holstein, de Stormarn, de Ditmrrsen et d'Oldenbourg. »

Et ce ne sont point là des titres d'étiquette sur le papier, comme ceux des rois de Sardaigne qui se disent rois de Sicile et de Jérusalem, ou des rois de France qui se disaient rois de Navarre. Ce sont des monnaies qui ont toutes leur poids, même celles qui complètent la somme et qui sont comme des pièces d'attente, montrant ce que les souverains de Russie prétendent encore du côté de la Suède, du côté du Danemarck, du côté de la Confédération germanique, et feront valoir, quand ils jugeront l'occasion favorable.

Avant Ivan III, le véritable fondateur de la monarchie russe, les armoiries des souverains consistaient, comme on le voit par les anciens monuments et par le témoignage de l'histoire, en un saint Georges à cheval terrassant le dragon avec sa lance. Mais Ivan ayant épousé Sophie, nièce de Constantin Paléologue, dernier empereur du Bas-Empire, adopta, comme nous l'avons dit, les armoiries de l'empire grec, considérant l'empire russe comme destiné à devenir l'héritier de cet empire détruit. C'est ainsi que l'aigle romaine, ce symbole de monarchie universelle, est devenue l'aigle russe. Elle a deux têtes, l'une à l'orient, l'autre à l'occident; elle déploie ses ailes en signe d'indépendance, et tient, dans sa serre droite, le globe du monde qu'elle étreint; dans sa serre gauche, le sceptre d'or, marque de la souveraineté qu'elle y veut exercer; sur chacune de ces têtes est une couronne, la couronne politique sans doute; et par-dessus ces deux couronnes, une couronne plus grande les dominant, signe apparent de la souveraineté spirituelle que les autocrates excercent dans l'église comme les papes dans celle d'Orient, d'Occident. Autour de l'aigle sont placés six écussons, représentant par leurs armes particulières les provinces qui forment la base essentielle de l'empire russe, celles de Novgorod, de Vladimir, de Kief, de Kasan, d'Astrakhan, de Sibérie. Enfin le grand collier de l'ordre de Saint-André, qui représente le droit impérial, le droit d'anoblissement et de récompense, le plus grand de tous les droits, enveloppe dans une riche ceinture tout ce système héraldique, et en complète l'ensemble.

Le titre d'empereur que portent les souverains de Russie est également d'une origine toute moderne. Jusqu'à Ivan III, ils s'étaient contentés du titre de Grand Prince; mais lorsque leur ambition commença à entrer dans la plénitude de son essor, ce titre leur paraissant trop modeste, ils y substituèrent celui de *tsar*, qui n'est nullement, comme on le croit communément, un dérivé de celui de *César*, mais un mot des anciennes langues slaves représentant d'une manière générale notre mot *roi*, ou le mot *basileus* des Grecs : la traduction de la Bible, faite au sixième siècle, dans l'ancien idiome russe, emploie le mot *tsar* partout où les Grecs avaient placé le mot *basileus*, et les Latins le mot *rex*, duquel nous avons fait roi. Quoi qu'il en soit, Ivan IV ayant soumis les tsars de Kasan et d'Astrakhan, ne se trouva plus satisfait du titre de tsar, et y ajouta celui de *povélitel*, qui signifie dominateur. Dans la traduction latine, ce titre fut assez communément interprété par celui d'*imperator*. Dans le traité conclu par Charles-Quint avec Vassili Ivanovitch, en 1516, on trouve le nom de ce dernier souverain accompagné du titre suivant : *Dei gratia imperator et dominator totiæ Russiæ*. Cependant cette prétention n'était pas officiellement reconnue; et le baron de Herbestein s'est chaudement défendu dans ses mémoires d'avoir jamais donné à Vassili IV ce titre usurpé. Dès son avénement, Pierre-le-Grand manifesta son intention de quitter le titre de povélitel, trop national et étranger au reste de l'Europe, pour prendre positivement celui d'empereur avec lequel il voulait faire son entrée dans la grande famille des monarques d'Occident. En 1696, sur les médailles frappées à l'occasion de la prise d'Azof, on lit la légende latine : *Petrus Alexii filius Russorum magnus Cæsar;* et cette autre légende russe : *Petr Aléxéiévitch povélitel moskofskoï prisno prirastitel*, qui n'est que la reproduction de la légende des empereurs romains : *Petrus*, etc., *imperator*, *semper augustus*. Enfin il se fit officiellement offrir cette dénomination majestueuse, dans une occasion solennelle, par le saint synode et le sénat, et publia un oukase où les titres du souverain étaient ainsi arrêtés pour l'avenir : « Par la » grâce de Dieu, nous, empereur et autocrate de toutes les » Russies, etc. »

Mais après avoir fait consacrer ce titre par sa nation, il restait à Pierre-le-Grand à le faire consacrer par les nations européennes. La Prusse, la Hollande, la Suède et l'Angleterre y souscrivirent volontiers; mais les grandes puissances continentales, qui y voyaient un acheminement vers des prétentions à la suprématie politique, la France, l'Espagne, l'empereur d'Allemagne, la Turquie elle-même, protestèrent. C'est seulement à l'avénement de Catherine II, que la France et l'Espagne consentirent à céder, moyennant réserve, et à reconnaître définitivement à la couronne de Russie, en la personne de cette souveraine, le titre impérial Voici un extrait de la déclaration de la France en réponse à celle de Catherine II, qui venait de manifester son intention de cesser toute correspondance avec les puissances qui refuseraient à sa conronne le titre de Majesté impériale. Cette pièce, qui est du 18 janvier 1763, consacre les princi-

pes du droit des gens en fait de titres souverains, et a du prix comme faisant autorité sur cette matière. On ne peut nier qu'elle ne soit fort sage.

« Les titres ne sont rien par eux-mêmes; ils n'ont de réalité qu'autant qu'ils sont reconnus; et leur valeur dépend de l'idée qu'on y attache, et de l'étendue que leur donnent ceux qui ont le droit de les admettre, de les rejeter ou de les limiter. Les souverains eux-mêmes ne peuvent pas s'attribuer des titres à leur choix : l'aveu de leurs sujets ne suffit pas; celui des autres puissances est nécessaire; et chaque couronne, libre de reconnaître ou de refuser un titre nouveau, peut aussi l'adopter avec les modifications et les conditions qui lui conviennent.

» En suivant ce principe, Pierre Ier et ses successeurs, jusqu'à l'impératrice Elisabeth, n'ont jamais été connus en France que sous la dénomination de tsar. Cette princesse est la première de tous les souverains de Russie à qui le roi ait accordé le titre impérial; mais ce fut sous la condition expresse que ce titre ne porterait aucun préjudice au cérémonial usité entre les deux cours. L'impératrice Elisabeth souscrivit sans peine à cette condition, et s'en est expliquée de la manière la plus précise dans la réversale dressée par son ordre et signée au mois de mars 1745. La fille de Pierre Ier y témoigne toute sa satisfaction ; elle y reconnaît que c'est *par amitié et par une attention toute particulière du roi pour elle que Sa Majesté a condescendu à la reconnaissance du titre impérial que d'autres puissances lui ont déjà concédé,* et elle avoue que *cette complaisance du roi lui est très agréable.*

» Le roi, animé des mêmes sentimens pour l'impératrice Catherine, ne fait point difficulté de lui accorder le titre impérial, et de le reconnaître en elle attaché au trône de Russie. Mais Sa Majesté entend que cette reconnaissance soit faite aux mêmes conditions que sous les deux règnes précédents, et elle déclare que si, par la suite, quelqu'un des successeurs de l'impératrice Catherine, oubliant cet engagement réciproque, venait à former quelques prétentions contraires à l'usage constamment suivi entre les deux cours sur le rang et la préséance, de ce moment la couronne de France, par une juste réciprocité, reprendrait son ancien style, et cesserait de donner le titre impérial à celle de Russie. »

C'est ainsi que les souverains de Russie, après avoir, par une longue et persévérante politique, rallié autour de leur couronne la plus grande partie de la population grecque; élevé dans l'Orient une métropole nouvelle pour la bannière de l'Eglise grecque foulée aux pieds par les Turcs dans Constantinople; en un mot, après avoir pris dans l'équilibre général de l'Europe le rôle des empereurs grecs, ont accompli ce pas important pour la continuation de leurs desseins politiques, de se faire reconnaître en qualité d'empereurs par toutes les puissances.

ARABESQUES.

On appelle arabesques, dit Millin, les ornements composés d'un mélange bizarre de fleurs, de fruits, de représentations d'édifices et d'autres objets auxquels on joignait quelquefois des figures d'hommes et d'animaux véritables ou imaginaires. Ces ornements sont employés en sculpture et en peinture, et souvent l'architecture en tire parti pour décorer des murs, des panneaux, des montants de porte, des pilastres, des frises, et quelquefois même des voûtes et des plafonds.

On n'est pas encore parvenu à fixer d'une manière précise l'origine des arabesques. Leur nom moderne n'est pas un témoignage contre leur antiquité. Il est certain que les Grecs et les Romains qui les avaient admises dans leur art, n'en étaient pas les inventeurs. Quelques auteurs, entre autres Vitruve, semblent en attribuer l'honneur aux Egyptiens; mais il paraît plus probable qu'il appartient à l'Orient, où l'on remarque de tout temps un grand amour pour les formes bizarres et recherchées. Les Grecs, qui avaient de fréquentes relations avec l'Asie-Mineure, peuvent y avoir puisé le goût des arabesques et l'avoir transmis plus tard en Italie, où il devint général sous le règne des empereurs. « Après la chute de l'empire romain, dit un rédacteur de l'*Encyclopédie nouvelle*, alors que les beaux-arts, immobilisés un instant, parurent ne point pouvoir se plier aux austères exigences des néophytes chrétiens, les arabesques disparurent presque complétement de l'Occident, et à peine en aperçoit-on quelques traces dans les constructions qu'élevèrent les chrétiens entre le troisième et le neuvième siècle de notre ère. Mais dès que les Arabes vinrent à leur tour prendre leur part au progrès de la civilisation, on vit refleurir de nouveau avec vigueur les créations capricieuses de l'imagination. Les brillants enfants de l'Orient réunissaient en effet toutes les conditions que cette peinture ré-

(Arabesque arabe tirée de la mosquée de Cordoue. — Les ornements sont à la fois en relief et en couleur.)

clame. Les prescriptions religieuses de Mahomet, qui défendaient la représentation de tout être animé, apportaient, il est vrai, de grandes entraves à l'introduction du symbole dans la décoration; mais les Arabes y suppléèrent habilement en mêlant de brèves et élégantes devises aux fleurs et aux plantes, que seuls, entre tous les objets naturels, ils pouvaient employer. Les formes élégantes et contournées des caractères de leur alphabet se prêtaient merveilleusement à l'ornement; et les arabesques arabes sont surtout remarquables par leur richesse, leur légèreté et la gracieuse fantaisie de leurs contours. Ces décorations furent imitées par les chrétiens d'Espagne, qui étaient en contact immédiat avec les Arabes et les Maures, et furent en outre répandues par les croisades dans le reste de la chrétienté. Plus tard ce furent les Romains qui donnèrent des modèles. Raphael a consacré ce genre par les admirables peintures dont il a décoré les loges du Vatican. » (V. 1836, p. 28.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

FÊTE DU FEU DANS L'INDE.

(Procession de la fête du feu, dans l'Inde.)

La fête du feu, appelée en tamoul *nezoupyson tirounâi*, ne se célèbre pas en l'honneur du feu que les Indiens révèrent sous le nom d'*agni*, mais en mémoire de l'épreuve à laquelle se soumit autrefois *Draopadâ*, femme des fils de *Pândou*, l'un des anciens rois de Delhi. Elle épousa les cinq frères, nommés *Pândavas* dans les poëmes héroïques de l'Inde; en quittant un de ses époux pour en suivre un autre, elle se purifiait en marchant sur des charbons ardents. Telle est, suivant la tradition des Hindous du Coromandel, l'origine de cette fête, qui n'a point d'époque fixe, mais ne peut se célébrer que dans les trois premiers mois de l'année indienne, avril, mai et juin; elle dure dix-huit jours. Pendant ce temps, ceux qui ont fait vœu de se purifier doivent jeûner et coucher sur la terre sans nattes. Le dix-huitième jour, après s'être paré la tête de fleurs et barbouillé le corps de safran, ils se rendent, au son des cymbales et des trompettes, à l'endroit où est étendu le brasier, qui a ordinairement trente ou quarante pieds de long. Ils suivent en chantant les images de *Draopadî* et de *Dharmarâdja*, l'aîné des cinq époux, placées sous de petits pavillons décorés de guirlandes et de drapeaux. Quand la procession a fait trois fois le tour du brasier on le remue pour en augmenter l'ardeur; les pénitents se marquent le front avec un peu de cendre, et commencent à traverser les charbons enflammés, plus ou moins lentement, suivant leur dévotion. Quelques uns agitent en courant des sabres, des lances ou des étendards; d'autres soutiennent des enfants dans leurs bras, ou portent sur la tête des vases ou des espèces de cages ornées de fleurs ou de petits drapeaux. Quand la cérémonie est achevée, le peuple s'empresse de ramasser un peu de cendre du brasier, et demande aux pénitents quelques fleurs de leurs guirlandes pour les conserver pieusement. *Inde française.*

MÉMOIRES DE WILLIAM HUTTON.

(William Hutton, libraire à Birmingham, est mort en 1815, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Sa fille Catherine Hutton, trouva parmi ses papiers des Mémoires qu'il avait écrits sur sa vie, et elle les publia en 1816. Ils forment un volume in-8° que l'on n'a pas traduit dans notre langue. On a cherché à réunir, dans les extraits suivants, quelques uns des traits intéressants de cette autobiographie. La vie de Hutton est très simple; on n'y trouvera pas d'événements romanesques : c'est une vie de misère, d'épreuves de tout genre; c'est la vie du pauvre dans tous les pays, cherchant à s'affranchir et à s'élever par le travail, la persévérance et la probité.)

Je suis né le 30 septembre 1723, à Derby.

On m'a souvent raconté que, pour célébrer ma naissance, mon pauvre père avait acheté un fromage de Cheshire au prix d'une demi-guinée. Jamais je n'ai vu depuis, dans ma famille, un autre exemple d'une prodigalité pareille.

Je n'étais pas un bel enfant; il est même probable que j'étais fort laid, car plus d'une fois j'entendis ma mère dire aux voisines que je n'étais ni bien ni mal.

Je cherche à remonter en souvenir à mes deux ou trois premières années; mais tout est obscur et confus dans ma mémoire. Je me rappelle seulement que, tout petit, marchant à peine, je jouais avec mes frères et mes sœurs sur le bord élevé d'une grande rivière, argentée et rapide. Comment n'ai-je pas été noyé? Dieu le sait. Je devais vivre pour souffrir.

Mon père était cardeur. Le prix de ses journées était insuffisant pour nous faire vivre tous. C'était pour lui sans doute un triste spectacle que nos haillons et nos maigres figures; aussi ne se plaisait-il guère au logis, et il passait presque toutes ses soirées à la taverne.

Il avisa avec ma mère aux moyens de diminuer les dépenses de la maison, ne pouvant augmenter les recettes. J'avais à Mont-Sorel trois tantes célibataires, qui vivaient ensemble; elles vendaient de la mercerie et tenaient une petite école. Il fut résolu qu'on me mettrait quelque temps à leur charge. Quand j'arrivai chez elles, elles ne prirent pas la peine de dissimuler leur mauvaise hu-

meur. Il fallait du reste que je fusse maussade. Ordinairement les petits enfants trouvent toujours dans leur famille au moins un protecteur ou plutôt une protectrice; moi je n'avais le bonheur de plaire à personne. Je ne me souviens pas qu'on m'ait fait jamais une caresse ou qu'on m'ait dit un seul mot encourageant; au contraire, je crois encore entendre mes tantes crier à mes oreilles : Oh le vilain enfant ! tu es laid à faire peur; tu ressembles à ton père; tes frères sont plus gentils que toi, ils ressemblent à ta mère (elle était leur sœur).

Une de mes trois tantes, c'est peut-être mal de le dire, avait une mauvaise habitude : elle allait en cachette boire de l'ale *, et elle m'emmenait avec elle pour se donner une contenance. Une fois elle but tant qu'elle s'enivra. En revenant à la maison par un chemin des champs elle trébuchait et tombait à chaque pas. J'étais horriblement effrayé; je voulais l'aider à se relever, mais je ne pouvais pas. Malgré son ivresse, elle avait un sentiment de honte : elle me disait : Petit, regarde si quelqu'un vient. Je regardais, et je répondais toujours non. Mais je ne voyais pas à quinze pas; les plus petits buissons étaient plus grands que moi. Si j'avais eu jamais aucun penchant à fréquenter les tavernes, ce souvenir aurait suffi pour m'en inspirer un éternel dégoût.

Après un peu plus d'une année, mes tantes me firent reconduire à Derby. J'étais bien joyeux de revenir à la maison. J'entrai; mon père était assis; il leva seulement les yeux, ne me tendit pas les bras, ne me donna pas la main : il ne dit que ces trois mots : Te voilà, petit.

J'avais quatre ans et demi. On commença à m'employer à faire des commissions. Un jour, ma sœur aînée me mit ma veste neuve, mon chapeau à bords retroussés, et me donna une petite canne à la main; elle me conduisit dans ce costume chez la laitière de l'autre côté du pont pour me montrer le chemin. La fille de la laitière, par forme de plaisanterie, m'ôta mon chapeau et le jeta à terre. Je trouvai cela fort mauvais et lui portai un coup de ma canne; elle devint très sérieuse, et me rendit brutalement mon chapeau en disant : Je crois que le petit coquin m'a frappée. Depuis lors elle m'appelait toujours *monsieur le plaisant*.

On m'envoyait aussi chaque jour quelques heures à l'école. Le maître, M. Thomas Meat, me prenait quelquefois par les cheveux et battait la muraille avec ma tête. Il avait beau faire; je pleurais beaucoup, et je n'apprenais rien; je n'aimais que les livres à images.

Vers ce temps, il nous naquit un petit frère que l'on nomma Jean; mais il nous quitta bientôt, et échappa ainsi à la misère qui était notre destinée.

Quand je fus parvenu à l'âge de six ans, mon père et ma mère tinrent conseil pour chercher si je ne pourrais pas faire quelque travail qui apporterait un peu de soulagement à la famille. On parla de me placer chez un tisserand pour y faire manœuvrer la navette, chez l'herboriste pour y éplucher des herbes; mais ces projets n'eurent pas de suite; on ne me trouvait encore bon à rien.

L'année suivante cependant on me fit entrer dans une fabrique de soierie. Il y avait trois cents ouvriers. J'étais si petit que l'on fut obligé de m'attacher de grands patins aux pieds afin que je fusse en état d'atteindre la machine.

Depuis ce jour, il fallut, pendant sept ans, me lever tous les matins à cinq heures en hiver et en été. Mes compagnons étaient des hommes grossiers et se complaisaient à l'être. Notre maître n'était pas moins brutal; il avait plus tôt fait d'exprimer son mécontentement par un soufflet que par une parole. Si j'arrivais seulement quelques minutes trop tard à l'atelier, j'étais rudement battu. Personne ne me réveillait, et j'avais toujours grand' peur de dormir trop tard. Une fois, dans le mois de décembre, en ouvrant les yeux, il me sembla qu'il commençait à être jour. L'effroi me saisit; je me mis à pleurer en m'habillant à la hâte; j'allai près du lit de mon père pour lui demander quelle heure il était : Il doit être six heures, me dit-il. Je me précipitai hors de la maison dans une angoisse inexprimable. Il y avait dans les rues de la neige et du verglas. Je me hâtais le plus possible; et dans l'espace de moins de deux cents pas je tombai neuf fois. Quand je fus devant la manufacture, je demeurai bien surpris; il n'y avait pas de lumière aux fenêtres, et la porte était fermée. Au même instant l'horloge de la ville sonna deux heures. Le reflet de la neige qui répandait une blanche lueur sur les maisons m'avait trompé. Je retournai au logis, et, comme je marchais avec précaution et lentement, je ne tombai que deux fois.

Tandis que je faisais ce triste apprentissage de la vie, en 1751 vint au monde, à quelques lieues de Derby, celle qui, vingt-deux ans plus tard devait être ma femme, ma chère et bonne compagne pendant quarante ans; mais j'étais loin de songer alors à rien de semblable.

L'année suivante, je me souviens que l'on me conduisit voir pendre deux hommes. Je restai plusieurs jours après sans appétit et presque sans pouvoir parler; j'étais en quelque sorte hébété. Jamais je ne suis retourné à ces cruels et hideux spectacles.

Un jour, il s'en fallut de peu qu'une roue de la manufacture ne m'emportât tout le poignet droit. Mon père, en me voyant revenir la main déchirée et sanglante, entra dans une violente colère, et prenant sa canne il me la brisa sur le dos. Hélas ! j'étais déjà habitué aux coups; ce fut à peine si je jetai un seul cri; je me rappelle même que tout en souffrant je réfléchis que mon père serait ensuite désolé d'avoir brisé sa canne, et j'en ramassai les morceaux un à un dans l'intention de les réunir s'il était possible.

Quelque temps après, comme je revenais le soir de la manufacture, une amie de ma mère, Nanny Ease, vint au-devant de moi, et me dit : « Ta mère est morte. » Je la regardai et je fondis en larmes. « Ne crie pas, reprit-elle, tu la rejoindras bientôt. » J'étais en effet si chétif que sa prédiction pouvait être juste, mais cette réflexion n'était pas faite pour me consoler. A la suite de ce douloureux événement, mon père vendit tous les meubles, dépensa l'argent, et nous emmena loger chez une veuve qui avait elle-même quatre enfants. Je fus plus malheureux que je ne l'avais été jusque là. Ma mère morte, mon père à la taverne, autour de moi des visages inconnus; j'étais bien triste. On me nourrissait mal; de mon déjeuner jusqu'au soir je ne mangeais rien, et tout mon dîner se composait d'une épaisse bouillie qui pesait à mon estomac; ajoutez que je tombai malade de la coqueluche.

A l'anniversaire de ma naissance, mon père nous régala le soir d'un quart de bière pour quatre sous; il me fit l'observation que la vie de l'homme se divisait en sept âges, que chaque âge était composé de dix ans, et que j'entrais du premier dans le second.

La suite à une autre livraison.

* Sorte de bière anglaise.

SUR L'USAGE DE SALUER
QUAND ON ÉTERNUE.

Chez les anciens, l'éternuement était un signe augural, on le regardait comme un bon présage. Au dix-septième livre de l'Odyssée, au moment où Pénélope venait de se répandre en imprécations contre ses prétendants, « soudain » Télémaque éternua. le palais en retentit, la joie éclata » dans les traits de Pénelope. Entends-tu, dit-elle à Eumée, » entends-tu l'augure dont mon fils confirme mon discours ? » Les poëtes disaient en parlant d'une belle femme, que les amours avaient éternué à sa naissance. Plus tard, les éternuments qui arrivaient le matin, au sortir du lit ou de la

table, étaient d'un fâcheux présage. Il fallait alors, pour en détruire l'effet, se recoucher ou se remettre à manger.

Bien que Pline avance que Tibère ait été le premier qui voulut être salué quand il éternuerait, il est incontestable que les Grecs faisaient des souhaits en pareil cas. La formule des compliments était ordinairement celle-ci : Que Jupiter te conserve ou t'assiste! formule que les chrétiens ont adoptée en substituant le nom de Dieu à celui de Jupiter. En Afrique, dans le royaume de Sennaar, lorsque le roi éternue, les courtisans lui tournent le dos en se donnant une forte claque sur la cuisse droite. Au Monomatapa, lorsque cet accident arrive au souverain, les assistants poussent une bruyante acclamation que sont obligés de répéter ceux qui se tiennent dans la pièce voisine, de telle sorte que de pièces en pièces, le bruit gagne la rue et bientôt toute la ville. Pour peu que le prince ait la membrane pituitaire assez irritable, on peut juger du vacarme qu'une telle étiquette doit causer dans la résidence royale. Des cérémonies analogues, au dire des voyageurs, s'observaient chez les sauvages de la Floride.

Il n'a pas encore été donné d'origine plausible de l'usage des souhaits et des salutations en pareille circonstance. « Parce que l'éternuement vient de la tête, dit Montaigne, » et est sans blâme, nous lui faisons cet honnête accueil. » Ne vous moquez pas de cette subtilité, elle est d'Aristote. »

En effet, dans ce dernier, on trouve le passage suivant : « Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que » l'on trouve votre cerveau le siége de l'esprit et de l'intel- » ligence. » Cette citation suffit pour réfuter complétement la fable inventée par quelques auteurs qui ne font remonter l'usage en question qu'au sixième siècle, sous le pontificat de saint Grégoire-le-Grand. A cette époque, suivant eux, survint une horrible épidémie qui décima les populations, et dont l'éternument était un des premiers symptômes; des prières furent ordonnées pour en prévenir l'effet. Nous croyons que cette coutume prit naissance à l'époque où les éternuments étaient de bon augure, et où l'on devait alors nécessairement féliciter ceux auxquels ils arrivaient.

Considéré sous le rapport médical, l'éternument est une expiration convulsive dans laquelle l'air sort avec rapidité et avec bruit par les fosses nasales, et qui est déterminé par une irritation de la membrane pituitaire, lorsque le froid vient frapper certaines parties du corps ou lorsque l'œil est subitement exposé à une vive lumière. Dans les maladies graves, c'est un signe favorable ou funeste, suivant qu'il est joint à d'autres signes bons ou mauvais.

Nicolas Poussin. — Vigneul de Marville, qui connut beaucoup Nicolas Poussin pendant ses dernières années, rapporte qu'il le vit souvent, tout accablé par l'âge qu'il était, se promener parmi les ruines de l'ancienne Rome, sur les rives du Tibre, et dans la campagne, cherchant un site, un paysage qui lui plût. « Quelquefois, dit-il, je le rencontrai rentrant avec son mouchoir rempli de pierres, de fleurs et de mousses qu'il se proposait de copier d'après nature. Un jour je lui demandai comment il était parvenu dans son art à ce degré de perfection qui lui avait conquis un rang parmi les plus grands peintres d'Italie. Il répondit : Je n'ai jamais négligé aucun détail. » (Voy. le portrait de Poussin, 1833, p. 36.)

On ment quelquefois pour paraître plus véridique. Dans la crainte de ne pas parvenir à entraîner les convictions, si l'on se contente d'exposer les faits dans toute leur simplicité, on amplifie, on exagère, et l'on se crée des embarras ou de petits remords. On prétend, par exemple, avoir vu la chose qu'on a seulement entendu raconter; on assure tenir un récit d'un témoin, tandis que souvent on le tient de la vingtième personne. Si l'on défend une opinion, on en exagère les nuances dans les mêmes proportions que l'adversaire outre la sienne, ce qui est encore une manière de trahir la vérité. Tout cela est bien mauvais, et il faudrait s'en guérir. La force de la vérité n'a point d'égale. Qu'importe l'incrédulité ou l'exagération des autres? Dès qu'on a dit en termes simples et justes ce qu'on sait, ce qu'on croit qu'est-il besoin de plus? CLÉOMÈNE.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 4, 0, 99, 123, 163, 196.)

MONUMENTS CHRÉTIENS. — STYLE ROMAN.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Les monuments chrétiens du midi de la France indiquent quelle fut, au onzième siècle, la dernière influence des arts du paganisme sur les productions des artistes du moyen âge. Comme il a été dit précédemment, l'église de Saint-Trophime d'Arles conserve encore quelques principes de l'architecture *latine*, liés à ceux d'un *style nouveau*, selon l'expression de Guillaume de Malesbury, auteur contemporain de la construction de cet édifice. C'est au style de cette nouvelle architecture, qui commença dès lors à se répandre en France, qu'on applique le nom de *roman*. Cette architecture se forma des anciens principes romains et des nombreux emprunts faits à l'art byzantin créé sur le Bosphore sous le règne de Justinien, et déjà adopté à cette époque, non seulement dans tout l'empire oriental, mais même en Italie.

Toutefois, malgré ces influences étrangères, le plan des églises d'Occident conserva sa disposition primitive, c'est-à-dire la forme allongée et les galeries intérieures des premières basiliques; la modification la plus importante, qui date du onzième siècle, et s'appliqua à la partie orientale des églises, fut le prolongement des nefs latérales autour du chœur, comme on peut le voir dans le plan de l'église de Saint-Germain-des-Prés à Paris et dans celui de l'église de l'abbaye aux Hommes, qui sont joints à cet article. Par suite de cette disposition nouvelle, les fidèles pouvaient circuler dans le temple sans troubler les cérémonies célébrées au maître-autel, et en outre ils avaient un accès facile aux nombreuses chapelles secondaires qui furent ajoutées autour de l'abside et se groupèrent circulairement auprès du sanctuaire principal, comme autant de petits sanctuaires particuliers. C'est sur le plan de cette distribution nouvelle que s'élevèrent les belles basiliques romanes dont un grand nombre subsiste encore sur le sol de la France, malgré les destructions trop fréquentes que déplorent les amis des arts.

L'église de Saint-Germain-des-Prés et l'abside de Saint-Martin-des-Champs à Paris, les abbayes des Hommes et des Dames à Caen, Notre-Dame de Poitiers, les églises d'Issoire, du Puy, de Clermont en Auvergne, de Saint-Remy à Reims, l'abbaye de Moissac, près de Cahors, et la plupart des églises d'Alsace, sont les plus beaux exemples que nous puissions citer de cette architecture, dont nous allons exposer les éléments caractéristiques.

Les formes romanes sont mâles et sévères, comme on peut le voir par les exemples que nous reproduisons ici : les arcs qui déterminent la forme des baies sont le plus généralement des demi-cercles complets; quelquefois aussi ils sont ou surbaissés ou surhaussés, et quoique dans quelques cas exceptionnels l'ogive apparaisse dans certaines parties des édifices romans, nous n'entreprendrons pas d'entrer ici dans la discussion du principe de l'ogive, nous réservant de le traiter dans la suite de ces études, à l'occasion des monu-

ments qui appartiennent au système d'architecture dit *gothique* ou *ogival*.

Sur les façades des édifices romans, les arcs sont encadrés de nombreuses moulures profondément refouillées et sculptées qui reposent ordinairement sur les tailloirs des chapiteaux, tout autres que les chapiteaux romains, et dont l'ornementation est empruntée au règne végétal ou au règne animal, quelquefois aux deux règnes réunis, comme on peut le voir dans un exemple joint à cet article et tiré de l'église de Saint-Germain-des-Prés à Paris. Les colonnes auxquelles appartiennent ces chapiteaux sont d'une proportion lourde et sévère: leurs fûts sont simples ou quelquefois couverts d'ornements, selon le caprice des artistes; des statues symboliques ou historiques servent quelquefois à décorer l'espace qui reste entre les colonnes plus ou moins rapprochées l'une de l'autre. Il existe plus d'un exemple de cette riche ordonnance.

Dans un grand nombre d'églises romanes, au-dessus des portes, se développe une galerie composée de petites arcades portées par des colonnettes; il est rare qu'on y puisse circuler librement, ainsi que cela a lieu dans les belles églises de Toscanella dans l'Etat Romain, et à la cathédrale de Pise. En France, ces colonnades ne sont ordinairement que figurées, et ne servent qu'à la décoration. On peut supposer qu'elles furent imitées des façades byzantines, dans lesquelles le gynécée ou tribune des femmes, toujours située au premier étage, est éclairée par une suite de fenêtres contiguës. Dans la façade de l'église de Notre-Dame, à Poitiers, qui présente un bel exemple de cette disposition, chacune des arcades est décorée d'une statue d'apôtre. Au quinzième siècle on rompit cette galerie pour agrandir la fenêtre du milieu; mais notre dessin représente le monument dans son état primitif.

Au-dessus de la galerie s'ouvre l'*oculus* (l'œil), grande

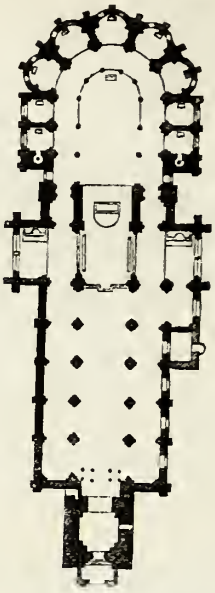

(Plan de l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris.)

fenêtre circulaire destinée à éclairer la nef; elle est largement encadrée de moulures ornées de zodiaques ou d'autres sculptures allégoriques. L'église de Saint-Etienne de

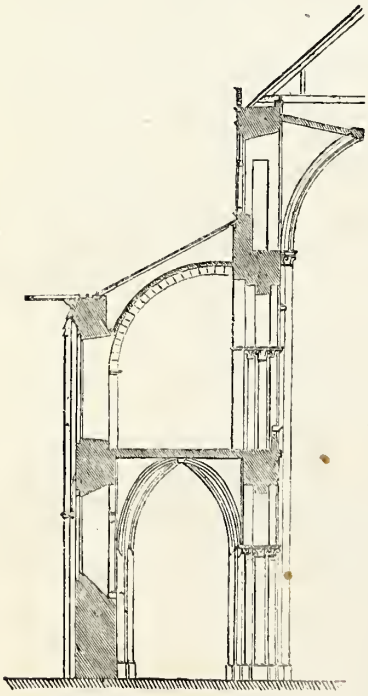

(Coupe de l'un des bas-côtés ou collatéraux de la nef de l'église de l'Abbaye-aux-Hommes, à Caen.)

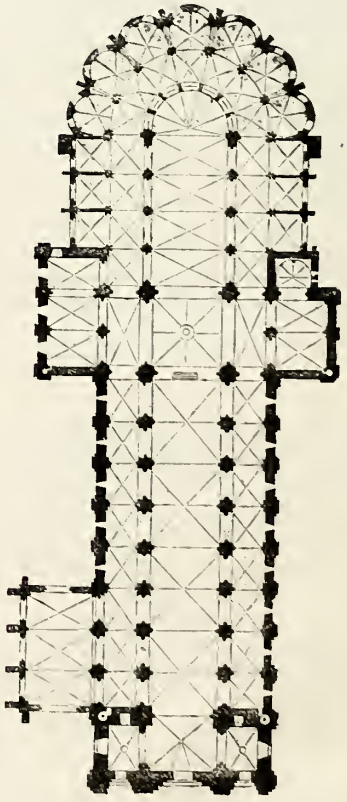

(Plan de l'église de l'Abbaye-aux-Hommes, à Caen.)

Beauvais offre, au transepts nord, un très bel exemple de rosace romane close par des découpures en pierre ou meneaux figurant une roue richement décorée. Les rayons de cette roue sont formés de petites colonnes réunies deux à deux par des arcs en plein cintre; la grande ouverture circulaire qui existe presque généralement aux façades ro-

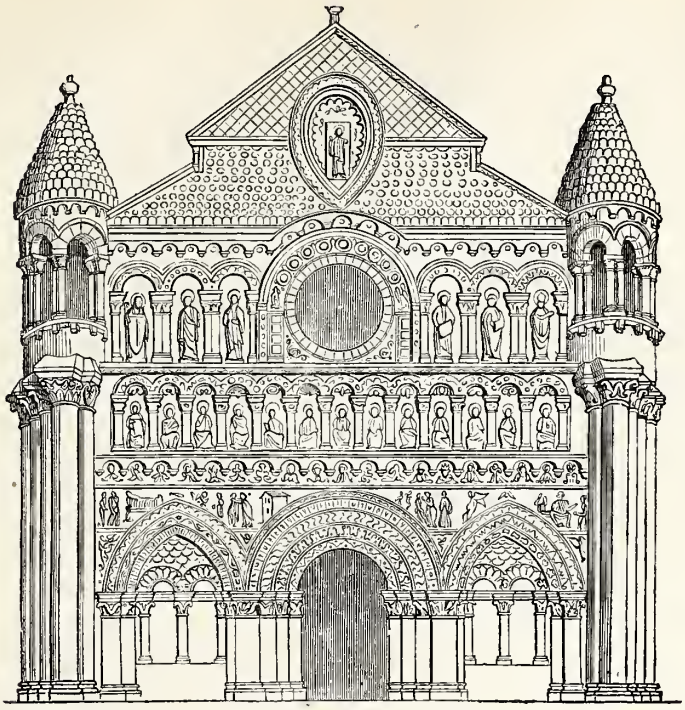

(Façade de l'église de Notre-Dame, à Poitiers.)

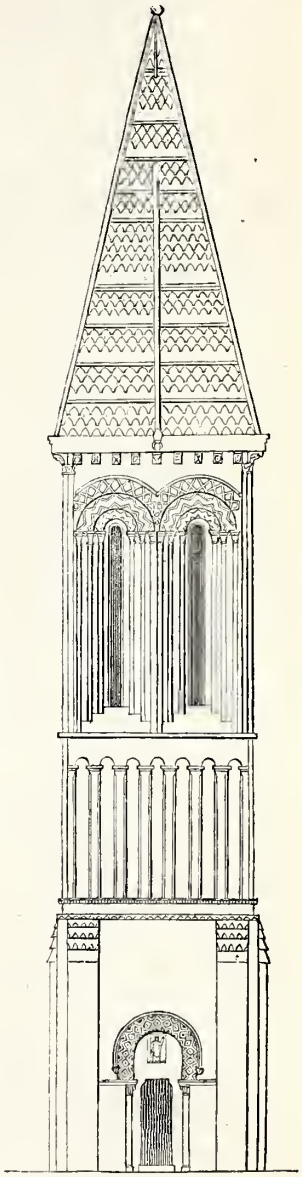

(Clocher de l'église de Saint-Loup, à Bayeux.)

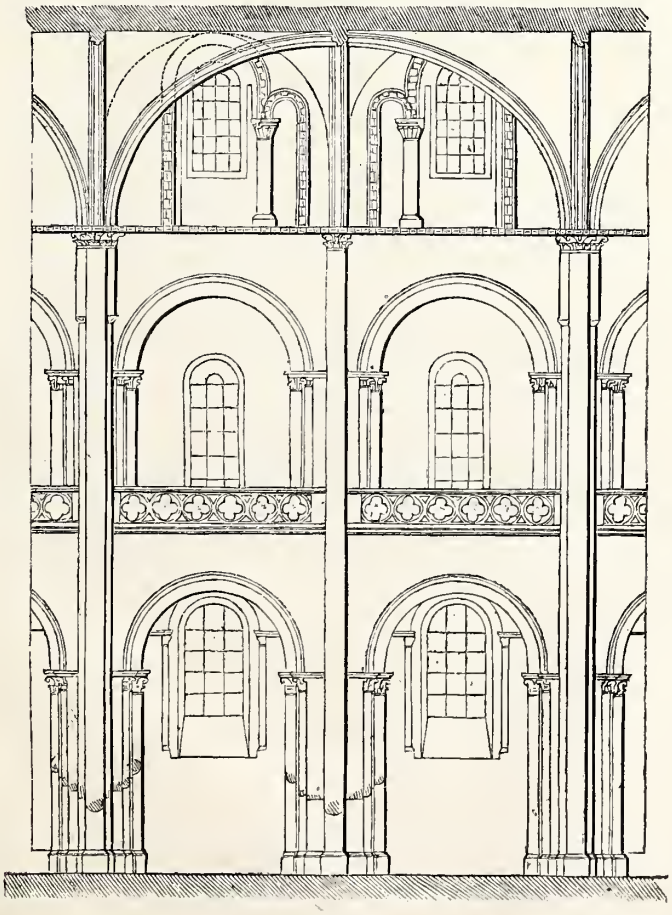

(Travée de la nef de l'Abbaye-aux-Hommes, à Caen.)

manes un peu importantes, est accompagnée de nombreux motifs de décoration en harmonie avec le reste de l'édifice.

La partie supérieure des façades est terminée par des pignons ou frontons, plus ou moins aigus selon l'inclinaison qu'on a jugé nécessaire de donner aux toits, c'est-à-dire plus obtus dans les contrées méridionales que vers le nord. Les pignons romans sont décorés d'ornements peu saillants disposés en losanges, en cercles ou en imbrications, comme on en voit à Saint-Etienne de Beauvais et à Notre-Dame de Poitiers.

Les corniches qui couronnent les édifices romans ou qui les divisent en zones plus ou moins larges, sont beaucoup plus simples dans leur composition et dans leurs profils que celles des anciens. Elles se composent ordinairement de moulures séparées, plates ou arrondies, et quelquefois de larges biseaux ornés de feuillages, de pointes de diamants, ou tout autre ornement d'un caractère tout-à-fait oriental. Des supports en forme de consoles ou modillons, et auxquels on a donné le nom de corbeaux, en soutiennent la saillie; ces corbeaux offrent les formes les plus variées : ce sont des têtes d'hommes ou d'animaux fantastiques, des feuilles ou des fruits. Ils sont fréquemment réunis deux à deux par un petit arc, comme on peut le voir sur la façade de Notre-Dame de Poitiers; ce genre de couronnement se nomme *arcature*. En Normandie et vers le Rhin, les arcatures sont interrompues de distance en distance par des pilastres. Ce genre de corniche, d'un bon effet, suit souvent l'inclinaison des rampants du toit, comme, dans certains monuments de l'architecture antique, les modillons placés sous la pente des frontons.

Pour compléter cette description de tout ce qui se rapporte à l'extérieur des églises romanes, il nous reste à parler des clochers, qui, à cette époque, donnèrent un tout autre aspect aux temples chrétiens, et devinrent bientôt le type le plus caractéristique de l'Eglise d'Occident.

Paulin, évêque de Nole en Campanie, passe pour avoir eu le premier l'idée de se servir de clochettes pour annoncer aux fidèles les heures des offices; mais il paraît que ce ne fut qu'en 605, sous le pape Sabinien, que les cloches commencèrent à être en usage.

Les premières constructions destinées à contenir les cloches des églises furent en bois, et faisaient partie de la charpente des combles sur lesquels ils étaient élevés. Les premiers clochers auxquels on voulut donner plus d'importance et de durée furent élevés, soit au centre de la croix, comme à l'église de Than près Caen, soit au milieu de la façade et au-dessus de l'entrée, comme à l'église d'Enai à Lyon et à Saint-Germain-des-Prés à Paris, soit à l'un des angles de la façade, comme à l'église de Saint-Loup à Bayeux. Ce dernier exemple est celui que nous avons choisi comme le plus propre à donner l'idée des clochers de cette époque. Son érection date du douzième siècle; il est construit en pierre dans toute sa hauteur ainsi que la pyramide qui le surmonte. Quoique ce monument ne soit pas d'une grande dimension (80 pieds de haut), il est très remarquable par l'unité de son ensemble et l'harmonie de ses détails.

Quelquefois, au lieu d'un seul clocher disposé comme nous l'avons dit précédemment, on en disposait deux petits aux deux angles de la façade, comme on le voit à l'église de Notre-Dame de Poitiers; puis enfin, cette disposition de deux clochers une fois adoptée, nous les voyons grandir et se mettre en harmonie avec l'importance des églises auxquelles ils s'appliquent : ce sont des tours immenses qui s'élèvent dans les airs avec leurs flèches élancées, comme aux églises des bords du Rhin; aux belles abbayes de Caen déjà citées, etc., ces tours, qui sont construites sur un plan carré, forment saillie sur le monument, et l'intervalle qui les sépare sert de portique à l'église. Les clochers se multiplièrent tellement, qu'on en éleva jusqu'à quatre, et même quelquefois plus pour une même église; dans ce cas ils étaient placés diversement, soit aux extrémités du transept, soit sur la façade et au centre de la croix.

La décoration des clochers est analogue à celle des façades. Dans les parties basses, des contre-forts saillants donnent de la solidité à la tour, qui est divisée dans sa hauteur en zones plus ou moins élevées; ces divers étages sont décorés d'arcades simples ou accouplées deux à deux, et divisés par des bandeaux ou des corniches. Un comble, ordinairement en pierre, conique ou pyramidal, selon que la tour est établie sur un plan circulaire ou carré, surmonte généralement le clocher roman.

L'usage des cloches, qui ne fut que passagèrement adopté en Orient, est ce qui a le plus contribué à donner aux églises d'Occident un caractère et une physionomie qui leur est propre, et qu'elles doivent à la construction de ces tours gigantesques et pyramidales, dans lesquelles les artistes du quatorzième siècle épuisèrent toutes les ressources de la science et de l'art chrétien. Pour résumer notre pensée, nous dirons que la forme symbolique de l'église d'Orient c'est la coupole, comme la forme symbolique de l'église d'Occident c'est le clocher; c'est-à-dire qu'il faut voir le type de l'une dans Sainte-Sophie à Constantinople, et Saint-Marc à Venise, et celui de l'autre dans les cathédrales de Strasbourg, d'Anvers, de Chartres, etc.

Les faces latérales des églises romanes sont simples, et ne présentent pas encore cette multitude de contreforts énormes et d'arcs-boutants qu'on remarque dans les monuments sacrés d'une époque postérieure. Quelques contreforts ou pilastres peu saillants, placés au droit des points d'appui de la nef, forment à peu près la seule décoration de ces longues murailles, contre lesquelles s'appuient les voûtes et les toits qui couvrent les collatéraux de l'église. Les transepts en saillie sur ces facades sont rarement décorés avec luxe; nous avons cité précédemment ceux de l'église de Saint-Etienne de Beauvais comme offrant un des plus beaux exemples.

Les absides, ou parties postérieures des temples du onzième siècle, sont, ainsi que les faces latérales, décorées très simplement; cependant, comme cette partie est la plus importante de l'édifice, on l'a souvent enrichie de colonnes engagées et de moulures, ainsi qu'on le voit à l'abside de Saint-Martin-des-Champs à Paris. Lorsque l'église est assez vaste pour renfermer un grand nombre de chapelles autour du chœur, une décoration analogue se répète autour de ces chapelles secondaires.

Au douzième siècle, les voûtes commencèrent à s'élever à une grande hauteur, et on fut alors obligé de les contrebuter à l'extérieur par des arcs-boutants. C'est à l'abside que les premières applications de ce nouveau genre de construction furent faites. L'ancienne église de Sainte-Marie-du-Capitole, à Cologne, est le plus ancien et le plus bel exemple qu'on puisse mentionner. On voit aussi à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, d'anciens arcs-boutants d'une exécution très sévère; mais ils sont postérieurs à ceux de Cologne. Dans la coupe de l'église de l'Abbaye-aux-Hommes jointe à cet article, on voit que les arcs-boutants ne sont pas apparents à l'extérieur, et qu'on en a profité pour couvrir la galerie située au-dessus des bas-côtés de la nef, qui a ainsi une très grande largeur. Cette galerie, qui est une tradition conservée des anciennes basiliques païennes, établissait au premier étage une circulation facile, et un lieu de réunion pour les fidèles, ou pour les moines ou religieuses quand l'église dépendait d'une abbaye.

A l'intérieur, les églises romanes ne sont pas moins intéressantes à étudier. Les nefs sont divisées en travées par des piliers ornés de grandes colonnes engagées qui, du sol inférieur, s'élèvent jusqu'à la naissance des voûtes, et reçoivent la retombée des nervures en pierre qui en forment l'*ossature*. C'est au milieu de ces diverses travées divisées

par des arcades très simplement ornées, que s'ouvrent les fenêtres qui éclairent l'intérieur du temple; les inférieures sont placées sous les bas-côtés de la nef, les intermédiaires sous la galerie ou tribune qui règne autour de l'église, et les supérieures sont percées entre les arceaux de la grande voûte de la nef, au-dessus du toit des collatéraux.

Si de la nef on passe à l'examen du chœur et des parties environnantes, on trouve dans les églises romanes plus d'une observation importante à consigner. Au centre de la croix, dans la partie la plus élevée des voûtes, il arrive quelquefois de trouver une coupole ou une construction analogue supportée par des pendentifs et des encorbellements de formes variées, selon qu'un dôme ou un clocher occupe à l'extérieur le centre de la croix. Ces pendentifs, d'origine byzantine, sont encore une importation orientale. Les cathédrales de Pise et de Corneto en Italie, la plupart des belles églises romanes du Rhin, en présentent de beaux exemples; un des plus curieux de la France est celui de Notre-Dame-des-Dons à Avignon; on voit aussi de nombreuses coupoles aux églises de Périgueux et de Souillac; la belle abbaye de Cluny en Bourgogne possédait un dôme couvert de mosaïques sur fond d'or représentant le Christ environné des emblèmes des évangélistes. Néanmoins, ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, la coupole paraît être restée la forme adoptive des édifices de l'Orient, et elle ne fut de nouveau reproduite en Occident que vers le quinzième siècle, comme nous aurons occasion de le faire voir dans la suite de ces études.

Les villes du Rhin présentent quelques exemples d'églises du onzième siècle, dont les transepts ou bras de la croix sont terminés à l'intérieur par une disposition demi-circulaire analogue à la forme de l'abside. Les artistes constructeurs du moyen âge, transportant leur talent et leur style de province en province, ont transmis à la Picardie, à la Normandie, à la Flandre, de nombreux éléments de l'architecture rhénane. On voit à Noyon, à Soissons, à Tournai, des édifices religieux qui, bien que présentant dans leur construction des dates différentes, présentent de pareilles absides à leurs transepts; et les nombreux chapiteaux cubiques si fréquents sur le Rhin, et qu'on retrouve dans tout le rayon septentrional de la France, indiquent bien l'influence que ces pérégrinations d'artistes devaient avoir sur l'art en général.

Sous le chœur des églises romanes, on rencontre souvent une crypte destinée à renfermer le tombeau d'un martyr. Ces chapelles souterraines, qui furent une tradition des souterrains et des catacombes, sont basses et obscures, leur architecture est sévère et appropriée à leur destination. Sur le Rhin, on en trouve de fort étendues; en Normandie, au contraire, leur espace est restreint. La plus célèbre de ces cryptes, par les souvenirs qui s'y rattachent, est celle qui, dans l'église royale de Saint-Denis, est située sous le chœur et renferme les tombes des rois de France; elle est antérieure à tous les caveaux qui l'environnent. Sa voûte en berceau repose sur des chapiteaux couverts de sculptures. Nous citerons aussi celle de l'Abbaye-aux-Dames de Caen, dons nous avons extrait un chapiteau.

Il n'est pas rare de voir les voûtes qui surmontent le chœur s'élever plus haut que celles de la nef, en raison de l'importance que doit avoir le sanctuaire sur le reste de l'édifice; les nervures de ces voûtes sont quelquefois enrichies de nombreuses sculptures, d'entrelas variés semblables à ceux qui décorent certaines colonnes romanes. Les arcs qui enveloppent le chœur, plus resserrés que ceux de la nef, forment des pénétrations dans les voûtes de la galerie du pourtour, et correspodent ordinairement avec l'entrée des chapelles secondaires qui rayonnent autour de l'abside.

Il est probable que les fenêtres des églises du onzième siècle étaient closes par des verres peints puisque des auteurs antérieurs à cette époque parlent de vitraux coloriés; mais ils ont tous été détruits; les plus anciennes verrières connues aujourd'hui sont celles qu'on voit à Saint-Denis, et que fit faire l'abbé Suger pour cette église. Quant à la décoration colorée des édifices de cette brillante période de l'art chrétien, elle consistait dans l'application des mosaïques et de la peinture à fresque. En Italie, les deux belles églises romanes de Toscanella déjà citées sont couvertes à l'intérieur, et jusque sur les colonnes, de riches ornements peints et de nombreux sujets de l'histoire sacrée; elles ont même à l'extérieur conservé quelques traces de ce système de décoration; et l'église de Saint-Savin dans le Poitou présente sur ses voûtes, sur ses parois, une longue suite de personnages religieux exécutés par les mêmes procédés.

Le soin minutieux qu'on apporte aujourd'hui dans les recherches de tout ce qui peut contribuer à jeter quelque lumière sur l'art du moyen âge, nous fait espérer qu'on pourra retrouver des indices plus complets du système de décoration *polychrôme* appliquée aux monuments de cette époque de notre histoire.

Les églises dont nous avons essayé de donner une idée complète ne sont pas les seuls monumens du style roman que possède encore la France : les beaux cloîtres d'Arles, d'Aix, de Vaison dans les provinces méridionales, de Saint-George-de-Bocherville auprès de Rouen (1834, p. 316 ; le beau fragment colorié découvert dernièrement à Angers, et composé d'un grand nombre d'arcades du plus beau style; de nombreuses chapelles sépulcrales isolées, et presque toutes de forme circulaire ou octogone; quelques restes d'habitations échappées au ravage des siècles : tout indique que l'art roman savait se plier à toutes les convenances de la civilisation contemporaine.

La déduction que nous croyons pouvoir tirer de tous les développements dans lesquels nous sommes entrés sur l'architecture romane, c'est que cette architecture est peut-être le type le plus vrai de l'art chrétien, qu'elle est rationnelle dans ses principes, simple dans sa composition, et noble et sévère dans son ensemble.

Pour compléter les documents que nous avons réunis sur le style des monuments de cette seconde période de l'art chrétien, nous avons cherché plusieurs exemples de chapiteaux dont l'ornementation puisse mettre à même de juger de la différence du caractère que les artistes de cette époque mettaient dans leurs œuvres, selon les localités où elles étaient produites.

Les deux chapiteaux qui appartiennent à l'église de l'Abbaye-aux-Dames de Caen sont encore empreints d'un caractère de barbarie qui s'explique par l'éloignement où se trouvait la Normandie du foyer de la civilisation orientale; tandis qu'au contraire dans les chapiteaux de Moissac apparaît dans toute son évidence l'influence de l'art byzantin sur les productions du midi de la France.

Le chapiteau et la base provenant de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, ont pour but de faire voir ce qu'était l'ensemble des colonnes employées généralement comme support des arcs romans.

Ces colonnes sont quelquefois isolées comme cette dernière, mais plus souvent engagées. Dans l'architecture romane, certains chapiteaux conservent quelque ressemblance avec l'ordre dorique des Romains; mais ceux qui sont le plus généralement employés se rapprochent plutôt du corinthien ou de quelques chapiteaux égyptiens. La composition de leurs ornements est très originale, souvent d'un bon goût et toujours ingénieusement variée.

Ouvrages à consulter sur l'art chrétien. — De Caumont, *Cours d'antiquités nationales.* Alexandre Lenoir, *Histoire des monuments français.* Pugin, *Historical and descriptives essays of architectural antiquities of Normandy.* Britton, *Specimens of gothic architecture.* Dr. Milner, *Treatise on ecclesiastical architecture in England during the middle ages;*

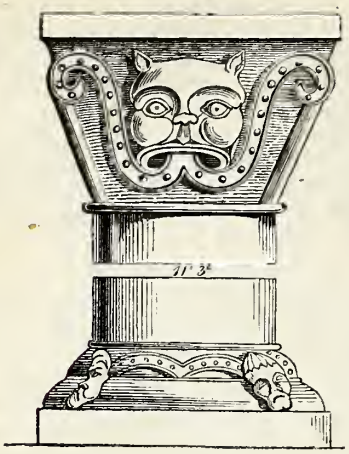

(Chapiteau de la nef de l'Abbaye-aux-Dames, à Caen.)

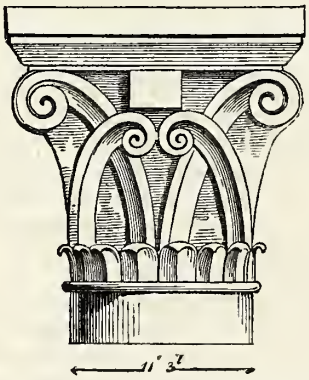

(Chapiteau de la crypte de l'Abbaye-aux-Dames, à Caen.)

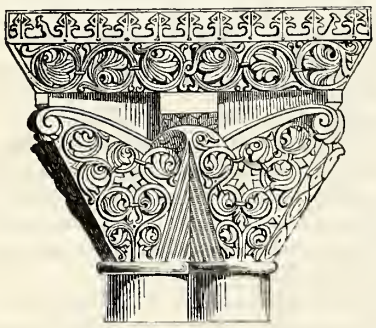

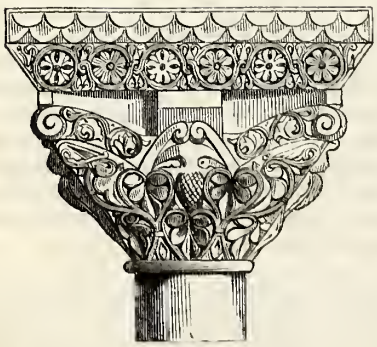

(Chapiteaux dans le cloître de Moissac, département de Tarn-et-Garonne.)

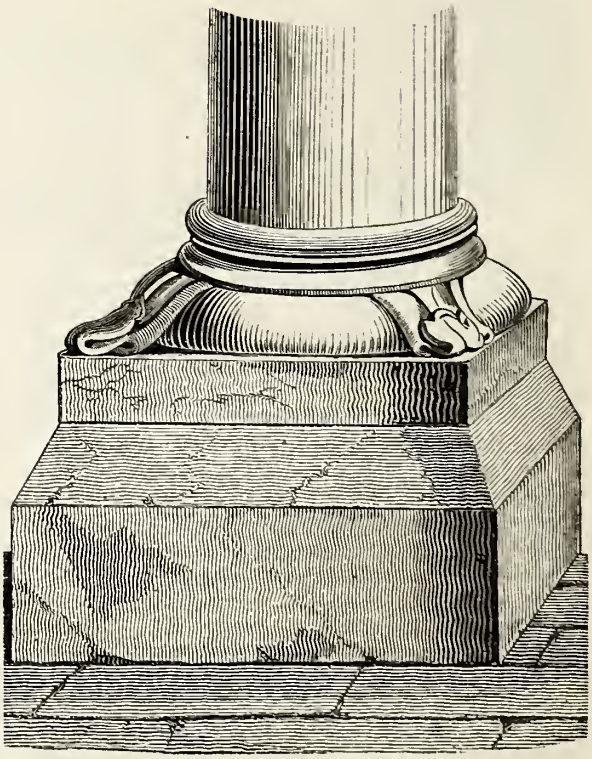

(Chapiteau et base d'une des colonnes du chœur de l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HAMBOURG.

(Hambourg, vue de l'Elbe.)

Hambourg est située à trois lieues de la mer, sur les bords de l'Elbe et de deux petites rivières affluentes, l'Alster et la Bille. C'est la place commerciale la plus importante du nord de l'Europe. C'est la plus grande ville de l'Allemagne après Vienne et Berlin.

Charlemagne l'avait fondée pour servir de boulevard à la chrétienté contre les agressions de l'Europe septentrionale; mais elle était destinée par sa situation à acquérir plus de prospérité dans la paix que de gloire dans la guerre. Quand la dynastie de ce grand empereur fut éteinte, Hambourg eut à lutter successivement contre les ducs de Saxe et contre les comtes de Holstein. Elle réussit à échapper aux prétentions féodales, et elle devint un des principaux soutiens de la grande confédération du moyen âge, connue sous le nom de ligue anséatique. Dans la suite, cette ligue n'ayant plus ni but ni influence, Hambourg conserva ses droits de cité libre. Sous l'empire, elle fut incorporée à la France, et, en 1810, elle prit le titre de chef-lieu du département des Bouches-de-l'Elbe. Les traités de 1815 nous l'enlevèrent et lui rendirent ses anciens priviléges. Elle est constituée aujourd'hui en république. C'est un des états composant la confédération germanique; elle a un vote dans la diète fédérative.

La population de Hambourg est de plus de cent vingt mille âmes; la majorité des citoyens professe le luthérianisme; les calvinistes sont exclus du gouvernement. On compte en outre parmi les habitants plusieurs milliers de juifs et environ quinze cents Anglais. La bourse, aux heures d'affaires, offre un spectacle vraiment extraordinaire. Les langues, les costumes les plus différents y sont mêlés, et on y voit réunis, dans une activité, une agitation prodigieuse, des commerçants de toutes les nations et de toutes les parties du monde. Un étranger, en payant une taxe d'environ 250 francs, jouit de tous les droits commerciaux d'un Hambourgeois.

La constitution politique de Hambourg est démocratique. Le sénat se compose de quatre bourgmestres, vingt-quatre sénateurs, quatre syndics et quatre secrétaires. C'est à cette assemblée qu'appartient le pouvoir exécutif; elle propose les lois, qui sont votées, ainsi que les impôts, par les citoyens.

Deux tribunaux se rassemblent deux fois par semaine pour juger les difficultés qui surviennent dans les transactions commerciales; l'un est de première instance, l'autre est d'appel. Le président, le vice-président et le greffier sont choisis parmi les jurisconsultes; les juges sont choisis parmi les commerçants. Presque toujours les parties plaident elles-mêmes leur cause.

Les banqueroutes sont le plus souvent évitées par des arrangements à l'amiable. La loi distingue trois sortes de banqueroutes : celles qui, causées par force majeure, n'ont pu être évitées; celles qui proviennent d'incurie et d'imprévoyance; celles qui sont le fait de l'improbité; en un mot, la classification comprend les banqueroutes malheureuses, les banqueroutes de négligence, les banqueroutes frauduleuses.

Le commerce absorbe à peu près toutes les pensées des Hambourgeois; leur goût des arts est nul. On ne remarque en architecture que la bourse *Borsenhalle*, et la hauteur de la tour de la cathédrale. Les remparts ont été nive-

lés et forment une belle promenade qui entoure la ville et borne à l'ouest la rivière Alster.

Le commerce de Hambourg comprend toutes les productions allemandes. Le principal objet d'exportation est la toile; ensuite viennent le cuir, le lin, le cuivre, le fer, le zinc, la laine, le drap, les jouets, les vins du Rhin, etc. Les principales importations sont d'abord le sucre et le café, ensuite le coton, les étoffes peintes, le tabac, l'indigo, le riz, les liqueurs, le thé, le poivre, etc. L'importance du commerce de Hambourg dans un seul article montrera combien le mouvement des affaires y est considérable. En 1838, il a été importé à Hambourg 25 000 tonnes de café, tandis que pour tous les ports de France ce chiffre ne s'est élevé qu'à 15 000, et pour tous les ports d'Angleterre à 17 677. Cette ville seule a reçu, dans le cours de cette année, plus de la sixième partie de tout le sucre importé en Europe.

Hambourg possède 120 navires, jaugeant environ 200 tonnes. En 1838, il est entré dans son port 2 585 navires étrangers; dans ce nombre, il y en avait 142 appartenant à la France, 908 à l'Angleterre, 107 à la Belgique, 51 à l'Italie, 24 à l'Espagne, 24 au Portugal, 156 à l'Amérique méridionale, 57 à l'Amérique du Nord, 124 aux Indes occidentales, 27 à l'Asie-Mineure, 10 à la Chine et aux Indes orientales, etc., etc.

Le port de Hambourg est excellent. Un bras de l'Elbe entre dans la ville et s'y divise en un grand nombre de canaux qui se réunissent à l'Alster dans la partie méridionale de la ville, où ils forment un large havre. L'Elbe a sa source aux confins de la Bohême et de la Silésie : de ce point de départ jusqu'à son embouchure près de Hambourg il est grossi par seize rivières et par soixante-dix courants d'eau moins considérables. Il est plus large que la Tamise, et le paysage de ses bords est en général charmant.

UNITÉ DES POIDS ET MESURES.

La France conserva jusqu'à la révolution les poids et mesures qu'avaient autrefois les différents Etats dont elle s'est formée par voie d'adjonction ou de conquête. Souvent même des termes semblables désignaient des mesures diverses : ainsi, par exemple, l'aune de Flandre était juste moitié de l'aune de Paris; l'aune de Paris avait 3 pieds 8 pouces ou 44 pouces, celle de Lyon était de 52 pouces; la livre, qui pesait 16 onces dans les provinces du nord, n'en pesait que 12 dans celles du midi; l'arpent de Paris était composé de 100 perches, celui du reste de la France se comptait d'une autre manière; la perche avait 18, 20 et 22 pieds, selon les différents pays. Il ne faut que réfléchir une minute pour juger combien un pareil état de choses entravait le commerce, gênait la circulation, favorisait la fraude, et jetait de confusion dans toutes les relations de vente et d'échange. Dès le commencement du quatorzième siècle on avait senti le besoin d'y remédier, et l'on voit en 1328 Philippe V y songer. A la fin du quinzième siècle, Louis XI reprend cette idée d'établir une unité de poids et mesures dans le royaume; mais il est forcé de l'abandonner, et ce n'est que sous Louis XVI qu'elle vient à renaître. Alors on proposa une chose admirable, on proposa de créer une unité de poids et mesures dont l'étalon, pris sur les dimensions de la terre, serait aussi invariable qu'elle. Cette question était trop belle et de trop haute importance pour qu'on n'y portât pas dès lors quelque intérêt; mais on s'en occupa mollement. La Convention, au contraire, l'adopta énergiquement, et fit exécuter les travaux nécessaires.

Pour bien expliquer la manière dont on procéda, nous sommes obligés de prendre les choses d'un peu haut et d'un peu loin.

Un fois que l'on se fut assuré que la terre était ronde, on parvint, au moyen des plus délicates recherches et de travaux gigantesques, à en constater la dimension; puis on supposa la circonférence du globe divisée en 360 parties égales; et, les étoiles étant fixes, la circonférence de la voûte étoilée fut susceptible de la même division en 360 parties exactement proportionnelles à celles de la terre, et parfaitement en rapport avec elles. Ces divisions furent appelées des degrés. C'est seulement dans le milieu du dix-septième siècle que l'astronome Picard avait donné la première mesure de degré sur laquelle on put compter.

Cela étant établi, on a la certitude que, par exemple, quand l'étoile polaire (celle qui indique par sa place la position approximative du pôle Nord) s'élève ou s'abaisse d'une 360e partie du ciel, suivant la marche en avant ou en arrière de l'observateur, c'est qu'on s'est approché ou éloigné du pôle d'une 360e partie de la circonférence de la terre, c'est-à-dire d'un degré terrestre. Si l'on mesure ensuite avec une toise l'espace parcouru, on y trouvera 57 012 toises ou autrement 25 lieues de France, puisque notre lieue est composée de 2 280 toises. 360 degrés de 25 lieues donnent 9 000 lieues.

C'est ainsi que l'on est arrivé à constater l'étendue de la circonférence totale du globe.

Les dimensions que nous venons de poser pouvant être regardées comme absolues, puisqu'il est peu probable que la terre change jamais de face, on a imaginé de prendre sur elles le type fondamental d'une mesure, de lui donner de la sorte une base fixe, immuable, éternelle. C'était clouer aux cieux pour ainsi dire l'étalon de l'unité nouvelle, rendre impossible toute discussion, et faciliter aussi l'intelligence de notre vie active aux âges futurs; car en admettant que toutes les représentations du système qui sont dans le monde vinssent à être détruites par un hasard quelconque, il suffira de trouver dans les livres le procédé par lequel on l'obtint pour le reconstruire immédiatement. Ceux qui ont étudié l'antiquité savent jusqu'à quel point la multitude de poids et de mesures divers et arbitraires jette souvent d'obscurité dans la lecture.

Or ce type absolu, cet étalon merveilleux, riche de tant d'avantages, c'est la quarante-millionième partie de la circonférence totale de la terre! Le cercle divisé en quarante millions de parties, on en a pris une qui est devenue l'unité souveraine, et que l'on a appelée *mètre*, d'un mot grec qui signifie mesure. Mètre est la mesure par excellence, de même que la Bible, qui ne veut dire autre chose que livre, est le livre par excellence du monde chrétien.

Le *mètre* est la dix-millionième partie du quart d'un méridien.

La mesure appelée mètre est égale à 3 pieds 11 lignes $\frac{4}{5}$ de l'ancienne mesure. Pour qu'elle devînt la souche de toutes les mesures possibles, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites, il a suffi d'en prendre les subdivisions et les multiples décimaux.

Sous cette opération fondamentale, on en ajouta une non moins féconde, non moins admirable, qui consistait à ramener au système décimal, c'est-à-dire à la division de dix en dix, l'ensemble tout entier des poids et mesures. Ce système rend les plus longs calculs d'une telle facilité, que les intelligences les moins ouvertes peuvent les concevoir et les pratiquer en une minute *.

Il fut en outre convenu que l'on se servirait, pour la pro-

* Il n'est pas sans intérêt de faire observer que les monnaies de France ont été soumises à l'unité du système décimal en même temps que les poids et mesures. Elles se subdivisent toutes aujourd'hui par dix, depuis la pièce d'or de 40 francs jusqu'à la pièce de cuivre de 5 centimes, et cette dernière seule a un diviseur idéal, le millime. Nos pièces de monnaie d'or et d'argent contiennent un dixième d'alliage, alliage nécessaire pour donner à leur métal une solidité dont il manque naturellement.

gression ascendante, des mots grecs signifiant dix, cent et mille; et pour la progression descendante, des mots latins exprimant les mêmes termes. Ainsi, en appliquant au mètre la loi de progression décuple, on eut :

Le décamètre.	10 mètres.
L'hectomètre.	100
Le kilomètre.	1 000
Et le myriamètre	10 000

En divisant, au contraire, par dix au-dessous de l'unité principale, on obtint

Le décimètre.	10e de mètre.
Le centimètre.	100e
Le millimètre	1000e

On pourvut complétement de la sorte aux moyens de déterminer les distances itinéraires de toutes les longueurs imaginables.

Pour les mesures agraires, ou de surface, il ne fallut que tracer un carré qui eût un mètre sur chacun de ses côtés; ce fut le *centiare*, un mètre carré, qui centuplé produisit l'are, unité de superficie.

L'are (en grec *surface*)	100 mètres carrés.
Le décare.	1 000
Et l'hectare.	10 000

L'immuable unité servit à former d'une manière aussi infaillible les mesures de capacité et de poids. Pour celles de capacité, soit des liquides, soit des matières sèches, on prépara un cube de bois et de métal ayant un décimètre de haut, de large et de fond, sur tous les sens enfin; on obtint ainsi un décimètre cube qui fut pris pour unité et que l'on appela *litre*. Donc

Un litre.

En suivant la progresssion, on eut :

Un décalitre	10 litres.
Un hectolitre.	100
Un kilolitre.	1000

Et, par division :

Un décilitre	10e de litre.

Ici la forme cylindrique fut substituée à la forme primitive, la forme cubique, pour que la mesure fût d'un usage plus exact et d'une conservation plus facile. Quand on regarde ces choses de près, on est émerveillé des soins de la commission scientifique chargée de ce travail par la Convention. Faisons remarquer, par exemple, que cette forme cylindrique a été allongée pour les liquides, afin qu'ils eussent moins de chances de verser, tandis qu'on l'a écrasée pour les matières sèches, afin qu'elles pussent se vider plus facilement.

Quant aux poids, on en agit à peu près de même que pour les liquides. On remplit d'eau distillée, à la température de 4°,44 au-dessus de la glace fondante, un vase d'un décimètre cube, et l'on convint que la pesanteur de cette eau * représenterait un kilogramme, dont la millième partie forma le gramme, adopté comme unité fondamentale de poids.

Ainsi s'établirent :

Le millier	1000 kil., poids du tonn. de mer.
Et le quintal. . . .	100

* L'eau à 4° au-dessus de glace fondante est de l'eau qui est à son maximum de densité ou de pesanteur. A 5° elle est moins dense, moins lourde qu'elle ne l'est à 4°, de même qu'à 3° elle est plus légère, etc. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'on prend de l'eau distillée pour être sûr qu'elle ne contient aucun corps étranger qui pourrait ajouter à son poids naturel.

Puis,

L'hectogramme	10e partie du kil.
Le décagramme	100e
Et enfin le décigramme	10 000e

On fixa par des moyens analogues la mesure pour ce qu'on appelle des solides, comme le bois de chauffage :

Un stère (*solide*) fut un mètre cube de bois, c'est-à-dire une quantité de bois ayant un metre sur sa longueur, sa hauteur et sa largeur.
Un décastere fut 10 mètres cubes, ou dix fois cette quantité.
Enfin un décistère fut la dixième partie d'un metre cube.

Ces unités subsidiaires sont donc, dans le nouveau système, outre le mètre, unité fondamentale servant à tout ce qui se mesure en longueur seulement : l'are, pour apprécier l'étendue des terrains en longneur et largeur; le litre, pour le poids des liquides; le gramme, pour le poids des solides; et, en dernier lieu, le stère, pour déterminer les volumes dans tous les sens.

Cette admirable création, qui émerveille autant par sa simplicité que par sa justesse, fut décrétée, pour toute la république française, le 18 germinal an III (7 avril 1795). Le gouvernement républicain donna toute la publicité possible au nouvel étalon : le mètre, gravé sur des tables de marbre, fut appliqué sur les murs de tous les monuments publics, si bien que chaque citoyen eut presque à sa porte un moyen perpétuel de vérification.

L'habitude a tant de puissance sur les hommes, que, malgré les avantages, la simplicité et la perfection du nouveau système, il n'a encore été adopté parmi nous, dans toutes ses parties, que légalement. Les femmes qui entrent dans un magasin de nouveautés demandent toujours une aune d'étoffe; et il en est bien peu qui sachent que ce n'est pas une aune, mais un mètre vingt centimètres que la loi oblige le marchand à leur donner. La loi ne reconnaît plus d'aunes; seulement pour que le public ait toujours la même quantité d'étoffe qu'il était accoutumé d'avoir, la loi, par une sorte de compromis, a toléré une mesure de un mètre vingt centimètres qui est une longueur à peu près égale à l'ancienne aune de Paris, trois pieds huit pouces. La cuisinière qui achète une livre de beurre ne se doute pas qu'on lui en donne un demi-kilogramme, c'est-à-dire un peu plus d'une livre, une livre trois gros. Les vieux usages sont si difficiles à déraciner, que le demi-kilogramme gardera peut-être toujours le nom de livre, comme les 120 centimètres celui d'aune. Toutefois, comme notre nouveau système de poids et mesures est une œuvre d'une simplicité admirable, il y a lieu de croire que toutes les nations du monde finiront par l'adopter. Ce sera un pas de plus encore vers l'utopie sublime de la fraternité universelle. Quand l'esprit se plonge et nage avec ravissement dans ces beaux lointains, il rêve le jour où l'humanité tout entière, ne formant plus qu'une grande famille, oublierait que c'est d'un pays nommé la France qu'est sorti ce puissant agent d'union. En attendant, pour dompter l'habitude et faire enfin participer les Français à tous les bienfaits du système métrique et décimal, une loi vient d'être promulguée qui en ordonne l'usage exclusif à partir du 1er janvier 1840.

LOCKE.

John Locke est né à Wringthon, à quelques lieues de Bristol, dans le comté de ce nom, le 29 août 1632. On ne sait presque rien de sa famille, sinon que son père était greffier d'une justice de paix, et prit part aux troubles politiques de 1640. Locke fit ses premières études au collége de Westminster, à Londres, où il resta jusqu'à l'âge de dix-neuf ou vingt ans; de là il passa à l'université d'Oxford. Il s'occupa fort peu de la philosophie scolastique exclusivement

enseignée dans cette université, et se livra beaucoup plus aux études classiques et à celle de la médecine. Il se fit même à Oxford une très grande réputation comme médecin, quoiqu'il n'ait jamais ni exercé ni professé. Telles furent ses occupations jusqu'en 1664 : leur nature, le talent et

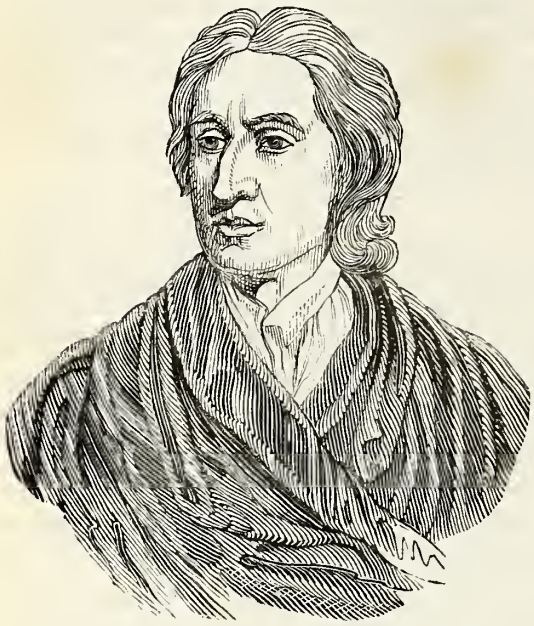

(Locke.)

le goût de l'observation qu'elles supposent, préparèrent son esprit à la direction qu'il devait suivre dans l'étude de la philosophie. En 1664, Locke accompagna comme secrétaire William Swan à la cour de Berlin, et revint au bout d'un an à Oxford, où il rencontra Ashley Cooper, depuis comte de Shaftesbury. Cet homme qui, comme philosophe et comme politique, a laissé une réputation douteuse et joué un rôle actif et peu honorable dans les troubles civils de l'Angleterre, sous Charles II, étant venu à Oxford pour sa santé, y connut Locke, le consulta comme médecin, dut à ses soins une cure difficile, et se l'attacha pour la vie : depuis, ils ne se séparèrent jamais; Locke partagea sa prospérité et toutes ses épreuves diverses; alla le joindre en exil, lui ferma les yeux en Hollande, et entreprit plus tard d'écrire sa vie et de réhabiliter sa mémoire.

Ashley avait donc enlevé Locke à sa paisible solitude d'Oxford et l'avait jeté dans la société brillante de Londres. Il s'y lia avec les personnages les plus importants de l'époque. Les huit seigneurs auxquels Charles II avait concédé la propriété de la Caroline s'adressèrent à Locke pour avoir une constitution ; elle était purement aristocratique et ne contribua pas à donner aux habitants le bonheur et le repos; car en 1719, ils en demandèrent le rapport pour rentrer sous l'autorité immédiate de la couronne. Locke fut reçu en 1668 membre de la Société royale des sciences. En 1672, Ashley ayant été fait comte de Shaftesbury et élevé à la dignité de grand chancelier d'Angleterre, donna à son protégé un assez haut emploi, celui de secrétaire des présentations aux bénéfices. Différentes révolutions ministérielles firent déchoir et monter tour à tour la faveur de Ashley et de Locke. Mais, en 1679, une nouvelle disgrâce fut pour l'un et pour l'autre plus sévère et plus longue que les précédentes. Le comte de Shaftesbury, rejeté dans les rangs de l'opposition, fut accusé de révolte, emprisonné, mis à la tour de Londres, forcé plus tard de quitter l'Angleterre et de se réfugier en Hollande où il mourut en 1683. Locke l'y suivit et partagea toutes les inimitiés du parti opposé. Il fut rayé de la liste des membres de l'université d'Oxford, sans jugement ni enquête préalable. De plus, on impliqua Locke dans les conspirations contre le trône des Stuarts; on demanda son extradition. Heureusement il avait trouvé des amis en Hollande; il se cacha et laissa passer l'orage.

Ce fut à cette époque qu'il forma avec quelques hommes d'état, quelques théologiens et quelques médecins de la Hollande, une petite société philosophique, au sein de laquelle il a composé ses premiers écrits. Ce fut là qu'il acheva le grand ouvrage philosophique qu'il avait entrepris depuis de longues années, et qui est devenu l'*Essai sur l'entendement humain.*

Enfin arriva la révolution de 1688; Locke reçut à Londres, en 1689, l'accueil le plus honorable; le roi Guillaume lui accorda toute sa confiance. Si sa santé et la modestie de ses goûts ne s'y fussent opposées, il eût pu arriver aux plus hautes dignités. Outre son grand ouvrage de l'*Entendement humain*, il publia plusieurs écrits qui concoururent puissamment à affermir et à populariser en Angleterre le gouvernement constitutionnel de 1689. Ses services et sa réputation lui valurent la place très importante de commissaire pour le commerce et les colonies. En 1700, le soin de sa santé l'obligea de résigner cet emploi; il se retira à Oates, dans le comté d'Essex, chez madame Masham, fille de son ami le célèbre docteur Cudworth. Il s'appliqua surtout, dans cette retraite, à l'étude de l'Ecriture sainte. Sa *Paraphrase* des Epîtres de saint Paul, qui parut après sa mort, en fut le fruit. En 1703, les attaques de son asthme devenant plus fréquentes et plus douloureuses, il se prépara par des actes de piété à sa fin prochaine, dont il s'entretenait avec calme. N'ayant pu dans ses souffrances trouver de repos sur son lit, il se fit porter dans son cabinet; et ce fut sur son fauteuil, après avoir goûté un peu de sommeil, et prêté une oreille attentive à la lecture des Psaumes par madame Masham, qu'il expira, le 28 octobre 1704, dans sa soixante-treizième année.

Les principales qualités morales de Locke étaient une élévation et une délicatesse de sentiments à toute épreuve, une prudence et une réserve souvent pleines de fermeté, une indulgence et une tolérance rares dans les temps de discordes au milieu desquels il vivait.

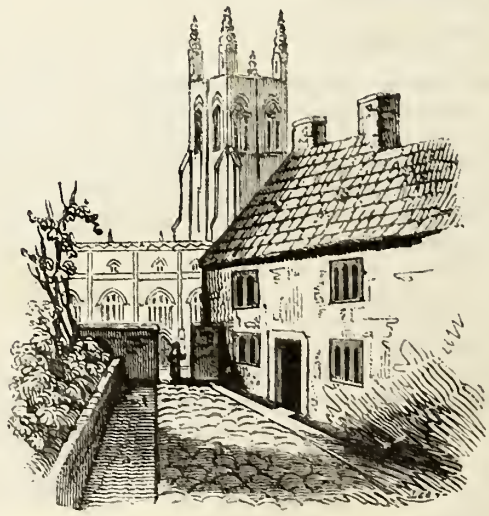

(Maison où est né Locke, à Wringthon, en 1632.)

Ses ouvrages sont un petit écrit latin intitulé *Methodus adversariorum :* c'est un modèle de la manière dont il faut s'y prendre pour dresser des recueils et mettre en ordre les extraits que l'on tire de ses études. Le second est une lettre très célèbre à Limborch sur la tolérance. L'*Essai sur l'entendement humain* a été publié à Londres en 1690.

La même année, Locke donna l'*Essai sur le gouvernement civil*, qui avait pour but de soutenir la légitimité de la nouvelle dynastie. Ce traité a servi de modèle au *Contrat social* de Rousseau. L'*Emile* a été aussi inspiré par les *Lettres sur l'éducation* (1693). En 1695 parut aussi le *Christianisme raisonnable*, dans lequel Locke cherchait à concilier toutes les sectes dissidentes. Le *Livre sur le commerce* est le fondement de tous les ouvrages d'économie politique qui ont été faits dans le dix-huitième siècle.

Mais le vrai titre de célébrité de Locke est son *Essai sur l'entendement humain*. Il eut, à l'époque de sa publication, un immense succès dû à la réputation de l'auteur et au mouvement critique et libéral des esprits dont il venait formuler les principes. Il serait hors de notre cadre d'analyser ce livre qui a exercé une influence si vaste sur la philosophie moderne. M. Cousin a fait un examen très détaillé de cet ouvrage dans le troisième volume de son Cours de l'histoire de la philosophie; ceux qui voudront comparer deux opinions très opposées sur la valeur du génie de Locke n'ont qu'à lire aussi le sixième entretien des Soirées de Saint-Pétersbourg, par le comte de Maistre.

TRADITIONS CARLOVINGIENNES.

(Voyez p. 43, 110.)

III.

ROLAND.

Dans un poëme intitulé *los Amores de Milon d'Anglante*, le romancier espagnol Antonio de Eslava raconte que Charlemagne avait, par une loi assez bizarre, défendu, sous peine de mort, à ses sœurs de se marier. Cependant l'une d'elles, nommée Berthe, qui était jeune et belle, s'éprit d'une vive passion pour un noble seigneur, Milon d'Anglante, comte d'Angers, et l'épousa en secret. Son frère ayant appris cette désobéissance, pendant que Milon était parti pour une expédition lointaine, entra dans une terrible colère. Par son ordre, Berthe fut jetée en prison, jugée et condamnée à mort; mais la veille de son supplice, Milon revint à Paris. Aidé de quelques amis il pénétra dans son cachot et parvint à la faire évader. Malgré la récompense de cent mille écus d'or promis à celui qui les livrerait, ils purent enfin après de longues fatigues gagner l'Italie, et ils se réfugièrent dans une caverne aux environs de Sienne. Milon, en se livrant aux plus rudes travaux, chercha à gagner de quoi vivre pour lui et sa femme, qui était alors enceinte. Un jour qu'il était allé à la ville, Berthe fut prise des douleurs de l'enfantement, et mit au monde un fils gros et fort qui roula de lui-même jusqu'à l'entrée de la caverne, où son père le trouva à son retour et lui donna le nom de *Roulant* ou *Roland*. Au bout de quelques années, le fils de Milon se distinguait déjà de tous les enfants du voisinage par son courage et son adresse. Quatre de ceux-ci, fils de marchands de Sienne, touchés de sa misère en le voyant aller presque nu, demandèrent à leurs parents chacun une pièce de drap. Ces morceaux étant de couleur différente, il en résulta pour le neveu de Charlemagne une espèce d'habit d'arlequin qui le fit appeler *Roland du quartel* ou du quartier. Cependant de nouvelles afflictions étaient réservées à sa pauvre mère. Une fois que le comte d'Angers traversait une rivière à gué en portant son fils, il tomba dans un gouffre et disparut sous les flots. Roland put à

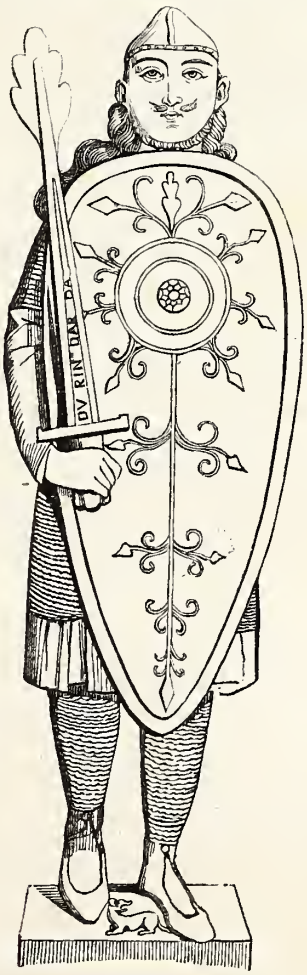

(Statues de Roland et d'Olivier, au portail de la cathédrale de Vérone, qui paraît avoir été terminée vers la fin du dixième siècle.)

peine gagner l'autre rive et aller tout en pleurs raconter cet affreux événement à Berthe, dont il devint l'unique soutien.

Tant de misères devaient enfin avoir un terme. Un jour la princesse vit paraître à l'entrée de sa caverne un énorme serpent qui s'avança vers elle en sifflant. Elle s'attendait à une mort cruelle, quand elle entendit soudain l'animal lui parler d'une voix douce. Ce serpent était une fée, fille de Samothée, le *premier roi des Francs;* la vengeance d'un méchant enchanteur l'avait ainsi métamorphosée, mais elle allait bientôt reprendre sa première forme. Elle assura Berthe de sa protection et lui annonça la fin de ses malheurs.

En effet, Charlemagne étant venu tenir pendant quelques jours sa cour à Sienne, Roland alla prendre sa part des distributions d'aliment qui se faisaient à la porte du palais. Sa portion ne lui suffisant pas, il entra hardiment dans la salle à manger de l'empereur, et saisissant un plat d'argent, couvert de viandes, il l'enleva et le porta à sa mère. Charlemagne surpris commanda qu'on le laissât passer tranquillement. Quelque temps après Roland revint rapportant le plat d'argent, et, sans mot dire, il en prit un autre qui était en or, et l'emporta comme le premier; alors l'empereur s'écria en grossissant sa voix : « Enfant, que fais-tu là? » Mais celui-ci lui répondit sans hésiter et en le contrefaisant : « Crois-tu donc m'effrayer avec ta grosse voix d'empereur? » Et il disparut avec le plat. Son oncle le fait suivre. On arrive à la caverne où des soldats, vassaux de Milon, reconnaissent Berthe. Ils l'amènent avec respect devant son frère, qui, touché de ses malheurs, lui rend honneurs et richesses. Quant à Roland, il ne voulut quitter son accoutrement de quatre couleurs que lorsqu'il eut été fait chevalier, ce qui ne tarda pas. En revenant en France, Charlemagne vit tout-à-coup apparaître dans un bois un magnifique palais où il fut reçu par la fille de Samothée, qui, redevenue fée, rendit à Berthe son époux Milon qu'elle avait sauvé des flots.

C'est dans les innombrables romans du cycle carlovingien, c'est dans les poëmes italiens du Boïardo, du Pulci et de l'Arioste qu'il faut lire les grands coups d'épée, les éclatantes prouesses de Roland, lorsqu'il eut été fait chevalier. Nous nous bornerons ici à raconter les derniers hauts faits de sa vie, lors de la guerre d'Espagne, d'après le roman de Roncevaux et la chronique de Turpin. Après une violente dispute avec Charlemagne, dans laquelle il s'était emporté jusqu'à frapper son oncle de son gantelet, il avait été obligé de fuir, et, pour occuper le temps de son exil, il s'en était allé conquérir et baptiser l'Asie. Nous avons vu (p. 110) comment, après plusieurs années d'absence, ayant été rejoindre son oncle en Espagne, il l'avait sauvé d'un danger imminent; rentré en grâce auprès de lui, il poursuivit le cours de ses brillants exploits, dont le suivant ne saurait être passé sous silence. Au milieu de cette guerre, il vint au secours des rois sarrasins un puissant géant, de la lignée de Goliath, envoyé de Syrie avec 20 000 Turcs par l'amiral de Babylone. Il avait nom Ferragus, et avait bien la force de quarante hommes vigoureux. Sa taille était de douze coudées, sa face large d'une coudée, et son nez long d'une palme. A la nouvelle de son arrivée, Charlemagne alla camper devant le château fort où était le païen qui, sortant de la forteresse, défia à haute voix les chevaliers chrétiens. Ogier le Danois se présenta aussitôt; mais le géant, quand il le vit seul, s'avança tout *belement* vers lui, le prit de la main dextre et l'emporta à cheval tout armé *comme il eût fait d'une brebis.* A Ogier succédèrent plusieurs preux et puissants chevaliers qui eurent tous le même sort. Le géant les emporta ainsi deux à deux et les mit dans sa *chartre.* A cette vue, Roland ne put se contenir, et obtint à grand' peine de l'empereur d'aller combattre le mécréant. Quand celui-ci vit venir le paladin, il le prit de la main dextre, et l'enlevant légèrement du cou de son cheval, il se disposait à l'emporter vers la cité; mais Roland le saisit si rudement par la barbe qu'ils tombèrent à terre tous les deux; remontés à cheval ils se heurtèrent vaillamment. D'un coup d'épée, le fils de Milon pourfendit en deux le cheval de Ferragus, qui tôt après tua d'un coup de poing celui de son ennemi. L'épée du géant s'étant brisée, Roland ne voulut plus se servir de la sienne, et les deux guerriers combattirent jusqu'à nones à coups de poings et de pierres qu'ils trouvèrent sur le champ de bataille. La nuit arrivée, ils remirent d'un commun accord le combat au lendemain. A l'heure fixée ils revinrent, comme ils en étaient convenus, sans chevaux ni lances. Le neveu de Charlemagne n'avait pour toute arme qu'un poignard et qu'un bâton tors, long et gros, dont il combattit long-temps sans pouvoir blesser son ennemi. Vers le milieu du jour, le géant se trouva si las et si pesant qu'il fut pris d'une grande envie de dormir et demanda trêve à Roland pour se reposer un peu. Celui-ci, qui était fort et *aligre*, la lui accorda, et le voyant couché incommodément, lui mit sous la tête une grosse pierre pour lui servir d'oreiller, *afin qu'il dormit plus volontiers.* A son réveil il lui demanda comment il se faisait que nul homme ne le pouvait blesser. « Par nul » autre endroit, dit le géant, je ne puis être déconfit si ce » n'est par le nombril. » Roland ne lit pas semblant de l'entendre, et entama avec lui une longue et savante discussion sur les mystères et les dogmes du christianisme. N'ayant pu parvenir à le convertir, le combat recommença de plus belle. Ferragus, ayant d'un coup d'épée brisé le bâton du chevalier chrétien, parvint à mettre celui-ci sous lui. Mais Roland, ayant invoqué le nom de Jésus, se releva puissamment, et à son tour renversa son ennemi que de son poignard il frappa au même instant au nombril. Quand le géant se sentit blessé, il poussa un cri terrible : « Maho- » met, mes dieux, secours-moi, car je muir! » A cette épouvantable clameur, les Sarrasins sortirent en foule du châtel et l'emportèrent avec eux. Mais déjà l'armée chrétienne s'était ébranlée, et les chargeant vigoureusement se précipita avec eux dans le fort où ils furent tous occis ainsi que Ferragus.

Nous avons vu (page 111) comment le traître Ganélon, envoyé pour traiter avec Marsile, avait trahi les Français, et comment d'après ses perfides conseils un traité mensonger avait été conclu. Les chrétiens, suivant les conditions, doivent rentrer en France, et arrivent au pied des Pyrénées. En vain Charlemagne offre à Roland la plus grande partie de son armée pour former l'arrière-garde; Roland se courrouce d'une telle proposition. Qu'a-t-il à craindre, il a sous lui les douze pairs et les plus vaillants chevaliers chrétiens? Cependant l'empereur, les larmes dans les yeux, s'éloigne de son neveu bien-aimé; et bientôt la grande armée française, dont quatre lieues à la ronde on entendait la rumeur, a franchi les défilés. L'arrière-garde seule campe la nuit dans les montagnes; mais le lendemain au lever du soleil, les hauteurs se hérissent tout-à-coup d'ennemis. Tous les passages sont fermés : il ne reste plus qu'à vaincre ou qu'à périr. Sans peur comme sans espoir, les chrétiens se préparent au combat. En cet instant, le preux Olivier supplie Roland de sonner de son cor d'ivoire, pour demander secours à Charlemagne; Roland s'y refuse avec indignation : Je saurai, dit-il, assez frapper de païens avec Durandal.

> Ma bonne espée qui me peut à mon lez (côté),
> Miex voil morir que face tel vilté!
>
> . . . . . .
>
> Quand voit Rollans que la bataille aura,
> Tant parfu fier que bon resembla.

Turpin éperonne son cheval, s'élance au milieu des troupes et les exhorte à mourir pour la sainte cause du Seigneur. Alors s'engage une terrible bataille. Le neveu du roi Mar-

sile sort des rangs pour insulter les Français, il est tué du premier coup par Roland. Olivier passe sa lance au travers du corps du frère de Marsile qui injuriait Charlemagne. Un roi de Barbarie est de même mis à mort par Turpin. La mêlée devint de plus en plus sanglante, de plus en plus furieuse. Mais que peut la valeur contre le nombre? D'ailleurs les Sarrasins comptent aussi des guerriers redoutables parmi leurs combattants. Malgré ses prouesses et celles de ses braves chevaliers, Roland, épuisé de fatigue, a perdu tout espoir. Alors seulement il veut bien sonner du cor. Mais Olivier lui répond ironiquement qu'il ne veut pas.

Français sont mort par votre légerie,

lui dit-il; puis il lui fait d'amers reproches sur son orgueil. Pourtant Roland, dit la chronique de Turpin, « son cor d'i-» voire mit à sa bouche et commença à corner de grande force. » Lors sonna l'olifant par si grande vertu qu'il le fendit en » deux par la force du vent qui issit de sa bouche, et se rom-» pirent les nerfs et les veines de son cou. Le son et la voix » du cor allèrent jusqu'aux oreilles de Charlemagne, qui déjà » étoit logé en une vallée qui jusque aujourd'hui est appelée » le Val Charlemagne. Ainsi il étoit loin de Roland environ » 8 milles vers Gascogne. Tantôt comme Charlemagne ouït » le son du cor de Roland, il voulut retourner, entendant bien » à la voix de l'olifant qu'il avoit besoin d'aide. Mais le faux » Ganélon qui la trahison avoit pourparlée, et bien était » coupable de la mort de Roland, lui dit : Sire, ne retour-» nez pas en arrière par inquiétude pour Roland, car il a » coutume de sonner volontiers pour peu de chose..... O » déloyal traître! ô perfidie de Ganélon qui bien doit être » comparée à la trahison de Judas! »

Cependant l'empereur et toute son armée se hâtent de repasser les défilés; il est trop tard, les douze pairs sont perdus. Il ne reste plus que cinquante chevaliers auprès de Roland, qui se tourne vers Olivier, le frère de sa fiancée, et lui propose de se précipiter avec lui au milieu des ennemis. Les païens fuient ce choc terrible *comme le cerf fuit devant le lévrier*. Cent mille hommes sont vaincus par cinquante chevaliers français.

Chascuns d'euls broche son aufférant Gascon.
Jamais par euls n'auront François prison!

Mais on voit soudain accourir au secours des mécréants des armées entières, qui n'ont pas encore combattu. C'est le roi *de Carthage et d'Ethiopie* qui accourt avec cinquante mille guerriers noirs,

Qui n'ont de blanc que les iex et les dents.

Sous les coups des infidèles tombent un à un les quelques guerriers chrétiens qui survivaient encore. Roland demeure seul avec Turpin et Olivier, et ce dernier est blessé à mort. Sentant sa fin approcher il descend de cheval, se tourne vers l'Orient, et demande à Dieu pardon de ses fautes, en se frappant la poitrine.

Puis béneist Karlon le roi puissant,
Et douce France, la contrée vaillant,
Desor toz homes son compaignon Rollant.
. . . . . .
Tout son corps vait contre terre estendant.
Li ange Deu descendent maintenant,
L'ame dou conte emportent en chantant.

L'archevêque Turpin est aussi blessé, son cheval est tué. Il ne reste plus de toute l'armée chrétienne que deux hommes et un cheval. On entend alors pour la première fois du champ de bataille de Roncevaux résonner les clairons et les trompettes de la grande armée française qui a repassé les montagnes. Les Sarrasins sont frappés de terreur, ils n'osent plus affronter Roland, ils fuient, mais dans leur fuite ils percent de leurs traits Roland et Turpin. Le neveu de Charlemagne se traîne avec peine jusqu'auprès du corps de son cher Olivier, et là s'évanouit de douleur. Turpin s'éloigne un instant pour aller puiser de l'eau à une source voisine, ses forces le trahissent en chemin, il tombe pour ne plus se relever. Quand Roland revient à lui, il se voit seul survivant de ses vingt mille compagnons. Lors, dit la chronique de Turpin dont ce passage est le plus beau morceau, « lors » demeura tout seul Roland parmi le champ de bataille, las » et travaillé des grands coups qu'il avoit donnés et reçus, » et dolent de la mort de tant de nobles barons qu'il voyoit » devant lui occis et détranchés. Menant grande douleur » il s'en vint parmi les bois, jusqu'au pied de la montagne » du Cisaire, et descendit de son cheval dessous un arbre, » auprès d'un grand perron de marbre, qui était là dressé » en un moult beau pré, au-dessus du Val de Roncevaux. » Il tenait encore Durandal, son épée. Cette épée étoit » éprouvée sur toutes autres, claire et resplendissante, et » de belle façon, tranchante et affilée si fort qu'elle ne pou-» vait ni casser ni briser. Quand il l'eut long-temps tenue » et regardée, il la commença à regretter comme en pleu-» rant, et dit en telle manière : O épée très belle, claire et » resplendissante, qu'il n'est pas besoin de fourbir comme » toute autre, de belle grandeur et large à l'avenant, forte » et ferme, blanche comme ivoire par la poignée, entre-» signée de croix d'or, sacrée et bénie par les lettres du saint » nom de notre Seigneur Jésus-Christ, et environnée de » sa force, qui usera désormais de ta bonté? Qui t'aura? » qui te portera?..... Autant de fois j'ai par toi occis ou » Sarrasins ou déloyaux Juifs, autant de fois pensai-je avoir » vengé le sang de Jésus-Christ.... J'ai trop grand deuil si » mauvais chevalier paresseux t'a après moi; j'ai trop grande » douleur si Sarrasin ou autre mécréant te tient et te manie » après ma mort. Quand il eut ainsi son épée regretté, il la » leva en haut et en frappa trois merveilleux coups au per-» ron de marbre qui était devant lui, car il la pensait briser » parce qu'il avait peur qu'elle ne vînt aux mains de Sarra-» sins. Que vous conterait-on de plus? Le perron fut coupé » d'en haut jusqu'en terre, et l'épée demeura saine et sans » nulle brisure; et, quand il vit qu'il ne la pouvoit dépecer » en aucune manière, si fut trop dolent. » Alors il aperçut un gouffre profond; à grand'peine put-il s'y traîner, et après s'être assuré que personne ne pouvait le voir il y jeta son épée. Puis, sentant la mort s'approcher, il s'adossa à un arbre, et là le visage tourné vers l'Espagne :

De maintes choses à porpenser se prist :
De tantes terres comment il a conquis,
De douce France, de ceuls de son païs.
. . . . . .
Jointes ses mains, l'a la mors entrepris.
Saint Gabriel et bien des autres dis (anges),
L'ame de lui portent en paradis.

Telles sont, selon les romanciers, la vie et la mort de ce fameux Roland, célébré à l'envi dans les chants de toutes les nations de l'Europe. « Au combat de Roncevaux (livré non par les Sarrasins mais par les Wascons), Roland, préfet des marches de Bretagne, dit Eginhard, périt avec beaucoup d'autres. » Et ce court passage est le *seul* de toutes les chroniques contemporaines où il soit fait mention de notre héros. Il y a lieu d'être surpris d'un pareil silence en songeant que jamais tradition n'a été plus populaire, n'a été plus tenace dans l'esprit des peuples. Son souvenir vit maintenant encore dans les Pyrénées; les habitants, les jours de fêtes, y improvisent et y jouent des drames dont les personnages sont Charlemagne, Roland et les douze pairs. Cette fente verticale de 150 pieds de largeur sur 600 environ de hauteur qui traverse de part en part un immense banc de marbre noir, c'est *la brèche de Roland*. Plus loin on montre l'endroit où, suivant Arioste, était situé le château d'Atlant, et celui où l'hippogriffe s'arrêtant, après avoir franchi d'un saut quatorze lieues, laissa l'empreinte de ses

sabots ferrés. A Roncevaux, pauvre hameau où commence *la vallée de Roland*, on montre le tombeau des douze pairs, et jadis on y voyait les pantoufles de Turpin et la massue du neveu de Charlemagne. Le P. Daniel, dans son Histoire de France, à l'année 778, date de la bataille de Roncevaux, fait mention d'une chapelle située environ à trois cents pas du champ de bataille et remplie de tombeaux, sur les murs de laquelle était peinte à fresque cette sanglante journée. Enfin à quelque distance de Bayonne on rencontre le château du Sarrasin Ferragus.

Le récit que nous avons offert à nos lecteurs est une peinture fidèle non pas du huitième siècle, mais bien du douzième et du treizième, l'âge d'or de la chevalerie. Il y a bien loin en effet de cette courtoisie de Roland qui va mettre une pierre sous la tête de Ferragus pour lui servir d'oreiller, à la rudesse de ce farouche guerrier dont parle le moine de Saint-Gall. Comme au retour d'une sanglante expédition contre les Bohèmes et les Avares, on lui demandait, dit le chroniqueur, s'il s'était plu dans leur pays. « Que m'importaient, répondit-il, ces misérables grenouilles? » J'avais l'habitude d'en porter çà et là sept, huit et même » neuf embrochées à ma lance et murmurant je ne sais » quoi. C'était bien la peine à notre seigneur le roi Karle » et à nous d'aller nous fatiguer contre de pareils ver- » misseaux. »

LES LARMES.

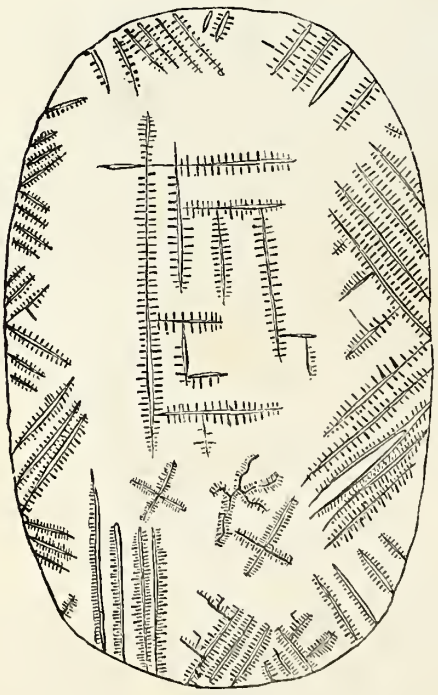

(Une larme desséchée et vue au microscope.)

Nous accusera-t-on de conspirer contre la poésie en osant considérer les larmes d'un point de vue tout matériel, en osant dire ce qu'elles sont, d'où elles viennent, quel est leur rôle organique? Ce serait assurément se méprendre sur notre intention. Les larmes, avec quelque respect qu'il faille prononcer ce nom en présence des misères humaines, ne sont en réalité qu'un simple signe, et, prises en elles-mêmes, n'ont aucune vertu qui puisse interdire à la chimie et à la physiologie de les ranger parmi les dépendances ordinaires de leurs analyses.

Les larmes ont été analysées par Fourcroy et Vauquelin. L'eau forme leur élément principal : cette eau contient en dissolution quelques centièmes de la substance animale que l'on nomme *mucus*; plus, une petite proportion de sel marin, de soude, de phosphate de chaux et de phosphate de soude. Le sel marin et la soude sont ce qui donne aux larmes la saveur qui les caractérise. Les poëtes grecs leur donnaient fréquemment l'épithète de *salées*. Les nôtres se servent de préférence de l'épithète d'*amères*, qui est peut-être plus relevée, mais qui est moins exacte. En laissant une larme se dessécher, l'eau s'évapore, et il ne reste que les sels qu'elle contenait, qui, privés de leur dissolvant, se rangent en lignes de cristaux que l'on peut aisément apercevoir avec un microscope.

Les larmes sont sécrétées par une glande que l'on nomme la *glande lacrymale*, et qui est située dans le haut de l'orbite, au-dessous de la paupière supérieure, du côté de la tempe. Il en part six ou sept canaux excessivement fins, qui descendent dans l'épaisseur de la paupière et s'ouvrent à sa face interne, un peu au-dessus du cartilage qui supporte les cils. Ce sont ces canaux qui amènent les larmes dans l'œil. Elles n'y coulent pas seulement dans certains instants exceptionnels où leur production devient particulièrement abondante ; elles y coulent continuellement par ces petites ouvertures, et se répandent sur la surface de la cornée. Les paupières en s'abaissant contribuent à les obliger à s'étaler uniformément dans toute cette étendue. Non seulement elles ont besoin d'être renouvelées, parce qu'elles s'évaporent, mais parce qu'elles s'épuisent constamment. C'est dans l'angle de l'œil situé vers le nez que sont les canaux destinés à les absorber : on les nomme les *points lacrymaux*. Ce sont deux petits pores percés dans des éminences qui sont à cet endroit, et qui conduisent à deux petits canaux qui se vident dans l'intérieur du nez après s'être réunis.

L'utilité des larmes chez les animaux qui vivent dans l'air est facile à comprendre, car le devant de l'œil serait bientôt desséché et sali par la poussière, si une liqueur limpide ne le lavait constamment. C'est pour cela qu'il est nécessaire que la production des larmes et leur impulsion par les paupières soient continuelles. Pour cet objet, qui est l'objet ordinaire, il suffit d'une très petite quantité de larmes. Mais dans le cas où l'œil est soumis à quelque injure moins commune, les larmes se produisent aussitôt avec l'abondance qui est nécessaire pour le mieux protéger. Ainsi, qu'un insecte ou qu'un grain de poussière vienne à tomber dans l'œil, les larmes remplissent l'œil, amoindrissent la dureté du contact, et tendent même à entraîner dans leur courant le corps étranger. Si l'œil est simplement irrité par quelque émanation, comme la fumée ou quelque vapeur plus ou moins âcre, les larmes reparaissent encore avec leur action bienfaisante. Le froid, la lumière trop vive, les appellent également. Elles sont un des plus précieux moyens que la nature mette en usage pour l'entretien de l'organe de la vue chez l'homme et chez les animaux placés dans des conditions analogues.

Enfin, dans les affections vives de joie ou de tristesse, il y a, comme tout le monde le sait, redoublement de larmes. Sans doute l'excitation nerveuse, ou peut-être le transport plus actif du sang vers la tête sont la cause de ce phénomène remarquable, qui, dans l'habitude ordinaire de la vie, donne aux larmes leur principal intérêt. Il faut remarquer qu'elles paraissent se produire plus volontiers dans la tristesse que dans la joie; car il y a peu de personnes dont une tristesse très grande n'humecte au moins les yeux, tandis qu'il n'y en a au contraire que très peu que la joie fasse pleurer. Faut-il en conclure que l'homme est en général plus sensible à la peine qu'au plaisir? C'est une conclusion qui, pour être fournie à la morale par la physiologie, n'est peut-être point totalement fausse.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HABITUDES DU COUCOU D'EUROPE.

(Jeune coucou dans un nid de friquets.)

Personne, en jetant les yeux sur cette vignette, ne s'avisera de reprocher au dessinateur d'avoir péché contre la vraisemblance, en plaçant un jeune coucou dans un nid étranger. Chacun sait, en effet, que dans cette espèce, et par une exception qu'on a crue long-temps unique, la femelle confie à d'autres oiseaux le soin de couver ses œufs et d'élever ses petits. C'est là un fait connu de temps immémorial, et qui, fixant dès le principe l'attention des naturalistes, les a obligés presque tous, pendant près de deux mille ans, à s'occuper de l'histoire du coucou.

Parmi ceux dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous, le plus ancien que nous puissions citer sur ce sujet c'est Aristote, qui paraît avoir fait par lui-même peu d'observations, mais qui, avec son jugement accoutumé, a su apprécier à leur juste valeur une foule de contes étranges dont l'histoire de notre oiseau était déjà surchargée; mieux eût valu peut-être qu'il omît d'en parler, puisque tous ces contes qu'il ne rapppelait que pour en montrer l'absurdité, ont été plus tard repris par Pline qui les a donnés pour autant de vérités. Afin de ne pas nous exposer nous-mêmes au danger de contribuer à la propagation de pareilles erreurs, nous nous abstiendrons de les rappeler, et nous ferons seulement l'histoire des principales opinions relatives à la manière dont la femelle pourvoit à la conservation de sa progéniture.

« Personne, dit Aristote, n'a vu de nichée de coucou, car cet oiseau ne prépare point de berceau pour sa jeune famille, mais il va chercher le nid de quelque oiseau plus petit, mange une partie des œufs et dépose en place le sien; quelquefois il en met deux, mais cela est rare. Les propriétaires du nid couvent l'œuf étranger, et le jeune coucou venant à éclore, ils prennent soin de le nourrir. On dit même que, à mesure que cet intrus grandit, ils rejettent pour lui faire place leurs propres petits, qui périssent ainsi misérablement. Certaines gens vont plus loin, et assurent que la mère devient si fière de ce gros nourrisson, qu'elle prend les autres en haine et les tue pour lui en faire un repas; d'autres prétendent que c'est la femelle du coucou qui vient faire cette exécution et qui dévore les jeunes oiseaux; d'autres enfin soutiennent que c'est le jeune coucou lui-même qui est le meurtrier de ses frères adoptifs; mais suivant une opinion, il les étranglerait dès qu'il se sent assez fort; suivant une autre, il les ferait seulement mourir de faim en s'emparant de toutes les provisions qui sont apportées au nid.

» Quoi qu'il en soit, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans le coucou un merveilleux sentiment de prévoyance, puisque, se connaissant incapable de protéger efficacement ses petits, il prend les moyens de les faire protéger par d'au-

tres; il n'a pas, en effet, assez de courage pour les défendre lui-même, et il fuit devant des oiseaux d'une taille bien inférieure à la sienne.

» Les oiseaux auxquels le coucou confie le soin de sa progéniture n'appartiennent pas à une seule et même espèce. On l'a vu déposer son œuf dans le nid du verdier, dans celui de la fauvette, de l'alouette même; mais c'est celui du ramier qu'il paraît choisir le plus souvent. »

Elien, qui nomme aussi les oiseaux dans le nid desquels le coucou va déposer ses œufs, ne comprend point dans le nombre le ramier, et en effet cet oiseau ne saurait fournir à un pareil pupille la nourriture qui lui convient. Au reste, si Elien évite cette erreur, il en commet une autre en disant que le jeune coucou, dès qu'il peut se confier à ses ailes, s'empresse d'aller rejoindre ses véritables parents, étant battu par tous les enfants du logis lorsque son plumage l'a fait reconnaître pour un étranger.

Oppien croit aussi que c'est la véritable mère du coucou qui achève de le nourrir, et que la mère adoptive le délaisse dès qu'elle s'aperçoit qu'il ne lui appartient point. Cela n'est pas exact, et le coucou qui ne mange seul que long-temps après être sorti du nid, continue à recevoir les soins de sa nourrice; quant à ses frères adoptifs, on verra que de bonne heure il a eu soin de les mettre hors d'état de lui nuire.

Aristote, comme nous l'avons dit, pense que si la femelle du coucou donne son petit à élever à un étranger, c'est qu'elle ne se sent pas le courage nécessaire pour le défendre. Quant à Elien, il croit que la vraie raison c'est que cet oiseau étant d'un tempérament froid, prévoit qu'il ne pourrait échauffer ses œufs au point nécessaire pour les faire éclore. De nos jours, Levaillant a adopté une opinion diamétralement opposée: selon lui, le coucou est à l'époque de la ponte dans un état continuel de fièvre, de sorte qu'il ne pourrait couver ses œufs sans risquer d'en détruire le germe par un excès de chaleur; et c'est pour prévenir ce danger que la nature lui a donné l'instinct d'aller pondre dans un nid étranger.

Une quatrième explication a été proposée par le collaborateur de Buffon, Gueneau de Montbeillard. Cet écrivain suppose que la femelle va cacher son œuf dans un nid étranger, éloigné des endroits où elle se tient, afin de le soustraire à la voracité du mâle, qui a l'habitude de manger les œufs des oiseaux, et qui n'épargnerait pas même ceux de sa propre espèce.

L'habitude que Gueneau prête au coucou mâle n'est rien moins que démontrée, aussi la conjecture qu'elle devait étayer n'a-t-elle jamais eu un grand nombre de partisans. Il n'en est pas de même de celle qu'avait proposée Herissant; celle-là se fondait sur une observation positive, sur la connaissance d'une particularité d'organisation de l'animal. Herissant avait remarqué que chez le coucou, l'estomac est placé autrement que chez la plupart des autres oiseaux, et qu'au lieu d'être protégé par l'os du sternum, il est seulement recouvert par les muscles du bas-ventre; suivant lui, une pareille disposition ne permettait pas à la femelle de couver, puisque dans cet acte l'estomac eût été comprimé de manière à troubler la digestion. Cette manière de voir n'a pas été confirmée par les observations ultérieures; car d'une part on a trouvé certains oiseaux qui ont la même habitude que le coucou quoique la position de leur estomac n'offre rien de particulier, et de l'autre certains oiseaux qui sous ce rapport sont conformés comme lui, couvent cependant leurs œufs et élèvent leurs petits.

Pour en finir avec ce sujet, nous mentionnerons une dernière explication, qui est celle qu'on admet le plus généralement aujourd'hui.

Dans quelques espèces d'oiseaux le nombre des mâles dépasse un peu celui des femelles; dans l'espèce du coucou la disproportion est énorme; le nombre des mâles est quadruple de celui des femelles. Au moment de leur arrivée dans notre pays (car ce sont des oiseaux de passage), les coucous mâles se répartissent dans la campagne; chacun s'établit dans un canton d'où il ne sort plus jusqu'à l'automne, époque du départ pour l'Afrique, mais où il tâche d'attirer une femelle en répétant ces notes que tout le monde connaît, et qui s'entendent de si loin.

Plusieurs cantons contigus sont visités tour à tour par une seule femelle qui, dans l'espace d'une saison, se trouve avoir ainsi successivement trois ou quatre maris. Les enfants de ces différents lits sont à une trop grande distance d'âge pour ne pas exiger des soins très divers, et dont la mère ne pourrait s'acquitter à la fois. En effet, pour couver l'œuf provenant d'une troisième union, il faudrait qu'elle se tînt presque constamment sur le nid; elle devrait au contraire quitter ce nid presque à chaque instant pour aller chercher de la pâture au fils du second époux, et enfin il lui serait tout aussi indispensable d'aller suivre de branche en branche son aîné, un grand niais qui vole déjà et qui ne sait pas encore manger seul. Que faire dans cet embarras? S'assurer d'avance pour chaque enfant d'une bonne nourrice; c'est tout ce que peut faire la mère, et c'est ce qu'elle fait avec un plein succès.

Ce qui porterait à croire que cette explication est la vraie, c'est qu'elle a tenu bon devant les épreuves analogues à celles qui ont fait échouer la théorie de Hérissant. Ainsi il est en Amérique une espèce d'oiseaux dans laquelle, comme dans celle du coucou, les femelles vont pondre dans un nid étranger; eh bien, dans cette espèce aussi les femelles sont trois ou quatre fois moins nombreuses que les mâles.

En disant que la femelle du coucou va pondre dans un nid étranger, j'ai employé une expression qui n'est pas tout-à-fait exacte. En effet, parmi les nids qu'elle choisit pour y déposer ses œufs, il en est de si exigus qu'on ne voit pas comment elle pourrait s'y asseoir, et d'autres qui offrent une étroite issue, une sorte de goulot, à travers laquelle elle ne saurait certainement passer pour arriver jusqu'au fond. Aussi n'a-t-elle besoin d'y introduire que la tête; car lorsqu'elle s'en approche pour y déposer un œuf, elle a déjà dans le bec cet œuf qu'elle avait pondu quelques instants auparavant à terre ou sur le gazon. C'est le voyageur Levaillant qui a le premier signalé cette particularité pour une espèce africaine, le dridic ou coucou doré; M. Prévost, aide-naturaliste du Jardin-des-Plantes, l'a confirmée pour l'espèce de notre pays. Ce dernier observateur a vu aussi une de ces femelles ôter du nid d'une bergeronnette un œuf qu'elle se proposait sans doute de remplacer par le sien. Ce cas n'est pas le plus ordinaire; mais il suffit qu'il arrive quelquefois pour expliquer l'inquiétude que manifestent en général les petits oiseaux qui ont un nid, lorsqu'ils voient s'en approcher un coucou.

C'est toujours dans un nid où il se trouve déjà quelques œufs que la femelle du coucou vient apporter le sien, profitant pour cela d'un moment où les maîtres du logis sont éloignés. S'aperçoivent-ils au retour de ce qui s'est passé dans leur absence? On ne peut guère s'empêcher de le supposer; cependant ils agissent comme s'il n'y avait rien de nouveau chez eux; au lieu d'expulser l'œuf étranger, ce qui leur serait presque toujours très facile, ils le couvent avec les autres quand le temps en est venu, et plus tard ils prennent soin du petit qui en sort comme si c'était un des leurs.

L'œuf du coucou est, toutes proportions gardées, fort petit, et le jeune oiseau, quoiqu'il doive avoir un jour une taille double peut-être de celle de ses compagnons de lit, n'est guère plus gros qu'eux au moment où il vient de percer sa coquille; mais il est né avec de grandes dispositions à croître et avec un appétit dévorant. Plus il mange et plus il grandit; plus il grandit et plus il a besoin de manger; d'où il résulte qu'au bout de très peu de temps il se trouverait n'avoir pas dans le nid une place suffisante, et dans la distribution des vivres une assez forte ration; car les autres oisillons ont aussi de l'appétit, et les efforts du père et de la mère

pour remplir ces becs sans cesse ouverts ne tarderaient pas à être insuffisants. Ce double danger cependant ne fait que le menacer et ne le frappe point. Un de ses commensaux, en effet, disparaît d'abord, puis un second, puis un troisième; bref, ils partent tous successivement, et le coucou, désormais fort à l'aise, se trouvant abondamment nourri par ses deux pourvoyeurs qui n'ont plus à songer qu'à lui, a bientôt pris assez de force pour quitter le nid d'où ses compagnons ont si mystérieusement disparu.

Que sont-ils devenus, ces pauvres petits oiseaux? Ils ne se sont pas envolés à coup sûr; le premier qui a disparu était encore couvert de duvet, et le dernier même ne faisait que commencer à prendre des plumes. Il est évident qu'ils ont péri de mort violente; c'est ce dont on n'a jamais douté; mais on a été long-temps avant de savoir comment et par qui le crime était commis. Celui qui en recueille le fruit devait naturellement être le premier soupçonné; aussi a-t-on dit que c'était le jeune coucou qui dévorait ses frères adoptifs. C'était une opinion qui ne soutenait guère l'examen; car l'oiseau n'ayant pas dans l'âge adulte d'habitudes carnassières, on ne pouvait sans invraisemblance lui en supposer dans son premier âge. On a dit encore que les oisillons étaient tués ou rejetés du nid par leurs propres parents; mais une pareille monstruosité, pour être admise, aurait dû s'appuyer sur des observations cent fois répétées, et l'on n'en avait pas une à citer. On a prétendu enfin que c'était la mère du coucou qui le débarrassait ainsi de ses compagnons à mesure que leur présence dans le nid eût été contraire à ses intérêts, et il n'y avait dans cette supposition rien qui répugnât à la raison. D'ailleurs les trois opinions qui, comme on l'a vu précédemment, avaient chacune leurs partisans dès le temps d'Aristote, se maintenaient encore il y a moins d'un demi-siècle; la dernière cependant était la plus généralement adoptée.

L'observateur qui a le premier éclairci convenablement ce point curieux d'histoire naturelle s'est rendu célèbre par une découverte bien autrement importante, par la découverte de la vaccine. Il est presque superflu de dire que cet homme s'appelle *Jenner*.

Jenner a parfaitement prouvé que c'est le jeune coucou qui se débarrasse de ses compagnons, non pas en les mangeant, mais en les jetant hors du nid, et il a décrit avec beaucoup de précision les manœuvres employées par l'oiseau. « Peu d'heures après sa naissance, dit cet observateur, on voit le coucou s'agiter et chercher à se glisser sous un des oisillons dont il partage le berceau; il parvient enfin à le placer sur son dos où il le retient en élevant ses ailes; alors se traînant à reculons presque au bord du nid, il se repose un instant, puis jette sa charge dehors. On est surpris de voir les efforts que fait un coucou de deux ou trois jours lorsqu'il sent à ses côtés un oiseau déjà trop lourd pour qu'il puisse le soulever; il est dans une agitation continuelle, recommence sans cesse ses tentatives, et comme ses forces augmentent rapidement, il finit bientôt par réussir. Une configuration particulière le favorise dans cette opération : la partie supérieure de son corps est très large et offre au milieu une dépression qui semble faite tout exprès pour recevoir les œufs ou les petits oiseaux que le coucou veut rejeter. Vers le douzième jour la cavité s'efface, et l'animal perd en même temps le désir de jeter les objets dont il est entouré.

Une fois Jenner trouva dans le nid d'une fauvette deux coucous. C'est un fait assez rare, mais qui avait déjà été signalé comme tel par Aristote. Le jour même où ils étaient éclos, ils commencèrent à se disputer la possession du nid, et leur dispute dura jusqu'au lendemain après midi. Ce fut alors seulement que le plus gros jeta l'autre hors du nid; après quoi il s'occupa sans perte de temps de se débarrasser d'une petite fauvette née la veille au matin et d'un œuf qui n'était pas encore éclos.

Montagu, qui s'est occupé à son tour des habitudes du jeune coucou, a vérifié pour tous les points importants ce qu'avait avancé Jenner. Nous reproduisons ici en l'abrégeant la première de ses observations :

« Un paysan, dit-il, me fit voir dans son jardin un nid de friquets qui contenait un jeune coucou, et m'apprit qu'il s'y trouvait déjà quatre œufs quand l'étrangère y vint déposer le sien. Un matin, en allant à son travail, mon homme vit que le petit coucou et deux des friquets étaient éclos pendant la nuit; le soir, quand il revint, il n'y avait plus dans le nid que le petit coucou, tout le reste avait disparu. Désirant depuis long-temps observer les manœuvres qu'emploie le jeune oiseau pour se débarrasser de ses compagnons, j'emportai celui-là chez moi, et je mis près de lui dans le nid une jeune hirondelle, qu'il ne tarda pas à faire déloger; je la replaçai à ses côtés, il la fit sauter de nouveau, et je lui fis recommencer ce manége autant de fois que je le voulus. Il avait, lorsque je l'emportai, cinq à six jours au plus, et pendant cinq jours encore il continua à manifester cette disposition insociable. Pour arriver à son but, il se remuait, se retournait jusqu'à ce qu'il fût parvenu à se glisser sous l'hirondelle; alors, par un mouvement brusque du croupion, une espèce de ruade, il la faisait sauter du haut en bas. Pendant cinq jours, ainsi que je l'ai dit, cette disposition insociable se montra chaque fois qu'on plaça la jeune hirondelle dans le nid; au bout de ce temps, il cessa de la tourmenter, et permit qu'elle restât près de lui. »

Blackwall, qui a observé les mêmes faits que Montagu et Jenner, sans y ajouter rien de bien important, mérite cependant d'être cité ici à cause d'un calcul qu'il a fait sur le nombre des petits dont les coucous causent chaque année la mort en Angleterre. Suivant ses observations, on trouve terme moyen, dans ce pays, une femelle de coucou par 1 110 605 yards carrés; or, l'Angleterre ayant de superficie 155 176 320 000 yards carrés, on trouve que le nombre total des coucous femelles qui y arrivent chaque printemps est d'environ 139 173; mais chaque femelle pond dans cinq nids au moins, ce qui fait 695 865 œufs; et comme chacun des oiseaux dans le nid desquels la femelle du coucou va déposer un œuf élèverait terme moyen cinq petits, il en résulte que chaque année en Angleterre (l'Ecosse non comprise) les coucous causent la mort de 3 479 325 oisillons.

LES HENNINS
ET THOMAS CONNECTE.

On appelait *hennins* en Flandre, au quinzième siècle, des coiffures d'une matière riche et précieuse, si hautes et si larges, que quand les femmes voulaient passer par une porte, elles avaient toutes les peines du monde. Cette mode était revenue en France à la fin du dernier siècle (v. 1837, p. 401). Suivant Paradin, « ces accoustremens de teste » avoient la longueur d'une aulne ou environ, aigus comme » clochers, desquels pendoient par derrière de longs crespes » à riches franges, comme estendars. » On en voit beaucoup de cette sorte dans les anciennes gravures. Un moine breton, Thomas Connecte, prêcha en chaire contre le luxe des costumes, et en particulier contre les *hennins* : il parvint à les faire abandonner, au moins pour quelque temps.

Ce prédicateur eut une très grande célébrité. Il était de l'ordre des Carmes. Bayle donne sur lui les détails suivants. Il faisait toutes ses courses, dit-il, sur un petit mulet : quelques religieux de son ordre l'accompagnaient à pied, comme ses disciples, sans parler d'un grand nombre de séculiers qui le suivaient. Les habitants des villes et des bourgades allaient au-devant de lui, et lui rendaient les mêmes honneurs qu'à un apôtre. Lorsqu'il entrait dans une ville, le bourgeois le plus riche et le plus qualifié allait le recevoir, et, tenant la bride de son mulet, le conduisait à sa maison

Ses disciples étaient aussi logés gratuitement dans les plus belles maisons de la ville, et chacun s'estimait heureux d'avoir de tels hôtes. Il y avait ordinairement quinze ou vingt mille personnes à ses sermons : les femmes étaient rangées d'un côté et les hommes de l'autre; une corde les séparait. Il ne prêchait point dans les églises, mais dans les grandes places, où l'on dressait un échafaud décoré magnifiquement; toute la place était ornée de riches tapisseries. La Flandre fut le principal théâtre de ses travaux apostoliques. Ensuite il passa en Italie, où il réforma les carmes de Mantoue, non sans trouver des contradicteurs : un carme anglais, nommé Nicolas Kenton, provincial de l'ordre, écrivit contre cette réforme. De Mantoue il se rendit à Venise, et s'y fit estimer. Les ambassadeurs de cette république auprès d'Eugène IV le menèrent à Rome avec eux, et le recommandèrent très particulièrement à ce pape, comme un homme d'une sainte vie et d'un grand zèle. Mais il ne fut pas plus tôt arrivé à Rome, qu'on l'arrêta et qu'on lui fit son procès comme à un hérétique. Il fut brûlé l'an 1434.

JOSEPH BARRA.

Joseph Barra était un enfant de la commune de Palaiseau, près Versailles. En 92, saisi d'une exaltation précoce, il demanda à entrer dans la division de Bressuire, commandée par Desmares. Il n'avait pas douze ans. Il partagea toutes les fatigues et tous les dangers de la guerre. Une fois, il lutta seul contre deux ennemis et les fit prisonniers. Au mois de frimaire an II, frappé au front d'un coup de sabre dans une mêlée, il tomba et mourut en pressant la cocarde tricolore sur son cœur. Cette mort, qui eût été glorieuse pour tout soldat, parut héroïque dans un enfant qui, à un âge ordinairement insouciant et consacré aux jeux et au bonheur, avait compris et consommé volontairement un si grand sacrifice. Le commandant Desmares en donna avis à la Convention; il terminait ainsi son rapport : « Aussi vertueux que courageux, se bornant à sa nourriture et à son habillement, il faisait passer à sa mère tout ce qu'il pouvait se procurer; il la laisse avec plusieurs filles et son jeune frère infirme, sans aucune espèce de secours. Je supplie la Convention de ne pas laisser cette malheureuse mère dans l'horreur de l'indigence. »

La Convention décida que la patrie adoptait la mère de Barra. Le 10 prairial an II, cette pauvre femme fut admise avec deux de ses enfants dans l'enceinte de l'assemblée, et elle prit place quelques instants à côté du président, qui était Prieur de la Côte-d'Or. Des applaudissements unanimes s'élevèrent et se prolongèrent dans toutes les parties de la salle. Un orateur lui adressa quelques paroles de consolation : » Non, tu n'as rien perdu, lui dit-il, ton fils » n'est pas mort; il a reçu une nouvelle existence, et il est » né à l'immortalité. »

Le théâtre de l'Opéra-Comique représenta un drame dont le héros était Joseph Barra; la musique était de Grétry.

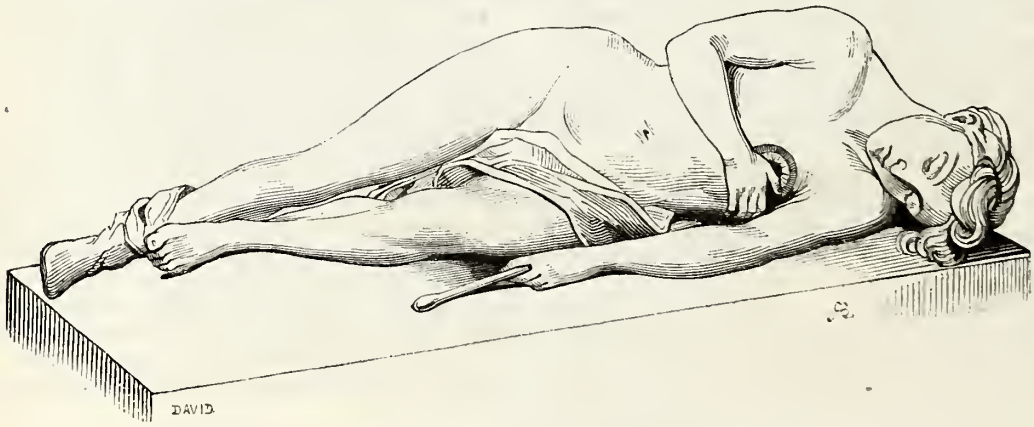

(Joseph Barra, statue par David d'Angers.)

Le Théâtre Français donna aussi une *Apothéose du jeune Barra*.

Le 8 nivose de la même année, on rendit le décret suivant : « La Convention nationale décerne les honneurs du Panthéon au jeune Barra. Louis David est chargé de donner ses soins à l'embellissement de cette fête nationale. — La gravure qui représentera l'action héroïque de Joseph Barra sera faite aux frais de la république d'après un tableau de David; un exemplaire, envoyé par la Convention nationale, sera placé dans chaque école primaire. »

Le tableau du célèbre peintre David n'a pas été exécuté, Barra n'a pas eu les honneurs du Panthéon. Emu par les souvenirs que nous venons de retracer, notre sculpteur David d'Angers s'est donné lui-même la mission d'éterniser la mémoire de la jeune victime. Sa statue, chef-d'œuvre d'expression et de modelé, a été unanimement admirée à la dernière exposition.

CALCUTTA.

(Voy. 1837, p. 279; 1838, p. 83.)

En 1689, M. Channock, agent anglais dans le Bengale, obtint la permission d'établir un comptoir de sa nation sur la rivière Hoogly, le bras le plus occidental du Gange. Il choisit l'emplacement du village de Govindpoor, quoiqu'il fût éloigné de la mer d'au moins 100 milles anglais, et que ce lieu fût un des plus malsains de cette côte. Près de Govindpoor était un lac d'eau salée qui débordait tous les ans à l'approche de l'automne; ses eaux en se retirant laissaient une immense quantité de poissons morts dont la putréfaction viciait l'air à une assez grande distance. Le vent du nord-est portait au fort William, citadelle de Calcutta, les miasmes fétides qu'exhalaient des marais qui couvraient les plaines des environs. Les fièvres pestilentielles, continuelles dans une pareille situation, enlevaient la plus grande partie des nouveaux arrivés d'Europe. On cite une année pendant laquelle, sur 1 200 résidants anglais, 400 moururent en six mois. Cette mortalité effrayante ne put empêcher les rapides accroissements du village de Govindpoor. Simple factorerie à son origine, c'est aujourd'hui la riche Calcutta, la capitale du Bengale et de toutes les possessions anglaises dans les Indes, l'entrepôt de tout le commerce de ces vastes contrées.

En entrant à Calcutta on est surpris de la bigarrure produite dans les rues par la diversité du genre de construction des maisons. La plus grande partie de la ville est composée de maisons parfaitement semblables à celles des villes tout-à-fait indiennes. Elles sont construites sur un

plan uniforme dans ces rues étroites et tortueuses, et sont entrecoupées d'une innombrable quantité de réservoirs, d'étangs et de jardins. Il y a pourtant quelques rues bâties en brique ; c'est le quartier des plus riches négociants anglais. Un certain nombre de ces maisons sont fort belles et spacieuses ; il y en a même qui ont des prétentions au titre de palais. Les maisons indiennes qui les coupent de distance en distance ont l'aspect le plus singulier : les unes sont construites avec une sorte de mortier ou de torchis que fabriquent les naturels, et qu'ils nomment *chunam ;* d'autres sont construites en bambou ; enfin il y en a aussi en natte. Les maisons indiennes n'ont jamais qu'un étage ; elles sont couvertes d'une sorte de chaume. Quant à celles de brique, elles dépassent rarement deux étages et se terminent par des terrasses à l'italienne ; elles sont si clairsemées et si éloignées les unes des autres, excepté dans le quartier dont nous avons parlé, que lorsque le feu prend aux maisons de natte, il dévore souvent des rues entières sans être arrêté par une seule maison de brique. Depuis le commencement de ce siècle, Calcutta s'est enrichie de quelques monuments. Le palais du gouvernement, l'église arménienne, l'église anglicane, le fort William, et enfin le collége de l'Evêque, dont nous donnons le dessin, sont des monuments qu'on est surpris de trouver dans une ville de tons et les cabriolets d'Europe se croisent dans les rues avec les palanquins des naturels. On y trouve une église arménienne, un temple et une église catholique, et au milieu de tout cela des fakirs promenant processionnellement leurs bizarres idoles. Quoique ville de commerce avant tout, Calcutta n'est pourtant pas tout-à-fait dénuée de titres littéraires : c'est là que se rédige le *Journal de la Société asiatique*, dont les recherches sur les antiquités, les langues et les religions de l'Inde peuvent se comparer aux travaux de notre Académie des inscriptions et belles-lettres. C'est à Calcutta que réside le gouverneur général de l'Inde ; c'est là qu'est le siége de la cour suprême de justice, dont la juridiction s'étend depuis la côte de Coromandel jusqu'à celle de Malacca. L'immense commerce de Calcutta est exploité par des nations bien diverses ; mais il est principalement entre les mains des Anglais et des Arméniens, qui y font, sans contredit, plus d'affaires que toutes les autres nations réunies. Les marchands arméniens et anglais inspirent plus de confiance aux indigènes que les autres. Cependant, parmi les marchands mogols, on en rencontre qui possèdent des fortunes comparables à celles de la haute aristocratie de l'Angleterre ; et comme l'intérêt est trois fois plus fort à Calcutta qu'en Angleterre, un capital d'un million de livres sterling (plus de 25 millions de francs) y représente le triple de cette somme possédée en Angleterre. Il y a aussi quelques marchands grecs à Calcutta, et quoiqu'ils y soient en très petit nombre, ils ne laissent pas que d'y entretenir un prêtre. Les Portugais sont presque aussi nombreux à Calcutta que les Anglais ; mais la plupart y occupent les derniers rangs de la société. Il est en effet remarquable qu'aucun peuple ne s'est mieux acclimaté dans l'Inde. Sauf la religion, ils ont adopté complétement les mœurs des indigènes. Parmi tant de peuples qui composent l'immense population de Calcutta, les juifs forment une imperceptible minorité. La langue du peuple de Calcutta est le bengali qui est dérivé du sanskrit comme l'indostani avec lequel cette langue a de grandes affinités.

natte et de bambou. En même temps, on fait de grands travaux pour assainir l'air, et on y a réussi en partie, quoiqu'il reste encore beaucoup à faire pour le rendre tout-à-fait pur et salubre. On a déjà desséché presque tous les marais et les réservoirs situés dans les rues de la ville, et qui étaient une des causes les plus actives de mortalité. On a creusé au milieu de la ville une vaste fontaine dont le bassin couvre un espace de 25 acres ; ce bassin fournit de l'eau potable à toute la ville, parce que dans l'été celle du Gange devient saumâtre à cause du reflux de la marée. Cette fontaine est alimentée par tant de sources, que l'eau s'y maintient presque toujours au même niveau. Près de cette fontaine, on montre un bel obélisque élevé par M. Holwell à la mémoire de ses compagnons d'infortune, les victimes du *Black-Hole* (le Trou-Noir). (Voyez la Relation de cet événement, 1838, p. 83.)

La population de Calcutta, qui se monte déjà à un demi-million, offre, comme celle de tous les grands centres de commerce, un mélange de presque toutes les races d'hommes connues. La liberté qu'on y a d'exercer tous les cultes est regardée comme une des principales causes de la prospérité toujours croissante de cette ville. La face noire des Indous, le teint olivâtre des Maures, y contrastent avec les traits roses et blancs des Anglais. Les carrosses, les phaé-

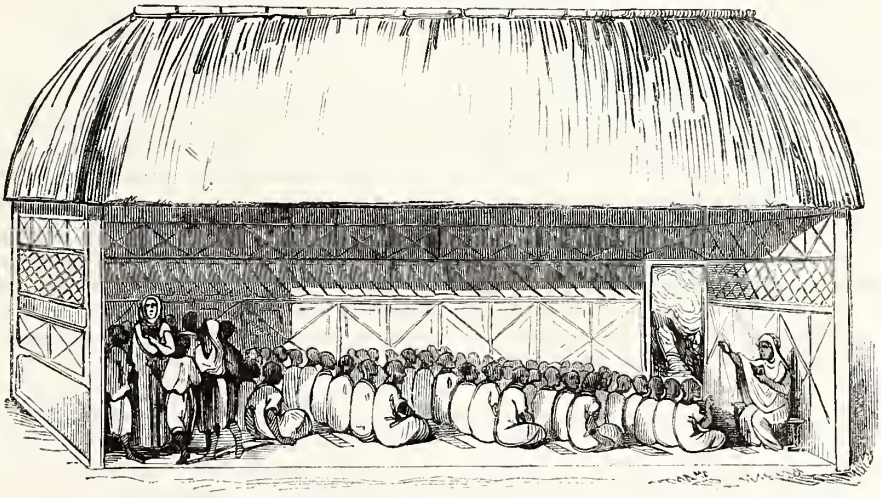

(Ecole chrétienne de jeunes filles, fondée à Calcutta par mistress Wilson.)

PROGRÈS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE.

(Voy. p. 203.)

De grands progrès ont été faits dans les cinq dernières années qui viennent de s'écouler.

La filature de la laine à la mécanique nous est complète-

ment acquise; celle du lin ne tardera pas à l'être : industries importantes, qui entreront pour des sommes considérables dans la balance de notre commerce.

Plus de cinquante usines construisent des machines à feu d'une force ordinaire; que l'Etat les seconde, et bientôt elles fourniront les puissants moteurs que réclament notre marine et notre industrie. Il en existait à peine quelques unes en France au commencement du siècle; on les compte aujourd'hui par milliers; un jour les villes manufacturières en seront couvertes.

Les machines à papier continu ont été portées à un si haut degré de perfection, qu'elles s'exportent au loin.

Le métier à la Jacquart, si éminemment utile, a reçu de nouveaux perfectionnements.

Un mécanisme ingénieux façonne le bois en meubles, en ornements, en bois de fusils, avec autant de rapidité que de précision.

D'excellents chronomètres, des chronomètres éprouvés se paient moitié moins qu'en 1834; tous nos bâtiments en seront pourvus, et ne courront plus le risque de se jeter sur la côte par les temps brumeux.

Les puits forés, qui promettent de rendre de si éminents services à l'agriculture, ont été l'objet de nouveaux essais dignes d'encouragements.

C'est d'Angleterre que nous venaient toutes les aiguilles nécessaires à notre consommation; la France en produit aujourd'hui qui ne laissent rien à désirer.

Deux nouveaux produits ont pris rang dans l'industrie : la bougie stéarique qui a tant d'avenir, la teinture en bleu de Prusse qui, avec le temps, remplacera presque entièrement celle de l'indigo.

Nos cristaux sont aussi limpides et d'une taille aussi parfaite que les cristaux étrangers; ils l'emportent par l'élégance des formes, par la variété des couleurs et la solidité des décors métalliques.

Rien de plus beau, rien de plus éclatant que nos vitraux; ils surpassent ceux des anciens, si vantés à juste titre.

Depuis long-temps on cherchait à fabriquer le flint-glass et le crown-glass par un procédé régulier qui permît de les obtenir d'une parfaite qualité et de dimension convenable pour tous les usages de l'optique : cet important problème est résolu.

Un grand pas a été fait dans les moyens de décorer la porcelaine et d'ajouter à sa valeur.

Des pierres lithographiques, d'une qualité supérieure, ont été découvertes dans plusieurs contrées du royaume.

La lithographie est parvenue à opérer facilement le report de toutes les impressions : les ouvrages les plus rares pourront donc être reproduits avec tous les caractères qui les distinguent.

Les belles carrières de marbre de nos Pyrénées, dont l'exploitation compte à peine quinze ans, ne fournissent pas seulement à nos besoins; elles font des exportations considérables.

Le plomb, si fusible, se soude sur lui-même et sans soudure au feu le plus fort.

Le fer est préservé de la rouille par des moyens simples, dont l'efficacité paraît certaine.

Le bronze laminé double nos vaisseaux, et leur assure bien plus de durée que le cuivre.

Le nitre, par un procédé perfectionné, se prépare en concurrence avec celui qui nous vient de l'Inde.

Nos indiennes, nos soieries, nos châles, flottent toujours dans les magasins de Londres.

Nos mousselines unies et brodées ont repoussé du marché français les mousselines suisses et anglaises.

La laine rivalise avec le coton pour recevoir les couleurs variées de l'impression, et se vend partout, même aux lieux où le coton croît en abondance.

La classe ouvrière trouve dans le commerce des indiennes, des châles, des mouchoirs, des étoffes de laine, des draps, dont le bas prix excite l'étonnement.

L'éducation du ver à soie a fait de grands progrès. Beaucoup de mûriers ont été plantés. Tout porte à croire que d'ici à dix ans la France sera délivrée du tribut qu'elle paie à l'étranger, et qui ne s'élève pas à moins de 40 000 000 de francs chaque année.

La fécule se transforme, au gré du fabricant, soit en sucre à bas prix, qui sert à l'amélioration du vin et de la bière, soit en dextrine, qui remplace la gomme du Sénégal dans l'impression des tissus, dans le gommage des couleurs, et dans les apprêts.

La fabrication annuelle s'élève à six millions de kilogrammes.

Huit ans se sont à peine écoulés depuis l'époque où nous tirions de l'Angleterre tous les cuirs vernis de notre consommation : aujourd'hui l'Angleterre vient les acheter à la France.

Des améliorations remarquables ont été apportées à l'art de tanner les peaux.

Nos maroquins continuent à obtenir la préférence sur tous les marchés.

Enfin presque toutes les branches d'industrie se sont perfectionnées, presque toutes ont baissé leurs prix.

Allocution de M. le baron Thénard au roi. 1839.

MES SOUVENIRS,

PAR BONSTETTEN.

Charles Victor de Bonstetten, philosophe, naturaliste, écrivain, mort à Genève en 1832, âgé de quatre-vingt-sept ans, était né à Berne en 1745. Dès sa jeunesse, il avait eu le bonheur d'être admis dans la société d'hommes d'un mérite supérieur : à dix-neuf ans, il entendait souvent converser Bonnet, Stanhope, Voltaire et Saussure. Il voyagea beaucoup. Il fit ses premières études à l'université de Leyde; plus tard, il passa quelques années à l'université de Cambridge, où il connut intimement le poëte Grey. Pour compléter son éducation, il parcourut l'Italie et la France. En 1775, il fut membre du grand conseil de Berne, et en 1787, bailli de Nion. Vers cette époque, il cultivait en paix les lettres avec ses amis le célèbre Haller, le poëte Mathisson, Salis, madame Frédériche Brown, et Jean de Muller, l'historien de la Suisse. La chute de l'ancienne constitution, en 1798, le décida à quitter son pays et à s'établir en Allemagne. Il choisit le Holstein pour retraite, et il ne revint à Berne qu'en 1801. Parmi les ouvrages qu'il a composés, on cite l'*Hermine*, histoire alpine, 1788.— Le Voyage aux lieux où fut l'Enéide, 1804.— La Philosophie de l'expérience, 1827. — L'Homme du Midi et l'Homme du Nord.— Plusieurs ouvrages d'économie politique et d'instruction populaire.— Enfin un petit livre intitulé : *Souvenirs de Charles Victor de Bonstetten*, écrits en 1831. C'est de ce livre que nous avons extrait les passages suivants. Ils nous ont paru se recommander à l'attention par des qualités rares, par l'esprit, l'élégance, la délicatesse; plus d'une pensée nous a également frappé comme étant aussi élevée dans l'inspiration que simple dans la forme.

La comtesse d'Albany et le prétendant Charles-Édouard. — Dans l'hiver de 1773 à 1774, je fus présenté à Rome au prétendant Charles-Edouard Stuart et à sa très jolie épouse, appelée à Rome la Reine des cœurs. La maison du prince Edouard était une jolie miniature de cour; on était là avec le roi et la reine d'Angleterre, entourés de trois ou quatre chambellans ou dames d'honneur; tout cela embelli par les charmes et la gaieté de la reine.

Le prétendant était un grand homme maigre, bon et causant. Il me témoignait de l'amitié, parce que j'étais à peu

près le seul homme reçu chez lui qui entendît bien l'anglais et le parlât au besoin. Il aimait à raconter ses aventures, j'aimais à les entendre, ce qui avait un grand charme pour lui; car je soupçonne que ce que j'entendais pour la première fois, les gens de sa cour l'entendaient pour la centième. Je pensais peu alors à écrire des mémoires. Que de choses j'aurais pu apprendre sur la mémorable vie du dernier d'une race qui, pendant quatre siècles, avait régné sur l'Angleterre!

Je me souviens de l'impression que me firent les récits du prince; j'étais étonné de l'entendre parler sans fiel de ses ennemis, et sans reconnaissance de ses amis: c'était un vrai Stuart. Sa femme riait souvent de la mine qu'il devait avoir lorsque, dans un de ses déguisements en Ecosse, il jouait le rôle d'une grosse servante. Sa haute taille et son air un peu don Quichotte devaient en faire une caricature. Le prince avait le tic de dire presque à chaque phrase, *ha capi?* (avez-vous compris?) Peut-être cette phrase s'adressait-elle à mes distractions. Que j'ai de regrets de n'avoir pas mieux su l'histoire moderne et celle de mon temps! L'histoire qui nous touche de partout, est précisément celle que nous ignorons le plus. Nous savons l'histoire des Babyloniens et des Mèdes, au besoin même celle de la création du monde; mais nous ignorons celle qui se passe autour de nous et immédiatement avant nous. Il a fallu la guillotine, le bouleversement du monde et la ruine de chacun de nous pour se mettre à écouter l'histoire de nos jours. Si j'avais mieux connu l'histoire de mon temps, j'aurais fait un meilleur profit des récits du prince Edouard.

La petite cour allait tous les soirs au spectacle et voyait peu de monde; aucun Anglais n'y allait, et les Romains sont rarement amusants. Le caractère de la reine était plus français qu'allemand; elle était née princesse de Stalberg-Gedern; elle avait alors vingt-quatre ans. Sa gaieté naturelle était un peu piquée de malice; ses malices étaient quelquefois de l'amitié. Je me souviens avec douleur du premier dîner fait chez Leurs Majestés. J'étais assis à côté de la reine. Voyant qu'elle allait découper un dindon, je lui dis bêtement que je voudrais bien lui en éviter la peine. Elle s'aperçut bien vite que ce n'était qu'une phrase et me remit la bête. Moi, qui n'avais découpé de ma vie, je m'en acquittai horriblement, éclaboussant tous mes voisins, et plus déchiré dans mon cœur que le dindon dans son plat.

Le comte Firmian, premier ministre dans le Milanais. — Mon voyage d'Italie a commencé par Milan. Gorain m'avait donné des lettres pour le comte Verri, qui me présenta à Firmian, ministre, et en réalité vice-roi de la Lombardie. Firmian était haut de taille; son embonpoint ne nuisait pas à son air de dignité spirituelle, au fond de laquelle se faisait sentir la bonté. Il me prit bientôt en amitié; j'étais invité trois ou quatre fois par semaine à dîner chez lui. Il n'y avait point à sa table de conversation générale: on y était un peu comme en présence du souverain. Quand le comte parlait, tout le monde se taisait. Je me souviens qu'étant assis auprès de lui, je me servis de son vin de Tokay; son valet de chambre m'avertit que ce vin n'était que pour le comte. On ne ferait plus de nos jours de pareilles distinctions.

Le comte avait des audiences prodigieusement nombreuses. J'y allais quelquefois: chacun paraissait tour à tour devant le maître: il fallait être bref; mais on était écouté et compris. Ces audiences étaient presque des processions où l'on ne faisait que passer.

Firmian était respecté et aimé à Milan. Il y a cependant dans le régime allemand quelque chose qui ne va pas aux Italiens. A Milan, malgré les vertus de Firmian, on regrettait la domination espagnole, qui cependant était bien inférieure à celle des Autrichiens. C'est par le caractère, plus encore que par l'esprit, qu'on gouverne les peuples. L'harmonie des caractères est le lien naturel qui unit les nations. L'amour de l'ordre chez les Allemands est une ligne trop droite et trop dure pour les âmes passionnées du Midi, douées de plus d'élasticité que les Allemands. N'avons-nous pas vu de nos jours les Français, demandan aux Italiens de l'or et du sang, être mille fois plus aimés par eux que les Autrichiens, qui, avec leur système de mari jaloux, font haïr jusqu'aux vertus de leurs maîtres? Les Français avaient en Italie pour alliée l'imagination nationale, que le régime autrichien met sans cesse à la torture. Les Français régnaient par l'espérance, les Autrichiens par la terreur. Il y a cette différence entre les deux régimes, que dans le régime de l'espérance vous avez pour alliées toutes les illusions et toutes les réalités; tandis que dans le régime de la terreur on n'espère rien de celui qu'on hait.

Pensées détachées. — Les beautés de paysage ne sont senties que lorsqu'elles sont en harmonie avec les sentiments qui sont en nous. Au moment où nous admirons une belle vue, nous en sommes différemment affectés, suivant le sentiment qui nous domine. L'amour, l'amitié, le sentiment de l'indépendance, tous les sentiments doux sont en harmonie avec les beautés de la nature; l'amour-propre, la vanité, l'avarice, tous les sentiments hostiles ne le sont pas. Tel malheureux est consolé par l'aspect d'un beau paysage, quand sa vue lui rappelant ce qu'il a perdu, porte à son cœur l'harmonie de cette vue avec l'objet de ses regrets!

— La société des cœurs est une réunion bizarre de musiciens toujours en activité, produisant d'horribles dissonances que la civilisation apaise peu à peu. De ces dissonances sortent enfin les grandes lois de l'harmonie universelle qui va se perdre dans les cieux.

— Ce n'est pas le passé, c'est l'avenir que dans l'orage il faut oser regarder en face. L'illusion et le passé sont pour l'homme heureux; la vérité et l'avenir sont pour l'être souffrant et fort, qui sait comprendre l'un et l'autre.

— Partout l'état de la langue est la mesure de la civilisation présente au passé. Le langage n'exprime pas seulement les idées que l'on a; dans son ensemble, il représente l'état complet de toutes nos facultés mentales et matérielles. L'esprit ne peut avancer d'un pas sans que le langage s'en ressente, soit dans le système, soit dans la construction ou l'accent de la voix.

— Si le vice va en avant dans sa carrière, pourquoi la vertu s'arrêterait-elle dans ses progrès? L'idée qu'en aucun âge l'esprit humain n'est stationnaire ni pour le mal ni pour le bien, n'est-elle pas un encouragement à aller en avant à tout âge, puisqu'il n'y a aucun temps où l'on ne puisse se faire meilleur?

— La marche naturelle d'une bonne civilisation serait de passer des travaux agricoles aux développements de l'industrie, pour arriver de là aux facultés mentales, c'est-à-dire aux beaux-arts et aux sciences; le dernier développement serait celui que l'homme ferait de lui-même en appliquant la connaissance de son être moral et religieux à l'accomplissement de toute sa destinée terrestre et future.

Voulez-vous savoir si une âme est de trempe à être libre, mettez à l'épreuve son respect pour les magistrats.

RIOUFFE.

— Cassien, voulant prouver que l'activité humaine doit être dirigée vers le bien pour ne pas produire le mal, dit: « Notre cœur est comme la meule d'un moulin; il faut qu'il tourne et qu'il broie quelque chose, que ce soit du froment ou de l'ivraie. » Dans les *Institutions* du même auteur (quatrième siècle), il est traité des *huit* péchés ca-

pitaux. Le huitième péché est la tristesse (c'est-à-dire la mélancolie inactive). L'envie n'est pas mentionnée; mais à l'orgueil est ajoutée la fausse gloire.

COLONNE DE NÉRIGEAN.

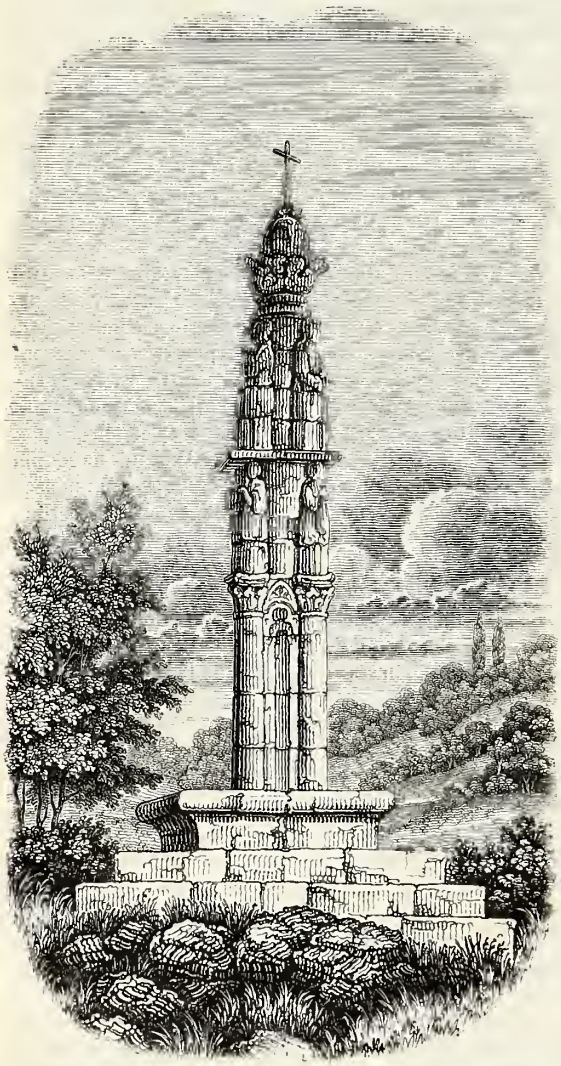

(Colonne ou croix de Nérigean, département de la Gironde.)

Ce petit monument gothique est situé dans l'entre-deux-mers, commune de Nérigean, à six pas de l'église du lieu. Notre gravure a été exécutée d'après un dessin publié par le *Musée d'Aquitaine* en 1825. On ne sait aucun détail sur l'origine et la date précise de cette construction, que l'on attribue au commencement du quatorzième siècle.

MOEURS DE LA COUR D'ESPAGNE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Funérailles d'une jeune fille de la cour. — Dans une lettre à madame de Coulanges, en date de 1680, madame de Villars, femme de l'ambassadeur de France en Espagne, donnait la description suivante des funérailles d'une jeune fille de la maison de la reine, qui n'avait que treize ou quatorze ans :

« Il y a une grande chapelle dans le palais. La morte y fut mise dans un coffre couvert de panne couleur de feu, avec un grand galon d'or, à la lueur de quantité de flambeaux. Elle était en habit de religieuse, composé de bleu et de blanc. On lui avait mis bien du rouge sur les joues et sur les lèvres; elle était très belle dans cet état. Ce coffre ferme à clef; la *guarda mayor* le ferma; et puis vint le majordome de la reine, auquel on ouvrit ce coffre pour lui faire voir qu'elle était dedans, et il en prit la clef. Les gardes du roi portèrent le corps jusqu'au haut du degré, à une porte où les grands d'Espagne attendaient pour le porter jusqu'au carrosse qui le devait mener jusqu'au lieu de la sépulture. Le majordome, arrivé dans cette église, ouvrit encore ce coffre pour faire voir aux religieux le corps de cette pauvre *Juana* de Portugal. Après quoi il fut mis en terre avec les prières ordinaires. »

Visites cérémonieuses à l'ambassadrice de France. — Dans une autre lettre, madame de Villars racoute ainsi les visites qu'elle fut obligée de recevoir en qualité de femme de l'ambassadeur de France :

« J'ai reçu depuis peu mes visites. La manière dont se passe cette cérémonie est une chose assez singulière. Premièrement, dès que j'ai été arrivée, toutes les dames, princesses, duchesses, Grandes, ont envoyé plusieurs fois me complimenter, et enfin s'informer avec soin quand elles me pourraient voir, chacune voulant être avertie des premières. Enfin ce temps est venu : il y a quelques jours qu'on leur fit savoir que je recevrais le monde trois jours de suite. On envoie un page chez toutes celles qui ont envoyé, avec des billets qu'on nomme *nudillos*, parce qu'en effet ce sont des billets noués. Ce fut la marquise d'Assera, veuve du duc de Lerme, qui fit les trois jours les honneurs de ma maison. Je ne vous dirai point les pas comptés que l'on fait pour aller recevoir les dames, les unes à la première estrade, les autres à la seconde ou à la troisième; car, par parenthèse, j'ai un très grand appartement. Tirez de là, en soupirant pour moi, la conséquence de ce qu'il m'en coûte à le meubler. Il faut en entrant et en sortant passer devant toutes ces dames. Celle qui me conduisait avait assez affaire à me redresser; car j'oubliais souvent le cérémonial. Ces visites durent tout le jour. On les conduit dans une chambre couverte de tapis de pied, un grand brasier d'argent au milieu. Je n'oublierai pas de vous dire que dans ce brasier il n'y a point de charbon, mais de petits noyaux d'olives qui s'allument, et qui font le plus joli feu du monde, une petite vapeur douce. Ce feu dure plus que la journée. La manière de s'entretenir et de se faire des amitiés serait trop longue à vous dire. Toutes ces femmes causent comme des pies dénichées; très parées en beaux habits et pierreries, hors celles qui ont leurs maris en voyage ou en ambassade. Une des plus jolies, sans comparaison, était vêtue de gris pour cette raison. Pendant l'absence de leurs maris, elles se vouent à quelque saint, et portent, avec leur habit gris ou blanc, de petites ceintures de corde ou de cuir. Je ne puis vous dépeindre aucune beauté; car je n'en ai point vu. La connétable de Castille est des mieux faites. Mais revenons à notre brasier : toutes assises sur nos jambes, sur ces tapis; car quoiqu'il y ait quantité d'*almohadas*, ou carreaux, elles n'en veulent pas. Dès qu'il y a cinq ou six dames, on apporte la collation, qui recommence une infinité de fois. On présente d'abord de grands bassins de confitures sèches; ce sont des filles qui servent; après cela quantité de toutes sortes d'eaux glacées, et puis du chocolat; ce qu'elles ont mangé ou emporté de marrons glacés, qu'elles nomment *castagnas*, ne se peut comprendre, tant elles les trouvent bons. Il règne une grande honnêteté parmi elles, touchées de plaire et de faire plaisir. Avec tout cela, madame, que je fus aise de me trouver à la fin de mes trois jours! »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MAHMOUD II.

(Portrait du sultan Mahmoud, à l'âge d'environ quarante-deux ans.

زیور افزای اریکه سلطنت عثمانی ☆ سلطان محمود خان غازی

Sultan Mahmoud-Khan II, empereur des Ottomans.

Né le 20 juillet 1785, le sultan Mahmoud-Khan II fut investi du pouvoir suprême le 28 juillet 1808 (1212 de l'hégire), à l'âge de vingt-trois ans. Ce fut une révolution qui l'éleva sur le trône, au moment où il s'y attendait le moins.

Sélim III ayant entrepris de discipliner les janissaires et de les initier à la tactique européenne, ces prétoriens fanatiques l'avaient puni de sa belle pensée en le déposant, et en nommant empereur à sa place Mustapha IV, frère aîné de Mahmoud. Les janissaires trouvèrent dans Mustapha un instrument docile, et, à l'ombre de sa royauté apparente, leur soldatesque se livra impunément à tous les genres d'abus. Pendant qu'ils soulevaient le mécontentement général et que Mustapha IV s'adonnait à la mollesse, Mahmoud vivait enfermé au sérail dans le kiosque où, suivant une coutume barbare, étaient alors relégués les princes du sang auxquels le monarque régnant faisait grâce de la vie. Dans cette même enceinte mystérieuse, sépulcre d'or habité par des vivants, végétait le sultan déchu. Comme s'il eût pressenti dans Mahmoud un vengeur, Sélim III s'occupait avec une sollicitude toute paternelle de l'éducation de ce jeune prince, son cousin, et versait dans son âme, avec l'amour de la patrie, la haine des janissaires dont l'indiscipline et la lâcheté compromettaient depuis trop longtemps l'empire, et s'opposaient à toutes les améliorations capables de lui restituer un peu de son ancienne vigueur.

Le patriotisme et les vertus de Sélim III lui avaient fait

dans la nation de sincères admirateurs : l'un des plus zélés, Mustapha Baïractar, pacha de Routchoux, conçut le projet de délivrer sa patrie du joug des janissaires et de replacer sur le trône le réformateur qu'ils en avaient précipité. A la tête d'un corps de huit mille Albanais, il marcha sur Constantinople, et vint jusque sous les murs du sérail redemander Sélim. Déjà Baïractar avait franchi la première cour et menaçait d'enfoncer les portes de la seconde enceinte que le *bostandji-bachi* (chef des gardes-du-corps refusait d'ouvrir, lorsque le sultan Mustapha, revenu à temps d'une partie de plaisir, et laissant ignorer son retour aux conjurés, leur fit dire par le chef des eunuques noirs qu'ils eussent à se calmer, qu'on allait les satisfaire et leur amener le nouvel empereur. On leur tint parole; les portes s'ouvrirent; mais à la place de Sélim vivant, ce fut Sélim étranglé que les esclaves livrèrent à leur attente.

La douleur de Baïractar fut si vive qu'il ne songea d'abord qu'à couvrir de larmes et de baisers le cadavre encore chaud du monarque qu'il avait perdu par trop d'attachement. Il fallut qu'un de ses complices lui rappelât qu'il existait encore un autre prince, fils du sultan Abdul-Amid, comme Mustapha IV, et plus digne de régner que ce monstre. Comprenant alors que Mustapha allait se consolider sur le trône par la mort de son frère, nouveau crime qui l'aurait rendu seul membre survivant de la dynastie ottomane, Baïractar s'empressa de voler à la défense de Mahmoud. Il était temps; car déjà les sicaires cherchaient ce prince que les esclaves avaient heureusement eu la précaution de cacher sous un tas de nattes et de tapis roulés. Quand Baïractar et ses soldats s'élancèrent dans le kiosque, il était au moment d'être découvert. Quel dut être l'étonnement de Mahmoud lorsque, après avoir entendu de cette triste retraite les pas des bourreaux chargés de son supplice, il se trouva tout-à-coup entouré de fidèles sujets qui se prosternèrent à ses pieds et le proclamèrent successeur des khalifes! Quelques minutes avaient suffi pour le porter du seuil du tombeau au faîte de la puissance.

Mahmoud II se montra d'abord généreux envers son frère; mais bientôt après, une insurrection des janissaires qui coûta la vie à Baïractar ayant mis sa propre couronne en danger, il céda aux instances de ses conseillers, et signa l'arrêt de mort de Mustapha IV, qui fut exécuté dans le même kiosque où il avait fait périr Sélim.

L'événement politique le plus remarquable du règne de Mahmoud est, sans contredit, la destruction des janissaires. Ce qui légitime jusqu'à un certain point cette boucherie, où périrent plus de dix mille hommes, c'est qu'avant d'en venir là, tous les moyens avaient été inutilement employés pour faire consentir l'odjak des janissaires à de sages réformes. Ni les menaces, ni les prières, ni leurs propres défaites se succédant avec une régularité désespérante, ne purent leur ouvrir les yeux sur les avantages de la tactique européenne : chez eux, le mépris des chrétiens fut plus fort que tous les enseignements de la Providence. Placé dans l'alternative de voir périr la société ottomane ou de se résoudre à l'amputation d'un membre gangrené, Mahmoud II se prononça pour ce dernier parti; et lorsqu'en 1826, après une lutte de dix-huit ans, il déploya contre eux l'étendard du prophète, ce fut par une levée en masse que le peuple, fatigué de leur tyrannie, répondit à son appel.

Déjà auparavant, Mahmoud avait fait rentrer dans le devoir une foule de pachas qui s'étaient à peu près rendus indépendants de la Porte, entre autres ceux de Bagdad, de Damas, de Satalie, les beys d'Egypte, les déré-beys, espèce de princes féodaux qui se partageaient l'Asie-Mineure; enfin le célèbre Ali-Pacha.

Mais la révolution grecque, habilement exploitée par le cabinet de Saint-Pétersbourg, porta malheur au sultan Mahomud. Depuis 1827, époque où la France, l'Angleterre et la Russie brûlèrent sa flotte dans la baie de Navarin, la fortune ne cessa de lui être contraire : du Midi comme du Nord, de nouveaux orages fondirent tour à tour sur son empire. En 1828 et 29, les Russes franchirent les monts Balkans, entrèrent dans Andrinople, la seconde capitale de la Turquie d'Europe, et n'en sortirent qu'après avoir imposé à Mahmoud le traité le plus onéreux. En 1832, l'Egypte se révolta ouvertement : à la tête de ses Arabes, Ibrahim-Pacha vint dresser ses tentes victorieuses dans l'Asie-Mineure, à quelques journées de Constantinople, et dicter la loi à son suzerain, que l'abandon de l'Europe força d'implorer le secours de la Russie.

La dernière pensée politique de Mahmoud II fut une pensée de vengeance contre le vice-roi d'Egypte; mais, comme si la fatalité avait voulu le poursuivre jusque dans le tombeau, pendant qu'il luttait contre la mort, son armée était mise en déroute, et la nouvelle d'une défaite générale ajouta encore au deuil de ses funérailles.

L'histoire tiendra compte à Mahmoud II des difficultés de tout genre qui ont assailli son règne pendant les trente ans qu'il a duré. A la perte de la Grèce, des principautés du Danube, de la Circassie, de l'Egypte et de la Syrie, elle opposera la féodalité des grands pachas vaincue, les déré-beys anéantis, les janissaires exterminés, le fanatisme déraciné du sol de l'empire et la réforme inaugurée.

Une des plus grandes qualités du sultan Mahmoud, celle qui le rendait le plus apte au commandement, c'était sa rare énergie. Une immense force de volonté, mêlée à une sévérité mélancolique, voilà ce qui ressortait avant tout sur sa brune et mâle physionomie. La fixité de son regard impérieux, le volume même de sa voix de Stentor, ajoutaient quelque chose d'encore plus irrésistible aux ordres que dictait son omnipotence orientale. S'il fit couler beaucoup de sang, du moins faut-il dire que ce fut par nécessité le plus souvent, et jamais par cruauté.

Le sultan Mahmoud était très versé dans la littérature turque, persane et arabe. Il composait d'assez beaux vers, quelquefois même un peu de musique. Le chef des musiciens de sa garde, Donizetti, frère du célèbre *maëstro* de ce nom, a noté plusieurs romances de lui, dont une surtout est remarquable par beaucoup de grâce, de mélancolie et de caprice. Un art dans lequel il ne connaissait pas de rival, et que les Turcs estiment beaucoup, c'est la calligraphie. La coutume musulmane exige que chaque prince du sang ait un métier; Mahmoud avait choisi l'écriture pour le sien, et il excellait tellement à peindre les caractères orientaux, que les plus belles inscriptions de plusieurs monuments publics ont été copiées sur des modèles de sa main.

Depuis un assez grand nombre d'années, la sultane favorite de Mahmoud était une Arménienne qu'il traitait avec beaucoup d'égards, et dont il eut six enfants, entre autres Abdul-Medjib, prince âgé de dix-sept ans, et qui vient de lui succéder.

Mahmoud aimait beaucoup les Européens, et les prenait presque en toute chose pour modèles. A cet égard, il ne se fit pas scrupule de choquer les préjugés de son peuple en défendant aux fonctionnaires publics de porter le turban et de se vêtir à la longue, en prenant lui-même le nouveau costume composé d'un pantalon à plis, d'une redingote croisée et d'un *fessi*, bonnet rouge, du sommet duquel pend un flot de soie bleue. Ses seules marques de distinction étaient, dans les grandes fêtes, une plume fixée à son *fessi* par une agrafe de diamants en forme de croissant, et un ample manteau vert dont les plis retombaient majestueusement sur la croupe de son cheval, orné d'une parure de pierreries. Mais ce qui scandalisait surtout les vrais croyants, c'est qu'il dédaignait de manger avec ses doigts, et qu'il buvait presque publiquement du champagne. On ne saurait calculer le nombre d'ennemis que lui ont fait les vins de France, qu'il fêtait aussi avec un peu trop d'abandon.

Nous ne dirons que peu de choses des obsèques du sultan Mahmoud; elles ont été fort simples. Chez les mahométans, ce sont les parents et les amis du mort qui le portent eux-mêmes sur leurs épaules au champ du repos, et presque en courant pour ne pas faire attendre l'ange qui doit venir le prendre par son unique mèche de cheveux. Ainsi donc, pas de char funèbre, pas de catafalque; les dépouilles impériales, renfermées dans un cerceuil recouvert par six précieux cachemires, et surmonté, à la tête, par un *fessi* en guise de turban, furent transportées par la foule même du sérail à l'endroit où elles doivent reposer dans une chapelle sépulcrale. Elles étaient précédées par le cortége des fonctionnaires, des pachas et de tous les grands de l'empire à cheval; le long de la route s'échelonnaient les rangs pressés du peuple, d'un côté les hommes, de l'autre les femmes. La douleur des uns et des autres a été plus vive qu'on n'avait lieu de s'y attendre d'après leurs préjugés.

Le portrait que nous donnons a été fait dans les premiers temps de la réforme. Nous le devons à l'obligeance de *Téfik-Bey*, peintre turc qui donne de grandes espérances.

CROISADE D'ENFANTS

AU TREIZIÈME SIÈCLE.

En l'année 1212, il se passa en France et en Allemagne un des faits les plus extraordinaires dont il soit fait mention dans les annales du moyen âge, *une erreur inouïe dans les siècles*, dit Mathieu Pâris. Suivant le récit de ce chroniqueur, « un certain jeune gars, errant par les villes et les » bourgs du royaume de France, comme s'il eût été envoyé » de Dieu, chantoit en langue françoise: Seigneur Jésus-» Christ, rends-nous ta sainte-croix! avec beaucoup d'autres » choses. Quand les autres enfants de son âge le voyoient » et l'entendoient, ils le suivoient en foule, abandonnant » leurs pères, leurs mères, leurs nourrices et tous leurs » amis, sans que rien ne pût les retenir. » « Ceux qui pré-» cédaient les enseignes, raconte un autre chroniqueur, » disoient qu'ils devoient passer la mer, et comme les fils » d'Israël sortis de l'Egypte avoient obtenu la terre pro-» mise, eux aussi la posséderoient peut-être. »

Pendant ce temps, les mêmes faits se passaient en Allemagne, et des troupes d'enfants, de tout âge, de tout sexe, dont quelques uns n'avaient pas douze ans, s'assemblaient à la voix d'un nommé Nicolas. Leur nombre, dans les deux pays, s'élevait à plus de 90 000, et ils éprouvèrent les mêmes désastres. Après des souffrances inouïes, les croisés de France parvinrent enfin bien diminués à Marseille. Là deux marchands de cette ville, Hugues Ferreus et Guillaume Porcus, offrirent de les transporter en Orient, sans aucun salaire, donnant la piété pour motif de cette résolution. Sept vaisseaux chargés d'enfants mirent à la voile. Assaillis par une tempête durant le trajet, deux furent engloutis; les cinq autres parvinrent à Alexandrie, où les Marseillais vendirent comme esclaves aux Sarrasins les malheureux enfants.

Les petits croisés d'Allemagne n'eurent pas un meilleur sort. Dans le long pèlerinage qu'ils eurent à faire pour se rendre en Italie, la faim, la fatigue et la chaleur les firent périr par milliers. D'après une prétendue révélation faite à l'un d'entre eux, ils étaient persuadés que la sécheresse serait telle cette année que les abîmes de la mer se trouveraient à sec, et ils arrivèrent à Gênes dans l'espérance de se rendre à Jérusalem en suivant le lit desséché de la Méditerranée. Leur illusion une fois dissipée, ils se dispersèrent dans les différentes villes maritimes de l'Italie; mais ils ne purent trouver de navires pour la traversée. « Alors, dit » un chroniqueur, ceux qui restèrent vinrent dans une si » grande détresse que personne ne vouloit les recevoir, et » que l'on pouvoit leur appliquer ces paroles de Jérémie: » Les petits enfants ont demandé du pain, et il n'y avoit » personne pour leur en donner. » Bien peu purent regagner leurs foyers, et la plupart furent réduits en esclavage par les habitants du pays.

Ainsi se termina cette singulière et malheureuse tentative de croisade, qui avait ému profondément les esprits les plus éclairés de l'époque, et avait fait dire au pape Innocent III: « Ces enfants nous reprochent d'être plongés » dans le sommeil, tandis qu'ils volent à la défense de la » Terre-Sainte. »

Nous avons emprunté les détails qui précèdent à Mathieu Pâris, à Albéric des Trois-Fontaines, et à une Histoire de l'abbaye de Sens. La plupart des chroniques contemporaines, nationales et étrangères, font mention de ces événements. On peut en outre consulter les pièces justificatives du tome III de l'Histoire des croisades par M. Michaud.

INTELLIGENCE DES INSECTES.

Les mœurs des insectes sont, pour un esprit curieux des secrets de la nature, un des plus intéressants sujets d'observation; et nous en avons déjà plus d'une fois donné la preuve en parlant des instincts singuliers de ces animaux. Mais à côté des actes d'instinct qui nous font admirer la sagesse de la Providence se trouvent les actes d'intelligence, à la vérité bien plus rares et bien moins frappants, qui nous font admirer la sagesse propre de l'animal, et il est peut-être permis de penser que ces derniers ont encore plus de prix que les premiers; car si la sagesse du Créateur se manifeste de toutes parts par de si éclatantes lumières que les démonstrations nouvelles qui s'en découvrent se surajoutent les unes aux autres sans être absolument nécessaires, on n'en saurait dire autant de la sagesse des créatures: tout ce qui peut contribuer à nous faire apprécier la valeur de leur intelligence mérite d'être enregistré par nous comme une donnée infiniment précieuse. Aussi pensons-nous qu'on en lira avec plaisir quelques traits parfaitement constatés, et par les entomologistes les plus sérieux. Ce sont, si l'on veut, quelques anecdotes d'insectes.

Ce qui distingue les actes d'intelligence de ceux d'instinct, c'est que les premiers se rapportent à la vie ordinaire de l'animal, à ce qui lui est commun avec tous les êtres de son espèce, tandis que les seconds se rapportent aux circonstances particulières où l'individu se trouve accidentellement placé, et dans lesquelles il se comporte comme le pourrait faire une personne raisonnable. Ainsi l'on peut aisément trouver une preuve que les insectes ont une sorte de pensée dans l'habileté avec laquelle certains d'entre eux savent retrouver leur nid, quand on l'a enlevé de la place où ils l'avaient établi pour le transporter autre part, car il faut nécessairement pour cela qu'ils soient doués d'une certaine faculté d'observation et d'une certaine mémoire. Ecoutons M. Strauss, le savant auteur de l'*Anatomie comparée des animaux articulés*, décrire les manœuvres de quelques bourdons dont il avait eu l'idée de placer le nid sur sa fenêtre.

« J'ai plusieurs fois, dit-il, enlevé de terre des nids de *bombus* (bourdons), que j'ai placés sur ma fenêtre, à une grande distance de l'endroit où ils étaient, et élevés de deux étages, afin d'observer ces animaux dans leur économie. En ouvrant la petite ruche qui les recouvrait, ces insectes en sortaient, dressaient leurs antennes et regardaient autour d'eux, avec des signes manifestes d'étonnement de se trouver dans un lieu si différent de celui auquel ils étaient accoutumés: ils rentraient et sortaient à plusieurs reprises, comme pour bien s'assurer du changement. Prenant ensuite l'essor, ils volaient quelque temps autour de leur nouvelle habitation, la tête toujours dirigée vers elle, pour ne

point la perdre de vue, et saisir ses rapports de forme et de position avec les autres objets environnants. Ils ne s'éloignaient d'abord que de quelques pouces, en allant et en venant dans tous les sens un grand nombre de fois; et, s'éloignant de plus en plus, ils observaient successivement des rapports de position plus étendus afin de se reconnaître; et enfin ils partaient pour aller à la récolte du pollen et du miel, et manquaient rarement de revenir, après une demi-heure à peu près, chargés de leur provision. »

M. Clairville, auteur de l'*Entomologie helvétique*, rapporte une observation fort intéressante relative au *necrophorus vespillo*. On sait que ces insectes ont l'habitude d'enterrer le corps de quelque petit mammifère, et d'y déposer leurs œufs afin que les larves trouvent plus tard dans ces débris leur nourriture. Ceci est d'instinct; car tous ces insectes font invariablement la même chose, et l'on ne saurait leur accorder une prévoyance personnelle à aussi longue vue. Mais voici qui est d'intelligence. Le savant que nous venons de nommer, se promenant dans la campagne, aperçut un nécrophore occupé à creuser une fosse sous le corps d'une souris morte, afin de l'enterrer; mais comme le terrain était trop dur, l'insecte chercha dans un autre endroit une place où le terrain fût plus meuble, et y creusa préalablement une cavité; revenant ensuite à la souris, il employa tous ses moyens pour la traîner vers cet endroit, et la trouvant, après de nombreux efforts, trop pesante pour ses forces, il s'envola, et revint bientôt avec quatre autres individus de son espèce, qui l'aidèrent à la transporter vers la fosse qu'il avait creusée et où ils l'enterrèrent.

Ce fait prouve incontestablement, observe à ce sujet le naturaliste que nous avons précédemment cité, qu'abstraction faite de l'instinct d'enterrer les corps de petits animaux pour y déposer leurs œufs, les nécrophores sont encore évidemment doués d'intelligence, puisqu'un de ces insectes a pu faire connaître aux autres l'endroit où était sa souris, leur communiquer l'intention de l'enterrer ailleurs que sur la place même, et le lieu qu'il lui avait déjà destiné.

MM. Kirby et Spence, dans leur Introduction à l'entomologie, rapportent un fait à peu près analogue, mais encore bien plus remarquable, puisque l'action des insectes à l'égard de leur semblable y paraît bien plus manifestement désintéressée.

Une espèce du genre *scarabæus* était occupée à former des boulettes de fumier, comme son instinct le lui indique, pour y déposer ses œufs et les enterrer ensuite. Une de ces boulettes étant formée, cet insecte la traîna à plusieurs reprises sur le sommet d'une petite élévation, et la fit rouler en bas pour la mieux affermir. Cette boule tombant à la fin dans une cavité profonde, il employa tous ses moyens pour la retirer; et voyant que ses efforts étaient inutiles, il courut à un tas de fumier voisin, chercha trois autres scarabées qui, unissant leurs forces aux siennes, parvinrent à retirer la boulette de la cavité. Une fois dehors, les trois étrangers retournèrent à leur fumier, où ils étaient eux-mêmes occupés à faire des boulettes semblables, et le premier continua seul à enterrer celle qui lui avait coûté tant de peine.

Que de faits aussi curieux et aussi dignes d'attention que ceux que nous venons de citer se passent journellement dans nos campagnes! Pour qu'ils soient recueillis, il faut que le hasard amène un savant à en être le témoin : il devrait suffire de la présence d'un homme quelconque. Il y a dans la nature des choses si intéressantes, qu'elles touchent tout le monde au même degré que les savants. On l'a dit depuis long-temps, la création n'est pas moins admirable dans les choses les plus humbles que dans les plus magnifiques. Et en effet, ce que le Créateur a jugé digne de sortir de ses mains ne peut paraître humble à nos yeux que si nous le considérons mal ou trop légèrement.

Projet d'extermination d'une partie de la nation chinoise au treizième siècle. — Vers l'année 1224 de notre ère fut conçu, et sur le point d'être mis à exécution, le projet de la plus effroyable et la plus sanglante boucherie d'hommes dont il eût été fait mention dans les annales de l'histoire. Le fameux conquérant mongol Tchingis-khan (Gengiskan) venait de soumettre le nord de la Chine lorsque dans cette contrée survint une affreuse disette. Les greniers étaient complétement vides; on ne pouvait trouver nulle part un seul boisseau de riz ni une seule pièce d'étoffe. Alors il fut représenté à l'empereur mogol, dans un conseil qu'il avait réuni, que la nation chinoise n'était d'aucune utilité pour le service de l'Etat, et qu'en exterminant toute la population des provinces conquises, population qui ne s'élevait pas à moins de plusieurs millions d'habitants, on ferait des contrées dépeuplées d'excellents pâturages qui, dans ce moment critique, seraient du plus grand secours. Tchingis-khan, dont les guerres ont coûté à l'humanité environ six millions d'individus, et qui, à la prise de la puissante Ninghin, capitale du Tangout, faisait périr les quatre-vingt-dix-huit centièmes de la population, allait adopter cette proposition qui devait sourire à sa férocité, lorsque son sage ministre, Yebu-thsou-thsaï, gouverneur de la province de Van-kin (Pé-kin), fit observer au prince qu'en s'avançant vers le midi de la Chine, les armées auraient besoin d'une infinité de choses qu'il serait aisé de se procurer si l'on voulait faire une répartition équitable des impôts, et que, de cette manière, on pourrait retirer par an cinq cent mille onces d'argent, trente mille pièces d'étoffe, et plus de quarante mille quintaux de grains; en un mot tout ce qui serait nécessaire à l'entretien des troupes. Comment, ajouta-t-il, peut-on dire qu'une telle population ne soit d'aucune utilité pour le service de l'Etat? Ces raisons, d'un intérêt bien entendu, et dont l'événement démontra la sagesse, purent seules faire impression sur l'empereur, et prévalurent heureusement pour les Chinois; car les armées mongoles, qui, dans le sac d'une ville égorgeaient tous les êtres vivants jusqu'aux animaux, étaient bien capables d'entreprendre un massacre aussi monstrueux.

Compagnie de la Mesta en Espagne. — Les troupeaux de moutons constituent la principale richesse de l'Espagne; mais c'est une richesse dévorante qui ne fait qu'appauvrir le sol; car d'immenses terrains propres à la culture sont laissés en friche afin de pourvoir à la nourriture de ces bandes dévastatrices se promenant d'un bout de l'Espagne à l'autre, sous la conduite de leurs bergers, qui inspirent aux paysans plus de terreur que les voleurs eux-mêmes. Au quinzième siècle, *la Mesta*, puissante compagnie privilégiée, possédait d'immenses troupeaux qui montaient à sept millions de têtes. Tombé à deux millions et demi dans le dix-septième siècle, ce chiffre se releva successivement à quatre millions, puis enfin à cinq, qui est le chiffre actuel, et la moitié de tout le bétail du royaume. La Mesta a un tribunal spécial qui lui appartient, et auquel elle évoque les fréquentes contestations qui surviennent entre les bergers nomades et les propriétaires du sol. Ce tribunal étant à la fois juge et partie, on prévoit sans peine de quelle partialité doivent être empreints ses jugements. La compagnie a aussi des alcades, des fermiers d'amendes et d'autres agents, qui, en son nom, ne cessent de vexer et tourmenter les malheureux habitants des campagnes.

Les troupeaux sont ordinairement distribués par bandes de dix mille, avec un *majoral*, cinquante bergers et cinquante chiens pour les conduire; et après avoir sillonné l'Espagne en tous sens, ils viennent ordinairement hiverner dans les plaines de l'Estramadure. Là où ils ont passé, toute trace de végétation disparaît, et l'on n'y voit croître

aucun arbre. Quand sur leur chemin se trouve un champ cultivé, on doit leur y frayer un passage, que le malheureux propriétaire a beau rétrécir autant que possible; car, pressés par les chiens, les bestiaux foulent aux pieds et détruisent complétement tout ce qu'ils ne dévorent pas. En outre, les bergers ont le droit, en passant par les lieux habités, de cueillir pour faire du feu une branche de chaque arbre qu'ils rencontrent, et l'on peut juger des énormes abus qu'entraîne avec lui cet odieux privilége. (Extrait de l'*Histoire d'Espagne*, par M. Rosseuw-Saint-Hilaire.)

LA GALERIE NAVALE, A GREENWICH.

(Voy. Musée de la marine au Louvre, 1838, p. 271, 399.)

La galerie navale de Greenwich a été fondée en 1825. Georges IV, pour encourager cet établissement, disposa en

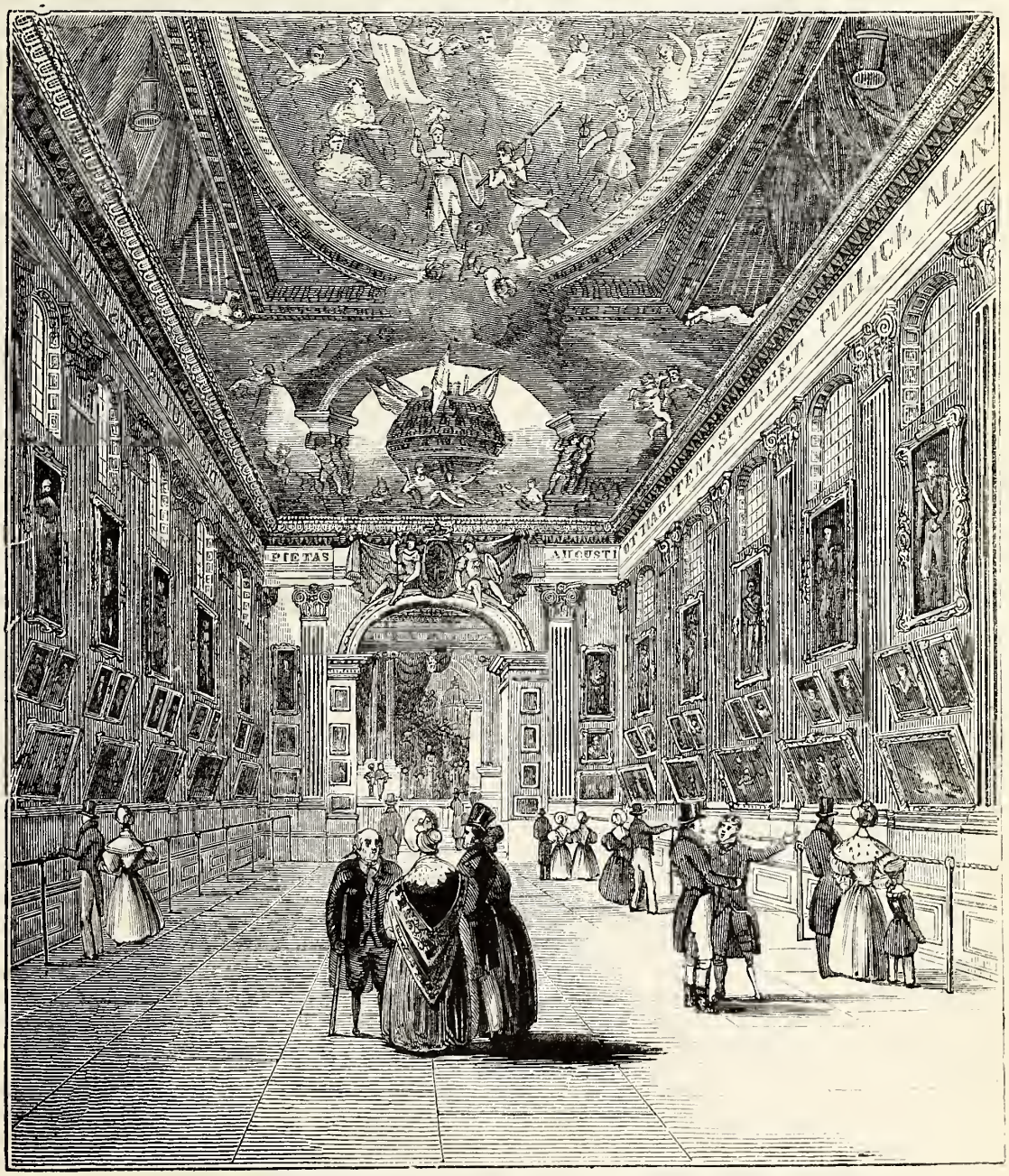

(Vue de la salle peinte, à l'hôpital de Greenwich.)

sa faveur de la série des portraits d'amiraux qui était conservée au château de Windsor et à Hampton-Court. Il ajouta à ce don quelques autres peintures de marine très estimées, qui étaient dans ses collections particulières du palais Saint-James et de Carlton-House. Les générosités du roi trouvèrent des imitateurs, et en peu d'années les murs de la galerie, grâce à de nombreuses libéralités, furent ornés des portraits des plus célèbres marins anglais et des tableaux représentant leurs victoires. Cette exposition est publique et gratuite, ce qui est rare en Angleterre. — La galerie se compose d'un vestibule, d'une grande salle dont les plafonds sont peints et où sont les tableaux; enfin, d'une troisième salle qui renferme quelques objets curieux, des modèles de vaisseaux, l'habit que portait l'amiral Nelson à la bataille du Nil, etc. — Dans le vestibule on voit quatre statues représentant Nelson, Duncan, Saint-Vincent et Howe; entre elles sont de belles peintures de Turner et de Houtherbourg. On y voit aussi un portrait remarquable de l'amiral hollandais, Marten von Tromp, qui parcourut la Manche avec un balai au sommet de son grand mât, en signe de

défi contre la marine anglaise. Parmi les tableaux les plus intéressants de la galerie, on remarque le Henri-Grâce-à-Dieu, transportant Henri VIII au camp du Drap d'Or où l'attend François Ier (1838, p. 305); la Mort du célèbre capitaine Cook (1833, p. 64); la Mort de Nelson sur son vaisseau; le Bombardement d'Alger par le vicomte Exmouth en 1816. Il paraît que le projet de ce musée remonte à l'année 1794; il avait été conçu par le lieutenant gouverneur Locker. A cette époque, la grande galerie peinte servait de réfectoire.

INNSBRUCK.

(Voy., sur le Tyrol, 1835, p. 297; — 1836, p. 25; — 1837, p. 161; — 1838, p. 177.)

L'INN. — LA VALLÉE. — DESCRIPTION DE LA VILLE. — MONUMENTS. — LE TOIT D'OR DE FRÉDÉRIC LA POCHE VIDE. — AVENTURE DE MAXIMILIEN; SON TOMBEAU. — LE SCULPTEUR IDIOT. — IDOLATRIE DES TYROLIENS. — HISTOIRE D'INNSBRUCK. — LES DOUZE DEMOISELLES. — L'EMPEREUR JOSEPH. — LA COLONNE DE LA RUE DE LA VILLE NOUVELLE.

Innsbruck est le véritable nom de la ville qu'on appelle ordinairement Inspruck, pour exprimer par l'orthographe la prononciation allemande de ce mot. Innsbruck, que les auteurs latins du moyen âge traduisent par *Ænipons*, veut dire *pont sur l'Inn*. C'est en effet le pont jeté sur cette rivière qui a donné à la ville et son nom et son origine.

L'Inn. — L'Inn, qui descend du Finstermunz, espèce de pivot destiné à lier les Alpes suisses et celles du Tyrol, coule du couchant à l'orient, en se creusant une admirable vallée qui le conduit jusqu'à Passaw, à l'entrée de l'Autriche, où il se jette dans le Danube. La partie de cette vallée qui est à l'ouest d'Innsbruck s'appelle l'Oberinnthal, ou vallée supérieure de l'Inn; celle qui s'étend depuis Innsbruck jusqu'à Passaw se nomme l'Unterinnthal, ou vallée inférieure de l'Inn.

La vallée de l'Inn — La vallée de l'Inn côtoie le versant septentrional des plus hautes Alpes du Tyrol; elle reçoit les torrents qui en descendent et les porte au Danube; ceux qui suivent la pente méridionale des mêmes sommets s'en vont au contraire en Italie, et se rendent dans l'Adriatique, réservoir commun de toutes les sources des Alpes du midi. La longue et haute arête de montagnes qui s'appuie sur le Finstermunz au couchant, et qui fuit à l'orient vers la Carinthie, peut donc être considérée comme la limite naturelle de l'Allemagne et de l'Italie. Tout ce qui est au nord de leurs cimes forme le Tyrol allemand; tout ce qui est au midi forme le Tyrol italien. On va de l'un à l'autre par un des passages les plus faciles qui se trouvent dans les Alpes; c'est celui du Brenner qui a été la grande route que les conquérants du Nord ont prise pour envahir l'Italie.

Les Alpes qui composent la paroi septentrionale de la vallée de l'Inn, et qui la séparent de la Bavière, ne sont en certains endroits guère moins élevées que celles qui leur font face. Vers le milieu de la hauteur des unes et des autres, on aperçoit les débris d'un plateau qui devait former, à des époques reculées, le fond de la vallée de l'Inn. Les ravages de l'eau, et les fréquents tremblements de terre qui ont eu lieu dans cette contrée, ont fait depuis ce temps descendre le niveau de la vallée de plus de mille pieds.

Description de la ville; Monuments. — A l'endroit où Innsbruck s'élève, la vallée a trois quarts de lieue de largeur; quoique la ville n'occupe pas toute cette étendue, cependant les constructions qui l'appuient au midi et au nord lui donnent, quand on la voit de haut, l'aspect d'une digue tracée au travers de la vallée pour unir les deux chaînes opposées des montagnes, ou d'une flèche qu'on tirerait de l'une à l'autre.

L'Inn traverse la ville, dont un pont unit les deux parties; mais l'ancienne ville ne s'étendait que sur la rive méridionale de la rivière. Hœltingen était le nom de l'amas de maisons situées sur la rive septentrionale, aux pieds de la montagne qu'on appelle la Dame-Hutt; on nomme encore Wilten l'ensemble d'édifices qui sont situés aux pieds du mont Isel, et qui allongent la ville au midi, jusqu'à l'endroit où la route du Brenner commence à escalader les montagnes.

La ville, qui n'a point à l'extérieur une grande apparence, prend je ne sais quel caractère imposant lorsque, du milieu de ses rues, on élève les yeux vers les petites coupoles autrichiennes qui se dessinent sur les cimes dont elles sont environnées de toutes parts. De quelque côté qu'on se tourne, les crêtes admirables qui dominent la vallée se dressent au-dessus de tous les édifices comme pour en agrandir infiniment les proportions, et pour leur faire des frontons et des dômes gigantesques. L'architecture de la nature supplée ici à l'architecture des hommes.

Le plus ancien édifice d'Innsbruck ne date que du commencement du quinzième siècle. Les tremblements de terre qui bouleversaient continuellement la ville obligeaient les princes eux-mêmes à se bâtir des maisons de bois, qui étaient pour ainsi dire des camps volants, et qui ne pouvaient pas se changer pour eux en sépulcre. Mais les vents qui soufflent dans cette gorge profonde allumaient au milieu de ces masures des incendies qui n'épargnaient rien. Il était difficile de résister à ces deux fléaux réunis. Du reste, sur le grand chemin des invasions, il eût été téméraire de construire des monuments. C'est seulement au treizième siècle qu'on voit un pouvoir régulier s'établir dans ce pays. La maison de Bavière, dans laquelle il ne tarda pas de passer, le garda jusque vers la fin du quatorzième siècle, où un testament en fit la propriété de la famille souveraine d'Autriche. Depuis lors celle-ci a toujours maintenu son autorité, si on en excepte quelques années de notre siècle, pendant lesquelles Napoléon, poursuivant l'ancien plan des diplomates français, et voulant se fortifier contre l'Autriche, fit rentrer sous la main de la Bavière cette contrée qu'elle ne sut pas s'attacher, et que les traités de 1815 lui ont enlevée de nouveau.

Le toit d'or. — C'est un duc d'Autriche, Frédéric, surnommé *la Poche vide*, qui fit élever le plus ancien monument que possède Innsbruck. Pour prouver aux railleurs qu'il n'était point si pauvre qu'on le disait, il fit dorer, en 1425, le toit de sa résidence; ce travail coûta, dit-on, 200 000 ducats. Le toit d'or, comme on l'appelle, est la seule chose de l'édifice qu'on puisse avec quelque probabilité faire remonter jusqu'à cette époque. La petite façade sur laquelle il repose a été entièrement faite et décorée dans les dernières années du même siècle par l'empereur Maximilien, qui y est représenté entre ses deux épouses, Marie de Bourgogne et Blanche de Milan. Du reste, ce toit d'or n'est guère plus grand qu'un auvent, et le palais, aujourd'hui désert, ne pouvait être qu'une habitation médiocre.

Aventure de Maximilien. — Pendant le siècle suivant qui fut le seizième, le Tyrol et Innsbruck acquirent une grande importance aux yeux de la maison d'Autriche, que ses plans de domination sur l'Italie mettaient dans la nécessité de garder avec soin le passage des Alpes. Aussi l'empereur Maximilien affecta-t-il une prédilection marquée pour ce beau pays; son goût pour la chasse du chamois confirmait encore les vues de sa politique. C'est à deux lieues d'Innsbruck, et sur une immense paroi de roc qu'on aperçoit de la ville, qu'il fut un jour en si grand péril qu'on eut besoin d'un miracle pour expliquer sa délivrance. Cette légende si connue renferme quelques particularités curieuses. Comment Maximilien s'était-il aventuré sur la face perpendiculaire du Martins-Wand, c'est ce que l'ardeur la plus incroyable pour la chasse ne saurait expliquer; car il semble qu'un chamois trouverait difficilement de la place pour ses pieds sur ce profil uni comme une muraille. Il avait trois crampons à

chaque pied et un bâton à la main. Son bâton lui échappe ; cinq crampons sur six se cassent; il est au bord de l'abîme où le moindre mouvement peut le précipiter. Cependant son cortége dont il s'est séparé ne l'a pas vu reparaître ; on le cherche, on l'aperçoit enfin suspendu au rocher, et s'y attachant par un effort suprême. Pour le délivrer, on sonne la cloche du village de Zirl qui est voisin; on apporte le Saint-Sacrement aux pieds du Martins-Wand, où la multitude l'accompagne par ses prières; en sorte que ce malheureux empereur pouvait déjà entendre célébrer ses funérailles avant d'être tout-à-fait mort. Un homme entreprit ce que le ciel lui-même ne pouvait faire; c'était un hardi chasseur qui s'appelait Zips. Egaré lui-même, dit la légende, là où les chamois seuls cherchaient ordinairement un refuge pour mourir loin de leurs ennemis, il aperçut l'empereur, et commença avec lui un dialogue assez singulier quand on fait attention à leur position respective. Après quoi il attacha au roi des fers à glisser, et le prenant sous le bras le ramena au milieu de la multitude émerveillée, sans qu'on sache s'il trouva un escalier pour descendre de cette paroi unie comme la glace, ou s'il le hissa sur le plateau qui la dominait. Bien entendu, lorsque Maximilien fut en bas du Martins-Wand, il créa le chasseur Zips chevalier, et lui donna des armoiries.

Tombeau de Maximilien; Le sculpteur idiot. — Maximilien avait souvent résidé à Innsbruck; le tombeau que Ferdinand, son petit-fils et frère de Charles-Quint, lui fit élever dans l'église de la Sainte-Croix, occupe presque toute la grandeur de la nef. C'est une grande masse carrée. Au-dessus est la statue en bronze de Maximilien, à genoux, avec son grand costume. Les quatre faces latérales sont ornées de vingt-quatre tables de marbre blanc, représentant en bas-relief les principales actions de ce prince qui avait guerroyé d'un bout de l'Europe à l'autre. Vingt de ces tables sont de véritables chefs-d'œuvre, exécutés par un Flamand, assez inconnu partout ailleurs, mais fort célèbre en cet endroit, qui s'appelait Alexandre Colin. Né à Malines dans le Brabant, en 1526, il fut attiré, en 1563, par les princes autrichiens à Innsbruck, où il se fixa, et où il mourut âgé de quatre-vingt-six ans.

Un trait fera apprécier toute la valeur des tables qu'il a sculptées. Ces bas-reliefs sont protégés par des panneaux qu'on y adapte, et qu'on n'ouvre qu'à la demande des curieux qui peuvent payer le plaisir de les regarder. Lorsqu'on les montre, il faut voir l'empressement de ces braves Tyroliens à coler leur figure contre les grilles qui en défendent l'abord. Un montagnard, qui passait pour idiot dans son village, s'étant trouvé un jour à pareille fête, fut si frappé de ces merveilles qu'on ne pouvait plus l'en arracher. Revenu dans son chalet, il ne cessait de travailler avec un couteau tous les morceaux de bois qu'il trouvait sous sa main, et il en faisait des bas-reliefs surprenants. Il redescendit à Innsbruck, vint montrer ses ouvrages aux autorités de la ville, et leur demanda de l'argent pour acheter les outils dont il avait besoin afin d'exécuter tout ce qu'il disait avoir dans sa tête. On eut confiance en lui; on lui fit de petites avances; il exécuta deux chefs-d'œuvre qu'on peut voir au musée d'Innsbruck. Mais comme pour toutes les autres choses de la vie cet artiste extraordinaire était au-dessous d'un enfant, il mourut d'ivrognerie au coin d'un cabaret. C'est sans doute un beau travail que celui qui produit une pareille impression.

Autour du tombeau de Maximilien, en dehors des grilles qui l'entourent, sous les piliers gigantesques de la nef qui s'étend sur lui, sont rangées vingt-huit statues colossales de bronze. Il est difficile de se figurer quelque chose de plus fier que ces morceaux dont la barbarie même paraît grandiose; le mouvement, la vie, le pittoresque sont les qualités par lesquelles ils se distinguent; ils sont tous couverts de leurs armures ou de leurs robes, dont le travail est vraiment étonnant; il y a une de ces figures qui est entièrement bardée de la tête aux pieds, et sur laquelle on ne voit pas percer un seul pouce de chair; vous croyez cependant voir remuer et respirer cette masse de fer. On dirait les grandes célébrités du monde féodal conviées par Maximilien à venir faire leur cour à ses cendres.

Idolâtrie des Tyroliens. — Il y a sur la corniche qui ferme l'entrée du chœur vingt-trois petites statues de saints pris dans les familles princières de l'Europe, hautes de près de deux pieds, et d'un travail soigné; saint Roland, neveu de Charlemagne, figure parmi ces élus (voyez page 269). C'est le premier avis que j'aie eu de la canonisation du preux de la façon de Turpin. Saints ou non, ces petits personnages reçoivent les adorations de la foule. Les hommes qu'on appelle les fiers et les libres Tyroliens ont un tel penchant à s'anéantir et à se créer des objets d'idolâtrie, que je les ai vus se traîner dans la poussière, et marmotter leurs *patenôtres* devant les colosses de bronze dont je viens de parler, aussi célèbres par leurs crimes que par leurs exploits; ils font de pieuses stations devant ces illustres sacrépans qui ont sans doute besoin de leurs prières, au lieu de pouvoir intercéder pour qu'elles soient exaucées.

Je peux citer une autre preuve de leur superstition. Lorsque je me trouvai parmi eux, l'empereur Ferdinand venait de passer dans leur capitale pour aller se faire couronner à Milan. Comme témoignage de sa magnificence, il avait ouvert un tir à la carabine, exercice favori de ces montagnards, et il leur avait fait cadeau de deux drapeaux couverts de sequins d'or qui devaient être la récompense des vainqueurs. Ces étendards étaient exposés près du tir, dans la maison des juges du jeu, et dans l'antichambre de la salle où ils se tenaient; leurs plis opulents ombrageaient une mauvaise lithographie coloriée à l'effigie de l'empereur devant laquelle un tireur tyrolien montait la garde. En apercevant la multitude de montagnards qui regardaient ce riche butin avec des yeux d'envie, je compris l'utilité de cette sentinelle; mais je vis bientôt que je m'étais trompé. Un hourah s'éleva autour de moi; la sentinelle m'apostropha d'un allemand dont je n'avais que faire; les montagnards me regardaient avec des yeux pleins de cet étonnement mêlé de compassion qu'on a pour les sacriléges; d'autres firent un geste plus significatif. Je m'aperçus que j'avais mon chapeau sur la tête, au milieu d'une foule découverte devant l'image de son maître. Pour ne pas m'exposer au sort de Guillaume Tell, je me décidai à sortir. Et qu'on révoque en doute après cela la légende républicaine d'Altdorf! Ces Tyroliens dont on vante l'indépendance se soumettent, au dix-neuvième siècle, à un témoignage de servitude que les Suisses du quatorzième ne voulurent pas accorder! Instruite par ses premiers échecs, la politique autrichienne a su obtenir par les lenteurs de la dissimulation la plus raffinée ce qu'elle n'avait pu conquérir d'abord par la violence; de la sorte, comme pour se laver de la tache que Guillaume Tell a imprimée à son front, elle est parvenue à susciter Andréas Hofer en sa faveur; et ainsi on a vu à la distance de cinq siècles deux montagnards pousser, presque aux mêmes lieux, le même cri d'insurrection et de liberté, l'un pour briser la puissance autrichienne, l'autre pour la restaurer. Le Tell tyrolien repose dans la même église où l'on a élevé le monument de Maximilien. (Voyez 1837, p. 161.)

Histoire d'Innsbruck.— S'il entrait dans notre plan de faire ici l'histoire d'Innsbruck et celle du Tyrol, nous n'y verrions guère que les tristes résultats de la domination de l'Autriche sur ces belles contrées. Le seizième siècle fut pour elles l'âge d'or. Leurs princes, menacés dans leur empire d'Allemagne et dans leurs possessions d'Italie, avaient un intérêt pressant à se concilier la fidélité des Tyroliens; aussi respectèrent-ils leurs priviléges, et ne firent-ils rien sans consulter leurs assemblées démocratiques. Ferdinand, à qui

Charles-Quint son frère avait cédé le gouvernement de toutes les propriétés autrichiennes, fut obligé de faire des concessions aux libertés locales, pour prévenir l'invasion du protestantisme. C'est à Innsbruck que Charles-Quint vit échouer sa fortune extraordinaire, lorsque Maurice de Saxe le força à fuir presque sans suite de cette ville, pour se retrancher dans les montagnes de la Carinthie. Cet événement décida du sort de toute l'Allemagne. L'empereur Ferdinand eut pour héritier dans la principauté du Tyrol, son second fils l'archiduc Ferdinand. Ce prince, qui avait épousé une bourgeoise d'Augsbourg, Philippine Welser, est appelé par les historiens locaux le Laurent Médicis de cette nation. Préférant un bonheur modeste à la gloire de briller sur un plus grand théâtre, il vécut avec sa belle Philippine dans le château d'Ambras, situé sur une vaste colline à peu de distance d'Innsbruck. C'est d'une des fenêtres de ce château que plus tard Wallenstein, n'étant encore qu'un jeune page, tomba sans se tuer, ce qui fut regardé comme un augure de ses grandes destinées. Durant le dix-septième siècle, les nécessités de la guerre de trente ans furent encore favorables aux priviléges tyroliens.

(Colonne de la rue de la Ville-Nouvelle, à Innsbruck.)

Mais dans le siècle suivant, lorsque Marie-Thérèse se fut affermie sur son trône, que tant de puissances avaient d'abord voulu renverser, sa main de fer brisa les restes de l'ancienne liberté du pays. Cette impératrice a donné à Innsbruck la forme, le caractère et le gouvernement que cette ville conserve encore aujourd'hui; elle supprima les états, substitua à l'ancienne constitution le despotisme le plus absolu, puis fit bâtir des rues, un palais, un arc de triomphe; et les Tyroliens, loin de se plaindre, s'estimèrent trop heureux d'avoir une aussi grande reine parmi eux. Une des fondations que Marie-Thérèse fit à Innsbruck mérite une mention particulière.

Les douze demoiselles. — Dans le palais vaste et sans goût qu'elle habita, et dont les salles ne sont peuplées que par les incroyables portraits de sa famille, elle éprouva un malheur signalé. Au mois d'août 1765, elle était venue pour y célébrer avec son époux, l'empereur François I, le mariage du grand-duc de Toscane leur second fils, avec l'infante d'Espagne. Un soir, en passant de la salle de spectacle dans ses appartements, François I fut frappé d'apoplexie et mourut subitement dans les bras de son fils aîné Joseph. Dans la chambre où il avait été foudroyé, Marie-Thérèse fit construire une chapelle; elle ordonna qu'on y dirait perpétuellement une messe quotidienne; et, pour que cette messe ne manquât pas d'auditeurs, elle créa une congrégation de douze demoiselles nobles, à choisir dans toute l'étendue des possessions autrichiennes, et qui, n'ayant d'autre charge que d'entendre chaque jour la messe mortuaire de l'empereur François, reçoivent en dédommagement de cet exercice pieux un abri et la table dans le palais, une pension de quinze cents francs, un valet pour chacune d'elles, et deux voitures pour toutes ensemble. Elles doivent observer le célibat, quoiqu'elles ne forment pas de vœux; si elles se marient, elles perdent leurs droits et sont remplacées. Cette institution est encore aujourd'hui en pleine vigueur.

L'empereur Joseph. — L'empereur Joseph, dans les bras duquel François I était mort, signala autrement son apparition chez les Tyroliens. Au lieu de descendre au palais, il logea sous le nom du comte de Falkenstein dans une mauvaise auberge; il supprima le collége des jésuites, et osa différentes réformes qui ne lui ont valu que le mépris des écrivains actuels du pays. Cependant depuis que l'empereur Joseph est descendu dans la tombe, la vie qu'il avait voulu inoculer à l'antique maison de Habsbourg semble s'être retirée d'elle; et n'ayant ni la force de ressaisir son passé, ni celle de le transformer, l'Autriche s'est arrêtée dans une immobilité absolue, que le génie de M. de Metternich ne pourra pas toujours surveiller, que le moindre accident peut troubler, et hors de laquelle il n'y a pas de salut pour elle.

La colonne de la rue de la Ville-Nouvelle. — La colonne qui occupe le premier plan de notre gravure est un témoignage de la fidélité que les Tyroliens ont vouée à cet empire menacé. Elle fut érigée à la fête de sainte Anne, 26 juillet 1706, trois années après, jour pour jour, que les Bavarois avaient été chassés d'Innsbruck par les compagnons d'Andréas Hofer. Elle est surmontée de la statue de la Vierge. Quatre anges volent vers le milieu de son fût. Sur les saillies du piédestal on voit les statues colossales de saint George, de saint Vigil, de saint Casien et de sainte Anne. Ce monument est accompagné de deux fontaines; il orne la plus belle rue d'Innsbruck, celle qu'on appelle la ville nouvelle, et qui s'avance hors de l'ancienne, dont on peut voir la limite indiquée sur les derniers plans de notre dessin; on remarquera que les maisons sont ornées et pavoisées dans le goût de l'Italie, dont la vallée de l'Inn est si voisine. Le sommet qu'on aperçoit dans le fond se nomme la Dame Hutt, géante renommée dans les traditions du pays; elle fait partie de la chaîne de montagnes qui s'étendent au nord d'Innsbruck, et derrière lesquelles s'ouvrent les vallées de la Haute-Bavière.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

WILLIAM DE CLOUDESLIE.

VIEILLE BALLADE

(William de Cloudeslie et sa famille dans la forêt d'Englewood.)

En ce temps-la, un homme qui chassait dans les forêts réservées aux plaisirs du roi ou des seigneurs était aussitôt saisi, garrotté et pendu. S'il échappait aux poursuites dirigées contre lui, il était déclaré hors la loi; sa tête était mise à prix; il était défendu de lui donner asile, de lui offrir le sel et l'eau. Cette rigueur extrême n'avait pas les sympathies populaires. Dans les crises de famine, plus fréquentes alors qu'aujourd'hui, un pauvre diable, accablé sous le poids des impôts, ne passait pas sans envie près des bois où foisonnait et se jouait en liberté le gibier; il songeait à sa femme, à ses enfants souffrant la faim, attendant le pain qu'il ne leur rapporterait pas. Il se disait qu'une flèche qui traverse l'air ne laisse point de trace et ne fait pas grand bruit; qu'une biche, adroitement tirée, tombe sans un seul soupir; qu'il est aisé la nuit venue de l'enlever sans être découvert, et que ce serait pour lui une heureuse chose de rentrer avec ce doux fardeau, qui suffirait à nourrir sa famille pendant un mois entier. De pensée en pensée il était entraîné à braver la défense et le regard vigilant des gardes. S'il était pris, adieu la vie; s'il fuyait, il était réduit à abandonner sa famille à la détresse la plus affreuse. Dans son désespoir, il devenait bientôt un ennemi irréconciliable du pouvoir. Il se réunissait à d'autres malheureux proscrits comme lui, et ces bandes de braconniers devenaient souvent redoutables au souverain et aux grands vassaux.

En Angleterre, la tradition a revêtu d'une sorte de gloire chevaleresque ces braconniers du moyen âge; ce sont presque des héros populaires. Si Robin des Bois est le plus grand d'entre eux, il n'a point pour cela éclipsé la célébrité de quelques uns de ceux qui ont suivi son exemple. Long-temps leur nom a été prononcé tout bas dans les chaumières avec autant de respect que dans notre Bretagne les noms des chevaliers de la Table-Ronde. Ils devaient cependant leur popularité à une tout autre cause; car, ainsi que nous avons déjà eu occasion de l'indiquer, le peuple ne s'est montré reconnaissant envers eux que parce qu'ils ont osé les premiers saper la puissance féodale, et ébranler les barrières qui séparaient le servage des classes privilégiées.

Parmi les ballades qui sont parvenues jusqu'à nous avec celles que les vieux ménestrels ont consacrées à Robin des Bois, l'une des plus intéressantes est la ballade de William de Cloudeslie.

« Qu'il fait beau, dit en commençant le ménestrel, qu'il fait beau vivre dans les forêts quand les feuilles sont vertes et le gibier abondant! Avec un arc robuste, une longue flèche et une main adroite, on est sûr de ne pas mourir de faim. »

Dans la forêt d'Englewood vivaient trois braves archers, Adam Bell, Clym du Cleugh et William de Cloudeslie. Ils étaient hors la loi; mais ils n'en menaient pas moins bonne et joyeuse vie. Cependant William de Cloudeslie tombait quelquefois dans des accès de mélancolie; il s'asseyait sous un arbre et soupirait: c'est qu'il avait laissé dans la ville

de Carlisle sa gentille femme Alice et ses trois enfants. Quand cette pensée lui revenait à l'esprit, il n'avait plus aucun plaisir à voir les ni feuilles vertes, ni l'eau pure des ruisseaux, et le plus beau cerf de la forêt pouvait passer à portée de sa flèche sans avoir rien à redouter. Ses compagnons cherchaient à le consoler, mais c'était en vain. Son chagrin devint si fort, que, malgré les remontrances d'Adam Bell et de Clym, il résolut à la fin de sortir de la forêt, d'entrer dans la ville, et d'aller à ses risques et périls embrasser Alice et ses trois petits garçons. Une nuit, il serre la main à ses deux amis, il part, pénètre dans la ville, et frappe à la fenêtre de sa pauvre maison. Alice, la jolie Alice, qui, depuis plus d'une année que son mari l'a quittée, a perdu le sommeil, s'empresse d'ouvrir. Elle aime William autant qu'elle-même, et elle se jette dans ses bras en pleurant de joie. Les petits s'éveillent; on sert au proscrit du vin et un morceau de viande; l'humble demeure est en fête; tous sont heureux, tous, excepté une vieille femme, parente d'Alice, qui est logée par charité. Cette méchante femme se rappelle que la tête de William est à prix, et elle médite de le livrer à la justice.

Quand le jour commence à poindre, la vieille se glisse dehors la maison, d'où elle n'était pas sortie, dit la ballade, depuis sept années, et elle va dénoncer le proscrit aux magistrats. Le shériff se réjouit : « Bonne vieille, lui dit-il, votre peine ne sera pas perdue, » et il lui donne une belle robe rouge et jaune. Ensuite il se fait suivre par plusieurs gardes, et il va droit à la maison du braconnier. William entend dans la rue les pas pesants des hommes armés; Alice regarde par une fente de la porte, et voit venir le shériff et sa bande : « Entre dans ma chambre, mon mari, dit-elle, tu y seras plus en sûreté qu'ici. » William entre dans la chambre d'Alice avec son arc, ses flèches et les trois enfants. Alice reste près de la porte avec une hache dans sa main, en criant : « Malheur au premier qui entre, je le tue. » Cloudeslie tend son arc, et lance par une petite fenêtre une flèche contre le shériff, mais la flèche se brise en trois morceaux. Le shériff lève son chapeau en signe de joie, et dit à Cloudeslie de se rendre. « Maudit soit celui qui donne ce lâche conseil à mon mari! » s'écrie Alice. Le shériff et ses soldats mettent le feu à la maison. La fumée remplit déjà les chambres; le cœur d'Alice est troublé. « Faut-il donc que ces pauvres enfants périssent! » dit-elle. Mais Cloudeslie, au milieu d'un tourbillon de fumée, descend à une fenêtre basse, met dans la rue sa femme et ses trois fils : « Voilà mon trésor, ce que j'ai de plus cher au monde : pour l'amour du Christ ne leur faites pas de mal, et tournez toute votre vengeance contre moi. » Cela dit, il tend de nouveau son arc. Cette fois, il frappe un soldat au cœur; d'un autre coup il en blesse un autre. Les flammes qui l'assiègent par derrière gagnent alors son arc; il le jette, tire son sabre et s'élance dehors. Il se bat en furieux; mais le nombre des soldats augmente; on lance sur lui les portes, les poutres fumantes, et, malgré son héroïque résistance, on s'empare de lui. « Maintenant, s'écrie le shériff, William de Cloudeslie tu seras pendu. Qu'on ferme les portes de la ville et qu'on ne laisse entrer personne. Dressez une potence neuve, et nous verrons si Adam Bell, Clym du Cleugh, ou le diable lui-même qui t'a si long-temps protégé, te tireront de mes mains. »

Or, il arriva qu'un petit gardeur de pourceaux, voyant dresser la potence, demanda quel était celui qu'on allait pendre. Quand on lui eut nommé William de Cloudeslie, il sortit de la ville et alla droit à la forêt d'Englewood. Il chercha Adam Bell et Clym du Cleugh : « Hélas! leur dit-il, que faites-vous ici tandis qu'on va pendre William de Cloudeslie sur la grande place de Carlisle? » En entendant cette nouvelle, les deux amis pâlirent de douleur : « Il aurait bien mieux fait, dit Adam Bell, de nous croire, de ne pas aller à la ville, et de rester avec nous sous les branches vertes, dans la forêt verte. » Tout en parlant ainsi, il tend son arc, abat un chevrotain, et dit au petit porcher : « Va, prends cela pour ton dîner, mais rapporte-moi ma flèche, car je vais en avoir besoin. Nous irons sauver Cloudeslie, s'il est possible, ou nous mourrons avec lui. »

Bell et Clym vont en toute hâte à Carlisle. Ils trouvent la porte de la ville fermée, et le portier refuse de les laisser entrer. Ils le prient, il résiste, et ne leur répond pas. « Prends garde à ce que tu fais, portier du diable, dit Clym du Cleugh, car nous sommes deux messagers du roi. — Nous sommes deux messagers du roi, reprend Adam Bell, et tu feras sagement de nous laisser entrer. Vois-tu, vois-tu le sceau du roi? Nous sommes envoyés vers le shériff; nous sommes pressés; le roi attend avec impatience notre retour. » Le portier, dans la crainte du roi, ouvre la porte; les deux compagnons le tuent, le jettent dans un fossé, lui prennent ses clefs, et courent vers la place. Cloudeslie avait déjà les pieds et les mains liés, et le cou dans la corde; on l'élevait en l'air. Il promenait un regard sérieux autour de lui; mais il était calme et fier. Le shériff avait appelé un fossoyeur : « L'ami, lui disait-il, les habits de Cloudeslie t'appartiennent; prends la mesure de son corps, et va creuser sa tombe. — Bien, dit Cloudeslie en souriant, j'ai rêvé, shériff, que celui qui creuserait ma tombe te mettrait dedans. » Au même instant deux flèches arrivent : l'une perce le cou du shériff, l'autre coupe la corde de la potence. La foule s'effraie. Cloudeslie prend une hache à l'un de ses gardes; les trois compagnons frappent, tuent, mettent en fuite la justice et la troupe. La ville est en révolution; le tocsin sonne; les mères enferment leurs enfants, les femmes leurs maris; on dirait que l'ennemi est entré dans Carlisle.

Au milieu de la confusion, Adam Bell et Clym du Cleugh se rappellent qu'ils ont les clefs de la ville; ils sortent avec Cloudeslie, qui est suivi d'Alice et des trois enfants. Comme ils traversent la porte, Adam Bell jette les clefs derrière lui : « Voilà tes clefs, maior de Carlisle; je te conseille de prendre un autre portier. » Le maior les suit de près, excite ses soldats; mais les trois amis brisent les chaînes du pont.

Quand la petite troupe fugitive fut arrivée dans la forêt d'Englewood, Alice embrassa William : « Femme, dit celui-ci, n'oublie pas de remercier nos deux amis. — Bah! répond Adam Bell, qui n'aimait pas à entendre parler de ses meilleures actions, ce qui est fait est fait. Causons d'autre chose, et d'abord songeons au dîner : notre dîner court encore. » Il ne courra pas long-temps. Adam s'enfonce dans le bois avec Clym du Cleugh, et bientôt ils reviennent en portant un jeune daim dont la chair n'est pas refroidie. On le dépèce; on le suspend sur un feu de branches mortes; on s'assied sur l'herbe, et les trois petits garçons dévorent leur part, tandis qu'Alice regarde William avec bonheur.

Le dîner achevé, Cloudeslie prend la parole : « Tout cela est fort bien, dit-il; nous avons vaillamment agi. Mais il se pourrait que le roi ne fût pas très satisfait en apprenant que nous avons tué un shériff et trois ou quatre pauvres soldats. Il nous enverra une armée et nous fera cerner dans la forêt. Si vous m'en croyez, nous irons lui demander notre grâce, avant qu'il ait reçu des nouvelles de Carlisle. » L'avis est accueilli. Les trois amis vont à Londres, se jettent aux pieds du roi, et lui disent leurs noms : « Vous êtes des coquins, dit le roi, et j'en jure par Dieu, vous serez pendus. » Cloudeslie se lève et répond : « Sire, nous sommes venus à vous librement pour vous rendre hommage, et nous ne vous demandons qu'une seule faveur, celle de sortir de Londres librement avec notre arc et nos flèches. — C'est parler hardiment, dit le roi. — Et bravement, dit la reine. Cloudeslie parle bien. Votre majesté m'a promis de m'accorder la première grâce que je lui demanderais. Je le prie de me donner la grâce de ces trois archers. Quels braves soldats vous

auriez de plus dans votre garde! — Que votre volonté soit faite, répond le roi. Vous auriez pu me demander des châteaux et des villes, et vous vous êtes contentée de la vie de ces trois voleurs du Nord. Qu'ils soient libres! Allez, mes compagnons, faites-vous servir à dîner; je vous reçois dans ma garde; vous êtes pardonnés. » A peine ces mots étaient-ils prononcés qu'un envoyé de Carlisle arriva pour dénoncer les meurtres du shériff et des soldats. Mais la parole des rois est sacrée. Celui-ci se mordit les lèvres, et pourtant tint fidèlement sa promesse. Les trois archers devinrent d'honnêtes soldats. Alice n'eut plus à trembler pour la vie du père de ses enfants.

LES ABEILLES*.

La Ruche. — Dirigeons-nous vers l'une des ruches qui se trouvent dans le voisinage, et nous prendrons sur les fleurs quelques abeilles pour les étudier. Nous observerons leurs mœurs autant qu'il sera possible; et pour tous les détails que nous ne pouvons vérifier en cet instant, nous nous en rapporterons à des auteurs qui ont pu obliger des abeilles à bâtir leurs cellules dans des ruches vitrées, et, par conséquent, les suivre dans tous leurs travaux.

Voici l'abeille domestique (*Apis mellifica*). De même que chez toutes les autres abeilles et chez les fourmis, chaque espèce comprend trois sortes d'individus, les mâles, les femelles et les ouvrières ou neutres, qui font tout le travail. Toutes celles que nous avons ici sont des ouvrières; elles sont longues de cinq à six lignes, effilées, d'un brun foncé, et un peu velues; leur abdomen est terminé par un aiguillon excessivement aigu, recourbé vers le haut. Les femelles sont beaucoup plus grosses que les ouvrières, également munies d'un aiguillon. Les mâles, nommés *Faux-Bourdons*, à cause du bruit qu'ils font en volant, sont d'une grosseur moyenne, et beaucoup plus velus; ils ont tous été tués dans le mois de juin par ces mêmes ouvrières qui les avaient nourris depuis leur naissance. Il ne faut donc pas nous attendre à en trouver à présent. Dans chaque ruche, qui renferme vingt à trente mille ouvrières, ils étaient au nombre de quinze à seize cents, et ne faisaient absolument aucun travail.

La Reine. — Les femelles sont beaucoup plus rares, car il n'y en a ordinairement qu'une seule dans chaque ruche; on la nomme la *reine;* et si on l'enlève, les abeilles ouvrières, comprenant que leur travail serait désormais inutile, puisque la reine n'est plus là pour leur donner de nouvelles générations à soigner, se découragent et se dispersent.

Si on leur en donnait une autre dans les vingt-quatre heures qui suivent l'enlèvement de l'ancienne reine, elles la tueraient et la mettraient en pièces; mais, plus tard, elles la reçoivent avec empressement et lui prodiguent les mêmes caresses qu'à la reine qu'elles ont perdue; elles l'entourent, la lèchent de tous côtés et lui présentent du miel sur leur langue.

La reine est ordinairement la femelle la première éclose; dès qu'elle est sortie de sa coque, et que le contact de l'air a affermi ses membres, elle se jette avec fureur sur les autres larves ou nymphes qui lui auraient donné des rivales; ouvrant avec ses mandibules la cellule de chacune, elle lui lance un coup d'aiguillon, et laisse aux ouvrières le soin d'emporter les cadavres.

Lorsque, ce qui est très rare, deux reines éclosent à la fois, elles sont aussitôt entourées et emprisonnées par les ouvrières, qui ne les lâchent que lorsqu'elles s'apprêtent à se livrer un combat, dans lequel l'une des deux succombe toujours; chacune d'elles cherche à monter sur son adversaire, et lorsqu'elles se séparent comme pour reprendre haleine, les ouvrières les empêchent de se sauver.

Les Cellules. — Vous avez vu souvent des *gâteaux* ou *rayons* d'abeilles, ces jolis bâtiments de cire, composés de cellules à six pans, disposées sur les deux faces d'un plancher vertical. Ces cellules, dont la figure semble avoir été calculée pour employer moins de cire, exigent pour leur rapide construction la coopération d'un très grand nombre d'ouvrières; car chaque abeille n'y ajoute qu'une bien petite boule de cire, qu'elle ajuste avec soin à ce qui est déjà fait, en lui donnant la forme d'une lame la plus mince possible. Le fond est formé de trois pièces appartenant à trois cellules dirigées en sens contraire; elles sont toutes profondes de cinq lignes environ, et larges de deux lignes et demie. Presque toutes dans la ruche sont pleines de miel, et renferment une larve qui s'en nourrit, et qui, lorsqu'elle veut se transformer en nymphe, tapisse de soie sa cellule, alors bouchée d'un couvercle de cire par les ouvrières. Les mâles viennent dans des cellules semblables; mais les larves de reines demeurent dans de très grandes cellules en forme de cornemuse, et remplies d'une espèce de gelée faite exprès pour elles.

Les gâteaux ou rayons ainsi formés sont perpendiculaires à l'horizon, et suspendus au sommet et aux côtés de la ruche par de forts liens d'une espèce de cire particulière plus tenace.

La Cire et le Miel. — La cire, que long-temps on a cru formée du pollen des fleurs, dont reviennent chargées toutes ces ouvrières, est le produit d'une sécrétion de l'abeille. C'est une sorte de transsudation qui s'amasse entre les anneaux de l'abdomen des ouvrières, d'où elles la retirent avec leurs *brosses* (premier article des pattes, dilaté, en palette, et garni de poils). Les pelottes de pollen, qu'elles portent à leurs jambes postérieures, sont destinées simplement à les nourrir, elles et leurs camarades.

Le miel est le nectar des fleurs; le meilleur est celui des plantes labiées. Les abeilles se le procurent en plongeant leur langue au fond des fleurs; mais lorsque celles-ci sont trop profondes et trop étroites pour que la langue des abeilles y puisse atteindre, elles percent adroitement, avec leurs mandibules, la corolle et quelquefois même le calice de la fleur sur le côté. Lorsque leur jabot est rempli de miel, elles retournent le dégorger à la ruche; elles en font trois parts, l'une est pour elles-mêmes, une autre pour les autres habitants de la ruche, et une troisième est employée à la nourriture des larves. Une récolte que les abeilles sont obligées de faire lorsqu'elles s'établissent dans une nouvelle ruche, c'est celle de la *propolis*, résine gluante qui se trouve sur les bourgeons du peuplier, du bouleau, du marronnier d'Inde, etc., et qui leur sert à boucher toutes les ouvertures autres que la porte; cette opération a pour objet d'empêcher l'humidité et le froid de pénétrer dans la ruche, qui est très chaude à l'intérieur, sans qu'on s'explique comment cela se fait, puisque les abeilles ont le sang froid, de même que tous les autres insectes.

L'Essaim. — Quand les abeilles sont bien établies dans une ruche, beaucoup d'entre elles parcourent les environs pour récolter le miel; les autres se mettent à construire les rayons pour les œufs que la reine pond en si grand nombre, que souvent, au bout de quelque temps, les habitants de la ruche sont trop nombreux; alors une partie des abeilles doit émigrer avec une jeune reine qu'on a laissé éclore, pour aller fonder un nouvel établissement. Cette colonie, qu'on appelle essaim, et vulgairement *jeton*, se repose d'abord à peu de distance de la ruche, sur une branche d'arbre, où elle se forme en pelotte plus grosse que les deux poings, et au centre de laquelle se trouve la reine. Il est alors facile, en coupant la branche, de prendre l'essaim tout entier et de l'enfermer dans une ruche; mais quand on a laissé échapper un essaim, on ne peut le reprendre qu'en faisant un grand bruit qui les effraie et les force à

* Extrait des *Promenades d'un Naturaliste.*

s'abattre, ou en leur jetant de l'eau, qu'elles prennent pour de la pluie.

La Ruche à tiroirs. — La plupart de ces observations sur la vie privée des abeilles ont été faites avec les ruches qu'on nomme ruches à tiroirs; ces ruches sont faites avec un certain nombre de tiroirs sans fond, ou de cadres, tous de même grandeur, qu'on place verticalement les uns contre les autres en enfilade : ils sont bien ajustés par les bords et accrochés ensemble. Les tiroirs des deux extrémités ont seuls des fonds, et ces fonds sont en verre. L'épaisseur des tiroirs est calculée pour que dans chacun les abeilles ne puissent construire qu'un de leurs gâteaux verticaux épais de dix lignes. Ces ruches ainsi construites présentent plusieurs avantages : l'un, c'est qu'on peut les agrandir par l'interposition de nouveaux tiroirs vides, à mesure seulement que la population augmente; car si on donnait tout d'abord une grande ruche à un essaim peu nombreux, les abeilles se décourageraient en voyant qu'elles auraient tant d'ouvrage à faire; un autre avantage des ruches à tiroirs consiste en ce que, lorsqu'on veut observer les abeilles sur un gâteau, on retire un tiroir avec son rayon, sans déranger les autres, et on lui substitue un tiroir vide; on ferme l'autre avec deux vitres, et les abeilles, surtout si on y met une reine, continuent leurs travaux.

(Abeilles.)

Ennemis des Abeilles. — En s'occupant des abeilles, on doit dire aussi quelques mots de leurs ennemis. L'un d'eux, et le plus terrible, est la larve d'un joli coléoptère pentamètre à antennes massue, qui est long de six à huit lignes, étroit, velu, bleu, avec les élytres rouges chargées de trois bandes bleues, dont la dernière est tout-à-fait à l'extrémité; c'est le trichodes des abeilles (*trichodes apiarius*), qui ne se trouve à l'état parfait que sur les fleurs. Sa larve est rouge; elle a six pieds, deux crochets à l'extrémité de l'abdomen, et deux fortes mandibules avec lesquelles elle dévore les larves des abeilles.

Plusieurs teignes, et surtout la gallérie de la cire, font de grands dégâts dans les ruches en dévorant la cire des rayons. Le grand et beau sphinx-tête-de-mort s'introduit souvent aussi dans les ruches, lorsque la porte en est trop grande, et, malgré les piqûres des pauvres ouvrières, il consomme en quelques heures le fruit de leurs pénibles courses.

Miel vénéneux. — Les mouches à miel de l'Amérique ne sont pas des abeilles proprement dites, mais des *mélipones;* elles font leur nid dans les arbres. Le nid de la mélipone amalthée a la forme d'une cornemuse; son miel liquide et très doux sert aux Indiens qui le font fermenter et en fabriquent une boisson. Il paraît que le miel d'une abeille de Saint-Domingue est très vénéneux; on attribue cette altération aux fleurs des *plumeria*, très communs dans ce pays.

Le miel de nos abeilles est quelquefois aussi vénéneux : c'est ce qui arrive dans les montagnes où ces insectes vont butiner sur les fleurs d'*azalea*. L'historien grec Xénophon nous apprend que dans la retraite des dix mille, plusieurs de ses soldats furent empoisonnés par du miel qu'ils avaient enlevé à des abeilles sauvages, près de Trébizonde, dans l'Asie-Mineure.

Mais poursuivons notre promenade dans le jardin et dans les champs. Nous trouverons dans les diverses sortes d'abeilles sauvages de nouveaux sujets d'admiration et d'étonnement.

Le Xylocope. —Voyez cette énorme abeille noire, longue de dix lignes, fort velue, dont les ailes, brunes par transparence, paraissent violettes par réflexion; c'est l'ancienne abeille *perce-bois* ou *menuisière;* elle est aujourd'hui le type du genre xylocope, ainsi nommé des mots grecs *xylon*, bois, et *coptô*, je coupe. Les différents noms qu'elle a reçus indiquent une particularité curieuse de son industrie. La femelle seule, car parmi les xylocopes il n'y a point d'ouvrières ou neutres, ni d'associations, la femelle, sans autre instrument que ses mandibules, creuse, dans les vieux poteaux exposés au soleil, des canaux verticaux assez longs, larges de quatre à cinq lignes. En agglutinant la sciure de bois, elle divise ses galeries en plusieurs loges par des cloisons horizontales, et dépose successivement dans chacune un œuf et de la pâtée composée de miel et de pollen.

L'Abeille maçonne. — Prenez aussi cette abeille un peu plus grosse que l'abeille des ruches, mais qui est noire, avec des poils jaunes sur la tête, et des poils d'un gris roussâtre sur le reste du corps; c'est l'abeille maçonne (*apis muraria*). Son nom spécifique exprime aussi son industrie. Effectivement, pour construire son nid, la femelle choisit un mur exposé au midi et quelque endroit abrité par des pierres saillantes ou des corniches; elle y construit plusieurs loges avec de la terre détrempée, à laquelle elle ajoute une liqueur gluante. Dans chacune des loges elle dépose un œuf et de la pâtée, puis elle la ferme soigneusement. Chaque nid contient dix à quinze loges et ressemble à un peu de terre mouillée qu'on aurait jetée contre le mur. La maçonne fait partie du genre osmie (*osmia*), et a pour ennemi un autre trichode (*trichodes alvearius*), différent de celui des ruches, parce qu'il a le bout des élytres rouges et taché de bleu à l'écusson.

Les Coupeuses. — Prenez cette abeille de petite taille, dont l'abdomen, porté sur un court pédicule aplati, a des bandes blanches en dessus, et une sorte de grande brosse en dessous; c'est l'abeille coupeuse de feuilles de rosier, du genre mégachile (*mégachile centuncularis*). Son nom lui vient de ce que, avec ses mandibules, elle découpe aussi nettement et aussi vite que nous pourrions le faire avec des ciseaux les feuilles de rosier en pièces rondes ou ovales. Elle en fait de fort jolies cellules qui ont la forme d'un dé à coudre, et qu'elle dépose dans des trous le long des chemins ou dans les murailles.

L'Abeille tapissière. — Cette autre petite abeille, longue de quatre lignes, noire, avec trois dents aux mandibules, couverte de poils d'un gris roussâtre sur la tête et le corselet, et dont l'abdomen, gris, soyeux en dessous, a les anneaux bordés seulement de gris en dessus, est l'osmie du pavôt (*osmia papaveris*) ou l'abeille tapissière. Son nom lui vient de ce que la femelle tapisse avec des morceaux de pétales de coquelicot un trou qu'elle creuse au bord des chemins, et dans lequel elle dépose un œuf et de la pâtée composée de pollen et de miel. Pendant qu'elle récolte cette pâtée, elle laisse déborder de quelques lignes, autour de son trou, la tenture de l'intérieur, d'où il résulte un petit cercle couleur de feu. Plus tard, cette osmie replie cette bordure dans le trou qu'elle bouche avec de la terre quand

tout est terminé. Au même genre osmie appartiennent et l'abeille maçonne et certaines abeilles qui demeurent dans les coquilles vides de limaçons.

LE MARCHÉ AUX FRUITS,

A PARIS.

(Voyez, 1837, Chantiers, Halles, Marchés, Entrepôt des vins, p. 247, 265, 332, 333 et 361.)

Le marché aux fruits est établi au port des Miramiones, situé sur la rive gauche de la Seine, entre le pont de la Tournelle et le pont de l'Archevêché; il se tient tous les jours, mais seulement pendant huit mois de l'année. Ce n'est pas un établissement régulier comme les autres marchés de la capitale; on n'y vend que le fruit venu par la voie de la Seine, et la vente a lieu à découvert tant sur les bateaux que sur le bord du fleuve.

Il arrive chaque année au marché aux fruits environ 546 bateaux, savoir : 417 qui transportent le fruit en panier, et 129 qui contiennent le fruit commun, versé pêle-mêle. En terme de commerce, le fruit ainsi amené s'appelle *fruits en grains*.

Nous allons faire connaître l'importance de ce commerce spécial.

Les 417 bateaux chargés de fruit en panier contiennent 1 000 paniers chacun, en tout 417 000 paniers qui se composent ainsi : 270 000 paniers de raisin, 119 000 de pommes, 16 000 de poires, 7 000 de pêches, 5 000 de prunes; sans compter les nèfles, morilles, etc.

Les 129 bateaux chargés de fruits en grains donnent les quantités suivantes : 17 500 000 pommes de rainette, 6 000 000 de Canada, 4 800 000 d'espèces inférieures, 2 800 000 poires d'Angleterre, 700 000 de catillac, 450 000 pêches et 7 500 boisseaux de marrons. On calcule que ces différentes quantités produisent au total une valeur de 1 200 000 francs. Mais ce chiffre est loin de représenter tous les fruits consommés à Paris. Nous avons fait remarquer qu'il ne se vend au port des Miramiones que les fruits

(Le Marché aux fruits, quai de la Tournelle, à Paris.)

amenés par eau, et encore les fruits *rouges*, tels que les cerises, les fraises, les groseilles, cassis, etc., ne s'y trouvent-ils pas compris.

La vente des fruits n'est soumis à aucun droit de marché, parce que le port des Miramiones est plutôt un lieu de déchargement qu'un marché proprement dit. Les marchands toutefois ne sont pas exempts de charges. L'usage et le besoin ont placé entre eux et les acheteurs, d'une part les femmes chargées de compter le fruit et qu'on appelle *compteuses*, et d'autre part les porteurs ou *forts* qui transportent du bateau au port le fruit venu en grains, gardent les bateaux la nuit, et établissent au moyen de planches les moyens d'y accéder. Les droits établis par ces différents services s'élèvent à environ 4 p. 100 de la valeur des marchandises.

L'autorité municipale songe à instituer pour le commerce des fruits un marché régulier. Il serait établi dans l'ancienne halle aux Veaux, voisine du port des Miramiones, qui resterait port de déchargement. Ce marché serait couvert, pourvu de resserres et de caves où les fruits pourraient être conservés. L'établissement de ce marché est d'autant plus désirable, qu'il n'augmenterait que très faiblement les charges du vendeur, tout en donnant au commerce des fruits des facilités précieuses et une extension considérable.

HISTOIRE DE LA POSTE.

(Premier article.)

La France est le premier pays où le service de la poste ait été établi. C'est la France qui l'a enseigné aux autres nations. C'est elle ainsi qui a mis dans le monde une des

plus puissantes ressources dont la civilisation fasse maintenant usage. Que l'on considère ce qui arriverait si la poste se trouvait tout-à-coup abolie, et l'on comprendra toute la grandeur du progrès qui s'est accompli dans l'ensemble des liaisons sociales par cette institution importante.

Il est vrai qu'à la rigueur on peut soutenir qu'il y a eu des postes dans plusieurs empires de l'antiquité, en ce sens que les souverains avaient soin d'entretenir sur les principales routes des relais destinés à leurs courriers. C'est ce qu'avaient fait en Perse le grand Cyrus; à Rome, Auguste et ses successeurs. Mais il y avait loin d'établissements de cette espèce, institués uniquement en vue de l'Etat, à l'établissement de la poste aux lettres, et même de la poste aux chevaux, telles que nous les concevons. Les uns, si je puis ainsi dire, étaient tout monarchiques, tandis que les autres sont tout populaires; les uns ne servaient qu'aux affaires du souverain, tandis que les autres servent aux affaires de tout le monde. Le perfectionnement que la poste aux lettres a introduit dans les sociétés est véritablement immense, et certainement bien supérieur à celui que les relais entretenus par les souverains avaient pu introduire dans l'administration de leurs Etats. Cette invention supprimée, il est pour ainsi dire impossible de se séparer les uns des autres sans se perdre; on est sans communication dès qu'on ne se voit plus; la moindre distance devient un abîme, et il n'y a plus de commerce possible entre les absents. Aussi tandis que l'institution de la poste aux chevaux et des messageries a rendu les voyages plus faciles, celle de la poste aux lettres a enlevé aux voyages leurs plus fâcheux inconvénients. Grâce à elle, les citoyens peuvent communiquer d'un bout de la France à l'autre, comme s'ils étaient réunis dans l'intérieur d'une même cité. Enfin, j'ajouterai encore, en comparant les relais de l'antiquité romaine à ceux de l'administration française, que les premiers devaient être entretenus aux frais des habitants de la station, et étaient ainsi pour le peuple des villes, et surtout des campagnes, une source continuelle de vexations et un impôt des plus onéreux; tandis que les relais fondés par notre administration, quoique destinés, non point à l'usage exclusif des courriers du souverain, mais à celui des particuliers, ont été entretenus dans l'origine, et jusqu'à ce qu'ils aient pu se soutenir par eux-mêmes, aux frais du trésor public.

C'est à Louis XI qu'appartient la gloire d'avoir jeté dans le milieu du quinzième siècle les premières bases de l'institution des postes. Il ne faut sans doute pas s'imaginer qu'il ait improvisé tout d'un coup cette institution telle qu'elle existe aujourd'hui. Les postes ne sont arrivées à ce point de perfection que peu à peu et par un progrès continuel; et bien qu'il y ait dans les mesures ordonnées par Louis XI le germe de tout ce qui s'est fait depuis lors, ces mesures se rapprochaient peut-être encore plus, du moins en apparence, de ce qui avait lieu chez les Romains, que de ce qui a lieu parmi nous. L'ordonnance qui institue les postes se rapporte en effet au service du roi plus spécialement qu'à celui des particuliers, et ce n'est que dans un seul article, et simplement comme cas subsidiaire, que ce dernier point se trouve consigné. Mais la nation, qui avait besoin des postes pour elle-même, a su tirer peu à peu de leur établissement tout ce qu'il lui fallait. L'ordonnance en question est si importante et si digne d'intérêt, étant la première qui ait jamais été faite sur cette matière, que nous avons pensé que l'on serait peut-être satisfait d'en trouver ici un court extrait. Elle est datée de Luxies, près Doulens, du 19 juin 1464, et a pour but « l'establissement que le roi ordonne être fait de certains coureurs et porteurs de depesches en tous les lieux de son royaume pour la commodité de ses affaires et diligence de son service. » Ce but, si différent du but actuel de l'administration, se manifeste encore plus clairement dans le texte même de l'ordonnance : en voici quelques articles qui seront suffisants pour faire connaître son esprit, ainsi que la manière dont les choses furent organisées dans l'origine.

« Le dit seigneur et roy ayant mis en délibération avec les seigneurs de son conseil qu'il est moult nécessaire et important à ses affaires et à son estat, de sçavoir diligemment nouvelles de tous costés, et y faire, quand bon lui semblera, sçavoir des siennes; d'instituer et d'establir en toutes les villes, bourgs, bourgades, et lieux que besoin sera, jugés plus commodes, un nombre de chevaux courant de traitte en traitte, par le moyen des quels ses commandemens puissent être promptement exécutez, et qu'il puisse avoir nouvelles de ses voisins quand il voudra; veut et ordonne ce qui en suit :

» Que sa volonté et plaisir est que, dès à présent et doresnavant, il soit mis et establi, spécialement sur les grands chemins de son dit royaume, de quatre en quatre lieues, personnes féables (de confiance), et qui feront serment de bien et loyaument servir le roy, pour tenir ou entretenir quatre ou cinq chevaux de légère taille, bien enharnachez et propres à courir le galop durant le chemin de leur traitte, le quel nombre se pourra augmenter s'il est besoin.

» Pour le bien et surentretenement (entretien) de la présente institution et establissement et générale observation de tout ce qui en despendra,

» Le roy notre seigneur veut et ordonne qu'il y ait en la dite institution, et pour en faire l'establissement, un office intitulé : *Conseiller grand maistre des coureurs de France*, qui se tiendra près de sa personne, après qu'il aura esté faire le dit establissement; et pour ce faire, lui sera baillé bonne commission.

» Les autres personnes qui seront ainsi establies par luy de traitte en traitte, seront appelées *maistres tenant les chevaux courans pour le service du roy.*

» Les dits maistres seront tenus, et leur est enjoint de monter sans aucun delay ni retardement, et conduire en personne, s'il leur est commandé, tous et chacuns, les courriers et personnes envoyées de la part du dit seigneur, ayant son passeport, et attache du grand maistre des coureurs de France, en payant le prix raisonnable qui sera dit ci-après. »

Ainsi, voilà les bases de l'établissement des relais sur les grandes routes de France; celles de l'établissement de l'administration centrale, sous le nom de grand maître des coureurs, de ses commis et de ses coureurs; enfin des maîtres de postes assujettis à avoir leurs chevaux en bon état, et à se tenir toujours prêts à courir pour toute personne ayant autorisation à cet effet de la part de l'administration. Non seulement ces maîtres de postes devaient veiller à l'entretien des relais, mais, comme on le voit par le dernier article que nous avons cité, ils devaient faire en même temps le métier de postillons. Un autre article porte même qu'ils devaient faire le service de courrier toutes les fois que l'administration ne jugeait pas convenable d'envoyer un courrier particulier. Soit le grand maître, soit les commis résidant dans toutes les villes frontières, transmettaient les dépêches au maître de poste le plus voisin; celui-ci montait à cheval et les apportait au suivant, lequel faisait la même chose jusqu'à ce que les dépêches fussent enfin rendues à destination. On devine aisément tous les retards qui devaient nécessairement accompagner un pareil mode de transport. On y avait remédié en partie en ordonnant de marquer soigneusement le jour et l'heure du départ, et le jour et l'heure d'arrivée, et de rechercher les auteurs du retard, toutes les fois qu'il y en aurait, pour les punir par la suspension ou le retrait de leur charge.

Plusieurs articles sur lesquels nous ne pensons pas nécessaire d'insister sont relatifs aux mesures à prendre pour empêcher les courriers des princes étrangers de parcourir

le royaume à l'insu du roi. Il est ordonné à ces courriers de passer par les grands chemins, et non « par chemins obliques et destournez, » d'exhiber au commis du grand maître les dépêches, ainsi que les sommes dont ils sont porteurs, afin que le tout puisse être examiné et vérifié par ces agents; de ne commencer leur voyage qu'après ces formalités et l'obtention du passeport. La teneur de ce passeport est curieuse en ce qu'elle montre combien on était encore loin, dans ce temps-là, de se faire du secret des lettres une idée aussi absolue que dans celui-ci. On peut aussi voir, si l'on veut, dans les prescriptions de Louis XI à l'égard des dépêches étrangères à son service, l'origine de ce fameux cabinet noir qui a si long-temps souillé par sa présence une des plus belles et des plus loyales administrations de l'Etat. Voici, au surplus, les termes du passeport, tels qu'ils sont fixés par l'ordonnance :

« Maistres tenants les chevaux courants du roy depuis tel lieu jusqu'à tel lieu, montez et laissez passer ce présent nommé tel, qui s'en va en tel lieu avec sa guide et malle, en laquelle sont le nombre de tant de paquets de lettres cachetées du cachet de notre grand maistre des coureurs de France, les quelles ont esté par moi vues, et n'y ay rien trouvé qui préjudicie au roy notre sire ; au moyen de quoy ne lui donnez aucun empeschement, ne portant autres choses prohibées et deffendues que telle somme pour faire son voyage. »

La grande importance de l'administration des postes à peine naissante n'avait point échappé au coup d'œil habile de Louis XI, et il n'avait pas manqué d'apercevoir que, bien qu'il n'y fût question en apparence que de chevaux et de coureurs, il y avait là en principe une institution fondamentale. Aussi ne balança-t-il point à mettre la charge de grand maître des coureurs parmi les plus importantes de son administration. En lisant les articles de son ordonnance qui se rapportent à ce point, on ne peut s'empêcher de penser qu'ils seraient dignes d'être consultés encore aujourd'hui pour le choix du directeur général des postes et des principaux employés.

« Et d'autant que la charge du dit conseiller, grand maistre des coureurs de France, est moult d'importance, et requiert avoir fidélité, soigneuse direction et sçavoir ; et qu'au moyen du dit office et de la dite charge, les articles de l'institution et establissement ci-dessus dit doivent être bien gardez, entretenus et observez, et estant iceluy establissement moult utile au service et à l'intention du roy, requiert y avoir bien notables personnes pour le tenir ;

» Le dit seigneur veut et ordonne que nul ne puisse être pourveu du dit office, s'il n'est reconnu fidèle, secret, diligent, et moult adonné à recueillir de toutes contrées, régions, royaumes, terres et seigneuries, les choses qui luy pourroient importer, etc., et faire de toutes choses requises et nécessaires vrais mémoires et escritures, pour le tout, par luy, et non autres, être rapporté à Sa Majesté. »

Il faut dire aussi que le grand maître des postes paraissait alors réunir une partie des fonctions propres à un secrétaire d'Etat des affaires étrangères, avec celles qui se rapportent spécialement au service du transport des dépêches. Cela était tout naturel dans un temps où les administrations n'étaient point encore aussi compliquées qu'elles le sont devenues, ni par conséquent aussi divisées, et où les postes n'avaient guère pour but que de transporter les dépêches politiques. Les faire parvenir à destination, et prendre en même temps connaissance de leur contenu pour en faire rapport au roi, voilà quelle était au fond la charge de ce grand maître des coureurs. C'était, il faut en convenir, des attributions d'une haute importance. Les appointements de ce grand maître, qu'aujourd'hui un commis trouverait mesquins, ne s'élevaient cependant qu'à huit cents livres parisis, formant « les gages ordinaires; » plus, une pension particulière de mille livres, outre « les droits ordinaires d'office domestique de l'hostel et maison du roy. » Je n'ai pas besoin de dire, pour empêcher qu'on ne se forme sur ce point des idées fausses, que ce revenu de dix-huit cents livres avait, au quinzième siècle, une valeur notablement plus considérable que celle qu'il représente aujourd'hui. Quant aux commis dont la charge correspondait à peu près à celle des directeurs de bureaux de poste, leurs appointements étaient encore à proportion bien plus faibles, puisqu'ils se bornaient à une somme annuelle de cent livres. Le revenu fixe des maîtres de poste, payé également par le trésor du roi, n'était que de cinquante livres. On conçoit aisément qu'avec un pareil traitement, ils n'auraient jamais pu parvenir à entretenir leurs relais, si l'on n'y avait pourvu autrement. C'est en effet à quoi l'ordonnance avait sagement pris garde en établissant un tarif d'après lequel chaque course de leurs chevaux devait leur être immédiatement payée. Du moment que le bénéfice de cette institution, essentiellement fondée en vue du service du roi, se trouvait étendu à tous les courriers étrangers, et même aux particuliers, moyennant la permission de l'administration, il était tout simple que les dépenses ne fussent plus acquittées en totalité par le roi, mais partagées par ceux à qui les relais profitaient. C'est par l'extension de cette disposition que le trésor a fini par se débarrasser entièrement de toute dépense relative à l'entretien des relais, les droits acquittés directement par les particuliers, aussi bien que par les courriers du gouvernement, suffisant amplement pour cet objet.

Le tarif de cette époque n'était pas considérable. La course de quatre lieues pour le cheval du courrier et pour celui du postillon, n'était en tout que dix sols. Le grand maître, dans ses tournées, devait être conduit gratuitement, lui et ses gens ; les commis avaient le même droit, « au moins trois ou quatre fois l'an, » dit l'ordonnance. Enfin, toutes les fois que l'on se contentait d'envoyer des dépêches, sans les confier à un courrier spécial, les maîtres coureurs devaient, sans aucune rétribution, monter à cheval et les transporter eux-mêmes d'un relais à l'autre.

Nous venons de résumer les points fondamentaux de l'institution des relais de poste et de la poste aux lettres. Il ne fallut pas long-temps à la nation française pour sentir l'utilité d'un établissement si bien d'accord avec le développement des communications de peuple à peuple et d'individu à individu, que venaient de causer tant de choses mises dans le monde au quinzième siècle. Bientôt chacun apprit à profiter pour ses voyages de l'article de l'ordonnance qui permettait aux particuliers de se servir des relais moyennant l'acquittement de la taxe. Ces relais devinrent donc assez promptement ce que nous les voyons aujourd'hui, c'est-à-dire des écuries publiques, surveillées par l'administration, et dans lesquelles tout le monde peut louer des chevaux. Quant au transport des lettres, on prit d'abord l'habitude de joindre aux paquets appartenant au gouvernement, celles que l'on voulait faire parvenir dans les mêmes lieux. Mais il n'y avait encore là rien de bien régulier, les époques de départ de ces courriers étant tout-à-fait indéterminées. La nécessité, comme nous le verrons dans un autre article, obligea bientôt à mettre sur un autre pied cette importante partie du service.

THÉATRES JAVANAIS.

L'art dramatique était chez les anciens peuples orientaux ce qu'il était primitivement en Grèce, un art religieux et politique. Son but était d'entretenir dans les masses l'amour des dieux et de la nationalité; c'était une forme d'enseignement théologique et historique. Il s'est insensiblement changé en art profane par suite des mêmes causes qui l'ont fait dégénérer et enfin disparaître à Athènes et à Rome. Aujourd'hui, sur presque toute la terre, le théâtre n'a guère de but plus élevé que celui d'amuser; il ne prend rang que

parmi les plaisirs publics; et s'il est possible de s'en servir encore quelquefois comme d'un moyen de moralisation, c'est indirectement, presque en fraude, et en laissant toujours à son caractère de simple divertissement la prééminence.

A l'île de Java, on retrouve des traces curieuses de l'ancienne influence que durent exercer les jeux scéniques sur l'esprit de la population pendant un grand nombre de siècles. Le voyageur Stamford Ruffles a recueilli à ce sujet des détails intéressants dont voici en quelques lignes le résumé.

Les Javanais aiment passionnément le théâtre, la danse et la musique. Le souverain, les grands de la cour, les citoyens riches, ont des troupes d'acteurs qu'ils entretiennent à leurs frais; d'autres troupes nombreuses parcourent les villes.

Chaque troupe se compose d'environ dix acteurs et d'un directeur. Les directeurs, qu'on nomme *dâlang*, sont honorés et respectés; ils ont conservé quelque chose de l'autorité des prêtres et de celle des bardes. Ils sont tous poëtes; ils composent et ils improvisent; ils ont même seuls le privilége de parler dans les représentations ordinaires; les autres acteurs, tous masqués, ne font que de la pantomime; ils suivent avec leurs gestes la déclamation du *dâlang*. Mais il paraît que devant le souverain cet usage n'est plus observé; il lui faut plus d'illusion: en sa présence, les acteurs jouent sans masque et récitent eux-mêmes leurs rôles.

On appelle les pièces *topeng*: les sujets en sont tous puisés dans la mythologie et dans l'histoire héroïque de la contrée. L'amour et la guerre y sont les seuls ressorts d'admiration, de terreur ou de pitié.

La musique ne cesse pas un moment d'accompagner la parole des *dâlang* ou des acteurs. La déclamation paraît être une sorte de mélopée, et les gestes, ainsi que la marche, sont presque une danse. Stamford Ruffles assure que le jeu des troupes qu'il eut occasion de voir était noble, élégant et gracieux. Les costumes étaient riches et artistement composés. Le nombre des personnages lui parut ne jamais dépasser dix.

La décadence se trahit par l'introduction de petits intermèdes que l'on pourrait comparer aux pièces satiriques des Grecs ou aux *attellanes*. Entre les grandes pièces, des bouffons viennent réjouir l'assemblée sous des déguisements ridicules; ils imitent les idiots, et quelquefois même des animaux, surtout les chiens et les singes.

Les ombres chinoises, qu'on nomme *wayang*, sont consacrées à des sujets aussi sérieux que les *topeng*. On y représente les vieilles légendes du pays; on y récite les épopées antiques. La toile derrière laquelle paraissent les

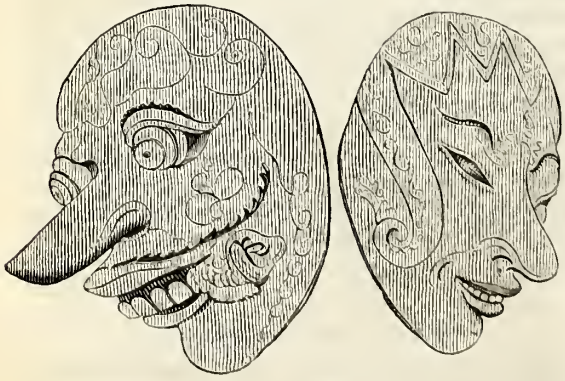

(Masques d'acteurs javanais, d'après Stamford Ruffles.)

ombres est blanche; elle a dix ou douze pieds de large sur cinq de hauteur. Les personnages sont découpés dans des pièces de cuir épais; la tête, les pieds, les bras, sont mis en mouvement au moyen de tiges de corne très minces. Ces marionnettes sont dorées et peintes avec goût. Si elles sont presque toutes informes, ce n'est point faute d'art; autrefois elles étaient d'une exécution parfaite. Un Javanais raconta à Ruffles que l'altération qu'elles ont subie doit

(Wara-Sumbadra, personnage du théâtre d'ombres chinoises, à l'île de Java, d'après Stamford Ruffles.)

être imputée à un des premiers apôtres musulmans qui, ne pouvant obtenir que le peuple de Java renonçât entièrement, comme les véritables fidèles de la foi mahométane, à des représentations de figures divines et humaines, parvint du moins à faire déformer ces images et à ne leur laisser qu'une lointaine analogie avec les proportions des corps.

Ce que nous avons dit de la manière de réciter dans les *topeng* s'applique aux *wayang*. C'est le *dâlang* qui parle, tandis que les acteurs gesticulent, et la musique accompagne toujours les mouvements et la voix.

Il y a encore une autre espèce de représentation scénique plus simple que celle des ombres chinoises: on l'appelle *wayang beber*. On déroule devant les spectateurs un papier sur lequel sont peints des personnages, et tandis qu'ils passent, le *dâlang* explique leurs pensées et leurs actions.

De deux amis, la mort ne fait qu'un malheureux,
C'est celui qui survit; mais l'absence en fait deux.

LE CHEVALIER VATAN.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

PALAIS DE BARCELONE.

(Voy. le port et la ville de Barcelone, 1836, p. 240.)

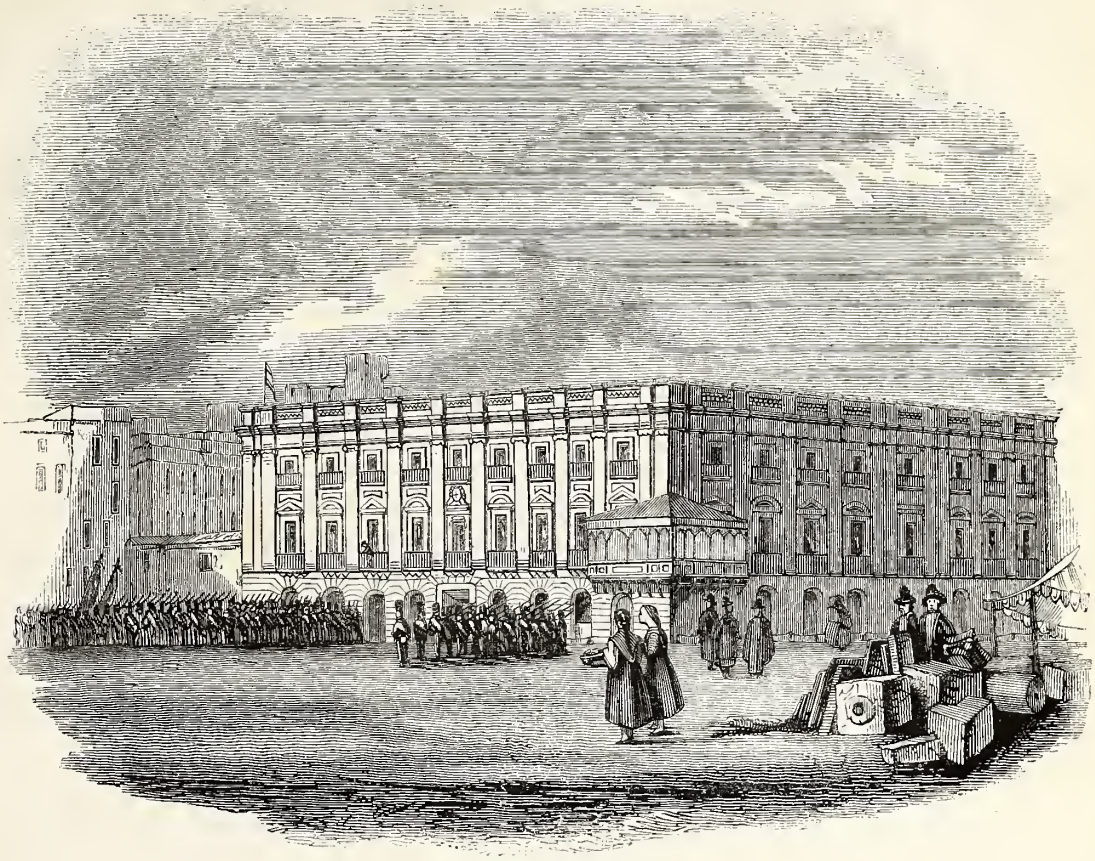

(Le Palais de Barcelone.)

Le palais de Barcelone est un vaste édifice carré et bas. Il est situé près du port, et eut dans l'origine une destination toute mercantile. Sa construction remonte à l'année 1444. En 1514, la municipalité en fit un arsenal. En 1652, le roi Philippe IV dépouilla la cité du privilége d'avoir des armes, et profita de l'occasion pour s'approprier l'édifice, pour y loger les vice-rois et capitaines généraux de Catalogne. Le premier qui l'habita en cette qualité fut le marquis de Montara, qui vint gouverner la province en 1556. Depuis cette époque jusqu'à nos jours il n'a pas changé de destination. C'est dans ses murs que Philippe V reconnut, je veux dire décima, les priviléges et constitutions des Catalans; Ferdinand VII y dormit en se rendant à Bayonne; Mina, le célèbre chef des guérillas, y finit ses jours (voy. son portrait, 1837, p. 33). Le Palais-Royal (car c'est le nom qu'il porte aujourd'hui) est plus remarquable par les hommes qu'il a abrités que par les beautés qu'il recèle. Il n'a ni cours, ni portiques, ni jardins, et la peinture n'y est représentée que par quelques tableaux mythologiques assez médiocres dans le style des Carraches, que l'on conservait dans l'antichambre des pages. La salle de bal, dont on vante la grandeur, est mieux entretenue, quoique depuis long-temps les capitaines généraux aient bien d'autres soins que celui de faire danser la population barcelonaise.

La porte et la muraille de mer s'élèvent tout près du palais; et si nous les citons, c'est qu'elles furent construites par un membre de cette famille des Borgia qui a rempli l'Italie de son génie criminel, et qui était originaire du royaume de Valence. Le nom de celui dont il est ici question est *Francisco de Borja*, duc de Gandia, qui vint à Barcelone en qualité de vice-roi.

D'autres édifices de Barcelone méritent de fixer l'attention par le goût ou la richesse de leur architecture. La vieille église de Notre-Dame de la Mer a de belles tours. La Douane est tout entière construite en marbre blanc. La Bourse (*la Casa de Lonja*) n'est pas moins remarquable: son escalier est d'une grande magnificence; malgré sa largeur, chacune de ses marches est d'une seule pièce de marbre.

MÉMOIRES DE WILLIAM HUTTON.

(Suite. — Voy. p. 257.)

Dans l'année 1755, il y eut à la manufacture quelques semaines de congé. Ce n'était pas une générosité de notre maître; les chaleurs excessives de l'été avaient tari le ruisseau et les roues ne pouvaient plus tourner. Pour mes petits compagnons et moi, ce fut un temps heureux.

L'année suivante je souffris beaucoup. Richard Porter, mon maître, m'avait fait une blessure aux reins en me frappant avec son bâton. La plaie s'envenima; dans une des autres corrections qu'il m'administra, le bout du bâton porta sur la blessure; il en résulta une inflammation qui fit craindre pour ma vie. On conseilla à mon père de me baigner dans les eaux de Keddleston. Peu à peu le mal céda à la force de la jeunesse; mais la cicatrice m'est restée toute la vie.

J'avais douze ans; mes sept ans de servitude au moulin à soie étaient terminés: il fallut songer à me placer dans une autre profession. Je demandai à mon père de me louer à un jardinier; mais cela eût nécessité des recherches, des démarches. Mon père trouva plus simple de m'engager, pour un autre terme de sept années, chez son frère, fabricant de bas à Nottingham. Je me rendis, un peu à contre-cœur, à ma nouvelle destination. Mon oncle me parut d'abord assez bon homme; la figure de ma tante était

de plus mauvais augure; dans le fait, elle était grondeuse, bigote et avare. Aux repas, elle avait toujours ses petits yeux perçants fixés sur ma main et sur mon assiette; on aurait dit que je volais chaque miette de pain que je portais à ma bouche. J'étais si gêné par cette observation continuelle, que je n'osais jamais satisfaire même la moitié de ma faim; et cette habitude, née de la crainte, m'est devenue naturelle à ce point, que même aujourd'hui, je ne mange pas chez les autres sans une sorte de réserve inquiète.

J'étais logé et nourri; mais j'étais obligé de me vêtir avec mes profits. Chaque semaine mon travail devait procurer à mon maître une valeur de cinq schellings, dix deniers. La première semaine où j'atteignis cette somme, on me donna douze sous de gratification: ensuite, suivant l'usage, lorsque je gagnais davantage, le profit excédant était pour moi; lorsque je gagnais moins, je supportais la perte. Hélas! j'avais beau travailler sans cesse, je n'arrivais que très rarement à dépasser les cinq schellings. Aussi, pendant tout l'hiver de 1740, je n'eus sur le dos qu'une pauvre veste d'été fort minable; l'hiver suivant j'avais assez économisé pour être un peu plus chaudement habillé. Mon émulation avait une cause que je dois avouer: vis-à-vis notre boutique, je voyais souvent une jeune fille à sa fenêtre; mon amour-propre souffrait de la pensée que je devais paraître à ses yeux un être misérable. J'employai mes épargnes à m'acheter une perruque neuve et une redingote. Depuis ce moment je levai mes regards vers la fenêtre de ma voisine avec moins de honte. Du reste, je ne lui adressai pas une seule fois la parole pendant tout le temps que je passai chez mon oncle. Elle ignora toujours cette influence innocente qu'elle exerça sur moi.

J'ai dit que mon oncle n'était pas un méchant homme; mais il était prompt à s'irriter, et le plus souvent j'avais à pâtir de ses accès de colère. Un soir, il prit occasion de quelque petite négligence pour me frapper. Il saisit un manche à balai et m'en frappa si brutalement et si longtemps que je crus qu'il me briserait tout le corps. Les fenêtres de la boutique étaient ouvertes, la soirée était belle et calme, on n'entendait dans la rue d'autre bruit que celui des coups et de mes cris qui perçaient l'air à une grande distance. Quelques voisins vinrent regarder à la porte, puis se retirèrent tranquillement en disant à d'autres: « Ce n'est rien, c'est Hutton qui corrige un de ses apprentis. » Mon cœur saignait encore plus que mon corps. Le lendemain matin j'éprouvai une mortification qui épuisa mon courage. Comme j'ouvrais la porte, une femme de la maison habitée par la jeune fille me dit avec un méchant sourire: « Eh bien! mon garçon, vous avez été *houspillé* hier soir. » C'était trop pour moi; la boutique me devint odieuse. Ce jour même, le 12 juillet 1741, je sortis de Nottingham en faisant le serment de n'y plus rentrer.

Figurez-vous un garçon de dix-sept ans, peu élégant, haut d'environ cinq pieds, taillé en flamand, portant un long sac de cuir brun étroit où étaient empilés quelques vêtements, avec un autre sac de toile blanche contenant un pain de seigle de six sous, un morceau de beurre enveloppé dans les pages d'un vieux livre, une bible de trois schellings, une chemise, une paire de bas, un petit cadran solaire et une perruque pour les jours de fête soigneusement pliée. Ces deux paquets attachés ensemble étaient chargés sur mon épaule gauche. Mon meilleur chapeau était attaché avec une ficelle à un bouton de mon habit. Je n'avais que deux schellings dans ma poche, aucun projet dans la tête, ma liberté et le monde devant moi.

Je passai ma première nuit près de Derby, dans une prairie où j'avais souvent joué lorsque j'étais enfant, et où l'on envoyait paître les moutons et les chevaux. Je me couchai sous de petits arbres dont les branches allaient jusqu'à terre. La nuit était tiède; j'espérais dormir, mais les beuglements des vaches, les bêlements des moutons, le cliquetis des chaînes que les chevaux traînaient à leurs pieds, et peut-être plus encore mon inquiétude me tinrent éveillé. Avant le lever du jour, je me remis en route et je marcha jusqu'à Burton où j'arrivai triste, épuisé de fatigue et de faim. Je voulus visiter la ville; je laissai mes paquets dans une auberge, et, après avoir vu tous les monuments, je payai un schelling à la maîtresse de l'hôtel et je repartis. Avant la nuit, j'arrivai sous les murs de Hichfield. Je résolus de coucher encore cette nuit en plein air. Ayant découvert une petite grange dans un champ, je voulus y entrer pour m'habiller, mais la porte était fermée; je changeai d'habit derrière un arbre et je cachai mes paquets dans les branches. A la faveur du crépuscule je visitai la ville rapidement quoique j'eusse les pieds meurtris; à neuf heures, je revins à l'arbre, je repris mon vieil habit et je me mis à la recherche d'une place commode pour dormir.

A une jetée de pierre de l'endroit où j'étais, il y avait une espèce de cabane qui pouvait ne pas être fermée comme celle qui m'avait tenté la première fois. J'allai m'en assurer sans croire qu'il fût nécessaire de porter mes paquets avec moi. La cabane était close; je revins sur mes pas, mais je ne retrouvai pas mes paquets, on me les avait volés. Alors la terreur me saisit; je me pris à crier après mon voleur, à l'appeler comme si ces sortes de gens répondaient jamais quand on les appelle. Je courus à travers champs et sur les routes, à droite, à gauche, dans toutes les directions: je rentrai dans la ville; j'arrêtais tous ceux que je rencontrais, je leur décrivais mes paquets et leur racontais mon malheur; ils me plaignaient, ou du moins ils avaient l'air de me plaindre; mais c'était une pitié stérile. Bientôt les rues devinrent désertes; à onze heures, j'étais seul à marcher dans le silence et l'obscurité. Il est difficile d'imaginer une position plus malheureuse: étranger, sans recommandation pour qui que ce soit, sans argent, sans pain, sans asile, dépouillé du peu d'objets que je possédais, je n'avais aucune raison de me consoler. L'espoir, ce dernier ami des malheureux, m'abandonna. Si celui qui parcourt ces lignes se pénètre bien de ma détresse, il me donnera un soupir. Je me lassai de marcher, et avec le désir de trouver le sommeil je m'étendis au coin d'une rue, sur un étal de boucher.

La suite à une autre livraison.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS EN AMERIQUE.

(Voy., sur la Martinique, p. 225 et 241.)

LA GUADELOUPE ET SES DÉPENDANCES.

Le groupe d'îles qui se compose de la Guadeloupe, de Marie-Galante, de la Désirade et des Saintes, fut découvert par Christophe Colomb dans les premiers jours du mois de novembre 1493. La Guadeloupe était alors habitée par des Caraïbes. Près d'un siècle s'écoula sans qu'aucun Européen s'établit dans ces îles. Enfin, en 1635, L'Olive, gouverneur français de Saint-Christophe, et un gentilhomme nommé Duplessis, envoyés par la Compagnie des îles de l'Amérique pour prendre possession de la Guadeloupe, y débarquèrent le 28 juin avec 550 personnes, dont 400 étaient des laboureurs. La famine, les maladies, l'excès du travail et la barbarie de L'Olive, décimèrent les colons. Duplessis mourut quelques mois après son arrivée dans l'île. L'Olive, resté seul gouverneur de la colonie, entreprit de chasser les Caraïbes. Mais la Guadeloupe ne fut tout-à-fait la possession des Européens qu'après un traité de paix en date de 1660, lequel concentra à la Dominique et à Saint-Vincent les débris des indigènes. Trois compagnies avaient eu successivement la propriété de la Guadeloupe et des autres îles de l'Amérique, de 1626 à 1642; elles se ruinèrent. Le 4 septembre 1649, la dernière de ces compagnies vendit la Guadeloupe, Marie-Galante, la

Désirade et les Saintes au marquis de Boisseret, pour le prix de 60 000 livres tournois et de 6 000 livres de sucre par an. Le marquis céda la moitié de son marché au sieur Houel, son beau-frère. Leur domination, ou, si l'on veut, leur suzeraineté, dura quinze années. Leurs exactions provoquèrent des troubles qui faillirent détruire complétement la colonie. C'est dans cette situation que Colbert détermina Louis XIV à acheter la Guadeloupe et ses dépendances. L'acquisition eut lieu en 1664, pour le prix de 125 000 livr. tournois. Une compagnie, dite des Indes occidentales, exploita d'abord la Guadeloupe, mais sans succès. Elle fut dissoute en 1674, et à dater de ce moment la Guadeloupe fut, comme les autres îles du Nouveau-Monde, réunie au domaine de l'Etat; tous les Français eurent la liberté d'y commercer.

De 1674 à 1715, le prix élevé des esclaves noirs fournis par les compagnies en possession exclusive de ce commerce, l'exagération des impôts, plusieurs attaques des Anglais, furent autant d'obstacles qui s'opposèrent aux développements de la colonie.

De 1715 à 1759, après la paix d'Utrecht, les progrès furent sensibles. La population, à la fin de cette période, s'éleva à 9 645 blancs et à 41 000 esclaves. Mais, en 1759, la Guadeloupe tomba avec ses dépendances au pouvoir des Anglais. Elle fut restituée à la France en 1763. Une des causes qui nuisaient à son amélioration était l'état de dépendance dans lequel on la maintenait à l'égard de la Martinique : elle fut définitivement constituée colonie indépendante en 1775.

Un terrible ouragan ravagea le pays le 6 septembre 1776; la guerre de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique inspira des craintes au commerce. Cependant la Guadeloupe était arrivée à un très haut degré de prospérité en 1789 : sa population montait à 107226 individus, dont 15938 blancs, 5 149 affranchis, et 90 139 esclaves.

Une guerre civile se déclara à la suite du décret de la Convention sur les hommes de couleur et les esclaves. La guerre étrangère vint s'ajouter à ce déchirement intérieur. En 1794, la Guadeloupe fut pendant quelques mois possédée par les Anglais; mais bientôt elle fut reprise par une expédition française que commandaient deux commissaires de la Convention, Chrétien et Victor Hugues. Les Anglais s'en emparèrent encore en 1810; ils l'avaient cédée à la Suède lorsque le traité de Paris du 30 mai 1814 nous la restitua. Pendant les cent jours, les Anglais l'envahirent une dernière fois; mais le 23 juillet 1816 la France est rentrée définitivement en possession de la colonie.

La colonie de la Guadeloupe se compose :

1° De l'île de la Guadeloupe, qu'un bras de mer très étroit divise en deux parties, nommées *Guadeloupe* proprement dite, et *Grande-Terre;*

2° De quatre dépendances qui sont : les îles de Marie-Galante, des Saintes, de la Désirade, et les deux tiers environ de l'île Saint-Martin (l'autre tiers appartient aux Hollandais).

L'île de la Guadeloupe est située dans l'océan Atlantique, et fait partie, ainsi que ses dépendances, du groupe des petites Antilles ou îles du Vent. Elle est à 25 lieues au nord-ouest de la Martinique, et à environ 1 250 lieues marines, de 20 au degré, du port de Brest. La traversée de la France à la Guadeloupe est de 30 jours environ, en calculant sur une marche de 40 lieues par jour; elle est un peu plus longue pour revenir de la Guadeloupe en France.

Le petit détroit qui sépare les deux parties de la Guadeloupe s'appelle la *Rivière salée.* La Guadeloupe proprement dite doit son origine à des éruptions volcaniques; elle présente à peu près la forme d'une ellipse, et renferme un assez grand nombre de mornes, de ravines, et de terrains inaccessibles ou peu propres à la culture. Sa longueur du nord au sud est de 10 à 11 lieues de 4000 mètres, sa largeur de 5 à 6 lieues, et le développement de ses côtes de 30 à 35. Elle comprend quatorze quartiers, savoir : 1° la Basse-Terre; 2° le Baillif, le Parc et Matouba; 3° les Vieux-Habitants; 4° Bouillante; 5° la Pointe-Noire; 6° Deshayes; 7° Sainte-Rose; 8° le Lamentin; 9° la Baie-Mahaut; 10° le Petit-Bourg; 11° la Goyave; 12° la Capesterre; 13° les Trois-Rivières; 14° le Vieux fort L'Olive.

La Grande-Terre, située à l'est de la rivière salée, s'élève peu au-dessus du niveau de la mer. Sa forme approche de celle d'un triangle. Sa longueur de l'est au nord-ouest est d'environ 12 lieues, sa largeur du nord au sud de 7 lieues; et le développement de ses côtes de 40 à 45 lieues. Ses quartiers ou paroisses sont au nombre de dix : 1° la Pointe-à-Pitre; 2° les Abymes; 3° le Gozier; 4° Sainte-Anne; 5° Saint-François; 6° le Moule; 7° l'Anse-Bertrand; 8° le Port-Louis; 9° le Petit-Canal; 10° le Morne à l'Eau.

L'île de Marie-Galante a environ 14 lieues de circonférence. Le groupe des Saintes a 2 lieues de longueur de l'est à l'ouest, et 1 lieue de largeur. La Désirade est à peu près de la même étendue. La circonférence totale de l'île Saint-Martin est de 18 lieues. En résumé, la superficie totale de la Guadeloupe et de ses quatre dépendances est de 164 513 hectares, non compris quelques petits îlots.

Des chaînes de montagnes traversent ces îles. La plus haute montagne est celle de la Soufrière à la Guadeloupe; elle s'élève à 1 557 mètres au-dessus de la mer. Les rivières de la Guadeloupe sont au nombre de 17, les ruisseaux au nombre de 50. Les rivières Goyave et Lezarde sont navigables. La Grande-Terre n'est arrosée par aucune rivière. Il y a dix ou douze sources d'eaux chaudes à la Guadeloupe; celle du Lamentin est la plus fréquentée par les malades.

La division de l'île la plus fertile et la mieux exploitée est la Grande-Terre, malgré le manque d'eau.

Les terres cultivées forment plus du quart du territoire de la colonie. Les bois occupent un cinquième de la Guadeloupe proprement dite. Les principaux arbres sont : l'acacia à bois dur, l'acajou, le courbaril, le figuier des Indes, le fromager, le gayac officinal, le gommier et le campêche. Il n'existe point de forêts à la Grande-Terre.

Le port de la Pointe-à-Pitre à la Grande-Terre est l'un des plus beaux et des plus sûrs des Antilles; il peut contenir, indépendamment des navires caboteurs, 260 bâtiments de commerce, dont 100 du premier ordre. La rade des Saintes est aussi très estimée par les marins.

L'humidité atmosphérique n'est pas moins excessive à la Guadeloupe qu'à la Martinique; il n'y a de même que deux saisons, la saison sèche qui dure neuf mois, et la saison pluvieuse qui dure de la mi-juillet à la mi-octobre. Les pluies tombent dans cette dernière saison avec une abondance désastreuse.

Le nombre des ouragans qui ont ravagé la Guadeloupe depuis le commencement du dix-neuvième siècle est de huit. Parmi les plus désastreux de ce siècle et du précédent, on cite ceux des années 1715, 1718, 1740, 1766, 1776, 1821, et celui du 26 juillet 1825, qui renversa une partie de la ville de la Basse-Terre et fit périr un grand nombre de personnes. Les tremblements de terre sont assez fréquents, mais les secousses sont généralement faibles.

Au 31 décembre 1835, la population de la Guadeloupe et de ses dépendances s'élevait à 127 574 individus, dont 31 252 libres et 96 322 esclaves. Le nombre des blancs entre pour 11 à 12 000 dans la population libre. $^{13}/_{14}$ des terres possédées appartiennent aux blancs, $^{1}/_{14}$ seulement aux hommes de couleur.

Le nombre des affranchissements accordés à la Guadeloupe, depuis la fin de juillet 1830 jusqu'au 1er janvier 1837, s'est élevé à 8 637.

Le conseil colonial de la Guadeloupe se compose de trente membres, élus pour cinq ans. Pour être électeur, il faut être Français, être domicilié à la Guadeloupe depuis plus

de deux ans, et payer 300 francs de contributions directes dans la colonie, ou justifier qu'on y possède des propriétés mobilières ou immobilières pour une valeur de 30000 fr. Pour être éligible, il faut avoir trente ans et payer 600 fr. de contributions directes, ou posséder pour 60000 fr. de valeurs mobilières ou immobilières. L'organisation du gouvernement est réglée par l'ordonnance royale du 9 février 1827, modifiée par une seconde ordonnance royale du 22 août 1833.

La valeur brute préjugée des produits du sol de la Guadeloupe et de ses dépendances, y compris le croît des bestiaux et autres produits ruraux, est estimée de 25 à 26000000, et le montant des frais de culture et d'exploitation évalué de 10 à 12000000 : il en résulte que la valeur nette de ces produits est d'environ 14000000.

Outre le café, le coton, le cacao, le girofle, la casse et le tabac, on cultive, sous le nom de *vivres du pays*, différentes plantes : le manioc, la patate, l'igname, la banane, le couscousse, le malanga, le toloman, le maderé.

L'industrie est à peu près nulle. Les seules fabriques existantes sont des tanneries, des chaufourneries et des poteries.

En 1835, le mouvement commercial entre la Guadeloupe et la France s'est élevé à la somme de 40246527 francs non compris 304900 francs de numéraire importés de la colonie en France. Le montant des droits perçus par la métropole, durant la même année, sur les denrées provenant de la colonie, a atteint le chiffre de 14785184 francs.

A la fin de 1836, on comptait à la Guadeloupe et à Marie-Galante cinquante-un établissements d'instruction publique, écoles ou pensions; une bibliothèque publique à la Basse-Terre; et trois imprimeries particulières, deux établies à la Pointe-à-Pitre, et une à la Basse-Terre. On imprime à la Guadeloupe trois journaux : la *Gazette officielle de la Guadeloupe*, le *Courrier de la Guadeloupe*, et le *Journal commercial de la Pointe-à-Pitre*.

Nous publierons prochainement une notice sur la Guyane française.

UN MANUSCRIT FRANÇAIS DU QUINZIÈME SIÈCLE.

(Miniature du Missel de Bedfort, représentant le duc de Bedfort et saint Georges.)

Cette gravure a été exécutée d'après une des miniatures du beau missel écrit et peint par un artiste français pour le duc de Bedfort, régent sous le règne de Henri VI, que Jeanne d'Arc contribua à chasser de France.

La hauteur du manuscrit est de dix à onze pouces, et la largeur de sept. Il est orné de cinquante-neuf peintures d'un travail très riche et très fini, presque de la même dimension que les pages; et de plus, d'un très grand nombre

de miniatures d'environ un pouce et demi de diamètre, avec des bordures de feuillages et d'autres décorations.

Le sujet de chaque miniature est expliqué en lettres d'or ou de couleur.

Dans la peinture que nous avons choisie pour exemple, on voit le duc de Bedfort, en robe de pourpre brodée d'or, agenouillé devant saint George, qui est revêtu d'une armure complète et d'un manteau de l'ordre de la Jarretière. Derrière le saint se tient un de ses écuyers portant son pennon et son bouclier, sur lesquels est peinte la croix de Saint-George. Derrière le duc est un siége, et devant lui est un prie-dieu et un livre. Une sorte de paravent est déployé dans le fond de la chambre : les feuilles en sont diversement décorées; sur l'une d'elles, ainsi que sur la tapisserie du prie-dieu, on voit des racines d'arbre et ces mots : *A vous entier.* On suppose que cette devise est adressée plutôt à la duchesse qu'au saint ou à Dieu, parce que dans une autre miniature représentant la femme du duc à genoux, les mots peints sur la tapisserie de son prie-dieu sont : *J'en suis contente.*

La bordure de cette miniature, que le graveur a dû sacrifier pour laisser assez d'étendue aux détails du travail principal, est composée de racines d'or, entourant cinq petits dessins circulaires où sont des martyrs. Au milieu sont les armes du duc.

Ce magnifique manuscrit, qui donne une si haute idée de l'art en France au quinzième siècle, fut offert par le duc de Bedfort à Henri VI. Ensuite il a été possédé par lady Worsley, arrière-petite-fille de W. Seymour, second duc de Sommerset; — par Edward Harley, comte d'Oxford; — par sa fille, la duchesse de Portland; — par M. Edwards, qui, en 1786, l'acheta 215 sterl. 5 sh. (5 450 fr.); — par le duc de Malborough, qui, en 1815, l'acheta 687 sterl. 15 sh. (17 356 fr.); — par M. Milner; — et enfin par sir John Tobie, le possesseur actuel, qui, le 21 juin 1833, l'acheta 1 100 sterl. (28 000 fr.).

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

VI.

LA PUTRÉFACTION ENGENDRE-T-ELLE DES ÊTRES VIVANTS ?

Ce que deviennent en hiver les grenouilles et les anguilles. — Si vous avez vécu à la campagne, à quelque distance d'un marais ou d'un étang, vous aurez été frappé du bruit qui s'en élève par les belles soirées d'été, et se fait entendre à grande distance. Viennent les premiers froids d'octobre ou de novembre, et tout l'essaim de grenouilles, dont les croassements réunis produisaient ce fracas, disparaîtra subitement sans que vous en puissiez retrouver une seule. Lisez les auteurs des siècles passés, et vous y apprendrez qu'elles sont converties pour tout l'hiver en une vase inerte mêlée à celle de l'étang, et, chose merveilleuse! que cette même vase, lorsqu'elle sera fécondée par les germes que lance le soleil avec ses rayons du printemps, reprendra vie, et reparaîtra de nouveau sous forme de grenouilles. Mais ce que les recherches des naturalistes modernes nous ont appris, c'est qu'au moment où l'hiver commence, les grenouilles se retirent dans l'eau assez profondément pour que la glace n'aille pas les y atteindre. Elles y passent ainsi la saison froide dans un engourdissement presque complet, jusqu'à ce que la chaleur solaire et la température des eaux, devenue moins rigoureuse, rendent quelque énergie à leurs différents systèmes organiques, et qu'elles puissent sortir des eaux où elles se tenaient plongées, et reprendre leurs habitudes de vie active.

Un étang se peuple d'anguilles sans que l'on sache d'où elles y sont venues; et si les chaleurs de juillet ou d'août viennent à le dessécher, loin qu'on les voie suivre l'eau à mesure qu'elle diminue, et se rassembler dans les petites mares qui se forment aux endroits les plus déclives, pour s'y faire prendre ou y périr comme le font tous les autres poissons avant même que l'eau y soit complétement évaporée, elles disparaissent complétement sans qu'on sache où aller chercher quelque trace de leur existence. Du reste elles ne sont point perdues; car, dès que l'étang se sera rempli de nouveau, on les y trouvera tout aussi nombreuses, tout aussi bien portantes qu'auparavant. — Il n'y a rien là qui doive nous étonner. Au contraire, de presque tous les poissons, les anguilles, en vertu d'une conformation particulière de leurs organes de respiration, peuvent vivre assez long-temps hors de l'eau. Elles quittent leurs lieux d'habitation ordinaire pour aller ramper dans les herbes, sur les bords, et dans les prairies d'alentour; elles peuvent même franchir ainsi d'assez grandes distances, et passer d'un réservoir dans un autre qui leur convient mieux. Nous connaissons moins il est vrai les circonstances de leur disparition des étangs qui se dessèchent; mais d'autres faits du même ordre nous permettent de penser qu'elles s'enfoncent alors profondément dans la vase, et qu'elles y peuvent attendre pendant un temps fort long dans une sorte d'engourdissement l'époque où elles pourront reprendre leurs habitudes ordinaires. Les anciens avaient là-dessus de bien autres théories; ils affirmaient que c'était la vase des étangs qui donnait naissance aux anguilles; et que dans les circonstances critiques comme celle dont j'ai parlé, ces animaux redevenaient vase, pour plus tard et de nouveau redevenir poissons doués de vie.

Expériences de Rédi sur la viande corrompue. — On attribua pendant fort long-temps une origine semblable à presque tous les insectes; et si l'on voulait se faire une idée juste de la puissance qu'avait encore cette opinion, au dix-septième siècle, il faudrait lire tout au long l'histoire des milliers d'expériences qu'entreprit Rédi pour la combattre. Il plaçait des morceaux de viande dans des vases ouverts, observait les mouches qui venaient y déposer leurs œufs, étudiait ces derniers, voyait éclore des vers, suivait leurs transformations, constatait qu'ils se métamorphosaient en des mouches pareilles à celles qu'il avait vues pondre quelques jours auparavant. La viande contenue dans des vases fermés, ou enfouie sous la terre, n'offrait jamais de vers, ne donnait naissance à aucun insecte; il démontra nettement que la viande corrompue n'était qu'un lieu propre au développement des œufs de certains insectes, fit voir quels étaient ces insectes, et que les œufs de la plupart de ceux auxquels on attribuait une semblable origine ne seraient pas susceptibles de se développer s'ils étaient placés dans des conditions semblables. Ce ne fut enfin qu'après des expériences multipliées à l'infini, et sur une quantité énorme de substances animales et végétales, qu'il arriva à formuler son opinion de la manière suivante; et ce n'est pas une des choses les moins curieuses de l'important recueil qu'il a publié sur cet objet, que de voir avec quelle réserve il s'exprime constamment sur toutes les questions qu'il y traite, si surtout on la compare à l'assurance de ses adversaires.

« Il me paraît *vraisemblable* que si l'on voit tous les » jours naître des insectes dans les chairs corrompues, dans » des herbes, des fleurs et des fruits pourris, ces matières » ne contribuent à la formation des insectes qu'en offrant » aux mères un lieu propre à recevoir leurs œufs ou toute » autre espèce de germes, et en fournissant une nourriture » convenable aux petits lorsqu'ils sont formés. »

Pour donner une idée de la confusion effroyable qui régnait dans la plupart des questions scientifiques à cette époque, je copierai le passage suivant des œuvres du même auteur.

« Sur quoi était donc fondée cette opinion que la chair

» corrompue du taureau produit des abeilles, opinion si » généralement reçue que les Grecs appelèrent les abeilles » *bougonaï*, c'est-à-dire filles du taureau? C'est sans doute » une de ces fables antiques dont on ne connaît point l'in- » venteur, et que les écrivains ont copiée en y ajoutant » chacun quelques circonstances nouvelles; car ils ne sont » pas tout-à-fait d'accord comment s'opère cette merveil- » leuse génération. Quelques uns prétendent que les seules » entrailles du taureau suffisent à la production des abeilles; » d'autres ajoutent qu'il faut couvrir ces entrailles de fu- » mier, d'autres soutiennent qu'elles ne contribuent en rien » à cette production; plusieurs croient qu'il faut le corps » entier; mais les uns veulent qu'on le mette dans la terre » en laissant passer les cornes, d'autres qu'on le garde dans » un lieu fermé de murs et couvert, d'autres qu'on l'enferme » dans un coffre de bois, d'autres qu'on le laisse exposé à » l'air; quelques uns disent qu'il faut le coucher sur des tas » de thym et de giroflée, etc. »

Assertions singulières du P. Kirker et réponse de Redi. — Et que l'on ne croie pas que Redi n'ait eu, pour faire admettre ses belles et simples expériences, d'autre peine à prendre que celle de les faire connaître; il se trouvait là des savants pour lui répondre, et le P. Kirker, l'auteur du *Monde souterrain*, lui renvoyait entre autres l'expérience suivante *qu'il affirmait avoir faite lui-même.* « Faites » dessécher et pulvériser des serpents, semez cette poudre » dans un terrain gras et humide; arrosez légèrement » d'eau de pluie, et l'exposez au soleil du printemps. Au » bout de huit jours vous verrez toute cette masse de terre » fourmiller de petits vermisseaux, lesquels étant nourris » avec un mélange de lait et d'eau, prendront de l'accrois- » sement et deviendront de petits serpents parfaitement for- » més, lesquels perpétueront eux-mêmes leur espèce, etc. » — Que croyez-vous que répondit Redi à cette invention et à dix autres que nous traiterions aujourd'hui si lestement? il tourna le dos sans doute? Non, certes; il s'en garda bien, et il le devait, car il s'agissait là d'idées scientifiques représentées par des personnages alors trop respectables. « L'opinion du P. Kirker, dit Redi avec une modestie et une simplicité qu'il nous faut absolument admirer, car leur excès même nous prouve que nous n'avons pas le droit d'en rire, m'a engagé à répéter *plusieurs fois* l'expérience dont il parle, et *je n'y ai jamais réussi.* » Ceci se passait il y a à peu près cent cinquante ans, deux mille ans après Aristote.

Hypothèses sur les vibrions et champignons microscopiques. — Il n'est pas aujourd'hui un homme de science qui voulût professer que de la matière *inorganique* pourrait, sous l'influence de quelque cause que ce soit s'élever spontanément, au degré d'*organisation* le plus simple qui se puisse imaginer, à celui du globule végétal ou animal le moins organisé qu'il y ait dans la nature tout entière; mais il se trouve encore beaucoup de personnes qui ne seraient pas éloignées de croire à une transformation possible des particules d'un corps organisé dans un autre corps organisé de formes et de nature toutes différentes. On voit une infusion se peupler de myriades de petits animaux si petits qu'on est déjà tout disposé à les traiter avec beaucoup de dédain; et comme on n'aperçoit pas trop par quelle voie eux ou leurs germes auraient pu être déposés là, on aime mieux croire que peut-être les atomes ou les molécules des végétaux en putréfaction se sont transformés sous l'influence de la *fermentation* (les mots les plus vagues, les plus obscurs sont les meilleurs pour ces sortes de théories). De la colle qu'on laisse fermenter se couvre de moisissures, tandis que dans son intérieur s'agitent des milliers de ces petits vers connus dans la science sous le nom de *vibrions.* Eh bien, l'on croit s'en être rendu compte en se disant que ce sont sans doute les globules, les atomes, les molécules de la farine, qui, même après avoir été bouillis, s'agrègent pour prendre à la surface de la masse la forme de petits champignons microscopiques, et, dans l'intérieur, celle de petites anguilles si petites qu'elles méritent à peine que l'on y arrête un instant sa pensée; puis l'on s'endort sur cette explication, beaucoup plus satisfait de soi-même, que si l'on eût été obligé de se dire : *je n'en sais rien.*

Nous croyons, nous, que la génération spontanée, même dans ces proportions, n'est autre chose que la dernière forme d'un sophisme qui mérite d'être promptement chassé de la science. Les anciens prenaient dans toute matière les éléments avec lesquels ils fabriquaient par la pensée des êtres vivants, depuis le vermisseau jusqu'à l'homme; la tâche serait-elle plus facile parce qu'il s'agit d'êtres moins parfaits, et parce que l'on pétrit ces théories avec de la matière qui a déjà été ou qui est encore quelque peu organisée. J'ose dire non; car, dans l'un comme dans l'autre cas, nous raisonnons sur un élément dont la nature nous est encore complétement inconnue. Cet élément, c'est la vie et son essence chez les animaux et chez les végétaux, dans l'ensemble de chacun des corps organisés et dans chacune des molécules qui les constituent. Nous ignorons ce que c'est qu'une espèce, et rien ne nous permet de penser qu'une espèce puisse se transformer dans une autre, ou éprouver des modifications qui ne soient renfermées dans des limites excessivement restreintes.

Ce qui a donné surtout quelque poids à cette idée qu'une foule d'êtres ont dans la putréfaction leur cause première d'existence, c'est la difficulté qu'a éprouvée la science jusqu'ici pour expliquer par exemple comment il se fait que de petits champignons croissent sur la colle qui se putréfie; comment des vibrions se développent dans son intérieur. Mais que prouve en effet ce défaut d'explication? Rien, pour qui sait combien la science est loin d'avoir dit son dernier mot sur toutes ces questions. Ce qui serait tout à la fois et beaucoup plus rationnel et beaucoup plus décisif, ce serait de prouver, autrement que par des raisonnements pris en dehors de l'expérience, que dans les substances où se développent des êtres vivants, des germes n'existaient pas déjà, ou n'ont pu y être apportés par aucune voie. Et s'il ne fallait que des raisonnements fondés sur l'analogie de choses déjà connues pour faire voir combien il est rationnel de penser que tout se passe dans les faits dont il s'agit comme dans ceux dont nos yeux nous rendent immédiatement témoins, nous n'en manquerions pas, comme nous allons le faire voir par la suite; mais citons d'abord une expérience qui s'est faite l'année dernière en Allemagne, et qui fera comprendre comment de semblables recherches devraient être dirigées.

Expériences d'un savant Allemand sur l'herbe pourrie. — Un savant bien connu pensait comme nous le pensons nous-même, qu'un globule d'herbe pourrie ne pouvait pas devenir un animal, même avec tous les secours imaginables de l'électricité et du calorique, qui ne sont plus guère invoqués pour le besoin de semblables systèmes que par ceux-là mêmes qui les connaissent le moins. Voulant toutefois fixer quelque peu ses idées à cet égard, il fit bouillir du foin dans un flacon; puis, afin de le mettre dans toutes les conditions les plus favorables, il l'exposa à la chaleur modérée du soleil, et fit arriver dans son intérieur de l'air continuellement renouvelé. Libre donc aux molécules du foin de s'organiser à leur aise, rien ne leur manquait pour cela. Une précaution cependant avait été prise; c'est que l'air que l'on faisait circuler dans le flacon était forcé de se laver, de se tamiser préalablement, en traversant de l'acide sulfurique et une dissolution concentrée de potasse, deux corps qui, d'après les propriétés que nous leur connaissons, devaient retenir à leur passage toute molécule animale ou végétale qui aurait pu être portée par l'air dans l'intérieur du flacon. Or, le résultat fut que, pendant trois mois que dura l'expérience, il ne s'y développa absolument rien, tandis qu'un flacon de

la même infusion qui avait été préparé de la même manière, et placé ouvert sur la même fenêtre, à côté du premier, se remplit en moins de huit jours de tous les animalcules que l'on a coutume d'observer dans ces sortes de préparations. Et pour que l'expérience fût plus complète encore, notre auteur, après trois mois d'attente, enleva l'appareil à l'aide duquel il purifiait l'air extérieur avant que de l'introduire dans son flacon; car il fallait s'assurer que l'infusion du flacon ne renfermait pas quelque cause propre à empêcher la transformation vainement attendue; quelques jours après tout s'était passé de la manière la plus ordinaire, et le flacon, stérile pendant trois mois, fourmillait d'animaux organisés qui s'y étaient développés librement dès qu'il avait été replacé dans les conditions communes.

Extrême petitesse et nombre prodigieux des germes dans les matières en putréfaction. — Nous ne voudrions pas être accusés de trop de précipitation à faire des théories, après avoir insisté sur le danger qu'il peut y avoir dans une semblable tendance; mais d'un autre côté, nous croyons devoir démontrer que la science n'est pas à beaucoup près sans ressources, si ce n'est pour résoudre complétement la question qui nous occupe, du moins pour faire pressentir une solution.

Les animaux ou les végétaux qui se développent dans les matières en putréfaction offrent tous ce caractère commun qu'ils sont d'une petitesse extrême; leurs germes sont plus petits encore, et la petitesse excessive des germes est même une circonstance qui se retrouve dans des animaux beaucoup plus grands, et dont on a dit aussi qu'ils se développaient par génération spontanée. Il en est parmi ces végétaux et ces animaux inférieurs dont les germes n'ont, dans le sens de leurs plus grandes dimensions, qu'une fraction de la centième partie d'un millimètre.

Mais ce n'est pas tout encore; il en est dont les germes peuvent se dessécher complétement et se trouver par conséquent réduits à des proportions encore plus exiguës, et à une légèreté encore plus extrême. Des expériences positives nous l'ont appris pour quelques uns d'entre eux; et il n'est pas douteux que dans cet état de dessiccation, ces germes ne puissent conserver pendant fort long-temps, pendant beaucoup d'années peut-être, le pouvoir de se développer dès qu'ils seront placés dans des circonstances favorables. Il est également certain que, dans cet état de dessiccation, ils peuvent supporter une foule d'influences de sécheresse, de température, d'humidité, qui sembleraient devoir nécessairement les détruire.

Ajoutez encore la profusion incroyable de ces germes dans certaines espèces. Fries a compté dans certains petits champignons plus de dix millions de germes par individu; et s'il est peu d'animaux où l'on en ait pu compter un aussi grand nombre, s'il en est où nous savons très certainement qu'il n'en existe que cinq ou six à la fois, il y en a pourtant aussi où l'on en a constaté un nombre encore plus considérable. On concevra alors comment il se pourrait faire que tous les points de la surface du globe fussent peuplés de pareils germes; que toutes les eaux, tous les courants d'air, toutes les gouttes de pluie en charrient des quantités énormes, prêtes à se développer dès qu'elles seront placées dans les conditions convenables d'air, d'humidité, de lumière, de température, et pouvant, ce qui est bien plus important encore, attendre toutes ces conditions pendant des années sans se détruire, sans rien perdre de leur faculté de se développer en êtres organisés tout pareils à ceux auxquels ils doivent leur existence. La poussière que nous voyons voltiger dans tous les rayons de soleil, celle qui inonde nos livres et nos meubles en renferment peut-être des milliards qui n'attendent pour devenir champignon ou vibrion que de tomber, par exemple, sur un peu de colle humide, et que le microscope ne nous y fait pas apercevoir, seulement parce que nous ne savons pas les y reconnaître au milieu des milliers de formes mal déterminées que le desséchement leur a fait prendre.

Et l'on voudra bien remarquer que nous ne nous appuyons pas seulement sur des données hypothétiques; nous invoquons des faits bien connus et bien observés; il existe des animaux qui réalisent tout ce qui précède: Spallanzoni en a découvert plusieurs, et les vibrions dont nous avons parlé sont précisément dans ce cas; nous sommes donc autorisés, par toutes les lois de l'analogie, à conclure que d'autres animaux peuvent y être aussi, et nous espérons que beaucoup de personnes, après avoir lu l'esquisse que nous venons de tracer de cette question importante, partageront l'opinion où nous sommes, et qui peut se formuler ainsi:

Conclusion.

Rien ne nous autorise à penser que la grande règle unitaire qui préside à la production de l'immense quantité d'êtres que nous connaissons, se trouve violée pour la petite quantité de ceux que nous connaissons moins. Et ce n'est pas lorsque tout concourt à nous démontrer l'unité des lois naturelles, que nous devons nous laisser aller à penser, sans des preuves positives, que cette unité se trouve détruite sur l'un des points les plus importants de la physiologie des êtres créés, celui de leur origine.

Jusqu'à ce que des expériences irrécusables soient venues nous prouver le contraire, nous dirons avec Harvey: *Omne vivum ex ovo:* tout ce qui a vie provient d'un *germe*, c'est-à-dire d'une portion de matière organisée qui a premièrement appartenu à un être de la même espèce, et qui s'en est séparée pour être transportée dans les conditions favorables à son développement et y prendre une existence individuelle.

Avant le christianisme, il y avait des familles humaines; il n'y avait pas de genre humain. L'empire d'Assyrie expirait vers le temps où Rome venait de naître, ne se doutant pas de cette grande destinée qui s'achevait à cette heure en Orient. Hérodote ne connaissait point l'existence de Rome; Coriolan n'avait jamais entendu parler de son contemporain Thémistocle. — Le monde étant ainsi fractionné, l'histoire ne pouvait s'élever à la pensée de l'unité humaine. L'histoire universelle était impossible avant le christianisme. J.-J. AMPÈRE.

PROJET DE CONQUÊTE DE L'ÉGYPTE

PAR LA FRANCE.

(Mémoire adressé à Louis XIV par Leibnitz.)

L'illustre Leibnitz, dont la vaste intelligence embrassa toutes les connaissances humaines, adressa à Louis XIV, vers 1670, au moment où ce prince armait en silence contre la Hollande, un mémoire assez long, intitulé: *De l'expédition d'Egypte; lettre au roi de France.* Ce mémoire, écrit dans un latin clair et précis, mais plein de gallicismes, n'a jamais été imprimé. L'original était conservé jadis dans les archives de Versailles, d'où il a disparu. Une copie de la main même de Leibnitz existait dans la bibliothèque de Hanovre, où le maréchal Mortier en fit, dit-on, faire une copie qui devait se trouver à la Bibliothèque royale. Vers 1804, deux auteurs, l'un français, l'autre anglais, en ont publié quelques extraits, et c'est d'après eux que nous allons essayer de donner une idée de cet ouvrage, en faisant quelques citations textuelles. Il faut se rappeler qu'à l'époque où Leibnitz écrivait, l'empire ottoman était encore dans toute sa force, et que quelques années plus tard, en 1683, le grand-visir, Kara-Mustapha, assiégea Vienne, qui ne fut délivrée qu'à grand'peine par J. Sobieski.

« C'est, dit Leibnitz en commençant, la renommée de la » sagesse de Votre Majesté qui m'a déterminé à lui présen- » ter quelques réflexions sur un sujet familier aux âges pré- » cédents, mais à présent tombés dans l'oubli. Il s'agit de » l'entreprise la plus grande qu'on puisse tenter, et en même » temps la plus facile de celles qui sont grandes. J'ose ajou- » ter qu'elle est la plus sainte et la plus juste;.... par elle » toutes les haines et toutes les méfiances de l'Europe seront » éteintes; par elle Votre Majesté, à l'applaudissement de » l'univers, deviendra l'arbitre des états et des affaires des » chrétiens (le plus haut degré de puissance que l'on puisse » désirer), et acquerra une gloire immortelle pour avoir » frayé, soit à elle-même, soit à ses successeurs, la route à » des entreprises dignes d'Alexandre..... Si d'un côté le roi » de France est le plus puissant monarque de l'Europe, » de l'autre il n'est aucune région dans le monde connu » dont la conquête soit plus importante et plus propre à » donner la suprématie que l'Egypte, cette contrée que j'ai » coutume d'appeler *la Hollande de l'Orient*, comme j'ap- » pelle la France *la Chine de l'Occident*. J'ai pensé qu'il » importait également au genre humain et à la religion » chrétienne que ce prince et cette terre, c'est-à-dire le roi » de France et l'Egypte se mariassent ensemble. »

Ensuite Leibnitz, passant à l'exemple des croisades qui ont été faites contre l'Egypte, expose d'une manière évidente que ces tentatives n'ont échoué que par l'impéritie et l'incapacité seules des chefs. Vient ensuite un aperçu des révolutions de ce pays, aperçu qu'il termine en ces termes: « J'ai dû exposer ces faits pour démontrer de quel poids » l'Egypte a été en tout temps dans les choses humaines, » et pour faire bien comprendre qu'elle n'a jamais offert » grande résistance à ceux qui ont su l'attaquer. — Mainte- » nant, ajoute-t-il, je viens au corps même de la proposi- » tion, où j'espère prouver que l'expédition :

» 1° Est la plus propre à donner la suprématie et à ser- » vir les plus grands intérêts de la France;

» 2° Qu'elle est facile pour la grandeur de la chose et » pour le plus grand roi très chrétien;

» 3° Qu'elle n'offre aucun danger;

» 4° Qu'elle est d'une bonne politique

» 5° Qu'elle ne doit pas être différée plus long-temps;

» 6° Que sa mise à exécution est d'une égale importance » pour la gloire humaine et la religion chrétienne, et, ce » qui est la même chose, qu'elle se trouve d'accord avec la » volonté divine, qu'elle est juste, pieuse, et par conséquent » doit réussir. — Mais par suprématie je n'entends pas la » monarchie universelle, impossible surtout aujourd'hui » entre les chrétiens, mais bien la direction générale ou » l'arbitrage des affaires. Le roi de France deviendra le chef » de la chrétienté; la France, l'école militaire de l'Europe, » le rendez-vous des talents et du génie, et la maîtresse de » l'Océan et de la Méditerranée..... Il est certain que la » puissance de la France doit s'accroître avec la paix de » l'Europe, et s'affaiblir, au contraire, par des guerres in- » tempestives. Mais cette guerre d'Egypte serait une guerre » sainte; et au lieu de cette région déserte, de cette Pales- » tine célèbre uniquement par ses ruines, on aurait *l'œil des* » *pays*, *la mère des grains*, *le siége du commerce*... Et, » l'Egypte conquise, la France, commandant à la Méditer- » ranée, ressusciterait l'empire d'Orient... La domination » de l'univers sera partagée avec la maison d'Autriche, et » la réconciliation entre les deux plus puissantes familles » donnera à la France l'Orient, à l'Espagne l'Occident. » Leibnitz ajoute ensuite cette phrase remarquable : « Au » moyen de l'Egypte, on chasserait sans peine les Hollandais » du commerce des Indes, sur lequel s'appuie aujourd'hui » toute leur puissance, et par là on les ruinerait d'une ma- » nière plus certaine que par le plus grand succès dans une » guerre ouverte. » Observons ici avec l'auteur anglais que ses concitoyens peuvent lire dans ce passage leur propre destinée; car c'était surtout contre les Anglais que le Directoire avait dirigé l'expédition d'Egypte en 1798, et l'on sait l'effroi que sa réussite momentanée causa à l'Angleterre.

Le reste du Mémoire est consacré à discuter dans les plus grands détails, et avec cette sagacité merveilleuse et cette érudition profonde qui distinguent Leibnitz à un si haut degré, les moyens d'effectuer cette conquête, le climat, la situation politique du pays; en un mot, tous les écueils à éviter, toutes les précautions à prendre, il prescrit tout jusqu'au régime hygiénique à suivre pour l'armée. Puis il termine par ces paroles, dont l'empire ottoman éprouve aujourd'hui la justesse : « Si la Turquie est une fois privée de » l'Egypte, et qu'il survienne une guerre avec la Pologne » ou la Hongrie, la ruine elle-même et la paralysie univer- » selle de ce grand corps est indubitable. » C'est la Russie qui s'est chargée de jouer le rôle que Leibnitz attribuait à la Pologne et à la Hongrie.

Bateau à canards. — Ici glissaient sur le Tigre ces bateaux à canards, flanqués de cages immenses, du bord desquels s'abat un double pont quand on accoste la terre. Se suivant à la file sur ces planches, la volatile gagne les prairies dans le jour, et rentre le soir dans sa prison flottante, sous la conduite de vieux canards qui tiennent la tête de la bande.

Voyage de M. Dumont d'Urville autour du monde.

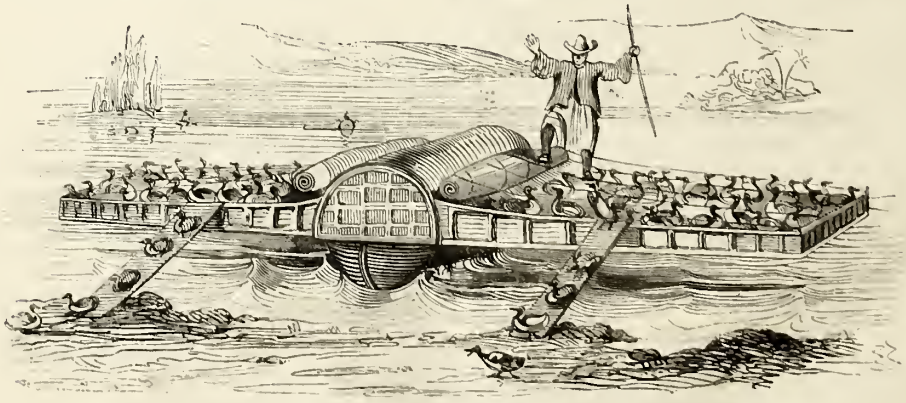

(Un bateau à canards sur le Tigre, en Chine.)

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

GEORGE HERIOT.

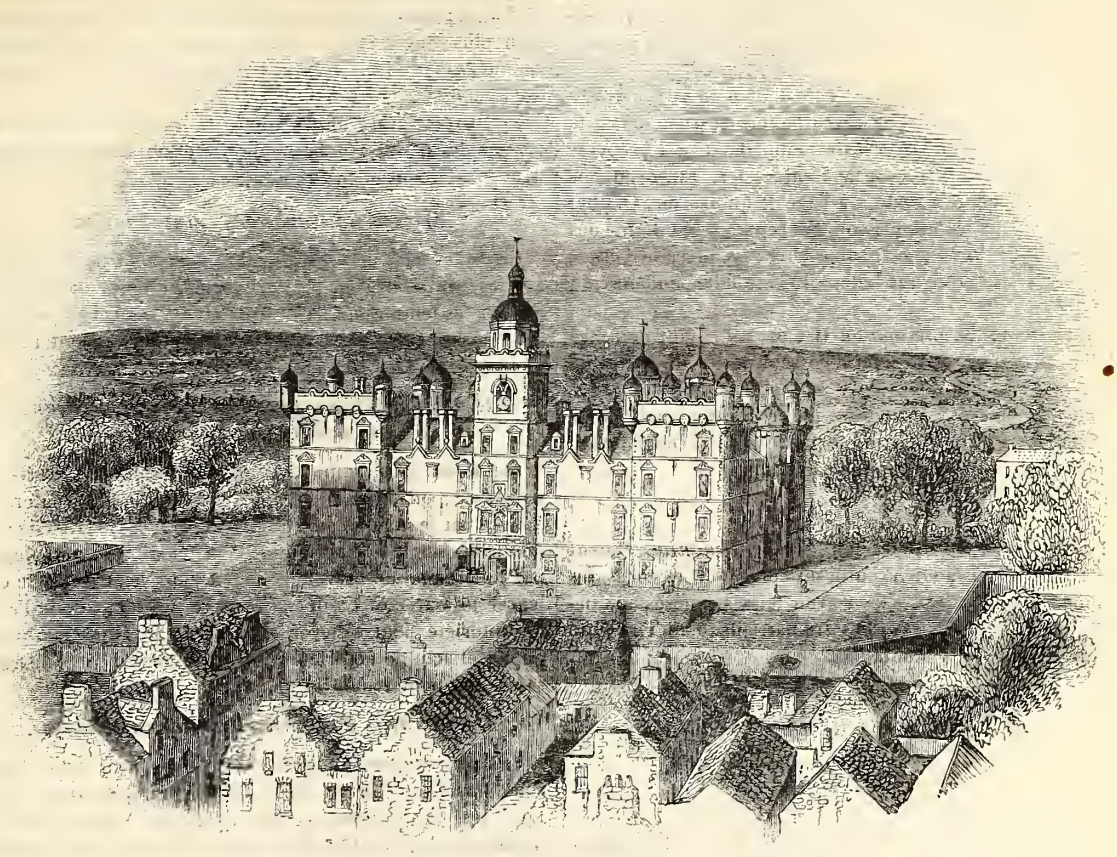

(La maison des Orphelins, fondée par George Heriot, à Edimbourg.

George Heriot, dont Walter Scott a peut-être déjà rendu le nom familier à quelques uns de nos lecteurs, est né à Edimbourg en 1563. On ne sait presque rien de la première partie de sa vie. Lorsqu'il se maria, il reçut pour dot, de ses parents et de ceux de sa fiancée, une somme d'environ 214 livres. En 1588, il fut admis membre de la corporation des orfévres; neuf ans après, il était orfévre de la reine. Son industrie avait singulièrement prospéré; car on voit que dans l'espace de dix ans environ ses comptes pour vente de joyaux à la reine s'étaient élevés à près de quarante mille livres. En ce temps, les princes et les seigneurs étaient de précieuses pratiques pour les orfévres. Le goût des ornements d'or et d'argent, des vases de grand prix, des pierreries, des bijoux de toutes sortes, semblait être une vertu innée dans l'aristocratie. Il entrait sans doute beaucoup d'ostentation dans ce goût : c'était un moyen de manifester aux yeux d'un seul coup, dans les festins, dans les cérémonies, toute l'étendue de la richesse que l'on possédait. Mais il faut dire aussi que les placements d'argent étaient difficiles et peu sûrs : on considérait ces richesses ciselées, ces pierres enchâssées, comme un capital qui produisait des intérêts de vanité jusqu'au jour où, forcé d'emprunter, on les mettait en gage chez ceux mêmes qui les avaient vendues. Il en résultait que les orfévres étaient de véritables prêteurs sur gages, et qu'ils cumulaient les profits de l'usure avec ceux plus honnêtes de leur profession principale. A l'époque de la réunion de la couronne d'Ecosse et de la couronne d'Angleterre, Heriot suivit Jacques I à Londres en qualité de son orfévre. Là, sa fortune ne fit que s'accroître. Il mourut en 1624, léguant à sa ville natale, par son acte de dernière volonté, une somme de 25 625 livr. sterl. 10 sous 3 ½ deniers, « pour la fondation d'un établis-» sement destiné au soutien, à l'éducation et aux frais d'ap-» prentissage du plus grand nombre possible d'enfants or-» phelins nés à Edimbourg. »

Les fondations de l'édifice furent posées en 1628. On croit que le célèbre architecte Inigo Jones en donna le plan; mais on sait que la direction des travaux fut confiée au docteur Balcanquhar. Les constructions, interrompues plusieurs fois, ne furent définitivement achevées et préparées pour recevoir les orphelins qu'en 1659. Les dépenses totales avaient été de 50 000 livres sterling. La première année on admit 40 enfants; il y en avait 52 la seconde année; en 1693 leur nombre était de 150; en 1793, de 140; et en 1827, de 180.

Le bâtiment est d'une architecture riche et agréable. Le gothique y est modifié par la renaissance; on y sent dans toutes les lignes l'influence du goût italien. Il est situé sur un plateau vert et d'un paysage varié, à peu de distance du château (1834, p. 321). Au-dessus de la porte d'entrée, on voit la statue du fondateur avec le costume du temps. La cour est belle, et ornée de sculptures qui expliquent la destination de l'édifice. La chapelle est aussi très remarquable, mais elle est d'une construction postérieure. La voûte est magnifiquement décorée. Sur une cheminée de la chambre du conseil, sculptée avec beaucoup d'art, on remarque une peinture représentant trois élèves de l'hôpital qui, par hasard, suivant la tradition, découvrent en jouant une source minérale près de Stockbridge. Cette source est devenue célèbre : on l'appelle *St-Bernard's Well.*

L'établissement est administré par un comité de gouverneurs, soumis à une réélection annuelle et à la surveillance d'un autre comité, chargé spécialement d'inspecter. Le personnel est composé de la manière suivante : un di-

recteur-général, un médecin, un chirurgien; un trésorier et un aumônier; quatre professeurs qui sont logés dans la maison; des maîtres d'écriture, de gymnastique, de musique; un économe, un intendant, des gardiens, des domestiques.

Le système d'éducation est conçu d'après un plan très libéral. On s'applique à découvrir l'aptitude particulière de chaque élève, à en favoriser le développement, à le préparer à la profession qu'il se destine à embrasser. Les orphelins quittent en général la maison à l'âge de quinze ans. On met en pension dans les grands colléges ceux qui ont donné des preuves d'une intelligence supérieure; on place les autres en apprentissage avec une indemnité annuelle pendant cinq ans.

Pour être admis à la maison Heriot, un enfant doit être pauvre, orphelin, âgé de plus de sept ans et de moins de seize.

Tous les ans, les élèves vont en procession à l'église de Blackfriars pour honorer la mémoire de leur bienfaiteur : ce jour-là sa statue est ornée de fleurs.

Gémonies. — Les Gémonies (*Scalæ Gemoniæ*) étaient des précipices du mont Aventin où l'on jetait les corps des criminels d'État, et après les y avoir laissés exposés aux insultes de la populace, on les traînait jusqu'au Tibre qui passait au pied de la montagne.

DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

(Suite et fin. — Voyez p. 210.)

DES ACTES DE NAISSANCE.

Lorsqu'un enfant vient de naître, le père, accompagné de deux témoins, doit, dans les trois jours, se rendre à la mairie pour y déclarer la naissance et présenter le nouveau-né. De suite on dresse l'acte de naissance; on y constate la déclaration du père; le jour, l'heure et le lieu de la naissance de l'enfant; son sexe; le prénom ou les prénoms qui lui sont donnés; les prénoms, noms, professions et domiciles des parents et des témoins.

Si l'on donne plusieurs prénoms à l'enfant, nous conseillons de les ranger alphabétiquement. Nous avons noté ailleurs l'utilité de cette méthode (1857, p. 59).

A défaut du père, l'obligation de déclarer la naissance dans les trois jours est imposée à toute personne, chirurgien, sage-femme ou autre, qui y a assisté. Si la mère n'accouche pas à son domicile, la personne, homme ou femme, chez qui la naissance a lieu, doit faire la déclaration, lors même qu'elle n'y serait pas présente.

Faute de remplir cette formalité dans le délai prescrit, on encourt la peine de six jours à six mois de prison, et d'une amende de 16 à 500 francs; en outre, l'enfant ne peut plus être inscrit qu'en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil à la requête et aux frais des parents. Avant ce jugement, l'enfant n'a pas d'état civil, et les droits qui pourraient s'ouvrir à son profit se trouvent compromis. Vainement on prétendrait qu'il y aurait eu danger à le déplacer; car, en tel cas, le maire aurait pu se transporter auprès du berceau.

DES ACTES DE MARIAGE.

Lorsqu'on se dispose à contracter mariage, il faut d'abord réunir les pièces nécessaires. En général, on s'acquitte de ce soin avec si peu d'attention, que la plupart du temps les pièces sont rebutées lorsqu'elles sont soumises à l'examen du maire : elles ne sont pas complètes; elles ne concordent pas entre elles; les légalisations sont omises, etc. De là, des actes à refaire, de nouvelles copies à lever, une correspondance à reprendre, et conséquemment des retards prolongés et un surcroît de dépense. On a calculé que la moyenne des dépenses pour les mariages à Paris est de 15 francs; mais on aurait certainement trouvé une moyenne bien plus élevée si l'on avait pu faire entrer en ligne de compte les faux frais et la valeur du temps perdu en fausses démarches.

La nomenclature qui va suivre et les notes à la suite de chaque mot feront connaître quelles pièces sont nécessaires dans une circonstance donnée.

Actes de naissance des futurs mariés.

Ces actes sont nécessaires, non seulement pour prouver que les futurs ont l'âge légal (pour les hommes dix-huit ans et pour les femmes quinze ans révolus), mais aussi pour vérifier si les différentes pièces produites concernent réellement les parties.

Acte de notoriété supplétif de l'acte de naissance; jugement d'homologation.

Si l'on est dans l'impossibilité de se procurer son acte de naissance, on y supplée au moyen d'un acte de notoriété délivré par le juge de paix du lieu de sa naissance ou de son domicile, sur la déclaration de sept témoins, et homologué par le tribunal de l'arrondissement dans lequel doit se célébrer le mariage. La dépense de ce jugement et de l'acte de notoriété peut s'élever à 50 ou 60 fr. On remarquera qu'un tel acte de notoriété ne peut suppléer à l'acte de naissance que pour le fait du mariage.

Actes relatifs au consentement des ascendants.

Les père et mère donnent leur consentement au mariage, soit dans l'acte même du mariage, soit dans un acte notarié. Si l'un des deux est mort, ou dans l'impossibilité de manifester sa volonté (en démence, absent, etc.), le consentement de l'autre suffit.

S'il y a dissentiment, le consentement du père suffit; mais le dissentiment doit être constaté. La mère exprime son refus dans l'acte même du mariage, ou dans un acte notarié. Le refus pourrait, au besoin, être constaté par un acte respectueux dressé dans la forme indiquée par l'article 154 du code civil.

Si les père et mère sont morts, ou dans l'impossibilité d'exprimer leur volonté, les aïeuls et aïeules les remplacent. En cas de dissentiment entre l'aïeul et l'aïeule de la mère ligne, il suffit du consentement de l'aïeul. Si le dissentiment se manifeste entre les deux lignes, le partage d'avis vaut consentement. — Le dissentiment doit être constaté comme celui de la mère.

Actes respectueux.

Lorsque les garçons ont atteint vingt-cinq ans accomplis, et les filles vingt-un ans, ils peuvent suppléer au consentement de leurs ascendants en leur demandant leur conseil au moyen d'actes appelés respectueux.

Actes de décès des ascendants.

Celui qui a perdu tous ses ascendants n'a pas moins de six actes de décès à produire : ceux de ses père et mère, ceux de ses quatre aïeuls et aïeules paternels et maternels. — L'acte de décès du père ou de la mère suffit si l'un d'eux existe. Lorsque tous deux sont morts et qu'il reste d'autres ascendants, il faut les actes de décès du père, de la mère, et de ceux d'entre les aïeuls et aïeules qui n'existent plus.

Cependant l'attestation du décès des père et mère faite par les aïeuls ou aïeules dans l'acte de mariage dispense de la production des actes de leur décès. — Si non seulement les père et mère, mais encore les autres ascendants sont décédés ou absents, et que l'on soit dans l'impossibilité de produire, soit leurs actes de décès, soit la preuve de leur absence, *faute de connaître leur ancien domicile*, il est

passé outre au mariage *des majeurs* sur la déclaration par serment faite par eux et par les témoins du mariage que ce dernier domicile leur est inconnu. On consigne cette déclaration dans l'acte de mariage.

Acte de notoriété ou jugement pour le cas d'absence des ascendants.

Mais si *le dernier domicile* de l'ascendant décédé ou absent dont le consentement aurait été nécessaire *est connu*, on doit rapporter un acte de notoriété signé de quatre témoins devant le juge de paix de ce dernier domicile.

Toutefois, si un jugement a déclaré l'absence ou ordonné l'enquête, c'est ce jugement qu'il faut produire.

Procès-verbal du consentement du conseil de famille.

S'il n'y a plus d'ascendants, ou s'ils se trouvent dans l'impossibilité de manifester leur volonté, les fils ou filles qui ont vingt-un ans accomplis peuvent se marier sans consentement. — Mais s'ils sont mineurs, ils ont besoin du consentement du conseil de famille présidé par le juge de paix du lieu où les père et mère ont ou avaient leur domicile. Le consentement de leur tuteur n'est pas requis.

Ecartant la plupart des cas exceptionnels, nous n'avons énoncé ni les lettres de dispense à obtenir du roi pour les mariages entre les oncles et les nièces, les tantes et les neveux, les beaux-frères et les belles-sœurs, dispenses que l'on fait payer fort cher; ni les consentements nécessaires aux enfants nés hors mariage ou adoptifs, ni ceux que les militaires et certains fonctionnaires publics doivent obtenir, etc.

Nous croyons utile d'entrer dans quelques détails relativement à la légitimation des enfants nés hors mariage.

Ces enfants, dans les conditions de l'article 331 du code civil, peuvent être légitimés par le mariage subséquent de leurs parents, et ils acquièrent les mêmes droits que s'ils étaient légitimes. Par exemple, ils jouissent et font jouir leurs frères légitimes des exemptions accordées par la loi du recrutement à l'aîné d'orphelins de père et de mère, au fils unique ou à l'aîné des fils, et, à défaut de fils, au petit-fils ou à l'aîné des petits-fils d'une femme veuve, d'un père aveugle ou septuagénaire, etc.

« Que de parents, dit M. Hutteau d'Origny, auteur d'un » *Traité sur l'état civil*, et qui a long-temps rempli les » fonctions de maire à Paris, que de parents n'avons-nous » pas vus regretter de n'avoir pas reconnu et légitimé par » un mariage subséquent des enfants qui eussent été le » soutien de leur vieillesse, et que la loi leur enlevait, » parce que, sans famille, ils ne pouvaient appartenir qu'à » l'état! »

Si les enfants nés hors mariage ont déjà été reconnus, il n'est pas nécessaire de les reconnaître de nouveau dans l'acte de mariage; ils sont légitimés de plein droit par le seul fait du mariage; mais il y a ici un danger : beaucoup de personnes pensent que la simple énonciation des noms des parents dans l'acte de naissance vaut reconnaissance; c'est une erreur; pour valoir reconnaissance, l'acte de naissance des enfants nés hors mariage doit être signé des parents (il est fort rare qu'il le soit par la mère.)

Si la reconnaissance n'a pas été faite, ou si elle l'a été irrégulièrement, elle peut avoir lieu dans l'acte même du mariage, et, dans ce cas, il faut joindre aux pièces à produire pour se marier les actes de naissance des enfants.

Lorsque le dossier est complet, on le dépose à la mairie de la commune où l'on doit se marier; c'est nécessairement celle où l'un des époux a son domicile; or le domicile s'établit, quant au mariage, par six mois de résidence continue dans la même commune.

On requiert alors les deux publications qui doivent précéder tout mariage; elles ont lieu, 1° à la mairie ou aux mairies des communes où se trouve le domicile des futurs; — 2° à celle de leur ancien domicile, si leur domicile actuel n'est établi que par six mois de résidence : — 3° enfin, à la mairie ou aux diverses mairies du domicile des personnes dans la dépendance desquelles on se trouve relativement au mariage. Ainsi les fils, s'ils n'ont pas vingt-cinq ans, et les filles si elles n'ont pas vingt-un ans, sont tenus de faire faire les publications dans la commune ou les communes où demeurent l'ascendant ou les ascendants sans le consentement desquels ils ne pourraient pas passer outre au mariage. Si les futurs sont mineurs et n'ont point d'ascendants, ils y font procéder dans la commune où doit être convoqué le conseil de famille qui a donné ou donnera son consentement.

Le maire qui doit procéder au mariage remet aux parties, sur le vu des pièces qui lui sont déposées, les notes dont elles ont besoin pour faire faire les publications dans les autres mairies.

Les publications sont faites à huit jours d'intervalle, un dimanche, et le mariage ne peut se célébrer avant le troisième jour depuis et non compris celui de la seconde publication; de sorte que le délai rigoureusement nécessaire est de onze jours depuis la première publication.

Mais il faut prouver au maire qui prononcera l'union que toutes les publications ont été faites, et à cet effet lui en remettre des expéditions accompagnées des certificats dans lesquels les maires attestent qu'il n'a pas été formé entre leurs mains d'oppositions au mariage. — On a vu, p. 211, combien coûtent ces expéditions; pour ce qui est des certificats de non-opposition on ne paie que le timbre, 35 cent.

S'il était survenu des oppositions, on ne pourrait pas se marier sans en rapporter la main-levée donnée devant notaires ou prononcée par justice.

On célèbre le mariage en présence de quatre témoins.

L'acte de mariage énonce, 1° les prénoms, noms, professions, âges, lieux de naissance et domiciles des époux; — 2° s'ils sont majeurs ou mineurs; — 3° les prénoms, noms, pofessions et domiciles des pères et mères; — 4° le consentement des pères et mères, aïeuls et aïeules, et celui de la famille, dans les cas où ils sont requis; — 5° les actes respectueux, s'il en a été fait; — 6° les publications dans les divers domiciles; — 7° les oppositions, s'il y en a eu; leur main-levée, ou la mention qu'il n'y a point eu d'opposition; — 8° la déclaration des contractants de se prendre pour époux, et le prononcé de leur union par le maire; — 9° les prénoms, noms, âges, professions et domiciles des témoins, et leur déclaration s'ils sont parents ou alliés des parties, de quel côté et à quel degré.

On mentionne en outre la lecture qui a été préalablement faite de toutes les pièces produites, et du chapitre IV du titre *du Mariage* « sur les droits et les devoirs respectifs des époux. »

DES ACTES DE DÉCÈS.

Après un décès, le premier soin à prendre est de le déclarer à la mairie. Le maire dresse l'acte de décès sur la déclaration de deux témoins, qui sont, s'il est possible, les deux plus proches parents ou voisins du défunt. — Lorsqu'il est décédé hors de son domicile, l'un des témoins doit être la personne chez qui le décès est arrivé, pourvu que cette personne ait les qualités requises des témoins. (Voy. p 211.)

On énonce les prénoms, nom, âge, profession et domicile du défunt et des témoins; — le degré de parenté du défunt avec eux, s'il y a parenté; — le lieu de sa naissance, et les prénoms, noms, professions et domiciles de ses père et mère, autant qu'il est possible de les savoir; — en cas de mariage ou de viduité, les prénoms et noms de l'époux survivant ou prédécédé.

La loi ne demande pas l'énonciation de la qualité de célibataire ou de fille non mariée : cette énonciation est utile.

Une mention indispensable, bien que le législateur ait oublié d'en parler, est celle du jour et de l'heure du décès.

L'inhumation ne peut être faite que vingt-quatre heures après le décès, et doit être précédée d'une autorisation que le maire délivre sur papier libre et sans frais après avoir fait la visite du corps. A Paris et dans d'autres villes, ce ne sont pas les maires, mais bien des médecins commissionnés à cet effet qui font la visite.

Quelquefois, afin que l'enlèvement du corps puisse avoir lieu avant les vingt-quatre heures exigées, on déclare inexactement l'heure du décès. A part ce qu'un tel empressement a d'impie et de lâche, il en résulte des dangers, et il suffira de dire sur ce point que les commissaires chargés de surveiller la grande exhumation du cimetière des Innocents, notamment le célèbre Thouret, restèrent convaincus, d'après la disposition des ossements dans les cercueils (les détails font frémir!), que beaucoup de personnes avaient été enterrées en état de léthargie.

A Paris et dans d'autres villes, pour prévenir l'abus des fausses déclarations, on ne compte les vingt-quatre heures qu'à partir de la vérification du décès; c'est évidemment combler une lacune de la loi.

DEUX MISÈRES.

NOUVELLE.

La nuit commençait à descendre sur la mer; le vent sifflait dans les bruyères; le goëland, s'élevant des flots, tourbillonnait au-dessus du promontoire, et de hautes colonnes de sables couraient le long des dunes.

(Catherine. — Costume normand.)

Une vieille femme chargée de fruits s'avançait sur la route déserte; l'âge et son fardeau avaient ralenti sa marche; enfin elle s'arrêta accablée de fatigue non loin d'une cabane fermée, déposa à ses pieds les paniers qu'elle portait, et s'assit au bord du chemin.

Elle fut long-temps à reprendre haleine, car elle venait de loin, et la charge était lourde. Cependant il fallait encore marcher long-temps pour atteindre le village.

La vieille femme jeta un regard sur la route qui lui restait à faire, et qui se déroulait aux flancs du coteau. Cette vue lui serra le cœur; ses yeux devinrent humides. Un temps avait été où elle ne se fût point trouvée seule, à cette heure, assise sur la route abandonnée, où des bras plus robustes que les siens se fussent chargés du fardeau qui était à ses pieds! Mais à quoi servaient, hélas! ces souvenirs de jours plus heureux! Le regret, comme dit un poëte arabe, est un arbre dangereux qui ne donne que des fruits empoisonnés.

Cependant un homme chargé de racines venait sur la même route, gagnant la cabane près de laquelle Catherine s'était assise. C'était Guillaume le bûcheron, que l'on appelait dans le pays le *Solitaire*, parce qu'il avait toujours vécu à l'écart.

Il marchait courbé sous son fardeau, le front triste et l'air rêveur; mais en approchant de sa demeure, il leva la tête et aperçut la vieille femme.

Tout entière à ses tristes pensées, celle-ci avait oublié l'heure et l'éloignement du village; la nuit était venue sans qu'elle s'en aperçût. Cependant le bruit des pas de Guillaume l'arracha à sa préoccupation.

— Que faites-vous là, bonne mère? demanda le bûcheron en s'arrêtant devant Catherine.

— Je me repose, répondit la vieille en montrant ses paniers de fruits.

— Vous avez là une charge bien lourde, observa le paysan.

— J'en porte une plus lourde dans mon cœur! murmura la vieille femme.

— Laquelle donc?

— L'isolement.

Guillaume la regarda.

— Ah! vous êtes seule aussi, dit-il d'une voix émue; que Dieu ait pitié de vous alors, ma mère, car c'est une dure affliction.

La vieille soupira sans répondre, et se leva; elle voulut reprendre ses paniers pour continuer sa route: mais le froid l'avait saisie; elle chancela.

Une bonne pensée vint au cœur de Guillaume; il jeta à terre son fagot de racines.

— Entrez dans ma cabane, vieille mère, dit-il; j'ai là de quoi vous réchauffer, et quand vous serez remise, je porterai moi-même vos paniers jusqu'au village.

A ces mots, il ouvrit la porte, fit entrer Catherine, et alluma un grand feu. La vieille sentit que la chaleur la ranimait.

— Vous êtes heureux de pouvoir prodiguer ainsi la racine, dit-elle en étendant vers la flamme ses mains bleuâtres.

— Manquez-vous de bois? demanda Guillaume; la forêt fournit du bois mort à tout le monde.

— Oui; mais la forêt est trop loin pour qu'une vieille

(Guillaume. — Costume normand.)

femme comme moi aille y chercher de quoi garnir son foyer, et je suis seule.

— Chauffez-vous alors à discrétion; pendant ce temps le souper se fera, et vous pourrez le partager.

— Etes-vous donc obligé, lorsque vous arrivez las et affamé, de préparer votre repas vous-même?

— Hélas! oui; qui me le préparerait? Moi aussi je suis seul.

— Aujourd'hui du moins je puis vous rendre ce léger service; vous m'épargnez une fatigue, je vous épargnerai un ennui.

En parlant ainsi elle se leva, prit dans le buffet de sapin ce qui était nécessaire, et disposa tout pour le souper.

Guillaume la regardait faire et souriait. En allant et venant, elle eut bientôt rétabli l'ordre dans la cabane, sans s'en apercevoir, et comme par habitude. La table avait été dressée; elle mit le couvert.

Guillaume, qui n'était point accoutumé à de tels préparatifs, s'étonnait de les voir; sa demeure avait pris un air de propreté qui l'embellissait.

— Je vous admire, vieille mère, dit-il enfin; vous faites tout bien mieux et plus vite que moi.

— Parce que ces occupations sont les miennes et non les vôtres, répondit-elle; vous vous y livrez avec dégoût, et moi avec plaisir.

Le souper était prêt; Guillaume se mit à table et trouva excellent ce que la vieille avait préparé. Le bonheur d'avoir quelqu'un à qui il pût parler donnait d'ailleurs un nouveau goût à tout ce qu'il mangeait.

— Ah! dit-il, c'est une grande joie et un grand avan-

tage pour un bûcheron de ne pas être seul ; vous ne sauriez croire, bonne mère, comme je suis triste parfois de vivre abandonné. Ce soir encore, en revenant de la forêt, je regardais tous les toits qui apparaissaient au loin, et je me disais : « Ma cabane est la seule qui ne fume pas à l'horizon ; c'est que personne ne m'y attend ! Les autres trouvent au retour un feu brillant, des visages joyeux ; le chien du logis annonce leur approche ; le repas du soir est prêt : moi, je vais trouver une cabane froide, obscure et sans sourires ! Pas une voix humaine pour me réjouir le cœur : pas un être vivant qui s'agite pour m'accueillir : car le chien même qui gardait ma demeure est mort de tristesse ; mes pigeons ont été tués en mon absence par les braconniers ; les abeilles de mon courtil ont pris leur volée ; tout ce qui aime à vivre près des hommes s'est effrayé de ma solitude et s'est enfui ou a péri. Il y a une malédiction sur les isolés. »

— Mais comment se fait-il que vous vous trouviez seul ? demanda Catherine.

— Ah ! c'est ma faute, répondit Guillaume ; c'est mon égoïsme et ma paresse qui en sont cause. Je me disais en voyant autour de moi les maris et les pères travailler après l'heure et se lever avant le jour : « Pourquoi donner ainsi sa vie à d'autres ? chacun n'a-t-il pas assez de se suffire ? » Et je me riais de les voir user leurs corps pour que des enfants pussent devenir grands et vivre après eux.

— Ainsi votre isolement ne vous déplaisait pas.

— Non ; j'étais jeune alors : les plaisirs que j'allais prendre au-dehors m'empêchaient de remarquer la tristesse de ma cabane ; puis il y avait dans le monde beaucoup de choses nouvelles pour moi ; les désirs coulaient de mon cœur comme une source d'eau vive. Tant que j'ai espéré et attendu, je me suis trouvé dans la position du pêcheur qui cherche une île, changeant de cap et consultant l'horizon à chaque instant ; le mouvement me tenait lieu de bonheur, il empêchait l'ennui : mais maintenant ma barque est échouée, je ne puis plus aller en avant ou en arrière, et ma solitude est cruelle à supporter.

— Hélas ! la mienne ne l'est pas moins, répondit Catherine, et j'ai de plus que vous le regret d'avoir connu de meilleurs jours.

Alors elle raconta au bûcheron son humble histoire. Elle avait eu un mari qui l'aimait, des fils beaux et forts, qui eussent vendu leur sang goutte à goutte pour la rendre heureuse ; mais Dieu avait brisé cette couronne d'affections. Son mari avait succombé à une longue maladie ; ses fils, après avoir quitté leur métier de pêcheurs, s'étaient embarqués sur un navire qui avait fait naufrage. Il ne lui restait plus de son passé que des habitudes de cœur impossibles à satisfaire ; car ce qu'elle regrettait le plus peut-être, ce n'étaient point les appuis, mais les occasions de dévouement qu'elle avait perdues. Comment s'accoutumer à ne plus aimer personne, à n'avoir jamais la joie d'une privation éprouvée, d'une inquiétude soufferte, d'un soin donné ? Il y a des êtres pour lesquels l'abnégation est l'existence même. Oh ! que de fois Catherine, quand la pluie tombait à flots, quand l'ouragan grondait sur la mer, s'était mise à pleurer le temps où elle attendait, effrayée, le retour de ses fils attardés sur la baie ? Comme elle enviait ses inquiétudes d'alors, ses courses à la grève sous la rafale furieuse ; comme elle regrettait les veilles passées à réparer le filet des pêcheurs, à faire sécher leurs vêtements, à coudre la voile de leur nacelle ! Maintenant, hélas ! elle ne craignait rien ; mais elle n'attendait pas ! Si elle pouvait se reposer et dormir, c'est que ses fils ne devaient plus s'éveiller !

Catherine n'avait pu se rappeler les pertes cruelles qui lui avaient enlevé sa famille sans réveiller une douleur mal assoupie. Après avoir tout raconté à Guillaume, elle laissa quelque temps couler ses larmes en silence. Le bûcheron était ému d'affection et de pitié.

— Pourquoi cette bonne femme est-elle malheureuse aussi ? pensait-il ; si elle demeurait près d'ici, nous pourrions nous consoler l'un l'autre.

Cependant la vieille avait essuyé ses pleurs et repris sa manie pour retourner au village. Guillaume pensif ne s'en aperçut pas.

— Et ne vous reste-t-il donc plus aucune famille ? demanda-t-il ; n'aviez-vous point de frère ni de sœur ?

— Je n'en avais point, répondit Catherine.

— Ainsi vous êtes sans parents ?

— Sauf un cousin.

— Pourquoi ne vous êtes-vous point rapprochée de lui ?

— Je ne l'avais jamais vu, et l'on m'avait averti qu'il vivait pour lui seul ; de quel droit lui aurais-je imposé la charge de ma douleur et de ma pauvreté ?

— Comment le nommez-vous ?

— Guillaume Dubois.

Le bûcheron se leva vivement.

— Guillaume Dubois ! répéta-t-il ; c'est moi !

Catherine le regarda toute surprise, puis parut embarrassée.

— Pardonnez-moi d'avoir parlé légèrement, cousin, répondit-elle ; je ne vous connaissais pas.

Il lui tendit les deux mains.

— Embrassez-moi, bonne mère, dit-il ; embrassez-moi. Ce jour est un des jours heureux de ma vie.

— Comment cela ? demanda la vieille.

— Ecoutez, dit Guillaume, nous souffrons de notre isolement ; il manque à vous deux bras forts et laborieux pour vous aider, à moi deux mains adroites et sûres pour prendre soin de ma cabane, à tous deux quelqu'un qui nous aime et que nous puissions aimer. Eh bien, ne nous quittons plus ; réunissons nos misères, nos tristesses ; nous en ferons peut-être de l'aisance et du bonheur. Choisissez votre place ici, bonne mère ; Dieu vous a rendu une famille.

A ces mots, il s'avança vers Catherine en ouvrant ses bras, et la vieille femme s'y jeta en pleurant.

CHANT TRIOMPHAL

EN L'HONNEUR DE LOUIS III, ROI DE NEUSTRIE.

Les Northmans, en 515, avaient fait leur première apparition sur les côtes de la Gaule ; mais ils avaient essuyé une sanglante défaite, et pendant trois siècles on n'entendit plus parler d'eux. Ce ne fut que vers les dernières années du règne de Charlemagne qu'ils recommencèrent à se montrer. Leurs ravages, qui n'étaient alors que bien passagers, attristèrent profondément ce prince, et lui firent prévoir tous les maux qu'ils causeraient à ses successeurs. Ses craintes n'étaient malheureusement que trop fondées ; car après sa mort leurs incursions devinrent de plus en plus fréquentes, de plus en plus formidables. En 881, les fils de Louis-le-Bègue, Louis de Neustrie et Carloman, étaient engagés dans une guerre contre Boson, duc de Provence, quand les peuples de la Gaule poussèrent vers eux une clameur universelle de désespoir. Les Northmans, qui l'année précédente s'étaient emparés de Gand, venaient de faire dans les pays voisins de l'Escaut et de la Somme la plus terrible et la plus sanglante peut-être de leurs invasions. Louis de Neustrie accourut en toute hâte au secours de ses sujets, et livra bataille aux *Païens* à Saucourt, dans le Vimeu. Sa victoire fut complète ; neuf mille Northmans et leur *konong* ou chef restèrent sur le champ de bataille. Mais après le combat, saisis d'une terreur panique, vainqueurs et vaincus s'enfuirent précipitamment chacun de leur côté. Néanmoins cette victoire délivra pour quelque temps les provinces envahies, et fut célébrée comme un éclatant triomphe par les historiens et les poëtes contem-

porains. Nous donnons ici la traduction *littérale* d'un chant en langue tudesque inspiré par cet événement, et dont le roi franc est le héros. Ce chant, de 118 vers rimés, divisé par strophes, devint très populaire, et deux siècles plus tard les populations ne l'avaient pas encore oublié. Comme le prouvent assez les sentiments religieux et mystiques qui prédominent, il dut être probablement composé par un moine, et peu de temps après la bataille; car le souhait de longue vie qu'on y forme pour le vainqueur ne fut pas exaucé. Le roi Louis mourut l'année suivante, âgé de vingt-deux ans.

Je connais un roi, son nom est le seigneur Ludwig, qui sert Dieu volontiers, parce qu'il l'en recompense.

Il fut, par malheur pour lui, bien jeune encore, privé de son père; mais le Seigneur prit soin de lui et devint son guide.

Il lui donna des héros, des compagnons illustres, et un trône en France. Puisse-t-il en jouir long-temps!

Il partagea ensuite ces biens avec son frère Carloman, et leurs parts furent loyales. Ces choses terminées, Dieu voulut éprouver s'il pourrait supporter quelque temps les tribulations.

Il permit l'invasion des troupes des Païens; il permit que le peuple franc fût soumis par leurs soldats.

Les uns aussitôt déserterent, les autres furent séduits; tous ceux qui restaient fidèles au roi furent en butte à mille outrages.

Celui qui n'avait été qu'un misérable brigand, et s'était ainsi accru en puissance, envahit les domaines du roi et devint alors un noble seigneur.

L'un était faussaire, un autre déserteur, celui-là un assassin, et chacun s'enorgueillissait de son crime.

Le roi était indigné, tout le royaume en souffrance; le Christ irrité avait permis ces misères. Mais Dieu prit en pitié toutes ces calamités; il ordonna au seigneur Ludwig de partir sur-le-champ:

Ludwig, mon roi, va secourir mon peuple; les Normands l'ont durement opprimé. — Ludwig répondit: Seigneur, je ferai ainsi, à moins que la mort ne m'empêche d'exécuter tes ordres.

Alors il obtint de Dieu le pardon de toutes ses fautes, déploya son étendard sur le rivage, et fit une expédition en France contre les Normands.

Rendant grâces à Dieu et attendant son secours, il dit: Seigneur, viens avec nous; nous t'attendons depuis si long-temps.

Puis ensuite l'illustre Ludwig parla à haute voix: Ayez bon courage, mes compagnons, mes frères d'armes. — Dieu (puisse-t-il m'être favorable!) m'a envoyé ici pour prendre vos avis et conduire mon armée.

Je ne m'épargnerai pas jusqu'à ce que je vous aie délivrés. Je veux maintenant que tous les fidèles serviteurs de Dieu me suivent.

Cette vie nous est accordée aussi long-temps qu'il plaît au Christ. Celui qui conserve nos corps sait bien aussi les défendre.

Quiconque fait ici de grand cœur la volonté de Dieu sortira sain et sauf du combat, et moi je le récompenserai. Si quelqu'un succombe, j'aurai soin de sa famille. — Après ces paroles, il saisit sa lance et son bouclier, et chevaucha rapidement.

Il voulait, certes, tirer vengeance de ses ennemis, et comme la distance qui l'en séparait n'était pas grande, il trouva les Normands.

Louange à Dieu! dit le roi, voyant enfin le but de ses désirs. Puis il s'élança hardiment, entonnant une litanie. Et tous chantaient en chœur: *Kyrie, eleison*. Le cantique était fini, le combat engagé.

Le sang monta aux joues des Francs impétueux. Alors chaque soldat se rassasia également de vengeance; mais aucun comme Ludwig.

Rapide et audacieux comme ses pères, il frappe l'un et perce l'autre. Ah! il versa à ses ennemis un breuvage bien amer. Ainsi ils périrent en cet endroit.

Que la puissance de Dieu soit bénie! Ludwig a été vainqueur. Rendons grâces à tous les saints pour cette victorieuse bataille.

Mais certes, Ludwig a été un roi heureux. Il fut grand comme le danger. Conserve-le, Seigneur, dans sa puissance!

LA MOTION DU SABLIER.

Toujours impatiente d'accomplir le vœu de la France en lui donnant une constitution, mais toujours détournée de ce but principal par son intervention obligée dans toutes les branches paralysées du pouvoir et de l'administration, l'Assemblée nationale ouvrit enfin, le 1er août 1789, l'importante discussion relative à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Cette louable impatience donna lieu le même jour à une motion d'abord fort bien accueillie, mais que sa bizarrerie fit ensuite rejeter.

Déjà la déclaration des droits venait d'être l'objet de plusieurs discours fort longs. M. Bouche, qui n'avait pas encore entendu prononcer le nom de *constitution*, se prit à déplorer la perte d'un temps aussi précieux: « Chacun vient ici, dit-il, faire briller ses talents et son génie. Ces discours d'apparat sont sans doute fort agréables; mais combien de retards une telle abondance de paroles apportera à la constitution! Je propose un moyen d'accélérer vos délibérations: c'est d'inviter M. le président à avoir sur son bureau un sablier de cinq minutes seulement; quand l'un des bassins sera rempli, M. le président avertira l'orateur que son temps est passé. » Et la majorité d'applaudir à ce moyen expéditif. M. le curé du Vieux-Poussange, craignant qu'on n'en remît l'emploi au lendemain, pria M. le président de placer sa montre sur la table en attendant qu'on se fût procuré un sablier.

Mais la réflexion ne tarda pas à faire sentir l'inconvenance et l'impossibilité d'assujettir la logique et l'éloquence à la tyrannie de l'horloge. Quelques membres attaquèrent la motion d'une manière sérieuse; M. le comte de Clermont-Tonnerre la combattit avec la seule arme qu'elle méritât, l'ironie.

« Convient-il à l'Assemblée nationale, appelée pour rétablir la liberté en France, de commencer par enlever la liberté des suffrages?

» . . . . . .

» Dans aucune assemblée on n'a jamais restreint l'orateur à cinq minutes pour s'expliquer sur les grands comme sur les petits objets. Ces moments sont trop rapides pour un peuple qui n'est pas encore accoutumé à délibérer. Les Anglais, qui depuis long-temps sont faits à la forme délibérative, parlent cependant une heure, deux heures, et quelquefois plus. Je... je n'en saurais dire davantage... J'en demande bien pardon à la nation, mais je ne sais plus ce que je dis: la crainte de passer les cinq minutes m'empêche de rallier aucune idée; et cet exemple de l'effet funeste que produirait la motion de M. Bouche vaut mieux que toutes les raisons que je pourrais employer. »

La motion du sablier succomba sous ce trait ingénieux. (Extrait du *Choix de rapports, opinions et discours*, etc.)

BERNARD L'ERMITE.

Les habitants de la partie de notre territoire qui est baignée par la Manche, connaissent sous le nom de *Bernard l'Ermite*, d'*ermite*, de *soldat*, un petit animal marin fort singulier, que l'on rencontre toujours blotti dans une coquille univalve, comme un cénobite dans sa cellule, comme un soldat sous sa guérite pendant l'orage. Si on l'examine attentivement, on reconnaît qu'il n'est attaché par aucun organe à sa coquille, et qu'il n'a pas la moindre ressemblance avec les mollusques logés dans des enveloppes de ce genre. Les naturalistes le rangent dans la classe des crustacés décapodes, et comprennent, sous le nom général de *paguriens*, une tribu composée de crustacés qui vivent pour la plupart dans des coquilles univalves, marines ou terrestres, ou même dans des polypiers de l'espèce des alcyons.

L'étude approfondie des anomalies que l'on rencontre dans la nature, conduit toujours à reconnaître, dans la déviation même aux règles générales, une confirmation nouvelle de la sagesse des lois établies par le Créateur pour la conservation des espèces. Par quel singulier hasard, pourrait-on se demander, un crustacé, qui doit être déjà pourvu d'une carapace, cherche-t-il à s'abriter dans une enveloppe solide qui n'était pas faite pour lui? La réponse est simple: tirez l'animal de sa coquille, et vous verrez que son abdomen est dans un état presque complet de mollesse, et re-

couvert d'une simple membrane qui ne saurait le préserver contre les attaques des poissons affamés, ni résister aux frottements et aux chocs contre les galets et les rochers de la côte. C'est donc par nécessité et par instinct de conservation que le pagure, à peine éclos, cherche asile dans une habitation à la fois solide et légère, qu'il peut transporter partout avec lui.

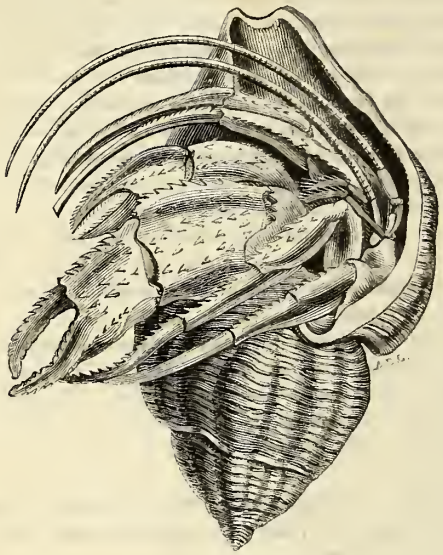

(Bernard l'Ermite. — Pagure.)

Ces crustacés ont été connus des anciens, et la singularité de leur accoutrement les a toujours fait remarquer. Quoique Aristote eût observé qu'ils ne sont pas adhérents à leur coquille comme le sont les pourpres et les buccins, et qu'on peut la détacher facilement, il dit qu'on peut considérer le pagure comme un testacé ou comme un crustacé, et il le range à la suite des mollusques.

Parmi les modernes, Swammerdam est le seul qui affirme avoir vu les tendons servant à attacher ces crustacés à leurs coquilles; il les décrit, et il conclut que la coquille des pagures forme une partie intégrante de l'animal comme pour le limaçon. Cette assertion a été complétement réfutée, et l'on sait positivement aujourd'hui que les pagures sont privés de l'organe sécréteur que possèdent les mollusques pour la formation des coquilles.

D'autres erreurs bien plus grossières encore ont été commises sur les pagures. Aristote, d'après les principes de la philosophie naturelle de son temps, croyait qu'ils sont formés originairement de terre et de vase. Suivant Ulloa, la morsure qu'ils font avec leurs pinces produit les mêmes accidents que la piqûre du scorpion. Quelques auteurs ont avancé qu'ils faisaient périr le propriétaire naturel de la coquille dans laquelle ils veulent s'établir.

Toutes ces assertions sont fausses : on sait très bien qu'il n'existe pas d'animal qui ne naisse d'animaux semblables ; la morsure des pagures n'offre rien de dangereux, et on est certain qu'ils ne s'emparent que des coquilles vides.

Au reste, les mœurs de ces crustacés sont encore peu connues. Quelques espèces choisissent de préférence, pour demeure, des coquilles toujours de même forme ; on en rencontre qui se logent constamment dans des *murex ;* les uns, à cause de la longueur de leur abdomen, semblent ne se plaire que dans les cérites; d'autres habitent indifféremment des coquilles de différentes figures; on en rencontre dans les cavités des polypiers, et même dans des trous de vieux bois cariés. Il y a des espèces qui font leurs pontes près des bords où la mer accumule des détritus de petites coquilles vides, afin que leurs petits puissent se choisir au plus tôt un berceau protecteur. Il en est qui n'abandonnent jamais les grandes profondeurs ; d'autres qui se tiennent à quelques mètres seulement sous l'eau, dans les lieux fangeux, ou passent leur vie à rôder le long des rochers du rivage. On en trouve enfin qui vivent habituellement sur terre, et même qui sont entièrement terrestres, à Saint-Domingue et aux Antilles. Latreille a formé de ces derniers un genre qu'il a désigné sous le nom de *cénobite.*

Tous les ans, à l'époque de la mue, le pagure ayant grossi, et se trouvant trop à l'étroit dans son domicile, se voit obligé d'en chercher un autre plus spacieux ; alors il entre à reculons dans presque toutes les coquilles vides qu'il rencontre, se replace promptement dans celle qu'il vient de quitter, et continue ses recherches jusqu'à ce qu'enfin il ait trouvé une habitation assez spacieuse. Suivant quelques auteurs, lorsqu'un pagure pressé de changer de logement en rencontre un autre possesseur d'une coquille qui paraît lui convenir, un combat s'engage jusqu'à ce que le plus faible soit obligé de céder la place au plus fort. Cette époque du renouvellement de l'habitation est fatale aux pagures ; car les poissons les guettent sans cesse pour en manger la chair dont ils sont très friands. Aussi Ulloa prétend que le pagure qui s'est aventuré hors de sa coquille s'empresse, dès que quelque danger le menace, d'y retourner et d'y rentrer à reculons, cherchant à en fermer l'ouverture avec ses pinces.

Dans leur jeunesse, ces crustacés s'enfoncent entièrement dans leur coquille; plus avancés en âge et ayant grossi, leurs serres et les deux pattes suivantes se montrent presque toujours au-dehors, les autres restent cramponnées au fond du gîte. Soit qu'ils se promènent sur les rochers, hors de l'eau, ou qu'ils se traînent dans ce liquide, leurs palpes et leurs antennes sont dans un mouvement continuel.

Les pagures, comme les écrevisses, sont avides de matières animales; on les voit quelquefois rassemblés par troupes sur des corps morts dont ils dévorent et se disputent les lambeaux. Comme elles, ils forment pour l'homme un aliment recherché dans certains pays. Suivant M. Bory de Saint-Vincent, les habitants des côtes du Calvados les mangent avec plaisir; suivant Rochefort, il en est de même aux Antilles. L'abdomen des pagures est souvent employé par les pêcheurs comme appât. Ce genre d'animaux dont l'existence est si bizarre, n'est donc pas inutile à l'homme.

Le *pagure Bernard*, dont nous donnons ici la figure, se trouve sur nos côtes de l'ouest de la Manche, et plus au nord jusqu'en Irlande. La taille moyenne est de 12 centimètres environ; mais elle peut devenir plus grande.

Charles-Quint a dit qu'un homme qui sait quatre langues vaut quatre hommes.

Le Millenium ou règne de mille ans; les Millénaires. — On appelait Millénaires ceux qui pensaient qu'avant la fin du monde il y aurait sur la terre, pour les élus, mille ans de prospérité temporelle sous le gouvernement visible du Christ. Cette idée, reste de celles qui chez les Juifs se rattachaient au règne terrestre du Messie, a été énoncée par un nombre assez considérable d'auteurs ecclésiastiques des premiers siècles. Elle est dans saint Irénée aussi complétement que possible; elle est même dans l'Apocalypse.

Hist. de la litt. franç. avant le douzième siècle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ECOLE FLAMANDE.

GERARD DOW.

(La mère de Gérard Dow, portrait connu sous le nom de *la Devideuse*. — D'après une gravure de Wille.)

Gérard Dow (on prononce *Dou*) est né à Leyde en 1613, et mort dans la même ville en 1680. Son père se nommait Dowe Janszoon. Il consulta le goût de son fils, et lui donna d'abord pour maître Barthelemi Dolendo, graveur. Après quelques années consacrées à l'étude du dessin, le jeune artiste sortit de cet atelier et fut admis à apprendre la peinture, d'abord chez un peintre sur verre, ensuite sous la direction de Rembrandt. C'est l'un des meilleurs élèves de ce grand maître; il lui ressemble souvent par la vigueur, par l'harmonie de la couleur, et par le clair obscur, mais il a moins d'imagination; jamais il ne s'est élevé aux compositions religieuses ou historiques. Presque tous les sujets de ses tableaux sont empruntés aux scènes les plus simples de la vie domestique, et même, dans cette sphère modeste, il a généralement évité tout ce qui pouvait ressentir l'action ou les passions. Ses personnages sont toujours représentés assis dans une chambre, ou à demi-corps près d'une fenêtre. C'est, pour nous servir de l'expression d'un savant critique, un patient et laborieux imitateur de la nature immobile ou dans un très faible mouvement. Sous ce rapport il est inférieur à Teniers; mais il surpasse les peintres de toutes les écoles par l'étude et la perfection

des détails. Pour exprimer l'idée qu'un tableau est entièrement terminé dans toutes ses parties, on dit communément *qu'il est fini comme un Gérard Dow.* Ce qu'on rapporte des soins qu'il prenait pour arriver à une analyse aussi complète et aussi minutieuse semble à peine croyable. En véritable Hollandais, il regardait la poussière comme un fléau. Pour s'en garantir sûrement, il avait choisi un atelier dont la fenêtre s'ouvrait sur un canal. On broyait ses couleurs sur un cristal. Il enfermait soigneusement sa palette et son pinceau. Le matin, il entrait doucement, se plaçait sur sa chaise, où, après être resté immobile jusqu'à ce que le plus petit duvet ne fût plus dans l'air, il ouvrait sa boîte, en tirait, avec le moindre mouvement qu'il pouvait, sa palette et ses pinceaux, et se mettait à l'ouvrage. Il avoua lui-même à ses amis qu'il lui était arrivé de travailler assidument pendant trois jours pour peindre un manche à balai. On jugera s'il était commode de lui servir de modèle. Une autre fois il passa cinq jours à peindre, dans une très petite dimension, la main d'une dame qui attendait avec impatience son portrait. « Il n'eût pensé avoir rien fait, dit Taillasson, s'il eût oublié de rendre compte des lignes presque invisibles de la nature. Lorsqu'il peignait une poule, il n'oubliait pas les plus petites parties des plus petites plumes; s'il peignait un tapis, aucun point n'était omis même dans l'ombre; ce n'est qu'à l'aide d'une loupe qu'on peut bien apprécier tout le fruit de ses soins inaccessibles à la meilleure vue. » Ce fini extrême où se complaisait Gérard Dow a fait naître un soupçon assez singulier dans l'esprit de John Burnett, l'auteur des *Notions pratiques sur l'art de la peinture :* « Pour peindre un tapis, dit-il, Gérard Dow semble avoir ébauché ses lumières et ses ombres d'une manière large; et pendant qu'elles étaient encore fraîches, y avoir appliqué un morceau d'étoffe très fine, de manière à reproduire l'impression d'un tissu, puis avoir retouché après, dans les lumières, chaque fil avec une teinte claire, et, dans les ombres, chaque fil avec des touches obscures, tout en faisant accorder les lignes avec l'ondulation des plis; et de cette manière il a obtenu une grande apparence de vérité dans les détails, tout en conservant la largeur dans l'effet. » Il nous est difficile de partager cette conjecture, qui ne suffirait pas d'ailleurs pour expliquer les prodiges du maître; car les étoffes les plus fines qui existent paraîtraient grossières comparées à celles de la plupart de ses tableaux. On serait du reste très injuste envers Gérard Dow si l'on supposait que son mérite est uniquement celui de la patience. Ce n'était pas un froid copiste; il était doué du sentiment réel de l'artiste. La vérité simple et naïve qui respire toujours sur sa toile a beaucoup de charme. Ses figures ont un caractère de douceur et d'honnêteté qui cause de paisibles et heureuses émotions. Le mal physique ou moral ne tient dans ses compositions aucune place. Nous ne connaissons que deux sujets où il ait peint la douleur : — *la Femme hydropique,* son chef-d'œuvre peut-être : il semble que par un choix habile des circonstances il se soit étudié à atténuer et presque à détruire l'idée triste que cette scène devait naturellement faire naître. La femme souffrante est entourée de soins si pieux, il règne autour d'elle tant d'aisance et même de luxe, la lumière qui descend dans la chambre est si douce et si caressante, qu'on perd le souvenir de la maladie; — *l'Arracheur de dents :* mais ce sujet, dont il y a plusieurs variantes, est rendu comiquement. Dans tous les autres tableaux, on ne voit que de bonnes gens, exempts de toute inquiétude, tendres, pieux, aimables; de jeunes filles travaillant à leur fenêtre, en laissant tomber un regard paisible sur les passants ou sur une petite cage à demi cachée sous les branches de vigne. Ailleurs, c'est le père de Gérard Dow qui, en prenant son modeste repas, écoute avec une religieuse attention sa vieille épouse lisant la Bible. Gérard Dow aimait certainement beaucoup sa mère; il s'est plu à la peindre bien souvent, devidant, lisant ou priant, et toujours il a donné une bonté et une sérénité parfaites à sa physionomie. Après avoir parcouru toutes ses œuvres, après avoir assisté à toutes les scènes de sa vie privée dont son pinceau a consacré le souvenir, loin de songer à lui faire un reproche de ne pas avoir donné un plus puissant essor à son inspiration, on est presque tenté de lui porter envie, on se sent du moins pénétré pour lui d'une sincère estime, et l'on s'écrie volontiers avec un écrivain qui l'a très ingénieusement apprécié : « Admirons, aimons Gérard Dow, ce peintre scrupuleux imitateur de la nature, dont les travaux constants nous ont si bien fait connaître l'intérieur et tous les détails des modestes ménages de la Hollande, et qui, par les objets qu'il faisait son bonheur de peindre, nous a montré l'heureuse paix de tout ce qui l'environnait, et celle qui régnait dans son cœur. »

RAPPORTS

ENTRE LES GRECS ANCIENS ET LES GRECS MODERNES.

On s'imagine généralement qu'il ne subsiste plus en Grèce d'autres vestiges de l'antiquité que les ruines de quelques monuments sublimes. C'est là une idée fausse dont les voyageurs ne tardent pas à revenir quand ils ont vécu seulement quelques mois avec les Grecs. Un fait qui suffirait à lui seul pour déposer du contraire, c'est le costume et le nom même qu'ont adoptés les nouveaux *Hellènes.*

Certes, le christianisme a puissamment contribué à l'affranchissement des Grecs modernes; mais la Grèce ancienne a été de moitié avec lui dans l'accomplissement de cette œuvre. C'est vêtus de la foustanelle blanche des soldats de Pyrrhus que, le sabre dans une main et la croix dans l'autre, les Palikares combattaient les Turcs. C'est réellement au souvenir des Thermopyles que Marco-Botzaris expirait martyr de la liberté et de la Panagia (sainte Vierge); au souvenir de Salamine que Canaris, après avoir reçu la sainte hostie des mains du patriarche, s'élançait sur son brûlot, prêt à rendre son âme à Dieu et à léguer son nom à l'histoire.

A peine échappés du joug musulman, les Grecs firent appel à la politique de leurs ancêtres, et prenant conseil de Solon, d'Aristide, de Socrate et de Démosthènes, tentèrent de renouveler la république d'Athènes. Cet essai dura d'autant moins qu'ils n'avaient plus les vertus paternelles, et qu'après la chute de Capo-d'Istria, leur nouveau Pisistrate, frappé comme Hipparque par un autre Aristogiton, les grandes puissances, n'attendant pas la résurrection de Périclès, leur interdirent de pousser plus loin cette répétition de l'antiquité classique, et les obligèrent d'entrer dans l'ère des monarchies modernes, sous le sceptre écolier d'un adolescent bavarois, né d'un protocole. Quoi qu'il en soit de l'issue de ce prélude, ses rapports d'analogie avec la démocratie athénienne ne sauraient prêter matière au doute.

Et que l'on ne croie pas que c'est là un fait accidentel, une réminiscence passagère; non. Les traces qu'a laissées la Grèce ancienne dans les coutumes, dans les idées, dans les mœurs des Grecs modernes, sont trop profondes pour qu'elles aient jamais dû s'effacer. La révolution a exalté en eux l'élément hellénique, mais ne l'y a pas créé.

Il faut excepter cependant les Grecs de Constantinople sur lesquels le passé byzantin a eu une action d'autant plus intense que leur caractère fut toujours distinct de celui des Hellènes. Chez eux, il y a bien encore du grec ancien, mais en petite quantité, et c'est le grec du Bas-Empire qui a pris le dessus. Quant aux Grecs de l'Archipel, du Péloponèse, de l'Epire et de la Thessalie, l'antiquité hellénique et même un peu païenne les domine. Dans ce qu'ils font, dans ce qu'ils pensent, dans ce qu'ils disent, elle est partout présente, et tantôt dans leurs vertus, plus souvent dans leurs vices, c'est toujours elle qu'ils reproduisent.

Quoique détrôné par la religion chrétienne, le paganisme a imposé ses temples et quelques unes de ses superstitions

au clergé grec. Le seul moyen de faire oublier aux Athéniens convertis le chemin du Parthénon et de leurs autres monuments sacrés, ce fut d'en faire autant d'églises chrétiennes. Pour ne citer qu'un exemple entre mille, le temple de Thésée devint l'église de saint George. Aujourd'hui encore, comme du temps de Codrus peut-être, quand un cheval est atteint d'une certaine épidémie, le paysan auquel il appartient vient le promener trois fois autour de cet admirable temple. A la fin du troisième tour, l'animal doit être guéri, et, dans la croyance de tous les Nestors de village, s'il meurt en dépit du remède, ce ne peut être que d'une autre maladie.

La condition des femmes grecques est à peu près ce qu'elle était jadis, c'est-à-dire fort inférieure à celle de l'homme. Dans l'église, elles ont une place à part, et dans la maison, elles sont reléguées au gynécée. Toutefois, à Nauplie, à Athènes, à Syra, leur sort s'est beaucoup amélioré depuis la révolution.

Les jeux des Grecs, leurs délassements, rappellent à chaque instant la Grèce ancienne. Seulement, à la suite d'un long esclavage, c'est encore avec une indolence empreinte de mélancolie qu'ils mènent leurs danses helléniques et s'accompagnent de la voix en formant des pas. Autant que leurs pères, peut-être, ils sont passionnés pour les exercices gymnastiques, et ils y déploient la même souplesse et la même force.

Pour être devenus ignorants, ils n'en sont pas moins restés ingénieux et artistes, toujours passionnés pour le beau idéal. Mais dans leur vanité patriotique et héréditaire, ils se font un mérite personnel des chefs-d'œuvre de leurs ancêtres. Il n'est pas rare d'entendre un Grec adresser cette question à un étranger qui admire avec lui les restes du Parthénon ou du temple de Thésée : « Hein ! vous autres, êtes-vous capables de faire aussi bien que nous ? »

De même, en vous montrant le théâtre de la bataille de Marathon, un *cicerone* grec vous parlera de ce fait d'armes qui compte plus de deux mille ans, comme un vétéran de Napoléon parle de la bataille d'Austerlitz, et il vous dira très sérieusement : « Nous étions ici, les Perses étaient là... Au commandement de Miltiade, les nôtres fondirent avec impétuosité sur l'ennemi. » Un peu plus, si vous ne mettiez un frein à son imagination lancée, il vous apprendrait combien il a tué de Perses de sa propre main.

Un autre trait de ressemblance avec les Hellènes, c'est leur étonnante facilité d'élocution. Si quelques uns en abusent et tombent dans la loquacité, la plupart sont réellement orateurs et captivent forcément l'attention. Ce sont toujours bien les Grecs éloquents qu'admiraient les Romains, que venait étudier Cicéron, et dont Horace a fait l'éloge. Les grandes traditions de l'art se sont effacées avec l'indépendance et la vie politique ; mais la nature est restée.

Aux funérailles, les pleureuses publiques improvisent, en l'honneur du mort, des oraisons funèbres et des chants poétiques en se frappant la poitrine, en déchirant leurs vêtements, et parfois même en s'arrachant les cheveux. Seulement, elles ont la précaution ce jour-là de s'affubler de leurs plus vieux habits, et ne portent atteinte à leur chevelure d'ébène, ordinairement très abondante, même à la fin de leur carrière, que si les héritiers du défunt sont fort riches et non moins généreux. Encore, dans ce dernier cas, usent-elles de ménagements infinis ou de faux cheveux, à l'exemple des pleureuses antiques, s'il faut en croire les mauvaises langues du pays. Eh bien ! malgré cette comédie révoltante, elles sont si profondément artistes, que par moment elles trouvent des accents de passion et des inspirations lyriques qui remuent et qui émeuvent jusqu'aux larmes. Devant la dépouille à peine froide d'un Palikare, mort subitement et étendu, à la manière grecque, sur le lit du repos, le visage découvert et le corps revêtu de sa foustanelle et de son costume doré, j'ai entendu l'une d'elles s'écrier en deux beaux vers sortis du cœur et presque helléniques : « Ce matin encore, Georges, en souriant tu roulais tes doigts dans les cheveux blonds et bouclés de ton petit enfant, et maintenant voilà ton petit enfant assis à terre qui, en attendant ton réveil, joue, sans le savoir, avec les franges de ton linceul. »

Les habitants du Mague, que les Turcs n'ont jamais pu soumettre dans leurs montagnes, se donnent pour les descendants directs des anciens Spartiates. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ont conservé leur passion pour la liberté et pour le vol. Dans ce dernier genre, ils ont même beaucoup moins de scrupule que leurs pères ; car ils ne prennent aucun soin de se cacher. Qui le croirait ? ils sont parvenus à concilier le larcin avec l'hospitalité, qui est une de leurs plus grandes vertus. Comme, une fois l'étranger assis à leur foyer, sa personne et ses biens sont inviolables pour eux-mêmes, du plus loin qu'ils le voient venir ils courent à sa rencontre pour le dépouiller avant qu'il ait touché le seuil de leur demeure. Si l'étranger ne s'exécute qu'à regret, ils lui disent en manière de consolation : « Un autre ne vous prendrait-il pas votre bagage ? Eh bien, autant moi, qui vais devenir votre ami, que cet autre. » Du reste, il faut ajouter que c'est le Mague qui a fourni à la révolution son personnage le plus pur, le vénérable Mavromichalis (Petro-Bey), ce Lafayette de la Grèce, dont la probité a forcé au respect et à l'estime même les Turcs.

Comme on le voit, les traces de l'antiquité ne sont ni rares ni douteuses dans la Grèce moderne. Les différentes provinces, les diverses classes, ont toutes conservé quelque chose qui a résisté aux changements des institutions religieuses et politiques comme aux révolutions du temps. Mais ceux qui ont le plus gardé du passé sont les Palikares ; en eux se résument les qualités helléniques, bonnes ou mauvaises ; en eux revivent jusqu'aux temps homériques. C'est dans leurs rangs surtout, ou plutôt dans leurs groupes, que se retrouvent de nombreuses contrefaçons des Achille, des Ulysse, des Diomède et des Ajax. Beaux discours, prouesses brillantes, poses théâtrales, besoin d'aventures ; mélange de démocratie et de fédéralisme, embûches, ravissements, pillage ; mais aussi amour du beau idéal, dévotion à la patrie, culte de la liberté, rien ne manque pour que le type soit complet.

Il fait beau les voir dans leurs camps, sous leurs tentes artistement dressées sur les hauteurs les plus pittoresques, danser la *pyrrhique*, s'exercer à la course, lancer le disque, aiguiser leur armes, parer leur corps, huiler leur chevelure, vivre enfin comme sous les murs de Troie, en attendant le signal de ces petites guerres où, comme à Troie encore, l'on parade et l'on jase long-temps avant de se faire mordre la poussière. Ah ! c'est pour eux surtout qu'il est permis de dire qu'Homère est un second Moïse, et l'Iliade un autre Pentateuque.

Langue de sauvages américains. — Les Iroquois, les Sioux, les Mohicans, ont dans leur grammaire d'étonnantes ressources pour exprimer par un mot des idées très complexes. Il y a au Thiroki un verbe qui veut dire : *Je me sers d'une cuiller*, et un autre qui signifie : *Je me sers de plusieurs cuillers.* On peut d'un seul mot dire : *Cet homme a été tué, moi présent*, ou dire : *Cet homme a été tué, moi n'y étant pas.* Il y a chez ce peuple, assez malpropre, treize verbes différents qui signifient : *Je lave.* L'un veut dire : *Je me lave dans un fleuve ;* un second : *Je me lave la tête ;* et ainsi de suite pour exprimer : *Je lave mon visage ; je lave le visage d'un autre ; je lave mes mains ; je lave les mains d'un autre ; je lave mes habits ; je lave un vase ; je lave un enfant ; je lave de la viande.* Une altération quelquefois assez légère dans la forme du mot exprime ces modifications diverses de l'idée. Mais au fond cette richesse apparente est pauvreté. Rien n'est plus con

traire à la netteté du discours qu'une telle exubérance de formes complexes. Rien ne s'oppose plus à la liberté de l'analyse que cette synthèse obligée. Voilà treize manières de dire : *Je lave*, pour treize occasions prévues d'employer le verbe. Mais vienne une quatorzième, à laquelle la grammaire thiroki n'a pas songé, et la langue fera défaut; car, aucun de ces treize moyens d'exprimer l'idée générale, toujours dans un rapport déterminé, ne saurait servir pour désigner un rapport nouveau; et il serait impossible, par exemple, de dire : *Il s'est lavé de son crime.*

Hist. littér. de la France, par J.-J. Ampère.

UN PONT DANS LE MEWAR.

Ce pont est situé à Noorabad, près d'Oudipour, ville principale de la province de Mewar dans le Radjasthan. On l'appelle *Taili-ca-poul*, ou *Pont du marchand d'huile*, parce qu'il fut construit jadis pour faciliter cette branche de commerce très importante. Les *tailis*, ou marchands d'huile, parcourent le pays avec des bœufs chargés d'outres; ils s'entendent entre eux pour élever à leurs frais les édifices qui peuvent protéger ou étendre leur industrie. Non loin du pont que nous représentons on voit un caravanserail d'une architecture élégante, qui porte aussi leur nom. Les environs sont couverts de ruines précieuses, surtout de tombeaux. La cité d'Ar ou Ahar à laquelle appartiennent ces restes qui attestent la magnificence de l'ancienne civilisation du Radjasthan, est consacrée aux manes des princes d'Oudipour. La plupart des cénotaphes sont de petits monuments d'un goût très pur, surmontés de voûtes sculptées que portent de belles colonnes rangées sur des terrasses; ils sont tout entiers en marbre blanc tiré des carrières de Kankerowli.

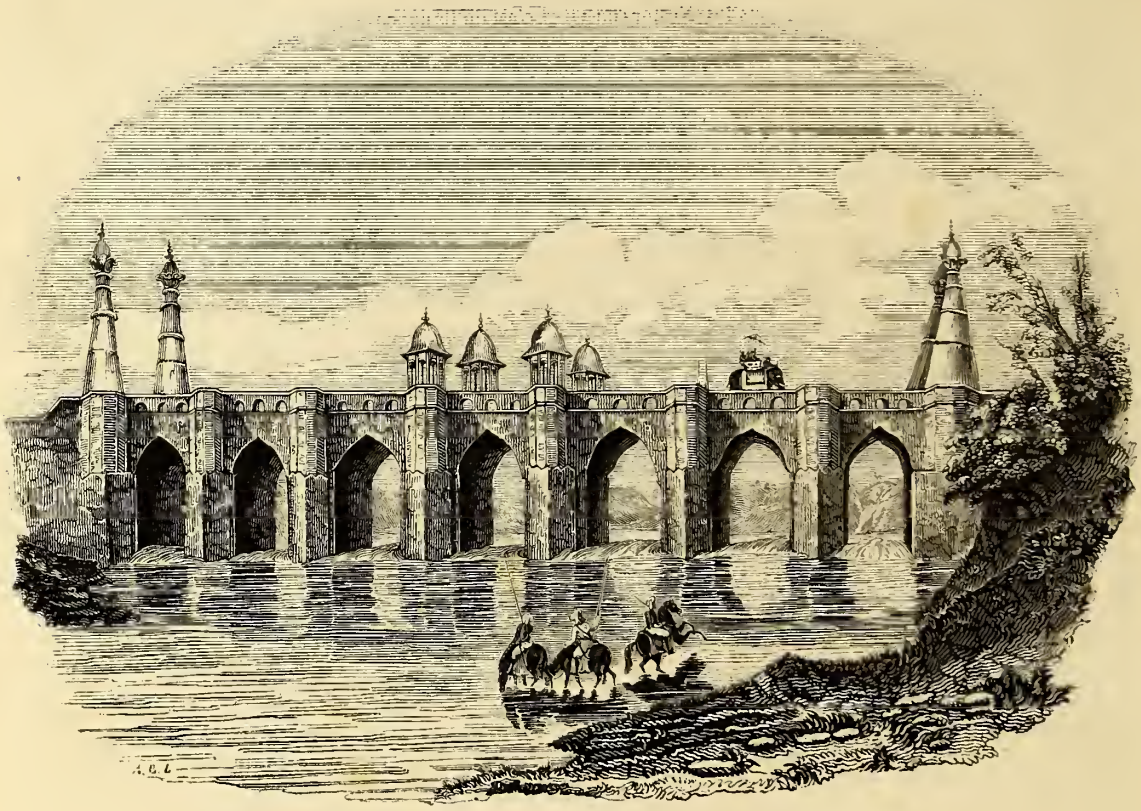

(Le pont de Noorabad, dans le Mewar, d'après un dessin du capitaine Waugh.)

LES DOUZE ORDRES DE BATAILLE.

Le but d'une bataille offensive est de chasser l'ennemi de la position qu'il occupe tout en entamant son armée. On peut y parvenir, soit en culbutant sa ligne sur un point quelconque de son front, soit en la débordant pour la prendre en flanc et à revers, soit enfin en faisant concourir ces deux moyens à la fois. Pour cela, il faut que l'armée offensive se dispose suivant un ordre de bataille approprié au genre d'attaque qu'elle se propose d'essayer.

Le général Jomini indique douze espèces d'ordres de bataille. Les figures ci-jointes les représentent.

N° 1. *L'ordre parallèle simple.* — Cet ordre est le plus élémentaire, mais aussi le plus mauvais; car il n'y a aucune science de tactique à faire combattre les deux armées à chances égales, bataillon contre bataillon. On peut sans doute gagner une bataille en l'adoptant, mais la victoire restera nécessairement à celui qui aura les meilleures troupes, et qui les engagera le plus à propos et avec les meilleures manœuvres.

N° 2. *L'ordre parallèle avec un crochet sur le flanc.* — Cet ordre se prend le plus ordinairement dans une position défensive. Le crochet se trouve quelquefois fort exposé.

N° 3. *L'ordre parallèle renforcé sur une aile* est plus

favorable que les deux premiers et plus conforme au principe général de la tactique, qui est de porter toute la masse de ses efforts sur un point.

N° 4. *L'ordre parallèle renforcé sur le centre* est analogue au précédent, avec cette seule différence que l'effort principal de la bataille, au lieu de se porter sur une aile de la ligne ennemie, se portera sur son centre.

N° 5. *L'ordre oblique simple ou renforcé sur une aile* est celui qui convient le mieux à une armée faible qui attaque une armée supérieure. Ses avantages sont faciles à apercevoir, car tout en portant le gros des forces sur un seul point de l'armée ennemie, il refuse l'aile affaiblie en la tenant loin de l'ennemi, de manière à le tenir en respect dans cette partie de la ligne; et cette aile qui se refuse peut servir de réserve à la partie agissante. Cet ordre de bataille paraît avoir été inventé par les Grecs. C'est lui qui fut employé par Epaminondas aux célèbres affaires de Leuctres et de Mantinée. C'est également à lui que Frédéric-le-Grand fut redevable de la victoire de Leuthen, qui a tant contribué à l'établissement de la monarchie prussienne.

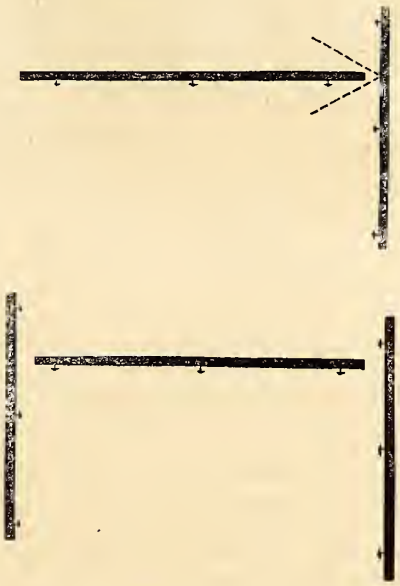

N°s 6 et 7. *L'ordre perpendiculaire sur une ou sur deux ailes* ne peut être considéré que comme une formule de pure théorie; car l'armée attaquée perpendiculairement ne manquerait pas de changer son front de bataille pour faire face à son ennemi, et l'armée assaillante elle-même, pour engager la bataille, serait obligée de quitter la perpendiculaire pour s'aligner au moins en partie dans le sens de l'autre armée. L'attaque sur deux ailes ne peut être avantageuse que quand l'armée assaillante est très supérieure, car autrement, divisant ses forces, elles s'exposerait à être plus facilement rompue.

N° 8. *L'ordre concave sur le centre.* — Cet ordre peut être très bon par suite des événements de la bataille, quand l'ennemi s'engageant imprudemment dans le centre qui cède devant lui se laisse envelopper par les deux ailes. Mais si on prenait un pareil ordre avant la bataille, l'ennemi ne manquerait pas de tomber sur les ailes qui se présenteraient à lui par le flanc, c'est-à-dire dans la position la plus désavantageuse. Cet ordre de bataille a joui d'une grande célébrité, car c'est en l'adoptant pendant l'engagement des deux armées qu'Annibal remporta sur les Romains la fameuse victoire de Cannes. Au lieu de disposer l'armée suivant une courbe, il paraît plus rationnel de lui donner la

figure d'une ligne brisée rentrant vers le centre et échelonnée. Cet ordre n'a pas l'inconvénient de prêter le flanc comme le demi-circulaire. Néanmoins il perd également ses avantages si l'ennemi, au lieu de s'enfoncer vers le centre, donne simplement sur les ailes. Au surplus, c'est en se formant sur cet ordre échelonné que les Anglais ont gagné les deux célèbres victoires de Crécy et d'Azincourt.

N° 9. *L'ordre convexe saillant au centre* se prend ordinairement après le passage d'un fleuve, quand on est forcé de refuser les ailes pour demeurer appuyé au fleuve et couvrir les ponts, ou bien encore avant le passage d'un fleuve et pour les mêmes raisons. L'armée française le prit à la bataille de Fleurus en 1794, et réussit, parce que le prince de Cobourg, au lieu de diriger toutes ses forces sur le centre, les éparpilla en différentes directions, et notamment sur les deux ailes. Ce fut aussi l'ordre de l'armée française à la bataille d'Essling.

N° 10. *L'ordre échelonné sur les deux ailes* est à peu près dans le même cas que l'ordre perpendiculaire sur les deux ailes. Cependant il y a cet avantage que le centre étant moins ouvert, il n'est pas aussi facile à l'ennemi de s'y jeter et de diviser l'armée.

N° 11. *L'ordre échelonné sur le centre* peut être employé avec succès, contre une armée trop étendue, parce que le centre n'étant pas soutenu par les ailes pourrait être accablé sans difficulté dans cet isolement. Mais si les ailes ennemies pouvaient venir tomber à propos sur les flancs du premier échelon, le succès de la bataille pourrait se trouver promptement compromis. Il y a un exemple de cette disposition dans l'attaque du camp retranché de Bunzelwite par Landon.

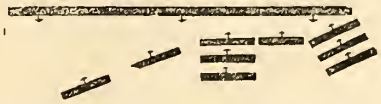

N° 12. *L'ordre en colonnes sur le centre et sur une aile*

est encore préférable au précédent pour l'attaque d'une ligne contiguë. Il est peut-être même le plus rationnel de tous les ordres de bataille. L'aile qui se trouve serrée entre l'attaque du centre et celle de l'extrémité est exposée à une perte presque certaine qui entraîne celle du reste de l'armée. Ce fut cet ordre de bataille qui fit triompher Napoléon aux affaires de Liguy et de Wagram. Il employa également cette manœuvre à Bautzen et à Borodino, mais avec un succès moins décisif, à cause d'incidents particuliers qui dérangèrent ses calculs. « Nous devons observer, remarque au sujet de cet ordre de bataille le général Jomini, que ces différents ordres ne sauraient être pris au pied de la lettre comme les figures géométriques les indiquent. Un général qui voudrait établir sa ligne de bataille avec la même régularité que sur le papier ou sur une place d'exercice, serait incontestablement trompé dans son attente et battu, surtout d'après la méthode actuelle de faire la guerre. Au temps de Louis XIV et de Frédéric, lorsque les armées campaient sous des tentes presque toujours réunies; lorsqu'on se trouvait plusieurs jours face à face avec l'ennemi; qu'on avait le loisir d'ouvrir des marches ou chemins symétriques pour faire arriver ses colonnes à distances uniformes, alors on pouvait former une ligne de bataille presque aussi régulière que sur les figures tracées. Mais aujourd'hui que les armées bivouaquent, que leur organisation en plusieurs corps les rend plus mobiles, qu'elles s'abordent à la suite d'ordres donnés hors du rayon visuel, et souvent même sans avoir eu le temps de reconnaître exactement la position de l'ennemi; enfin, que les différentes armes se trouvent mêlées dans la ligne de bataille, alors tous les ordres dessinés au compas doivent nécessairement se trouver en défaut. Aussi ces sortes de figures n'ont-elles jamais servi qu'à désigner une disposition approximative, un système. »

Une bonne cause ajoute aux avantages de la guerre le courage et la confiance. L'indignation contre l'injustice augmente la force, et fait que l'on combat d'une manière plus déterminée et plus hardie. On a même sujet de présumer qu'on a Dieu pour soi, parce qu'on y a la justice, dont il est le protecteur naturel. On perd cet avantage quand on fait la guerre sans nécessité et de gaieté de cœur. De sorte que, quel que puisse être l'événement selon les terribles et profonds jugements de Dieu, on peut dire, lorsqu'on ne met pas la justice de son côté, que l'on combat toujours avec des forces inégales. BOSSUET, *Polit. tirée de l'Ecrit.*

MÉMOIRES DE WILLIAM HUTTON.

(Suite. — Voy. p. 257 et 297.)

Au point du jour je me mis en route. Je n'avais plus de bagage à porter, mais j'avais un poids bien lourd sur le cœur. A Walsal, je demandai à un homme qui vendait des bas dans le marché s'il me serait possible de trouver du travail dans les environs : il me répondit qu'il n'y avait de métiers à bas qu'à Birmingham. Je me dirigeai donc vers Birmingham. Je ne saurais dire l'étonnement qui me saisit en entrant dans cette ville. La beauté et la solidité des maisons, l'étendue et la propreté des rues, me parurent admirables. Ce qui me surprit surtout, ce fut la population : elle allait, venait, causait, gesticulait, avec une vivacité dont je n'avais encore eu auparavant aucune idée. Jusqu'alors j'avais vécu parmi des gens endormis, je me trouvais tout-à-coup au milieu de gens éveillés. Même en marchant, ils faisaient résonner le pavé autrement qu'à Derby ou à Nottingham : chaque personne semblait avoir devant elle un but déterminé, et y tendre avec une ferme volonté. Je me sentis pris pour Birmingham d'un attachement subit. Combien j'étais loin de m'attendre que neuf ans après je serais au nombre de ses habitants, et que trente-neuf ans après j'entreprendrais d'écrire son histoire!

Je cherchai du travail; je frappai à toutes les portes: partout je fus mal accueilli. La réponse de tous les fabricants était à peu près la même : « Nous n'avons que faire d'un vagabond, me disaient-ils; retournez à votre apprentissage. » Au nombre de ceux qui me repoussèrent si durement était Francis Grace, un brave homme qui quatorze ans plus tard m'accorda sa nièce en mariage, et en mourant me laissa sa fortune. La nuit me contraignit de suspendre mes courses. Je me laissai tomber, épuisé de fatigue et de chagrin, effrayé de ma misère, sur le banc d'une maison où depuis j'ai siégé en qualité d'administrateur des pauvres. Les jours suivants j'allai à Coventry, à Nuneaton et à Hinckley. Dans ce dernier endroit, je rencontrai un ancien ami de ma famille, qui me conseilla de retourner près de mon père : si triste que fût ce conseil, j'en reconnus la sagesse, et je me décidai à le suivre. Mon lecteur se demande peut-être comment j'avais fait pour vivre depuis mon départ de Nottingham. Les moralistes répondent pour moi que peu de chose suffit à celui qui sait se contenter de peu. Plus d'une fois un champ de navets me tint lieu d'auberge; un ruisseau dans les champs, de taverne; et, pendant mon séjour dans les villes, j'eus plus d'une occasion d'apprendre que pour un sou on a une livre de cerises.

Un samedi, à neuf heures du soir, j'entrai à Derby. Il est inutile de dire si mon père se montra courroucé. Il me commanda de retourner chez mon oncle, qui s'engagea seulement à ne plus me battre. Je me soumis à la volonté paternelle : j'étais humilié, abattu; je n'avais plus aucun sentiment d'émulation, je n'osais regarder personne en face. Pendant cinq ans, je ne gagnai même pas assez d'argent pour réparer la perte de mes habits.

En 1743, mon oncle envoya ma tante engager un nouvel apprenti à Mackworth; il me chargea de l'accompagner. On me hissa sur un cheval, et on fit asseoir ma tante derrière moi sur un oreiller. Ce n'était peut-être pas là une grande preuve de la prudence de mon oncle. Jamais je n'avais chevauché; je n'étais pas plus en état de mener un cheval que de diriger la manœuvre d'un vaisseau. On ne naît pas écuyer dans ma famille : mon oncle, qui ne savait guère plus d'équitation que moi, me conseilla de tenir toujours la bride serrée. J'obéis, et à peine fûmes-nous en marche que le cheval se mit à ricaner, à sauter et à reculer en gambadant. Dans ma crainte de tomber, je pressai le plus qu'il me fut possible mes jambes contre son ventre; alors il prit un trot furieux. Ma tante criait et se cramponnait à moi; j'avais perdu la tête, je tenais des deux mains la selle et la crinière; j'étais dans une angoisse inexprimable. Quelques passants me crièrent d'écarter mes éperons de l'animal; je ne me rappelai même pas qu'on m'eût attaché ces maudits morceaux de fer aux talons. A une certaine distance mon chapeau tomba, je me glissai en bas du cheval pour le ramasser; mais il me fut impossible de remonter. Je passai la bride à mon bras en attendant que je pusse m'aider d'une pierre ou d'un tronc d'arbre. Le cheval baissait la tête pour brouter l'herbe et était d'une lenteur désespérante. Pour le forcer à hâter le pas, je le frappai avec une branche d'arbre; il lança une telle ruade que pour le coup ma tante tomba avec son oreiller dans la boue. Dieu sait mon effroi et sa colère! Cependant notre monture se calma et le reste de notre voyage se passa sans grave accident.

Quelque temps après je m'épris d'une belle passion pour la musique en entendant un homme de Derby jouer de la guitare. Je m'informai du prix de cet instrument dont les sons me paraissaient célestes. C'était une demi-couronne! Après six mois d'économie cependant, j'amassai cette somme, et j'allai jusqu'à Derby acheter la guitare qui avait

été l'objet de tous mes rêves. Ce goût pour la musique fut pendant long-temps ma consolation et ma seule distraction. Comme je ne pouvais payer un maître ni acheter un solfége, je jouai de routine. Quand je crus m'être rendu assez maître de mon instrument, j'essayai de fabriquer un timpanon, et avec de vieilles planches, des pinces et du fil de fer, je réussis, tant bien que mal, à en construire un que je vends plus tard seize schellings à un garçon boulanger.

Le jour de Noël 1744, les sept années de mon second apprentissage expirèrent. J'étais en âge de choisir moi-même mon état; j'étais libre : mais au lieu de me réjouir de cette liberté j'en conçus une grande inquiétude. Mes deux apprentissages ne m'avaient véritablement conduit à rien. Rester ouvrier à la journée chez un fabricant de bas, autant valait me résigner sur-le-champ à mourir de faim; les maîtres eux-mêmes ne gagnaient point de quoi vivre. Cependant, après avoir long-temps hésité sur le parti que je devais prendre, je continuai à travailler à vil prix chez mon oncle. Pendant ce temps, à ma passion de musique il en succéda une autre, celle des livres. Bientôt je ne pouvais plus concevoir qu'il y eût au monde un plaisir préférable à celui de la lecture. J'employai toutes mes économies à acheter des livres, et ayant peu d'argent, j'étais obligé de me contenter de vieux livres dont les reliures étaient en piteux état. Par goût pour la propreté et l'ordre, j'imaginai de leur faire moi-même des reliures. Dans ce but, je fis emplette de carton, de cuir, de pâte, de vernis : je fréquentai assidument l'atelier d'un pauvre bouquiniste qui savait un peu relier, et je l'observai attentivement pendant son travail. Je parvins ainsi à une certaine habileté pratique. La première reliure dont je fus à peu près satisfait, était celle d'un petit poëme de Shakspeare, *Vénus et Adonis*. J'allai le montrer à l'honnête bouquiniste, qui, sans le soupçonner, avait été mon maître; il parut surpris; je me figurai même qu'il y avait un peu de jalousie dans son regard.

Vers la fin de 1746, mon oncle mourut. Il me laissa en héritage son métier à bas. Pauvre héritage! car la profession était définitivement ruinée à Nottingham par la concurrence, et les bonnetiers ne me donnèrent aucun travail. J'allai à Leicester avec une demi-douzaine de paires de bas comme échantillon; je les portai dans toutes les boutiques; mais aucun marchand ne voulut me les acheter, même au prix coûtant. C'était avoir bien du malheur; aussi la tristesse me prit, et je me souviens que le soir en causant avec un gentilhomme nommé Bennet, je ne pus retenir mes larmes à la pensée que j'avais consacré sept années de ma vie à un état qui ne pouvait me faire gagner un morceau de pain. Je ne sais ce que je serais devenu pendant les mois suivants sans l'aide imprévue de ma bonne sœur Catherine qui vint loger avec moi, et qui avec son rouet à filer soutint quelque temps nos deux existences.

L'oisiveté m'était insupportable. Mon métier à bas étant presque tout-à-fait inoccupé, je me remis à la reliure, et même l'idée me vint que je pourrais peut-être tirer parti du peu que je savais dans cet état. Ceux à qui j'en parlai haussèrent tous les épaules; tous, excepté Catherine. Elle m'encouragea et me fit quelques petites avances. A la surprise de mes amis et presqu'à la mienne, j'obtins la confiance de quelques bourgeois et je parvins à une petite réputation. Un relieur greffé sur un fabricant de bas, c'était une nouveauté pour les habitants de Nottingham. Le peu d'outils que j'avais étaient très imparfaits. Pour étendre mon commerce, il me fallait en acheter d'autres que je n'avais chance de trouver qu'à Londres. Mais comment aller si loin! Je n'avais pas assez d'argent. Ce fut encore la bonne Catherine qui me tira de ma perplexité. Elle me prêta trois guinées, et elle eut soin de les coudre dans le collet de ma chemise; car nous n'avions pas le moindre doute que dans un si long voyage je ne fusse attaqué par des voleurs. Je ne pris dans ma poche que onze schellings, et je comptais bien en faire le sacrifice pour sauver le reste, dès qu'on me demanderait la bourse ou la vie.

Ce voyage à Londres a été un des plus grands plaisirs de ma vie. Je partis de Nottingham à pied, le lundi 8 avril, à trois heures du matin. Je n'étais pas habitué à marcher. Après les cinq premières lieues, mes pieds étaient déjà gonflés et meurtris; mais j'aurais eu honte moi-même si je m'étais arrêté : cette première journée de marche devait être décisive. Une lieue plus loin, je fus accosté par un voyageur qui avait un mouchoir noué en bandeau sur le front. « Où allez-vous, me dit-il. — A Londres, répondis-je. — Et moi aussi. Quand comptez-vous arriver? — Mercredi soir. — Moi de même. — Qu'avez-vous donc à la tête? lui dis-je. Est-ce que vous vous êtes battu? » Il me fit une réponse évasive qui me donna à penser que j'avais deviné juste. La compagnie de cet homme me plaisait d'autant moins qu'il s'arrangeait toujours de manière à rester quelques pas derrière moi. Il me dit dans la conversation qu'il était tailleur : cette circonstance ne me rassura pas beaucoup. Résolu à me séparer de lui, je m'arrêtai une fois pendant une demi-heure sous un arbre. « Comptez-vous donc rester ici jusqu'à demain? me dit-il. Il faut profiter de ce qu'il fait encore jour. Allons, remettons-nous en route. » Je réfléchis qu'après tout j'avais d'aussi bonnes jambes que lui, et que peut-être il n'était pas plus fort que moi. Une demi-heure après, nous étions arrivés à une auberge. « Entrons boire, me dit mon compagnon. — Non, répondis-je. Je vais marcher devant; vous me rejoindrez. » Une fois seul, je doublai le pas. Je m'arrêtai à Brixworth; j'avais déjà fait dix-sept lieues, et je n'avais dépensé que dix sous. Le lendemain mardi, je couchai à Dunstable. En passant à Finchley le mercredi, je rencontrai un roulier qui me dit qu'à Londres je serais bien traité à l'hôtel du Cerf, dans la rue Saint-Jean, si je m'y recommandais de lui. Mais il arriva que dans la vivacité de son offre et de mes remerciements, au milieu du bruit des voitures, il oublia de me dire son nom, et moi-même j'oubliai de le lui demander. J'arrivai à l'hôtel du Cerf à cinq heures du soir; je décrivis mon homme de mon mieux; on ne le reconnut pas : toutefois on me reçut cordialement. Je demandai un bouilli de mouton et une bouteille de porter. Mais, hélas! j'avais attendu si long-temps pour manger que je n'avais plus faim. Du petit nombre de repas que je fis à Londres, celui-là me coûta le plus et me fut le moins profitable. Les jours suivants, je ne mangeai plus à l'hôtel. Quand la faim me prenait, je m'arrêtais au premier endroit venu : pour un demi-sou j'avais de la soupe, et pour un autre demi-sou du pain; quelquefois mon dîner se composait de pain et de fromage. Quand la nature me commandait de manger, il fallait bien lui obéir; mais j'avais peu de chose à lui donner, et il fallait bien à son tour qu'elle obéît. Si l'on va à Londres pour toucher de l'argent, on y peut passer beaucoup de temps avant de terminer ses affaires; si l'on y va pour faire de la dépense, cela va beaucoup plus vite; si l'on a très peu d'argent, pour le coup on a fini en un clin d'œil : c'est ce qui m'arriva. Quand j'eus acheté trois alphabets de caractères, quelques ornements gravés en relief pour imprimer l'or sur les livres, une suite de figures, une petite provision de carton et de cuir, mes trois guinées délogèrent de leur cachette pour toujours, et il ne me resta plus qu'à visiter les curiosités de la ville, et à partir. Pour un sou j'allai visiter Bedlam, et j'y appris un grand nombre d'anecdotes qui, plus tard, firent l'amusement de nos soirées. Toutes les fois que je passais devant un édifice, je ne manquai pas de questionner les passants sur son origine et sa destination. J'admirai beaucoup Westminster Abley, Guildhall, Westminster Hall et les deux chambres du parlement. J'avais toujours divinisé dans mon esprit les hommes célèbres, et je fus un jour bien étonné de voir un colporteur jeter un pamphlet de deux sous à

la face d'un membre du parlement sans que celui-ci osât seulement lever sa canne sur lui. Un jour, je voulus profiter de l'obligeance d'un jeune homme qui avait quelque relation dans la Tour de Londres pour visiter avec lui ce monument célèbre; mais les gardiens entendant mon accent du Nord, et voyant à mes souliers qu'il n'y avait pas à espérer de moi une forte gratification, s'avancèrent d'un air solennel et m'interdirent rudement l'entrée. La Bourse, le monument, les portes, les églises, les ponts, le fleuve, les vaisseaux, excitèrent beaucoup ma curiosité. Je me postai une fois devant l'hôtel de Leicester, où habitait Frédéric, le prince de Galles, et j'entamai doucement la conversation avec une sentinelle qui eut la bonté de me dire qu'une demi-heure plus tôt j'aurais pu voir le prince et sa famille monter en carrosse pour aller à la promenade. Quoique pour venir de Nottingham j'eusse fait plus de quarante lieues, je ne cessai de marcher pendant les trois jours entiers que je passai à Londres. A Saint-James, je voulus monter les escaliers, et j'avais déjà franchi quelques marches, quand un garde baissa devant moi son arme pour me faire reculer. Dans la cour on me vola mon mouchoir. J'employai une demi-journée à parcourir les squares, les ports, et les beaux préparatifs du feu d'artifice dans Green Park, en l'honneur de la paix d'Aix-la-Chapelle. Avant mon départ, je racontai au maître de l'hôtel du Cerf tout ce que j'avais vu, et il en parut ébahi. « Comment avez-vous pu vous diriger tout seul? La plupart des voyageurs qui logent ici quittent Londres sans connaître la moitié de toutes ces choses; encore faut-il que je les accompagne : ils rentrent harassés de fatigue, et ils ne m'épargnent pas les injures : moi-même je ne saurais pas leur montrer tout ce que vous avez vu. »

Le samedi soir 15 avril, je repris le chemin de Nottingham. Je n'avais plus que quatre schellings. Je passai la première nuit à Saint-Alban. Le lendemain matin, je rencontrai le tailleur de mauvaise mine que j'avais laissé en route en venant. Il se dandinait le nez en l'air et sifflotait entre ses dents. « Hé! l'ami, lui dis-je, vous voilà. Est-ce vendredi prochain que vous arriverez à Londres? L'autre fois vous vous étiez trompé de huit jours dans votre calcul. » Il répondit quelques mots, et passa un peu honteux. La nuit suivante, je reposai à Newport Paguell. Mon hôte me fit observer que mes souliers étaient usés, et que je marchais sur ma peau. Je le savais ma foi mieux que lui; mais qu'y faire? Le lendemain j'arrivai à Nottingham dans l'après midi. J'avais été absent neuf jours : trois jours pour aller, qui m'avaient coûté 3 schellings 8 deniers; trois jours passés à Londres, à peu près au même prix, sans compter mes achats; enfin trois jours pour revenir, au même prix encore : en tout, pour me nourrir, me loger, me divertir, j'avais dépensé 11 schellings *, et j'avais rapporté 4 deniers. Ce voyage me mit pour long-temps en fonds de conversation; mais ce n'était pas là à beaucoup près le plus important. *La fin à une autre livraison.*

Les Ilocos. — La province d'Ilocos, dans l'île de Luçon (Philippines), compte 320 000 âmes de population. Un alcade la gouverne; il habite le chef-lieu Vigan, qui est aussi la résidence de l'évêque. Le pays est riche en riz et en coton. Au nombre des habitants, il faut compter 10 000 Tanguyanes, peuplades à qui l'Espagne laisse son indépendance politique et religieuse moyennant un léger tribut. Les Ilocos sont en général d'une belle taille et d'une belle figure. Dans les bourgs, ils sont vêtus avec une sorte de recherche; mais dans les campagnes on en voit qui portent une espèce de manteau court, recouvert en chanvre, avec des braies garnies de la même manière; on les prendrait, dit un voyageur, pour des ruches ambulantes. Les maisons sont construites en bambous, et annoncent l'aisance. L'industrie des naturels est assez avancée : ils ont établi des manufactures de soie et de coton. Ils fabriquent une étoffe légère et de couleur saillante qui s'emploie pour les tapis à l'usage des femmes. Le coton est de qualité supérieure. Outre les toiles fines dont le tissage a été introduit par un moine, curé de Batac, les Ilocos fabriquent aussi des toiles à voile et de magnifiques couvertures.

(Un Ilocos. — Iles Philippines.)

Acte de justice de Trajan. — L'empereur Trajan marchant à la tête de son armée, une veuve fort pauvre se jeta à genoux devant son cheval, et le pria, les larmes aux yeux, de venger la mort de son fils qui avait été tué. Trajan lui promit qu'au retour de son expédition il lui ferait justice. — Mais, s'écria la veuve, si vous êtes tué dans le combat, à qui pourrai-je après cela recourir? — A mon successeur, dit Trajan. — Que vous servira-t-il, grand empereur, qu'un autre que vous me rende justice? répondit la femme. Ne vaut-il pas mieux que vous vous acquittiez de cette bonne action que de la laisser faire à un autre?... On dit qu'alors l'empereur, touché des larmes de cette pauvre mère et convaincu par ses raisons, descendit de cheval, fit venir ceux qu'on accusait d'avoir tué le fils de la veuve, prit une exacte connaissance de toute cette affaire, et quoique les principaux officiers de son armée voulussent l'en dissuader, il ne continua pas sa marche qu'il ne l'eût terminée. Il fit payer à la veuve une somme considérable, et laissa néanmoins la vie aux criminels. Cette action de sa vie était consacrée par un bas-relief sur la place qui portait son nom.

Placer l'esprit avant le bon sens, c'est placer le superflu avant le nécessaire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

* Environ 13 francs.

CHRISTINE DE PISAN.

(Christine de Pisan présentant ses *Epîtres du Débat sur le Roman de la Rose* à la reine Isabelle de Bavière. — D'après une miniature du Musée britannique.)

Le père de Christine de Pisan, astronome d'une grande renommée, était de Bologne; mais il s'était établi à Venise où il avait épousé la fille d'un médecin, et avait obtenu une place de conseiller. Dans un voyage qu'il fit à sa ville natale, il fut présenté au roi de France Charles V, qui l'invita à venir visiter l'université de Paris. Thomas de Pisan se laissa tenter, et quand il fut à Paris, se voyant estimé et aimé du roi, il ne désira plus en sortir; aussi manda-t-il à sa femme de quitter Venise pour venir le rejoindre avec sa fille Christine, qui n'avait pas alors plus de cinq ans. A leur arrivée, il les conduisit toutes deux devant le roi, au Louvre.

La jeunesse de Christine fut heureuse. Elevée à la cour comme une demoiselle de qualité, elle se distingua parmi ses jeunes compagnes par un goût décidé pour l'étude : de bonne heure elle s'exerça par plaisir à la poésie ; ses ballades et ses rondeaux lui firent une assez grande réputation; ajoutez qu'elle était jolie. D'après les portraits en miniature que l'on a conservés d'elle dans quelques manuscrits du temps, et surtout d'après celui qui est en tête de la *Cité des dames*, à la Bibliothèque royale, elle avait le visage rond, les traits réguliers, le teint délicat et assez d'embonpoint. On voit qu'il ne faut pas la juger d'après la miniature du manuscrit de Londres que nous reproduisons. On doit plutôt la croire sur parole lorsqu'elle remercie le Créateur « d'avoir corps sans nulle difformité et assez plaisant, et non maladif, mais bien complexionné. » De riches et nobles clercs (savants) la demandèrent en mariage; c'est elle-même qui nous l'apprend dans un de ses ouvrages, en ajoutant avec modestie : « Cette vérité ne doit pas » m'estre réputée ventence, car l'autorité de l'onneur et » grant amour que le roy à mon père démonstroit est de ce » cause, non mie ma valeur. »

Il paraît du reste qu'en se mariant elle ne consulta point l'ambition. A l'âge de quinze ans, elle épousa un jeune homme de Picardie, nommé Etienne du Castel, qui avait peu de fortune, et qui dut, à la faveur de cette alliance, une charge de notaire et de secrétaire du roi.

Mais la fortune de la famille de Pisan vint à changer tout-à-coup, et cette brusque révolution dans la destinée de Christine exerça la plus grande influence sur son esprit et sur la direction de ses facultés poétiques. Après la mort de Charles V, Thomas de Pisan perdit sa place, sa pension, son crédit : il ne tarda pas à mourir de chagrin. Son gendre, Etienne du Castel, fut bientôt lui-même emporté par une maladie contagieuse. Christine resta veuve, sans fortune, sans appui, ayant à sa charge non seulement deux fils et une fille, mais sa mère, deux frères et plusieurs parentes.

Dans cette triste situation, Christine ne perdit pas courage. Dès la mort de son père, elle avait cherché à se créer des ressources par ses talents. Le succès des poésies légères qu'elle avait composées comme en se jouant lui persuada de s'essayer à des écrits sérieux et de plus longue haleine. Mais avant de rien entreprendre, elle se remit, pendant plusieurs années, avec une ardeur admirable, à l'étude des meilleurs auteurs anciens et modernes, qu'elle lisait dans leur langue. Elle dit en un endroit : « Comme » l'enfant que premier on met à l'*a*, *b*, *c*, *d*, me pris aux » histoires anciennes dès le commencement du monde, les » histoires des Ebrieux, des Assiriens, et des principes des » signouries procédant de l'une et de l'autre, dessendant » aux Romains, des François, des Bretons et autres histo- » riographes, après aux déductions des sciences, selon ce » que en l'espace de temps que y estudiai en pos compren- » dre : puis me pris aux livres des poëtes. » C'était ainsi que les écrivains entendaient alors les études. Ils ne séparaient pas la science des lettres; ils la considéraient comme la base

la plus solide de leurs travaux ; ils n'accordaient pas la toute-puissance à la seule inspiration. Ils ne se prévalaient pas du titre de poëte pour rester ignorants et affecter du mépris pour l'érudition. Il est hors de doute que les plus grands poëtes dont s'est honorée la civilisation dans tous les temps avaient une instruction aussi étendue que profonde.

Dans l'espace de cinq années, de 1399 à 1405, Christine composa quinze gros volumes presque entièrement écrits en vers. Mais quoique ces diverses productions fussent accueillies avec faveur par la cour et les lettrés, elles suffisaient à grand'peine à la subsistance de la famille de Christine. L'imprimerie n'étant pas inventée, les écrivains ne pouvaient retirer un profit réel de leurs œuvres qu'en les dédiant et les offrant à des hommes riches et puissants ; lorsque quelques copies s'étaient répandues parmi les amis des protecteurs, elles tombaient dans le domaine public : il en résultait que le métier de copiste était plus lucratif que celui d'auteur. La gêne de Christine dura long-temps ; comme elle était fière, elle cachait de son mieux sa pauvreté. Dans une apostrophe qu'elle fit dans la suite à la philosophie, elle s'exprime en ces termes :

« Si te promets que à mes semblans et abis peu apparaît » entre gens le faissel de mes ennuys ; ains soubs mantel » fourré de gris et soubs surcot d'escarlate, non pas souvent » renouvellé, mais bien gardé, avoie espresses fois de grands » friçons, et en beau lit et bien ordonné de males nuits ; » mais le repas estoit sobre comme il affiere à femme vefve. »

Les ouvrages de Christine furent successivement dédiés au duc d'Orléans, à Isabelle de Bavière, au prévôt des marchands, au duc de Guyenne et à Charles VI. On rapporte que Henri IV d'Angleterre, qui l'avait vue à Paris, lui offrit de grands avantages si elle voulait se fixer à Londres ; mais elle ne se laissa pas séduire, et elle préféra rester avec peu d'aisance dans sa patrie adoptive. Plus jeune, elle avait de même résisté aux sollitations qu'avait faites auprès d'elle Jean Galéas Visconti pour l'attirer à Milan. On n'indique point l'époque précise de sa mort. Sa fille fut religieuse à Poissy. Un de ses fils mourut jeune, l'autre se fit une certaine réputation comme prosateur et comme poëte.

Les poëmes de Christine de Pisan sont en vers de dix, de huit, de sept et même de quatre syllabes : on ne goûtait pas alors beaucoup les vers alexandrins. Elle a laissé près de deux cents ballades où l'on trouve, dit un critique, de la passion, de la naïveté, de la délicatesse, et même une certaine élégance d'expression. De toutes ses ballades, la plus connue est celle qu'elle composa en mémoire de son époux, et qui commence ainsi :

Seulette suis et seulette veuil estre,
Seulette m'a mon doulx ami laissiée;
Seulette suis sans compagnon ne maître,
Seulette suis dolente et courrouciée (sévère, triste),
Seulette suis en langour mésaissiée (mise en mésaise),
Seulette suis plus que nulle esgarée,
Seulette suis sans ami demourée.

On cite aussi, comme l'une de ses poésies les meilleures, ses *Dits moraux* adressés à son fils. En voici quelques fragments :

Fils, je n'ai mie grand trésor
Pour t'enrichir. Mais au lieu d'or
Aucuns enseignemens montrer
Te veuil, si les veuilles noter.

Dès ta jeunesse pure et monde,
Apprends à cognoistre le monde,
Si que tu puisses par apprendre
Garder en tous cas de mesprendre.

Se as bon maistre, sers le bien,
Dys bien de lui, garde le sien,
Son secret scelles ; quoi qu'il fasse,
Sois humble devant sa face.

Si pays as à gouverner,
Et longuement tu veulx régner,
Tiens justice et cruel ne soyes,
Ni de grever gens ne quiers voyes.

Si tu as estat ou office
Dont tu te mêles de justice,
Garde comment tu jugeras,
Car devant le grand juge iras

Ayes pitié des pauvres gens
Que tu voys nuz et indigens,
Et leur aydes quand tu porras;
Souviengne toi que tu morras.

Aymes qui te tient amy,
Et te gard' de tou ennemy;
Nul ne peut avoir trop d'amys;
Il n'est nuls petits ennemys.

Se tu prends femme accorte et sage,
Croy-la du fait de son ménage;
Adjoutes foy à sa parole,
Mais ne te confesse à la folle.

Ne rapportes parolles aucunes
De quoi il pust sourdre rancuues
Ton amy rappaises en son ire,
Se tu peulx, par doucement dire.

Se tu sçays que l'on te diffame
Sans cause, et que tu aies blasme,
Ne t'en courrouces. Fais toujours bien,
Car droit vaincra, je te dis bien.

S'aucun parle à toy bien, prends garde
La fin que le parlant regarde;
Et se c'est requête ou semonce,
Prends ung petit avant réponse.

Ne laisse pas que Dieu servir
Pour au monde trop asservir;
Car biens mondains vont à defin
Et l'âme durera sans fin

Parmi les autres poésies de Christine se trouvent : les *cent Histoires de Troie, avec l'Epître d'Othéa, déesse de prudence, envoyée à l'esprit chevaleureux d'Hector de Troie;* — le *Livre de la mutation de fortune*, poëme d'environ six mille vers, où il est traité des divers changements que la fortune opère dans le monde; — le *Chemin de longue estude*, poëme de 6 500 vers, où Christine feint que, pendant son sommeil, elle parcourt, sous la conduite de la sibylle de Cumes, les terres classiques, la région éthérée, etc. — Les ouvrages en prose de Christine sont nombreux. Nous nous bornerons à rappeler les titres suivants : — le *Livre des faits et bonnes mœurs du sage roi Charles V;* — la *Cité des dames*, où l'auteur représente une cité habitée par toutes les femmes dont l'histoire a célébré les vertus ou les talents : elles vivent réunies sous le gouvernement de la Vierge et des Saintes ; — le *Livre des trois vertus*, destiné aux femmes ; — le *Corps de Policie*, cours de morale pour les hommes ; — le *Traité de la paix*, — les *Epîtres du débat sur le roman de la Rose.*

FONDATIONS SUR SABLE.

PROCÉDÉ SUR ET ÉCONOMIQUE POUR ASSEOIR LES CONSTRUCTIONS LES PLUS LOURDES SUR LES PLUS MAUVAIS TERRAINS.

Vers le commencement de l'été de 1836, dans l'un des petits ports situés sur la côte septentrionale de la Bretagne, on vit un jour une partie de la population se porter vers les rives du cours d'eau, où les fortes marées amènent quelques bâtiments. Il s'agissait d'un travail important pour la localité, de la fondation d'un mur de quai au long duquel les navires pourraient se ranger, et chacun était curieux de connaître comment l'on viendrait à bout de vaincre, pour cette construction, les difficultés qui paraissaient presque insurmon-

tables. Que l'on se figure un terrain vaseux à une grande profondeur, et si peu consistant que les parois de la fouille que l'on avait creusée sur la rive gauche s'éboulaient successivement, ne pouvant, sous aucune inclinaison, rester coupées sur une hauteur de 5 à 6 mètres que devait avoir le mur de quai. Les éboulis s'avançaient rapidement vers un magasin d'une valeur assez considérable établi à peu de distance du bord de la rivière, et menaçaient de l'entraîner bientôt. Si l'on avait suivi le procédé usité en pareil cas, on aurait encore approfondi la fouille des fondations, on y aurait battu un grand nombre de pieux de fortes dimensions, et sur leurs têtes on aurait appuyé un grillage ou plancher solide en charpente, sur lequel on aurait élevé le mur de quai. Mais le temps nécessaire à l'achèvement de tous ces préparatifs eût été fort long, la dépense très considérable, et l'ébranlement produit par le battage des pilotis eût causé la chute du magasin Cependant l'heure du flot approchait, et il fallait prendre un parti prompt et décisif. On commença par étayer solidement le magasin à l'aide d'une longue poutre appuyée à sa partie inférieure sur la berge droite du cours d'eau; on soutint les parois de la fouille par un boisement fait à la hâte; et approfondissant l'emplacement du mur du quai jusqu'à un mètre environ au-dessous du sol de la rivière, on y étendit une couche de sable bien tassé sur $0^m 80$ d'épaisseur, et sur cette base, en apparence si mobile et si facile à déranger, l'on établit la première assise d'un mur de quai, que l'on éleva successivement jusqu'à 6 mètres de hauteur, et sur 20 mètres de longueur environ, au grand scandale des habitants de la localité, qui s'attendaient à voir tomber la construction avant même qu'elle fût achevée. Cependant aujourd'hui, après plus de trois ans, le mur de quai fondé sur sable à P*** n'a pas éprouvé la moindre altération dans la régularité de ses formes; sa paroi extérieure est toujours bien plane, et l'œil placé à l'une de ses extrémités reconnaît la parfaite horizontalité de ses diverses assises. Nul indice de surplomb ni de lézarde.

Hâtons-nous d'avertir que depuis long-temps le capitaine Roumy avait conseillé l'emploi du sable dans les fondations, comme étant le seul moyen employé à Surinam (Guyane hollandaise) pour empêcher le tassement des édifices, même les plus considérables, et établis sur le plus mauvais terrain. Néanmoins la première application de ce procédé en France ne remonte qu'à l'année 1822; elle est due à M. Devilliers, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, qui l'employa en grand au canal Saint-Martin. Malgré le succès dont elle avait été couronnée, elle fut comme oubliée jusqu'en 1830, époque où M. le capitaine du génie Gauzence en fit l'essai à Bayonne pour asseoir les piliers du porche du corps-de-garde de Mousserolles.

La fig. 1 montre la disposition de la fondation d'un des piliers. Les hachures indiquent des massifs de maçonnerie que coupe le plan de la figure; la partie pointillée représente le massif de sable. Le sol étant un terrain d'alluvion, vaseux jusqu'à une grande profondeur, et qui ne présentait pas une résistance suffisante, on avait d'abord projeté de fonder sur plateforme en charpente; mais suivant l'idée du capitaine Gauzence, on fit creuser le sol à un mètre au-dessous du niveau auquel on voulait descendre l'empâtement de ces piliers; on remplit l'excavation de sable en le battant fortement pour le tasser. On établit sur ce sable les deux premières assises en maçonnerie ordinaire, puis au-dessus une assise en pierre de taille formant soubassement; enfin, avant d'achever les piliers, on chargea l'un d'eux de vingt milliers de plomb, et il n'en résulta aucun affaissement sensible. Après cette épreuve, on monta le reste de la maçonnerie, et l'on couvrit le porche. Cette construction, achevée au mois d'octobre 1830, n'a éprouvé aucun tassement, tandis que l'un des murs du pignon du même corps-de-garde, qu'on a relevé sur son ancienne fondation, a continué pendant fort long-temps à faire quelque mouvement.

On peut estimer que chaque massif de sable se trouve chargé d'un poids de 10 000 kilogrammes environ.

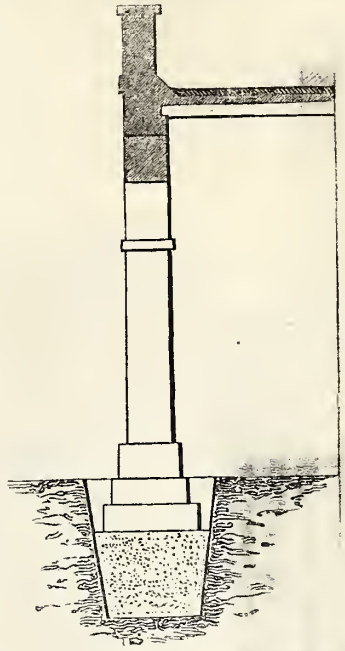

(Fig. 1. — Pilier fondé sur massif de sable, à Bayonne.)

Une autre construction fondée de la même manière a parfaitement réussi dans les travaux de fortification de Bayonne, quoiqu'elle ait été assise sur un terrain entièrement rapporté, et que toutes les parties du terrain, loin d'être homogènes, présentassent des résistances fort inégales.

La manière dont on a fondé sur sable dans l'arsenal de l'artillerie est tout-à-fait différente. Le terrain, dans l'enceinte de l'arsenal, est vaseux et de peu de consistance jusqu'à une grande profondeur. En 1825, on avait voulu y construire un bâtiment sans pilotis; mais on fut obligé de le démolir à cause des ruptures qui se manifestèrent dans les murs. D'un autre côté, les bois sont chers à Bayonne, et ils sont exposés à pourrir lorsqu'on les emploie en pilotis, parce que la couche d'eau qui pénètre le sol varie de hauteur avec chaque marée. On en a vu des exemples frappants en reconstruisant le bastion du Sault. On a trouvé en avant des escarpes, à un mètre au-dessous des fondations, de petits pieux en pin de $0^m 15$ de grosseur, qu'on avait plantés probablement pour consolider le terrain, et qui étaient tellement pourris qu'on les coupait à la pelle aussi facilement que la terre. On a de même atteint sous la face du bastion, au niveau des basses eaux moyennes, un grillage en bois de pin, dont les pièces principales avaient $0^m 30$ d'équarrissage, et que l'on coupait en sept ou huit coups avec une mauvaise hache. Pour remédier à ces graves inconvénients, le colonel Durbach eut l'heureuse idée de remplacer par des pilots incorruptibles en sable les pieux de bois dont l'altération est si profonde en quelques années. Le bâtiment des forges de l'arsenal est formé de pilastres reliés entre eux par un mur à hauteur d'appui; la figure 2 présente la coupe d'un de ces pilastres; leur poids, joint à celui de la charpente qu'ils supportent est de 34 354 kilogrammes. Pour régler l'espacement des pilots de la fondation, on a pris 1 000 kilogrammes pour limite du poids à faire supporter à chacun d'eux. On enfonçait dans le sol un pilot de $0^m 15$ environ de diamètre et de 2^m de longueur, puis on l'arrachait, et on remplissait de sable le trou qu'il avait laissé. Enfin, après avoir nivelé la surface des pilots en

sable sous chaque pilastre, et l'avoir fortement battue, on y a élevé la maçonnerie.

La fondation sous les murs d'appui qui relient entre eux tous les pilastres a été faite de la même manière.

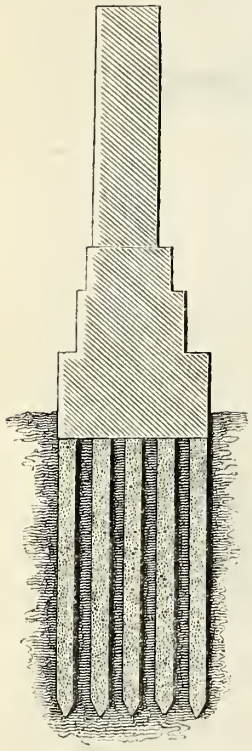

(Fig. 2. — Pilastre fondé sur pilots en sable, à l'arsenal de Bayonne.)

(Fig. 3. — Appareil pour arracher un pieu en bois.)

Pour enfoncer le pieu de bois qui sert de moule à tous les pieux de sable, on s'est servi de la machine si connue sous le nom de *sonnette à tirande*, dont le *mouton* pesait 100 kilogrammes. Pour l'arracher, on l'a armé d'une chaîne et d'une broche du calibre de 35 millimètres, comme le montre la figure 3. Lorsque la longueur du pieu surpasse 2 mètres, l'arrachage devient très difficile.

Le procédé du colonel Durbach, légèrement modifié, a été employé avec plein succès à Paris, en 1833, par M. l'ingénieur en chef Mary. Il s'agissait de reconstruire un égout latéral au canal Saint-Martin, sur un terrain de remblai de très mauvaise qualité, et traversé par des filtrations abondantes. Au lieu de sable pur, qui n'aurait pas tardé à être entraîné, on employa, pour remplir les trous, du sable-mortier, c'est-à-dire du sable imbibé d'un septième environ d'un lait épais de chaux hydraulique qui devint promptement compacte.

Les exemples que nous venons de citer, et quelques autres encore, prouvent d'une manière irrécusable que l'on possède maintenant un procédé sûr et économique pour asseoir sur une base inébranlable, dans le sol le moins résistant, les constructions les plus lourdes, les édifices les plus élevés. Or, si l'on considère que les grandes cités où l'industrie de l'homme s'exerce avec le plus d'activité, sont presque toutes situées au milieu de plaines fertiles dont le sol composé d'alluvions récentes offre peu de résistance, souvent jusqu'à une assez grande profondeur, on ne pourra s'empêcher de reconnaître la plus haute importance au procédé technologique, aussi simple qu'élégant, dont nous venons de donner une idée. Si les architectes du moyen âge l'avaient connu, nous n'aurions pas à déplorer la perte de quelques beaux monuments dont la cime orgueilleuse ne s'appuyait que sur des pieds sans force. N'est-il pas étrange qu'après avoir poussé l'art des constructions jusqu'à un si haut degré de perfection, depuis plusieurs milliers d'années, l'homme n'ait connu que depuis si peu de temps le moyen de les asseoir d'une manière solide? Et ne peut-on pas faire un rapprochement singulier entre les monuments élevés par la main de l'homme jusqu'à ce jour, et l'échafaudage de la plupart des sciences? Semblables à la statue de Nabuchodonosor, nos connaissances comme nos monuments ne sont bien souvent fondés que sur des pieds d'argile.

En résumé, le mode de fondation sur sable devra être employé dans tous les cas où l'on a des tassements à craindre pour les constructions; par exemple, lorsque l'on veut asseoir des maçonneries sur des terrains rapportés dont la résistance peut être inégale, sur des terrains vaseux, glaiseux ou de dépôt, sur le gros gravier compressible, dans la tourbe même, ainsi qu'il résulte de l'essai que l'on a fait il y a quelques années pour l'établissement d'une maison de pontonnier du canal de l'Ourcq, au milieu des marais tourbeux de la Beuvronne.

Dans les terrains absolument sans consistance où il serait difficile d'ouvrir des tranchées nécessaires pour y fonder au moyen d'un massif de sable, on trouvera avantage à employer les pilots de sable qui présenteront plus de solidité que les pilots en bois, qui ne seront point exposés à pourrir, et qui enfin coûteront généralement beaucoup moins cher que ces derniers.

Si le sol des fondations était exposé à être affouillé ou délavé par des filtrations, on devrait faire usage de sable-mortier capable de durcir promptement et de prendre corps dans un terrain humide. On a pu se contenter de sable pur pour la fondation du mur de quai qui nous a donné notre premier exemple, parce que la mer tend plutôt à apporter de la vase qu'à corroder les rives de la petite rivière qui forme le port de P***.

Le choix du sable n'est pas indifférent; le meilleur est moyennement fin, non terreux, homogène dans sa grosseur. Il faut le mouiller et le battre par lits de 0^m20 à 0^m25 d'épaisseur. Cette dernière précaution est importante.

La théorie de la singulière propriété dont jouit le sable de rendre pour ainsi dire légères à la terre qui les porte les charges les plus lourdes, est encore fort obscure. Quelques faits semblent indiquer que, par suite de la disposition que prennent les grains d'un massif de sable, le poids qui pèse sur la face supérieure est supporté par les parois latérales aussi bien que par le fond; de sorte que la base d'un cube de sable ne porterait qu'environ le cinquième de la construction assise sur ce cube. On a même fait à ce sujet une expérience curieuse : dans un tube recourbé en siphon, on a versé du mercure qui s'est mis au même niveau dans les deux branches; puis on a achevé de remplir

(Fig 4.)

de sable la branche la plus large, et le poids de ce sable n'a pas troublé sensiblement l'équilibre du mercure; d'où l'on a conclu que le sable n'exerçait pas de pression appréciable sur le fond du tube qui le renfermait. Cette expérience explique un fait connu depuis long-temps des mineurs exercés; savoir, que la simple superposition d'une couche de sable sur la poudre, mise au fond d'un trou de pétard ou répandue dans une fente de rocher, peut remplacer avec avantage la meilleure bourre, à cause de la force de pression qui fait adhérer ce sable aux parois latérales.

LES CÈDRES DU LIBAN.

« Le mont Liban sépare la Terre-Sainte de la Syrie, dont il domine les montagnes les plus élevées. Son nom, qui signifie *blanc*, lui vient des neiges qui, en plusieurs endroits, en couvrent constamment les sommets. Il présente dans sa longueur la forme demi-circulaire d'un fer à cheval. La partie occidentale porte spécialement le nom de *Liban;* elle s'étend de Tripoli jusqu'aux environs de Damas; à peine est-elle éloignée de la mer de deux ou trois lieues sur les points où elle s'en écarte le plus; en certains autres, elle s'en rapproche tellement qu'elle n'y laisse pas même de passage. La partie orientale, qui s'étend vers l'Arabie et se prolonge au-dessous de Damas, est appelée par les Grecs *Antiliban.* Entre l'une et l'autre est une longue vallée arrosée par de nombreux ruisseaux, et extrêmement fertile : c'est la Cœle-Syrie ou Syrie creuse des anciens.

» Le circuit total de ces deux parties, que les Européens confondent sous la dénomination commune de *Liban*, est de cent lieues. Au sud est la Palestine; au nord, l'Arménie, à l'Orient, la Mésopotamie et une partie de l'Arabie Déserte; à l'Occident, la mer de Syrie.

(Les Cèdres du Liban.)

» Les montagnes du Liban, en s élevant les unes sur les autres, présentent quatre zones très distinctes. Le sol de la première abonde en grains; il est couvert en plusieurs endroits d'arbres fruitiers. La seconde n'est qu'une ceinture de rochers nus et stériles. La troisième, malgré son élévation, offre l'aspect d'arbres toujours verts; la douceur de sa température, ses jardins, ses vergers chargés des plus beaux fruits de la Syrie, les ruisseaux qui les arrosent, en font, selon l'expression de plusieurs écrivains, une sorte de paradis terrestre. La quatrième se perd dans les nues; les neiges dont elle est couverte, et la rigueur du froid, la rendent inhabitable, et en certains temps de l'année presque inaccessible. Sur un de ses sommets se trouvent les cèdres dont parle l'Ecriture *. »

Il y a un an, un Français, au retour d'une excursion en Asie-Mineure, a prétendu, dans une relation imprimée qu'aucun de ces arbres célèbres n'existait plus. C'est une exagération ou une erreur. Parmi ceux *qui viennent de loin*, il y a deux méthodes fort communes d'exagérer : l'une en admirant avec fanatisme et en grandissant les objets l'autre en les diminuant et en les rapetissant; mais en nier complétement l'existence, c'est par trop se distinguer et outre-passer les priviléges de voyageur.

M. de Lamartine a vu les cèdres du Liban au mois d'avril 1833. La neige qui couvrait le sommet de la montagne ne lui permit point d'approcher de la forêt de plus de cinq ou six cents pas. Voici un fragment de sa relation :

« Ces arbres sont les monuments naturels les plus célèbres de l'univers. La religion, la poésie et l'histoire les ont également consacrés. L'Ecriture Sainte les célèbre en plusieurs endroits. Ils sont une des images que les poëtes emploient de prédilection. Salomon voulut les consacrer à l'ornement du temple qu'il éleva le premier au Dieu uni-

* Extrait du *Pèlerinage à Jérusalem et au mont Sinai*, par le R. P. Marie-Joseph de Géramb, religieux de la Trappe.

que, sans doute à cause de la renommée de magnificence et de sainteté que ces prodiges de la végétation avaient dès cette époque..

» Les Arabes de toutes les sectes ont une vénération traditionnelle pour ces arbres; ils leur attribuent non seulement une force végétative qui les fait vivre éternellement, mais encore une âme qui leur fait donner des signes de sagesse, de prévision, semblables à ceux de l'instinct chez les animaux, de l'intelligence chez les hommes. Ils connaissent d'avance les saisons, ils remuent leurs vastes rameaux comme des membres, ils étendent ou resserrent leurs coudes, ils élèvent vers le ciel ou inclinent vers la terre leurs branches, selon que la neige se prépare à tomber ou à fondre. Ce sont des êtres divins sous la forme d'arbres. Ils croissent dans ce seul site des groupes du Liban; ils prennent racine bien au-dessus de la région où toute grande végétation expire. Tout cela frappe d'étonnement l'imagination des peuples d'Orient...

» Ces arbres diminuent chaque siècle. Les voyageurs en comptèrent jadis trente ou quarante, plus tard dix-sept, plus tard encore une douzaine. Il n'y en a plus que sept, que leur masse peut faire présumer contemporains des temps bibliques. Autour de ces vieux témoins des âges écoulés, il reste encore une petite forêt de cèdres plus jaunes qui me parurent former un groupe de quatre ou cinq cents arbres ou arbustes.

» Chaque année, au mois de juin, les populations de Beschieraï, d'Eden, de Kanobin, et de tous les villages des vallées voisines, montent aux cèdres et font célébrer une messe à leurs pieds. Que de prières n'ont pas résonné sous ces rameaux! Et quel plus beau temple, quel autel plus voisin du ciel! Quel dais plus majestueux et plus saint que le dernier plateau du Liban, le tronc des cèdres et le dôme de ces rameaux sacrés qui ont ombragé et ombragent encore tant de générations humaines prononçant le nom de Dieu différemment, mais le reconnaissant partout dans ses œuvres, et l'adorant dans ses manifestations naturelles! »

On a voulu se rendre compte de la diminution progressive du nombre des vieux cèdres du Liban. Le docteur Harris, dans son *Histoire naturelle de la Bible*, a fait un relevé des chiffres indiqués par différents voyageurs depuis le milieu du seizième siècle. Mais comme il ne s'agit que des cèdres les plus remarquables par leur dimension, la base de cette statistique est trop arbitraire pour mériter une confiance absolue. Au reste, voici cette liste

Dates.	Auteurs.	Nombre des cèdres les plus remarquables.
1550.	P. Belon.	28
1556.	C. Fishmer	25
1574.	Rauwolf.	26
1579.	J. Jacobi.	26
1583.	R. Radzivil.	24
1590.	J. Villamont	24
1598.	C. Havant	24
1609.	W. Lithgow	24
1632.	E. Roger	22
1650.	Boullaye Le Goux	22
1657.	Thévenot	22
1681.	De La Roque.	20
1699.	Maundrel	16
1739.	R. Pocock	15
1755.	Schultz.	20
1789.	Billardière	7
1818.	Richardson	7

LE PLONGEUR.

(Traduit de Schiller.)

— Qui de vous, varlets ou chevaliers, osera s'élancer dans cet abîme? Je viens d'y jeter une coupe d'or, et le gouffre l'a déjà engloutie. Celui de vous qui pourra la reprendre, qu'il la garde; je la lui donne.

Ainsi parlait le roi en jetant du haut du roc escarpé qui s'élève au-dessus de l'onde immense, un vase d'or dans les eaux de Charybde.—Qui de vous, s'écria-t-il, qui de vous, je le répète, aura assez de courage pour plonger dans ces profondeurs?

Et tous ceux qui l'entourent, chevaliers et varlets, l'écoutent et regardent en silence la mer orageuse. Nul d'entre eux n'ose essayer de gagner la coupe, et pour la troisième fois le roi s'écrie : — N'est-il personne qui veuille braver le péril?

Mais tous se taisent encore, quand soudain un jeune gentilhomme tout à la fois doux et hardi s'avance, dénoue sa ceinture, se dépouille de son manteau; et tous ceux qui le voient, hommes et femmes, le regardent avec surprise et admiration.

Au moment où il se penche sur le bord du rocher et contemple le gouffre, l'eau mugissante de Charybde s'élançait du fond de l'abîme avec un mugissement pareil au bruit du tonnerre.

Le monstre siffle, mugit, écume, bouillonne comme l'eau tourmentée par le feu. Des jets d'eau et de vapeur s'élancent jusqu'au ciel, et toujours le flot suit le flot, comme si l'abîme ne pouvait s'épuiser, comme si l'océan devait enfanter un autre océan.

Cependant ce tourbillon fougueux s'apaise. A travers l'écume blanche, on aperçoit une ouverture noire sans fond; qu'on dirait être celle de l'enfer, et les vagues agitées retombent dans leur vaste entonnoir.

Dans ce moment, le jeune homme se recommande à Dieu... Et soudain l'on entend sur les rochers un cri d'effroi. L'onde vient d'engloutir le hardi plongeur. La gueule du monstre s'est refermée sur lui.

Et tout se tait à la surface de l'eau. Mais l'orage mugit dans les profondeurs du gouffre, et chaque spectateur inquiet s'écrie : — Adieu, adieu valeureux jeune homme! Et le bruit du gouffre descend toujours plus bas, et l'anxiété s'empare de tous les esprits.

— Oh! s'écrie l'un des spectateurs, quand tu jetterais dans cet abîme ta couronne, en disant : Celui qui me la rapportera sera roi, je ne voudrais pas tenter de l'acquérir. Ce qui se passe dans ces profondeurs nulle âme vivante n'a pu le dire.

Plus d'un navire a été emporté dans ce gouffre, mais on n'en a vu sortir que la quille et les mâts brisés; le reste était enseveli dans le tombeau. — Tout-à-coup le mugissement des flots s'élève, se rapproche.

Le monstre siffle, mugit, écume, bouillonne comme l'eau tourmentée par le feu. Des jets d'eau et de vapeur s'élancent jusqu'au ciel; les flots suivent les flots et se précipitent hors du sein de la mer avec un mugissement pareil à celui du tonnerre.

Et voyez : à travers les vagues sombres et impétueuses, on aperçoit un bras, un col blanc comme la neige; c'est le gentilhomme qui nage avec vigueur et revient avec des signes de joie portant le vase d'or dans sa main gauche.

Il respire longuement et salue la lumière du ciel. Tout le monde s'écrie avec transport : — Il vit; le voilà. Le tombeau des vagues n'a pu le retenir; l'intrépide plongeur a vaincu le danger.

Le jeune homme s'avance, et tous les spectateurs se pressent joyeusement autour de lui. Il tombe aux pieds du roi, lui offre la coupe d'or. Le roi fait un signe à sa fille bien-aimée, qui remplit cette coupe d'un vin généreux, et le plongeur s'écrie :

— Vive long-temps le roi. Heureux ceux qui respirent cet air libre. L'abîme est épouvantable. L'homme ne doit point tenter les dieux et chercher à connaître ce qu'ils ont, dans leur clémence, caché sous le voile de la nuit.

J'ai été emporté là avec la rapidité de l'éclair. Une vague impétueuse me jeta sur le rocher; une autre vague

non moins puissante m'enleva, me fit tourner comme une toupie. Je ne pouvais résister.

Alors le Dieu que j'invoquais me montre au milieu de mon danger horrible une ouverture dans le rocher. Ce fut là que j'échappai à la mort. Là j'aperçus le vase d'or suspendu à des pointes de corail, qui l'empêchaient de tomber au fond de l'abîme.

Au-dessous de moi j'apercevais encore des profondeurs infinies. Nul bruit ne parvenait à mon oreille; mais je voyais avec effroi des salamandres, des dragons et d'autres monstres s'agitant dans ce gouffre infernal.

Et j'étais là privé du secours des hommes, n'entendant plus nulle voix du monde; là tout seul dans mon épouvantable retraite, contemplant ces animaux hideux, et songeant à ma destinée.

Des centaines de monstres s'approchent, cherchent à me saisir. Dans la terreur qu'ils me causent, j'abandonne les tiges de corail. Au même instant la vague se lève, m'emporte, et me ramène à la surface de l'abîme.

Le roi le regarde avec admiration et lui dit : — Cette coupe est à toi. Je te donnerai aussi cet anneau orné de pierres précieuses. Essaie encore une fois de redescendre dans les flots, et viens me dire ce que tu as vu.

La jeune fille l'écoute avec un sentiment de compassion, et lui dit d'une voix suppliante : — Renoncez, mon père, à cette cruelle tentative. Ce jeune homme a osé ce que personne n'avait osé avant lui. Il est revenu d'un lieu d'où nul être vivant n'était encore revenu.

A ces mots, le roi saisit la coupe, la lance dans le torrent, et s'écrie : — Jeune homme, si tu me la rapportes, je te regarderai comme le meilleur de mes chevaliers, et tu épouseras celle qui vient de prier si bien pour toi.

Le plongeur se voit dominé par une force céleste. Son regard courageux étincelle. Il voit la fille du roi rougir, puis pâlir et tomber sur le gazon. Il veut conquérir l'adorable récompense qui lui est offerte, et s'élance pour braver encore une fois la mort.

On entend les flots qui mugissent. On se penche en tremblant sur le bord du gouffre. La vague s'enfle, écume, monte, redescend et remonte encore; mais elle ne ramène pas le plongeur.

ÉDUCATION DE PASCAL.

Bien que l'éducation ne fasse pas le génie, c'est d'elle que le génie dépend : elle l'entrave dans son développement si elle n'est pas suffisante; elle le tue par trop de précipitation si elle est trop ardente; elle le ménage et l'élève si elle est longue. Plus il y a de qualités dans l'homme, plus il faut de précautions pour les faire mûrir; et il en est des esprits d'élite comme des plantes délicates qui ne fleurissent qu'entre les mains des jardiniers soigneux, ou même dans les circonstances d'exception où la nature les jette quelquefois et les abandonne à elles-mêmes, mais qui avortent infailliblement en des mains trop empressées ou trop négligentes. L'éducation de Pascal donne un bel exemple de la sagesse d'un père qui, apercevant les dispositions remarquables de son enfant, loin de s'en piquer de vanité et de s'efforcer de les pousser au plus tôt à leur terme, songe au contraire avant tout à modérer cet essor, à le régler, à proportionner la science à l'âge, et à empêcher autant que possible le poids de l'esprit d'écraser l'âme. Et cependant on ne peut guère douter, d'après le témoignage de sa famille, que les maux de toute espèce qui ont affligé Pascal n'aient été la suite d'un développement encore trop brusque et d'une application trop soutenue!

Pascal naquit à Clermont, en Auvergne, dans l'été de 625. Son père, homme fort distingué, était président de la Cour des aides dans cette ville. Sa mère mourut pendant qu'il était encore en bas âge, et ne rendit ainsi que peu de services à son éducation. M. Pascal sentit que cet objet retombait dès lors sur lui seul, et il résolut de tout faire pour s'acquitter dignement d'un devoir si fondamental devant Dieu et devant les hommes. Plus il avait reconnu de symptômes d'intelligence dans ce germe si tendre, plus il sentait qu'il fallait de dévouement et de zèle à son égard; et jugeant sans doute que, puisque cet enfant était en dehors de la ligne commune, l'éducation commune ne pouvait lui convenir, il prit le parti de ne le mettre dans aucun collége, et de se vouer lui-même à une instruction qui devait demander des mesures et des conditions toutes spéciales. Ayant quitté sa présidence afin d'être plus libre dans les nouvelles fonctions que son noble sentiment de la paternité lui imposait ainsi, il vint s'établir à Paris en 1631, son fils n'ayant encore que huit ans, et se donna dès lors à lui tout entier.

Sa principale maxime dans cette éducation, comme on le voit dans les précieux renseignements qui nous ont été laissés sur ce sujet par madame Périer, sœur de Pascal, fut de tenir constamment l'enfant au-dessus de ce qu'il lui faisait apprendre. Par cette raison, il ne voulut point lui enseigner le latin avant qu'il n'eût douze ans, afin qu'il n'éprouvât pas la moindre gêne à bien entrer dans la connaissance de cette langue. Pendant cet intervalle, il ne le laissait pourtant point en repos; mais il avait soin de l'instruire de toutes les choses dont il le voyait capable. Il lui faisait voir ce que c'était que les langues, comment on les avait réduites en grammaires suivant certaines règles; comment on les avait ainsi rendues communicables d'un pays à un autre. Ces idées générales débrouillaient peu à peu l'esprit de l'enfant, et lui faisaient voir la raison des règles de la grammaire, de sorte que, quand il vint à l'apprendre, il savait au juste pourquoi il le faisait, et s'y appliquait avec d'autant plus de plaisir et moins de fatigue. En même temps que des langues et de la grammaire, son père l'entretenait aussi, mais toujours familièrement, des effets extraordinaires de la nature, et de manière à éveiller en lui le désir de connaître non seulement les choses, mais les raisons mêmes des choses. Ainsi se formait sa faculté de réfléchir et de marcher avec hardiesse à l'inconnu. S'il trouvait que les raisons qu'on lui alléguait ne satisfaisaient pas le goût qu'il avait pour la netteté et la précision, il en cherchait lui-même, et quand il l'avait une fois entrepris, il ne quittait plus son sujet qu'il ne se fût contenté en quelque façon.

Son génie pour les mathématiques commença à se montrer de très bonne heure par une expansion pour ainsi dire instinctive. Son père, qui était très versé dans cette science, craignait avec raison, d'après les dispositions naturelles de l'enfant, que cette étude ne le passionnât trop vivement, et ne prît en même temps le dessus sur toutes les autres, de sorte qu'il avait caché avec soin tous les livres qui auraient pu en donner à son fils quelque idée, poussant même le scrupule jusqu'à s'abstenir d'en parler jamais devant lui avec ses amis. Cependant la curiosité de l'enfant s'était trouvée excitée par cette réserve même, et il suppliait souvent son père de lui apprendre au moins ce que c'était que cette géométrie; si bien que celui-ci lui ayant une fois dit que c'était en général le moyen de faire des figures justes et de trouver le rapport qu'elles ont entre elles, il se mit sur le champ à rêver durant ses loisirs à ce qu'il venait d'entendre, et s'en préoccupa si bien l'esprit, qu'il ne se donna de relâche jusqu'à ce que, au moyen d'un charbon avec lequel il dessinait des figures sur le carreau de sa salle de récréation, il eut enfin commencé à se démontrer d'une manière rigoureuse les premières propositions de cette science; et il y alla si loin, qu'il réussit, selon ce que rapporte sa sœur, à atteindre ainsi tout seul la trente-deuxième proposition d'Euclide. « Comme il en était là-dessus, dit cette dame, mon père entra dans le lieu où il était, sans que mon

frère l'entendit ; il le trouva si fort appliqué qu'il fut long-temps sans s'apercevoir de sa venue. On ne peut dire lequel fut plus surpris, ou le fils de voir son père, à cause de la défense expresse qu'il lui avait faite, ou du père de voir son fils au milieu de toutes ces choses. Mais la surprise de mon père fut bien plus grande lorsque lui ayant demandé ce qu'il faisait, il lui dit qu'il cherchait telle chose, qui était la trente-deuxième proposition du premier livre d'Euclide. Mon père lui demanda ce qui l'avait fait penser

(Pascal, né en 1623, mort en 1662.)

à chercher cela : il dit qu'il avait trouvé telle autre chose ; et sur cela lui ayant fait la même question, il lui dit encore quelques démonstrations qu'il avait faites ; et enfin en rétrogradant toujours, et en s'expliquant par les noms de *rond* et de *bosse*, il en vint à ses définitions et à ses axiomes. Mon père fut si épouvanté de la grandeur et de la puissance de ce génie, que, sans lui dire mot, il le quitta et alla chez M. Lepailleur qui était son ami intime, et qui était aussi très savant. Lorsqu'il y fut arrivé, il y demeura immobile comme un homme transporté. M. Lepailleur voyant cela, et voyant même qu'il versait quelques larmes, fut épouvanté, et le pria de ne pas lui céler plus long-temps la cause de son déplaisir. Mon père lui répondit : « Je ne pleure pas d'affliction, mais de joie. Vous savez les soins que j'ai pris pour ôter à mon fils la connaissance de la géométrie de peur de le détourner de ses autres études : cependant voici ce qu'il a fait. » Sur cela il lui montra ce qu'il avait trouvé, par où l'on pouvait dire en quelque façon qu'il avait inventé les mathématiques. M. Lepailleur ne fut pas moins surpris que mon père l'avait été, et il lui dit qu'il ne trouvait pas juste de captiver plus long-temps cet esprit, et de lui cacher encore cette connaissance ; qu'il fallait lui laisser voir les livres sans le retenir davantage. »

Sur cette opinion, et sans doute aussi d'après cette expérience qui montrait bien qu'il ne fallait pas songer à maîtriser plus long-temps les dispositions de cet enfant, le père de Pascal se décida à lui mettre Euclide entre les mains, mais en insistant pour que cette étude sévère ne fût qu'accessoire. Il espérait adoucir ainsi les efforts qu'avait faits son fils pour pénétrer, par force d'invention, dans le secret de la géométrie. Il va sans dire que l'enfant comprit de lui-même, et en peu de temps, tout son Euclide, bien qu'il continuât en même temps l'étude du grec et du latin : il était sur une pente où rien désormais ne pouvait le retenir. La vérité que cette science lui permettait de contempler pour ainsi dire face à face et dans toute sa rigueur le charmait si fort qu'il ne pouvait s'en départir. Dès l'âge de seize ans, il fit un traité sur les sections coniques, qui parut si plein de nouveautés et de profondeur que les mathématiciens les plus distingués de Paris auraient voulu qu'il fût publié ; mais le jeune homme, qui se sentait appelé plus haut, ne s'en soucia pas, et laissa là son traité, content de l'avoir fait et ne désirant rien de plus. D'ailleurs, son père avait jugé le temps venu de lui ouvrir les portes de la physique et de la philosophie, et ces nouvelles études l'occupaient bien assez pour le satisfaire complétement. Ce fut à l'âge de dix-neuf ans qu'il inventa cette célèbre machine d'arithmétique par laquelle on fait toute espèce de calcul par un procédé tout mécanique, et sans avoir aucun besoin de connaître la science. A vingt-trois ans il fit ses fameuses expériences du baromètre, qui ont fixé le grand principe de la pesanteur de l'air et celui de la mesure barométrique des hauteurs. On peut dire que ce fut là le terme de sa carrière scientifique ; car dès lors son excessive dévotion d'une part, et de l'autre un état maladif continuel, le prirent tout entier.

Ainsi, son éducation à peine terminée, malgré les sages précautions dont avaient usé les prudentes mains auxquelles elle avait été confiée, le travail de l'esprit ayant eu un développement trop rapide, le jeune arbre qui promettait de devenir si haut se trouvait attaqué par le mal dans ses racines. On avait cru ménager sa croissance, et cependant on ne l'avait pas encore retenu assez sévèrement. La pensée par son assiduité avait accablé le corps. « La délicatesse où se trouvait sa santé depuis quelques années, dit madame Périer, le jetèrent dans des incommodités qui ne l'ont plus quitté ; de sorte qu'il nous disait quelquefois, que depuis l'âge de dix-huit ans il n'avait pas passé un jour sans douleur. » Il mourut à trente-neuf ans, ayant quitté le monde depuis l'âge de trente ans, pour se livrer sans distraction à la plus rigoureuse dévotion.

— L'épaisseur d'un cheveu varie d'un dixième à un quarantième de millimètre.

La fibre du bois le plus grossier est en diamètre environ un vingtième de millimètre, et la fibre la plus fine en est seulement un soixantième.

Le diamètre d'un fil de soie, tel que le ver le produit, est à peu près de cinq millièmes de millimètre. Un fil d'araignée est de cinq à six fois plus ténu, et ne représente pas en diamètre un vingtième de millimètre. Avec une livre de ce fil on pourrait entourer le globe terrestre.

Un seul grain de musc peut parfumer une chambre pendant vingt ans.

La peau de notre corps est percée de milliers de petits trous ou pores dans l'espace d'un pouce carré. En prenant pour mesure moyenne que la surface d'un homme ordinaire est de seize pieds carrés, le corps doit être percé au moins de 2 304 000 pores. Ces pores sont les orifices de vaisseaux excrétoires qui remplissent dans l'économie animale la fonction de la *transpiration insensible*.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES RATONS.

(Le Raton.)

Nous étions à cette époque de l'année où l'hiver commence à s'annoncer par des signes trop certains, où les feuilles jaunissent et tombent, et où le gazon chaque matin, au lieu de rosée, nous montre une couche de gelée blanche qui devient d'un jour à l'autre plus épaisse. Le froid se faisait déjà sentir, mais il ne prenait pas mon hôte au dépourvu, et le bûcher, qui s'élevait auprès de sa maison, aurait suffi partout ailleurs aux besoins de dix familles; le bois n'est pas rare dans les forêts de Kentucky, et les gens n'y sont pas paresseux à manier la hache.

Le soleil était couché depuis deux à trois heures, et toute la famille était réunie près d'un grand feu, jasant de tout ce qui peut fournir matière à conversation parmi des gens dont la vie entière se passe au milieu des forêts; c'est dire qu'il était question de défrichements, de cultures, des dégâts causés dans le poulailler par le putois, la chouette, le milan, dans les champs de maïs par les ratons, les écureuils, les pics.

— Les ratons surtout, disait mon hôte, sont de terribles maraudeurs et des gourmands fieffés. C'est pour eux que sont les prémices de nos récoltes, et à peine dans une pièce de maïs y a-t-il quelques épis en lait qu'on est sûr de les y voir accourir. Il est vrai qu'en dédommagement de ce qu'ils nous ont volé, ils nous laissent parfois leur peau qui est une fourrure assez estimée, et leur chair dont on fait de bonnes gibelottes. Dans nos cantons où ils sont nombreux, et par une nuit claire et fraîche comme celle-ci, il y a plaisir à en faire la chasse; quelque peu de chance que l'on ait, on est sûr de ne pas rentrer au logis les mains vides. C'est un passe-temps que nous pourrons vous donner un de ces jours...

— Pourquoi pas aujourd'hui ?

— Va pour aujourd'hui : préparons-nous.

Mon hôte décroche sa carabine et la charge avec le soin que met toujours à cet acte un tireur du Kentucky; puis, saisissant une corne destinée à rappeler le bétail, et s'avançant quelques pas en dehors de la porte, il souffle de toute la force de ses poumons et fait entendre un bruit épouvantable, capable, comme le bruit du cor d'Astolphe, de mettre en fuite une armée. A cet horrible tintamarre, les ratons qui étaient dans les champs de maïs décampent au plus vite, se faufilent à travers les clôtures et s'empressent de regagner la forêt. C'est là qu'on leur veut livrer bataille, et non au milieu d'un blé où l'on ferait plus de dégât en un quart d'heure que n'en pourraient faire en une année tous les ratons du pays.

Cependant les jeunes gens ont fait sortir les chiens; un domestique vient d'allumer la torche avec laquelle il doit nous éclairer dans le bois; mon hôte a fixé dans sa ceinture une hache bien affilée. Il donne le signal et nous partons.

« Croyez-moi, me dit-il, laissez courir ces deux jeunes fous, et contentez-vous de me suivre, en marchant autant que possible où vous m'aurez vu marcher. Le chemin n'est pas des plus aisés, et il vous faut prendre garde à la fois aux vieilles souches, aux troncs fraîchement abattus et aux lianes qui pendent des branches. Quant aux serpents, vous n'avez rien à en craindre; les pauvres bêtes, par le froid qu'il fait, sont maintenant plus d'à moitié engourdies... Hé mais, prenez garde! ce n'est pas ainsi qu'on porte son fusil au bois; si quelque chose accrochait la détente, vous me logeriez toute la charge dans les reins... Thomas! drôle que vous êtes, éclairez donc par ici; ne voyez-vous pas que l'étranger n'est pas accoutumé aux promenades de nuit dans

la forêt... Hé bien! où sont passés nos deux garçons? Ah! les gaillards nous ont joué un tour. »

En effet, pendant que leur père s'occupait ainsi de me piloter, les jeunes gens nous avaient plantés là, avertis par les aboiements des chiens qui avaient surpris un raton à terre et le tenaient cerné; quand nous les rejoignîmes, ils avaient déjà dépêché l'animal d'un coup de crosse.

Les chiens s'étaient remis en quête, et au bout de quelques minutes ils avaient repris évidemment une nouvelle piste; car ils se dirigeaient tous sans hésiter vers un même point. Nous les suivions de notre mieux; mais ce n'était pas, comme on m'en avait averti, par le plus aisé des chemins. Nous approchions d'un marécage, et le sol devenait de plus en plus glissant; ici, je me heurtais le genou contre un tronc d'arbre; là, j'étais pris au collet par une ronce; enfin, à un certain moment, je fus arrêté tout net : mon pied s'était enfoncé entre deux racines qui le serraient si étroitement que, pour me délivrer, il fallut avoir recours à la hache.

Libre de cette entrave et nullement découragé, je me remis en marche, et bientôt nous arrivâmes au bord d'une mare dans laquelle le raton était entré pour mieux se défendre contre les chiens. Nous l'y trouvâmes dans l'eau jusqu'au ventre, le poil hérissé, ce qui faisait paraître son corps tout enflé, et sa grosse queue deux fois plus grosse encore qu'à l'ordinaire. La gueule écumante, les yeux en feu, il épiait les mouvements de tous ses ennemis, prêt à saisir au nez le premier qui viendrait à sa portée. Sa contenance en imposait aux chiens qui ne faisaient guère contre lui que de fausses attaques; mais ces attaques avaient pour résultat de le fatiguer. Bientôt, en effet, il donna des signes non équivoques d'épuisement, et quoiqu'il grondât plus fort que jamais, les chiens, loin de se laisser intimider par le bruit, commencèrent à le serrer de près. Un d'eux même le saisit à la queue, mais fut promptement forcé de se retirer; un second l'attaqua en flanc, et avec moins de succès encore; car le raton le saisit au museau et le tint ainsi hurlant piteusement, mais osant à peine faire un effort pour se dégager. L'animal semblait savourer sa vengeance, qui d'ailleurs lui coûta cher, car les autres chiens n'ayant pendant ce temps rien à craindre de ses dents, se jetèrent sur lui tous à la fois, et le terrassèrent après une vigoureuse lutte. Il n'avait pourtant pas lâché prise, et il continua à tenir son prisonnier jusqu'au moment où il eut la tête brisée d'un coup de hache.

Nous avions maintenant deux ratons dont la peau valait un quart de dollar pièce et la chair à peu près autant, d'après ce que m'apprit le vieux Tobie. Je supposais que nous allions rentrer au logis; mais ce n'était pas ainsi que l'entendait mon hôte. « Nous sommes en bonne veine, dit-il, et il faut en profiter. » Les chiens étaient déjà repartis, et bientôt ils eurent éventé une nouvelle bête qui, ne jugeant pas à propos de les attendre, grimpa sur l'arbre le plus voisin. Quand nous arrivâmes, tous les chiens étaient autour de l'arbre, assis et regardant en l'air en aboyant comme des possédés. Nos gens alors commencèrent à jouer de la hache et firent voler de tous côtés des éclats de bois dont un faillit me crever l'œil. A la fin, l'arbre commençant à craquer, s'inclina d'abord lentement, puis tomba tout-à-coup avec grand fracas. Or, ce ne fut pas un seul raton qui se trouva ainsi déniché, mais trois à la fois. L'un d'eux, vieux routier, n'attendit pas la chute de l'arbre, mais s'élança du sommet des branches à terre, dès qu'il vit le tronc s'ébranler. Les deux autres cherchèrent refuge dans le creux d'une branche où les chiens les découvrirent sur-le-champ. Les jeunes gens s'en chargèrent. Pour le père, il courait déjà derrière un de ses chiens qui, ayant trouvé la piste du fugitif, le suivait en donnant de la voix. Je parvins cependant à le rejoindre; mais notre chasse se prolongea, car nous avions affaire à un gaillard vigoureux et rusé. Enfin, une balle le frappa à la tête, et après avoir tourné un instant sur lui-même, il tomba lourdement à nos pieds. Il était d'une grosseur démesurée.

Nos jeunes gens avaient eu moins de peine et ils n'avaient pas eu besoin de brûler une amorce. A cette époque, on ne tirait guère quand on pouvait s'en dispenser; une charge de poudre pouvait procurer un cerf, et par conséquent il valait plus qu'une peau de raton.

La lune s'était levée et éclairait la forêt; c'était le beau moment pour chasser. Nous marchions lestement, regardant aussi souvent en l'air qu'à nos pieds: cherchant sur les fourches des branches quelque chose qui ressemblât à un raton endormi. J'en découvris un qui se détachait en noir sur la partie du ciel éclairée par la lune. L'ajuster, le jeter d'une balle à terre, ce fut l'affaire d'un instant. Un second, un troisième eurent bientôt le même sort, et nous en eussions tué bien d'autres sans doute si la faim, qui commençait à nous talonner, ne nous avait ramenés vers le logis. Il est inutile de dire que nous fîmes honneur au repas que nous avait préparé la ménagère. C'était vraiment plaisir de voir avec quelle rapidité se vidaient les énormes jattes qui, à notre arrivée, étaient pleines de lait de beurre; comment disparaissaient les galettes cuites sous la cendre, et les pommes de terre rôties. Je ne dirai rien d'une gibelotte de raton que le vieux Tobie s'était empressé d'apprêter. Mes compagnons y firent fête, et je crus ne pouvoir me dispenser d'en tâter; mais la vérité est que j'aime mieux voir un raton sur une branche que dans un plat.

« Le raton, dit le naturaliste à qui nous avons emprunté la description qu'on vient de lire, est un animal très intelligent, et du nombre de ceux qu'on peut prendre plaisir à apprivoiser; il fait mille singeries, joue avec son maître, grimpe sur lui et visite ses poches pour voir s'il n'y trouvera pas quelque friandise. D'ailleurs il ne faut pas qu'on le laisse approcher du lieu où pondent les poules, car il ne résisterait pas au désir de voler leurs œufs. A l'état de liberté, il furète souvent pour chercher le nid de la gélinotte ou de la perdrix, et il sait fort bien dans quelles sortes de lieux on peut espérer d'en trouver. Il connaît mieux que pas un naturaliste les parages qu'affectionnent les moules d'eau douce et les autres animaux à coquilles, fluviatiles ou terrestres; habile à grimper, il sait arriver jusqu'au trou au fond duquel le pic-verd a son nid, et il fait un repas des petits. Il suit sur la terre humide les traces qu'a laissées la tortue molle en allant pondre, et il a bientôt déterré ses œufs. Quelquefois, couché sur le bord d'un lac au milieu des herbes, il semble profondément endormi; cependant il guette les canards sauvages qui s'approchent sans défiance, et dès qu'un d'eux sera venu à sa portée, maître raton s'élancera sur lui. Ne croyez pas, du reste, qu'il fasse fi d'un canard domestique, et si vous en avez dans votre basse-cour, après les avoir comptés le soir, ne manquez pas de les renfermer; car il vous les décompterait pendant la nuit. Un peu de soin sans doute garantira de ses déprédations votre poulailler; mais il n'en sera pas de même de votre champ de maïs, et il faudra, bon gré malgré, que vous lui laissiez prendre sa dîme; car il viendra dès que le premier épi sera en lait, et il ne cessera de revenir tant que la récolte n'aura pas été complétement enlevée. »

Voilà à peu près tout ce que nous apprend Audubon sur les habitudes du raton, et il est, je crois, le seul naturaliste qui l'ait observé à l'état de liberté. Les observations qu'on aura faites sur l'animal à l'état de captivité, peuvent, au reste, nous apprendre encore quelque chose, et nous allons en parler bientôt; mais auparavant, il nous faut dire comment est fait l'animal, quels sont les lieux qu'il habite, et depuis combien de temps on le connaît.

C'est en Amérique seulement que l'on trouve des ratons; mais on les trouve presque d'un bout à l'autre de ce vaste pays. Ils se rencontrent en effet, et en grande abondance,

aux environs de la rivière Rouge, par les 50° de lat. N.; même il paraît qu'ils s'avancent de ce côté encore plus près du pôle, puisque Portlock et Dixon ont acheté des sauvages qui habitent près de l'embouchure de la rivière de Cook, c'est-à-dire par le 60e degré de latitude, des manteaux de peau qui ne pouvaient guère être que des peaux de raton. D'un autre côté, d'Azzara, dans son histoire des quadrupèdes du Paraguay, nous apprend qu'on en voit, quoique assez rarement, dans les grandes plaines qui sont au sud de Buenos-Ayres; et ainsi, dans l'hémisphère Austral, ces animaux s'avancent jusqu'au 35e ou 40e degré de latitude.

On supposerait naturellement qu'un animal aussi répandu aurait dû être très promptement connu par les relations des voyageurs qui ont visité le Nouveau-Monde. Cependant les écrivains du seizième siècle, qui nous ont donné les premières notions sur les animaux du nouveau continent, ne parlent point de celui-là, ou du moins ils en parlent d'une manière trop obscure pour que les naturalistes du siècle dernier y aient fait attention. Ainsi les passages qui y ont rapport ont échappé à Buffon, qui cependant avait pris beaucoup de peine pour recueillir dans ces sortes d'ouvrages les renseignements relatifs aux mammifères américains. C'est à ce célèbre écrivain, ou plutôt à son collaborateur le savant Daubenton, que nous devons la première bonne description du raton; elle parut, en 1760, dans le huitième volume de l'Histoire naturelle, et elle était accompagnée d'une excellente figure. En 1776, Buffon donna, d'après des observations de M. Blanquart Dessalines, d'intéressants détails sur les habitudes de l'animal en captivité; enfin, en 1782, il fit connaître une nouvelle espèce qui lui avait été envoyée de Cayenne, et qu'il désigna sous le nom de raton crabier.

Outre ces deux espèces qui se distinguent entre elles par la longueur de la queue et par une disposition un peu différente des taches à la face, il paraît qu'il en existe encore deux ou trois autres, tels sont le raton brun du pays des Hurons, le raton du Paraguay, dont parle d'Azzara, sous le nom d'*aguarapope*, et enfin un raton propre au Brésil.

Les ratons avaient été confondus par les premiers naturalistes classificateurs avec les *coatis*, animaux qui habitent le même pays, qui ont à peu près la même taille, qui sont comme eux plantigrades, et ont comme eux un museau pointu et une longue queue annelée de noir ou de brun (voy. 1837, p. 368.) Linné les en distingua et les fit entrer, avec les blaireaux et les gloutons, dans son genre *ours*. Ce rapprochement, qui peut d'abord sembler étrange, est cependant fondé; car, bien qu'à l'extérieur les ratons n'aient avec les ours proprement dits que des rapports assez éloignés, ils en ont de nombreux relativement à la structure interne.

Les ratons sont à peu près de la grosseur d'un renard, mais ils ont le corps plus épais, plus ramassé; comme cet animal, ils ont le museau effilé et la tête large vers les tempes; ils ont d'ailleurs les oreilles différemment conformées, ce qui leur donne une tout autre physionomie. Leur queue est aussi moins touffue, et d'ailleurs elle est annelée de noir, ainsi qu'il a déjà été dit. Les jambes de devant sont beaucoup plus courtes que celles de derrière, de sorte que l'animal étant posé sur les quatre pieds a le train de derrière plus élevé que celui de devant, et dans cette attitude son dos est voûté. Lorsqu'il marche, il ne pose sur la terre que la pointe des pieds comme les chiens; mais lorsqu'il est en repos, il s'appuie aussi sur le talon. Ce nouveau point d'appui lui donne de la facilité pour dresser son corps et le soulever dans une direction oblique et même verticale. Cette attitude lui est aussi ordinaire qu'à l'écureuil, et presque toujours, quand il mange, il prend les aliments avec les deux pieds de devant pour les porter à sa bouche; comme ses doigts sont d'ailleurs peu flexibles, il ne peut pour ainsi dire rien saisir d'une seule main; il se sert des deux à la fois pour soutenir le morceau qu'il veut manger; il le frotte souvent en tenant les doigts tendus. Mais une habitude plus singulière encore est celle qui a fait donner à l'espèce qu'on a observée la première, le nom de *raton laveur*, quoiqu'elle puisse être commune à toutes.

« Lorsque l'animal mangeait, dit Daubenton en parlant d'un individu qui avait vécu plus d'un an chez Buffon, s'il trouvait de l'eau il ne manquait jamais d'y plonger ses pieds de devant sans quitter son morceau, et de le frotter comme s'il avait voulu le laver; mais c'était en effet pour le détremper; car souvent il le laissait dans l'eau et ne le frottait que lorsqu'il en était imbibé. Il détrempait ainsi toutes sortes d'aliments, même dans l'eau la plus froide. On l'a trouvé pendant une grande gelée ayant les deux pieds pris dans la glace qui s'était formée dans la terrine où on lui donnait de l'eau. Lorsque la faim le pressait, il mangeait tout ce qu'il trouvait sans le frotter ni le tremper dans l'eau. Il était très carnassier; lorsqu'il se trouvait en liberté, il furetait dans les angles des murs et dans les trous, sous les pierres et sous les plantes pour chercher des insectes, comme des araignées, des limaces, des limaçons, etc., et des animaux tels que des taupes, des souris, des grenouilles. Il mangeait la chair des poissons avec plus d'avidité que celle des quadrupèdes et des oiseaux...

» Notre raton avait beaucoup d'agilité, et il grimpait sur les arbres très légèrement; il était presque toujours en mouvement pendant le jour, et il avait une allure fort singulière étant à la chaîne; il décrivait un arc de cercle en faisant des pas à droite avec les jambes de devant, et lorsqu'il rencontrait la chaîne, il passait les pieds de derrière par dessus en sautant; ensuite il revenait à gauche de la même manière, et il continuait cette allure pendant des heures entières. Au moindre bruit qu'il entendait, il se dressait sur les pieds de derrière et se tenait élevé pour écouter et découvrir la cause de ce bruit... »

J'ai vu aussi des ratons à la chaîne, et je ne me rappelle pas d'avoir observé chez eux les allures dont parle Daubenton. Mais voici une remarque que j'ai faite et qui me paraît prouver en faveur de l'intelligence de l'animal. Ces ratons étaient au Jardin des Plantes au-devant de l'ancienne maison des singes. Chaque fois que je les visitais, je ne manquais pas de leur donner quelque friandise; mais, afin de les obliger à s'approcher, je laissais tomber le morceau de pomme ou de gâteau presque au pied de la balustrade qui nous séparait. Je ne suis pas fort adroit, et quelquefois le morceau tombait trop près de moi, de sorte que l'animal ne pouvait y atteindre, même en étendant le bras autant qu'il lui était possible. Après une ou deux tentatives, il ne s'obstinait pas à continuer ainsi, mais se tournant bout pour bout, il allongeait sa chaîne de toute la longueur de son corps, et il se servait d'un de ses pieds de derrière pour attirer le gâteau. J'ai été vingt fois témoin de ce fait, et beaucoup d'autres personnes ont pu le remarquer comme moi, mais je ne le trouve signalé nulle part.

Blanquart Dessalines nous apprend que le raton qu'il a gardé dans sa maison avait un goût très prononcé pour les huîtres, et une merveilleuse adresse pour les ouvrir. « Il suffit, nous dit-il, qu'on brise la charnière de la coquille, les pattes de l'animal font le reste. Il doit avoir le tact excellent. Dans toute sa petite besogne, rarement se sert-il de la vue ni de l'odorat; pour une huître, par exemple, il la fait passer sous ses pattes de derrière; puis, sans regarder, il cherche de ses mains l'endroit le plus faible; il y enfonce ses ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le poisson par lambeaux, n'en laisse aucun vestige, sans que, dans cette opération, ses yeux ni son nez qu'il tient éloignés lui soient d'aucun usage. »

On a eu en Angleterre des ratons qui étaient encore plus habiles au métier d'écaillère; car il n'était pas nécessaire de leur briser la charnière de l'huître; ils savaient fort bien

le faire avec leurs dents, et c'était toujours par là qu'ils commençaient; jamais ils ne tentaient d'écarter les valves avant d'avoir fait cette opération sans laquelle leurs efforts pour ouvrir l'huître eussent été impuissants.

Blanquart Dessalines nous dit encore que lorsque son raton avait brisé la chaîne qui le tenait attaché, on était souvent plusieurs jours sans pouvoir le reprendre, et qu'il rôdait sur les toits du voisinage, descendant seulement de nuit dans les basses-cours où il étranglait les poules et leur mangeait la tête. Sa chaîne, ajoute notre observateur, ne le rendait pas plus humain; mais seulement plus circonspect; il employait alors la ruse et familiarisait les poules avec lui, leur permettait de venir partager ses repas, et ce n'était qu'après leur avoir inspiré la plus grande sécurité qu'il en saisissait une et la mettait en pièces.

On voit que ceci confirme ce que nous avons dit sur les promenades nocturnes de l'animal, et ce que rapporte Audubon de l'habitude qu'il a de tendre des embûches aux oiseaux.

QUELQUES NAINS CÉLÈBRES.

La vue des nains ne peut inspirer aux honnêtes gens que de la compassion. S'amuser et rire de leur difformité naturelle est une action sotte et cruelle. Ce genre de plaisir est tout au plus en honneur aujourd'hui sur nos boulevards et dans les fêtes de village. Cependant l'histoire nous apprend que c'était jadis, et jusqu'au siècle dernier, un plaisir réservé aux rois et aux grands seigneurs; et la mode en datait de loin, car on sait que les empereurs romains eux-mêmes avaient des nains à leur cour. On cite, entre autres, — le nain à la mémoire duquel Auguste fit élever une petite statue dont les yeux, dit-on, étaient figurés par deux diamants; — le nain et la naine de sa fille Julie, l'un nommé Canopas, l'autre Andromède; — le nain que Tibère admettait à sa table, et qui ne craignait pas de dire à ce terrible amphytrion des vérités qu'aucun autre citoyen n'eût osé répéter sans s'exposer à la mort; — les nains que Domitien avait rassemblés pour en former une troupe de gladiateurs grotesques. — Alexandre Sévère fit cesser cette coutume ridicule; il ne voulut plus entretenir de nains dans son palais, et les patriciens imitèrent son exemple. Il paraîtrait toutefois que l'usage s'en rétablit plus tard dans l'empire d'Orient. Nicéphore rapporte qu'à la cour de Constantin il y avait un nain assez bon chanteur, et « à peine plus gros qu'une perdrix. » Il aurait pu se servir d'une comparaison plus raisonnable.

Parmi les nains de qualité, l'histoire ancienne a conservé les noms des deux chevaliers romains, Marius Maximus et Marcus Tullius; leurs corps, qui avaient moins de trois pieds de haut, furent embaumés. Parmi les nains de mérite, on ne doit pas oublier le petit orateur, C. Licinius Calvus, qui plaida plusieurs fois contre Cicéron, et les acteurs Lucius et Molone; ce dernier avait un frère aussi nain que lui, et qui s'était fait voleur de grand chemin; sa petitesse était proverbiale.

Au temps de Jamblique vivait Alypius d'Alexandrie, philosophe renommé et excellent logicien; il n'avait pas deux pieds de haut. On rapporte qu'il louait Dieu de n'avoir chargé son âme que d'une si petite portion de matière corruptible.

Au moyen âge, les empereurs, les rois, les princesses, les sultans, entretinrent à la fois des fous et des nains pour leur divertissement, et cette habitude dura même après la renaissance. On voit des nains à la suite de grands personnages dans les tableaux des maîtres italiens et espagnols, par exemple, dans ceux de Raphaël, du Dominiquin et de Velasquez.

Carachus, homme d'un jugement supérieur et conseiller intime du grand Saladin, était un nain. Tel était aussi Uladislas Cubitalis, qui régnait en Pologne vers 1306, et qui fut vaillant et heureux à la guerre.

Cardan raconte qu'il vit en Italie un nain d'un âge mûr que l'on portait de ville en ville dans une cage à perroquet.

En 1592, on présenta au duc de Parme, qui était alors dans les Flandres, un petit homme nommé Jean de Etrix, de Mechlin; il avait environ trois pieds de haut; il savait trois langues, était très spirituel, et avait la réputation de jouer très habilement au trictrac. Il avait une longue barbe. Quoiqu'il n'eût aucune peine à marcher, il fallait le porter pour monter les escaliers.

Aux noces d'un duc de Bavière, à la cour de Wurtemberg, un petit gentilhomme armé de pied en cap brisa tout-à-coup avec sa tête le dôme d'un pâté; il sortit vivement son épée du fourreau, fit le salut d'armes, tira au mur contre la croûte de sa prison, s'escrima contre les plats, tailla en pièces un verre de Bohême, et coupa la tête à un faisan; après tout ce tapage, il traversa fièrement la table en entonnant un chant de victoire, et sauta légèrement à terre, son trophée à la main, aux grands applaudissements et au fou rire de la compagnie.

La première femme de Joachim-Frédéric, électeur de Brandebourg, s'était entourée d'un grand nombre de nains et de naines, et s'était donné le triste plaisir de les marier entre eux. On raconte que Catherine de Médicis eut la même fantaisie. Enfin, on sait que la princesse Nathalie, sœur unique du czar Pierre du côté maternel, célébra aussi le mariage d'un nain et d'une naine : la pompe bizarre qu'elle imagina dans cette occasion a été longuement racontée par Bruce, gentilhomme écossais. Elle fit ordonner à tous les nains et à toutes les naines qui vivaient dans l'étendue du territoire russe de se rendre à Moscou. Là, on les conduisit au palais, on les habilla richement, et on les fit monter, quatre par quatre, dans quinze petits carrosses dorés, proportionnés à leur taille; six petits chevaux, brillamment harnachés, étaient attelés à chacun de ces équipages en miniature; dans le premier de tous on voyait le fiancé et la fiancée, accompagnés d'un garçon et d'une demoiselle d'honneur : un char découvert, qui précédait le cortége, était rempli de petits musiciens qui soufflaient dans des hautbois, des trompettes et des olifans. Deux régiments de dragons escortaient cette singulière procession pour la protéger contre la curiosité de la foule. Après la bénédiction nuptiale, que les époux reçurent en présence des personnages les plus éminents de la cour, il y eut un grand festin, où les nains furent placés à deux longues petites tables, et un bal brillant qui dura toute la nuit.

Un des nains les plus célèbres qui aient jamais existé est sans doute Jeffery Hudson, né à Oakham dans le Rutlandshire, en 1619. A l'âge de huit ou dix ans, étant haut de dix-huit pouces, il fut admis au service du duc de Buckingham. Charles I et Henriette de France, après leur mariage, ayant été fêtés au château du duc, le petit Jeffery fut servi à table dans un fromage ou un pâté froid, et offert par la duchesse à la reine, qui le prit pour son nain. De sept ans à trente ans, Jeffery ne grandit point; mais depuis cet âge il atteignit trois pieds neuf pouces, et s'arrêta à cette mesure. Il occupa beaucoup les loisirs de la cour. Sir William Davenant écrivit un poëme avec ce titre : *Jeffreidos*, à l'occasion d'un combat que le nain soutint avec un dindon. En 1638, on publia un très petit livre intitulé : « Le Pré-» sent de nouvelle année (*the New Yarr's gift*) offert par » lady Perceval au lord Minimus (vulgairement appelé le » petit Jeffery), serviteur de Sa Majesté la reine, et écrit » par Microphilus, » avec un petit portrait de Jeffery au frontispice.

Avant cette dernière date, Jeffery avait été chargé d'une négociation d'une certaine gravité; il avait été envoyé en France par la reine pour y chercher une sage-femme. A son retour avec la sage-femme et le maître à danser de sa majesté

et de riches présents pour la reine de la part de Marie de Médicis, il fut pris en mer par les Dunkerquois. Jeffery, devenu ainsi de quelque importance, devint réellement à ses propres yeux un homme important. Il ne supporta plus qu'avec colère les plaisanteries des courtisans et des domestiques, et il eut plusieurs querelles très vives avec le gigantesque portier du roi. Un jour, ayant été provoqué par un jeune gentilhomme nommé Crofts, il l'appela en duel. Crofts vint au rendez-vous sans autre arme qu'une sarbacane : le petit homme entra dans une telle fureur qu'il fallut se résoudre à un duel sérieux, et le sort l'ayant désigné pour tirer le premier, il tua du premier coup son adversaire. Ce duel eut lieu en France où Jeffery avait accompagné sa maîtresse pendant les troubles politiques. Plus tard, il fut pris encore une fois sur mer par un pirate turc, et vendu en Barbarie; mais sa captivité ne fut pas de longue durée. Au commencement de la guerre civile, la réputation de valeur que lui avait faite son duel le fit nommer

(Jeffery Hudson, nain de Henriette de France.)

capitaine dans l'armée royale. En 1644, il revint en France à la suite de la reine, où il resta jusqu'à la restauration. A la fin, prévenu de s'être mêlé au complot papiste, en 1682, il fut enfermé à Gate-house, où il mourut à l'âge de soixante-treize ans.

Le nain Wybrand Lolkes a aussi joui d'une certaine célébrité dans son temps. Il était né à Jelst en Hollande dans l'année 1750. Son père, pauvre pêcheur, avait sept autres enfants. Dès son jeune âge Wybrand donna des preuves d'un goût prononcé pour la mécanique. On le plaça en apprentissage chez un habile horloger d'Amsterdam. Après avoir étudié sous ce maître pendant quatre ans, il alla s'établir lui-même horloger à Rotterdam; il s'y maria et eut des enfants grands et bien constitués. Plus tard, sa profession ne lui procurant qu'une médiocre aisance, et peut-être la cupidité s'emparant de lui, il résolut de parcourir l'Europe et de se faire voir pour de l'argent. En 1790, il parut sur différents théâtres d'Angleterre. Sa femme, qui était jolie, l'accompagnait toujours et se baissait pour lui donner la main. Il était très agile et avait une grande force musculaire; il sautait facilement à pieds joints du plancher sur une chaise

(Wylbrand Lolkes l'horloger et sa femme.)

de hauteur ordinaire. Sous le rapport du caractère, il était morose et tourmenté par un amour-propre souvent ridicule. Après quelques années de voyage, il revint dans son pays natal, avec une récolte d'argent suffisante pour vivre dans l'aisance avec sa famille.

Le 14 novembre 1740, l'Académie des sciences entendit la lecture d'un rapport curieux de M. Méraud, sur un nain nommé Nicholas Ferri, et surnommé *Bébé*, qui vivait à la

(Bébé, nain du roi Stanislas.)

cour de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine. M. Méraud mit en même temps sous les yeux de l'illustre compagnie une petite statue en cire de Bébé, habillée et affublée

d'une perruque. Cette figure de cire est, je crois, celle qu'on voit encore aujourd'hui au Cabinet de l'école de médecine à Paris.

Nicholas Ferri était né à Plaisnes, village de la principauté de Salins, dans les Vosges. Son père et sa mère étaient d'une forte constitution et d'une taille ordinaire. En naissant, il n'avait que 9 pouces de long et ne pesait que 12 onces. On le porta à l'église dans un plat sur un peu de chanvre; pendant plusieurs mois on le berça dans un sabot. Il eût été impossible à sa mère de le nourrir à cause de sa petitesse : un petite chèvre fut sa nourrice. A l'âge de six mois, il eut la petite vérole; à dix-huit mois, il commença à parler; à deux ans, il marcha tout seul. Ses souliers avaient 18 lignes de long. La pauvreté de ses parents ne permettait pas qu'on lui donnât des aliments délicats; il vivait, comme eux, de porc salé, de pois et de pommes de terre. Il fit plusieurs maladies dangereuses. Vers l'âge de six ans, on vint le demander pour le conduire à Lunéville, près de Stanislas, duc de Lorraine, qui avait entendu parler de lui. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il ne sortit plus de la cour de cet excellent prince qui le prit en grande affection, et lui donna le surnom de *Bébé*.

Bébé n'était pas doué d'une grande intelligence. Quelque soin que l'on prît de son éducation, il resta toujours dans un état de faiblesse d'esprit qui le faisait plus ressembler à un petit animal apprivoisé qu'à un être humain. Cependant il avait du goût pour la musique et il battait assez bien la mesure. Il dansait aussi avec assez de grâce, mais seulement en suivant les mouvements et les signes de son maître. Un jour, en se promenant, il entra dans un marécage; il se crut perdu et cria au secours. Sa sensibilité n'était guère plus remarquable que sa raison. Cependant certaines passions agissaient fortement sur lui; il était sujet à s'abandonner à la colère et à la jalousie. La personne qu'il paraissait aimer le plus était la princesse de Talmond, femme spirituelle qui s'était donné beaucoup de peine pour chercher à l'instruire. Une fois, en la voyant caresser un petit chien, Bébé devint furieux; il lui arracha des mains le malheureux animal, et le jeta par la fenêtre en disant : *Pourquoi l'aimez-vous plus que moi?*

Quand il eut passé l'âge de quinze ans, ce pauvre petit être commença à vieillir; il était alors haut de 26 pouces. Sa figure, qui était auparavant fine, fraîche et gentille, se déforma et enlaidit; son corps parut s'énerver; il ne se tint plus aussi droit, et ses jambes ne furent plus aussi solides. Dans les quatre années qui suivirent, il grandit cependant encore de 4 pouces. Le comte de Tressan, qui était attaché à la fortune du roi Stanislas, avait prédit que Bébé mourrait de vieillesse avant l'âge de trente ans; et en effet, après avoir atteint vingt-deux ans, il tomba en décrépitude. Il ne pouvait plus marcher l'espace de cent pas sans se reposer; il respirait difficilement; il avait toujours froid, et ne se trouvait bien qu'au soleil. Au mois de mai 1764, il fut saisi d'un rhume accompagné de fièvre, et il s'ensuivit une sorte de léthargie. Pendant les quatre derniers jours de sa vie, il parla avec plus de raison et de suite qu'il ne l'avait jamais pu faire pendant sa vie, même au temps où il avait eu le plus de force et de santé. Il mourut, après de longues souffrances, le 9 mai 1764. Il était alors âgé de vingt-trois ans. Stanislas lui fit rendre les honneurs funèbres : un mausolée lui fut élevé dans l'église des Minimes à Lunéville. Sur ce mausolée, on grava son portrait et une épitaphe latine. Son squelette fut déposé dans la Bibliothèque royale à Nancy.

Le premier indice du bonheur domestique est l'amour de sa maison. M. DE MONTLOSIER.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 4, 50, 99, 123, 163, 196, 259.)

MONUMENTS CHRÉTIENS. — STYLE OGIVAL OU GOTHIQUE.

TROISIEME EPOQUE.

La dénomination de *gothique* est trop communément appliquée sans distinction à tous les monuments chrétiens compris entre le douzième et le seizième siècles.

Nous avons essayé de démontrer précédemment que les premières formes de l'art chrétien étaient dérivées de celles de l'art païen qui l'avait précédé : nous nous attacherons maintenant à établir que le style ogival n'a été lui-même qu'une variété des mêmes principes; tant il est vrai que les différents styles d'architecture qui se sont succédé en Europe depuis les époques les plus reculées, ne sont que les anneaux d'une seule chaîne immense qu'il est toujours possible de renouer les uns aux autres en remontant aux causes et en tenant compte des transitions.

Au quinzième siècle, lors de la grande révolution qui s'opéra dans les arts en Italie, les artistes et les historiens de cette époque étaient habitués à considérer comme barbares toutes les productions artistiques du moyen âge; convaincus aussi que la barbarie qui avait envahi leur pays jadis si florissant et si avancé dans toutes les productions de l'esprit, avait été importée par les peuplades du Nord, ils crurent (on ne sait pour quelle raison) pouvoir attribuer plus particulièrement aux *Goths* qui habitaient les bords de la Baltique l'invention de cette forme d'architecture, adoptée pendant quatre ou cinq siècles par toute l'Eglise latine ou d'Occident, et qui ne put jamais se naturaliser complétement sur le sol italien. De là le nom de *gothique*, adopté bientôt en Europe dans la même acception qu'il l'avait été en Italie. Mais lorsque des études plus approfondies sur les arts du moyen âge ont été entreprises, il a été nécessaire d'établir une classification plus nette et plus précise des différents styles qui correspondent aux différentes périodes de l'art chrétien.

Ainsi, pour les monuments de la France, on est généralement d'accord d'appliquer les dénominations suivantes :

On nomme *style latin* la première période de l'art chrétien, c'est-à-dire celle qui est comprise entre le cinquième et le onzième siècles;

Style roman la seconde période, comprenant le onzième, le douzième et le commencement du treizième siècle (dans l'Orient, le style des monuments chrétiens de cette époque et de celles antérieures s'appelle *byzantin;* dans le midi de l'Italie on le nomme *sarrazin*, dans le nord *lombard;* en Angleterre on lui donne le nom de *normand* ou de *saxon*);

Style gothique, les monuments du milieu du treizième et ceux du quatorzième siècle;

Gothique fleuri, ceux du quinzième siècle et du commencement du seizième.

Le signe caractéristique de l'architecture dite *gothique* est la forme *ogivale* substituée au *plein-cintre* que les artistes romans avaient emprunté aux Romains.

De nombreuses dissertations ont eu lieu sur l'origine de la forme ogivale, et sur l'emploi exclusif qu'on commença à faire de cette forme dans l'architecture au treizième siècle. Nous ne voulons essayer ni de rapporter ni d'examiner ici toutes les opinions qui ont été émises à ce sujet; nous dirons seulement qu'il faut établir une distinction entre la *forme ogivale* et le *style ogival*, c'est-à-dire entre l'ogive considérée comme forme isolée, et l'ogive constituant tout un système d'architecture. Il nous paraît à peu près inutile de rechercher, comme l'ont fait beaucoup d'auteurs, à qui l'on doit attribuer l'invention de l'arc ogive, et en quel pays cette forme s'est produite pour la première fois; car

on peut affirmer que la forme de l'ogive existe depuis la plus haute antiquité; on la retrouve dans les plus anciens monuments de l'Inde, et dans ceux de la Perse; on en voit des exemples en Grèce et dans plusieurs tombeaux de l'Asie-Mineure; on la retrouve en Egypte aussi bien que dans les constructions pélasgiques du Latium, et dans les anciens monuments du Mexique; aussi ne combattrons-nous pas l'opinion de certains auteurs qui prétendent établir que l'ogive est antérieure au plein-cintre. Quant à nous, nous ne voyons pas de quelle utilité il pourrait être pour l'art de préciser (si en tout cas cela était possible) en quel lieu, à quelle époque, et par quel peuple cette forme a été trouvée. Quelques auteurs ont voulu que l'arc ogive fût une combinaison de la science; mais les faits que nous venons de citer prouvent qu'il n'en est rien; et nous pensons au contraire que la forme de l'ogive étant trouvée depuis long-temps, la science ne s'en est emparée que plus tard en analysant ses avantages et ses propriétés; et enfin qu'ici, comme dans bien d'autres cas, le calcul n'est venu qu'après l'instinct.

Examinons donc surtout comment s'est formé le *style ogival*, c'est-à-dire comment du plein-cintre on est passé à l'arc ogive, et comment ce dernier a fini par prévaloir généralement à l'exclusion du premier.

On doit bien penser que ce changement n'a pu s'opérer que graduellement. Ce qu'il nous importe d'étudier pour être fidèle à notre système relatif au lien qui unit l'architecture païenne et l'architecture chrétienne, c'est d'abord l'origine de celle-ci, afin de pouvoir ensuite la suivre dans toutes les transformations successives qu'elle a subies.

On a beaucoup écrit pour savoir si le *style ogival* avait pris naissance en Occident, ou si au contraire il a été emprunté à l'Orient. Envisageant la question d'un point de vue plus élevé, nous allons essayer de démontrer que l'architecture ogivale est chrétienne, et que son point de départ est en Italie, à Rome même, et que c'est à Byzance qu'elle a commencé à s'affranchir pour se transformer et se répandre de là dans toute l'Europe.

Ainsi que nous l'avons déjà fait comprendre, les premiers temples chrétiens furent la copie de la basilique des Romains; mais ce que nous avons omis de faire remarquer, c'est que dans cette copie les chrétiens introduisirent un changement notable en substituant bientôt à la plate-bande d'origine grecque, et que les Romains avaient conservée, un système général d'arcades, soit sur les colonnes qui divisaient les nefs, soit pour les baies destinées à laisser pénétrer la lumière dans l'intérieur de leurs temples. La cause première de ce système d'arcades a été expliquée par l'emploi forcé de petits matériaux, tels que la brique, auxquels étaient réduits les artistes chrétiens, attendu la difficulté qu'ils auraient éprouvée à se procurer des architraves monolithes; nous sommes tout disposés à adopter ce motif, mais nous croyons néanmoins pouvoir y joindre une raison plus déterminante et expliquer l'adoption de cette nouvelle combinaison par le besoin et la volonté que durent avoir les chrétiens d'imprimer à leurs édifices sacrés un type propre à les distinguer totalement des édifices païens, et certes ils ne pouvaient en trouver un plus tranché que l'arcade sur les colonnes qui n'avait jamais été usitée avant eux, et qu'il faut forcément reconnaître comme la première révélation de l'art chrétien.

Voilà donc, à Rome comme à Byzance, la plate-bande presque généralement proscrite de la basilique chrétienne; mais il restait encore les couvertures avec leurs charpentes de bois, qui, sujettes à de fréquents incendies, s'opposaient à ce que ces nouveaux temples pussent acquérir ce caractère de durée et cet aspect monumental que les chrétiens devaient être jaloux de leur imprimer. Or, il fallut que la fameuse basilique de Sainte-Sophie fût brûlée trois fois et entièrement détruite pour que deux artistes grecs, Isidore de Milet et Anthémius de Tralles, conçussent l'idée d'élever cette célèbre église qui, sous le même patronage, et du centre de l'Orient comme d'un foyer lumineux, devait, en répandant ses rayons aux extrémités opposées du monde chrétien, changer totalement la face de son architecture, et fonder le principe d'après lequel elle devait plus tard se développer successivement.

Dès lors, ce ne sont plus seulement ces timides essais de construction nouvelle par lesquels les chrétiens préludaient en formulant leurs premières pensées; c'est le génie de l'architecture chrétienne qui apparaît dans tout son éclat, et qui proclame un système tout entier de formes appropriées au nouveau culte.

La nouvelle Sainte-Sophie qui s'élève en 539 sur les ruines de celle qui avait été fondée par Constantin, présente le premier exemple de l'emploi exclusif d'arcades, de voûtes et de pendentifs couronnés majestueusement par ces brillantes coupoles orientales que devait s'approprier plus tard l'islamisme.

Nous avons fait voir, par une série de preuves, comment de ce centre chrétien était dérivé le style roman. Nous avons vu dans l'Eglise d'Occident, ainsi que dans l'Eglise d'Orient, un système d'arcades et de voûtes exclusivement adopté. Nous avons vu que ces arcades et ces voûtes étaient généralement, mais non universellement, à plein-cintre. Il nous reste à rechercher comment elles ont pu toutes devenir ogivales.

Les coupoles et les dômes de l'Orient, soit à cause de la différence du climat ou des matériaux, soit pour quelque autre motif que nous ignorons, ne furent que très passagèrement imités dans la construction des églises d'Occident. En Lombardie et sur les bords du Rhin, les dômes devinrent octogones et furent recouverts d'un simple toit; plus tard ils furent tout-à-fait supprimés, sans doute à cause de l'importance que prirent les clochers; on put dès lors diminuer sensiblement les masses de la construction, et adopter une combinaison de voûtes toute différente, ainsi qu'on le voit dans les monuments de l'architecture lombarde, romane, etc. Ce furent les voûtes d'arête, déjà connues des Romains qui, se contrebutant entre elles, peuvent avoir leurs retombées sur des points d'appui d'un moindre volume.

Ces voûtes, comme nous l'avons déjà vu, furent dès lors composées de nervures en pierre, qui en formaient ce que les Italiens appellent l'*ossatura*, et de parties de remplissage faites à l'aide de petits moellons, de manière à les rendre plus légères, là où la résistance n'était pas nécessaire.

Or, on va facilement concevoir, au moins nous l'espérons, comment par suite de ce système absolu d'arcades et de voûtes de toute grandeur et de leurs diverses pénétrations produites par les formes du plan, comment par suite de ces enlacements multipliés de nervures, ainsi que de la rencontre et du croisement de ce nombre infini de courbes, la forme ogivale (qui, après tout, est une forme curviligne résultant de deux arcs de cercle) a pu et dû promptement se produire dans plus d'un cas.

Pour rendre plus frappant ce que nous avançons, nous choisirons quelques exemples à l'appui.

Ainsi dans une voûte d'arête portant sur quatre points inégalement distants, c'est-à-dire formée par la pénétration de deux cylindres de diamètre différent, les nervures

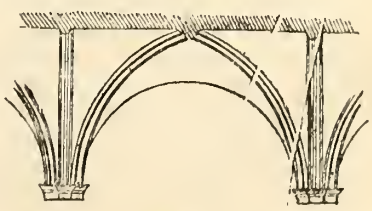

(Fig. 1.)

diagonales engendreront évidemment une ogive par leur intersection, comme dans la fig. 1.

L'ogive n'a-t-elle pas pu aussi être engendrée par l'entrelacement de deux ou plusieurs arcs plein-cintre, comme on en voit de fréquents exemples dans les monuments lombards et sarrazins? fig. 2.

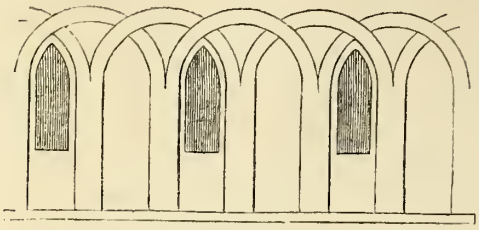

(Fig. 2.)

Ne peut-on pas encore trouver un principe ogival dans la construction symétrique qui résulte d'une arcade plein-cintre, divisée en deux comme dans la figure 3?

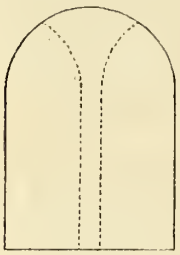

Fig. 3.)

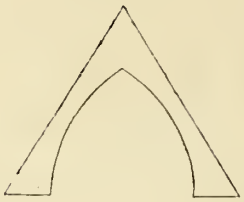

(Fig. 4.)

Et enfin, l'arc ogive n'est-il pas le plus propre à s'inscrire dans le triangle des pignons que produisaient les combles aigus sur les façades gothiques (fig. 4)? Bien d'autres combinaisons peuvent encore produire des intersections de cercles formant des arcs aigus; mais quoi qu'on puisse arguer de ces résultats, nous ne les regardons pas encore comme suffisants pour avoir motivé la préférence qu'on donna à l'arc aigu ou ogival sur l'arc plein-cintre.

Or, si nous examinons les monuments religieux du douzième siècle, dans lesquels l'ogive commence à apparaître accidentellement, nous verrons que souvent c'est dans les parties inférieures des constructions, à la base des clochers, qu'elle est employée de préférence, sans doute comme présentant plus de solidité; en outre, il est à remarquer que, dans les églises romanes, c'est toujours autour du chœur qu'on la voit adoptée, là où, par leur disposition circulaire, les colonnes se trouvent tellement rapprochées qu'un arc étroit et allongé pouvait seul les unir tout en conservant la hauteur nécessaire à l'ensemble de la décoration de l'édifice. Ce dernier motif, dont on voit un exemple dans le chœur de Saint-Germain-des-Prés à Paris, nous semble d'autant plus concluant, que si, des monuments de l'époque qui a précédé celle de l'architecture gothique, nous passons à l'examen de ceux de l'époque qui l'a suivie, nous voyons par les mêmes raisons que c'est aussi dans la partie circulaire du chœur que l'ogive persiste le plus long-temps, comme à Saint-Eustache de Paris, élevée à l'époque de la renaissance, où le retour du plein-cintre apparaît partout ailleurs. Songeons maintenant aux efforts que firent les artistes des treizième et quatorzième siècles pour obtenir tout à la fois, dans la construction de leurs églises, cette extrême élévation et cette apparence de légèreté dans les points d'appui, et nous concevrons facilement qu'aidés de la science, qui alors seulement a dû intervenir, ils aient adopté, pour leurs voûtes, leurs arcs, et leurs fenêtres, un système complet d'arcs ogives, qui exerçaient une poussée moindre et leur permettaient en même temps d'obtenir une grande unité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs édifices.

Or, nous le demandons maintenant, si le style ogival eût été l'imitation d'une architecture préexistante, en Orient, par exemple, n'est-il pas évident qu'elle se serait instantanément établie à l'exclusion de tout autre style, et ne se serait pas introduite graduellement comme nous venons de le démontrer?

Nous pensons donc que l'ogive est issue de l'arc plein-cintre, et surtout de l'idée qu'eurent les chrétiens ou de la nécessité où ils furent de renoncer aux plafonds et aux plates-bandes. L'ogive n'appartient pas plus à un peuple qu'à un autre, et elle a dû se produire, et s'est en effet produite simultanément en plusieurs pays à la fois, dans l'Eglise d'Occident comme dans celle d'Orient, bien antérieurement aux premières croisades, qui contribuèrent tout au plus à en répandre et à en développer le goût. Quant à ceux qui veulent envisager la question plus poétiquement, et ne veulent voir dans la construction élancée des belles cathédrales gothiques que l'imitation des forêts du Nord avec leurs arbres séculaires et leurs rameaux entrelacés, nous leur répondrons que, si en effet on ne peut se refuser à reconnaître une certaine analogie, c'est que les mêmes conditions d'existence étant nécessaires à l'œuvre humaine comme à celle de la nature, on a dû procéder en construction selon les lois naturelles, c'est-à-dire avoir des montants verticaux et y attacher des branchages ou nervures pour les réunir.

Bien que le style ogival, adopté à la fois dans plusieurs pays, ait été partout soumis aux mêmes lois, on comprend très bien que néanmoins il ait dû subir de nombreuses modifications selon le goût, le caractère et l'esprit des différents peuples qui se l'approprièrent.

Nous terminerons ici cette digression toute théorique, qui nous a paru nécessaire pour bien faire comprendre les édifices gothiques de la France, dont nous reprendrons l'examen dans notre prochain article.

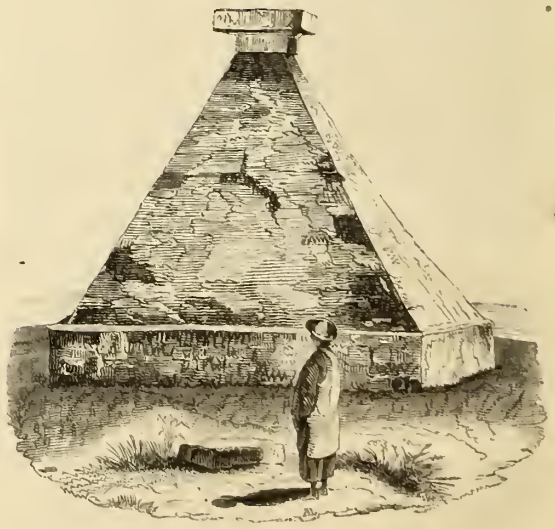

Tombeau cochinchinois. — Cette pyramide, surmontée d'un chapiteau quadrangulaire, est située à peu de distance du bourg de Touranne en Cochinchine. C'est un tombeau, consacré, dit-on, à la mémoire d'un des principaux officiers du prince tunquinois qui, vers la fin du dix-septième siècle, se révolta contre son souverain et fonda ce royaume qui a reçu son nom actuel des Portugais.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA DOUANE DE LA MER

A VENISE.

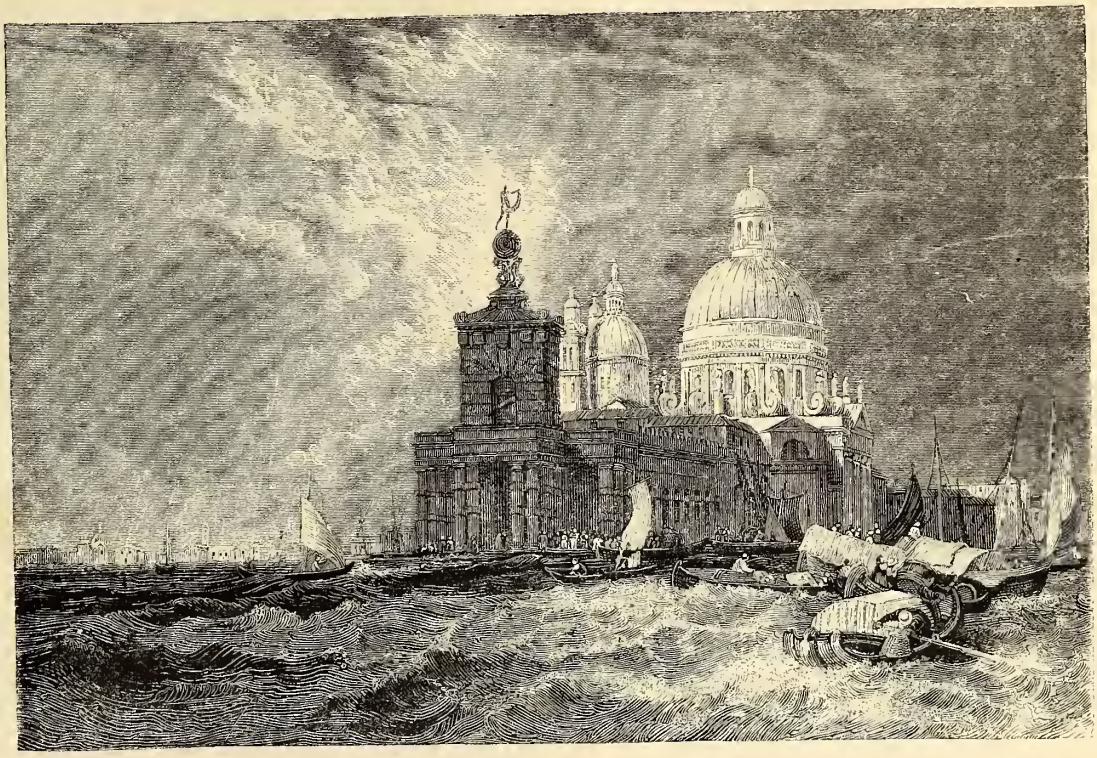

(La Douane de la mer, à Venise.

La Dogana di mare, comme les Vénitiens appellent cet édifice, fut bâtie en 1682 par l'architecte Giuseppe Bennoni; elle est toute construite en pierres d'Istrie, matière qui approche du marbre pour la beauté, et qui le surpasse en solidité. Deux colonnes décorent son entrée étroite et pittoresque; au-dessus de la corniche qu'elles soutiennent, une figure de la Fortune, un pied posé sur le globe, tourne à tout vent, comme pour montrer aux négociants qui fréquentent cet endroit quelle est l'inconstance de la déesse qu'ils adorent.

Ce monument rappelle la source de l'ancienne splendeur de Venise. C'est là que les vaisseaux étrangers qui apportaient les richesses de l'Orient venaient les déposer et en laisser une partie, en attendant que le commerce vénitien prélevât sur elles un second tribut pour les transmettre au reste de l'Europe.

Un conseil spécial administrait autrefois cet établissement. Tant que Venise demeura le centre du négoce du monde, et le principal entrepôt du transit des échanges de l'Orient et de l'Occident, la Douane put sans danger frapper des droits considérables sur les marchandises qui venaient s'entasser dans ses magasins : depuis que cette île est déchue du rang d'Etat libre et de nation commerciale, les Autrichiens, qui l'ont soumise à leur pouvoir, ont déclaré son port franc. Cette mesure, qui aurait soulevé les Vénitiens des temps passés, a été reçue avec acclamation par leurs descendants; mais elle n'a point rappelé au fond de l'Adriatique les vaisseaux qui, depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance, ont pris un autre chemin. Ce qu'il y a de curieux, c'est que le bel édifice dont nous parlons ne fut élevé que lorsque la république était déjà en pleine décadence. Un médiocre bâtiment avait sans doute suffi pour emmagasiner les trésors du quatorzième, du quinzième et du seizième siècles; à la fin du dix-septième, lorsqu'on n'avait déjà plus d'intérêt à mettre une barrière à l'entrée de Venise, on érigea une construction élégante qui ne devait être bientôt qu'un inutile ornement.

La Douane de la mer décore la pointe d'une île qui est comprise entre le grand canal et le canal de *la Giudecca.* Le grand canal, c'est la grande rue de Venise, son cours, son boulevard. Entre la place Saint-Marc et la Douane, il prend naissance, pour ainsi dire, au pied du palais des doges, en se repliant sur lui-même dans l'intérieur de la ville. Chacune des grandes familles de la république a laissé sur ses bords un palais qui porte le costume d'un siècle différent, et qui fait une figure particulière dans cette longue procession aristocratique déployée à travers la cité à la suite du doge. Le canal de la Giudecca, c'est, au contraire, la voie immense et profonde conduisant au-dehors; c'est le boulevard extérieur de la république; c'est la porte ouverte sur l'Orient, sur l'Italie, sur le monde : comme le grand canal, il aboutit devant les galeries du palais ducal, qui préside ainsi aux deux grandes issues de la ville et de la mer.

On doit juger par là de l'importance de notre édifice, placé sur un point avancé qu'on aperçoit de toutes parts. Dès la fin du seizième siècle, les Vénitiens avaient eu soin de faire orner la plupart des perspectives qu'on découvrait de la *piazzetta.* Ainsi, en 1556, ils avaient fait bâtir par Palladio l'église de Saint-Georges-Majeur, située dans l'île de ce nom, précisément en face de la Douane de la mer. En 1576, ils firent construire par le même architecte, sur l'île de la Giudecca, presque en face du palais des doges, l'Eglise du Rédempteur. Au commencement du dix-septième siècle, en 1630, ayant été délivrés d'une peste terrible, ils confièrent à l'architecte Longhena la construction de cette belle église de la *Madona della Salute,* dont on voit les blanches coupoles, couvertes de plomb et entourées de statues, se dessiner, dans notre gravure, au-dessus de la

Dogana. Ce fut, comme nous l'avons dit, à la fin du même siècle qu'ils achevèrent la décoration de cet angle par l'édification de la Douane. Alors le vaste espace de mer qui s'étend devant la *piazzetta* présenta à chacun des quatre points cardinaux un point de vue architectonique admirablement caractérisé. Au nord, le palais des doges marque le point central où s'est développé le germe primitif de l'Etat, et porte sur ses deux faces visibles la trace de l'Orient et du quatorzième siècle, c'est-à-dire du sol et du temps qui ont commencé les prospérités de la république. A l'est et au midi, dans les îles avancées hors du centre, les deux temples bâtis au seizième siècle par Palladio s'élèvent sur le chemin des vaisseaux qui portaient à cette époque les dernières richesses du commerce de Venise et les dernières splendeurs de son pouvoir politique. Enfin à l'occident, sur la pointe qui sépare le canal de la Giudecca du grand canal, les constructions de Bennoni et de Longhena semblent se retirer vers l'intérieur de la ville avec le dix-septième siècle, dont elles offrent l'empreinte, et qui vit l'aristocratie dépenser ses trésors et sa puissance sans souci des abîmes de l'avenir. Tous ces édifices ont survécu aux prospérités qu'ils représentaient; le voyageur les embrasse d'un seul regard, allant en un clin-d'œil de l'origine de la république à sa décadence. Mais le soleil sourit toujours sur ces sépulcres vides, et la vague toujours azurée vient caresser leurs bords. L'immuable nature mène le deuil de Venise du même front radieux qu'elle en conduisait autrefois les fêtes et les triomphes.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS EN AMÉRIQUE.

(Suite. — Voy. p. 298.)

LA GUYANE FRANÇAISE.

Histoire.— On désigne sous la dénomination générale de Guyane la partie du continent américain qui se trouve comprise entre le fleuve des Amazones et celui de l'Orénoque. Les côtes en furent visitées pour la première fois, en 1498, par Christophe Colomb; mais plus d'un siècle s'écoula avant que la France cherchât à y faire des établissements. En 1626, quelques Français vinrent se fixer, comme agriculteurs, sur les bords de la rivière de Sinnamary : ils étaient vingt-six. En 1630 et 1633, une centaine de nouveaux colons s'établirent sur celle de Conauama, qui en est distante de six lieues. Enfin, vers 1634, un certain nombre de Français passèrent dans l'île de Cayenne, et commencèrent à cultiver la côte de Remire. L'année suivante, les mêmes Français construisirent à trois lieues de leur premier établissement, à l'entrée de la rivière de Cayenne, un fort et une ville qui depuis est devenu le chef-lieu de la Guyane française.

Tels furent les premiers débuts de la colonisation de la Guyane française. Des négociants de Rouen, voulant tirer partie de ces établissements naissants, formèrent une société, et obtinrent en 1633 le privilége du commerce et de la navigation des pays situés entre l'Amazone et l'Orénoque. Dix ans plus tard, ils furent remplacés par une nouvelle compagnie qui, formée dans la même ville sous le nom de *Compagnie du cap Nord*, envoya à Cayenne trois cents hommes sous la conduite de Ponce de Brétigny, l'un des associés. Mais ce chef se conduisit avec tant d'extravagance et de barbarie, qu'une partie des colons s'enfuit dans les bois pour échapper à ses cruautés, et que les indigènes, poussés à bout, se soulevèrent en masse et le massacrèrent ainsi que la presque totalité des Français qu'il avait amenés à la Guyane.

A la suite de ces événements, on vit se former en 1651, à Paris, sous le nom de *Compagnie de la France équitable*, une nouvelle compagnie composée de douze associés, que l'on nommait les *Douze Seigneurs;* elle parvint à enrôler volontairement à Paris même, 7 à 800 hommes, qui s'embarquèrent au Havre, vers le milieu de 1652, commandés par un gentilhomme normand, nommé de Royville. Les douze seigneurs associés qui faisaient partie de l'expédition poignardèrent en route de Royville, et mirent un des conjurés à sa place. Arrivés dans la colonie, ils s'y livrèrent aux plus grands excès. L'un d'entre eux fut pendu trois furent relégués dans une île déserte, et deux autres moururent de maladie.

Bientôt la guerre avec les Indiens Galibis éclata, et en même temps une horrible famine détruisit une partie des habitants. Les colons furent forcés de se réfugier à Surinam, devenu dès lors le chef-lieu de l'établissement que le gouverneur des Pays-Bas avait formé à la Guyane, entre le Maroni et l'Orénoque.

En 1663, il se forma une seconde Compagnie de la France équitable : elle chassa de l'île de Cayenne des Hollandais qui s'y étaient établis sous la conduite d'un chef nommé Sprenger.

En 1664, un édit créa sous le nom de *Compagnie des Indes orientales*, une association beaucoup plus vaste que toutes les associations précédentes. La propriété de toutes les îles et terres habitées par des Français dans l'Amérique méridionale lui fut donnée avec le pouvoir d'y faire seule le commerce pendant quarante ans.

Pendant ce temps, les colons français, au nombre de mille environ, établis à Cayenne, travaillèrent paisiblement à défricher les terres. La prudence du gouverneur, M. de La Barre, et l'ordre qui régnait dans l'administration, firent réussir la colonisation. C'est de cette époque qu'il faut dater la véritable fondation de la ville de Cayenne. Malheureusement la guerre vint suspendre les progrès de l'industrie. En 1667, les Anglais s'emparèrent de l'île de Cayenne et la dévastèrent; mais à la fin de la même année les Français la reprirent.

Cinq ans après, en 1672, les Hollandais de Surinam vinrent attaquer Cayenne avec onze navires de guerre, et ils s'en rendirent maîtres par surprise. Notre vice-amiral, comte d'Estrées, les expulsa en 1674 avec 800 hommes de débarquement.

La Guyane française cessa alors d'être exploitée au profit d'une compagnie exclusive. La compagnie des Indes occidentales fut supprimée en 1674: la colonie rentra, ainsi que les autres colonies françaises, sous la domination immédiate du roi.

En 1686, la colonie reçut un accroissement de population et de richesses. Quelques flibustiers, qui revenaient chargés des dépouilles de la mer du Sud, s'y fixèrent et consacrèrent leurs capitaux à l'agriculture. La colonie sembla dès lors devoir marcher vers une grande prospérité; mais en 1688, un marin nommé Ducasse, réveillant le ressentiment des habitants de Cayenne contre les Hollandais, proposa aux nouveaux colons le pillage de Surinam, à titre de représailles. Tentés par la cupidité, ceux-ci redevinrent corsaires, et leur exemple entraîna presque tous les habitants. L'expédition fut malheureuse; la plupart des agresseurs, faits prisonniers, furent conduits aux Antilles, et la Guyane française perdit ainsi la partie la plus active et la plus laborieuse de sa population. Le mouvement imprimé aux cultures s'arrêta, et l'exploitation des terres resta concentrée dans l'île de Cayenne.

Les premières productions de la Guyane française avaient été le rocou, le coton et le sucre.

Vers 1716 ou 1721, des semences fraîches de café ayant été secrètement apportées de Surinam, malgré la surveillance des Hollandais, la culture de cette denrée coloniale se naturalisa à Cayenne, qui fut ainsi la première des possessions françaises d'Amérique où elle ait été introduite. Dix ou douze ans plus tard, on planta du cacao. En 1740, l'étendue des terres cultivées y était de 1 305 carrés. (Le carré de la Guyane française, qui était de 2 500 toises

carrées, équivaut, en mesures nouvelles, à 95 ares.)

Le gouvernement français voulant réparer la perte du Canada, conçut, en 1763, le dessein de donner un grand développement à la colonisation de la Guyane française; il se proposait d'y établir une population nationale et libre. Une expédition de 12 000 colons volontaires, de toutes les classes, sortis pour la plupart de l'Alsace et de la Lorraine, fut dans ce but dirigée vers la Guyane française. Les îles du Salut et les bords du Kourou les reçurent; mais la plupart de ces colons moururent, et cette désastreuse tentative entraîna une perte de 50 millions de francs. Deux mille hommes seulement revinrent en France.

Trois années après, en 1768, une compagnie formée pour l'exploitation des rives de Tonnegrande, n'eut pas plus de succès.

De cette dernière époque jusqu'à 1778, de grandes améliorations furent introduites dans la culture des terres de la Guyane française, grâce à M. Malouet et à un ingénieur nommé Guizan, qu'il avait obtenu la permission d'attacher au service de la France. On dessécha les terres noyées dont on avait antérieurement dédaigné les avantages; on ouvrit des chemins, on creusa des canaux; enfin on multiplia les arbres à épices, dont quelques années auparavant M. Poivre avait ravi quelques plants aux Hollandais pour en enrichir la Guyane française. Une partie de l'habitation connue sous le nom de *la Gabrielle* fut alors défrichée, et l'on y planta le giroflier et le muscadier, qui y prospérèrent de manière à faire concevoir les plus grandes espérances.

La révolution de 1789, et les décrets de la Convention pour l'abolition de l'esclavage, furent suivis des mêmes troubles à la Guyane que dans nos autres colonies.

En 1797, la Guyane française vit débarquer sur ses rives les seize déportés du 18 fructidor. L'année suivante, plus de 500 nouveaux déportés y arrivèrent successivement. La plupart d'entre eux périrent de chagrin, de dénuement et de maladie, dans les déserts de Sinnamary, d'Approuague et de Conanama.

La Guyane française eut à supporter, comme nos autres colonies occidentales, tous les maux qu'entraîna après elle la guerre maritime de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième. Cependant, sous le gouvernement de Victor Hugues, de 1800 à 1809, la colonie se vit enrichie par les prises des corsaires armés à Cayenne. Cette richesse dura peu, et l'on est fondé à dire qu'elle nuisit même à sa prospérité future en éloignant les habitants de la culture des terres.

Sous le gouvernement impérial, les Anglais réunis aux Portugais s'emparèrent de la Guyane en janvier 1809. Les Portugais, par suite de la capitulation, établirent seuls leur domination dans la colonie jusqu'en 1814, époque à laquelle la France rentra dans ses droits par le traité de Paris. Toutefois la reprise de possession n'eut lieu qu'en 1817, sous réserve de la fixation définitive des limites de la Guyane entre l'Oyapock et l'Amazone, conformément au traité d'Utrecht.

On transporta en 1820 à la Guyane vingt-sept agriculteurs chinois et cinq Malais, tirés de Manille; puis, en 1821, sept familles de *Settlers* des Etats-Unis. Ces deux entreprises échouèrent complétement : les nouveaux colons périrent ou se dispersèrent.

Un autre essai de colonisation sur les bords de la Mana, en 1823 et 1824, ne fut pas plus heureux; mais il inspira à madame Javouhey, fondatrice et supérieure générale de la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, un projet qui a amené des résultats plus favorables. Cette dame offrit de fonder sur les bords de la Mana des établissements propres à servir d'asile aux enfants trouvés. Sa demande fut agréée par le gouvernement, et une nouvelle expédition composée de trente-six sœurs de la Congrégation, de trente-neuf cultivateurs engagés pour trois années, et de quelques enfants, partit en août 1828 aux frais de l'Etat. Madame Javouhey s'occupa principalement de l'éducation des bestiaux, et de l'exploitation des bois de charpente et de menuiserie, que lui fournissaient en abondance les belles forêts du voisinage, et elle borna la culture des vivres à ce qu'exigeait la nourriture de sa petite colonie. A l'expiration de leur engagement, en 1831, les trente-neuf cultivateurs qu'elle avait amenés la quittèrent; mais elle y suppléa de manière à ce que son établissement pût se maintenir.

En 1835, cet établissement changea complétement de nature. Sur une nouvelle demande de madame Javouhey, le gouvernement décida que les noirs de traite, libérés en vertu de la loi du 4 mars 1831, qui existaient alors à la Guyane, seraient successivement envoyés sur les bords de la Mana pour y être préparés, par le travail et par les bonnes mœurs, à la liberté dont ils doivent être appelés à jouir plus tard sans réserve. Cette décision a reçu son exécution; aujourd'hui 550 noirs libérés se trouvent réunis à la Mana; et d'après les derniers rapports la situation de cette nouvelle société est aussi bonne qu'il était permis de l'espérer.

La suite à une autre livraison.

Quand les hommes sont heureux, ils ne s'imaginent pas qu'ils puissent jamais cesser de l'être; et quand ils sont tombés dans quelque grande calamité, ils ne voient pas par où ils en pourront sortir. Cependant l'un et l'autre arrivent; et les dieux l'ont ainsi ordonné, afin que les hommes sachent qu'il y a des dieux. EPICTÈTE.

PETITES MERVEILLES D'ART.

Nous avons déjà cité, comme exemples d'une adresse remarquable, différents petits travaux microscopiques. Voici plusieurs autres faits curieux à ajouter à notre liste.

Pline et Ælien rapportent que Myrmecides avait construit en ivoire un chariot à quatre roues avec quatre chevaux, et un vaisseau avec tout son gréement et son équipage, l'un et l'autre sur une si petite échelle, qu'une abeille pouvait les couvrir entièrement avec ses ailes.

Turrianus avait, dit-on, fabriqué des moulins en fer si petits, qu'un moine pouvait en porter un dans sa manche; et cependant chacun de ces moulins broyait assez de grains en un jour pour fournir à la consommation de huit hommes.

Hadrianus Junius vit à Mechlin, en Brabant, un noyau de cerise taillé en forme de baquet, dans lequel il compta quatorze paires de dés, sur chacun desquels les points étaient très distinctement marqués.

Sous le règne d'Elisabeth, un orfévre de Londres, nommé Mark Scaliot, fabriqua une serrure de fer, d'acier et de cuivre, composée de onze pièces, avec une clef forée, et le tout ne pesait qu'un grain. Scaliot avait aussi fait une chaîne de quarante-trois anneaux pour suspendre la serrure et sa clef, et il la passait au cou d'une mouche qui portait ce fardeau sans aucune peine. La chaîne, la clef, la serrure et la mouche ne pesaient qu'un grain et demi.

A Halston, dans le Shropshire, on conserve un noyau de pêche sculpté où est figuré Charles Ier. La tête est couronnée; le visage et les habits sont peints. Au revers est un aigle percé d'une flèche, avec cette légende : « J'ai fourni » moi-même les plumes de cette flèche. » Toute cette sculpture est exécutée avec un goût parfait; elle est montée en or, et porte un cristal de chaque côté. On présume que c'est l'ouvrage d'un célèbre graveur du temps, Nicolas Briot.

Dans le Musée royal de Copenhague, on voit un noyau de cerise sur lequel sont gravées deux cent vingt têtes.

TOMBEAU DE LA COMTESSE MATHILDE

AU VATICAN.

Le monument sépulcral de la comtesse Mathilde a été élevé par les ordres d'Urbain VIII.

Les cendres de cette femme célèbre avaient été d'abord déposées dans le monastère de San-Benedetto di Polirone, près de Mantoue: elles furent transportées au Vatican en 1635.

C'est la première femme qui ait eu l'honneur d'un tombeau dans la basilique de Saint-Pierre.

Bernin, chargé par le pape de la composition du monument, n'a sculpté que la figure de Mathilde. Le reste est dû au ciseau de son frère Luigi, ainsi que l'enfant qui est à la droite de l'urne; l'enfant à gauche est d'Andrea Bolgio. Stephano Speranza a exécuté le bas-relief qui représente l'absolution donnée à Henri IV, roi d'Allemagne et d'Italie, par Grégoire VII, le 25 janvier 1077, dans le château de Canosse. Cet acte solennel s'accomplit par la médiation et en présence de la comtesse Mathilde. Parmi les personnages illustres qui assistent à la cérémonie, on voit Adelaïde marquise de Suze et de Turin, Amédée son fils, Azzone marquis d'Este, Ugon abbé de Cluny.

Les armes de Mathilde soutenues par un ange, et l'autre ange qui pose une couronne, sont de Matteo Bonarelli.

Le monument entier est de marbre blanc. La comtesse tient d'une main le bâton, emblème du pouvoir, et de la gauche approche de son sein les clefs et la triple couronne. La tête en est agréable; le vêtement de Luigi est lourd et manque de simplicité.

Mathilde, appelée *la grande comtesse*, fille de Boniface-le-Pieux, duc de Toscane, et de Beatrix, est née vers l'an 1046. Elle avait épousé Godefroy-le-Bossu, duc de Lorraine. Dès l'année 1076 elle était veuve. On sait avec quel zèle elle soutint les intérêts des papes Grégoire VII, Urbain II et Pascal II contre l'empereur Henri IV dont elle était cousine. L'an 1077, Grégoire étant poursuivi par ce prince, Mathilde lui procura un asile dans son château de Canosse. Ce fut alors, dit-on, qu'elle fit en secret donation de tous ses biens au Saint-Siége. En 1089, elle épousa en secondes noces, à la persuasion du pape Urbain II, Welphe, fils de Welphe premier du nom, duc de Bavière: ce second mari la quitta en 1095 pour retourner en Bavière, soit par suite de dissentiments politiques, soit parce qu'il avait découvert le secret de la donation. L'an 1102, le pape Pascal II, feignant que l'acte de la donation faite par Mathilde à l'Eglise romaine s'était égaré, chargea le cardinal Bernard, abbé de Valombreuse, qui résidait en qualité de nonce auprès de la comtesse, de lui demander le renouvellement de cet acte. Mathilde lui accorda un nouveau diplôme confirmatif du précédent, en date du 17 novembre 1102, au château de Canosse. Cette femme, douée d'une grande énergie, mourut le 24 juillet 1115 à Bondeno, dans le diocèse de Reggio.

« La succession de cette princesse, dit Muratori, fut une source de nouvelles querelles entre les papes et les empereurs; et nous la trouvons disputée entre eux pendant un grand nombre d'années, jusqu'à ce qu'enfin le temps, médecin de beaucoup de maladies politiques, mit fin à leur contestations. » La mémoire de Mathilde a eu beaucoup à souffrir des luttes engagées entre l'Eglise et les philosophes: son dévouement à la papauté a été jugé sévèrement. Il est assez singulier de voir reposer ses cendres près de celles de Christine de Suède, dont presque toute la renommée est, au contraire, fondée sur un attachement, du reste fort équivoque, pour la philosophie.

(Tombeau de la comtesse Mathilde, à Saint-Pierre de Rome.)

TOMBEAU DE CHRISTINE DE SUÈDE,

AU VATICAN.

Charles Fontana fut chargé par Innocent XII d'élever un cénotaphe à Christine de Suède. Il termina sous Clément XI ce monument, dont l'ensemble rappelle trop peut-être la composition du Bernin.

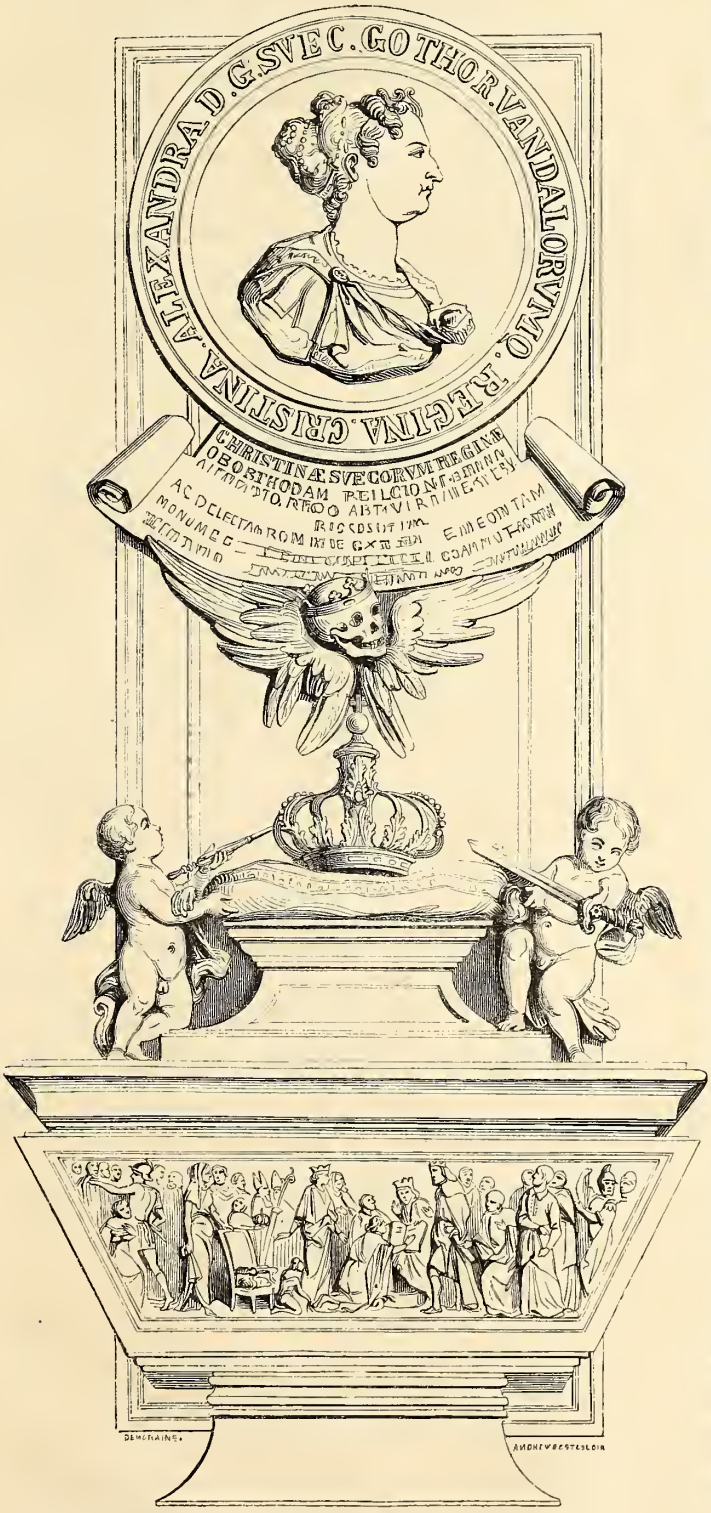

(Tombeau de Christine de Suède, à Saint-Pierre de Rome.)

Le sujet du bas-relief est l'abjuration que Christine fit de sa foi luthérienne pour entrer dans l'Eglise catholique. Cet acte eut lieu dans l'église de la Croix, à Inspruck, le 3 novembre 1655, entre les mains de Luca Olstenio, chanoine de la basilique de Saint-Pierre, commis à cet effet par Alexandre VII. Ce bas-relief fut exécuté par Ferdinand Tendon. Parmi les personnages présents à la cérémonie, on voit les archiducs d'Autriche Ferdinand-Charles et Sigismond-François.

Les enfants qui portent le sceptre et l'épée sont de Lorenzo Ottone; les bronzes qui forment la Mort, la couronne, l'épitaphe et le médaillon, ont été fondus par Giovanni Giardini.

Le marbre de ce monument est de différentes couleurs : la base est de marbre gris, l'urne est de jaune antique; le coussin et l'inscription, de noir; le fond, de vert antique; la corniche, de lumachelle; la bordure d'un mélange de vert et de jaune.

Depuis sa conversion, l'ex-reine de Suède avait ajouté à son nom de Christine celui d'Alexandrine. On ignore si c'était en l'honneur du pape Alexandre VII ou en mémoire d'Alexandre-le-Grand, qu'elle avait en admiration particulière, comme le témoigne son écrit intitulé : *Réflexions sur la vie et les belles actions d'Alexandre-le-Grand.*

Christine, fille de Gustave-Adolphe, née en 1625, fut proclamée reine de Suède à l'âge de six ans. Elle acquit une grande réputation par les encouragements qu'elle donna à la science et aux arts, et par son goût pour les études sérieuses. Elle attira à sa cour beaucoup de savants et de philosophes, entre autres notre illustre Descartes (voy. 1837, p. 244). Jamais elle ne voulut se marier, malgré les supplications et les remontrances que lui adressèrent les Etats. On prétend qu'elle leur répondit une fois : « Ne me forcez pas de me marier; il pourrait bien naître de moi un Néron plutôt qu'un Auguste. » Son administration se ressentait de sa prédilection prononcée pour la vie philosophique et littéraire, ainsi que de son amour extrême de l'indépendance. Dans des circonstances politiques embarrassantes, elle avait une première fois voulu abdiquer; mais les instances d'Oxenstiern et des anciens serviteurs de Gustave-Adolphe l'avaient retenue à son poste. Plus tard son dégoût du pouvoir lui fit reprendre cette résolution avec plus d'énergie, et en 1654, à Upsal, en présence des Etats, elle déposa la couronne et le sceptre en faveur de Charles-Gustave. Christine avait à cette époque vingt-neuf ans. Après cet acte solennel d'abdication, elle parcourut l'Allemagne et les Flandres. De là elle se rendit à Inspruck, où elle abjura la religion protestante pour embrasser la religion catholique. D'Inspruck, Christine se dirigea vers Rome, où elle fit son entrée à cheval et vêtue en amazone. Elle fit encore d'autres voyages : nous avons déjà eu occasion de parler de son séjour à Fontainebleau (voy. sur la mort de Monaldeschi, 1837, p. 19). De retour à Rome, elle y vécut quelque temps assez tranquille. Mais après la mort de Charles-Gustave, elle alla en Suède, dans l'intention, disent quelques auteurs, de reprendre son autorité; on prétend qu'elle aspira aussi au trône de Pologne. N'ayant réussi dans aucun de ses projets, elle revint à Rome, où elle mourut le 19 avril 1689.

HISTOIRE DE LA POSTE.

(Fin. — Voy. p. 293.)

Depuis le règne de Louis XI jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu, rien de régulier ne fut établi pour le service de la poste aux lettres. Les choses continuaient à se faire comme elles s'étaient faites dès le commencement. Quand le gouvernement dépêchait un courrier pour quelque ville, ceux qui avaient des lettres à y envoyer en chargeaient ce courrier. L'usage s'était établi que celui qui expédiait la lettre marquait lui-même sur l'enveloppe la somme que son correspondant devait payer au porteur. Il en résultait beaucoup d'abus; car la taxe étant arbitraire, quelques uns la faisaient si petite que les courriers n'étaient pas même payés de leur peine, et, en revanche, apportaient à ce service beaucoup de négligence. Il arrivait aussi que les courriers, quand ils se trouvaient trop mesquinement rétribués, ajoutaient de leur propre autorité une surtaxe à celle qui était marquée sur la lettre, et rançonnaient ainsi à leur gré, ne remettant les lettres qu'ils avaient que quand ils en avaient été bien payés. L'établissement de courriers correspondant à jour fixe entre Paris et les principales villes de France, devait éveiller l'esprit de l'administration sur la nécessité de faire cesser le désordre qui avait existé jusqu'alors dans le transport et la distribution des correspondances entre particuliers. C'est à M. d'Alméras, directeur général des postes et relais sous le ministère du cardinal de Richelieu, et dont le nom mérite certainement à cause de cela d'être conservé, qu'appartient l'initiative des premières mesures d'ordre pour la taxe et la distribution des lettres. Les motifs qui le déterminèrent sont si bien exposés dans le préambule de son réglement, que nous ne pouvons mieux faire que de le citer pour donner une idée de la manière dont le service de la poste aux lettres se faisait encore à cette époque.

Voici ce que dit cet administrateur, en date du 16 octobre 1627.

« Sur les plaintes à nous faictes, à diverses fois, par plusieurs particuliers, que nos commis ou les distributeurs des bureaux par nous establis dans les villes capitales de ce royaume, se licencient de surtaxer excessivement les paquets qui tombent de toutes parts aux dits bureaux, par dessus le port y apposé par ceux qui les envoyent; et que d'ailleurs nos dits commis nous ont remonstré que depuis l'establissement par nous faict des courriers ordinaires partant et arrivant à certains jours de la semaine en nos dits bureaux, ils se trouvent engagés en d'extrordinaires dépenses, bien plus grandes que celles qu'ils faisoient par le passé, lorsque les dépesches alloient par estafette; ce qui devroit inviter les particuliers à taxer leurs lettres et paquets plus libéralement, pour suppléer aux dépenses des dits establissements d'ordinaire, par le moyen des quels ils reçoivent leurs susdites lettres et paquets avec bien plus de facilité, diligence et ponctualité qu'ils ne faisoient par le passé; que néanmoins les dits particuliers abusent si fort de cette facilité, qu'ils ne mettent sur leurs paquets que demy port de ce qu'ils vouloient faire cy-devant. Pour faire cesser lesquelles plaintes, et obvier à ces désordres, nous, en vertu des pouvoirs attribués à notre charge, avons fait le réglement qui en suit, que nous voulons estre inviolablement gardé et observé par tous nos dits commis, avec défense à eux d'exiger rien au-dessus des taxes y mentionnées, sous quelque prétexte que ce soit, à peine de concussion, sauf que plus grand port y fust volontairement apposé par ceux qui les envoyeront; et qu'à cet effet nos dits commis seront obligez de tenir aux portes de nos dits bureaux copies collationnées du présent réglement, afin que les particuliers y ayent recours quand besoin sera. »

Le tarif des lettres fixé par ce réglement, et auquel un arrêt du Conseil d'Etat avait donné force de loi, était fort modéré. Il servait simplement à indemniser les commis et leurs distributeurs de la peine qu'ils prenaient pour recevoir et faire parvenir à destination les lettres apportées par les courriers. Mais aucune partie de ce revenu n'arrivait dans les caisses du trésor, ce qui, en principe, pouvait paraître injuste, puisque c'est au trésor qu'appartenaient les frais d'entretien des courriers. Aussi, dès que le service de la poste aux lettres eut pris quelque régularité, le trésor s'empressa-t-il d'en tirer bénéfice. Il le fit d'abord en multipliant les charges des employés de la poste, et en ne les concédant aux titulaires que moyennant un certain prix une fois payé. On sait que cette manière de vendre les charges était alors d'usage, même pour la magistrature. Jusqu'à Louvois, ce fut là le seul parti que tira l'Etat du revenu des postes. C'était un revenu assez précaire et désordonné. Mais Louvois, nommé surintendant-général des postes, changea complétement ce système, et le mit sur le pied où il est resté jusqu'à la révolution française. Il afferma l'exploitation des postes; et ce furent ainsi les fermiers-généraux qui jetèrent pour leur propre compte les bases de l'administration qui régit aujourd'hui cette partie du service public. Le premier fermier-général qui eut les postes se nommait Patin; un arrêt de 1672 lui en conféra le bail pour cinq années, moyennant une redevance annuelle de 1 200 000 livres, ce qui parut énorme en ce temps-là, bien que dans l'exploitation des postes fût comprise l'exploitation des messageries. Un arrêt de 1673, en maintenant à la ferme-générale ses priviléges, lui donna garantie contre toute concurrence, en interdisant formellement à toutes personnes le transport des lettres ou paquets cachetés, à peine de 1 500 liv. d'amende et confiscation des chevaux et équipages.

Sauf quelques instants durant lesquels la poste aux lettres s'est trouvée mise en régie, les fermiers-généraux l'ont exploitée jusqu'en 1792. Il est curieux de suivre le mouvement de hausse qu'a éprouvé pendant cette période le taux des fermages; car ce chiffre représente d'une manière assez fidèle le mouvement ascensionnel de la correspondance entre les particuliers durant ce même temps. En 1672, la ferme-générale des postes payait chaque année au trésor, comme nous venons de le dire, 1 200 000 livres; en 1695, le bail fut porté à 2 820 000 livres; en 1703, à 3 200 000; en 1729, à 3,946 000; en 1739, à 4 551 000; en 1756, à 5 000 000; en 1770, à 7 700 000; en 1777, à 10 400 000; en 1788, à 12 000 000. Le bénéfice actuel de l'administration des postes est de 19 560 000 francs; mais il faut remarquer que le service est infiniment mieux monté qu'il ne l'était autrefois, et que tout y est mené avec infiniment plus de libéralité pour le public que sous le régime des fermiers-généraux.

On conçoit qu'en même temps que le nombre des lettres augmentait à ce point, le nombre des routes parcourues par des courriers, et la fréquence des départs, devait augmenter également. Lors de la première institution, en 1625, des courriers partant à jour fixe pour Lyon, Bordeaux, Toulouse, les départs n'avaient lieu qu'une fois par semaine. Sous Louis XIV, plusieurs nouvelles lignes furent établies; mais pendant tout le dix-septième siècle et le commencement du dix-huitième, le parcours de ces lignes, sauf pour la Flandre, où il y avait alors de grandes affaires, ne se faisait également qu'une fois par semaine. C'est en 1709 seulement que l'on se décida à faire partir les courriers deux ou trois fois par semaine, et même, pour la Flandre, tous les jours. Depuis cette époque, l'activité des expéditions de la poste aux lettres n'a pas cessé d'aller continuellement en augmentant. Ce n'est cependant qu'en 1828 que le service a été rendu quotidien pour toutes les villes où il y a un bureau. Bien que l'établissement de ce régime ne date pas de plus de dix ans, on y est tellement habitué dans toute la France que l'on a déjà, pour ainsi dire, de la peine à concevoir comment on pouvait faire lorsque l'on ne rece-

vait le courrier de Paris que deux ou trois fois par semaine; et cependant, même sous la restauration, il y avait encore bien des villes importantes qui en étaient là. Ce n'était pas tout que d'avoir songé à mettre le service des villes sur un pied convenable, il fallait songer à celui des campagnes. Si la population des villes est la plus riche et la plus affairée, la population des campagnes est la plus nombreuse, et en même temps celle pour laquelle il importe peut-être le plus de combattre l'espèce de séquestration que cause l'éloignement. C'était donc un immense inconvénient que l'administration des postes ne se chargeât du transport des lettres que jusqu'aux bureaux situés dans les villes. Les campagnes se trouvaient réduites, au grand détriment de la sûreté et de la facilité de la correspondance, à faire elles-mêmes leur service jusqu'à la ville la plus prochaine, soit par des exprès, soit par des messagers. En résumé, il suffit de dire qu'en 1829, l'administration des postes ne servait encore directement qu'environ six millions de citoyens formant la population des villes, et en négligeait entièrement vingt-sept millions formant celle des campagnes. La loi du 5 juin 1829 a remédié à ce grave inconvénient en étendant les ramifications du service de la poste aux lettres jusque dans l'intérieur des campagnes. Jusqu'à présent ce sont des piétons qui sont employés à cette partie du service, et jusqu'à présent aussi, il faut le dire, ce système paraît suffire. Mais il n'est pas douteux que, les campagnes continuant à se développer, il leur faudra un jour, pour la célérité de la distribution, des courriers à cheval. En attendant, les lettres y sont portées comme dans l'intérieur des villes, et elles se rangent ainsi autour des bureaux de poste comme simples prolongements de la rue. La plupart des communes, n'ayant encore avec le dehors que des relations peu actives, ne reçoivent même leurs correspondances qu'une fois tous les deux jours. On compte encore en ce moment vingt mille communes qui sont dans ce cas; mais on peut espérer que le jour où elles commenceront à souffrir de cet état de choses, et où l'administration les mettra sur le même pied que les autres, ne se fera pas long-temps attendre.

La poste aux lettres se trouvant maintenant établie dans tous les pays civilisés, nous avons des rapports faciles par l'échange direct des correspondances avec tous les pays limitrophes, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie : nos relations avec l'Espagne laissent seules à désirer quelque chose; mais cette circonstance dépendant de l'état dans lequel se trouve ce malheureux pays ne présente aucun caractère durable. Il y a plus de sujet de perfectionnement dans nos communications avec les pays d'outre-mer. Depuis 1830, il faut le dire, on y a beaucoup fait. Mais il y a certainement encore beaucoup à faire. Depuis 1833, le transport des dépêches de France en Angleterre, et d'Angleterre en France, est devenu journalier, et il y a même stipulation entre les deux puissances, qu'en cas de guerre les paquebots de poste pourront continuer leur navigation sans obstacle de part ni d'autre. En 1830, des paquebots à vapeur, faisant le trajet deux fois par semaine, ont été chargés du service de la poste entre Toulon et la Corse, et l'on paraît assez disposé à remplacer aujourd'hui Toulon par Marseille, ce qui est en effet préférable. En 1837, d'autres paquebots ont été organisés sur la Méditerranée pour assurer et accélérer nos relations postales avec l'Italie et tout le Levant. Ces paquebots, tout le monde le sait, partent tous les dix jours de Marseille, et par leurs correspondances font parvenir en quatorze ou quinze jours nos lettres jusqu'à Constantinople et Alexandrie. La France, et c'est un bel exemple qu'elle donne aux autres nations, a maintenant, pour le service de l'univers entier, rendu ainsi tributaire de son administration, des bureaux de poste à Smyrne, aux Dardanelles, à Constantinople, à Alexandrie; elle dessert Malte, Athènes, Syra, toute la côte d'Italie; met dans les mains de l'Angleterre, après les avoir été chercher en Egypte, les dépêches qui lui sont adressées par ses colonies des bords du Gange, et semble enseigner au commerce des marchandises, par la ligne que suit dès à présent celui des lettres, la route de la Méditerranée qu'il doit reprendre un jour, et qui en fera passer par la France les plus importants produits. Le développement de nos établissements commandera sans doute bientôt de nouvelles mesures. Les paquebots à vapeur, appartenant à des compagnies particulières, qui sont maintenant établis entre Marseille et la côte orientale d'Espagne, y transportent dès aujourd'hui avec promptitude et régularité les dépêches qu'on leur confie. Tout cela est bien; mais jusqu'à présent il n'y a sur la Méditerranée aucun service spécial de l'administration des postes pour nos colonies de l'Algérie, et les lettres sont obligées d'attendre le départ des navires de guerre qui font le voyage assez fréquemment, mais à des intervalles irréguliers. Sur l'Océan, le service des postes, soit avec l'Amérique du Nord, soit avec celle du Sud, est encore plus imparfait. Avant la révolution, il y avait un service régulier entre la France et New-York; la guerre maritime a forcé de l'interrompre, et depuis lors on n'a pas songé à le reprendre. Il y a quelques années, l'administration avait traité avec une compagnie pour le transport des dépêches en Amérique une fois par mois. Ce service s'est également interrompu. Il faut regretter cette lacune, surtout en ce qui concerne l'Amérique du Nord. Les relations de la France avec l'Amérique deviennent si nombreuses et si intéressantes, qu'il ne semble pas digne d'une aussi grande nation de se contenter des occasions souvent hasardeuses que lui fournissent les départs des bâtiments du commerce. D'ailleurs cette méthode offre trop peu de sûreté et de célérité. Les paquebots à vapeur que l'Angleterre vient d'établir tout récemment pour sa correspondance avec l'Amérique, et qui font la traversée de Bristol à New-York en moins de douze jours, offrent aux correspondances commerciales de la France une voie dans laquelle elles commencent déjà à se diriger, et qui a l'inconvénient de nous rendre tributaires de l'Angleterre pour un service que nous aurions plus d'avantage à faire nous-mêmes. Mais peut-être le moment n'est-il pas loin où nos grandes villes commerciales imiteront, aidées par les subventions de l'administration des postes, l'exemple que vient de nous donner l'Angleterre pour ses relations avec l'Amérique, et que nous lui avions nous-mêmes inspiré par l'établissement de nos relations postales avec le Levant.

Une mesure fort importante, dont l'Angleterre vient tout récemment de nous donner l'exemple, est l'abaissement de la taxe des ports de lettres. Il est certain que cette taxe, dès que les distances à parcourir sont un peu considérables, devient énorme par rapport au chiffre de la fortune moyenne des citoyens. Une lettre, pour venir d'une extrémité de la France à Paris, coûte à celui qui la reçoit ou l'expédie la valeur d'une journée de travail! Combien de gens sont réduits à y regarder à deux fois avant que d'écrire! Il est donc clair que le nombre des lettres augmenterait prodigieusement si le port d'une lettre ne coûtait rien ou ne coûtait que très peu de chose. Pour cent personnes établies à Toulon, par exemple, et qui écriraient par le courrier de Paris si l'on ne payait que la dixième partie de ce qu'il en coute actuellement, il n'y en a peut-être pas plus de dix aujourd'hui qui puissent se permettre cette dépense. Mais les frais du voyage sont sensiblement les mêmes pour dix lettres ou pour cent lettres, le poids de ces objets étant fort léger : donc les frais de ce voyage se trouveraient également remboursés si la taxe des lettres était diminuée des neuf dixièmes, puisque l'abaissement de la taxe serait, dans cette hypothèse, justement compensé par l'augmentation correspondante du nombre des lettres. Ainsi l'administration n'y perdrait rien, et le pays tout entier y gagnerait immensément, puisque la correspondance serait un bienfait ouvert à tout le monde, aux pauvres comme aux riches. On sait

que ces principes nouveaux, et aussi sages au point de vue de l'humanité qu'à celui de l'administration, viennent d'être consacrés en Angleterre par un acte du parlement. Désormais la taxe des lettres sera uniforme pour toute l'Angleterre, et on pourra s'écrire d'un bout à l'autre du pays pour la modique somme de deux sous par port de lettre. Il n'y a pas besoin de dire ici combien il serait à désirer de voir cet exemple suivi par la France. Des calculs faits par l'administration ont établi que si l'on abaissait le port des lettres à une valeur uniforme de quatre sous pour toute la France, et de deux sous pour la correspondance d'un même bureau, il suffirait, pour maintenir l'intégrité du revenu actuel de la poste, que le nombre des lettres devînt deux fois et demie plus considérable.

Il nous reste, pour compléter ce que nous voulions dire sur les postes aux lettres, à ajouter quelques mots sur son histoire dans les autres pays. L'établissement des postes en Allemagne ne remonte qu'à Charles-Quint, qui en octroya le privilége héréditaire aux comtes de Taxis. En Angleterre, il remonte au règne de Charles I; mais c'est surtout à l'administration de Cromwell qu'il faut en faire honneur. En Espagne, avant le règne de Philippe V, il n'y avait encore rien de régulier pour ce service, et ce n'est qu'à cette époque qu'on a commencé à affermer l'exploitation. Enfin, en Suède et en Russie, l'institution des postes appartient aux premières années du dix-huitième siècle. C'est dans le Nord que l'Europe s'est le moins pressée de suivre l'exemple donné par la France. J'ajouterai que non seulement dans toute l'Europe, mais dans tous les pays où il y a des colonies européennes, en Asie, en Amérique, en Afrique, dans l'Océanie, la poste aux lettres est aujourd'hui en vigueur

L'ILE DE PAQUES.

L'île de Pâques est connue par les Hollandais sous le nom de *Paassen;* par les Américains et les Anglais, sous le nom de *Eastern Island;* les indigènes l'appellent *Waïhou.* C'est l'amiral hollandais Roggeween qui la découvrit le 6 avril 1722, le jour de Pâques. Cook y passa huit jours au mois de mars 1774. La Pérouse y séjourna vingt-quatre heures le 9 avril 1786. Enfin le capitaine russe Kotzebue monilla devant Waïhou le 28 mars 1816, mais il ne put y

Statues colossales de l'île de Pâques, dans le Grand Océan.)

aborder : les indigènes, qui paraissaient avoir été trompés et maltraités précédemment par des équipages européens, s'opposèrent à son débarquement. On cite cependant un autre marin, Beechey, qui en visita la partie septentrionale en 1826.

Les observations de tous les voyageurs antérieurs à Kotzebue sont favorables au caractère des habitants de Waïhou. La couleur de leur peau n'est pas plus foncée que celle des Espagnols. Leurs cabanes sont habilement construites; quelques maisons sont en pierre et ont des voûtes, ce qui annonce certaines connaissances d'architecture. La terre est bien cultivée et les champs sont clos et distincts, ce qui atteste aussi chez ces sauvages des notions assez avancées sur la propriété. Les individus des deux sexes sont tatoués, et en grande partie vêtus. Ils se nourrissent de patates, d'iguanes, de citrouilles, de bananiers, de cannes à sucre.

On n'a point de donnée positive sur la religion des indigènes. Roggeween remarqua sur le rivage des rochers grossièrement taillés en figures humaines, et il les regarda comme des idoles Cook a décrit ces statues colossales, et a émis l'opinion qu'elles ont été élevées à la mémoire de quelques grands hommes du pays. Quelques unes ont vingt pieds de hauteur; les têtes sont surmontées d'énormes bonnets en forme de cylindre. Plusieurs d'entre elles ont des noms particuliers : *Tomo-Aï*, *Tomo-Eri*, *Houhou*, *Mara-Heina*, *Ouma-Riva-Winapou.* C'est un spectacle assez hideux : les yeux sont creusés en ellipse et placés irrégulièrement; le front est quelquefois oublié; le cou est très court, et les épaules à peine indiquées; les oreilles sont énormes; les cheveux sont roides et droits.

Kotzebue remarqua, en 1816, que ces statues avaient été détachées de leurs bases et renversées. Etait-ce par la tempête, ou par suite des combats entre les indigènes, ou entre eux et les Européens? Il lui fut impossible, ainsi qu'à Beechey, d'obtenir à cet égard aucun renseignement.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE ROI ET LE MEUNIER.

(Henri II chez le Meunier de Mansfield.)

Une aventure de Henri II d'Angleterre, célébrée dans une ancienne ballade, rappelle le fameux souper de notre Henri IV chez le fermier Michau. Comme le Béarnais, Henri II était généreux, jovial, populaire; comme lui aussi il aimait passionnément la chasse. Une fois, dans la forêt de Sherwood, il s'égara à la poursuite d'un sanglier. Son cheval l'emporta loin des seigneurs de sa cour, et, à l'approche de la nuit, il se trouva seul dans un endroit de la forêt qu'il ne connaissait pas, et où aucun sentier n'était tracé. Il erra quelque temps à droite, à gauche, sans rencontrer personne. Enfin un meunier et son âne vinrent à passer près de là. — Bonhomme, lui cria le roi, indiquez-moi, je vous prie, le chemin de Nottingham. — Le meunier le regarda de travers, et, sans lui répondre, donna deux coups de talon dans les flancs de sa monture. — Etes-vous sourd, êtes-vous muet, l'ami? continua à crier le roi, en pressant de son côté son cheval. — Bien, bien, camarade, murmura le meunier. Je n'aime pas qu'on me plaisante; vous savez votre chemin aussi bien que moi. — Sur mon honneur, je parle sérieusement, et si vous ne me répondez pas de même, il me faudra passer la nuit sous un de ces arbres. — Un grand malheur, en vérité, dit le meunier; ce ne sera pas la première fois, je pense, que vous vous serez choisi votre chambre à coucher dans la forêt. — Et pour qui me prenez-vous donc? — Pour ce que vous êtes, mon jeune brave. Tenez votre cheval à distance, je vous prie. — Il était évident que le bonhomme croyait avoir affaire à un voleur. Le jeune prince, riant à demi, essaya de dissiper au moins en partie sa méprise. Il lui assura qu'il était gentilhomme. — Vous, gentilhomme! reprit le meunier; vous m'avez bien l'air de porter toute votre gentilhommerie sur votre dos, et vous seriez fort embarrassé, je crois, de faire sonner l'Angelus à votre bourse. — Il devinait juste; le roi n'avait pas même de bourse. — C'est égal, dit le meunier après avoir réfléchi un instant, j'aime encore mieux m'exposer à être dupe que de manquer de charité. Après tout, il est possible que j'aie tort. Suivez-moi, beau sire. Nottingham est trop loin pour que vous y arriviez cette nuit; mais si vous êtes vraiment un honnête homme, on ne vous laissera pas dormir au clair de la lune. — Je suis un honnête homme, vous pouvez m'en croire, dit le roi, et comme gage voici ma main. — Tout beau, mon cher, répondit le meunier; je ne donne pas de poignées de main quand il fait si noir. Plus tard nous nous connaîtrons mieux. — Après une demi-heure de marche, le roi découvrit au bas d'une colline une petite habitation; la lumière rayonnait à travers les fentes de la porte, et quelques étincelles voltigeaient au-dessus de la cheminée. C'était la demeure du meunier. Tous deux mirent pied à terre. En entrant, le roi sentit une forte odeur de lard bouilli, et il fut presque aveuglé par la fumée. Le premier soin du meunier fut d'examiner la physionomie de son compagnon. — Ma foi, dit-il

voilà une figure qui me revient assez. Tu ne m'as pas l'air aussi coquin que je le croyais. Si tu ne déplais pas à la ménagère, tu soupêras et tu coucheras au moulin.— Henri avait ôté poliment son chapeau, et se tenait respectueusement debout devant la meunière qui travaillait à faire reluire quelque pot d'étain. — C'est un pauvre diable, dit tout bas le mari à la femme; mais nous ne pouvons pas le laisser à la porte. Regarde, il a presque l'air d'un homme comme il faut: il a de la civilité, et on voit qu'il sait le respect qu'il doit aux gens qui valent mieux que lui. — La femme parut n'avoir pas plus mauvaise opinion de Henri; car elle lui adressa la parole avec bonne humeur : — Soyez le bien venu, mon garçon. Vous aurez pour coucher une botte de paille fraîche et une paire de draps de toile neuve. — Et pas moins que notre fils Richard pour camarade de lit, ajouta le meunier.— Pourvu qu'il soit propre sur lui et qu'il n'ait pas *de compagnie*, observa la femme. — S'il en a, je ne veux pas qu'il couche avec moi! s'écria le gros Richard la bouche toute pleine. — La figure de Richard était si singulière, et son ton si plaisant, que le roi partit malgré lui d'un grand éclat de rire : sa gaieté, au lieu d'offenser ses hôtes, les rendit encore plus communicatifs. On se mit à table devant un morceau de lard, un poudding bouilli, et une terrine de pommes cuites; on arrosa le tout de fréquentes libations d'une bonne bière brune. Le roi, qui n'avait jamais mangé de meilleur appétit, buvait à même la cruche comme ses hôtes; en ce temps, les gobelets n'étaient d'usage que chez les riches. — A ta santé, lui dit le meunier; et à celle de tous les braves gens qui se laissent gouverner par leurs femmes, ajouta-t-il en lançant un regard malin à sa compagne. — Grand merci, dit le roi. Moi, je bois à la santé de Richard; je suis sûr que c'est un bon enfant.—Ne parle pas tant, interrompit Richard, bois plus vite, et passe-moi la cruche; tu la retiens trop long-temps. — Le meunier devenait de plus en plus jovial; il était tout-à-fait revenu de ses soupçons sur le compte de l'étranger. — Femme, dit-il, n'as-tu rien de plus à nous servir? Je crois que si tu voulais bien, tu trouverais encore dans la huche quelque morceau de *pied léger*. — La femme ne se fit pas prier, et elle mit devant son mari une grillade qui fut bientôt dépecée. — Voilà qui est délicieux, dit le roi en dévorant; c'est un morceau exquis. Et à quel marché vend-on de si bonne viande? — Nous ne sommes pas assez sots pour l'acheter, dit Richard, et nous en mangeons tous les jours. En fait de marché, le meilleur est la forêt de Sherwood. — Ah! dit le roi, ne serait-ce point là du chevreuil? — Vraiment, tu es sorcier! dit le meunier d'un ton railleur. Il faut que tu viennes de l'autre monde pour croire qu'on se fasse faute du gibier quand on l'a sous la main. Un honnête homme qui se respecte a toujours quelque quartier de *pied léger* en réserve. Mais ne t'avise pas d'en dire un mot. Je ne voudrais pas pour quatre sous être dénoncé au roi; il ne badine pas sur ses droits de chasse. — Soyez tranquille, dit Henri. Ce n'est pas moi qui en parlerai jamais au roi. — La fin du souper fut encore plus gaie que le commencement. Henri avala quelques gorgées d'une espèce de boisson de ce temps qui était un mélange de bière et de vin, et ensuite alla se coucher avec Richard. Le lendemain matin, au moment où il prenait congé de ses hôtes et s'apprêtait à monter à cheval, quelques seigneurs de sa cour arrivèrent tout effarés; joyeux de le retrouver, ils mirent un genou en terre en l'appelant *Sire*, *Majesté*, etc. On imagine aisément la stupéfaction du meunier. La peur le prit si fort qu'il en trembla de tous ses membres : il crut s'apercevoir que le roi portait la main à la garde de son épée, et il tomba à terre en criant grâce, comme s'il eût craint pour sa tête. Mais le roi le rassura amicalement, et lui donna en riant l'accolade des chevaliers; puis il s'éloigna au galop avec sa suite.

Environ un mois après, un page vint frapper à la porte du meunier. — Le roi, dit-il, vous invite tous trois à venir le trouver à Westminster.—A Westminster! dit la femme; eh! mon bon Dieu! que veut le roi à de pauvres gens comme nous? — Parbleu, interrompit Richard, qui depuis le fameux souper n'avait fait que de mauvais rêves, il se souvient du pied léger, et il veut nous voir pendre haut et court. — Vous jugez mal le roi, dit le page. Il a beaucoup d'amitié pour vous, et il vous invite à dîner.— Est-il vrai! s'écria le meunier; eh bien, nous ne nous ferons pas prier. Jeune homme, allez dire à votre maître que nous acceptons; et puisque vous nous avez apporté une bonne nouvelle, c'est moi qui paierai votre message.— En disant ces mots, il força le page à accepter deux ou trois vieux sous de cuivre. Le page parti, le meunier prit un air d'importance : — Çà, mon fils et ma femme, il s'agit de paraître bravement devant le roi. Ce n'est pas le moment de songer à l'épargne. Il faut nous couvrir de notre mieux, et faire notre entrée à la cour de manière à étonner un peu les gens.— Soyez tranquille, mon mari; nous ne ferons honte à personne. — Et la bonne femme se hâta d'apprêter les habits de fête; elle enleva quelques taches aux pourpoints et à sa robe rouge. Richard frotta son chapeau neuf et arracha au coq sa plus belle plume pour s'en faire un panache. On harnacha le mieux possible l'âne du moulin: on lui jeta sur le dos une couverture verte et deux oreilles à franges; ce fut le palefroi de la meunière. Elle entra à Westminster, escortée par son mari et son fils. La cour leur fit un accueil honnête et gracieux. Le roi avait sérieusement défendu qu'on usât envers eux de raillerie ou d'insolence. Il tendit la main au meunier et à Richard, et souhaita la bienvenue à la brave femme. — C'est pourtant la vérité, il ne nous a pas oubliés, dit Richard. — Le meunier lui poussa le coude. — Et comment aurais-je pu oublier mon camarade de lit, répondit le roi. — Oh! oh! dit Richard avec un gros rire, sauf votre respect, sire, vous n'êtes pas bon coucheur, et sans quelques bons coups de poings sur le dos... — Te tairas-tu, manant, dit le meunier... — Cette conversation fut interrompue par l'arrivée de la reine qui embrassa la meunière : la chère femme en resta toute ébahie et toute roide comme la dame de pique. Le dîner couronna dignement ce royal accueil. Le meunier but sans sourciller tout ce qu'on versa dans son verre, vins étrangers, bières de toutes sortes. Il ne parla qu'après avoir goûté de toutes les bouteilles et de tous les plats. — Il faut être de bonne foi, ma femme, dit-il, nous n'avons pas de meilleurs vins dans le Nottinghamshire. — Mais vous avez de meilleurs rôtis, observa le roi. Je suis fâché de n'avoir pas un peu de *pied léger* à vous offrir. — Halte-là, cria Richard, sans cesser de manger. C'est une trahison, sire. Vous aviez promis de n'en jamais rien dire à personne.—Tu as raison, Richard, dit le roi. Il ne faut pas que le roi le sache.— Et il demanda au gros garçon le plat qu'il préférait. — Voulez-vous que je parle en conscience, dit Richard; toutes ces friandises-là ne valent pas un bon pudding noir.— Je crois qu'il a raison, dit Henri à la reine. — Je n'en ai jamais mangé, répondit-elle.— Comme cela se trouve! cria Richard. J'en ai apporté un. — Et il tira en effet du fond de son chapeau un pudding noir qu'il plaça sans façon sur la table. Les courtisans eurent bien de la peine à ne pas rire. La reine fut obligée de tâter du pudding. Le roi complimenta Richard sur sa galanterie, et vers la fin du repas, lui dit : — Richard, regarde autour de la table, et dis-moi quelle est la demoiselle qui te plaît le plus, je te la donnerai pour femme. — Richard promena un regard un peu dédaigneux sur les jeunes dames pâles et minces de la cour. — Sauf respect, dit-il, ces dames peuvent être jolies, mais j'aime mieux les bonnes grosses joues rouges de Jenny Grombell. — Quand les trois convives voulurent prendre congé, le roi annonça au meunier qu'il l'avait nommé son garde chasse de la forêt de Sherwood; et il ajouta : — Prenez garde seulement à ne plus me voler mon gibier, mon hôte.

Venez me voir une fois tous les trois mois, et maintenant, adieu, John Clockle.

TRAVAUX PUBLICS

EXÉCUTÉS OU ACHEVÉS AUX FRAIS DE L'ÉTAT DANS LE COURS DE L'ANNÉE 1858.

Routes royales. — La loi du 14 mai 1837 a consacré aux travaux des routes royales un crédit de 84 millions, dont 60 pour l'achèvement des lacunes, et 24 pour concourir avec les fonds ordinaires à la réparation des parties de routes dégradées. A la fin de 1838, une somme d'environ 9 444 000 fr. a été dépensée pour la confection de 77 lieues de routes neuves, en remplacement des lacunes, sur 86 routes différentes; 769 000 fr. ont été employés, sur 27 routes, à adoucir des rampes rapides assimilées aux lacunes; et enfin 7 127 000 fr. ont été ajoutés aux fonds ordinaires d'entretien pour exécuter des réparations extraordinaires sur 127 routes. Quatre nouvelles routes royales ayant été classées depuis le 1er janvier 1837, savoir les routes de Marseille en Italie, d'Avignon à Digne, de Nevers à Dijon, et de Rennes à Brest, 155 000 fr. ont été dépensés pour leur ouverture. La majeure partie des travaux que nous venons d'énumérer a été exécutée dans le cours de l'année 1838.

Ponts. — Le grand pont suspendu de La Roche-Bernard, qui doit traverser la Vilaine, à cinq lieues de son embouchure, avec une seule travée de 194 mètres d'ouverture, a reçu un degré d'avancement tel, qu'il sera probablement livré à la circulation avant la fin de l'année courante. Sur sept autres grands ponts votés dans la loi du 2 juin 1837, trois, savoir ceux de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), de Decize (Nièvre) et de Bord (Saône-et-Loire), ont été livrés à la circulation avant la fin de 1838 ou au commencement de 1839; les quatre autres, savoir les ponts de Tartas (Landes), de Grenoble (Isère), de Ners (Gard), et de La Charité (Cher et Nièvre), seront probablement terminés cette année. La dépense totale s'élève à 1 800 000 fr. environ, pour les huit ponts ensemble, depuis l'origine des travaux.

Routes stratégiques. — Pour prévenir le retour des guerres civiles qui ont si long-temps désolé nos départements de l'ouest, les chambres votèrent, en 1835, un crédit spécial de douze millions destiné à l'établissement d'un vaste système de routes stratégiques. Cette grande entreprise, qui exigeait des préparatifs considérables, ne put recevoir un commencement d'exécution qu'en 1835 : on doit la regarder comme terminée aujourd'hui, puisque, sur 366 lieues (1464 kilomètres) à ouvrir, 365 sont ouvertes, et 359 ½ empierrées. La dépense totale n'excèdera que d'un sixième les prévisions primitives. Cet immense développement de voies nouvelles de communication est composé de 58 routes distinctes, et réparti entre les huit départements de la Charente-Inférieure, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, des Deux-Sèvres, et de la Vendée.

Canaux. — Les lois des 5 août 1821 et 14 août 1822 ont autorisé l'ouverture ou l'achèvement de quinze lignes navigables, qui présentent ensemble un développement de 2 467 kilomètres, ou 617 lieues environ, et dont la pente totale, de 2 497 mètres, est répartie entre 1 085 écluses. Ce magnifique réseau de voies de communication aussi sûres qu'économiques touche enfin à son terme. Déjà les canaux d'Aire à la Bassée, du Rhône au Rhin, de la Somme, des Ardennes, de Bourgogne, d'Ille et Rance, du Blavet, d'Arles à Bouc, de Nantes à Brest, le canal latéral à la Loire, et les rivières d'Isle, de Tarn et d'Oise, sont livrés à la circulation; il ne reste plus à terminer que les ouvrages du bief de partage aux canaux du Nivernais et du Berry. La dépense totale, depuis le commencement des travaux, atteint le chiffre de 275 millions; deux à trois millions sont nécessaires à l'achèvement définitif, ce qui portera à 450 000 fr. environ par lieue la dépense moyenne de ces lignes navigables. Mais déjà le pays commence à ressentir les heureux effets des sacrifices qu'il s'est imposés. On est certain, du reste, que dans un avenir peu éloigné les canaux fourniront, par le produit des péages, au-delà des sommes nécessaires à leur entretien.

En 1838, on a dépensé 600 000 fr. environ sur deux canaux ouverts en vertu de la loi du 5 juillet de la même année; savoir, le canal de la Marne au Rhin, et le canal latéral à la Garonne.

Perfectionnement de la navigation fluviatile. — Les grands sacrifices que le trésor a eu à supporter pour l'achèvement des canaux entrepris en vertu des lois de 1821 et de 1822 seraient loin de procurer tous les avantages qu'on a droit d'en attendre, si les rivières dans lesquelles ces canaux viennent déboucher eussent continué de présenter à la marche des bateaux les obstacles de tout genre qu'elles lui opposent sur un trop grand nombre de points de leur développement.

La loi du 30 juin 1835, en ouvrant par son article 1er un crédit spécial de six millions pour le perfectionnement de la navigation de plusieurs de nos rivières, a permis d'entreprendre d'importantes améliorations dont le succès va toujours croissant. Au moyen des crédits ouverts aux budgets annuels en vertu de l'art. 2 de la même loi, d'autres améliorations sont successivement entreprises sur nos fleuves et nos principales rivières.

Depuis, les lois du 19 juillet 1837 ont mis à la disposition du gouvernement des ressources bien autrement importantes, et qui s'élèvent à 61 millions. A l'aide de ces crédits, de grands travaux sont en cours d'exécution sur 1 000 lieues de rivière. Plusieurs même sont déjà terminés; et les améliorations produites ne laissent plus de doute sur la réalisation des résultats que l'on s'était proposé d'obtenir, et sur l'heureuse influence qu'ils vont exercer sur la prospérité du pays. On a dépensé environ 14 millions en 1838 sur ces crédits de différentes natures, et le total des dépenses faites dans les dernières années, en vertu des lois qui viennent d'être citées, s'élève à 22 millions.

Ports maritimes. — Les dernières législatures ont affecté une somme totale de 25 300 000 fr. à l'amélioration de 28 ports; près de 7 millions ont été dépensés en 1837 et 1838. Ces 28 ports sont Dunkerque, Calais, Boulogne Saint-Valery-sur-Somme, le Hourdel, le Crotoy, Tréport, Fécamp, Honfleur, Caen, Cherbourg, Granville, Saint-Malo, Saint-Servan, Landerneau, Palais, Lorient, Vannes, Saint-Gilles, Saint-Georges-du-Donhet, La Perrotine, Riberon, Bayonne, Port-Vendres, La Ciotat, Toulon, Cannes.

Travaux de la Corse. — La Corse n'a pas été oubliée dans le partage des travaux qui doivent renouveler la face du territoire : 3 400 000 fr. sont consacrés à y ouvrir des routes royales sur une étendue de 66 lieues et demie, et 1 200 000 fr. à améliorer les ports maritimes au nombre de sept; 550 000 fr. ont été dépensés sur les routes en 1838.

Phares et Fanaux. — Quatre grands phares du premier ordre vont être élevés sur les côtes. Dix-sept feux nouveaux, au nombre desquels figure le phare de l'île de Penfret (Finistère), ont été allumés en 1838 sur les côtes de France. Quatre grands phares ont été achevés et installés, et la construction de quatre autres a été portée à un degré d'avancement qui permet d'annoncer leur achèvement comme certain dans le cours de cette année. Ainsi donc, tous les phares dont la construction faisait l'objet du programme de 1835 vont se trouver établis en 1839. Bien que tous les grands phares qui doivent signaler les atterrages de notre littoral ne soient pas encore allumés, les navigateurs se trouvent déjà en possession des principaux avantages que leur promettait l'exécution du système général adopté en

1825. Il ne reste plus, en effet, sur les côtes de France qu'un petit nombre de lacunes non éclairées ; et elles se trouvent resserrées dans des limites assez étroites pour qu'il soit devenu facile d'éviter les dangers que peut rencontrer dans ces parages la navigation nocturne.

Partout on substitue, dans les grands phares, l'appareil lenticulaire de Fresnel aux anciens réflecteurs métalliques. Une expérience de seize années a suffisamment démontré la supériorité de ces nouveaux appareils sur les anciens; cette supériorité est aujourd'hui pleinement reconnue par tous les navigateurs. Sur la demande des légations d'Angleterre, de Suède, des Pays-Bas, de Belgique, de Sardaigne et des Etats-Unis d'Amérique, des appareils lenticulaires de divers ordres, des modèles et des documents théoriques ont été mis, par l'administration des ponts et chaussées, à la disposition des ingénieurs de ces diverses puissances. Plusieurs d'entre eux sont venus étudier dans nos ateliers et sur nos côtes tous les détails relatifs à la construction ainsi qu'au service des appareils de Fresnel, et l'on compte déjà quinze ou seize phares du nouveau système établis à l'étranger. Leur nombre sur notre littoral s'élève aujourd'hui à 68.

Le tableau que nous venons d'esquisser rapidement suffit pour donner une idée des ressources prodigieuses que possède notre pays, et de l'activité qu'il déploie dans la voie des améliorations matérielles. Néanmoins, formons le vœu que jamais chez nous le développement moral ne soit étouffé par le développement physique, la générosité de caractère par l'égoïsme individuel, l'intelligence par la matière. Ce n'est pas seulement dans les ressources vulgaires de la vie animale qu'il faut chercher les conditions d'existence d'une nation. Qu'une imprudente réaction contre les exigences de l'esprit ne nous fasse pas oublier les enseignements de l'histoire, ni méconnaître les hautes destinées auxquelles la France a toujours paru plus spécialement appelée dans la voie de l'intelligence et du progrès moral.

Projets de Napoléon pour l'encouragement des beaux-arts.

(Note *inédite*, écrite sous la dictée de Napoléon, le 14 mai 1806, par M. Barbier.)

Les arcs de triomphe seraient un ouvrage futile et qui n'aurait aucune espèce de résultats, que je n'aurais pas fait faire, si je n'avais pensé que c'était un moyen d'encourager l'architecture. Je veux, avec les arcs de triomphe, nourrir pendant dix ans la sculpture de France; 200 000 francs par an. M. Denon me présentera un plan. Le ministre de l'intérieur fait faire un autre arc de triomphe à l'Etoile : il faut bien s'entendre pour la description de tous les dessins. Il faut que l'un soit l'arc de Marengo et l'autre l'arc d'Austerlitz. J'en ferai faire un autre dans une situation quelconque de Paris, qui sera l'arc de la Paix, et un quatrième qui sera l'arc de la religion. Avec ces quatre arcs, je prétends alimenter la sculpture de France pendant vingt ans. Il est cependant bon que M. Daru connaisse l'existence des quatre arcs, pour ne pas mettre à l'un ce qui convient à l'autre. Je prie M. Daru de me faire connaître où en est la statue de Charlemagne; de s'entendre avec M. Cretet au sujet des deux fontaines qui doivent être élevées, l'une sur la place de la Révolution, l'autre sur les terrains de la Bastille : elles sont monumentales; il y faut des statues et des bas-reliefs. Ces sujets peuvent être pris d'abord dans l'histoire de l'empereur, ensuite dans l'histoire de la révolution et dans l'histoire de France. Guillaume-le-Conquérant, du Guesclin, peuvent être honorés dans ces monuments. Il faut, en vue générale, ne pas perdre un circonstance d'humilier les Russes et les Anglais.

Singulières idées au moyen âge sur le système du monde. — On sait les étranges systèmes du monde qui ont été proposés de tout temps avant que Copernic, Galilée et Newton n'eussent démontré les lois qui régissent les mouvements de notre globe et ceux des corps célestes. Le moyen âge ne pouvait pas rester en arrière, et voici deux passages assez curieux qui peuvent donner un aperçu des idées de nos pères sur le système de l'univers. Suivant un livre provençal du treizième siècle, intitulé : *Les enseignements de l'enfant sage*, le soleil, lorsqu'il a disparu le soir de notre horizon, va donner sa lumière, tantôt au purgatoire, tantôt à la mer, puis en Orient. « En outre, dit le même auteur, la terre est soutenue par l'eau, l'eau par les pierres, les pierres par les quatre évangélistes, et ceux-ci par le feu spirituel, dans lequel brillent l'image des anges et la figure des archanges. » Dans un autre ouvrage, on comparait l'univers à un œuf, au milieu duquel la terre est représentée par la pellicule. « Puis au-dessus de tout cela, ajoutait-on, c'est le feu qui enveloppe le tout comme la coque enveloppe l'œuf. »

Un Palais de cristal. — Dans un des châteaux du roi de Siam, il y a un pavillon d'été qui semble l'œuvre de la magie. Il est tout entier de cristal; sa longueur est de 28 pieds, et sa largeur de 17. Les murailles, les plafonds, les tables, les siéges, les vases, sont en cristal. Le ciment qui unit les différentes parties de l'édifice est lui-même transparent. Une seule porte donne accès dans ce pavillon ; quand elle est fermée et enduite extérieurement du ciment vitreux, ni l'air ni l'eau ne peuvent pénétrer à l'intérieur. Une fenêtre ronde est ouverte au milieu du dôme.

Or, ce pavillon est construit au fond d'un vaste bassin pavé et orné de marbres de différentes couleurs; on peut remplir d'eau ce bassin en moins d'un quart d'heure, et le mettre à sec en aussi peu de temps.

Quand les chaleurs de l'été deviennent tout-à-fait insupportables, le roi va souvent se renfermer, avec une partie de sa cour, dans ce pavillon. On remplit d'eau le bassin qui monte rapidement, entoure les murailles, et ne s'arrête qu'au dôme, à quelques pouces au-dessous de l'ouverture qui le termine.

Il est aisé d'imaginer de quelle délicieuse fraîcheur on doit jouir dans cette humide et profonde retraite, tandis que le soleil dévore les campagnes et échauffe de ses rayons la surface des fleuves et des fontaines.

Nous donnons cette description sur l'autorité de plusieurs écrivains, et particulièrement sur celle de Furetière.

GEORGES CUVIER.

La première biographie publiée dans notre recueil a été celle de Georges Cuvier (1833, 1re livraison). C'était le plus illustre citoyen que la France eût perdu pendant l'année précédente, et il nous était impossible de placer sous un plus grand patronage les esquisses d'histoire naturelle que nous voulions annoncer. A cette époque, on n'avait encore élevé aucun monument à sa mémoire : il fallut nous contenter de donner son portrait, et nos lecteurs se rappelleront que sa physionomie fut assez imparfaitement reproduite par le burin des graveurs sur bois, alors rares à Paris, et beaucoup moins exercés qu'ils ne le sont actuellement. Nous croyons qu'il suffira de jeter un regard sur ces premiers essais de gravure populaire pour mesurer le progrès accompli depuis six années. L'inauguration récente, dans la nouvelle galerie de minéralogie du Muséum d'histoire naturelle, de la belle statue exécutée par David d'Angers, est pour nous une occasion que nous ne pouvions laisser échapper de suppléer à l'imperfection des moyens qui, dans l'origine, étaient seuls à notre disposition. Quant au texte, nous nous en référons à notre premier article. En

ce qui concerne l'œuvre du sculpteur, son intention est si clairement exprimée que tout commentaire à cet égard serait superflu. Le contraste de la main qui fouille les entrailles du globe pour en sonder les mystères, avec la main qui montre le ciel pour reporter à l'auteur de toutes choses la gloire des découvertes et l'admiration qu'elles commandent à l'homme, est une de ces idées simples et vraies qui semblent être dans l'esprit de tout le monde; et c'est précisément là le caractère des inspirations grandes et impérissables.

(Statue de Cuvier, dans la nouvelle galerie de minéralogie, au Muséum d'Histoire naturelle.)

BATAILLE DE LEIPZICK.

(Racontée par William Wolfe-Tone.)

(Le récit de la bataille de Leipzick que nous reproduisons est emprunté à l'appendice que le fils de Théobald Wolfe-Tone, chef des révoltés irlandais en 1798, a joint aux Mémoires de son père. M. William Wolfe-Tone, digne héritier du patriote dont le souvenir vit honoré dans le cœur des Irlandais, devint, après la mort de son père, le fils adoptif de la France. Après des études brillantes au Lycée impérial, il entra à l'Ecole de cavalerie de Saint-Germain-en-Laye, et fit de la manière la plus distinguée les campagnes de 1813, 1814 et 1815. A la seconde restauration, il se retira avec sa mère aux Etats-Unis d'Amérique; et c'est dans ce pays qu'il a publié les Mémoires de son père, peu connus en France malgré l'immense intérêt qu'ils présentent. Le récit que nous publions donnera, nous

en sommes sûrs, une idée favorable du caractère et du talent de cet écrivain, qui, bien qu'étranger, appartient à la France par les titres les plus honorables.)

PREMIÈRE JOURNÉE.

16 octobre 1813.

Je ne puis dire que peu de chose de la terrible bataille de Leipzick, la plus gigantesque, sans aucun doute, qui ait été livrée dans les siècles modernes; car j'ai vu seulement une partie des engagements du premier jour, et dans ces combats mêmes, mêlé dans la foule, je n'ai eu que des lueurs partielles. Quant aux principales circonstances de la bataille, je ne les ai connues que plus tard, par des rapports publics que je n'ai eu les moyens de me procurer que plusieurs mois après, et lorsque la campagne était terminée. J'essaierai, d'après ces documents, d'en donner une idée générale, mais je n'entrerai que dans le détail des choses que j'ai vues et auxquelles j'ai participé.

Je n'oublierai jamais le soudain tressaillement qui éveilla nos esprits quand, au milieu du silence et du calme de notre marche matinale à travers les bois, un peu après le point du jour, nous entendîmes trois coups de canon éloignés et distincts qui retentirent comme des signaux. Ils furent suivis, après une courte pause, par une volée d'artillerie si continue et si bruyante, que nous fûmes convaincus que Napoléon était là, et qu'on était près d'en venir à une action générale après laquelle nous avions si long-temps soupiré. Telle était la parfaite confiance des officiers et des soldats de l'armée dans l'étoile et le génie de l'empereur, qu'au milieu de toute leur détresse ils ne souhaitaient qu'un pareil événement. Qu'ils pussent être conduits par *lui* à une bataille décisive, et nous étions sûrs d'être dans peu sur la route de Berlin ou de Vienne.

Nous serrâmes nos rangs et, dans un silence et une anxiété terribles, nous pressâmes le pas de nos chevaux, prêtant l'oreille au son effroyable de la canonnade, qui pendant quatre jours lança la mort et la destruction à travers un demi-million d'hommes, et décida du sort long-temps balancé de l'Europe.

Quand nous sortîmes des bois, dans les plaines au midi de Leipzick, entre l'armée et la ville, nous défilâmes long-temps au milieu de la ligne épaisse des chariots du bagage et des parcs de l'artillerie, et nous arrivâmes enfin à l'arrière-garde de ce vaste champ de bataille, qui s'étendait en demi-cercle aussi loin que nos yeux pouvaient voir. L'air chaud et brumeux était encore obscurci par la fumée, et nous respirions une atmosphère lourde et sulfureuse. A une grande distance en avant et au midi, un nuage noir et épais bordait tout l'horizon, s'élevait en se tordant vers le ciel, tournoyant et s'épaississant par les continuelles volées de l'artillerie. Là nous descendîmes de cheval et nous préparâmes au combat, serrant les sangles de nos chevaux, et roulant nos manteaux autour de nous comme une ceinture. Quelque épuisés que nous fussions, tous les cœurs étaient ardents et tous les nerfs étaient tendus.

Je montai mon pauvre Soliman, qui deux fois avait sauvé ma vie, et était destiné à rendre à son maître ses derniers services. J'avais refusé le matin même, d'un brillant officier d'état-major, 1 700 fr. et un autre cheval en échange de ma pauvre bête.

En examinant les bulletins de la bataille, je trouve que nous étions opposés au prince Schwartzemberg, et postés au-dessus des villages de Wachau et de Leiberwolssowitz, où Napoléon en personne couvrait Leipzick au midi contre la grande armée russe et autrichienne. Nous restâmes plusieurs heures dans cet état d'attente. Un boulet perdu ou une bombe venaient labourer de temps en temps le champ où nous étions, après avoir parcouru leur course destructive à travers la foule pressée qui nous couvrait. Des colonnes d'infanterie fraîche s'avançaient à chaque moment, et se plongeaient dans les ténèbres de la bataille. Nous ne pouvions rien voir, nous ne pouvions juger de rien.

Rester ainsi immobiles et impassifs sous le feu, comme nous le fîmes là, à Lowemberg et à Bautzen, est la plus pénible des situations pour la cavalerie, et la plus contraire à son besoin naturel de mouvement et d'action. L'ennemi évidemment nous surpassait en nombre et nous entourait, et je crois que de notre côté l'objet important était de le déloger, afin d'avoir assez de terrain pour faire manœuvrer les chevaux. Avant midi, l'ennemi avait tenté six attaques successives à notre front avec un effroyable carnage, mais sans nous entamer. Le maréchal Macdonald, sur la gauche de notre ligne, s'avança enfin soutenu par Lauriston, et repoussa l'ennemi à quelque distance. Les maréchaux Oudinot et Mortier suivirent aussitôt ce mouvement, et le général Drouot, avec cent cinquante pièces d'artillerie, vola au front de la bataille. Cédant sur tous les points, les ennemis commençaient à reculer, et le prince Schwartzemberg donna l'ordre à sa réserve, à sa cavalerie et à la garde impériale russe de marcher. Un peu avant trois heures il revint à la charge, et une attaque nouvelle et désespérée fut faite de notre front par l'armée entière sous les ordres de ce général. Vers notre droite, près de l'Elster, ils chassèrent le prince Poniatowski du village de Dœlitz, et leur cavalerie vint charger les carrés du duc de Bellune (maréchal Victor) et escarmoucher tout autour d'eux.

Dans ce moment le cri bienvenu de *A cheval! à cheval!* retentit dans nos rangs, et nous aperçûmes les masses de cavalerie que nous avions en tête qui se mettaient en mouvement. Nous montâmes à cheval et suivîmes en silence. Je vis alors qu'un ravin et des haies s'étendaient sur notre gauche, et présentaient une seule petite ouverture par laquelle nos escadrons défilaient rapidement mais successivement, et au-delà de laquelle ils se formaient dans la plaine.

Une ligne était déjà formée et marchait en avant. Comme notre brigade, de trois régiments (maintenant réduits à moins de trois cents hommes) fermait la colonne, nous nous formâmes les derniers à la seconde ligne, sur l'aile droite, et près du ravin. Nous nous étions à peine déployés, quand la première ligne, chargée et rompue par l'ennemi, revint poussée sur nous comme un tourbillon, au milieu de nuages de poussière, dans le désordre et la fuite. Il y eut une pause, un instant de doute et d'épouvante; le cri fatal: *Pelotons, tour à droite!* pour se rompre en colonne et repasser le défilé, fut entendu. La conséquence de ce mouvement aurait été une répétition du désastre de Mühlberg; car nos camarades fuyant et l'ennemi qui les poursuivait eussent balayé notre division rompue. Un intrépide capitaine de notre régiment, Guillemain, s'écria : « Non, sabre en main! » et au même instant nous entendîmes le commandement courir dans les rangs. Les généraux l'avaient donné; Murat était là.

Nous mîmes le sabre à la main; les escadrons rompus de notre première ligne furent arrêtés et dispersés à droite et à gauche; et quand la poussière s'éclaircit, nous vîmes l'ennemi qui s'avançait au grand trot en plusieurs épaisses colonnes. Les cuirassiers autrichiens, avec leurs uniformes blancs et leurs plaques noires sur la poitrine, étaient en tête. En voyant notre bel ordre, notre ferme contenance et nos épées tirées, ils firent une halte soudaine, et pour un moment des deux côtés on sembla s'arrêter. Nos chefs commandèrent : *En avant! Vive l'empereur!* et nous avançâmes au trot sur eux. Ils tournèrent bride en bon ordre, trois par trois, et commencèrent à faire retraite; nos tirailleurs se lançaient hors des rangs et déchargeaient leurs carabines à leurs épaules. Je remarquai un très gros et grand officier autrichien, monté sur un cheval gigantesque, qui semblait suivre ses hommes sans se presser; il brandis-

sait son sabre au-dessus d'eux, et regardait derrière lui avec beaucoup de froideur. Trois de nos petits chasseurs tombèrent sur lui; mais avec deux coups de son sabre il les enleva de leurs chevaux.

Le sang me monta à la tête; cette façon de jouer avec les carabines au lieu de porter coup me déplut, et je conçus l'idée soudaine de me lancer sur leur flanc et d'intercepter leur front. Je compris que si je pouvais les arrêter une minute avec une douzaine d'hommes, nos camarades les chargeant par derrière, nous pourrions ainsi prendre toute la colonne. Je commandais le peloton à l'extrême droite : appelant mes chasseurs à me suivre, je piquai des deux en longeant le flanc des Autrichiens. En un moment je vis un parti de lanciers se précipiter sur moi. Je tournai la tête; mais, hélas! j'étais seul : mes hommes ne m'avaient pas suivi. J'étais entouré, et je frappai autour de moi avec furie, à droite et à gauche. Mon Soliman, qui semblait respirer du feu, sautait, ruait, se cabrait; mais un jeune lancier, se jetant hardiment auprès de moi, lâcha les rênes de son cheval, et, saisissant sa lance à deux mains, l'enfonça tout entière dans le cou et la poitrine du pauvre Soliman. « Ce fut un coup félon, » comme dit le roi Richard de Waldemar Fitzurse. Mon pauvre cheval se leva sur ses pieds de derrière, et, tombant à la renverse, m'écrasa de son poids. Les cris des lanciers qui me perçaient de leurs lances retentissent encore à mes oreilles; et la dernière chose que je sentis fut quelqu'un qui s'efforçait de me clouer à la terre en enfonçant et tournant la pointe de sa lance dans le derrière de mon cou, à travers les plis de mon manteau, tandis que j'étais couché la face contre terre.

Combien de temps je demeurai dans cette position, je l'ignore, mais je crois que ce ne fut que quelques minutes. La première impression que j'éprouvai en reprenant mes sens fut celle d'un poids inaccoutumé pesant sur moi. C'était le pauvre Soliman, tout-à-fait mort et les yeux encore brillants; j'étais tombé de telle façon qu'il couvrait tout mon corps; et mes blessures, qui commençaient à me faire vivement souffrir, étaient toutes aux bras et au cou : j'avais reçu six coups de lance, dont les plus profonds étaient à travers le bras gauche et dans la nuque du cou. Je regardai autour de moi : Français et Autrichiens avaient disparu; la charge avait passé sur moi, et des cadavres étaient tout autour; mais la poussière était si épaisse que je ne pouvais voir à cinquante pas. Je ne savais de quel côté tourner. A ce moment, un des blessés étendus là se mit lui-même à regarder ce qui l'environnait : c'était un de mes propres soldats, que j'avais vu sabrer par l'officier autrichien. Il regardait autour de lui d'un air si dérouté, avec une telle surprise et tant d'effroi, que, tout sanglants que nous étions l'un et l'autre, je ne pus m'empêcher d'éclater de rire et je l'appelai. Je trouvai qu'il était légèrement blessé d'une entaille à la joue, mais étourdi du coup et horriblement effrayé.

Laissant le pauvre Soliman, mon porte-manteau et mon bagage à leur sort, je repris à tout hasard, et incertain si je tomberais aux mains d'amis ou d'ennemis, la direction d'où je supposais que nous étions venus. Au bout de quelques moments, à mon inexprimable joie, j'entendis les trompettes françaises, et bientôt je distinguai le superbe régiment de carabiniers qui s'avançait dans un ordre admirable. Tous les officiers me regardèrent avec bonté et étonnement. Je leur demandai : « Pouvez-vous me prendre avec vous? » Ils me répondirent : « Nous allons à la charge. » Je sollicitai pour me joindre à eux; ils répliquèrent qu'ils n'avaient point de chevaux de reste, et que d'ailleurs j'étais évidemment trop grièvement blessé. Ils m'indiquèrent alors le ravin par lequel ils avaient passé, et me dirent qu'en le suivant il me conduirait aux bagages et à l'ambulance. J'atteignis bientôt l'arrière-garde de l'infanterie, et fus dirigé de régiment en régiment, vers les chirurgiens. Je perdis mon pauvre compagnon dans la foule, et je commençais à défaillir de chaleur, de soif et de la perte de mon sang. A la fin j'atteignis un petit village, rempli des prisonniers et des blessés. Suivant leur foule, j'entrai dans une grande maison qui avait l'apparence d'une auberge, et je montai dans une salle en haut où un horrible spectacle s'offrit à mes regards : une longue table occupait un des côtés de la chambre; le reste était jonché de paille et recouvert de malheureux sanglants et mutilés. Une douzaine de jeunes chirurgiens, nus et pleins de sang jusqu'à la ceinture, mangeant, buvant et plaisantant dans l'intervalle de leurs occupations, coupaient des membres en toute hâte à mesure que les blessés étaient successivement placés sur la table, et jetaient les pieds, les jambes, les bras, les mains amputés dans un coin où ils formaient une pile hideuse. Le plancher ruisselait de sang, la paille en était trempée, et il coulait le long de l'escalier. Je me jetai par terre, attendant mon tour. La vue de ce lieu était plus faite pour guérir de l'amour de la guerre que celle même d'un champ de bataille; elle avait toutes ses horreurs, et pas un de ses brillants accompagnements. Un jeune officier de hussards hongrois, légèrement blessé et fait prisonnier à l'instant, était couché auprès de moi. Nous bandâmes avec nos mouchoirs les blessures l'un de l'autre et entrâmes en conversation, commentant la scène que nous avions devant les yeux, et faisant de très sages, très morales et très philosophiques réflexions, quoique de temps à autre je me sentisse vaincu par la faiblesse et le vertige. J'observai avec surprise la conduite différente des blessés. Quelques vieux soldats déployaient le plus intrépide sang-froid, fumant pendant que les chirurgiens les amputaient, et criant *Vive l'empereur!* quand l'opération était terminée; mais la plupart semblaient avoir perdu tout pouvoir sur leurs nerfs, et criaient d'une manière horrible quand on les couchait sur la table. Cela est d'autant plus inexplicable qu'en général les soldats souffrent et expirent sur le champ de bataille avec un grand calme, et se plaignent peu. Il semblerait que dans les rangs le sort inévitable qui les atteint également tous, et l'idée d'être à leur poste et de remplir un devoir réprime de tels sentiments : au moins n'avais-je vu là que peu de différence entre la contenance et la conduite d'un homme à un autre homme. Mon compagnon et moi, nous attendions avec une extrême anxiété et quelque effroi l'approche des chirurgiens; ils étaient tellement en train de couper des membres, que nous tremblions pour les nôtres. Mais la tempête de la bataille devenait de plus en plus forte, et s'approchait du village; des boulets y tombèrent; le cri de *Feu!* retentit. La scène qui suivit fut horrible. Les chirurgiens et tous ceux des blessés qui pouvaient se traîner se précipitèrent hors de l'escalier; avec de grands efforts, le Hongrois et moi nous en fîmes autant. Quand nous fûmes dehors, il me dit : « Je vois que je vais être bientôt délivré; voulez-vous me suivre? » Je ne me considérai pas comme obligé de le retenir, et je crois qu'il s'échappa dans le houra. Mais, rassemblant mes forces, je sortis du village incendié où, je le crains, les pauvres amputés furent victimes des flammes.

La nuit approchait, et je tombai bientôt dans les bivouacs de la grosse cavalerie, où je trouvai quelques vieux camarades de l'Ecole militaire qui partagèrent leurs provisions et leur paille avec moi.

Ce fut tout ce que je vis de la fameuse action du 16 octobre. Dans les récits anglais, je vois rapporté que le général Nostitz, avec trois régiments de cuirassiers autrichiens, chargea et culbuta les dragons français de la garde et la cavalerie polonaise commandés par le général Letort, et tailla en pièces plusieurs carrés d'infanterie française. Je suppose que c'est de cette charge que j'ai été témoin. Mais ils auraient dû ajouter qu'après avoir culbuté nos premières lignes, il fut obligé de battre en retraite, n'atteignit ja-

mais notre infanterie, et par conséquent ne tailla pas en pièces nos bataillons.

J'y vois aussi raconté que la cavalerie de Latour-Maubourg, conduite par le roi de Naples et envoyée pour repousser l'ennemi, fut renversée dans sa course par les Cosaques de la garde impériale, qui prirent 24 pièces de canon. Je crois ceci également inexact; mais j'étais alors blessé, et ne me trouvais plus sur le champ de bataille. Les bulletins français établissent qu'à la chûte du jour la cavalerie russe chargea l'artillerie du général Davoust, et fut reçue avec de telles volées de coups de canon qu'elle fut chassée et recula; que le général Curial reprit le village de Dœlitz, que l'ennemi avait forcé le prince Poniatowski d'abandonner; et que dans cette dernière charge le général Latour-Maubourg les chassa complétement du champ de bataille, mais qu'il eut la jambe emportée par un boulet. Il est certain qu'à la fin de cette journée, et sur cette partie du terrain, l'avantage était entièrement de notre côté. Nous étions maîtres du terrain, et l'ennemi avait été chassé des positions qu'il occupait le matin.

Au nord de Leipzick, une autre bataille également terrible fut soutenue avec la même tenacité par Bernadotte et Blücher d'un côté, les maréchaux Ney et Marmont et les généraux Bertrand et Régnier de l'autre. L'avantage fut plutôt du côté des alliés, qui étaient très supérieurs en nombre : les Français, vers la nuit, furent repoussés plus près de Leipzick. Les deux actions furent, des deux côtés, soutenues avec la plus grande obstination. L'artillerie française, dans le cours de cette seule journée, tira 80 000 coups de canon, et le carnage fut effroyable.

La fin à la prochaine livraison

(Couvent de Franciscains à Athènes, habité par lord Byron en 1811.)

Lord Byron à Athènes. — Lors de son premier voyage en Grèce, vers la fin de son séjour à Athènes, en 1811, lord Byron habitait le couvent des Franciscains. Il avait vingt-trois ans, et son nom était déjà célèbre. Ce fut dans cette retraite qu'il composa sa *Paraphrase d'Horace*, la *Malédiction de Minerve*, quelques poésies moins importantes, et les *Remarques sur le romaïque ou sur la langue grecque moderne.* Il s'y occupa aussi à réunir les notes sur la Grèce moderne qui accompagnent le second chant de *Child Harold.* Parmi ses lettres, quelques unes sont datées de ce couvent, entre autres celle-ci qui est adressée à sa mère : « Pour le moment, je ne me soucie pas d'entreprendre une longue traversée en hiver, même quand je serais las des voyages. J'attendrai le printemps. Je suis si convaincu de l'avantage qu'il y a à voir les hommes au lieu de lire leur histoire, et de l'inconvénient de rester chez soi avec tous les préjugés étroits d'un insulaire, qu'il me semble qu'il devrait y avoir une loi pour forcer nos jeunes gens à voyager pendant un certain temps chez le peu d'alliés que nos guerres nous ont laissés. — Je vois ici des Français, des Italiens, des Allemands, des Danois, des Grecs, des Turcs, des Américains, etc. Je cause avec eux; et sans perdre de vue mon pays, je peux juger des autres ainsi que de leurs mœurs. Quand je reconnais une supériorité réelle à l'Angleterre (chose sur laquelle, soit dit en passant, nous nous méprenons beaucoup), je m'en réjouis, et quand je la trouve inférieure, je me suis du moins éclairé. J'aurais pu rester un siècle enfumé dans vos villes ou étouffé dans les brouillards de vos campagnes sans en avoir tant appris, et sans avoir acquis des connaissances plus utiles ou plus amusantes. »

RELATION REMARQUABLE

ENTRE LA TAILLE DES ANIMAUX ET LA PROMPTITUDE DE LEUR RESPIRATION.

La matière organisée est soumise à des lois aussi constantes, aussi générales, que la matière privée de vie : il n'y a, entre la constance des lois qui régissent l'une et l'autre, que la différence qu'y met notre ignorance. Il est même probable que certaines lois sont également applicables aux phénomènes de la nature organique et de la nature inorganique. Un rapprochement curieux de ce genre vient d'être fait, par MM. Sarrus et Rameaux, entre la taille et la vitesse de respiration des animaux. D'après un grand nombre d'expériences faites sur des militaires appartenant à un même bataillon, hommes tous bien portants, placés dans des conditions semblables, et dont les tailles étaient exactement connues, ils sont parvenus à ces conclusions, que :

1° Les nombres moyens de battements du pouls, ou d'*inspirations*, varient avec la taille, de manière que ces nombres diminuent à mesure que la taille augmente, et réciproquement.

2° La loi de ces variations est exactement la même que celle qui existe entre les nombres des oscillations et les longueurs de deux pendules simples; c'est-à-dire que les carrés des nombres de pulsations sont entre eux dans le rapport inverse des tailles. Ainsi, lorsque la taille A est de 60 centimètres et la taille B de 70 centimètres, le nombre de pulsations ou d'inspirations, dans un temps donné, pour les individus de la taille A, est au même nombre pour les individus de la taille B comme 49 est à 36.

3° Cette loi est encore applicable aux variations du pouls suivant les âges.

Pour prévenir toute méprise, il faut ajouter que la loi ne peut être vérifiée que sur des masses, sur un assez grand nombre d'individus pour que les anomalies accidentelles n'aient pas d'influence sur le résultat général.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CADIZ.

(Cadiz, dans l'Andalousie. — Vue prise à bord d'un navire.)

Cadiz, une des villes principales de l'Andalousie, est située sur une langue de terre qui s'avance dans l'océan Atlantique. Sa baie, dont les contours sont d'une grande beauté, a dix ou douze lieues de circonférence. Il est difficile d'imaginer une position plus avantageuse pour le commerce en grand. Par l'Océan, le port de Cadiz est en relation avec le Portugal, l'Angleterre, la Hollande, les côtes de France sur l'Océan, celles du nord de l'Allemagne, et avec le Nouveau-Monde; par le détroit de Gibraltar et par la Méditerranée, il communique avec le midi et l'est de la France, l'Italie, le Levant et l'Afrique. Aussi, pendant long-temps, cette ville a été l'une des places les plus actives et les plus opulentes du monde entier; toutes les nations y avaient des factoreries, des maisons de commerce, des correspondants. Adam Smith écrivait, en 1770, que les marchands de Londres n'étaient pas encore assez riches pour rivaliser avec ceux de Cadiz et de Lisbonne. En 1792, les matières d'or et d'argent importées, soit brutes, soit monnayées, furent évaluées à 125 millions, et la totalité des importations de l'Amérique espagnole ne fut pas estimée moins de 175 millions. A cette époque, l'aspect de Cadiz et de ses environs avait quelque chose de magique. Le bourg de Chiclana, où les principaux marchands avaient leurs maisons de campagne, semblait un séjour de princes et de rois. La guerre de 1793 fut un échec terrible à cette prospérité. L'indépendance des colonies espagnoles de l'Amérique méridionale, les dissensions intestines, l'invasion, tous les maux qu'enfante la perte de la paix, ont conspiré depuis près d'un demi-siècle pour affaiblir l'influence commerciale de Cadiz. Un de nos collaborateurs, qui eut occasion d'y séjourner l'an dernier, a conservé un triste souvenir de la ville. Un tiers des maisons était inhabité. L'arsenal royal qui jadis employait cinq mille ouvriers, ne possédait pas le matériel nécessaire pour équiper un seul brick de guerre. Les objets de consommation étaient hors de prix; le salaire était au-dessous du minimum. Le chiffre de la mortalité était plus élevé que celui des naissances. Peut-être de meilleurs jours vont-ils renaître sous un gouvernement plus solidement établi. Les habitudes d'activité et de luxe se réveilleraient promptement à Cadiz. Ses élégantes maisons, construites dans le style mauresque, ne sont pas faites pour la pauvreté; et sa belle promenade de l'*Alameda*, qui déroule sa triple allée d'ormeaux et de peupliers au bord de la mer, aurait bientôt rappelé sous ses ombrages la foule joyeuse et parée.

BATAILLE DE LEIPZICK.

(Racontée par William Wolfe-Tone. — Fin. Voy. p. 349.)

SECONDE, TROISIÈME ET QUATRIÈME JOURNÉES.

Les deux armées employèrent la journée du 17 à réorganiser leurs forces, à réparer leur artillerie, et à se préparer à un nouveau combat plus acharné et plus terrible encore que le premier.

Les alliés furent renforcés par le général Bennigsen et quarante mille hommes. Napoléon, connaissant leur immense supériorité numérique, se rapprocha de la ville à la nuit tombante, et vint occuper une position plus forte et mieux défendue. Ney exécuta le même mouvement au nord, et Bertrand fut envoyé pour assurer la retraite sur Erfurt, en s'emparant du pont de Weissenfels sur la Saale; il y réussit le jour suivant à midi. Ce fait détruit l'accusation

ridicule qui a été portée contre l'empereur, de ne s'être jamais précautionné contre un revers.

Le combat recommença le 18 avec une nouvelle furie. Au sud, le prince Schwartzemberg et les Russes emportèrent trois fois le village de Probstheyda, en furent trois fois chassés à la baïonnette, et malgré toute sa supériorité l'ennemi ne put entamer la position des Français. Au nord, le combat se soutint avec une égale fureur et un égal avantage jusqu'à trois heures. A ce moment, l'armée saxonne tout entière, par une désertion sans exemple dans l'histoire, passa à l'ennemi et tourna contre son allié, dans la chaleur de la bataille, son artillerie forte de quarante pièces de canon. Cet incident causa un moment de désordre et de vide dans les lignes françaises; mais Napoléon, s'étant immédiatement porté sur les lieux avec la garde impériale, recouvra le terrain perdu, et maintint le combat jusqu'à la nuit. La situation de l'armée française devenait cependant plus désespérée d'heure en heure; et le soir un rapport du général Sorbier, directeur de l'artillerie, informait l'empereur que 220 000 boulets de canon avaient été dépensés en cinq jours, dont 80 000 tirés le 16, et 95 000 dans la journée du 18; qu'il en restait encore 16 000 seulement qui seraient à peine suffisants pour deux heures de combat, et que les magasins les plus rapprochés étaient à Erfurt ou à Magdebourg. Des ordres immédiats de retraite furent donnés sur Erfurt, et pendant toute la nuit les troupes commencèrent à défiler vers Weissenfels en traversant l'Elster et la Saale.

Durant ces deux jours, je restai plongé dans une espèce de stupeur, étendu sur la paille des bivouacs, à l'arrière-garde de l'armée, au milieu de la canonnade qui tonnait à l'entour. De temps en temps je m'éveillais pour m'informer des événements qui se passaient; mais les rapports qui nous parvenaient en courant étaient si vagues et si inexacts, que ce ne fut que quelques jours après que j'appris la défection des Saxons. Dans la nuit du 18, un ancien camarade de collége, qui servait dans l'état-major, me découvrit et m'engagea à le rejoindre à son logement en ville. Le 19 au point du jour, en faisant un circuit considérable, je parvins aux portes de Leipzick et me rendis au quartier de mon ami.

Nous étions à peine assis à un confortable déjeuner, que les éclats de bombes sur les toits des maisons, les cris des habitants, et le fracas redoublant de la guerre, nous apprirent la retraite et l'assaut que les alliés donnaient à la ville. La résistance que fit aux portes notre arrière-garde fut désespérée, et Napoléon demeura sous les murs jusqu'à dix heures. A la fin l'ennemi parvint à forcer quelques points: à ce moment notre hôte, avec sa femme et ses filles pâles et tremblantes, se précipitèrent dans la chambre, et, tombant à genoux, nous conjurèrent en joignant les mains de quitter la maison; car les Cosaques, disaient-elles, les tueraient certainement si nous étions trouvés là. Je sortis. La terreur des pauvres habitants, barricadant et verrouillant leurs portes et leurs fenêtres, était horrible. A chaque instant les bombes tombaient et embrasaient les toits. J'atteignis la rue qui conduit à la porte et au pont de l'Elster: elle était encombrée par des canons, des caissons de poudre ou de munitions, des fourgons, des affûts, et par une foule de gens à pied, à cheval, de toutes armes et de tous uniformes, qui se poussait, s'étouffait, criait. Plusieurs maisons étaient en flammes des deux côtés de la rue; des débris brûlants et des étincelles s'en envolaient et tombaient sur nous. Trois fois je fus porté par la foule à la porte, et trois fois remporté sans toucher la terre. La masse entière des deux armées alliées était tombée sur la ville au nord et au midi aussitôt qu'elles s'étaient aperçues de notre retraite, et dans ce moment elles bloquaient la route de l'Elster.

La valeur héroïque de la jeune garde nous ouvrit un chemin: repoussant l'ennemi, elle forma sur les deux côtés de la route, depuis la ville jusqu'au pont, comme deux murs de fer enveloppés de feu et de fumée. Les portes furent ouvertes, et livrèrent passage à la foule agglomérée qui se précipita sur le pont de l'Elster. Je passai avec elle; mais je n'oublierai jamais la vue sublime de cette garde *qui peut mourir mais ne sait pas se rendre*, et qui, repoussant de chaque côté les attaques impétueuses et réitérées de l'ennemi, protégeait cette foule fuyante et sans appui. Enfin, quand j'atteignis les champs verdoyants couverts des débris de notre armée, épuisé d'efforts et d'émotions, je tombai anéanti sur l'herbe.

En ce moment, bien que l'ennemi nous surpassât en nombre de plus de cent mille hommes, bien que nos alliés nous eussent abandonnés au milieu de l'action, les chances de la bataille avaient été presque égales. Le premier jour, nous eûmes positivement l'avantage; le second et le troisième jour, nous combattîmes sans perdre un seul pouce de terrain jusqu'à ce que les munitions nous manquassent. La retraite commença avec ordre, et les efforts héroïques de la garde impériale nous ouvrirent une voie à travers l'ennemi et nous mirent à l'abri de ses attaques. Un accident imprévu, la rupture du pont de l'Elster, causa notre désastre; car une immense quantité de canons, de bagages, de munitions, plusieurs divisions de l'armée, et tous les blessés, étaient encore sur l'autre rive. Saisis d'une terreur panique, ils se rompent et fuient; la plupart d'entre eux tombent aux mains des ennemis, et un grand nombre se noient en voulant traverser la rivière. Le maréchal Macdonald parvint à gagner l'autre bord à la nage. Le brave prince Poniatowski s'écrie : Messieurs, il vaut mieux succomber avec honneur que de vivre lâchement! et, s'ouvrant un chemin le sabre à la main à travers l'ennemi, il plonge dans l'Elster; mais un grand nombre de malheureux s'étant attachés à son cheval, il fut entraîné au fond des eaux.

J'ai vu mon nom cité à l'appui d'un récit de l'accident qui fit sauter le pont de l'Elster. J'ai pu dire que je n'avais jamais révoqué ce récit en doute; car il est simple, clair et vraisemblable. Mais j'étais passé avant que l'explosion eût lieu; je n'en ai même entendu parler que plusieurs mois après, en lisant pour la première fois les bulletins : par conséquent je n'ai aucune autorité pour certifier un fait que je n'ai point vu. On a d'ailleurs attaché trop d'importance à cet accident, qui ne devint désastreux que par le moment de confusion qu'il occasionna. L'Elster est resté dans mes souvenirs comme un filet d'eau guéable en plus de vingt endroits; et en tout cas un pont provisoire eût pu être établi en quelques minutes avec la masse de fourgons et de planches répandus sur la place. La perte fut uniquement causée par la terreur panique et le désordre qui saisirent les troupes laissées en arrière.

Pour en finir avec Leipzick, ce fut certainement la plus gigantesque bataille des siècles modernes. Les rapports des alliés établissent que leurs forces était de 320 000 hommes. Je n'ai jamais vu d'évaluation des forces de l'armée française; mais je suppose qu'en donnant 240 000 hommes aux alliés et 160 000 hommes à notre armée nous approcherions de la vérité. 80 000 morts furent recueillis et enterrés sur le champ de bataille; 1 500 bouches à feu fonctionnèrent sans aucune interruption, et les Français seuls tirèrent 220 000 coups de canon. La campagne de Russie commença et Waterloo acheva la ruine de l'empereur; mais à Mojaisk et à Waterloo il n'y eut pas la moitié autant d'hommes engagés ou tués dans le combat, et ni l'une ni l'autre de ces actions n'eut le tiers de la durée de cette bataille sanglante et acharnée. Ce fut alors que le charme de Napoléon fut rompu; ce fut la première grande bataille dans laquelle il fut défait, et il ne s'en releva jamais. Il fit de nobles efforts et déploya de prodigieux talents après cette époque; mais il ne put jamais reprendre son ascendant perdu. Cependant, quoique l'armée française eût cédé la palme, il faut avouer que sa gloire n'y perdit rien.

Les mouvements des armées alliées étaient principale-

ment dirigés par Bernadotte, le plus habile général qui, sans contredit, se trouvât parmi elles. On m'a dit que pendant l'action ce rusé et hypocrite Gascon se tenait derrière son artillerie, avec son sang-froid, son courage et sa gaieté ordinaires, et qu'il s'écriait : « Ces braves Français! ces braves soldats! je les estime... Mais pointez un peu plus bas, canonniers; pointez un peu plus bas, mes garçons. »

Un repas d'installation. — George Nevil, frère du grand comte de Warwick, le jour de son installation dans son archevêché d'York, en 1740, donna à la noblesse, au clergé et aux notables du pays, une fête où l'on consomma : 300 tonnes de bière, 104 tonnes de vin, 1 muids de vin épicé, 18 bœufs gras, 6 bœufs sauvages, 600 porcs, 300 veaux, 3 000 oies, 3 000 chapons, 100 paons, 200 grues, 200 chevreaux, 2 000 poulets, 4 000 pigeons, 4 000 lapins, 204 butors, 4 000 canards, 400 hérons, 200 faisans, 500 perdrix, 4 000 bécasses, 400 pluviers, 100 courlis, 100 cailles, 4 200 chevreuils, daims, etc.; 155 pâtés chauds de venaison, 4 000 pâtés froids, 1 000 plats de gelée; 2 000 flans chauds, 4 000 flans froids, 400 tartes; 500 brochets, 500 brêmes, 8 veaux marins, 4 marsouins. — A cette fête, le comte de Warwick fit l'office d'intendant, le comte de Bedfort celui de trésorier, et lord Hastings celui de contrôleur; d'autres seigneurs remplissaient les autres fonctions. Il y avait 1 062 cuisiniers, et 515 marmitons.

Deux jours après, on trouva le matin, sous le portail d'une église d'York, une pauvre femme morte de faim avec un enfant sur son sein.

VITESSE ET MODE DE PROPAGATION DU VENT.

On a bien souvent rangé au nombre des hyperboles poétiques l'expression de *plus rapide que le vent.* Cependant, si l'on se faisait une idée nette de la vitesse réelle du vent, on verrait qu'elle ne s'éloigne pas, *moyennement*, de celles que nous avons sous les yeux dans une foule de circonstances. Le vent est à peine sensible lorsqu'il ne parcourt qu'un demi-mètre par seconde ou 1 800 mètres par heure; il est modéré à la vitesse de 2 mètres, fort à 10 mètres, très fort à 20; à 27, c'est une grande tempête; à 36, un ouragan; à 45, il renverse les édifices et déracine les arbres. Les météorologistes n'ont pas observé directement, jusqu'à ce jour, de vitesse supérieure à 45 mètres dans les courants atmosphériques; cependant il semblerait résulter des phénomènes curieux de renversement opérés dernièrement par une trombe, à Châtenay (7 lieues au nord de Paris), que la trombe tournoyait sur elle-même avec une vitesse qui atteignait 70 mètres par seconde dans certains points. Toujours est-il que la vitesse de 20 mètres est réputée très forte pour le vent. Or, on a vu le fameux cheval anglais *l'Eclipse* parcourir le mille (1609 mètres) en une minute, ou près de 27 mètres par seconde. Le plus mauvais cheval de course parcourt 600 mètres à la minute ou 10 mètres à la seconde; sa vitesse est donc encore supérieure à celle d'un vent de force ordinaire. Dans ses belles expériences sur la durée des éclairs, M. Wheatstone a employé des disques qu'il mouvait avec une vitesse de 4 000 tours par seconde : en ne supposant au plus grand de ces disques que 10 centimètres de circonférence, un point quelconque du contour parcourait 400 mètres par seconde. Qu'est, auprès d'une pareille vitesse, celle du vent le plus impétueux? Et la vitesse de 100 kilomètres à l'heure, obtenue sur un chemin de fer par l'ingénieur Stephenson, n'approche-t-elle pas de celle des plus grandes tempêtes?

Il est bien digne de remarque que les vents un peu forts ont quelquefois leur origine dans les points vers lesquels ils soufflent. Ainsi, en 1740, Franklin éprouva à Philadelphie, vers sept heures du soir, une tempête violente du nord-est qui ne se fit sentir à Boston que quatre heures plus tard, quoique cette ville soit au nord-est de la précédente : en comparant ensemble plusieurs rapports d'autant plus exacts que, dans cette même soirée, on avait observé une éclipse de lune dans un grand nombre de stations, on reconnut que l'ouragan, qui partout soufflait du nord-est, s'avançait du sud-ouest vers le nord-est avec une vitesse de 160 kilomètres par heure. De là Franklin conclut que cette tempête fut produite par une grande raréfaction dans le golfe du Mexique.

Une tempête semblable du nord-est fut observée de nouveau, sur cette côte de l'Amérique, en 1802. Elle commença à Charlestown à deux heures après midi, et ne se fit sentir à Washington qu'à cinq heures; à New-York, qui est plus septentrionale que ces deux premières villes, elle commença à dix heures du soir, et n'atteignit Albany qu'au point du jour le lendemain. Dans tout cet intervalle, la vitesse par heure fut encore d'environ 160 kilomètres.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 4, 50, 99, 123, 163, 196, 259, 334.)

MONUMENTS CHRÉTIENS. — STYLE OGIVAL OU GOTHIQUE.

TROISIÈME ÉPOQUE.

(Voy. p. 334.)

Entre les productions de l'architecture du douzième siècle, dont le caractère distinctif était généralement l'arc plein-cintre, et celles de l'architecture du treizième où l'ogive fut uniformément adoptée, il faut reconnaître une période de transition qui lie intimement le roman au gothique, dans laquelle l'ogive et le plein-cintre se mêlent et se marient de manière à indiquer une révolution prochaine de l'art chrétien, c'est-à-dire la naissance de l'architecture ogivale ou gothique, qui fournit une brillante carrière au génie des artistes du moyen âge. Durant trois siècles environ à partir du treizième, on produisit des chefs-d'œuvre dont la hardiesse, la grandeur, l'harmonie et la durée nous étonnent et commandent l'admiration. Chacune des trois périodes de l'art gothique offre des caractères particuliers que nous essaierons de faire connaître successivement.

Les beaux plans d'église adoptés vers le onzième siècle et déjà décrits précédemment, prirent plus d'accroissement au treizième. Dans quelques uns, les galeries se doublèrent tant autour du chœur que dans les nefs latérales, comme on peut le voir dans le plan de Notre-Dame de Paris (p. 358). La nécessité d'agrandir le chœur pour les cérémonies qui étaient devenues plus pompeuses, permit d'augmenter le nombre des chapelles secondaires circulairement groupées autour de l'abside; elles eurent souvent une forme carrée qu'elles n'avaient point généralement avant cette époque; elles furent même quelquefois continuées dans toute l'étendue des nefs latérales depuis les transepts jusqu'aux façades. Par suite de l'agrandissement du chœur, la forme de la croix latine commença à s'altérer. Dans quelques localités, les transepts se doublèrent, et le plan, au lieu de former une croix simple, présenta une croix de Lorraine; on en voyait un exemple à l'abbaye de Cluny, et il en existe de nombreux dans plusieurs églises d'Angleterre. L'abside de certaines églises du treizième siècle, au lieu d'être demi-circulaire, se termine en ligne droite, ce qui donne au chœur la forme carrée; c'est ainsi qu'est celui de la cathédrale de Laon, et qu'était celui de Saint-Pierre-aux-Bœufs dans la Cité.

L'intérieur des temples devenant plus vaste pour satisfaire aux exigences du culte, les nefs prirent une étendue

inconnue jusqu'alors. La fabrication des orgues s'étant perfectionnée, elles devinrent considérables, et la tribune destinée à les porter nécessita vers l'entrée de l'édifice des constructions importantes. Une espèce de porche intérieur fut établi alors derrière le mur de la façade comme à l'église de Saint-Denis. A l'extérieur, des portiques ouverts reçurent la foule avant et après les cérémonies, comme on en voit un exemple remarquable à Notre-Dame de Dijon. Le

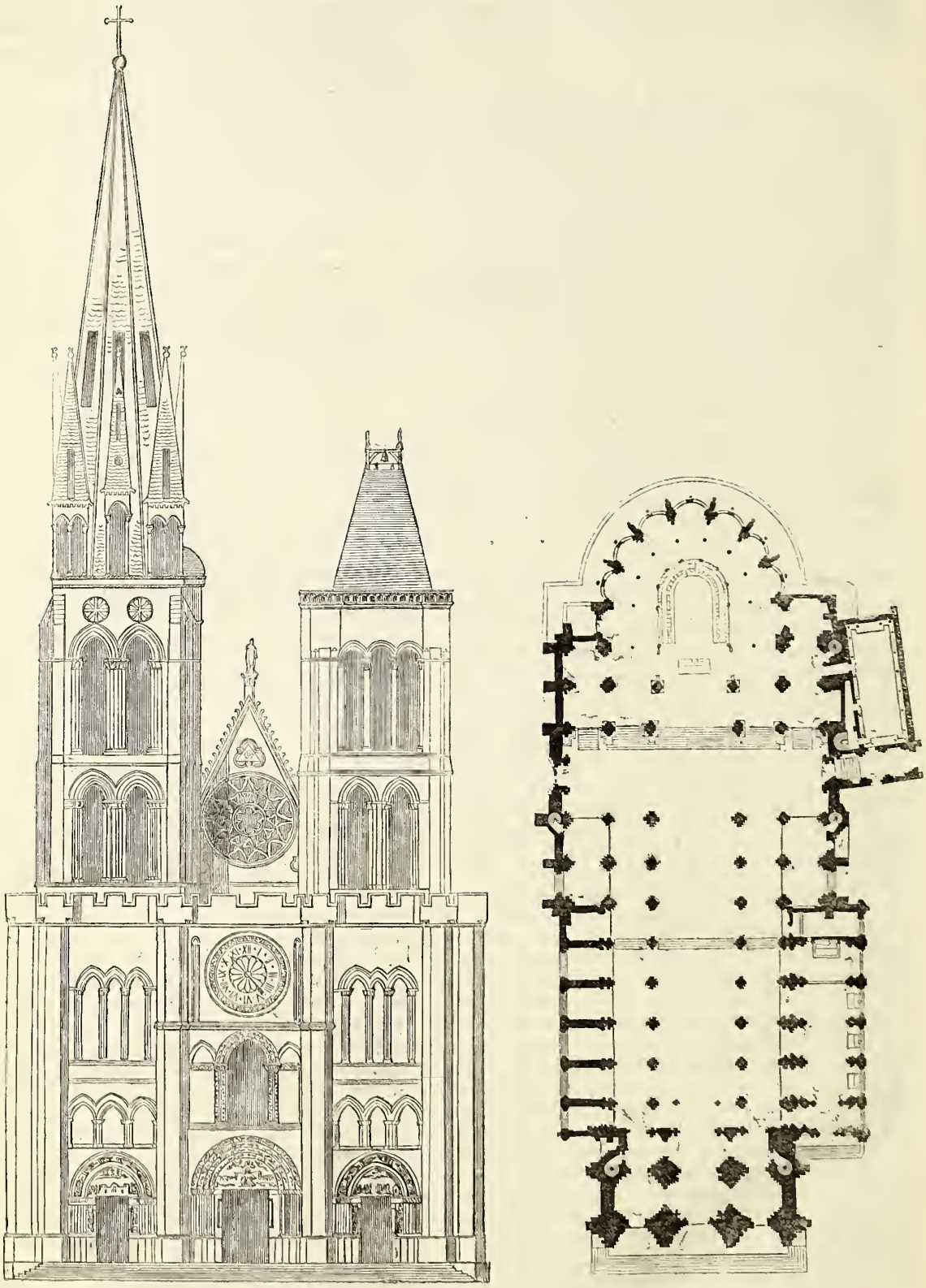

(Façade et plan de la cathédrale de Saint-Denis. — Commencement du treizième siècle; époque de transition.)

nombre et le volume des cloches augmentant, l'emplacement des tours s'accrut; et enfin, comme dernier développement des plans du treizième siècle, nous citerons la belle cathédrale de Chartres, où de vastes portiques furent élevés devant les entrées latérales situées aux deux transepts.

Au commencement du treizième siècle, les façades conservent encore une grande sévérité; elles sont divisées par les grandes lignes verticales des contre-forts, et par quel-

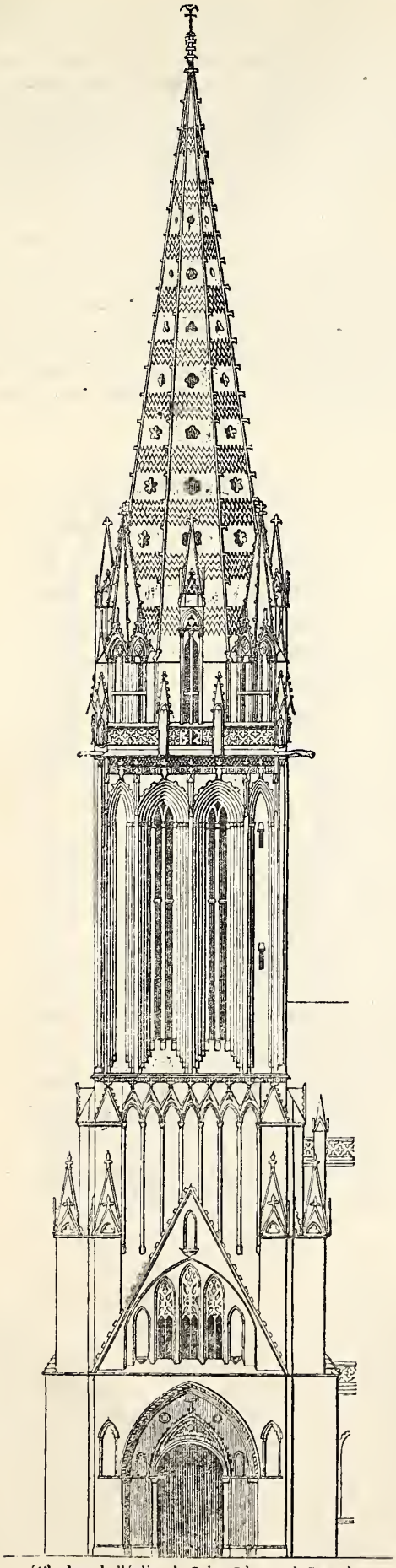

(Clocher de l'église de Saint-Pierre, à Caen.)

ques bandeaux ou moulures horizontales. Celle de l'église royale de Saint-Denis, bien qu'elle ait subi quelques modifications au quatorzième siècle, est d'une simplicité imposante. Construite par l'abbé Suger, elle a conservé des traces de l'architecture romane signalées par plusieurs arcs en plein-cintre et le caractère de certains ornements; on peut donc la considérer comme appartenant à la transition. L'oculus est encore d'un diamètre peu étendu (Il a été remplacé par un cadran). Deux rangs de fenêtres sont disposés au-dessus des portes. Aucun meneau ne les subdivise encore d'après les principes de l'architecture romane. Une terrasse règne au milieu de la façade; elle est entourée de créneaux indiquant la puissance des moines; ils sont d'une époque postérieure au reste de la construction.

La façade de l'église de Saint-Denis est surmontée de deux clochers d'inégales hauteurs; on voit dans le moins élevé des arcs en plein-cintre, indices de son origine ancienne; le grand clocher, flanqué de contre-forts, est comme l'autre divisé en deux étages de fenêtres sans meneaux, au-dessus desquelles on voit des croix grecques sculptées au milieu d'un cercle. Cette belle tour est couronnée d'une flèche principale et de huit clochetons en pierre, construits suivant le mode adopté dans l'architecture romane, les flèches en charpente n'ayant prévalu que plus tard. Un pignon indiquant la pente du grand comble se voit entre les deux clochers; il est du temps de saint Louis, comme on peut le voir par le style des crosses végétales et de la grande rose qui le décorent. Nous citerons comme appartenant également à l'époque de transition l'église de Saint-Remy à Reims, les cathédrales de Laon et de Noyon, etc.

La façade de l'église de Notre-Dame de Paris est une des plus belles qui aient été construites au treizième siècle. (Voyez 1833, page 356.) Elle se divise en trois zones; dans celle du bas sont les trois portes, qui sont du plus beau dessin; quatre contre-forts s'élèvent jusqu'au sommet de l'édifice et le divisent en trois parties; ils sont décorés de quatre niches à colonnes, dans lesquelles on voit encore des traces de coloration. Les cintres des arcs contiennent de magnifiques sculptures, dont les sujets ont rapport pour la plupart à la vie de la Vierge. Cette ornementation a beaucoup souffert à l'époque de la révolution de 1789; les belles ferrures des portes ont heureusement survécu à ces mutilations. Au-dessus des trois entrées règne une galerie à jour, rappelant celle qu'on a déjà reconnue dans les basiliques romanes; elle était autrefois décorée de vingt-quatre statues de rois; au-dessus de cette galerie s'élève la seconde zone de la façade, dans laquelle s'ouvre au milieu une grande rosace, qui n'est autre que l'oculus des latins, qui prenait plus d'importance à mesure que l'architecture gothique se développait; elle est ornée de vitraux d'un effet admirable. A droite et à gauche de cette ouverture circulaire qu'on appelle rose, deux grandes ogives, dans chacune desquelles se trouvent deux croisées sans meneaux, occupent l'entre-deux des contre-forts; enfin, la troisième zone de la façade est une belle galerie ouverte, composée de colonnettes légères; elle forme transition entre la partie inférieure de la façade et la partie supérieure des tours qui la surmontent. Il faut remarquer que cette seconde galerie ne se trouve pas sur les façades des églises romanes, dont l'intérieur, ayant moins de hauteur, ne motivait pas cette extrême élévation qu'on fut obligé plus tard de donner aux façades des églises gothiques.

Les clochers suivirent aussi cette progression, et prirent une importance qui alla toujours en croissant jusqu'au quinzième siècle. Ils étaient alors généralement placés aux angles des façades dont ils complétaient l'ensemble, comme à Notre-Dame de Paris, aux cathédrales de Reims, de Chartres et de Strasbourg, etc. A la cathédrale de Chartres, le clocher qu'on appelle aujourd'hui *le clocher vieux* fut achevé en

1145; l'autre, qui n'avait d'abord été construit en pierre que jusqu'à une certaine hauteur, fut terminé par une flèche en charpente : elle fut incendiée et remplacée par une flèche de pierre sous le règne de Louis XII. Cette flèche, ayant éprouvé quelque altération, fut encore réparée et surélevée, en 1507, par Jean Texier dit de Beauce. Le clocher de la cathédrale de Strasbourg est le plus célèbre de tous ceux qui ont été élevés en France (1834, p. 67). On sait, par l'inscription qui existe sur le monument même, qu'Erwin de Steimbach en jeta les premiers fondements, le jour de saint Urbain, en 1277. Après sa mort, qui eut lieu en 1318, son fils Jean continua les travaux. Etant mort lui-même en 1339, Jean Hiltz de Cologne lui succéda, éleva la tour jusqu'à la plate-forme, et mourut en 1365; depuis lors plusieurs architectes continuèrent et achevèrent cette immense flèche, qui peut à juste titre passer pour une des productions les plus extraordinaires des temps anciens et modernes. Très rarement les clochers étaient détachés de manière à former une tour s'élevant du sol et ayant son ordonnance particulière. On en trouve cependant quelques exemples; et celui qui existe à l'église de Saint-Pierre, à Caen, est trop remarquable pour que nous puissions nous dispenser de le citer.

Le clocher de Saint-Pierre, reproduit p. 357, fut élevé en 1308, et a subi depuis diverses restaurations dans sa partie inférieure : il offre un ensemble des plus simples et des plus complets tout à la fois, dont l'effet est très imposant. Sa hauteur est de 217 pieds. Elle est divisée en trois parties, savoir : celle inférieure, servant de porche et d'entrée latérale à l'église; la partie intermédiaire, destinée à la sonnerie, dans laquelle on a pratiqué de longues et étroites ouvertures; et la partie supérieure, composée d'une immense flèche en pierre sculptée, et percée en plusieurs points sur toutes ses faces, pour que le son des cloches puisse s'échapper et se répandre au loin. Au pied de la flèche est une galerie qui facilite la circulation tout au pourtour.

C'est par suite du développement toujours croissant des églises gothiques que, contraints d'augmenter les masses de constructions nécessaires à leur solidité, les artistes du quatorzième siècle furent entraînés, pour déguiser la nudité de ces grandes surfaces, à avoir recours à une infinité de sculptures, qui, simples d'abord, furent bientôt multipliées à un tel point, que cette prodigalité d'ornements répandus sur toutes les parties des façades produisirent un effet souvent plus capable d'exciter l'étonnement que l'admiration.

C'est ainsi que les cathédrales d'Amiens et de Reims, postérieures à celle de Paris de près d'un siècle, sont couvertes de statues de toutes grandeurs, d'animaux chimériques, de bas-reliefs et de feuillages, dont la surabondance détruit quelquefois la sévérité des masses et la pureté des proportions.

Les ouvertures des fenêtres étant devenues beaucoup plus vastes, il fut nécessaire de les diviser par des meneaux de pierre afin de soutenir les vitrages. Au treizième siècle, les meneaux sont toujours simples et peu contournés; on n'y trouve d'autres formes que celles de l'ogive pure et quelques combinaisons du cercle; dans la période suivante, ils se subdivisent à l'infini, pour arriver ensuite au quinzième siècle aux découpures et aux enlacements les plus capricieux.

Les façades latérales des belles églises dont la construction date du commencement du règne de Philippe-Auguste jusqu'à la fin de celui de saint Louis, présentent un aspect remarquable; c'est encore Notre-Dame de Paris qui nous servira de guide pour en indiquer la disposition. Un dessin de l'abside de ce bel édifice que nous joignons à cet article aidera à en faire comprendre toutes les parties importantes. On y remarque d'abord trois étages bien distincts et en retraite les uns sur les autres; ils indiquent les trois grandes divisions longitudinales du plan, savoir : l'étage inférieur pour les chapelles, le second pour les galeries des bas-côtés, le troisième pour la nef. Ce dernier, dont l'extrême élévation exigeait à l'extérieur des appuis solides, est maintenu par des arcs-boutants d'une grande hardiesse, qui viennent s'appuyer sur les murs de division des chapelles basses; leurs extrémités sont décorées de clochetons élégants, dans lesquels il ne faut pas voir seulement une vaine décoration, mais bien la nécessité de charger le sommet des piles qui recevaient la retombée des arcs-boutants. Une belle corniche surmonte cet étage supérieur et porte une balustrade à jour qui fait le tour du grand comble. D'immenses fenêtres, ornées de colonnettes et de meneaux d'un bon effet, occupent toute la hauteur de cet étage; elles éclairent la nef et le chœur; des vitraux représentant des rois de France et des évêques de Paris enrichissaient ces fenêtres; ils ont tous été détruits : les cathédrales de Chartres et de Reims, disposées de même, ont conservé une partie de leurs vitraux.

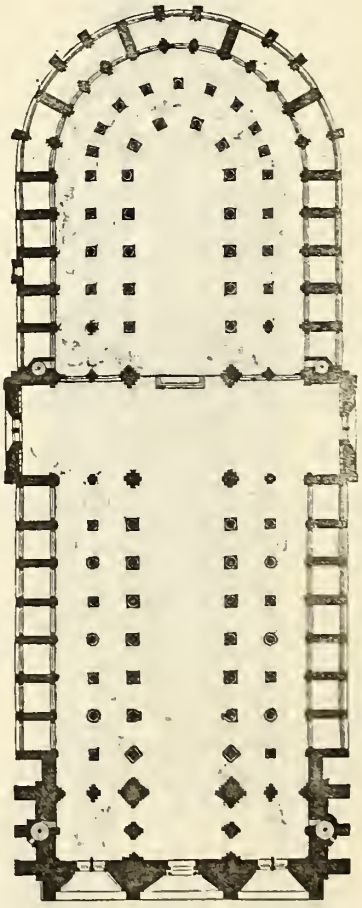

(Plan de Notre-Dame de Paris.)

L'étage intermédiaire, indépendant des deux autres aussi bien que des grands arcs-boutants, est couvert par une terrasse qui permet de faire le tour de la nef à l'extérieur, au-dessus de la galerie ou tribune qui existe à l'intérieur de l'église; de petits arcs-boutants soutiennent la poussée des voûtes de cet étage. Enfin, la partie basse, couronnée comme la seconde d'une belle galerie en pierre découpée, est surmontée d'un nombre infini de clochetons variés, et ses subdivisions, marquées par autant de frontons à jour, expriment toutes les chapelles secondaires qui font le tour complet de la cathédrale; chacune d'elles est éclairée par une grande et belle fenêtre. Sur ces trois étages domine, de chaque côté de l'édifice, une grande

construction avancée qui forme la croix ou transepts de l'église. Tout le luxe de la sculpture qu'on voit sur la façade se reproduit plus délicat encore sur ces parties latérales ayant chacune une grande porte. Dans ces pignons sont percées d'immenses rosaces, les plus belles qu'on connaisse, tant par leur légèreté que par les brillants vitraux qui les décorent. Le portail du transepts méridional a été élevé en 1257 par Jean de Chelles.

C'est sur les extrémités des transepts que s'élèvent les deux beaux porches latéraux de la cathédrale de Chartres, déjà mentionnés à l'occasion des plans, et dont le plus remarquable est celui du nord. Un nombre considérable de statues et de bas-reliefs décore ces deux porches : dans celui du nord on voit représentés tous les personnages de l'Ancien Testament jusqu'à la mort de la Vierge ; sur celui du midi on suit tout le Nouveau Testament, depuis Jésus-Christ jusqu'au jugement dernier.

A l'abside de l'église de Notre-Dame on ne voit point de

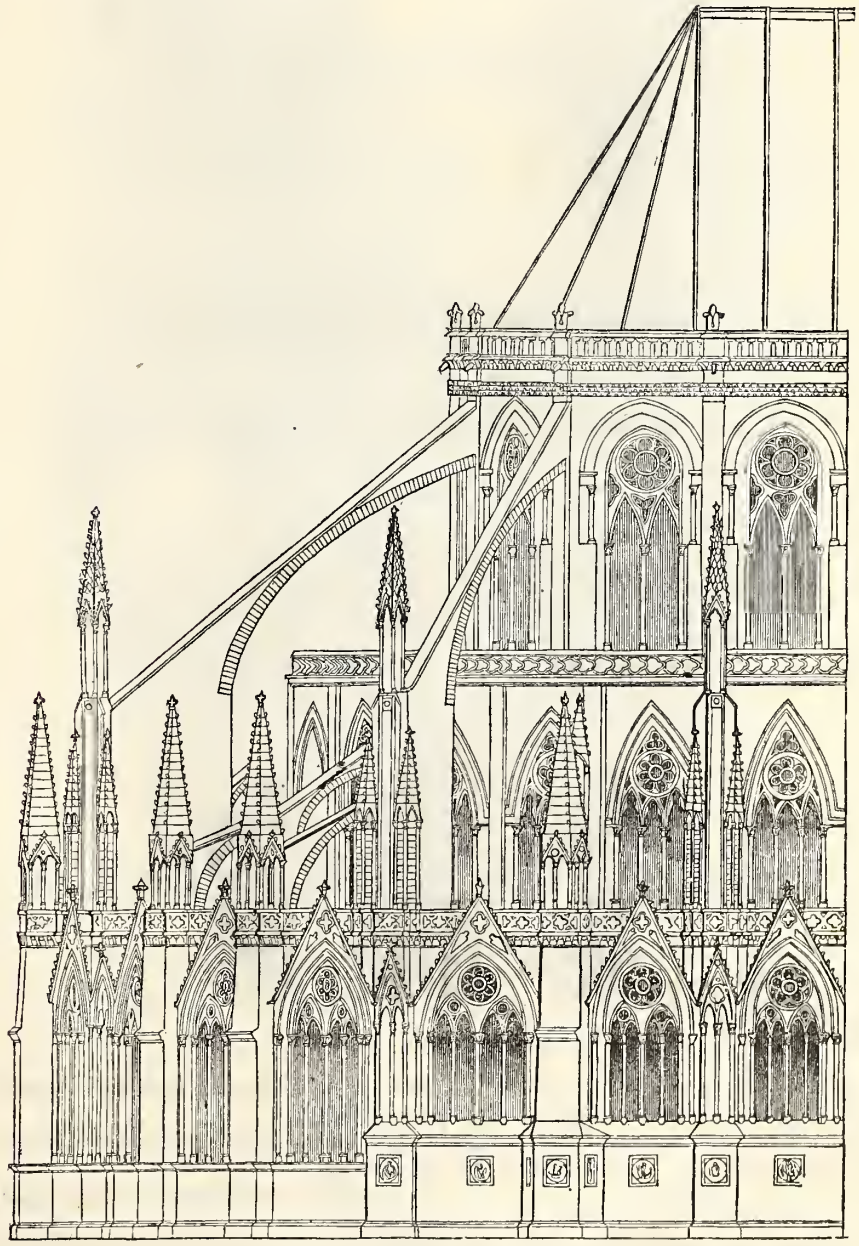

(Abside de Notre-Dame de Paris.)

chapelle de la Vierge, comme les architectes du moyen âge avaient coutume d'en placer une à l'extrémité de leurs grandes cathédrales, et formant en quelque sorte un second édifice ; elle était inutile ici, puisque le monument entier est dédié à la mère de Jésus.

Les trois étages, les arcs-boutants, les divisions de chapelles indiquées plus haut à l'occasion des faces latérales, se reproduisent à l'abside, et là, plus que partout ailleurs, motivent des effets remarquables de perspective, par le rapprochement de tous les éléments de construction en raison de la courbure du sanctuaire : on peut en avoir une idée par le dessin de l'abside de Notre-Dame.

Ce système d'arcs-boutants si nombreux et si importants employés à l'extérieur des églises gothiques passe, aux yeux de quelques uns, pour une merveille de construction et l'application d'une science avancée, tandis que d'autres le considèrent, au contraire, comme une imperfection, et ne voient dans ces immenses arcs en pierre que des étais pour ainsi dire dont on n'a pas osé dégager l'édifice. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne pouvait obtenir la hau-

teur intérieure des nefs, la légèreté des points d'appui, et la grande ouverture des fenêtres, qu'à l'aide de ces butées extérieures indispensables à la solidité de l'ensemble.

Nous terminerons la description des parties extérieures des belles cathédrales du treizième siècle par quelques mots sur les charpentes remarquables qui les couvrent; celle de Notre-Dame est d'une exécution parfaite; et l'abbé Suger allant choisir lui-même dans les forêts les bois destinés à la couverture de l'église de Saint-Denis, prouve assez quel soin on apportait alors à cette partie importante des édifices. Les plombs qui recouvraient ces charpentes étaient souvent décorés de figures en relief, d'ornements incrustés et variés, dont la dorure rehaussait encore la forme. Au sommet du comble, sur le faîtage, une découpure en métal formait une crête, et donnait de la légèreté et de la grâce à l'ensemble du toit, au centre duquel s'élevait souvent une flèche en bois d'une exécution tellement habile, que son immense élévation (celle d'Amiens est à elle seule aussi

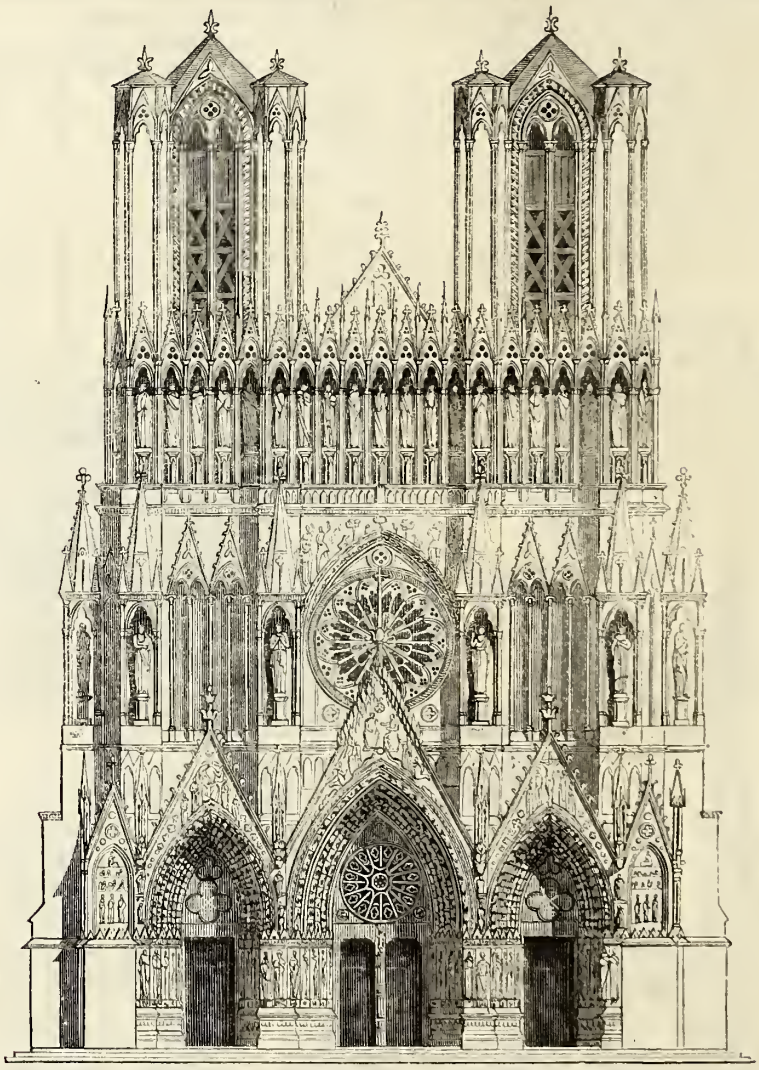

(Façade de la cathédrale de Reims. — Quatorzième siècle.)

haute que toute l'église) ne nuisait en rien à la solidité de la charpente qui la portait suspendue au-dessus des voûtes. Celles de Notre-Dame de Paris et de la Sainte-Chapelle ont été détruites par des incendies.

Pensées et Proverbes chinois.

Qui sait étudier et se taire, se roidir contre ses défauts et se plier aux événements, croire son cœur et se défier de ses yeux, sait vivre et mourir.

Ce n'est pas au théâtre qu'il faudrait aller s'attendrir, c'est chez les pauvres et les malheureux; qui y va verser des larmes essuiera les leurs.

Quel plaisir que celui de donner! Il n'y aurait pas de riches s'ils étaient capables de le sentir.

Qui change de couleur en voyant de l'or changerait de geste s'il n'était pas vu.

Laboure, fume, sème, arrose, sarcle ton champ, disaient les anciens, et demande ta moisson comme si elle devait tomber du ciel.

Quel est le plus grand menteur? Celui qui parle le plus de soi.

Un sot ne s'admire jamais tant que quand il a fait quelque sottise.

L'on n'a jamais tant besoin de son esprit que lorsqu'on a affaire à un sot.

Sur cent projets d'un riche, il y en a quatre-vingt-dix-neuf pour le devenir davantage.

L'ignorance est la nuit de l'esprit, mais une nuit sans lune ni étoiles.

Ou la vie n'est qu'un songe, ou il y a bien des gens qui rêvent.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

DÉCOUVERTE DE LA VACCINE.

BIOGRAPHIE DE JENNER.

(Jenner, né en 1749, mort en 1823.)

Chacun sait comment Fontenelle réduisit au silence un envieux qui, pour rabaisser le mérite d'un homme célèbre, voulait ne voir dans ses plus belles inventions que les effets de hasards heureux. « C'est un point que je vous accor- » derai volontiers, lui dit le malin Normand, pourvu que » vous conveniez avec moi que de semblables hasards n'ar- » rivent qu'aux hommes de génie. »

Si, au lieu d'inventions littéraires, il eût été question de découvertes scientifiques, et surtout de découvertes relatives aux sciences d'observation, je suppose que Fontenelle se fût exprimé d'une manière un peu différente, et qu'il eût dit que ces *hasards ne sont heureux que pour les hommes de génie.* C'est qu'en effet ces hasards se sont présentés à bien d'autres hommes avant d'arriver à celui qui sait s'en emparer pour les féconder par la méditation et le travail.

Il y a tel fait qui semble devoir sauter aux yeux et devant lequel cependant la foule passe sans s'arrêter. De loin en loin vient quelque observateur qui regarde, s'applaudit d'avoir vu ce que n'apercevaient point les autres, et poursuit son chemin; enfin survient un homme privilégié, doué de cette sagacité qui fait distinguer entre une multitude d'observations celle qui peut conduire à des résultats importants, et de cette persévérance qui fait qu'on ne se repose point avant d'avoir atteint le but, avant d'avoir confirmé par des expériences concluantes la justesse d'un premier aperçu.

Certes, Jenner n'est pas le premier qui ait cru au pouvoir préservatif de la vaccine; mais il est le premier qui ait fait entrer cette vérité dans la science, et pour cela, tout l'honneur de la découverte lui est justement attribué; il a fait passer aussi cette vérité dans la pratique, et c'est ce qui place son nom parmi ceux des bienfaiteurs du genre humain.

Edward Jenner naquit, le 17 mai 1749, à Berkeley, dans le comté de Glocester, comté où sa famille possédait des biens considérables, et jouissait d'une grande considération. Son père, dont il était le troisième enfant, mourut lorsqu'il était encore très jeune; ce fut son frère aîné qui se chargea de son éducation et la dirigea avec une sollicitude toute paternelle; ce frère avait succédé à son père dans la cure du village de Berkeley.

Nous savons peu de choses sur l'enfance de Jenner; cependant il paraît qu'on avait pu reconnaître de bonne heure chez lui un esprit d'observation très remarquable, et qu'il avait manifesté un goût prononcé pour l'étude des sciences naturelles.

Après avoir étudié à Circester, il fut envoyé par son frère à Sodbury, près Bristol, et placé comme élève chez un chirurgien nommé Ludlow. Ce fut alors que lui arriva un de ces *hasards* dont nous parlions tout-à-l'heure, hasard qui s'était sans doute présenté à plus d'un médecin, mais ne devait être *heureux*, ne devait être profitable que pour lui.

Un jour, une laitière, qui était venue pour consulter M. Ludlow, dit en présence de Jenner qu'elle ne redoutait rien de la petite-vérole, parce qu'elle avait pris la *picote* des vaches. La picote, ou, comme l'appellent les Anglais,

le *cow-pox* (petite-vérole des vaches), est une maladie éruptive qui attaque le bétail, et dont les pustules sont surtout apparentes sur le pis des vaches. Les gens de la campagne savaient depuis long-temps qu'elles se communiquent quelquefois aux personnes employées à traire ces animaux, et il paraît que l'opinion émise par la laitière sur l'action préservatrice de cette éruption était assez généralement répandue. On ne peut douter que cette opinion ne soit arrivée aux oreilles de quelques médecins; mais les uns l'auront rejetée comme un préjugé populaire; les autres, sans la repousser formellement, n'auront pas voulu prendre la peine de rechercher jusqu'à quel point elle était fondée. Jenner fut plus sage; il ne se fit pas tout d'abord le champion d'une idée qui pouvait et devait sembler hasardée; mais tout porte à croire que dès ce moment il résolut de la vérifier un jour.

En 1770, Jenner vint à Londres et entra chez le célèbre John Hunter, qui ne tarda pas à l'apprécier, et le traita plutôt en ami qu'en élève. Un séjour de deux années près de ce célèbre anatomiste lui fournit de grandes facilités, non seulement pour compléter ses études médicales, mais aussi pour satisfaire le goût qu'il avait toujours eu pour l'histoire naturelle, science dont toutes les branches lui devinrent promptement familières.

Sir Joseph Banks, qui avait accompagné Cook dans son premier voyage, venait d'arriver à Londres avec une nombreuse collection qui avait besoin d'être classée; ce fut Jenner qu'on chargea de ce soin, et il s'en acquitta avec tant de succès, que lorsque l'on fit les préparatifs d'une seconde expédition, on proposa de l'y attacher en qualité de naturaliste. Cette offre était bien séduisante; cependant il ne l'accepta pas, et tout porte à croire que son refus eut pour motif principal le désir de poursuivre la découverte qu'il avait pressentie.

Bientôt après il refusa une proposition plus brillante encore, et voici à quelle occasion. Il assistait à Bath à un grand dîner, où par hasard il fut question de la manière dont on devait placer une bouilloire sur un feu avec flamme pour échauffer le plus promptement possible le liquide. Quelques uns des convives voulaient qu'on plaçât le vase au milieu de la flamme; d'autres au-dessus. Des deux côtés on donnait des raisons en apparence assez bonnes, et la discussion ne se terminait point, quand Jenner s'adressant à l'homme qui était resté le principal avocat de la première opinion, lui présenta une bougie allumée: « Mettez, lui dit-il, votre doigt au-dessus de la flamme de cette lumière et essayez de l'y maintenir. » Le doigt fut placé à une distance assez grande au-dessus de la flamme, et retiré aussitôt avec un cri. Alors, Jenner prenant à son tour la bougie, plaça son doigt au milieu de la flamme et l'y maintint sans inconvénient pendant plusieurs secondes. « Voilà, messieurs, dit doucement Jenner, une simple expérience qui tranche une question que tous nos raisonnements avaient laissée indécise.

Ce petit incident appela sur Jenner l'attention du général Smith qui se trouvait parmi les convives; le général s'entretint une partie de la soirée avec le jeune médecin, et fut tellement frappé de l'excellence de son jugement et de l'étendue de ses connaissances, que le lendemain il lui fit proposer un emploi dans l'Inde, auquel étaient attachés des émoluments considérables. Cette offre, ainsi que je l'ai dit, ne fut pas acceptée. Quelques années plus tard, Jenner eut à en refuser encore une. Il ne s'agissait plus, cette fois, de renoncer à son pays natal, de se séparer peut-être pour toujours d'un frère pour lequel il était rempli d'attachement et de reconnaissance, mais de venir paraître sur un théâtre où ses talents eussent été convenablement appréciés. En 1775, John Hunter, qui avait conservé pour lui beaucoup d'affection, eut l'idée d'établir à Londres un enseignement des sciences naturelles, comprenant aussi la médecine; il voulait que Jenner s'associât à lui pour cette entreprise, et lui écrivit à cet effet; mais celui-ci préféra demeurer à Berkeley, où il s'était déjà fixé depuis quelques années, et où il commençait à jouir, comme médecin, d'une juste réputation.

Les soins de sa profession cependant ne l'occupaient pas à tel point qu'il ne pût encore consacrer de nombreux moments à ses recherches favorites d'histoire, et ainsi il fit sur les habitudes du coucou des observations extrêmement intéressantes, qui firent disparaître de l'histoire de cet oiseau singulier les incertitudes que n'avaient pu éclaircir les naturalistes depuis le temps d'Aristote voy. p. 273. Le mémoire dans lequel il consigna ces observations le fit recevoir membre de la Société royale de Londres.

Mais l'idée qui le préoccupait surtout et qui ne l'avait jamais abandonné depuis qu'elle s'était présentée à son esprit, c'était celle de constater la puissance préservatrice de la picote. Il n'avait pas craint de s'en ouvrir à Hunter, peu après son arrivée à Londres, et le célèbre professeur, sans peut-être partager entièrement les espérances de son pupille, en avait dit quelque chose dans ses cours de l'année 1770. Une fois établi à Berkeley, et ayant dans sa clientelle un grand nombre de personnes occupées des travaux de la campagne, Jenner eut pour ses recherches des facilités qu'il n'aurait pas trouvées à Londres, et il s'y livra avec ardeur.

Les résultats de ses premières observations semblèrent confirmer de tout point les assertions de la laitière de Sodbury. Il eut en effet plus d'une fois l'occasion de voir des pustules semblables à celles de la picote des vaches se développer sur les bras et les mains des personnes qui soignaient les animaux atteints de cette éruption, et il lui sembla que les personnes qui avaient été ainsi infectées n'étaient plus susceptibles de recevoir la petite-vérole, même quand on cherchait à la leur donner artificiellement. Il était déjà plus qu'à demi convaincu; mais, afin de bien convaincre les autres, il voulait avoir à leur présenter une grande masse de faits, et il continuait à recueillir des observations.

Cependant une épidémie assez grave de petite-vérole étant venue à se déclarer, plusieurs des personnes qui avaient été atteintes de la picote ne furent pas préservées, et quelques unes même succombèrent. Jenner crut voir échapper une découverte qui lui avait paru assurée, et, comme on peut le croire, il en fut profondément affligé. Mais le résultat qu'il avait eu l'espoir d'obtenir était trop important pour qu'il y renonçât avant d'avoir acquis la preuve que son espoir était chimérique. Il avait étudié assez attentivement le développement de la picote chez l'homme pour reconnaître que dans tous les cas qui s'étaient présentés à lui, l'éruption n'avait pas toujours eu le même aspect; ne pouvait-il pas y avoir chez la vache deux maladies à peu près semblables, toutes deux capables de se transmettre par contagion, mais dont une seule jouirait de la propriété de mettre les gens qui en auraient été atteints à l'abri de la petite-vérole? De nouvelles observations lui prouvèrent que ce soupçon était parfaitement fondé; elles lui firent de plus reconnaître que même pour la picote vraie la faculté préservatrice n'existait pas pendant toute la durée de l'éruption, mais que le fluide contenu dans les pustules de la vache subissait des changements à mesure que ces pustules avançaient vers leur dessiccation, et que, passé un certain temps, s'il pouvait encore, lorsqu'on l'appliquait sur la peau de l'homme, y déterminer une éruption, cette éruption ne mettait point à l'abri de la petite-vérole.

On sait que la petite-vérole peut se communiquer d'une personne à une autre sans qu'il y ait contact: la picote n'est pas à beaucoup près aussi contagieuse, et une laitière, par exemple, pourra traire plusieurs jours de suite une vache dont les mamelles seront couvertes de pustules sans qu'elle contracte la maladie; mais si elle a quelques écorchures à la peau, quelques gerçures aux mains, comme il arrive souvent aux personnes qui s'occupent de travaux un peu rudes, ce sera un grand hasard si elle échappe à la contagion. Si

on voulait par conséquent faire naître la maladie chez un individu, il était nécessaire d'entamer la peau avant d'y appliquer le virus vaccin. C'est ce que Jenner reconnut dès qu'il s'occupa des moyens de propager la maladie, c'est-à-dire dès qu'il eut constaté son action bienfaisante sur l'homme; car, dès ce moment, on ne pouvait plus laisser au seul hasard le soin de dispenser ce bienfait. Le procédé à suivre était très simple et ne différait point de celui auquel on avait communément recours pour la propagation de la petite-vérole.

L'inoculation de la petite-vérole, pratique aujourd'hui complétement abandonnée, était alors fort répandue en Angleterre, en France et dans les parties les plus civilisées de l'Europe. Avec des inconvénients qui frappaient tout le monde, elle avait des avantages que les gens sensés n'avaient pu méconnaître. En effet, on avait remarqué que la petite-vérole n'était pas également meurtrière à toutes les époques et pour tous les âges; et comme peu de personnes arrivaient à la vieillesse sans en avoir été atteintes, il semblait que ce que l'on pouvait désirer de mieux pour un individu, c'est qu'elle le frappât dans les années où elle se montrait le plus bénigne, et quand il se trouvait le mieux préparé pour la recevoir. Cependant l'idée de la donner artificiellement, dans le cas où se trouvaient réunies les circonstances les plus favorables, n'était point venue aux médecins d'Europe, lorsqu'une femme vint leur apprendre qu'elle avait été conçue dans un pays qu'ils considéraient comme tout-à-fait barbare, et qu'elle y avait été réalisée avec un grand succès.

Cette femme était lady Montagu, qui, ayant accompagné à Constantinople son mari, ambassadeur près de la Porte Ottomane, avait fait en 1717 inoculer son fils. En 1721, un premier essai fut fait en Angleterre sur sept hommes condamnés à mort, et le résultat fut assez heureux pour encourager plusieurs personnes d'un rang élevé à se soumettre à l'opération. Bientôt l'inoculation devint une affaire de mode, surtout après qu'elle eut été pratiquée sur les enfants de la famille royale, et peu à peu elle pénétra dans toutes les classes de la société.

Aujourd'hui, il pourra sembler étrange qu'on allât ainsi de propos délibéré donner une maladie, qui n'était pas à beaucoup près sans danger, à un individu qui peut-être ne l'aurait eue de sa vie; mais les personnes qui sont assez âgées pour avoir vu de grandes épidémies de petite-vérole, et qui ont pu connaître autrement que par ouï-dire les ravages affreux qu'elle causait, concevront très bien qu'il y eût prudence à recourir à un moyen un peu périlleux pour se mettre à l'abri d'un péril très grand. Cependant il suffisait qu'elle exposât encore à quelques chances funestes pour que l'inoculation de la petite-vérole ne devînt jamais une pratique universelle.

Les mêmes causes ne devaient point s'opposer à l'inoculation de la picote, puisqu'il était sans exemple qu'aucune des personnes qui avaient contracté fortuitement la maladie y eût succombé, ou même en eût éprouvé de graves inconvénients. Mais, d'un autre côté, on pouvait être sûr que la proposition de communiquer à des hommes la maladie d'un animal ne passerait pas sans une vive opposition; et en effet, plus tard, quand Jenner, suffisamment éclairé, exposa devant le public le résultat de ses recherches qu'il s'était contenté long-temps de communiquer à quelques amis, certaines gens jetèrent les hauts cris, et allèrent jusqu'à représenter comme une pratique criminelle l'inoculation de la vaccine, sans dire d'ailleurs en quoi le crime consistait. Des attaques de ce genre n'étaient pas capables d'arrêter Jenner; il les avait prévues, et elles n'avaient eu pour effet que de le faire songer un peu plus tôt à rendre la maladie en quelque sorte propre à notre espèce, c'est-à-dire à obtenir sa transmission d'homme à homme, au lieu de venir prendre chaque fois sur un animal le virus.

Le 14 mai 1796, il inocula à un jeune garçon le virus vaccin, en prenant ce virus sur une pustule que portait à la main une laitière qui avait gagné la picote d'une des vaches de son maître. L'éruption se manifesta chez l'enfant au temps prévu, et parcourut les périodes ordinaires sans qu'aucun accident vînt le compliquer. Le 1er juillet suivant, l'enfant fut soumis à l'inoculation de la petite-vérole, pratiquée avec toutes les précautions nécessaires, et la petite-vérole ne se développa point. On peut juger de la joie que ce résultat causa à Jenner; cependant cette joie ne le rendit pas imprudent. Il sentit que trop de précipitation dans l'annonce de sa découverte en pourrait retarder de beaucoup l'admission, et qu'il ne devait la présenter qu'avec toutes les preuves propres à entraîner la conviction. Il attendit donc encore deux années, pendant lesquelles il recueillit de nombreuses et importantes observations. Ce fut seulement au mois de juin 1798 qu'il publia son premier ouvrage sur ce sujet. Le mémoire, écrit avec autant de jugement que de modestie, contenait les détails de vingt-trois inoculations de la picote ou vaccine, les unes fortuites, et les autres pratiquées volontairement; parmi ces dernières, un des cas était relatif à un des enfants de l'auteur.

Le mémoire produisit un grand effet, et la vaccination se propagea rapidement. En 1799, son efficacité fut attestée par une déclaration signée de soixante-treize médecins des plus renommés à Londres. En 1802, le parlement ordonna une enquête sur ce sujet, et d'après le rapport de la commission, il vota à Jenner une récompense nationale de 250 000 fr. En 1807, une nouvelle somme de 500 000 fr. lui fut votée de la même manière.

Jenner, afin de hâter la propagation de sa découverte, avait été obligé de s'établir pour un temps à Londres; mais dès qu'il jugea que sa présence n'était plus nécessaire dans cette ville, il revint dans sa retraite favorite de Berkeley, et il y resta jusqu'à sa mort, qui eut lieu au mois de février 1823.

— Après la mort d'Abel, Adam, accablé de douleur, se tenait assis, les yeux vaguement fixés sur la terre. Un ange pour le consoler par la pensée que la perte de ce fils serait amplement réparée, fit apparaître devant lui au loin un million d'hommes. — Voilà votre postérité, dit-il au père du genre humain. — Quoi! tous ces hommes! s'écria Adam. Mais s'aimeront-ils les uns les autres? — Ils se diviseront et se feront la guerre, dit l'ange avec un soupir. — Alors vous ne m'avez montré que des Caïns, reprit douloureusement le premier homme; laissez-moi pleurer Abel.

Harpes éoliennes. — Une harpe éolienne est une longue boîte creuse de bois léger, garnie sur un de ses côtés de cordes de harpe ou de violon. Ces cordes sont ordinairement montées à l'unisson. On place l'instrument sur un arbre, sur une fenêtre, ou à l'ouverture d'une porte entrebâillée. Chaque corde est émue plus ou moins faiblement suivant les caprices de la brise; elle rend la note entière, ou seulement une de ses divisions; elle vibre plus ou moins long-temps, suivant la force du courant d'air. De ces inégalités dans l'intensité et dans la durée des vibrations de chacune des cordes, il résulte souvent des combinaisons de sons d'une délicatesse et d'une beauté inexprimables. Quelquefois, après une légère pause, la harpe laisse entendre un frémissement à peine perceptible; on dirait un chant lointain qui vient de l'horizon ou du ciel: les sons augmentent, s'approchent; des tons vigoureux percent par intervalles parmi les tons les plus doux. Puis tout s'éloigne, se tait; mais c'est pour recommencer bientôt avec plus de puissance. Les cordes résonnent séparément ou ensemble, luttent ou se succè-

dent, comme des solos dans une symphonie. Il semble que ce soient des voix qui s'appellent ou qui s'unissent pour former des chœurs. C'est une musique vague, presque toujours plaintive, mais plus fine, plus variée, plus intelligible que les harmonies sauvages de la nature. Les anciens connaissaient les harpes éoliennes. Dans différentes contrées de l'Europe, en Angleterre surtout, elles sont assez communes : elles sont rares en France; on n'en trouve point chez nos luthiers.

DANTZIC.

Pendant plusieurs siècles, Dantzic a joui des priviléges d'une ville libre : elle s'était placée sous la protection de la Pologne. Après le partage de ce royaume en 1793, elle fut obligée de recevoir une garnison prussienne. Sous l'empire, en 1807, elle fut soumise à nos armes après un siége d'un mois. Le traité de Tilzit lui rendit ses droits de ville libre. En 1813, les armées russe et prussienne l'assiégèrent; elle ne tomba en leur pouvoir qu'après une défense opiniâtre qui dura huit mois. A la paix, elle devint la capitale d'une province de la Prusse.

Dantzic n'est pas seulement remarquable comme position militaire; c'est la place commerciale la plus importante du Nord, entre Hambourg et Saint-Pétersbourg. Sa situation sur la rive gauche du bras principal de la Vistule, à une lieue environ de la mer Baltique, en fait l'entrepôt naturel des contrées agricoles qui s'étendent depuis les rivages de cette mer jusqu'à la mer Noire, et qui comprennent le nord-est de la Prusse, la Pologne, la Lithuanie, la Volhynie, quelques provinces russes, et l'Ukraine; aussi doit-elle presque toute sa

(Dantzic, en Prusse.)

prospérité au commerce des grains. En 1830, il a été exporté de Dantzic 4 235 264 boisseaux de froment, seigle, orge, avoine et pois. La bière, le bois de charpente, les cendres, les os, le zinc, la laine, sont aussi des branches de son commerce, mais moins considérables. En 1832, le nombre des navires commerçants appartenant à Dantzic, et jaugeant 300 tonnes, était de 74. La population, au commencement de cette même année, était de 57 700 âmes; la garnison est ordinairement de 7 000 hommes. On compte dans la ville vingt-une églises, dont quatre seulement sont affectées au culte catholique. Les rues sont pour la plupart étroites et tortueuses; d'anciennes maisons intéressent par le caractère de leur architecture. Les établissements d'utilité publique sont nombreux et parfaitement administrés. On cite, parmi les institutions spéciales, l'école royale de navigation.

LES STEPPES.

Une grande partie des continents qui forment l'écorce solide du globe est couverte d'immenses plaines incultes, sur lesquelles ne s'est point encore étendu l'empire de la civilisation et de l'industrie. En Afrique, c'est le *désert* où le souffle enflammé du *simoun* roule des flots de sable brûlant; dans l'Amérique du Nord, ce sont les *savanes;* dans l'Amérique du Sud, les *pampas* et les *llanos;* dans l'Asie centrale et dans l'Europe orientale enfin, ce sont les *steppes.* Comme la profondeur du ciel, comme l'immensité de l'Océan, l'aspect de ces plaines sans bornes a toujours frappé l'imagination des voyageurs qui les ont traversées; car un charme indéfinissable, pressentiment de son immortalité, entraîne l'homme vers tout ce qui lui rappelle la notion de l'infini. Nous essayerons ici de donner une idée des steppes

que nous avons parcourues au nord de la mer Noire, dans la Russie méridionale.

Steppes de la Russie méridionale.— En jetant les yeux sur une carte de cette partie de l'Europe, on voit bien que les noms de villes y sont moins multipliés que partout ailleurs; mais leur nombre est assez considérable pour que l'on ait peine à se figurer comme déserts les espaces qui les séparent. C'est là pourtant le caractère extérieur le plus frappant de ces vastes contrées soumises à la domination russe; la barbarie y est toujours en contact avec une civilisation qui n'a point encore jeté de racines profondes, et la steppe s'étend jusqu'aux portes des villes. De quelque côté que l'on arrive à Odessa, rien n'annonce l'approche d'une capitale qui vient immédiatement après Saint-Pétersbourg et Moscou; on ne voit ni ces champs couverts de riches moissons, ni ces vergers, ni ces jardins qui donnent un aspect si riant aux paysages des environs de Paris et de la plupart de nos villes. A peine aperçoit-on quelques touffes de bois rabougris qui font ressortir plus tristement encore l'aspect morne des plaines brûlées par le soleil, et des *limans* marécageux de la mer Noire. Nicolaïeff, Kherson, Ekathérinoslaff, Bakhmout, ne sont pas mieux partagées sous ce rapport, et l'on serait tenté de regarder comme problématique l'existence de ces agglomérations de populations, si l'on ne connaissait les ressources qu'offrent à leur subsistance les produits agricoles de la Bessarabie, de la Volhynie, de la Podolie et d'une partie de l'Ukraine.

La steppe présente l'aspect d'une plaine sans bornes, sillonnée, à de rares intervalles, par des ravins étroits, et par quelques cours d'eau sans importance, qui affluent dans les grandes vallées du Dniester, du Boug, du Dniéper et du Don. Que l'on se figure les plateaux qui séparent les bassins de quelques uns de nos grands fleuves complétement dépouillés de culture, et l'on aura une idée de cet aspect. La configuration générale du terrain occupé par la steppe a donc la plus grande analogie avec celle d'une partie de la France; ce rapprochement n'a pas échappé à M. Arago, qui en a parlé dans l'Annuaire des longitudes de 1834, p. 233.

Influence des saisons. — Lorsque l'hiver fait sentir ses rigueurs, et qu'un froid de plus de 20 degrés centigrades au-dessous de zéro a durci profondément le sol de la steppe et la couche épaisse de neige qui le recouvre, la circulation y est facile et l'on y parcourt en traîneau des distances considérables avec une vitesse comparable à celle des chemins de fer. Mais malheur au voyageur surpris par une de ces chutes de neige qui lui dérobent la trace du chemin, et qui l'enveloppent dans un tourbillon au-delà duquel la vue ne peut s'étendre! Il erre au hasard, au milieu d'espaces sans bornes, jusqu'à ce que ses chevaux tombent d'épuisement et de fatigue, et il succombe lui-même sous les atteintes du froid et de la faim, s'il ne devient pas la proie des loups.

Au printemps, les glaces qui recouvrent une partie de la mer Noire et presque toute la mer d'Azof, fondent peu à peu, et la steppe dépouillée de son manteau de neige se pare promptement d'une riche végétation herbacée. La saison des pluies une fois passée, à partir de la fin de mai ou du commencement de juin, on peut de nouveau voyager dans la steppe, sans craindre d'être enseveli sous la neige ou arrêté dans la boue. Alors de nombreux convois la sillonnent dans tous les sens, principalement du nord au sud et du sud au nord. Ils sont composés de longues files de petits chariots d'une construction grossière, mais assez bien adaptée à leur destination, et traînés chacun par une paire de bœufs. Le soir, les conducteurs détèlent les bestiaux en leur donnant pour unique nourriture le pâturage de la steppe, et réunis eux-mêmes autour d'un feu pour lequel ils emportent toujours du bois avec eux, ils s'endorment en plein air après un frugal repas; lorsqu'il pleut, ils s'abritent sous leurs chariots. Rien n'est plus pittoresque que l'effet produit par ces convois dans la steppe, soit qu'ils se développent en forme de ruban pour suivre les contours de la voie frayée, soit qu'arrêtés pour prendre le repos de la nuit, les *moujiks* aux longues barbes se groupent en cercle autour de leur feu de bivouac, pendant que les bœufs errent à peu de distance de la file des chariots arrêtés.

Les longs jours amènent des chaleurs excessives dont le contraste avec le froid de l'hiver offre un des phénomènes les plus curieux de la physique du globe. Le thermomètre centigrade marque jusqu'à plus de 40 degrés, tandis qu'à Paris la température extrême atteint bien rarement 35 degrés. Sous l'influence de ces fortes chaleurs, les flancs des petites vallées et la steppe elle-même se couvrent de plantes méridionales qui rappellent la végétation des régions méditerranéennes; un grand nombre d'entre elles sont aromatiques, et elles exhalent d'agréables parfums.

Ces apparences d'une fertilité naturelle, qui ne demanderait que des bras et quelques soins pour donner les plus riches produits, n'ont rien de trompeur. Les essais de culture ont réussi sur presque tous les points de la steppe où ils ont été faits; on peut y récolter non seulement des céréales, mais encore des melons exquis, des pastèques, des concombres, et en un mot les fruits et les légumes des pays les plus favorisés de la nature sous les zones tempérées. Il est vrai que la terre végétale n'a pas partout une profondeur assez grande pour que les arbres à racines étendues puissent y acquérir un grand développement, notamment aux environs d'Odessa; mais la majeure partie de la steppe est recouverte d'une épaisseur considérable de dépôts propres à la culture, et dans le pays même on conserve la tradition de l'existence ancienne de forêts immenses qui auraient été détruites ou incendiées lors des invasions des Tatars.

Pendant quelques semaines de l'année, la steppe offre donc un coup d'œil qui n'est pas sans agrément; il semble que la parure naturelle qui la recouvre puisse faire oublier momentanément l'idée de l'abandon et de l'isolement où l'on est quand on la traverse. Le ciel est pur pendant le jour, resplendissant d'étoiles pendant la nuit, et l'on y jouit de toute la majesté du lever et du coucher du soleil. Bientôt cependant l'herbe se flétrit et se dessèche sous l'influence des vents embrasés du sud-est et de l'est, et vers la fin du mois de juillet la steppe n'offre plus qu'une teinte monotone d'un roux noirâtre. C'est alors qu'en n'apercevant que la terre inculte et le ciel, on éprouve dans toute sa force une sensation analogue à celle qui frappe le navigateur lorsqu'il n'a plus sous les yeux que le ciel et l'eau. Ceux qui voyagent dans la steppe à cette époque ont de grandes fatigues à subir; il faut qu'ils s'endurcissent contre la faim, contre la soif, contre les privations de toute espèce. Heureux lorsque, suivant une route frayée sur laquelle on trouve des relais de poste, ils n'ont pas à craindre d'être égarés au milieu de ces déserts par les indications ambiguës des *kourganes*. (Voyez p. 207.)

Incendie dans la steppe. — A la suite des chaleurs excessives, on voit souvent se développer dans la steppe des incendies violents, dont il ne faut pas chercher la cause ailleurs que dans les feux de bivouac des caravanes. Nous avons remarqué nous-même avec quelle rapidité se propagent les flammes, et dans un de nos campements nous eûmes peine à éteindre celles que nous avions allumées par mégarde, en oubliant d'arracher l'herbe sèche dans un certain rayon tout autour du foyer. Quelque temps après, nous fûmes témoin du spectacle curieux qui présentait l'incendie d'une petite vallée remplie de buissons desséchés; pendant le jour, une colonne épaisse de fumée s'élevait verticalement jusqu'aux nuages, et la nuit, lorsque nous étions éloignés de plusieurs lieues, nous apercevions encore une

lueur intense à l'horizon. Pallas, dans son voyage en Tauride et au Caucase, donne la description d'un accident de ce genre dont il faillit être la victime. Nous ne pouvons mieux faire que de lui emprunter son récit : « Nous vîmes le soir dans le lointain, à l'ouest-nord-ouest, un vaste embrasement de la steppe, auquel nous attribuâmes un vent chaud nord-ouest que nous avions ressenti tout le jour, et dont nous ignorions la cause....

» Nous étions alors près de l'incendie que nous avions aperçu la veille dans la steppe, ou plutôt un vent impétueux du nord-ouest le poussait droit à nous sur le rivage (du *Kouma*) et vers le grand chemin qui le côtoyait. Nous fûmes obligés, pour nous soustraire à la chaleur insupportable qui nous suffoquait, de faire plus d'une verste à bride abattue au milieu d'un tourbillon de cendres et de fumée; c'est le meilleur parti que l'on ait à prendre en pareil cas. Nos conducteurs Turcomans, bien montés, nous servirent avec tout le zèle possible, soit en excitant l'ardeur de nos chevaux, soit en attachant les leurs à nos voitures. C'est ainsi que nous atteignîmes vers le soir le village d'Usvoet, placé derrière le feu. Nous y trouvâmes dans la maison seigneuriale un asile sûr et commode pour nous mettre à l'abri de ce désastre épouvantable. »

Hordes nomades. — On prétend que la plante nommée *kovouil* ou *tirsa* (*stipa pennata*), qui couvre la plus grande partie de la steppe, n'est point détruite par les incendies; qu'elle semble au contraire reprendre une nouvelle vigueur à la première pluie qui tombe, et qu'elle se renouvelle plusieurs fois l'année. C'est elle, dit-on, qui suffit à la nourriture des bœufs et des moutons que les marchands russes achètent pour la consommation du nord de l'empire, ou même des chameaux et des chevaux que gardent les Kalmouks nomades. Il arrive parfois que l'on rencontre encore en deçà du Don des huttes ou des kibitkas (espèce de chariots) appartenant à ces hordes sauvages. Nous avons vu ces hommes revêtus de leurs robes flottantes et écarlates, la tête couverte de leurs turbans jaunes, chassant au galop devant eux les troupeaux d'animaux confiés à leur surveillance. Mais ces incursions, sur un terrain que la civilisation réclame, deviennent chaque jour de plus en plus rares; on étendra les défrichements qui ne sont encore que clairsemés dans la steppe, et si la Russie profite de l'exemple que donne l'Amérique du Nord, elle trouvera dans ces possessions encore incultes des sources incalculables de richesses. C'est à l'Europe occidentale à suivre attentivement ces progrès, et à y faire sentir son influence morale par la voie du commerce et de l'industrie. Sans cette domination pacifique, elle aurait tout à craindre elle-même du développement d'une puissance toujours prête à en appeler à la force des armes.

VICTOR DE TRAVANAIT ET L'ABBÉ SICARD.

En 1806, le maire de La Rochelle fit arrêter un vagabond qui implorait la charité publique en montrant un écriteau sur lequel étaient écrits ces mots : *Victor de Travanait, sourd et muet de naissance, élève de l'abbé Sicard.* On avait conçu quelques doutes sur la double infirmité dont ce malheureux se plaignait : on lui fit subir différentes épreuves pour le forcer à parler, mais elles furent toutes vaines. Un officier du 66e régiment, en garnison à La Rochelle, persuadé qu'on le soupçonnait à tort, écrivit en sa faveur une lettre qui fut insérée dans plusieurs journaux. Averti par cette publicité, l'abbé Sicard entra en correspondance avec le maire de La Rochelle : il ne se souvenait nullement d'avoir eu Victor de Travanait parmi ses élèves; il demanda qu'on lui fît parvenir quelques lignes de son écriture. Sur la lecture d'un billet que le maire lui envoya, il déclara aussitôt que non seulement Victor de Travanait n'avait jamais été son élève, mais qu'il n'était pas sourd et muet de naissance; et il fondait cette dernière assertion sur la manière d'orthographier de cet individu. Il écrivait ainsi : *Je jur devandieux, ma mer est né an nautriche.* Il écrivait *quonduit* pour *conduite; essepoire* pour *espoir; Jai tai presan; Je an porte en core les marque,* etc. « ... Vous » remarquerez, écrivit M. l'abbé Sicard dans une lettre pu- » bliée par le Moniteur (20 février 1807), vous remarque- » rez la lettre *q* mise à la place de la lettre *c*, ce qui prouve » de la manière la plus évidente que celui qui met l'une à » la place de l'autre a entendu, et qu'il a appris que le son » de ces deux gutturales est le même. Je pourrais accu » muler les preuves, si celle-ci ne valait pas une démon- » stration rigoureuse. Ainsi, monsieur, n'en doutez pas, ce » jeune homme n'est pas né sourd, et par conséquent n'est » pas muet. »

On mit Victor de Travanait à la disposition de l'abbé Sicard, qui parvint bientôt à lui faire rompre le silence. Il lui fit lire en public, à haute et intelligible voix, un récit de sa vie. Il y avait quatre ans que personne ne l'avait entendu parler. Son véritable nom était Victor Foy; c'était le fils d'un pâtissier de Luzarches, près de Paris. Il s'était présenté pour remplacer un conscrit en l'an XII, et il avait été admis. Depuis il avait déserté. Il avait parcouru l'Espagne, l'Allemagne, la Suisse et la France, et partout il s'était fait passer pour sourd et muet.

DES DIFFÉRENTES SORTES D'ESPRIT.

De tous les mots de notre langue c'est peut-être celui d'*esprit* qui comporte le plus d'acceptions différentes dans ses diverses acceptions, le plus de nuances, selon le sens de la phrase, et qui est le plus propre par conséquent à mettre de la confusion dans le discours si l'on n'a bien défini en soi-même toutes les significations qu'il possède. Sans même le considérer dans ses acceptions purement théologiques, soit comme représentant, par opposition à la matière, la substance incorporelle, soit comme s'appliquant aux êtres supérieurs, ou à l'inspiration surnaturelle; à ne l'entendre que pour certaines qualités de l'âme, il lui reste encore une foule de sens.

Il y a tant de sortes d'esprit, qu'à ce seul mot d'esprit on ne sait qu'entendre. Un homme à qui tout le monde accorde un grand esprit pourra cependant, en un certain sens, manquer entièrement d'esprit; tandis qu'on verra à chaque instant un homme d'infiniment d'esprit n'avoir au contraire aucune grandeur dans l'esprit. L'esprit se prend donc quelquefois pour les facultés de l'âme, et c'est alors que l'on dit un grand esprit, un esprit solide, un esprit superficiel; il signifie ailleurs la vivacité de la conception : il a de l'esprit, mais il n'a pas de jugement; ou, tout à l'opposé, le jugement : il prend le faux pour le vrai et n'a pas seulement l'esprit de se conduire; autre part il est pris pour l'imagination : cet homme a l'esprit sec et stérile.

Enfin, sans épuiser cette vaste synonymie, et pour s'en tenir simplement à la valeur du mot esprit en tant que marquant la pénétration, on y trouve encore plusieurs différences d'autant plus essentielles à relever qu'elles sont plus délicates; et, en effet, la pénétration peut s'exercer avec droiture : c'est l'*esprit juste;* avec étendue, c'est l'*esprit géométrique;* avec délicatesse, c'est l'*esprit fin.* Pascal a écrit sur cette triple distinction quelques pensées remarquables : en voici la principale.

« On peut avoir le sens droit, et n'aller pas également à toutes choses; car il y en a qui l'ayant droit dans un certain ordre de choses, s'éblouissent dans les autres. Les uns tirent bien les conséquences de peu de principes; les autres tirent bien les conséquences des choses où il y a beaucoup de principes. Il y a donc deux sortes d'esprits, l'une de pénétrer vivement et profondément les conséquences des principes; et c'est là l'*esprit de justesse;* l'autre de com-

prendre un grand nombre de principes sans les confondre ; et c'est là l'*esprit de géométrie*. L'une est force et droiture d'esprit ; l'autre est étendue d'esprit. Or l'une peut être sans l'autre ; l'esprit pouvant être fort et étroit, et pouvant aussi être étendu et faible.

» Il y a beaucoup de différence entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse. En l'un les principes sont palpables, mais éloignés de l'usage commun, de sorte qu'on a peine à tourner la tête de ce côté là, manque d'habitude ; mais pour peu qu'on s'y tourne on voit les principes à plein, et il faudrait avoir tout-à-fait l'esprit faux pour mal raisonner sur des principes si gros qu'il est presque impossible qu'ils échappent.

» Mais dans l'esprit de finesse les principes sont dans l'usage commun et devant les yeux de tout le monde. On n'a que faire de tourner la tête, ni de se faire violence. Il n'est question que d'avoir bonne vue : mais il faut l'avoir bonne ; car les principes sont si déliés et en si grand nombre qu'il est presque impossible qu'il n'en échappe. Or l'émission d'un principe mène à l'erreur. Ainsi, il faut avoir la vue bien nette pour voir tous les principes ; et ensuite l'esprit juste, pour ne pas raisonner faussement sur des principes connus.

» Tous les géomètres seraient donc fins s'ils avaient la vue bonne ; car ils ne raisonnent pas faux sur des principes qu'ils connaissent ; et les esprits fins seraient géomètres s'ils pouvaient plier leur vue sur les principes inaccoutumés de la géométrie. Ce qui fait donc que certains esprits fins ne sont pas géomètres, c'est qu'ils ne peuvent du tout se tourner vers les principes de géométrie. Mais ce qui fait que des géomètres ne sont pas fins, c'est qu'ils ne voient pas ce qui est devant eux, et qu'étant accoutumés aux principes nets et grossiers de géométrie, et à ne raisonner qu'après avoir bien vu et manié leurs principes, ils se perdent dans les choses de finesse où les principes ne se laissent pas ainsi manier. On les y voit à peine : on les sent plutôt qu'on ne les voit ; on a des peines infinies à les faire sentir à ceux qui ne les sentent pas d'eux-mêmes : ce sont choses tellement délicates et si nombreuses qu'il faut un sens bien délicat et bien net pour les sentir, et sans pouvoir le plus souvent les démontrer par ordre, comme en géométrie, parce qu'on n'en possède pas ainsi les principes, et que ce serait une chose infinie de l'entreprendre. Il faut tout d'un coup voir la chose d'un seul regard, et non par progrès de raisonnement, au moins jusqu'à un certain degré. Ainsi, il est rare que les géomètres soient fins, et que les fins soient géomètres, à cause que les géomètres veulent traiter géométriquement les chose fines et se rendent ridicules, voulant commencer par les définitions et ensuite par les principes, ce qui n'est pas la manière d'agir en cette sorte de raisonnement. Et les esprits fins au contraire étant ainsi accoutumés de juger d'une seule vue, sont si étonnés quand on leur présente des propositions où ils ne comprennent rien, et où, pour entrer, il faut passer par des définitions et des principes stériles, qu'ils s'en rebutent et s'en dégoûtent. Mais les esprits faux ne sont jamais ni fins, ni géomètres. »

DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

(Voy. Industrie domestique; Eclairage, 1837, p. 166.)

Dans les temps modernes, les feux entretenus par la piété des fidèles devant les statues de la Vierge ont long-temps seuls éclairé les carrefours et les rues. Les gardes, les watchmen chargés de veiller à la tranquillité des citoyens et de dénoncer les incendies, servaient aussi à éclairer les villes. Ils portaient, les uns des falots, les autres des pots et des paniers de fer remplis de résine à l'extrémité de longs bâtons.

C'est en France, à Paris que paraît avoir été appliqué le premier système d'éclairage public. D'abord l'éclairage fut imposé aux habitants irrégulièrement, en certaines circonstances de famine ou de désordre, ou lorsqu'il y avait une nécessité plus urgente que de coutume de protéger la vie des Parisiens contre les détrousseurs qui infestaient les rues. Pendant le seizième siècle, on prescrivit au propriétaire de chaque maison de placer à la fenêtre du premier étage une lanterne garnie d'une chandelle allumée, afin de préserver les passants des attaques des *mauvais garçons*. En outre, chaque compagnie, ou toute personne qui parcourait les rues de Paris pendant la nuit, était dans l'usage de porter sa lanterne.

Mais plus tard l'éclairage fut regardé comme un besoin public ; et M. de La Reynie, premier lieutenant de police, en même temps qu'il faisait une réforme dans l'institution du guet, et pourvoyait au nettoiement régulier des rues, dont la saleté était devenue proverbiale, porta son attention sur l'éclairage. Au mois de septembre 1667, il fit placer des lanternes qui contribuèrent à changer l'aspect de la capitale et firent grande sensation. On posa d'abord une lanterne à chaque bout de rue, et une troisième au milieu ; ces lanternes contenaient des chandelles, et elles n'étaient allumées que pendant neuf mois de l'année, à l'exception des jours de lune. Peu à peu on augmenta le nombre des lanternes, et en 1729 on en comptait déjà 5772. Vinrent les réverbères, qui furent un grand perfectionnement : les premiers qu'on ait vus à Paris furent fournis par un nommé Bailly, en 1776 ; et, quatre ans après, le lieutenant de police Lenoir offrait une récompense à qui trouverait le meilleur mode d'éclairage. Les réverbères furent bientôt améliorés et multipliés ; mais on continua d'économiser la dépense d'un trimestre sur l'année. Cette économie rendue normale servait à former un fonds de gratification qu'on appela plaisamment les pensions sur le clair de la lune ; mais cet abus avait cessé en 1785. Enfin, en 1785, le lieutenant de police de Crosne ordonna qu'il serait placé des réverbères d'une forme particulière devant les maisons des commissaires au Châtelet, afin que pendant la nuit on pût recourir aisément à ces officiers publics. Cette coutume a été conservée de nos jours : nos commissaires de police tiennent constamment allumée, au-dessus de la porte extérieure de leurs habitations, une lanterne qui les signale aux citoyens.

Pendant la révolution, les réverbères furent brisés, à la faveur du tumulte, comme ils l'ont été tant de fois depuis dans les temps de troubles. Il n'est pas douteux que les dépenses occasionnées par le renouvellement des réverbères brisés depuis 1789 jusqu'à présent ne s'élèvent à des sommes considérables.

L'administration municipale s'est appliquée et s'applique encore à perfectionner l'éclairage, et chaque année voit s'accroître le nombre des becs de lumière allumés sur les voies publiques. En 1817, on comptait 10 941 becs placés dans 4 645 réverbères, et la dépense était déjà de 646 000 fr.

Mais l'application du gaz à l'éclairage fut le signal d'une véritable révolution dans l'éclairage de Paris ; car non seulement la lumière produite par la combustion du gaz est plus intense et plus brillante, mais encore l'éclairage des boutiques, devenu plus somptueux, jette ses vives lueurs jusqu'au milieu des rues, et vient ainsi en aide à la prévoyance de l'autorité municipale.

Ce ne fut qu'en 1822 que commença l'éclairage au gaz : il fit invasion d'abord dans le quartier du Palais-Royal ; mais il ne fut pas appliqué immédiatement à l'éclairage public. Les marchés passés pour l'allumage des réverbères se sont opposés long-temps à l'adoption étendue du nouveau système ; actuellement encore la substitution du gaz à l'huile ne peut excéder le cinquième des becs allumés : mais le bail nouveau qui se prépare en ce moment doit délier entièrement l'administration.

En 1831, l'éclairage était compté au budget pour 864 000 fr., à raison de 12 941 becs entretenus ; mais pen-

dant cette année même il n'existait encore que 69 becs de gaz allumés dans quatre rues seulement, celles de l'Odéon, de la Paix, de Castiglione, et place Vendôme.

Les huit années qui se sont écoulées jusqu'à 1839 ont suffi pour amener de notables améliorations. L'éclairage à la charge de la ville coûte aujourd'hui un million pour 12 816 becs de lumière établis dans 6 273 lanternes; sur ce nombre, 11 654 becs sont éclairés par l'huile, et 1 162 par le gaz. On continue à diviser les lanternes en deux catégories : celles à *allumage permanent*, qui sont éclairées du soir au matin, dans tous les temps et sans aucune interruption; et celles à *allumage variable*, dont le service est interrompu pendant la clarté de la lune. Il est à remarquer que le nombre des becs d'éclairage n'augmente pas en raison de la multiplication des lanternes : ainsi, en 1817 on comptait 12 941 becs, tandis qu'il n'en existe que 12 816 aujourd'hui. Cela tient à la puissance de l'éclairage par le gaz, qui, tout en augmentant les superficies éclairées, peut placer ses lanternes à de plus longues distances.

Nous terminerons cet article par quelques détails sur

Gardes de nuit et Eclaireurs au seizième siècle.

l'éclairage au gaz; détails dont plusieurs sont nouveaux pour le public, et dont nous pouvons garantir l'exactitude.

Le gaz employé à l'éclairage de Paris est généralement produit par la distillation de la houille; une seule compagnie a fourni pendant quelque temps du gaz de résine, qui donne une vive lumière, mais qu'on n'obtient qu'avec plus de dépense : cette différence dans le prix de revient a conduit la compagnie de Belleville à abandonner cette fabrication et à y substituer le gaz de houille. On annonce que nous serons bientôt éclairés par un gaz nouveau, le *gaz animal*. Cette invention, qui procurerait un éclairage à bon marché, paraîtrait devoir résoudre pour les villes une intéressante question d'assainissement par la destruction et l'utilisation des matières nuisibles.

On distingue encore le gaz en *gaz courant* et en *gaz portatif comprimé* ou *non comprimé*. Le gaz courant est distribué par des conduits souterrains qui sillonnent Paris sur une longueur de près de trente lieues. L'inconvénient résultant de l'ouverture fréquente de tranchées sur les voies publiques a fait suspendre, pour les compagnies d'éclairage au gaz, le principe de la concurrence. L'administration a assigné à chaque compagnie une circonscription où elle peut exclusivement poser des conduits. Cette restriction n'a pas lieu pour le gaz portatif, que l'on renferme dans des appareils appartenant aux particuliers; mais ce mode d'éclairage est encore peu usité.

Nous donnons ci-dessous un tableau de la situation de compagnies parisiennes d'éclairage, quant à la longueur de leurs tuyaux de conduite et au nombre des becs qu'elles entretiennent.

INDICATION DES COMPAGNIES.	LONGUEUR de tuyaux.	NOMBRE DE BECS.		
		Particul.	Ecl. publ	Totaux.
Anglaise et Royale réunies.	45 200	13 125	502	13 627
Française.	35 000	10 500	285	10 785
Lacarrière	18 500	3 600	200	3 800
Parisienne	13 280	1 800	175	1 975
De Belleville (*intra-muros*).	3 800	600	»	600
		29 625	1 162	
TOTAUX	115 780	30 787		30 787

15 à 16 000 mètres de rues, boulevards et places ont double rang de tuyaux, un de chaque côté.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE ROMAN DE LA ROSE.

(La Danse dans le jardin du Plaisir (*Roman de la Rose*). — D'après une ancienne miniature ; ms. harl. 4425.)

Le *Roman de la Rose*, si célèbre chez nos pères, est l'œuvre de deux poëtes, Guillaume de Lorris et Jehan de Meung. Il est divisé en cent chapitres et composé de plus de vingt-deux mille vers *tétramètres* ou de quatre pieds.

Guillaume de Lorris, qui commença ce poëme, vivait au milieu du treizième siècle, et mourut vers 1260 ou 1262. Il est l'auteur des quatre mille cent cinquante premiers vers.

Jehan de Meung, surnommé *Clopinel* parce qu'il boitait, acheva l'ouvrage avant l'année 1305. Cette continuation renferme plus de dix-huit mille vers.

Pour donner à nos lecteurs quelque idée de ce monument illustre de notre vieille littérature nationale, nous chercherons à en indiquer par quelques traits le plan général. C'est un ouvrage trop souvent mentionné pour qu'il soit permis de l'ignorer entièrement ; mais aussi il est trop éloigné de nos mœurs et de notre goût pour qu'il y ait utilité ou plaisir à entreprendre de le lire, si l'on n'est adonné spécialement à l'étude des origines de notre langue.

Le roman commence par un songe que l'auteur eut étant couché. Il rêva qu'il était allé se promener hors de la ville ; que cette promenade l'avait insensiblement conduit dans une prairie bordée par une petite rivière :

M'en alai tot seus esbatant
Et les oiselés escoutant,
Qui de chauter moult s'engoissoient
Par ces vergiers qui florissoient,
Jolis, gais et plains de lèesse.

De là il était venu à l'entrée d'un beau jardin entouré de murailles, sur lesquelles étaient peintes en or et en azur la Haine, la Félonie, l'Avarice, la Vilenie, la Convoitise, l'Envie, la Tristesse, la Vieillesse, la Papelardise et la Pauvreté.

La porte de ce jardin lui fut ouverte par *Oyseuse*, qui en était la portière, et qui le conduisit au maître du jardin, nommé *Déduit*.

Déduit, par sa beauté, ressemblait à un ange, aussi bien que ceux qui étaient avec lui. Toute cette troupe aimable dansait aux chansons que chantait une dame qui avait nom *Liesse*.

Déduit ilucques s'esbatoit ;
S'avoit si bele gent o soi,
Que quand je les vi, je ne soi
Dont si très beles gens pooient
Estre venu ; car ils sembloient
Tout por voir anges empennés,
Si beles gens ne vit homs nés.

Une dame nommée *Courtoisie* pria l'auteur de prendre part à la danse. Enhardi par un accueil si favorable, il se mit à considérer Déduit de plus près, et par ce moyen il fut en état de transmettre à la postérité un inventaire de ses habillements et de sa figure ; mais nous passerons sous silence cette description un peu fastidieuse.

Près de Déduit était un bel écuyer qu'on appelait *Doulx-Regard ;* il avait cinq flèches dans sa main droite ; leurs noms étaient *Toute-Beauté, Simplesse, Franchise, Compagnie* et *Faux-Semblant :* les pointes de ces flèches étaient d'or. Il en avait encore cinq autres dont le fer était noir et rouillé ; la première avait nom *Orgueil*, la seconde *Villenye*, la troisième *Honte*, la quatrième *Convoitise*, et la cinquième *Désespoir*.

Les dames de la cour de Déduit s'appelaient *Beauté*, *Richesse*, *Jolivité*, *Largesse*, *Franchise*, *Courtoisie*. Voici le commencement du portrait de la Beauté :

Icelle dame ot nom Biautés.
Et ne fu obscure, ne brune,
Ains fu clère comme la lune,
Envers qui les autres estoiles
Ressemblent petites chandoiles.

Mais tandis que l'auteur se complaisait dans la vue de ces beautés, Doulx-Regard se mit à tendre un de ses arcs et à le poursuivre. Alors le songeur fuit à travers les jardins, où il voit des arbres curieux, des bêtes fauves, et mille choses étranges qu'il décrit. Il trouve surtout une fontaine fort singulière ; celui qui la regarde voit tout ce qui est dans le jardin, de quelque côté qu'il tourne ses yeux. Or, l'auteur, en portant les siens sur cette fontaine, aperçoit un rosier chargé de fleurs, dont l'odeur charmante embaumait ce jardin mystérieux. L'envie de cueillir une de ces fleurs le fait s'approcher de l'arbrisseau ; mais l'Amour, caché sous un figuier, le perce de plusieurs flèches. C'est sous cette forme allégorique que le récit se poursuit jusqu'à la fin. L'auteur, chassé du jardin, se désole ; il parvient à y rentrer par l'entremise de *Bel-Accueil*, fils de *Courtoisie*. Mais *Dangier*, un des portiers, lui ordonne de se retirer, ainsi qu'à Bel-Accueil. La *Raison* veut consoler l'auteur ; il la repousse. Une nouvelle fois il pénètre avec Bel-Accueil dans le séjour enchanté. Après maints incidents, *Jalousie* fait entourer le jardin de murs plus solides, et bâtit au milieu une tour où elle emprisonne Bel-Accueil. L'auteur veut se laisser mourir de chagrin. La Raison a pitié de lui et le vient sermoner. Elle se livre à des dissertations morales entremêlées d'exemples tirés de l'histoire. C'est ainsi qu'elle l'invite à aimer tout le monde en général, suivant en cela les sentiments que dicte la nature à tous les hommes ; ceux qui s'en écartent sont punis par les juges établis pour sévir contre les infracteurs de ses droits. « L'amour du prochain » est, ajoute-t-elle, préférable à la justice que l'on rend pour » les hommes ; car l'amour qui naît de la charité peut subsister indépendamment de la justice. »

Plus loin, la Raison remarque comment les hauts rangs où la fortune élève les méchants ne contribuent point à les rendre meilleurs. « Ne regardons d'un œil envieux ces vic» times que la fortune engraisse ; c'est dans sa colère que le » ciel permet l'élévation des méchants, afin de mieux faire » éclater sa justice par une chute proportionnée au grade » où ils étaient montés. »

L'auteur tient tête à la Raison, qui se décourage et l'abandonne. Il suit alors les conseils d'un ami, et l'action du roman devient de plus en plus compliquée. Le siége de la tour occupe une large place dans la seconde partie. Parmi les personnages épisodiques, on voit arriver la *Nature*, et l'auteur lui fait dire des vérités qui pouvaient être hardies pour le temps où le roman fut écrit. Telles sont celles-ci :

« La seule vertu fait la noblesse, et l'on voit très souvent que les gens dont l'extraction est la plus obscure ont les sentiments les plus élevés. N'est-ce point par leurs talents et par leurs vertus que les poëtes et les philosophes se rendirent autrefois si considérables ? Si ceux qui font profession de ces deux sciences ont un mérite égal à celui de leurs prédécesseurs, ils peuvent se plaindre avec raison que la justice qu'on leur rend est bien différente. En effet, les grâces ne semblent faites aujourd'hui que pour ceux qui réussissent à la chasse. Il n'y a cependant que les personnes vertueuses qui puissent légitimement porter le nom de nobles ; c'est à tort que nous nous parons de la noblesse de nos ancêtres, si nous ne les imitons dans ce qu'ils ont fait pour se la procurer. »

Il est inutile de dire que les assiégeants sont vainqueurs. *Dangier*, *Peur* et *Honte*, qui gardent la tour, prennent la fuite. *Courtoisie*, *Pitié* et *Franchise* pénètrent les premières dans la tour pour délivrer *Bel-Accueil*. L'auteur n'a plus devant lui d'obstacles : le jour paraît, et il s'éveille.

Atant fu jor, et ge m'esveille.

Clément Marot professait une grande estime pour la poésie du *Roman de la Rose*, et il la jugea digne d'être traduite dans le style de son siècle. Antoine de Baïf en fit l'éloge dans un sonnet qu'il adressa à Charles IX. Pasquier compare Jean de Meung au Dante. Un chanoine de Valenciennes, Jean Molinet, fit une traduction du *Roman de la Rose*, sur l'invitation de Philippe de Clèves, seigneur de Ravestein. Cette traduction contient cent sept chapitres avec le sens moral, et plusieurs allégories de l'invention du traducteur, dont le moindre défaut, dit un critique, est de s'appliquer à des événements postérieurs à Guillaume de Lorris et à Jean de Meung. Cette traduction fut imprimée à Lyon en 1503, et à Paris en 1521. On lit à la tête de l'ouvrage les quatre vers suivants :

C'est le roman de la Rose,
Moralisé clair et net,
Translaté de vers en prose
Par votre humble Molinet

Par cet échantillon, on peut voir que l'auteur devait être plus propre à translater des vers en prose qu'à tenter le contraire.

Le dernier éditeur du *Roman de la Rose* est M. Méon. « Cet ouvrage, dit-il, fut diversement apprécié à son apparition dans le monde. Critiqué par les uns avec acharnement, il fut loué par les autres jusqu'à l'excès. Sous prétexte qu'il tendait à la corruption des mœurs, les prédicateurs fulminèrent des anathèmes contre le livre et contre les auteurs. Les femmes, de leur côté, qui se plaignaient d'y avoir été maltraitées, ne cessaient de crier vengeance. Les admirateurs du *Roman de la Rose*, au contraire, soutenaient que cet ouvrage devait opérer une grande réforme dans les mœurs. Les alchimistes y cherchèrent et prétendirent y avoir trouvé le secret du grand œuvre. D'autres, non moins imposteurs, crurent y découvrir une espèce de théologie morale qui renfermait des mystères sacrés, dont eux seuls avaient la clef. »

MÉMOIRES DE WILLIAM HUTTON.

(Fin. — Voyez p. 257, 297 et 318.)

Je fabriquais plus de bas et reliais plus de livres que je n'avais chance d'en vendre à Nottingham ; c'est pourquoi je formai le projet de louer une petite boutique dans une ville des environs, et d'y étaler aux jours de marché des modèles de reliure et quelques livres. Mon choix se fixa bientôt sur la petite ville de Southwell, située à quatre lieues de Nottingham. Je m'y rendis à la Saint-Michel, et je louai une espèce d'échoppe pour vingt schellings par an (24 francs). Dès le premier jour où je mis en vente ma marchandise, je me trouvai le premier libraire de Southwell, ce qui n'était pas beaucoup dire. Pendant cet hiver qui fut très pluvieux, je partais de Nottingham, tous les samedis, à cinq heures du matin, portant un fardeau d'environ trente livres. J'ouvrais ma boutique à dix heures précises : je vivais tout le jour d'un peu de pain, de fromage, et d'une demi-pinte d'ale : à quatre heures, je fermais ma boutique, et je revenais par de très mauvaises routes à Nottingham, où j'arrivais rarement avant neuf heures. En entrant à la maison, je trouvais toujours la chambre chaude, la table dressée, et je m'asseyais avec un bien grand plaisir devant une excellente soupe au lait préparée par ma bonne sœur. Du reste un seul souvenir de quelque intérêt pour moi se rattache à ces voyages périodiques : une fois, au point du jour, je rencontrai dans la forêt de Sherwood quatre braconniers chargés d'un che-

vreuil : j'eus peur qu'ils ne voulussent se débarrasser de moi pour s'assurer tout-à-fait de mon silence : ils me laissèrent passer. Je ne connaissais aucun d'eux ; mais j'appris depuis qu'ils me connaissaient.

Les marchés de Southwell ne me furent pas aussi favorables que je l'avais espéré. Les gens de la campagne passaient devant mes reliures sans les regarder, ou ceux qui se laissaient tenter se récriaient sur mes prix : ils ne comprenaient pas que l'habit doré d'un livre pût coûter autant qu'un pot de bière. J'avais donc beaucoup de peine et peu de profit. A force de rêver, l'ambition me vint de transporter mon petit établissement dans cette grande ville que j'avais autrefois tant admirée, la belle et riche Birmingham. J'entrepris d'y faire un voyage. Trois libraires, qui étaient en même temps relieurs, s'y partageaient les pratiques : c'étaient Aris, Warren, et Wollatson ; mais j'estimai, après le nombre, l'activité, l'intelligence et l'aisance des habitants, qu'il pourrait y avoir encore place pour un petit magasin à bon marché. J'avais d'ailleurs confiance que moi, chétif, j'échapperais à l'attention, ou du moins à l'envie des *trois grands hommes*.

Le 10 avril 1750, je mis mon projet à exécution. Une pauvre femme qui logeait dans Bull-street, n° 6, consentit à me céder, au prix d'un schelling par semaine (24 sous), la moitié de sa petite boutique. Ce point arrêté, je retournai aussitôt à Nottingham pour me préparer à un changement définitif de résidence. Un incident me retarda. Un respectable ami de ma famille, M. Rudsall, pasteur à Gainsborough, vint me voir pendant ce séjour, et me demanda de l'accompagner pour une semaine jusqu'à Stamfort ; il m'offrit de se charger de ma dépense et de me donner en outre dix-huit pences par jour (environ 2 francs). Je ne crus pas devoir refuser. Le matin de notre départ, il tombait une pluie effroyable. M. Rudsall me demanda pourquoi je n'avais pas emporté mon manteau. Sans un peu de honte, j'aurais répondu que je n'en avais pas. Après quelques heures de marche, l'eau avait entièrement percé mes habits, et ne pouvant aller plus loin, elle avait glissé le long de mon corps et rempli mes bottes. A l'auberge où nous nous arrêtâmes, tous les voyageurs étaient empressés à changer de vêtements ; moi seul je fus obligé de garder sur moi mes habits trempés d'eau. De plus, comme la salle était encombrée de monde, je ne pus approcher du feu. Le lendemain matin, il me fallut remettre mes habits tout humides. En route M. Rudsall causa beaucoup avec moi, et me prit en amitié. A notre retour, il me dit que si j'allais avec lui à Gainsborough il me vendrait une partie de ses livres au prix que je voudrais lui en donner. Je l'accompagnai ; ce qu'il m'offrait était une portion assez considérable de sa bibliothèque. Il savait que je n'avais pas assez d'argent pour payer au comptant, et il me fit signer un billet qu'il avait rédigé en ces termes : « Je promets de payer à » Ambroise Rudsall une livre sept schillings (environ 34 » francs), lorsque je le pourrai. » Quand j'eus signé, il me dit : « Ne vous inquiétez jamais, et souvenez-vous bien qu'il » vous suffira toujours de me dire que vous ne pouvez payer » ce billet pour que je n'en exige pas le paiement. » Si le lecteur connaît mon caractère, il doit penser que je ne fus pas long-temps sans acquitter ma dette.

Je ne me séparai pas sans peine de ma demeure et de mes amis de Nottingham. La pensée que j'allais me fixer dans une ville où je ne connaissais personne me troublait malgré moi ; il est certain que je fus long-temps sans m'habituer à mon nouveau genre de vie. Ayant peu de pratiques pendant les premiers mois, je n'avais que trop le loisir de regarder dans la rue, et la vue de ces milliers de passants dont toutes les figures m'étaient inconnues m'attristait singulièrement ; et puis, je n'avais plus auprès de moi ma chère sœur. Personne ne venait au-devant de moi quand je rentrais ; personne ne me préparait la délicieuse soupe au lait de Nottingham ; personne ne me demandait plus ce que je pensais, où j'allais, d'où je revenais ; mon retour ne causait de joie à personne ; aussi, tant que je me trouvai ainsi isolé, il ne m'arriva pas, je crois, une seule fois de sourire ; j'avais à peine le courage de parler, et je pleurais souvent. Cependant peu à peu je commençai à être achalandé. Six mois après mon établissement à Birmingham ma vente couvrait déjà plus que mes frais ; à la vérité j'étais économe : cinq schillings par semaine (environ 6 francs) me suffisaient pour faire face à toutes mes dépenses : loyer, nourriture, entretien, etc. A la fin de 1750, j'avais réalisé un bénéfice de vingt livres sterling (environ 500 francs). Ce succès, dont je fis part à mon frère Thomas lorsqu'il vint me visiter, me rendit un peu de courage et de gaieté. Mais un obstacle imprévu faillit détruire toutes ces premières espérances de prospérité. Les commissaires des pauvres avaient les yeux ouverts sur moi : ma boutique n'avait pas un air de richesse ; ils craignaient que je ne tombasse à la charge de la paroisse, et ils m'enjoignirent de me procurer un certificat ou de sortir de la ville. Terrifié, j'écrivis à mon père, qui me répondit que « jamais aucun *saint* * de Derby n'avait donné » de certificat. » Pendant deux ans, je fus poursuivi par cette menace d'expulsion. J'offris en vain plusieurs fois de payer la taxe ; on ne voulut rien entendre. Enfin un tailleur, auquel j'avais acheté au comptant deux habillements complets, devint commissaire ; il comprit apparemment mieux mes raisons que ses prédécesseurs, et depuis je ne fus plus inquiété.

L'année suivante, je louai une autre boutique plus grande et mieux située. Je me trouvai alors le voisin de ce M. Grace, qui, en 1741, m'avait refusé de l'ouvrage, et même avec assez peu de politesse. Je craignais d'abord de m'être chargé d'un loyer trop fort ; mais il me semblait sentir le vent de la fortune souffler de mon côté, et je ne voulais pas avoir à me reprocher plus tard d'être resté au-dessous des circonstances par timidité. Au mois d'avril, ma chère sœur vint me voir ; la bonne fille, dans sa sollicitude pour moi, avait amené une demoiselle qu'elle souhaitait me voir prendre pour épouse ; « elle avait songé, me dit-elle, que la solitude ne me convenait pas, et que j'avais besoin d'une compagne. » L'intention était excellente ; mais bien que la demoiselle fût assez jolie et parût aimable, je ne goûtai pas cette manière de m'engager dans les liens du mariage ; et ce projet n'eut pas de suites.

Le désir d'étendre mon commerce me préoccupait sans cesse. Il n'existait aucun abonnement de lecture dans la ville ; j'annonçai que j'allais en joindre un à ma librairie. Le nombre des abonnés qui me vinrent surprit mes voisins. Ma boutique dès lors fut plus animée ; le beau sexe y affluait plus particulièrement, et il se trouva même quelques personnes d'un certain âge, très compatissantes, qui voulurent bien me laisser entrevoir qu'elles ne seraient pas éloignées de partager avec moi *les peines de la vie ;* mais j'avais l'oreille dure. Cependant il me fallait quelqu'un pour garder la boutique lorsque les affaires m'obligeaient à sortir. On me recommanda une domestique ; je ne la gardai pas long-temps. Pendant mon absence, elle vendait mes livres pour le premier prix qu'on lui en offrait, et elle s'enivrait avec l'argent. Un ministre de notre congrégation m'en adressa une autre en m'assurant qu'elle ne me volerait pas, parce qu'elle craignait Dieu. Je crois qu'il avait raison ; mais elle me laissait brûler mes puddings en les faisant cuire sans eau : c'était comme si elle les eût volés. Ces essais malencontreux furent peut-être une des causes qui me lassèrent le plus de mon état de célibataire. Le moment approchait d'ailleurs où je devais entrer dans une nouvelle phase de ma vie.

* Nom de sectaires mystiques protestants.

Un soir je vis s'arrêter une voiture de campagne devant la porte de mon voisin, M. Grace; il en descendit une jeune fille, petite, délicate, jolie, habillée avec goût. C'était la nièce de M. Grace, qui la faisait venir d'Aston-sur-Trent pour la mettre à la tête de sa maison. Je pensai avec un certain plaisir que nous étions destinés à nous voir souvent, car depuis que je n'avais plus de domestique, je prenais mes repas, comme pensionnaire, chez M. Grace. A première vue, mademoiselle Sarah (c'était le nom de sa nièce) ne parut pas éprouver pour moi une bien vive sympathie; mais après quelques semaines elle m'accueillit sans froideur, même avec bonté, comme un ami de la maison. Un an s'écoula. A la Saint-Michel, M. Grace était allé au marché de Worcester pour acheter du houblon. A neuf heures du soir, il n'était pas encore rentré. La nuit était obscure, et mademoiselle Sarah était inquiète. Il fallut toutefois m'apprêter à me retirer chez moi; mais il me sembla qu'elle paraissait craindre de rester seule, et je la laissai engager de nouveau la conversation. Comme M. Grace m'avait emprunté mon cheval, j'avais aussi une sorte d'intérêt à son retour, c'est-à-dire un prétexte pour l'attendre. Cette soirée où nous nous parlâmes avec plus d'abandon qu'à l'ordinaire m'enhardit à mieux profiter d'une occasion à peu près semblable qui s'offrit plus tard

En causant un jour avec elle sur le pas de la porte, je me hasardai à lui dire que je me sentais de plus en plus d'amitié pour elle; elle ne témoigna pas que cette modeste déclaration lui fît aucune peine; les mois se suivaient, et notre affection l'un pour l'autre était loin de diminuer. J'aimais surtout le caractère sincère de Sarah. Nous avions mille occasions de nous observer mutuellement. Une fois d'accord, il ne s'agissait plus que d'obtenir le consentement de M. Grace. Ce fut lui qui rompit la glace. Il s'aperçut de notre inclination, et exprima son étonnement avec colère: son seul motif, pour s'opposer à notre union, était après tout la contrariété d'être privé d'une aussi parfaite ménagère que Sarah.

Un jour, il me demanda de l'accompagner à Moseley où il allait réclamer le paiement d'une dette de sept livres sterling. Il craignait de ne pas être payé, et il était d'une humeur détestable. Je ne l'avais pas encore vu si opposé à notre mariage; j'étais désolé. A Moseley, il toucha sans difficulté ses sept livres; aussitôt, comme par enchantement, son humeur changea. Au retour, il me parla avec effusion de cœur, et dans sa joie, tout en remuant son sac d'écus, il m'appela son cher neveu. Notre mariage fut dès lors décidé, et il ne tarda pas à être célébré. Les parents de Sarah lui donnèrent cent liv. sterl. de dot; de mon côté, j'en avais déjà économisé deux cents, et j'étais en voie de prospérité. Cette union contractée sous ces auspices favorables a été heureuse; je n'ai pas eu un seul instant à me repentir.

Quelque temps après ce grand événement, un riche fabricant de papier de Birmingham, M. Robert Bage, me donna le conseil de vendre du papier pour son compte ou pour le mien. Ayant quelques fonds, je préférai vendre pour mon compte; et un matin je fis ajouter sur mon enseigne: *Magasin de papier*. Ces trois mots furent véritablement le talisman qui me conduisit à la fortune. Auparavant, je ne pouvais espérer qu'une aisance très médiocre; cette nouvelle branche de commerce m'a élevé à quelque chose de mieux.

Souvent j'avais ambitionné la propriété d'une petite ferme. Quand mes bénéfices devinrent assez considérables, j'achetai chaque année quelques acres de terre, et avec le temps nos économies nous permirent de bâtir une maison de campagne sur notre propriété à Bennet's-Hill. Je plantai de mes propres mains, devant ma grande porte, une avenue d'ormeaux. J'achetai un second cheval et une petite voiture. Ma chère Sarah donna le jour à deux enfants, un fils et une fille. Nos soins pour leur éducation remplirent d'un doux intérêt les années de leur enfance et de leur jeunesse: nous avons été bien récompensés par leur obéissance et leur amour. J'ai continué mon commerce et je l'ai toujours agrandi sans oublier de jouir convenablement de ma situation. Que dirai-je de plus? J'ai vieilli sans avoir eu à subir de grands malheurs. J'ai souvent entendu douter qu'il y eût aucun homme dont la vie fût heureuse; c'est, je crois, parce que la plupart du temps on cherche le bonheur où il n'est pas. Supposez un homme qui, ayant toujours attaché le plus haut prix à la santé, n'a jamais été atteint d'aucune maladie grave, et qui à quatre-vingts ans jouit de toutes ses facultés et peut faire aisément à pied trente milles en un jour (dix lieues); supposez que, pour récompense d'un travail persévérant, de goûts convenables et simples, il ait acquis une fortune indépendante; supposez-le propriétaire d'une maison à son souhait, d'un jardin plein de fleurs et de fruits; ayant près de lui une bonne femme et deux enfants qui le chérissent, qui veillent pieusement à écarter de lui jusqu'aux moindres chagrins, et s'empressent à aller au-devant de tous ses désirs; ajoutez, si vous voulez, dans ce tableau une bibliothèque composée d'auteurs choisis, et deux bons chevaux forts, dociles, qui promènent quelquefois aux champs cette famille unie; refuserez-vous d'appeler cet homme heureux? Cet homme, c'est moi. Si au matin de ma vie, mon ciel a été lourd et triste, le soir il a brillé d'une lumière pure.

Nous devons terminer ici ces extraits des Mémoires de William Hutton. Si nous nous étions laissé entraîner par l'intérêt que nous avons trouvé à lire l'ouvrage original, nous aurions dépassé de beaucoup les limites que nous prescrit la loi de variété qui préside à ce recueil. Peut-être avons-nous trop décoloré dans notre rapidité le récit de Hutton; nous nous garderons du moins de le surcharger de nos réflexions; l'effet moral qui ressort de cette biographie nous paraît d'autant plus sûr qu'on n'y voit point percer l'intention de moraliser. Il nous reste seulement à compléter par quelques faits l'histoire de Hutton. Ce n'est pas seulement à la pauvreté que le jeune prolétaire avait su échapper à force d'énergie et de persévérance; il s'était aussi racheté de l'ignorance et de l'engourdissement intellectuel qui accompagnent trop ordinairement la misère. Le libraire de Birmingham devint un homme instruit, un érudit, un antiquaire. Il écrivit plusieurs ouvrages qui ont eu de la réputation. Le plus connu est « l'Histoire de la muraille romaine qui traverse l'île de Bretagne depuis l'océan germain jusqu'à la mer irlandaise. » Avant de l'écrire, en 1801, il entreprit de visiter à pied, à l'âge de soixante-dix-huit ans, les ruines de cette muraille de l'empereur Sévère, dans toute sa longueur. Sa fille Catherine l'accompagnait montée sur un cheval. Pour lui, il cheminait portant un parapluie et suivi d'un valet. Parmi ses autres écrits, nous citerons un *Voyage à Londres*, dont le titre invite au sourire en rappelant son fameux voyage de 1749; une Histoire de Derby, lieu de sa naissance; une Histoire très savante et très intéressante de Birmingham; la Bataille de Bosworthfield en 1485, avec la Vie de Richard III, avant son avènement au trône; deux Poëmes, l'un sur les barbiers, l'autre intitulé: Edgar et Elfride. La vieillesse de Hutton ne fut pas tout-à-fait exempte de douleurs. Pendant l'insurrection de Birmingham en 1791, des excès furent commis dans la ville et aux environs; la maison de campagne de Hutton fut entièrement incendiée. Il ne se consola jamais de la destruction de cette demeure où il avait été si heureux. Il mourut le 20 septembre 1815, dans sa quatre-vingt-douzième année. Sa mélancolie se trahit dans quelques réflexions qu'il écrivit plusieurs années avant sa mort. Il avait survécu à sa sœur Geneviève, à sa chère Sarah; il avait perdu bien des amis. « J'ai vécu, dit-il, pour voir vieillir des enfants dont j'avais vu naître les pères. Trois générations ont passé devant moi; la surface de la terre

a entièrement changé sous mes yeux. Et quand je considère que les vieilles maisons qui frappaient mes regards au temps de ma jeunesse ont disparu, que celles qui les ont remplacées ont à leur tour vieilli; que les opinions, les mœurs se sont renouvelées, je puis dire avec le docteur Young : « Ce monde-ci n'est pas celui dans lequel je suis né. »

GROTTE DES DEMOISELLES OU DES FÉES,

BAOUMA DE LAS DOUMAÏSELAS.

(Département de l'Hérault.)

Dans le canton de Ganges, au milieu d'une petite vallée plantée de mûriers et baignée par la rivière de l'Hérault, est situé le village de Saint-Bauzille-du-Putois. A peu de distance de ce village, l'Hérault traverse une gorge étroite formée par des roches calcaires. C'est sur sa rive gauche, dans le flanc de ces rochers nommés *Rocs-Thaurac*, que se trouve la grotte des Demoiselles ou des Fées. Cette grotte est divisée en deux parties : l'une d'un accès facile, l'autre que l'on ne saurait explorer sans s'exposer à quelque péril. Il est de tradition dans le pays que, dès le temps des guerres religieuses, un grand nombre de huguenots y cherchèrent un refuge. Mais on prétend que depuis elle cessa d'être visitée, et que ce fut en 1780 pour la première fois que l'on réussit à pénétrer dans la seconde partie; les personnes qui se hasardèrent à cette sorte de découverte étaient Marsollier et quelques uns de ses amis. Le mercredi 7 juin, ils firent une première tentative, mais sans résultat. Le 15 juillet suivant, ils revinrent plus nombreux et munis

(Une Vue dans la Grotte des Demoiselles, canton de Ganges.)

de cordes, d'échelles, de marteaux, de pétards et de vivres. Un paysan de Ganges entra le premier; Marsollier eut le vertige au milieu de l'échelle. Ils parvinrent toutefois sans accidents jusqu'aux dernières profondeurs de la caverne, et ils y laissèrent une bouteille scellée renfermant le procès-verbal de leur entreprise, et une plaque de plomb où étaient gravés leurs noms.

Marsollier a publié ses impressions et décrit la grotte. Mais aujourd'hui sa description n'est plus parfaitement exacte. La configuration des stalactites et des stalagmites s'est modifiée. Dans le chaos de formes variées, étranges, gigantesques, que produisent les concrétions naturelles, on remarque plus particulièrement une figure svelte qui s'élève avec majesté et dont les contours sont harmonieux : on croit voir une statue. Ses proportions sont colossales, mais assez justes pour faire illusion. De quelque côté qu'on l'éclaire, elle conserve la même apparence; les guides l'appellent *la Vierge*. Nous avons essayé d'en reproduire l'effet dans notre croquis.

LA PHOTOGRAPHIE,

OU LE DAGUERRÉOTYPE.

Parmi les inventions qui depuis le commencement de ce siècle ont excité un intérêt universel, celle du *Daguerréotype* est certainement l'une des plus extraordinaires. Pendant long-temps elle a été entourée d'un mystère favorable à l'incrédulité; mais l'admiration seule maintenant est permise. L'Etat, qui vient d'en acquérir la propriété dans l'intérêt des sciences et des arts, a donné le signal de la publicité; c'est donc un devoir en quelque sorte pour les organes de la presse de porter la découverte de M. Daguerre à la connaissance du plus grand nombre possible de personnes, et de populariser ses procédés, pour que les esprits curieux et ingénieux soient en tous lieux appelés à en jouir, et à se mettre sur la voie des perfectionnements.

Pour bien comprendre la *photographie*, il est nécessaire d'avoir préalablement quelque notion de la *chambre noire*, qu'on appelle aussi *chambre obscure*. Voici comment M. Arago raconte l'histoire de cette dernière invention.

Un physicien napolitain, Jean-Baptiste Porta, reconnut, il y a environ deux siècles, que si l'on perce un très petit trou dans le volet de la fenêtre d'une *chambre bien close*, ou, mieux encore, dans une plaque métallique mince appliquée à ce volet, tous les objets extérieurs dont les rayons peuvent atteindre le trou vont se peindre sur le mur de la chambre qui lui fait face, avec des dimensions réduites ou agrandies suivant les distances, et avec les couleurs naturelles. Porta découvrit, peu de temps après, que le trou n'a nullement besoin d'être petit; qu'il peut avoir une largeur quelconque quand on le couvre d'un de ces verres bien polis qui, à raison de leur forme, ont été appelés des lentilles.

Dès lors Porta fit construire des *chambres noires* portatives. Chacune d'elles était composée d'un tuyau plus ou moins long armé d'une lentille; l'écran blanchâtre en papier ou en carton, sur lequel les images allaient se peindre, occupait le foyer. Cet appareil a été depuis perfectionné : une glace dépolie remplace l'écran blanchâtre, et sur cette glace la lumière trace des vues parfaitement exactes des objets les plus compliqués avec une netteté parfaite de contours, avec la dégradation naturelle des teintes. Mais on sait que ces images sont fugaces comme les reflets, comme l'ombre; dès qu'on déplace l'appareil, dès qu'on enlève la glace, elles disparaissent.

Or ce sont ces images de la chambre obscure qui, par la découverte de M. Daguerre, s'impriment maintenant elles-mêmes sur une surface métallique qui remplace le verre dépoli, et, une fois produites et fixées, elles se conservent pour toujours. En d'autres termes, dans le Daguerréotype, la puissance de la lumière crée, en quatre ou cinq minutes, des dessins où les objets conservent mathématiquement leurs formes jusque dans les plus petits détails, où les effets de la perspective linéaire, et la dégradation des tons provenant de la perspective aérienne, sont accusés avec une délicatesse que l'art n'a jamais connue.

Ainsi nul doute, nulle ambiguïté. Une personne qui ignore complétement le dessin peut, à l'aide du Daguerréotype, obtenir en quelques minutes des images parfaites et durables de tous les objets ou de toutes les vues qui lui plaisent. Il lui suffit de placer l'appareil devant un paysage, devant un monument, devant une statue, ou dans sa chambre devant les curiosités ou les tableaux qui l'ornent, et en quelques instants il en a la reproduction parfaite : il a un dessin qu'il encadre, qu'il met sous verre, qu'il suspend à la muraille comme une estampe qui aurait été exécutée lentement, patiemment et à grands frais. Chacun peut, avec cette admirable invention, s'entourer de tous les souvenirs qui lui sont chers; avoir une représentation fidèle de sa maison paternelle, des lieux où il a vécu, ou qu'il a admirés dans ses voyages.

On s'exposerait toutefois à une sorte de déception si l'on imaginait que toute image de la nature obtenue par le moyen du Daguerréotype est nécessairement une œuvre d'art remarquable, une estampe belle et séduisante. D'abord, tous les objets et toutes les vues de la nature ne sont pas agréables; il faut savoir choisir. Puis, dans les épreuves du Daguerréotype, les images se reproduisent sans leurs couleurs : on croirait voir des dessins à la manière noire, ou plutôt à la mine de plomb estompée; ce ne sont pas des tableaux. Enfin, il faut tout dire, dans l'état actuel de l'invention, la lumière de l'image n'a pas encore toute la vivacité, toute la chaleur de la lumière du jour. L'effet est le plus ordinairement froid et sombre comme s'il était donné par un crépuscule d'hiver : le soleil semble absent; on croirait au plus que la lune était au ciel tandis que se formait dans la chambre obscure le dessin mystérieux. Aussi nous confesserons que les plus belles épreuves du Daguerréotype que nous ayons encore vues sont celles qui représentaient, soit des monuments d'une architecture riche et fleurie saisis dans des conditions favorables, soit des intérieurs de cabinets d'art où se trouvaient des bas-reliefs, des statuettes, des médailles, des objets précieux, groupés avec intention et avec goût. Ces derniers sujets sont reproduits avec une perfection et un charme à désespérer les plus habiles disciples de Gérard Dow, de Mieris ou de Metzu.

Malgré ces restrictions, la découverte est admirable, et on l'eût regardée autrefois comme un miracle ou comme un sortilége. Ce n'est point par le hasard qu'elle a été produite, mais par la force de la volonté, et après quinze ans de veilles et de tâtonnements. Essayons en partie de l'expliquer, nous aidant du rapport lu par M. Arago à la Chambre des députés, et de la communication qu'il a faite depuis à l'Académie des sciences.

Les alchimistes réussirent jadis à unir l'argent à l'acide marin; le produit de la combinaison était un sel blanc qu'ils appelèrent *lune* ou *argent corné*. Ce sel jouit de la propriété remarquable de noircir à la lumière, de noircir d'autant plus vite que les rayons qui le frappent sont plus vifs. Couvrez une feuille de papier d'une couche d'argent corné, ou, comme on dit aujourd'hui, d'une couche de chlorure d'argent; formez sur cette couche, à l'aide d'une lentille, l'image d'un objet : les parties obscures de l'image, les parties sur lesquelles ne frappe aucune lumière resteront blanches; les parties fortement éclairées deviendront complétement noires; les demi-teintes seront représentées par des gris plus ou moins foncés.

Ces applications de la curieuse propriété du chlorure d'argent découverte par les anciens alchimistes, ont préoccupé, au commencement de notre siècle, plusieurs savants illustres, entre autres notre célèbre physicien Charles, Wedgwood (voy. p. 95), et Humphry Davy. Mais il était réservé à nos compatriotes MM. Niepce et Daguerre de féconder ces essais et d'en faire sortir la découverte.

M. Niepce était un propriétaire retiré dans les environs de Châlons-sur-Saône. Il consacrait ses loisirs à des recherches scientifiques. Il paraît s'être occupé dès 1814 des moyens de fixer les images de la chambre obscure. Plus tard, il unit ses efforts à M. Daguerre, qui fit des progrès plus rapides vers la découverte, et qui, après la mort de son associé, survenue il y a quelques années, acheva de lui donner le caractère précis qu'elle a maintenant. Une correspondance authentique entre ces deux physiciens ne permet pas en effet de douter que, par la supériorité de sa méthode, par le meilleur choix des enduits, M. Daguerre n'ait plus particulièrement droit au titre d'inventeur.

Voici la description du procédé employé par M. Daguerre.

Les épreuves se font sur des feuilles d'argent plaquées sur cuivre. L'épaisseur des deux métaux ne doit pas excéder celle d'une forte carte.

Le procédé se divise en cinq opérations : — la *première* consiste à polir et à nettoyer la plaque pour la rendre propre à recevoir la couche sensible sur laquelle l'image doit se fixer ; — la *seconde*, à appliquer cette couche ; — la *troisième*, à soumettre, dans la chambre noire, la plaque préparée à l'action de la lumière pour y recevoir l'image de la nature ; — la *quatrième*, à faire paraître cette image qui n'est jamais visible en sortant de la chambre noire ; — la *cinquième* a pour but d'enlever la couche sensible qui continuerait à être modifiée par la lumière et tendrait à détruire l'épreuve.

Première opération. — Il faut pour cette opération : un petit flacon d'huile d'olives, du coton cardé très fin, de la ponce broyée excessivement fine, enfermée dans un nouet de mousseline assez claire pour que la ponce puisse passer facilement en secouant le nouet ; un flacon d'acide nitrique étendu d'eau dans la proportion d'une partie (en volume) d'acide, contre seize parties (également en volume) d'eau distillée ; un châssis en fil de fer sur lequel on pose les plaques pour les chauffer à l'aide d'une lampe à esprit-de-vin ; enfin une petite lampe à esprit-de-vin.

On commence par bien polir la plaque ; à cet effet on la saupoudre de ponce (en secouant sans toucher la plaque), et avec du coton imbibé d'un peu d'huile d'olives, on la frotte légèrement en arrondissant. Quand la plaque est bien polie, il s'agit de la dégraisser, ce qui se fait encore en la saupoudrant de ponce et en la frottant à sec avec du coton, toujours en arrondissant. On fait ensuite un petit tampon de coton qu'il faut imbiber d'un peu d'acide étendu d'eau. Alors on frotte la plaque avec le tampon, en ayant soin d'étendre parfaitement l'acide sur toute la surface de la plaque. On s'aperçoit que l'acide est bien également étendu lorsque la surface de la plaque est couverte d'un voile régulier sur toute son étendue. Ensuite on saupoudre la plaque de ponce, et, avec du coton qui n'a pas servi on la frotte très légèrement.

Alors la plaque doit être soumise à une forte chaleur ; on la place sur le châssis de fil de fer, et on promène dessous la lampe à l'esprit-de-vin jusqu'à ce qu'il se forme à la surface de l'argent une légère couche blanchâtre. On fait ensuite refroidir promptement la plaque en la plaçant sur un corps froid, tel qu'une table de marbre. Lorsqu'elle est refroidie, il faut la polir de nouveau, c'est-à-dire enlever la couche blanchâtre. Lorsque l'argent frotté à sec avec le tampon est bien bruni, on le frotte avec l'acide étendu d'eau, et on le saupoudre de nouveau d'un peu de ponce en frottant très légèrement avec un tampon de coton. Il faut éviter la vapeur humide de l'haleine, ainsi que les taches de salive et le frottement des doigts.

Deuxième opération. — Pour cette opération, il faut la planchette fig. 1 (p. 376), la boîte fig. 2, et un flacon d'iode. Après avoir fixé la plaque sur une planchette au moyen de bandes métalliques et de petits clous, comme elle est indiquée figure 1, il faut mettre de l'iode divisé dans la capsule qui se trouve au fond de la boîte. On place la planchette, le métal en dessous, sur les petits goussets placés aux quatre angles de la boîte dont on ferme le couvercle. Dans cette position, il faut la laisser jusqu'à ce que la surface de l'argent soit couverte d'une belle couche jaune d'or. Il est indispensable de regarder de temps en temps pour s'assurer si elle a atteint le degré de jaune nécessaire ; mais la lumière ne doit pas frapper directement dessus. Aussi faut-il mettre la boîte dans une pièce obscure où le jour n'arrive que très faiblement, et lorsqu'on veut regarder la plaque, après avoir ôté le couvercle de la boîte, on prend la planchette par les extrémités avec les deux mains, et on la retourne promptement ; il suffit alors que la plaque réfléchisse un endroit peu éclairé et autant que possible éloigné pour qu'on s'aperçoive si la couleur jaune est assez foncée. On remet très promptement la plaque sur la boîte si la couche n'a pas atteint le ton jaune d'or ; si, au contraire, cette teinte était dépassée, la couche ne pourrait pas servir, et il faudrait recommencer entièrement la première opération. Lorsque la plaque est arrivée au degré de jaune nécessaire, il faut emboîter la planchette dans un châssis, comme il est indiqué dans la figure 3. Le jour ne doit pas frapper sur la planche ; tout au plus peut-on se servir d'une bougie. On passe ensuite à la troisième opération. Si l'intervalle entre la deuxième et la troisième opération était de plus d'une heure, la combinaison de l'iode et de l'argent n'aurait plus la même propriété.

Troisième opération. — L'appareil nécessaire à cette opération se borne à la chambre noire figure 4. On place la boîte de la chambre noire devant la vue que l'on veut reproduire, en choisissant de préférence les objets éclairés vivement par le soleil. Les moments les plus favorables sont entre sept heures du matin et trois heures après midi. Après avoir placé convenablement la chambre obscure, il est essentiel de bien mettre au foyer, c'est-à-dire de reculer ou avancer la double boîte BB de l'appareil jusqu'à ce que l'image de la nature apparaisse en traits parfaitement distincts sur la glace dépolie A. Lorsqu'on a atteint une grande précision, on remplace cette glace dépolie par le châssis figure 3, et on en ouvre les portes AA de manière à ce que la couche d'iode reçoive l'impression de la vue ou des objets que l'on a choisis. Il ne reste plus alors qu'à ouvrir le diaphragme E et à laisser agir la nature.

Cette opération est très délicate, et l'on n'y réussit qu'après avoir acquis une certaine expérience. En effet, il est de toute impossibilité de déterminer le temps nécessaire à la reproduction, puisqu'il dépend entièrement de l'intensité de lumière des objets que l'on veut reproduire, et que l'action de cette lumière est complétement invisible. Cependant il est très important de ne point dépasser le temps nécessaire pour la reproduction, parce que les clairs ne seraient plus blancs ; ils seraient noircis. Si, au contraire, le temps n'était pas suffisant, l'épreuve serait vague et sans détails. Ce temps peut varier pour Paris de trois ou quatre minutes aux mois de juin et de juillet, et de cinq ou six minutes dans les mois de mai et d'août, de sept à huit en avril et en septembre, et ainsi de suite dans la même proportion, à mesure qu'on avance dans la saison. Ceci n'est, du reste, qu'une donnée générale pour les objets très éclairés ; car il arrive souvent qu'il faut vingt minutes dans les mois les plus favorables, lorsque les objets sont entièrement dans la demi-teinte.

Quatrième opération. — Il faut pour cette opération l'appareil fig. 5, un flacon de mercure contenant au moins un kilo, une lampe à l'esprit-de-vin, un entonnoir. La plaque, lorsqu'on la retire de la chambre noire, a conservé sa teinte uniforme de jaune d'or, et semble n'avoir subi aucune modification. L'empreinte de l'image de la nature existe sur la plaque ; mais elle n'est pas visible. Il s'agit, dans la quatrième opération, de la rendre visible. C'est pourquoi l'on transporte subitement la plaque dans la boîte (fig. 5), où, placée sur des tasseaux qui la tiennent inclinée à 45 degrés, elle est exposée (A) à un courant ascendant de vapeur mercurielle qui s'élève d'une capsule (B) dans laquelle le liquide est monté par l'action d'une lampe à esprit-de-vin (C). Cette vapeur s'attache en abondance aux parties de la surface de la plaque qu'une vive lumière a frappées ; elle laisse intactes les régions restées dans l'ombre ; enfin elle se précipite sur les espaces qu'occupaient les demi-teintes. Un verre adapté à la boîte (P) permet de suivre du regard, à la faible lumière d'une bougie, la formation graduelle de l'image. On voit la vapeur mercurielle, comme un pinceau de la plus extrême délicatesse, marquer du ton convenable chaque partie de la plaque.

Un thermomètre adapté à la boîte indique le moment où l'on doit retirer la lampe à esprit-de-vin ; c'est lorsqu'il

marque 60 degrés centigrades. En général, il faut laisser la plaque dans l'appareil jusqu'à ce que le thermomètre soit descendu à 45 degrés, quelquefois auparavant si la lumière a été très vive.

Cinquième opération. — L'image est alors reproduite ; mais il faut empêcher que la lumière du jour ne l'altère. On arrive à ce résultat en agitant la plaque dans de l'eau saturée de sel marin, ou dans une solution d'hyposulfite de soude, et en la lavant ensuite avec de l'eau distillée chaude. Après ce lavage qui exige beaucoup de précautions, l'épreuve est terminée. Il ne reste plus qu'à préserver la plaque de la poussière et des vapeurs qui pourraient ternir l'argent. Le mercure qui dessine les images est en partie décomposé ; il adhère à l'argent, il résiste à l'eau qu'on verse dessus ; mais il ne peut soutenir aucun frottement. Pour conserver les épreuves, il faut les mettre sous verre et les coller ; elle sont alors inaltérables, même au soleil.

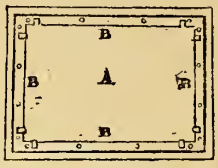

(Daguerréotype. — Fig. 1.)

A Feuille d'argent plaqué fixée sur une planchette au moyen de quatre petites bandes BBBB en argent plaqué, de même épaisseur que la plaque. On fixe ces bandes avec de petits clous ; elles retiennent la plaque par de petites saillies soudées dessus. Leur utilité est de faciliter l'égalisation de la couche d'iode, qui sans elles serait beaucoup plus intense sur les bords de la plaque que dans le centre.

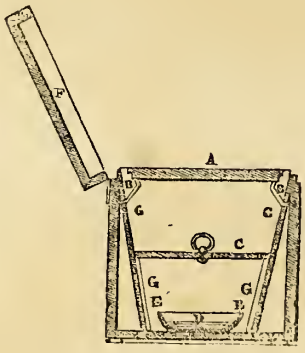

(Fig. 2. — Coupe de la boîte qui sert à fixer la couche d'iode sur la feuille d'argent plaqué.)

A Planchette garnie de la plaque (comme elle est désignée fig. 1). Elle se pose, pour obtenir la couche, sur les goussets B qui sont aux quatre angles de la boîte. — C Couvercle qui, avant que l'on n'opère, ferme parfaitement la partie inférieure de la boîte, et sert à concentrer l'évaporation de l'iode. On l'enlève au moment où l'on place la planchette sur les goussets.— D Capsule dans laquelle on dépose l'iode. — EE Cercle garni de gaze, que l'on pose sur la capsule pour égaliser la vapeur de l'iode et pour empêcher qu'il ne s'en détache des parcelles. — F Couvercle de la boîte, qui doit toujours rester fermée. — GGGG Garniture en bois formant dans l'intérieur une seconde boîte en forme d'entonnoir.

(Fig. 3. — Châssis dans lequel est renfermée la planchette garnie de la plaque, pour la garantir de la lumière, aussitôt qu'elle a reçu la couche d'iode dans la boîte fig. 2. On n'ouvre plus les portes de ce châssis AA de manière à découvrir la planchette qu'après l'avoir mis, à la place de la glace dépolie, dans la chambre noire.)

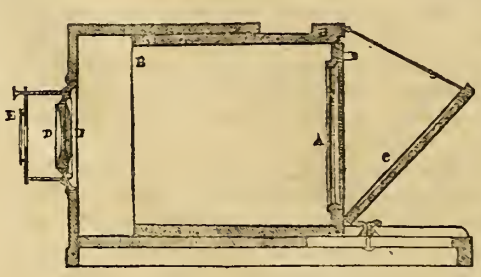

(Fig. 4. — Chambre noire.)

A Glace dépolie qui reçoit l'image de la nature. On l'avance ou on la recule, avec la double boîte B à laquelle elle est attachée, pour bien mettre au foyer, c'est-à-dire pour obtenir que les objets dont on désire fixer l'image se reproduisent sur la glace avec une grande netteté. Ensuite on remplace la glace par le châssis contenant la plaque fig. 3. — C Miroir qui sert à redresser les objets, et qu'on incline à 45 degrés, tandis que l'on cherche le point de vue.— D Objectif achromatique et périscopique (la partie concave doit être en dehors de la chambre noire). Son diamètre est de 81 millimètres, et son foyer de 38 centimètres. — E Diaphragme placé en avant de l'objectif, à une distance de 68 millimètres.

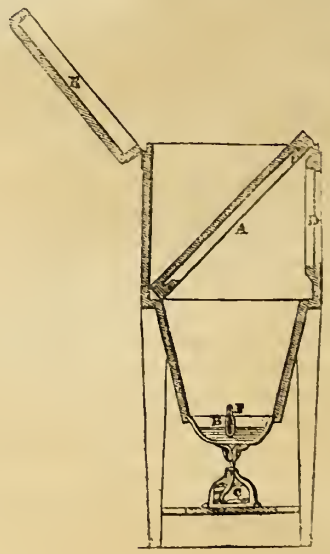

(Fig. 5. — Appareil dans lequel on enferme la plaque, après l'avoir retirée avec son châssis de la chambre noire, pour la soumettre à l'action de la vapeur mercurielle.)

A La plaque avec la planchette enfermée dans une planche noire à rainures, et posée sur des tasseaux qui la tiennent inclinée à 45 degrés; le métal est placé en dessous. — B Capsule contenant le mercure. — C Lampe à l'esprit-de-vin. — D Glace à travers laquelle on peut voir l'image de la nature apparaître peu à peu sur la plaque à mesure que monte et agit la vapeur mercurielle.— E Couvercle de l'appareil. — Cet appareil est garni intérieurement d'un thermomètre F dont la boule plonge dans le mercure, et d'un robinet par lequel on retire le mercure. Tout l'intérieur de l'appareil doit être en noir verni.

Ajoutons que le moyen de convertir les épreuves du Daguerréotype en planches gravées vient d'être découvert. Ainsi chaque dessin obtenu par les procédés que nous venons d'indiquer pourra être reproduit, comme toute espèce de gravure, à un nombre considérable d'exemplaires.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA LOUTRE.

(La Loutre.)

Les loutres sont au nombre de ces animaux que l'on trouve dans tous les pays, qui s'accommodent de tous les climats : on en rencontre sous l'équateur comme dans le voisinage du cercle polaire. A la vérité, ce n'est pas une seule espèce qui est ainsi répandue dans le monde entier; et les naturalistes en comptent cinq ou six, qui d'ailleurs ne diffèrent entre elles que par des caractères assez peu importants. Mais l'espèce commune, celle qui est le plus anciennement connue, s'étend d'un bout à l'autre de l'Europe; on l'a d'un côté en Suède et en Norwége, de l'autre en Espagne, en Grèce et en Italie.

La loutre était connue des Grecs sous le nom d'*enhydris*, nom qui rappelle ses habitudes aquatiques. C'est aussi à l'occasion des animaux qui vivent dans l'eau qu'Aristote en parle le plus longuement, et tout ce qu'il en dit dans ce passage est fort juste. Mais il en parle encore lorsqu'il traite du genre de nourriture des animaux, et ici il commet une erreur en admettant l'existence d'une deuxième espèce qu'il désigne sous le nom de *latax*, et à laquelle il assigne pour caractère distinctif une taille plus grande, un poil plus dur, et des dents qui tranchent le bois comme le ferait un instrument de fer. Ce dernier trait appartient évidemment au castor, animal avec lequel on a pu fréquemment confondre la loutre; car, quoique Buffon dise le contraire, on les trouve quelquefois l'un et l'autre dans un même canton : ils sont à peu près de même taille, de même couleur, et tous deux ne permettent pas qu'on les examine de près, car ils plongent et disparaissent dès qu'ils aperçoivent un homme.

Pline ne parle qu'en un seul endroit de la loutre, et tout ce qu'il en dit, c'est qu'elle est du même genre que le castor : ce qui est loin d'être juste, car les deux animaux appartiennent non seulement à des familles bien distinctes, mais à des ordres différents, l'un étant un rongeur et l'autre un carnivore.

Elien désigne la loutre sous le nom de *chien de rivière;* d'autres auteurs plus modernes l'ont appelée *chien aquatique*, et cette dénomination, trop vague puisqu'elle n'exprimait pas si l'animal habitait l'eau salée ou l'eau douce, a donné quelquefois lieu de douter s'ils avaient voulu parler de véritables loutres ou de phoques. Ils nous apprennent, par exemple, qu'en certains lieux ces chiens aquatiques étaient dressés à la pêche, et rapportaient docilement à leur maître le poisson qu'ils avaient pris. Or les phoques, que l'on a aussi nommés quelquefois chiens aquatiques, sont des animaux intelligents, qui paraissent susceptibles d'éducation et prennent affection pour ceux qui les élèvent, tandis que, selon plusieurs naturalistes, les loutres auraient été des animaux d'un naturel farouche, incapables de se plier aux volontés de l'homme et de lui rendre aucun service. Voici, par exemple, comment Buffon s'exprime à ce sujet :

« Les loutres que j'ai voulu faire élever, dit-il, cherchaient à mordre même en prenant du lait, et avant que d'être assez fortes pour mâcher le poisson; et loin de s'accoutumer à la vie domestique, elles sont toutes mortes dans le premier âge. »

Buffon, comme on le voit, parlait d'après les essais qu'il avait faits, disons mieux, d'après ceux qu'il avait fait faire; car s'il s'était occupé lui-même de ces expériences au lieu de les confier à un domestique, peut-être fût-il arrivé à un résultat tout différent. Qu'il n'ait pas fait grand fonds sur des récits conçus en termes vagues, surtout quand ils se

reportaient à ces époques où les voyageurs ne croyaient pas nécessaire de faire de distinction entre les faits qu'ils avaient observés eux-mêmes et ceux qu'ils avaient appris par ouï-dire, cela se conçoit aisément, et on ne peut que le louer de cette réserve ; mais il y avait d'autres témoignages moins suspects, et qu'il n'aurait peut-être pas dû traiter aussi légèrement. Ainsi, le naturaliste Jonston, qui écrivait en Allemagne vers le milieu du dix-septième siècle, et parlait de ce qui se passait de son temps dans un pays voisin, raconte qu'en plusieurs lieux de la Scandinavie les loutres s'apprivoisaient si bien qu'elles allaient chercher le poisson dans l'eau et l'apportaient à la cuisine. Il ajoute que si de tels pourvoyeurs n'étaient pas très communément employés, cela tenait seulement à ce qu'ils tuaient beaucoup plus de poisson qu'ils n'en apportaient, de sorte que leurs services eussent fini par coûter trop cher. Buffon fait allusion à ce passage; mais il se contente de dire qu'il n'y ajoute pas foi, et ne nomme même pas l'auteur à qui il l'a emprunté.

Nous avons encore d'autres récits plus circonstanciés, et un entre autres que nous avons déjà cité dans ce recueil (1837, p. 40) : l'histoire de la loutre de Jean Sobieski, ou plutôt du chevalier Pack, laquelle, sur un ordre de son maître, plongeait dans un vivier pour y prendre le poisson dont il avait besoin. Il est vrai que Pack avait un talent particulier pour apprivoiser les animaux et leur faire faire les choses les plus contraires à leur nature (témoins le lièvre et le corbeau qu'il menait à ses chasses), de sorte que l'on pourrait croire que d'autres personnes n'auraient pas eu le même succès. Mais de nos jours l'évêque Héber a vu de pauvres pêcheurs indiens obtenir le même résultat, qui pour eux n'était plus un simple passe-temps, mais une affaire d'utilité.

« J'arrivai, dit-il dans un passage de ses Mémoires, à un endroit de la rivière où, à ma grande surprise, je vis une rangée de neuf ou dix loutres, toutes grandes et belles, qui étaient attachées chacune à un piquet de bambou planté sur le rivage, au moyen d'une laisse et d'un collier de paille. Quelques unes nageaient aussi loin que cette laisse le leur permettait; d'autres étaient couchées sur la rive, ayant une partie du corps seulement hors de l'eau; d'autres enfin se roulaient au soleil sur le sable en poussant une sorte de petit sifflement assez aigu, mais qui paraissait d'ailleurs être un cri de plaisir. On me dit que dans ce canton beaucoup de pêcheurs avaient ainsi une ou plusieurs loutres qui n'étaient guère moins apprivoisées que des chiens, et qui leur rendaient des services analogues, tantôt poussant dans les filets les bandes de poissons, tantôt saisissant les plus gros avec leurs dents et les rapportant elles-mêmes. »

Héber ne nous dit pas comment s'y prenaient les pêcheurs hindous pour apprivoiser leurs loutres, qui appartiennent à une espèce différente de celle que nous avons en Europe; mais nous pouvons supposer que les moyens auxquels ils avaient recours différaient peu de ceux que nous trouvons consignés dans un Mémoire dont le *Journal étranger* de l'année 1755 a donné l'analyse. L'auteur, M. Jean Lots, professeur de l'université de Lund en Scanie, y décrit les moyens de prendre les loutres vivantes et de les dresser à rapporter le poisson; il s'agit ici de l'espèce commune.

L'auteur commence par dire comment on peut découvrir les lieux que fréquente l'animal; ce qui était d'autant plus nécessaire que la loutre ne sort guère que de nuit, et qu'elle prend soin de bien cacher sa tanière. Elle a cependant une habitude qui la trahit, c'est que, s'il existe dans les environs du trou où elle se retire quelque grande pierre plate, elle ne manque jamais d'y monter et d'y déposer ses ordures, que l'on reconnaît aisément aux arêtes dont elles sont remplies. C'est sur ces pierres que l'on dresse un piége d'une forme particulière, et construit de telle sorte que la loutre peut s'y prendre sans se blesser. Celles que l'on prend jeunes sont beaucoup moins farouches que les vieilles, et on fait sans trop de peine leur éducation en s'y prenant comme nous l'allons dire.

On attache d'abord l'animal avec soin, de manière à ce qu'il ne puisse s'étrangler en se débattant, et on le nourrit pendant quelque temps avec du poisson et de l'eau. Ensuite on mêle dans cette eau du lait, de la soupe, des choux et des herbes, dont on augmente graduellement la proportion ; et dès qu'on s'aperçoit qu'il s'habitue à ce régime, on lui retranche presque entièrement le poisson. A la fin on ne lui donne plus guère que du pain.

Dès qu'on en est venu là, il ne faut plus permettre qu'il mange de poissons entiers, ni même les intestins des poissons qu'on apprête à la cuisine, mais seulement les têtes. On le dresse ensuite à rapporter comme on ferait pour un chien. Lorsqu'il rapporte bien, on le mène sur le bord d'un ruisseau clair, on lui jette du poisson qu'il a bientôt atteint et qu'on lui fait rapporter; on lui donne la tête pour récompense. Un paysan de la Scanie, qui avait dressé une loutre à ce service, prenait journellement autant de poisson qu'il lui en fallait pour nourrir sa famille.

Les pêcheurs de nos pays ne s'occupent guère d'apprivoiser les loutres, et regardent cet animal comme leur devant être toujours beaucoup plus nuisible qu'utile. Il suffit, en effet, d'un petit nombre de loutres pour détruire toute une pêcherie; car chacune dévore journellement un grand nombre de poissons, en tue beaucoup plus encore, et inquiète tellement les autres qu'elle entrave leur propagation.

A voir une loutre à terre, on ne se figurerait jamais qu'un animal aussi pesamment construit, et dont les mouvements sont aussi gauches, pût montrer au sein des eaux autant d'agilité. La brièveté de ses jambes, loin de lui être un obstacle, devient alors un avantage. Ses pieds palmés sont pour elle de fortes rames ; sa queue aplatie horizontalement lui sert de gouvernail, et lui permet de plonger et de revenir à volonté à la superficie. Elle reste quelquefois très longtemps submergée; très long-temps en comparaison des autres mammifères, car il ne faut pas croire qu'elle puisse se passer d'air, et si quelques racines l'empêchent de remonter à la surface pour respirer, elle périt bientôt; c'est ainsi qu'on en trouve parfois de noyées dans des nasses où elles se sont engagées à la suite du poisson.

La loutre ne chasse guère que de nuit. Le jour elle reste enfermée dans sa tanière, où elle apporte souvent une partie de son butin; aussi sa demeure est-elle infectée de la mauvaise odeur des débris de poissons qu'elle y laisse, odeur qui la fait souvent découvrir.

La loutre, comme tous les mammifères qui fréquentent les eaux l'hiver et l'été, est pourvue d'une bonne fourrure composée de deux sortes de poils : les uns, longs, fermes et élastiques, qu'on nomme poils soyeux ; les autres, plus fins, plus doux, et qui semblent être plus courts parce qu'ils sont repliés sur eux-mêmes et comme crépus. Les poils de cette dernière sorte, très abondants chez la loutre, recouvrent sa peau d'une couche épaisse et serrée : ils ne se montrent guère au dehors, étant recouverts presque partout par les poils soyeux, dont la couleur détermine ainsi celle des diverses parties de la robe de l'animal, brunâtre sur toutes les parties supérieures, blanchâtre sur les parties inférieures et à la face interne des membres.

Les poils soyeux sont rudes et grossiers, et on les enlève toujours quand on emploie la peau de loutre, soit pour garnir des vêtements, soit pour des coiffures. La couche de poils laineux se montre alors avec son aspect satiné.

Le nombre de peaux de loutres que l'on emploie en France est beaucoup plus considérable que celui que fournit notre pays; et l'on en fait venir une grande quantité de l'Amérique du Nord, où ces animaux ont encore de vastes pays dont l'homme ne les a pas dépossédés.

Au Canada et dans quelques parties du nord des Etats-

Unis, il y a des gens qui se livrent avec assez de profit à cette chasse, et qui ont eu occasion de bien observer les habitudes de l'animal. Comme le froid, dans ce pays, dure plus long-temps que dans le nôtre, la loutre se trouverait exposée à de longs jeûnes quand les rivières sont une fois prises de la glace; mais la plupart de ces rivières ont des lieux dans lesquels le cours d'eau est trop rapide pour que la surface puisse jamais se prendre. Ces lieux et les environs des cascades sont le rendez-vous des loutres pendant la rude saison, et elles y viennent souvent de fort loin en voyageant sur la neige. Si dans ce trajet elles sont surprises par un chasseur, elles se jettent sur le ventre, s'enfoncent presque sous la neige, et s'avancent ainsi dans un espace de plusieurs mètres, puis recommencent à courir dans une autre direction, et répètent ces mouvements avec tant de rapidité que l'œil du chasseur les perd quelquefois. Cette singulière allure ne les empêche pas, d'ailleurs, d'avancer beaucoup, et on a quelquefois peine à les atteindre. La loutre ainsi poursuivie revient quelquefois sur elle-même comme fait le lièvre, et pour faire mieux perdre sa trace il lui arrive de plonger sous la neige, comme la taupe le fait sous la terre. Enfin, quand elle est au bout de ses ruses, elle fait face courageusement et se défend avec vigueur.

Toutes les loutres, de quelque pays qu'elles proviennent, ont à peu près le même port; la vignette placée en tête de notre article peut en donner une idée. Leur corps est très allongé et leurs jambes sont fort courtes. Leur tête est aplatie; leur museau, fort large, est garni de chaque côté de moustaches dont les poils, gros et roides, ont quelquefois jusqu'à trois pouces de long. Ces moustaches, qui sont très développées chez les animaux qui courent de nuit, et en particulier chez notre chat domestique, les avertissent, quand l'obscurité est complète, de l'approche d'un corps contre lequel ils seraient allés se heurter la tête.

La loutre appartient à ce petit groupe de carnassiers que quelques naturalistes ont désigné sous le nom de *carnassiers vermiformes*, parce que l'allongement de leur corps et le raccourcissement de leurs membres leur donne, quand ils sont en mouvement, une allure assez semblable à celle de certaines chenilles. Ces carnassiers vermiformes, quoique en général de petite taille, sont les plus sanguinaires de tous les animaux qui se nourrissent de chair, et ceux qui, toute proportion gardée, sont le plus puissamment armés. La loutre occupe d'ailleurs dans ce groupe le dernier rang; et tandis que d'autres ne peuvent évidemment se nourrir que de proie vivante, la loutre, d'après la forme de quelques unes de ses dents, peut broyer des substances végétales, et il est probable qu'au besoin elle mange des racines féculentes, des bourgeons, et même des herbes. Ses dents, quoique moins formidables que celles des martes et des putois, sont encore des armes dont l'animal se sert avec avantage contre les chiens; et comme il a les muscles de la mâchoire très forts, il peut d'une morsure briser la jambe d'un chien.

RICOU.

(V. Lebreton, 1838, p. 173.)

La poésie n'a jamais été le privilége exclusif des esprits cultivés, et, bien avant Horace, on avait dit que certains hommes naissaient poëtes. Cet ensemble de traditions humaines que l'on a appelé *science* n'est point, en effet, nécessaire pour apercevoir les rapports cachés qui existent entre notre individualité et le monde; toute âme douée d'une sensibilité délicate et d'une pénétration vigoureuse peut les deviner. Or toute la poésie est là; car la poésie n'est que le sentiment intime des choses.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, à toutes les époques, des poëtes se sont révélés dans les classes les plus abaissées et les plus ignorantes. Seulement, il est curieux de voir jusqu'à quel point l'inspiration de chacun d'eux a conservé les marques de son origine, et de quelle manière elle a brisé les obstacles qui la garrottaient. Nous avons eu déjà occasion de nous livrer à cet examen à propos de plusieurs poëtes populaires de notre temps. Nous continuerons cette espèce de galerie par l'un des moins connus sans doute et des plus dignes de l'être, Guillaume Ricou.

« Ricou, dit l'auteur des *Derniers Bretons*, est un paysan du Finistère devenu poëte sans études premières, et, ce qui est plus étonnant, poëte moraliste. Rien dans sa vie, pourtant, n'a aidé à sa vocation. Ses parents, qui étaient de pauvres laboureurs, lui mirent la pioche à la main dès qu'il put la manier, et depuis il n'a point cessé de se livrer aux plus rudes travaux de la campagne. Pauvre, même pour un pays où les plus riches n'ont que le nécessaire, Ricou a élevé, à grandes sueurs de son corps et à grands tourments de son âme, une nombreuse famille qui commence à l'aider maintenant qu'il se fait vieux. C'est au milieu de toutes ces circonstances défavorables que son talent est né. Une traduction française des Fables d'Esope lui étant un jour tombée entre les mains, il fut saisi à cette lecture. Il y avait dans cette forme, à la fois philosophique et naïve, quelque chose qui convenait singulièrement à l'esprit perspicace de Ricou, à ses dispositions sourdement frondeuses, et à son langage sentencieux comme celui de tous nos paysans. Il songea aussitôt à faire des Fables bretonnes; mais, obligé de consacrer son temps au travail de la terre, il ne pouvait écrire que le soir. Quand l'inspiration venait le chercher jusqu'aux champs, il la renvoyait à la maison, lui donnant rendez-vous après souper. C'était alors seulement, au bruit du rouet de sa femme, parmi les chants et les ris de ses garçons lutinant les jeunes filles rassemblées pour la veillée, que Ricou, retiré à l'écart, composait ses fables. Ce furent d'abord d'informes récits, sans liaison et sans suite, dans lesquels les vers tombaient lourdement l'un sur l'autre dépourvus de mesure. Mais, avec la patience d'un prisonnier, Ricou revint sur ses ébauches grossières jusqu'à en user les aspérités. A la longue, chacune d'elles prit une forme mieux arrêtée : le vers, solidement enchâssé dans le récit, chatoya comme un diamant bien taillé; tout s'anima, tout se teignit d'un coloris poétique. Dès lors Ricou, devenu plus hardi, suivit de moins près son modèle; il sentit que son esprit marchait seul, et qu'il était temps de le laisser aller. Mais cette longue éducation de son intelligence, faite sans secours et par la seule puissance de sa volonté, avait duré vingt ans : Ricou était déjà vieux. »

En 1828, un imprimeur de Morlaix fit paraître les Fables de Ricou. Ce sont des imitations fort éloignées de l'original, comme celles de La Fontaine; le plus souvent même les moralités appartiennent à l'auteur breton. Mais lors même qu'il adopte la conclusion ésopique, il se l'approprie par la forme et la couleur. Ainsi, après la fable du Loup et du Chien, il dit :

« Mieux vaut une pauvre petite chaumière sans couver-
» ture, mieux vaut le pain noir de la campagne, que les
» mets délicats mangés dans les châteaux. Car là il faut ap-
» prendre à vivre en peur et en doutance de toute chose;
» là, plus de liberté; là, il faut dissimuler les injures que
» l'on reçoit. »

Ailleurs il raconte le duel du Rat et de la Grenouille, interrompu par un Milan qui mange les deux combattants, et ajoute :

« Réfléchissez avant de vous engager dans un procès,
» comme font beaucoup de gens, si vous ne voulez avoir le
» cœur marri.

» Le Milan, c'est la Justice. »

La fable suivante donnera, du reste, idée du genre de talent de ce Montaigne en sabots, qui a habillé la morale grecque à la mode de sa paroisse. On y trouvera tout ce

qui distingue Ricou, sauf toutefois cette énergie un peu amère et cette formulation serrée du vers breton, qu'il nous est impossible de faire passer dans une traduction.

Grande assemblée des Rats.

« Un jour, les Rats étaient assemblés pour chercher le moyen de se délivrer d'un Chat. Beaucoup donnaient leurs opinions et trouvaient des expédients; mais enfin un vénérable Rat se leva de dessus son siége, et commença avec une éloquence fleurie et préparée :

» — Messieurs, compagnons que je porte tous dans mon cœur, je crois avoir enfin trouvé le secret de nous préserver de notre cruel ennemi. Je l'ai trouvé, ce secret, après de longues recherches, et je veux vous le faire connaître : Il faut attacher une clochette au cou du Chat, afin que l'entendant venir nous puissions nous sauver.

» L'avis fut trouvé excellent; cependant un rat d'humeur difficile demanda la parole :

» — Messieurs, dit-il, j'avoue que, dans les affaires qui concernent l'Etat, tout avis donné avec sagesse doit être bien reçu de ceux qui gouvernent; mais avant de recueillir les voix, examinez d'abord si celui qu'on propose est exécutable. Je rends toute justice au moyen indiqué par l'honorable préopinant; mais qui sera assez hardi, assez grand pour attacher la clochette au cou du Chat? Quant à moi, qui cependant ai servi avec quelque distinction, j'avoue que je n'oserais hasarder une telle entreprise.

» Ayant ainsi parlé, il s'assit.

» Alors, dans l'assemblée, chacun commença à s'excuser; personne ne voulait attacher le grelot; et l'on se sépara sans avoir rien décidé.

» On trouve assez souvent des gens prêts à nous conseiller. Avec moins que rien, ils viennent à bout de tout; ils trouvent le nœud des affaires les plus difficiles, et indiqueraient à un mendiant le sûr moyen de devenir millionnaire... surtout quand ils ont le ventre tourné vers une bonne table, et les pieds bien étalés au feu. »

Ricou a composé, outre ses Fables, des Chansons, des Epigrammes, des Satires, que l'on répète dans le pays. Aussi cet homme vieux et pauvre inspire-t-il un respect craintif. La poésie l'a investi d'une sorte d'autorité publique : c'est lui qui dénonce les crimes, flétrit les injustices, et tire de chaque fait les leçons populaires; sa muse représente à la fois le chœur antique et la presse moderne.

Nous avons eu sous les yeux un poëme dans lequel, après avoir raconté les malheurs qui avaient frappé, dans le pays, les méchants, les débauchés ou les iniques, il finissait par de hauts enseignements donnés à tous.

« Ces gens s'étaient dit : Il n'y a point de Dieu. Religion, instinct de l'âme, expérience des sages; ils avaient tout mis sous leurs pieds.

» Ils avaient perdu l'intelligence, et ne comprenaient plus que le vol, le sacrifice des petits aux grands, la discorde et le meurtre.

» Mais ils ont servi d'exemple : ils ont appris à tous ceux qui *peuvent* qu'il faut avant tout être doux, honnête, juste; avoir les craintes du cœur, et marcher sous la loi.

» Le grand ancien des Ecritures avait bien dit : Malheur à celui qui dévore mon peuple comme un froment pur! car je lui demanderai compte sans qu'il soit prévenu.

» Notre paroisse de Plestin a son patron; c'est Efflam, l'ennemi des brigands, dit la tradition : il viendra, le saint et le glorieux, il viendra quand il faudra nettoyer l'aire humaine; il vous balaiera tous et vous vannera comme de la poussière! »

Ricou avait d'autres projets : il eût voulu préparer ses compatriotes à la civilisation nouvelle qui approche, la leur faire voir sous son vrai jour, leur chanter l'alliance du progrès et des vieilles croyances; mais les moyens lui ont manqué. « Je suis pauvre, nous disait-il dans une lettre » écrite à Tresnel le 10 août 1838, chargé de famille, avancé » en âge, et je ne puis rien faire à mes propres frais. Si le » gouvernement ou le roi voulait me donner quelque en- » couragement, suivant la mode d'aujourd'hui, je serais » content d'employer ce qui me reste de jours au profit de » mes frères. Sans cela, *je sortirai nu de ce monde comme* » *j'y suis entré.* »

La prière de Ricou sera-t-elle entendue? Qui sait! il suffit quelquefois de montrer aux puissants le bien qu'ils pourraient faire; et pour rendre heureux le vieux poëte il faudrait si peu de chose!

LE JURA.

On reproche souvent aux Français trop de vanité nationale. Cette accusation est au moins injuste en ce qui concerne les beautés de la nature : nous les admirons beaucoup plus dans les pays étrangers que dans la France. Nos paysages du Jura sont un exemple de cette sorte d'ingratitude. S'ils étaient au-delà des frontières, s'ils appartenaient à la Suisse ou à la Prusse, nul doute qu'ils ne fussent plus explorés et plus célèbres. On irait visiter le Jura pour lui-même, on se le proposerait pour but de voyage, tandis que presque tous les touristes français ne font que le traverser en toute hâte pour se rendre en Suisse, jetant à peine un coup d'œil impatient sur quelques uns de ses sites admirables qui côtoient les grandes routes. S'il arrivait jamais que la Suisse fût incorporée au territoire français, j'imagine qu'aussitôt elle perdrait beaucoup de son attrait, et qu'à son tour elle pourrait bien

ne plus servir que de passage pour le Tyrol ou pour la Savoie.

C'est cependant un spectacle bien digne de curiosité et d'enthousiasme que la chaîne du Jura, particulièrement dans le département auquel elle a donné son nom. A chaque pas les contrastes les plus saisissants y émeuvent le voyageur. On ne saurait trouver, dans un espace moins étendu, un sol plus varié, des produits de nature plus différents, des hommes de mœurs et de caractères plus opposés. Le département se divise en quatre zones bien distinctes; les hautes montagnes, les basses montagnes, les vignobles et les plaines. Les hautes montagnes ont une majesté qui élève l'âme et la charme en même temps : si la neige couvre leurs sommets, si les nuages et les brouillards les enveloppent souvent d'un triste voile, des bois résineux gigantesques, de frais pâturages, des plantes parfumées décorent leurs flancs. Les basses montagnes échappent aux frimas, se dorent au soleil, et offrent au travail de l'homme une terre plus chaude, plus fertile. Les coteaux du vignoble sont couverts de vergers, de jardins, de villages dont l'élégance annonce l'activité et la richesse. La plaine enfin, belle et féconde, abonde en céréales et en fruits exquis. Ce sont quatre pays alliés dont l'industrie et les besoins sont si variés, que les échanges habituels et nécessaires suffi-

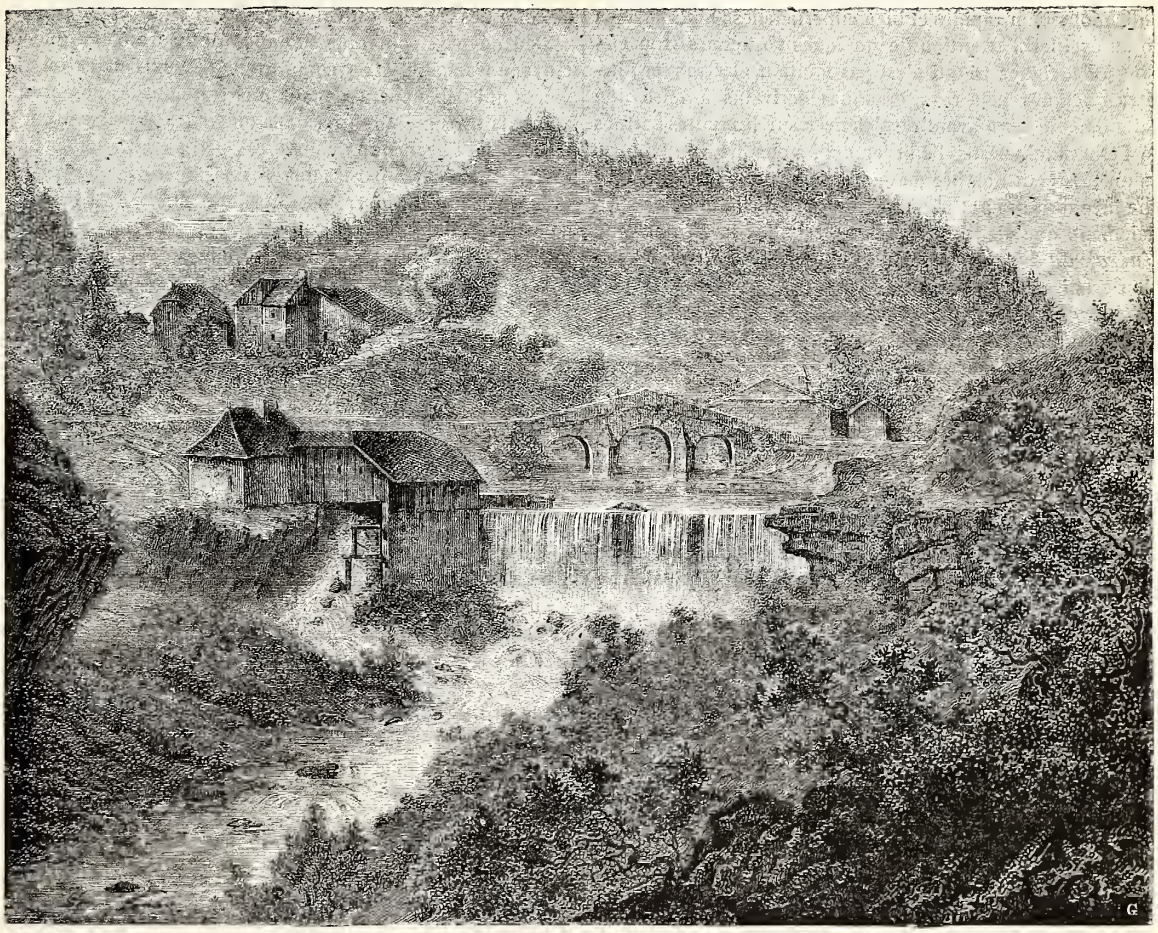

(Le Pont de Maison-Neuve, dans le Jura.)

raient seuls à y entretenir l'aisance et l'amour du travail. Les beautés de détail qui naissent de ces mouvements extraordinaires du sol ne peuvent manquer d'être remarquables. Des rochers d'une dimension colossale, d'un aspect sauvage, surplombent au fond des plaines : on gravit leurs sentiers arides pour découvrir des horizons immenses, pour visiter les ruines féodales, les vieux châteaux qui réveillent tant de souvenirs; on pénètre dans leurs grottes profondes pour y admirer des merveilles naturelles, les pétrifications les plus étranges. Les plus vastes grottes sont celles de Loisia, dont l'ouverture principale figure une porte cintrée de 20 pieds d'élévation, et dont la voûte se prolonge à 552 pieds : on visite aussi les grottes de la vallée de Bienne, de Saint-Romain, de Baune, de Revigny, de la Tour-du-Meix, de la Franée, de Chambly, de Balerue, celle de la *Grand' Cave* sur le territoire de Clairvaux; on pourrait en nommer vingt autres. Vingt-cinq lacs sont dispersés dans le département : le plus grand est le lac des Rousses : les lacs de Belle-Fontaine, de Viry, de l'Abbaye, des Rouges-Truites, de Foncine, du Fort-de-Plane, d'Antre, de Combe-du-Lac, de Bonlieu, d'Islay, sont entourés de paysages délicieux. Les vallées et les vals ont une physionomie fraîche et riante qui est due surtout à un grand luxe de végétation : les rivières qui les arrosent se ramifient en mille courants, leurs noms sont quelquefois en harmonie avec la poésie des lieux qu'elles embellissent : par exemple, la Valserine, la Serpentine, la Sirène, la Furieuse, l'Angelon, la Glantine. Chacun des quatre arrondissements du Jura a ses attraits. Dans celui de Dôle, qui est le plus connu des voyageurs, le canton de Chaumergy se fait remarquer par ses nappes d'eau, ses forêts, ses bocages fleuris. L'arrondissement de Poligny est le plus varié : il est tout à la fois

agricole, industriel et forestier. L'arrondissement de Saint-Claude est excessivement accidenté; on y trouve des montagnes hautes et ardues, des vallons profonds, des pentes roides, au pied des escarpements les plus dangereux des plateaux couverts de hêtres, de sapins, de riches pâturages, des torrents creusant de tous côtés leur lit rocailleux : le ravissant vallon de Morez en fait partie. Enfin l'arrondissement de Lons-le-Saulnier est aussi un pays montueux, irrégulier, et remarquable par de nombreuses collines presque exclusivement plantées de vignes : parmi ses cantons, on ne peut oublier celui de Bletterand, le plus beau et le plus riche de tout le département, et celui de Conliége, où sont réunis beaucoup de monuments historiques et plusieurs forteresses du moyen âge. Ce ne sont là que des indications bien rapides et bien superficielles; nous aurions voulu éveiller l'attention de quelques voyageurs trop enclins à dédaigner ce qui n'est pas lointain et étranger, inviter quelques peintres, quelques écrivains à faire une halte dans le Jura avant de s'élancer sur les routes battues de l'Oberland. Dans l'état actuel, nous ne connaissons qu'un très petit nombre de dessins où l'on puisse prendre une idée du Jura, et nous ne voyons à recommander spécialement que deux ouvrages descriptifs : la *Statistique générale du Jura*, publiée en 1838, par M. Z. Pyot : travail d'un grand mérite et très intéressant malgré son titre; et le *Voyage pittoresque et physico-économique dans le Jura*, par Lequinio, livre fort original publié en 1800; l'auteur l'a dédié au tonnerre !

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS EN AMÉRIQUE.

LA GUYANE FRANÇAISE.

(Fin. — Voy. p. 338.)

Topographie.— La Guyane française est une portion de cette vaste contrée de l'Amérique méridionale qui s'étend entre l'Orénoque et la rivière des Amazones. Comprise entre les 2° et 6° de lat. N., et entre les 52° et 57° de long. O. de Paris, elle est bornée, au nord-est, par l'océan Atlantique; au nord-ouest et à l'ouest, par le cours du Maroni, qui la sépare de la Guyane hollandaise, et par les pays intérieurs, encore peu connus, situés au-delà du Rio-Branco; et enfin, au sud, par l'ancienne Guyane portugaise, qui appartient aujourd'hui à l'empire du Brésil.

La longueur du littoral de la Guyane française, depuis le Maroni jusqu'à la rivière Vincent-Pinson, est de 125 lieues communes, sur une profondeur qui, poussée jusqu'au Rio-Branco, ne serait pas moindre de 500 lieues, et donnerait alors une superficie triangulaire de plus de 18 000 carrés.

On évalue approximativement la distance de Cayenne à Brest, à 1 520 lieues marines de 20 au degré. La traversée de France à Cayenne est de trente-trois jours, en calculant sur une marche moyenne de 40 lieues par jour : elle est un peu plus longue pour revenir de Cayenne en France.

Indépendamment de l'île de Cayenne, qui a 12 lieues de tour, il y a sur les côtes de la Guyane française plusieurs îles et îlots : — le *Grand-Connétable*, rocher d'environ 55 mètres de hauteur, de la forme d'un cône tronqué; — le *Petit-Connétable*; — les îles *de Remire*, appelées les *Deux-Filles*, la *Mère*, le *Père*, et le *Malingre*; — plus loin l'*Enfant-Perdu*, rocher bas, d'environ deux encâblures de tour; — les îles *du Salut* (appelées autrefois îles *au Diable*) : elles sont au nombre de trois, l'île *Royale* où l'on déporte les lépreux de la colonie; l'île *Marchande* et l'île *au Diable*; — enfin l'île *Maraca*, vis-à-vis de l'embouchure de la rivière de Carapapouri ou de Vincent-Pinson. Cette dernière île est grande et fertile.

On distingue les terres de la Guyane française, en *terres hautes* et en *terres basses*. Les terres hautes sont en général composées d'une espèce d'argile, plus ou moins mélangée de sable granitique, de tuf et de parties ferrugineuses. Les terres basses, en partie composées d'une zone de terres alluvionnaires couvertes de mangliers ou de palétuviers, sont très fertiles, lorsqu'elles sont desséchées.

Les forêts de la Guyane commencent à 15 ou 20 lieues des côtes, et se prolongent, dans l'intérieur du continent, jusqu'à des profondeurs inconnues. Celles qui couvrent les terres hautes produisent toutes les espèces de bois dur, tandis que les terres basses ne donnent que des bois mous. Dans ces forêts, où la nature déploie un luxe étonnant de végétation, les arbres ne sont point groupés par familles, mais éparpillés confusément, soit sur les terrains marécageux, soit sur les flancs ou au sommet des montagnes : le nombre des espèces est considérable.

Peu de pays sont plus sillonnés de cours d'eau que la Guyane française. On y compte vingt-deux fleuves ou rivières qui débouchent dans la mer, et dont les nombreux affluents traversent le pays dans toutes les directions. On y trouve aussi beaucoup de *criques*, petits embranchements de rivières creusés par les torrents de pluies dans les parties les plus déclives du terrain, qui sont alimentés par les eaux de la marée montante, et qui restent presque tous à sec à la marée basse. Enfin il existe un certain nombre de canaux naturels que remplissent les pluies. Le transport des denrées de la colonie se fait presque exclusivement par eau.

Les deux principaux fleuves de la Guyane française sont, à l'ouest de Cayenne, le Maroni, et à l'est l'Oyapock.

Les vastes marais que forment les pluies diluviales et les débordements des fleuves sont couverts de forêts : ceux qui sont le plus profondément inondés sont nommés *Piripris* ou *Pripris* : les autres, qui ont été desséchés et convertis en prairies, sont nommés *Pinotières* parce que les palmiers-pinots y sont les arbres les plus communs.

On compte une dizaine de lacs à la Guyane française. Une seule rade offre un asyle sûr aux bâtiments : elle est située à l'embouchure de la rivière de Cayenne : elle peut contenir plus de soixante navires de commerce.

Il n'y a qu'une seule ville à la Guyane française, celle de *Cayenne*, et trois bourgs, ceux d'*Approuague*, de *Kouron* et de *Sinnamary*.

Population.— Cayenne s'élève sur la rive droite du fleuve de Cayenne, à la pointe occidentale de l'île du même nom. Elle se compose d'environ 500 maisons en bois. Au 1er janvier 1837, la population de la ville s'élevait à 5 220 âmes.

Au 1er janvier 1837, la population totale de la Guyane française s'élevait à 23 361 individus, dont 6 656 libres et 16 705 esclaves. Le nombre des blancs entrait pour environ 1 100 dans celui de la population libre. Les préjugés des castes sont moins prononcés encore à la Guyane française que dans les Antilles. Deux hommes de couleur ont été élus membres du conseil colonial par des arrondissements électoraux composés, en majorité, d'électeurs blancs; et sur vingt-huit mariages contractés en 1836, dans la classe de couleur libre, il y en a eu trois entre blancs et femmes de couleur.

Il existe sur le territoire de la Guyane française quelques tribus d'Indiens aborigènes qui forment une portion tout-à-fait distincte et séparée de la population coloniale. Ils reconnaissent les Français comme possesseurs de la contrée : mais ils vivent d'ailleurs dans une complète indépendance du gouvernement local. Leurs mœurs sont paisibles; ils subsistent de chasse et de pêche, et n'ont pas en général de résidence fixe. Les principales tribus auxquelles ils appartiennent sont celles des *Approuagues*, des *Galibis*, des *Emerillons*, des *Oyampis*, etc. On évalue à environ 700 le nombre des Indiens répandus autour de nos établissements.

Esclaves. — Le régime des esclaves est généralement doux. Le travail se faisant à la tâche sur presque toutes les habitations, un bon noir peut avoir terminé son travail

vers deux heures de l'après-midi. Le reste de la journée lui appartient; et ce temps peut, de même que les dimanches et jours fériés, être à son gré employé par lui, soit à la pêche, soit à la culture des vivres, soit à d'autres occupations profitables à son bien-être.

Le nombre des affranchissements prononcés à la Guyane française, depuis la fin de l'année 1830 jusqu'au 1er décembre 1837, s'est élevé à 1 440.

Gouvernement. — Le conseil colonial se compose de seize membres, élus pour cinq ans par les colléges électoraux de la colonie. On est éligible à l'âge de trente ans, lorsqu'on paye dans la colonie 400 francs de contributions directes. En 1836, le nombre des éligibles s'élevait à 126, dont 15 appartenant à l'ancienne classe de couleur libre.

Température.— La chaleur est généralement forte et pénible surtout pendant la saison qu'on appelle l'hivernage, parce qu'alors l'effet de la température se combine avec l'influence débilitante de l'humidité, et avec l'absence des brises de mer qui rafraîchissent l'atmosphère pendant le reste de l'année. Cependant il paraît que l'on a beaucoup exagéré l'insalubrité du climat. Il suffit, aux Européens récemment débarqués, pour se soustraire aux influences fâcheuses de la chaleur humide du climat, d'éviter tout excès, de ne point s'exposer aux rayons du soleil, et de s'éloigner, pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre, des lieux situés sous le vent des plaines marécageuses.

La saison pluvieuse dure de huit à neuf mois; elle commence en novembre ou décembre, et se termine ordinairement vers la fin de juin. Les pluies sont quelquefois interrompues par trois ou quatre semaines de beau temps, qui arrivent en général vers le mois de mars, et que l'on nomme, pour cette raison, l'*été de mars*, ou la *petite sécheresse*. La saison sèche commence en juin ou juillet, et se prolonge jusqu'en novembre ou décembre.

Les ouragans, ces fléaux qui désolent les Antilles, sont inconnus à la Guyane française. Depuis cinquante ans, on n'y a éprouvé que deux tremblements de terre assez faibles, l'un en 1794, l'autre en 1821. Les *raz de marée* ne se font guère sentir qu'en novembre ou décembre, et sont beaucoup moins dangereux qu'aux Antilles.

Agriculture. — L'agriculture est loin d'être aussi développée à la Guyane française que le feraient présumer la richesse du sol, son étendue, et l'ancienneté de la colonisation. Pendant long-temps les habitants se sont bornés à cultiver les terres hautes; ils y ont successivement planté le caféier, le rocouyer, le cotonnier, les arbres à épices, et principalement le giroflier. L'exploitation des terres basses ou terres alluvionnaires fut totalement négligée jusqu'à l'administration de M. Malouet, qui fit sentir aux colons les avantages de la culture de la canne à sucre, à laquelle ces terres sont éminemment propres. Les troubles qui suivirent l'émancipation des esclaves, l'occupation de la colonie par les Portugais, de 1809 à 1817, la faiblesse de la population agricole, l'insuffisance des capitaux ont été les principales causes du peu de progrès de l'agriculture. C'est de 1716 à 1721 que le caféier a été naturalisé à la Guyane française. La culture du rocouyer, dont la graine sert à teindre en rouge et en jaune, est très ancienne dans la colonie. Le giroflier a été apporté de l'Inde à Cayenne en 1777. Le cacao commença à être cultivé vers 1728. La naturalisation du muscadier à la Guyane ne date que de 1795. La vanille croît naturellement dans les forêts. On n'a point réussi dans la culture du tabac et de l'indigo. Le poivre est d'excellente qualité, mais paraît exiger des travaux trop coûteux.

Industrie.— L'industrie n'est pas dans un état plus florissant. Les seules fabriques existant à la Guyane sont des briqueteries qui emploient 106 noirs esclaves. La plupart des constructions du pays étant en bois, la profession de charpentier est la seule qui offre quelque degré de perfectionnement. Après elle viennent celles du menuisier, du maçon, du forgeron, du ferblantier et du peintre en bâtiments. Le prix de la journée d'un artisan laborieux varie depuis 3 francs jusqu'à 6 francs.

Les côtes et les rivières de la Guyane française sont très poissonneuses. Aussi la pêche est-elle une grande ressource pour les habitants de la colonie, et surtout pour les esclaves. On a calculé que la quantité de poisson annuellement consommée s'élevait à plus d'un million de kilogrammes, évalués à environ un million de francs. Dans divers lacs, situés vers la limite méridionale de la Guyane française, on trouve en abondance une espèce de phoque appelé *lamantin*, dont la chair offre une nourriture saine et savoureuse. Depuis quelque temps, les habitants de la colonie se livrent à la pêche de ce poisson. Des essais pour la salaison et la conservation du lamentin sont faits en ce moment; ils sont encouragés dans la colonie par l'allocation d'une prime.

En 1836, les importations dans la colonie ont été évaluées à 3 262 519 francs, et les exportations de la colonie à 3 552 473 francs.

Etablissements d'utilité publique. — Il n'existe à la Guyane française que deux établissements d'instruction publique : l'un pour les garçons, dirigé par les instituteurs laïques; l'autre pour les filles, dirigé par des sœurs de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny. Une léproserie où l'on comptait 117 lépreux au 31 décembre 1836 est établie dans l'une des îles du Salut. Il y a à Cayenne une imprimerie entretenue aux frais de la colonie : on y imprime la *Feuille de la Guyane Française;* l'*Almanach de la Guyane Française*, et le *Bulletin officiel de la Guyane Française.*

SINGULIÈRE LEÇON DE MORALE

DONNÉE PAR LE SULTAN MAHMOUD A UN DE SES PACHAS.

Tahir-Pacha, l'amiral qui commandait la flotte du Grand-Seigneur à Navarin, est connu dans tout l'Orient pour sa cruauté. Malheur à celui qui allume sa colère! Tahir-Pacha ne le massacrera pas de sa propre main depuis que Mahmoud a enlevé aux grands le droit de vie et de mort sur leurs inférieurs; mais, profitant de la faculté d'infliger la bastonnade pour éluder la nouvelle loi, Tahir-Pacha le fera mourir sous le bâton. L'anecdote qui suit, empruntée à l'ouvrage de M. Slade, fera connaître en même temps le caractère du sultan Mahmoud et celui de Tahir, qui cependant a vécu en Europe, et qui se fait honneur de parler l'italien et de suivre les usages du monde civilisé. On y trouvera aussi une peinture fidèle des mœurs politiques en Turquie.

En 1835, un marin ayant commis une faute de peu d'importance, Tahir-Pacha donna l'ordre de lui administrer cinq cents coups de bâton sur le ventre. Comme on le pense, il n'en fallut pas tant pour arracher le dernier soupir à ce malheureux; au centième coup il avait cessé de vivre. Cet acte de barbarie fit scandale, et le bruit en parvint jusqu'aux oreilles du Grand-Seigneur, qui en manifesta son mécontentement. Le lendemain, Tahir-Pacha reçut l'invitation de se rendre au sérail de Beyler-Bey, sur la rive asiatique du Bosphore.

Contre son attente, Mahmoud le reçut gracieusement, et l'engagea à prendre quelques gâteaux sucrés que des esclaves noirs avaient apportés à dessein. En signe de remerciement et à la façon orientale, Tahir s'inclina respectueusement jusqu'à terre et porta un gâteau à sa bouche, bien qu'il craignît un peu que l'honneur qui lui était fait par Sa Hautesse ne cachât quelque dérision.

— Mange, mange, dit l'hôte impérial en voyant le pacha suspendre son attaque sur le plateau; mange, ces sucreries te feront du bien.

Tahir-Pacha n'avait pas faim; mais, s'inclinant de nou-

veau avec humilité, il mangea encore, aspirant au moment de cesser.

— Continue, reprit le sultan ; j'insiste pour que tu manges tous ces gâteaux.

Alors Tahir pâlit ; il vit dans ce procédé de son maître plus qu'une simple plaisanterie, et crut sentir sous le sucre un arrière-goût de poison. Cependant il se remit à la besogne, et s'arrêta seulement lorsqu'il fut près d'étouffer.

- Le vicaire du prophète, sur lequel Allah daigne sourire, peut, dit-il, faire de moi ce qu'il voudra, mais il m'est impossible de manger davantage ; qu'il prenne ma tête, mais ma gorge ne saurait avaler une seule bouchée de plus.

Alors Mahmoud en eut pitié, et lui dit : — Comment as-tu cru que les gens pussent *manger* * cinq cents coups de bâton, quand tu es incapable, toi, de manger cinquante gâteaux ?

Après cette remontrance métaphorique, vous croyez peut-être que Tahir-Pacha a renoncé à ses habitudes de violence et de brutalité. Pas du tout, il a continué à être toujours aussi cruellement inhumain ; seulement il s'est appliqué à mieux cacher son despotisme et à éviter l'œil du maître. Toutes les fois que, dans leurs abus de pouvoir, les pachas turcs en sont quittes pour la peur, se bornant à changer leur tactique, ils recommencent de plus belle.

Courriers et porteurs de lettres dans l'Inde. — Trois castes sont en possession du droit de fournir des courriers et porteurs de lettres : ce sont les *Télingas*, les *Velläger*, et les *Polli ;* les deux dernières sont d'origine tamoule. Les porteurs renferment leurs dépêches dans une petite boîte de ferblanc ou de bois qu'ils placent sur leur tête. Ils courent sans cesse, et peuvent faire environ trente milles en douze heures. Cette rapidité est remarquable dans un pays où le sol sablonneux, le passage des rivières, et la chaleur du climat, opposent au voyageur des obstacles souvent insurmontables. Leur main gauche soutient un bâton terminé à une de ses extrémités par un anneau auquel sont suspendues de petites plaques de fer. Le bruit qu'elles font en frappant les unes contre les autres suffit pour éloigner les serpents si communs dans l'Inde. Souvent leur main droite porte un linge humide dont ils se servent pour se rafraîchir le visage.

Les courriers se nomment, à la côte de Coromandel, *tapalkärer*, du mot *tapal*, qui désigne la poste.

Inde française.

* Il n'est pas inutile de faire observer qu'en turc le rapprochement n'a rien de forcé, parce que, dans le langage habituel, on dit *manger du bâton* pour recevoir des coups de bâton.

L'envie ne saurait se cacher. Elle accuse et juge sans preuves ; elle grossit les défauts ; elle a des qualifications énormes pour les moindres fautes ; son langage est rempli de fiel, d'exagération et d'injure. Elle s'acharne avec opiniâtreté et avec fureur contre le mérite éclatant. Elle est aveugle, emportée, insensée et brutale.

VAUVENARGUES, *Réflexions et Maximes.*

Unité des poids et mesures. — Vénalité des charges de judicature. — Impôts sur les marchandises nécessaires à la vie.

Lorsque nous découvrons les erreurs qui nous échappent, nous les signalons à nos Abonnés avec une sincérité dont ils veulent bien peut-être nous tenir compte.

— Nous avons dit, p. 266 : « . . . Louis XI reprend » l'idée d'établir l'unité des poids et mesures dans le » royaume ; mais il est forcé de l'abandonner, et ce n'est » que sous Louis XVI qu'elle vient à renaître. » Cela n'est point exact ; car sous Henri III, en 1576 et 1588, les Etats-Généraux avaient demandé l'unité des poids et mesures.

— On lit dans l'extrait de l'abbé Legendre que nous avons donné p. 96 : « C'est sous François Ier que l'on com- » mença à vendre les charges de judicature. » Cette assertion, qui se trouve partout, est beaucoup trop absolue dans ses termes : François Ier ne fit que légitimer et généraliser un vieil abus, qui avait été l'un des griefs des plaintes faites à Charles VIII par les Etats-Généraux de 1484. En demandant qu'il fût pourvu aux vacances dans les tribunaux par voie d'élection, « comme avant Louis XI », ces Etats avaient ajouté : « Souvent, quand aucun office vaquoit, on » bailloit la lettre de don en blanc à facteurs pour y mettre » le nom de celui qui plus en offroit. » On trouve le germe du régime de la vénalité dans les ordonnances de saint Louis : le roi affermait alors certaines charges entraînant juridiction, et les titulaires pouvaient céder leurs droits.

— Nous nous sommes trompés (p. 186) en présentant comme une idée toute nouvelle alors le vœu exprimé, au commencement du dix-septième siècle, par Emeric Delacroix, de voir diminuer les impôts sur les marchandises nécessaires à la vie. Aux seconds Etats de Blois, en 1588, l'archevêque de Bourges protesta contre les impôts qui avaient été mis « sur les choses les plus nécessaires à l'usage » de l'homme, sur le sel, sur le vin,... et sur plusieurs » autres sortes de denrées que la France n'auroit oncques » voulu charger de daces et impositions. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE TESTAMENT D'EUDAMIDAS.

(Le Testament d'Eudamidas, tableau du Poussin.)

Lucien, auteur grec du deuxième siècle, a écrit un dialogue où il traite de l'amitié. Il suppose qu'un Grec nommé Mnésippe, et un Scythe nommé Toxaris, agitent cette question : « Est-ce en Grèce ou en Scythie que se trouvent les amis les plus dévoués et les plus fidèles? » C'est au fond comme s'ils se demandaient : « Où la vertu est-elle le plus en honneur? Est-ce dans les pays où la civilisation est le moins avancée? est-ce dans ceux où fleurissent les arts et les sciences? » Ce débat s'est souvent renouvelé chez les modernes aussi bien que chez les anciens. Au dernier siècle, Rousseau eût donné à l'avance gain de cause à Toxaris.

Les deux interlocuteurs de Lucien commencent par échanger des maximes générales; ensuite ils se citent l'un et l'autre les traits d'amitié les plus célèbres dans leur patrie. Les exemples rapportés par Mnésippe sont empreints de la délicatesse des mœurs grecques : les exemples de Toxaris respirent un peu la barbarie : mais la différence est beaucoup plus dans les moyens de témoigner l'amitié que dans la force même du sentiment. Il est difficile de prononcer entre les deux pays. Aussi, à la fin du dialogue, Mnésippe et Toxaris, charmés l'un de l'autre, se font un serment d'amitié : la Grèce donne le baiser de fraternité à la Scythie. Il n'est pas inutile de remarquer que lorsque Lucien écrivait, l'orgueil hellénique était singulièrement abattu : Rome avait à son tour l'empire du monde.

C'est l'un des exemples de Mnésippe qui a inspiré au plus grand peintre de la France le sujet du tableau que nous reproduisons. Voici le passage textuel.

Mnésippe. Eudamidas de Corinthe, homme fort pauvre, avait deux amis très riches, Aretée de la même ville, et Charixène de Sicyone. En mourant il laissa un testament, ridicule sans doute aux yeux de bien des gens, mais qui ne le sera peut-être pas pour vous, qui chérissez la vertu et faites grand cas de l'amitié, puisque vous désirez avec tant d'empressement d'en connaître le trait le plus parfait. Voici donc ce que portait cet écrit : « A Aretée je lègue ma mère » à nourrir et à soigner dans sa vieillesse; et à Charixène, » ma fille à doter le plus richement qu'il pourra sur ses » propres biens. S'il arrive quelque accident à l'un des deux, » l'autre aura le legs de celui-ci avec le sien. » A l'ouverture du testament, tous ceux qui connaissaient la pauvreté d'Eudamidas, sans connaître toute l'amitié qui l'unissait avec les deux autres, regardèrent cette pièce comme une plaisanterie et se retirèrent en riant : « Qu'Aretée et Charixène » sont heureux, s'écriaient-ils! Quelle riche succession! » Eudamidas les a laissés ses créanciers en mourant, et c'est » lui qui après sa mort hérite de ses deux légataires vivants. » Cependant ceux-ci arrivent, lisent le testament, et s'empressent d'exécuter la volonté du testateur. Charixène ne survécut que cinq jours; Aretée, le plus honnête de tous les héritiers, accepta les deux legs : il nourrit la mère d'Eudamidas et dota sa fille en lui faisant présent de deux talents et demi sur cinq qu'il possédait; il en donna également deux et demi à sa propre fille, et les maria le même jour. Que pensez-vous de ce trait d'amitié et de son auteur? En verrait-on beaucoup comme lui accepter une pareille succession? Croyez-vous que cet exemple mérite d'être cité?

Toxaris. Oui, il est beau; mais j'admire encore plus la confiance d'Eudamidas dans ses amis. Il a montré qu'il eût été capable de faire la même chose pour eux, même sans testament de leur part; et l'on voit qu'il n'aurait pas eu besoin d'être appelé à pareille succession pour se porter héritier avant tout autre.

Montaigne a raconté, d'après Lucien, ce testament célèbre d'Eudamidas, et il insiste sur la réflexion de Toxaris. On ne nous saura peut-être pas mauvais gré si nous transcrivons ici un passage de ce qu'il dit à ce sujet dans son style énergique.

« . . . . . Si en l'amitié de quoi je parle, l'un pouvoit » donner à l'autre, ce seroit celui qui recevroit le bienfait, » qui obligeroit son compagnon. Car cherchant l'un et l'au- » tre, plus que toute autre chose, de s'entrebienfaire, celui » qui en prête la matière et l'occasion, est celui-là qui fait » le libéral, donnant ce contentement à son ami, d'effec- » tuer en son endroit ce qu'il désire le plus. Quand le phi- » losophe Diogène avoit faute d'argent, il disoit qu'il le re- » demandoit à ses amis, non qu'il le demandoit. »

Il remarque ensuite que l'histoire d'Eudamidas convient très bien à ce qu'il dit de l'amitié :

« Car Eudamidas donne pour grâce et pour faveur à ses » amis de les employer à son besoin : il les laisse héritiers » de cette sienne libéralité, qui consiste à leur mettre en » main les moyens de lui bien-faire. Et sans doute, la force » de l'amitié se montre bien plus richement en son fait qu'en celui d'Aretheus. »

Il trouve cependant à faire une critique sur le récit de Mnésippe.

« Cet exemple, dit-il, est bien plein : si une condition » en étoit à dire, qui est la multitude d'amis : car cette » parfaite amitié de quoi je parle, est indivisible : chacun se » donne si entier à son ami qu'il ne lui reste rien à départir » ailleurs : au contraire, il est marri qu'il ne soit double, » triple ou quadruple, et qu'il n'ait plusieurs âmes et plu- » sieurs volontés, pour les conférer toutes à ce sujet. Les » amitiés communes on les peut départir : mais cette amitié, » qui possède l'âme et la régente en toute souveraineté, il » est impossible qu'elle soit double. Si deux en même temps » demandoient à être secourus, auquel courriez-vous? S'ils » requéroient de vous des offices contraires, quel ordre y » trouveriez-vous? Si l'un commettoit à votre silence chose » qui fût utile à l'autre de savoir, comment vous en démê- » leriez-vous? L'unique et principale amitié décout toutes » autres obligations. C'est un assez grand miracle de se » doubler : et n'en connaissent pas la hauteur ceux qui » parlent de se tripler. Rien n'est extrême, qui a son pareil. » Et qui présupposera que de deux j'en aime autant l'un » que l'autre et qu'ils s'entr'aiment, et m'aiment autant que » je les aime : il multiplie en confrairie, la chose la plus » une et unie, et de quoi une seule est encore la plus rare » à trouver au monde. »

DERNIÈRE PERIODE DE LA VIE DE PASCAL.

(Voyez p. 327.)

C'est à l'âge de trente ans que Pascal commença à entrer dans la vie de dévotion rigoureuse qu'il a courageusement soutenue jusqu'à l'heure de sa mort. Uniquement appliqué à la religion, les sciences, et même la géométrie qu'il avait tant aimée, lui parurent désormais peu de chose. Mais cette période de sa vie, si peu utile au développement des connaissances humaines, n'en est pas moins admirable comme un des plus beaux exemples de piété et de charité que l'on puisse citer chez un génie de cette trempe. Les fameuses *Lettres provinciales*, l'un des chefs-d'œuvre de la langue française, publiées par lui à l'âge de trente-trois ans, pour servir au parti des jansénistes contre celui des jésuites, montrent d'ailleurs, aussi bien que le recueil des Pensées publié après sa mort, qu'il ne s'était pas contenté, dans sa ferveur, de la pratique de la dévotion, et qu'il était devenu un des plus savants théologiens de l'Eglise.

Les souffrances continuelles dans lesquelles il vivait lui devinrent supportables dès qu'il les considéra comme une épreuve à laquelle Dieu avait voulu le soumettre; et la patience angélique qu'il déploya, pendant dix années d'une maladie souvent cruelle, marquent un empire sur soi-même et un mépris des impressions des sens que l'on peut égaler à ce qu'il y a de plus fort à cet égard parmi les hommes. Voici quelques fragments qui montrent parfaitement l'esprit dans lequel ses consolations étaient puisées : — « Vous » m'aviez donné la santé pour vous servir, dit-il en s'a- » dressant à Dieu, et j'en ai fait un usage tout profane. » Vous m'envoyez maintenant les maladies pour me corri- » ger : ne permettez pas que j'en use pour vous irriter par » mon impatience. J'ai mal usé de ma santé, et vous m'en » avez justement puni : ne souffrez pas que j'use mal de » votre punition. Et puisque la corruption de ma nature » est telle qu'elle me rend vos faveurs pernicieuses, faites, » ô mon Dieu, que votre grâce toute-puissante me rende » vos châtiments salutaires... Faites, mon Dieu, que dans » une uniformité d'esprit toujours égale, je reçoive toutes » sortes d'événements, puisque nous ne savons ce que nous » devons demander, et que je n'en puis souhaiter l'un plu- » tôt que l'autre, sans présomption, et sans me rendre juge » et responsable des suites que votre sagesse a voulu juste- » ment me cacher. Je sais que je ne sais qu'une chose : c'est » qu'il est bon de vous suivre, et qu'il est mauvais de vous » offenser. Après cela, je ne sais quel est le meilleur ou le » pire en toutes choses. Je ne sais lequel m'est profitable » de la santé ou de la maladie, du bien ou de la pauvreté, » ni de toutes les choses du monde. C'est un discernement » qui passe la force des hommes, et qui est caché dans les » secrets de votre Providence que j'adore et que je ne veux » pas approfondir. »

De toutes les pratiques de la religion, il n'y en avait aucune à laquelle Pascal s'adonnât avec plus de soin qu'à la charité envers les pauvres. La misère des pauvres était constamment présente à sa pensée. Il dépensait en aumônes la plus grande partie de son bien, allant souvent jusqu'à emprunter quand il se trouvait en présence de quelque malheur que sa fortune présente ne lui permettait pas de secourir. Quand on voulait lui faire quelque remontrance à ce sujet : « J'ai remarqué une chose, disait-il, c'est que quelque pauvre que l'on soit, on laisse toujours quelque héritage en mourant. » Il disait aussi, que non seulement il fallait secourir les pauvres, mais qu'il était très utile de les fréquenter, puisqu'en voyant les misères qui les accablent jusque dans les plus douloureuses maladies, on apprend à se priver sans peine des commodités superflues. Rien ne me paraît plus propre à montrer avec quel sentiment de fraternité il traitait les hommes, qu'une de ses actions à l'égard d'une famille à laquelle il avait, par bienfaisance, donné l'hospitalité dans sa maison. Un des enfants ayant été atteint de la petite-vérole, Pascal, qui était alors fort malade de son côté, et ne pouvait se passer des soins de sa sœur, craignit que cette petite vérole n'inquiétât cette dame à cause de ses enfants; il eût paru tout simple de faire transporter ailleurs le petit pauvre, en continuant à veiller à ses besoins : mais Pascal, le jugeant le plus malade des deux, ne voulut point de ce parti, et sortit lui-même, à la dernière extrémité, de sa maison, pour ne point déplacer ceux qu'il y avait reçus. Dans ses derniers jours, pressé par les plus accablantes douleurs, et attendri des soins dont il se voyait l'objet, il suppliait ceux qui l'entouraient de faire transporter, pour sa consolation, dans sa chambre même, quelque malade indigent que l'on traiterait de la même manière que lui. « Que j'aie cette consolation, disait-il, de savoir qu'il y a un pauvre aussi bien traité que moi, dans la confusion où je suis de me trouver dans la grande abondance de toutes choses où je me vois. Quand je pense que dans ce même temps où je suis si bien il y a une infinité de pauvres qui sont plus malades que moi, et qui manquent des choses les plus nécessaires, cela me fait une peine que je ne puis supporter. » Une rencontre qu'il avait faite dans une de ses dernières sorties, peu de mois avant sa mort, l'avait beaucoup frappé : étant près de Saint-Sulpice, il vit venir à lui une jeune fille, d'environ quinze ans, et d'une grande beauté, qui lui demanda l'aumône. Il fut touché de voir cette jeune fille dans une position si dangereuse, et lui

ayant demandé qui elle était et ce qui l'obligeait à demander ainsi, il sut qu'elle était de la campagne, que son père était mort, et que sa mère étant tombée malade, on l'avait portée à l'Hôtel-Dieu ce jour-là même. Il crut donc que Dieu avait voulu lui faire la grâce de lui adresser immédiatement cette jeune abandonnée dès qu'elle s'était trouvée dans le besoin. Il la conduisit sur-le-champ au séminaire où il la mit entre les mains d'un vieux prêtre, à qui il donna de l'argent, en le priant d'en prendre soin et de lui trouver quelque condition honnête où elle fût en sûreté. Dès le lendemain, il lui envoya une femme avec des habits pour la jeune fille, et tout ce qui était nécessaire pour la mettre en état d'entrer en service dans une bonne maison. Le prêtre ayant demandé à cette femme le nom de celui qui l'envoyait, elle répondit qu'elle ne le devait point dire, mais qu'elle avait charge de venir de temps en temps pour continuer à pourvoir aux besoins de la jeune fille; cependant, sur ses instances, il obtint de connaître le nom de Pascal, à condition de ne jamais parler de cette action du vivant de son auteur. — « D'où vient, disait-il à sa sœur dans les derniers jours de sa maladie, que je n'aie jamais rien fait pour les pauvres, quoique j'aie toujours eu un si grand amour pour eux? — Madame Périer lui ayant répondu que cela venait de ce qu'il n'avait jamais eu assez de fortune pour faire en leur faveur tout ce qu'il aurait voulu. — Puisque je n'avais pas de biens pour leur en donner, reprit-il, j'aurais dû leur donner mon temps et ma peine, et c'est à quoi j'ai failli. Mais si les médecins disent vrai, et si Dieu permet que je relève de cette maladie, je suis résolu de n'avoir point d'autre occupation tout le reste de ma vie que le service des pauvres. » Tels sont, dit madame Périer en rapportant cet entretien, les sentiments dans lesquels Dieu l'a pris. Il mourut chez cette dame, avec le plus grand courage et la plus grande piété, le 19 août 1662, âgé de trente-neuf ans. Il fut enterré à Saint-Etienne-du-Mont. « Les écrivains, dit son épitaphe que nous abrégeons, connaissent son élégance, les mathématiciens sa profondeur, les philosophes sa sagesse, les théologiens sa science, les hommes pieux son austérité; tout le monde admire un homme si connu et en même temps si inconnu. » Ses Pensées, qui n'étaient que des notes détachées destinées à la composition d'un grand ouvrage sur la religion chrétienne, ne furent publiées qu'en 1670, huit ans après sa mort. On trouva en outre parmi ses papiers une déclaration qui le fait bien connaître, et par laquelle nous terminerons cette courte analyse de la vie de l'un des plus grands hommes dont s'honore la France.— « J'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a aimée. J'aime les biens, parce qu'ils donnent moyen d'en assister les misérables. Je garde la fidélité à tout le monde. Je ne rends pas le mal à ceux qui m'en font, mais je leur souhaite une condition pareille à la mienne où l'on ne reçoit pas le mal ni le bien de la plupart des hommes. J'essaie d'être toujours véritable, sincère et fidèle à tous les hommes, et j'ai une tendresse de cœur pour ceux que Dieu m'a unis plus étroitement; et soit que je sois seul ou à la vue des hommes, j'ai en toutes mes actions la vue de Dieu qui doit les juger et à qui je les ai toutes consacrées. Voilà quels sont mes sentiments, et je bénis tous les jours de ma vie mon Rédempteur qui les a mis en moi, et qui, d'un homme plein de faiblesse, de misère, de concupiscence, d'orgueil et d'ambition, a fait un homme exempt de tous ces maux par la force de la grâce à laquelle tout est dû, n'ayant de moi que la misère et l'horreur. »

UN ENFANT FATIGUÉ D'AVOIR JOUÉ.

PAR M. P. WILLIS, POETE AMÉRICAIN.

Tu as bien joué, et te voici las. Qu'as-tu donc fait pendant le jour entier? Tous les êtres ont accompli leur destin de la journée : les oiseaux se taisent; l'abeille ne murmure plus; le soleil glisse en se perdant au sommet de l'arbre, au sommet du clocher; la colombe a fui sous son ombrage protecteur; les feuilles épaisses cachent les nids qu'elles abritent; voici le crépuscule. Enfant, qu'as-tu fait de ta journée?

Que vas-tu dire à ta mère, quand tu reviendras près d'elle? Ce que ta petite voix lui avait promis le matin, l'as-tu fait? As-tu pardonné? As-tu aimé? Ton camarade a-t-il reçu de toi d'heureuses et douces paroles?

Va, une soirée arrivera, la soirée du grand jour : tu seras las encore, mais non d'avoir trop joué! Ton corps pliera, tes yeux se fermeront comme aujourd'hui. Tu diras : — Pourquoi l'ombre est-elle si lente à se répandre? Je voudrais, je voudrais dormir! — Dieu veuille qu'alors ton front soit pur comme aujourd'hui, pur de péché et de honte! Quel compte auras-tu à rendre de ta journée, la journée de ta vie? Si ta main s'est ouverte, si ton cœur s'est livré à la pitié; si la pénitence a mortifié ton âme, et que les éloquentes voix de la nature t'aient révélé leurs saints mystères; si ta sympathie s'est associée à ce qui est humble, à ce qui est grand, — ces souvenirs, enfant, calmeront ta lassitude, ces souvenirs auront pour toi des charmes; tu verras la nuit venir, et tu ne trembleras pas, et, paisible comme aujourd'hui, tu t'endormiras sur le sein maternel.

Pierres branlantes en Amérique (voy. p. 4 et 5). — Le capitaine Dupaix, qui de 1803 à 1807 fit trois expéditions dans l'intérieur du Mexique, dans le but d'en explorer les nombreuses antiquités, rapporte qu'il rencontra, au sud-est de Cordova et au milieu d'une savane immense, une grande roche de figure sphérique et ayant 22 pieds de circonférence. Elle est mise en équilibre sur son axe, de telle sorte qu'on peut la faire vibrer en la touchant seulement du petit doigt. A deux lieues plus loin, on en rencontre une à peu près semblable. Du reste, il paraît que ces pierres sont assez nombreuses aux Etats-Unis. Dans l'Etat de New-York il existe un véritable cromlech de 15 pieds sur 10, et posé sur sept petits blocs formant colonnes pour le soutenir. Dans l'Etat de Massachusetts il existe une pierre branlante d'environ 24 000 livres, et posée seulement par trois points sur un autre roc; il suffit d'un léger effort pour la mettre en mouvement.

LOUIS XIV EN SOLEIL.

LE ROI DES VIOLONS.

Les ballets donnés sous le règne de Louis XIV ont déjà fait l'objet d'un article spécial (1836, p. 39). On a vu que dans presque tous ce monarque était toujours comparé à l'*astre du jour*, et que dans le ballet royal de *la Nuit*, dansé par Sa Majesté en 1653, il fit le personnage du *Soleil naissant*. L'estampe que nous publions paraît avoir été le modèle du costume que Louis XIV, alors âgé de quinze ans, porta dans ce ballet célèbre, dansé sur le théâtre du Petit-Bourbon. Ce théâtre, où la cour venait danser publiquement, avait été dressé dans une vaste galerie de l'hôtel qui avait appartenu au connétable de Bourbon, hôtel situé près du Louvre, du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, occupé, le 31 novembre 1658, par la troupe de Molière, et démoli, en 1660, pour agrandir la place du Louvre et construire sa façade. Dès l'âge de treize ans, Louis XIV manifesta le goût le plus vif pour les fêtes et les ballets. Au mois de mars 1661, il fonda une *Académie royale de danse*, dans le but de perfectionner cet art. A cette époque, les maîtres de danse étaient ordinairement maîtres de violon. Ces maîtres, nombreux à la cour et à la ville, formaient une corporation composée de douze anciens maîtres, de ceux de la *grande bande*, et d'un chef qui portait le titre de *Roi des violons*.

Des lettres-patentes d'octobre 1658 accordèrent à Guillaume Dumanoir, violon ordinaire du cabinet de Louis XIV, l'office de *Roi des violons*, de maître à danser et joueur d'instruments, et confirmèrent les statuts et règlements faits par ledit roi et ses prédécesseurs, « concernant, y est-il » dit, l'exercice dudit office de roi des violons, maîtres à » danser et ez dites sciences et maîtrise des violons, joueurs » des instruments, tant haut que bas, etc. » Le titre de *Roi des violons* fut supprimé par édit de mars 1773 : cette royauté remontait à l'an 1331.

(Louis XIV en Soleil. — L'original de ce dessin est une estampe coloriée qui fait partie de la collection historique de M. Hennin.)

On dit que Louis XIV renonça à figurer en personne dans les ballets dansés à la cour, après avoir assisté à une représentation de la tragédie de *Britannicus*, jouée en 1669, où Racine a tracé ce portrait de Néron :

Pour toute ambition, pour vertu singulière,
Il excelle à conduire un char dans la carrière,
A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains,
A venir prodiguer sa voix sur un théâtre,
A réciter des chants qu'il veut qu'on idolâtre.

LE GUÉPARD.

La chasse a été de temps immémorial en Asie, comme elle l'est depuis le moyen âge en Europe, un passe-temps favori pour les souverains. Elle est pour les princes orientaux quelque chose de plus qu'un simple divertissement ; c'est une occasion de se montrer au peuple, déployerd hors de l'enceinte du palais toute leur magnificence, de manifester en temps de paix leur grandeur. Au reste, on serait souvent tenté de croire qu'il s'agit moins d'une expédition de plaisir que d'une entreprise guerrière, tant est nombreux et bruyant le cortége dont ils marchent accompagnés, même quand ce cortége ne se compose que de gens attachés à leur personne, et de ceux qui font partie de leur vénerie.

L'équipage de chasse d'un prince est en effet dans l'Asie tout autre chose qu'en Europe, comme le reconnut à sa grande mortification un duc de Bourgogne, à une époque où ces ducs égalaient déjà en puissance et surpassaient peut-être en faste les rois de France.

A la fin du quatorzième siècle, Philippe-le-Hardi avait une vénerie qu'on regardait alors comme très complète : on y comptait six pages de chiens courants, six de lévriers, douze sous-pages de chiens, six valets de limiers, douze valets de chiens courants, six valets d'épagneuls, six valets de petits chiens, six valets de chiens anglais et de chiens d'Artois, etc. C'était l'envie des princes voisins et l'orgueil du jeune comte de Nevers, depuis connu sous le nom de Jean-sans-Peur. Un beau jour cependant, le comte laissant ces amusements, s'en alla en Hongrie guerroyer contre les Turcs, et à la bataille de Nicopolis il devint prisonnier de Bajazet. C'était une bonne occasion pour apprendre de quoi se composait l'équipage de chasse d'un sultan, et le captif ne manqua pas de s'en enquérir. Or, savez-vous combien on y comptait de fauconniers seulement? Il y en avait *sept mille*, et le nombre des veneurs n'était pas moins considérable!

L'histoire ne nous dit pas si Bajazet, quand il fut tombé dans les mains de Tamerlan, trouva dans le camp du conquérant tartare un sujet de désappointement semblable à celui qu'avait rencontré dans le sien le prince bourguignon.

Un des ancêtres du comte de Nevers, tombé comme lui au pouvoir des infidèles, Louis IX, pendant sa captivité en Syrie, ne fut pas tellement préoccupé de sa situation et de celle de la France, qu'il ne trouvât le temps de prendre des informations sur l'intéressant sujet de la chasse. Ayant appris qu'il existait en Tartarie une race de chiens excellente pour le cerf, il n'eut pas de repos qu'il ne s'en fût procuré, et à son retour il en amena une meute en France.

Il est à remarquer au reste que les chasses des princes asiatiques se sont toujours distinguées de celles des princes européens, non pas seulement par la grandeur des moyens employés, mais aussi par la variété et la perfection de ces moyens. L'art de la fauconnerie, par exemple, était connu en Orient bien long-temps avant de l'être dans notre pays, où il a été introduit, il est vrai, par les Francs, mais où il ne s'est perfectionné qu'à l'époque des croisades, et par suite des relations qui s'établirent alors avec l'Asie. Au reste, même à l'époque où la chasse à l'oiseau était le plus en vogue, disons mieux, où elle était le plus en honneur en France, elle ne s'y pratiquait peut-être pas avec tous les raffinements qui sont encore aujourd'hui en usage parmi les fauconniers persans. Si l'on veut avoir quelques détails sur leur manière de faire, on en trouvera de très curieux dans un petit livre plein d'observations excellentes qu'a fait paraître, sans y mettre son nom, le voyageur anglais Malcolm. C'est à un voyageur français, au contraire, à Bernier, que nous devons renvoyer pour les premiers renseignements bien authentiques sur une autre chasse pratiquée dans le même pays, mais qui l'est également dans les Indes. C'est à la cour du Grand-Mogol que Bernier a vu celle qu'il nous a décrite.

La chasse dont nous voulons parler ici est celle dans laquelle on emploie le *guépard*, animal appartenant à la famille des chats, mais que les naturalistes ont hésité quelque temps à y faire entrer, parce qu'ils le trouvaient dé-

pourvu d'une faculté commune à toutes les autres espèces, grandes ou petites, de la faculté de retirer ses ongles de manière à faire pattes de velours. Les ongles du guépard, dans la marche, portent à terre comme ceux du chien, d'où il résulte que leur pointe est constamment émoussée; l'animal est par conséquent moins bien armé que tous ses congénères, et, en vertu des rapports qui existent nécessairement entre l'organisation et les mœurs, il devait être d'un naturel moins sanguinaire. Aussi est-ce entre toutes les espèces de chats que leur force peut rendre redoutables à l'homme, la seule qu'il ait entrepris de plier à ses volontés, de faire servir à ses plaisirs.

A quelle époque a-t-on commencé à dresser le guépard pour la chasse? c'est ce que personne ne sait aujourd'hui. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il en est déjà question sous ce rapport dans des écrivains arabes qui florissaient à la fin du neuvième siècle ou au commencement du dixième; par exemple dans ceux de Rhasis, où l'animal est appelé *alpheil*. L'auteur inconnu d'un livre souvent cité dans le moyen âge, du traité *De naturâ rerum*, en parle assez longuement sous le nom de *leopardus*, et il lui donne ce nom, parce qu'il suppose, avec Rhasis, que cette bête, qui est tachetée comme la panthère (en latin *pardus*), et qui a une sorte de crinière comme le lion (*leo*), est, relativement

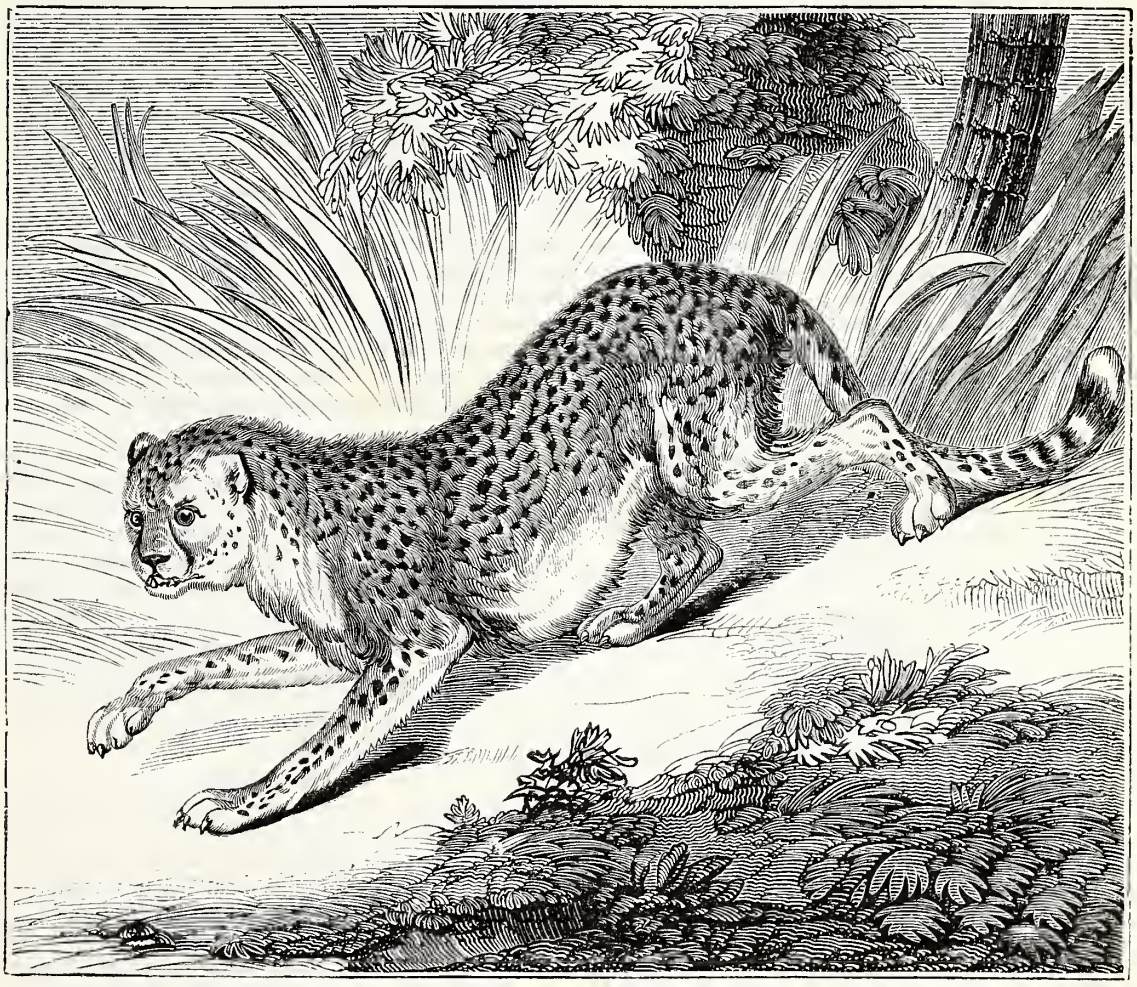

(Le Guepard.)

à ces deux espèces, ce qu'est le mulet par rapport à celles de l'âne et du cheval.

« Le léopard, dit notre auteur, est aussi du nombre des animaux que l'on dresse à la chasse pour servir aux plaisirs des princes et des rois. Mais quoiqu'on parvienne à l'apprivoiser, on ne peut faire qu'il ne retienne toujours quelque chose de son naturel féroce; et ainsi nous lisons que lorsqu'il lui arrive de manquer sa proie le dépit qu'il éprouve peut le rendre redoutable même pour ses maîtres. Si après le quatrième ou cinquième bond il n'a pas atteint le gibier contre lequel on l'avait lancé, il s'arrête, plein d'une fureur qui ne peut être apaisée que dans le sang. A ce moment il se jetterait sur la première personne qui se présenterait à lui, fût-ce même son gardien. Aussi, quand on le mène à la chasse a-t-on le soin de se pourvoir d'un agneau ou de quelque autre bête qu'on puisse, en cas de besoin, lui donner à dévorer. »

La chasse du guépard, à peu près inconnue dans nos pays, a été cependant pratiquée en France au temps de François Ier. Voici, en effet, ce que nous apprend à ce sujet le savant Gesner, d'après le récit d'un témoin oculaire.

« Le roi, dit-il, a dans sa ménagerie deux sortes de panthères; les unes de la grosseur d'un veau, mais plus basses sur jambes, les autres qui ont à peu près la taille et les proportions d'un chien courant. Ces dernières servent quelquefois au divertissement du prince dans ses chasses. La panthère qu'on veut employer à cet effet est confiée aux soins d'un homme à cheval qui la porte en croupe et la tient au moyen d'une chaîne jusqu'au moment où l'on aperçoit un lièvre. A peine l'a-t-elle aperçu qu'elle s'élance en faisant des bonds prodigieux, et dans un instant elle l'a atteint et étranglé. Son gardien alors s'avance vers elle à reculons en lui présentant entre les jambes un morceau de viande, et par ce moyen il parvient à la reprendre. On prétend que si cet homme avait le visage tourné vers elle au moment où il l'approche, il en serait infailliblement assailli. Quoi qu'il en soit, du moment où il l'a rattachée, il est sûr de sa

docilité, et à peine est-il remonté à cheval qu'elle saute d'elle-même sur le coussin qu'il porte à l'arrière de la selle. »

Des chasses de François Ier (prince qui, pour le remarquer en passant, eut, avec tous ceux dont nous avons parlé jusqu'ici, saint Louis, le comte de Nevers et Bajazet, ce trait de ressemblance qu'il perdit la liberté à la suite d'une bataille), nous passerons, en faisant un saut de trois siècles, à celle d'un prince qui semblait destiné au même sort, et qui ne parvint à s'y soustraire qu'en se faisant tuer sur les murs de sa capitale. On voit que nous voulons parler ici du brave et malheureux Tipoo-Saïb (voy. son portrait, 1836, p. 388.

Après la prise de Seringaptnam, les Anglais, devenus maîtres de tout ce qu'avait possédé le sultan, trouvèrent dans son équipage de chasse seize guépards presque tous parfaitement dressés, et ces animaux figurent sur l'inventaire qui fut fait des dépouilles du prince, avec tout ce qui se rattachait à leur service.

Pour l'usage de chacun de ces animaux il y avait une voiture légère attelée de deux bœufs de course, avec un second attelage de rechange, un cocher, deux gardiens et un chasseur. Tout ce monde était commandé par un maître veneur qui avait de plus sous ses ordres un certain nombre de valets.

Tipoo, quoique fort amoureux de la pompe, n'était nullement l'esclave de l'étiquette, et comme dans les dernières années de son règne la chasse aux guépards était un de ses grands plaisirs, il en avait écarté toute espèce d'apparat. Au lieu donc d'y conduire, comme c'était la coutume des princes de l'Inde, sa cour entière et une partie de son armée, il ne s'y faisait accompagner que par une trentaine de personnes, y compris un piquet de cavalerie et deux ou trois officiers d'état-major qui lui servaient d'escorte.

Dans les chasses du Grand-Mogol, dont Bernier nous a laissé la description, on mettait en campagne des milliers de rabatteurs, de sorte que le gibier arrivait tout effarouché dans l'enceinte et que les guépards eux-mêmes ne pouvaient manquer d'être troublés par le bruit qui se faisait autour d'eux par la vue de cette multitude d'hommes et de chevaux. Dans les chasses de Tipoo au contraire, on évitait avec le plus grand soin tout ce qui eût pu effrayer les gazelles ou inquiéter les guépards. Les allures de ces animaux devaient donc être peu différentes de ce qu'elles eussent été s'ils avaient joui de leur pleine liberté; et c'est ce qui nous détermine à donner ici, au lieu du récit d'ailleurs très agréable du voyageur français, les détails que fournit à un médecin de l'armée anglaise, un peu avant la chute du sultan, un des hommes qui avait été attaché à sa vénerie.

« Lorsque le prince veut chasser, dit le docteur Fleming, il fait savoir la veille ses intentions au maître veneur, afin que l'on soit prêt avant le jour. On part à l'aube, de manière à entrer en chasse vers six heures. Les voitures qui portent les guépards s'avancent en file, et le prince avec sa suite marche tout à côté, se laissant voir et entendre le moins possible. Lorsqu'on approche du lieu où l'on compte trouver des gazelles, on redouble encore de précaution, et le maître veneur, qui conduit la file des voitures, s'arrange de manière à arriver sur le troupeau dans une direction telle qu'ils n'ont pour fuir qu'une côte montante ou un terrain raboteux. Si on obtient ce point, toutes les chances sont pour le guépard.

» Dès que l'on est en vue, on fait sortir de la cage le premier guépard et on lui ôte le chaperon dont il avait eu jusqu'à ce moment les yeux couverts. Si quelque gazelle se trouve plus éloignée que toutes les autres, c'est vers elle qu'il se dirige, mais si elles sont réunies en troupeau serré, on peut être certain que c'est au mâle le plus fort qu'il s'attaquera.

» Lorsqu'il a choisi sa victime, il s'avance vers elle à pas furtifs, se glissant à travers les herbes et se traînant presque sur le ventre (c'est ainsi que le représente notre vignette). La route qu'il suit n'est souvent pas la plus directe, mais c'est toujours celle qui lui permet de s'approcher le plus sans être aperçu; quand il n'est plus qu'à une centaine de toises de la gazelle il change subitement d'allure et s'élance vers elle à toutes jambes. Sa course est extrêmement rapide, mais elle n'est pas long-temps prolongée. Si après avoir franchi un espace de 2 à 300 toises il n'a pas atteint sa proie, il renonce à la suivre. Il semble alors tout honteux, il marche lentement, et se laisse approcher par ses gardiens qui lui mettent de nouveau le chaperon et le font rentrer dans sa cage. S'il a atteint la gazelle, il la terrasse à l'instant et continue de la tenir à la gorge, sans la blesser d'ailleurs, jusqu'à ce que le chasseur soit arrivé. Celui-ci commence par mettre au guépard son chaperon, puis il coupe le cou à la gazelle, la dépèce, et en donne un des membres à l'animal qu'on ne fait rentrer dans sa cage qu'après qu'il a mangé.

» Quelquefois on prend la gazelle en vie; mais cela exige de la part du chasseur de l'adresse et de la présence d'esprit, et avec tout cela cette prouesse n'est jamais sans danger. Quand le troupeau de gazelles est très nombreux, on lâche quelquefois au même instant deux, trois et jusqu'à quatre guépards : la chasse alors est très divertissante. Les spectateurs font bien de se tenir à distance jusqu'au moment où les chaperons sont remis. On a remarqué que les hommes à cheval sont plus exposés que les autres à être attaqués par l'animal, lorsqu'il revient dépité d'avoir manqué son coup. »

Trois des guépards de Tipoo furent envoyés en présent au roi d'Angleterre, mais il n'en arriva que deux jusqu'à Windsor. Ils venaient accompagnés de leurs anciens gardiens, auxquels ils obéissaient comme le chien le mieux appris; ils étaient d'ailleurs doux et caressants pour tout le monde. Les Indiens demandèrent avec instance qu'ils ne fussent point enfermés dans des cages, et que l'on continuât à les traiter avec la douceur à laquelle ils avaient été jusque là accoutumés. On ne tint aucun compte de cette prière. Le roi ordonna que les deux hommes retournassent au Bengale, et que les deux bêtes fussent remises aux gardiens ordinaires de la ménagerie.

Renfermés dans une loge incommode, et soumis à un traitement brutal, nos deux guépards devinrent en peu de temps si farouches qu'on n'osait plus les approcher. Un beau jour leur porte ayant été mal fermée ils sortirent, et firent une telle mine quand on parut vouloir les reprendre que personne n'osa s'y risquer. Le roi commanda qu'on les tuât à coups de fusil; mais cet ordre ayant été par hasard connu des Indiens, qui étaient alors tout près de s'embarquer, ils montrèrent un tel désespoir et demandèrent si instamment qu'il leur fût permis d'essayer encore des moyens de douceur, qu'on suspendit l'arrêt fatal et qu'on les laissa revenir pour un temps à Windsor.

La porte de la cour ayant été entr'ouverte, un Indien entra et appela par son nom le guépard qui se trouvait le plus près de lui. L'animal ne voulut pas le reconnaître et gronda d'un ton courroucé. L'Indien se troubla et sortit sur-le-champ; mais il se remit bientôt, avala un verre de genièvre, puis rentra dans la cour accompagné de son camarade : chacun d'eux portait un de ces capuchons dont on tient couverte la tête du guépard, à peu près comme on tient chaperonnés les faucons, jusqu'au moment où on leur montre la proie. Le guépard qui avait la première fois donné des signes de colère, gronda encore lorsqu'on s'avança vers lui; et quand l'Indien qui marchait devant fut assez près, il se précipita sur lui, le terrassa, et lui déchira le bras; mais au moment où il relevait la tête, l'autre Indien la lui couvrit avec son chaperon, et l'animal se souvenant aussitôt de ses vieilles habitudes s'accroupit et lécha la main du gardien qu'il venait de mordre. Quant à l'autre gué-

pard, il suffit de lui montrer le capuchon pour qu'il se soumît aussitôt.

ALGÉRIE.

UN REPAS CHEZ LES KABAILES.

(Voy., sur les Kabaïles, 1835, p. 163.)

En 1832, Sidi Hamdan Ben Othman Khodja, Maure d'une famille considérable d'Alger, fut chargé par le duc de Rovigo, alors général en chef de l'armée d'occupation d'Afrique, d'une mission auprès de Hadj Ahmed, bey de Constantine. Hamdan, accompagné de son fils, prit la route par terre, et, en traversant les montagnes du Djurdjura, alla demander l'hospitalité à un scheikh puissant de Kabaïles, Ben-Aïssah, avec lequel il était depuis long-temps en relations. Le scheikh reçut ses hôtes de la manière la plus affectueuse. Un cercle de Kabaïles ne tarda pas à se former autour d'eux, et chaque famille apporta assez de provisions pour rassasier tout le monde. Ces provisions consistaient en poules bouillies, en kouskous, et en gâteaux de miel chauds. Chacun mettant à terre ce qu'il apportait, bientôt le sol fut couvert de grands plats de bois. On commença par les mets que fournissait le scheikh. Celui-ci s'était assis près de ses convives, sans rien prendre lui-même, et seulement pour les forcer à manger; et à ceux qui refusaient parce qu'ils étaient rassasiés, il donnait des coups de poing dans le côté, en guise d'instances amicales, pour les engager à faire honneur à son festin. Dès les premiers plats, Hamdan et son fils, qui ne connaissaient pas les usages de ces montagnards, satisfirent complétement leur appétit, se figurant qu'on ne toucherait pas au reste, et que le scheikh le garderait pour lui. Mais à peine avaient-ils cessé, qu'un autre chef de famille vint prendre la place du premier, et se mit à les presser de manger ainsi qu'avait fait l'autre. Il n'y eut protestation qui pût le convaincre, rien n'y fit. Tous les plats qu'on avait apportés passèrent devant les convives l'un après l'autre, et leurs maîtres les forcèrent d'en prendre leur part, à tel point que Hamdan et son fils pensèrent avoir mangé dans un seul repas pour jusqu'à la fin de leurs jours. Le lendemain ils continuèrent leur voyage, non sans ressentir les fâcheux effets du régime de la veille, et Ben-Aïssah les escorta avec quelques mille hommes. Quand ils traversaient un village, les habitans entouraient aussitôt le scheikh, et voulaient le retenir pour lui offrir un repas. Une fois il finit par céder, et la même cérémonie que la première recommença encore avec augmentation. L'étonnant de l'affaire, disait à son retour le fils de Hamdan, c'est que ces gens-là ne crèvent pas. Toute cette journée se passa à descendre, à remonter, à manger, et à recevoir des coups de poing d'amitié.

DE L'EXACTITUDE OBTENUE EN HORLOGERIE.

Au nombre des perfectionnements que l'on a eu occasion de signaler récemment dans l'industrie française, on doit mettre en première ligne ceux que les chronomètres ont reçus, en ce sens du moins qu'on les obtient pour la moitié du prix qu'on les payait en 1834 (voy. p. 278). Il ne faut pas croire, cependant, que l'horlogerie exacte n'ait pas été poussée depuis long-temps à un haut degré de perfection. Dès l'année 1822, MM. Bréguet père et fils livraient à l'étranger des pendules astronomiques dont le mouvement moyen, observé pendant des intervalles d'un an à dix-huit mois, n'a jamais varié de plus d'une demi-seconde d'avance ou de retard sur le temps moyen : c'est ce qui résulte des observations faites à Altona et à Hambourg par MM. Schumacher et Kessels.

Cette étonnante exactitude est due en grande partie à l'emploi d'un lourd balancier comme régulateur; mais on a peine à concevoir que les chronomètres portatifs, où ce moyen n'est pas applicable, puissent présenter une marche presque aussi régulière. C'est cependant à quoi l'on est parvenu, en ajoutant au balancier un ressort spiral dont on peut toujours rendre les oscillations d'égale durée. Le chronomètre n° 3056 de MM. Bréguet n'a jamais varié de plus d'une seconde par jour, du 30 mars au 3 octobre 1820.

L'horlogerie n'aurait plus rien à faire pour la sûreté des navigateurs, si l'on parvenait à construire à coup sûr des chronomètres aussi parfaits que celui dont nous venons de parler, si l'on pouvait surtout assurer la régularité de leur marche pour un temps déterminé. Il arrive, en effet, trop souvent, qu'un chronomètre qui durant plusieurs mois de suite a donné presque exactement la même avance ou le même retard diurnes, se dérange tout-à-coup sans aucune cause apparente ou que le navigateur ait pu prévoir. Tel chronomètre qui à terre battait exactement 86 400 secondes en 24 heures, placé sur un bâtiment, avance ou retarde de 7 à 8 secondes dans le même espace de temps. Tel autre, dont les pièces en acier ont acquis la vertu magnétique, avance ou retarde suivant la direction dans laquelle on le tourne sur une table où il est posé : la différence peut s'élever à 12 secondes en 24 heures! On voit tout ce que l'art de l'horlogerie comporte de perfectionnements sous ce rapport.

Avantages de la vie de famille pour le prolétaire. — La réunion de famille, comme l'état de société, tend par elle-même à augmenter l'aisance, à réduire les besoins. Il est plusieurs choses dont ses membres jouissent en commun sans en accroître la quantité ou l'étendue, comme le logement, la chaleur, la lumière. Il en est plusieurs autres à l'égard desquelles la vie commune prévient d'inévitables déperditions, qui, bien qu'insensibles en détail, entrent en compte par leur nombre. La vie commune offre l'occasion d'un échange continuel de services; elle permet une association de forces qui devient une source d'économie, et qui multiplie les ressources. La mère de famille prépare le repas de tous, entretient, répare le linge, les vêtements, blanchit, pourvoit aux détails du ménage; les enfants l'assistent même en jouant. Le père utilise dans son intérieur ses instants de repos par la vigilance, les conseils et les soins domestiques. DE GÉRANDO.

La Harpe d'O'Brien. — La harpe du barde était, en Irlande, un objet important, aussi bien que dans le pays de Galles; elle faisait partie des insignes de la puissance royale. La harpe d'O'Brien a joué un rôle politique dans l'histoire irlandaise. Au onzième siècle, cette harpe fut portée à Rome; elle resta dans les mains des papes jusqu'au seizième siècle. Rome, dans l'intervalle, la confia à Henri II, comme un signe de son droit sur l'Irlande; l'Irlande devait se soumettre au possesseur de la harpe et de la couronne d'O'Brien. Puis cette harpe fut envoyée de Rome à Henri VIII, comme défenseur de la foi; on sait qu'il ne mérita pas long-temps son titre. C'est depuis cette époque seulement que l'Irlande a une harpe pour armoiries et pour symbole.

ÉOLIPILE.

Cet instrument, dans sa plus grande simplicité, consiste en une boule creuse de métal d'où sort un petit tube. On remplit d'eau la boule; on la soumet à l'action du feu, et dès que l'eau est bouillante, il s'échappe du tube un courant de vapeur qui, suivant la dimension de l'appareil, peut être assez fort pour remplir, par exemple, la fonction de soufflet.

On obtient aisément à l'aide de cet instrument ou-

vement de rotation. Pour cela on remplace la boule par un anneau creux que traverse une tige et que soutient en équilibre un axe d'acier (fig. 1). Deux petits tubes courbés

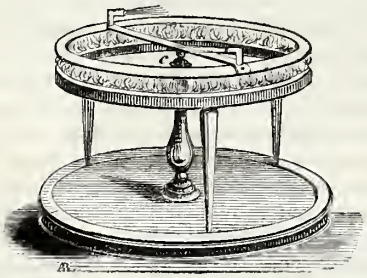

(Eolipile. — Fig. 1)

(Eolipile. — Fig. 2.)

s'élèvent de la partie supérieure de l'anneau qui est rempli d'eau. Au-dessous on entretient dans toute la circonférence un feu d'esprit-de-vin; la vapeur s'échappe par les deux tubes, et comme le feu d'un soleil d'artifice, produit un mouvement circulaire continuel.

On voit dans la fig. 2 une application ingénieuse de cette dernière forme de l'éolipile; c'est celle dont Héron d'Alexandrie avait fait usage pour mettre en mouvement de petits automates. Le feu, dans ce dernier exemple, est placé en haut; un tube vertical qui est au centre du petit temple sert de conduit à l'air échauffé ou à la vapeur; à ce tube communiquent des tubes horizontaux terminés par des ouvertures d'où la vapeur s'échappe. Les figures reposent sur une feuille de métal attachée à ces derniers tubes, et qui tourne par conséquent avec eux.

L'éolipile est une véritable machine à vapeur. C'est la seule que les anciens aient connue : mais ils se sont arrêtés à cette première notion : ils n'en ont tiré aucun parti pour l'indnstrie.

ECRITURE FIGURÉE DES SAUVAGES.

Quand un sauvage revient de guerre, et qu'il veut faire connaître sa victoire aux nations voisines des lieux où il passe; quand il a marqué un lieu de chasse, qu'il veut qu'on sache qu'il a choisi cet endroit pour lui, et que ce serait lui faire un affront que d'aller s'y établir, il supplée au défaut de l'alphabet, qui lui manque, par des notes caractéristiques, qui le distinguent personnellement; il peint sur une écorce, qu'il élève au bout d'une perche dans un lieu de passage, ou bien il lève avec sa hache quelques éclats sur un tronc d'arbre, et après y avoir fait comme une table rase, il y trace son portrait, et d'autres caractères qui donnent à entendre tout ce qu'il veut faire savoir.

Le sauvage, pour faire son portrait, tire une ligne simple en forme de tête, sans y mettre presque aucun trait pour désigner les yeux, le nez, les oreilles, et les autres parties du visage : en leur place il trace les marques qu'il a fait pointer sur le sien, aussi bien que celles qui sont gravées sur sa poitrine, et qui lui étant particulières, le rendent reconnaissable, non seulement à ceux qui l'ont vu, mais encore à tous ceux qui ne le connaissent que de réputation, suivant son symbole hiéroglyphique, comme autrefois on distinguait en Europe une personne par sa devise ou par son armoirie. Si ce sauvage revient de la guerre, il exprime le nombre de guerriers qui composent le parti qu'il conduit, le nombre des prisonniers qu'il a faits, et de ceux qu'il a tués. Les guerriers sont représentés avec leurs armes, ou simplement par des lignes; les prisonniers par le bâton orné de plumes, et par le chichèkoué, qui sont les marques de leur esclavage. Les chevelures ou les morts par des figures d'hommes, de femmes, ou d'enfants sans tête. Le nombre des expéditions est désigné par des nattes.

Exemple : Le sauvage nommé les Deux Plumes A B, de la nation du Nandou C, et de la famille du Bœuf Sauvage D, accompagné de quinze guerriers E, a fait un prisonnier F, et enlevé trois chevelures G, au sixième voyage qu'il a fait pour aller en guerre et où il a commandé le parti, I et K.

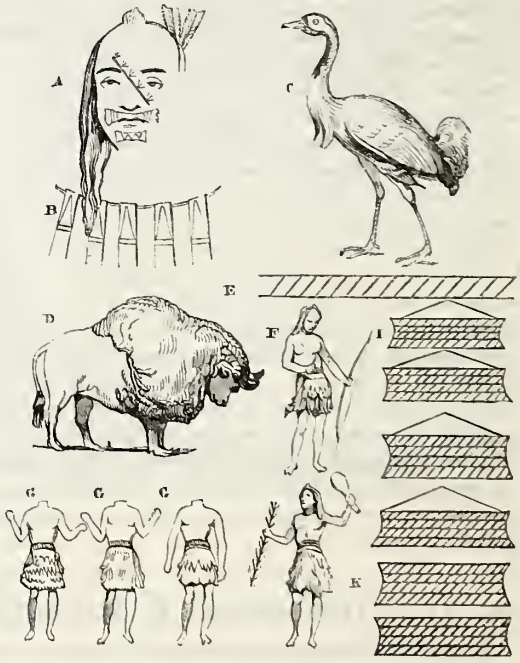

(*Mémoires des sauvages Américains comparés aux mœurs des premiers temps;* par le P. Lafitau.)

J'ai connu un vieillard, devenu sourd, qui n'estimait plus la musique, parce qu'il en jugeait alors, disait-il, sans passion. Voilà, en effet, ce que les hommes appellent juger de sang-froid. VAUVENARGUES.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

CHEVALIERS DE MALTE.

(Voy. sur Malte, 1835, p. 127.)

Costume du grand-maître des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, ou chevaliers de Malte.

(Costume du grand-maréchal de Saint Jean-de-Jérusalem.)

L'ordre des chevaliers de Malte, long-temps regardé comme une sorte de maréchaussée maritime, rendit d'immenses services à la chrétienté, en protégeant le commerce des divers peuples de l'Europe contre les pirates et les entreprises des nations barbaresques. Ses flottes, en sillonnant la Méditerranée, en assuraient le libre parcours : Malte apparaissait au milieu des ondes comme une sentinelle vigilante toujours prête à voler au secours des vaisseaux attaqués, et comme un phare de salut destiné à rallier ceux battus par la tempête. Mais à mesure que les attaques diminuaient, et que la Méditerranée, rendue plus sûre, se purgeait des corsaires dont les audacieuses expéditions avaient long-temps entravé les communications du commerce, l'île de Malte cessa de garder le rang à peu près unique qu'elle avait conquis. L'ordre des chevaliers, réduit à l'inaction, vit sa gloire décroître : sa discipline se relâcha, son autorité diminua ; il n'offrit plus qu'un refuge aux cadets des grandes familles, qui préféraient à la carrière ecclésiastique la position demi-religieuse demi-laïque qu'ils y trouvaient. Aussi, lors de sa dissolution, n'était-il que le simulacre de ce qu'il avait été dans ses beaux jours.

Outre son utilité, l'ordre de Malte avait dans sa constitution même la cause d'une longue durée. Composé de chevaliers appartenant aux diverses nations de l'Europe, unis par une même foi, il devait inspirer une égale confiance à tous les peuples, parce qu'il leur présentait à tous indistinctement le même appui. La diversité de sa composition le mettait à l'abri de toute guerre étrangère à son but et qui eût pu compromettre son avenir : elle lui faisait un devoir de ne pas s'engager dans les querelles des princes, et de conserver une neutralité dont il ne se départit jamais. En outre, la forme triple de son gouvernement avait l'avantage de résumer en elle celles des autres Etats européens. Il était, en effet, constitué à la fois monarchiquement, car le pouvoir était aux mains d'un seul, démocratiquement par le principe de l'élection, et aristocratiquement par la naissance et le rang de ses membres.

Les chevaliers étaient divisés selon leur nation, en plusieurs classes qui prirent le nom de *langues*. On compta d'abord sept langues : celles de Provence, d'Auvergne, de France, d'Italie, d'Aragon, d'Angleterre et d'Allemagne. Plus tard on en créa une nouvelle, la langue de Castille, et on substitua à celle d'Angleterre la langue anglo-bavaroise.

Les plus grandes dignités de l'ordre étaient réparties sur chacune de ces langues. Ainsi à la langue de Provence était attachée la dignité du grand-commandeur, qui avait la présidence du commun trésor et de la chambre des comptes ; à celle d'Auvergne, la dignité du grand-maréchal qui commandait militairement à tous les religieux, à l'exception des grand'-croix et de leurs lieutenants, des chapelains et des personnes de la maison du grand-maître, et qui, toutes les fois qu'il se trouvait en mer, avait sous ses ordres le général des galères et même le grand-amiral.

A celle de France, la dignité du grand-hospitalier, qui avait la juridiction du grand-hôpital.

A celle d'Italie, la dignité du grand-amiral, qui commandait en mer à tous les matelots et soldats en l'absence du grand-maréchal.

A celle d'Aragon, la dignité du drapier ou grand-conservateur, qui avait la garde de la conservatorie, et veillait à tout ce qui concernait l'habillement, les achats, les fournitures pour troupes, l'hôpital, le noviciat.

A celle d'Angleterre, la dignité du turcopolier, qui était le chef de la cavalerie et des gardes-côtes.

A celle d'Allemagne, la charge du grand-ballli de l'or-

dre, dont la juridiction s'étendait sur les fortifications de la Cité-Vieille et le château du Gozze.

Enfin à celle de Castille, la charge du grand-chancelier, qui scellait les bulles et signait les originaux.

Outre ces dignités, qui concentraient l'exercice des plus hautes fonctions de l'ordre, il s'en trouvait encore un assez grand nombre d'inférieures que les besoins d'une administration fort étendue avaient fait créer : ainsi celles des grands-prieurs et des commandeurs, auxquels était confiée la gérance des biens de l'ordre; des *baillis conventuels*, sous la présidence desquels chaque langue s'assemblait dans une auberge ou *pilier* pour prendre ses repas; des *baillis capitulaires*, non obligés à résidence au couvent comme ces derniers, mais dont la présence était nécessaire pour la tenue des chapitres généraux.

Les réglements s'opposaient à ce qu'on admît les Maltais parmi les chevaliers de justice; ceux que leur dévouement et leurs bons services recommandaient à l'attention de l'ordre n'obtenaient que des grades subalternes, qui ne leur donnaient ni le rang ni les priviléges des chevaliers. La crainte qu'en les laissant entrer dans l'ordre ils ne parvinssent bientôt à maîtriser par leur nombre ou leur influence les décisions, avait fait dès l'origine prononcer leur exclusion. Deux places seules leur avaient été réservées, celles de grand-prieur de l'église Saint-Jean et d'évêque de Malte, qui conféraient à ceux qui en étaient revêtus une partie des droits des membres de l'ordre. Ainsi le grand-prieur et l'évêque votaient pour l'élection du grand-maître, mais le choix ne pouvait jamais tomber sur eux.

Le mode assez bizarre suivi pour cette élection solennelle montre combien l'ordre entier était jaloux de maintenir une égalité parfaite parmi tous les religieux, et d'écarter les intrigues que l'ambition de quelques uns et l'influence des princes étrangers auraient pu susciter. Trois jours s'étaient à peine écoulés depuis la mort d'un grand-maître qu'on procédait au choix de son successeur. On empêchait par cette rapidité les partis de se former, et le pape de renouveler ses prétentions sur la nomination du grand-maître. Toutes les langues se rassemblaient dans l'église Saint-Jean, à l'exception de celle à laquelle appartenait le lieutenant du magistère, qui devait provisoirement présider les séances. Chaque langue choisissait dans son sein trois électeurs; ce premier vote donnait pour résultat la nomination de vingt-quatre élus, auxquels était remis le droit de l'élection. Après avoir prêté serment entre les mains du lieutenant, ces vingt-quatre électeurs prenaient parmi eux un nouveau président, et procédaient à la nomination du *triumvirat*, c'est-à-dire d'un chevalier, d'un prêtre chapelain et d'un frère servant, au profit desquels ils abandonnaient à leur tour le droit de voter. Les trois nouveaux élus prêtaient encore serment, et en élisaient treize autres successivement par un vote particulier auquel prenait part le dernier élu. Réunis ainsi au nombre de seize, ce qui faisait deux représentants pour chacune des huit classes, ils ballottaient entre eux définitivement un ou plusieurs candidats pour la dignité de grand-maître; et celui qui obtenait le plus grand nombre de suffrages était proclamé par le chevalier de l'élection, qui faisait ratifier la nomination à l'assemblée générale, en demandant à voix haute et trois fois de suite si les religieux étaient disposés à l'accepter. Après la proclamation, le nouveau grand-maître allait prendre place sous un dais, prêtait serment, faisait chanter un *Te Deum*, recevait l'obédience de tous les membres de l'ordre, et se rendait solennellement à son palais.

Ses attributions étaient réglées, et ses revenus avaient une base à peu près fixe; ils s'élevaient annuellement à 400 000 écus maltais, et se composaient des revenus de la principauté et de ceux du magistère. L'ordre possédait en Europe, et notamment en France, un grand nombre de biens, parmi lesquels plusieurs commanderies magistrales, dont la *responcion* ou redevance était attribuée au grand-maître. La confiscation de ces biens, opérée sous la république française, porta le premier coup à l'ordre des chevaliers : on l'attaqua d'abord par ses richesses, la seule puissance qui lui fût restée, et il fut facile après d'avoir raison de son existence.

Privée de cet ordre, auquel elle dut sa plus grande célébrité, Malte n'a plus aujourd'hui que les avantages de sa position comme point central dans la Méditerranée. Les Maltais sont encore ce qu'ils étaient jadis, le meilleur peuple de matelots. La bourgeoisie y a adopté les habitudes et les modes des autres pays de l'Europe; mais les classes inférieures sont restées fidèles aux anciens usages. Cependant les femmes, à quelque condition qu'elles appartiennent, n'ont jamais quitté leur costume, qui se compose d'une chemise courte appelée *kmis*, d'un jupon de toile ou de coton (*ideil*), d'une jupe de couleur ouverte de côté (*gkesuira*), et d'un corset avec des manches (*sidria*). Mais la partie principale de leur habillement, et qui cache tout le reste, est une sorte de mantille en taffetas noir, nommée *faldetta*, qu'elles placent sur la tête en forme de capuchon, et dont les barbes amples et pendantes leur servent à s'envelopper complétement. Sous cette mantille, dont elles jouent avec beaucoup de coquetterie, elles font admirer des traits pleins de délicatesse et de jolis yeux noirs, vifs et animés. La langue maltaise, qui n'est parlée que parmi le peuple, est un patois composé en grande partie de mots arabes.

Depuis leur occupation, les Anglais ont montré des dispositions bienveillantes pour les habitants de l'île : la garnison, bien que composée de protestants, assiste l'arme au bras aux processions que le culte catholique, observé à Malte dans toute la splendeur romaine, rend très nombreuses. Le plus utile établissement dont ils aient doté le pays est un vaste pensionnat où sont élevées gratuitement toutes les jeunes filles de la classe pauvre.

COMMENT S'OPÈRE

LE MOUVEMENT DES LOCOMOTIVES

SUR LES CHEMINS DE FER.

Nous avons déjà donné dans plusieurs des volumes de notre recueil des explications détaillées sur les chemins de fer, et sur les machines qui y sont employées à traîner les wagons. (Voyez la description des chemins de fer, 1834, p. 27 et 61. — Le chemin de fer de Paris à Saint-Germain, 1836, p. 55. — Les machines à vapeur locomotives, 1837, p. 387.) Nous croyons cependant devoir encore revenir sur un point qui nous a paru généralement peu compris, même de la plupart des personnes qui ont vu la marche d'un convoi sur un chemin de fer.

Quelle que soit la puissance de la vapeur, comment se fait-il, demande-t-on, qu'avec un peu d'eau et de charbon l'industrie humaine soit parvenue à faire marcher des voitures sans chevaux?

Peu de mots suffiront pour nous faire entendre de tout lecteur qui voudra nous accorder seulement ce qu'il faut d'attention pour saisir le mécanisme d'un rouet à filer ordinaire; car il ne s'agit ici que des éléments de la locomotive, de son squelette, pour ainsi dire, et du principe de son mouvement qu'il est facile de se représenter sans le moindre appareil de lignes et de figures.

Supposons donc un tube cylindrique creux, horizontal, dans lequel un piston ou tige métallique rigide, terminée à l'une de ses extrémités par un tampon qui frotte exactement dans l'intérieur du tube, peut prendre un mouvement de va et vient.

Le tube ou corps de pompe communique à ses deux extrémités avec une chaudière fortement chauffée d'où s'échappe

de la vapeur à une haute pression, qui peut arriver tantôt en avant, tantôt en arrière du piston. Si lorsque la vapeur arrive d'un côté du piston, l'on ouvre, au moyen d'un robinet, la partie du corps de pompe qui est de l'autre côté, la vapeur qui arrive poussera le piston devant elle, et celui-ci chassera dans l'air, par le robinet ouvert, la vapeur qui remplissait le corps de pompe. Lorsque le piston est arrivé au bout de sa course, on dirige la vapeur dans un sens opposé à celui où elle arrivait d'abord, et on ouvre passage à celle qui vient d'entrer. Le piston et sa tige auront donc un mouvement *alternatif* (de va et vient) absolument semblable à celui de la tige d'une pompe à puiser de l'eau, ou de la baguette qui bourre la charge d'un fusil, ou de la batte qui pétrit le beurre dans la baratte ordinaire.

Maintenant, pour faire comprendre, par une autre comparaison familière, comment ce mouvement de va et vient de la tige du piston peut se communiquer aux roues, il nous suffira de rappeler le mécanisme de la meule à repasser ou du rouet à filer. On sait que dans ces deux machines le pied du remouleur ou de la fileuse, en se haussant et en s'abaissant alternativement, fait tourner toujours dans un même sens une partie circulaire, au moyen d'une communication coudée et articulée de la manière la plus simple. C'est à cet artifice vulgaire que se réduit le problème de la locomotion spontanée d'une voiture.

Mais puisque les roues tendent à tourner, on conçoit que leur adhérence aux *rails* de fer qui les supportent détermine le mouvement du chariot. La chose se passe comme si les rails et les roues étaient munis de petits engrenages très fins qui empêchent le glissement.

Il nous reste à éclaircir un seul point de notre courte description. Nous avons parlé de robinets qui servent à établir à volonté la communication du corps de pompe, soit avec l'air extérieur en avant ou en arrière du piston, soit avec la chaudière. La manœuvre de ces robinets, opérée dans les anciennes machines à vapeur par des ouvriers chargés de ce soin, est faite aujourd'hui par la machine elle-même. En effet, c'est un principe facile à comprendre de tout le monde, que dans une machine qui marche en vertu d'une impulsion sans cesse renaissante, les différentes parties peuvent être mises en communication entre elles, de telle sorte que le mouvement de l'une des pièces détermine le mouvement d'une autre, suivant une loi déterminée.

Dès 1769, Watt eut l'idée d'employer des locomotives sur les routes ordinaires. Il en est fait mention dans le brevet qu'il prit à cette époque, et dans un autre de 1784.

En 1802, MM. Trevithick et Vivien prirent patente pour une locomotive sur les chemins de fer. En 1804, ils en firent l'essai aux mines de Merthyr Tydvil; on croyait alors que la retenue des roues sur les rails n'était pas suffisante pour faire mouvoir une locomotive traînant des wagons.

Ce fut pour y suppléer, qu'en 1811 M. Blenksop plaça le long des rails du chemin de Middleton une crémaillère sur laquelle s'engrenait une roue dentée de la locomotive. Ce procédé, qui augmente beaucoup les frottements en pure perte, est encore en activité aujourd'hui.

En 1815, M. Brunton prit une patente pour faire marcher les locomotives au moyen de deux jambes s'appuyant sur le terrain, et agissant comme celles d'un homme qui tire en se reculant.

Tous ces procédés ont dû être oubliés depuis que l'on a reconnu que l'adhérence des roues aux rails est suffisante pour permettre aux machines de traîner les wagons, tant que la pente n'atteint pas un $\frac{1}{200}$.

N'est-ce pas un mauvais usage, de placer le point d'interrogation à la fin de la phrase? Il faudrait au moins qu'il y en eût un autre au commencement; car le lecteur ne le découvre que lorsqu'il a déjà mal prononcé, ce qui l'oblige souvent de recommencer sa phrase. FRANKLIN.

Chanson allemande du seizième siècle.

Ce méchant monde! comme le voilà bouleversé! Celui qui n'a point d'argent ne plaît à personne. Oh! honte à ce méchant monde!

Le talent le plus élevé est inutile. C'est l'argent qui triomphe. Et sans argent honte au talent le plus élevé.

Quand vous seriez la vertu même, qu'importe? C'est l'argent qui nous honore. Tant pis, hélas! pour la vertu.

Monde et argent! gardez vos attraits. Je ne veux chercher que la vertu et te dire bientôt adieu, ô méchant monde.

Priameln *.

Bien mince est la fidélité! bien grande la flatterie! La vérité est prisonnière, et la droiture a quitté le monde.

— Sois sage et prudent. La voix de l'homme est mensongère. Sois patient et résigné; le bonheur peut venir chaque jour.

— Dieu avec moi; mon cœur avec toi; Dieu avec nous deux dans la joie et dans le bonheur.

— Si la science se présente à l'entrée d'une maison, on lui dit que le maître n'y est pas; à la sagesse, la porte est fermée; si l'honneur, il faut qu'il passe son chemin; si l'amour et la fidélité, qui seraient si bien ensemble, personne n'ose les laisser entrer; si la vérité, il faut qu'elle attende à la porte; si la droiture et la justice, elles ne trouveront que des chaînes et des verroux; mais si c'est un écu qui arrive, toutes les grandes et petites portes sont aussitôt ouvertes.

UNE GRAVURE SYMBOLIQUE,

PAR PIERRE BREUGHEL.

(Voyez, sur les cinq Breughel, 1835, p. 244.)

L'enfant d'un pauvre pêcheur eut un rêve.

Il était dans une barque. La mer était doucement agitée: la lune se mirait dans les vagues comme, à la veillée, la lampe de cuivre dans les beaux plats d'étain. Le père de l'enfant tenait la rame: l'oncle Jacques retirait un filet avec peine: il avait pêché un poisson grand comme un homme. Qui était bienheureux? l'oncle Jacques. Il prit le poisson sur ses genoux et lui fendit le ventre: de ce ventre sortit un autre poisson plus petit. L'oncle Jacques poussa un grand éclat de rire: il mit son couteau entre ses dents, et siffla sur le tranchant de la lame une vieille chanson des pêcheurs de Huykwesen: « Holà, femme, au diable la poêle! décrochons, dépendons le grand gril d'enfer! » Et il s'accompagnait en frappant des talons, comme un furieux, dans le fond du bateau.

Tandis que l'enfant ouvrait de grands yeux, son père l'avait attiré dans ses bras, et lui disait: « Petit, regarde de ce côté. »

Alors il parut à l'enfant que la barque filait comme une blanche mouette sur l'eau, et abordait à une île inconnue.

Sur le rivage était une montagne. Non, ce n'était pas une montagne. C'était un monstre, un poisson si gros et si grand, que s'il eût été dans la nef de l'église de Harlem il l'eût remplie tout entière. Il gisait sur le flanc. Son ventre était gonflé comme s'il eût avalé la moitié de la mer: ses écailles verdâtres luisaient comme les tuiles d'argent du ma-

* Sous ce titre de *Priameln*, il existe en Allemagne plusieurs recueils de sentences morales des quatorzième, quinzième et seizième siècles, curieuses à étudier comme expression des mœurs et du caractère de l'époque. Le mot de priameln vient du mot latin *preambulus*, préambule. C'étaient là les préambules de la sagesse populaire.

noir de Van-der-Tromp. Ses yeux tout sanglants, jetaient des éclairs blêmes : ils roulaient d'une manière affreuse, et semblaient vouloir s'allonger comme des tuyaux de lunette.

L'enfant était à la fois épouvanté et émerveillé. Jamais il n'avait vu pareil amas de richesse. Ce seul poisson valait tous les poissons que tous les pêcheurs du village avaient pêchés depuis le déluge. Fils de mineur, il fût descendu avec moins de ravissement dans une mine d'or; fils de laboureur, il n'eût pas été plus joyeux en entrant dans les greniers de Pharaon; fils de roi, il n'eût pas été plus fier en prenant possession de l'empire du monde.

Mais que signifiait cette vision? N'était-ce là qu'un spectacle matériel? N'y avait-il aucun sens sous ce prodige?

Le père souriait : il montra du doigt au petit un arbre sinistre derrière le poisson monstrueux. Un homme liait des poissons, les portait sur ses épaules, les montait à une échelle et les pendait hauts et courts à des branches qui s'étendaient comme des bras de potence : on entendait dans l'air des cris, des plaintes : « Ah, ma femme! ah, mes enfants! » Mais le bourreau riait, et disait : « Au gibet, au gibet, fretin, petits coquins, au gibet! de par la loi! » — Non loin de là, un gros homme à tête de brochet, richement vêtu, bien nourri, happait de petits poissons, et les emportait en marchant à grands pas et en grommelant : « A moi, votre chair, je vous croquerai tous gros et petits comme des éperlans! » L'enfant tressaillit, car cet homme ressemblait au banquier Van Kuyps, qui venait quelquefois dans la ca-

(Les gros poissons mangent les petits poissons; — d'après Pierre Breughel.)

bane de sa pauvre famille en faisant retentir sa canne à pomme d'or, et chaque fois qu'il venait il avait remarqué que son père devenait pâle et que sa mère pleurait.

Il y avait beaucoup d'autres choses qui étonnaient l'enfant. Un petit pêcheur regardait la barque, et d'une voix flûtée disait : « Les meilleures amorces pour les gros poissons sont les petits poissons. » Et, en effet, à peine suspendait-il au-dessus de l'eau son amorce frétillante, que de gros poissons sautaient et s'accrochaient à l'hameçon.

Le père qui n'avait pas encore parlé, dit alors : « *Enfant, les gros poissons mangent les petits poissons.* »

Combien de petits poissons doit avoir avalés ce monstre couché sur le sable! pensait l'enfant.

Tout-à-coup un petit homme armé arriva de l'intérieur de l'île. Son armure était d'or, ses brassards d'or, mais son chapeau était celui d'un pêcheur : il portait une immense scie d'acier qu'il avait grande peine à manier. Il la dirigea comme un bélier contre le ventre du monstre, l'y plongea tout entière, la retira, et la plongea de nouveau. Un gémissement épouvantable sortit de cette caverne vivante, le sang coula, mais la scie continua à travailler et ouvrit bientôt une immense brèche; et il s'échappa des entrailles du poisson une quantité innombrable d'autres poissons de toute forme, de toute dimension, les uns brillants, les autres noirs, difformes, hideux. En même temps, la bouche du géant marin s'entre-bâilla avec une horrible convulsion et il en tomba encore une multitude de poissons. Et le petit homme armé appela à son aide un compagnon, un marin armé du trident, et tous deux s'acharnèrent sur leur énorme proie.

Or, sur la lame de la scie était gravé un signe mystérieux, le signe qui sert à la cabale pour désigner le commerce. Etait-ce donc le commerce qui venait délivrer les petits poissons? Les petits poissons, n'étaient-ce point les petits pêcheurs des Pays-Bas? Et le gros poisson, la vice-royauté espagnole? L'homme armé représentait-il Guillaume de Nassau, et le monstre le duc d'Albe ou Philippe II?

L'oncle et le père échangèrent ensemble quelques paroles sérieuses, et l'enfant s'éveilla.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'ÂGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 4, 50, 99, 123, 163, 196, 259, 334 et 355.)

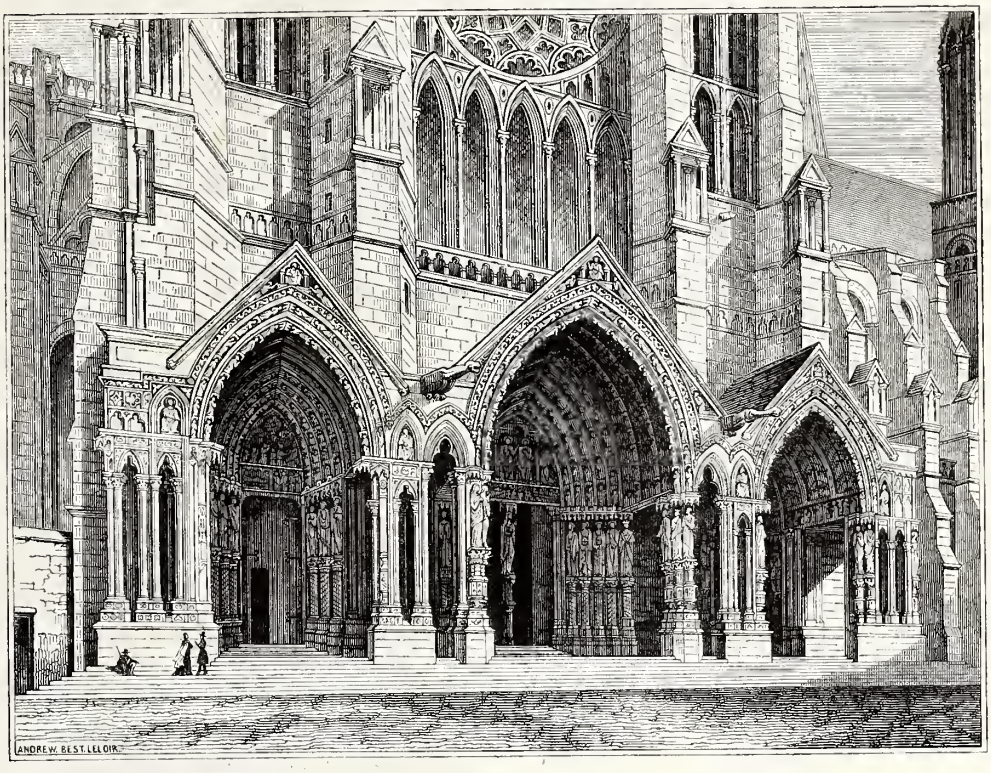

(Portail septentrional de la cathédrale de Chartres.

MONUMENTS CHRÉTIENS. — STYLE OGIVAL OU GOTHIQUE.

TROISIÈME ÉPOQUE.

(Voy. p. 334 et 355.)

L'intérieur des églises gothiques est calqué sur celui des églises du onzième siècle. La nef se divise de même par des travées que déterminent les colonnes ou piliers isolés qui portent le rang inférieur d'arcs en ogive: souvent aussi des faisceaux de colonnes partent du sol pour s'élever jusqu'aux voûtes, dans ce cas la masse du pilier autour duquel se groupent ces colonnes se présente d'angle sur la nef; les points d'appui acquièrent ainsi une plus grande apparence de légèreté, en permettant à l'œil de pénétrer plus facilement de la nef sous les bas-côtés, ou réciproquement. Les nombreuses colonnes qui forment ces faisceaux se divisent ensuite en nervures sur les arêtes des voûtes supérieures, comme nous l'avons indiqué dans le fragment de la nef de l'Abbaye-aux-Hommes à Caen, publié dans un précédent article, p. 261. Chaque travée contient au-dessus du rang inférieur des arcs des bas-côtés, soit un premier étage plus ou moins élevé, selon qu'une large tribune y est disposée de manière à contenir un grand nombre de fidèles : tel est le premier étage de Notre-Dame de Paris; soit une étroite galerie dans laquelle un homme seul ne passe que difficilement, comme on le voit à l'église royale de Saint-Denis, à Reims, etc. Il arrive souvent aussi que cette tribune est simplement figurée, dans le but unique de décorer intérieurement la hauteur nécessaire à l'inclinaison du comble des nefs latérales.

Au-dessus de la tribune sont pratiquées les grandes fenêtres qui donnent du jour à la nef; elles s'élèvent souvent jusqu'au sommet des voûtes, dans lesquelles elles forment des pénétrations. Elles occupent quelquefois toute la largeur de la travée entre les points d'appui. Cette disposition par travées se prolonge jusqu'au fond du chœur, et produit ainsi un ensemble harmonieux et d'une grande unité.

Devant le sanctuaire, l'espace s'agrandit, les piliers acquièrent plus de volume, et les deux transepts s'étendent au midi et au nord pour former la croisée. Des autels particuliers sont ordinairement établis dans ces parties secondaires du temple.

La décoration intérieure des transepts est souvent différente de celle de la nef principale. A Notre-Dame de Paris, on voit à chacun d'eux trois pignons couronnés de statues, au-dessus est une galerie à jour décorée de vitraux, et plus haut la grande rose. A Saint-Denis, à Amiens, à Reims, la galerie qui décore la nef au premier étage fait le tour des transepts en y établissant la même circulation.

La clôture du chœur, disposition fort ancienne dans les églises d'Occident, prit un grand développement au treizième siècle; elle se composa d'une muraille assez élevée qui fut établie entre les colonnes du sanctuaire; de nombreuses sculptures la décoraient au-dehors et au-dedans du chœur; sur le devant, un jubé, offrant tout le luxe de l'architecture et de la statuaire, permettait de faire la lecture de l'épître et de l'évangile sur un point assez élevé pour que tous les assistants prissent part à cette partie importante de la cérémonie. (Voy. le jubé de Saint-Etienne-du-Mont, 1834, p. 41). On voit encore à Notre-Dame une belle clôture de chœur qui date du quatorzième siècle; celles de Chartres et d'Amiens sont d'une époque postérieure : un beau jubé en pierre existe encore à Troyes dans l'église de la Madeleine; derrière le jubé, des stalles en bois sculpté étaient disposées de chaque côté du maître-autel. Elles étaient souvent d'une très grande richesse, et l'art de la sculpture sur bois y fut porté au plus haut degré.

Les chaires à prêcher avaient aussi une grande importance dans les cathédrales chrétiennes. Dans les premiers temps du christianisme, l'évêque, qui seul avait la prérogative de s'adresser aux fidèles, s'asseyait sur un siége portatif, appelé *faldistorium*, qu'on plaçait en avant de l'autel, de manière à ce que l'orateur fût bien entendu des auditeurs répandus dans la partie antérieure du temple. De cet usage a dû naître l'idée d'établir, d'une manière fixe, un lieu élevé, d'où l'on pût convenablement faire la lecture des textes anciens et en commenter les principes en présence d'un nombreux auditoire. Ces premières chaires furent en marbre ou en pierre, comme celles qui existent encore à la cathédrale de Strasbourg et à Saint-Pierre d'Avignon. Longtemps elles furent placées dans le chœur; mais plus tard on les transporta dans la nef; elles furent alors construites en bois comme des meubles totalement indépendants de la construction de l'église, mais auxquels on donna néanmoins toute la richesse que comportait la matière. Les exemples de ces dernières sont très rares en France, et nous ne pourrions pas en citer de vraiment remarquables qui fussent antérieures au quinzième siècle. (Voy., 1836, p. 169, la Chaire de Sainte-Gudule, à Bruxelles.)

Enfin, le pavé des églises gothiques n'offrait pas moins de recherche et d'intérêt que le reste, puisqu'il s'harmonisait par sa richesse avec l'ensemble des monuments. De nombreux portraits d'évêques, de chevaliers, de prêtres, étaient finement gravés dans la pierre, pour indiquer le lieu de leur sépulture; ils étaient encadrés d'ornements variés et rehaussés de mastics colorés, et formaient en quelque sorte un riche tapis, durable par la matière dont il était composé, digne du respect des fidèles par les souvenirs de famille qu'il conservait aux générations suivantes. La partie basse de la Sainte-Chapelle de Paris possède encore un grand nombre de pierres sépulcrales.

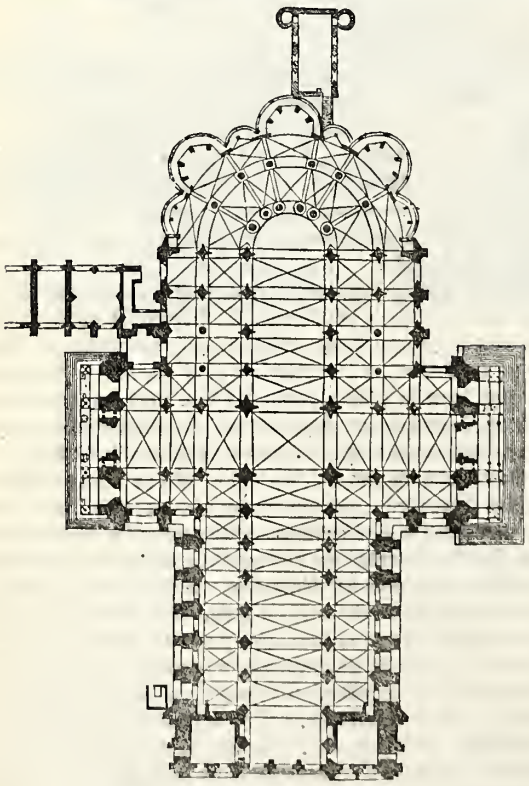

(Plan de la cathédrale de Chartres.)

La sculpture d'ornement prit au treizième siècle un caractère qu'elle n'avait pas avant cette époque; elle s'affranchit presque complétement des traditions de la sculpture antique. Les feuilles d'acanthe, les rinceaux, etc., dont on retrouve des traces dans l'architecture romane, furent dédaignés pour faire place à la végétation indigène. Le chêne, la vigne, le lierre, la rose, la renoncule, toutes les feuilles de nos bois, toutes les fleurs de nos prairies, furent ingénieusement combinés pour former une ornementation toute nationale, qui, par sa variété, par la richesse de ses formes, s'harmonisait mieux avec les édifices chrétiens que les feuillages exotiques de l'Orient et de l'Italie; de plus, des figures humaines de toutes grandeurs furent employées à profusion dans la décoration des édifices religieux des treizième et quatorzième siècles. Il semblait alors que l'homme voulût s'incorporer dans son œuvre, et faire disparaître la matière sous son image.

Tous ces détails d'architecture, exécutés avec la plus grande habileté, furent rehaussés de couleurs et de dorures. Nous avons fait connaître, page 109, quelques détails colorés de la Sainte-Chapelle de Paris. Cette application de la couleur dans la décoration des églises, qui avait pour but de suppléer aux riches matières de l'Orient, se répandit sur toute leur surface intérieure, quelquefois même au dehors. Les voûtes furent peintes en bleu, et se couvrirent d'étoiles d'or ou d'argent; les nervures, les colonnes, les murailles, enrichies d'ornements précieux et de dorures, marièrent leurs couleurs avec celles des vitraux. La peinture donna la vie aux statues et aux bas-reliefs. Nous avons mentionné plus haut quelques traces de coloration sur la façade de Notre-Dame de Paris; on en retrouve de même à Chartres, à Reims, à Saint-Omer, à Soissons. Les mêmes édifices en possédaient à plus forte raison dans l'intérieur de leurs nefs, comme on vient de le découvrir aux bas-reliefs sculptés sur la clôture du chœur de Notre-Dame de Paris (voy. p. 16).

C'est enfin au quatorzième siècle que l'art gothique atteignant son plus haut degré de splendeur, doit être regardé comme la plus puissante expression de la pensée chrétienne. En effet, rien n'était plus propre à exalter les sentiments religieux que ces immenses cathédrales gothiques avec ces nefs élevées, ces vitraux colorés, ces décorations peintes, et surtout ces tours gigantesques qui s'élançaient vers le ciel et répandaient au loin le religieux concert de leurs cloches invitant les fidèles au sacrifice divin.

Néanmoins, disons-le, par cela même que l'art chrétien était à son apogée, il était voisin de sa décadence, et l'église romane, dont les formes sont plus simples et plus sévères que celles des églises du quatorzième siècle, doit être considérée comme une expression plus juste et plus pure du christianisme. Si enfin on voulait chercher une analogie entre l'art païen et l'art chrétien, on pourrait établir que le roman correspond au dorien des Grecs, c'est-à-dire au style grave; que les églises du treizième et du quatorzième siècle correspondent au style ionien ou élégant, et celles du quinzième et du seizième au style corinthien ou gracieux.

Si maintenant nous voulons examiner la science de construction que les artistes chrétiens ont apportée dans l'exécution des belles églises des treizième, quatorzième et quinzième siècles, il faut reconnaître avec la plus grande impartialité que, s'ils ont produit des chefs-d'œuvre partiels d'appareil et de coupe de pierre, tels que l'escalier de la flèche de Strasbourg, la célèbre vis Saint-Gilles, etc., ils ont souvent fait preuve, sinon d'ignorance, au moins d'une imprévoyante et impardonnable témérité, en entreprenant l'exécution de certaines constructions dont l'impossibilité ne leur fut souvent démontrée que par les accidents funestes qui en résultèrent.

C'est ainsi qu'au fameux chœur de Beauvais, qui commande à juste titre l'admiration générale, les voûtes se sont écroulées à deux reprises différentes, à douze années d'intervalle, la dernière fois en 1284; et l'on regrette de penser que cette production, la plus remarquable sans

contredit que l'art gothique ait élevée sur le sol de la France, n'ait obtenu son effet grandiose et imposant que par des tâtonnements réitérés, et après des changements motivés par le non-succès de la première conception. Aussi qu'en résulte-t-il? c'est que cette miraculeuse élévation, ces voûtes suspendues, cette légèreté surprenante de points d'appui, et ces immenses verrières dont l'ensemble nous impressionne si vivement quand nous sommes en face du chœur de Beauvais, ont nécessité à l'extérieur une forêt de contre-forts informes dont l'écartement est maintenu par de grosses traverses en fer, et dont l'art n'a pu parvenir à déguiser l'imperfection. Si nous avions besoin d'autres exemples à l'appui du manque de calcul et de l'incertitude que les architectes du moyen âge ont souvent apportés dans l'exécution de leurs œuvres, nous pourrions encore citer, dans la même église de Beauvais, la fameuse flèche de 288 pieds de haut, élevée au centre de la croix par Jean Waast et François Maréchal, en rivalité du dôme que Michel-Ange avait élevé à Saint-Pierre de Rome à la même époque. Cette flèche, qui avait été treize ans à bâtir, ne subsista que cinq ans; elle s'écroula en 1573, le jour de l'Ascension. Il n'en fut pas tout-à-fait de même de la fameuse pyramide de Chartres, dont nous avons déjà parlé; mais cependant, après avoir échappé, en 1674, à un incendie, elle fut ébranlée, en 1691, par un vent impétueux, à tel point qu'elle inclina de douze pieds; elle fut rétablie et surélevée de quatre pieds un an après.

Plusieurs églises attestent en outre, soit par l'inachèvement de certaines parties, soit par les modifications qu'on a fait subir à d'autres, que les plans d'après lesquels les monuments de cette époque étaient construits subissaient souvent de notables changements pendant le cours de l'exécution, ou que la hardiesse de leur combinaison n'était pas toujours susceptible d'être réalisée sans danger. On jugeait alors plus prudent de laisser l'œuvre incomplète; et c'est par cette raison, sans doute, que souvent les tours servant de clochers n'ont pas été couronnées des flèches qui avaient été projetées, comme à Reims, à Amiens, et même peut-être à Notre-Dame de Paris. Il est vrai de dire aussi que souvent ces immenses constructions étant l'œuvre de plusieurs siècles, les fonds nécessaires manquaient à leur achèvement.

Quoi qu'il en soit, et sans trop insister sur ces différentes preuves, nous soupçonnons qu'on a peut-être porté trop haut l'opinion qu'on s'est faite de la science mathématique que les constructeurs du moyen âge apportaient dans leurs œuvres.

Il faut bien reconnaître que ces formes sveltes et élancées qui produisent à l'intérieur des églises gothiques un effet si prodigieux, et nous laissent toujours entre la surprise et l'admiration, sont obtenues en rejetant toute la masse des constructions à l'extérieur, dont l'ordonnance se trouve ainsi trop souvent sacrifiée. Cette combinaison a de plus le grave défaut d'exposer aux injures du temps, et conséquemment à la destruction, les parties les plus indispensables à l'existence de l'édifice. Nous devons ajouter que, pour assurer la solidité de tout cet ensemble, on a souvent eu recours à des moyens factices et cachés, tels que des tirants, des chaînes et des armatures de fer, que toute bonne construction de pierre devrait répudier.

Si enfin on compare les constructions des anciens avec celles du moyen âge, on ne peut contester la supériorité des premières, qui ont défié le ravage des siècles, et dont certaines (celles qui ont été respectées par la main des hommes) subsistent encore aussi intactes que si elles datatent d'hier. Tout au contraire, les constructions chrétiennes, qui sont plus récentes, ont presque toutes subi de continuelles réparations, et seraient bientôt menacées de destruction et de ruine si elles n'étaient l'objet d'un soigneux entretien. Une des raisons de la conservation et de la durée des monuments des anciens, c'est d'abord la conception plus franche et plus simple de leur ensemble, et ensuite une perfection incroyable apportée dans leurs différents modes de construire, telle que l'absence de mortier dans les constructions de pierre, et l'emploi de matériaux très légers pour les voûtes, ainsi que nous avons eu occasion de le signaler en parlant des édifices romains de la France. Les artistes chrétiens, au contraire, qui visaient à produire des effets inconnus avant eux, et qui en effet y sont parvenus avec succès, n'ont pu réaliser ces conceptions ambitieuses qu'avec des moyens plus expéditifs et moins dispendieux; ils ont, pour atteindre ce but, fait usage de pierres de moins grande dimension et posées sur mortier; aussi, quoiqu'on ait eu soin de couler en plomb les joints verticaux exposés à la pluie, n'a-t-on pu éviter les déchirements qui proviennent d'une imparfaite liaison des pierres entre elles, mais particulièrement de l'inconvénient que nous avons déjà fait remarquer, et qui résultait de la prise laissée aux éléments destructeurs sur ces trop grandes masses de constructions extérieures.

Il est donc constant que c'est à l'intérieur des temples que les artistes chrétiens ont principalement appliqué tous les efforts de leur génie, et que si quelquefois c'est aux dépens de la simplicité et de l'harmonie extérieures, nous ne pouvons cependant nous refuser à accorder une juste admiration aux résultats extraordinaires qu'ils sont parvenus à obtenir.

Des détails d'ornementation empruntés à des édifices des treizième et quatorzième siècles nous ont paru indispensables pour faciliter la juste appréciation des édifices religieux de ces époques de l'art chrétien.

Ceux qui appartiennent à l'église de Saint-Denis et à celle de Saint-Remy à Reims ont pour but de démontrer qu'à cette époque de l'art la tradition des formes antiques n'était pas encore tout-à-fait abandonnée. A Reims il n'est pas étonnant de voir cette tradition se conserver aussi longtemps, quand on se rappelle que cette ville était très puissante dans les dernières années de l'empire romain, et qu'il devait encore exister, au treizième siècle, de nombreux vestiges de ses monuments. C'est aussi pour la même raison que nous voyons à la cathédrale d'Autun, ville également riche en constructions romaines, des formes d'architecture complétement imitées de l'art antique.

Les détails empruntés à Notre Dame de Paris font voir quel était généralement le caractère des chapiteaux appliqués aux colonnes ou piliers des églises de la fin du treizième siècle, selon que ces colonnes étaient isolées ou réunies en faisceaux.

Le chapiteau qui provient de la nef de la cathédrale de Reims est un exemple frappant de l'abondance et de la riche variété que les artistes chrétiens apportaient dans l'ornementation au commencement du quatorzième siècle. Cette variété était si féconde que les limites que nous nous sommes tracées ne nous permettent pas d'en donner une idée. C'est par l'imagination qu'il faut suppléer à tout ce que nos rapides descriptions peuvent avoir d'incomplet; et c'est seulement par l'analogie des choses connues qu'on peut arriver à l'intelligence de celles que nous ne pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Terminons en rappelant comment on procédait à l'exécution de ces vastes édifices qui doivent paraître miraculeux auprès des constructions mesquines de notre époque. Ce n'était point par des hommes isolés que des œuvres semblables auraient pu être conçues et produites. Si, dans le principe, le christianisme fut obligé d'emprunter des artistes à la Grèce, plus tard le développement de la religion féconda le génie de ses adeptes; l'art devint un article de foi et son exercice une pratique religieuse. L'Italie, qui par sa position, est le lien naturel entre l'Orient et l'Occident, fut le pays où se constituèrent les premières confréries

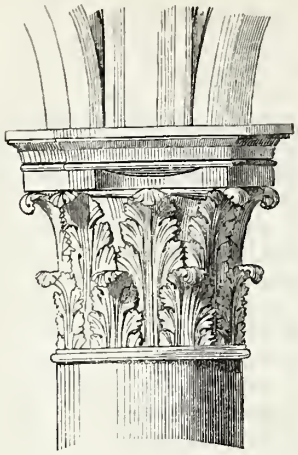

(Chapiteau dans une chapelle du chœur de Saint-Rémi, à Reims.)

(Ornement de la porte des Valois, à Saint-Denis.)

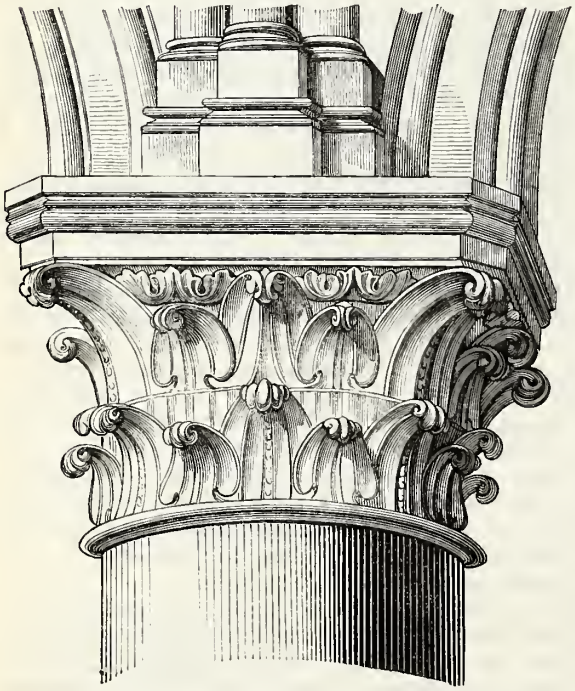

(Chapiteau d'une des colonnes de la nef de Notre-Dame de Paris.)

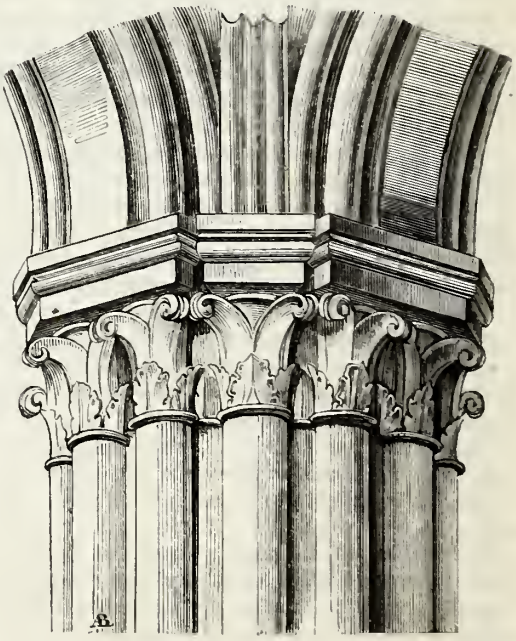

(Pilier composé d'un faisceau de colonnes, dans les bas-côtés de Notre-Dame de Paris.)

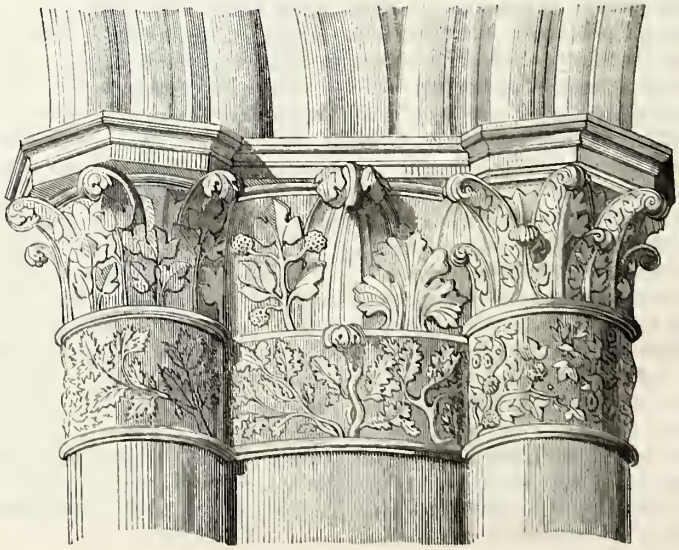

(Chapiteau d'un des piliers de la nef de la cathédrale de Reims.)

ou corporations, organisées et régies par des lois, qui s'approprièrent exclusivement la construction des temples chrétiens répandus dans plusieurs parties de l'Europe, et dont

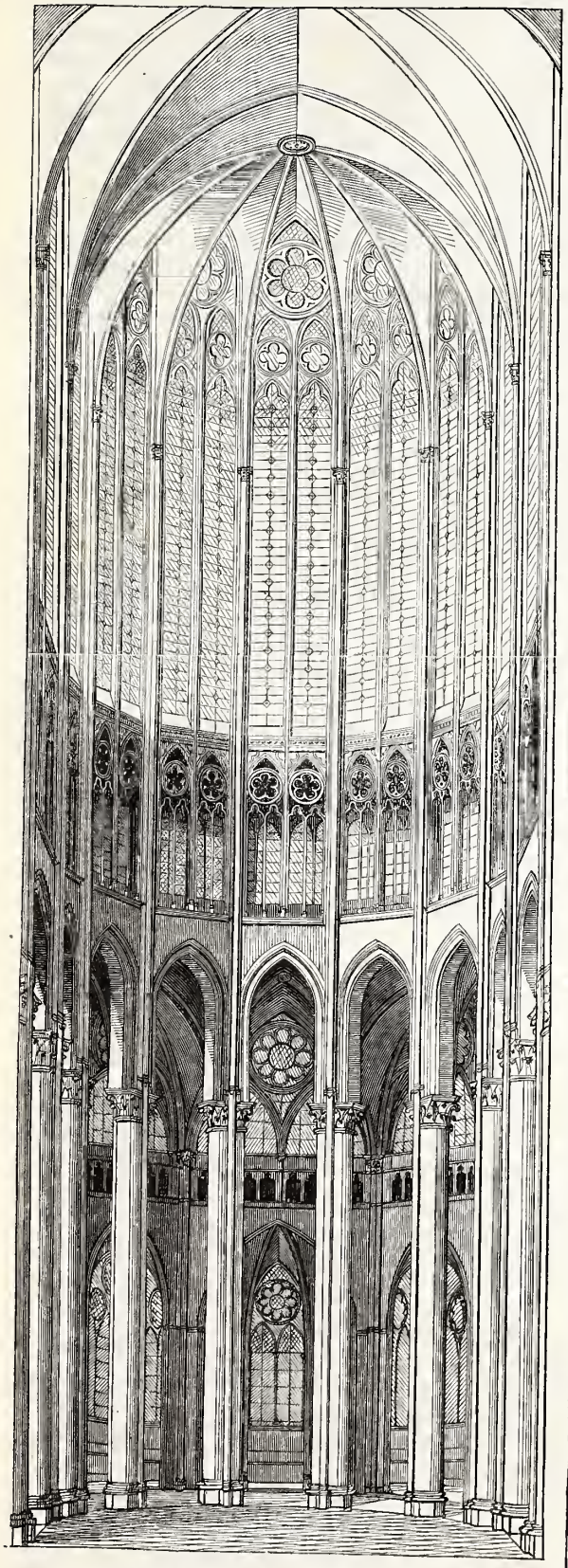

(Abside du chœur de la cathédrale de Beauvais.)

la France à elle seule possède un très grand nombre. Ces corporations, qui prirent le nom de francs-maçons, avaient des priviléges confirmés par les papes; ils admettaient dans leur sein des gens de tous les pays, et leur influence s'étendait dans toute la chrétienté. C'était dans l'intérieur des cloîtres que se réfugiaient alors ceux qui voulaient cultiver les arts; aussi voyons-nous souvent des abbés et des moines donnant eux-mêmes les plans de leurs églises, et, pendant que l'exécution de la maçonnerie s'opérait, les religieux préparaient à l'avance tout ce qui devait compléter l'édifice et contribuer à l'embellir, c'est-à-dire les vitraux coloriés, les statues, les boiseries sculptées, etc. Or, tous ces travailleurs pour ainsi dire membres d'une même famille, unis dans un même but et par une pensée commune, opéraient d'après des principes traditionnels dont les types s'étaient conservés d'âge en âge comme les pratiques du culte auquel ces œuvres d'art étaient consacrées. De là cette analogie parfaite de formes et ces rapports frappants qu'on observe dans toutes les productions de l'art religieux du moyen âge, à quelques distances qu'elles se trouvent les unes des autres; car les relations établies entre toutes ces sociétés étaient telles, que tous les modes nouveaux qui pouvaient être introduits dans l'art ou les découvertes résultant de la science ne pouvaient jamais rester long-temps ignorés.

Quant aux dépenses que ces vastes entreprises exigeaient, tout le monde y contribuait : les pauvres en prêtant le secours de leurs bras, les riches et les princes chrétiens par des dons souvent très considérables. En 1040, quand il fallut reconstruire la cathédrale de Chartres qui avait été incendiée, l'évêque Fulbert s'adressa à tous les souverains de l'Europe pour les engager à coopérer à cette reconstruction, et lui-même donna trois années de son revenu.

Tous les fidèles qui prenaient part à ces merveilleuses constructions partaient en pèlerinage sous la conduite de chefs qu'ils se nommaient, et l'on travaillait en chantant des hymnes et des cantiques. C'est seulement avec une foi et une piété aussi ardentes qu'on pouvait réaliser d'aussi grandes choses.

QUELQUES OBSERVATIONS
SUR LES SURNOMS DES ROIS DE FRANCE.

On peut compter une trentaine de rois de France auxquels on a donné des surnoms, depuis Clovis jusqu'à nos jours. Le second en date, et peut-être le plus beau de tous ces surnoms, est celui de *Martel* donné à Charles, aïeul de Charlemagne. Suivant des chroniqueurs du onzième siècle, « ce fut après ses exploits contre les Sarrasins, que » tous commencèrent alors à le surnommer *Martel*, parce » que comme le martel (marteau) brise toute espèce de » fer, ainsi Charles, avec l'aide du Seigneur, brisait ses » ennemis dans les batailles. » M. Aug. Thierry pense que ce nom équivalant à *foudre de guerre*, dans l'ancienne langue germanique, était emprunté au culte aboli du dieu Thor. Le surnom de *Bref* n'est donné à son fils Pépin par aucun historien de son temps, et ce prince ne le doit qu'à une anecdote célèbre rapportée seulement un siècle plus tard, par le moine de Saint-Gall. On n'explique point comment on est arrivé à traduire par *Débonnaire*, l'épithète de *Pius*, pieux, sous laquelle est désigné par ses contemporains Louis, fils et successeur de Charlemagne. Bien des étymologies ont été données pour chercher à expliquer le nom de *Capet*, que porte Hugues, le fondateur et le premier roi de la troisième race; mais elles sont pour la plupart fort insignifiantes. C'est ainsi que Ducange et Pasquier prétendent que ce surnom vient de ce qu'étant enfant, Hugues avait l'habitude d'ôter à ses camarades la cape que l'on portait alors. Suivant d'autres, c'est parce qu'une cape faisait habituellement partie de son habillement. Il semble plus raisonnable de le tirer soit du latin *caput*, tête, parce que

Hugues avait la tête fort grosse, soit du vieux mot *cap*, qui, d'après Borel, signifie chef, commandant. — Si Louis VII a été appelé *le Jeune*, ce n'est point, comme l'ont prétendu quelques auteurs, pour s'être conduit toute sa vie comme un jeune homme, mais bien seulement pour avoir été, à l'âge de onze ans, associé à la couronne du vivant de son père, Louis VI. — Le surnom de *Lion pacifique*, que l'on trouve généralement joint au nom de Louis VIII, a une origine assez singulière. Il existait pour l'année 1226 une prophétie de Merlin, *suivant laquelle le lion pacifique devait mourir au ventre du mont*. Louis, ayant terminé ses jours à Montpensier, on prétendit alors qu'il était désigné par *le lion pacifique*, et de plus, par un détestable jeu de mots, *que Montpensier était la pense ou le ventre du mont*. — Le surnom de *Juste*, donné à Louis XIII, n'a pas une cause moins singulière. On sait combien de son temps était grande encore la confiance en l'astrologie judiciaire; Louis dut le titre de *juste*, au hasard qui le fit naître sous le signe de la balance.

UNE IMPRECATION AU NEUVIEME SIECLE.

L'usage des imprécations a existé dès l'antiquité la plus reculée, ainsi que l'attestent la Bible, l'histoire des Grecs et des Romains, et leur théâtre. Lors des premiers siècles du christianisme, elles furent employées dans les actes par les ecclésiastiques, puis par les laïques, mais par ces derniers jusque vers 1200 seulement. C'est surtout dans les bulles des papes qu'elles apparaissent avec leur caractère le plus terrible et le plus effrayant; tous les anathèmes des Ecritures y sont réunis. Nous ne pouvons mieux en donner une idée qu'en citant l'extrait suivant d'une bulle donnée au concile de Troyes, en 878, par le pape Jean VIII : « S'il se trouve » quelque opposant à nos décrets, nous rejetons de la com- » munion du corps du Christ, de la société de leurs frères, » c'est-à-dire de l'assemblée des chrétiens, tous ceux qui au- » raient commis un tel crime. Nous les damnons et les excom- » munions par tous les anathèmes. Qu'ils soient maudits » dans la cité, maudits dans la campagne! Que le fruit de leur » champ soit maudit! Que leurs pensées, que leurs actions » soient maudites! Que le ciel au-dessus de leurs têtes soit » d'airain, que la terre qu'ils foulent soit de fer! Que leur » prière devant Dieu se tourne en péché! Comme Dathan » et Abiron, qu'ils aillent vivants dans l'enfer! Que tous » ceux qui auraient communiqué et mangé avec eux, ou, » sachant cette malédiction, entendu volontairement leurs » chants maudits, qu'ils soient les compagnons de Judas » Iscariote, le traître qui a livré le Christ! Que leur eau se » pourrisse, que leur vin s'aigrisse, que la rouille dévore » leur pain, que le ver ronge leurs vêtements! Que faut-il » de plus? Que toutes les malédictions du nouveau et du » vieux Testament s'accumulent sur eux jusqu'à ce qu'ils » aient apaisé convenablement l'Eglise, leur mère, par une » pénitence digne de leur crime. »

L'usage des imprécations devint de plus en plus fréquent jusqu'à la fin du onzième siècle. L'abus en était alors poussé si loin, qu'une réaction ne pouvait manquer de s'opérer. Grégoire VIII les supprima dans les bulles; mais elles subsistèrent pourtant dans les actes ecclésiastiques jusque vers le milieu du quatorzième siècle.

LA FETE DE BALOUKLI.

Voici une légende que nous avons entendu raconter par un Grec de Constantinople. Nous donnons son récit, sans nous permettre ni retranchement, ni addition.

En 1453, nous disait-il, le jour où Mahomet II força les murs de Constantinople, l'empereur Constantin devait déjeuner avec du poisson frit. Au moment où ce prince allait se mettre à table, on vint lui annoncer que les Turcs entraient dans la ville. Constantin ne voulut pas le croire, et il courut, on ne sait trop pourquoi, à la cuisine du palais, où il trouva son cuisinier occupé à faire frire les poissons qu'il avait demandés. — Si ce qu'on m'annonce est vrai, s'écria l'empereur, que ces poissons à moitié cuits ressuscitent et sautent dans la poêle! Il est de tradition que les poissons revinrent à la vie, et sautèrent à plusieurs reprises dans la friture bouillante. Alors, bien convaincu de la vérité, Constantin se rendit en toute hâte à la porte Saint-Romain, où son désespoir trouva la mort. Quant aux poissons, ils survécurent et restèrent frits d'un côté et crus de l'autre.

On les déposa dans un vivier, où ils sont encore exposés aux regards du public. Cette piscine, qui est souterraine, et au-dessus de laquelle une jolie église vient d'être bâtie tout récemment, se trouve à Baloukli, village situé à environ une lieue de Constantinople, et dont le nom turc veut dire *le village des Poissons*.

La fête de Baloukli, qui se célèbre chaque année au printemps, est une des plus grandes solennités des Grecs. C'est à qui s'y rendra pour voir les poissons et pour boire quelques gouttes de l'eau de source dans laquelle ils nagent depuis 386 ans. Hommes, femmes, enfants, encombrent pendant huit jours le souterrain et les deux escaliers qui y conduisent.

On vient de tous les endroits à la ronde déposer des offrandes, et tremper ses lèvres à la source qui alimente les poissons. L'eau de Baloukli jouit d'une grande réputation. Si l'on en croit les bruits populaires, son efficacité est souveraine : elle dissipe les idées noires, fortifie les nerfs, donne ou retire de l'embonpoint suivant qu'il est convenable, prolonge extraordinairement la durée de la vie, efface les rides en même temps que les années, enfin rajeunit et embellit d'une façon surprenante : ce qui la fait surtout rechercher des femmes grecques. Aussi s'en fait-il un grand débit dans des flacons en verre de toute forme et de toute grandeur. Chaque pèlerin en emporte sa provision avec lui; et il n'est pas jusqu'aux dames turques qui, malgré leur mépris pour les usages des Giaours, ne s'en procurent et n'en fassent usage en secret.

— Voici une même pensée exprimée de trois manières différentes. La première forme est élevée et touchante, c'est le langage de la poésie; la seconde est d'une concision très remarquable, et se grave tout d'abord dans l'esprit. Franklin, quoiqu'il ne fût pas grand écrivain, excellait à renfermer ainsi dans un petit nombre de paroles simples et claires les maximes de sagesse, qu'il voulait rendre populaires. La forme de Bernardin de Saint-Pierre n'a pas cet avantage de brièveté, mais elle est plus correcte.

> Aimons-nous! nos rangs s'éclaircissent,
> Chaque heure emporte un sentiment,
> Que nos pauvres âmes s'unissent
> Et se serrent plus tendrement.
>
> LAMARTINE, *Recueillements poétiques*.

Moins on reste d'amis, plus il faut s'aimer.

FRANKLIN, *Correspondance*.

Plus nous perdons d'amis, plus nous devons resserrer les liens de l'amitié avec ceux qui nous restent.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Correspondance*.

GOUDOULI,

POETE LANGUEDOCIEN.

Goudouli est l'un des poëtes les plus populaires du Midi. On découvre dans la facture et dans le fonds de ses œuvres les trois caractères, mêlés avec bonheur, des littératures latine, visigothe et sarrasine, qui fournirent à elles trois les

éléments primitifs de la poésie occitanique. Elégance et plénitude de sons comme dans le vers antique; expression rapide et technique comme dans la langue gothe; pensée molle et métaphorique comme dans les mœurs arabes: tout cela se retrouve à la fois dans chacune des pages du poëte languedocien. Il représente son pays et le reproduit, mais sous le beau côté de l'art. Il a infiniment d'esprit, et il se garde de l'alambiquer, comme font Maynard son contemporain et Campistron son compatriote, tous deux transfuges de la langue d'Oc. Il a du génie, et il ne le dénature point en le violentant : il le met à son aise, lui donne coudées franches, et force à rire le lecteur qu'il captive toujours et qu'il ne fatigue jamais. Sa première beauté, c'est le naturel. Aussi ne faut-il pas s'étonner si depuis deux siècles il est aimé et recherché par les habitants du Midi.

Qu'on ne demande point quel genre de poésie affectait Goudouli. Avec son organisation éminemment méridionale, sa chaude imagination, et son âme impressionnable, cet homme était multiple. Il sentait diversement, s'émouvait à toutes les brises, et chantait sur tous les tons. Il a embrassé tous les genres, et a réussi dans chacun séparément. Il est élégiaque sans affectation et avec sentiment, anacréontique avec délicatesse et abandon, lyrique avec énergie. Quelquefois il se complaît à imiter Virgile, son poëte favori. Les citations nous sont presque interdites, parce que peu de nos lecteurs entendent la langue de Goudouli; mais nous ne résisterons pas au désir de rapporter deux stances dans le genre bucolique :

Jantis pastourelets, qué déjouts las oumbrétos
Sentels *apazima* lé *calimas* del jour,
Tant qué les auzelets, per saluda l'amour,
Uflon lé gargaillol dé milo cansounetos;

Petits rius, doun l'argen *bezladomen gourrino*,
Pradets, oun lé plazé nous *embesco* les els,
Quand la jonéno sasou bous cargo dé ramels,
Auguels coussi sé plaing uno nympho moundino.

Ces deux stances ne peuvent se reproduire qu'imparfaitement dans notre langue française. Elles renferment plusieurs expressions d'intraduisible beauté dont nous n'avons point d'équivalent; nous les avons soulignées. M. Silvin Petit étant le poëte qui a le mieux rendu Goudouli, nous lui empruntons sa traduction pour faire comprendre les stances originales :

O vous, gentils bergers, qui dessous vos ombrages
Savourez à loisir les voluptés du jour,
Tant que le rossignol, aux sonores ramages,
Fait répéter aux bois son cantique d'amour;

Ruisselets, dont l'argent flatteusement murmure,
Petits près, dont l'aspect sollicite au plaisir,
Alors que le printemps vous pare de verdure,
Ecoutez, écoutez une nymphe gémir.

Dans une langue différente, mais dans une sphère d'idées semblable, la physionomie poétique de Goudouli nous paraît souvent rappeler celle de La Fontaine. Même naïveté entre eux deux, même franchise de saillies, même originalité de verve, avec toutes les grâces du laisser-aller. L'analogie va plus loin : quant au côté matériel de l'existence, ces deux hommes nous font l'effet d'avoir été taillés sur le même patron. Ils furent également désintéressés, également imprévoyants.

Né à Toulouse en 1579, d'un père chirurgien, Pierre Goudouli étudia le droit dans sa ville natale, et y fut reçu avocat; mais il abandonna bientôt Thémis pour les Muses. Il fut plusieurs fois couronné par l'Académie des Jeux floraux. Sa réputation ne demeura point circonscrite dans le Midi : on traduisit ses vers en italien, en espagnol, et *sas Obros* (ses OEuvres) eurent trois éditions successives; de bons commentaires en feraient peut-être réussir une quatrième de nos jours.

Le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, essaya d'attirer Goudouli à sa petite cour de Toulouse. Le poëte s'y rendit avec aussi peu de formalités que La Fontaine chez madame de La Sablière. Il en fit les délices par le sel de ses bons mots, la bonhomie franche de son langage, sa verve intarissable et le bonheur de ses à-propos. Le duc ne donna plus de fête sans l'avoir à sa table, à la place d'honneur, entre la duchesse des Ursins son épouse et le premier président du parlement.

Goudouli aurait certes bien pu profiter de cette faveur pour arrondir son modeste patrimoine; il n'y songea seulement pas. Il avait hérité de quelques champs de peu d'étendue, il les vendit; une vigne qu'il affectionnait eut le même sort: Goudouli en fit l'abandon avec une gaieté de cœur qui le caractérise.

— Malheureux! tu as vendu ta vigne! lui dit son ami Mathelin, roi des violons de France.

— Qu'en aurais-je fait? répondit-il; il y pleuvait comme à la rue.

Le seul débris qui lui demeurât d'une métairie de deux paires de charrues, c'était une petite maison qu'il habita toute sa vie, et sur la porte de laquelle il mit cette inscription, qui faisait une allusion à sa fortune éclipsée :

Métairie de deux paires... de poulets.

Il aurait traîné une vieillesse nécessiteuse, si la ville de Toulouse, par une délibération de ses magistrats, ne lui eût alloué sur le trésor une pension viagère de 300 livres, récompense honorable pour ceux qui la donnaient et pour celui qui la recevait.

En affaiblissant ses organes d'une manière sensible, la vieillesse respecta ce qu'il y avait de plus saillant en lui, son insouciante gaieté et son esprit d'à-propos. Ses jambes ne pouvant plus le soutenir qu'avec peine, il prit un bâton en disant :

— Quand un pèlerin s'apprête à partir, il se munit d'un bâton de voyage.

Sur ses derniers moments, il avait contracté l'habitude d'aller, chaque après-dînée, faire une assez longue promenade dans le cloître des Grands-Carmes où il devait être enseveli. Un jour qu'un sien ami l'y rencontra, marchant pesamment, et heurtant de son bâton les dalles des sépulcres, il lui dit :

— Tu frappes bien fort, Goudouli.

— Oui, répliqua le poëte, je frappe fort pour qu'on vienne m'ouvrir.

Il mourut, en effet, peu de temps après, à l'âge de soixante-dix ans. Il avait eu la douleur de voir mourir sur un échafaud Henri de Montmorency.

Son buste fut placé dans la salle des Illustres de Toulouse, où on le voit encore, avec une inscription composée par l'annaliste La Faille.

BATAILLE DE GRANSON.

DÉFAITE DE CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE. — PERTE DE TOUS SES JOYAUX.

(Voy., sur Charles-le-Téméraire, 1834, p. 81; 1836, p. 255 et 322; 1837, p. 84.)

Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, avait à peine achevé la conquête de la Lorraine, qu'il résolut de soumettre la Suisse, dont la possession lui était indispensable pour joindre le comté à la Provence. « Il tâchait à tant de » choses grandes, dit Comines, qu'il n'avait pas le temps à » vivre pour les mettre à fin, et étaient presque impossi- » bles; car la moitié de l'Europe ne l'eût su contenter. » En vain les Suisses envoyèrent une ambassade au duc pour le faire changer de résolution, lui offrant même de se mettre à sa solde. « Il y a plus d'or et d'argent, lui dirent-ils, dans » vos éperons et les brides de vos chevaux, que vous n'en

» trouverez dans toute la Suisse. » Charles fut inébranlable dans sa résolution. Il fit des apprêts formidables : quarante mille hommes de toutes nations, bien équipés et disciplinés; la plus belle artillerie qu'on eût encore vue; un amas d'armes, de munitions et de vivres suffisant pour cent mille hommes; toutes ses richesses, tous ses joyaux, toutes ses parures; ses services d'or, de vermeil et d'argent; sa chapelle, ses tentes et ses pavillons brillants d'or et de soie; ce luxe oriental rappelait l'armée de Xerxès allant attaquer la pauvre et montagneuse Grèce.

Les Suisses, de leur côté, se préparèrent à une défense désespérée. Ces paysans, si méprisés de Charles, n'avaient qu'une passion, l'amour de la patrie; tandis que l'armée bourguignonne, composée de mercenaires, n'était mue ni par le patriotisme, ni par l'honneur, ni par l'attachement à son chef; elle marchait par force ou par désir de butin. Charles entra dans l'Helvétie par le Jura, et arriva à Yverdun, qui fut assiégée et prise. La garnison se retira à Granson : après s'être vigoureusement défendue, elle capitula; mais, au mépris de cette capitulation, des deux cents hommes qui s'étaient rendus, une partie fut pendue et l'autre noyée dans le lac voisin. Cette barbarie ne tarda pas à être vengée. Les Suisses et leurs alliés rassemblèrent en toute hâte vingt mille combattants. Le 3 mars 1476, sous la conduite de Nicolas de Scharnachtal, avoyer de Berne, ils s'avancèrent en bataillons carrés contre les Bourguignons, et d'un pas ferme et en belle ordonnance, ils descendirent des hauteurs vers une petite plaine au bord du lac de Granson. Quand ils

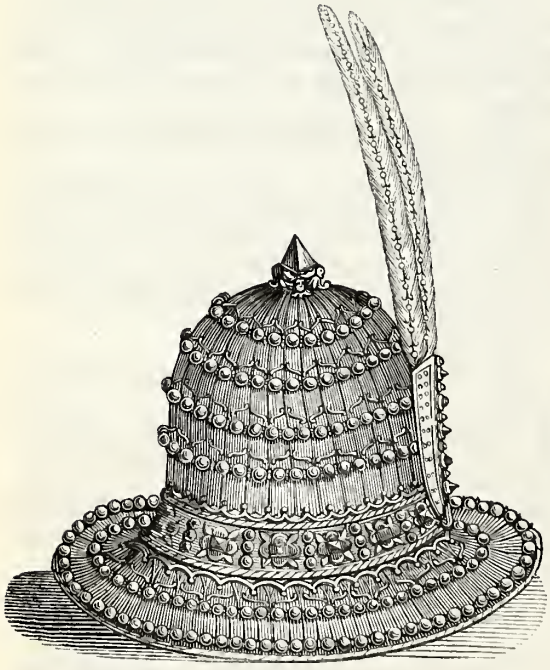

(Chapeau perdu par Charles-le-Téméraire à la bataille de Granson. — Tiré de la collection d'estampes et dessins historiques de M. Hennin.)

furent proches des Bourguignons, ils se mirent, selon l'ancien usage de leurs pères, dévotement à genoux, se découvrirent la tête et firent leur prière en se recommandant à Dieu. « Ils demandent merci, criaient les Bourguignons. » Voyez ces vilains qui nous veulent faire la guerre; ils » n'osent pas même la commencer. » — « Par saint Georges, » disait le duc, nous aurons bientôt détruit ces chiens d'Al- » lemands, et tout ce qu'ils possèdent sera pour nous. » Cependant les Suisses continuèrent leur marche avec un bruit effroyable en poussant le cri : « Granson! Granson! » comme pour rappeler leurs confédérés mis traîtreusement à mort. Le son retentissant des trompes d'Uri et d'Unterwalden se faisait entendre au loin; c'étaient deux cornes d'une merveilleuse grandeur, qui, selon la tradition de ces peuples, avaient jadis été données à leurs pères par Pepin et Charlemagne, et qui se nommaient vulgairement le Taureau d'Uri et la Vache d'Unterwalden. Au premier choc, l'avant-garde de Charles fut culbutée; le trouble et l'épouvante se répandit dans le reste de l'armée; une terreur panique s'empara des esprits. Les Suisses se précipitèrent tête baissée sur le camp ennemi, et la déroute devint générale. Charles lui-même, resté presque le dernier, prit enfin la fuite, et suivi de cinq serviteurs seulement, n'ayant plus ni camp ni armée, il courut sans s'arrêter pendant six lieues jusqu'à Jougne, dans le passage du Jura. « Ah! mon- » seigneur, lui disait son fou, pendant cette terrible retraite, » nous voilà bien annibalés! » Le butin des vainqueurs fut immense; mais la plupart de ces pauvres Suisses étaient loin d'en connaître la valeur. Ils vendaient la vaisselle d'argent comme de l'étain; les vases d'or et de vermeil, comme du cuivre. Le gros diamant du duc, celui qu'il portait à son cou, qui avait orné la couronne du Grand-Mogol, fut trouvé sur le chemin, enfermé dans une petite boîte ornée de perles fines. L'homme qui le ramassa garda la boîte, et jeta le diamant comme un morceau de verre; pourtant il se ravisa, l'alla chercher, le trouva sous un chariot, et le vendit un écu au curé de Montagni. Les magnifiques tentures de soie et de velours brodées en perles; les draps d'or et de damas, les dentelles de Flandre, les tapis d'Arras furent coupés et distribués à l'aune comme de la toile commune. Enfin un nombre infini d'armes de luxe, de meubles et de joyaux précieux furent aussi pillés et partagés.

Le plus beau diamant du duc de Bourgogne, celui qui fut ramassé sous un chariot, fut revendu par le curé de Montagni à un homme de Berne, au prix de trois écus. Payé successivement cinq et sept mille ducats, il fut acheté quatorze mille ducats par le duc de Milan, Louis Sforce Le More. Il passa ensuite en la possession du pape Jules II pour vingt mille ducats. Il orne la tiare du pape; sa grosseur est égale à la moitié d'une noix. Un autre diamant presque aussi beau fut acheté par un riche et célèbre marchand, nommé Jacques Fugger, qui le garda long-temps. Henri VIII, roi d'Angleterre, en fit plus tard l'acquisition, et sa fille Marie le porta en Espagne. Il appartient aujourd'hui à la maison d'Autriche. Un troisième, bien moindre, fut vendu à Lucerne, en 1492, au prix de cinq mille ducats, et passa de là en Portugal. A la mort du dernier descendant de la maison de Bragance, qui avait perdu le trône, il fut acheté par Nicolas de Harlai, sieur de Sanci. Il a gardé son nom (voyez 1839, p. 168), et fait partie des diamants de la couronne de France.

Il y avait encore d'autres pierreries fameuses chez le duc de Bourgogne, et qui furent prises à Granson : trois rubis qu'on appelait *les Trois Frères;* deux autres qu'on nommait *la Hotte* et *la Balle de Flandre.* Son chapeau à l'italienne, en velours jaune, était entouré d'une couronne de pierres précieuses presque toutes admirables. Ce fut ce chapeau qu'un vainqueur plaça sur sa tête en se jouant, puis rejeta, disant qu'il aimait mieux avoir dans son lot un bon harnais de guerre. Jacques Fugger l'acheta, et il revendit, quelques années après, une grande partie des pierreries à l'archiduc Maximilien.

Le trésor du duc fut pris également et fidèlement distribué entre les alliés. Il était si riche que le partage s'en fit sans compter ni peser, mais en mesurant à pleins chapeaux.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MEHÉMED-ALI.

(Méhémed-Ali, vice-roi d'Égypte.)

Méhémed-Ali (*Mohammed-Ali*) vint au monde à Kavala, petite ville de Macédoine, en 1769. Son père était un simple agha qui commandait la garde chargée de la surveillance des routes. On ne sait rien de bien positif sur son enfance; toutefois voici, entre autres choses, ce que le prince Pukler Muskau lui a entendu dire à lui-même : « De dix-sept enfants qu'avait mon père, il n'est resté que moi. Neuf frères, mes aînés, moururent en bas âge, et il en résulta que mes parents m'entourèrent d'une tendresse extraordinaire. C'était à ce point que mes camarades d'enfance me raillaient souvent amèrement, et me jetaient aux oreilles ces paroles que je n'ai jamais oubliées : « S'il venait à perdre ses pa- » rents, que deviendrait ce malheureux Méhémet-Ali! Il » n'a rien, il n'est bon à rien!.... » Elles firent sur moi une vive impression, ces paroles fatales, et je pris la résolution bien ferme de me transformer et de me rendre maître absolu de moi-même. Plus d'une fois, il m'arriva de courir deux journées de suite, prenant le moins possible de sommeil et de nourriture, et je ne goûtai point de repos que je n'eusse acquis sur tous mes camarades une supériorité marquée pour tous les exercices du corps. Je me rappelle une lutte à la rame que je fis un jour par une mer houleuse. Il s'agissait d'aller en canot dans une île voisine de la côte. Tous mes concurrents abandonnèrent la partie, et j'y dépensai moi-même toute la peau intérieure de mes pauvres mains, encore bien délicates, mais je n'y pris pas garde, et j'arrivai. Cette petite île m'appartient aujourd'hui. »

S'il faut en croire un bruit répandu, sa mère, pendant sa grossesse, aurait eu un songe d'où les devins conclurent que l'enfant qui allait sortir de son sein parviendrait au comble des honneurs et de la puissance. Souvent rappelé par elle à son fils, ce songe ainsi interprété hâta sans aucun doute le moment où Méhémed-Ali prit conscience de son génie naturel.

Ce qu'il y a de certain, c'est que chez lui l'audace et la ruse furent aussi précoces que l'ambition. Les habitants d'un village voisin ayant refusé de payer l'impôt, le gouverneur de Kavala, qui manquait de forces pour les y contraindre, ne savait quel parti prendre. Méhémed-Ali s'offre pour le tirer d'embarras, et se rend au village avec une faible escorte. Là son premier soin est d'entrer dans la mosquée

comme pour accomplir ses devoirs religieux. Pendant qu'il prie, un de ses agents va chercher les quatre principaux habitants de l'endroit, sous le prétexte d'une affaire importante. Ceux-ci arrivent sans défiance, mais ne tardent pas à être désabusés, car le jeune Méhémed-Ali les fait enchaîner par ses gardes et les emmène à Kavala, malgré la résistance de la foule qu'il écarte en menaçant de tuer ses ôtages. Inutile d'ajouter que l'impôt fut payé quelques jours après. Ce trait valut à Méhémed-Ali le grade de boulouk-bachi, chef d'irréguliers, et un peu après la faveur d'épouser une veuve, parente du gouverneur. De ce mariage il eut trois fils : Toussoun, Ibrahim et Ismaïl. Deux sont morts, et le second, qui leur a survécu, est le fameux Ibrahim pacha, dont la main fut si souvent heureuse dans les batailles.

Méhémed-Ali eut toujours soif de richesses; pour en gagner il ne craignit pas de fouler aux pieds les préjugés militaires, et de se liver à des opérations commerciales. Celui qui devait être un jour le maître de l'Egypte se mit à vendre des tabacs. Dès lors il contracta le goût des spéculations qu'il a conservé jusque sur le trône. Mais, de sa part, ce ne fut pas une renonciation à son avenir politique; car le boulouk-bachi employa les bénéfices de son petit négoce à soudoyer une bande de mercenaires, comme plus tard le vice-roi se forma une marine et une armée régulière avec le fruit de ses monopoles. Aussi, lorsque la Porte envoya des troupes contre l'armée que la république française avait jetée en Egypte, Méhémed ne manqua pas cette occasion d'aller courir les aventures. Il partit, vers 1800, avec un corps de trois cents hommes, dont le chef nominal, Ali-Agha, fils du gouverneur de Kavala, dégoûté d'un rôle équivoque, et désireux de revoir sa patrie, lui abandonna le commandement, moitié de gré, moitié de force, peu de temps après son arrivée en Egypte.

Devenu capitaine pour son propre compte, Méhémed-Ali ne tarda pas à se distinguer. A l'affaire de Rhamânieh, sa bravoure et son intelligence le firent remarquer du capitan pacha, qu'il sut captiver, et qui le recommanda aux bonnes grâces de Kosrew pacha, le dignitaire que la Porte avait investi par avance du gouvernement de l'Egypte. Tel fut le commencement de la fortune politique de cet homme extraordinaire qui semble dès lors avoir entrevu tout le parti qu'une ambition humaine pouvait tirer de l'état dans lequel le départ de l'armée française allait laisser l'Egypte. Le spectacle de notre civilisation, la supériorité de nos armes lui ouvrirent les yeux, et au souvenir de Napoléon qu'il ne vit pas, mais dont la renommée réchauffa son cœur, il se prit à songer, qu'en Egypte comme en France, il y avait place pour un grand homme.

Son ambition ne le trompait pas. Le moment était arrivé où la Turquie en décadence et toute occupée à réformer les janissaires ou à se défendre contre les Russes, ne pouvait plus retenir par la force l'Egypte sous sa dépendance. Rompu par la main de la France, le lien qui autrefois avait uni le Caire à Constantinople ne devait plus se reformer pour long-temps. Quant aux Mamelouks, ces esclaves d'élite, qui traitèrent si long-temps l'Egypte comme une ferme, Napoléon leur avait prouvé que leurs titres de propriété étaient aussi contestables que ceux des Turcs. Quoique décimés par le canon français, ils étaient puissants encore; mais la constitution oligarchique de leur corps, soumis au commandement des vingt-quatre beys, ne leur permettait pas d'agir avec ensemble. Enfin la population d'Egypte, lasse d'être dilapidée depuis des siècles par les Mamelouks, en même temps que par les Turcs, était aussi mal disposée pour les uns que pour les autres. Elle avait fini par sympathiser avec les Français qui étaient pourtant des infidèles; avec quelle reconnaissance n'accueillerait-elle pas un protecteur musulman? Méhémed-Ali se rendit compte de toutes ces éventualités; sans cela, comment aurait-il entrepris de supplanter les Turcs et les Mamelouks avec une poignée de mercenaires albanais, dans un pays où lui-même, également de race albanaise, était étrauger et sans racines?

Toutefois, si ses conceptions furent larges et sublimes, on n'en peut pas dire autant de tous ses moyens d'exécution. Ainsi, pour arriver à la réalisation de ses vues ambitieuses, il sacrifia, les uns après les autres, tous les vice-rois qui furent préposés par la Porte au gouvernement de l'Egypte, entre autres Kosrew pacha qu'il chassa avec le secours des Mamelouks, et le malheureux Ali-Pacha Djézaïrli qu'il fit tuer par ces mêmes Mamelouks, encore ses alliés pour quelque temps. Enfin, après avoir renversé quatre gouverneurs avec le bras des Mamelouks, se sentant assez fort pour lutter à la fois contre eux et contre la Porte, il fit alliance avec les ulémas et les scheiks arabes (prêtres et magistrats) pour détrôner Kurchid pacha qu'il avait élevé lui-même, et dont il finit par prendre la place comme à regret et par contrainte. Il est vrai que, de leur côté, les vice-rois envoyés de Constantinople avaient pour instructions secrètes de ruiner les Mamelouks et de perdre Méhémed-Ali, dont l'influence devenait trop grande. Il est vrai encore que les Mamelouks n'avaient fait alliance avec lui et ses Albanais que dans l'espoir de l'écraser après s'être servis de ses armes contre les Turcs. Mamelouks, Turcs, Albanais, conspiraient les uns contre les autres et ne reculaient devant aucune trahison. Chacun des trois partis avait deux ennemis à tromper : en se portant d'abord du côté des Turcs, ensuite de celui des Mamelouks, Méhémed-Ali compensa les désavantages de l'infériorité numérique de ses troupes, et brisa ses rivaux les uns contre les autres. En un mot, il fit plus de victimes, parce qu'il fut le plus adroit.

Ce qu'il y eut surtout de profond dans sa tactique, c'est que, pendant qu'il jouait le rôle de mercenaire, servant tour à tour les Turcs contre les Mamelouks, et les Mamelouks contre les Turcs, il ruinait ses alliés aussi bien que ses ennemis; ses ennemis en les combattant, ses alliés en les forçant de se rendre impopulaires par les contributions forcées et les pillages que nécessitait le paiement des troupes auxiliaires. Comme l'argent manquait aux Turcs et aux Mamelouks, et qu'ils ne savaient s'en procurer que par des moyens honteux, Méhémed-Ali avait toujours une insurrection prête au besoin. Ses Albanais réclamaient à grands cris la solde arriérée; ses alliés, Turcs ou Mamelouks, frappaient des impôts vexatoires pour les satisfaire; il en résultait des murmures et quelquefois des soulèvements populaires. Aussitôt Méhémed-Ali s'interposant comme médiateur, prenait la défense du peuple et se conciliait ainsi son amour et son admiration.

C'est de la sorte qu'il rendit Kurchid pacha, le dernier vice-roi, si odieux à toute la population du Caire, qu'une insurrection générale eut lieu contre lui, et qu'il fut obligé de se réfugier dans la citadelle. Alors (1er avril 1806), une députation des ulémas, des scheiks et des citoyens vint trouver Méhémed-Ali, et lui déclarer que l'Egypte ne voulait plus être régie par Kurchid pacha. Une voix ajouta : « Il faut le déposer. — Cela est grave, répondit Méhémed, » et puis qui mettriez-vous à sa place? — Vous-même, » l'homme de bien et le sauveur de l'Egypte! » fut le cri unanime. Méhémed-Ali refusa d'abord, et ne se rendit qu'après s'être fait beaucoup prier. Mais s'il fut long à consentir, il ne perdit pas de temps après son acceptation. Ses Albanais reçurent l'ordre de tenir Kurchid pacha étroitement bloqué dans la citadelle, et le jour même fut expédiée pour Constantinople une humble requête signée par les ulémas et les scheiks, et dans laquelle Méhémed-Ali était représenté comme le seul homme capable de faire le bonheur de l'Egypte. De riches présents suivirent de près la requête, à laquelle la réponse de la Porte fut favorable.

A peine nommé vice-roi, Méhémed-Ali éprouva le même

besoin que Napoléon lorsqu'il fut parvenu au consulat, celui de perpétuer sa dictature et de fonder une dynastie. Mais avant de laisser rien percer de ses projets, il songea à affermir son autorité. La chose n'était pas facile : il s'agissait de contenir les troupes envoyées par la Porte et ses propres Albanais; il s'agissait surtout d'humilier les Mamelouks dont il avait déjà bien diminué la puissance; mais qui, encore très redoutables et maîtres de presque tout le pays, venaient l'inquiéter jusque sous les murs du Caire. Leur destruction complète, voilà le plan auquel il s'arrêta; et pour y parvenir il épuisa toutes les ressources de son habileté et de son audace. Certain de l'approbation de la Porte, qui depuis long-temps voulait se défaire de leur oligarchie turbulente; encouragé même par les confidences du sérail, il ne recula devant aucun sacrifice. Embûches, coups de main hardis, promesses, négociations simulées, tous les moyens lui parurent légitimes. Flattant les uns pendant qu'il poursuivait les autres, il s'appliqua surtout à les tenir toujours divisés. Et comme si un aveuglement se fût emparé de ces malheureux, ils tombèrent dans tous les piéges qu'il leur dressa, malgré les avertissements d'Ibrahim bey, leur doyen d'âge, malgré les conseils de l'Angleterre, qui, avec leur appui, essaya, mais en vain, de se rendre maîtresse de l'Egypte en 1807.

Méhémed-Ali les frappa presque toujours au moment où ils s'y attendaient le moins. Le dernier coup qu'il leur porta surtout fut imprévu, terrible et sans pitié. La Porte venait de lui signifier pour la centième fois l'ordre de marcher en toute hâte contre la secte religieuse des Wahabites qui, après avoir conquis la Mecque et Médine, avaient pillé ces lieux saints et profané jusqu'au tombeau du prophète. Il fallait obéir ou s'exposer au courroux du sérail, qui commençait sérieusement à s'alarmer des progrès de sa puissance. D'un autre côté, comment diminuer ses forces en présence des Mamelouks, dont les uns, toujours hostiles, tenaient la campagne, dont les autres, réconciliés depuis peu et revenus au Caire, ne manqueraient pas de soulever le peuple et de favoriser le triomphe des rebelles. La position était pressante : Méhémed-Ali fit comme la Convention française dans des circonstances à peu près pareilles; il se décida à tuer ses ennemis pour ne pas périr de leur main. Dans ce but, il fit presser les préparatifs de l'expédition destinée à combattre les Wahabites, sous les ordres de Toussoun pacha, l'aîné de ses fils. Le jour fixé pour le départ, une grande revue fut ordonnée, et les Mamelouks, qui devaient suivre l'armée, reçurent l'invitation de monter à la citadelle comme les autres troupes. Ils y furent accueillis avec de grands honneurs; mais lorsque vint leur tour de sortir, les portes se fermèrent brusquement devant eux et ils périrent tous au nombre de presque 500 dans une horrible boucherie dont les détails font frémir. Tous ceux sur qui l'on fit main basse dans le Caire et dans les provinces, furent également massacrés. Pendant l'exécution de la citadelle, Méhémed-Ali demeura en proie à une violente agitation. Un de ses favoris étant venu le féliciter, il ne répondit rien et demanda de l'eau à boire pour calmer la fièvre qui le dévorait. A partir de cette époque, 1811, les Mamelouks furent définitivement réduits; une seule bataille suffit pour repousser au fond de la Nubie ce qui restait de cette milice célèbre.

Mais les succès croissants de Méhémed-Ali augmentaient les inquiétudes du gouvernement turc, qui voyait bien que son ambition voulait en venir à l'indépendance. Tant que la Porte avait eu besoin de lui pour réduire les Mamelouks, elle avait patienté; une fois les Mamelouks abattus, elle mit toute son habileté en usage pour perdre un si dangereux rival. La lutte fut d'autant plus pénible à soutenir pour Méhémed-Ali, qu'il avait à Constantinople un ennemi implacable en possession de la faveur du sultan, Kosrew pacha, l'un des vice-rois qu'il avait si adroitement éconduits de l'Egypte. Un des moyens qu'employa la Porte, ce fut de lui imposer des expéditions périlleuses, comme la guerre contre les Wahabites, de 1811 à 1818, et plus tard celle contre les Grecs, de 1824 à 1827. Mais les talents militaires de son fils Ibrahim vinrent en aide à Méhémed-Ali; malgré bien des échecs à la mer contre les Hellènes, malgré la perte entière de la flotte égyptienne brûlée à Navarin avec celle du sultan, chaque piége devint pour l'armée de terre une occasion de triomphe, et le lendemain de la bataille de Navarin l'Egypte se releva plus forte que la Turquie.

Ce qui contribua surtout à ce résultat, c'est que Méhémed-Ali eut le courage de vaincre son orgueil de musulman et d'emprunter à la civilisation des chrétiens tout ce qui manquait à l'Egypte. Il s'adressa à la nation qu'il préférait, à la France, pour avoir des militaires, des ingénieurs, des marins, des constructeurs, des mécaniciens, des chimistes, des médecins, avec lesquels il fonda des casernes, des écoles, des fabriques, des manufactures, des hôpitaux, des établissements de tout genre, et finit par créer une armée, une marine, et une administration régulières.

Aussi, lorsqu'en 1832 son fils Ibrahim pacha se trouva en présence des Turcs, le succès ne fut pas douteux. Les deux victoires de *Homs* et de *Huna* lui assurèrent la conquête de la Syrie, et les journées de Beylan et de Koniah lui ouvrirent le chemin de Constantinople à travers l'Asie-Mineure. Contraint de souscrire à la perte de la Syrie en 1833, le sultan Mahmoud, un instant avant de mourir, essaya cette année même de la lui enlever. Mais la bataille de Nézib (28 juin 1839) consacra la supériorité de l'armée égyptienne sur les troupes turques; et, en ce moment, Méhémed-Ali est à la veille d'être reconnu souverain indépendant et héréditaire de l'Egypte, de la Nubie, du Sennar, de l'Arabie et de la Syrie. Dans ses mains, l'Egypte, qui n'était auparavant qu'une province turque toujours en proie à l'anarchie, est devenue un état puissant, pouvant mettre sous les armes 200 000 hommes de troupes, et possédant une flotte de plus de trente navires, dont dix vaisseaux de ligne et six frégates. Méhémed-Ali doit donc être rangé parmi les fondateurs d'empire, et, à ce titre, considéré comme le plus grand homme du siècle après Napoléon, surtout si l'on songe qu'il fit des choses si étonnantes sans instruction, avec les seuls moyens dont la nature l'avait doué, et qu'il n'apprit à lire et à écrire qu'à l'âge de quarante-deux ans.

Ainsi qu'on l'a vu, Méhémed-Ali a été puissamment secondé dans son œuvre par son fils Ibrahim pacha, dont la renommée s'est répandue en Occident aussi bien qu'en Orient. Ibrahim pacha est un homme de guerre fort remarquable, impétueux, mais sachant conserver son sang-froid dans le danger; sévère, inflexible, et cependant populaire et adoré de ses soldats. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est un fonds de cruauté qu'il n'a pas toujours su maîtriser; mais ce défaut est tempéré par des sentiments naturels de justice, une grande générosité et même quelque chose de chevaleresque dans le caractère. Les Bédouins de l'Egypte, les Wahabites en Arabie, les Grecs en Morée, les Turcs en Syrie et dans l'Asie-Mineure, ont tour-à-tour éprouvé sa vaillance. Tous les juges compétents conviennent qu'il a reçu de la nature les plus belles dispositions pour la guerre, et que le champ de bataille lui inspire souvent de hautes conceptions. Ce qui rehausse encore sa gloire, c'est qu'il est le premier général musulman qui ait daigné apprendre sérieusement la tactique européenne, et aborder les problèmes de la grande guerre.

Son initiateur, son conseil et son compagnon d'armes, est un Français, M. Selves, mieux connu sous le nom de Soliman pacha. C'est également lui qui a formé, instruit et organisé les troupes égyptiennes. Grâce à l'audace, à

l'adresse, et à la persévérance de cet ancien officier de Napoléon, la France peut revendiquer l'honneur d'avoir doté l'Egypte d'une armée et d'un général. Armée, marine, administration, écoles, hôpitaux, agriculture, fabriques, Méhémed-Ali doit tout à la France. A côté du nom de Soliman pacha, viennent se placer ceux de Clot bey, Cérisy bey, Resson bey, Linan, Dussap, Jumel, Abro, et tant d'autres. On conçoit après cela que Méhémed-Ali ait toujours eu une vive amitié pour les Français; déjà à Kavala, avant d'être célèbre, il avait été étroitement

(Ibrahim pacha, fils de Méhémed-Ali.)

(Selves, Soliman pacha.)

lié avec M. Lion, négociant marseillais, établi dans cette échelle du Levant. Voulant reconnaître les services que M. Lion lui avait rendus, Méhémed-Ali, après son élévation à la vice-royauté, fit inviter son ancien ami, alors de retour à Marseille, à venir vivre auprès de lui en Egypte. M. Lion accepta; mais la mort vint le surprendre le jour même qu'il avait fixé pour son départ.

Soliman pacha n'a pas peu contribué à entretenir Méhémed-Ali dans son estime pour la France. La rapidité avec laquelle il a instruit les recrues musulmanes est d'autant plus extraordinaire, que déjà, dans une première entreprise, Méhémed-Ali lui-même avait échoué. Il était nécessaire de vaincre à la fois la répugnance et le fanatisme religieux des Arabes. Un seul trait fera juger de la difficulté de l'opération et du caractère de Soliman pacha. Un jour, pendant qu'il faisait exécuter l'exercice à feu au bataillon-modèle, une balle, évidemment dirigée contre lui, vint siffler à son oreille. *Recommencez-moi ce feu-là*, dit froidement Selves; *un maladroit parmi vous a chargé son fusil à balle.* Cette grandeur d'âme, bien digne d'un soldat de l'empire, toucha ses élèves; il n'y eut plus de balle dans la seconde décharge, et celui même qui avait attenté à sa vie devint un de ses plus zélés défenseurs.

Méhémed-Ali est âgé de soixante-dix ans, Ibrahim pacha de cinquante, et Soliman pacha de cinquante-huit. Les autres fils de Méhémed-Ali sont : Saïd bey, âgé de dix-sept ans, né d'une esclave; Husséin-bey, âgé de treize ans, né d'une esclave; Ali bey, âgé de dix ans, né d'une esclave; Iskander bey, âgé de huit ans, né d'une femme légitime; Méhémed-Ali bey, âgé de six ans, né d'une esclave. Mais si Méhémed-Ali a un fils de six ans, en revanche il a un petit-fils de vingt-cinq ans, Abbas pacha, fils de Toussoun pacha, qui mourut en 1816 au retour de ses campagnes contre les Wahabites. Le troisième fils que Méhémed-Ali eut de son premier mariage, Ismaïl pacha, mourut en 1821, assassiné dans la capitale du Sennar dont il avait fait la conquête après celle de la Nubie. Ibrahim pacha a trois enfants nés en 1825, 1827 et 1828. Les héritiers ne manqueront donc pas au fondateur de la dynastie égyptienne.

ERRATA.

Page 96, la Paulette. — Voyez, p. 384, la note sur la vénalité des charges.

Page 116, colonne 2, ligne 10. — *Après les mots* dix mille, *ajoutez avant le point:* de ces petits carrés de troisième ordre.

Page 130, col. 2, ligne 50. — *Au lieu de* fort l'Evêque, *lisez* For-l'Evêque.

Page 135, col. 2, ligne 30. — *Au lieu de* divisé, *lisez* devisé.

Page 151, col. 2, ligne 29. — *Au lieu de* carré Marigny, *lisez* carré des Jeux ou grand carré.

Pege 186, le Nouveau Cynée. — Voyez, p. 384, la note concernant les impôts sur les marchandises nécessaires à la vie.

Page 192, col. 1, ligne 20. — *Au lieu de* 1835, *lisez* 1833.

Page 198, col. 2, ligne 56. — *Au lieu de :* Cette église, qui, au sixième siècle, était sous l'invocation de Saint-Etienne, ne prit le nom de... *lisez :* Cette église était, au sixième siècle, sous l'invocation de Saint-Etienne; elle ne prit le nom de...

Page 206, col. 2, ligne 38. — *Au lieu de* 1306, *lisez* 1316.

Page 227, col. 2, ligne dernière. — *Au lieu de* 100, *lisez* 1000.

— Col. 2, ligne 65. — *Au lieu de* Arné, *lisez* Amédée.

Page 266, Unité des poids et mesures. — Voyez, p. 384, la note sous le même titre.

Page 288, col. 2, ligne 49. — *Au lieu de* 1706, *lisez* 1806.

Page 306. — Ajoutez aux pièces nécessaires pour le mariage le certificat de libération du service militaire, que le futur époux doit produire s'il a moins de trente ans.

Page 326, col. 1, ligne 24. — *Au lieu de* jaunes, *lisez* jeunes.

Page 328, col. 2, ligne 54. — *Au lieu de* vingtième, *lisez* vingt-millième.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Abbaye aux hommes, 260.
Abeilles, 291.
Abilgaard (Dessins par), 60.
Acide nitrique, ou eau-forte, 112.
Adam après la mort d'Abel, 363.
Albany (la Comtesse d'), 278.
Amédée VIII, 38.
Amphithéâtres romains, 163.
André, sculpteur en bois, 228.
Animaux (Intelligence des), 88.
Apicius (les Trois), 220.
Apothicaire au dern. siècle, 248.
Application à l'étude, 242.
Aqueducs romains, 99.
Arabesques, 256.
Arc de l'Étoile (Bas-relief de l'), 169.
— de Reims, 165.
— de Saint-Remy, 165.
— de Saintes, 53.
Architecture de la renaissance en Italie, 81.
Architecture (Études d') en France, 4, 50, 99, 123, 163, 196, 259, 334, 355, 397.
Archives du royaume, 249.
Archytas, 178.
Aristote, 179.
Armée chinoise, 108.
— japonaise, 252.
Arméniens, 230.
Asie-Mineure (Hospitalité dans l'), 185.
Astronomie, 57, 94, 113, 154, 187.
Athanase, 15.
A un enfant, par Willis, 387.
Aye-Aye, sorte d'écureuil, 73.

Bains de Julien, à Paris, 100.
Barcelone (Palais de), 297.
Barra (le Tambour), 276.
Basalte, 67.
Bas-reliefs peints, à N.-Dame, 15.
Bataille de Granson, 403.
— de Leipzick, 349, 353.
— de Roncevaux, 271.
— (les Douze ordres de), 316.
Bateau à canards, en Chine, 304,
Battus (les) paient l'amende, 151.
Beccaria, 85.
Bergers écossais, 217.
Bernard l'ermite, 311.
Bœttcher, chimiste, 89.
Boizot (l'Abbé), 74.
Bonstetten (Souvenirs de), 278.
Bouddha (Légende de), 104.
Brutus et Porcie, 173.
Bulles de savon, 1.
Byron à Athènes, 352.

Cadiz, 353.
Calcutta, 276.
Cangue, punition chinoise, 223.
Cap-Nord (mer Glaciale), 200.
Captivité et délivrance du seigneur de Chimay, 127.
Caricature du 17e siècle, 36.
Carnet de l'ouvrier, 128.
Carthagène, en Espagne, 37.
Castor (Cris du), 78.
Cathédrale d'Avignon, 197.
— de Beauvais, 401.
— de Chartres, 65, 397.
— de Reims, 360, 400.
— de Saint-Denis, 356, 400.
— de Séville, 209.
Cèdres du Liban, 325, 408.
Centimètre carré, centième de mètre carré, 115, 408.
Cercles gradués (Astron.), 187.
Céréales (Variation de la valeur des), 206.
Cerveau de l'homme comparé à celui des autres animaux, 10.
Chambéry, 233.
Chanson allemande, 395.
— d'un pauvre, par Uhland, 167.
Chant triomphal en l'honneur de Louis III, 310.
Chapiteaux de l'Abbaye-aux-Dames, à Caen, 264.
— du cloître de Moissac, 264.
Chappe de saint Martin, 106.
Charlemagne (Épée de), 44.
— (Hist. fabuleuse de), 43, 110.
Charles X, card. de Bourbon, 83.
Charles-Édouard, 278.
Charles-le-Téméraire, 403.
Charles-Martel, 196, 401.
Charles-Quint, 74, 179, 312.
Châsse des rois mages, 29.
Cheminée du palais de justice, à Bruges, 228.
Chevaliers (Origine du nom des) de la Table-Ronde, 250.
— de Malte, 393.
Christine de Pisan, 321.
Christine de Suède, 341.
Cigognes (les) d'Ibicus par Schiller, 181
Ciment romain (le Secret du) est-il perdu? 211.
Cirques romains, 163.
Cloche (la), ode de Schiller, 76.
Clocher de l'église de S.-Loup, à Bayeux, 261.
— de S.-Pierre, à Caen, 357.
Cochon (le) de Troie, 208
Code pénal chinois, 223.
Colonne à Innsbruck, 286.
— près du temple de Barolli, 41.
Colonnes historiques, 166.
Cordoue, en Espagne, 57.
Cosaques, *voy.* Kosaks.
Costumes normands, 308.
Coucou d'Europe, 273.
Couleuvres avalées vivantes, 17.
Cour d'Espagne (Mœurs de la) au 17e siècle, 280.
Cour (la) du roi Pétaud, 27.
Couronne de Russie (Accroissements de la), 254.
Courriers dans l'Inde, 384.
Cousin (Maison de Jean), 8.
Coutras (Château de), 69.
Couvent (un) à Athènes, 352.
Croisade d'enfants au 13e siècle, 283.
Croix de Nérigean, 280.
Cuisine chinoise, 114.
Cuvier (Georges), 348.

Daguerréotype, 374.
Dantzic, 364.
Danville, géographe, 216.
David d'Angers (Riquet, Barra et Cuvier, par), 33, 276, 348.
Decamps (Jeune fille donnant à boire à un voyageur, par), 185.
— (les Experts, par), 145.
Délits (Traité des) et des peines, par Beccaria, 85.
Départ (le) par M. Rude, 169.
Derviches tourneurs, 70.
Désert (Avenir du), 27.
Deux (les) marchands, 7.
Deux misères, 308.
Dévideuse (la), par G. Dow, 313.
Diamants le Régent et le Sancy, 168, 404.
Diogène le cynique, 179.
Dissection du corps humain, 127.
Djeinas (Secte des), 10.
Doge (Premier) de Gênes, 38.
Douane de la mer, à Venise, 337.
Douze (les) demoiselles, 286.
Duel sous Gontran, 176.
Duplication du cube, 227.

Écaille, 224.
Échecs (Problème sur la marche du cavalier aux), 172.
Éclairage public (de l'), 367.
— de Paris, 367.
Ecriture des Sauvages, 392.
Église kosake, 48, 78.
— Notre-Dame, à Dijon, 180.
— — à Paris, 15, 358, 400.
— — à Poitiers, 261.
— russe, 48.
— S.-Germain-des-Prés, 260.
— S.-Jean, à Poitiers, 196.
— S.-Trophime, à Arles, 197.
— à Saint-Émilion, 132.
Égypte (Projet de conquête de l') par la France, présenté par Leibnitz à Louis XIV, 303.
Électricité appliq. au tétanos, 75.
Élisabeth d'Angleterre, 204.
Émeric de Lacroix (le Nouveau cynée par), 186, 384.
Empédocle, 178.
Empereur; origine de ce titre en Russie, 255.
Enfants d'Eve (les), comédie de Hans Sachs, 175.
Eolipile, 391
Épicure, 179.
Erreurs et préjugés, 17, 57, 94, 146, 211, 301.
— géographiques, 96.
— typographiques, 103.
Esprit (des Différ. sortes d'), 366.
Esquimaux chrétiens, 129.
Établissements français dans l'Inde, 133, 143, 182.
— en Amérique, 225, 241, 298, 338, 382.
État civil (Actes de l'), 210, 306, 408.
Eudamidas (Testament d'), 385.
Extermination (Projet d') des Chinois au 13e siècle, 284.
Extrême petitesse, 303, 328 et l'*Errata*, 339.

Fables de Ricou, 379.
Fabre, l'honnête criminel, 154.
Famille (Avantage de la vie de), pour le prolétaire, 391.
Fellenberg (M. de), 12, 123.
Femmes pairs, 206, 408.
Fête de Baloukli, 402.
— du feu dans l'Inde, 257.
Firmian (le Comte), 278.
Florence, 107.
Florins, 220.
Foire de Rieback, en Suisse, 122.
— de Novo-Tcherkask, 119.
Fondations sur le sable, 322.
Fondique des poissonniers, à Londres, 153.
Fontaine à Bâle, 237.
— de Lectoure (Gers), 159.
Fort de Barbaste, 221.
Foulonniers à Rome, 235.

Galerie navale, à Greenwich, 285
Gazette de Loret, 190.
Géants (A-t-il existé des races de), 146.
Geiier, écrivain suédois, 21, 83.
Gémonies, 306
George Hériot, 305.
Gérard Dow, 313.
Gérard (François), 244.
— (Croquis, par), 245.
Godefroy de Bouillon (Vision de), 161.
Goudouli, poëte languedocien, 402.
Goutte d'eau (la), fable, 223.
Granvelle (Manuscrits du chancelier et du cardinal), 74.
Grass (Paysanne bretonne, statue par M.), 121.
Grecs (Rapports entre les) anciens et les modernes, 314.
Groenland (le), 129.
Gros (les) poissons mangent les petits, par Breughel, 395.
Grotte des fées, 373.
Guadeloupe (la), 298.
Guépard (Hist. nat.), 388.
Gueux (le) de Vernon, 130.
Guitare kosake, 120.
Guyane française, 338, 382.

Hambourg, 265.
Hans Sachs, 174.
Harpe (la) d'O'Brien, 391.
Harpes éoliennes, 363.
Hasard (Origine du mot), 24.
Hennins, genre de coiffure, 275
Henri II chez le meunier, 345.
Héritier (l') de Linne, 201.
Herman Franke, 105.
Hiéroglyphes, 26, 39, 138.
Holberg, poëte danois, 60.
Horlogerie (Exactitude en), 391
Hôtel Soubise, 249.
Houel (Nicolas), 115.

Ibrahim-Pacha, 405.
Iezdgerd (Meurtre d'), 167.
Ile de Pâques, 344.
Ilocos, dans l'île de Luçon, 320.
Impôts sur les marchandises nécessaires à la vie, 384.
Imprécation (9e siècle), 402.
Industrie domestique, 170, 218.
— (Exposition des produits de l'), 151, 199, 203, 277.
— française (Progrès de l'), 277.
Innsbruck, 286.
Insectes (Intelligence des), 283.
Instituts d'Hofwyl, en Suisse, 12.
Intérêts matériels, 115, 348.
Irrésolution (De l'), 96.
Italie au moyen-âge, 106.

Jenner, 361.
Jeu de dames à Alger, 154
— (Employés d'une maison de) à Londres, au dern. siècle, 128.
— (Anc. défenses du), 131.
Joseph II, 286.
Journaux en vers, 190.
Jura (le), 380.
Jury (Origine du), 245.

Kabaïles (Repas chez les), 391.
Kara-Hissar, en Anatolie, 241
Kosak (Souvenir d'un), 243.
Kosaks du Don, 10, 46, 78, 118, 149.
Kourganes, 207.

Lac Catherine en Ecosse, 17.
Lac majeur, 193.
Langenberg (Carrière du), 68.
Langue des sauvages américains, 315.
Langue française (Usage de la) dans les tribunaux, 38.

Lapons, 49.
— (Portraits de), par le cap. de Cappel-Brooke, 49.
Larmes (les), 272.
Lebrun (le Poëte), 158.
Leçon de morale donnée par le sultan Mahmoud, 383.
Liberté (Statue de la), à Notre-Dame de Chartres, 65.
Locke, 267.
Locomotives (mouvement des), sur les chemins de fer, 394.
Loret (le Poëte), 190.
Louis XIV en soleil, 387.
Loutre (Hist. nat.), 377.
Lune (Actions délétères attribuées à la lumière de la), 94.
— (Influence de la) sur le temps, 57.

Madrazo (Vision de Godefroy de Bouillon, par M. de), 161.
Mahmoud II, 281, 383, 407.
Maindron (Velléda, par), 148.
Mais (les) des orfèvres, 120.
Maison carrée, à Nîmes, 123.
Manufacture de Sèvres, 89.
Marchand maure à Alger, 184.
Marché aux fruits, à Paris, 293.
— de Domestiques à Colding, en Danemark, 162.
Mariages (Ancien cérémonial des), 135, 408.
Marie de France, 246.
Martinique, 226, 241.
Mathilde (la Comtesse), 340.
Maximilien (l'Empereur), 286.
Méhémed-Ali, 405.
Meistersaenger, 135.
Mémorial séculaire, 15, 38.
Ménétrier de Germund, 114.
Mérlnos (Origine du mot), 180.
Mersenne (le père), 246.
Merveilles d'art (Petites), 339.
Messe des agents de change, 224.
Mesta (la), en Espagne, 284.
Mesures (Erreurs dans l'usage des nouvelles), 115, 408.
Métaux; époques et auteurs de leur découverte, 184.
Microscope (une Larme au), 272.
Miéris le jeune (les Bulles de savon, tableau de), 1.
Millénaires (les), 312.
Miniature du Missel de Bedfort, 300.
— d'un manuscrit de Christine de Pisan, 321.
— d'un manuscrit du Roman de la Rose, 369.
Miroir de la vanité, par mademoiselle de Fauveau, 137.
Missel de Bedfort, 300.
Mœurs du 17e siècle, 36, 190.
Monuments antiques de l'Europe orientale, 207.
— chrétiens, style latin, 196.
— — style ogival, 334, 355, 397.
— — style roman, 259.
— gaulois, 4.
— grecs, 50.
— romains, 51, 99, 123, 163.

Nafa, sorte de tambour, 128.
Nains (quelques) célèbres, 332.
Napoléon (Drapeau de) à l'Ile d'Elbe, 183.
— (Projets de) pour l'encouragement des beaux-arts, 348.
Nasreddin Hodja, 102.
Neige (Fonte hâtive de la) autour des arbres, 62.
Newgate, à Londres, 173.
Niel Klim (Voyage de), 60.
Nom (double) des villes de l'antiquité, 170.
Nostalgie, par Wahlin, 83.
Nouvelle Guinée, 160.
— Zélande, 160, 192.
Nuage (le) et la fleur, 31.
Numération écrite (Origine de notre système de), 87.

Observatoire de Berlin, 113.
OEufs (Procédé chinois pour couserver les), 50.
Ogive (Origine de l'), 334.
Olivier de Serres, 62.
Orphelins (Maison des) à Edimbourg, 305.
Ouïe (Finesse de l'), 64.

Palais de cristal, 348.
Palladio, architecte, 82.
Papes (Changement du nom des) à leur avénement, 247.
Papous, Nouvelle-Guinée, 160.
Pascal, 327, 366, 386.
Paulette (la), 96, 384.
Pêche de la morue, 250.
— en hiver, 225.
Peinture japonaise, 252.
— des vitraux de S.-Denis, 45.
Peintures du Musée de Naples, 236.
Penon royal, 106.
Pensées : J.-J. Ampère, 303. Bentham, 62. Bernardin de Saint-Pierre, 402. Bossuet, 38, 64, 318. Cassien, 279. Chateaubriand, 203. Cléomène, 259. Condorcet, 31. Diderot, 46, 50. Duclos, 118. Epictète, 339. Franklin, 235, 395, 402. Lamartine, 402. Mad. de Lambert, 24. La Rochefoucauld, 118. Lavater, 62. P. Leroux, 131. L'Hospital, 230. Martignac, 50. Montesquieu, 43. Montlosier, 334. Morellet, 184. Pascal, 83, 366. Pensée indienne, 64. Pensées diverses, 16, 320. Pindare, 135, 176. Poëte persan, 199. Proverbe espagnol, 112. Proverbes turcs et chinois, 168, 360. Mad. de Puisieux, 50. Pythagore, 55. J. Reynaud, 127. Riouffe, 279. Rœderer, 27, 70. Rousseau, 162. Ségur, 248. Sénèque, 83. Shakspeare, 183. Vatau, 296. Vauvenargues, 384, 392. Voltaire, 98. Walter Scott, 220.
Perfectionnement mutuel, 59.
Perse (Conquête de la), 167.
Peser les corps (l'Art de), 134.
Petit (le) Charbonnier, par Geiier, poëte suédois, 83.
Phare de Pondichéry, 144.
Philippe II (Caractère de), 237.
Photographie, 374.
Photomètre, 19.
Pierre (la) bornale, 214
—de Rosette, 39.
Pierres branlantes en Amérique, 387.
Pileur (un), statue en bois, 248.
Placites, 15.
Platon, 178.
Plongeur (le), par Schiller, 326.
Plumes (les), 170, 218.
Podargus (Hist. nat.), 116.
Poésies du Nord, 21, 60, 83.
Poëtes populaires de l'Allemagne au 15e siècle, 135.
Poids et mesures (Unité des), 266, 384.
Poissons apprivoisés, 23.
— (Compagnie des marchands de), à Londres, 153.
Pollajolo, sculpteur, 84.
Poltron (du mot), 103.
Pondichéry, 133, 143, 182.
Pont dans le Mewar, 316.
— de Maison-Neuve, 381.
— de Sommières, 52.
— du Gard, 99.
Ponts romains, 51.
Porcelaine, (Fabricat. de la), 89.
Porte de France, à Nîmes, 52.
— de Saint-André, à Autun, 53.
Portugal (premier roi de), 15.
Poste (Histoire de la), 293, 342.
Poussin, 259, 385.
Priameln, 395.
Prières pour les naufrages, 210.
Protecteur (un) 35, 42, 55.
Puits artésiens absorbants, 238.
— — dans les oasis, 27.
Puits de Contras, 69.
Putréfaction (La) engendre-t-elle des êtres vivants? 301.
Pythagore, 178.

Quatre étages au-dessus de l'entresol, 221.

Radjasthan (le), 9, 41.
Raphaël; l'Ecole d'Athènes, 177.
Raton (Hist. nat.), 329.
Rauber, 236.
Rauch (Statue d'Herman Franke, par), 105.
René (le roi). 23.
Repas (un) d'installation, 355.
Retour (le) du vieillard, par Runeberg, poëte suédois, 22.
Retzsch (Dessins de), 76.
Rhinocéros, 156.
Ricou, laboureur et poëte, 379.
Riquet; inauguration de sa statue à Béziers. 33.
Roi arabe (le) et le poëte, 253.
—de Pologne (Elect. d'un), 247.
—de Thulé (le), par Goethe, 106.
—(le) des violons, 387.
Rois (Surnoms de nos), 401.
Roland, 269.
Roman de la Rose, 369.
Roses (Présentation des) au Parlement, 78.
Rubens (Chasses de), 21.
Runeberg, poëte suédois, 22.

Sablier (Motion du), 311.
Saint-Emilion (Gironde), 131.
Sainte-Chapelle (décoration peinte dans la), 109.
Salomon et la reine de Saba, 138.
Salues quand on éternue, 258.
Sanglier, 188.
Savoie, 233, 408.
Sciences naturelles (Principes ou lois dans les), 43.
Sculptures antiques au Nouveau-Monde, 36.
— à Saint-Emilion, 133.
Selves-Soliman-Pacha, 405.
Séville, 209.
Simon Renard, 162.
Sixte IV, 84.
Sobriquets diplomatiques, 69.
Socrate, 178.
Soirée d'une famille pauvre, 103.
Soupers (les) de ma tante. 193.
Sourd-Muet (un faux), 366.
Spiridion le fou, 142.
Spitzberg (Côte du), 31.
Spruchsprecher, 135.
Statistique judiciaire de la Gde-Bretagne et de la France, 19.
— (Résultats curieux de) sur la population française, 131.
Statues de l'Ile de Pâques, 344.
— de Roland et d'Olivier, 269.
— Mongoles, 207
Stchote, machine à calculs, 87.
Steppes (les), 364.

Taille et poids de l'homme et de la femme, 120.
— (Relation entre la) des animaux et la vitesse de leur respiration, 352.
Télescope à réflexion, 246
Temple d'Adjmir, 9.
Temples romains, 123.
Térébinthe sacré, 106.
Testament d'un menteur, 230.
Théâtres javanais, 295
— romains, 163.
Thermes romains, 100.
Thomas Connecte, 275.
Timidité (Recette de Louis XV contre sa), 59.
Toit d'or, à Innsbruck, 286.
Tombeau cochinchinois, 336.
— de Christine de Suède. 341.
— de la comtesse Mathilde, 340.
— de la reine Elisabeth, 205.
— du pape Sixte IV, 84.
Tombeaux mongols, 207.
— romains, 125.
Tour de Saint-Nicolas, à Cordoue, 57.
Traditions carlovingiennes, 43, 110, 269.
Trajan (Acte de justice de), 320.
Travaux publics en 1838, 347.
Trouvère (Eté d'un), 180.
Truffes, 97.
Tyroliens, (Idolatrie des), 286.

Vaccine découverte, 361.
— en Chine, 10.
Vaisseau-Hôpital, 28
Va-nu-pieds, 38.
Vautour barbu, 25.
Velléda, 148.
Vénalité des charges, 384.
Venise, 337.
Vent (Vitesse et mode de propagation du), 355.
Vicence, en Lombardie, 81.
Victor de Travanait et l'abbé Sicard, 366.
Vie de Paris au 17e siècle, 36.
Vie future (nos amis dans la), 127.
Viking (le), par Geiier, 21.
Ville (la) des pauvres et la ville des riches, 38.
Voies romaines, 51.
Voyage dans la Russie méridionale, 10, 46, 78, 118, 149.

Wahlin, écrivain suédois, 83.
Wickenberg (la Pêche en hiver, tableau de M.), 225.
William de Cloudeslie, 289.
William Hutton (Mémoires de), 257, 297, 318, 370.

Xaca (Adorateurs de), 151.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

ARGUMENT DE LA TABLE.

PEINTURE; DESSIN.
SCULPTURE. — ARCHITECTURE.
LITTÉRATURE ET MORALE; ÉTYMOLOGIES.
MŒURS; COUTUMES; CROYANCES; CÉRÉMONIES.
LÉGISLATIONS; INSTITUTIONS; ETABLISSEMENTS PUBLICS.
HISTOIRE. — BIOGRAPHIE.
DESCRIPTION ET HISTOIRE DE PAYS ET DE VILLES.
INDUSTRIE; COMMERCE; STATISTIQUE.
HISTOIRE NATURELLE.
MATHÉMATIQUES; ASTRONOMIE; PHYSIQUE.—MÉLANGES.

PEINTURE; DESSIN.

Peintures du Musée de Naples, 236. Peinture japonaise, 252. Peinture des vitraux de S.-Denis, 45. Décoration peinte dans la Ste.-Chapelle, 109. Miniature du Missel de Bedford, 300; — d'un manuscrit de Christine de Pisan, 321; —d'un manuscrit du Roman de la Rose, 369. L'Ecole d'Athènes, par Raphaël, 177. Chasses de Rubens, 21. La Dévideuse, par Gérard Dow, 313. Galerie navale à Greenwich, 285.

Jeune fille donnant à boire à un voyageur, par Decamps, 185.

Musée du Louvre. — Les Bulles de savon, par Miéris le jeune, 1.

Salon de 1839. — Vision de Godefroy de Bouillon, par M. de Madrazo, 161. La Pêche en hiver, par M. Wickenberg, 225. Les Experts, par Decamps, 145.

Dessins par Abilgaard, 60. La vie de Paris, caricature du 17e siècle, 36. Croquis par Gérard, 245. Les gros poissons mangent les petits, par P. Breughel, 395. Dessins de Retzsch, 76. Portrait de Mahmoud II, 281. Etc., etc.

SCULPTURE.

Sculptures antiques au Nouveau Monde, 36. Statues mongoles, 207. Statues dans l'île de Pâques, 344; — dans la Nouvelle-Zélande, 192.

Statue de la Liberté à Notre-Dame de Chartres, 65. Sculptures, dans l'Eglise de S.-Emilion, 133. Croix de Nérigean, 280. Bas-reliefs peints à Notre-Dame de Paris, 15. Un Pileur, statue en bois, 248. Statues de Roland et d'Olivier, 269.

Statues de Riquet et de Cuvier, par David d'Angers, 33, 348. Statue d'Hermann Franke, par Rauch, 105. Bas-relief de l'arc de l'Etoile, le Départ ou 92, par M. Rude, 169.

Exposition de 1839. — Statue de Barra, par David d'Angers, 276. Paysanne bretonne, statue par M. Grass, 121. Velléda, par M. Maindron, 148.

Châsse des Rois Mages, 29. Cheminée du Palais de Justice à Bruges, 228. Miroir de la vanité, par madem. de Fauveau, 137.

ARCHITECTURE.

Temple d'Adjmir, 9. Colonne près du temple de Barolli, 41. Pont dans le Mewar, 316. Palais de cristal, 348. Fontaine de Lectoure, 159.

Cathédrale de Séville, 209. Tour de S.-Nicolas à Cordoue, 57. Eglise Notre-Dame à Dijon, 180. Eglise souterraine de S.-Emilion, 132. Eglise kosake, 48, 78. Eglise russe, 48. Tombeau du pape Sixte IV, 84; — de la reine Elisabeth, 205; — de la comtesse Mathilde, 340; — de la reine Christine, 341; — cochinchinois, 336. Tombeaux mongols, 207. Un Couvent à Athènes, 352.

Palais de Barcelone, 297. Observatoire de Berlin, 113. Colonne de Innsbruck, 286. Toit d'or à Innsbruck, 286. Fontaine à Bâle, 237. Newgate, à Londres, 173. Fondique des Poissonniers à Londres, 153. Maison des Orphelins à Edimbourg, 305. Puits et château de Coutras, 69. Phare de Pondichéry, 144. Fort de Barhaste, 221. Pont de Maison-Neuve, 381.

Monuments antiques de l'Europe orientale; Kourganes, 207. Pierres branlantes en Amérique, 287. Arabesques, 256. Fondations sur le sable, 322. Architecture de la renaissance en Italie, 81. Origine de l'ogive, 334. Le secret du ciment romain est-il perdu? 211.

Etudes d'architecture en France. — Monuments *gaulois*, 4. Monuments *grecs*, 50. Monuments *romains*, 51, 99, 123, 163. Voies romaines; Ponts romains, 51. Pont de Sommières, 52. Porte de France à Nîmes, 52. Porte de S.-André à Autun, 53. Arc de Saintes, 53. Aqueducs romains; Pont du Gard, 99 Thermes romains, 100; Temples romains; la Maison Carrée, 123. Tombeaux romains, 125. Théâtres, Cirques et Amphithéâtres romains, 163. Arc de S.-Remy; Arc de Reims, 165. Colonnes historiques, 166. Monuments chrétiens, *style latin*; Eglise S.-Jean à Poitiers, 196. Cathédrale d'Avignon; Eglise S.-Trophime à Arles, 197. Monuments chrétiens, *style roman*, 259. Abbaye-aux-Hommes, 260. Eglise Notre-Dame à Poitiers; Clocher de S.-Loup à Bayeux, 261. Chapiteaux de l'Abbaye-aux-Dames; — du cloître de Moissac, 264. Monuments chrétiens, *style ogival*, 334, 355, 397. Cathédrale de S.-Denis, 356, 400. Clocher de S.-Pierre à Caen, 357. Cathédrale de Reims, 360, 400; — de Chartres, 397; — de Beauvais, 401.

Monuments de Paris. — Notre-Dame, 15, 358, 400. S.-Germain-des-Prés, 260. Bains de Julien, 100. Hôtel Soubise, 249

LITTÉRATURE ET MORALE; ÉTYMOLOGIES.

Chant triomphal en l'honneur de Louis III, duc de Neustrie, 310. Le Roman de la Rose, 369. Poésies de Marie de France, 246; —de Christine de Pisan, 321; — de Goudouli, 402; — de Lebrun, 158; — de Ricou, 379. Journaux en vers: Gazette de Loret, 190.

A un Enfant fatigué d'avoir joué, par Willis, poëte américain, 387. Voyage de Niel Klim, par Holberg, poëte danois, 60.

Poésies du Nord: le Retour du Vieillard, par Runeberg, 22; le Viking, le Petit Charbonnier, par Geiier, 21, 83; Nostalgie, par Wahlin, 83. Poëtes populaires de l'Allemagne au 15e siècle, Meistersaenger, Spruchsprecher, 135. Les Enfants d'Eve, comédie de Hans Sachs, 175. Chanson allemande du 16e siècle, 395. Chanson d'un pauvre, par Uhland, 167. La Cloche, les Cigognes d'Ibicus, le Plongeur, par Schiller, 76, 181, 326. Le Roi de Thulé, par Goethe, 106. Le Ménétrier de Germund, 114.

Nouvelles, Ballades, Contes, etc. — Les Deux Marchands, 7. Deux Misères, 308. La Pierre bornale, 214. Un Protecteur, 35, 42, 55. Quatre étages au dessus de l'entresol, 221. Les Soupers de ma Tante, 193. Velléda, 148. William de Cloudeslie, 289. L'Héritier de Linne, 201. Le Roi arabe et le Poëte, 253. Henri II chez le Meunier, 343. La Goutte d'eau, 223. Le Nuage et la Fleur, 31.

Des Différentes sortes d'esprit, 366. Langue des Sauvages Américains, 315. Ecriture figurée des Sauvages, 392. Hiéroglyphes, 26, 39, 138.

Missel de Bedfort, 300. Des Délits et des Peines, par Beccaria, 85. Projet de conquête de l'Egypte, présenté par Leibnitz à Louis XIV, 303. Le Nouveau Cynée, par Emeric Delacroix, 186, 384.

Application à l'étude, 242. Carnet de l'ouvrier, 128. Soirée d'une famille pauvre, 103. La ville des Pauvres et la ville des Riches, 38. Avantage de la vie de famille pour le prolétaire, 391. Intérêts matériels, 115, 348. Recette contre l'Irrésolution, 96. Recette de Louis XV contre sa timidité, 59. Perfectionnement mutuel, 59. Priameln, 395. Nos Amis dans la vie future, 127. Adam après la mort d'Abel, 363.

Voy. à la table alphabétique, *Pensees.*

Les Battus paient l'amende, 151. La Cour du roi Pétaud, 27. Origine du mot Hasard, 24; — du mot Mérinos, 180; — du mot Poltron, 103; — du nom des chevaliers de la Table-Ronde, 250.

MOEURS; COUTUMES; CROYANCES; CÉRÉMONIES.

Chevaliers de Malte, 393. Eté d'un Trouvère, 180. Arméniens à Constantinople, 230. Esquimaux chrétiens, 129. Ilocos, 320. Lapons, 49. Kosaks du Don, 10, 46, 78, 118, 149. Papous, 160 Bergers Ecossais, 217. Rapports entre les Grecs anciens et les modernes, 314. La Cour d'Espagne au 17e siècle, 280. Vie de Paris au 17e siecle, 36.

Le Cochon de Troie, 208. Théâtres Javanais, 295. Employés d'une maison de jeu, à Londres, au siècle dernier, 128. Apothicaire au siècle dernier, 248. Hennins, genre de coiffure, 275. Cuisine chinoise, 114. Bateaux à canards en Chine, 304. Hospitalité dans l'Asie-Mineure, 185. Courriers dans l'Inde, 384. Marchand Maure, à Alger, 184. Jeu de Dames, à Alger, 154. Repas chez les Kabaïles, 391. Marché de domestiques en Danemark, 162. La Mesta en Espagne, 284. Saluer quand on éternue, 258. Costumes normands, 308.

Térébinthe sacré, 106. Secte des Djeinas, 10. Adorateurs de Xaca, 151. Légende de Bouddha, 104. Dissection du corps humain, 127. Les Millénaires, 312. Idolâtrie des Tyroliens, 286. Cèdres du Liban, 325, 408. Traditions carlovingiennes; Histoire fabuleuse de Charlemagne, 43, 110, 269.

Derviches tourneurs, 70. Fête de Balouklì, 402. Fête du Feu

dans l'Inde, 257. Chappe de S.-Martin; Penon royal, 106. Ancien cérémonial des Mariages, 135, 408. Messe des agents de change, 224. Prières pour les Naufrages, 210. Un Repas d'installation, 355. Présentation des Roses au parlement, 78. Inauguration de la statue de Riquet, à Béziers, 33.

LÉGISLATIONS; INSTITUTIONS; ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

Gémonies, 306. Code pénal chinois; la Cangue, 223. Pierres bornales, 214. Origine du Jury, 245. La Paulette, Vénalité des charges, 96, 384. Traité des délits et des peines, par Beccaria, 85. Anciennes défenses du jeu, 131. Impôts sur les marchandises nécessaires à la vie, 384. Usage de la langue française dans les tribunaux, 38. Actes de l'état civil, 210, 306, 408. Unité des poids et mesures, 266, 384.

Placites, 15. Duel sous Gontran, 176. Armée chinoise, 108. Armée japonaise, 252. Chevaliers de Malte, 393. Les Douze demoiselles à Innsbruck, 286. Femmes pairs, 206, 408. Présentation des Roses au parlement, 78. Le roi des Violons, 387. Mais des orfèvres, 120.

Instituts d'Hofwyl, en Suisse, 12. Archives du royaume, 249. Manufacture de Sèvres, 89. Marché aux fruits, à Paris, 293. Histoire de la poste, 293, 342. Douane de la mer à Venise, 337. Maison des Orphelins à Edimbourg, 305. Vaisseau-Hôpital, 28. Compagnie des marchands de poissons, à Londres, 153.

HISTOIRE.

Double nom des villes de l'antiquité, 170. Une Imprécation au 9e siècle, 402. Croisade d'enfants au 13e siècle, 283. Changement du nom des papes à leur avénement, 247. Placites, 15. Traditions carlovingiennes, 43, 110, 269. Bataille de Roncevaux, 271. Bataille de Granson, 403. Bataille de Leipzick, 349, 353. Accroissements de la couronne de Russie, 254. Le Départ, ou 92, 169. Premier roi de Portugal, 15. Premier doge de Gênes, 38. Origine du titre d'empereur en Russie, 255. Projet d'extermination d'une partie de la nation chinoise au 13e siècle, 284. Va-nu-pieds, 38. L'Italie au moyen âge, 106. Conquête de la Perse par les Arabes, 167. Election d'un roi de Pologne, 247. La Harpe d'O'Brien, 391. Cèdres du Liban, 325, 408.

Manuscrits du chancelier et du cardinal Granvelle, 74.

Mémorial séculaire, 15, 38. Surnoms de nos rois, 401. Souvenir d'un Kosak, 243. Motion du Sablier, 311. Sobriquets diplomatiques, 69. — Voy. *Histoire de pays et de villes.*

BIOGRAPHIE.

Athanase, 15. Sixte IV, 84. Thomas Connecte, 275. La Comtesse Mathilde, 340. Le chancelier et le cardinal Granvelle, 74. Simon Renard, 162. Meurtre d'Iezdgerd, 167. Roland, 269. Charles-Martel, 196, 401. Histoire fabuleuse de Charlemagne, 43, 110; son Buste; son Epée, 43. Rolaud, 269. Vision de Godefroy de Bouillon; 161. Charles-le-Téméraire, 403. Charles-Quint, 174, 179, 312. Philippe II, 237. L'empereur Maximilien; Joseph II, 286. Henri II chez le Meunier, 345. Christine de Suède, 341. Le roi René, 23. Elisabeth d'Angleterre, 204. Amédée VIII, 38. Charles X, cardinal de Bourbon, 83 Louis XIV en soleil, 387.

Salomon et la reine de Saba, 138. Testament d'Eudamidas, 385. Acte de justice de Trajan, 320. Les Trois Apicius, 220. Brutus et Porcie, 173.

Socrate; Platon; Pythagore; Empédocle; Archytas, 178. Aristote; Diogène le cynique; Epicure, 179. Locke, 267. Pascal, 327, 366, 386. Beccaria, 85. Le Chimiste Bœttcher, 89. Danville, 216. Le P. Mersenne, 246. L'abbé Boizot, 74.

Herman Franke, 105. George Hériot, 305. Nicolas Houel, 115, Olivier de Serres, 62. Riquet, 33.

Hans Sachs, 174. Holberg, poëte Danois, 60. Christine de Pisan, 321. Marie de France, 246. Goudouli, poëte Languedocien, 402. Jean Loret, 190.

Poussin, 259, 385. Gérard Dow, 313. André, sculpteur en bois, 228. Maison de Jean Cousin, 8. Pollajolo, 84. Palladio, 82.

Souvenirs de Bonstetten; la Comtesse d'Albany; Charles Edouard; le Comte Firmian, 278. Captivité et étrange délivrance du seigneur de Chimay, 127. Fabre, ou l'honnête criminel, 154. Rauber, 236. Le Bouffon Nasreddin-Hodja, 102. Le Gueux de Vernon, 130. Quelques Nains célèbres, 332.

Biographie contemporaine. — G. Cuvier, 348. F. Gérard, 244. Le Tambour Barra, 276. M. de Fellenberg, 12, 123. Jenner, 361. Byron à Athènes, 352. Geijer; Runeberg; Wahlin, écrivains Suédois, 21, 22, 83. Le Poëte Lebrun, 158. Ricou, laboureur et poëte, 379. Spiridion le fou, 142. Victor de Travanait et l'abbé Sicard, 366. Mémoires de William Hutton, 257, 297, 318, 370.

Drapeau de Napoléon à l'île d'Elbe, 183. Projets de Napoléon pour l'encouragement des beaux-arts, 348. Mahmoud II, 281, 383, 407. Méhémed-Ali, Ibrahim-Pacha; Selves-Soliman-Pacha, 405.

DESCRIPTION ET HISTOIRE DE PAYS ET DE VILLES.

Le Groenland, 129. Nouvelle-Guinée, 160. Nouvelle-Zélande, 160, 192. Le Cap Nord, 200. Savoie, 233, 408.

Calcutta, 276. Le Radjasthan, 9, 41. Kara-Hissar, 241. Cadiz, 353. Carthagène, 37. Cordoue, 57. Séville, 209. Chambéry, 233. Dantzic, 364. Hambourg, 265. Innsbruck, 286. Florence, 107. Venise, 337. Vicence, 81. Saint-Emilion, 131. Le Jura, 380.

Les Steppes, 364. Avenir du Désert, 27. Iles de Pâques, 344. Lac Catherine, en Ecosse, 17. Lac Majeur, 193. Carrière du Langenberg, 68. Côte du Spitzberg, 31. Grotte des Fées, 373.

Etablissements français dans l'Inde; Pondichéry, etc., 133, 143, 182; — en Amérique; la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, etc., 225, 241, 298, 338, 382.

Voyage dans la Russie méridionale, 10, 46, 78, 118, 149.

INDUSTRIE; COMMERCE; STATISTIQUE.

Foulonniers à Rome, 235. Procédé chinois pour conserver les œufs, 50.

Pêche de la morue, 250. La pêche en hiver, 225. Sur la Chasse, 156, 192, 289, 329, 377, 388. Ecaille, 224. Industrie domestique; les plumes, 170, 218. Puits artésiens absorbants, 238. Puits artésiens dans les oasis, 27. Fabrication de la porcelaine; Manufacture de Sèvres, 89. Exposition des produits de l'industrie française, 151, 199, 203, 277. Exactitude obtenue en horlogerie, 391.

Foire de Novo-Tcherkask, 119. Foire de Riehack, en Suisse, 122. Douane de la mer à Venise, 337.

Etablissemens français dans l'Inde, 133, 143, 182; — en Amérique, 225, 241, 298, 338, 382. Marché aux fruits à Paris, 293.

Variation de la valeur des céréales, 206. Statistique judiciaire de la Grande-Bretagne et de la France, 19. Résultats curieux de statistique sur la population française, 131. Travaux publics en 1838, 347. Progrès de l'industrie française, 277. De l'éclairage public; Eclairage de Paris, 367.

HISTOIRE NATURELLE.

Rhinocéros, 156. Sanglier, 188. Guépard, 388. Raton, 329. Loutre, 377. Aye-aye, 73. Cris du castor, 78.

Læmmer-Geier, 25. Coucou d'Europe, 273. Podargus, 116.

Bernard l'ermite, 311. Poissons apprivoisés, 23.

Abeilles, 291. Intelligence des insectes, 283.

Cèdres du Liban, 325, 408. Truffes, 97.

Intelligence des animaux, 88. Cerveau de l'homme comparé à celui des autres animaux, 10. Relation entre la taille des animaux et la vitesse de leur respiration, 352. La putréfaction engendre-t-elle des êtres vivants? 301. Couleuvres avalées vivantes, 17. Principes ou lois dans les sciences naturelles, 189.

MATHÉMATIQUES; ASTRONOMIE; PHYSIQUE.

Origine de notre système de numération écrite; Stchote, 87. Erreurs dans l'usage des nouvelles mesures; centimètre carré, centième de mètre carré, 115, 408. Duplication du cube, 227. Unité des poids et mesures, 266; 384. Sur l'art de peser les corps, 134. Problème sur la marche du cavalier aux échecs, 172.

Astronomie: Moyens fondamentaux de l'observation; Niveau; Fil à-plomb, 154; Cercles gradués, 187. Influence de la lune sur le temps, 57. Actions délétères attribuées à la lumière de la lune, 94. Observatoire de Berlin, 113.

Photomètre, 19. Photographie, Daguerréotype, 374. Fonte hâtive de la neige autour des arbres, 62. Electricité appliquée au tétanos, 75. Bulles de savon, 1. Vitesse et mode de propagation du vent, 355. Eolipile, 391.

MÉLANGES.

A-t-il existé des races de géants? 146. Taille et poids de l'homme et de la femme, 120. Finesse de l'ouïe, 64. Un Faux sourd-muet, 366. Découverte de la vaccine, 361. Vaccine en Chine, 10. Electricité appliquée au tétanos, 75.

Hiéroglyphes, Pierre de Rosette, 26, 39, 138. Les Douze ordres de bataille, 316. Florins, 220. Erreurs géographiques, 96. Erreurs typographiques, 103. L'Inventeur du télescope à réflexion, 246. Mouvement des locomotives sur les chemins de fer, 394.

Acide nitrique ou eau-forte, 112. Basalte, 67. Les Larmes; une Larme au microscope, 272. Epoques et auteurs de la découverte des métaux, 184. Harpes éoliennes, 363. Guitare kosake, 120. Nafa, 128. Diamants le Régent et le Sancy, 168, 404. Petites merveilles d'art, 339. Extrême petitesse, 303, 328, 339, 408. Testament d'un menteur, 230.

Erreurs et préjugés, 17, 57, 94, 146, 211, 301.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 105497322